139-2

MÉMOIRES
DE LITTÉRATURE,
TIRÉS DES REGISTRES
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

Depuis l'année M. DCCLXI, *jusques & compris l'année* M. DCCLXIII.

TOME TRENTE-DEUXIÈME.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXVIII.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

AS
162
.P3A5
1768
coll spec

http://www.archive.org/details/mmoiresdelitt32acad

TABLE
POUR
LES MÉMOIRES.

TOME TRENTE-DEUXIÈME.

SEPTIÈME MÉMOIRE *sur le Principe actif de l'Univers.* Troisième époque, *qui s'étend jusqu'à Épicure inclusivement.* Par M. l'abbé LE BATTEUX. Page 1

PREMIÈRE PARTIE. *Sentiment de Socrate sur la question du Principe actif.* 2

SECONDE PARTIE. *Livre de Timée de Locres, intitulé* Περὶ ψυχῆς. 10

TROISIÈME PARTIE. *Sentiment de Platon, dans son Timée.* 38

ARTICLE I. *Division générale des Êtres.* 39

ARTICLE II. *Nature des deux premiers Êtres.* 40

ARTICLE III. *Composition générale du Monde.* 45

ARTICLE IV. *Composition des parties du Monde.* 48

Huitième Mémoire sur le Principe actif de l'Univers. Par M. l'abbé LE BATTEUX. 54

Neuvième Mémoire sur le Principe actif de l'Univers. Idées des Stoïciens sur la nature de Dieu & du Destin. Par M. l'abbé LE BATTEUX. 100

Dixième & dernier Mémoire sur le Principe actif de l'Univers. Idées de Straton & d'Épicure. Par M. l'abbé LE BATTEUX. 120

TABLE.

Premier Mémoire ſur Platon. Caractère de la Philoſophie Socratique. Par M. l'abbé GARNIER. 137

Deuxième Mémoire ſur Platon. De l'uſage que Platon a fait des Fables. Par M. l'abbé GARNIER. 164

ARTICLE I. *Des fables poëtiques qui ſe trouvent dans Platon.* 166

ARTICLE II. *Des fables théologiques qui ſe trouvent dans Platon.* 173

ARTICLE III. *Des fables politiques qui ſe trouvent dans Platon.* 182

Diſſertation ſur le Cratyle de Platon. Par M. l'abbé GARNIER. 190

Réflexions générales ſur les rapports des langues Égyptienne, Phénicienne & Grecque. Par M. l'abbé BARTHÉLEMY. 212

ARTICLE I. *Sur la langue Cophte.* 213

ARTICLE II. *Des rapports de la langue Égyptienne avec la Phénicienne.* 221

ARTICLE III. *Rapports de la langue Égyptienne avec la langue Grecque.* 228

Mémoire dans lequel on examine quels étoient les Éparoëtes. Par M. BÉJOT. 234

Recherches ſur la famille de Gallien. Par M. DE BRÉQUIGNY. 262

Huitième Mémoire ſur la Légion Romaine. Du Manipule & de ſes parties. Par M. LE BEAU l'aîné. 279

Neuvième Mémoire ſur la Légion Romaine. Des diverſes parties de la Cavalerie légionnaire. Par M. LE BEAU l'aîné. 309

Dixième Mémoire ſur la Légion Romaine. De la manière dont on levoit les Soldats pour compoſer la Legion. Par M. LE BEAU l'aîné. 318

Réflexions générales ſur les liaiſons & le commerce des Romains avec les Tartares & les Chinois. Par M. DE GUIGNES. 355

Mémoire historique & critique sur les Lombards. Par M. GAILLARD. 370

Mémoire sur l'établissement de la religion & de l'empire de Mahomet. Par M. DE BRÉQUIGNY. 404

PREMIÈRE PARTIE. *Recherches sur les antiquités historiques & religieuses des Arabes, relativement à Mahomet.* 405

SECONDE PARTIE. *Idée de la vie de Mahomet, relativement à l'établissement de sa Secte & de son Empire.* 416

Dissertation sur les accens de la langue Grecque. Par M. l'abbé ARNAULD. 432

Discours sur Pindare & sur la Poësie lyrique. Par M. DE CHABANON. 451

Septième Olympique de Pindare, à Diagoras Rhodien, vainqueur au Pugilat. Par M. DE CHABANON. 464

Première Ode pythique de Pyndare. Par M. DE CHABANON. 474

Seconde Ode pythique de Pindare. Par M. DE CHABANON. 485

Troisième Ode pythique de Pindare. Par M. DE CHABANON. 497

Description du golfe d'Ambracie, où s'est donnée la bataille d'Actium. Par M. D'ANVILLE. 513

Recherches géographiques sur l'île de Cypre. Par M. D'ANVILLE. 529

Recherches géographiques concernant l'expédition de l'empereur Héraclius en Perse. Par M. D'ANVILLE. 559

Recherches géographiques & historiques sur la Sérique des Anciens. Par M. D'ANVILLE. 573

Limites du Monde connu des Anciens au-delà du Gange. Par M. D'ANVILLE. 604

TABLE.

Le Périple de l'Euxin, tel qu'on peut présumer que Salluste l'avoit décrit, vers la fin du III.^e livre de son Histoire : rétabli sur les fragmens qui nous en restent, à l'aide des anciens Écrivains que Salluste a pu consulter, & de ceux qui ont eu son ouvrage entre les mains. Première Partie. Par M. le Président DE BROSSES. 627

Mémoire sur la position, l'origine & les anciens monumens d'une ville de la Gaule Narbonnoise, appelée Glanum Livii. Par M. MÉNARD. 650

Remarques sur quelques Médailles publiées par différens Auteurs. Par M. l'abbé BARTHÉLEMY. 671

Dissertation sur l'ère de Césarée du Liban, & sur les honneurs divins rendus à Alexandre le Grand. Treizième supplément aux Dissertations du cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens. Par M. l'abbé BELLEY. 685

Dissertation sur les ères de la ville de Leucas, *en Célésyrie. Quatorzième supplément aux Dissertations du cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens.* Par M. l'abbé BELLEY. 695

Dissertation sur l'ère d'Anazarbe. Quinzième supplément aux Dissertations du cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens. Par M. l'abbé BELLEY. 707

Explication d'un bas-relief Égyptien, & de l'inscription Phénicienne qui l'accompagne. Par M. l'abbé BARTHÉLEMY. 725

Mémoire sur quelques anciens Monumens du comté Vénaissin. Par M. MÉNARD. 739

De la Gravure des Anciens. Par M. le Comte DE CAYLUS. 764

Réflexions sur l'évaluation de nos Monnoies & de nos Mesures. Par M. BONAMY. 787

FAUTES À CORRIGER

Dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Tome XXIV, Mémoires.

PAGE 257, *Scaurus acheta ſept cents ſeſterces (environ trois mille cent trente-trois onces d'argent) de Gnatius de Péſaro, un habile Grammairien nommé Daphnis.* Sans parler de la difficulté qui ſe trouve dans le récit de Pline, où le nombre paroît ſi altéré qu'on n'en peut rien tirer de précis, il y a de l'erreur dans les nombres énoncés; car ſoit qu'on veuille parler des ſeſterces ſimples, dont 4 valoient le denier, ſoit qu'il s'agiſſe des *ſeſtercions*, dont chacun valoit 250 deniers, on ne trouvera jamais que 700 ſeſterces fiſſent environ 3133 onces d'argent. Du temps de Scaurus, il y avoit ſept deniers à l'once, ainſi 700 ſeſterces ſimples ne répondoient qu'à 25 onces d'argent; & par conſéquent 700 *ſeſtercions* auroient valu 25000 onces: je ſoupçonne que Pline avoit écrit au moins trois cents mille ſeſterces. Suétone parle d'un Grammairien qui fut acheté deux cents mille ſeſterces: *ducentis millibus nummûm.* De illuſt. Gram. cap. 3.

P. 360, l. 18, peu auparavant ces paroles; liſez *un peu avant ces paroles.*

Ibid. l. 33, devant les yeux leurs temples; liſez *devant leurs yeux les temples.*

P. 453, l. 16, 25600 pieds Grecs. Il y a erreur de calcul, car ſi, ſelon Plutarque, le pied Romain contenoit $\frac{9}{10}$ du pied Grec, les 28800 pieds Romains carrés ne devoient pas être égaux à 25600 pieds Grecs; l'erreur ſubſiſte également, ſoit qu'on diſe que Plutarque a cru que le pied carré Romain contenoit $\frac{9}{10}$ du pied carré Grec, ſoit qu'il ait admis ce rapport entre les pieds ſimples de ces peuples. Dans le premier cas, en ôtant un dixième de 28800 pieds Romains carrés, on auroit 25920 pieds Grecs quarrés. Dans le ſecond, puiſqu'alors le pied Romain ſimple eſt à celui des Grecs comme 9 eſt à 10, les pieds carrés ſont entre eux comme 81, carré de 9, eſt à 100, carré de 10; c'eſt-à-dire que 100 pieds Romains carrés ne ſont que 81 pieds Grecs carrés: par

conséquent 28800 pieds Romains carrés n'équivalent qu'à 23328 pieds Grecs carrés, & non à 25600.

Page 487, ligne 29, Ces trois pieds auroient 1399 dixièmes $\frac{29}{84}$; il faut vraisemblablement lire 1299, autrement ce que l'auteur dit, p. suiv. *il n'y a que 25 dixièmes, ou deux lignes & demie de différence entre ces douze différentes mesures du pied Romain*, seroit très-faux, car il y en auroit plus de *cent.* Je n'ose pourtant pas décider qu'il faille lire positivement 1299, mais seulement qu'on ne doit pas lire 1399; car quand il y auroit 1297 ou 1298, l'induction qu'on en tire ne seroit pas moins juste.

P. 491, l. 12, c'est-à-dire deux lignes de plus; lisez *deux dixièmes de ligne de plus.*

P. 503, l. 4 avant la fin, d'*Œbutius;* lisez d'*Æbutius.*

P. 552, l. 23, sa circonférence 315000 pas, ou la huitième partie, &c. lisez *31500 milles;* car si 8 stades font un mille, 252000 stades font trente-un mil cinq cents milles.

P. 558, l. 6, les 4200 pas Grecs; lisez *les 4200 pieds Grecs.*

P. 561, l. 28, est un pouce réel; lisez *est un pied réel.*

P. 653, l. 8, le cridare des Italiens; lisez *gridare.*

Tome XXVIII, Mémoires.

Page 796, ligne 6 avant la fin, dans ces conjectures; *lisez* dans ces conjonctures.

Tome XXIX, Histoire.

Page 6, ligne 18, Abon-carb; *lisez* Abou-carb. Cette faute est répétée toutes les fois qu'on a nommé cet ancien roi de l'Yémen, soit dans les Mémoires sur l'ancienne Arabie, soit dans les Tables qui y sont jointes.

Page 10, ligne 22, Dhoulzogard; *lisez* Dhou'lzogar.

P. 17, l. pénult. ABDEELAL; *lisez* ABDCELAL. Cette faute est répétée *p. 18, l. 2.*

P. 317, l. 5 avant la fin, Il ne faudroit que la plus légère erreur pour, &c. *lisez* la plus légère erreur ne suffiroit pas pour, &c.

P. 319, note (a), de quarante-quatre mille cinquante-sept lignes; *lisez* de quatre cents quarante lignes & dix-sept trentièmes de ligne.

MÉMOIRES

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE,

Tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

SEPTIÈME MÉMOIRE SUR LE PRINCIPE ACTIF DE L'UNIVERS.

TROISIÈME ÉPOQUE,

Qui s'étend jusqu'à Épicure inclusivement.

Par M. l'Abbé LE BATTEUX.

NOUS avons divisé ces Mémoires en plusieurs époques, dont la première commençant aux temps fabuleux, s'est étendue jusqu'à Thalès; la seconde s'est portée depuis Thalès

juſqu'à Socrate excluſivement; c'eſt donc Socrate qui nous ouvre la troiſième.

Elle comprendra pluſieurs Mémoires aſſez étendus, & dont quelques-uns, pour cette raiſon, ſeront partagés en pluſieurs parties. Celui-ci le ſera en trois: dans la première, j'expoſerai la penſée de Socrate ſur le Principe actif, & ſur les recherches des Philoſophes concernant cet objet. La ſeconde contiendra la traduction de l'ouvrage de Timée de Locres, Περὶ ψυχῆς, avec quelques remarques pour aider à en déterminer le ſens. La troiſième renfermera le ſentiment de Platon, articulé autant qu'il peut l'être, d'après ſon Timée & ſes autres écrits.

PREMIÈRE PARTIE.

Sentiment de Socrate ſur la queſtion du Principe actif.

SOCRATE avoit vu l'ouvrage d'Ocellus, dont nous avons donné la traduction dans le Mémoire précédent; celui de Timée, que nous donnerons bientôt, & quantité d'autres dans le même genre, qui ne ſont point parvenus juſqu'à nous.

Il avoit comparé entre elles les différentes opinions des Philoſophes ſur les cauſes, & réfléchi profondément ſur leurs preuves reſpectives.

Après avoir peſé tout avec ce jugement droit & fixe, qui a mis ſa gloire au-deſſus de celle des plus grands hommes, il prononça « qu'il ne falloit pas trop approfondir ces matières,
» ni rechercher avec trop de curioſité l'art dont Dieu ſe ſert
» pour faire toutes choſes, parce que cette connoiſſance a été
» refuſée à l'homme; qu'on ne pouvoit manquer de déplaire
» aux Dieux, quand on s'obſtinoit à vouloir découvrir ce qu'ils
» ont voulu tenir caché; que la vraie ſcience de l'homme gît
» dans la morale; enfin que la connoiſſance des choſes céleſtes,
» & de leur manière d'agir, quand même nous pourrions y atteindre, ne nous rendroit ni meilleurs ni plus heureux *(a)*. »

(a) Xenoph. Mem. Soc. IV, p. 643. *Cœleſtia autem procul eſſe a noſtrâ cognitione, vel, ſi maximè cognita eſſent, nihil tamen ad bene vivendum conferre.* Cic. Acad. I.

Il ajoutoit que ces recherches pouvoient jeter l'homme dans des idées extravagantes & des abſurdités palpables, dont pouvoit ſervir d'exemple Anaxagore, entre autres: ce Philoſophe que ſa confiance préſomptueuſe avoit emporté loin au-delà des bornes, parce qu'il avoit prétendu révéler le ſecret de l'ouvrage des Dieux *(b)*.

Il auroit pu parler de même d'Ocellus & de Timée, & citer, pour juſtifier ſa cenſure, l'idée vague d'une matière indéterminée, les générations fatales & périodiques des élémens, les diviſions muſicales de l'ame du monde, la configuration de Dieu renfermé dans un globe, les extraits planétaires des ames, & leur deſcente dans les corps humains, &c. toutes queſtions ou abſurdes, ou impoſſibles à déterminer par les notions qui ſont dans l'eſprit humain.

Socrate auroit voulu que, comme en géométrie on part de la définition convenue du point, de la ligne & de la ſurface; en phyſique, de l'exiſtence avouée de la matière & du mouvement; en morale, de la diſtinction naturelle du juſte & de l'injuſte; en métaphyſique, des premières notions évidentes; il y eût eu de même, dans la théologie naturelle, des points d'appui hors de toute conteſtation, des vérités cenſées démontrées, quand elles le ſont par le ſentiment intime du cœur, & par l'aveu général des hommes qui y ont fait attention.

Alors on auroit regardé comme établie, avant toute diſcuſſion, l'exiſtence de la Divinité, qui ſe manifeſte, dit Socrate, par l'exiſtence même de l'Univers, & par les attributs inſéparables de ſa nature; par ſa puiſſance, qui a fait le monde; par ſa providence, qui gouverne tout, qui veille ſpécialement ſur l'homme, qui prépare des récompenſes à la vertu, & des punitions au crime *(c)*.

(b) Παρεφρόνησεν ὁ μέγιστον φρονήσας, ἐπὶ τῷ τὰς τῶν θεῶν μηχανὰς ἐξηγεῖσθαι. Xenoph. Mem. Soc. IV, p. 643.

(c) Socrate fut le ſeul de tous les Philoſophes qui ſe borna entièrement à l'étude de la morale, & l'unique qui crut ſincèrement le dogme des peines & des récompenſes d'une autre vie. Quelle pouvoit être la cauſe de cette dernière ſingularité, ſi ce n'eſt qu'elle étoit elle-même une conſéquence de la première! Ayant renoncé à toute

Ces principes posés, Socrate permettoit de se livrer à l'étude de la Nature & de toutes les Sciences, mais seulement jusqu'au point où elles sont vraiment utiles à l'homme; car, selon lui, c'est faire un mauvais emploi de la vie que de se consumer dans des spéculations de pure curiosité, qui la plupart sont au-dessus de nous, & qui quand elles n'y seroient pas, ne seroient pour nous qu'une distraction vaine, qui tiendroit la place d'un travail utile.

Xenoph. Mem. l. x, p. 710. A.

Ainsi, selon Socrate, il falloit renoncer à toutes les explications concernant la nature de Dieu, & la manière dont il agit sur les êtres qu'il produit. Écoutons-le parler lui-même dans Platon: « Un jour, dit-il, on commença à me lire un » ouvrage (c'étoit celui d'Anaxagore), où on disoit que l'In- » telligence étoit la cause de toutes choses, & que c'étoit elle » qui les avoit ordonnées. Cette première idée d'une Intelli- » gence, cause universelle, me parut juste, & me fit un grand » plaisir. J'en conclus aussitôt que tout se faisant & se dispo- » sant par cette cause de la manière la plus excellente & la plus » convenable, j'allois voir dans le spectacle des causes finales la » perfection essentielle de chaque genre; que l'homme y trou- » veroit la sienne propre, aussi-bien que celle des autres êtres; » & par la même raison ses imperfections, aussi-bien que les » leurs. Je m'applaudissois déjà d'avoir enfin trouvé le maître » que je cherchois depuis si long-temps. Je croyois que si ce » maître me disoit que la Terre est sphérique, ou qu'elle ne l'est » pas, il m'en donneroit la démonstration par la vraie cause, » c'est-à-dire par la raison du mieux; qu'il m'expliqueroit de

autre spéculation, rien ne pouvoit l'égarer; au lieu que les autres Philosophes s'étant appliqués, avec une espèce de fanatisme, à l'étude de la physique & de la métaphysique, plus occupés à subtiliser qu'à rechercher le vrai, dont le simple est la source, les conséquences qu'ils en tirèrent se trouvèrent en opposition directe avec celles qui naissent des argumens moraux: & comme rien n'est plus ordinaire aux pères, que d'avoir du foible pour leurs enfans les plus difformes & les plus vicieux, de même ces Philosophes se laissèrent séduire & charmer par les raisonnemens subtilement absurdes de la métaphysique, & méprisèrent les raisonnemens simplement vrais de la morale. *M. Silhouette, Dissert. sur l'union de la Relig. de la Mor. & de la Polit. Dissert. XII.*

« même, ſuppoſé qu'il plaçât la Terre au centre, la raiſon pourquoi « elle y ſeroit, ſans appeler aucune autre eſpèce de cauſe; qu'il « traiteroit de même les articles du Soleil, de la Lune & des « autres Aſtres; ceux de leurs mouvemens, de leurs retours, « de leurs rapports entre eux: car je n'avois garde d'imaginer « qu'un Philoſophe qui auroit dit une fois que l'Intelligence avoit « ordonné & diſpoſé toutes choſes, s'avisât jamais de préſenter « d'autre raiſon de la nature des êtres que celle du plus grand « bien. Je penſois qu'il prouveroit l'action de Dieu ſur les par- « ties, par la perfection même de ces parties, & ſur le tout, « par la perfection du tout. Je ſaiſis donc le livre; je le parcours « avidement: quelle eſt ma ſurpriſe, quand, avançant dans « l'ouvrage, je ne vois reparoître nulle part l'Intelligence pour « former & ordonner les natures, mais des éthers, des airs, des « eaux, & je ne ſais quelles autres abſurdités ſemblables, à peu « près comme ſi, après avoir dit que Socrate ne fait rien ſans « quelque deſſein, quelqu'un voulant rendre raiſon de ce que « je ſuis aſſis en ce lieu, diſoit que c'eſt parce que j'ai un corps « compoſé d'os & de muſcles, & que par la conſiſtance des « uns & par l'action des autres, mon corps a pris la poſition qu'il « a: ou bien voulant dire pourquoi j'ai avec vous cet entretien, « il parloit de ſons, d'air frappé, d'organe ébranlé, gardant le « ſilence ſur la vraie cauſe, qui eſt le jugement prononcé contre « moi, en vertu duquel j'ai pris le parti de me tenir ici, parce « qu'il m'a paru plus convenable d'y attendre mon ſupplice, « que de porter ces mêmes os & ces muſcles à Mégare, en « Béotie, ou ailleurs. «

On me dira que ſi je n'avois point ces os & ces muſcles, « je ne pourrois pas faire aujourd'hui ce que je crois devoir « faire. «

J'en conviens, & j'en conclus que les os & les nerfs ſont « des inſtrumens, & non pas des cauſes. La cauſe a en ſoi le « principe de l'action; l'inſtrument n'eſt qu'un moyen, & c'eſt « abuſer groſſièrement des termes, que de donner à l'un le « nom de l'autre. «

Il y en a qui enveloppent la Terre d'un tourbillon pour la «

» ſoutenir; d'autres l'appuient comme une table ſur une maſſe » d'air. Aucun ne recherche la puiſſance qui les a placés ainſi » par la raiſon du mieux. Ils ne penſent point à la nature de » cette puiſſance, ni qu'elle ſoit quelque choſe de divin ; ils » s'imaginent avoir trouvé dans ces cauſes inſtrumentales un » Atlas puiſſant & immortel, capable de ſoutenir l'Univers, & » que celui qui eſt l'Etre vraiment bon & vraiment puiſſant » n'y fait rien : c'eſt pourtant ſur cette cauſe, & ſur ce qu'elle eſt, que je voudrois qu'on me donnât des lumières. »

C'eſt ainſi que raiſonne Socrate dans le Phedon. Nous ne nous ſommes pas attachés à le traduire littéralement ; nous nous ſommes bornés à rendre ſes penſées.

On a pu remarquer qu'il diſtinguoit deux objets dans l'explication des cauſes; le premier regarde la cauſe qui meut, & qui meut vers certaine fin; le ſecond regarde les reſſorts ou leviers, qui, ſous l'action de la première cauſe, communiquent le mouvement, & le portent, avec quelque modification, juſqu'au but où il tend. L'exemple de ces deux objets ſe trouve dans l'homme; car c'eſt toujours l'homme qui eſt la meſure & le modèle des penſées humaines. L'ame meut primordialement par ſa volonté. Les eſprits animaux reçoivent l'impreſſion du mouvement, & le diſtribuent dans tous les membres du corps, ſelon la prémotion de l'ame; or l'ame, dans l'homme, eſt la ſeule cauſe efficiente du mouvement; les eſprits & les muſcles ne ſont que des cauſes inſtrumentales : donc, dans l'Univers, la ſeule vraie cauſe, ſelon Socrate, eſt l'action de Dieu. Les autres principes de mouvement ne ſont que des nerfs, des eſprits, des muſcles, en un mot des cauſes inſtrumentales, occaſionnelles, conditionnelles, comme on voudra les nommer : trois termes que nous pouvons définir en paſſant, pour rendre plus clair ce qui ſuit.

Ces trois termes ſignifient tous trois également que la première Cauſe eſt cauſe unique & eſſentielle de tous les mouvemens qui ſe font dans l'Univers.

Mais le mot *inſtrumental* annonce que le mouvement de la première cauſe eſt modifié par le premier ſujet qui le reçoit

pour le rendre à l'objet où il se termine; ainsi la plume de celui qui écrit, modifie par sa conformation le mouvement de la main, & fait un trait au lieu d'une tache informe sur le papier.

Le mot *occasionnel* signifie que la première cause agit toutes les fois qu'elle rencontre une certaine combinaison de causes subalternes; ainsi l'étincelle tombe sur la pierre, & ne produit aucune inflammation; elle tombe sur le salpêtre pétri avec le soufre & le charbon, & produit une déflagration subite.

Enfin le mot *conditionnel* semble signifier que la première cause agira ou n'agira pas, & de telle ou de telle manière, supposé seulement qu'il y ait telle condition donnée; c'est une loi que la première cause s'est faite, un engagement qu'elle a pris avec elle-même, de ne prêter son influence que dans tel ou tel cas.

Il est aisé de voir que ces trois mots signifient la même chose, sous des faces différentes, qu'il nous a plu de lui donner. Ces instrumens sont faits, ces occasions sont préparées, ces conditions sont posées, toujours par l'action, le choix & la volonté suprême de la première cause; c'est elle qui taille la matière, qui la place, qui la combine relativement aux fins qu'elle se propose.

Ainsi, selon l'idée de Socrate, l'Univers entier n'est qu'un amas de causes instrumentales, occasionnelles, conditionnelles, qui attendent l'impression de la première cause, comme le signe de tête du Jupiter d'Homère, pour se remuer de toutes manières, & se hâter vers leurs fins, déterminées à chacune par l'organisation des germes où elles sont renfermées; c'est ainsi que par un mouvement simple (la comparaison est d'Aristote), on peut lancer d'un même vase un cube, un globe, un cylindre, un cône, une pyramide. Chacun de ces corps, mû par la même cause, aura cependant un mouvement différent, déterminé par sa configuration propre. L'application de cette comparaison se fait aux êtres vivans, & même à ceux qui sont libres, parce que la liberté détermine

le mouvement général par une direction particulière, dont le principe lui a été donné par la première cause.

De même l'éther, selon Socrate, le feu, la substance des astres, celle de l'air, de l'eau, de la terre, de tous les principes organisés, chacun en particulier, plus ou moins, selon l'idée & la destination de Dieu, attendent essentiellement l'action de la Cause suprême, comme l'ordre du Général dans une armée, pour se ranger chacun à leur poste, & y prendre leur forme & leur accroissement, chacun pendant une durée dont les limites sont tracées dans le fonds même de leur organisation & de leur germe.

Socrate auroit donc voulu qu'Anaxagore ayant dit que Dieu ou l'Intelligence, Νȣ̃ς, étoit la cause universelle, eût montré, dans la notion de sa causalité développée, la raison de la nature, de l'existence & de la position de chacun des êtres, selon leurs genres & leur espèce.

Mais Socrate demandoit plus qu'Anaxagore, & tous les Philosophes ensemble, ne pouvoient lui donner; il le savoit bien. La philosophie peut bien montrer, dans les différens êtres de la Nature, des raisons de sagesse, des vûes, des destinations, marquées tantôt plus visiblement, tantôt moins, toujours assez pour caractériser l'intelligence de la cause & son choix; mais donner la raison métaphysique & démontrée des plans & des ouvrages de la divinité, c'est un problème qui passe de bien loin les forces de l'esprit humain. Encore une fois, Socrate le sentoit; il ne l'exigeoit pas pour l'obtenir; mais pour mettre les Philosophes, même les plus accrédités, dans la nécessité d'avouer leur impuissance, & pour les forcer, par ce moyen, de se rapprocher du sens commun, qui pose pour fondement du bien-être la croyance d'un Dieu qui a fait toutes choses, & la science des mœurs, qui nous fait trouver notre bonheur dans la perfection de notre nature.

C'est dans cette même vûe qu'il leur reproche d'avoir imaginé des éthers, des eaux, des airs, & d'autres chimères pour premiers principes de causalité dans le monde; il étoit trop sensé pour défendre aux Philosophes de rechercher les loix

loix que la divinité a établies dans les causes subalternes pour maintenir l'uniformité de l'Univers. Ces loix n'étant autre chose que le rapport constant de certaines conditions données, avec certains effets produits, leur étude a toujours appartenu de droit à l'homme, pour en faire la base des arts de service, dont le seul objet est de combiner les forces des diverses parties de la Nature, pour les rendre utiles au genre humain.

Ce n'étoit donc point l'étude des loix de la Nature qu'il blâmoit; mais il s'élevoit hautement contre l'oubli presque total de la première Cause dans les plus sages Philosophes, qui s'arrêtoient mal-à-propos aux causes instrumentales, comme s'ils eussent craint de cesser d'être philosophes dès qu'ils auroient recours à Dieu.

Il condamnoit, en second lieu, l'effort ridicule qu'ils faisoient, en conséquence de cette fausse idée, pour expliquer par les causes mécaniques, l'ordre des sphères & la production des phénomènes dans chacune d'elles; comme si l'éther, le feu, ou tel autre principe semblable, pouvoit mouvoir sans être mû, ou avoir en soi quelque causalité qu'il n'eut pas reçue.

Ainsi la philosophie de Socrate se réduisoit à nous apprendre, par le spectacle de la Nature, l'existence d'une Cause intelligente, qui a fait & qui fait toutes choses par le simple vœu de sa pensée.

Comment ce vœu est-il intimé aux causes mécaniques & subalternes? comment la matière est-elle appliquée par un ou par des esprits? c'est ce que les Philosophes ne comprendront jamais, & ce qu'ils ne feront jamais comprendre aux autres. Au lieu de s'égarer sans fin & sans fruit, dans des spéculations dont l'expérience des siècles précédens auroit dû les corriger, ils feroient mieux de mettre à profit, pour leur propre bonheur & pour celui des autres, les courts instans d'une vie dont ils devroient savoir le prix mieux que les autres hommes; c'est la pensée & l'avis de Socrate: *Socrates a rebus occultis, & ab ipsâ naturâ involutis in quibus omnes ante eum Philosophi occupati fuerant, avocavit Philosophiam, & ad vitam communem adduxit, ut de virtutibus & vitiis, omninoque de bonis & malis rebus quæreret.* *Tusc. I, c. 5.*

Son autorité, quelque grande qu'elle fût, n'eut point assez de force pour arrêter l'ardeur de Platon, le plus célèbre de ses disciples, qui ne put s'empêcher de remettre sur le tapis ces mêmes questions, tant de fois traitées avant lui, & toujours sans succès; mais il le fit avec une adresse nouvelle, qui le mettant hors de prise, rejeta tout le danger sur d'autres que lui. Il emprunta le nom & les idées de Timée de Locres, philosophe fameux dans l'école Italique, la plus savante de toutes celles qui existoient alors; il prit pour texte le livre de ce Philosophe qui a pour objet l'Ame du monde, ou le Principe actif, Περὶ ψυχῆς, il le revêtit d'un style & d'une forme dont il étoit sûr, & laissa le Pythagoricien seul garant du fond des choses, sur lesquelles il s'abstint de prononcer. Nous allons présenter les idées de Timée dans la seconde partie de ce Mémoire.

SECONDE PARTIE.

Livre de Timée de Locres, intitulé Περὶ ψυχῆς.

TIMÉE, surnommé *le Locrien* ou *de Locres,* pour le distinguer de plusieurs autres Timées, comme lui disciples de Pythagore, naquit en Italie, dans la ville de Locres, surnommée elle-même *Épizephyrienne,* aussi pour la distinguer des autres villes qui portoient le même nom qu'elle dans la Grèce. Ce surnom lui fut donné parce que la colonie Grecque qui la fonda s'étant fixée d'abord sur le promontoire *Zephyrium,* elle jugea à propos, quelque temps après, d'aller s'établir à quelques milles au-delà, en s'avançant vers le golfe de Tarente.

Timée, en naissant dans cette ville, fameuse alors par la sagesse de ses loix, & dans une famille distinguée par sa fortune & sa noblesse, eut toute sorte de facilités & d'avantages pour s'élever, comme il le fit, au faîte de toutes les connoissances philosophiques; embrassant, dit Socrate dans Platon, la sphère des Sciences, depuis la génération du monde jusqu'aux détails qui concernent la nature & les devoirs de l'homme.

Platon, qui pouvoit choisir d'autres auteurs pour servir de

texte aux développemens qu'il méditoit ſur la plus profonde queſtion de la Philoſophie, lui donna la préférence pour mettre ſous ſon nom le plus important & le plus beau de ſes dialogues.

Cette préférence a-t-elle fait plus de tort ou plus de bien à la réputation de Timée? On ne le ſait pas, répond Thomas Gale dans la préface de l'édition de Cambrige, parce que Platon, ajoute le même auteur, en voulant orner & embellir les idées de Timée, n'a fait que corrompre en pluſieurs endroits la naïve ſimplicité de ce Philoſophe. C'eſt Gale qui l'a dit.

Cette obſervation eſt une raiſon de plus pour lire Timée de Locres avant que d'aller à Platon. Proclus ſemble en avoir jugé de même, lorſque, voulant commenter le Timée de Platon, il a cru néceſſaire de préſenter auparavant le texte de Timée de Locres, ſur lequel Platon avoit travaillé; c'eſt même à cette précaution heureuſe que nous devons le morceau du philoſophe Pythagoricien. Elle ne fait que juſtifier la penſée que nous avons eue de lire Timée avant que de parler de Platon. En voici la traduction.

De l'Ame du Monde.

I. « Timée de Locres a dit, Qu'il y a deux cauſes de tous les êtres; l'intelligence, qui eſt cauſe de tout ce qui annonce « un deſſein, & la néceſſité, qui eſt cauſe de tout ce qui porte « le caractère de la contrainte produite par les qualités actives « des corps. De ces deux cauſes, l'une a la nature du bon; on « l'appelle *Dieu;* c'eſt le principe de tout bien: l'autre, qui ſuit « & accompagne la première, eſt renfermée dans ce qu'il appelle « *Néceſſité (d).* »

(d) On verra ci-après que ces deux Principes ne ſont pas deux Dieux; à peine cette Néceſſité eſt-elle un principe; ce n'eſt qu'une qualité réſidente dans la matière, une force aveugle. *Vid. Mosh. ad Cudv. p. 234.*

Platon, dans ſon *Politique,* dit que le monde tient de celui qui l'a fait tout ce qu'il a de bon, & tout ce qu'il a de mauvais de ſon vice originel. Παρὰ μὲν γάρ. . . . . p. 176.

Timée, traitant des causes, les présente d'abord par le côté, non de leur substance, mais de leurs causalités. L'une est l'Intelligence, qui agit par choix & de son propre mouvement; l'autre est la Nécessité, qui se prête, jusqu'à un certain point, à l'impression qu'elle reçoit de l'Intelligence, & qui concourt avec elle à la production des êtres. De ces deux causes, l'une est esprit & raison; l'autre est matière & mouvement brut. Pour achever de les connoître l'une & l'autre, lisons encore un article du texte.

II. « Tout ce qui est, est ou Idée, ou Matière, ou l'Etre
» sensible, qui est la production des deux premiers.

» Le premier de ces trois êtres est improduit, immuable,
» permanent, toujours le même, intelligible, & modèle de tous
» les êtres qui se produisent & qui sont sujets au changement.
» On le nomme idée, & on le conçoit comme tel *(e)*.

» La matière est comme la mère, la nourrice, le sujet rece-
» vant l'empreinte pour former la troisième nature; c'est elle
» qui reçoit en elle les traits de ressemblance & les conforma-
» tions, d'où résultent ces êtres qui sont produits.

» Timée dit encore que cette matière est éternelle, mais non
» pas immuable; que par elle-même elle est sans formes, sans
» configurations, mais capable de recevoir en elle toutes les
» configurations & toutes les formes; qu'elle est divisible quand
» elle est devenue corps; enfin qu'elle est par sa nature l'*être chan-*
» *geant*, & qu'on l'appelle communément *matière, lieu, capacité*.

» Il y a donc ces deux causes *(f)*, dont l'une (la Forme)
» peut être considérée comme mâle & père, & la Matière comme
» femelle & mère.

» Vient ensuite le troisième Etre, qui est l'ensemble des êtres
» produits, & le résultat de l'union des deux premiers.

» Ces trois êtres sont connus par trois facultés; l'Idée, par
» l'esprit, & la science; la Matière, par une perception mixte,

(e) Le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, *n.° 1823*, porte γιγνομένων, & non γινομένων.

(f) Ἐναντίαι ne se trouve point dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi.

ou bâtarde, parce qu'on ne peut la connoître directement, « mais ſeulement par analogie *(g)*: enſin les Etres engendrés & « produits ſe connoiſſent par les ſens & par l'opinion. »

Il y a peu de livres dans l'ancienne Philoſophie où Dieu, la matière & le monde, qui eſt le produit de ces deux cauſes, ſoient plus nettement articulés *(h)*. Si on réunit les traits contenus dans ces deux premiers articles, on définira Dieu une ſubſtance ou un être intelligent, éternel, inaltérable, immuable, eſſentiellement bon, qui a produit & compoſé dans l'Univers tout ce qui annonce choix & deſſein: c'eſt le père du monde.

On définira la matière une ſubſtance propre à devenir corps, ayant en ſoi un mouvement brut, aveugle, qui ne ſe prête que juſqu'à un certain point à l'action de la cauſe intelligente; ſubſtance d'ailleurs éternelle comme la Divinité, ayant ſon activité comme elle, mais qui ſe porte ſans choix & ſans deſſein à toutes ſortes de conformations informes & irrégulières: c'eſt la mère du monde.

Le troiſième être ou le Monde ſenſible eſt la matière formée par l'Intelligence, & le mouvement brut de cette même matière ordonné par les deſſeins de cette même Intelligence.

On connoît le monde par les ſens, Dieu par la ſcience ou par raiſon démonſtrative, & la matière par analogie.

Les modernes n'ont point donné de meilleure définition de la matière que les anciens, parce qu'ils ne la concevoient pas mieux qu'eux; c'eſt un être indéterminé, indéfini, qui ne ſe connoît que par les qualités qu'il reçoit en lui, & dont aucune

(g) L'analogie eſt la comparaiſon de deux rapports ou raiſons; ainſi on connoît la matière par analogie quand on dit, la matière eſt quelque choſe qui eſt aux formes primitives comme le marbre eſt à la ſtatue, comme l'huile eſt aux parfums, comme le ſon eſt au chant.

(h) La plus importante queſtion de la philoſophie, eſt la duplicité de Principe, ſur laquelle poſe tout l'édifice des mœurs & de la religion. Il n'eſt pas poſſible de la prononcer plus nettement que ne l'a fait Timée. Pluſieurs de ceux qui ſont venus après lui, ſemblent avoir regardé les deux Principes comme deux attributs, plutôt que comme deux ſubſtances; je n'aſſurerois point que Timée n'ait pas eu au fond la même penſée.

ne paroît lui être essentielle : c'est un être qui n'a point d'état, qui fuit toujours, qui n'est jamais le même deux instans de suite. *Omnis res* (genita) *sui prodiga effluendo, alieni avida hauriendo.* C'est pour cela qu'on l'a nommé non être, μὴ ὄν, par opposition à l'être intelligent, qui est toujours le même, ὄν; on l'a nommé l'*autre, τάτερον*, par opposition à l'être qui est toujours le *même, ταὐτόν*. Enfin il n'est pas corps, il n'a point de forme, il n'a que la capacité pour devenir l'un & avoir l'autre; c'est pour cela, dit Timée, que quelques Philosophes l'ont appelé *lieu, capacité, sujet, ὑποκείμενον*.

Macrob.

III. « Avant donc que de concevoir le monde formé *(i)*, » on peut concevoir, par raison, l'idée, la matière, & Dieu, » agissant pour produire le mieux.

» Mais comme ce qu'on peut concevoir le premier est supérieur » à ce qui ne peut se concevoir qu'après lui, & que l'ordre vaut » mieux que le désordre; Dieu étant bon, & voyant que la » matière recevoit les formes, & qu'elle se livroit à toutes sortes » de variations & de bizarreries, il jugea à propos de la soumettre » à l'ordre, & de substituer la régularité des formes à leur irré- » gularité; afin que les différences fussent uniformes dans les » différentes espèces, & que les mutations ne fussent plus livrées au caprice du hasard. »

Voici, ce semble, le raisonnement de Timée: Ce qu'on peut concevoir indépendamment d'un autre qui ne peut se concevoir indépendamment de lui, est supérieur à cet autre: or on peut concevoir Dieu indépendamment de la matière ordonnée, & on ne peut concevoir la matière ordonnée indépendamment de Dieu; donc Dieu est supérieur à la matière ordonnée. S'il est supérieur à la matière ordonnée, il faut qu'il l'ait été à la matière désordonnée; donc on peut concevoir Dieu, avant la formation du monde, ayant un pouvoir & un droit de supériorité sur la matière: or il a exercé ce pouvoir & ce droit

(i) Οὐρανὸς, chez les premiers Philosophes, avoit la même signification que le mot Κόσμος, monde.

en ſoumettant la matière à ſes idées, c'eſt-à-dire en mettant l'ordre où étoit le déſordre.

Ariſtote a obſervé que ſi la matière ſe mouvoit par elle-même, & ſelon ſa nature, avant que d'être ordonnée, ſes mouvemens, quoique ſuppoſés irréguliers, n'étoient point déſordre; le déſordre n'étant, à proprement parler, qu'un état contraire à la nature de la choſe où eſt le déſordre: ainſi l'ordonnance de la matière eût été, ſelon Ariſtote, un déſordre mis dans la matière. Il en conclut l'éternité du monde.

Bayle tourne cette même difficulté contre ceux qui admettent l'éternité de la matière, & fait voir que Dieu, en ſuppoſant qu'il eût pu agir ſur elle, n'auroit exercé ſur elle qu'un pouvoir d'uſurpation. *Voy. ſes Remarq. ſur Epicure.*

Il ne ſera pas inutile de faire obſerver que Timée nomme, dans cet article, l'idée, la matière & Dieu; ce qui ſembleroit former trois principes, quoique dans les articles précédens il n'en ait nommé que deux. Peut-être même qu'on pourroit y en ajouter un quatrième, en diviſant la matière en deux principes; dont l'un eſt la capacité de recevoir les formes qui conſtituent le corps (c'eſt la matière proprement dite); l'autre, l'activité brute, ou le mouvement convulſif & déſordonné qui tient à cette capacité: ainſi il y auroit Dieu & ſon idée, la matière & ſon activité; en deux mots, Dieu intelligent & la Matière mouvante. Nous jetons ici ces idées, comme un germe dont on verra le développement dans la troiſième partie de ce Mémoire.

IV. « Dieu employa, dans la formation de ce monde, tout ce qu'il y avoit de matière exiſtante, parce qu'il voulut que « la circonférence du monde ſervit de bornes à la nature de l'être; « & que tous les êtres étant contenus dans le monde, le monde « fut un, enfant unique, complet de tout point, animé & « intelligent (parce que ce qui eſt animé & intelligent eſt plus « parfait que ce qui ne l'eſt point), parfaitement ſphérique (parce « que la ſphère eſt la plus parfaite de toutes les figures) *(k)*. »

(k) C'eſt même pour cela, dit Platon, que la raiſon de l'homme eſt placée dans la tête, parce que la tête eſt ronde. *Plut. Plat. 1, 6.*

Tout ce que dit Timée dans cet article peut lui être contesté. Comment sait-il que tout ce qu'il y a d'être est contenu dans ce monde? Parce que ce monde est appelé πᾶν? mais pour savoir si ce nom convient au monde, il faudroit savoir si le monde & l'Univers sont une même chose.

Il ajoute que le monde est animé & intelligent, parce qu'il se meut, & qu'il se meut vers des fins par des moyens réguliers. Le monde a-t-il besoin pour cela d'être un animal, & d'avoir une ame informante comme l'homme? Ne seroit-ce pas assez qu'il eut une ame assistante, comme un vaisseau qui est poussé par les vents & conduit par un pilote?

Enfin il donne la préférence à la figure sphérique; d'autres ont trouvé le cube plus beau, d'autres la pyramide, &c.

V. « Dieu voulant donc faire une production parfaite,
» fit ce dieu engendré (le monde), lequel ne pourra jamais être
» détruit, que par la puissance du Dieu qui l'a formé, si jamais
» cette volonté pouvoit naître en lui. Mais il n'est pas d'un être
» bon de se porter à la destruction d'un ouvrage bon, qu'il a fait
» lui-même. Le monde subsistera donc toujours, & toujours tel
» qu'il est, incorruptible, indestructible, heureux.

» Il est le plus excellent de tous les êtres engendrés; parce
» qu'il a été formé par la plus excellente de toutes les causes,
» & que cette cause, en le formant, ne jetoit point les yeux
» sur un modèle défectueux *, mais sur l'idée même, & l'essence
» intelligible: sur laquelle l'ouvrage ayant été perfectionné, il est
» devenu parfaitement beau, & tel qu'il n'aura jamais besoin
» d'être retouché.

* Fait à la main.

» Il est parfait & complet, dans les choses sensibles &
» matérielles; parce que le modèle intelligible *(l)*, dont il est
» l'expression fidèle, porte en lui tous les animaux concevables,
» sans aucune exception : comme le modèle est l'assemblage idéal
» de toutes les essences possibles, le monde formé est l'assemblage
» actuel de toutes les espèces possibles.

» Le monde étant solide, tactile & visible, il a dû comprendre

(l) Le manuscrit cité porte *τῷ νοητῷ* pour *τῆνο αὐτῷ.*

la

la terre & le feu, & l'air & l'eau, qui ſont entre les deux «
autres. «

Il eſt compoſé de toutes les ſortes de corps; parce que «
tout ce qu'il y a de corps eſt en lui; & que nulle partie n'en «
eſt reſtée hors de lui; tellement que le corps de l'Univers ſe «
ſuffiſant parfaitement à lui-même, n'a à craindre aucune cauſe «
de deſtruction ni hors de lui, parce qu'il n'y a rien hors «
de lui; ni au dedans de lui, parce que les êtres *(il entend ici* «
les quatre élémens) étant combinés par une juſte proportion, «
leurs qualités actives ſont toujours en équilibre. Ils ne ſont «
jamais ni vainqueurs, ni vaincus, par l'accroiſſement ou par «
la deſtruction de leurs parties; ils perſévèrent conſtamment «
dans leur concorde, qui eſt indiſſoluble, par la juſteſſe des «
proportions. «

Car quand il y a trois termes placés à des intervalles pro- «
portionnels, le moyen eſt au premier, comme le troiſième «
eſt au moyen, & réciproquement & alternativement, ſelon «
leur ordre & leur place. Il eſt impoſſible de les mettre en «
rapport en aucun ſens, ſans qu'on y trouve un équilibre «
de puiſſance. «

Cette harmonie ſe ſoutient par la figure du monde, & par «
ſon mouvement. «

Par ſa figure, qui eſt ſphérique; par conſéquent par-tout « *Voy. Tim. de Plat. 33, B. C.*
égale à elle-même en tout ſens, & renfermant en elle toutes «
les autres figures du même genre. «

Par ſon mouvement, qui eſt ſur lui-même & ſans fin; «
car il n'y a que la ſphère qui puiſſe, ſoit en mouvement, ſoit «
en repos, occuper toujours le même lieu, & le remplir; parce «
que tous les points de ſa circonférence ſont à la même diſtance «
du centre. «

Comme il eſt parfaitement uni dans ſa ſurface extérieure, «
il n'a pas beſoin de ces organes mortels qui ont été attachés «
aux autres animaux pour ſe mouvoir & chercher de quoi «
ſatisfaire à leurs beſoins. »

Timée fait du monde un Dieu, parce qu'il eſt l'ouvrage, l'enfant de Dieu; d'où il ſuit qu'il admet un Dieu ſupérieur

& un Dieu inférieur, & tellement inférieur, qu'il pourroit être détruit par celui qui l'a fait, si celui-ci pouvoit le vouloir.

Le monde est parfait, parce qu'il a été fait d'après une idée parfaite, qui est celle de Dieu même. Nous parlerons de cette idée dans la troisième partie de ce Mémoire. Il suffit de dire ici qu'il semble que Timée ait entrevu l'optimisme. Les modernes qui l'ont proposé n'ont point employé d'autres preuves que les siennes, qui ne sont autres que la perfection de l'idée qui a servi de modèle *(m)*.

Le monde est solide, tactile & visible. Tactile & solide par la terre, visible par le feu: deux extrêmes qui, comme on le verra plus bas, avoient besoin de deux milieux, l'air & l'eau, pour s'unir & faire de la Nature un seul tout bien lié.

Enfin Timée ne voyant aucune cause de destruction, ni hors du monde, parce qu'il n'y a rien; ni au dedans, parce que tout y est partie du monde, & que d'ailleurs le Dieu qui l'a fait est bon; il en conclut que le monde durera toujours.

Il y a des proportions qui assurent & qui fixent l'état du monde jusqu'à un certain point. C'est Dieu ou l'Intelligence qui les y a mises; d'où il suit que cet accord des parties n'est point naturel à la matière. On verra dans la troisième partie qu'il lui est positivement contraire, par la raison que la matière n'est en soi qu'un principe substantiel de division & de révolte; par conséquent s'il a fallu l'action de Dieu pour établir ces proportions, il la faut pour les conserver.

Le monde parfaitement sphérique se meut sur lui-même avec une vîtesse inconcevable, comme un globe sur un tour, dit Aristote. On demandera à Timée quelle est la cause de ce mouvement; il répondra que c'est l'ame du monde. On lui demandera ce que c'est que cette ame; il faut l'entendre.

VI. « Quant à l'Ame du monde (Dieu) l'ayant attachée
» d'abord au centre, la conduisit jusqu'au dehors, & la répandit
» tellement autour du globe, qu'il en fut enveloppé en entier.

(m) Θέμις δὲ οὔτ' ἦν, οὔτ' ἐστὶ τῷ ἀρίστῳ δρᾷν ἄλλο πλὴν τὸ κάλλιστον. Tim. Plat. 30, A.

Elle fut composée en mêlant la Forme indivisible avec la « Nature divisible; de manière que des deux êtres il n'en résulta « qu'un, qui rassembla en lui les deux puissances, principes des « deux mouvemens, dont l'un est toujours le même, l'autre « toujours différent. »

L'Ame du monde est, selon Timée, une substance active, telle à peu près qu'on imagine l'éther ou la matière subtile. Répandue dans l'intérieur de la sphère du monde, elle s'étend encore au-dessus de sa convexité, qu'elle enveloppe comme une couche, ou une couronne de lumière, *stephanen, coronam lucis,* disoit Parmenide; de manière que le monde entier nage dans la substance qui l'anime & le pénètre.

L'essence de cette ame est l'activité. Mais comme le mouvement en ligne droite est inconcevable, si on le suppose continu & sans fin, parce qu'il supposeroit un lieu infini, qu'on ne peut imaginer, les Anciens ont fait usage du mouvement circulaire, qui peut être conçu infiniment rapide, & même éternel, si on le veut, sans faire beaucoup de violence à l'imagination. Ainsi l'ame se meut sur elle-même, embrassant en soi le monde sensible qui est son corps, & l'obligeant de se conformer à ses mouvemens.

Cette ame n'est pas conçue comme un être simple; c'est un composé des deux principes actifs dont il a été parlé au commencement, je veux dire de l'Intelligence, qui a une tendance vers la régularité, & de la Matière, qui a un mouvement actuel irrégulier, toutes deux par la détermination essentielle & éternelle de leur nature.

L'activité inhérente à l'Intelligence est ce que Timée appelle le *même* ou *la forme individue,* parce qu'elle tend à l'ordre & à l'union, & que l'unité est le principe de l'ordre; celle qui est inhérente à la matière est *l'autre* ou *la forme* dividuelle, dividue, dividente, comme on voudra l'appeler; car ces idées n'ont point de termes en notre langue. C'étoit le goût de l'opposition qui avoit produit ces idées & ces termes dans la philosophie de l'École Italique. On y a dit que

l'Intelligence ſuprême étoit toujours la même, toujours une, toujours invariable, amie de l'ordre & de l'union : or, ſelon la maxime reçue alors qu'*il n'étoit rien qui n'eût ſon contraire*, il falloit qu'il y eût en oppoſition avec l'Intelligence une activité brute, toujours autre, toujours variable, ennemie de l'ordre, de l'unité, & ſe portant ſans ceſſe à la décompoſition. En partant de-là il falloit qu'une de ces facultés fût ſubjuguée par l'autre, que le *Même* ſe joignît avec l'*Autre* ſon contraire, & que de leur mélange il réſultât un compoſé qui réunît les deux activités, & les fît aller à un but commun : c'eſt ce principe compoſé qu'on a appelé *Ame du monde*.

Enfin l'Univers n'eſt qu'un globe de matière mû & ordonné par un principe, dont cette matière avoit une partie par elle-même, & dont l'autre partie lui a été donnée par l'impreſſion victorieuſe de l'Intelligence. Sa circonférence eſt éther, feu céleſte, lumière, divinité pure; ſon centre, qui eſt celui de la Terre, eſt matière lourde, déſordre, ténèbres, brutalité. Par cette raiſon l'activité de ces deux principes s'étend dans des ſens contraires; celle de l'Intelligence en deſcendant vers le centre, celle de la matière en montant vers la circonférence, portant l'une & l'autre d'autant moins de leur ſubſtance & de leurs forces dans les régions où elles pénètrent, qu'elles ſont plus éloignées des points d'où elles partent. Ce qui ſe montre évidemment, dit Plutarque, dans le mouvement de la ſphère des étoiles fixes, parce que l'*idem* y prévaut. Le contraire paroît dans celles qui enveloppent la Terre, apparemment par la raiſon contraire *(n)*.

VII. « Le tempérament ou mélange de ces deux principes ne ſe fit pas ſans beaucoup d'art & d'efforts. Les rapports des parties mêlées ſuivent la proportion harmonique des nombres; rapports que Dieu a voulu graduer ainſi, afin qu'on pût les connoître par la ſcience, & qu'on n'ignorât pas de quoi & comment l'Ame avoit été compoſée.

» Ce ne fut point après avoir conſtitué le monde corporel que

(n) Ἐπικρατεῖ γὰρ ἐν ἐκείνοις τὸ ταὐτὸν, ἐν δὲ τοῖς περὶ γῆν τοὐναντίον. De An. procre. è Tim. p. 1024, E; & p. 1025, D.

Dieu fit la diſtribution de l'ame (car la partie la plus noble «
doit avoir la prérogative de la puiſſance & de l'ancienneté). « *V. Plat. Tim. 34. B.*
Il commença donc par diſtribuer l'ame: de laquelle il prit une «
première portion repréſentée par le nombre 384. Ce premier «
nombre donné, il eſt aiſé d'en concevoir le double, le «
triple, &c. Tous ces nombres mis en proportion harmonique, «
procédant par ton & par demi-ton juſqu'au trente-ſixième «
terme, doivent donner en ſomme 114695; ainſi toutes «
les diviſions de l'Ame ſont 114695: c'eſt ainſi que Dieu «
a diſtribué l'ame de l'Univers *(o)*. »

Timée conçoit donc que l'Ame fut diſpoſée d'abord comme une ſphère, dont le centre fut attaché au centre même du

(o) Voici les trente-ſix nombres, avec leur progreſſion harmonique, & la ſomme de tous ces nombres:

384 — 1.
432.
486.
512.
576.
648.
729.
768 — 2.
864.
972.
1024.
1152 — 3.
1296.
1458.
1536 — 4.
1728.
1944.
2048.
2187.
2304 — 6.
2592.
2916.
3072 — 8.
3456 — 9.
3888.
4374.
4608.
5184.
5832.
6144.
6561.
6912.
7776.
8748.
9216.
10368 — 27.

114695.

Tous les nombres de la ſeconde colonne ſont les multiplicateurs de 384, & les nombres qui leur correſpondent en ſont les produits; ce ſont ces nombres qui expriment les octaves: les nombres intermédiaires ſont ceux qui expriment les tons, qui ſont dans le rapport de 9 à 8, ou les demi-tons, qui ſont dans le rapport de 256 à 243. *Voyez les Commentaires de Proclus.*

monde, ou plutôt de l'eſpace où la matière devoit recevoir les formes, & devenir monde par ſon union avec l'ame; mais elle ne fut point diſtribuée également par-tout. Comme elle étoit compoſée de deux principes d'activité, l'un tenant à la matière, l'autre tenant à la Divinité; les doſes de ces deux principes furent diſtribuées ſelon les proportions harmoniques: de manière qu'en partant du centre, il y avoit de proche en proche d'autant moins de l'activité matérielle, & d'autant plus de l'activité divine, que la ſubſtance de l'ame ſe portoit plus vers la circonférence du monde.

On ſait que la proportion harmonique eſt entre trois nombres dont le premier eſt au troiſième comme la différence du premier au ſecond eſt à la différence du ſecond au troiſième: ainſi 3, 4, 6 ſont en proportion harmonique, parce que 3 eſt à 6; comme 1, différence de 4 à 3 eſt à 2 différence de 6 à 4, tellement que la ſubſtance des différentes parties de l'Ame du monde ſe gradue en partant du centre du monde dans les deux ſens contraires, en ſuivant la proportion harmonique, depuis 384 juſqu'à un trente-ſixième terme, qui ſera à 384 comme 27 eſt à 1.

Ainſi en ſuppoſant un premier nombre qui repréſente la ſubſtance de l'ame du monde au centre de la matière, il y en aura un ſecond qui ſera harmonique, & qui repréſentera une addition proportionnelle de divinité faite à la portion centrale de l'ame; un troiſième nombre repréſentera une troiſième addition, ainſi de ſuite en ſuivant la progreſſion depuis 1 juſqu'à 27.

Suppoſons donc, avec Timée, que le premier nombre ſoit 384 (Plutarque nous apprend que ce nombre fut choiſi pour premier terme, au lieu de l'unité, afin d'éviter les fractions). Qu'on y ajoute $\frac{1}{8}$ en ſus, on a 432; c'eſt la diſtance d'un ton muſical: qu'on ajoute $\frac{1}{8}$ du nombre 432, on a 486; c'eſt la diſtance d'un ſecond ton. S'il s'agit de paſſer de l'*ut* au *ſi*, qui eſt ſemi-ton, on prendra un nombre qui ſera à 486 comme 243 eſt à 256, ce nombre eſt 512, & le reſte en ſuivant. Quand on ſera arrivé au double de

De Proc. an. 1019. C.

384, qui eſt 768, on aura l'octave qui eſt dans la proportion de 2 à 1. On peut voir le livre III du Commentaire de Proclus ſur le Timée, où ce calcul harmonique eſt conduit juſqu'au trente-ſixième terme, qui eſt avec le premier dans la proportion de 27 à 1; de ſorte que ſi le nombre 384 ou 1 repréſente la Terre, le nombre 768 ou 2 repréſentera la ſphère de la Lune, 1152 ou 3 celle du Soleil, 1536 ou 4 celle de Mercure, 2304 ou 6 celle de Vénus, 3072 ou 8 celle de Mars, 3456 ou 9 celle de Jupiter: enfin 10368 ou 27 celle de Saturne. Si on y comprend les étoiles fixes, il faudra commencer à la première ſphère, & regarder le monde ſublunaire, non comme un intervalle de la Terre à la Lune, mais comme le premier terme repréſenté par 384, où commence la progreſſion.

Perſonne n'ignore que c'eſt à Pythagore qu'on eſt redevable de la connoiſſance de ces proportions harmoniques. Il entendit des marteaux de forgerons qui rendoient des ſons variés, ſelon les intervalles qui plaiſent à l'oreille. Après avoir bien examiné quelles pouvoient être les cauſes de ces conſonnances, il trouva que ce n'étoit ni la longueur du manche, ni l'effort du forgeron, mais le poids des marteaux qui déterminoit ces ſons, & par conſéquent les conſonnances. Il les fit peſer, & il reconnut que ceux dont les ſons étoient dans l'intervalle du ton, étoient dans la proportion de 8 à 9, comme 384 eſt à 432; que pour le ſemi-ton il falloit la proportion de 243 à 256; que pour l'octave il falloit la proportion double; pour la quarte celle de 4 à 3; pour la quinte celle de 3 à 2, c'eſt-à-dire que pour faire l'octave un des marteaux devoit peſer le double de l'autre, le tiers en ſus pour la quarte, la moitié en ſus pour la quinte, un huitième en ſus pour le ton, & que pour le ſemi-ton ſi le premier marteau peſoit 243, le ſecond devoit peſer 256.

Voy. Macr. Somn. Scip. l. 1; & Plut. de an. Proc. è Tim.

Les Pythagoriciens furent ſi émerveillés de cette découverte, qu'ils voulurent l'appliquer à tout, & en particulier au ſyſtème du monde, dont les parties ſont ſi évidemment d'accord entre elles. Ils imaginèrent que le nombre 27 devoit

être le terme où la progression harmonique de l'ame du monde s'étoit arrêtée pour plusieurs raisons mystérieuses.

Plut. de Proc. an. è Tim. pag. 1018. D.

1.° Parce que ce nombre comprend le nombre des jours dans lesquels la Lune fait sa révolution.

2.° Parce qu'il est la somme des premiers nombres linéaires, plans & solides; car 1 est le point; 2 & 3 sont les premiers nombres linéaires, l'un pair, l'autre impair: 4 & 9 sont les deux premiers plans, tous deux quarrés, l'un pair, l'autre impair; enfin 8 & 27 sont les deux premiers solides, & ce dernier est la somme de tous les autres.

Id. p. 1018. E.

3.° Parce que ces nombres comprennent les rapports harmoniques; car 1 à 2 est le rapport de l'octave, 3 à 2 est celui de la quinte, 4 à 3 est celui de la quarte, &c.

Enfin qu'on applique ces nombres mystérieux au système général du monde, on aura sept sphères: 1 sera la Terre point d'appui, 2 sera la sphère de la Lune, 3 celle de Vénus, 4 celle de Mercure, 5 celle du Soleil, 6 celle de Mars, 8 celle de Jupiter, 27 celle de Saturne, au-delà de laquelle est la Divinité pure, qui est l'élément des étoiles fixes, & qui tourne sur elle-même d'Orient en Occident. Les Divinités subalternes qui gouvernent & qui animent les sphères intérieures, se conforment, autant qu'elles le peuvent, à cette marche cadencée; c'est ce que signifie la Lyre que les auteurs de la haute antiquité ne manquoient jamais de mettre dans les mains des Dieux lorsqu'ils en figuroient les images: c'étoit l'emblême de l'harmonie de l'Univers.

Plut. de an. proc. 1030. B.

Pour soutenir constamment ce même ton d'allégorie, il falloit qu'il y eût des sons graves & des sons aigus dans cette musique universelle. C'est le mouvement de l'air qui produit les sons; les sons aigus sont l'effet d'un mouvement plus vif & plus rapide; les sons graves d'un mouvement plus lent: en conséquence, voici le raisonnement de nos Philosophes. « L'ame est la cause du mouvement; donc où il y » a le plus d'ame, il y a aussi le plus de mouvement, & ré» ciproquement où il y a le plus de mouvement, il y a le plus » d'ame. Or la Terre est sans mouvement, & le Ciel a un

mouvement

mouvement d'une vîtesse presque infinie : donc la couche qui « environne la Terre est ce qui a le moins d'ame, & le Ciel « pur est ce qui en a le plus. »

Que le mouvement de la sphère qui enveloppe la Terre soit 384, le mouvement de celle de Saturne qui enveloppe toutes les autres sera, en suivant la progression harmonique jusqu'au trente-sixième terme, 10368; par conséquent le mouvement de la sphère d'en haut sera au mouvement de la sphère d'en bas, comme 10368 à 384, & les sons qu'elles produiront seront dans la même proportion.

Ainsi, en comptant les sphères de la Terre à la Lune, de la Lune à Vénus, de Vénus à Mercure, de Mercure au Soleil, du Soleil à Mars, de Mars à Jupiter, de Jupiter à Saturne, on a huit termes qui font huit Muses : auxquelles si on ajoute le Ciel éthérée ou Uranie, neuvième Muse qui préside aux autres, on a huit intervalles qui rendent neuf sons à l'unisson, & vingt-huit tant tons que semi-tons dans les intervalles des octaves, qui tous ensemble produisent la musique céleste.

Les hommes n'ont pas le bonheur de l'entendre, cette musique divine, parce que comme il y a des sons si petits que notre oreille ne peut les recueillir, il y en a aussi de si grands, qu'elle ne peut les embrasser, ni les contenir : il faut que l'ame soit dégagée des organes mortels, pour jouir de ce concert des Dieux. Scipion l'entendoit, lorsqu'il s'écria dans une extase philosophique : *Quis est qui complet aures meas tantus & tam dulcis sonus!* Son guide lui répondit : *Hic est qui intervallis junctus imparibus, sed tamen pro ratâ portione distinctis impulsu & motu ipsorum orbium conficitur, qui acuta cum gravibus temperans, varios æquabiliter sonos efficit; nec enim silentio tanti motus incitari possunt, & natura fert ut extrema ex alterâ parte graviter, ex alterâ autem acutè sonent. Quam ob causam summus ille stellifer cursus, cujus conversio est concitatior, acuto & exercitato movetur sono, gravissimo autem hic Lunaris atque infimus. Nam terra, nona, immobilis manens imâ sede semper hæret, complexa medium mundi locum.*

On s'est moqué avant nous de ces idées romanesques. Aristote les traite de jolis badinages; mais quand on ne recherche, comme nous ici, que l'érudition & les faits, la fable la plus futile peut être l'objet d'une dissertation sérieuse. Cicéron, qui a remis en œuvre ces mêmes idées, y a trouvé je ne sais quoi de mystérieux & d'antique qui lui a plû & qui nous plaît encore à nous-mêmes, quand nous lisons ce qu'il en a écrit. C'est pour avoir voulu exposer les causes premières, ou les raisons *à priori* de la formation du monde, que les Anciens sont tombés dans ces égaremens. Instruits par leur expérience, nous avons renoncé à la solution de ce problème. Loin de les tourner en ridicule, nous devons leur tenir compte de leurs erreurss, qui peut-être nous ont servi de préservatifs, & ont marqué cet écueil.

De Cœlo, l. II, c. 9.

VIII. « Ce Dieu éternel, ce Dieu père & ordonnateur » de toutes choses, ne peut être connu que par l'esprit seul. » Pour ce qui est du Dieu engendré, nous le voyons de nos » yeux; c'est ce Monde visible & toutes ses parties.

» Celles qu'on voit dans le ciel, placées dans l'éther, sont » de deux sortes; les unes ont la nature de l'être toujours le » même, & les autres celle de l'être toujours changeant.

» Les premières, placées à la circonférence, emportent toutes » les parties qui sont au dedans, de l'orient en occident, par un » mouvement général.

» Les autres, qui sont en deçà de la circonférence, ont le » mouvement de l'être toujours changeant, d'occident en orient, » & ce mouvement leur est particulier & propre; car celui de » l'être toujours le même ne leur est qu'accidentel, & ils ne s'y soumettent que parce qu'il est le plus fort. »

Timée explique les différens mouvemens des Astres par les différentes forces de leurs ames, composées des deux principes en doses plus ou moins fortes, selon leur distance du centre & de la circonférence, où les deux contraires, l'activité matérielle & l'activité divine, sont purs, parce qu'ils sont aux deux extrémités du monde; c'est pour cela que les

étoiles fixes qui ont la nature de l'être toujours le même, n'ont, ſelon Timée, qu'un mouvement ſimple, droit & régulier, qui eſt le mouvement diurne d'orient en occident. Les Aſtres qui ont la nature mixte & compoſée en partie de l'être changeant, ſont les planètes, dont les ſphères contenues dans celle des étoiles ſixes, & emportées par la force victorieuſe de cette ſphère, ſont obligées de ſe prêter auſſi au mouvement diurne. Mais comme l'être changeant dont elles ſont compoſées auſſi en partie, a ſon reſſort abſolument contraire au mouvement de l'être toujours le même, elles ont, par cette force de contrariété, un ſecond mouvement qui les fait rebrouſſer d'occident en orient, en plus ou moins de temps, en raiſon de leur diſtance du premier ciel *(p)*. Ainſi Saturne fait ſa révolution d'occident en orient en trente ans, & la Lune en vingt-ſept jours, parce que l'un eſt de toutes les planètes le plus proche des étoiles fixes & le plus éloigné de la Terre, & l'autre la plus proche de la Terre & la plus éloignée des étoiles.

IX. « Le mouvement de l'être changeant eſt partagé, ſelon les proportions harmoniques, en ſept cercles, ou ſphères. «

La Lune étant la plus voiſine de la Terre, achève ſon cours « périodique en un mois. «

Le Soleil, qui la ſuit immédiatement, achève le ſien en « un an. «

Il y a deux aſtres qui accompagnent toujours le Soleil*; on « les nomme Mercure & Junon: quelquefois on appelle celle ci « Vénus & Lucifer. Le pâtre ignorant, le vulgaire ſimple, « n'eſt pas capable d'entrer dans le ſanctuaire de l'Aſtronomie, ni « de connoître les levers occidentaux & orientaux des Aſtres. « Le même aſtre eſt quelquefois étoile du ſoir, lorſqu'il ſuit le « Soleil à la diſtance néceſſaire pour n'être pas abſorbé dans » ſes rayons, & quelquefois étoile du matin, lorſqu'il le pré- « cède, & qu'il brille dans l'aurore. «

* Parce qu'ils ne s'en éloignent pas beaucoup.

(p) Ἀνάγκη δὲ ἢ ἐν μέσῳ, ἢ ἐν κύκλῳ εἶναι (τὸ κινοῦν): αὗται γὰρ αἱ ἀρχαί· ἀλλὰ τάχιστα κινεῖται τὰ ἐγγύτατα τοῦ κινοῦντος· τοιαύτη δὲ ἡ τοῦ ὅλου κίνησις· ἐκεῖ ἄρα τὸ κινοῦν. Lib. VIII, Phyſ. t. LXXXIV.

» Ainsi l'astre de Vénus devient *Lucifer* plusieurs fois pendant l'année, parce qu'il accompagne le Soleil dans sa course. Il n'est pas le seul. Cela convient aussi à d'autres Astres, tant fixes qu'errans. Tout astre d'une certaine grandeur qui précède le Soleil sur l'horizon, *est Lucifer,* parce qu'il annonce le jour.

» Les trois autres, qui sont Mars, Jupiter & Saturne, ont des vîtesses différentes, & des années ou révolutions inégales. Ils achèvent leur période faisant des rencontres, des apparitions, des disparitions, des éclipses ; ils ont aussi des levers & des couchers, & des apparitions orientales & occidentales, selon leur position respective avec le Soleil. Celui-ci donne le jour par sa course d'orient en occident, & la nuit par son retour d'occident en orient, où il revient par une autre route, emporté par le mouvement de l'être toujours le même ; mais l'année, il nous la donne par son mouvement propre & particulier.

» Par ces deux mouvemens il décrit une ligne spirale, en s'avançant de jour en jour vers un point collatéral, & il est emporté par les sphères des étoiles fixes, pour former la période qui comprend un jour & une nuit. »

Il paroît évident, par ce double mouvement, que l'ame du Soleil, selon Timée, étoit composée en partie de l'être changeant aussi-bien que les autres astres : par l'être changeant il se portoit d'un tropique à l'autre, & par l'être toujours le même, il suivoit l'impression de la sphère supérieure d'orient en occident.

X. « On appelle temps, la durée de ces mêmes périodes, ou révolutions, que Dieu *(q)* a ordonnées en ordonnant l'Univers. Car les astres n'étoient point avant la naissance du monde, ni par conséquent l'année, ni le retour périodique des saisons, qui mesurent la durée de ce temps engendré *(r)*. Le Temps est l'image de la durée improduite, que nous appelons *éternité* ; car de même que ce monde visible a été

(q) Le manuscrit cité porte χρόνον δὲ κατὰ, au lieu de χρόνῳ δὲ τὰ.

(r) Le manuscrit cité porte χρόνος, & non κόσμος.

formé à l'imitation du monde éternel & intelligible, de même « auſſi la durée temporelle a été produite ſur le modèle de « l'éternité. »

XI. « La Terre, établie dans le centre, comme le marche-pied des Dieux, ſépare le jour d'avec la nuit, opérant les « levers & les couchers des aſtres par la ſection de ſes horizons, « leſquels terminent la partie du ciel que nous voyons, par la « circonférence de la Terre. »

XII. « La Terre eſt le plus ancien des corps formés dans l'enceinte du ciel. L'eau ne ſeroit pas née ſans la terre, « ni l'air ſans l'eau: & le feu ſans l'humide & la matière qu'il « allume, ne pourroit ſubſiſter: de ſorte que la terre, fondée par « ſon propre équilibre, eſt la baſe & l'appui de tout le reſte. «

Ainſi les principes de tout ce qui a été formé ſont la « matière, comme ſujet; l'idée, comme forme. Les corps qui « réſultent de ces deux principes ſont la terre, l'eau, l'air & « le feu, dont je vais expliquer la génération. »

XIII. « Tout corps eſt compoſé de ſurfaces, toute ſurface eſt compoſée de triangles. Ces triangles ſont ou rectangles « iſocèles, c'eſt-à-dire moitié du quarré, comme *A, B, C,* ou «

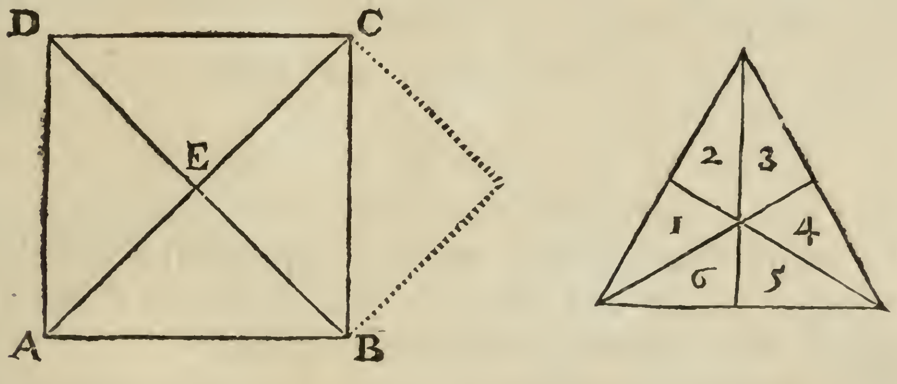

rectangles non iſocèles (ayant le plus grand angle, triple du « plus petit; & le plus petit, tiers de l'angle droit; & le moyen, « double du petit, parce que des trois tiers il en a deux, & « que le plus grand, qui eſt l'angle droit, a un tiers de plus que « le moyen, & par conſéquent le triple du petit) qui ſont moitié «

» d'un triangle équilatéral, divisé en deux par les égales du
» sommet à la base. Il y a un angle droit dans chacun de ces
» triangles; mais dans l'un, les deux côtés de l'angle droit sont
» égaux, dans l'autre, c'est-à-dire dans le triangle qui fait la
» moitié du triangle équilatéral, les trois côtés sont inégaux &
» donnent un scalène.

» Or c'est le premier de ces deux triangles (c'est-à-dire la
» moitié du quarré) qui est le principe de composition de
» la terre; car c'est de ces triangles qu'est composé le quarré,
» composé lui-même de quatre demi-quarrés; & c'est de ces
» quarrés qu'est composé le cube, qui est le plus stable & le
» plus immobile des corps, ayant six faces & huit angles. C'est
» par cette raison que la terre est le plus pesant des corps
» *ou élémens*, & qu'elle ne se change point en d'autres élémens;
» parce qu'elle ne peut s'allier avec les triangles des autres espèces,
» qui sont entièrement différens; car la terre a seule le demi-
» tétragone pour principe propre, ἴδιον, de composition.

» Le triangle scalène est le principe des autres élémens, du
» feu, de l'air & de l'eau; car en joignant six parties de cette
» espèce de triangle, on a un triangle équilatéral: du triangle
» équilatéral est composée la pyramide, qui a quatre faces &
» quatre angles égaux, & qui constitue la nature du feu, le plus
» subtil & le plus mobile des élémens.

» Vient ensuite l'octaëdre, qui a huit faces & six angles;
» c'est l'élément de l'air.

» Le dernier est l'eau, dont l'élément a vingt faces & douze
» angles; c'est le plus pesant & le plus divisible des élémens.

» Ces trois élémens étant composés des mêmes principes,
» se changent les uns aux autres; le dodécaëdre est l'image de
» l'Univers, parce qu'il approche de la sphère.

» Le feu, par sa grande subtilité, pénètre tout sans exception;
» l'air tout, excepté le feu; enfin l'eau pénètre la terre, de
» manière que tout est plein, & qu'il n'y a point de vide.

» Ces corps sont emportés par la révolution générale de l'Uni-
» vers; &, foulés les uns par les autres, ils éprouvent continûment
» toutes les alternatives de la génération & de la corruption. »

Ces idées, ſur les principes de chacun des quatre élémens, n'ont beſoin ni d'être expliquées, ni d'être réfutées; d'ailleurs je ſens que cette matière a beſoin de n'être pas alongée: continuons de traduire.

XIV. « C'eſt de ces élemens que Dieu s'eſt ſervi pour « former ce monde tel qu'il eſt; tactile, parce qu'il y a en lui « la terre; viſible, parce qu'il y a le feu; deux extrêmes liés « l'un à l'autre par deux moyens très-puiſſans, l'eau & l'air, qui « maintiennent les extrêmes, & qui ſont maintenus par eux en « vertu des proportions. Car ſi les extrêmes n'euſſent été que « des ſurfaces, un milieu auroit ſuffit pour les unir; mais étant « des ſolides, il leur en a fallu deux. »

Voy. Plat. Tim. 31. C. 32. C.

Pour l'intelligence de ce paſſage, il faut obſerver que les nombres plans n'ont qu'un moyen proportionnel; ainſi

$$3 \times 3 = 9.$$
$$4 \times 4 = 16.$$

Moyen proportion. $3 \times 4 = 12$, c'eſt-à-dire $16 . 12 :: 12 . 9$.

Il n'en eſt pas de même des ſolides, parce qu'ils ont deux moyens ou milieux au lieu d'un;

ainſi........ $\begin{cases} 2 \times 2 \times 2 = 8. \\ 3 \times 3 \times 3 = 27. \end{cases}$

Moyens propor. $\begin{cases} 2 \times 2 \times 3 = 12. \\ 3 \times 3 \times 2 = 18. \end{cases}$

On a $\div$ 8 . 12 . 18 . 27; par conſéquent 12 & 18 ſont moyens proportionnels. Voilà la raiſon pourquoi il a fallu quatre élémens: la ſphère du feu ayant les trois dimenſions, eſt un ſolide; la maſſe terreſtre les ayant auſſi, en eſt un autre; donc il a fallu deux moyens, l'eau & l'air, pour les unir proportionnellement.

XV. « Dieu a donc placé deux moyens entre deux

» extrêmes, afin que, comme le feu est à l'air, l'air fût à l'eau » & l'eau à la terre; & alternativement, que le feu fût à l'eau » comme l'air est à la terre; & en croisant, que la terre fût » à l'air comme l'air est à l'eau & l'eau au feu; & encore, que » la terre fût à l'air comme l'eau est au feu. Tous ces corps » ayant des rapports de puissance, ont aussi des rapports de » proportions. Ainsi ce monde est un, par la liaison divine qu'y a mise l'harmonie. »

On ne doit point être surpris de cette manière de raisonner dans l'École Italique: on y voit un goût dominant pour les mathématiques; il en falloit par-tout, plus ou moins, c'étoit le sel de toutes les explications physiques. *Scimus secundum Platonem, id est, secundum ipsius veritatis arcanum, illa forti inter se vinculo colligari, quibus interjecta medietas præstat vinculi firmitatem: cum verò medietas ipsa geminatur, ea quæ extima sunt, non tenaciter tantùm, sed etiam insolubiliter vinciuntur: ita enim elementa inter se diversissima opifex Deus ordinis opportunitate connexuit, ut facilè jungerentur.*

Mac. S. Scip. l. 1, c. 6.

XVI. « Chacun de ces quatre élémens se présente sous » plusieurs formes: le feu est flamme, lumière, lueur, à cause de la » différente grandeur des triangles qui se trouvent dans chacune » de ces formes. L'air est de même tantôt pur & sec, tantôt » humide & nébuleux. L'eau est tantôt fluide, tantôt compacte » comme la neige, le givre, la grêle, la glace. L'humide est » tantôt plus fondant, comme le miel, tantôt plus serré, comme » la poix, la cire. Les espèces compactes sont fusibles comme » l'or, l'argent, le fer, l'étain, l'acier; ou friable comme le soufre, » le bitume, le nitre, les sels, l'alun & les pierres qui sont dans le même genre. »

XVII. « Après avoir composé le système général du » monde, Dieu songea à la formation des animaux mortels, » afin que l'ouvrage fût complet, c'est-à-dire entièrement con- » forme à l'idée qui en étoit le modèle.

» Ayant composé la substance des ames humaines des mêmes puissances

puiſſances & des mêmes proportions *que l'ame du monde*, & l'ayant diviſée, il la remit à la Nature altératrice, qu'il chargea d'exécuter le reſte de ſon plan. Celle-ci prenant la place de Dieu dans cette partie, διαδεξαμένα αὐτὸν, exécuta la formation des animaux mortels & éphémères, & verſa *(ſ)* en eux des ames tirées les unes de la Lune, les autres du Soleil, ou de quelqu'une des autres planètes, dans la partie ou le diſtrict de l'être changeant, excepté cependant la parcelle de l'être toujours le même, qu'il a mêlée dans la faculté qui raiſonne, pour y être un modèle & un germe de ſageſſe à ceux que le deſtin a voulu favoriſer. »

Par-tout ce qu'on a vu juſqu'ici, il paroît que dans l'Univers il n'y a que Dieu & ſon activité, la matière & la ſienne, & un compoſé réſultant de l'action de Dieu ſur la matière. Ainſi l'ame humaine doit, comme l'ame du monde, avoir ſes principes de compoſition dans ces deux premières cauſes. Les tire-t-elle de-là immédiatement? Selon Timée, il paroît que non; c'eſt une parcelle extraite de l'ame particulière de quelqu'une des planètes, à laquelle la Divinité a joint un rayon plus ou moins conſidérable de ſon eſſence, pour être dans l'homme un inſtinct de ſageſſe & de vertu.

Le fond commun des ames humaines étant préparé dans les ames des différentes planètes & dans la ſubſtance même de Dieu, il étoit néceſſaire que quelque être autre que Dieu, ſe chargeât de l'organiſation des corps où ces ames devoient être reçues; car tout ce qui ſort de la main de Dieu immédiatement, étant immortel, il falloit que les êtres mortels euſſent un autre auteur immédiat que lui. C'eſt Platon qui donne cette raiſon. Ce fut donc la Nature altératrice qui fit cette opération.

Elle prit l'ouvrage de Dieu où il l'avoit laiſſé, c'eſt-à-dire au point où tous les êtres immortels étant formés, il ne reſtoit plus que les êtres mortels à compoſer. Elle compoſa donc tous les détails des genres & des eſpèces mortelles,

(ſ) Le manuſcrit cité porte ἐνάγαγε.

apparemment ſelon le plan tracé dans ſes idées, ou plutôt dans l'idée de Dieu, qui étoit le plan univerſel des êtres.

On demandera ce que c'eſt que cette Nature altératrice dans l'opinion de cette philoſophie?

Timée a ſuppoſé que cela n'avoit pas beſoin d'être expliqué, après ce qu'il avoit dit. Ce ne peut être Dieu, puiſque, ſelon lui, elle eſt entièrement diſtinguée de Dieu, & que ſon opération commence où celle de Dieu finit: ce ne peut être ni la matière, qui n'agit point; ni le principe actif attaché à la matière, qui eſt déſobéiſſant & déſordonné. Il ne reſte donc que l'Ame du monde, ou quelqu'une de ſes parties. Ce ne peut être l'Ame du monde priſe dans ſa totalité; puiſque l'altération n'a pas lieu dans toutes les parties où agit l'ame du monde: il faut donç que ce ſoit une de ſes parties. Quelle eſt cette partie?

Voici, ce ſemble, comme on peut la trouver, dans le ſyſtème de la coſmogonie de Timée.

L'Ame du monde eſt ce principe d'action, de génération & de vie, qui eſt répandu dans le globe de l'Univers. Ce globe eſt partagé en différentes couches ou ſphères concentriques, qui, ayant toutes de l'action & du mouvement, ont cependant des différences dans la manière de ſe mouvoir & d'agir. Tout ce qui eſt au-deſſus de la Lune, n'a que le mouvement de tranſlation; tout ce qui eſt au-deſſous, a outre cela, le mouvement d'altération, qui aboutit, en dernier terme, à la génération & à la corruption des individus.

Cela poſé, ne pourroit-on pas dire que la Nature altératrice ſeroit cette portion de l'ame qui, animant le monde ſublunaire, dans lequel ſeul nous voyons les choſes naître & mourir, auroit été chargée d'organiſer dans le commencement les premiers individus, & d'en perpétuer les eſpèces, par une ſuite des fonctions qui lui auroient été départies dans l'origine des choſes?

Selon cette idée, qui paroît noble, la Subſtance divine, pure, inaltérable, intelligente, embraſſeroit le corps du monde; & l'Ame, diſtribuée dans ce corps, par une extenſion continue de ſa ſubſtance, y exécuteroit les ordres généraux de la ſuprême

Intelligence, variés par-tout, ſelon les rapports de compoſition, de mouvement, de diſtance qui caractériſent les parties à gouverner. Ainſi on voit l'homme, ſous la main & ſous les yeux d'une Providence générale, ſe gouverner cependant lui-même dans les détails, par une ame ſimple, répandue dans tout ſon corps, veillant à tout, & exerçant autant de fonctions différentes qu'il y a ſous elle de facultés différemment organiſées : elle voit où il y a des yeux, elle entend où il y a des oreilles; elle marche, elle porte, elle reçoit, elle meut ſelon les organes qu'elle a, & ſelon les objets qu'elle trouve propres à l'action de ſes organes. Il en eſt de même de l'Ame univerſelle: ſon action diffère par-tout où il y a des matériaux différens à employer, & des plans différens à exécuter. Dans les ſphères de Saturne, de Jupiter, de Mars, du Soleil, de Mercure & de Vénus, elle n'a d'autre fonction que de rouler ces globes dans les temps & avec la cadence marquée, pour entretenir l'harmonie du tout. Dans la ſphère ſublunaire, où le feu, l'air, l'eau & la terre ſe détruiſent & ſe rétabliſſent continuellement; où les individus de chaque eſpèce ſe compoſent & ſe décompoſent ſans ceſſe, la fonction de l'ame ſera de bâtir & de réparer, de réunir & d'ordonner les matériaux diſperſés; en un mot, de produire génération, accroiſſement, perfection dans les individus, & perſévérance dans les eſpèces.

Une difficulté reſtoit à Timée ; c'étoit la différence des ames des différentes eſpèces d'animaux, & même des différens individus dans la même eſpèce.

Pour ſe tirer d'embarras il les fait venir de différentes planètes, où il place les réſervoirs des ames qui attendent le moment de deſcendre dans les corps de la région ſublunaire. Ces planètes ayant leurs ames épurées à proportion de leurs diſtances de la Terre, communiquoient aux ames extraites de leur ſubſtance, cette pureté qui faiſoit leurs différences proportionnelles.

Quant à celle de l'homme, une de ſes portions venoit de plus loin encore, c'eſt-à-dire de la ſphère de l'eſſence divine, pour être un principe de raiſon & de liberté. *Sicut*

Cic. Som. Sc. I, 21. *ſolem eſſe in terris dicere ſolemus, cujus radius advenit & recedit: ſic animorum origo cœleſtis eſt; ſed lege temporalis hoſpitalitatis hîc exulat.*

XVIII. « Dans l'ame humaine, il y a la partie intelligente & » raiſonnable, & la partie qui n'a ni intelligence ni raiſon. Dans » la première, ce qu'il y a de bon vient de l'être toûjours le même; » & ce qu'il y a de mauvais vient de l'être toujours changeant. » Cette première, ainſi composée, a ſon ſiége dans la tête, afin » que les autres parties de l'ame qui ſont dans le même corps, » comme ſous une même tente, la ſervent, & lui obéiſſent.

» La partie irraiſonnable eſt diviſée en deux facultés, dont » l'une, iraſcible, eſt vers le cœur; l'autre, concupiſcible, vers » le foie: le cerveau eſt le principe & l'origine du corps moelleux, qui eſt le premier organe & la baſe de toute la machine. »

Vid. Mosh. ad Cud. p. 243.

Timée place la partie raiſonnable de l'ame humaine dans la tête, l'iraſcible vers le cœur, & la concupiſcible dans le foie: il le falloit, pour que tout fût ſymétrique dans le grand Monde & dans le petit, qui eſt l'homme. La Divinité, dans le ſyſtème de l'Univers, habite la région ſuprême; la région du feu vient après les ſphères céleſtes, & au-deſſous du feu ſont les autres élémens plus groſſiers, dont ſe forme la partie la plus brute des êtres mortels. Il y a de même trois mondes dans l'ame humaine; le monde ſublunaire, c'eſt la région du foie où règnent les vapeurs épaiſſes; le monde planétaire, c'eſt la région du cœur où les deſirs s'enflamment; enfin le monde éthéré, c'eſt la tête qui eſt le trône de la raiſon, comme le ciel eſt celui de la divinité: *Rationabilem, id eſt mentis optimam portionem hanc ait (Plato) capitis arcem tenere. Iraſcentiam verò procul a ratione ad domicilium cordis deductam eſſe; obſequi eam & reſpondere in loco, ſapientiæ: cupidinem atque appetitus poſtremam portionem infernas abdominis ſedes obtinere, ut popinas quaſdam & latrinarum latebras, diverſoria nequitiæ atque luxuriæ.*

Apul. L. de Dog. Plat. Voy. Plat. l. IV de ſa Rép. vers la fin.

Nous terminons ici notre traduction, parce que le reſte de l'Ouvrage n'a point de rapport avec notre objet.

Le résultat de ce que nous y avons vu, par rapport au Principe actif, se réduit à ceci :

1.° Que le Monde est un globe unique, dont la Terre est le centre & le Ciel la circonférence.

2.° Que ce globe est animé; c'est-à-dire qu'une substance mouvante, vivante, sensitive & intelligente, qui fait avec lui le même suppôt ou individu, est unie à sa partie matérielle, & qu'elle y produit tous les mouvemens de génération, d'altération, de transport local qui forment les genres, les espèces, les individus.

3.° Que cette ame est d'autant plus régulière dans ses opérations, qu'elle est moins contrariée par la résistance du sujet sur lequel elle travaille. Ce sujet est la matière, laquelle ayant pour attribut essentiel l'étendue, jointe à une force de répulsion brute, sourde à la raison, résiste d'autant plus à l'attraction de l'ame, qu'elle est en plus grande quantité dans l'endroit où elle résiste. Qu'on se représente un globe immense, opaque au centre, lumineux à la circonférence, on voit autour de ce centre, qui est la Terre, différentes couches de nuages qui s'éclaircissent à mesure qu'elles s'élèvent; d'abord c'est l'eau, ensuite l'air, puis le feu grossier jusqu'à la région de la Lune, ensuite un feu plus subtil, qui s'affine toujours en s'élevant, jusqu'à ce qu'enfin il ne reste plus que la lumière pure, qui est la divinité sans mélange.

Selon cet arrangement, la substance divine a l'empire dans les régions les plus élevées du ciel; la matière l'a de même dans la région centrale *(t)*; & dans les régions intermédiaires, l'empire est partagé entre ces deux Principes, de manière que le pouvoir de chacun d'eux diminue à proportion qu'il s'éloigne de l'endroit d'où il part.

Donc, selon Timée, dans la Nature, deux Principes, tous deux éternels, tous deux actifs & mouvans; l'un donnant la forme & la régularité du mouvement à l'autre, qui n'a par lui-même que la disposition à être corps, & un mouvement

(t) Ἐπικρατεῖ ἐν ἐκείνοις τὸ ταὐτὸν, ἐν δὲ τοῖς περὶ γῆν τοὐναντίον. Plut. de an. proc. è Tim. p. 1024, E; & p. 1025, D.

brut capable d'être réglé. Ces deux Principes ſont toujours en guerre, toujours vainqueurs où ils ſont en force, vaincus tour-à-tour où les forces ſont égales, mais vaincus pour revenir au combat; ils paſſent ſans ceſſe de la vie à la mort & de la mort à la vie, comme le diſoit Héraclite, variant & conſervant, par cette alternative continuelle, l'enſemble & les parties de l'Univers.

L'un ſe portant au bien avec connoiſſance & par choix, fut nommé à juſte titre *Intelligence* & *amour:* l'autre ne s'y prêtant que par force, fut nommé *Haine* ou *néceſſité.* L'un, principe d'union & d'ordre, appelant les parties à la compoſition régulière d'un tout; l'autre, principe de déſunion & de déſordre, minant ſans ceſſe les individus pour les rompre & les diſſoudre; deux forces qui par leur réunion ont formé, dans l'idée des Anciens, cette loi ſuprême & inexplicable qu'ils ont appelée *Deſtin,* parce qu'elle eſt une force mêlée de dure contrainte & de perſuaſion douce. Dieu ne peut tout, parce que la matière n'eſt pas ſuſceptible de tout: la Matière ne peut tout, parce que Dieu eſt plus fort qu'elle; voilà la contrainte: Dieu ſouffre la réſiſtance de la Matière, & conſent, malgré cette réſiſtance, de lui communiquer l'ordre & la régularité; la Matière conſent de même à recevoir l'ordre, & à ſe ſoumettre aux formes juſqu'à un certain point: c'eſt la perſuaſion.

Ces idées s'alliant à peu près dans l'eſprit de nos Philoſophes, ils ont cru avoir trouvé le ſecret de la Nature; ils l'ont publié avec une ſatisfaction dont ils ont pu jouir pendant leur vie, mais dont les ſiècles poſtérieurs ont reconnu aiſément l'illuſion & l'abus.

TROISIÈME PARTIE.

Sentiment de Platon, dans ſon Timée.

JE n'ai point deſſein de m'enfoncer ici, ni de me perdre dans les commentaires immenſes que les Platoniciens anciens & modernes ont faits ſur les penſées de leur maître touchant

les premières causes: il y a long-temps qu'on l'a dit, trop de paroles embrouillent les idées. Les seuls guides que je suivrai sont Timée de Locres & Plutarque. Ils me conduiront l'un, par son énergique simplicité, l'autre, par sa droiture d'esprit & sa profonde réflexion, au but que je me propose, ou bien je renonce d'y arriver.

Le Timée de Platon n'est que le développement de l'ouvrage de Timée de Locres que nous venons de traduire; en les expliquant l'un par l'autre, & tous deux par Plutarque, qui a commenté Platon, s'il arrive qu'ils soient tous trois d'accord, il faudra être difficile pour ne point s'en rapporter à leur décision unanime.

Pour marquer avec plus de netteté les objets, je partagerai cette partie en quatre articles: dans le premier, on verra la division la plus générale des êtres, selon Platon: dans le second, on verra le nombre & la qualité des principes de ces premiers êtres: dans le troisième, nous parlerons de la composition du Monde, pris en général: dans le quatrième, on entrera dans quelques détails.

Ces articles seront traités en raccourci, parce qu'il ne sera point nécessaire de répéter ce qui a été dit dans les remarques sur Ocellus & sur Timée de Locres. Si ces différens morceaux sont lûs de suite, comme ils doivent l'être, on s'apercevra aisément que de plus grands développemens auroient été inutiles.

Article I.

Division générale des Êtres.

« Il faut d'abord distinguer, dit Platon, ce qui est toujours *Tim. 27 & 28, A.*
« & qui n'a jamais commencé, & ce qui a commencé & qui
« n'est jamais: de ces deux êtres, l'un se connoît par l'intelli-
« gence & par le raisonnement, & il est toujours le même;
« l'autre se connoît par les sens qui ne raisonnent pas, il naît,
il meurt, & n'est jamais un être vraiment être *(u)*. »

(u) Cet Etre est plutôt le corps que la matière. *V. Cudw. & Mosheim. p. 210.*

Ce langage n'eſt point obſcur ni énigmatique pour quiconque aura lû & entendu les premiers articles du livre de Timée de Locres. Par l'*Etre toujours le même,* il eſt clair que Platon entend la ſubſtance divine, τὸ θεῖον, qui, douée d'intelligence & d'activité, n'éprouve jamais en ſoi aucun changement. Par l'*Etre qui n'eſt jamais vrai être,* il entend la ſubſtance matérielle, dont la nature eſt de pouvoir s'altérer, ſe corrompre, & prendre à chaque inſtant des formes nouvelles, principalement dans le monde ſublunaire. Je dis principalement, parce que nous avons vu dans Timée de Locres, & qu'on le voit auſſi dans Platon, que l'ame naturelle à la matière, & par conſéquent la matière elle-même, ſe portoit juſqu'aux aſtres: c'eſt cette Diſcorde des Poëtes, qui marche ſur la terre & dont la tête ſe cache dans les cieux. Voilà donc d'abord deux Etres de natures différentes, l'un immuable, l'autre muable; l'un qui eſt Dieu, l'autre qui eſt la matière du monde ſenſible.

Tim. 28, A. « Tout ce qui naît a une cauſe de ſa naiſſance; car rien » de ce qui ſe fait ne peut ſe faire ſans cauſe: or ce monde eſt » né, car il eſt ſenſible; ce qui eſt ſenſible eſt variable; ce qui » eſt variable a une cauſe de ſes variations: le monde a donc une *Ibid. C.* cauſe de ſes variations, il a donc une cauſe, il eſt donc né. » Voilà encore ces deux mêmes Etres; avec cette ſeule différence que l'un eſt regardé comme cauſe, & l'autre comme effet, ou plutôt l'un comme principe agiſſant, & l'autre comme principe recevant l'action. Cet article ne ſemble pas avoir beſoin de plus longue diſcuſſion; la difficulté eſt de ſavoir quelle eſt, ſelon Platon, la nature de ces deux Etres.

ARTICLE II.

Nature des deux premiers Êtres.

Tim. 29. « TOUT effet, continue Platon, eſt bon ou mauvais; s'il eſt » mauvais, c'eſt qu'il a été produit d'après un mauvais modèle; » s'il eſt bon, c'eſt qu'il a été produit d'après une idée bonne » & ſans défaut, à laquelle, par conſéquent, il n'y avoit rien

à

à ajouter, ni à changer, en un mot, d'après une idée parfaite. Or le monde est le plus beau & le plus parfait de tous les effets produits; donc il y a eu dans sa cause un modèle parfait. » *Plat. Tim. 29.*

Platon fait ce raisonnement pour amener l'esprit de son lecteur à un troisième principe; car il y a, en conséquence de ce raisonnement, trois principes: 1.° l'Etre qui ne s'engendre pas, mais qui engendre conformément à un modèle; c'est Dieu ou la cause efficiente: 2.° le modèle, ou l'Etre qui modifie par la forme qu'il présente, l'action ou l'effet de la cause qui engendre; c'est l'idée ou la cause exemplaire: 3.° enfin l'Etre qui reçoit en lui l'action de l'Etre générateur, modifiée par le principe intermédiaire, & qui, après avoir reçu l'empreinte de ce modèle, la porte en lui, tant que le principe de rébellion, qui mine continuellement les formes qui y ont été reçues, n'est point parvenu à les rompre & à les décomposer; c'est la matière, ou la cause matérielle.

Plutarque, citant Platon, marque aussi trois principes: « *Il y a*, dit-il, *trois choses*, selon Platon, *qu'on doit supposer avant la formation du monde, l'Etre, l'Espace & le Principe de production.* Par l'espace, il entend la matière, ὕλην, qui est le sujet sur lequel se reposent les formes: par l'être, il entend l'intelligible, ὂν δὲ τὸ νοητὸν: enfin par le principe de production, γένεσις (le monde n'étant pas encore formé τοῦ κόσμου μὴ ποτὲ γεγονότος) il n'entend autre chose que cette essence qui se manifeste dans les mouvemens & dans les transformations: ce qui se trouve entre l'être qui imprime les formes, & l'être qui les reçoit, entre ὂν ou νοητὸν, & χώραν ou ὕλην, & qui les transmet de l'un à l'autre. C'est même par cette raison, dit toujours Plutarque, que Platon l'appelle *dividue* ou *dividente*, parce qu'elle distribue à chaque espèce sa nature propre; à l'espèce sensitive, la nature sensitive; à l'espèce intelligente ou imaginante, la nature intellectuelle ou imaginatrice; en trois mots, Dieu, la Matière & la Puissance intermédiaire. »

Qu'est-ce que cette puissance intermédiaire? Est-ce l'idée

de Dieu ſimple en elle-même, ou l'ame du monde, composée de l'idée de Dieu & de l'activité de la matière?

Pour déterminer cette queſtion, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Timée de Locres préſente, à l'entrée de ſon ouvrage, deux cauſes, dont l'une eſt l'*Intelligence* & l'autre la *Néceſſité*. Par cauſe il entend cauſe active ou efficiente; ainſi ces deux cauſes ſont deux activités. Ces deux activités n'étant que facultés, tiennent à deux êtres ou ſubſtances, de qui elles ſont facultés. Timée & Platon appellent l'une de ces ſubſtances l'*Etre toujours le même, ταὐτον*; & l'autre, où réſide la néceſſité, l'*Etre toujours autre, θάτερον*. Pour ſuivre l'analogie dans les dénominations, la faculté de la première ſubſtance fut nommée *eſſence individue*, ou l'eſſence du *même;* & celle de la cauſe aveugle *eſſence dividue*, ou eſſence de l'*autre*.

Nous avons dit, dans les remarques ſur Ocellus, que l'école Pythagoricienne aimoit à procéder par le nombre de quatre. En décompoſant ainſi les deux premiers êtres, Timée, & après lui Platon, ont eu 1.° Dieu, 2.° l'activité intelligente de Dieu, 3.° la matière, 4.° l'activité brute de la matière; deux ſubſtances aux extrêmes, deux activités au milieu.

C'eſt par ces milieux que les extrêmes ſe ſont joints, & qu'ils ont formé un tout ordonné qui comprend deux parties: dont l'une eſt ame, compoſée d'intelligence pure à la circonférence, de motion brute au centre, & du mélange des deux dans le milieu; l'autre eſt corps, compoſé de terre pure au centre, de feu pur à la circonférence, d'eau & d'air dans le milieu: « Ainſi, c'eſt Plutarque que je traduis, de même que » dans le monde ſenſible il y a le feu & la terre, & entre ces » deux élémens contraires, l'eau & l'air, pour unir fortement » les extrêmes par un double milieu; de même il y a dans le » monde intelligible, ἐνταῦθα, l'être toujours le même & l'être » toujours autre, deux puiſſances contraires placées aux deux » extrémités. Ces puiſſances ne pouvant ſe concilier par elles- » mêmes, Platon a imaginé deux autres eſſences, l'une *individue*, » qui tient à l'être toujours le même, l'autre *dividue*, qui tient

à l'être toujours autre; & par ces moyens ou milieux, ayant mêlé ces ſubſtances, il en a formé une ſeule ame, qui a en ſoi unité & multitude, uniformité & différence. »

Ainſi, pour fixer d'une manière plus déterminée les notions de ces quatre principes, l'*Etre toujours le même* eſt celui en qui réſide eſſentiellement la ſageſſe, l'ordre, la puiſſance, la raiſon ſuprême; c'eſt le principe de toute perfection & de toute beauté, c'eſt Dieu. Cette définition n'a pas beſoin de preuves particulières, elles ſe montrent par-tout dans Timée, dans Platon & dans Plutarque.

L'*Etre toujours autre* eſt la matière. On ſait la définition qu'en donnoient les Anciens; c'eſt un être ſans qualité, ſans forme, indifférent à toutes manières d'être. On peut lire le Timée de Platon. *Page 49*, D. -*p. 52*, C.

Plutarque nous donne la définition nette & claire de l'*Eſſence individue, ἀμερίστου οὐσίας*: « Il ne faut pas, dit-il, concevoir cette eſſence comme un infiniment petit, qui, par cette raiſon, ne ſeroit pas diviſible. On la nomme ainſi parce qu'elle eſt ſimple, impaſſible, pure, la même dans tout ſon être, & qu'en touchant les compoſés ou diviſibles, elle les fait conſentir à l'unité, en comprenant la multitude des parties dans l'uniformité du tout. » Il eſt clair, par cette définition, que Plutarque entend par nature individue, l'idée même de Dieu, qui tend, par ſon activité intelligente, à ſoumettre à l'ordre & à l'unité de deſſein les parties déſordonnées d'un autre principe. Cette idée, ſelon Alcinoüs, eſt, par rapport à Dieu, ſa penſée éternelle & toujours ſubſiſtante, νόησις; par rapport à l'homme, c'eſt le plus haut intelligible, ou l'objet de la vraie ſcience, νοητόν; par rapport à la matière, c'eſt la forme qu'elle porte imprimée, εἶδος; par rapport au monde ſenſible, c'eſt le modèle dont il eſt l'expreſſion, τύπος; par rapport à elle-même, ce ſont les eſſences, οὐσίαι. *Plut. 1022*, F.

On peut juger d'avance, & par l'oppoſition ſeule, des qualités de *l'eſſence dividue*. Étant faite pour contraſter ſymétriquement avec l'eſſence individue, elle ne peut être qu'un principe de trouble, de diſcorde & de corruption, qui tende ſans ceſſe

à la deſtruction & à la mort, comme l'eſſence individue tend à la génération & à la vie.

Voilà donc, comme nous l'avons dit, Dieu, la matière, l'activité intelligente de Dieu, l'activité non intelligente de la matière; Principes qui, ſelon toute apparence, ſe réduiſoient à deux, conſidérés chacun ſous deux faces: l'un eſt Dieu immuable, & intelligent; l'autre eſt la Matière mouvante, ſans intelligence. Mais Platon ayant jugé à propos de faire un mélange continuel des idées abſtraites avec les idées réelles, les notions de ſes lecteurs s'embrouillent & ſe confondent dans ſes diviſions. Tantôt la Cauſe intelligente n'eſt qu'un ſeul principe, c'eſt l'être par lui-même; tantôt elle en renferme deux, l'être & l'idée. Le principe matériel eſt tantôt ſimple & unique, c'eſt l'être changeant; tantôt il eſt double, c'eſt l'eſpace ou l'étendue ſans circonſcription, & l'activité brute qui agite la matière. Enfin l'ame du monde eſt tantôt une, tantôt double, quelquefois même elle ſemble être triple; une, parce qu'elle eſt dans un ſeul corps, qui eſt le corps du monde; double, parce qu'elle eſt compoſée du bon & du mauvais principe; triple, parce qu'elle eſt pure raiſon à la circonférence, pure déraiſon, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, au centre, & mixte dans l'intervalle.

C'eſt en conſéquence de ces diviſions, faites par l'eſprit, que Plutarque aſſure que le principe deſtructif n'eſt point la matière même dans le ſyſtème de Platon: « *La matière,* Tim. p. 50, E. » dit-il, *eſt,* ſelon Platon, *ſans aucune forme, ſans qualité, ſans* » *puiſſance, ſemblable à l'huile qui n'a point d'odeur, & que les* » *parfumeurs emploient par cette raiſon, pour ſervir de baſe à leurs* » *parfums.* Or la faculté, ou l'ame deſtructive, n'eſt point cela. » Platon dit qu'elle eſt la cauſe du mal; il l'appelle *indétermination* » *vicieuſe, mal-faiſante, néceſſité dure, qui ſecoue le frein, qui réſiſte* Plut. 1015, E. » *à Dieu. D'où eſt venue,* dit-il dans ſon Politique, *cette cupidité* » *imprégnée, cette contradiction originelle qui fait tourner le ciel* » *dans un ſens contraire!* L'ouvrier eſt bon, le ſujet eſt indifférent: » d'où peut venir le mal, s'il n'y a pas un troiſième principe? » Il y a donc de la différence entre le ſujet des qualités & la cauſe du mal. »

Il y en a ſans doute, puiſque nous avons des idées différentes de l'un & de l'autre. Mais cette différence n'a rien de réel du côté de l'objet, ce n'eſt qu'une double façon d'enviſager un même être par deux attributs qui le conſtituent, & dont l'un le rend ſujet capable de recevoir des formes qui le terminent, l'autre le rend capable d'agir & de ſe mouvoir lui-même: tellement que la matière, priſe avec toutes ſes qualités eſſentielles, eſt, ſelon Platon, un amas confus de principes étendus, qui peuvent devenir corps, & qui fermentent ſans ceſſe par une agitation ſourde & aveugle, qui n'a ni objet, ni détermination ſuivie.

On peut juger à préſent de ce que Plutarque appelle puiſſance intermédiaire, & Platon principe de production, γένεσις. Il y a grande apparence que c'eſt l'Ame du monde, ou cette partie du monde qui, compoſée des deux activités de l'Intelligence & de la Matière, produit toutes les natures individuelles ſelon leur eſpèce, les fait croître, les perfectionne & les ramène au terme d'où elles ſont parties.

Article III.

Compoſition générale du Monde.

Souvenons-nous que, ſelon Platon, il y a deux principes, qui ont chacun deux attributs; Dieu, ſubſtance toujours la même, douée d'intelligence; la Matière, ſubſtance toujours changeante, douée d'une activité brute & aveugle. Écoutons maintenant Plutarque expliquant Platon.

« *Le monde*, a dit Héraclite, *n'eſt point l'ouvrage des Dieux, ni celui des hommes.* Héraclite craignoit-il que ne pouvant « attribuer cet ouvrage aux Dieux, on n'allât en ſoupçonner « les hommes? » C'eſt Plutarque qui s'arrête pour faire cette réflexion; il continue: « Suivons Platon, & diſons poëtiquement avec lui, *que le monde eſt né de Dieu, car le monde* « *eſt le plus parfait de tous les ouvrages, & Dieu la plus parfaite* « *de toutes les cauſes.* L'eſſence & la matière dont le monde « a été engendré n'a pas été engendrée elle-même; mais elle a été «

» ſoumiſe à l'artiſte, pour être diſpoſée & ordonnée par lui, & » prendre ſa reſſemblance autant qu'il ſeroit poſſible.

» Ainſi le monde n'a pas été fait de ce qui n'étoit pas; mais » de ce qui n'étoit pas bien, & auſſi-bien qu'il pouvoit être; » de même qu'on fait une maiſon, un habit, une ſtatue.

» Avant la naiſſance du monde c'étoit le cahos & la confuſion. » Ce cahos n'étoit pas ſans quelque eſpèce de corps, *οὐκ ἀσώματος*, » ni ſans mouvement, *οὐδὲ ἀκίνητος*, ni ſans ame, *οὐδὲ ἄψυχος (x)*; » mais ce corps étoit ſans forme & ſans conſiſtance, *ἄμορφον* » *καὶ ἀσύστατον* : ce mouvement étoit ſans règle & ſans raiſon, » *ἐμπλήκτον καὶ ἄλογον*, c'étoit le déſordre d'une ame emportée » par une force aveugle. Dieu n'a pas fait corps ce qui n'étoit » pas corporel, ni ame ce qui n'étoit pas animé; mais comme » le muſicien qui compoſe les meſures & le chant, ne fait ni » les ſons ni le mouvement, & qu'il ſe contente de mettre » l'harmonie dans les ſons, & les intervalles ſymétriques dans » le mouvement; de même Dieu n'a pas donné au corps la » tangibilité, *ἁπτὸν*, ni l'impénétrabilité, *ἀντίτυπον*, ni à l'ame » l'imaginative & l'activité, *φανταστικὸν καὶ κινητικὸν*; mais ayant » pris ces deux principes, *ἀμφοτέρας τὰς ἀρχὰς*, l'un opaque » & non figuré, l'autre aveugle & emporté, tous deux imparfaits » & interminés, *ἀτελεῖς καὶ ἀορίστους*, il les a ſoumis à l'ordre, » *ἔταξε*, à l'harmonie, *συνήρμοσε*; il les a rendus beaux, réguliers, » uniformes comme ſes idées, & en a formé un animal parfait, qui eſt le monde. »

P. 1014, A.-D. Vid. Plat. Tim. 30. A.

Ce morceau eſt ſi clair qu'il n'a nul beſoin d'être expliqué. Qu'on imagine deux états de la matière, conçue ſelon la notion que nous en avons donnée au commencement de cet article: l'un avant l'action de Dieu, l'autre après. Avant l'action de Dieu, l'ame de la matière étoit une ame ſans règle ni raiſon, une imagination ſans image terminée. Son corps étoit de même une ſubſtance ſans forme, un eſpace vague, n'ayant que

(x) C'eſt l'ame qui eſt ſeule cauſe du mouvement: *Hunc motum* (Plato) *in ſolis animis eſſe ponit, ab hiſque principium motûs eſſe ductum putat.* Cic. de Nat. Deor. l. II, c. 12. Platon l'avoit dit lui-même dans le Phèdre *(p. 344)*: *Ψυχὴ καὶ τοῖς ἄλλοις ὅσα κινεῖται πηγὴ καὶ ἀρχὴ κινήσεως.* Il a dit la même choſe *de Legib. l. X, p. 668.*

la puiſſance d'être terminé par des contours. Après l'action de Dieu, l'ame de cette matière eſt devenue une ame raiſonnable, & ſa ſubſtance corporelle, un corps régulièrement diſtribué dans ſes grandes parties, & organiſé juſque dans ſes plus petites, de manière à annoncer les fins d'une cauſe bonne & intelligente. C'eſt ainſi que le monde eſt né de Dieu. Car *naître*, eſt proprement recevoir en ſoi un ordre & une conformation dont on eſt ſuſceptible, τοῦτο γὰρ ἦν γενέσθαι: c'eſt ainſi que ſont nés le feu, l'eau, l'air, la terre, d'une ſubſtance qui avoit quelque commencement de diſpoſition brute, telle qu'elle doit être dans tout ce que n'a pas touché le doigt de Dieu. *Lege Moshem. ad Cudw. pag. 233 & ſeq.* *Tim. 53. B.* *Plut. 1016. F.*

C'eſt par ces deux états, que Plutarque ſauve l'eſpèce de contradiction qui ſe trouve dans Platon, lorſqu'il a dit que la matière étoit née & en même temps qu'elle n'étoit pas née, ἀγέννητον καὶ γενομένην. L'ame déſordonnée, qui, avant la naiſſance du monde, mouvoit confuſément toutes choſes, n'a point eu de commencement. Mais cette même ame, en tant qu'ordonnée par l'action de Dieu ſur elle, a commencé, lorſque, rendue participante de l'eſſence toujours la même, toujours ſtable, toujours bonne, qui a fait entrer la raiſon dans le ſentiment brut, & les meſures ſymétriques dans les ſecouſſes convulſives, elle eſt devenue le mobile intelligent de la maſſe univerſelle & la reine du monde, ἡγέμονα τοῦ πάντος ἐγκατέστησεν. *P. 1016. A.* *P. 1016. C.*

« Il en eſt, continue Plutarque, du corps du monde comme de ſon ame. Platon nous dit clairement que Dieu n'eſt point « l'auteur, le père du corps ſimplement, ni des parcelles pri- « mitives, ὄγκων, ni de la matière, ὕλης, mais de l'arrangement « des parties du corps, de ſa beauté, de ſa reſſemblance à « une forme. » *P. 1017. A.*

Ainſi le corps eſt & n'eſt pas éternel, auſſi-bien que l'ame, ſous divers regards. Ils ſont éternels tous deux quant à la ſubſtance & à leurs propriétés fondamentales; ils ne le ſont pas quant à leur perfectionnement & à leur ordonnance actuelle.

ARTICLE IV.

Composition des parties du Monde.

CES parties sont l'Ame, le Corps & les Animaux mortels. Nous ne nous arrêterons pas long-temps sur chacun de ces points, pour ne point répéter ce qui a été dit dans la seconde partie de ce Mémoire.

§. I.

Ame du Monde.

Quand le moment de produire le monde fut arrivé, l'opération de Dieu commença par la formation de l'Ame, laquelle devoit elle-même régir, contenir, & même former les parties du monde.

Dieu la composa en mêlant une partie de lui-même, ou de sa raison éternelle, toujours pure, toujours sainte, dans une portion de l'ame brute du second principe; c'est-à-dire, pour parler sans figure, que les idées de la sagesse éternelle se sont portées sur les secousses aveugles de la déraison éternelle, la puissance réglée sur la puissance déréglée, pour rendre celle-ci un instrument d'ordre & de règle.

Mais de cette raison éternelle, il en est resté une partie pure; & de la déraison, il en est aussi resté une partie brute, aux deux extrêmes: de manière que ce n'a été que dans l'intervalle des deux extrêmes que le mélange a eu lieu. Voici
P. Tim. 37. A. les paroles de Platon: « De la substance toujours la même & » de la substance toujours autre, il (Dieu) a composé une » troisième nature, mi-partie des deux, qu'il a placée entre » elles, pour faire des trois un seul tout continu, dans lequel » l'être autre fût forcé d'entrer. Après avoir fait cette union des » trois essences ou substances, *par un lien de continuité,* il partagea » le mélange selon les proportions que voici, &c. » Et plus bas » il dit que l'ame est composée de trois principes, du *même,* de l'*intermédiaire* & de l'*autre;* » ce qui ne peut s'entendre qu'en supposant qu'au centre du monde l'*autre* est brut, & que le

le *même* est pur à la circonférence, & que l'intervalle qui les sépare est occupé par l'essence mixte *(y)*.

Nous avons dit de quelle manière s'est fait ce mélange des deux essences extrêmes: c'a été en suivant les proportions harmoniques des nombres. Cela est évident, selon la manière de raisonner de ces Philosophes. L'harmonie du monde est une chose démontrée par elle-même; donc la Cause intelligente qui a arrangé le Monde a eu pour objet l'harmonie. L'harmonie résulte de certaines proportions exprimées par certains nombres; donc l'harmonie du monde peut être exprimée par ces nombres. Nous les connoissons, ces nombres harmoniques; donc nous connoissons les proportions harmoniques du monde.

Voy. la 2.e part de ce Mém.

Marc. Fic. sur Tim.

§. II.

Corps du Monde.

L'Ame du monde étant formée & distribuée harmoniquement, bientôt elle se porta elle-même sur la substance matérielle, qui n'étoit qu'un être informe, vague, indéterminé, sans figure, sans contour, sans aucune espèce d'état. Celle-ci fut d'abord circonscrite par des surfaces qui ne purent être moindres que triangulaires.

Plut. 1023. C.

Il semble qu'il auroit fallu d'abord qu'il se fût formé des points physiques, & que de deux de ces points il se fût formé des lignes, & que d'un troisième point ajouté, il se fût formé un triangle. Mais ni Platon, ni Timée n'ont voulu passer par ces premiers apprêts, qui pouvoient fournir matière à plus d'une difficulté, que la métaphysique moderne même n'a pu résoudre.

(y) « L'Intelligence ayant la » supériorité sur la Nécessité, & » l'amenant, par la persuasion, à » de meilleurs effets, & la Nécessité » cédant à la raison & à la sagesse, » ce fut le commencement de la » formation du monde. *Plat. Tim. c. 39, p. 533.* » Ce ne peut être qu'une ame qui obéisse à la persuasion; donc la Nécessité étoit, ou avoit une ame. C'est à cette Nécessité que Platon attribue les tremblemens de terre, les volcans, les tonnerres & les autres grands phénomènes *(Polit. 176)*. En un mot, Platon attribue *à la matière & à l'ame de la matière*, « tous les désordres & les vices qu'on voit « dans l'Univers, & dans tous les « êtres vivans. *Polit. 176.* » *Vid. Mosh. ad Cudw. p. 242.*

Plut. Tim. 53. D. « Ce n'est qu'à Dieu, ont-ils dit, ou à ceux qui sont amis » de Dieu, qu'il appartient de connoître cette organisation des principes. » Ils viennent tout d'un coup aux surfaces & aux triangles, qui sont de toutes les surfaces celles dont la figure est *Voy. la 2.e part. de ce Mém.* le plus simple. Le détail concernant ces triangles & leurs combinaisons réciproques, se trouve dans les remarques sur Timée.

Toutes les parties de la matière ayant été figurées en corps de quatre espèces, elles ont été jetées dans l'Ame du monde *Tim. 34. B.* comme dans un océan de vie & de raison mouvante, « qui » renfermant en soi le même & le divers, & formant un accord » parfait de plusieurs nombres différens, vivifie le monde, le » contient par l'harmonie, l'emporte par une force invisible, » mêlée de la dure contrainte & de la douce persuasion, force *Plut. 1026. A.* que la plupart des hommes appellent destin & nécessité. »

Plutarque prend de-là son vol pour se jeter dans la plus haute antiquité philosophique, & y montrer cette doctrine connue & répandue dans différens lieux & sous différens noms: « C'est cette même loi de nécessité qui est l'amitié & la haine » d'Empédocles, φιλία καὶ νεῖκος; c'est le ressort harmonique » d'Héraclite, παλίντροπον ἁρμονίαν, comme ce trémoussement des » cordes d'une lyre ou l'élasticité d'un arc, ὁκῶσπερ λύρης καὶ τόξου; » c'est la lumière & les ténèbres de Parménide, φῶς καὶ σκότος; » c'est l'esprit & l'infini d'Anaxagore, Νοῦν καὶ ἀπειρίαν; c'est le » Dieu bon & le mauvais démon de Zoroastre, Θεὸν καὶ δαίμονα, » dont l'un s'appelle *Oromaze* & l'autre *Arimane:* c'est le père » & la mère d'Orus, qui, selon la fable des Égyptiens, ayant » été condamné en justice, rendit son souffle & son sang à son » père, & à sa mère sa chair & sa graisse. Dans l'un & dans » l'autre l'ame se trouve mêlée, parce que rien n'est pur & sans » mélange: mais l'harmonie qui paroît le moins étant la plus » parfaite, comme l'a dit Héraclite, c'est dans ces rapports secrets » que Dieu a caché & enveloppé les différences des êtres; » différences qui toutefois se reconnoissent aisément. On voit » dans la partie brute de l'homme, les mouvemens désordonnés; » dans la partie raisonnable, les mouvemens réguliers; dans la partie » sensitive, la nécessité; dans la partie intelligente, la liberté....

On y voit les combats du vice contre l'honnêteté, du plaisir contre la douleur; les transports des amans, leurs frémissemens; enfin les contrariétés du penchant & de la raison: toutes preuves que notre ame est un mélange d'un principe divin, supérieur aux passions, & d'un principe mortel, qui en est l'esclave.... La nature qui remplit le ciel n'est pas même exempte de ces contrariétés. Elle est aujourd'hui emportée d'un seul côté, par la supériorité actuelle du principe d'ordre, qui gouverne les êtres célestes; mais il viendra un moment (qui est déjà arrivé plusieurs fois) où le principe intelligent s'oubliant lui-même par une sorte d'engourdissement & de léthargie, le principe lié d'origine & d'habitude avec le corps, pèsera sur lui, l'entraînera, le fera tourner d'un autre sens, jusqu'à ce que le principe d'ordre reprenne la supériorité, & se ranime par la vûe du modèle divin, qui le rétablira dans sa force & dans sa régularité. » *P. 1026. E.* *Ibid. F.*

§. III.

Animaux mortels.

Mais d'où viennent toutes les espèces qui font la beauté & la variété de l'Univers, au ciel, dans l'air, sur la terre & dans les eaux?

Elles viennent des idées divines qui ont été versées dans l'Ame du monde lorsque Dieu la composa, comme on l'a vû ci-dessus, en unissant ses pensées victorieuses avec celles de l'ame brute. La collection de ces idées formant le tableau universel des formes de l'Univers, l'Ame du monde en a eu en soi l'expression. C'est d'après ce modèle que cette ame a travaillé tous les individus primitifs qui devoient commencer la série de chaque espèce, dont le prototype éternel se trouvoit dans le *même*, c'est-à-dire dans l'idée de Dieu communiquée à l'ame du monde, *τὸ μὲν ταυτὸν ἰδέα τῶν ὡσαύτως ἐχόντων ἐστί.* *P. 1025.* La fonction de l'idée a été de conformer les individus dans l'unité de l'espèce, comme un sceau appliqué à la cire; celle de la matière a été de présenter plusieurs portions d'elle-même au même sceau d'unité. Par ce moyen l'ordre a été mis

dans le désordre, le même dans le divers, le un dans l'autre, en un mot, l'idée de Dieu dans la matière brute. Voilà l'ouvrage de la divinité dans l'ame du monde, & de l'ame du monde dans l'Univers; ταυτὸ ἦν γενέσθαι.

Mais Platon n'est pas content de ce langage abstrait de l'école de Timée. L'enthousiasme poëtique le saisit: il entend la voix du Dieu père des Dieux, donnant ses ordres à ses enfans pour exécuter les détails de l'Univers: « Dieux des Dieux, dont
» je suis l'auteur & le père, écoutez-moi; vous savez que les
» ouvrages de mes mains sont immortels & indestructibles, si
» ce n'est par ma volonté; c'est pour cela qu'aucun art, aucune
» force ne pourra jamais vous détruire. Il nous reste encore trois
» genres à achever pour rendre l'Univers entier & complet (ces trois genres sont les animaux aëriens, les animaux aquatiques & les animaux terrestres; les Dieux auxquels il parle sont les
» animaux célestes & immortels). Si ma main seule les organise,
» & les produit, ils seront égaux aux Dieux. Je vous en remets
» le soin. Allez, travaillez tous selon la nature dont vous êtes
» doués, & imitez le modèle que vous présente ce que j'ai fait
» en vous. Comme il convient qu'il y ait un animal, entre les
» autres, qui ait quelque chose de plus divin, & qui soit le roi
» des autres animaux, qui honore la justice & les Dieux de son
» propre mouvement, je vous en donnerai les premiers germes
» & les premiers linéamens. Encore une fois, allez, attachez
» le mortel avec l'immortel; que les animaux naissent, qu'ils
» croissent, qu'ils se nourrissent; quand ils se décomposeront,
» vous recueillerez leurs élémens. Il dit, & aussitôt il prit la
» coupe dans laquelle il avoit fait le mélange de l'ame du monde;
» il y ajouta quelques parties du premier principe qui restoit
» encore, & il fit une composition particulière pour en former
» les ames, qu'il distribua ensuite, par portions égales, dans
» chacun des astres, comme sur autant de chars de feu, pour
» les promener dans l'Univers, & leur montrer les loix & les destins des êtres. »

S'il y avoit, sous ces expressions brillantes, un grand fonds de connoissance & de philosophie renfermé, on auroit beaucoup

de peine à les pardonner à un Philoſophe qui doit, par état, ſacrifier l'éloquence à la clarté. Mais comme ce ſtyle oriental ne contient que les mêmes choſes qu'on a vûes dans Timée N.° 18.
de Locres, ce ſeroit perdre de la peine & du temps, que de creuſer des idées dont il eſt évident qu'on ne peut tirer aucun profit, par rapport à la connoiſſance des êtres & des reſſorts qui les produiſent.

Il nous ſuffit, pour notre objet préſent, de remarquer que Platon n'eſt point ſorti du cercle où ont été renfermés ſes prédéceſſeurs, & qu'il ſe réduit, comme eux, à deux principes, avec cette ſeule différence qu'il a marqué aſſez diſtinctement la part qu'ils ont eue, reſpectivement, dans la production du monde. Trois choſes: créer, mouvoir, ordonner. Selon Moyſe, & la ſaine philoſophie, Dieu les a faites toutes trois; ſelon Anaxagore, il a fait les deux dernières ſeulement, il a mu & ordonné; ſelon Platon, & probablement ſelon tous les autres Philoſophes, il n'a fait que la dernière des trois.

HUITIÈME MÉMOIRE
SUR
LE PRINCIPE ACTIF DE L'UNIVERS.

Par M. l'Abbé LE BATTEUX.

CE Mémoire contiendra deux parties, dont la première présentera la doctrine d'Aristote, telle qu'on imagine qu'elle a pu être, à en juger par ses écrits sur la Physique & sur la Métaphysique. La seconde renfermera la traduction du livre *de Mundo,* avec quelques notes, pour éclaircir certains endroits du texte, & déterminer, s'il est possible, quel est le véritable auteur de cet ouvrage.

PREMIÈRE PARTIE.

Avant que d'entrer en matière, je crois nécessaire d'avertir que rien n'est plus difficile que de démêler la pensée d'Aristote, dans ses écrits sur la Physique & la Théologie naturelle. Il l'a déclaré lui-même, dans cette lettre singulière dont *L. XX, Att. Noct. c. 5.* Aulu-gelle, entr'autres, nous a conservé le texte. C'est une réponse à Alexandre le Grand, qui, jaloux du privilége qu'il croyoit avoir de jouir seul des pensées secrètes de son maître, lui avoit écrit, du milieu de l'Asie, pour se plaindre de ce qu'il avoit donné au public ses Leçons acroämatiques. Aristote le rassure, en lui disant que « ces leçons étant de nature à ne » pouvoir être entendues que de ceux à qui il les avoit expliquées de vive-voix, le public les avoit & ne les avoit pas *(a).* » Personne ne révoquera en doute la vérité de cette déclaration, quand on aura essayé de lire les ouvrages dont il s'agit.

Platon se cachoit dans les sinuosités & les replis du dialogue; Socrate, dans le ton équivoque d'une ironie sérieuse; les

(a) Ἴσθι αὐτοὺς (λόγους) καὶ ἐκδεδομένους, καὶ μὴ ἐκδεδομένους· ξυνετοὶ γάρ εἰσι μόνοις τοῖς ἡμῶν ἀκούσασι.

Pythagoriciens, dans les nombres & les expreſſions ſymboliques; ceux d'Élée, dans les abſtraits & les ſubterfuges de la ſophiſtique. Ariſtote n'employa, pour s'envelopper, aucun de ces moyens, qui étoient uſés de ſon temps. Il trouva l'art nouveau de dire ſa penſée ſimplement & ſans détour, & d'être auſſi énigmatique que les autres. Il uſe des termes propres, il diviſe avec ſoin, il définit à chaque pas, il marche toujours dans l'ordre le plus méthodique; cependant il a eu, comme les autres, une doctrine publique & une doctrine ſecrète.

Il uſe d'expreſſions propres; mais elles ſont ſi courtes & ſi préciſes, que la plus légère inattention ſuffit pour en faire perdre le ſens: quelquefois tout le nœud de la doctrine eſt renfermé dans une particule, qui, dans le texte, ſemble un point plutôt qu'un mot. Il définit ſouvent; mais ſes définitions ſont ſi abſtraites, ſi générales, ſi vagues, qu'il en eſt peu qui n'aient produit des volumes de commentaires. Il donne des exemples fréquens; mais il n'eſt pas aiſé d'en faire l'application. Il a des conſtructions hardies, & quelquefois rompues & renverſées, des ellipſes difficiles à ſuppléer, des mots factices, qui comprennent tant d'idées abſtraites, qu'on ne peut ni les embraſſer toutes, ni les déterminer avec juſteſſe. Enfin il a des contradictions réelles ou apparentes, ſoit par oubli, ſoit par changement d'opinion.

Qu'on joigne à ces cauſes d'obſcurité, celles qui viennent de la matière, qui ſera toujours obſcure, même ſous la diction la plus claire: qu'on y joigne le travail des vers, qui, de concert avec la pourriture & l'humidité, ſe ſont exercés pendant cent trente ans ſur ſes écrits, enterrés dans un caveau: qu'on y joigne celui des copiſtes & des éditeurs, qui ont voulu corriger par conjecture ce qu'ils n'entendoient pas, ou ſuppléer ce qui leur paroiſſoit manquer; celui des commentateurs, qui ont accablé le texte de leurs propres penſées: enfin qu'on y joigne les ſuppoſitions de pluſieurs livres, qui ne ſont peut-être pas de l'auteur, la ſuppreſſion de pluſieurs autres, qui ſont peut-être de lui; les interpolations, les tranſpoſitions;... toutes ces cauſes réunies prouvent qu'on peut bien dire, avec

Thémistius, qu'il y auroit de la folie à espérer de déchiffrer entièrement un texte si énigmatique, & de trouver une clef que l'auteur avoit d'abord cachée lui-même avec tant de soin, & que la rouille des temps & les accidens de toute espèce ont fait entièrement disparoître.

Aristote n'étoit point dans ces temps de simplicité où il avoit été permis aux Philosophes d'avouer leur ignorance, & de dire, avec franchise, que la vérité étoit au fond du puits. La Philosophie étoit, de son temps un état, qu'il falloit soutenir, & dont presque tous les fonds étoient dans l'opinion publique. Il falloit, de toute nécessité, que quiconque entreprenoit de se faire un nom, parût savoir & expliquer nettement ce que les autres n'avoient pu faire comprendre à leurs disciples.

Pour cela on commençoit par réfuter tous les Philosophes des siècles antérieurs. Cela étoit aisé quand ils avoient tort; & ils l'avoient souvent, sinon en tout, du moins en partie. Quand ils avoient raison; il étoit nécessaire de présenter leur doctrine dans un jour peu avantageux, & de lui donner un tour défavorable. On ajoutoit, on retranchoit; en un mot, on plaçoit ces adversaires trop peu commodes, dans des positions où ils ne pouvoient pas tenir; & quand ils étoient terrassés, ainsi que les autres, aux pieds du nouveau maître, celui-ci, glorieux de sa victoire, s'approprioit les dépouilles des vaincus, & régnoit seul, sans concurrens & presque sans rivaux; « à peu près, dit Bacon, *De Augm. scient. III, c. 4.*
» comme les empereurs Ottomans, qui égorgent leurs frères pour régner avec plus de sécurité: » *Aristotelem more Ottomanorum putavisse regnare se tutò haud posse, nisi fratres suos omnes contrucidasset.*

Aristote n'est pas le seul des Philosophes qui ait employé cette ruse peu philosophique. Qui le croiroit, Zénon, le sage Zénon, chef des Stoïciens; Épicure, qui se vantoit sans cesse de n'avoir rien appris, n'ont eu d'autre mérite que de fonder, comme lui, des dénominations nouvelles *(b)!*

(b) Plato reliquit perfectissimam disciplinam Peripateticos & Academicos nominibus differentes, re congruentes, à quibus Stoici verbis magis quam sententiis differunt. (Cicer. Lucul. 5). Et dans le livre 1.er *de Fin.* il dit qu'Épicure n'a rien à lui, ni en physique ni en morale: *Epicurus totus est alienus.*

Je

Je laiſſe à d'autres de qualifier cette conduite comme elle le mérite: je me contente de redire ici, une fois en paſſant, ce qui a été dit mille fois par ceux qui avoient de l'autorité dans cette partie; que la plupart de ces grands Philoſophes ayant été la dupe de leurs maîtres, qui leur avoient promis la démonſtration des cauſes, ont cru qu'il leur ſeroit permis de ſe venger ſur leurs diſciples, & de les traiter comme ils avoient été traités eux-mêmes.

Et après tout pouvoient-ils, devoient-ils, dans leur poſition, avouer que la Philoſophie, cette ſcience ſi ſublime & ſi révérée, qui avoit fait profeſſion de connoître l'Univers & d'avoir réponſe à tout, qui ſe diſoit dépoſitaire de tous les ſecrets de la Nature, qui s'élevoit, par des ſpéculations hardies, juſqu'aux limites du monde & au-delà, pour en rapporter aux mortels étonnés & reconnoiſſans, la ſageſſe & le bonheur; pouvoient-ils avouer que cette ſcience ne produiſoit que des doutes, ou tout au plus des idées vagues, la plupart arbitraires & ſans fondemens réels? C'eût été commettre toute la Philoſophie, & réduire ſes Maîtres les plus accrédités à la condition honteuſe des Sophiſtes, dont le nom étoit devenu une injure, pour avoir mis des mots à la place des idées; & pour avoir uſurpé un empire tyrannique ſur les eſprits, par de vains preſtiges de ſcience, & des démonſtrations qui ne portoient ſur rien.

Nous ne parlons pas d'une autre raiſon que pouvoient avoir ces Philoſophes, pour ne point s'exprimer avec trop de clarté; la ciguë de Socrate les avoit rendus prudens. Ayant par-devers eux certains articles ſecrets qui n'étoient pas trop d'accord avec les idées reçues, il n'eût pas été ſage de ſe montrer trop à découvert, & de ſe livrer à la diſcrétion du peuple, qui, tout patient qu'il eſt quelquefois ſur certaines matières, peut avoir, dans des conjonctures imprévues, des quintes & même des fougues contre les écrivains hardis. Il falloit donc ne s'avancer qu'avec précaution, & ſe ménager toujours des retraites en cas de revers: la matière, obſcure par elle-même, leur en fourniſſoit les moyens.

Ariſtote entrant dans le Lycée, fit d'abord concevoir au

peuple, avide de nouveautés, les plus grandes espérances; toutes ses leçons, aussi-bien que tous ses traités, commençoient par des réfutations frappantes, non des philosophes Perses, ou des Chaldéens, ou des Égyptiens, avec qui le vulgaire ne se mettoit point en peine de le comparer; il fit main-basse sur l'unité de l'école d'Élée, sur les homéoméries d'Anaxagore, sur les atômes de Démocrite, sur les nombres de Pythagore & sur les idées de Platon, pour mettre à la place quels principes?

Les voici tels à peu près qu'on peut les deviner d'après ce qu'il a dit lui-même, & d'après ce qu'ont cru voir, non les anciens Commentateurs, qui étoient trop voués à l'esprit de leur secte pour juger de sang froid; mais les plus sages des modernes, à la tête desquels on peut mettre M.rs Moshem & Bruker.

Considérons d'abord le globe de l'Univers comme suspendu au milieu de l'espace.

Dans ce globe, il y a trois sortes d'essences ou natures; l'essence immobile, qui, remplissant la première sphère, enveloppe l'Univers; l'essence mobile & incorruptible, qui s'étend depuis la première sphère jusqu'à l'orbite de la Lune; & l'essence mobile & corruptible, qui s'étend depuis l'orbite de la Lune jusqu'au centre de la Terre.

Met. XIV, c. ult. & Phys. III, c. 7; & Met. XIV, c. 6, A.

De ces trois essences, les deux premières composent la sphère céleste, & la troisième la sphère sublunaire.

Toutes ces sphères sont autant de corps, renfermans en eux un principe d'activité qui les meut: ces corps ont leurs principes physiques; & ces principes leurs qualités essentielles, lesquelles sont les causes déterminantes de leur position, de leur lieu, de leurs formes, de leur mouvement.

Les principes sont ou légers ou pesans, ou ils ne sont ni l'un ni l'autre.

S'ils sont légers, ils ont un mouvement rectiligne du centre vers la circonférence; s'ils sont pesans, ils ont le même mouvement rectiligne de la circonférence au centre. La légèreté absolue a produit la sphère du feu; la pesanteur, aussi absolue, a produit celle de la terre; deux masses, entre lesquelles se

De Cœlo, I, 2.

trouvent néceſſairement, pour la liaiſon des extrêmes, l'air & l'eau, qui ont à la fois la peſanteur & la gravité relatives, l'air étant plus peſant que le feu & plus léger que l'eau, l'eau étant plus légère que la terre & plus peſante que l'air. Ainſi il y a d'abord quatre eſpèces de corps principes. Ceux-ci ſont renfermés ſous l'orbite de la Lune, où ils éprouvent différens états ſucceſſivement, tant par les contrariétés réciproques de leurs qualités, que par l'action du Soleil & des autres aſtres, dont les allées & les retours, en différens ſens, amènent des différences périodiques dans les ſujets qui la reçoivent. C'eſt pour cela qu'Ariſtote les appelle natures ou eſſences mobiles & corruptibles, & que le monde ſublunaire eſt regardé, par lui & par tous les autres Philoſophes anciens, comme le ſéjour des révolutions, & des alternatives de la mort & de la vie.

Élevons-nous au-deſſus de cette ſphère groſſière, & entrons dans l'eſpace où règnent les Dieux: il commence à l'orbite de la Lune. Là nous trouverons une cinquième eſſence *(c)*, infiniment ſubtile; qui ſe meut ſans monter ni deſcendre, parce qu'elle n'eſt ni grave ni légère; qui n'eſt ſujette à aucune altération, parce qu'elle ne rencontre rien qui lui ſoit contraire; qui eſt toujours la même, toujours pure; qui remplit l'eſpace céleſte; qui fait la pâture des aſtres & le nectar des Dieux; *Metaph. III, c. 4.* on la nomme *éther,* ſubſtance toujours courante, parce qu'elle ſe meut très-vîte & ſans fin, décrivant un cercle que rien ne termine, par la raiſon qu'il eſt cercle *(d)*.

Arrêtons-nous un moment pour tirer quelques conſéquences de la nature de ces principes, tant dans le monde céleſte que dans le ſublunaire. Il s'enſuit 1.° que ce ſont les qualités phyſiques qui ont décidé de la poſition & de l'arrangement reſpectif des corps dans l'Univers, & non la volonté ſpéciale

(c) C'eſt de ce cinquième corps, qui n'étoit point matière quoiqu'il fût une ſubſtance étendue, qu'Ariſtote forme ſa divinité, qui eſt l'ame du monde, quoiqu'il ſe donne bien de garde de lui en donner le nom, pour ne pas reſſembler à ceux qui l'avoient précédé. *Ariſtotelem,* dit Gaſſendi, *facile pertrahi poſſe ad ſententiam de anima mundi.* Phyſ. ſect. III, l. III, p. 243, tom. II.

(d) Ἀπὸ τοῦ θεῖν ἀεὶ τὸν ἀΐδιον χρόνον. Ar. Meteor. I, 3.

De Cælo, I, c. 8. de la divinité *(e)*. 2.° Qu'il n'y a qu'une ſeule terre, qu'un ſeul ciel, qu'un ſeul monde; & qu'il ne peut y en avoir pluſieurs, par la raiſon que tous les principes corporels ſont eſſentiellement ou légers ou peſans, ou ni l'un ni l'autre; & qu'en vertu de ces qualités, ils ſont tous placés où ils pouvoient & où ils devoient être, dans le monde ſublunaire ou au-deſſus. De Cælo, II, c. 1. 3.° Que le monde eſt éternel *(f)*, parce que les principes des corps ayant par eux-mêmes, & de toute éternité, leurs attributs, ils ont dû auſſi occuper, de toute éternité, les lieux de l'eſpace qu'ils occupent. Ces conſéquences ſont développées par Ariſtote, dans le premier & le ſecond livre *de Cælo.*

Faiſons encore un pas pour arriver au point qui eſt notre objet, je veux dire au principe d'activité & de mouvement.

Si l'Univers ne conſiſtoit que dans la poſition & les rapports ſimples de ſes principales parties, on conçoit que tout pourroit avoir été fait & ſe maintenir par la ſeule activité mécanique des principes corporels, accordés à Ariſtote tels qu'il les ſuppoſe.

Mais comme il n'y a pas ſeulement dans le monde le mouvement qui a porté chaque corps dans l'endroit qui lui convenoit, & qu'il y a encore le mouvement de circonvolution générale dans le ciel, & particulière dans les planètes, celui d'organiſation dans chacun des aſtres qui ſe ſont formés, celui de meſure & de cadence dans l'accord & le concert des différentes parties, Ariſtote avoit à expliquer pourquoi, dans les différentes ſphères céleſtes, il y a différens corps lumineux placés chacun à des diſtances différentes du centre de la terre? pourquoi, par exemple, tous les aſtres étant de même nature, il ne s'étoit pas formé de tous un ſeul ſoleil, comme un ſeul ciel, un ſeul monde, une ſeule terre? il avoit à indiquer la cauſe qui détermine l'Univers au mouvement ſur lui-même d'orient en occident; celle qui donne aux planètes leurs

(e) *Naturæ viribus, non Deorum.* Cic. de Nat. Deor.

(f) Il y a des endroits où il l'aſſure formellement, par exemple, dans les livres *de Cælo :* il y en a d'autres où il le dit ſans affirmer: Τὸν Οὐρανὸν γιγνέσθαι, εἰ γέγονε. L. 1, de part. Animalium, c. 1, p. 474.

mouvemens propres d'occident en orient: enfin il falloit dire pourquoi, dans le monde sublunaire, tout n'étoit pas réduit aux quatre élémens? & pourquoi il y avoit des compositions ultérieures d'espèces fondées dans les individus, qui portent en eux les germes d'une succession éternelle?

Pour rendre raison de tous ces effets, Aristote fut obligé d'avoir recours à des agens différens, qu'il plaça dans les sphères célestes & dans le monde sublunaire; & par ce moyen il se rapprocha des idées de ses prédécesseurs.

Après avoir divisé l'espace céleste en plusieurs couches ou sphères concentriques, il établit, dans la plus grande de ces couches, un premier moteur, donnant l'impression générale à des moteurs subalternes, qui, placés dans les couches intérieures, reçoivent son action générale, en la modifiant par une autre action qui leur est propre.

« Il existe nécessairement, dit-il[a], une essence immobile & éternelle, entièrement différente de tout ce qui tombe sous les sens[b]; elle est sans étendue, & par conséquent indivisible & infinie[c]; elle est Dieu; c'est-à-dire un être vivant, éternel & souverainement bon, dont la pensée fait la vie, Ζῶον ἀΐδιον ἄριστον[d]. Elle meut sans être mue, parce que c'est un acte pur[e], & même sans se mouvoir elle-même, parce que si elle se mouvoit, elle seroit censée passer de la puissance à l'acte, & auroit par conséquent en elle quelque chose de matériel, parce que matière & être en puissance sont termes synonymes *(g)*. Or c'est cette essence éternelle, intelligente qui donne le mouvement à tout & de toute éternité, par l'action ineffable qu'elle exerce sur l'éther le plus pur, dont la première sphère est remplie.

[a] *Phys. VIII, c. 7; & VII, c. 2; & VII, c. 7; & Met. XIV, c. 6.*
[b] *Phys. VIII, c. 5, p. 416.* A.
[c] *Met. XIV, 7; & Phys. VIII, c. 15.*
[d] *Met. XIV, 7.*
[e] *Ibid.*

« Les sphères inférieures, qui sont celles de Saturne, de Jupiter, de Mars, du Soleil, que Vénus & Mercure accompagnent, & enfin celle de la Lune, ayant aussi des mouvemens éternels, mais dans une direction contraire à celle du premier

(g) Τὸ τί ἦν εἶναι οὐκ ἔχει ὕλην τὸ πρῶτον, ἐντελέχεια γάρ. *To quid erat esse primum non habet materiam, est enim actus.* Met. XIV, 8, pag. 1002. A.

» moteur, il eſt néceſſaire qu'elles aient auſſi chacune un moteur
Met. XIV, c. 8, p. 1002. A. particulier : » ce ſont les paroles d'Ariſtote.

Enfin dans le monde ſublunaire il y a, outre l'influence générale du premier moteur & des autres ſphères céleſtes, qui fait varier le chaud & le froid, le ſec & l'humide, un principe particulier qu'on peut appeler *Nature,* & qui ſe charge de l'organiſation particulière de chaque eſpèce.

Voilà donc trois ordres d'agens ou de moteurs; la Nature dans le monde ſublunaire; des Moteurs particuliers dans les ſphères ſupérieures, & un Moteur général dans la dernière ſphère. Auſſi Ariſtote a-t-il dit premier moteur, & non moteur unique, parce que les moteurs ſubalternes ont un de leurs mouvemens par eux-mêmes, quoiqu'ils aient l'autre par le premier moteur.

Voilà les ſphères placées; les voilà animées, & qui ſe meuvent toutes de concert; le monde entier eſt la maiſon d'un ſeul père de famille. Mais dans cette maiſon, dit le Philoſophe, il y a des enfans ſages & bien élevés, qui ne font jamais que le bien; ce ſont les Intelligences qui gouvernent les ſphères céleſtes ſous l'impreſſion générale du premier moteur; c'eſt le *même* de Timée : il y a auſſi des eſclaves qui ſont d'un caractère ſouvent rébelle, & des animaux domeſtiques qui n'ont que l'inſtinct; ceux-ci font tantôt bien, tantôt mal ὡς τύχῃ; on en voit l'effet dans le monde ſublunaire; c'eſt l'*autre* du même
Meteor. XIV, cap. 10, pag. 1005. A. Timée : la nature de chaque moteur particulier décide de tout ce qu'il fait & de tout ce qu'il peut faire.

Si Ariſtote en fût reſté là, ſa doctrine, ſuſceptible d'explications différentes, eut pu s'accorder avec tous les ſyſtèmes différens; mais ayant dit quelque part que la Providence n'alloit que juſqu'à l'orbite de la Lune, μεχρὶ τῶν οὐρανίων, & que les choſes terreſtres n'étoient gouvernées que par la ſympathie qu'elles ont avec les choſes céleſtes *(h)*, ayant même
Meteor. I, 2. fait dépendre cette ſympathie de la contiguité des ſphères, il a ſemblé que dans tous ces principes d'activité il y avoit plus

(h) Τὰ δὲ ἐπίγεια κατὰ τὴν πρὸς ταῦτα συμπάθειαν οἰκονομεῖσθαι. Diog. Laërt. Ariſt. ſeg. 32.

de mécanisme que de raison & de liberté. On a vu que le monde s'est composé par la nature même de ses principes; n'est-il pas à craindre qu'il ne soit gouverné par les mêmes loix qui l'ont fait? Alors tout ce que le Philosophe a dit de Dieu, réduit à des idées précises, ne signifieroit autre chose qu'un être actif, qui agiroit dans le monde par une influence spontanée, dont il n'est pas le maître, à laquelle il consent sans pouvoir s'y refuser. Comme c'est ici la partie du système la plus difficile & la plus obscure, c'est aussi celle où Aristote s'enveloppe le plus: suivons-le de degré en degré, autant que nous le pourrons.

Il y a, dans le monde sublunaire, une cause active que le Philosophe appelle Nature. Il la définit un principe intérieur de mouvement & de repos dans l'être où il réside essentiellement. Il dit principe de mouvement & de repos, parce que la nature de tous les êtres, dans le monde sublunaire, est de naître, de croître, de décroître par le mouvement, & enfin de périr par le repos, qui est le terme où finit la durée de chaque individu.

Physf. II, c. 1.
Physf. III, c. 8, p. 337. E.

Quel est ce principe intérieur & essentiel? Les expressions manquent; c'est une certaine vertu secrète, un je ne sais quoi, qui d'abord organise un germe, & qui ensuite le développe selon certaines loix, qui le pousse vers son terme avec toutes les déterminations qui constituent son essence. Considérez un gland d'où sort un chêne, un œuf d'où sort un oiseau, vous conviendrez qu'il y a là un principe d'organisation qui va toujours, un ressort qui agit sans relâche, jusqu'à ce que son activité soit épuisée. Ce principe ne voit, ni ne connoît, ni ne délibère; cependant il agit pour une fin, parce que pour agir ainsi, il n'est pas nécessaire de voir, de connoître, de délibérer. Or c'est ce même principe qui a organisé les germes de toute éternité: imaginez une carrière dont les pierres se formeroient d'elles-mêmes en maisons, une forêt dont les arbres se formeroient en vaisseaux.

Physf. II, c. 8.

Il y a apparence, pour le dire en passant, que cette Nature est la même que celle dont a parlé Timée de Locres, sous le nom de *Nature altératrice*, & que quelques modernes ont

voulu rétablir ſous celui de *Nature plaſtique*, dont nous aurons occaſion de parler ailleurs. Ce principe d'activité eſt une Nature qui, ſans connoiſſance & ſans choix, agit comme ſi elle avoit choiſi & délibéré *(i)*. Il n'y a donc point de Providence dans le monde ſublunaire, & tout s'y fait auſſi aveuglément, quoique moins mécaniquement, que dans le monde d'Épicure.

Comme dans le ciel il n'y a point de repos, parce que rien n'y naît ni ne meurt, les Natures actives n'y ſont point comme celles du monde ſublunaire, principe de mouvement & de repos, mais principe de mouvement ſeulement; à moins qu'on ne prenne le mot *repos*, comme l'ont fait quelques *Com. de Coïmb.* commentateurs, pour terme de perfection. Cependant il eſt vraiſemblable qu'elles y agiſſent de la même manière que la Nature altératrice dans le monde changeant: comme les araignées qui filent leurs toiles, ou les hirondelles qui maçonnent leurs nids, par une impulſion naturelle, dont l'origine eſt dans les principes de compoſition dont ils ſont formés. Ariſtote du moins ne nous dit rien qui ne nous conduiſe à le croire. Ce ſeroit donc la même manière d'agir que dans le monde ſublunaire, la même néceſſité, la même ſpontanéité. Si la même analogie venoit à s'étendre juſqu'au premier moteur; l'Univers ne ſeroit plus qu'une grande machine, dont l'Etre ſuprême ne ſeroit que le premier reſſort, & toutes les Intelligences émanées de lui, autant de roues ſubordonnées, qui s'engrénant entre elles & avec la première, produiroient mécaniquement des mouvemens réguliers, variés de mille manières par les caractères des ſujets qui reçoivent l'action: *naturæ viribus non Deorum.*

Ce qui augmente encore l'embarras, c'eſt la manière dont Ariſtote dit que le premier moteur agit ſur les êtres; ce n'eſt que par une impulſion morale, comme l'objet meut l'appetit ou l'intelligence, *ὡς τὸ ὀρεκτὸν.* *(k)*.

En

(i) On peut voir les preuves du Philoſophe, *Phyſ. II, c. 8.*

(k) Métaph. XIV, c. 8. *Κινεῖ δὲ ὡς ἐρώμενον.* Ariſtote, ſelon Cudworth, penſe que le mouvement phyſique de l'Univers ſe fait par la nature ou l'ame du monde, & que le deſir, la volonté ſeule ſont dans

Dieu,

En ſuivant le ſens de cette comparaiſon, on conçoit bien que Dieu meut; mais on ne conçoit pas qu'il ſoit actif. Le principe phyſique d'activité eſt tout entier dans les choſes mûes, & nul dans la première Cauſe. Veut-il dire que le premier Moteur n'eſt que comme une loi à laquelle les êtres obéiſſent, ou que comme un modèle auquel ils ſe conforment mécaniquement; & que l'activité des êtres obéiſſans eſt celle de la matière, qui appéte les formes; celle des germes, qui appétent les développemens; celle des corps graves & des légers, qui appétent le centre ou la circonférence du monde? Mais avec toutes ces appétences, ou ces appétits, le monde entier n'eſt toujours qu'un automate, ſenſible ou non, il n'importe; & la Providence n'eſt pas plus dans le ciel que dans le monde ſublunaire.

Il eſt vrai qu'Ariſtote touche ici la queſtion la plus profonde, & la plus impénétrable à l'eſprit humain. Mais il pouvoit profiter de la leçon de Socrate, & de l'exemple de ſes prédéceſſeurs, qui tous avoient fait naufrage contre cet écueil.

Timée, pour délivrer Dieu du pénible travail d'organiſer & d'entretenir le monde, avoit imaginé une ame générale, compoſée de deux principes actifs, l'un à l'autre contraires, afin d'expliquer, par cette contrariété, les phénomènes & les contradictions apparentes de la Nature. Platon avoit ſemblé adopter cette idée, en la développant dans le plus brillant de ſes dialogues. Ariſtote admet ces principes en les déguiſant, & ſubſtitue à l'explication mathématique de Timée, une explication métaphyſique, qui répand une nouvelle obſcurité ſur une matière déjà inexplicable par elle-même. On va entendre ce Philoſophe lui-même, dans la ſeconde partie de ce Mémoire.

Dieu, qui ne meut que comme cauſe finale.

M. Mosheim, dans ſes notes ſur Cudworth, explique le texte d'Ariſtote d'une manière ingénieuſe : « Il falloit, dit-il, remonter à une » première cauſe du mouvement, » pour éviter le progrès à l'infini; » donc il falloit un être mouvant ſans être mû : mais comment un « être peut-il mouvoir ſans être mû « lui-même? Ariſtote n'avoit pas « de réponſe. Pour ſe tirer, il jeta « en avant la cauſe finale... c'étoit « ſe tirer d'affaire avec adreſſe par « de belles paroles qui ne ſignifient « rien. » *Ad Cudw. 187.*

Seconde Partie.

J'avois pensé, sur une première lecture, que le livre d'Aristote, *de Mundo*, s'il étoit véritablement de lui, donnoit des idées plus claires & plus distinctes que celles qu'on tire de ses autres écrits. Mais après l'avoir étudié, il m'a paru que tout ce qui sembloit y être dit avec force & précision, ne signifioit autre chose que ce qui avoit été dit autrement, dans ses livres de Physique & de Métaphysique; & que toutes les belles idées qu'on y voit, étant réduites à leurs vrais termes, ne rendoient autre chose que ce qu'on a vu dans le précis que nous venons de tracer. Je vais donner la traduction de ce morceau, qui n'est pas long, & auquel je n'ajouterai que des remarques aussi très-courtes, que j'aurois même entièrement supprimées, si elles n'eussent paru absolument nécessaires dans quelques endroits.

Je dois dire auparavant que ce livre est l'objet d'un problème fameux chez les Critiques modernes, dont les uns le donnent à Aristote, les autres prétendent qu'il n'est point de lui, & que même il ne peut en être.

J'aurois voulu encore ne point entrer dans cette discussion; mais elle s'est trouvée si nécessairement liée à mon objet, qu'il m'a été impossible de l'éviter: tout ce que j'ai pu faire, c'est de l'abréger.

On prouve que le livre est d'Aristote, 1.° par des autorités anciennes. Stobée[a], qui en cite de grands morceaux, le donne à ce Philosophe. Le rhéteur Démétrius[b] le présente comme une preuve du talent d'Aristote dans le style épistolaire. Apulée l'a traduit presque mot à mot, déclarant que c'est Aristote & Théophraste qui l'ont fait. S.[t] Justin[c] dit que c'est un abrégé de la philosophie, qu'Aristote a adressé à Alexandre. Enfin Philoponus, dans ses écrits contre Proclus, cite deux fois cet ouvrage sous le nom du même Aristote.

A ces autorités on joint les preuves de raisonnement. Il contient, dit-on, la vraie doctrine d'Aristote dans tous ses points: on tâche de le prouver. Et si le style est différent de

[a] *Eclog. Phys. 7, 14, 70 & seq.*

[b] *De Eloc. S. 253.*

[c] *Cohort. ad Gent. p. 6.*

celui des autres ouvrages du même auteur, on dit pour raison que ce n'est point un ouvrage purement didactique, mais une lettre, & une lettre écrite à un grand Roi, sur la plus sublime & la plus riche de toutes les matières, qui offroit à l'écrivain des beautés sans nombre, qui ne pouvoient être rejetées sans faire tort au sujet.

D'un autre côté, Muret prétend que la preuve tirée du style, suffit seule pour démontrer que ce livre n'est point d'Aristote. Les deux Scaligers, Casaubon, Saumaise, Daniel Heinsius, Ménage, Vossius, Simon Portius & plusieurs autres pensent comme Muret, & donnent cet écrit ou à Théophraste, ou à Nicolas de Damas, ou à Anaximène de Lampsaque, contemporain d'Alexandre, ou même au Stoïcien Posidonius. *Var. Lec. 2. 8.*

D'autres modernes croient avoir des raisons pour penser le contraire. Pierre Petit en a fait un sujet de dissertation dans ses Mélanges, aussi-bien que Pféifférus, Elmenhorstius, Olaüs Vormius, Langius, Bonaventura Vulcanius. Celui-ci ne peut concevoir qu'un ouvrage si beau, ait pu sortir d'aucun autre que de celui qui a été surnommé *le génie de la Nature*; les preuves du contraire lui paroissent pitoyables : *plumbeis nituntur argumentis.*

Daniel Heinsius, qui est celui qui a pris le parti de la négative avec le plus de chaleur, a rassemblé tout ce qu'on pouvoit dire pour & contre, dans une Dissertation où, procédant en règle, il réfute d'abord ses adversaires, & établit ensuite sa thèse par tous les moyens que lui fournit son érudition.

La plus forte preuve, dit-il, pour ceux qui pensent que cet ouvrage est d'Aristote, est tirée de l'autorité de S.t Justin, qui a dit « qu'Aristote, dans son discours à Alexandre de Macédoine, où il donne une espèce d'abrégé de sa philosophie, « est évidemment contraire à l'opinion de Platon, qui avoit dit « que l'essence de Dieu étoit le feu. » Or ce passage, selon Heinsius, ne prouve rien, parce que S.t Justin parle d'un abrégé de la philosophie: or le livre *de Mundo* ne peut être cet abrégé, puisqu'il ne contient ni la logique, ni la morale.

Rép. Heinſius auroit dû, ce ſemble, faire attention au pronom τινα, qui, joint à σωύτομον ὄεον, ſignifie non pas un abrégé, mais *une eſpèce* d'abrégé. Or tout le monde avouera que cette dénomination, ainſi reſtreinte, convient parfaitement au livre d'Ariſtote.

Heinſius continue: S.[t] Juſtin dit que dans ce livre on renverſe l'opinion de Platon, qui avoit dit que l'eſſence de Dieu étoit le feu; or dans le livre *de Mundo* on ne renverſe que l'opinion d'Anaxagore: donc S.[t] Juſtin s'eſt trompé.

Rép. Que S.[t] Juſtin ſe ſoit trompé ſur ce point de fait, peu important pour ſon objet, cela ſe peut; quoiqu'il ne ſeroit pas difficile de prouver que ces deux Philoſophes ont eu la même opinion ſur cet article. Mais conclure de cette erreur que S.[t] Juſtin ne mérite aucune foi, quand il attribue le livre dont nous parlons à Ariſtote, & qu'il a oppoſé aux Philoſophes de ſon temps, c'eſt-à-dire à ſes adverſaires, une autorité qu'ils ne reconnoiſſoient pas; il eſt évident que la conſéquence n'eſt point dans les prémiſſes.

La preuve qu'on tire du témoignage d'Apulée, eſt réfutée à peu près de même par le ſavant Critique. *Nos,* dit Apulée dans ſa traduction, *Ariſtotelem prudentiſſimum & doctiſſimum philoſophorum, & Theophraſtum auctorem ſecuti, quantum poſſumus cogitatione contingere, dicemus, &c.* Si par ce paſſage, dit Heinſius, on prouve qu'Ariſtote eſt auteur du livre traduit par Apulée, on prouve que Théophraſte l'eſt auſſi. Il faut en conclure qu'ils ne le ſont ni l'un ni l'autre, & que ce n'eſt tout au plus qu'un extrait de leurs ouvrages. D'ailleurs Apulée n'étant que traducteur, il eſt évident que c'eſt l'auteur traduit qui a dit qu'il ſuivoit Ariſtote & Théophraſte. Ce n'eſt donc ni Ariſtote ni Théophraſte qui eſt auteur.

Rép. Ce raiſonnement ſeroit juſte, ſi le paſſage cité d'Apulée étoit dans le texte grec. Mais n'y étant point, il eſt évident que c'eſt une addition qu'Apulée a faite de ſon chef, & qu'il a joint le nom du diſciple avec celui du maître, pour donner plus de poids & d'autorité à l'ouvrage dont il donne la traduction.

Enfin, pour raſſembler toutes les preuves d'Heinſius,

Ariſtote fait le monde éternel, & l'auteur du livre dont il s'agit en fait l'ouvrage de Dieu. Clément d'Alexandrie obſerve qu'on ne trouve point dans Ariſtote le terme ὕπατος, pour ſignifier Dieu; on le trouve dans le livre *de Mundo.* Ariſtote n'étendoit la Providence que juſqu'à la Lune; ici elle deſcend juſqu'à la Terre. On y parle de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, qu'on ne connoiſſoit point avant Céſar. Il y a un prologue; Ariſtote n'en a jamais mis à aucun de ſes ouvrages. Simplicius dit que quiconque veut ſavoir la théorie du monde, telle qu'Ariſtote l'a donnée, il la trouvera dans ſa phyſique, ou dans Nicolas de Damas: eût-il parlé de la ſorte s'il eût connu le livre *de Mundo!* Ammonius fournit un argument à peu près ſemblable, quand il cite un paſſage court & maigre des livres acroämatiques, pour prouver qu'Ariſtote connoiſſoit le monde ſupérieur: pourquoi aller chercher ſi loin une goutte d'eau trouble, tandis qu'il auroit eu, dans le livre *de Mundo*, une ſource claire & féconde? On y cite Platon avec éloge, ce qui n'eſt jamais arrivé à Ariſtote. Qu'on joigne à ces caractères de réprobation, tirés du fond même des choſes, ceux qu'on peut tirer de la forme. Où eſt cette méthode, ſi précieuſe à Ariſtote, lorſqu'il diviſe ſes matières? Où eſt ce ſtyle auſtère, qui n'eſt que nerf? cette préciſion géométrique, cette majeſtueuſe obſcurité, qui repouſſe les ignorans? Que ſignifient ces périphraſes ambitieuſes, ces expreſſions poëtiques, qui décèlent par-tout le rhéteur & le ſophiſte, ou tout au plus le Pythagoricien ivre de l'entouſiaſme de ſon école? D'où Heinſius conclut que cet ouvrage a été ſuppoſé à Ariſtote, par quelque auteur qui aura eu beſoin d'un plus grand nom que le ſien pour faire valoir ſa production; & que le nom d'Alexandre, à qui on l'adreſſe, n'eſt qu'une ruſe pour accréditer l'erreur, ou-bien que c'eſt quelqu'autre Alexandre que celui qui a conquis l'Aſie.

En attendant que nous répondions à toutes ces objections, ce que nous ferons dans les endroits même de l'ouvrage contre leſquels Heinſius les a faites, afin que les objections ſoient mieux ſenties, auſſi-bien que les réponſes; nous obſerverons

en général que Fabricius avoit lû & pesé toutes ces preuves, prétendues triomphantes, lorsqu'il écrivoit, il y a quarante ans, que ce livre étoit vraiment d'Aristote : *Perspicuum esse puto scriptum illud verè esse Aristotelis*, & qu'il l'avoit envoyé à Alexandre en forme de lettre, *& tanquam epistolam missum esse ad Alexandrum*. Il dit la même chose dans le III.[e] livre : *Neque dubito hoc scriptum inter γνήσια philosophi monumenta referre*. Ce jugement, rendu en connoissance de cause, par un juge tel que Fabricius, doit du moins suspendre le nôtre, jusqu'à ce que nous ayons vu le détail des raisons qui ont pu le déterminer.

Lib. II, c. 10, §. 17.
C. 6, §. 13.

Traduction du livre d'Aristote sur le système du Monde.

CHAPITRE I.

« S'il est vrai, Alexandre, comme je l'ai pensé souvent, » que la Philosophie ait en soi quelque chose de surnaturel & de » divin, c'est sur-tout dans celle de ses parties, où, s'élevant dans » la plus haute contemplation, elle entreprend de reconnoître la vérité des premiers êtres *(l)*. »

Voy. les Mém. de Trévoux, an. 1761, Juill. t. II, p. 176.

Heinsius prétend que θεῖον καὶ δαιμόνιον χρῆμα, qui est rendu dans la traduction par *quelque chose de surnaturel & de divin*, est digne d'un sophiste, qui chausse le cothurne pour paroître grand. Démétrius n'en a pas jugé de même, lorsqu'il a dit que cet ouvrage étoit une preuve qu'Aristote avoit le goût du style épistolaire. En général, on observe qu'en matière de style & de goût, il n'y a guère que les vices grossiers ou les beautés frappantes qui soient bien jugées par le grand nombre : tout ce qui est entre les extrémités est sujet à être mal apprécié par les plus délicats, pour peu qu'ils soient prévenus.

« Les autres hommes, effrayés par la sublimité & la grandeur » de la matière, n'ont osé tenter l'entreprise. La Philosophie n'en » a montré que plus d'ardeur pour s'y livrer, comme à l'objet le

(l) Le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, *n. 1815, page 314*, porte ὅλων au lieu d'ὄντων.

plus glorieux & le plus digne de l'esprit humain. Car si la Nature ne nous a point permis de quitter la terre, & de voyager dans les régions célestes, comme les Aloïdes insensés l'entreprirent autrefois, notre ame du moins, guidée par son intelligence, a su s'ouvrir une route à travers les obstacles, & se transporter dans des lieux d'une étendue infinie, qu'elle comprend par sa pensée, d'autant plus aisément qu'étant de la même nature que les objets célestes, c'est par un œil divin qu'elle a reconnu les choses divines, dont elle a révélé la nature aux mortels. Car ce fut toujours pour l'utilité des hommes, que la Philosophie a tâché d'acquérir des lumières. »

Heinsius ne peut ici retenir sa bile; Οὐράνιος χῶρος lui paroît insensé & ridicule (il y a des éditions qui portent τόπος); & celui qui n'en juge pas comme lui, outre qu'il n'a point de goût, *lentissimis edit maxillis,* ne mérite pas de lire trois lignes d'Aristote. Le trait des Aloïdes est d'un rhéteur sophiste: toute la période est d'un apprêt qui fait mal au cœur.

Ces qualifications sont si vives, & marquent tant d'humeur, qu'elles doivent nous mettre en garde contre celui qui les a faites. Il est vrai que ce haut style pourroit paroître guindé dans toute autre matière, & en parlant à tout autre qu'Alexandre. Mais le sujet est si grand, l'objet de la pensée est si sublime, si beau, qu'il semble, n'en déplaise à Heinsius, que c'eût été foiblesse de génie ou faute de goût, si l'auteur en eût parlé avec moins de majesté & d'enthousiasme. Le style epistolaire s'étend à tous les genres possibles. Porté sur la matière qu'il revêt, il s'élève également aux plus hauts degrés, comme il descend jusqu'aux plus bas. On en a des exemples dans toutes les langues, où il y a des ouvrages de goût. Il est d'ailleurs prouvé, par d'autres exemples, qu'Aristote s'y livroit quelquefois. N'y eût-il que le morceau que Cicéron cite de lui, dans le II.e livre *de Natura Deorum,* c'en seroit assez pour faire voir qu'il s'est *C. 37 & 38.*
permis quelquefois d'être éloquent. Et s'il ne l'eût jamais été, eût-il mérité qu'un juge tel que Cicéron eût comparé son *4. Acad. 116.*
éloquence à un fleuve d'or: *Veniet flumen orationis aureum*

fundens Aristoteles!... Ce seul mot répond à tous ceux qui veulent que le style d'Aristote ait toujours été sec & décharné.

« Qui osera comparer avec des connoissances si sublimes,
» les détails minutieux de ces auteurs qui nous ont tracé la figure
» d'une grande ville, le cours d'un grand fleuve, ou décrit la
» beauté de quelques côteaux, tels que ceux du mont Ossa, ou
» du mont Nisa, ou les grottes du Corycée, ou enfin quelques
» autres objets semblables; objets qui font pitié, aussi-bien que
» ceux qui les admirent, ou qui s'admirent eux-mêmes dans
» ces petites connoissances; parce qu'ils n'ont jamais porté leurs
» regards sur des objets plus relevés, je veux dire sur l'Univers
» entier & sur les grandes parties qui le composent. Leur ame
» ravie en eut été hors d'elle-même, & le reste leur eût paru
trop petit pour mériter leur attention. »

Il ne manque ici, dit Heinsius, que la main du Rhéteur pour accompagner du geste le rythme de la période. Mais pour lui répondre, il suffit d'observer que quand une fois l'esprit du Lecteur est tourné à la critique, il n'est point d'endroit qui puisse échapper à la censure; les plus beaux sont souvent les plus blâmés: *In bilem quidquid edunt vertitur.*

Seroit-ce faire tort à la finesse d'un génie tel que celui d'Aristote, que de dire (en supposant l'ouvrage de lui, & qu'il est adressé à Alexandre au milieu de son expédition) que c'est une leçon enveloppée que le maître donne encore à son élève emporté par le goût excessif des conquêtes; lui faisant sentir qu'un esprit vraiment sage & vraiment élevé, ne se repaît point de victoires, & que s'il est vrai, comme il l'est, que rien n'est grand que par comparaison, tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre doit paroître fort petit à qui sait fixer ses regards sur l'Univers entier. Socrate avoit donné la même leçon à Alcibiade, trop fier de ses richesses & de la beauté de ses domaines, en lui montrant une mappemonde, sur laquelle il lui dit de chercher l'Attique: Alcibiade la chercha, & la trouva enfin, quoiqu'avec peine. Il lui demanda ensuite où étoient ses domaines? Alcibiade chercha encore, & ne trouva rien.

« Essayons

« Essayons de traiter ces matières sublimes; entrons, autant que nous le pourrons, dans le sanctuaire de la Nature, pour y « reconnoître l'essence, la position & le mouvement des êtres. »

Le Critique nous dit qu'il ne retrouve pas ici la méthode d'Aristote, qui ne manque jamais d'analyser sa matière en commençant. Cette analyse est pourtant assez claire dans ces trois mots, ὡς ἕκαστον ἔχει φύσεως, καὶ θέσεως, καὶ κινήσεως. D'ailleurs Heinsius oublie, ou plutôt n'a pas voulu savoir, que ce n'est pas ici un ouvrage purement didactique, qui, selon lui, doit être clair, sec & froid; mais une lettre, qui se prête à tous les styles. Il se récrie contre cette phrase, λέγωμεν δὴ ἡμεῖς, καὶ κατ' ὅσον ἐφικτὸν θεολογῶμεν; il la trouve inepte, ridicule, *apage has ineptias!* On ne voit pas trop pourquoi Aristote, qui dans ses autres ouvrages ne s'étoit pas beaucoup étendu sur le théologique, pour ne pas troubler le divin Platon dans sa possession, n'auroit pas pu user d'une expression figurée pour rendre une idée qui ne pouvoit être mieux rendue autrement ni en moins de mots.

« Il appartient au plus grand de tous les Princes de connoître les grandes choses, d'élever ses pensées aussi haut que « l'a fait la Philosophie, & de répandre les dons précieux de « cette Science sur les Grands qui l'environnent. »

C'est ici que finit l'exorde. Heinsius prétend que jamais Aristote ne s'en est servi, & tire de-là une de ses preuves de supposition. Mais Cicéron nous apprend le contraire quand il dit qu'il a usé d'exorde, à l'exemple d'Aristote, dans ses livres exotériques: *Quoniam in singulis libris utor proœmiis, ut Aristoteles in iis quos ἐξωτερικοὺς vocat.* Cet exorde est d'ailleurs dans toutes les règles de l'art; il est ingénieux, il est court & convenable au sujet & aux personnes. *Lett. 81, à Atticus.*

CHAPITRE II.

« Le monde est un composé du ciel & de la terre, & de toutes les natures qu'ils renferment. On le définit encore, l'ordre « & l'arrangement de toutes choses, maintenu par l'action & par «

la ſubſtance de la Divinité, ὑπὸ θεοῦ, καὶ διὰ θεὸν φυλαττομένη. »

De ces deux définitions, la première a été adoptée par Épicure, parce qu'il n'y eſt fait nulle mention de la Divinité. Gaſſendi, qui vouloit en faire honneur à ce Philoſophe, a été obligé de ſe ranger du parti de ceux qui ôtent le livre *de Mundo* à Ariſtote[a]. Cependant le même Gaſſendi avoue ailleurs[b] qu'il n'a point de raiſon pour dire qu'Ariſtote mieux conſeillé n'ait point changé de penſée ſur la fin de ſa vie, ni écrit en conſéquence le livre *de Mundo*, où il y a des idées plus ſaines ſur la Divinité & ſur la Providence.

[a] *Voyez tome I, Opp. p. 145.*

[b] *Page 715 de ſes Animadv. ſur le X.e livre de Diog. Laërt.*

La ſeconde définition eſt, ſelon Heinſius, celle des Platoniciens & des Pythagoriciens, & ne peut convenir à la théologie d'Ariſtote, qui fait le monde éternel.

Quand le premier point ſeroit accordé à Heinſius, le ſecond n'en ſeroit pas une conſéquence, puiſque, ſelon pluſieurs Platoniciens, Platon a fait le monde éternel, auſſi-bien qu'Ariſtote. Le mot φυλαττομένη, qui emporte ſeul tout ce que Dieu met d'action dans l'Univers, ne ſignifie autre choſe qu'un nœud inviſible qui lie les parties du monde au dedans, & qui les contient au dehors; or rien n'empêche que ce nœud ne ſoit éternel auſſi-bien que le monde. Il y a un ordre, τάξις, un arrangement, διακόσμησις, fait de toute éternité par la nature même des cauſes primitives: Que Dieu en ſoit, ſi l'on veut, la première & la principale; ſi on ſuppoſe qu'il a agi comme les autres, de toute éternité, par la loi eſſentielle de ſa nature, le paſſage cité ne contient que la pure doctrine d'Ariſtote.

Il y a plus bas un autre paſſage qu'Heinſius rapproche de celui-ci, parce qu'il le croit plus clair encore & plus démonſtratif; mais pris en rigueur, il ne préſente abſolument que le même ſens: ἐκ θεοῦ τὰ πάντα καὶ διὰ θεὸν ἡμῖν συνέστηκε. Tout ſubſiſte par l'action de Dieu & par ſa préſence. Si le mot συνέστηκε ſignifie l'action de Dieu, il ne ſignifie pas qu'elle ſoit libre ni qu'elle ait commencé dans aucun temps. Le même mot pourroit être appliqué aux principes phyſiques des corps, qui par leurs qualités actives ſe ſont placés &

formés en couches concentriques à des distances inégales du centre du monde. Enfin on renverra Heinsius à un passage de Cicéron, où, traduisant Aristote, le philosophe Romain peint l'étonnement d'un homme qui voyant l'Univers pour la première fois, ne pourroit s'empêcher de reconnoître qu'il y a des Dieux, & que ces phénomènes qui l'étonnent sont leurs ouvrages: *hæc cùm viderent, profectò & esse Deos, & hæc tanta opera Deorum esse arbitrarentur.* C'est Aristote lui-même qui l'a dit; cependant Aristote assure que le monde est éternel. Tout ce qu'Heinsius dira pour concilier ce passage avec la doctrine de l'éternité, lui sera rendu pour concilier la définition ci-dessus avec la même doctrine.

« Dans l'intérieur du monde, il y a un centre stable & immobile, que le sort a donné à la Terre, laquelle est la mère « féconde, la nourrice, le foyer des animaux de toutes espèces. « Au dehors du monde, il y a une surface qui le termine de « toutes parts & en tout sens. La région la plus élevée du monde « est appelée *Ciel,* c'est la demeure des Dieux. Elle est remplie « de corps divins que les hommes connoissent sous le nom « d'Astres; & elle se meut d'un mouvement éternel, emportant « dans la même révolution ces corps immortels, qui suivent tous « la même marche en cadence sans interruption & sans fin. «

Le monde étant sphérique, & se mouvant sans fin, comme « nous venons de le dire, il est nécessaire qu'il y ait deux « points opposés l'un à l'autre, comme on le voit dans un « globe sur un tour; & que ces points soient immobiles, pour « contenir la sphère, lorsque le monde tourne sur eux. Ces « points se nomment *pôles.* «

Si on conçoit une ligne tirée de l'un de ces points à « l'autre (ligne qu'on appelle *axe),* on aura le diamètre du « monde, lequel aura pour milieu la Terre, & pour extrémité « les deux pôles. «

De ces deux points immobiles, l'un au nord, est toujours « visible sur notre horizon, c'est le pôle arctique; l'autre au midi, « est toujours caché sous notre horizon, il se nomme *antarctique.* «

» La ſubſtance du ciel & des aſtres ſe nomme *éther*, non » dans le ſens de quelques-uns, qui ont prétendu qu'elle étoit » ainſi nommée ἀπὸ τοῦ αἴθεσθαι, parce qu'elle eſt enflammée *(m)*, » ne faiſant aucune attention à ſa vertu infiniment différente » de celle du feu; mais parce qu'elle ſe meut ſans ceſſe circu- » lairement : c'eſt un élément divin, incorruptible, entière- ment différent des quatre autres. »

S.[t] Juſtin a cru qu'Ariſtote en vouloit ici à Platon. Il eſt certain, dit Heinſius, que c'eſt à Anaxagore, d'autant plus qu'Ariſtote lui fait le même reproche.

De Cœlo, 1, c. 3.

Heinſius a raiſon; mais il oublie qu'en corrigeant S.[t] Juſtin de la ſorte, il fait voir que l'auteur du livre *de Mundo* a parlé comme Ariſtote, & que par-là il donne une probabilité de plus à l'opinion qu'il combat.

L'étymologie du mot *éther* eſt très-indifférente au fond des ſyſtèmes. Platon la tire d'ἀεὶ θέω : Les premiers peuples (dit-il dans le Cratyle) ayant cru que le Soleil, la Lune & les autres Aſtres étoient des dieux, & les voyant tous les jours courir de l'orient à l'occident, les ſurnommèrent *coureurs*, θέοι, ou *coureurs éternels*, ἀεὶ θέοι. On voit qu'Ariſtote ici, & ailleurs, a adopté la même étymologie. Mais il ſuffit qu'Ariſtote, Platon, Anaxagore, Héraclite, Pythagore & tous les autres Philoſophes aient reconnu que l'éther étoit la partie de l'Univers la plus active, la plus divine, celle qui devoit donner la loi à toutes les autres. Quoiqu'ils en aient tous déterminé la nature par des définitions aſſez claires, il n'en eſt point qui l'ait fait plus nettement qu'Hippocrate dans ſon livre Περὶ σαρκῶν : « Il me ſemble, dit-il, que ce qu'on appelle le » principe de la chaleur eſt immortel, qu'il connoît tout, qu'il » voit tout, qu'il entend, qu'il ſent tout, & le préſent & l'avenir. » Dans le temps que tout étoit confondu, la plus grande partie » de ce principe s'éleva à la circonférence du monde, & c'eſt ce » qu'il me ſemble que les Anciens ont nommé *éther*. » Cette

(m) C'eſt l'opinion de Phornutus, *de Nat. Deor. cap. 1, de Cœlo;* c'étoit celle d'Anaxagore, ſelon Ariſtote, *de Cœlo, 1, c. 3.*

explication s'accorde avec ce qu'en ont dit Ocellus, Timée, Platon, Aristote, Anaxagore, Pythagore, Héraclite, &c.

« Des astres qui tournent avec le ciel, les uns fixes gardent toujours dans leurs révolutions les mêmes positions; « c'est au milieu de ceux-là qu'est le cercle appelé *Zoophore*, « qui s'étend obliquement d'un tropique à l'autre, & se divise « en douze parties, qui sont les douze Signes. «

Les Astres errans ne se meuvent pas avec la même vîtesse « que les premiers; ils diffèrent même tous entr'eux, se mouvant « dans des cercles différens, selon qu'ils sont plus près de la Terre « ou plus loin. »

Sénèque nous apprend que du temps de Démocrite on ne connoissoit pas encore en Grèce le cours des Planètes, & que ce fut Eudoxe qui l'y fit connoître le premier.

L. VII, Quæst. Nat.

« Le nombre des astres fixes ne peut être déterminé, quoique tous se meuvent dans la même surface du ciel. «

Les astres errans, qui sont au nombre de sept, se meuvent « dans autant de sphères concentriques, tellement que la sphère « supérieure est plus grande que l'inférieure, & que toutes ren- « fermées les unes dans les autres sont comprises dans celle des « astres fixes. «

Celle de Saturne ou de Phænon, qui est la première, est con- « tiguë à la sphère des fixes; ensuite viennent Jupiter ou Phaëton; « Pyrois, à qui on a donné le nom d'Hercule ou de Mars; « Stilbon ou Mercure, que d'autres nomment Apollon; le « Phosphore ou Vénus, ou Junon; le Soleil, enfin la Lune, « après laquelle vient la Terre. «

L'éther environne & comprend en soi tous les corps « divins, & l'ordre systématique de leurs mouvemens. «

Au-dessous de cette nature céleste, divine & ordonnée par « elle-même, comme nous l'avons dit, & qui outre cela est « immuable, inaltérable, impassible, sont placées les natures « muables & passibles, c'est-à-dire corruptibles & mortelles. »

Cette doctrine n'a pas besoin d'explication après ce qu'on

a vû dans Ocellus, dans Timée & dans la première partie de ce Mémoire.

« La première de ce genre est le feu, substance déliée & » inflammable, qui s'allume par la pression & le mouvement » rapide de la substance éthérée. C'est dans cette région de feu, » lorsqu'il y a désordre, que naissent les flèches ardentes, les » traits lumineux, les poutres de feu, les gouffres, les comètes; » c'est-là qu'elles s'éteignent le plus souvent.

» Immédiatement au-dessous du feu s'étend la substance » aërienne, qui est ténébreuse & froide de sa nature; le mou- » vement l'échauffe & la rend lumineuse. C'est dans cette nature » passible & altérable de toutes manières que se condensent les » nuages, que les pluies se forment, les neiges, les frimats, la » grêle, pour se précipiter ensuite sur la Terre: c'est le séjour des » vents orageux, des tourbillons, des tonnerres, de la foudre & de mille autres phénomènes produits par les variations de l'air. »

Chapitre III.

« Au-dessous de l'air, l'Eau & la Terre ont leur demeure » marquée. La Terre féconde en toutes sortes d'animaux & de » végétaux, est arrosée de sources & de rivières, dont les unes » serpentent dans les plaines, les autres se précipitent dans la » mer. Elle est couverte de plantes & de productions de toute » espèce, sur les hautes montagnes & dans les vallées profondes, » & ornée de villes, que l'homme, doué de la raison, a bâties » dans les îles maritimes & dans les continens.

» Car c'est ainsi que le vulgaire divise la Terre; parce qu'il » ne sait point que toute entière, elle n'est qu'une seule île, » environnée par la mer que l'on nomme *Atlantique.*

» Il est probable même qu'il y a d'autres terres au-delà de » ces mers immenses, les unes plus grandes, les autres plus » petites que celle-ci; mais que nous n'avons pas vûes. Ce que » nos petites îles sont à l'égard des mers qui les environnent, » la terre habitée l'est à la mer Atlantique, & plusieurs autres » terres inconnues, à l'égard de la mer prise dans sa totalité:

car ces terres ne ſont elles-mêmes que de grandes îles, baignées par de grandes mers.

La nature de l'humide, qui occupe les cavités de la terre que nous habitons, a ſon rang après l'air *(n)*.

Et après elle, c'eſt-à-dire dans le plus profond de l'Univers, eſt la Terre, fixée immuablement au milieu du monde, & preſſée de toutes parts, tellement que rien ne peut l'ébranler. C'eſt ce qu'on appelle la partie inférieure de l'Univers. »

La partie ſupérieure, *τὸ ἄνω*, eſt la région de l'éther; *τὸ κάτω* eſt la région ſublunaire, où ſont enveloppés le feu, l'air, l'eau & la terre.

« Ces cinq élémens rempliſſent cinq ſphères concentriques, de manière que les plus petites ſont contenues dans les plus grandes; la terre dans l'eau, l'eau dans l'air, l'air dans le feu, le feu dans l'éther; celui-ci comprend tout.

La région la plus élevée eſt le ſéjour des Dieux; la région la plus baſſe eſt celui des animaux, qui n'ont qu'une durée paſſagère.

Celle-ci a deux parties; l'une humide, que nous appelons mer, fleuves, fontaines; l'autre sèche, qui eſt la terre, c'eſt-à-dire les continens & les îles.

Il y a les grandes îles, comme le continent habité; & d'autres continens, que de vaſtes mers environnent. Il y a les petites, que nous connoiſſons dans la mer intérieure; dont les principales ſont la Sicile, la Sardaigne, la Corſe, la Crète, l'Eubée, Cypre, Leſbos. Il y en a de plus petites; les Sporades, les Cyclades, & d'autres, qui ont auſſi d'autres noms.

La mer extérieure ſe nomme *Atlantique* ou *Océan;* c'eſt elle qui baigne notre continent. Entrant, vers l'occident, par une embouchure étroite *(o)*, où ſont les colonnes dites d'Hercule, elle fait irruption dans la mer intérieure comme dans un grand baſſin. Peu à peu ſon canal s'élargit, s'alongeant entre les terres; de manière pourtant qu'il eſt tantôt plus reſſerré & tantôt plus

(n) Nous avons ſuivi la leçon de Vulcanius, *αὐλοὺς ἀναπεφυκυῖα τὰς καλυμένας, οἰκουμένας.*

(o) Il y a des manuſcrits qui portent *στενωτέρῳ* pour *στενοπόρῳ*.

» large. Partant des colonnes d'Hercule, il forme à droite deux
» ſinuoſités qu'on appelle ſyrtes, l'une grande & l'autre petite.
» A gauche les ſinuoſités ſont différentes. Il forme trois mers; la
» mer de Sardaigne, la mer des Gaules *(p)* & la mer Adriatique:
» après laquelle vient la mer de Sicile, en tirant un peu à droite;
» enſuite celle de Crète: puis, d'un côté, la mer d'Égypte, celle
» de Pamphylie, celle de Syrie; & de l'autre, la mer Egée & la
» mer de Myrtos. Au-deſſus de ces mers eſt la mer de Pont,
» qu'on diviſe en pluſieurs parties: la plus enfoncée dans les
» terres eſt la mer Méotide; celle qui eſt en deçà, vers l'Helleſpont, & qui lui ſert d'entrée, ſe nomme la Propontide. »

Le Pont comprend ici les Palus-Méotides & la mer de Marmara, comme des dépendances du Pont-Euxin, qui eſt proprement ce qu'on appelle Πόντος chez les Anciens.

« En partant de la région orientale, l'Océan entre auſſi dans
» les terres, & forme d'un côté la mer des Indes, le golfe
» Perſique, & enſuite la mer Érythrée. De l'autre côté, en partant
» du même point d'orient, il alonge un autre canal qui environne
» la Caſpie & l'Hyrcanie, & qui forme une vaſte mer au-deſſus
» des Palus-Méotides. Enſuite reſſèrrant peu à peu la terre habitée,
» au-deſſus de la Scythie & de la Celtique, elle revient vers
» le golfe des Gaules, & de-là aux colonnes d'Hercule, au pied
» deſquelles coule l'Océan.
» C'eſt dans cette mer que ſont les îles appelées Britanniques,
» Albion & Hierna, plus grandes que celles que nous avons nommées ci-deſſus; elles ſont immédiatement au-deſſus des Celtes. »

Ces Iſles, dit Heinſius, n'étoient pas connues du temps d'Ariſtote. Ce ne fut qu'après l'expédition de Céſar, qu'on ſût ce qu'elles étoient. Beaucoup de gens n'en parloient que comme d'un pays fabuleux, au-delà du monde habité.

Cependant on en parloit; c'en étoit aſſez pour qu'Ariſtote put

(p) Il y a ici une tranſpoſition dans le texte. La mer des Gaules, qui, ſelon Strabon, s'étend depuis Narbonne juſqu'à Marſeille, doit, ce ſemble, être nommée avant la mer Sardique.

put désigner au moins vaguement, comme il le fait, l'endroit où l'opinion, fabuleuse ou non, les plaçoit. Les Grecs, du temps d'Aristote, connoissoient les Celtes, les Germains, & les mers qui baignoient leurs côtes. Avec ces connoissances ils ne pouvoient guère ignorer l'existence des îles Britanniques. Hérodote, qui vivoit plus d'un siècle avant Aristote, a parlé des îles Cassitérides (ce sont les îles Britanniques), où les Phéniciens alloient chercher l'étain & le plomb.

« Il y en a au-delà de l'Inde d'aussi considérables; la Taprobane, qui a une position oblique au continent; la Phébol, qui est vis-à-vis le golfe Arabique. »

C'est Alexandre qui le premier des Grecs a connu la Taprobane. Heinsius prétend que par cette raison, il eût été ridicule à Aristote d'en faire mention, parlant à Alexandre. Il falloit donc l'omettre, parce qu'Alexandre l'avoit découverte le premier: quel raisonnement?

« Il y en a aussi de petites en grand nombre, autour des Britanniques & de l'Ibérie, qui semblent couronner le continent. «
La plus grande largeur du continent est à peu près de « quarante mille stades, selon les plus habiles Géographes; & « sa longueur de soixante-dix mille. On la divise en Europe, « Asie & Libye. «
L'Europe est terminée par les colonnes d'Hercule, par les « mers de Pont & d'Hyrcanie, dans l'endroit où le trajet est « le plus court à la mer de Pont; selon d'autres, par une ligne « tirée de l'Isthme au Tanaïs. «
L'Asie s'étend depuis le même Isthme, le Pont & la mer « Hyrcanienne, jusqu'à cet autre Isthme qui sépare le golfe « Arabique de la mer intérieure. Il y en a qui tirent cette ligne « depuis l'embouchure du Tanaïs jusqu'à celles du Nil. «
La Libye s'étend depuis l'isthme d'Arabie jusqu'aux colonnes « d'Hercule: il y en a qui disent, depuis le Nil jusqu'aux colonnes; « tellement que, selon les uns, la partie de l'Égypte qui est au- « delà du Nil appartient à l'Asie; &, selon les autres, à la Libye. «

» Quant aux îles, les uns les considèrent à part, les autres
» comme des dépendances des trois grandes parties du monde.
» Telles sont les parties de la terre & de la mer, selon leurs positions respectives. »

Nous omettrons tout le IV.^e chapitre, qui a pour objet les principaux phénomènes que la Terre renferme, ou qui l'environnent; parce qu'il est totalement étranger au double objet que nous avons dans cette seconde partie, de prouver que l'ouvrage est d'Aristote, & d'exposer la pensée de ce Philosophe sur le Principe actif.

Chapitre V.

« Si l'on est étonné de ce que le Monde, étant composé
» de principes contraires, tels que le sec & l'humide, le chaud
» & le froid, n'est pas détruit depuis long-temps; c'est à-peu-près
» comme si on l'étoit de voir qu'une ville subsistât, étant com-
» posée d'hommes riches & pauvres, jeunes & vieux, foibles
» & forts, bons & méchans. On ignore donc que c'est le
» chef-d'œuvre de la Politique de former de plusieurs parties
» irrégulières un tout régulier, qui embrasse dans un même
» système toutes les variétés de la Nature & de la fortune. Il
» semble même que la Nature ait un penchant particulier pour les
» contraires, puisque c'est des contraires & non des semblables
» qu'elle aime à former des accords. Ce sont les cœurs des sexes
» différens qu'elle concilie, & non ceux d'un même sexe, pour
» produire un individu où toutes les parties s'accordent. Il en est
» de même des Arts, qui imitent la Nature. C'est en fondant les
» couleurs blanches avec les noires, les jaunes avec les rouges,
» que la Peinture fait ses tableaux les plus ressemblans. C'est en
» mêlant les sons graves avec les sons aigus, les longs avec les
» brefs, que la Musique fait un concert. La Grammaire ne fait-elle
» pas un mélange des lettres sonores & des sourdes, pour produire
» un langage parfait? Le ténébreux Héraclite le disoit, qu'*il falloit*
» *lier ensemble le courbe & le droit, le consonant & le dissonant, le*
» *semblable & le dissemblable, pour faire tout d'un, & un de tout.*

C'eſt ainſi que l'harmonie a formé un ſeul ſyſtème, du ciel, de la terre & du monde entier, par le mélange tempéré des contraires. Une ſeule puiſſance pénétrant tous les êtres, conciliant l'humide avec le ſec, le froid avec le chaud, le grave avec le léger, le mouvement direct avec le circulaire, a ordonné toutes choſes, la terre, la mer, l'éther, le ſoleil, la lune & tout le ciel. *Travaillant* le monde entier, δημιουργήσασα, avec des matériaux de nature oppoſée, qui ſont l'air, la terre, le feu, l'eau; elle les a renfermés dans une enveloppe ſphérique, où les forçant de vivre enſemble, & en paix, elle a conſervé le tout par la contrariété des parties *(q)*.

La conſervation du tout eſt l'effet du concert des élémens. Mais ce concert eſt lui-même l'effet de l'équilibre de leurs puiſſances. Car il y a égalité de force & de réſiſtance entre le grave & le léger, entre le chaud & le froid; la Nature nous montrant, dans ſes plus grandes parties, que l'égalité conſerve l'harmonie, & l'harmonie le Monde, qui eſt le père de tous les êtres, & le plus beau.

Quel autre être pourroit le ſurpaſſer en aucun genre? S'il en eſt un, il fait partie de lui. Tout ce qui eſt beau, tire de lui ſon nom. Tout ce qui eſt ordonné, l'eſt par lui. Eſt-il rien de comparable à cet ordre du ciel, à cette marche des aſtres, du ſoleil, de la lune, qui ſe roulent de ſiècle en ſiècle, avec la cadence la plus nombreuſe & la plus juſte? Eſt-il rien de plus admirable que le retour conſtant de ces ſaiſons, belles & fécondes, qui ramènent avec elles toutes les productions de la terre, & cette alternative des hivers & des étés, des jours & des nuits, qui rempliſſent les mois & les

(q) Quoique cette deſcription pompeuſe, de la puiſſance qui a ordonné toutes choſes, convienne parfaitement à Dieu; cependant il faut avouer qu'elle ne dit rien qui ne puiſſe être adopté par ceux qui ont les idées les moins juſtes de la divinité. Apulée a traduit le mot δύναμις par celui de *natura*. Or on ſait que ce terme a, chez les Philoſophes, la plus vague ſignification. Qui doute, ou qui a jamais pu douter, que ce ne ſoit l'accord & l'équilibre des parties qui maintiennent l'Univers, & que cet accord n'ait une cauſe? La difficulté eſt de ſavoir quelle eſt la nature de cette cauſe.

» années? Si vous faites attention à la grandeur; rien n'eſt
» plus grand que le monde: ſi c'eſt au mouvement; rien ne ſe
» meut plus vîte: à l'éclat; rien n'eſt plus brillant: à la force;
» rien ne l'uſe ni ne l'affoiblit. C'eſt lui qui a ſéparé les de-
» meures pour les animaux de l'air, de la terre & des eaux;
» c'eſt lui qui a meſuré la durée de chacun d'eux par ſes mou-
» vemens; c'eſt par lui que tout reſpire, que tout animal a la
» vie: enfin c'eſt lui qui produit, ſelon des loix certaines, les
» prodiges qui nous étonnent, quand les vents déchaînés ſe
» livrent des combats, que les foudres tombent du ciel, que
» les déluges viennent inonder la terre. Par ces efforts extraor-
» dinaires l'humide exprimé, le feu dilaté rétabliſſent la con-
» corde & maintiennent l'Univers. La terre revêtue de toutes
» ſortes de plantes, arroſée d'eaux vives, peuplée d'animaux
» divers, produit ſelon les temps, nourrit, reprend dans ſon
» ſein, une infinité d'êtres de toute eſpèce: conſervant elle-même
» une jeuneſſe éternelle, malgré les ſecouſſes qui l'ébranlent
» quelquefois, malgré les déluges qui l'inondent, malgré les feux
» qui la conſument en différens lieux.

» Il y a plus: ces phénomènes effrayans ſemblent être utiles
» à ſa conſervation & aſſurer ſon état. Les tremblemens la
» délivrent des vents intérieurs qui la tourmentent. Les pluies
» qui l'inondent, emportent les principes de maladie & de
» corruption *(c)*. Le ſouffle des vents balaie les impuretés de
» l'air. Les feux qui s'allument réſolvent les matières trop con-
» denſées par le froid. Le froid réunit celles qui ſont trop
» analiſées par le feu. Enfin dans les parties, les unes naiſſent,
» les autres fleuriſſent, les autres meurent. Ce qui naît rem-
» place ce qui a péri, ce qui périt fait place à ce qui naît;
» & la maſſe toujours entière, toujours la même, malgré les
» combats de ſes parties, tour à tour victorieuſes & vaincues,
» ſe conſerve dans tous les ſiècles. »

(r) Vulcanius écrit, après νοσώδη, τά τε ὑπ' αὐτὴν ϗ τὰ ὑπὲρ αὐτήν; & il ajoute παίνεται, pour ſe conformer à la traduction d'Apulée. *Voyez ſa note, page 175.*

CHAPITRE VI.

« Il nous reste à traiter encore, en peu de mots, de la cause qui contient & conserve toutes choses. Il seroit *ridicule*, en parlant du monde, quoiqu'en abrégé, & seulement pour en donner une idée ébauchée, de se taire sur ce qu'il y a de plus essentiel dans le monde.

C'est une tradition ancienne *(s)* & que tous les hommes ont reçue de leurs pères, que Dieu a constitué tous les êtres, & que c'est lui qui les gouverne.

Il n'est point de nature dans le monde qui se suffise à elle-même, & qui ne périsse si la main de Dieu l'abandonne. C'est ce qui a fait dire à quelques-uns des Anciens que tout est plein de Dieux; que les Dieux entrent en nous par les yeux, par les oreilles, par tous nos sens; discours qui conviennent à la puissance active de Dieu plutôt qu'à sa nature *(t)*.

Oui, Dieu est véritablement le générateur & le conservateur de tous les êtres, dans tous les lieux du monde. Mais il ne l'est pas à la manière du foible artisan, dont l'effort est pénible & douloureux; il l'est par sa puissance infinie, qui atteint sans aucune peine, les objets les plus éloignés de lui.

Assis dans la région la plus élevée de l'Univers, comme l'a dit le poëte *(u)*, il se nomme le Très-haut Ὕπατος *(x)*. Il communique sa puissance aux corps voisins de lui, à proportion de leur proximité, descendant par degrés jusqu'aux lieux que nous habitons *(y)*. C'est pour cela que la Terre, & toutes les choses terrestres, sont si foibles, si inconstantes,

(s) Ὁ παλαιὸς λόγος. S.[t] Justin citant Platon, qui a employé les mêmes termes pour annoncer la tradition du genre humain sur l'étendue de la puissance de Dieu, prétend qu'il désigne Moyse; mais qu'il n'a osé le nommer de peur de la ciguë: φόβῳ τοῦ κωνείου. Voici le passage de Platon: Ὁ μὲν δὴ Θεὸς, ὥσπερ καὶ ὁ παλαιὸς λόγος ἀρχὴν καὶ τελευτὴν καὶ μέσα τῶν πάντων ἔχων. *Coh. ad Gr. p. 25.*

(t) Aristote a dit la même chose presque dans les mêmes termes. *De Cælo, l. II, c. 1.* Διόπερ...

(u) Voyez les vers d'Orphée dans S.[t] Justin, *Coh. ad Gr. p. 18.* Οὗτος γάρ.

(x) Voy. Arist. *Phys. VIII, c. 15, text. 24.* Ἀνάγκη.... & au lieu de τοῦ ὅλου, lisez τοῦ κύκλου.

(y) Athénagore, *Apolog. c. VI*, dit qu'Aristote a donné un corps à Dieu, & que ce corps étoit l'éther, ou la matière des astres,

» ſi remplies de trouble & de déſordres; parce qu'elles ſont » à une diſtance qui leur donne la plus petite part poſſible à » l'influence de la divinité. Cependant cette influence, τὸ θεῖον, » pénétrant tout l'Univers, comme nous l'avons dit, la région » que nous habitons participe à ſes bienfaits, auſſi-bien que les » régions ſupérieures, qui y participent plus ou moins, ſelon » qu'elles ſe trouvent plus ou moins éloignées d'elle.

On a pu remarquer, depuis le commencement de ce chapitre, qu'à tout moment les plus brillantes deſcriptions de la divinité ſont accompagnées de correctifs, par leſquels il ſemble que l'auteur veuille concilier des opinions contraires, & rapprocher les idées des Philoſophes des façons de penſer du vulgaire. Oui, tout eſt plein de Dieu, on a raiſon de le dire; mais ce diſcours convient à ſon action, & non à ſa nature; c'eſt-à-dire qu'il agit par-tout, mais qu'il n'eſt point par-tout. Il agit par-tout; mais d'autant moins qu'il eſt plus éloigné des objets ſur leſquels il agit; ſemblable à la lumière, au feu, à toutes les eſpèces de reſſorts, dont l'activité diminue à proportion qu'elle s'éloigne de ſon principe ou point d'appui. Cette idée eſt ramenée tant de fois dans ce chapitre, & avec tant d'affectation, qu'il n'eſt pas poſſible qu'elle ne renferme quelque deſſein ſecret.

Me permettra-t-on de haſarder une penſée qui m'a paru plus que vraiſemblable? c'eſt que le livre *de Mundo* a été fait par des raiſons de prudence & de précaution, dans un temps où Ariſtote pouvoit avoir beſoin de cette eſpèce de ſauve-garde pour ſa ſûreté & pour le repos de ſa vieilleſſe.

On convient que ce Philoſophe, pendant la plus grande partie de ſa vie, ayant ſoutenu l'éternité du monde, & la fatalité ou plutôt le mécaniſme de ſes cauſes, n'avoit point fait deſcendre la Providence des Dieux juſque dans le monde ſublunaire. Par ce ſeul mot il avoit renverſé les temples & les autels, & rompu les plus forts liens des loix & de la ſociété. Il avoit même été obligé de fuir d'Athènes, & de ſe réfugier à Chalcis, de peur, diſoit-il, qu'on ne fît un ſecond outrage

à la philoſophie, faiſant alluſion, dit Élien, à la condamnation de Socrate. Il étoit vieux : revenu par conſéquent de cette ardeur ſi vive dont il avoit été animé en entrant dans le Lycée. Supérieur à tous ſes rivaux, ſa réputation étoit au plus haut degré. Que lui reſtoit-il à deſirer, ſinon d'écarter tout ce qui pouvoit répandre quelque amertume ſur les dernières années de ſa vie, & de paſſer ſa vieilleſſe en paix, dans le ſein de la philoſophie, au milieu de ſes diſciples & de ſes amis ? Il lui étoit revenu des avis : on lui avoit fait des menaces : que devoit faire, dans ces conjonctures, l'eſprit le plus adroit & le plus délié de ſon ſiècle ?

Il ſemble qu'il n'y avoit rien de plus naturel que d'écrire une lettre apologétique, d'un ſtyle brillant & populaire, & de l'adreſſer au Conquérant de l'Aſie, pour annoncer à ſes ennemis, par ce ſeul nom, un protecteur. Le ſujet & le plan de cette lettre étoient ſimples. Il pouvoit y donner une ſorte de précis de ſa philoſophie, traiter en abrégé des principes, des ſphères & de leurs phénomènes ; & de-là, ſans apparence de deſſein prémédité, paſſer adroitement aux articles qui importoient à ſa ſûreté, en les préſentant de manière à calmer du moins les inquiétudes de ceux qui n'étoient pas philoſophes. Falloit-il même être auſſi fin que l'étoit Ariſtote, pour imaginer une pareille ruſe ?

Or il ſemble que le livre *de Mundo* porte les caractères d'un pareil deſſein. Il comprend ſept chapitres, dont le premier n'eſt qu'un exorde ; le ſecond préſente le globe du monde diviſé en ſes ſphères ; le troiſième & le quatrième crayonnent les phénomènes du feu, de l'air, de la terre & des eaux. Dans le cinquième, où il commence à toucher l'article de la première Cauſe, il commence auſſi à développer ſon éloquence ; le ſtyle s'échauffe & annonce l'intérêt. Enfin l'auteur entre dans le ſixième, qui eſt ſon point de vue & ſon objet, & il y entre avec ces précautions qui décèlent la défiance : « Je ſerois blâmable, dit-il, ſi, après avoir parlé des parties du monde, quoiqu'en « abrégé, je ne parlois pas de ce qu'il y a de plus eſſentiel dans « le monde. » Il falloit en parler ſans doute, mais en deux mots,

comme on avoit fait des autres parties; & ne pas étaler un long & pompeux discours, qu'on remplit d'expressions fortes, & d'images où l'on appuie dix fois sur la même idée: que Dieu fait tout, & que cependant il ne fait pas tout; que quoiqu'il soit dans le Ciel, il y a quelque chose de lui qui vient jusqu'à la Terre; & que si on l'a renfermé dans le Ciel, comme le grand roi de Perse est renfermé dans son palais à Suze ou à Ecbatane, c'est plutôt par respect, que pour lui ôter les droits & l'exercice de sa puissance. Toutes idées qui, dépouillées de leur brillant appareil, se réduisent au système que nous avons présenté dans la première partie: qu'un Principe placé dans la première sphère ou au-dessus, meut toutes les sphères inférieures, par une impulsion générale & naturelle; & que chacune de celle-ci, quoique mûe & organisée d'une façon particulière, par un principe particulier, se ressent de l'impression générale & mécanique du premier Etre.

Qu'on rapproche maintenant, de ce point de vue, toutes les raisons qu'on a données ci-dessus, pour prouver que cet ouvrage est d'Aristote, la difficulté se résout comme d'elle-même.

Si nos Critiques modernes se fussent placés dans ce point de vue, peut-être auroient-ils vu que cet Ouvrage n'est qu'une espèce de rétractation, ou plutôt une explication adroite des vrais sentimens de l'auteur, conciliée avec la croyance publique; un aveu ménagé de la religion populaire, sans cependant nuire au fonds essentiel d'une doctrine qui n'admettoit de Dieu que le nom, & qui tiroit l'activité de toutes les causes, des qualités mécaniques de leurs principes. Tout ce qu'on va lire encore, quelque éclatant qu'il soit, n'a pas d'autres sens.

« Il est plus juste, plus convenable à la divinité de penser
» que cette Cause suprême, assise dans le ciel, n'a qu'une
» influence de conservation sur les êtres de l'Univers, que de
» la faire aller & venir dans des lieux indignes de sa gloire, &
» de l'abaisser jusqu'aux détails du globe terrestre: détails qui sont
» même au-dessous d'un homme qui gouverne, d'un Général
» d'armée, d'un premier Magistrat, d'un chef de famille. Qu'il

s'agisse

s'agiſſe de lier des hardes, ou de quelqu'autre fonction auſſi « vile, il eſt tel eſclave d'un Roi, qui ne voudroit pas deſcendre « juſque-là. »

Je demande ſi cette tournure ne reſſemble pas à l'explication d'un mal-entendu? On m'accuſe d'avoir dit que la Providence ne deſcendoit pas juſqu'au monde ſublunaire: c'eſt par reſpect de la divinité que je l'ai dit; loin de m'en faire un crime, on doit m'en ſavoir gré.

« Cambyſe, Xerxès, Darius préſentoient bien à leurs peuples l'image de la grandeur & de la majeſté du Prince: mais le « Prince lui-même étoit à Suze ou à Ecbatane, inviſible & « tranquille, dans un palais brillant d'or, d'ambre & d'ivoire. De « longues avenues ſe ſuccédant les unes aux autres, offroient de « ſtades en ſtades des enceintes ſuperbes, où l'on entroit par des « portes d'airain. Dans ces enceintes étoient placés, par ordre, les « Seigneurs les plus apparens. D'autres, attachés à la perſonne « du Roi, faiſoient le ſervice de l'intérieur. D'autres faiſant garde « à chacune des entrées, recevoient les avis, prêtoient l'oreille « à tout; de ſorte que le Roi lui-même, portant les noms « glorieux, de maître unique & même de Dieu, voyoit tout, « entendoit tout. Il y avoit d'autres Officiers pour recevoir « les tributs & les dons des peuples; d'autres pour commander « les armées, pour préſider aux chaſſes; d'autres pour recevoir « les offrandes des Nations; d'autres enfin pour l'adminiſtration « des différentes parties. Tout l'empire de l'Aſie, qui s'étend « au couchant juſqu'à l'Helleſpont, & au levant juſqu'aux Indes, « partagé en différentes provinces, avoit autant de chefs & « de Satrapes, & de Rois; tous ſerviteurs du grand Roi. Il y « avoit des coureurs, des obſervateurs, des gardes, des porteurs « de meſſages, des inſpecteurs de ſignaux. L'ordre étoit tel, « ſur-tout parmi ces derniers, que, par le moyen de feux « allumés de loin en loin, le Roi ſavoit le même jour, à Suſe & « à Ecbatane, ce qui étoit arrivé aux extrémités de l'Empire. «

Mais il y a autant de différence entre le Dieu qui gouverne « le monde & le grand Roi, qu'il y en a entre le grand Roi «

» & le plus vil des inſectes. Donc, s'il eſt au-deſſous de la » majeſté de Xerxès d'exécuter tout par lui-même, & d'entrer » dans ces détails, on doit, à plus forte raiſon, en diſpenſer » la divinité.

» Diſons plutôt, comme nous l'avons dit, que Dieu eſt tel- » lement établi dans la plus haute région de l'Univers *(z)*; que » ſa puiſſance, répandue par-tout, meut le Soleil, la Lune; » qu'elle fait circuler tout le Ciel; qu'elle produit tout ce qui eſt » ſur la Terre, & qu'elle le conſerve. Il n'a pas beſoin d'art, ni » de ſecours, ni de ſervices étrangers, comme ceux qui règnent » ſur nous, & qui n'emploient pluſieurs mains que par foibleſſe. » Le propre de la divinité eſt d'exécuter toute ſorte de plans » avec une facilité extrême, & par un mouvement ſimple : » ſemblable à ces Machiniſtes *(a)* qui produiſent, par un ſeul » reſſort, des effets très-différens; qui compoſent des figures » humaines, dont un ſeul fil fait jouer la tête, les mains, les » épaules, les yeux, quelquefois tous les membres, avec une » ſorte de cadence.

» La divine Nature peut donc de même, par un mouvement » ſimple de la première région, communiquer ſon action aux » régions ſuivantes, & aller, de proche en proche, juſqu'aux » extrémités. L'une mûe, meut l'autre à ſon tour : & chacune » d'elles répondant à l'impreſſion, ſelon ſa nature propre, a un » mouvement d'une eſpèce particulière, différent des autres mou- » vemens, quelquefois même contraire aux autres, quoique la » première impreſſion ait été la même pour tous. Si on jetoit à la » fois d'un même vaſe un globe, un cube, un cône, un cylindre, » chacun de ces corps ſuivroit une direction particulière, ſelon ſa » configuration propre; ou, ſi on veut un autre exemple, qu'on » jette un oiſeau, un quadrupède, un poiſſon, chacun d'eux cher- » chant l'élément qui lui convient, l'oiſeau s'élèvera dans l'air, le » quadrupède ſe rangera parmi les animaux terreſtres, le poiſſon

(z) Vid. Loc. de Cœlo 1.° Πάντες γὰρ ἄνθρωποι περὶ θεῶν....

(a) Nous liſons μηχανοποιοὶ, avec Vulcanius, au lieu de μεγαλόπεροι, qui ne forme aucun ſens; ou, ſi l'on veut, μηχανοπηχοὶ, comme dans le manuſcrit cité.

s'élancera dans les eaux; c'eſt cependant la même impulſion « qui leur a donné à chacun leur propre mouvement. »

Voilà donc quelle eſt l'influence de la divinité ſur les choſes d'ici-bas; celle d'un mouvement général, modifié par la nature eſſentielle des êtres qui le reçoivent: c'eſt ainſi que le métal en fuſion, coulant dans la direction la plus ſimple, ſe diviſe & ſe modifie d'une infinité de manières, en entrant, par les différens couloirs qu'il rencontre, dans les matrices de toutes eſpèces où il eſt reçu.

« La même choſe arrive dans le monde. Par la ſimple « révolution du ciel, qui s'achève en un jour & en une nuit, « les mouvemens divers des corps *(b)* ſe trouvent produits. « Quoique tous renfermés dans la même concavité du globe « univerſel, les uns ſe meuvent plus lentement, les autres plus « vîte, ſelon leurs natures particulières, & les eſpaces qu'ils « ont à parcourir. La Lune achève ſa révolution dans un « mois, dans lequel elle a ſon accroiſſement, ſon plein & ſon « déclin; le Soleil dans un an, & avec lui Vénus & Mercure « qui l'accompagnent, *ἰσόδρομοι*; Mars en deux ans; Jupiter « en douze; Saturne en trente, c'eſt-à-dire en un temps une fois « & demi plus grand que celui de l'aſtre qui eſt au-deſſous « de lui. Enfin le concert de tous ces corps, qui ſe meuvent « avec une harmonie parfaite, commence & finit par l'unité; ce « qui a mérité à l'Univers le nom de *Tout ordonné, κόσμος*, plutôt « que celui de *Tout déſordonné.* Ainſi lorſque dans un chœur, « le Coryphée *(c)* a commencé, tous ceux qui le compoſent, « hommes & femmes, lui répondent, & forment un concert « de voix de toute eſpèce, graves & aiguës. Il en eſt de même « de Dieu agiſſant dans l'Univers. Par l'impreſſion que donne « d'en-haut ce Coryphée du monde, le ciel & les aſtres ſont « ébranlés pour ſe mouvoir à jamais: le Soleil, tout lumineux, «

(b) Ocellus ſe ſert du même mot, *διέξοδοι*, pour ſignifier le mouvement périodique des aſtres & des élémens.

(c) Ἔξαρχος *præcentor, præſultor dux choreæ*, ὁ ἐν τοῖς ἱεροῖς προορχούμενος.

» s'avance par un double mouvement, dont l'un marque les jours » & les nuits aux points du lever & du coucher; l'autre amène » les quatre saisons allant, par un mouvement oblique, du midi au » septentrion, & revenant du septentrion au midi. De-là naissent » les pluies de chaque saison, les vents, les rosées & tous les autres » phénomènes de l'air, toujours par l'action de la cause primordiale.

» De ces causes secondes naissent les courans des rivières, » les gonflemens des mers, les accroissemens des plantes, la » maturité des fruits, la fécondation des animaux, la naissance de » tout ce qui végète, sa perfection, son dépérissement; avec » le concours de la disposition particulière de chacun des êtres, » comme nous l'avons dit.

» Quand donc le Chef suprême, le générateur invisible aux » yeux du corps, visible aux yeux de l'esprit, a donné le signal » aux natures qui se meuvent entre le Ciel & la Terre, toutes, » sans s'arrêter jamais, s'avancent dans leurs cercles, selon les » bornes qui leur sont prescrites, disparoissant & reparoissant » tour-à-tour, sous mille formes qui s'élèvent & qui s'abaissent, » toujours par l'impression du même principe.

» On peut comparer ce qui s'exécute dans le monde aux » mouvemens d'une armée. Quand le son aigu de la trompette » s'est fait entendre, tout se remue & s'empresse; l'un saisit son » bouclier, l'autre sa cuirasse, l'autre son casque & ses bottes » d'acier, l'autre son baudrier. Le cavalier met le mords à son » cheval: celui-ci monte sur son char, cet autre donne le mot » de l'ordre; le Capitaine se place à la tête de sa compagnie, » le Taxiarque à la tête des rangs, le Chevalier à la tête de son » escadron, le simple soldat, chacun à son poste: tout marche » sous l'ordre du Général, lequel est dirigé lui-même par l'ordre » souverain de celui qui a l'empire.

» Cette image est l'emblème de l'Univers *(d)*. Chaque chose » s'y fait selon les loix qui lui conviennent, sous l'impression » unique d'un être qui, pour être invisible & caché, n'en est

(d) Cette comparaison a été employée par Aristote, *Metaph. XIV, 10.* Elle prouve l'activité des causes secondes, & la causalité seulement générale du premier moteur.

ni moins actif, ni moins démontré à notre raison. Comme « notre ame, par qui, toute invisible qu'elle est, nous vivons, « nous bâtissons des villes, des maisons, &c. On ne la voit point, « elle ne se manifeste que par ses œuvres. C'est elle toutefois « qui a dressé le plan régulier de la vie humaine, qui le suit, « qui le remplit: c'est elle qui a montré à cultiver les terres, « à les ensemencer: c'est elle qui a inventé les arts, établi les « loix, réglé la police, distribué les fonctions de la vie civile: « enfin c'est elle qui a montré à faire la guerre au dehors, & « à conserver la paix au dedans. «

Il en est de même de Dieu, dont la puissance est supérieure « à toute autre puissance, la beauté à toute autre beauté, dont « sa vie est immortelle, la vertu infinie. Sa nature, incompré- « hensible à toute nature, ne peut se montrer à nous que par « ses œuvres. Aussi tout ce qui se fait dans l'air, sur la terre, « dans les eaux, on peut dire avec vérité que c'est l'ouvrage de « Dieu, de ce Dieu qui maintient tout: «

«
Par qui tout fut, est, sera dans le monde, «
Humains, plantes, oiseaux, poissons qui fendent l'onde (e). «

(*e*) Le poëte cité par Aristote est Empédocle; mais ce Philosophe semble altérer le sens du poëte, qui n'a pas dit de Dieu, qu'il fut auteur de tout, mais de l'amitié & de la haine. Simplicius cite le morceau tout entier; le voici :

Ἐν δὲ κότῳ διάμορφα καὶ ἄνδιχα πάντα πέλονται
Σὺν δ' ἔση ἐν φιλότητι καὶ ἀλλήλοισι ποθεῖται·
Ἐκ τῶν γὰρ πάνθ' ὅσ' ἦν, ὅσα τέ 'ἔστι καὶ ἔσται
Δένδρα τε βεβλάστηκε καὶ ἀνέρες ἠδὲ γυναῖκες
Θῆρές τ' οἰωνοί τε, καὶ ὑδατοθρέμμονες ἰχθῦς
Καί τε θεοὶ δολιχαίωνες τιμῇσι φέρεστοι.

Aristote lui-même l'a pris dans ce sens, *l. III, c. 4 de sa Métaph.* & de-là on tire une nouvelle preuve de supposition du livre *de Mundo*: Puisque l'auteur de ce livre a donné à ces vers un autre sens que celui qu'Aristote lui a donné dans sa Métaphysique, il s'ensuit, dit-on, que l'auteur du livre est autre qu'Aristote.

On pourroit répondre que tous les jours on emprunte les expressions d'un poëte, sans emprunter le sens de sa phrase, sur-tout lorsqu'il s'agit d'énumération; & qu'un écrivain enrichit son texte d'une double beauté, par l'expression poëtique & par le trait d'érudition. Tous ceux qui aiment à citer, sont dans ce cas-là, les Anciens plus que d'autres; & si on y prend garde, on verra

» On pourroit encore comparer Dieu, quoique cette compa- » raiſon ne ſoit pas infiniment noble *(f)*, à ces rangs de pierre » qu'on nomme clés de voûte dans l'architecture, & qui ſou- » tiennent tout un édifice par la réſiſtance égale qu'elles oppoſent » de toutes parts. On dit que Phidias ayant fait la ſtatue de » Minerve, qui eſt placée dans la citadelle d'Athènes, inſéra » au milieu du bouclier de la déeſſe ſon propre portrait, lequel, » par un art ſecret, étoit tellement lié avec tous les membres de » la Déeſſe, que ſi jamais on entreprenoit d'enlever cette image, » on ſeroit forcé de briſer en même temps toute la ſtatue *(g)*.

» Il en eſt de même de Dieu dans le monde: c'eſt lui qui » en fait l'accord & le lien, avec cette différence ſeulement » qu'il n'eſt pas au milieu, où eſt la terre, dans une région » d'agitation & de trouble; mais au plus haut de la circonférence, » dans la région la plus pure; parce qu'il eſt le plus pur des » êtres. Région que nous appelons à juſte titre *Uranos*, parce » qu'elle eſt le terme ſupérieur de l'Univers, ὅρος τῶν ἄνω; » *Olympé*, c'eſt-à-dire tout brillant, ὁλολάμπης, parce qu'il » eſt totalement ſéparé de tout ce qui approche des ténèbres & » des mouvemens déſordonnés qu'on voit dans ces régions » inférieures, où, pour me ſervir des expreſſions d'Homère,

que c'eſt le goût de l'auteur du livre *de Mundo*.

Mais il y a une autre réponſe plus ſimple; c'eſt qu'Ariſtote prend ici dans le ſens phyſique ce qu'il avoit pris ailleurs dans le ſens métaphyſique. Il s'agit, dans l'endroit objecté, du principe de compoſition par l'amitié, & de décompoſition par la haine. Qu'eſt-ce que cette amitié & cette haine en phyſique, ſinon le principe dont l'action diviſe & réunit, compoſe & décompoſe les êtres; principe qui eſt eſſentiellement ce qu'on appelle Dieu, & auquel par conſéquent on peut appliquer, ſur-tout dans une lettre, ce qu'Empédocle avoit dit de l'amitié & de la haine!

Nous obſerverons, en paſſant, que Beſſarion a rendu inexplicable le texte d'Ariſtote, en traduiſant γεννᾶν ἐξ αὐτοῦ τοῦ ἑνός par *generare præter ipſum unum;* pourquoi ne pas mettre *ex ipſo uno!* Et plus bas, λέγει γοῦν, *dicit enim;* il falloit *dicit igitur:* la prépoſition excluſive *præter*, & la conjonction cauſative *enim*, changent tout le ſens du texte d'Ariſtote, & le rendent inintelligible.

(f) Vulcanius lit, ἔοικε δὲ ὄντως, εἰ καὶ μικροπρεπέστερον παραβάλλειν, τὸ ἐπέχοντα τὸν κόσμον θεὸν τοῖς ὀμφάλοις. . . .

(g) Apulée écrit, dans ſa traduction, *Vidi ipſe in clypeo Minervæ, &c.*

régnent le trouble & les vents furieux : l'Olympe, dit le même « Poëte, «

L'Olympe est la demeure immortelle des Dieux ;
Ni les vents déchaînés, ni les bruyans orages
N'en troublent le repos : un ciel tout lumineux
Y fait naître des jours sans nuits & sans nuages.

Ce qui se passe dans la vie des hommes suffiroit pour « prouver que c'est-là qu'habitent les Dieux. Tous, tant que « nous sommes, par toute la terre, nous levons les mains au « ciel quand nous faisons des vœux. Homère l'a dit encore : «

La part que fit le sort au puissant Jupiter
Est l'enceinte immortelle où s'enflamme l'éther.

Aussi les corps les plus parfaits, les astres, le Soleil, la Lune « sont placés dans le ciel. C'est par cette raison que ces corps « sont les seuls qui gardent toujours le même ordre & conservent « le même état. Jamais on ne voit parmi eux de ces mutations « qui changent sans cesse la forme & la nature des choses « terrestres. Ce sont tantôt des tremblemens qui déchirent la « terre elle-même ; tantôt des pluies excessives qui l'inondent : « ce sont les flots de la mer qui font irruption dans ses vallées, « qui changent la mer en terre & la terre en mer : ce sont des « ouragans & des tourbillons qui renversent des villes : ce sont « des feux qui tombent du ciel comme dans le temps de Phaëton, « lorsque l'orient fut consumé : ce sont d'autres feux qui s'élancent « des antres souterrains du côté de l'occident, comme ceux de « l'Etna, lequel vomit des torrens de feu qui se roulent au « milieu des terres. Ce fut dans un de ces évènemens terribles, « qu'un heureux génie conserva la race des hommes pieux, « engagés dans ces ruisseaux de flammes. Les enfans avoient « chargé sur leurs épaules leurs pères décrépits ; le courant de feu, « prêt à les envelopper, se divisa, & respecta la tendre piété des « jeunes hommes qui emportoient les auteurs de leurs jours. »

Une idée qui plaît, séduit : c'est peut-être par cette raison

que je crois voir dans ce trait fabuleux, rapporté pour prouver, quoiqu'assez mal, que les Dieux récompensent la vertu, une nouvelle preuve que l'objet de l'auteur est de donner bonne idée de sa religion, & d'effacer des impressions qui pouvoient lui faire tort. Ce trait est de ceux qui prouvent trop, afin qu'on en conclue qu'ils ne prouvent rien.

« Enfin, pour le dire en un mot, ce qu'est le Pilote dans » un navire, le Conducteur sur un chariot, le Coryphée dans » un chœur, la Loi dans une ville, le Général dans une armée, » Dieu l'est dans le monde. Mais avec cette différence, que » tout homme qui gouverne, ne peut le faire que par des soins » pénibles & des efforts douloureux; Dieu le fait sans peine, » sans effort, sans aucune espèce de fatigue. Placé dans un lieu » immobile, il meut, emporte tout, où & comme il lui plaît, » & selon des formes différentes; de même que la loi civile, » qui, sans se mouvoir, meut & règle chaque citoyen confor- » mément à l'ordre public. Sous l'impression de la loi, les chefs » se rendent au Conseil, les Juges à leurs tribunaux, les Orateurs » aux assemblées: celui-ci, nourri par l'État, se rend au Prytanée; » cet autre arrive devant les juges, pour y rendre compte de » sa conduite; celui-là descend dans les prisons pour y mourir. » C'est par cette même loi que les jours de fêtes sont célébrés » en leurs temps, de même que les assemblées annuelles, les » festins publics, les sacrifices aux Dieux, les offrandes pour les » Génies, les expiations pour les morts. Ainsi les différentes » fonctions de la société, remplies par les membres différens qui » la composent, sous l'autorité d'une seule loi, conservent tous » ceux qui obéissent. L'ordre est donné,

Tout le peuple gémit: les autels en tous lieux
Sont arrosés de sang, pour appaiser les Dieux.

» Que l'Univers soit une grande ville, sa loi suprême est » Dieu: loi d'un équilibre parfait, qui n'admet ni changement, » ni réforme, & qui par-là est infiniment supérieure à celles qui sont gravées dans les dépôts des villes. »

Dans

Dans les autres emblèmes de la divinité, l'auteur a présenté la majesté, l'action & le repos de Dieu dans la Nature : ici il présente la manière dont il agit : c'est en déterminant, par une impulsion morale, le premier mobile au mouvement qui lui est propre, & par lui les autres sphères, jusqu'au centre du monde. C'est une sorte d'intimation ou de manifestation qui détermine le premier agent à son action propre, de la même manière que l'objet appétible détermine l'appétit, l'objet aimable la puissance d'aimer, l'objet intelligible la faculté intellective : Ὡς ἐπιθυμητὸν, ὡς τὸ ὀρεκτὸν, ὡς νοητὸν, ὡς τὸ ἐρώμενον. *De Anima; l. III, c. 10.* Nous avons dit, dans la première partie, que cette explication mettoit toute l'activité & la causalité réelle, non dans Dieu, mais dans les agens inférieurs : Dieu ne meut que comme fin, & non comme cause.

« C'est par l'activité continue de cette loi, que l'ordre est distribué dans toutes les parties du Ciel & de la Terre ; dans « toutes les natures, selon l'organisation de leurs sémences parti- « culières ; dans les plantes & dans les animaux, selon leurs « espèces. *Les vignes, les pêchers, les figuiers, les oliviers,* pour « suivre l'énumération d'un poëte, *tous les arbres fruitiers, tous* « *ceux qui ont un autre usage, le plane, le pin, le buis, l'aune,* « *le peuplier, le cyprès odoriférant ;* & ceux encore qui produisent « les fruits tendres, que l'art ne peut conserver, les poiriers, les « pommiers ; enfin les animaux sauvages & domestiques qui « naissent & vivent dans l'air, sur la terre, dans l'eau, qui croissent « jusqu'à un certain point, & qui dépérissent peu à peu : tout « obéit aux loix de Dieu *(h)*. »

CHAPITRE VII.

On va voir, dans ce chapitre, toutes les idées de la Providence brouillées & noyées dans un amas d'érudition, qui

(h) Car, dit Héraclite, *tout ce qui touche la terre, tire d'elle sa nourriture.* Ce mot, qui dans le texte se trouve à la fin de ce chapitre, n'a pas été traduit par Apulée, parce qu'il est hors d'œuvre, & qu'il n'a point de liaison avec ce qui précède, ni avec ce qui suit.

jette beaucoup d'étincelles & qui ne dit rien. Dieu eſt non-ſeulement la ſource & le principe de tout, il eſt tout. On adopte tous les noms que lui ont donnés la fable, l'hiſtoire, la philoſophie, la religion, la ſuperſtition, afin que perſonne ne ſoit mécontent. Écoutons l'auteur, & ſouvenons-nous qu'il a dit plus haut, que le Monde étoit le père de tous les êtres, & le plus beau.

Vid. Phorn. Πεϱὶ Διός.

« Dieu eſt un, & n'a pluſieurs noms que par rapport aux » différentes fonctions qu'il remplit. On l'appelle *Zeus* & *Dios*, » deux noms qui réunis ſemblent ſignifier *par qui nous vivons.* » On l'appelle *Chronus* & *Cronus*, parce que ſa durée remplit » l'infinité paſſée & l'infinité à venir. On le nomme *Tonnant*, » *Éthérien*, *Serein*, *Pleuvant*, *Foudroyant*, parce qu'il eſt le maître » de la pluie, de la foudre, & des autres phénomènes ſemblables. » Il eſt le père des fruits, le roi des villes; le générateur, le » défenſeur, le protecteur, le Dieu de la patrie; le compagnon » fidèle, le garant de l'amitié; l'hoſpitalier, le Dieu des armées, » l'auteur des trophées, l'expiateur, le combattant, le miſéri- » cordieux, comme diſent les poëtes; le libérateur, le ſauveur; » enfin le céleſte & le terreſtre; raſſemblant ſur lui tous les » effets de la nature & de la fortune, parce qu'il eſt également » l'auteur des uns & des autres. C'eſt pourquoi on peut citer » ici les vers d'Orphée (i): *Jupiter, maître du tonnerre, eſt* » *le premier & le dernier, il eſt l'extrémité & le milieu. Tout vient* » *de lui. Il eſt le ſoutien & la fin du ciel & de la terre. Il eſt* » *l'époux fécond & la nymphe immortelle. Il eſt la vie de tout,* » *l'ame du feu, la ſource des mers; il eſt le Soleil & la Lune,* » *le roi, le maître, le père de tout. Il renfermoit tout en lui, tout eſt* » *ſorti de ſes entrailles ſacrées (k).* Je penſe que ce qu'on appelle » *Néceſſité* n'eſt autre choſe que Dieu, parce que ſa nature eſt » immuable; que c'eſt lui encore qu'on appelle *Fatalité*, parce » que ſon action a toujours ſon cours; *Deſtin*, parce qu'il conduit

(i) L'édit. de Paris, 1541, ne cite point les vers d'Orphée; on y lit ſeulement: Ἐν τοῖς ὀρφικοῖς οὐ κακῶς λέγεται ... λέγεται. Οἶμαι δὲ καὶ τὴν Ἀνάγκην...

(k) Voyez ici le texte de Pythagore, cité par S.t Juſtin, *Cohort. ad Græc. p. 20.*

chaque chose à sa destination : car il n'est rien qui n'aille à sa fin ; *Mœra,* parce qu'il distribue les parts à chacun des êtres ; *Néméſis,* par la même raison ; *Adraſtée,* ou toute-puissance, à cause de son pouvoir irrésistible sur toute la Nature ; *Aiſa,* parce qu'il est toujours le même. L'allégorie des Parques a encore le même sens : elles sont trois, pour signifier les trois temps. Le fil qui est sur le fuseau est le passé, celui qu'on y met est le présent, celui qu'on n'y met pas encore est l'avenir. Une des Parques règne sur le passé ; c'est Atropos, parce que le passé est irrévocable ; Lachésis règne sur l'avenir, parce que le sort le garde en ses mains ; l'instant présent appartient à Clotho, qui distribue à chaque être ce qui lui convient dans chaque moment de son actualité. Cette image ingénieuse n'est autre chose que la divinité ; car selon l'ancienne tradition des hommes, dit Platon, Dieu comprenant en soi le commencement, le milieu & la fin de chacun des êtres, traverse en ligne droite toute la Nature, ayant à sa suite la Justice, pour se venger de ceux qui transgressent sa loi. Heureux celui qui s'est attaché à cette loi dans tous les temps de sa vie ! »

Vid. Phorn. Περὶ τῶν μοιρῶν.

Vide Mosh. ad Cudw. p. 182, §. 2.

Aristote finit par ce beau trait, qui, joint à l'autorité de Platon, suffit seul pour confondre ses envieux, en faisant voir qu'il parle comme lui sur l'ordre, la providence & la justice des Dieux. Et en finissant de la sorte, il laisse dans l'esprit de son lecteur le titre de justification qu'il vouloit y mettre, & pare à tous les traits de la médisance & de l'envie.

NEUVIÈME MÉMOIRE SUR LE PRINCIPE ACTIF DE L'UNIVERS.

Idées des Stoïciens ſur la nature de Dieu & du Deſtin.

Par M. l'Abbé LE BATTEUX.

ZÉNON de Cittium, ainſi ſurnommé à cauſe de ſa patrie, pour le diſtinguer de Zénon d'Élée & de pluſieurs autres Zénons connus dans l'hiſtoire, commença à paroître vers la CXX.^e Olympiade, environ trois cents ans avant J. C.

Pendant les trente premières années de ſa vie, il ne ſe douta nullement qu'il fût deſtiné à former une ſecte dans la Philoſophie. Phénicien d'origine, héritier du goût & de l'induſtrie de ſes pères, il s'étoit occupé, dans le commerce, à faire valoir ſes fonds & à augmenter ſa fortune, lorſque la mer engloutiſſant ſes vaiſſeaux, lui enleva ſes biens & ſon crédit. La philoſophie, dans ce moment critique, lui offrit un port qu'il eut le bon eſprit d'accepter.

Il y avoit alors de quoi choiſir à Athènes. Toutes les routes étoient non-ſeulement ouvertes, mais encore frayées. Ariſtote, mort depuis environ vingt ans, avoit laiſſé Théophraſte pour ſoutenir la gloire du Lycée. Polémon occupoit la chaire de Platon. Cratès avoit hérité de la diploïde de Diogène & de ſon eſprit cynique. Épicure, aſſis dans ſes jardins, prêchoit l'inaction d'après Ariſtippe & Hiéronymus de Rhodes. Stilpon s'exerçoit à la dialectique dans l'école de Mégare. Enfin Arcéſilas & Carnéade, ſoutenant le pour & le contre, & oppoſant par-tout le raiſonnement au raiſonnement, réduiſoient tout à de ſimples probabilités.

Zénon entendit tous ces maîtres, & ſut profiter de leurs

leçons; mais ſa pauvreté actuelle, la fâcheuſe expérience qu'il avoit faite des choſes de la vie, & ſur-tout une certaine triſteſſe de caractère le portant à l'auſtérité des mœurs, il embraſſa la Secte cynique, qu'il ne fit que préſenter ſous une dénomination nouvelle, & dont pourtant il ôta l'indécence & adoucit les prétentions.

La haute idée qu'il donna du Sage, ne fut pas tout-à-fait un paradoxe, tant qu'elle fut ſoutenue de ſes exemples. Le roi Antigonus Gonatas, qui n'ayant pu l'attirer chez lui, venoit de temps en temps ſéjourner à Athènes, pour le voir & pour l'entendre, s'écria, lorſqu'il apprit la nouvelle de ſa mort, *quel ſpectacle perdu pour moi!* Il eut des diſciples dignes de ſa réputation, parmi leſquels on compte Cléanthe, qui n'eut pas le caractère moins élevé que ſon maître; Panétius, qui fut l'ami & le compagnon de Scipion; & Poſidonius, dont Cicéron entendit les leçons, & devant qui le grand Pompée abaiſſa les faiſceaux de l'Empire. Je ne parle point des Latins, de Caton d'Utique, de Sénèque, de Traſéas Pétus, de l'empereur Marc Antonin & de pluſieurs autres, dont les maximes ſévères, jointes à la fierté du cœur Romain, ont mis le comble à la gloire du Portique. *Diog. Laërt. Zen. ſeg.*

Le champ de la Philoſophie étoit ſi cultivé quand Zénon s'y préſenta, que ce fut pour lui une néceſſité de s'établir dans les penſées de ceux qui l'avoient précédé. Comme il n'étoit guère permis d'ouvrir une École, & d'élever une chaire nouvelle ſans y enſeigner rien de nouveau; il eut recours à l'art de Stilpon, dont il avoit ſuivi les leçons ſoigneuſement pendant dix ans, & trouva le moyen, en changeant les termes, en rafinant ſur les définitions, de rajeunir les idées les plus vieilles, & de préſenter un édifice brillant, capable d'attirer les yeux & de rendre l'auditoire nombreux. Le projet n'étoit pas ſtoïque. *Plato,* dit Cicéron, *reliquit perfectiſſimam diſciplinam Peripateticos & Academicos nominibus differentes, re congruentes, a quibus Stoïci verbis magis quàm ſententiis differunt.* Et, dans un autre endroit, il dit encore que Zénon n'a rien inventé, & qu'il n'a que changé les noms: *Nihil novi reperiens, emendans ſuperiora immutatione verborum.* *Lucul.*

Juste-Lipse qui a entrepris, dans un ouvrage fait exprès, d'élever la secte des Stoïciens au-dessus de toutes les autres sectes, & qui la voit toujours avec une admiration qui le séduit, est bien éloigné d'adopter ce jugement du philosophe Romain: il en parle même avec assez peu de ménagement. Toutefois il devoit penser que Cicéron faisant, dans la maturité de l'âge & des idées, l'extrait qu'il nous a laissé des philosophes Grecs, travailloit pour sa propre gloire encore plus que pour celle du nom Romain. Il devoit ne pas oublier que lui-même accorde à Cicéron, dans cette matière, la plus grande autorité, le citant à tout propos pour expliquer même les dogmes du Portique. Cicéron d'ailleurs n'est pas le seul qui ait fait ce reproche à Zénon: « Je le vois, disoit Polémon, qui, suivant » la mode de son pays, se glisse dans les jardins pour en dérober les fruits. » Enfin il ne seroit pas difficile de justifier le jugement de Cicéron par des preuves de détail.

Plutôt que de s'inscrire en faux contre un fait si évident, le Savant moderne auroit pu se souvenir que Zénon, même en qualité de Stoïcien, n'étoit pas obligé de remplir toute l'idée du Sage qu'il avoit crayonnée, puisqu'il ne la donnoit que comme une possibilité métaphysique, à laquelle tout mortel devoit tendre, nul ne pouvoit arriver: *Non dicebant quemadmodum ipsi viverent, sed quemadmodum vivendum esset.* Mais entrons en matière.

Sen. de vit. beat. c. 18.

Zénon philosophe, se regarda comme citoyen de l'Univers, concitoyen des Dieux, en correspondance nécessaire avec toutes les parties qui composent la patrie commune; obligé par conséquent de concourir pour sa part à la plus grande perfection du tout, & de diriger vers ce point toutes ses pensées, toutes ses actions, dans tous les momens de sa vie. Cette idée, quoique peu nouvelle, n'en étoit pas moins philosophique, ni moins juste.

Il se représentoit le Monde comme un grand animal sphérique, doué d'intelligence, composé par conséquent d'un corps & d'une ame, qui agissoient réciproquement l'un sur l'autre, selon certaines loix naturelles & immuables, en vertu desquelles

toutes les parties alloient à leurs fins propres, pour la plus grande perfection du tout.

Zénon, dont l'ame dans ce système étoit, comme celle de tout autre homme, une parcelle de Dieu, attachée à une parcelle de matière organisée, & soumise aux loix immuables de la Nature universelle, ne s'en croyoit pas moins obligé de faire des efforts de vertu pour se rapprocher de la source, & pour honorer le Dieu qui animoit son corps mortel.

Il eût été plus simple, pour le dire en passant, & plus conforme au principe fondamental de l'immutabilité des causes & des effets, qui sera plus amplement développé ci-après, d'y tendre *par nature,* en se laissant aller sans résistance aux impressions toujours victorieuses du principe universel, qui de gré ou de force emportoit tout sans exception, corps & ame, vers le but de la Nature: *ducunt volentem fata, nolentem trahunt.* Résister à la loi de force qui règle l'Univers, c'étoit imiter le chien traîné par l'essieu d'un chariot qu'il ne veut pas suivre. Les Stoïciens mêmes usoient de cette comparaison. Toute la vertu, toute la raison, toute la philosophie devoit donc consister à ne point lutter en cette vie contre une nécessité invincible. Ἀκολούθησον θεῷ, *Obéissez à Dieu*: c'étoit la grande maxime de l'École. *Vid. Max. in Zen.*

Mais il est nécessaire d'entrer dans quelques détails du système, & de suivre la progression des idées de nos Philosophes. J'épargnerai les citations, & j'éviterai les discussions épisodiques.

Les Stoïciens mettoient de la différence entre l'Univers & le Monde. L'Univers comprenoit tout l'espace, plein ou vide. Le Monde étoit cette partie de l'espace absolument remplie de substance, & autour de laquelle étoit répandu le vide.

Ils admettoient plusieurs mondes, qui devoient se succéder les uns aux autres, naissans tous de la même substance, périssans tous par le feu. Chacun de ces mondes étoit le phénix, unique de son espèce, qui se consumoit par lui-même, & renaissoit de ses propres cendres.

La ſubſtance primitive étoit à peu près homogène dans toutes ſes parties, n'ayant guère d'autres différences que le plus ou le moins de fineſſe ou de groſſièreté. De cette ſubſtance ſe tiroient tous les êtres, Dieux, eſprits, animaux, matière brute, ſans diſtinction.

Dans le premier débrouillement de cette ſubſtance, il ſe fit d'abord une ſecrétion de deux ſortes de principes, dont les uns devoient compoſer l'ame, les autres le corps du monde.

Sen. ep. 54. Laër. lib. VIII, c. 3.

Ceux qui devoient compoſer le corps ſe formoient d'abord en élémens, au nombre de quatre, aſſez connus dans la philoſophie ancienne. Les élémens, étant compoſés, étoient, comme tels, altérables & deſtructibles. Les principes, étant ſimples, étoient, auſſi comme tels, inaltérables & indeſtructibles. Les élémens, après s'être changés réciproquement les uns aux autres, pendant tout le temps que ſubſiſtoit un monde, & après avoir circulé une infinité de fois dans les individus de toutes eſpèces, rentroient à la fin dans leur état primitif de principes, par la réduction univerſelle.

L'ame étoit auſſi compoſée de principes, mais de ces principes qui ne prenoient point l'organiſation par laquelle ils euſſent été convertis en élémens: c'étoit la partie la plus fine & la plus déliée de la matière univerſelle, qui reſtoit après que la partie la plus groſſière en avoit été ſéparée, pour devenir élémens & matière proprement dite.

Comment cette ame étoit-elle organiſée? Les Stoïciens n'en ſavoient rien ſans doute. Ils avoient renoncé à toutes les diſtributions myſtiques & harmoniques de l'école de Pythagore. Mais elle avoit en vertu, ſoit de ſa pureté, ſoit de ſon organiſation, la puiſſance motrice, le ſentiment, l'intelligence, la raiſon, qu'elle diſtribuoit dans les différentes parties du monde, ſelon leurs deſtinations & leurs emplois, déterminés par leurs fonds & leurs formes ſpécifiques.

Plut. de Plac. 1, 13.

L'ame étoit cauſe active, ποιεῖν αἴτιος; le corps cauſe paſſive, ἤδε τῦ πάσχειν. L'une agiſſant dans l'autre, & y prenant, par ſon action même, un caractère, des formes, des modifications qu'elle n'avoit pas par elle-même; à peu près comme l'air, qui,

qui, chassé dans un instrument de musique, fait connoître, par les différens sons qu'il produit, les différentes modifications qu'il y reçoit; ou comme la sève qui, uniforme dans la tige d'une plante, & distribuée méthodiquement dans les différentes parties, devient bois, écorce, feuille, fleur, fruit, n'ayant auparavant aucune de ces formes par elle-même *(a)*. J'userai quelquefois d'images en traitant cette matière, parce que j'ai observé que les Philosophes, tant anciens que modernes, n'ont inventé leurs systèmes de Cosmogonie que par analogie, & que la plupart de leurs raisonnemens en derniers termes, se réduisent à des comparaisons.

L'ame du monde, répandue par-tout sous différentes formes; & envisagée dans ses différentes fonctions, avoit différens noms chez les Stoïciens. C'étoit Dieu, le grand Jupiter, la Nature universelle, le Destin, Junon, Vénus, Minerve, la Providence. On peut lui donner, dit *Sénèque*, tels noms qu'on veut, pourvu qu'ils signifient quelque influence des choses célestes sur nous: il peut en avoir autant qu'il a de fonctions *(b)*: « Voulez-vous l'appeler *Destin!* vous ne vous tromperez pas: c'est le point à quoi tout est suspendu, la cause des causes. Voulez-vous l'appeler *Providence!* vous direz bien; parce que c'est son conseil qui pourvoit à tout dans le monde, qui règle la marche irrévocable des êtres & les développemens de toutes choses. L'appelez-vous *Nature!* il n'y a point de crime: c'est de lui que naissent tous les êtres, c'est par son souffle que nous avons la vie. L'appelez-vous *Monde!* il l'est: il est tout ce que vous voyez, tout dans toutes ses parties, se soutenant par sa propre force. » On sait jusqu'aux Antipodes, dit Plutarque *(c)*, que cette Nature universelle, *Natura communis*,

(a) Οὐκ ἔχον μορφὴν, μεταβάλλον δὲ εἰς ἃ βούλεται καὶ συνεξομοιούμενον πᾶσι. Posid. cité par Stobée. Ecl. Phys.

(b) Quæcunque voles nomina propria Deo aptabis, vim aliquam effectumque cœlestium continentia: tot appellationes ejus esse possunt quot munera. De Ben. IV, cap. 7. *Vis illum fatum vocare! non errabis: hic est ex quo suspensa sunt omnia, causa causarum. Vis illum Providentiam! rectè dices, &c.* Quæst. Nat. lib. II, c. 45. Voy. aussi Laër. Zen. seg. 135.

(c) Ὅτι δὲ ἡ κοινὴ φύσις, καὶ ὁ κοινὸς τῆς φύσεως λόγος οὐδὲ τοὺς Ἀντίποδας λέληθεν. Chrysip. dans Plutarque.

eſt, ſelon les Stoïciens, la même choſe que ce qu'ils appellent Providence, Deſtin, Raiſon univerſelle.

La définition qu'ils donnoient de Dieu, répandra ſur ces différentes dénominations, le jour dont elles ont beſoin, & fixera le ſens qu'elles avoient dans le Portique. Je choiſirai celle qui a été recueillie par Plutarque & par Stobée, comme donnant plus de détails que toutes les autres, dont elle réunit tous les traits. « Dieu eſt un feu artiſte, procédant avec méthode » à la formation du monde, lequel contient en lui toutes les raiſons » ſéminales ſelon leſquelles naiſſent les êtres, conformément à la loi du Deſtin *(d)*. » J'ai préféré, dans la traduction d'un texte ſi important, l'exactitude à l'élégance. A cette définition, Plutarque en ajoute une autre, comme par forme d'explication. « Dieu, dit-il encore, eſt un ſouffle, un eſprit, qui pénétrant » de ſon action le monde entier, prend différens noms, ſelon les formes dont il eſt revêtu dans les différentes parties. »

Pour bien développer cette définition, il faudroit expliquer 1.° ce que les Stoïciens entendoient par ce feu, qui conſtitue la nature de Dieu. 2.° Comment ils concevoient ces raiſons ſéminales qui dirigeoient l'action de Dieu. 3.° Quelle idée ils avoient du Deſtin, & de ſon influence ſur la production des êtres. Je vais l'eſſayer, ſans pourtant me flatter d'y réuſſir.

I. Les Stoïciens concevoient Dieu ſous l'idée de Feu. Le feu, comme perſonne ne l'ignore, étoit le ſymbole de la divinité le plus généralement adopté par les Nations polies; j'ajouterai, & par les Philoſophes du premier rang.

Ce n'étoit point ce feu qui ſert à nos uſages dans ce monde terreſtre, & qui toutefois y étoit regardé par les Anciens, comme le premier des quatre élémens. C'étoit, comme nous l'avons déjà fait entendre ci-deſſus, une ſubſtance infiniment ſubtile & active, que d'autres nommoient Éther, cinquième Subſtance, Quinteſſence, par oppoſition aux quatre élémens ſublunaires.

Si ce mot eût été métaphorique chez Zénon, comme le

(d) Πῦρ τεχνικὸν ὁδῷ βάδιζον ἐπὶ γενέσει κόσμου ἐμπεριειληφότος πάντας τοὺς σπερματικοὺς λόγους, καθ' οὓς ἕκαστα καθ' εἱμαρμένην γίνεται.

ſont chez nous ceux d'ame, d'eſprit, de ſouffle, il auroit peut-être été auſſi juſte qu'aucun autre; mais il ſignifioit un corps, & un corps proprement dit, qui ſe définiſſoit par les trois dimenſions, & qui donnoit à Dieu même une ſurface ſphérique : *Rotundam Deo formam.* Diog. Laërt. ſeg. 134. Sen. ep. 94.

Tout étoit corps, ſelon les Stoïciens, tiré d'une maſſe homogène, deſtiné à rentrer dans la même maſſe par la réduction finale de toutes les formes. Les affections de l'ame même, les vices, les vertus étoient corps, parce qu'elles n'étoient qu'un corps modifié : *Corporis bona corpora ſunt: corpora ergò ſunt & quæ animi; nam hic quoque corpus eſt.* Sen. ep. 103. Zénon ne connoiſſoit d'incorporel que le vide, l'eſpace, le temps, & quelques autres êtres auſſi métaphyſiques.

Juſte-Lipſe prétend inférer, de ce que les Stoïciens diſoient que tout étoit corps, qu'ils entendoient par *corps,* ce que nous entendons par *ſubſtance.* Cette interprétation benigne pourroit avoir lieu ſi quelque choſe la favoriſoit d'ailleurs; mais tout la détruit. Elle ne pourroit ſervir de retraite aux Stoïciens, qu'en prouvant qu'ils diviſoient le corps comme nous la ſubſtance, en corps étendu non penſant, & en corps penſant non étendu; ce que les fauteurs des Stoïciens ne prouveront jamais.

Mais Zénon a dit formellement que Dieu étoit *eſprit,* πνεῦμα; Sénèque qu'il étoit intelligence, *mens,* & que même il étoit tout intelligence, *in illo nulla pars extra animum.* Je ne rapporte ces traits que pour montrer, en paſſant, combien le langage philoſophique eſt ſubtil en cette matière, & combien il eſt aiſé d'y être pris quand on n'a pas le ſecret de l'École.

Qu'on diſe que Dieu eſt *eſprit,* qu'il eſt intelligence, & l'intelligence du monde, cela prouve-t-il qu'il n'eſt pas corps, ſi ceux qui le diſent croient que la matière peut penſer? Or, ſelon les Stoïciens, la matière pouvoit avoir cette faculté, puiſqu'elle étoit du même ordre, du même genre, de la même pâte que l'ame, avec laquelle elle ne devoit faire qu'une maſſe après la fuſion totale de l'Univers.

Juſte-Lipſe détourne le paſſage de Sénèque, & lui donne

un ſens qu'il n'a pas : *Noſtri melior pars eſt animus ; in illo nulla pars extra animum.* Le Savant moderne s'arrête-là ; & s'il eût ajouté ce qui ſuit, *totus ratio eſt,* il nous auroit fait ſentir qu'*animus,* en cet endroit, ne ſignifie que la connoiſſance certaine du vrai, & l'amour conſtant du bon ; deux choſes qui, réunies, s'appellent proprement *la Raiſon,* laquelle eſt en Dieu infiniment ſupérieure à ce qu'elle eſt dans l'homme ; parce que dans Dieu elle ne ſe dément jamais, & que parmi les hommes, dit Sénèque, il y a non-ſeulement le vulgaire qui adopte des idées folles & monſtrueuſes, mais des Philoſophes mêmes (il veut dire les Épicuriens) qui ayant en eux une intelligence, ſe ſont imaginés qu'il n'y en avoit point dans le monde, & que l'Univers étoit abandonné à une force aveugle, qui ne ſait où elle va, ni ce qui ſe fait ; *temeritate ferri, aut naturâ neſciente quid agat.*

Ainſi Dieu, ſelon les Stoïciens, étoit bien une ſubſtance intelligente, mais étendue & figurée, & renfermée exactement dans la claſſe & dans la définition des corps.

II. Le ſecond article de la définition de Dieu, regarde les raiſons ſéminales qui règlent l'action de Dieu dans le monde. Selon les Stoïciens, Dieu eſt un feu artiſte, πῦρ τεχνικὸν, τεχνοειδὲς, travaillant avec méthode, ὁδῷ βαδίζον, mot à mot, *marchant ſelon une voie,* procédant ſelon certaines raiſons ou rapports, à peu près ſemblables à ce qu'on voit dans les ſemences des plantes, κατὰ λόγους σπερματικούς. Art, voie, méthode, raiſon ſéminale, ces quatre mots étant à peu près ſynonymes dans le ſtyle des Stoïciens, il ſuffira d'en définir un pour entendre les autres.

Un art, en général, eſt une collection de règles propres à diriger l'Artiſte dans les opérations de ſon art. Il y a deux ſortes de règles, les unes qui ne ſont que dans l'eſprit ; c'eſt le modèle idéal de la choſe qui s'exécute au dehors, comme quand l'Écrivain, la main levée, n'ayant d'autre règle que ſon idée, trace avec la plume une ligne circulaire ſur le papier. Il y en a d'autres qui ſont placées hors de l'eſprit, dans les inſtrumens mécaniques que l'artiſte emploie, & qui donnent

à ſon opération une direction certaine, qu'elle n'auroit pas ſans cela, comme quand le compas dirige la ligne tracée, & la rend exactement circulaire.

Pour ſavoir de quelle nature étoient les règles ou raiſons ſéminales, que les Stoïciens mettoient dans l'action du Dieu formateur du monde, il ne faut qu'examiner ſi elles étoient dans l'intelligence de Dieu, comme des idées, ou dans la matière même, comme des qualités; c'eſt-à-dire ſi elles ſe rapportoient au ſyſtème de Platon, ou à celui d'Épicure.

Juſte-Lipſe affectant de lire dans la définition, que nous expliquons, ἐμπεριειληφὸς, qui ſe rapporte au feu artiſte ou à l'ame du monde, au lieu d'ἐμπεριειληφότος, qui ſe rapporteroit néceſſairement au monde même, κόσμου, qui, ſelon le ſyſtème Stoïcien, comprend l'ame & le corps, veut nous faire penſer que les raiſons ſéminales ne ſont autre choſe que les idées de l'ame.

De quelque manière qu'on liſe ce texte, la difficulté revient au même, & ſe réſout facilement en jetant un coup-d'œil ſur les principes du ſyſtème, & ſur les raiſons ſéminales qui ont déterminé la naiſſance & la forme du monde.

Tout étoit feu dans la maſſe informe, ſelon les Stoïciens; par conſéquent tout y étoit matière. Le Monde, compoſé de corps & d'ame, n'étoit pas encore; par conſéquent l'ame du monde n'étoit pas encore formée. Les raiſons ſéminales de la naiſſance du monde n'étoient donc pas dans l'ame comme des idées. Elles n'étoient pas non plus, me dira-t-on, comme qualités mécaniques dans le corps, puiſque le corps n'étoit pas plus que l'ame. Il n'importe: tout eſt dit, lorſqu'on accorde qu'elles ne ſont point des idées. Où étoient-elles donc? Dans la maſſe univerſelle, comme des modifications préparatoires, comme des diſpoſitions mécaniques des principes, plus ou moins prochaines, pour entrer dans la compoſition, ſoit de l'ame, ſoit du corps, ſelon le degré de ſubtilité ou de groſſièreté qu'ils auroient par leur figure, par leur étendue, par leur gravité ou leur légèreté reſpective. Or ces modifications préparatoires ne reſſemblent à rien mieux qu'à la configuration & aux autres

qualités des atomes d'Épicure, dont après tout Zénon avoit pris le fond, qu'il masquoit par des expressions Platoniques. Les raisons séminales des êtres, l'art, la méthode, les voies dessinées de la Nature, n'étoient donc que des dispositions mécaniques de la matière, & non des modèles intelligibles dans les idées.

Il y a plus; les raisons séminales n'ont jamais produit leur effet que par une force mécanique, & en suivant les loix du mouvement des corps. Dans la formation du monde, selon les Stoïciens, la terre ne s'est placée au centre que par la raison séminale de sa gravité relative; l'eau s'est placée de même; l'air ensuite; ensuite le feu élémentaire; enfin cet éther qui est la substance de Dieu même, s'est répandu autour du globe des élémens, en vertu de sa subtilité & de sa finesse relative. Toute cette ordonnance, tant sublunaire que céleste, s'est donc faite par les qualités purement matérielles qui résidoient dans les principes de la masse informe. Les raisons séminales de la composition du monde n'étoient donc point dans les idées de Dieu. Or il est évident que le monde se conserve & se gouverne par les mêmes causes par lesquelles il a été formé; donc les raisons séminales qui gouvernent aujourd'hui le monde ne peuvent être des idées.

Et pourquoi les appeloient-ils *raisons* séminales, λόγοι σπερματικοὶ, & non pas idées, si ce n'étoit à cause de quelque analogie avec les sémences, c'est-à-dire à cause de certaines formes ou qualités, en vertu desquelles les principes originaux occupoient tel ou tel lieu, produisoient telle ou telle essence dans la Nature? Le Destin formant le monde, dit un Ancien, en suivant cette idée, a imité le laboureur qui sème dans son champ les espèces que la Nature lui a données, froment, orge & autres graines. Il a semé l'immortalité dans les Cieux, parce que la matière des Cieux étoit en soi incorruptible. Il a semé ailleurs les vicissitudes & les alternatives des formes, parce que la matière qui s'y est portée renfermoit les germes de la mort avec ceux de la vie. Cette explication prendra de nouvelles forces dans le troisième point de la définition sur la nature & l'influence du Destin.

Mercure Trismégiste.

III. Il y a deux mille ans qu'on demande ce que c'eſt que le Deſtin, appelé par les Grecs Εἱμαρμένη, Μοῖρα, Αἶσα, Ἄτροπος, Ἀδράστεια, Διὸς βουλὴ, Κλωθὼ, Λάχεσις; & par les Latins, *Fatum, Neceſſitas, Lex mundi, Providentia, Ratio univerſi*. Si on perſiſte à faire toujours la même demande, c'eſt une preuve que les Anciens ne ſe ſont expliqués nulle part de manière à fixer nos idées ſur cet objet. Et comment l'auroient-ils fait, dans une matière auſſi obſcure & auſſi profonde que celle-ci; où il ne s'agit de rien moins que de comprendre l'eſſence de Dieu, la raiſon de ſes décrets éternels; de remonter aux ſources premières des loix phyſiques & morales; enfin d'attacher ſolidement le premier anneau d'une chaîne, à laquelle ſont ſuſpendus tous les êtres actuels & poſſibles?

Quelquefois il ſemble que le Deſtin eſt une ſorte de néceſſité qui ſe tient du côté de la matière, laquelle, plus ou moins docile ſous la main de Dieu, s'eſt oppoſée plus ou moins à la perfection de ſon ouvrage. C'eſt l'opinion la plus généralement répandue chez ceux des Anciens qui ont eu des idées à peu près juſtes de la divinité.

Quelquefois cette néceſſité paroît ſe tenir du côté de Dieu même, à qui ſa propre nature ſemble impoſer telles ou telles loix de cauſalité & d'opérations, dans leſquelles l'intelligence même & la volonté n'ont point d'influence eſſentielle. C'eſt la doctrine commune des Fataliſtes proprement dits.

D'autres fois c'eſt la perfection même des idées de Dieu, qui ne lui permet d'adopter que le plus parfait poſſible, ou qui lui défend, après avoir choiſi dans l'éternité, de faire dans la ſuite des temps un autre choix, parce que les temps ne peuvent lui découvrir aucune vûe nouvelle.

Sénèque voudroit faire croire que dans ſa ſecte il ne s'agiſſoit que de cette dernière néceſſité. *Neceſſe eſt ei eadem placere cui niſi optima placere non poſſunt:* voilà l'optimiſme. *Nec ob hoc minùs liber & potens eſt, ipſe enim eſt neceſſitas ſua:* voilà l'invariabilité de volonté. Mais, quand on y regarde de près, on voit que ce bel extérieur n'eſt pas d'accord avec le fond du ſyſtème, *Quæſt. Nat. I, in Præf.*

Chrysippe, un des principaux chefs dans la Physiologie stoïcienne, nous dépeint l'action du Destin comme une chaîne infinie, dont tous les anneaux s'entraînent & se suivent nécessairement, embrassant dans son circuit l'éternité même, & comprenant en soi les renouvellemens consécutifs des mondes, dont elle est elle-même composée: *Sempiterna & indeclinabilis series rerum, & catena volvens semet & implicans per æternos consequentiæ ordines ex quibus apta & connexa est.* Cette brillante définition, qu'Aulu-gelle nous a conservée & traduite, présente le Destin en grand, non-seulement dans les évènemens successifs & simultanés de chaque monde en particulier, mais encore dans la succession des mondes à l'infini.

L. IV, §. 9. Or cette chaîne sacrée, comme l'appelle Marc-Antonin, lie les Dieux aussi-bien que les hommes, & les lie invinciblement. *Eadem necessitas,* dit Sénèque lui-même, *& Deos alligat, ac irrevocabilis divina atque humana cursus vehit.* C'est un torrent qui se précipite, & qui dans son cours rapide emporte irrévocablement tout ce qui existe, sans exception.

Et afin qu'on ne pense pas qu'il s'agit seulement du Soleil, de la Lune, & de quelques autres parties du monde, que les Stoïciens regardoient comme des divinités qui devoient se fondre dans l'embrâsement de l'Univers, & nullement de Jupiter, auteur & souverain de la Nature; voici ce que dit Sénèque: « Que deviendra le Sage, s'il arrive qu'il soit abandonné de ses amis, retenu dans les prisons, ou relégué chez » des peuples barbares, ou arrêté au-delà des mers, ou enfin » jeté sur quelque rivage désert? Il deviendra ce que devient » Jupiter, quand le monde étant décomposé, tous les Dieux étant » confondus dans la même masse, la Nature reste quelque temps » sans action: Jupiter alors se repose en lui-même, & se livre à ses pensées. » *Qualis est Jovis cùm, resoluto mundo & Diis in unum confusis, paulisper cessante Naturâ, acquiescit sibi, cogitationibus suis traditus.* C'est, comme on le voit, l'apathie de Jupiter proposée pour modèle de l'apathie du Sage; mais qu'est-ce que cette apathie du plus grand des Dieux?

Leg. Thomas. de Exustione mundi Stoïca.

Ep. IX, p. 22.

Il est essentiel de faire attention à ces trois mots: *paulisper cessante*

cessante Naturâ. J'ai dit ailleurs que dans la Philosophie ancienne, le mot *Nature,* pris activement comme il l'est ici, désignoit le principe qui forme les êtres, qui les conduit à leur perfection & à leurs fins : *principium motus & quietis.* J'ai dit aussi, il y a un moment, que les mots *Nature, Dieu, Jupiter,* étoient synonymes chez les Stoïciens : *quid aliud est Natura quàm Deus!* & que c'étoit une chose connue jusqu'aux Antipodes. Plut.

Or, dans l'état dont parle Sénèque, la Nature reste sans action, *cessante Naturâ:* Jupiter y reste donc lui-même. C'est le sens d'*acquiescit sibi.* Ce repos est-il le repos d'un être qui veille & qui pense sans agir, ou la léthargie d'un malade dont toutes les facultés sont arrêtées & suspendues, ou enfin une mort réelle, consistant dans la décomposition même de Jupiter?

Pour en juger, il faut considérer l'état des choses dans ce moment. Tous les Dieux sont rentrés dans l'océan de substance d'où ils avoient été tirés; *confusis Diis in unum :* le Monde entier est détruit, *resoluto mundo.* Il n'a plus ni son corps, ni son ame; tout est mêlé, brouillé, confondu. Jupiter, qui étoit ame du monde, parce qu'il en animoit le corps, a donc cessé d'être ce qu'il étoit : il a donc été soumis lui-même à la loi du destin universel, & enséveli, comme les autres Dieux, dans les ruines du monde : *Irrevocabilis divina pariter & humana cursus vehit : ille ipse omnium Conditor & Rector, scripsit quidem fata, sed sequitur.* Oui, pour avoir écrit les destinées, le grand Jupiter n'en est pas moins obligé de les suivre; parce qu'il ne les a écrites que sous la dictée du Destin, c'est-à-dire d'une cause dont il n'est pas le maître, & qui l'entraîne lui-même dans ses révolutions périodiques. Si on relit avec attention les deux parties de ce texte, on verra que c'est le sens du Philosophe : *Irrevocabilis divina pariter & humana cursus vehit : ille ipse omnium Conditor... sequitur.* Son repos, dans la confusion des élémens, seroit éternel, son sommeil seroit la mort, si la chaîne fatale ne le retiroit pas du fond de l'abîme, où il est plongé avec tous les autres êtres, sans distinction.

Ce moment de délivrance arrive: apparemment en vertu de

quelque raiſon ſéminale déterminant le Deſtin, ou déterminée par lui. Il ſe fait un trémouſſement univerſel dans la maſſe informe; c'eſt la Nature qui fait ſes apprêts pour commencer un Monde nouveau; c'eſt le réveil de Jupiter. Le mouvement continue: les principes déliés ſe dégagent d'un côté, les parties groſſières ſe précipitent de l'autre, par la même action, qui a des effets différens, ſelon les raiſons ſéminales qui ſe trouvent dans les ſujets où elle eſt reçue. Les parties ſubtiles prennent, avec le ſentiment & l'intelligence, qu'elles acquièrent par leur réunion & leur diſpoſition reſpective, le ſceptre & l'empire de ce Monde nouveau: c'eſt Jupiter formé, & revêtu de ſa gloire, c'eſt le Dieu ſuprême, le Dieu unique, qui s'étend par-tout, qui pénètre le corps du monde comme l'ame pénètre celui des animaux terreſtres, ſe formant lui-même en même temps qu'il forme le monde, agiſſant ſur le vaſe qui le contient, comme le vaſe agit ſur lui: *Mundum habere mentem quæ & ſe, & ipſum fabricata ſit.* Juſte-Lipſe eſt fort embarraſſé de ce mot, *& ſe,* qui prouve évidemment que Jupiter naît, & que par conſéquent il meurt auſſi-bien que le monde. Il vouloit d'abord le retrancher de ſon chef; mais Julius Firmicus, Stoïcien très-décidé, s'étant exprimé de même que Cicéron, en diſant de Dieu qu'il étoit né par ſa propre action, *propriâ originis generatione conceptus,* il a été obligé de conſerver la leçon ordinaire, qu'il explique à ſa manière, ou plutôt qu'il n'explique point.

Cic. Luc. 37.

Lib. 1, Math.

Pour mettre une certaine liaiſon dans cette partie du ſyſtème Stoïcien, il faudroit regarder le Deſtin ſous deux faces, & dans deux temps: comme une force aveugle, lorſque la maſſe informe s'agite, & ſemble chercher un commencement d'organiſation, ou que, par laſſitude & ſuccombant ſous l'effort, elle retombe dans la confuſion; & comme une force intelligente, lorſque cette maſſe eſt en partie ou tout-à-fait organiſée. Par-là Jupiter eſt tour-à-tour deſtin aveugle & deſtin intelligent, obéiſſant & commandant tour-à-tour, auſſi peu libre dans un état que dans un autre; production naturelle, cauſe

automate; n'ayant d'idées, de volonté, même d'action que passivement & comme une machine.

Si cela est ainsi, me dira-t-on, à quoi pouvoit servir l'intelligence que les Stoïciens donnoient à Dieu ? à quoi servoit la volonté, qui suit l'intelligence; & la liberté, qui est le résultat des deux?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut.

Il eût été plus simple sans doute, & plus commode pour tous les Fatalistes en général, de dire que la Cause universelle étoit destituée d'une intelligence & d'une volonté qui n'ont point en elle d'effet réel. Mais il a paru dur à tous ceux qui n'étoient pas aussi hardis que l'ont été Épicure & Straton, de dire au genre humain, qui voit dans le monde tant de choses ordonnées, que celui qui les ordonne est privé d'intelligence, tandis qu'on ne peut nier que l'homme, qui, en comparaison, ne semble qu'un insecte qui se traîne au hasard, connoît des fins & emploie des moyens. Par la même raison, il a fallu accorder à cette même Cause universelle une volonté, parce que la première chose que fait bégayer un homme c'est *je veux,* expression qui sort de la conscience vive qu'il a de sa propre activité. En suivant la même analogie, il falloit admettre une troisième faculté, je veux dire la liberté du choix: car à quoi sert de connoître & de vouloir pour agir, si on est déterminé nécessairement à agir comme si on n'avoit ni connu ni voulu. Il falloit opter; laisser la liberté à Dieu ou l'ôter à l'homme.

Les anciens Fatalistes, par une inconséquence singulière, voulurent prendre un milieu, qui étoit de laisser l'homme libre, & de soumettre Dieu à la nécessité. Ce fut pour conserver cette faculté dans l'ame humaine, qu'Épicure, qui étoit Fataliste de fait, puisque toute sa Cosmologie étoit mécanique, inventa, quoiqu'absurdement, la déclinaison spontanée de ses atomes. Les Stoïciens ne se donnèrent pas moins de tortures, pour la concilier avec cette loi de fer, quoique douce & naturelle,

qui conduisoit les plus petites choses avec une roideur que rien ne pouvoit faire plier. C'étoit un des endroits foibles par où Carnéade, purgé d'ellebore, les attaquoit avec le plus de succès.

Aulu-gel.

Les Fatalistes modernes, instruits par les défaites des anciens, ont pris un parti plus vif & plus déterminé : ç'a été d'ôter la liberté à l'homme même, & de n'en faire qu'un automate intelligent. Ils ont cru y avoir réussi, en opposant les loix de la mécanique au sentiment intérieur (qui, quoiqu'on en dise, est aussi fort en faveur de la liberté, qu'il l'est en faveur de notre propre existence). Ils ont dit que la liberté étoit impossible, parce que le plus fort poids ou motif emportoit nécessairement le plus foible, & que dans le cas d'égalité des poids, la faculté restoit en équilibre : d'où ils ont conclu que le sentiment intérieur de la liberté étoit une erreur de nature, démontrée par l'évidence du raisonnement. En conséquence, les loix, les conseils, les exemples, toutes les impulsions morales, ont été mises par eux dans la classe des leviers mécaniques, & l'objection tirée de la liberté humaine contre la fatalité, a été tournée en preuve contre les ennemis du fatalisme.

Par cette heureuse découverte, qui pourtant n'est fondée que sur l'analogie, de laquelle on peut conclure tout au plus quand les termes sont dans le même genre (ce qui n'est nullement dans le cas présent, où on conclut de la nature des corps à celle des esprits) la Physiologie stoïcienne ne laisseroit pas d'être un peu raffermie sur ses principes ; le système de l'homme prouvé, deviendroit l'indication & la preuve de celui de l'Univers. L'intelligence de Dieu, diroit-on, avec plus de fondement que ne le disoient les Stoïciens dans leur temps, conçoit, comprend, les idées qui s'élèvent, ou plutôt qui se tracent en elle, par la formation des êtres, comme dans un miroir. Sa volonté suit nécessairement la vue du plus grand bien. L'une porte le flambeau à côté du Destin ; l'autre le suit : & par ce moyen tout se fait dans l'Univers sous les

yeux d'une Cauſe intelligente, & avec le conſentement de ſa volonté, quoique néceſſairement & ſans liberté: *irrevocabilis curſus.* La Nature auroit pu former & conſerver le Monde ſans le ſentir, *Naturâ neſciente quid faciat,* comme la sève qui forme & qui nourrit les plantes: elle auroit pu le faire avec le ſentiment ſeulement, & ſans raiſon, comme ce qu'on appelle inſtinct dans les bêtes; mais s'étant donné à elle-même, par la loi du Deſtin, le ſentiment & l'intelligence, elle en uſe de la même manière que l'homme; elle ſait, elle veut ce qu'elle fait; mais elle ne le ſauroit pas qu'elle n'en iroit pas moins à ſon but. Telle eſt la loi de la Nature: loi qui eſt bien, infiniment bien, qui ne peut être mieux, malgré toutes les prétendues corrections que voudroit y faire la philoſophie humaine, trop foible pour embraſſer de ſi grandes vues & pour les juger. Telle étoit la pieuſe concluſion des diſciples de Zénon, chez les Grecs & chez les Romains.

Ainſi, pour récapituler en peu de mots toute leur doctrine ſur cet article, le Monde, ſous la direction de cette nature intelligente, n'étoit, à proprement parler, qu'une horloge animée, qui ſe plaiſoit à compter elle-même les heures qu'elle marquoit. Il pouvoit ſe rappeler le paſſé, prévoir l'avenir, faire des projets, des arrangemens, & cependant il n'étoit qu'une machine. La Providence même, dont on faiſoit tant de bruit dans le Portique, étoit tout au plus un reſſort dans cette machine, & reſſort gouverné plutôt que gouvernant. Ce n'étoit, pour uſer du terme mépriſant de Varron, dont toutefois le ridicule ne retombe que ſur les Stoïciens, qu'une vieille Sibylle, qui n'avoit d'idées que ce qu'elle en recevoit du Deſtin, & qui ne répétoit que ce qu'elle apprenoit de lui: *anus fatidica.* Ce qui n'empêchoit pas que Dieu, ſelon les Stoïciens, ne fût très-bon, très-ſage, très-juſte, très-puiſſant, même très-libre; parce que la néceſſité à laquelle il étoit aſſujetti provenoit de ſa propre nature, & non d'ailleurs: *ipſe eſt neceſſitas ſua.* Le peuple, qui ne ſavoit pas le fond de ces penſées, croyoit qu'on louoit ſes Dieux, tandis qu'il s'en

falloit peu qu'on ne se moquât d'eux, comme on se moquoit réellement de lui.

Cependant je suis persuadé, & je dois le dire pour leur justification, que les Stoïciens n'ont guère dit, dans leur système de Physiologie, que ce qui avoit été dit dès les temps fabuleux, & ensuite dans toutes les écoles Grecques où on a admis sérieusement la divinité. Mais au lieu de laisser, sur une matière si profonde, un certain voile respectueux, qui avoit couvert jusqu'alors les défauts grossiers des pensées humaines, ils ont voulu analyser jusqu'au bout un système qui n'étoit appuyé que sur des notions imparfaites, & tout au plus à demi terminées. Quand les Géomètres s'élèvent dans leurs hautes spéculations, ils ont pour base des quantités données dont ils ont des idées précises; c'est pour cela que leurs résultats sont justes. Mais quand, sans connoître ce que c'est que substance, que mouvement, que causalité proprement dite, sans avoir d'autres idées des choses divines & éternelles que celles que nous avons des choses humaines & créées, nous voulons rendre compte du fond même de la divinité, plus nous allons loin, plus nous nous égarons, plus nos erreurs deviennent absurdes.

Les Stoïciens, accoutumés à définir, à diviser, à mettre en assertion, & sur-tout à ne jamais douter, furent poussés par leurs adversaires dans des conséquences qu'ils n'avoient pas prevues d'abord, & qu'il fallut admettre, pour conserver les principes d'où elles sortoient trop clairement, & sur-tout pour ne point abandonner l'honneur de l'École, qui auroit été compromis. Par-là ils tombèrent dans les contradictions les plus évidentes, & par rapport à leurs principes physiologiques, & par rapport à leur conduite morale.

Pour couvrir en partie ces défauts & ces inconséquences, ils employèrent les subterfuges, les finesses, les distinctions minutieuses. Ils se firent un rempart épineux de dialectique: *Spinosum differendi genus.* Ils y joignirent l'appareil éclatant d'une morale toute en paradoxe, pour en imposer au peuple, à ce peuple que les Philosophes méprisent, & qu'ils ne manquent

guère de prendre pour juge, quand ils ont tort, & qu'ils ne veulent point ſe rendre ; & malgré l'abſurdité des principes, malgré les contradictions manifeſtes de la conduite avec les principes & les raiſonnemens, l'École s'eſt ſoutenue par la force de l'enthouſiaſme & par la gravité des mœurs. Nous avons peine à croire aujourd'hui qu'elle ait eu tant de côtés foibles; nous avons peine à en convenir, par la raiſon ſeule qu'elle faiſoit tout, je n'oſe dire qu'elle faiſoit trop, pour la vertu.

DIXIÈME ET DERNIER MÉMOIRE
SUR
LE PRINCIPE ACTIF DE L'UNIVERS.
Idées de Straton & d'Épicure.

Par M. l'Abbé LE BATTEUX.

Lû le 11 Juin 1762.

LE Destin, cause aveugle du Monde, & maître de la divinité même, étoit une énigme absurde, bonne tout au plus pour le peuple; qui, ne sachant à quoi attribuer certains effets de la Nature, aime mieux les donner à des principes vagues, que de les croire sans cause: *Quanti hæc philosophia æstimanda est, cui, tanquam aniculis, & iis quidem indoctis, fato fieri videantur omnia.* Qui le croiroit? ce n'est pas le peuple qui se forme sur les Philosophes: ce sont les Philosophes qui le plus souvent ramassent les idées du peuple, pour les ériger en systèmes philosophiques. Le Destin n'exista d'abord que dans les imprécations des malheureux, qui, n'osant s'en prendre aux Dieux, frappèrent, comme les enfans, une cause imaginaire plutôt que de rester sans vengeance. L'idée des atomes est née de la vue des grains de poussière, qui s'agitent dans un rayon de soleil traversant l'obscurité. Celle de la matière première doit sa naissance à une certaine analogie, ou comparaison des ouvrages de la Nature avec ceux de l'Art. De siècle en siècle ces opinions renaissent & retombent, selon qu'elles sont étayées de ces preuves qui empruntent leur force de l'affection présente, & qui s'évanouissent tout-à-fait dès qu'elles sont soumises à des affections différentes de celles qui les avoient produites.

Cic. de Nat. Deor. I, 20.

Straton & Épicure, qui n'avoient pu rien comprendre aux idées substantielles de Platon, ni à la Cinquième essence toujours mouvante d'Aristote, & moins encore au Destin de Zénon, qui n'étoient que de grands mots vides de sens, jugèrent à propos

à propos d'y ſubſtituer d'autres mots qui ne préſentent pas plus d'idées. Le premier a employé le mot de *nature*, & le ſecond celui de *haſard:* deux termes qui marquent le plus haut période où la philoſophie Grecque, exercée & aiguiſée pendant quatre cents ans, ait pu parvenir, c'eſt-à-dire le plus éloigné de la vérité. Nous traiterons fort en abrégé le ſyſtème de Straton, qui ne demande point de longs détails après tout ce qui a été dit dans les Mémoires précédens. Nous en dirons encore moins ſur celui d'Épicure, par la même raiſon.

Straton de Lampſaque, diſciple & ſucceſſeur de Théophraſte dans la chaire d'Ariſtote, fut ſurnommé le Phyſicien, parce qu'il ſe livra à cette partie de la philoſophie plus ſpécialement que n'avoient fait les autres Philoſophes; peut-être auſſi parce qu'il faiſoit conſiſter le principe d'activité univerſelle dans la ſeule *Nature*, par excluſion de toute divinité: *Theophraſti auditor Strato, is qui Phyſicus appellatur, qui omnem vim divinam in Naturâ ſitam eſſe cenſet, quæ cauſas gignendi, augendi, minuendi habeat, ſed careat omni ſenſu.* Cic. de Nat. Deor. I, 3.

Le mot de *Nature* avoit été employé long-temps avant Straton, & l'idée qu'il préſente avoit été connue même avant qu'il y eût des Philoſophes. Rhéa dans les temps fabuleux, Iſis chez les Égyptiens, Vénus en Orient, n'étoient que des noms différens, pour déſigner en général la cauſe naturelle qui amène au jour tout ce qui ſe produit. Les Orientaux exprimoient par des noms de perſonnages ce que nous exprimons par des abſtraits. Ils croyoient qu'il falloit donner des corps aux idées intelligibles, pour les rendre plus ſenſibles. Dans la philoſophie des Grecs, qui eſt la même que la nôtre, l'abſtraction a, des corps mêmes, fait des idées intelligibles.

Lorſque la Philoſophie fut réduite en art, le mot *Nature*, dont la ſignification juſqu'alors avoit embraſſé confuſément la cauſe, les effets & la manière de produire, fut analyſé & reſſerré dans des acceptions plus étroites; mais dont la multiplicité produiſit la même confuſion qu'auparavant. Quelquefois il ſignifia Dieu; par qui naiſſent & ſe forment toutes choſes: quelquefois c'étoient des cauſes ſecondaires; que la Divinité

ſuprême avoit chargées d'exécuter ſes loix: d'autres fois c'étoient ces mêmes loix intimées, on ne dit pas comment, à tous les principes compoſans, qui alloient ſe ranger à leurs places, marquées par la circonſtance des rapports : enfin c'étoit un principe aveugle de mouvement & de repos, qui organiſoit d'abord le germe de chaque individu, qui le développoit, qui le conduiſoit par degré à ſa perfection, & de-là, par les degrés oppoſés, à ſa deſtruction & à ſa fin. C'eſt pour la troiſième fois que nous ſommes obligés de répéter ces notions, parce que les Philoſophes, d'un ſiècle à l'autre, ſe répètent.

On a vu, dans les Mémoires précédens, que tous les philoſophes Grecs, avant Socrate, furent nommés Phyſiciens ou Naturaliſtes : non que tous formaſſent le monde par les ſeules loix de la nature des corps, ſans aucune intervention de la divinité ; mais par oppoſition à ceux qui les avoient précédés, & qu'on appeloit Théologiens, tels qu'étoient Orphée, Linus, Muſée, Eumolpe & quelques autres, qui, n'ayant traité de l'origine & de la génération des êtres, que par rapport à la religion & aux mœurs, avoient plutôt ſuivi les idées de la tradition ancienne, que celles qui ont été ſuggérées depuis par le raiſonnement.

Les Phyſiciens faiſant abſtraction de la divinité, cherchoient à trouver dans les ſubſtances compoſantes les cauſes de l'exiſtence & de la forme des compoſés. Archélaüs, qui fut un des maîtres de Socrate, n'avoit employé que les qualités mécaniques des élémens. Ariſtote avoit formé les grandes parties de l'Univers, par la gravité & la légèreté reſpectives de ces mêmes élémens ; & les petites, par des principes aveugles dont il n'expliquoit point la nature. Straton, ſon ſucceſſeur après Théophraſte, vivant dans un temps où les dogmes les plus hardis ne faiſoient plus qu'autant de ſenſation qu'il en falloit pour produire la célébrité des auteurs, dit, ſans détour & ſans myſtère, ce qu'on n'avoit oſé dire ſi ouvertement avant lui: Que le monde n'étoit point animé ; qu'il n'y avoit nulle cauſe intelligente, nul principe ſentant ou penſant, qui le mût ou le gouvernât, ou qui lui eût donné la forme : Que la Nature, principe machinal, ordonnoit

& exécutoit tout conformément à des combinaisons primitives, formées par la diversité des poids & la bizarrerie des mouvemens & des rencontres: *Negat operâ Deorum se uti ad fabricandum mundum. Quidquid sit aut fiat, naturalibus fieri aut factum esse docet ponderibus & motibus.* Or cette Nature étoit une certaine force, une espèce de vie intérieure attachée à chaque parcelle de matière, & qui la portoit à concourir à la formation des êtres auxquelles elle pouvoit convenir, sans toutefois qu'il y eût en elle aucun dessein, ni aucune connoissance de ce qu'elle faisoit *(a)*.

Cic. Acad. IV, 38.

Cic.

Ce système est aisé à comprendre après ce qui a été dit, touchant les Stoïciens, dans le Mémoire précédent. Otez au Dieu de Zénon l'intelligence & le sentiment, qui dans le fait lui ont été, & lui seront toujours inutiles pour la formation & la conservation des êtres, vous avez le Naturalisme de Straton.

Straton croyoit, de même que Zénon, que le monde avoit commencé, & par conséquent que toutes les espèces étoient nées avec le monde. Comment pouvoit-il expliquer cette naissance? Comme Zénon; par l'effort universel des principes composans, lesquels actifs par eux-mêmes, & se mouvant chacun à leur manière, devoient produire des rencontres, & par ces rencontres former des combinaisons de toute espèce. Toutes les combinaisons qui se sont trouvées régulières, c'est-à-dire aussi-bien ordonnées à une fin que si une intelligence les y eût ordonnées, sont restées dans la Nature, & y ont fondé une espèce permanente. Toutes celles qui n'ont pas été régulièrement & complètement ordonnées, n'ont point eu de durée, & ont péri avec l'individu incomplet que le hasard des rencontres n'avoit pas achevé. Par exemple, si l'espèce humaine a été conservée; c'est parce que dans les combinaisons fortuites des principes, il s'est trouvé, non un, mais deux

(a) Stratonis Natura est vis quædam & interior vita, singulis materiæ particulis conclusa, cujus ope semetipsam quælibet arte ac consilio fingere in easque formas quibus apta est natura & idonea vertere potest; etiamsi quid faciat ipsa-met ignoret nec quid velit facere secum constituat. Cudw. Syst. Int. p. 101.

animaux dans la même espèce, & organisés de manière à pouvoir en produire deux autres semblables à eux; & que dans ces animaux, placés heureusement dans le voisinage l'un de l'autre, il s'est trouvé un instinct & un penchant, l'un aussi sûr que l'autre étoit fort, pour s'unir, & conserver, sans le prévoir, l'espèce dont ils étoient le premier modèle & les seuls dépositaires. C'est, je crois, le vrai sens du passage de Plutarque, que je crains de ne pas entendre, parce qu'on le trouve obscur, & qu'il me semble clair: le voici. « Straton » dit que le monde lui-même n'est point un être animé, que » les espèces selon nature suivent *(ou sont l'effet)* les rencontres » du hasard, parce que c'est la spontanéité des mouvemens qui » commence, & qu'ensuite les formes & les qualités naturelles, » *qui constituent ce qu'on appelle une nature*, s'achèvent & s'établissent: » Τὸν κόσμον αὐτὸν οὐ ζῶον εἶναί φησι, τὸ δὲ κατὰ φύσιν ἕπεσθαι τοῦ κατὰ τύχην· ἀρχὴν γὰρ ἐνδιδόναι τὸ αὐτόματον, εἶτα οὕτω περαίνεσθαι τῶν φυσικῶν παθῶν ἕκαστον. C'est le seul texte de l'antiquité où l'on retrouve les premiers principes du système de Straton.

Lib. adv. Colot.

En conséquence de ce texte, on peut se représenter le cahos de Straton comme une mer immense, qui contient une infinité de petites parcelles de toute espèce & de toute figure, lesquelles se meuvent au hasard, par des secousses & des vibrations convulsives, formant toutes sortes d'angles, à peu près comme ces points animés qu'on observe avec le microscope dans les infusions des plantes. Ces vibrations occasionnoient nécessairement des rencontres, ces rencontres des formes; or par-tout où il y a forme, il y a au moins commencement de nature.

Straton admettoit donc une espèce de vitalité dans la matière principe, un effort qui ressembloit à une sorte d'amour, de desir vague, d'inquiétude sourde, qui faisoit qu'un corpuscule cherchoit à s'unir, à s'accrocher à d'autres corpuscules, soit semblables, soit différens, dont il pouvoit résulter des formes au moins actives & mouvantes, & par ces formes, des mouvemens & des actions différemment déterminées.

Cette qualité fondamentale accordée à la matière, Straton

pouvoit bien faire quelques pas; mais si on la lui refusoit, il restoit muet. Il pouvoit bien dire pour la prouver, comme quelques-uns de nos modernes, qu'on voyoit par-tout les indications d'une force végétante, qui tend à produire, à organiser, à multiplier. Cela est vrai dans l'état actuel de la Nature; mais si on veut prouver par-là l'état primordial des causes, cette manière de procéder devient une pétition de principe.

Il auroit eu aussi peu de chose à répondre, si on lui eût demandé pourquoi toutes les particules ne s'étoient pas réunies en une seule masse, dont le mouvement auroit été un, quoique composé de toutes les forces mouvantes particulières.

On auroit pu lui demander encore comment les loix qui tendent à l'organisation spécifique des individus, & à la symétrie universelle, se sont trouvées dans la Nature.

Répondre, comme il est porté dans le passage de Plutarque, que cela s'est fait par le hasard des rencontres, κατὰ τύχην; ce n'est plus être philosophe, ni raisonner *per causas;* puisque le hasard n'est rien, & qu'il n'offre aucune idée à l'esprit.

On aime donc mieux croire que Straton se trouvant dans le cas de tous ses rivaux, sans exception, qui avoient besoin de grâce pour l'établissement de leurs principes, étoit traité par eux avec la même indulgence, & que partant d'un ou de plusieurs points hypothétiques, qu'on lui accordoit, il s'avançoit dans les détails & les développemens.

Mais auparavant, il falloit encore qu'il distinguât, de même que les autres Philosophes, entre matière subtile & matière grossière; & qu'il partageât ces deux espèces en une infinité de degrés insensibles, depuis le plus haut des cieux jusqu'au centre de la terre; pour établir la continuité de la Nature, & ordonner, dans cette continuité, les différences des êtres, chacun dans leurs espèces: espèces qui, dans son système, ne pouvoient provenir que des différences des masses & des figures des principes vitaux qui se trouvoient dans chacune des parties composantes.

Ces points donnés, Straton pouvoit expliquer, à peu près,

la formation des astres & les variétés de leurs mouvemens, par la nature, la forme & le nombre de leurs élémens composans. Il expliquoit de même celle des espèces terrestres: pesant & graduant les doses de chacune des pièces composantes, selon les fins, les propriétés, les facultés de chaque espèce composée. La plante étoit plus parfaite que la pierre; parce qu'elle étoit composée d'une matière plus active, qui la fait mouvoir, quoique dans un même lieu. L'animal étoit plus parfait que la plante; par une dose plus grande encore de cette même matière active, dirigée, par une organisation plus savante, à des objets plus difficiles à atteindre. L'homme, à son tour, étoit plus ingénieux que l'âne ou le cheval; par un triage de parties plus excellentes que les leurs, & parce qu'il a, outre les yeux & les oreilles, la main fendue en cinq parties ou doigts, qui lui rendent le tact, c'est-à dire le plus profond & le plus philosophe de tous les sens, d'une perception plus forte & plus distincte qu'il ne l'est chez les autres animaux. Au-dessus de l'homme il y a, selon toute apparence, d'autres espèces encore. Qui sommes-nous, pour marquer les limites à la Nature? Ceux qui sont placés au dernier degré sont apparemment les Dieux; mais circonscrits, comme les autres êtres, dans leur essence & dans leurs facultés naturelles, ils n'ont aucun droit ni empire sur le reste du monde, duquel ils ne sont eux-mêmes que des parties.

On voit évidemment les conséquences d'un pareil système dans la métaphysique & dans la morale. Toutes les ames, depuis celles des huîtres jusqu'à celles des Dieux, sont de la même pâte. La Nature, qui monte & qui descend du plus bas au plus haut, & du plus haut au plus bas des êtres, s'est fait à elle-même, non une échelle, mais une rampe insensible, pour se promener de la circonférence au centre, & du centre à la circonférence. De toutes les espèces, vivantes ou non, il ne s'est fait qu'un seul système machinal, par lequel la Nature, indifférente à tout, s'embrasse elle-même, & se plaît dans tous ses états; se conservant s'il le faut, se détruisant s'il le faut encore; & se retrouvant également, & toute entière, soit dans ses organisations, soit dans ses ruines.

Épicure, qui admettoit les mêmes conſéquences que Straton, avoit néanmoins quelque légère différence dans ſes principes: *Strato Lampſacenus negat operâ Deorum ſe uti ad fabricandum mundum; quæcumque ſint docet omnia effecta eſſe naturâ. Nec ut ille (Epicurus) qui aſperis & lævibus & hamatis uncinatiſque corporibus concreta hæc eſſe dicat interjecto inani. Somnia cenſet hæc eſſe Democriti non docentis ſed optantis.* Cic. Quæſt. Acad. IV, 38.

Straton admettoit des corpuſcules, de même qu'Épicure. Il avoit, de même que lui, recours au haſard pour les rencontres & les combinaiſons; mais il n'avoit pu concevoir que le vide ſeul fût ſuffiſant pour opérer le mouvement, ni que le mouvement, dans le vide, pût opérer les rencontres, ni enfin que les combinaiſons puſſent ſe faire toutes par le ſeul mécaniſme. Il eſt vrai qu'Épicure étoit à découvert ſur tous ces points.

De ſon côté, Épicure eut peur de la vitalité eſſentielle des principes. Son ſyſtème n'ayant pour objet unique que d'aſſurer à ſes diſciples la tranquillité entière & abſolue dans tous les états poſſibles de l'homme; il craignit qu'ils n'aperçuſſent quelque ſujet d'alarme dans des atomes dont la vie auroit été indeſtructible. Qui ſavoit ſi à cette vie ne tenoit point quelque degré de ſenſibilité? Il lui parut plus ſûr & plus net de rendre purement mécanique la compoſition du monde & de toutes ſes parties, & de s'en tenir, pour toutes qualités des principes compoſans, à l'étendue, à l'impénétrabilité & à la configuration, auxquelles la gravité ſe joignoit néceſſairement, à ce qu'il croyoit, par la coexiſtence du vide.

On a dit ci-devant, lorſqu'il a été queſtion de Leucippe, ce que toute l'antiquité avoit penſé de ces principes; & que plus ils étoient à la portée de l'imagination, moins ils s'accordoient avec le raiſonnement & l'expérience. D'ailleurs ces principes, qu'on trouve par-tout exactement préſentés & toujours faciles à ſaiſir, même par ceux qui ne ſeroient pas philoſophes, ont été, je crois, ſuffiſamment développés dans *la Morale d'Épicure* *: ce qui me fournit une nouvelle raiſon pour abréger ces détails.

* Ouvrage donné par l'auteur de ces Mémoires en 1758.

Tous ceux des Philoſophes anciens qui ſont venus après Épicure, ſoit Grecs, ſoit Romains, quelque célèbres qu'ils aient été, n'ayant fait que répéter ce qui avoit été dit avant eux ſur cette matière; d'un autre côté, les modernes étant à la portée & entre les mains de tout le monde, je termine ici la troiſième & dernière des époques que je m'étois propoſé de parcourir, dans cette ſuite de Mémoires, ſur la queſtion du Principe actif de l'Univers. Il ne me reſte plus qu'à préſenter, pour concluſion générale, le tableau en raccourci de toutes les opinions dont l'expoſition a fait le ſujet de ces Mémoires.

Concluſion générale de ces Mémoires.

I.

Il n'y a point eu de Philoſophe, dans toute l'antiquité, qui n'ait vu diſtinctement ce principe eſſentiel: *Quelque choſe exiſte; donc quelque choſe a toujours exiſté.* Il eſt évidemment renfermé dans cet axiome ſi célèbre: *il ne ſe fait rien de rien.*

I I.

Cet Etre, qui a toujours exiſté, eſt ou le Monde tel qu'il exiſte aujourd'hui, ou la Cauſe même qui a produit le monde.

Il n'y a guère qu'Ocellus & Ariſtote qui aient enſeigné bien formellement l'éternité du monde: le premier la prouvoit par des raiſons métaphyſiques; l'autre par la raiſon des qualités eſſentielles à la matière: laquelle étant ſuppoſée éternelle, avoit dû déployer de tout temps l'activité de ſes qualités.

Les modernes, qui ont ſuivi Spinoſa, ou qui l'ont précédé, ont jugé à propos de faire dépendre l'éternité du monde des facultés néceſſairement actives de la divinité, qui ont dû s'exercer de toute éternité. Mais les Anciens n'ont point employé cette dernière raiſon; parce qu'ils n'ont jamais eu d'idée bien formée du ſyſtème de Spinoſa.

I I I.

En ſuppoſant le monde né ou formé dans le temps, il eſt évident

évident qu'il a dû sa naissance à un être autre que lui; puisque rien ne peut être produit sans cause.

Or cet Etre, autre que le monde, est unique, ou il ne l'est pas: c'est la célèbre division qui comprend ce qu'on appelle les Unitaires & les Dualistes.

Si cet Etre est unique; c'est ou la Divinité seule, ou la Matière seule, ou la Divinité & la Matière conçues comme un, dans un même Etre.

I V.

Si c'est la Divinité seule, par exclusion de toute Matière; ce ne peut être que la Divinité sous la forme d'une cause libre, ou sous celle d'une cause nécessaire & spontanée. Cette seconde manière ne peut avoir lieu dans la supposition que le monde est né; une cause nécessaire, éternelle, produit son effet de toute éternité. Par conséquent, si c'est la Divinité seule qui a produit le monde dans le temps, elle l'a produit comme cause libre; manière de produire qui ne se trouve clairement prononcée que dans les principes du Christianisme.

V.

Si c'est la Matière seule, c'est ou la Matière qui se meut par sa pesanteur naturelle dans le vide: c'étoit l'opinion de Leucippe & d'Épicure; ou la Matière qui se meut par une force qui lui est inhérente, c'étoit celle des Hylozoïtes, qui se sous-divise encore en deux: dont l'une est celle des Stoïciens, qui donnoient à une certaine partie de la masse matérielle une sorte d'intelligence & une influence réelle sur le monde en général: l'autre est celle de Straton, qui ne donne à la Matière qu'une simple faculté de se mouvoir, pour former des individus dont aucun n'a aucune surintendance sur les autres.

V I.

Enfin si c'est la Divinité & la Matière conçues comme un, dans un même être, il y a plusieurs classes:

La plupart ont formé cette unité improprement dite, sur le modèle de l'homme, donnant au Monde un corps & une

ame tellement aſſortis que la Matière étoit comme le vaſe de la Divinité; mais vaſe flexible, qui donnoit à Dieu une partie de ſa forme, & qui recevoit de lui une partie de la ſienne: c'étoit la penſée de quelques Pythagoriciens.

D'autres, & c'étoit le très-grand nombre, imaginoient cette union comme une contiguité de deux ſubſtances à peu près homogènes répandues dans tout l'eſpace, de manière toutefois que la plus pure de ces deux ſubſtances rempliſſoit toute la partie ſupérieure du globe univerſel, c'étoit Dieu : l'autre ſubſtance occupoit tout l'eſpace depuis l'orbite de la Lune juſqu'au centre de la Terre. Tous les Pythagoriciens, toute l'école d'Élée, Parménide, Platon, Ariſtote, Zénon ont embraſſé cette opinion.

Il y a une troiſième eſpèce d'union, qui ſeroit celle où il y auroit dans une ſubſtance unique deux attributs généraux, l'étendue & la penſée, pour en former les deux eſpèces d'êtres que nous connoiſſons. Mais ſi quelques-uns des Anciens, je veux dire les Éléatiques, ont pu entrevoir quelque choſe de cette opinion, la tournure d'eſprit de leur ſiècle les a empêché de s'y arrêter, & de la voir ſous le même aſpect que les modernes l'ont vue depuis Spinoſa.

Enfin il y a l'union vague de la Divinité & de la Matière dans un premier principe, connu quant à ſon exiſtence, inconnu quant à ſon eſſence; qu'on ſe repréſentoit comme une ſource univerſelle d'où les êtres ſortoient, ſoit par émanation, comme des rayons; ſoit par génération, comme les élémens ou les animaux; ou par ſecrétion, ou enfin par quelque autre voie inconnue, ſans fixer ni les temps, ni la manière, ſans aucune explication raiſonnée. C'étoit le ſyſtème de tous les anciens peuples en général, & ſur-tout des Orientaux, lorſqu'ayant perdu le ſens précis de l'inſtruction primitive recueillie par Moyſe, ils ſe bornèrent à des idées vagues & à une croyance d'héritage, ſans autre diſcuſſion.

Ils ſe figuroient la Majeſté ſuprême, à l'exemple de leurs Rois, retirée dans le ciel des cieux, laiſſant à un principal Miniſtre, iſſu lui-même de la divinité, le ſoin de gouverner le monde comme un État, & de retenir dans l'ordre un certain

principe de rébellion, dont ils devinoient l'existence par la vûe des maux qui affligeoient la Nature. C'est de-là que vinrent la Lumière & les Ténèbres chez les Chaldéens, Oromaze & Arimane chez les Perses, Osiris & Typhon chez les Égyptiens, l'Amour & la Nuit chez les théologiens Grecs, Jupiter & les Titans chez les Poëtes, jusqu'au moment où naquit la Philosophie proprement dite, c'est-à-dire environ six cents ans avant J. C.

Voilà les trois manières générales d'employer l'unité de principe; la Divinité seule, la Matière seule, la Divinité & la Matière conçues comme un dans un seul être. Venons à la seconde branche de division, qui est la dualité distinctement prononcée.

VII.

Si la Divinité & la Matière sont conçues comme deux êtres nettement séparés; l'une est regardée comme cause active, & l'autre comme cause passive, plus ou moins, selon les différens systèmes sur la nature de la Matière, c'est-à-dire sur ce qu'elle a de forme & de mouvement par elle-même.

Les uns ont dit que la Matière n'avoit aucune forme fixe; mais qu'elle étoit une pâte prête à recevoir les formes de toute espèce. Ce sont les Hylopathiens ou l'école d'Ionie.

D'autres ont dit que la Matière avoit une forme fixe générale; comme d'être feu, eau, air, &c. mais qu'elle n'en avoit qu'une, & que les espèces étoient produites par la condensation ou la raréfaction de ce premier élément. C'étoient Thalès, Anaximène, Héraclite, tous les Stoïciens, &c.

D'autres, qu'elle en avoit plusieurs aussi fixes, mais comprises & renfermées toutes dans les qualités essentielles, qui sont l'étendue, la configuration, la gravité, la solidité, par exclusion des qualités altérables. C'étoient les Atomistes.

D'autres enfin qu'elle avoit un nombre indéfini de formes fixes, auxquelles tenoient les qualités, même altérables, du chaud, du sec, du froid, de l'humide. C'étoit les homéoméries d'Anaxagore.

VIII.

Il n'y avoit pas moins d'opinions sur le mouvement de cette même Matière.

Anaxagore disoit qu'elle étoit destituée par elle-même de tout mouvement, même local, & que Dieu seul pouvoit la porter & la placer.

D'autres lui accordoient le mouvement local, non par sa nature, mais par son existence dans le vide. C'étoient les Atomistes.

D'autres pensoient qu'outre le mouvement local, elle avoit les trois autres mouvemens, de génération selon l'essence, d'altération selon la qualité, d'augmentation selon la quantité. C'étoient les partisans des qualités altérables, qu'on nomme quelquefois Anaximandrites.

D'autres enfin, tels qu'étoient quelques Pythagoriciens, dont Platon a exposé les pensées, lui donnoient des sensations sourdes & un appétit aveugle.

IX.

Par l'état & les attributs qu'on donnoit à la Matière, on peut aisément juger des degrés d'activité & d'efficace que les différens Philosophes attribuoient à Dieu pour mouvoir cette Matière, pour la former, pour la diriger & l'appliquer à l'exécution du plan actuel de la Nature. Plus ils donnoient à l'un, moins ils accordoient à l'autre. Mais aucun de ces partages ne pouvoit se soutenir; parce que tous impliquoient contradiction. Le seul dénouement, que l'Antiquité philosophique n'a pas même entrevu, étoit de donner tout à Dieu, & d'ôter tout à la Matière, jusqu'à sa propre existence; de mettre du côté de Dieu, non-seulement tout ce qu'il y a de causalité, mais encore tout ce qu'il y a de substance essentielle dans l'Univers, & de traiter tout le reste comme de simples effets produits, quant à leur forme & quant à leur substance. Les Philosophes étoient bien parvenus jusqu'à dire que Dieu étoit seul être, & la Matière non-être; mais de ce

non-être au néant il y avoit encore une distance infinie, puisque le non-être n'étoit que l'être sans forme.

X.

Tel est le plan général du labyrinthe dans lequel les Philosophes anciens se sont égarés pendant dix siècles, pour trouver le premier appui de la vérité & du bonheur. Ces grands hommes, ces lumières du monde, ces confidens des secrets de la Nature ne nous ont rien appris. A la place de la tradition antique qui avoit fait jusqu'à eux la règle & l'espérance du genre humain, ils n'ont mis, disoit Socrate lui-même, *que des airs, des éthers,* que des mots.

Thalès, placé entre la tradition & la philosophie, posa des principes excellens; qu'il ne crut pas nécessaire de prouver dans un siècle où personne n'en doutoit. Les Physiciens ou Naturalistes qui lui succédèrent, formèrent le monde en faisant abstraction de toute divinité, quelques-uns même lui donnant l'exclusion. Anaxagore remontra la tradition: il étonna son siècle; il eut des autels, & pas un disciple. Platon vint, qui se moqua d'Anaxagore, & qui noya le peu d'idées qui restoient, dans l'enthousiasme de l'école de Pythagore. Aristote à son tour les couvrit d'une métaphysique épineuse, capable de repousser plutôt que d'instruire les esprits. Zénon, quoique tout entier à l'austère vertu, mit toute la Nature dans un réseau de fer, & la traîna dans l'espace, sans autre objet que de voir finir le monde comme il avoit commencé. Straton substitua à cette nécessité fatale une force convulsive, qui tendoit aveuglément à séparer ce qui étoit uni, & à unir ce qui étoit séparé. Épicure enfin, venant après tous les autres, blessé avec raison de tout ce qu'il avoit vu & entendu, écrivit trois cents volumes sans daigner citer un Philosophe; il mit, sans détour & sans mystère, le monde organisé au niveau du cahos; l'un, selon lui, étant aussi bon & aussi bien que l'autre. Pour remporter le prix sur ses rivaux; il mit le comble à leurs absurdités. Le monde d'Épicure étoit une machine qui se remontoit par le hasard, comme elle s'étoit formée par lui;

celui de Straton étoit une plante qui végétoit; celui de Zénon, un animal intelligent, sans liberté; celui de Platon, un cheval fougueux, que les mains de l'écuyer ne pouvoient réduire. Falloit-il tant de veilles, tant de volumes, tant de disputes, pendant tant de siècles, pour nous donner de pareilles instructions?

L'Univers savoit, avant Thalès, quil y avoit une Cause universelle intelligente, attentive à la conduite des hommes, & occupée de leur sort; il savoit que l'ame humaine avoit des rapports essentiels de subordination avec cette cause. Falloit-il que les Philosophes travaillant sur ces deux notions, qui sont le fondement de la vie & des mœurs, ne fissent rien que pour les affoiblir ou les rendre problématiques, sans les remplacer par aucune idée utile ou satisfaisante?

Ils rappellent tout à une sorte de matière increée. Ont-ils eu une idée nette de cette matière, de ses attributs, de son essence? C'étoit, selon le divin Platon, un être qui n'étoit pas être, qui n'étoit ni quoi, *neque quid,* ni qu'est-ce, *neque quale,* ni grand, ni petit, *neque quantum,* qui n'étoit rien, & qui toutefois étoit. Quelle base pour s'élever dans les spéculations sublimes de l'ordre éternel & de ses loix! Ils ont parlé du mouvement, je ne dis pas sans en connoître la nature, mais sans en soupçonner même la cause. Il y en a eu qui ont été jusqu'à nier qu'il existât; parce qu'ils aimoient mieux se charger d'un ridicule, que de dire jamais, avec Socrate, *je ne sais pas.* Que dira-t-on de la position respective des parties du monde, qu'ils ont voulu être déterminée par les qualités, dirai-je mécaniques, harmoniques, sympathiques ou antipathiques d'une matière désordonnée par elle-même, ou arrêtée par l'action machinale de quelque ame subalterne, qui s'étoit logée dans tel cercle plutôt que dans tel autre? Que dira-t-on de l'organisation spécifique des individus, dont la plupart des Philosophes n'ont donné aucune raison qui soit philosophique; l'abandonnant tantôt au hasard, tantôt à une nature aveugle, qui prend la route sans connoître le terme, qui arrive sans savoir qu'elle est arrivée? Il faisoit beau entendre Pythagore & les Platoniciens dissertant sérieusement sur la descente des

ames, qui partoient des planètes, comme des étoiles filantes, pour venir se former à elles-mêmes un établissement dans les corps mortels; d'où elles repartoient après un certain temps périodique, que Pythagore savoit. Il savoit jusqu'au jour de leur départ des astres, & de leur arrivée dans les corps: c'etoit le quatorzième de la conception de l'animal.

Toutes ces opinions étoient si singulières, pour ne rien dire de plus; elles étoient si bizarrement exposées & prouvées, que les plus sages d'entre ces Philosophes, à la tête desquels on met justement Socrate, prirent le parti de ne les regarder que comme nous faisons aujourd'hui les disputes d'École. Il y avoit quatre cents ans qu'on disputoit à outrance sur ces matières en Asie & en Europe. Socrate en concluoit que l'objet de cette dispute n'étoit point philosophique, c'est-à-dire de nature à être soumis à la discussion de l'esprit humain. Platon traitant également le pour & le contre, & sous d'autres noms que le sien, nous a fait sentir que ces opinions, bonnes pour amuser un bel esprit désœuvré, ne méritoient pas qu'un homme sensé en épousât aucune. Arcésilas poussa plus loin ce système d'incertitude; & Pyrrhon alla jusqu'à douter de sa propre existence. Falloit-il donc que la philosophie systématique, dans quelque route qu'elle s'engageât, aboutît toujours à quelque absurdité palpable?

Quelles idées de vertu pouvoient naître de cette confusion de pensées? quels principes de conduite pour les sociétés & pour les particuliers? Aussi tous ces beaux traités de sagesse, tous ces magnifiques préceptes développés avec tant d'éloquence dans les écrits fameux de nos Philosophes, sont-ils moins les résultats de leurs vues métaphysiques, que les expressions recueillies de la voix de droiture & d'équité qui se fait entendre dans tous les cœurs, que l'extrait raisonné de cette tradition universelle du genre humain, de cet amour inné du beau & du bon, du vrai & du juste, qui échappoit à nos Philosophes dans l'analyse, mais qu'ils retrouvoient dans le sentiment, pour en faire la loi de conscience & le code de toutes les sociétés. Où en seroient les peuples, si la morale

qui les gouverne n'eût pu être que le réſultat des ſyſtèmes que nous avons vus? Cette morale eût été chancelante dans tous ſes points; & ſi on eût compté les voix, elle nous eût preſque toujours réduit à l'état de guerre. Notre ſageſſe dans le plus haut point de ſa perfection, n'eût été en dernière analyſe qu'un ſyſtème rafiné d'intérêt perſonnel, réduit lui-même au ſeul plaiſir des ſens..... Je m'arrête, parce que ce n'eſt pas ici le lieu de faire des réflexions, ni de tirer des conſéquences.

PREMIER

PREMIER MÉMOIRE SUR PLATON.

Caractère de la Philoſophie Socratique.

Par M. l'Abbé GARNIER.

PLUSIEURS Académiciens * célèbres ont déjà écrit ſur Platon; mais en ſe propoſant d'éclaircir la doctrine de ce Philoſophe, ils ne ſe ſont point mis en peine de le juſtifier des reproches qu'on a coutume de lui faire, ſoit qu'ils jugeaſſent que Platon n'avoit beſoin que d'être entendu pour être goûté, ſoit qu'ils cruſſent qu'on ne pouvoit, ſans une ſorte d'indécence, employer le ſtyle de l'apologie en faveur d'un Écrivain qu'il n'eſt pas même permis *(a)*, ſuivant la remarque d'un Ancien, à toute ſorte d'hommes de louer. On ne peut ſans doute qu'applaudir à ces ſentimens, & j'aurois été le premier à m'y conformer, ſi l'utilité publique ne devoit pas l'emporter ſur toute autre eſpèce de conſidération : mais comme il eſt impoſſible de ſe diſſimuler que Platon eſt peu lû de nos jours, & qu'il a quelquefois eſſuyé des critiques de la part de ceux qui avoient entrepris de le lire; j'ai cru qu'il ſeroit utile d'en rechercher les cauſes, & d'imiter la conduite de Platon lui-même, qui, avant que d'enſeigner aucune vérité, commence par écarter tous les obſtacles qui pourroient s'oppoſer à ſon deſſein. Il ne faut pas d'ailleurs s'imaginer que ceux qui n'ont pas toujours approuvé Platon aient tous été de beaux eſprits, ſuperficiels & ignorans: on trouve dans cette liſte des noms reſpectables, un Ariſtote, un Épicure, un Denys d'Halicarnaſſe, un Bruker, auteur moderne qui a beaucoup écrit ſur l'ancienne philoſophie.

Lû le 30 Juillet 1761.

* M.rs Maſſieu, Fraguier & Sallier.

On peut ranger ſous trois claſſes les reproches que l'on fait à Platon; le premier & le plus ancien, c'eſt d'avoir altéré

(a) Ἀνδρὸς ὃν οὔτ' αἰνεῖν τοῖσι κακοῖσι θέμις.

la philoſophie de Socrate, ſoit en y mêlant des doctrines étrangères & incompatibles, ſoit en répandant du doute & de l'incertitude ſur les principes lumineux de la morale; le ſecond regarde la forme des dialogues, qui eſt, dit-on, confuſe, embarraſſée, pleine de longueurs & de redites: on blâme encore l'inégalité du ſtyle, qui tantôt eſt ſimple juſqu'à la baſſeſſe, & tantôt hardi juſqu'à l'enthouſiaſme. Enfin on lui reproche l'abus de la dialectique; il fait raiſonner ſon Socrate avec plus de ſubtilité que de force; il n'eſt pas aſſez délicat ſur le choix des preuves, & en combattant les ſophiſtes, il n'eſt ſouvent lui-même qu'un ſophiſte plus raffiné & plus adroit. L'examen de tous ces reproches produira une ſuite de diſſertations, dans leſquelles je me propoſe moins de faire l'éloge ou l'apologie de Platon, que de donner une introduction à la lecture de ſes ouvrages. Je me borne aujourd'hui à l'examen du premier chef d'accuſation; il faut commencer par l'expoſer dans tout ſon jour.

Platon s'étoit d'abord livré à la Poëſie: né avec une imagination brillante & un génie pliant & facile, il avoit tout ce qu'il falloit pour y réuſſir; mais déſeſpérant, dit-on, de jamais égaler Homère, il abandonna cette carrière, pour en ſuivre une dans laquelle il ſe promettoit de diſputer la palme avec plus d'avantage. La Philoſophie commençoit à fixer les regards de la Grèce: Socrate ne pouvoit, malgré ſes efforts, dérober ſon nom à la renommée. Platon s'attacha à lui & ſe livra tout entier à la Philoſophie; mais comme il eſt très-difficile, & peut-être impoſſible, de forcer entièrement la Nature, il ne ceſſa point d'être Poëte en devenant Philoſophe. La fiction, qui eſt l'ame de la poëſie, vint animer ſes dialogues, dans leſquels il affecta de ne point ſe laiſſer apercevoir, ſubſtituant toujours à ſa place Socrate ſon maître & ſon héros; cependant on reconnut aiſément qu'il lui prêtoit ſes propres penſées, & un lecteur un peu verſé dans l'hiſtoire de la philoſophie ancienne, n'a pas de peine à diſtinguer ce qui eſt véritablement de Socrate d'avec toutes les idées ſingulières que ſon diſciple lui prête. Socrate, dit-on, fut le premier à

Diog. Laërt. in Plat.

ſe plaindre de cette licence *(b)*: *Dieux*, dit-il, en entendant la lecture du Lyſis, *comme ce jeune homme en impoſe ſur mon compte.* Gorgias & Protagore ayant eu connoiſſance des dialogues qui portent leur nom, ſe contentèrent de dire que l'*auteur étoit un ſatyrique habile; mais que pour eux ils ne ſe ſouvenoient pas de s'être jamais trouvés à un pareil entretien.* On a remarqué pareillement que quelques-uns des perſonnages que Platon met aux mains avec Socrate, ne pouvoient s'être rencontrés avec lui: enfin Xénophon dit poſitivement que Socrate ne s'occupoit que de la morale, & que ceux qui lui prêtent de longs raiſonnemens ſur la Nature, en impoſent viſiblement. L'on ne doute point que dans ce paſſage il n'ait eu en vue Platon, qui attribue à Socrate de pareils entretiens; on appuye tous ces témoignages ſur des circonſtances particulières de la vie de Platon. On ſait qu'après la mort de Socrate il alla puiſer dans l'école de Cratyle les principes de la philoſophie d'Héraclite; que de-là il paſſa en Italie, pour conférer avec les Pythagoriciens, d'où il ſe tranſporta en Égypte, pour s'inſtruire, par le commerce des prêtres de cette contrée, de tous les ſecrets de la philoſophie barbare. De retour dans Athènes, il forma le projet de fondre, pour ainſi dire, toutes ces matières hétérogènes, & d'en former un nouveau ſyſtème de philoſophie: mais comme elles ne pouvoient ſe lier enſemble, & que les principes d'une ſecte détruiſoient ceux de l'autre, il crut ſauver les contradictions qui naîtroient de leur aſſemblage, en couvrant des voiles du doute toutes les connoiſſances humaines, & en renverſant tout ſans jamais rien établir. On ſent ce qui dut réſulter de cette conduite; une obſcurité ſouvent impénétrable, des raiſonnemens ſans fin ſur des principes incertains & mal aſſurés, des lueurs qui ne brillent un moment à nos yeux que pour nous replonger dans des ténèbres plus épaiſſes. Xénophon, ajoute-t-on, eſt bien différent; comme il ſe contenta de la doctrine de Socrate, il en a expoſé les principes avec préciſion

Athen. lib. XI, p. 505. Id. l. V, p. 187. Macrob. Saturn. lib. I, c. 1.

Diog. Laërt. in Plat.

Auctor. epiſt. ad Æſchin. inter oper. Xenoph. pag. 101, edit. Wech.

(b) Ἡράκλεις ὡς πολλά μου καταψεύδεθ' ὁ νεανίσκος. Diog. Laërt. in Plat. p. 78, edit. Lond.

& clarté: il présente les plus grandes vérités avec cette simplicité qui en est le plus bel ornement: enfin il ne laisse aucun doute dans l'esprit, qui trouve dans ses écrits une nourriture solide & délectable. C'est pourquoi ceux qui desirent de connoître le vrai Socrate, doivent s'attacher à cet auteur, & n'admettre le témoignage de Platon, que dans les endroits où il s'accorde avec lui. C'est le conseil que nous donne le docte Bruker, & qu'il a pratiqué lui-même, dans son histoire critique de la Philosophie: *Quia majorem fidem mereri Xenophontem demonstravimus, rejecto, nisi concordet, Platone ad priorem illum potissimùm in delineanda philosophia Socratis respiciemus, &c.* Telles sont les preuves dont on se sert pour prouver que Platon a altéré la doctrine de Socrate. Pour les apprécier selon leur juste valeur, & y répondre d'une manière satisfaisante, il est nécessaire, avant tout, de bien fixer l'idée qu'on doit se faire de ces mots, *conserver* & *altérer* une doctrine quelconque.

Jacob. Bruker, hist. Philos. t. I, p. 523.

Deux sortes d'hommes se sont particulièrement occupés du bien public, & ont travaillé à perpétuer leur doctrine, les Législateurs & les Philosophes. Les premiers, qui avoient affaire à un peuple inconsidéré, crédule, incapable de raisonnement & ami du merveilleux, ont employé, pour le persuader, les moyens les plus propres à faire une grande impression sur de pareils esprits. Ainsi, sans trop s'arrêter à prouver la vérité & la bonté de leurs établissemens, ils ont ordinairement introduit sur la scène quelque divinité, dont ils se sont établis les ministres & les organes. Non contens de graver ses oracles sur le bronze, & d'enchaîner par des sermens solennels ceux qu'ils vouloient rendre obéissans; ils ont armé, pour la garde de leur dépôt, deux passions tyranniques, l'espérance & la crainte. Au reste en défendant, sous les peines les plus sévères, toute espèce d'altération dans leurs loix, ils ont ordinairement établi un ordre de Magistrats pour les interpréter. Ils ont exigé que le texte demeurât sacré; ils ont seulement permis les commentaires.

Les Philosophes, au contraire, qui n'avoient affaire qu'à des hommes choisis, & dont ils pouvoient se faire entendre,

n'ont point employé d'autre moyen, pour perſuader, que la conviction *(c)*. Jamais ils n'ont exigé qu'on les en crût ſur leur parole, & ils ont toujours été moins curieux de communiquer leurs découvertes, que d'en faire de nouvelles. Les principes de leur doctrine n'ont été, pour ainſi dire, qu'un fil, dont ils vouloient que leurs diſciples s'aidaſſent, pour marcher plus ſûrement dans le chemin des découvertes, en ſuivant les mêmes ſentiers qu'ils avoient déjà reconnus. On ne devient point, ont-ils dit, philoſophe comme Héraclite ou Anaxagore, ni diſciple de ces grands hommes, en apprenant ſimplement *Arriani Epict. l. III, c. 21.* leurs dogmes: il faut être animé du même génie, ſaiſir avec la même pénétration le rapport des objets, raiſonner avec la même force, &, en marchant ſur leurs traces, ajouter quelque choſe à leur doctrine. C'eſt ainſi que Théophraſte a été diſciple ou ſectateur d'Ariſtote, Métrodore d'Épicure, Chryſippe de Zénon. Aucun d'eux ne s'eſt contenté de recueillir ſimplement la doctrine de ſon maître; tous ont tâché de l'étendre & de l'enrichir par de nouvelles découvertes.

En quoi ferons-nous donc conſiſter la conſervation proprement dite en matière de philoſophie, & à quel titre mérite-t-on le nom de diſciple ou de ſectateur? Ce n'eſt point, comme on vient de le voir, en regardant avec un ſaint reſpect les dogmes d'un maître, ſans oſer les diſcuter & en examiner le fondement. Cette méthode ne convient qu'à la légiſlation. Ainſi l'*αὐτὸς ἔφα* de l'école Pythagorique, ou ne s'introduiſit que ſur ſon déclin, ou s'il fut un de ſes principes conſtitutifs, c'eſt qu'alliant la légiſlation à l'étude de la philoſophie, elle appliqua malheureuſement à l'une ce qui ne convenoit qu'à l'autre; & ce fut probablement une des cauſes qui accélérèrent le plus ſa décadence. Les vrais Philoſophes commençant par affranchir l'ame de toute ſorte de préjugés, n'ont eu garde de vouloir l'abattre par le poids de leur autorité. Lorſque ceux qui s'attachoient à eux crurent, après un long examen, qu'ils

(c) Ὑμεῖς μέντοι, ἂν ἐμοὶ πείθησθε, μικρὸν φροντίσαντες Σωκράτους τῆς δὲ ἀληθείας πολὺ μᾶλλον· ἐὰν μέν τι ὑμῖν δοκῶ λέγειν ἀληθὲς, συνομολογήσατε· εἰ δὲ μὴ παντὶ λόγῳ ἀντιτείνετε. κ. τ. λ.

devoient adopter les mêmes principes fondamentaux, & suivre la même manière de philosopher, ils furent nommés sectateurs. Si, au contraire, la réflexion leur faisoit découvrir quelque défaut dans la doctrine de leurs maîtres, ou si une trempe d'esprit différente les portoit à une autre manière de philosopher, alors ils se frayoient une nouvelle route, & devenoient eux-mêmes chefs de secte.

Ainsi il y a deux choses auxquelles on doit faire attention, pour juger si un philosophe a conservé la doctrine de son maître, & d'où dépendent par conséquent la *conservation* ou l'*altération* en matière de philosophie : les principes fondamentaux de sa doctrine, & ce que nous nommerons ici sa manière de philosopher. Chaque secte a eu la sienne, & elles ne différoient pas moins par ce côté que par les dogmes ; l'une affectant de l'enjouement & de l'aménité, l'autre de la subtilité & de la force : celle-ci de la joie & du mystère, celle-là de l'aigreur & de l'audace. Un exemple rendra ce que je dis plus sensible : je le tire de la secte des Cyniques. Antisthène en fut le fondateur ; Diogène, Cratès & Ménippe les principaux sectateurs. Dira-t-on que ceux-ci n'enseignèrent rien que ce qu'Antisthène leur avoit appris ; que leurs ouvrages ne contenoient rien qui ne se trouvât dans les siens ? cette assertion seroit démentie par le témoignage unanime de toute l'antiquité. En quoi donc se ressembloient-ils ? dans les principes constitutifs & fondamentaux de la secte, tels que ceux-ci ; que la vertu seule est un bien, le vice un mal : que la santé, la beauté, les richesses, la douleur, la mort sont des choses indifférentes. Que la volupté est un poison dangereux : que toutes les sciences & toutes les connoissances humaines, sans la philosophie, sont des amusemens puériles, qui ne méritent aucune attention : que la philosophie se réduit à la morale, ou à la science des devoirs. Ils convenoient encore dans leur manière de philosopher au milieu des rues, presque nus, un bâton à la main, aboyant & poursuivant le vice & les vicieux par-tout où ils les trouvoient, sans ménagement & sans aucune sorte de respect humain. Zénon avoit été disciple des Cyniques, & il conserva tous les principes

de leur morale; mais il n'approuva pas les bornes trop étroites qu'ils donnoient à la philoſophie, & le peu de cas qu'ils témoignoient pour toutes les autres connoiſſances: il n'approuva point non plus leur mendicité, le mépris des bienſéances, leur emportement ni leur aigreur. Enfin, en ajoutant à leur morale la logique & la phyſique, en modifiant quelques-uns de leurs principes fondamentaux, en changeant leur manière, il devint chef d'une nouvelle ſecte, qui prit le nom de Stoïciens, dans laquelle, cependant, on ſe plut encore à retrouver une grande conformité avec celle des Cyniques, dont elle deſcendoit:

> . . . . *Et Stoïca dogmata tantùm*
> *A Cynicis tunicâ diſtantia* . . . . *Juven.*

Appliquons ces principes à Platon.

Si ceux qui lui reprochent d'avoir altéré la doctrine de Socrate, veulent dire ſimplement que tous les raiſonnemens qu'il lui attribue ne ſont pas réellement ſortis de la bouche de ce Philoſophe tels qu'il nous les a tranſmis; qu'il a ſouvent mêlé ſes propres idées à celles de ſon maître: ils ont raiſon, & je ne crois pas que perſonne s'aviſe jamais de les contredire. Il n'eſt pas concevable que ſans une mémoire prodigieuſe & un défaut total de génie & d'imagination, quelqu'un puiſſe n'être que l'écho d'un entretien de deux heures de lecture ſur des matières de morale qui intéreſſent tout le monde, & ſur leſquels on ne peut guère s'empêcher de prendre parti lorſqu'on les entend, à plus forte raiſon en les écrivant: ainſi l'ironie de Socrate après qu'il eut entendu la lecture du Lyſis, en lui donnant même le ſens qu'on lui attribue, ne nous apprend autre choſe que ce que le bon ſens nous dictoit aſſez; il ſuffit de ſavoir que Platon n'étoit pas entièrement dépourvu d'imagination, pour s'imaginer aiſément qu'il n'aura pu rapporter un entretien de la nature de celui-ci, ſans y mêler beaucoup du ſien. Je ne crois pas même que Simon, cet ouvrier philoſophe qui recueillit le premier les converſations qu'il avoit entendu tenir à Socrate dans ſa boutique, & qui les mit au jour, ait pu retenir ſi bien l'ordre *Diog. Laërt. l. II, p. 63.*

& l'enchaînement des entretiens de Socrate, qu'il n'y mêlât rien de son propre fonds; je sais bien du moins que Xénophon, à qui personne ne conteste la fidélité & l'exactitude en ce qu'il rapporte de Socrate, ne s'est point fait de scrupule d'ajouter à ses idées beaucoup de choses qu'il avoit apprises d'ailleurs: citons-en un exemple. Il dit au commencement de l'économique, qu'il tient cet entretien de la bouche de Socrate: Ἤκουσα δέ ποτε Σωκράτους καὶ περὶ οἰκονομίας τοιάδε διαλεγομένου. Or, un peu plus bas, Socrate faisant l'éloge de l'agriculture, cite l'exemple du jeune Cyrus, qui l'avoit fort aimée; il rapporte une conversation qu'il avoit eue à ce sujet avec Lysander en lui montrant ses jardins plantés de sa main: enfin il rapporte des circonstances de la bataille où ce Prince fut tué en combattant contre son frère Artaxercès. Xenophon savoit parfaitement tous ces détails, puisqu'il en avoit été un des principaux acteurs; mais il est impossible qu'il les tînt de la bouche de Socrate, puisqu'il n'a pu le voir depuis l'expédition de Cyrus. Il faudroit ignorer les priviléges du dialogue pour s'offenser de pareilles libertés. Cicéron les étend bien plus loin; il croit qu'il suffit, pour la vérité du dialogue, que les discours qu'on prête aux interlocuteurs soient conformes à ce que nous connoissons de leur caractère: c'est la conduite qu'il a tenue en ses compositions philosophiques, imitant en cela les sophistes les plus renommés de la Grèce, qui publioient leurs ouvrages sous les noms de Nestor, d'Ulysse & de Palamede. Mais Platon n'est point dans le même cas; il donne presque par-tout le premier rôle à Socrate, dont il ne s'étoit point séparé pendant bien des années; ses autres interlocuteurs sont, ou des disciples de Socrate, ou bien des auteurs dont il examine les opinions, & dont les ouvrages étoient publics: c'est ce qui nous fournira une réponse à l'objection tirée des plaintes de Gorgias & de Protagore, lorsqu'ils eurent connoissance des dialogues qui portent leur nom. Quoiqu'il soit assez probable que ces sophistes vivant dans Athènes & se donnant continuellement en spectacle, n'ont pu manquer de se trouver

Xenoph. Œcon.

Cicer. de Amicit.

Plat. in Phædr.

souvent

ſouvent aux priſes avec un homme du caractère de Socrate; quoiqu'il ſoit même prouvé que la jalouſie & la vengeance de ces ſophiſtes ont, pour ainſi dire, broyé la fatale ciguë à laquelle il fut condamné: quoiqu'il ſoit encore très-probable qu'ils n'ont refuſé d'avouer la vérité de ces entretiens, que parce que cet aveu auroit trop coûté à leur amour-propre, cependant en leur accordant plus d'autorité qu'à Platon, & en convenant que ces entretiens ont été ſuppoſés & n'ont eu aucun fondement, je dis que même dans cette ſuppoſition il reſteroit toujours à ſavoir ſi les diſcours qu'on leur prête ne ſont pas leurs vrais ſentimens & les principes fondamentaux de la doctrine qu'ils avoient publiée dans leurs écrits. Un auteur qui avoue ſon livre, eſt cenſé s'entretenir avec ceux qui le liſent, & il n'aura aucun droit de ſe plaindre tant qu'on ne lui imputera que ſes principes & les conſéquences néceſſaires & immédiates qui en réſultent. Pour accuſer Platon avec juſtice, il ne falloit donc pas s'arrêter à prouver que quelques-uns de ſes interlocuteurs n'ont point eu avec Socrate les entretiens qu'on leur prête; il falloit examiner ſi dans ces entretiens on leur attribue d'autres ſentimens que ceux qu'ils ont annoncés dans leurs écrits, dont il nous reſte encore des fragmens aſſez conſidérables; il falloit prouver, par la comparaiſon des écrits de Platon avec ceux des autres diſciples de Socrate, & de ceux même de ſes ennemis, qu'il a quelquefois altéré les vrais principes de ſon maître, qu'il l'a peint d'une manière infidèle: ſans cela, on ſera toujours en droit de répondre que Platon en effet n'a point conſervé la doctrine de Socrate de la façon dont on doit conſerver la doctrine d'un Légiſlateur, mais qu'il l'a très-bien conſervée comme doctrine philoſophique, ce qui ſuffit pour le mettre à couvert de toute eſpèce de reproches.

Mais, dira-t-on, Xénophon atteſte & toute l'antiquité dépoſe que Socrate ne s'occupa que de la morale; or on trouve dans Platon un mélange continuel de Logique, de Phyſique & de Métaphyſique: ſi donc Zenon ceſſa d'être compté parmi les Cyniques, quoiqu'il eût conſervé les principes de

leur morale, parce qu'il ne s'étoit pas contenté de cette ſcience & qu'il y avoit mêlé les autres parties de la philoſophie, ne doit-on pas par la même raiſon exclure Platon du nombre des Socratiques?

J'obſerverai d'abord que les noms de logique, de morale, de phyſique & de métaphyſique ſont poſtérieurs à Socrate & à Platon. Ceux qui ont dit que la philoſophie étoit fille de l'admiration, me paroiſſent avoir très-bien connu ſon origine. Les premiers philoſophes Grecs, ſoit qu'ils euſſent reçu des Barbares les principes de cette ſcience, ſoit qu'ils ne les duſſent qu'à l'expérience & à la méditation, s'attachèrent tous à l'étude de la Nature; ils s'élancèrent d'un vol hardi dans l'immenſité des cieux, arrangèrent les aſtres, réglèrent leurs cours, enfantèrent des mondes: mais ils ne deſcendirent point ordinairement juſqu'à l'examen des devoirs de la vie civile, ou ſi quelques-uns daignèrent s'en occuper, ce ne fut que pour faire ſervir cette ſcience de complément à leurs traités ſur la Nature. Ils portèrent dans l'étude de l'ame les mêmes loix dont ils s'étoient ſervis pour régler les corps, & loin de former leurs principes ſur l'étude de l'homme, ils voulurent que les principes de la morale ſe prêtaſſent à leurs hypothèſes phyſiques.

Plat. in Theæt.

Socrate avoit été diſciple d'Archélaüs, & il ſuivit d'abord la même route; il dit lui-même qu'il s'attacha avec une merveilleuſe ardeur & une égale ſatisfaction à l'étude de la Nature, eſpérant de parvenir quelque jour à une ſcience certaine ſur des matières qui ne lui fourniſſoient encore qu'un grand nombre de probabilités: mais bientôt dégoûté par leur incertitude, par le choc des différens ſyſtèmes qui ſe combattoient mutuellement, ſans qu'on pût ſavoir auquel demeureroit l'avantage, & plus encore par le peu d'utilité de cette ſorte de connoiſſance, il ſe fraya une nouvelle route, & devint le Chef d'une ſecte dont le nom obſcurcit toutes celles qui l'avoient précédée. Quel fut proprement le changement que Socrate opéra dans la philoſophie? Il renverſa l'ordre de ſes devanciers, & au lieu qu'ils commençoient par l'étude de la Nature &

Xenoph. Memor. 4.

qu'ils n'arrivoient que bien tard, & remplis de préjugés, à l'étude de la morale ou de l'homme; Socrate partit de l'étude de l'homme, & n'arriva de même que bien tard, & peut-être aussi avec des préjugés, à l'étude de la Nature. Il ne la négligea point entièrement, comme on voudroit le faire croire; il ne le pouvoit même sans rendre ses connoissances sur l'homme défectueuses & imparfaites: mais il ne la regarda plus que comme un accessoire & un supplément à la connoissance de l'ame; il ne rechercha point quels sont les principes constitutifs des corps, comment se forment les météores, quelle place la Terre occupe dans l'Univers: il avoit abandonné toutes ces belles spéculations comme inutiles & incertaines. Il ne desiroit de connoître la Nature que par le rapport immédiat qu'elle a avec nous; il auroit voulu y découvrir les causes finales, & il n'avoit que du mépris pour ceux qui veulent tout expliquer par les loix du mécanisme. « Ces gens-là, disoit-il, me paroissent aussi ridicules que ceux qui entreprenant d'expliquer pourquoi Socrate est assis, oublieroient que Socrate ayant une ame intelligente qui a la force de se déterminer à ce qui lui convient le mieux, il est assis maintenant parce qu'il a jugé cette position plus commode, & s'amuseroient à expliquer fort au long comment le corps de Socrate étant composé d'os & de nerfs qui peuvent se plier & se mouvoir en différens sens; il est assis lorsque telle partie s'est étendue & que telle autre s'est repliée: ils prouveroient tout au plus, par ce beau raisonnement, que Socrate est assis parce qu'il est assis. » Je n'examinerai point si la méthode de Socrate auroit été bien propre à perfectionner l'étude de la physique & si elle n'y auroit pas apporté le même désordre que les systèmes des premiers Physiciens causoient dans la morale; peut-être Socrate s'en aperçut-il, peut-être est-ce la raison qui l'empêcha de s'attacher beaucoup à cette étude: celle de l'homme l'occupa tout entier.

Plat. in Phæd.

L'homme ne parut point à ses yeux un être facile à développer, mais une sorte de monstre plus étrange que ceux dont parlent les fables: assemblage bizarre des qualités les plus

opposées, ami du vrai & pétri de mensonges, partisan de la vertu & croupissant dans le vice, soupirant après la liberté & travaillant sans relâche à renforcer ses chaînes, desirant de se connoître & se fuyant toujours, cherchant le repos, & l'éternel jouet de l'espérance, de la crainte, de l'ambition & de mille autres fantômes qui l'agitent & l'effrayent: tel parut l'homme aux yeux de Socrate. En réfléchissant sur les combats que nous éprouvons quelquefois au dedans de nous-mêmes avant que de nous déterminer à quelque chose d'important, il distingua dans l'ame ψυχὴ trois parties ou facultés; l'une est cette partie intelligente νοῦς qui devroit toujours nous éclairer & nous conduire: c'est proprement le siége de la raison; l'autre est cette partie brutale & aveugle, le siége de la concupiscence & de toutes les passions ἐπιθυμητικόν. Au milieu de ces deux parties discordantes est cette force que nous sentons de suspendre notre choix, & de persister dans le parti que nous avons pris θύμος. Platon a peint ces trois parties de l'ame sous un emblème qui peut servir à les faire mieux connoître. Peignons-nous un monstre dont la partie inférieure, semblable à la fabuleuse Scylla, soit composée d'un grand nombre de bêtes, les unes féroces, les autres apprivoisées, toujours prêtes à se dévorer mutuellement; plaçons au-dessus la figure d'un lion qui les tienne toutes sous ses pieds, enfin que ce lion soit surmonté d'un homme; supposons ensuite que les deux parties extrêmes étant en guerre ne peuvent prendre des forces qu'au dépens l'une de l'autre. Unissons cependant toutes ces parties par des liens inconcevables, pour n'en faire qu'un même individu, & nous aurons l'image de l'ame. Si la partie inférieure domine, les deux autres ne sont plus occupées qu'à la satisfaire, & ne sauroient en venir à bout, parce qu'elle est composée d'un grand nombre de bêtes insatiables & toujours en guerre. Si au contraire la supérieure conserve son empire & se fortifie, elle se sert du lion pour enchaîner & apprivoiser les monstres qu'il tient sous ses pieds; alors la paix & l'union règnent dans tout l'ensemble. Nos soins & notre application doivent donc tendre à conserver au νοῦς ou à la partie intelligente sa

Plat. Polit. l. IX.

ſupériorité naturelle & à lui donner de l'activité & de la force. Un des moyens les plus efficaces eſt l'étude de la dialectique, ou l'art d'analyſer nos idées & de porter des jugemens ſains ſur les objets qui nous environnent. Socrate s'en ſaiſit ardemment, & s'il n'en fut pas l'inventeur, on ne peut au moins lui refuſer la gloire d'en avoir le premier montré le véritable uſage. Il remonta à la ſource de nos erreurs, & crut l'apercevoir dans la facilité avec laquelle nous recevons un grand nombre d'opinions étrangères, ſans nous donner la peine de les examiner, & dans la facilité encore plus grande avec laquelle nous confondons toutes les idées qui ont quelque rapport entre elles; plus ces idées nous ſont familières, plus elles ſont ſujettes à l'erreur, parce que nous les avons trouvées établies au dedans de nous avant que nous ayons ſongé à les examiner. Quelqu'un s'eſt-il jamais aviſé de douter qu'il ſût ce que c'eſt que le juſte, l'honnête, l'utile; cependant combien y a-t-il d'hommes qui ſoient en état d'en donner une définition exacte? Ce ſont néanmoins ces idées confuſes & imparfaites qui ſont la règle de notre vie. Socrate s'appliqua particulièrement à les rectifier, par le moyen de ſa dialectique; & c'eſt ce qui produiſit cette ſcience que les modernes ont nommé *Métaphyſique*, qui n'eſt autre choſe que la dialectique appliquée à des idées générales & abſtraites. Il s'étoit tellement livré à cette ſcience, que lorſqu'en marchant dans les rues ſon eſprit s'embarraſſoit dans quelque queſtion difficile, il ſe retiroit à l'écart, & reſtoit dans cet endroit juſqu'à ce qu'il fût venu à bout de ce qui l'avoit arrêté. On remarqua même qu'une fois il tomba dans une méditation ſi profonde, qu'il reſta un jour & une nuit debout, immobile, & ſans donner aucun ſigne de vie.

Plat. in Alcib. prim. & in Theæt.

Plat. in Conviv. Diog. Laërt. in Socrat.

Dans quel ſens eſt-il donc vrai de dire que Socrate ne s'occupa que de la morale? C'eſt en prenant ce mot dans une acception étendue pour la ſcience de l'homme, & des moyens qui peuvent perfectionner ſa raiſon. Tout en effet, dans Socrate, tendoit à ce but unique. Il ne cherchoit, dans l'étude de la Nature, que les cauſes premières; c'eſt-à-dire la

ſageſſe & la volonté de l'eſprit créateur. Il ne cultivoit la dialectique, & ce que nous nommons métaphyſique, que pour donner à la partie intelligente de l'ame plus d'activité, & pour la préſerver de l'erreur. Enfin il rapprochoit ces ſciences de la morale, & avoit l'art de les fondre, pour ainſi dire, toutes en une ſeule, que l'on peut appeler la ſcience de l'homme ou la vraie philoſophie.

C'eſt en quoi Platon l'a parfaitement imité. Quoiqu'il embraſſe toute l'étendue des connoiſſances humaines, il en a tellement lié toutes les parties avec la morale, qu'on ne trouve rien, dans cet auteur, qui n'ait un rapport direct & immédiat à cette ſcience. Le ſeul dialogue du Timée ſemblera peut-être s'écarter de cette règle générale. Platon y explique la formation de l'Univers, la nature des élémens, le mouvement des corps céleſtes, les météores & les minéraux ; toutes matières qui n'ont qu'un rapport bien indirect à la morale, & dont nous avons dit que Socrate s'étoit peu mis en peine. Mais il faut remarquer,

1.° Que Socrate, dans ce dialogue, ne joue, pour ainſi dire, qu'un rôle ſubalterne, & qu'il a cédé le premier à Timée de Locres, qui développe la doctrine de ſon maître Pythagore.

2.° Que tous les grands Écrivains de l'antiquité étoient dans l'habitude de terminer leurs ouvrages par quelque morceau d'éclat, & le plus ſouvent par une digreſſion qui n'avoit quelquefois qu'un rapport indirect au ſujet qu'ils venoient de traiter.

3.° Que ce dialogue du Timée n'eſt point un tout, un ouvrage ſéparé, comme la plupart des autres dialogues; mais un complètement, un appendix aux dix livres de la République, & une véritable digreſſion. La preuve en eſt évidente; ce dialogue commence par une récapitulation exacte & circonſtanciée de tout ce qui a été traité dans les dix livres de la République. D'un autre côté, le ſtyle s'enfle & devient poëtique; on voit clairement que l'auteur a moins d'envie de diſputer la palme au phyſicien Anaxagore, & à Héraclite, qu'à Héſiode & à Homère.

4.° Quoique l'auteur s'étende aſſez au long ſur les cauſes ſecondes, ou ſur l'explication phyſique des phénomènes, il a ſoin d'avertir, en plus d'un endroit, qu'il ne s'y arrête qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour arriver aux cauſes premières. Et il faut juger de ce dialogue comme des fables d'Éſope, où la fiction, quoique plus étendue, ne ſert que d'enveloppe à la morale, qu'on peut regarder comme l'ame de la fable. Un morceau aſſez court confirmera ces remarques. L'auteur, après avoir raconté la formation des corps céleſtes, & des Dieux qui les animent, voulant expliquer l'immortalité de l'ame humaine, s'exprime en ces termes: « Après que le Dieu ſuprême eut formé tous les autres Dieux, tant ceux qui nous éclairent, « que ceux qui ſe dérobent à nos regards, il leur adreſſa ces « paroles: Dieux des Dieux, dont je ſuis l'auteur & le père, « les ouvrages de mes mains ne peuvent être détruits ſans ma « volonté. Tout ce qui a été fait peut être diſſous; mais vouloir « détruire ce qui eſt bien, c'eſt le propre d'un méchant. Puiſque « vous avez reçu l'être, vous ne pouvez être éternels; mais vous « vivrez & ne ſerez point ſoumis à l'empire de la mort; ma « volonté ſera pour vous un lien plus puiſſant & plus fort que « ceux que vous tenez de votre nature: écoutez donc aujourd'hui « ce que j'ai à vous apprendre. Il y a encore trois eſpèces « d'animaux à créer, ſans quoi l'Univers reſteroit imparfait; car « il ne renfermeroit pas en lui toutes les eſpèces: il le doit « cependant, pour que rien ne manque à ſa perfection. S'ils « reçoivent de moi l'être & la vie, ils ſeront égaux aux Dieux. « Afin donc qu'ils ſoient mortels, & que l'Univers reçoive « ſa perfection, diſpoſez-vous à les former comme il convient, « & imitez ce que j'ai fait moi-même en vous formant. Quant « à la partie qui les rapprochera des immortels, qui participera « à la divinité, & qui doit ſervir de guide à ceux qui voudront « écouter la juſtice & vous ſuivre, je l'engendrerai moi-même « & vous la remettrai enſuite; vous acheverez l'ouvrage, en la « renfermant dans un tiſſu mortel. Produiſez des animaux, « montrez-les à la lumière; vous pourvoirez à leur conſervation « & à leur ſubſiſtance, & vous les reprendrez après leur mort. «

» Il dit, & dans le même creuſet où il avoit fondu l'ame du » monde, il ramaſſa les ſcories, pour ainſi dire, de cette ame, » & en forma une mixtion qui étoit de la même nature, mais » qui n'étoit plus auſſi pure ni auſſi forte. Lorſqu'il eut tout » achevé, il en tira un nombre d'ames égal à celui des aſtres, » auxquels il les partagea; & après les y avoir placées, comme » ſur un char, d'où il leur fit voir la nature de l'Univers, il prononça l'arrêt de leur deſtinée, &c. »

Ce morceau ſuffira, je crois, pour autoriſer nos remarques; mais quand on accorderoit qu'il y a dans ce dialogue beaucoup de choſes qui ne peuvent convenir à Socrate, on doit ſe ſouvenir que Platon ne les lui a point non plus attribuées, mais à Timée le pythagoricien: il faut encore ſe rappeler la diſtinction que nous avons établie entre la nature de la conſervation qui convient à la philoſophie, & celle qui convient à la légiſlation.

Je me ſervirai toujours du même principe pour rendre raiſon des additions que Platon peut avoir faites à la métaphyſique de Socrate; telle eſt la doctrine des idées. Les uns croient qu'il la tenoit de Cratyle, diſciple d'Héraclite; les autres, qu'il n'avoit fait que rajeunir par un nouveau nom les nombres de Pythagore: quoi qu'il en ſoit, il paroît conſtant qu'il n'en avoit point reçu la connoiſſance de Socrate. Mais ces idées conviennent-elles, ou non, aux principes fondamentaux de la doctrine Socratique? ſervent-elles ou ne ſervent-elles pas à l'expliquer? C'eſt ce qu'il faut examiner en peu de mots.

Bruker. hiſt. Philoſ. t. I, p. 696.

Il y a deux manières générales de traiter la morale; l'une, ſimple & populaire, par ſentences & par maximes détachées, ornées d'un ſtyle agréable & quelquefois de comparaiſons, d'allégories & de fables: c'eſt la méthode qu'ont employée les Orientaux, les Poëtes, les Orateurs & tous ceux qui ont voulu ſe faire entendre du peuple. L'autre méthode eſt propre aux Philoſophes; elle conſiſte à remonter à la nature des êtres, à poſer des principes généraux & inconteſtables, & à en déduire des concluſions certaines. Xénophon s'eſt plus rapproché de la première, Platon de la ſeconde: lequel en ce point

point a le mieux imité Socrate? Cette queſtion ne peut plus former de doute après ce que nous avons dit : comment eût-on pu reprocher à Socrate, s'il eût été tel que nous l'a repréſenté Xénophon, de rendre tout problématique, & de faire que la mauvaiſe cauſe parût la meilleure? comment eût-il pu, ſans le ſecours de la dialectique, réſuter les ſophiſtes, qui étoient eux-mêmes des Métaphyſiciens très-ſubtils? comment eût-il mérité la louange qu'il s'attribue lui-même de ſavoir bien interroger & bien répondre, d'aimer *à réſuter* & à *être réſuté!* Enfin, comment expliquer, ſans une profonde métaphyſique & ſans le ſecours des Idées platoniciennes, ces principes de la morale Socratique, que le bon n'eſt point autre que le beau, qu'il n'y a qu'une vertu, la ſcience, & qu'un vice, l'ignorance; que la tempérance ne diffère point eſſentiellement de la juſtice, la prudence de la force? Or ce ne ſont point ici des concluſions particulières que l'on puiſſe négliger, c'eſt la baſe & le fondement de toute la morale Socratique.

Ariſtoph. in Nub.

Plat. in Protag.

Ἐλέγχειν καὶ ἐλέγχεσθαι.

Si de ces conſidérations générales ſur la doctrine de Socrate, nous deſcendions au détail de ſes opinions particulières, nous trouverions que Platon conſerve toujours le même avantage ſur ſon rival : donnons-en pour exemple l'opinion de Socrate ſur la Divinité. Xénophon ne dit rien dans tous ſes ouvrages qui puiſſe faire ſoupçonner que Socrate pensât ſur cet article important autrement que le peuple; il ne tient pas même à cet auteur qu'on ne regarde Socrate comme un payen dévot dans toute la rigueur du terme; il ne parle que de ſacrifices & d'augures. Dans Platon, au contraire, Socrate affecte de s'écarter en bien des endroits des formules religieuſes conſacrées par l'uſage; ainſi, au lieu de jurer par *Jupiter*, par *Hercule*, il jure par le *chien*, par le *platane*. S'il examine, avec Eutyphron, l'idée de la ſainteté, il tourne en ridicule ce prêtre enthouſiaſte & méchant, & ne lui cache point le mépris qu'il fait des hiſtoires ſcandaleuſes de ſes dieux prétendus. Si Socrate eût penſé comme Xénophon veut nous le faire croire, de quel front ſes ennemis euſſent-ils oſé le citer en juſtice comme un impie ou du moins comme un novateur en fait de religion?

eût-il été bien difficile à Socrate de confondre la calomnie? Aussi Xénophon, dans l'apologie qu'il a écrite pour Socrate, se met-il bien sérieusement en colère contre ceux qui ont dit que Socrate n'adoroit pas les mêmes Dieux que le peuple; au lieu que Socrate, dans l'apologie écrite par Platon, se contente de faire tomber son accusateur en contradiction avec lui-même & de le couvrir de ridicule. Mais il élude, avec son ironie ordinaire, l'état de la question, & il évite, avec le plus grand soin, de laisser apercevoir ses véritables sentimens: ignoroit-il que son silence, dans une pareille rencontre, se changeoit en conviction? non; mais il ne vouloit pas racheter sa vie par un mensonge.

Je passe maintenant au second caractère de la *conservation* en fait de doctrine philosophique, la manière de philosopher: comme cette manière dans un Philosophe tel que Socrate, qui s'étoit spécialement dévoué au salut & à l'utilité de sa patrie, tient beaucoup aux mœurs & aux usages de son temps; il est nécessaire, pour bien connoître Socrate par ce côté, de tourner un moment nos regards sur Athènes, lorsqu'il commença de s'y montrer.

Athènes étoit alors parvenue au comble de la gloire. Les victoires à jamais mémorables qu'elle venoit de remporter sur les Perses; la supériorité décidée qu'elle s'étoit acquise sur les autres villes de la Grèce, que la reconnoissance ou la crainte avoit rendues ses alliées ou ses tributaires; l'affluence presque subite de tous les biens qui peuvent rendre un peuple heureux; la forme de son gouvernement, qui laissoit à chaque Citoyen toute la part qu'il vouloit prendre aux affaires & le choix du rang qu'il vouloit tenir dans l'État, tous ces avantages avoient merveilleusement enflé le courage des Athéniens, & donnoient un puissant ressort à ces ames ambitieuses & fières. Chaque citoyen se regardant comme le dépositaire de la gloire de sa patrie, se croyoit fait pour donner des loix ou pour servir d'exemple au reste du monde: tout sembloit favoriser l'illusion; les Arts étoient venus avec les richesses embellir Athènes & y fixer, pour ainsi dire, le siége de leur empire; & tandis que

Périclès tonnoit & foudroyoit dans les aſſemblées du peuple, Sophocle & Euripide enfantoient ces drames immortels qui devoient laiſſer à la poſtérité plus d'envie de les ſuivre que d'eſpérance de les atteindre.

Mais du ſein même de ces avantages on voyoit éclore des inconvéniens qui n'étoient pas moindres. Les richeſſes avoient introduit le goût des plaiſirs & refroidi l'ardeur guerrière; les Arts n'avoient ſervi qu'à multiplier les beſoins, & de jour en jour on devenoit moins ſcrupuleux ſur les moyens de les ſatisfaire; les alliés peu ménagés ſe changeoient en ennemis ſecrets. L'exceſſive liberté avoit engendré la licence; on trouvoit plus de Généraux que de ſoldats: tout le monde vouloit commander, perſonne ne ſavoit plus obéir. La préſomption eſt la compagne ordinaire des talens; parce que l'on excella dans un art, on ſe crut ſage, & l'on négligea de s'inſtruire. Les Poëtes qui dans tous les pays ſe ſont crus les précepteurs de la Nation, & qui ne l'ont peut-être été véritablement que dans Athènes, n'étoient pas aſſez attentifs ſur le choix de leurs maximes; ils mêloient ſouvent à leurs leçons un poiſon d'autant plus dangereux, qu'il étoit préparé avec plus d'art. Les Orateurs n'avoient pour but que de ſe rendre agréables au peuple; ils flattoient ſes préjugés & l'entretenoient dans une ſécurité dangereuſe. Les Philoſophes bâtiſſoient des ſyſtèmes ſur la Nature, négligeoient la morale ou la corrompoient; mais l'eſpèce la plus dangereuſe étoit celle des Sophiſtes. Philoſophes & Orateurs tout à la fois, ils ſe vantoient d'enſeigner l'art de perſuader aux dépens de la vérité, & de dominer dans les aſſemblées du peuple; ils étoient imbus de ce principe déteſtable, qu'il n'y a point de vérité ni de fauſſeté réelle, mais ſeulement apparente; que la ſcience & la ſageſſe conſiſtent à connoître dans toutes ſortes de ſujets les rapports qui peuvent les faire paroître vrais ou faux ſelon nos intérêts, & que la vertu n'eſt qu'un beau nom propre à en impoſer au peuple.

Tel étoit l'état d'Athènes quand Socrate s'y montra; il vit avec douleur que ſi quelqu'un deſiroit de ſe rendre habile dans quelque art que ce fût, il trouvoit dans cette ville un grand

nombre d'excellens Maîtres, entre lesquels le choix étoit difficile, pendant qu'il ne se trouvoit personne qui enseignât à devenir homme de bien & Citoyen vertueux. Cette science, la seule importante & la plus difficile, étoit abandonnée au peuple, qui est toujours un mauvais maître: « Nous ne savons, » disoit-il, que ce que nous avons appris par la voie ordinaire des » maîtres, ou ce que nos réflexions & la méditation nous ont fait » découvrir. Où sont les hommes qui aient employé comme il » convenoit l'un ou l'autre de ces moyens pour connoître & pour » acquérir la vertu? Tout se monde croit la connoître assez & » n'avoir pas besoin de l'apprendre; c'est précisément la raison pour laquelle tout le monde l'ignore. » Socrate se propose de guérir les hommes de cette ignorance.

Plat. in Alcib. maj.

Plus les Athéniens avoient de présomption & d'amour propre, plus ce Philosophe devoit rencontrer d'obstacles à son dessein. S'il y a des choses sur lesquelles les hommes veulent bien avouer leur ignorance, il en est d'autres sur lesquelles cet aveu leur coûteroit trop, & ce sont précisément celles dont s'occupoit Socrate. Il le sentit, & cette découverte l'obligea à prendre une voie oblique, qui offensât moins l'amour propre de ceux qu'il vouloit instruire: elle consistoit à feindre qu'il ignoroit lui-même les choses sur lesquelles il s'entretenoit, & à consulter, en apparence, ceux dont il croyoit pouvoir tirer des lumières. Il ne montra donc qu'une forte envie de s'instruire, & il annonça hautement qu'il ne savoit rien que cette chose seulement, qu'il ne savoit rien. Ceux qui ont voulu en prendre occasion de le ranger dans la classe des Sceptiques, sont suffisamment réfutés par le système entier de sa morale, tel que nous le trouvons dans les livres de ses disciples; par toutes ses actions, par la façon dont il se défendit devant ses juges, par le refus qu'il fit de s'enfuir de la prison, par sa réponse à Criton, qui l'en conjuroit, & enfin par sa mort. On le trouve toujours *ferme* & *inébranlable*, ἰσχυρογνώμων, dans ses *paroles* & dans ses *actions*. Il faut donc bien se garder de prendre à la lettre ce qu'il disoit de son ignorance, sur-tout en matière de morale. Ce n'étoit, comme nous l'avons vu, qu'un tour

Huet, foibl. de l'entend. humain.

Diog. Laërt. in Socr.

adroit pour ménager l'amour propre des autres, un tribut qu'il payoit à l'envie. Au reſte, cette diſſimulation de ſes propres forces, ou cette ironie, prenoit différentes formes, ſelon les différences de l'état & du caractère de ceux avec qui il s'entretenoit.

Étoit-ce avec des hommes de ſon âge, ou même plus âgés que lui? il marquoit de la déférence pour leur ſentiment, il les louoit toujours par l'endroit qui leur étoit le plus ſenſible: enſuite il expoſoit ſes doutes, & tournoit ſi adroitement la converſation, qu'il les obligeoit à lui rendre compte de leurs actions & de leurs véritables ſentimens. Contre cette mauvaiſe honte, qui nous fait cacher aux autres & à nous-mêmes notre foibleſſe & nos défauts, il faiſoit agir avec ſuccès cette autre honte, auſſi naturelle & auſſi forte, qui nous empêche de nous refuſer aux conſeils de l'amitié & de la raiſon. Car, comme l'ont remarqué Héſiode & Homère, il y a deux ſortes de honte, l'une bonne & l'autre mauvaiſe:

Αἰδὼς ἥ τ' ἄνδρας μέγα σίνεται ἠδ' ὀνίνησι. *Heſ. oper. v. 316.*

Il falloit convenir de ſes foibleſſes & de ſon ignorance, quelque dur que fût cet aveu, & former, du moins pour le moment, des projets de réforme & d'amendement. « Il paroît bien, ô Lyſimaque, diſoit Nicias, que vous ne connoiſſez Socrate que de nom; car vous n'ignoreriez pas que dès qu'un homme lie converſation avec lui, il le regarde comme un parent dont il doit prendre ſoin: il faut qu'il l'examine, & qu'il ſache ce qu'il penſe, & ce qu'il a fait de bien & de mal..... Pour moi, qui le vois ſouvent, je ſuis tout accoutumé à lui rendre ainſi compte de ma vie: & quand je ſuis venu ici, j'ai bien prévu qu'il faudroit ſubir l'examen, & que dans un moment il ſeroit moins queſtion de nos enfans que de nous-mêmes. » *Plat. in Lach.* Dans un autre endroit il eſt comparé à ce fameux brigand, qui attendoit les paſſans ſur le grand chemin, pour les obliger à ſe dépouiller & à lutter contre lui *(d)*.

(d) *Σὺ δὲ κατ' Ἀνταῖόν τί μοι μᾶλλον δοκεῖς τὸ δρᾶμα δρᾶν· τὸν γὰρ προσελθόντα οὐκ ἀνίης πρὶν ἀναγκάσῃς ἀποδύσας ἐν τοῖς λόγοις προσπαλαῖσαι.* Theet. p. 125.

Sa conduite, avec les Sophistes, étoit encore plus dissimulée & plus adroite : c'étoit principalement avec eux qu'il faisoit usage de l'ironie. S'il les eût provoqués à découvert, il n'en seroit jamais venu à bout. Retranchés dans cette éloquence intarissable dont ils faisoient profession, ils auroient facilement éludé ses coups; & comme ils étoient de grands maîtres dans l'art de persuader, ils auroient au moins partagé les suffrages. Il étoit donc nécessaire de les arracher adroitement de leur fort, pour les obliger à se battre, pour ainsi dire, de pied ferme. Voici comment il s'y prenoit ordinairement. Il assistoit à leurs discours oratoires, & paroissoit un des plus empressés à leur marquer la satisfaction qu'il venoit de goûter en les entendant. *Plat. in Protag.* Il n'y avoit qu'une petite chose qui l'embarrassoit encore; il la proposoit, & ordinairement la question étoit si claire, qu'elle ne paroissoit pas pouvoir former de difficulté. Le Sophiste s'offroit d'en donner l'explication; & il ne pouvoit décemment s'y refuser, puisqu'une des choses dont se vantoient les Sophistes, c'étoit de répondre à toutes les questions qu'on pouvoit leur faire. Ce premier point gagné, Socrate lui demandoit s'il ne se glorifioit pas d'être dialecticien aussi profond qu'orateur habile, & s'il ne lui étoit pas aussi facile de resserrer une matière en peu de mots, que de l'orner & de l'étendre. Le Sophiste n'avoit garde d'en disconvenir. Alors il le prioit de réserver pour une autre occasion les richesses de son éloquence, & de ne se servir avec lui que de ce style serré & concis : « car j'ai naturellement » un défaut, disoit-il, c'est d'oublier facilement, & de ne pouvoir » suivre un long discours sans tout brouiller & tout confondre. » De même donc que si vous desiriez que nous marchassions de » compagnie, & qu'il vous fût absolument égal de courir ou » de marcher lentement, ce seroit à vous à vous conformer » à ma marche, s'il m'étoit absolument impossible de courir : » de même aujourd'hui, si vous voulez bien vous entretenir avec » moi & m'instruire, il faut avoir la complaisance que je vous » demande : aussi-bien j'ai toujours entendu dire que le style de » la conversation ne devoit point ressembler à celui d'un discours oratoire. » Dès que le Sophiste avoit consenti à ce qu'on

demandoit de lui, il se sentoit bientôt embarrassé, & ne tardoit pas à se contredire. Alors Socrate se plaignoit malicieusement de ce qu'après lui avoir promis si solennellement de l'instruire, il avoit la dureté de lui cacher sa sagesse, & de l'abandonner à l'erreur. Il lui laissoit ordinairement apercevoir quelque faux-fuyant, que celui-ci saisissoit promptement; mais ce n'étoit que pour retomber dans de nouvelles contradictions, qui mettoient dans un plus grand jour sa présomption & son ignorance.

Le principal avantage que Socrate se promettoit de ses disputes avec les Sophistes, c'étoit de guérir les Athéniens de la folle prévention qu'ils avoient pour eux, & de préserver les jeunes gens du poison de leur doctrine. Socrate s'attachoit de préférence aux jeunes gens, espérant davantage d'une ame encore tendre & qui n'avoit point contracté d'habitudes que l'âge eût enracinées. Deux causes seulement s'opposoient à ses desseins & détournoient la jeunesse de l'étude de la philosophie, la flatterie & l'ambition. Dès qu'un jeune Athénien commençoit à réfléchir sur sa situation, une carrière immense se présentoit devant lui; le cri du héros public, c'est-à-dire la voix de la patrie qui appeloit au maniement des affaires tous ceux qui se croyoient en état de l'aider de leurs conseils, l'exemple domestique & récent de ceux qui parvenoient par leurs talens aux premiers emplois & à la considération publique, tous ces objets étoient bien capables d'allumer le feu de l'ambition dans un jeune cœur: ajoutons-y encore les sollicitations des parens qui desirent naturellement l'avancement de leurs enfans, & qui se laissent si facilement prévenir en leur faveur, les exhortations & le crédit d'un grand nombre d'amis qui dans un état populaire étoient regardés comme la portion la plus précieuse d'un héritage.

Dans les gouvernemens où les fortunes particulières sont stables, où les rangs sont assignés à la naissance & aux richesses, les amis ne sont guère regardés que comme des meubles d'agrément ou de caprice; on y tient peu & l'on s'en dégoûte aisément. Il n'en étoit pas de même dans ces anciennes républiques, où toutes les places se donnoient au mérite réel ou apparent, où les talens ne pouvoient manquer de percer, où

les fortunes particulières étoient comme celles de l'État, dans une agitation continuelle, & où la faveur du peuple & le grand nombre d'amis décidoient du sort, du rang & même de la vie. Dès qu'un jeune homme commençoit à vouloir se produire, un grand nombre d'amis s'associoient à sa fortune & à ses espérances. Ils s'attachoient à sa personne; car le même sentiment qui, entre les personnes du même âge, s'appeloit amitié, se nommoit amour, lorsqu'il se rencontroit avec une disproportion d'âge considérable. Le nom d'*Erastès* n'avoit rien de honteux ; les plus sages législateurs en avoient établi & autorisé l'usage. On estimoit un jeune homme à proportion du mérite & du nombre de ceux qui s'attachoient à lui. Socrate ne dédaigna point de se conformer à l'usage; & si la calomnie en a pris occasion de vouloir ternir sa mémoire, il est assez justifié par le silence de ses ennemis, qui, en lui cherchant des crimes, ont toujours respecté ses mœurs. Il fréquentoit les lieux des exercices, & tous les endroits où la jeunesse avoit coutume de s'assembler. Il étudioit les caractères, & s'attachoit de préférence à ceux en qui il remarquoit les passions les plus fortes. Il sembloit n'être plus occupé que du soin de leur avancement. Il leur faisoit entrevoir la gloire qui les attendoit, s'ils remplissoient l'idée qu'on se formoit déjà de leur mérite : mais il leur montroit à côté la honte dont ils se couvriroient, s'ils trompoient les vœux de leurs concitoyens & de leurs amis. « Ne trouvez-vous donc pas, » ajoutoit-il, qu'il seroit à propos, pendant qu'il en est temps » encore, que nous cherchassions en commun quelles choses sont propres à mériter l'estime ou le blâme? » A peine avoit-il commencé cet examen que le jeune homme, qui ne pouvoit plus déguiser sa foiblesse & son ignorance, confus & troublé, avoit peine à retenir ses larmes. Quelques-uns restoient si humiliés, qu'ils n'osoient plus l'aborder ni le voir; mais les esprits généreux n'en devenoient que plus ardens à rechercher son entretien. Il continuoit de les examiner & d'arracher sans pitié toutes les semences contagieuses qui auroient étouffé les germes de la raison; il les accoutumoit ensuite à réfléchir & à produire

Plutarc. in Solon.

Xenoph. Apomn. lib. IV.

produire leurs propres penſées, ſans leur épargner, diſoit-il, les douleurs de l'accouchement. Tout le monde ſait que faiſant alluſion au métier de ſa mère, il ſe diſoit accoucheur d'eſprits. Perſuadé que la Nature a donné à tous les hommes une portion d'eſprit ſuffiſante pour les rendre ſages & heureux, il croyoit qu'il étoit impoſſible d'y rien ajouter; que toute l'étude de l'homme devoit tendre à l'exercer & à lui donner de l'activité, de la force & de la juſteſſe *(e)*; que les idées étrangères qu'on voudroit y inſérer ne ſerviroient qu'à charger la mémoire & à rendre en effet l'eſprit plus pareſſeux & plus confus : c'eſt la raiſon pour laquelle non-ſeulement il ne voulut rien écrire, mais même il n'enſeigna jamais rien. « Si quelqu'un prétend que je lui aie jamais enſeigné quelque choſe, dit-il dans ſon apologie, « Athéniens, il vous en impoſe. » Il ſe contentoit en effet d'exercer l'eſprit de ceux qui le fréquentoient, en ſe mettant à leur portée & en les guidant pas à pas dans la recherche de la vérité. Ce Docteur, comme dit Plutarque, ne ſe faiſoit point préparer des bancs; il ne ſe donnoit point en ſpectacle, il n'obſervoit point de temps pour lire en public, il n'aſſignoit point à ſes amis des heures pour la conférence & pour la promenade; mais il philoſophoit en buvant, en mangeant, en ſe promenant au milieu des rues. Il n'étoit pas plus réſervé ſur le choix des matières : les plus communes & celles qui ſont le plus ordinaires dans le commerce de la vie, étoient toujours celles auxquelles il donnoit la préférence; il ſe ſervoit de l'induction & empruntoit ſes comparaiſons des profeſſions les plus abjectes, des cuiſiniers, des tailleurs, des bergers, &c. Les beaux eſprits & les ſots étoient choqués de cette ſimplicité apparente qu'ils nommoient groſſièreté : les bons eſprits perçoient l'enveloppe & découvroient une ſageſſe profonde & une éloquence auxquelles l'art ne pouvoit atteindre. Alcibiade comparoit ces diſcours à ces ſortes de boîtes que l'on fabriquoit alors à Athènes, qui ne préſentoient au dehors que des figures groteſques de ſatyres & Plat. in Symp.

(e) Πολυήκοοι γάρ σοι γενόμενοι ἄνευ διδαχῆς πολυγνώμονες εἶναι δόξουσι· ἀγνώμονες ὡς ἐπὶ τὸ πλῆθος ὄντες καὶ χαλεποὶ συνεῖναι δοξόσοφοι γεγονότες ἀντὶ σοφῶν. Plat. in Phæd.

de ſilènes, mais qui au dedans renfermoient les images des dieux. « Quand quelqu'un, ajoute-t-il, s'aviſe de nous répéter » les diſcours de nos plus fameux Orateurs, il ne nous touche pas » beaucoup, & ſouvent il nous ennuie; mais s'il nous répète les » diſcours de Socrate, tout le monde reſte extaſié, hommes, » femmes & enfans. Pour moi, quand je l'entends, le *cœur me bat,* » des larmes coulent de mes yeux, & je vois qu'il fait la même » impreſſion ſur beaucoup d'autres. J'ai entendu Périclès & tous » nos plus fameux Orateurs; j'ai admiré leur éloquence, mais ils » m'ont toujours laiſſé dans le même état où j'étois auparavant. » Les diſcours de cet enchanteur produiſent ſur moi un effet bien » différent; j'ai honte de moi-même, je rougis de ma baſſeſſe; il » faut que je m'arrache de ſa préſence & que je me bouche les » oreilles pour ne pas vieillir aſſis à ſes côtés. Je le fuis, je l'évite; » il y a des momens où je voudrois le ſavoir mort, & je ſens pourtant que ſi ce malheur m'arrivoit, j'en ſerois inconſolable. » Alcibiade n'étoit pas le ſeul ſur qui les diſcours de Socrate fiſſent une ſi profonde impreſſion. Æſchine, Antiſthène, Apollodore ne pouvoient le quitter. Simmias & Cèbes avoient abandonné Thèbes leur patrie pour jouir de ſa préſence. Euclide de Mégare connoiſſant la loi qui portoit peine de mort pour tous les Mégariens pris ſur le territoire d'Athènes, ſe déguiſoit en femme, & entroit de nuit dans Athènes pour entendre Socrate au péril de ſes jours.

Maintenant s'il étoit queſtion d'examiner lequel de Platon ou de Xénophon a le mieux rendu Socrate dans cette partie, il ne ſeroit pas difficile de montrer en détail que Platon s'eſt principalement appliqué à le peindre dans toutes les poſitions & ſous tous les aſpects, ſans jamais détourner les yeux de deſſus ſon modèle; à l'exemple de Socrate, il ne dogmatiſe point, il ne ſe laiſſe apercevoir en aucun endroit de ſes dialogues, s'il y paroît une fois ou deux, ce n'eſt que comme un perſonnage muet. Socrate, qui joue ordinairement le rôle principal *(f)*, examine, réfute, diſcute les opinions des autres, ſans laiſſer

(f) In Platonis ſcriptis nihil affimatur, & in utramque partem multa diſſeruntur; de omnibus quæritur, nihil certi dicitur. Cic. Acad. quæſt. l. I.

entrevoir la ſienne, que bien rarement & comme au travers d'un voile; il exerce les jeunes gens, il combat les ſophiſtes, il examine les autres Citoyens: de-là cette diverſité de dialogues, que l'on a diſtingués par les noms de Maieutiques, de Piraſtiques, d'Elenctiques, d'Anatreptiques, &c. Enfin Platon a poſſédé au ſouverain degré l'art d'animer ſes compoſitions, de répandre ſur les matières les plus arides une ſource intariſſable d'agrémens, de mêler tous les tons & tous les genres d'éloquence, d'allier aux grâces ſimples & naïves les images les plus fortes & les plus ſublimes.

Au contraire, Xénophon ne ſort point d'une élégante ſimplicité; jamais il ne s'élève, tout y eſt dit avec grâce, mais tout y eſt dit ſur le même ton. Comme ſes Mémoires ſur Socrate ne ſont qu'une continuation de ſon apologie, l'on y remarque facilement qu'il s'eſt beaucoup moins appliqué à le peindre qu'à le juſtifier; on n'y trouve ni l'ironie de Socrate, ni ſes diſputes avec les ſophiſtes, ni même ſon eſprit de doute & de diſcuſſion: enfin on trouve dans les écrits de Xénophon les grands principes de la morale Socratique: mais, oſerai-je le dire, on y chercheroit Socrate en vain; ce n'eſt que dans Platon qu'il vit, qu'il reſpire, qu'il nous échauffe & nous tranſporte.

DEUXIÈME MÉMOIRE SUR PLATON.

De l'usage que Platon a fait des Fables.

Par M. l'Abbé GARNIER.

Lû le 19 Mars 1762.

LE mot grec μῦθος a quatre acceptions principales, qu'il est à propos de bien distinguer. 1.° Dans sa signification primitive il désigne un discours quelconque, & se confond avec le mot λόγος.

2.° Il s'emploie fort souvent pour exprimer *un récit faux, qui cache une vérité morale:* λόγος ψευδὴς εἰκονίζων ἀλήθειαν. C'est l'apologue, dont on attribue vulgairement l'invention à Ésope, quoiqu'il faille la faire remonter à des temps plus reculés.

3.° Les Grammairiens & les Rhéteurs donnent le même nom à la construction d'un poëme épique ou d'un poëme dramatique, à l'arrangement des épisodes & à la disposition de toutes les parties; c'est dans ce sens qu'Horace recommande:

Neve minor neu sit quinto productior actu
Fabula, quæ posci vult & spectata reponi.

4.° Enfin on a coutume de se servir du même mot en parlant du système religieux des anciens peuples, de cet amas confus de traditions qui composoient leur théologie.

J'examinerai dans un autre Mémoire si le nom de *fable* pris dans le troisième sens, peut convenir aux dialogues de Platon; je me borne dans celui-ci à rechercher l'usage qu'il a fait des Fables religieuses ou de la mythologie.

De célèbres Écrivains ont été choqués de la conduite de Platon à cet égard: ils n'ont pu comprendre comment ce Sage avoit pu se résoudre à souiller ses compositions philosophiques d'un mélange impur de superstitions grossières &

abſurdes : « Ou Platon, ont-ils dit, vouloit qu'on crut ce qu'il raconte des enfers, & en ce cas quelle idée pourroit-on ſe « faire de ſa philoſophie & des lumières de ſon ſiècle? ou bien « il n'a point eu d'autre but que de nous amuſer, comme des « enfans, par des fables. Mais ce but n'eſt-il pas indigne de la « gravité d'un Philoſophe? & d'ailleurs, y a-t-il un moyen plus « ſûr de décréditer la vérité, que de lui aſſocier le menſonge? »

Colotès, diſciple d'Épicure, paroît être celui des anciens Philoſophes qui s'eſt le plus emporté contre Platon à ce ſujet. Après avoir poſé pour principe, qu'*un Philoſophe ne doit jamais ſe ſervir de fables, parce qu'aucune eſpèce de fiction n'eſt convenable dans la bouche d'un homme qui fait profeſſion d'enſeigner la verité (a);* il apoſtrophe ainſi Platon au ſujet de la fable d'Er-arménius, qu'on lit à la fin du x.^e livre de la République: *Pourquoi, ſi vous vouliez nous donner la connoiſſance des corps céleſtes, & de l'état des ames après la mort, ne pas vous ſervir d'un diſcours ſimple & naturel, mais aller chercher ſi loin un perſonnage de théatre, des fictions & du merveilleux, pour fermer, par un menſonge, la porte qui devoit conduire à la vérité.*

Macrobe, qui nous a tranſmis cette objection, a tenté d'y répondre. Comme il m'a paru que cet auteur, eſtimable d'ailleurs, confondoit des eſpèces de fables qui doivent être ſoigneuſement diſtinguées; qu'il n'avoit vu qu'une partie de ſon objet, & que les principes qu'il poſe, s'ils étoient vrais, loin de juſtifier Platon, ſerviroient ſouvent à le condamner; j'ai cru devoir tenter une route différente, & enviſager cet objet ſous un point de vûe plus étendu. Je diſtingue, dans Platon, l'écrivain, le philoſophe & le légiſlateur. Comme écrivain, il a voulu orner ſes diſcours de fictions propres à délaſſer l'eſprit & à réjouir l'imagination: je les nommerai

(a) *Ait enim a Philoſopho fabulam non oportuiſſe confingi, quoniam nullum figmenti genus veri profeſſoribus conveniret. Cur enim, inquit, ſi rerum cæleſtium notionem, ſi habitum nos animarum docere voluiſti, non ſimplici & abſolutâ hoc inſinuatione curatum eſt; ſed quæſita perſona, caſuſque excogitata novitas & compoſita advocati ſcena figmenti ipſam quærendi veri januam mendacio pollueret!* Macrob. in Som. Scip. lib. 1, c.

fables poëtiques, parce qu'elles ſemblent appartenir davantage à la poëſie. Comme philoſophe, il a été quelquefois obligé de traiter des matières ſur leſquelles il eſt impoſſible de ſe procurer aucune certitude; il leur a laiſſé le voile de l'allégorie, ſous lequel elles étoient enveloppées dès les premiers temps: c'eſt ce que j'appellerai *fables théologiques*. Enfin comme légiſlateur, il a cru devoir ſe mettre à la portée de ceux qu'il vouloit inſtruire, proportionner ſes leçons à leur foibleſſe, & les tromper même quelquefois pour leur avantage: c'eſt ce qui a donné naiſſance aux *fables politiques*. Je traiterai de chacune de ces eſpèces en autant d'articles ſéparés.

ARTICLE I.

Des fables poëtiques qui ſe trouvent dans Platon.

C'EST une réflexion affligeante, mais malheureuſement trop certaine, que les hommes, qui naturellement aiment leur intérêt, ſe laiſſent pourtant bientôt abattre par l'ennui, s'ils ne ſont ſoutenus, dans leurs recherches, par la beauté de la diction & l'attrait toujours victorieux du plaiſir. Qu'y a-t-il de plus utile que les préceptes de la morale, & les règles de nos devoirs? cependant l'expérience nous montre que les livres où cette matière eſt le plus approfondie, ſont tout au plus le partage de quelques hommes appliqués & d'un eſprit ſolide, pendant que la multitude des lecteurs ſe paſſionne pour des productions dont le moindre défaut eſt ſouvent leur futilité. Au reſte, ce n'eſt point ici le vice d'une nation ni d'un ſiècle, c'eſt celui de tous les âges & de tous les peuples; & quoique des circonſtances puiſſent le modifier, comme il eſt attaché à l'humanité, il a dû ſe faire ſentir dans Athènes comme à Paris. Platon qui, à l'exemple de ſon maître, s'étoit conſacré à l'étude de la morale, & qui deſiroit d'étendre, autant qu'il étoit poſſible, l'empire de la philoſophie, crut devoir commencer par la rendre aimable, en la parant de tous les ornemens qui pourroient s'allier avec elle. Il chercha donc

ce qui pouvoit rendre la lecture des Poëtes si amusante, afin de tourner au profit de la raison un art qui, dans leurs mains, sembloit s'être borné à procurer un plaisir passager & frivole. Or, parmi les autres causes qui nous font éprouver un plaisir si vif dans la lecture des anciens Poëtes, on ne peut refuser un rang distingué à la fiction, qui consiste principalement dans l'art d'animer & de personnifier, σωματοποιεῖσθαι, tous les êtres de la Nature. C'est cet art que les Muses promettent à Hésiode, au commencement de la Théogonie:

Ἴδμεν ψεύδεα πολλὰ λέγειν ἐτύμοισιν ὁμοῖα.

La fiction est naturellement plus étendue que la fable ou mythologie; mais comme les Poëtes furent les premiers dépositaires de la religion Grecque, & qu'ils se donnèrent une pleine licence de l'étendre & de la façonner à leur gré, ils divinisèrent non-seulement tous les êtres physiques, mais encore les passions, les vertus & les vices; tellement que la fiction se confondit avec la fable proprement dite: & comme on étoit persuadé qu'il n'y avoit point de poësie sans fiction, on se persuada de même, que la vraie poësie ne pouvoit se passer de la fable ou de l'entremise des Dieux. *Per ambages Deorumque ministeria & fabulosum sententiarum tormentum præcipitandus est liber spiritus.* Petron. Satyr.

Cependant la fiction & la fable ne furent pas tellement unies à la poësie, qu'elles ne pussent en être séparées: nous voyons, au contraire, que dès qu'on entreprit de cultiver la prose, on s'empressa de les y introduire. Xénophon nous a conservé ce beau discours de Prodicus, où voulant relever les avantages que procure la vertu au-dessus des plaisirs que promet la volupté; il feint qu'Hercule, étant parvenu à l'âge où il faut se décider sur le genre de vie que l'on veut suivre, se retira à l'écart pour y rêver; que deux femmes, d'une figure au-dessus de l'humanité, la Volupté & la Vertu, vinrent s'offrir à ses regards, & tâchèrent, par de magnifiques promesses & par des discours étudiés, de l'attirer chacune dans son parti.

Platon n'est donc point le premier qui ait introduit la fable

dans la proſe; mais comme il a été celui de tous les proſateurs qui a ſu en tirer le plus d'avantages, il a, en quelque ſorte, effacé tous ceux qui s'en étoient ſervis avant lui. Je vais en rapporter quelques-unes. Dans le dialogue intitulé *Protagoras,* Socrate propoſe à ce Sophiſte, qui ſe vantoit d'enſeigner la politique, les juſtes raiſons qu'il a de croire que cet art ne peut être enſeigné: « Car, dit-il, dans les aſſemblées du peuple, » & dans la conduite de nos affaires les plus importantes, nous » prenons les avis de tous les citoyens, ſans nous informer s'ils » ont étudié la politique, ni de qui ils l'ont appriſe. Nous » voyons encore que ceux qui ont le plus excellé dans cette » ſcience, n'ont pas même tenté d'en faire part à leurs enfans, » tant ils étoient perſuadés qu'il faut tenir cet heureux talent de la » Nature, & que l'art ne ſauroit le communiquer.... Voulez-vous, » dit Protagoras à l'aſſemblée, que je n'emploie pour répondre » que des preuves directes, ou bien qu'en qualité de vieillard, j'aie recours à la fable. » Tout le monde lui en ayant laiſſé le choix, « je vais donc, ajouta-t-il, vous conter une fable. » Il y eut un temps où les Dieux ſeuls exiſtoient; l'homme » & les animaux n'étoient pas encore. Lorſque le temps deſtiné » à leur production fut arrivé, les Dieux les formèrent dans » le ſein de la terre, en mêlant enſemble la terre, le feu, & » les autres élémens qui s'uniſſent au feu & à la terre. Mais avant » que de les montrer à la lumière, ils chargèrent Prométhée » & Épiméthée d'achever l'ouvrage, en diſtribuant à chaque » animal les qualités convenables à ſa nature. Épiméthée pria » ſon frère de lui abandonner le ſoin de cette diſtribution: » regardez-moi faire, lui dit-il. Il obtient ſa demande, & entre » en fonction. Aux uns, il diſtribue la force ſans la vîteſſe; aux » autres, la vîteſſe ſans la force. Il arme quelques eſpèces; celles » qu'il laiſſe ſans défenſe, ſont pourvues d'autres moyens de ſe » conſerver; il leur ouvre un paſſage dans les airs, ou leur pratique » des retraites au fond de la terre. Enfin il proportionne tellement » ſes dons, qu'aucune eſpèce ne peut être totalement détruite » par une autre.

» Après s'être occupé du ſoin de la conſervation des eſpèces, il

il ſongea encore à les préſerver de l'intempérie des ſaiſons, en les « couvrant de poils & d'un cuir épais, également propre à les « défendre de la rigueur des vents & de l'ardeur brûlante du « ſoleil; propre encore à leur ſervir d'un tapis naturel, lorſqu'ils « veulent s'abandonner aux douceurs du ſommeil.... «

Enſuite il aſſigna, pour nourriture, aux uns l'herbe de la « terre, aux autres les fruits des arbres, & à d'autres les racines: « il y eut telle eſpèce qui n'eut pour ſubſiſtance que la chair « des autres animaux; mais afin d'empêcher la multiplication « de ces races meurtrières, il diminua leur fécondité, réſervant « cet avantage pour celles qui devoient leur ſervir de pâture. «

Épiméthée manquoit de ſageſſe; il ne prit pas garde qu'il « avoit dépenſé pour les brutes toutes les qualités, & que l'homme « reſtoit ſans partage. Il étoit dans le plus grand embarras, lorſque « Prométhée arriva pour examiner la diſtribution: d'un côté il « aperçut tous les animaux bien partagés, & de l'autre l'homme « ſans couverture, ſans ſubſiſtance & ſans armes. Déjà étoit arrivé « le moment deſtiné à le montrer au jour, lorſque Prométhée « ne trouvant point d'autre moyen de pourvoir à la conſervation « de l'eſpèce, prit le parti de dérober à Vulcain & à Minerve « la connoiſſance des arts & le feu, ſans lequel cette connoiſſance « auroit été inutile. Il en fit préſent à l'homme, comme d'un « moyen ſuffiſant de pourvoir à ſa conſervation; mais il ne put « lui donner la politique, car elle étoit ſous la garde de Jupiter. « Prométhée ne pouvant pénétrer dans l'arſenal de ce Dieu, « parce qu'une garde terrible en défendoit l'entrée, ſe gliſſa « furtivement dans l'attelier commun de Vulcain & de Minerve, « & leur déroba, comme je l'ai dit, la connoiſſance des arts, « dont il fit préſent à l'homme, comme d'un moyen facile de « ſubſiſter. On aſſure que dans la ſuite Prométhée & ſon frère « furent rigoureuſement punis pour ce larcin. «

L'homme pourvu de ce céleſte partage, qui le rapprochoit « des Dieux, eut ſeul l'avantage de les connoître; il leur érigea « des ſtatues & des autels; il articula des ſons, dont il forma « une langue: il ſe fit des maiſons, des vêtemens, des chauſſures, « des lits, & tira ſa nourriture du ſein de la terre. Mais avec «

» tous ces avantages, les hommes vivoient épars, en proie aux » bêtes féroces, beaucoup plus fortes qu'eux. La connoiffance » des arts étoit bien fuffifante pour leur fournir des alimens; » mais elle ne l'étoit pas pour faire la guerre aux bêtes féroces; » car ils n'avoient pas la politique, dont l'art de la guerre fait » partie. Ils cherchoient à fe réunir & à fe mettre à couvert » en bâtiffant des villes: mais, comme la politique leur manquoit, » ils fe faifoient mille injuftices, qui les obligeoient de fe féparer » encore, pour périr miférablement.

» Jupiter craignant que l'efpèce ne vint à s'éteindre, ordonne » à Mercure de porter aux hommes la pudeur & la juftice, » pour être le lien des fociétés. Mercure demande à Jupiter de » quelle manière il veut qu'il procédât dans cette diftribution. » Dois-je, lui dit-il, partager la pudeur & la juftice comme font » partagés les autres arts? dans ce dernier partage un feul artifan » fuffit pour les befoins de plufieurs hommes: eft-ce ainfi que » je ferai ce partage? ou bien l'étendrai-je à tous les hommes » en général? A tous, répondit Jupiter, que nul n'en foit privé: » & de plus, proclamez cette loi de ma part; que s'il fe trouve » un mortel qui ait abfolument renoncé à la pudeur & à la juftice, » il foit exterminé comme la pefte des États.

» Voilà pourquoi, ajoute Protagoras, lorfque les villes » délibèrent fur quelques entreprifes du reffort des arts, elles » n'admettent les avis que des feuls artifans; au lieu que fi elles » délibèrent fur des affaires de politique, comme cette fcience » a pour bafe la tempérance & la juftice, elles recueillent les » fuffrages de tous les citoyens, parce que tous doivent participer à ces vertus, fans lefquelles il n'y auroit point de fociétés. »

Qu'il me foit permis de faire ici deux réflexions. Quand Protagoras demande fi on exige de lui une réponfe précife & rigoureufe, ou fi on veut bien lui permettre d'avoir recours à la fable, n'eft-il pas clair qu'il fait allufion à deux méthodes de traiter une queftion philofophique, dont l'une étoit ordinaire, & l'autre ufitée en certains cas; fans quoi fes auditeurs n'euffent pas fu ce qu'il leur demandoit?

La feconde réflexion roulera fur les différences qu'on peut

obſerver entre la façon dont Platon habille cette fable, & celle dont elle eſt rapportée par les Mythologues. Perſonne, avant lui, n'avoit parlé de cet arſénal de Jupiter, où il tient la Politique enfermée, & dont l'entrée eſt défendue par une garde terrible; ni du préſent qu'il fait aux hommes, de la pudeur & de la juſtice, par l'entremiſe de Mercure. Il eſt clair que ces circonſtances n'ont été imaginées que pour expliquer allégoriquement la difficulté propoſée. Un poëte latin, pour rendre raiſon de l'origine & des effets de la colère, a recours à la même fable, mais avec des différences ſenſibles; il feint que Prométhée détacha des particules de tous les animaux, pour les faire entrer dans la compoſition de l'homme, & qu'il plaça dans notre cœur la fureur inſenſée du lion *(b)*. Enfin Anacréon emploie auſſi la même fable, mais d'une manière plus galante, pour relever la force & le prix de la beauté. Il eſt donc clair que le fond de la fable étoit la ſeule choſe ſur laquelle les Mythologues s'accordaſſent; l'objet auquel ils vouloient l'appliquer, & le degré de leur imagination, décidoient des circonſtances; & ſi l'on ſuppoſe, dans les premiers poëtes, la même liberté d'altérer une ſeule fable de mille manières différentes, je laiſſe à penſer ce qu'il faut croire de toutes ces explications hiſtoriques, ſi ſavantes & ſi bien circonſtanciées, qu'on s'eſt trop efforcé de faire valoir dans ces derniers temps. Je reviens à Platon.

Dans un autre de ſes dialogues, voulant relever les avantages de la tête ſur le reſte du corps, il dit que les Dieux, lorſqu'ils ſongèrent à créer l'homme, formèrent d'abord, ſur le modèle de l'Univers, un corps ſphérique, que nous nommons aujourd'hui la tête, & qu'ils lui donnèrent le même mouvement qu'aux cieux. Mais comme la terre, ſur laquelle ils le plaçoient, avoit une ſurface inégale, des montagnes & des précipices, qui auroient rendu le mouvement de rotation pénible & dangereux, les mêmes Dieux lui fabriquèrent un chariot, ſur lequel ils le placèrent: ils donnèrent à ce chariot une certaine étendue,

(b) Fertur Prometheus addere principi limo coactus particulam undique deſectam & inſani leonis vim ſtomacho appoſuiſſe noſtro.

& lui firent pousser quatre membres, flexibles & alongés, qui le rendirent capable de tous les mouvemens.

Des Philosophes, anciens & modernes, ont reconnu l'influence du climat sur l'esprit & sur les mœurs: quelques-uns ont peut-être abusé de cette découverte, en étendant trop cette influence, aux dépens de la liberté & de la spiritualité de l'ame. Platon voulant louer l'heureuse situation & la température d'Athènes, par rapport à l'étude des Sciences & des Arts, dit que Minerve, la déesse tutélaire d'Athènes, voulant former un peuple consacré à son culte & à ses exercices, emprunta des semences choisies de Vulcain & de la Terre.

Si j'ai ramassé des exemples qui ont entre eux de la ressemblance, ce n'est pas que j'ignore que la diversité seroit peut-être plus agréable, ni que je susse embarrassé du choix; mais j'ai cru qu'il valoit mieux montrer en combien de façons une imagination féconde fait varier la même image, & présenter le même objet, sans paroître se répéter. Le Banquet & le Phèdre fourniroient une ample moisson de fables intéressantes sur la naissance & les effets de l'amour. Je les omets, ainsi qu'un grand nombre d'autres, parce que celles que j'ai rapportées suffisent à mon dessein, & que je sens combien de semblables exemples perdent à être vus hors de leur place, & séparés de ce qui les accompagne. Ces fictions ne sont point, dans notre Philosophe, des ornemens postiches, insérés pour la montre & la décoration; ils naissent sans contrainte & sans effort, du fond même du sujet, au moment où l'esprit, fatigué par une marche longue & pénible, a besoin de repos. C'est alors que la fiction vient réjouir l'imagination, & relâcher, pour quelque temps la trop longue contention de l'esprit, & qu'après lui avoir fait reprendre de nouvelles forces, elle le renvoie, pour ainsi dire, plus ardent & plus vif à la poursuite d'une vérité qui semble fuir devant lui. C'est en quoi cet auteur a parfaitement imité la Nature, qui semble avoir voulu nous vendre le plaisir au poids du travail. Il faut n'avoir jamais réfléchi sur nos besoins, & sur le véritable usage des ornemens du discours, pour blâmer Platon comme écrivain, touchant

les *fables* purement *poëtiques* dont il aſſaiſonne ſes écrits. Examinons s'il eſt auſſi facile de le juſtifier comme Philoſophe, ſur *les fables théologiques*, auxquelles il a quelquefois recours dans des matières plus intéreſſantes.

ARTICLE II.

Des fables théologiques qui ſe trouvent dans Platon.

LES faux jugemens que l'on porte ſur la doctrine de Platon prennent communément leur origine dans la diſpoſition avec laquelle on le lit, & dans l'idée qu'on ſe forme ordinairement de la philoſophie. Ce mot réveille parmi nous l'idée d'une ſcience épineuſe & triſte, qui preſcrit des règles, établit des axiomes, s'occupe de queſtions ſpéculatives éloignées du commerce de la vie; qui diſpute avec aigreur ſur des matières au-deſſus de la portée de l'eſprit humain, & ſur leſquelles il ne peut ſe former que des idées imparfaites & confuſes; qui bâtit des ſyſtèmes, & qui ſe diviſe régulièrement en quatre parties, la logique, la morale, la phyſique & la métaphyſique. Quand on ouvre Platon, c'eſt pour y chercher de la philoſophie, c'eſt-à-dire quelque choſe qui reſſemble à l'idée qu'on s'en eſt faite. On deſire ſavoir en quoi conſiſte particulièrement ſa logique, ſa morale, ſa phyſique & ſa métaphyſique, & l'on eſt déjà fort ſurpris de ne point trouver cette diviſion dans ſes écrits; car ſi les titres de ſes dialogues ſemblent l'annoncer, on reconnoît bientôt que ces titres ne ſont point de Platon, mais de quelque Commentateur malhabile, qui a peut-être cru rendre un grand ſervice aux lecteurs, mais qui n'a ſervi en effet qu'à égarer ceux qui l'ont cru ſur ſa parole. Le dialogue qui porte le titre de *moral*, n'eſt ſouvent rempli que de dialectique, & le *logique* renferme ordinairement des queſtions de morale & de métaphyſique : enfin quelques efforts que l'on ait fait juſqu'à préſent pour les ranger ſous de certaines claſſes, ils ont échappé à toutes les diviſions auxquelles on a tenté de les aſſujettir.

Le lecteur réduit à chercher lui-même dans Platon ce qui a rapport à chacune des parties de la philoſophie, tombe dans un nouvel embarras; car il les trouve tellement liées & ſi bien fondues les unes dans les autres, qu'elles ne ſont plus qu'un tout, qui n'eſt proprement aucune de ces parties, & qui participe de toutes. On cherche des préceptes, des maximes, des règles, & l'on ne trouve que des doutes. On voudroit du moins découvrir quel eſt le ſentiment de Platon ſur chaque queſtion particulière; c'eſt un nouvel embarras encore plus grand que tous les précédens; il ne paroît nulle part dans ſes dialogues, & Socrate, dans la bouche duquel on croiroit devoir chercher les véritables ſentimens du diſciple, ſe contente preſque toujours de réfuter les opinions des autres, ſans ſe mettre en peine d'établir la ſienne. Enfin les queſtions qui paſſent pour les plus graves de la philoſophie, & ſur leſquelles on a tant écrit dans ces derniers temps, telles que celles du libre arbitre, de l'union de l'ame & du corps, de l'origine du mal, de l'éternité, du vide, des intelligences, de la diviſibilité de la matière, du ſyſtème planétaire, ou ſont entièrement omiſes dans les écrits de ce Philoſophe, ou bien y ſont traitées poëtiquement, par des allégories, des fables & tout ce qui peut empêcher de regarder ce qu'on va lire comme quelque choſe de ſérieux. On cherche dans Platon, le philoſophe, & ſi un reſte de pudeur empêche de contredire trop ouvertement le ſentiment de tant de grands hommes qui ont parlé avec admiration de ſa philoſophie, on eſt tenté du moins de ſoupçonner que la prévention ou l'intérêt perſonnel pourroit bien avoir eu quelque part à ces éloges. C'eſt ainſi qu'on doit raiſonner en partant de l'idée qu'on ſe fait ordinairement de la philoſophie; mais cette idée eſt-elle auſſi celle qu'en avoit Platon? & en lui ſuppoſant une idée différente de la philoſophie, laquelle des deux eſt la meilleure? C'eſt peut-être ce qu'on auroit dû ſe demander, & ce qu'on n'a point fait encore.

Ceux qui ont cultivé la philoſophie avec le plus de ſuccès n'en ont pas tous eu la même idée, puiſqu'ils en ont donné des définitions qui ne ſe reſſemblent point. Plus j'étudie

Platon, moins je trouve qu'il ait jamais regardé la philosophie comme *la science des choses divines & humaines dans leurs causes.* Cette *orgueilleuse* définition, que tous les modernes ont adoptée, est absolument opposée à l'esprit de modestie, de discussion & de doute qui caractérise notre Philosophe. Quelle idée a-t-il donc eu de la philosophie? Il la regardoit uniquement comme l'art de perfectionner les facultés naturelles de l'ame; & si j'osois me servir d'une comparaison familière, mais expressive, je dirois qu'il la regardoit comme les *lunettes de la raison.* De même que ce précieux instrument ne donne point la vûe à ceux à qui la Nature l'a refusée, ainsi la philosophie ne peut suppléer au défaut des facultés naturelles; & comme il doit être proportionné au degré de force ou de foiblesse de l'organe, ainsi la philosophie doit se mettre à la portée de ceux qu'elle instruit, & varier sa méthode suivant la différence des caractères & des esprits. C'est pourquoi Platon n'a point donné de préceptes, qui sont naturellement sourds & inflexibles; c'est pourquoi il fait profession de ne rien enseigner, & cache ordinairement son sentiment sur les matières qu'il discute. Il savoit que des opinions reçues sans examen, quand elles seroient véritables, nuisent plutôt qu'elles ne servent au progrès de la philosophie, parce qu'elles ne sont que des préjugés qui nous détournent d'un examen sérieux, sur-tout quand nous avons une confiance particulière en celui de qui nous les tenons. Toute sa philosophie consiste en exemples de discussions & de raisonnemens; il a multiplié & varié ces exemples en mille façons, pour les accommoder à la diversité des esprits. Comme son but n'a point été de former des Savans, mais des Sages, il s'attache beaucoup moins à combattre l'ignorance que l'erreur. Pour cet effet, il s'est occupé principalement à montrer les limites de notre esprit, & à établir différens degrés de certitude dans nos connoissances; il place la physique, ou la science de la Nature, au dernier rang, il va même jusqu'à lui ôter le nom de science.

On doit distinguer deux méthodes de traiter la physique,

La première conſiſte à ramaſſer des faits, ſans trop s'embarraſſer des cauſes; c'eſt celle qu'on ſuit aujourd'hui : la ſeconde ſuppoſe les faits, cherche les cauſes, & en établiſſant leurs rapports entre elles & avec ces effets, bâtit des ſyſtèmes, c'eſt la méthode favorite des anciens. La première a un degré de certitude ſur la ſeconde; mais comme elle laiſſe peu de lieu au raiſonnement, elle étoit moins regardée comme une partie de la philoſophie, que comme une portion de l'hiſtoire & la branche la plus facile de l'érudition. Platon a entièrement négligé cette partie; ſon but, comme je l'ai déjà dit, n'étoit pas de faire des Savans. Si dans un de ſes dialogues il ſemble s'être attaché davantage à la phyſique ſyſtématique; j'ai déjà prouvé, dans la diſſertation précédente, que ce dialogue n'eſt qu'une allégorie, une fiction poëtique, dont il faut porter à peu près le même jugement que de la théogonie d'Héſiode. Platon a ſoin d'en avertir; voici le diſcours qu'il met dans la bouche du principal interlocuteur : « Après tant de différentes
» opinions qu'on a débitées ſur les dieux & ſur la formation de
» l'Univers, s'il m'eſt abſolument impoſſible de rien dire de bien
» convaincant & de bien ſuivi, il ne faudra point s'en étonner,
» mais examiner ſeulement s'il ſe trouve dans ce que je dirai de
» la vraiſemblance, & ſe ſouvenir que moi qui vous parle, &
» vous qui m'écoutez, nous ſommes des hommes qui devons ſur
» ces matières nous contenter d'une *fiction vraiſemblable, εἰκότα μῦθον*, & ne rien exiger de plus *(c)*. » Il ne faut pas croire que le terme de *μῦθος* ſoit ici placé ſans deſſein, ni qu'il puiſſe avoir d'autre ſignification que celui de fiction, de fable proprement dite; la ſuite du dialogue le fait aſſez voir. Si pourtant il reſtoit encore quelque doute ſur ſa vraie ſignification, le paſſage ſuivant du même auteur acheveroit de le détruire; c'eſt l'endroit où il porte ſon jugement ſur les ſyſtèmes des anciens

(c) Πολλὰ πολλῶν εἰπόντων περὶ θεῶν καὶ τῆς τοῦ παντὸς γενέσεως, ἐὰν μὴ δυνατοὶ γιγνώμεθα πάντη πάντως ἂν τοὺς αὐτοὺς αὑτοῖς ὁμολογουμένους καὶ ἀπηκριβωμένους λόγους ἀποδοῦναι, μὴ θαυμάσῃς· ἀλλὰ ἐὰν ἄρα μηδενὸς ἧττον παρεχώμεθα εἰκότας, ἀγαπᾶν χρή· μεμνημένον ὡς ὁ λέγων, ὑμεῖς τε οἱ κριταὶ, φύσιν ἀνθρωπίνην ἔχομεν· ὥστε περὶ τούτων τὸν εἰκότα μῦθον ἀποδεχομένους, πρέπει μηδὲν ἔτι πέρα ζητεῖν.

Phyſiciens :

Physiciens: « Il me semble, dit-il, que Parménide & ceux qui comme lui ont entrepris de nous expliquer la nature & le nombre des principes de l'Univers, se sont mis fort à leur aise; ils nous ont traités comme des enfans & nous ont conté chacun sa fable *(d)*. L'un établit trois sortes d'êtres, qui tantôt se livrent des combats dans quelques-unes de leurs parties, & tantôt se réconcilient, s'unissent par des alliances, & mettent au jour des enfans: tandis qu'un autre se contente de deux, le sec & l'humide ou le froid & le chaud, qu'il marie ensemble. La secte d'Élée qui remonte à Xénophane & au-delà, pose pour principe de sa *fable* que toutes choses ne sont qu'*un;* mais dans la suite les Muses d'Ionie & de Sicile jugèrent plus convenable de concilier ces deux opinions, en disant que l'être est un & plusieurs tout à la fois, qu'il est contenu par la haine & l'amitié...... Vouloir examiner de pareilles suppositions & en prendre occasion d'insulter à la mémoire de ces grands personnages, ce seroit une injustice & une barbarie: mais, nous sera-t-il permis de le dire, ils paroissent de leur côté nous avoir traités avec trop d'indifférence & de mépris, en marchant d'un pas toujours égal vers le but qu'ils s'étoient proposés, sans s'embarrasser si quelque chose nous arrêtoit & nous mettoit hors d'état de les suivre. » Ces deux passages prouvent clairement que Platon regardoit comme des *fables*, dans toute la rigueur du terme, tous les systèmes qui prétendoient rendre raison de la nature & du nombre des principes de l'Univers; il ne se flattoit point d'être plus pénétrant ni plus heureux sur ces matières que ceux qui l'avoient précédé *(e)*. Il ne s'occupa de la physique que par forme de divertissement, ou lorsque son sujet l'exigeoit absolument; alors il conta sa fable comme les autres, mais avec cette différence qu'ils avoient

(d) Εὐκόλως μοι δοκεῖ Παρμενίδης ἡμῖν διειλέχθαι, καὶ πᾶς ὅστις πώποτε ἐπὶ κρίσιν ὥρμησε τοῦ τὰ ὄντα διορίσασθαι πόσα τε καὶ ποῖά ἐστι· μῦθόν τινα ἕκαστος φαίνεταί μοι διηγεῖσθαι παισὶν ὡς οὖσιν ἡμῖν· ὁ μὲν ὡς τρία τὰ ὄντα. κ. τ. λ.

(e) Τἆλλα δὲ τῶν τοιούτων οὐδὲν ποικίλον ἐστὶ διαλογίσασθαι, τὴν τῶν εἰκότων μύθων μεταδιώκοντα ἰδέαν· ἣν ὅταν τις, ἀναπαύσεως ἕνεκα, τοὺς περὶ τῶν ὄντων ἀεὶ καταθέμενος λόγους, τοὺς γενέσεως πέρι διαθεώμενος εἰκότας, ἀμεταμέλητον ἡδονὴν κτᾶται, μέτριον ἂν ἐν τῷ βίῳ παιδιὰν καὶ φρόνιμον ποιοῖτο.

cru dire des choſes bien ſérieuſes en établiſſant pour principes phyſiques des abſtractions qui n'exiſtoient que dans leur imagination; au lieu que Platon ne prit & ne donna que pour ce qu'elles étoient en effet les fables qu'il ne dédaigna pas de rapporter. Alors il les tira des ſyſtèmes des anciens Phyſiciens, ou du vaſte champ de la mythologie: fables pour fables, c'étoient bien les plus amuſantes qu'il pût choiſir, & les plus propres par conſéquent à remplir ſon objet principal, qui étoit le plus ſouvent de jeter une courte diverſion & de repoſer l'eſprit, qu'une trop longue contention auroit épuiſé. Cet objet leur étoit commun avec les fables poëtiques; elles en avoient un qui leur étoit particulier, celui de laiſſer apercevoir à un eſprit attentif une explication probable de quelque difficulté concernant la Nature, ſans pourtant donner à cette explication plus de poids & d'autorité qu'elle n'en mérite. Ajoutons à ces deux objets l'obligation que ces fables théologiques nous impoſent de chercher, de réfléchir & de combiner, ce qui eſt preſque le but unique de toute la philoſophie platonicienne; citons-en maintenant quelques exemples. Platon entreprend de donner l'idée d'un Roi ou premier Magiſtrat. La comparaiſon d'un paſteur ſe préſente d'abord à l'eſprit; cependant il eſt aiſé de voir qu'elle n'eſt pas exacte. Le paſteur pourvoit par lui-même à tous les beſoins de ſon troupeau, qui ne ſe révolte point contre lui; au lieu que parmi les hommes il ſe trouve mille beſoins auxquels le premier Magiſtrat ne peut pourvoir immédiatement; il eſt de la même nature que ceux qu'il gouverne, ſujet comme eux à l'ignorance & aux paſſions, ce qui excite quelquefois entre eux des conteſtations & des troubles: ainſi, ajoute-t-il, l'image d'un roi paſteur ne peut convenir qu'à la génération précédente. Saturne gouvernoit le ciel, & des démons bienfaiſans s'étoient partagés la conduite des hommes & de toutes les parties de l'Univers; ils fourniſſoient abondamment à tous les beſoins de leurs troupeaux, &c. Il fait enſuite la deſcription des merveilles tant chantées de l'âge d'or; mais lorſqu'il s'agit de rendre raiſon du changement arrivé dans l'Univers, il ne préſente point, comme les Poëtes, le tableau

d'un père détrôné par ſon fils. Cette peinture pécheroit contre les mœurs, en autoriſant la révolte des enfans contre leurs pères, & d'ailleurs ne rendroit point une raiſon ſuffiſante du problème qu'il veut réſoudre; il abandonne donc la tradition & établit deux principes de mouvement, Dieu ou une intelligence ſouveraine & l'ame du monde, qui extraite de la matière a une tendance naturelle au déſordre & à la confuſion. Tant que le premier moteur tient en main le gouvernail & qu'il dirige les mouvemens du ciel, toutes les révolutions ſont régulières, le bien domine dans l'Univers, & le mal diſparoît preſque entièrement. Mais lorſqu'au bout d'un certain nombre de révolutions, il ſe retire en lui-même, & ceſſe de diriger le mouvement général de l'Univers, l'ame du monde continue encore, pendant quelque temps, à ſuivre l'impulſion qu'elle a reçue, & à ſe mouvoir aſſez régulièrement, juſqu'à ce que le principe du déſordre, qui n'eſt plus réprimé, prenne des forces, & la rempliſſe peu à peu d'ignorance & de confuſion. Elle ſe dérange, quitte ſa route ordinaire, & porte le déſordre dans toutes les parties de l'Univers: les plus foibles en ſont le plus vivement affectées; nos eſprits & nos corps ſont les premiers à s'en reſſentir. On voit des guerres, des ſéditions, des inondations, des ſtérilités, des contagions, des tremblemens de terre; tout périroit, & l'Univers rentreroit dans l'ancien cahos, ſi le ſouverain moteur ne venoit à ſon ſecours, & ne corrigeoit les déſordres qui ſe ſont élevés pendant ſon abſence.

Cette fable a deux objets; le premier, d'établir ce principe favori de Platon, que la raiſon ſeule doit gouverner les hommes, & que les peuples ſeront heureux lorſque les philoſophes ſeront rois, ou les rois philoſophes. C'eſt ce qu'il déſigne par ces génies ou démons bienfaiſans, qui conduiſoient les humains ſous le ſiècle de Saturne. Le ſecond objet de cette fable eſt de rechercher quelles cauſes peuvent diſſoudre un gouvernement ſagement établi, où la raiſon ſeule ſeroit écoutée. Platon a cru la découvrir dans la nature même des choſes terreſtres, ſujettes à la corruption & au changement, dans ce que nous

nommons le *mal physique ;* n'osant en chercher la cause dans Dieu, qu'il ne concevoit que sous l'idée du *souverain bien*, τὸ ἀγαθὸν, il a recours à cette ame brute de la matière, principe du désordre & de la confusion. Il est vrai que dans un autre endroit où il examine le même problème, il en donne une solution un peu différente, accordant à certaines conjonctions des astres, formées sous des nombres mystérieux, les mêmes effets qu'il attribue ici à l'ame brute de la matière; mais il faut observer qu'il met cette dernière solution dans la bouche même des Muses, auxquelles il falloit prêter un langage prophétique, au lieu que la première est dans la bouche d'un Philosophe de l'école d'Élée. Ce n'est pas au reste que je croie que Platon ajoutât beaucoup plus de foi à l'une qu'à l'autre; il ne les propose toutes les deux que comme des fables allégoriques; & quoique la première renferme le système le moins absurde qu'on ait imaginé pour expliquer philosophiquement l'origine du mal, je me garderai bien de l'imputer sérieusement à Platon, qui ne le donne que pour une fable, à laquelle il n'attachoit peut-être pas plus de consistance qu'au siècle d'or, & qui fait profession expresse de ne rien enseigner sur la Nature. Il en faut dire autant à plus forte raison de la fable des enfers. Platon s'en sert en plusieurs de ses dialogues, mais toujours à titre de *fable*, ὡς ἐν μύθῳ: « Assurer » que cela soit vrai, dit-il dans un endroit, c'est ce qu'un homme » de bon sens ne fera point; mais puisque l'ame est immor- » telle, on peut bien supposer qu'il lui arrive quelque chose de semblable à ce que nous venons de raconter. » Voici, je crois, comment on doit expliquer les sentimens de Platon sur l'état de l'ame après la mort; il croyoit l'ame immortelle, ou du moins il regardoit cette opinion comme la plus probable. L'ame étant immortelle, ne perd point par la séparation des deux substances ses habitudes, puisqu'un être sans forme est un être

(f) Τὸ μὲν οὖν ταῦτα διϊσχυρίσασθαι οὕτως ἔχειν ὡς ἐγὼ διελήλυθα, οὐ πρέπει νοῦν ἔχοντι ἀνδρί· ὅτι μέντοι ἢ ταῦτα ἐστὶν ἢ ταῦτα ἄττα, περὶ τὰς ψυχὰς ἡμῶν καὶ τὰς οἰκήσεις, ἐπείπερ ἀθάνατός γε ἡ ψυχὴ φαίνεται οὖσα, τοῦτο καὶ πρέπειν ἐμοὶ δοκεῖ ἄξιον κινδυνεῦσαι, οἰομένῳ οὕτως ἔχειν.

de raiſon, & que le corps, tout périſſable qu'il eſt, conſerve au moins juſqu'à ſa deſtruction, ſa forme & ſes défauts naturels, à plus forte raiſon l'ame que nous ſuppoſons vivante & immortelle, ne peut-elle être privée de ſes paſſions & de ſes habitudes: ſi elle étoit ignorante, injuſte, violente, tyrannique, elle demeure en proie aux mêmes vices, qui ne ſont plus couverts par le rang, la fortune, la diſſimulation & par tout ce qui ſert à faſciner les yeux des mortels. C'eſt ce qu'il a peint par ces juges des enfers, qui obligent les morts de paroître nus en leur préſence, & qui obſervent les ulcères & les cicatrices dont chaque crime a ſouillé l'ame du méchant. Les vices pendant la vie faiſoient le ſupplice de ceux qui en étoient infectés; ils ne changent point de qualité par la ſéparation; ils continuent de tourmenter l'ame, qui n'en eſt plus diſtraite par les autres occupations, qui pendant la vie faiſoient diverſion à ſes malheurs & l'étourdiſſoient ſur ſon état actuel, du moins pour un temps. Ce ſont-là, ſuivant Platon, les vrais ſupplices des enfers. Ces tourmens durent juſqu'à ce que l'ame ſoit ſuffiſamment purgée de ſes vices; mais de quelle nature ſont ces tourmens, comment s'opère cette purgation ? c'eſt ſur quoi la raiſon ſe tait. Il ne faut donc pas prétendre traiter ces matières par la voie du raiſonnement, mais par des allégories & des fables, en donnant la préférence aux plus connues, lorſqu'elles n'ont rien de contraire à la morale: c'eſt ce qu'a fait notre Philoſophe.

La métempſycoſe ſembleroit avoir un fondement plus ſolide dans la doctrine de Platon; car puiſqu'il a cru la nature de l'ame totalement différente de celle du corps, puiſqu'il a cru l'ame immortelle, & qu'il ne connoiſſoit point de création proprement dite, il a dû naturellement conclure que les mêmes ames revenoient après un certain temps habiter de nouveaux corps: cependant comme il ne cite ordinairement cette opinion qu'à titre de fable, ὡς ἐν μύθῳ, comme il y entremêle pluſieurs circonſtances viſiblement fabuleuſes, & qu'il pourroit bien n'avoir adopté aucune opinion ſur des matières qui paſſent la raiſon, je crois qu'il y auroit une ſorte d'injuſtice à lui

attribuer définitivement cette opinion. Si quelquefois il ſemble s'exprimer d'une façon plus poſitive ſur ces matières, il faut prendre garde ſi alors il ne parle pas comme légiſlateur, & s'il ne les propoſe pas comme des fables politiques. Nous allons examiner en quoi elles diffèrent des autres.

ARTICLE III.

Des fables politiques qui ſe trouvent dans Platon.

LES Fables poëtiques ont pour but le plaiſir & le délaſſement; les théologiques ſe propoſent de plus une ſorte d'inſtruction ſur des matières peu ſuſceptibles de raiſonnement. Les politiques ont pour fin principale l'utilité publique, & ſont dictées par la néceſſité de ſe conformer à la foibleſſe de ceux qu'on ſe propoſe d'inſtruire; car, comme le remarque Strabon, il ne peut ſe faire que l'eſprit du peuple & des femmes ſoit porté à la piété & à la vertu par des diſcours philoſophiques; il eſt néceſſaire d'y ajouter la ſuperſtition, qui ſe nourrit de merveilleux & de fables. La foudre, l'égide, le trident, les furies avec leurs torches ſont autant d'épouvantails dont les Légiſlateurs ſe ſont habilement ſervis pour étonner & pour contenir les méchans. Cette opinion n'eſt point particulière à l'auteur que je viens de citer, c'eſt celle de preſque tous les Écrivains de l'antiquité. Quelque ſacrée que ſoit la vérité, quelque inviolables que ſoient ſes droits, ils ont cru qu'en bien des cas elle devoit ſe parer des livrées du menſonge; de même, ont-ils dit, que la médecine emploie le ſecours du poiſon lorſque la violence du mal réſiſte à des remèdes plus doux; de même la groſſièreté, l'ignorance & la fureur rendant l'ame inſenſible aux charmes de la vérité, ne peuvent être réprimées qu'à l'aide d'une tromperie ſalutaire. Mais la pratique en eſt dangereuſe, & ne doit être confiée qu'à des mains habiles. Platon en réſerve l'uſage au Légiſlateur & aux

(g) Ὡς γὰρ τὰ σώματα νοσώδεσι πολλάκις ὑγιάζομεν, εἴπερ μὴ εἴκει τοῖς ὑγιεινοτάτοις, οὕτω τὰς ψυχὰς ἀπείργομεν ψευδέσι λόγοις, εἴπερ μὴ ἄγηται ἀληθέσι.

premiers Magiſtrats, & l'interdit ſévèrement aux Poëtes. Comme ils ont plus d'imagination que de jugement, & qu'ils ſe propoſent moins l'utilité que le plaiſir, ils ne pourroient qu'égarer ceux qui les prendroient pour guides en fait de morale. Ce n'eſt point une préſomption, mais un fait dont il eſt facile de s'aſſurer par un examen ſuivi des anciens Poëtes les plus eſtimés, & en particulier d'Homère. Platon l'a fait, cet examen, avec une vérité & une franchiſe qui ne pouvoient manquer de déplaire aux admirateurs de ce poëte; il relève l'abus énorme qu'il a fait des fables, c'eſt-à-dire de la croyance publique, ſoit en autoriſant les plus grands crimes par l'exemple des dieux, ſoit en corrompant par des peintures infidèles l'idée des vertus: c'eſt la raiſon pour laquelle il le chaſſe de ſa république, après l'avoir couronné de fleurs; car perſonne n'a rendu plus de juſtice à ſes talens poëtiques. Mais dans un Gouvernement ſage le plaiſir ne peut être mis en balance avec l'utilité. S'il reçoit des Poëtes dans un état bien policé, il les ſoumet à la cenſure des Magiſtrats, qui leur marqueront les lieux communs ou les ſources où ils pourront puiſer leurs fables, & les bornes qu'ils doivent ſe preſcrire dans l'imitation. En attendant, ajoute-t-il, qu'il s'en forme de tels que nous les deſirons, ne pourroit-on pas mettre ces entretiens à la place des poëmes que nous avons condamnés. Ce paſſage prouve aſſez clairement que Platon avoit deſſein de ſubſtituer ſes compoſitions philoſophiques dans l'éducation de la jeuneſſe aux poëmes d'Homère, qui y tenoient le premier rang; c'eſt une des raiſons pour leſquelles il a orné ſes dialogues de toutes les grâces du ſtyle, & ſur-tout de cette variété de fables, dans leſquelles il s'eſt propoſé d'égaler Homère du côté de l'agréable, & de le

(h) De legib. lib. VII, p. 636. Νῦν γὰρ ἀποβλέψας πρὸς τοὺς λόγους, οὓς ἐξ ἕω μέχρι δεῦρο διεληλύθαμεν ἡμεῖς, ὡς μὲν ἐμοὶ φαινόμεθα, οὐκ ἄνευ τινὸς ἐπιπνοίας θεῶν· ἔδοξαν δ' οὖν μοι παντάπασι ποιήσει τινὶ προσομοίως εἰρῆσθαι· καί μοι ἴσως οὐδὲν θαυμαστὸν πάθος, λόγους οἰκείους, οἷον ἀθρόους ἐπιβλέψαντι, μάλα ἡσθῆναι· τῷ γὰρ πλείστων λόγων οὓς ἐν ποιήμασι ἢ χύδην οὕτως εἰρημένους μεμάθηκα καὶ ἀκήκοα, πάντων μοι μετριώτατοί γε εἶναι κατεφάνησαν, καὶ προσήκοντες τὰ μάλιστα ἀκούειν νέοις· τῷ δὴ ιομοφύλακί τε καὶ παιδευτῇ παράδειγμα οὐκ ἂν ἔχοιμι, ὡς οἶμαι, τούτου βέλτιον φράζειν ἢ ταῦτα τε διδάσκειν παρακελεύεσθαι τοῖσι διδασκάλοις τοὺς παῖδας. κ. τ. λ.

ſurpaſſer du côté de l'utile. A-t-il entièrement rempli ſon but par rapport au premier de ces deux objets? c'eſt une queſtion difficile à réſoudre, & ſur laquelle les ſentimens ſeront long-temps partagés: quand au ſecond, qui regarde l'utile, dont il ne paroît pas qu'Homère ſe ſoit beaucoup mis en peine, perſonne, je crois, ne conteſtera ſur ce point l'avantage à Platon. Or c'eſt la fin que nous avons donnée aux fables politiques, dont il faut rapporter quelques exemples.

La ſoumiſſion aux Magiſtrats & l'amour de la patrie ſont le ſoutien des États & le mobile des grandes actions. Un Légiſlateur ne ſauroit donc prendre trop de précautions pour les faire naître dans le cœur de ſon peuple; il ne ſuffit pas que cet amour s'étende à tous les concitoyens, il faut en quelque ſorte le planter & lui faire prendre racine dans le ſol même. La terre natale doit être chérie comme une tendre mère & être préférée à tous les biens que peut offrir le reſte de l'Univers. Platon voulant inſpirer ces ſentimens aux nouveaux citoyens de ſa république, croit qu'il ſeroit à propos d'avoir recours à une fable qu'il nomme *phénicienne*, du lieu de ſon origine. « Nous tâcherons, dit-il, de perſuader aux Magiſtrats, » aux guerriers & au reſte des citoyens, que ce n'eſt point à » nous qu'ils ſont redevables de l'éducation & de la police dans » laquelle ils ont été élevés; qu'ils ont pris naiſſance & ont été » formés dans le ſein de la terre, eux, leurs armes & tout le » reſte de leur équipage. Qu'après les avoir nourris & pourvus » de ce qui leur étoit néceſſaire, cette terre les a montrés à la » lumière; qu'ils doivent par conſéquent la défendre comme leur » mère & leur nourrice contre ceux qui oſeroient l'attaquer, & » ſe regarder tous comme frères & fils de la terre. Vous êtes » tous frères, leur dirois-je, mais le Dieu qui vous forma fit » entrer l'or dans la compoſition de ceux qu'il deſtina au com- » mandement, ainſi ils l'emportèrent ſur tous les autres: il fit » entrer l'argent dans la compoſition des guerriers, le fer & » l'airain dans celle des artiſans & des laboureurs. Quoique vous » ayez tous la même origine, le plus ſouvent vous aurez des » enfans qui vous reſſembleront; il peut pourtant ſe faire que de

» la

la race d'or naiſſe un fils de la race d'argent, & que de celle-ci « ſorte un rejeton de la race d'or, & ainſi des autres. Voici donc « ce que Dieu recommande ſur toutes choſes aux Magiſtrats, « qu'ils veillent attentivement ſur les enfans, pour reconnoître « de quel métal leur ame eſt compoſée; ſi leurs propres enfans ſe « trouvent de la race de fer ou d'airain, qu'ils les relèguent ſans « pitié dans la claſſe des laboureurs ou des artiſans, à laquelle « la Nature les deſtine; & ſi de ces derniers naiſſent des en- « fans de la race d'or ou d'argent, qu'on les élève ſans balancer « à l'ordre des Magiſtrats ou des guerriers, parce qu'un oracle « vous annonce que la ville doit périr lorſque le fer & l'airain « gouverneront. »

Platon reproche vivement à Homère d'avoir calomnié les enfers; c'eſt ſur-tout à l'occaſion des pleurs qu'il fait verſer à Achille, des lâches regrets qu'il met dans ſa bouche, & des tableaux triſtes & lugubres qu'il fait de l'empire des morts. Ces images, dit-il, ſont très-poëtiques & peuvent avoir leur agrément; mais elles ſeroient auſſi très-propres à refroidir l'ardeur de nos guerriers, en leur faiſant redouter la mort. Ce n'eſt qu'aux méchans que les enfers doivent paroître redoutables; Platon n'a garde d'en adoucir la peinture à leur égard; il y place des juges ſévères & incorruptibles, des ſupplices & des tourmens, & quoiqu'il en borne ordinairement la durée à mille ans, il ſemble pourtant établir des peines éternelles pour ces monſtres avides de ſang, que la licence a enhardis à violer toutes les loix de l'humanité, & qu'une longue habitude a rendus entièrement incorrigibles. Je ne rapporterai point ces fables, ainſi qu'un grand nombre d'autres de la même eſpèce, qu'on lira avec plus de plaiſir dans Platon; je me borne à quelques réflexions ſur l'uſage qu'il en a fait.

La grande difficulté n'eſt peut-être pas d'inventer des fables utiles, ni même de les perſuader; mais d'en retirer des avantages conſidérables, ſans en reſſentir les inconvéniens, c'eſt le comble de la politique & le grand art du Légiſlateur. Il

eſt certain qu'une police, un gouvernement, quelque parfaits qu'on les ſuppoſe, uniquement fondés ſur des fables, ne pourroient ſe maintenir qu'autant que ces fables conſerveroient leur crédit & leur autorité; leur donner atteinte, c'eſt ſaper l'édifice par ſes fondemens. L'auteur d'une pareille légiſlation doit donc apporter tous ſes ſoins pour maintenir ſon peuple dans l'état d'ignorance & d'imbécillité dans lequel il l'a trouvé ; il doit fermer attentivement toutes les portes à la lumière & à la raiſon, proſcrire l'étude des Lettres, les voyages & le commerce avec les étrangers. Or ce Légiſlateur, ou bien a eu deſſein d'étendre cette ignorance ſur tous les membres de l'état ſans diſtinction, & alors il n'aura fait qu'un peuple de barbares & d'eſclaves néceſſairement malheureux, parce qu'il manque de lumières pour ſe conduire; ou bien il a excepté une claſſe de citoyens qu'il aura établis juges & gardiens de ſa légiſlation, & auxquels il aura tâché de communiquer ſon eſprit, pendant qu'il condamnoit tous les autres à une éternelle enfance. Cette claſſe d'hommes, occupés ſi l'on veut à perfectionner leurs lumières naturelles, & à fomenter l'ignorance dans les autres, pourra maintenir l'ordre & cultiver les arts tant qu'elle conſervera l'eſprit de ſon fondateur; mais comme elle ſera trompeuſe par ſa nature & qu'elle pourra être méchante impunément, difficilement ſeroit-elle vertueuſe. La corruption y éteindra l'amour du travail, l'habitude du menſonge l'amour de la vérité, & il ne lui reſtera de tous ſes avantages qu'un grand fond de préſomption, d'ignorance & de mauvaiſe foi. Examinons comment Platon en admettant des fables politiques a ſu parer à ces inconvéniens.

Il n'élève point l'édifice de ſa légiſlation ſur un fondement auſſi ruineux que le ſont les fables, mais ſur les maximes les plus ſaines de la philoſophie & de la raiſon ; les fables n'y entrent qu'en qualité de ſupplément, pour ſervir la raiſon, & non pour la combattre. Si tous les hommes naiſſoient raiſonnables, s'ils avoient tous reçu de la Nature un jugement droit & l'amour de la vérité, les fables ſeroient inutiles, & Platon

ſeroit inexcuſable d'en avoir inſéré dans ſes loix; mais comme tous naiſſent enfans, c'eſt-à-dire incapables de raiſonnement & pleins de goût pour le merveilleux & pour les fables, comme le peuple, c'eſt-à-dire le grand nombre, conſerve toute ſa vie ce goût de l'enfance. Platon, qui deſiroit donner des motifs à tous les citoyens de tous les âges & de toutes les conditions de s'attacher à la vertu & d'obſerver ſes loix, a cru devoir s'accommoder à la foibleſſe des uns auſſi-bien qu'à la force des autres; il raiſonne avec les Sages, perſuade le peuple & conte des fables aux enfans. Avec les premiers, par exemple, il diſcute l'idée de la vertu, & leur démontre qu'elle n'eſt autre choſe que la ſanté & la beauté de l'ame, & qu'ainſi elle mérite d'être recherchée par elle-même indépendamment de ſes ſuites; il montre aux ſeconds ce qu'ils ont à eſpérer ou à craindre de la part des hommes & des Dieux, s'ils ſuivent ou s'ils abandonnent le ſentier de la vertu; il conte aux enfans la fable des enfers, leur fait voir les récompenſes des juſtes dans les champs éliſées, & les ſupplices des méchans dans le tartare. Il établit & perſuade la même vérité par des moyens & des motifs différens, & loin qu'il ait rien à craindre des lumières de la philoſophie & de la raiſon, il deſire, pour la ſolidité de ſon établiſſement, que chaque citoyen ſe mette en état d'en mieux connoître toute la ſageſſe, afin qu'il s'y attache par un plus grand nombre de motifs.

Après avoir reconnu dans Platon trois genres de fables bien diſtincts, j'avois deſſein d'appliquer cette diviſion à l'hiſtoire, & d'examiner dans les anciennes religions de l'Égypte, de l'Orient & de la Grèce, de quel genre de fables chacune d'elles étoit compoſée, & quelle influence, ſoit en bien, ſoit en mal, elles ont eue ſur l'eſprit & ſur les mœurs des peuples; mais ce vaſte deſſein, pour être exécuté avec quelque préciſion, demanderoit une ſuite de pluſieurs diſſertations: je me contenterai de quelques réflexions générales.

Quoiqu'il ſoit facile de s'apercevoir du mélange de fables étrangères que le commerce des peuples introduiſit dans

chaque religion, & qui leur donne à toutes un ſaux air de reſſemblance; il nous reſte pourtant encore des moyens ſuffiſans de diſtinguer le fond même de chaque religion de ſes acceſſoires, & les fables nationales des explications factices qu'on leur a données dans des temps poſtérieurs.

Il eſt aiſé de ſentir, par exemple, que le fond de la religion des Égyptiens n'étoit originairement compoſé que de fables politiques; les vraies divinités de cette nation étoient la terre même de l'Égypte; le Nil qui la féconde, la vache, le bœuf pour toute l'étendue de ce pays, la chèvre, la brebis, le chat & juſqu'aux légumes dans les différens cantons, ſuivant le genre d'utilité qu'en retiroient les habitans. L'eſprit devoit être révolté de l'extravagance de ce culte; mais la ſuperſtition avoit éteint les lumières de la raiſon, toute eſpèce de commerce étoit défendu avec des nations plus éclairées, & l'ordre nombreux des prêtres veilloit au maintien de l'ignorance & de l'aveuglément. Les lettres hiéroglyphiques conſacrées au dépôt de la religion n'étoient connues que de ſes miniſtres, qui exerçoient un empire ſans bornes ſur les eſprits.

Les Orientaux, moins politiques & plus ſpéculatifs, avoient adopté les fables théologiques; leurs grandes divinités étoient le bien & le mal, c'eſt-à-dire des êtres métaphyſiques, le ſoleil, la lune, les élémens. Cette religion étoit ſans contredit moins abſurde & moins deshonorante pour l'eſprit humain; mais nous ne concevons pas bien quelle influence ces ſublimes ſpéculations pouvoient avoir ſur les mœurs & la conduite des ignorans & du peuple, c'eſt-à-dire du grand nombre des hommes.

Enfin les Grecs avoient laiſſé à leurs Poëtes une entière liberté de commenter & d'embellir la religion à leur fantaiſie; ils l'avoient preſque entièrement ſéparée de la morale. Les Dieux ceſsèrent de ſervir de modèle aux humains; aucun homme de bon ſens n'eût voulu avoir un fils ni une femme ſemblables à Jupiter ni à Vénus; c'étoient de vrais dieux de machines, propres ſeulement à produire du merveilleux &

à réjouir l'imagination. Les Poëtes pouvoient impunément en dire ſur le théatre tout le mal que bon leur ſembloit; perſonne ne s'aviſoit de le trouver mauvais, & l'on ſe contentoit d'en rire: mais, comme s'ils euſſent été uniquement faits pour ſervir de jouet, le peuple ne pouvoit ſouffrir qu'on en parlât ſérieuſement. Il en coûta la vie au plus ſage des Grecs, pour avoir voulu donner une idée plus pure de la Divinité.

DISSERTATION
SUR
LE CRATYLE DE PLATON.

Par M. l'Abbé GARNIER.

Lû le 11 Mars 1763.

UNE des causes qui a le plus contribué à égarer ceux qui ont entrepris la lecture de Platon, c'est la différence qui se trouve entre la méthode de philosopher dont il s'est servi, & celle qu'ont employé presque tous les autres Philosophes; car au lieu que ces derniers, bornés à ce qu'ils nomment des matières philosophiques, commencent par poser l'état de la question, circonscrivent l'objet dont ils vont parler, & procèdent d'une manière toujours uniforme dans leurs recherches, Platon paroît indifférent sur le choix des sujets; il déguise sa marche, & quoiqu'elle soit plus combinée & plus réfléchie que celle de tous les autres, il voudroit persuader qu'il avance au hasard; il efface pour ainsi dire la trace de ses pas : en un mot il se donne plus de peine pour cacher l'art, que les autres n'en prennent pour le faire paroître. Cette différence de méthode procède naturellement de celle de la fin que Platon & les autres Philosophes se sont proposée: ceux-ci veulent enrichir l'esprit de leurs découvertes; Platon se propose uniquement de l'exercer & de l'accoutumer à faire lui-même des découvertes. Les uns proposent des dogmes, l'autre fait naître des doutes. Mon but n'est pas d'examiner ici laquelle de ces deux méthodes est la meilleure, mais uniquement de montrer combien on est sujet à se tromper, lorsqu'on cherche dans Platon quel a été son sentiment sur tel objet en particulier, & qu'on croit pouvoir s'en assurer sur un passage souvent équivoque, sans se donner la peine d'analyser & de comparer tous ses dialogues: au reste, cette réflexion ne peut paroître déplacée à la tête du Cratyle, un des ouvrages de Platon dont on a le plus abusé, & dont il paroît qu'on n'a point

connu le but. La plupart n'y ont vu qu'un traité de grammaire philoſophique & un grand nombre d'étymologies, & quoiqu'elles paroiſſent ſouvent forcées, au jugement même de celui qui les propoſe, ils n'ont point fait de difficulté de les recevoir ſur la foi d'un ſi bon garant; d'autres au contraire révoltés du peu de vraiſemblance du plus grand nombre de ces étymologies, en ont conclu qu'il falloit s'en prendre au peu de progrès qu'avoit fait la grammaire, & n'ont point balancé à les condamner: enfin il s'eſt trouvé des gens qui conſidérant que toutes ces prétendues étymologies avoient leur ſource dans le ſyſtème d'Héraclite ſur le mouvement univerſel & l'inſtabilité des êtres, ont ſoupçonné que Platon avoit eu deſſein d'appuyer ce ſyſtème de philoſophie par des preuves à la vérité fort équivoques, & l'ont rangé d'après cette découverte dans la claſſe des partiſans du philoſophe d'Éphèſe. Deux choſes ſeulement ont pu les arrêter; la première, c'eſt que ce ſyſtème ſur l'inſtabilité des êtres s'accorde mal avec les idées platoniciennes, qui, comme tout le monde ſait, ſont des formes éternelles & permanentes; la ſeconde, c'eſt que Platon met ces prétendues preuves du ſyſtème d'Héraclite dans la bouche de Socrate, qui faiſoit profeſſion de n'adopter aucun ſyſtème de phyſique. On a répondu à la première de ces difficultés, que Platon n'avoit pas balancé de prêter à Socrate ſes propres opinions, ſentiment que j'ai combattu dans un autre Mémoire; quant à la ſeconde, on a dit que Platon, qui dans la morale s'étoit attaché à Socrate, avoit ſuivi Pythagore dans la métaphyſique, & Héraclite dans la phyſique: j'examinerai une autre fois plus en détail les fondemens de cette aſſertion. Je me borne aujourd'hui à ce qui concerne uniquement le Cratyle; je prouverai, 1.° que Platon n'a point eu deſſein de donner un traité de grammaire philoſophique, ni de faire adopter les étymologies qu'il propoſe; 2.° qu'il n'a point prétendu appuyer le ſyſtème d'Héraclite, & qu'on ne peut en aucune manière conclure de ce dialogue qu'il faille ranger Platon parmi les partiſans de ce ſyſtème: enfin après avoir réfuté les opinions des autres ſur le but de ce dialogue, je propoſerai la mienne, où je ferai voir la liaiſon

& l'ensemble de toutes les parties de cet ouvrage. Commençons par en donner le précis.

Dans une contestation qui s'est élevée entre deux jeunes gens, Cratyle & Hermogène, *sur la vérité des noms*, περὶ ὀρθότητος τῶν ὀνομάτων, Hermogène impatienté des plaisanteries de Cratyle, qui dédaigne de disputer sérieusement avec lui, appelle Socrate pour juge, & l'exhorte à forcer Cratyle de s'expliquer plus clairement, ou plutôt à dire lui-même ce qu'il pense sur cette matière; car pour lui il ne comprend pas cette prétendue vérité inhérente aux noms, indépendante de toutes conventions. Il ne conçoit les noms que comme des signes arbitraires de nos idées, qui se sont transmis de ceux qui s'en sont servis les premiers, à ceux qui les ont employés ensuite; il appuye son opinion sur la diversité des langues, qui ont des signes différens pour désigner le même objet, sans qu'on puisse dire qu'une langue soit plus vraie ou plus fausse qu'une autre. Quoique ce sentiment paroisse, à toutes sortes d'égards, le plus plausible & le seul vrai, cependant, comme il étoit contesté, Socrate s'engage à rechercher avec Hermogène quelles peuvent être les raisons de ceux qui le combattent. Ce n'est toutefois qu'après s'être excusé de ne pouvoir rien dire de bien savant sur ce sujet, parce qu'il n'a jamais entendu la dissertation de Prodicus, de cinquante drachmes, touchant la vérité des noms, mais seulement celle d'une drachme. Il commence par demander à Hermogène s'il croit, comme Protagoras, que l'homme *est la mesure de tout*, & qu'il n'y a point de vérité ni de fausseté réelles. Le jeune Athénien lui ayant témoigné son éloignement pour ce dangereux système, voici le raisonnement que Socrate emploie pour prouver que les noms doivent avoir une vérité & une fausseté inhérente & indépendante de toute convention. Imposer un nom, c'est faire quelque chose de positif; or toute action positive a des relations nécessaires & absolues indépendantes du caprice; elle est possible ou impossible, possible de telle façon & impossible de telle autre. Il cite pour exemple l'action de *couper;* est-il en notre pouvoir de couper quelque matière que nous voulions avec

le

le premier instrument qui se présente, & ne sommes-nous pas forcés d'en employer un qui soit analogue à la matière que nous entreprenons de couper? un homme qui voudroit couper des métaux avec du bois ou de l'argile, pourroit-il se flatter de réussir? Faisons l'application de ce raisonnement à l'action de nommer. Les noms étant les instrumens dont nous nous servons pour peindre les idées, n'est-il pas clair qu'ils doivent avoir un rapport nécessaire avec l'emploi auquel on les destine & avec les objets qu'ils représentent, & ne laisser aucun lieu au caprice & à la fantaisie? C'est au forgeron à fabriquer les instrumens dont on se sert pour couper, & à l'ouvrier qui doit s'en servir à le diriger dans son travail; de même c'est au Législateur seul qu'il appartient d'imposer des noms, & au dialecticien, qui en connoît l'usage, à les vérifier & à y apposer, pour ainsi dire, le sceau de l'autorité. Ce raisonnement, dont je ne présente ici que la substance, paroît assez spécieux dans la bouche de Socrate pour ébranler Hermogène; mais il ne le persuade point encore; il demande qu'on lui fournisse des exemples, & qu'on lui montre ces noms vrais en eux-mêmes, indépendamment de toute convention. Socrate, qui fait profession d'ignorer la vérité sur cette matière, adresse, pour un plus grand éclaircissement, Hermogène aux sophistes, à l'exemple de son frère Callias, qui les avoit presque tous enrichis de ses libéralités: mais comme il trouve le jeune Athénien peu disposé à suivre ce conseil, il le renvoie à Homère, pour apprendre de ce divin Poëte la vraie signification des noms. C'est une plaisanterie sur quelques vers, où Homère donne deux noms au même objet, l'un qu'il attribue aux Dieux, l'autre aux hommes; par exemple, en parlant de ce fleuve célèbre qui couloit sous les murs d'Ilium, il dit que les Dieux le nomment le *Xante*, & les hommes le *Scamandre*.

Ὃν Ξάνθον καλέουσι θεοὶ, ἄνδρες δὲ Σκάμανδρον.

De même, en parlant d'un certain oiseau, il dit que les Dieux le nomment *Chalcis*, & les hommes *Cuminde*.

Χαλκίδα κικλήσκουσι θεοὶ ἄνδρες δὲ Κύμινδιν.

On ne peut douter, dit Socrate, que le nom imposé par les Dieux ne soit le véritable nom; mais comme il est trop difficile à de foibles mortels de pénétrer dans le secret des Dieux, il faut chercher dans Homère quelque moyen plus humain de parvenir à la connoissance des vrais noms. Socrate croit le découvrir dans l'endroit où le Poëte parle du fils d'Hector: Les hommes, dit-il, le nommoient *Astyanax*, & les femmes *Scamandrin;* or comme les hommes, généralement parlant, sont mieux instruits & plus sages que les femmes, on doit déjà présumer que le nom d'Astyanax étoit la vraie dénomination du fils d'Hector. Le Poëte a soin d'en marquer la raison; car il dit, en parlant du père, qu'il étoit l'unique soutien de la ville de Troie.

Οἶος γάρ σφιν ἔρυτο πόλιν καὶ τείχεα μακρά.

Or il est bien naturel de nommer le fils du défenseur d'un peuple, *Astyanax* ou *roi de la ville;* de même le nom d'Hector, dérivé du verbe ἔχω, *je tiens, je possède,* convient merveilleusement bien au Héros des Troyens. On doit dire la même chose de ceux d'*Agis,* de *Polemarque,* d'*Eupoleme,* qui ont la même signification, quoique composés d'élémens qui ne se ressemblent point; ils sont très-convenables à des Guerriers tels que ceux qui combattoient sous les murs de Troie. Si ces noms caractéristiques ne conviennent pas toujours à ceux qui les portent, c'est que les enfans en héritant du nom de leurs parens, n'héritent pas toujours de leurs vertus: dans les races mortelles les individus dégénèrent souvent; le fils d'un Héros est quelquefois un lâche, celui d'un homme religieux un sacrilège. Ce n'est donc pas aux noms propres des hommes qu'il faut s'attacher pour trouver la vérité des noms, mais à ceux des Dieux, qui sont exempts de changement & d'altération. Socrate s'embarque dans cette recherche, & il est surpris lui-même de la facilité qu'il y rencontre; il attribue ce succès inopiné à un entretien qu'il a eu le matin avec Eutyphron, devin superstitieux & enthousiaste, qui l'a inondé, si l'on peut ainsi s'exprimer, du torrent de sa prodigieuse sagesse. Que ferons-nous donc,

ajoute Socrate, ne jugez-vous pas à propos que je me débarrasse aujourd'hui de ce dépôt, & demain, s'il en est besoin, nous nous purifierons par des sacrifices expiatoires? Il commence par les noms génériques de dieux & de démons; ensuite il descend au nom particulier de chaque dieu, & trouve dans la décomposition de ce nom les fonctions qu'on attribuoit à cette Divinité. Après avoir achevé ce qui concerne les Dieux, il passe à l'explication des noms de toutes les parties de la Nature, des élémens, des passions, des vertus & des vices: c'est en cet endroit qu'il s'appuie principalement sur le système d'Héraclite, qu'il n'avoit fait que toucher assez légèrement en parlant des Dieux. Ici il dérive toutes ses explications de ce système; s'il se présente quelques noms qui aient de la peine à s'y plier, il a, dit-il, un moyen de se tirer d'embarras, c'est de dire que ces noms ont éprouvé, par la vicissitude des temps, des altérations qui les ont entièrement défigurés, ou bien que peut-être ils sont empruntés de la langue de quelques barbares, tels que les Phrygiens, avec lesquels les premiers Grecs avoient eu un grand commerce: mais comme il traite lui-même ces raisons de subterfuges & d'échappatoires, il y a recours le moins qu'il peut, & ramène de gré ou de force l'étymologie de presque tous les noms au système d'Héraclite.

Les noms dont Socrate a donné l'étymologie, sont des noms composés, qu'il ramène à leurs racines primordiales; ces racines sont conformément au système d'Héraclite, *aller, couler, repos*, ἱέναι, ῥεῖν, στάσις. Mais comment s'assurer que ces noms primitifs eux-mêmes sont vrais, c'est-à-dire significatifs de l'action qu'ils représentent; car en vain auroit-on montré la vérité des dérivés, si l'on ignoroit la valeur des primordiaux. Ces mots n'étant plus composés que d'élémens ou de lettres, il faut tâcher de découvrir quelque analogie entre les lettres & la nature des choses qu'elles représentent. Socrate entame cette recherche en avertissant combien il seroit injuste d'exiger sur cette matière plus de certitude & d'évidence qu'elle n'en comporte; il trouve, par exemple, que le ρ & le λ sont propres par la nature de leur son à désigner le mouvement,

& qu'ils dominent dans tous les mots de la langue grecque qui peignent cette action: le ρ est propre à exprimer un mouvement plus violent, & le λ un mouvement plus coulant & plus léger; que l'ι marque un mouvement pénétrant & insensible; l'alpha le fracas & le tumulte; le δ & le τ la chute & l'embarras; le β, le φ, le ψ, le ζ l'agitation & le tremblement. Le grand nombre d'exemples que Socrate a rapporté pour appuyer ce système, en impose à Hermogène, qui se rend enfin & commence à croire que l'imposition des noms n'est point une chose aussi arbitraire qu'il l'avoit toujours cru. Socrate ayant rempli la tâche qu'il s'étoit imposée vis-à-vis de lui, s'adresse ensuite à Cratyle, & le prie de dire son avis sur toutes les conjectures qu'il vient de hasarder, ou plutôt d'expliquer lui-même son propre sentiment, qui ne peut être qu'infiniment plus lumineux, ayant long-temps réfléchi sur cette matière, & ayant été à portée de s'en instruire dans le commerce des plus habiles sophistes. Cratyle convient de tous ces avantages; mais loin de contredire le système que Socrate vient d'établir, il l'approuve sans aucune restriction, & déclare que c'est son propre sentiment: voilà donc les deux contendans d'accord & contens; mais Socrate ne l'est pas lui-même de ce qu'il vient d'établir. Nous devons d'autant plus craindre, remarque-t-il, de nous faire illusion à nous-mêmes, que le trompeur étant plus proche, nous laisse moins de moyens de nous en garantir; il remet donc la question en délibération avec Cratyle, & ne tarde pas à s'apercevoir que malgré l'approbation sans bornes que celui-ci venoit de lui accorder, ils diffèrent encore essentiellement sur la nature des noms; car Socrate en admettant la vérité des noms, en admettoit aussi la fausseté, & vouloit qu'on en jugeât comme des portraits qui peuvent représenter bien ou mal, mieux ou moins bien, en un mot qui peuvent être bons & mauvais, excellens ou médiocres, & Cratyle prétend que les noms représentent toujours bien ou ne représentent point du tout; qu'ils sont des images parfaites, ou qu'ils cessent d'être des noms, & ne peuvent être regardés que comme de vains sons, tels que ceux d'un marteau sur une enclume. Socrate fait sentir à

Cratyle qu'il y a une contradiction manifeste à soutenir que les noms sont une peinture, & à ne vouloir admettre qu'une ressemblance parfaite & rigoureuse, puisqu'une pareille ressemblance ne se trouve point dans la Nature; ce ne seroit plus une ressemblance, mais le même objet double ou répété deux fois: ensuite il revient aux principes qu'il a avancés sur la vérité des noms primitifs, & il trouve que dans les différens dialectes de la langue grecque on voit des élémens ou des lettres différentes employées pour désigner la même idée, sans qu'on puisse dire qu'un dialecte soit plus vrai qu'un autre, ou qu'un peuple ait une idée moins claire de l'objet qu'il représente par un mot de sa langue, que n'en a un autre peuple qui emploie un terme différent. Il trouve encore dans le même dialecte les mêmes élémens employés avec une différente combinaison pour signifier des idées totalement différentes, d'où il conclut que tout ce qu'il a osé avancer porte sur un principe ruineux & sujet à contradiction; il analyse ensuite un grand nombre de mots qui tendroient à prouver le système de l'école d'Élée sur l'immobilité des êtres, avec autant de fondement que ceux qu'il avoit rapportés auparavant prouvoient la vérité du système d'Héraclite sur le mouvement universel; & quoique ceux qu'il rapporte en faveur du système d'Élée soient en moindre nombre que ceux qui paroissent le combattre, ils sont suffisans pour arrêter un esprit sans prévention & pour faire naître des doutes bien fondés; il laisse à d'autres le soin de ranger d'un côté tous les noms qui semblent favoriser le système d'Héraclite, & de l'autre ceux qui tendent à le détruire. Il lui suffit de ne rien trouver de constant & d'uniforme sur cette matière, & il en conclud que sur le plus grand nombre des mots il faut avoir recours à la convention & à la tradition; ensuite il demande à Cratyle quelle peut être l'utilité de ce travail sur les noms; & comme celui-ci répond que c'est la plus sûre & même l'unique méthode de s'instruire, puisque celui qui connoît parfaitement la valeur des noms, ne peut ignorer les choses. Socrate prouve d'abord que ce n'est point l'unique méthode de s'instruire, même dans le système qu'il combat, puisque le premier qui a imposé les

noms a dû connoître les choſes dans un temps où l'on ſuppoſe que les noms n'exiſtoient point encore; & en ſecond lieu que ce n'eſt point la plus ſûre, parce que n'ayant aucune preuve que celui qui a impoſé les noms ne s'eſt point trompé, nous ſerions entraînés dans l'erreur ſans avoir aucun moyen d'en ſortir. Il continue d'examiner le ſyſtème d'Héraclite; il montre que dans ce ſyſtème on ne peut jamais ſe flatter de parvenir à aucune connoiſſance certaine, parce que les êtres étant cenſés dans un changement & une altération ſucceſſifs & non interrompus, les objets ceſſeroient d'être les mêmes avant qu'on fût parvenu à les connoître; & que d'un autre côté nos connoiſſances les plus certaines étant du nombre des êtres & ſujettes aux mêmes altérations, changeroient auſſi de nature, tellement que ce qui étoit ſcience certaine, pourroit au bout d'un certain temps n'être plus qu'opinion & conjecture : enfin il exhorte Cratyle à profiter de l'âge peu avancé où il eſt encore pour examiner plus ſérieuſement la matière en queſtion, & à lui faire part de ſes nouvelles découvertes.

Telle eſt l'expoſition ſommaire de ce dialogue, où l'on peut remarquer, 1.° que ceux qui en ont pris occaſion de ranger Platon parmi les ſectateurs d'Héraclite, n'avoient probablement fait attention qu'à la première partie ou même à quelques paſſages extraits de cette première partie, & en ſecond lieu que ceux qui ont cru que Platon avoit eu deſſein de donner un traité de grammaire philoſophique & un ſyſtème d'étymologies, n'ont été entraînés que par le grand nombre de celles que l'auteur y propoſe, & ne ſe ſont pas mis aſſez en peine de connoître le plan & le but de ce philoſophe : prouvons plus en détail que les uns & les autres ſe ſont trompés.

Je dis en premier lieu, que Platon n'a point eu deſſein de faire un traité de grammaire philoſophique, ni de donner pour bonnes les étymologies qu'il propoſe : voici les raiſons ſur leſquelles je me fonde.

1.° Socrate, qui débite toutes ces étymologies, attribue l'inſpiration ſubite dont il ſe ſent animé à un entretien qu'il a eu le matin avec Eutyphron; cet Eutyphron eſt le même

que Platon nous peint dans le dialogue *ſur la ſainteté*, περὶ ὁσίου comme un enthouſiaſte dangereux, qui ſe piquoit d'avoir des révélations, & qui oſoit ſouvent en faire part à l'aſſemblée du peuple d'Athènes; mais qui étoit ſi bien connu pour un fou, que de ſon aveu tout le monde ſe mettoit à rire dès qu'il commençoit à parler. Socrate ne le traite pas ici d'une façon beaucoup plus ſérieuſe. *Ce matin*, dit-il, *j'ai rencontré Eutyphron, & je l'ai écouté aſſez long-temps; j'ai bien peur que non-ſeulement cet enthouſiaſte ne m'ait inondé les oreilles de ſa prodigieuſe ſageſſe, mais qu'il n'ait gagné juſqu'à l'ame. Je ſuis d'avis que nous nous en ſervions aujourd'hui, & demain, ſi bon vous ſemble, nous nous en débarraſſerons, & nous emploierons pour nous purifier les expiations les plus puiſſantes (a).* Plus bas, il dit qu'il craint bien, en ſuivant un ſi bon guide, d'être devenu beaucoup plus ſage qu'il ne convient; enfin quand il exhorte Hermogène à continuer ſes queſtions & à lui demander l'explication de quelque nouveau mot, il parodie le vers d'Homère, que Diomède adreſſe à Neſtor pour l'exhorter à monter ſur ſon char, auquel étoient attelés les chevaux d'Énée, πρόβαλλέ μοι, ὄφρα ἴδηαι οἷοι εὐθύφρονος ἵπποι. Or quel a pu être le deſſein de Socrate ou de Platon en faiſant intervenir ici l'inſpiration de ce Devin, ſinon de faire entendre que toutes ces prétendues étymologies ne ſont guère plus ſûres ni plus fondées que les rêves d'Eutyphron?

2.° Un Grammairien qui examine l'origine des mots & qui en cherche l'étymologie, s'attache à en bien indiquer la ſource & à marquer les différens états par leſquels ils ont paſſé, ſans ſe mettre en peine ſi ceux qui ont impoſé ces noms ont eu tort ou raiſon, ſur-tout il ne rejette point une étymologie toute naturelle & qui ſe préſente d'elle-même, ſous prétexte qu'elle ne donneroit pas une idée aſſez noble de l'objet, pour en ſubſtituer une autre plus philoſophique en

(a) Ἕωθεν γὰρ πολλὰ αὐτῷ συνῆν καὶ παρεῖχον τὰ ὦτα· κινδυνεύει οὖν ἐνθουσιῶν οὐ μόνον τὰ ὦτά μου ἐμπλῆσαι τῆς δαιμονίας σοφίας, ἀλλὰ καὶ τῆς ψυχῆς ἐπιλῆφθαι· δοκεῖ οὖν μοι χρῆναι οὑτωσὶ ἡμᾶς ποιῆσαι, τὸ μὲν τήμερον εἶναι χρήσασθαι αὐτῇ καὶ τὰ λοιπὰ περὶ τῶν ὀνομάτων ἐπισκέψασθαι· αὔριον δὲ ἂν καὶ ὑμῖν συνδοκῇ ἀποδιοπομπησόμεθά τε αὐτὴν καὶ καθαρούμεθα.

changeant des lettres & en faiſant violence aux mots ; or c'eſt ce que Platon ne manque point de faire, comme il ſera aiſé de s'en convaincre par les exemples que je vais rapporter. Le nom d'Apollon ſe tire ſi naturellement du verbe ἀπόλλυμι, qu'il ſemble abſurde de lui chercher d'autre origine dans la langue grecque; mais comme le nom de *deſtructeur* a quelque choſe d'odieux & de peu convenable à la nature divine, Socrate *(b)*, qui ne veut trouver dans tout ce qui concerne les Dieux que des objets d'amour & de reſpect, ſe tourmente pour trouver au nom d'Apollon une origine plus ſortable à la nature de ce Dieu. Au lieu d'une, il en trouve quatre ou cinq, en ſe donnant pleine liberté d'ajouter, de changer & de retrancher des lettres ſuivant le beſoin; il le dérive donc des verbes ἀπολύω, *je délie,* ou ἀπολούω, *je lave, je purifie,* du mot ἁπλός, ſimple, des mots ἀεὶ βάλλω, *je lance des flèches,* & des deux mots ὁμοῦ πολέω: il appuie ces quatre explications ſur les principaux attributs de ce Dieu, la Médecine, la Muſique, la Divination, la vertu d'éclairer ou de lancer ſes rayons & celle de rendre des oracles.

Le nom d'ἅδης que les Grecs donnoient au dieu des enfers, a ſon étymologie dans celui d'εἰδῶ, avec l'*alpha* privatif; mais comme le nom d'*obſcur* & de *ténébreux* ſembloit d'un mauvais augure & faiſoit peur à bien des gens, Socrate, qui ſe plaint en pluſieurs endroits que les anciens Poëtes avoient calomnié les enfers, & qui voudroit donner de ce ſéjour des idées moins lugubres & plus riantes, cherche une nouvelle étymologie de ce nom, & croit l'avoir trouvée dans le verbe δέω, *lier,* ou dans celui d'εἰδῶ, *ſavoir.* Je vais traduire une partie du raiſonnement qu'il fait à cette occaſion: « Les hommes
» ſemblent s'être étrangement trompés ſur la nature de ce dieu, &
» en avoir conçu une crainte chimérique; voici ſur quoi eſt
» fondée leur appréhenſion, c'eſt que le ſéjour qu'on doit faire
» dans l'empire de ce dieu eſt éternel, & que l'ame n'y deſcend

(b) Οὐ γὰρ ἔστιν ὅ, τι ἂν μᾶλλον ἥρμοσεν ὄνομα ἐν τέτταρσι δυνάμεσι ταῖς τοῦ θεοῦ, ὥστε πασῶν ἐφάπτεσθαι καὶ δηλοῦν τρόπον τινὰ μουσικήν τε καὶ μαντικὴν καὶ ἰατρικὴν καὶ τοξικήν.

qu'après

qu'après s'être ſéparée du corps. Ils ont mal compris la nature de ſon empire & la vraie ſignification de ſon nom : comment cela, répond Hermogène? répondez-moi ſeulement, ajoute Socrate, des deux liens qui peuvent enchaîner l'ame, quel eſt le plus puiſſant, de la violence ou du deſir? c'eſt aſſurément le deſir, répond Hermogène. C'eſt donc par le deſir, ajoute Socrate, que le dieu des enfers enchaîne les hommes, & non par la violence, s'il eſt vrai qu'il les enchaîne par les liens les plus puiſſans; mais il y a des deſirs plus ou moins violens, & l'on ne peut douter que le dieu des enfers ne ſe ſerve du plus violent de tous, puiſqu'il eſt vrai que ſes liens ſont les plus forts. Connoiſſez-vous donc des deſirs plus violens que celui que nous inſpire le commerce d'une perſonne avec qui nous éprouvons que nous devenons meilleurs de jour en jour; je n'en connois point, répond Hermogène : aſſurons-donc, continue Socrate, que c'eſt pour cette raiſon que perſonne de ceux qui ſont là-bas n'a voulu en revenir, pas même les Sirènes, tant ce dieu poſsède bien l'art d'enchanter tous ceux qui l'approchent par les beaux diſcours qu'il leur tient. C'eſt à ce compte un ſophiſte conſommé & un puiſſant bienfaiteur, qui comble ſes ſujets de biens : que dites-vous encore du parti qu'il a pris de ne vouloir converſer avec les ames que lorſqu'elles ſe ſont débarraſſées des ſouillures & des misères corporelles? ce conſeil ne vous ſemble-t-il pas bien réfléchi & bien philoſophique? C'eſt alors qu'il vient facilement à bout de les enchaîner par le deſir de la vertu : tant qu'elles auroient été ſujettes aux paſſions & aux fureurs du corps, Saturne lui-même n'eût pu parvenir à les enchaîner avec ſes liens ſi renommés ». N'eſt-il pas clair que dans tout cet endroit, Platon n'a point voulu parler en Grammairien, mais en Philoſophe; qu'il ſubſtitue des définitions aux étymologies, & qu'il ſe met peu en peine de violer les principes de l'art grammatical, pourvu qu'il établiſſe des principes de ſa morale? J'en donnerai encore un autre exemple. Le mot σῶμα, *corps*, eſt un des premiers dont on lui demande l'étymologie; il rapporte d'abord l'explication de ceux qui changeoient σῶμα en σῆμα, & qui le dérivoient du verbe

σημαίνω, je *signifie*, je *marque*, parce que l'ame se sert du corps pour marquer ses besoins & ses volontés; il n'oublie pas celle des Orphiques, qui appeloient le corps σῆμα ou *cercueil*, parce que l'ame y étoit comme ensévelie, & que ce que nous nommons *vie* étoit une véritable mort: mais il paroît adopter celle qui dérive σῶμα de σώζω, suivant laquelle le mot σῶμα signifie *prison*, & répond au *custodia* des Latins. Ce n'est pas que cette dernière explication soit beaucoup plus suivant l'analogie que les précédentes; mais elle a plus de convenance avec les principes de la philosophie de Platon, & sur-tout avec la définition de la philosophie qu'il établit dans le Phédon; car dans ce dialogue il définit la philosophie *un apprentissage de la mort*, θανάτου μελετὴ, & il s'attache à montrer que le corps étant la prison de l'ame & la cause de tous ses maux, toute l'étude d'un Philosophe doit tendre à dégager son ame des affections corporelles, & à lui procurer la liberté. On ne peut nier que ces idées ne soient très-philosophiques; mais Platon étoit-il bien persuadé qu'elles eussent influé sur la dénomination de σῶμα? je ne le crois pas; & cette théorie ne s'accorderoit guère avec ce que la tradition des Grecs leur apprenoit de la formation des premières sociétés.

3.° Rapportons la troisième raison qui me persuade que Socrate ou Platon n'a pas eu dessein de donner un traité de Grammaire, ni de faire adopter les étymologies qu'il propose. La langue des Grecs avoit pris nécessairement un grand nombre de mots de celles des barbares qui étoient venus s'établir parmi eux; cette langue n'étoit point parvenue tout d'un coup à sa perfection, & les mots avoient dû éprouver un grand nombre de changemens successifs, avant que de parvenir à une forme fixe & permanente. Platon l'a reconnu; mais loin de profiter de cette découverte, en cherchant dans les langues des barbares, parmi lesquels il avoit voyagé, les vraies sources d'un grand nombre de mots grecs, & de les suivre dans les différentes formes par lesquelles ils avoient passé, il traite ce procédé de subterfuge, & il le compare aux

machines auxquelles les Poëtes tragiques ont quelquefois recours, pour démêler une intrigue mal arrangée. En voici la raison: les Grecs qui voyageoient parmi les barbares, portoient toute leur attention sur les loix, le gouvernement, la religion & les mœurs de ces peuples, & ne poussoient pas la curiosité jusqu'à apprendre leur langue, qu'ils méprisoient. D'ailleurs, les Grecs ne pouvoient faire, comme nous, des glossaires de leur langue, pour suivre les mots dans les différens changemens qu'ils avoient éprouvés, & les ramener à leur forme primitive; parce que la langue s'étant formée & ayant acquis toute sa perfection avant même que l'écriture fût en usage, ils manquoient absolument de monumens & de pièces de comparaison. Les ouvrages les plus anciens qu'ils possédassent étoient quelques hymnes d'Orphée, les poësies d'Homère & d'Hésiode: or la langue y étoit non-seulement formée, mais riche & harmonieuse au point que leurs ouvrages servoient de modèle, en tout genre, aux auteurs du siècle d'Alexandre. Il étoit donc impossible que les Grecs pussent donner un bon traité d'étymologie, & un écrivain tel que Platon n'avoit garde de l'entreprendre.

4.° Ce qui a pu faire illusion sur le vrai but de Platon, & persuader qu'en effet il avoit eu dessein de donner un traité sur les étymologies, c'est le grand nombre de celles qu'il propose: mais il faut observer 1.° que le dessein de cet ouvrage n'est point de rechercher la nature des mots en général, mais d'examiner s'ils ont une vérité inhérente, & telle qu'il ne dépende point de la volonté des hommes d'en changer la signification; si le mot *soleil,* par exemple, exprime tellement la nature de cet astre, que le consentement universel de tous les hommes n'eût pu lui faire signifier *la terre.* 2.° Que Platon, ou Socrate, ne s'engage point, dans cette dispute, à donner son véritable sentiment sur cette question; mais uniquement à rechercher & à exposer les raisons de ceux qui soutenoient cette vérité des noms. 3.° Qu'après avoir fait valoir leurs raisons, Socrate finit par les combattre & en montrer l'insuffisance. Si les habiles gens, qui ont porté leur jugement sur ce dialogue de Platon, eussent fait ces réflexions, je ne doute

point qu'ils n'eussent été moins prompts, les uns à recevoir des étymologies que Platon ne propose point sérieusement, les autres à le regarder comme un Grammairien du second ordre, qui donne pour certaines des conjectures dénuées de fondement & de vraisemblance.

Nous examinerons si ceux qui ont pris occasion de ce dialogue pour ranger Platon parmi les sectateurs d'Héraclite, sont plus fondés dans leurs prétentions & ont mieux saisi le but de cet ouvrage, après que nous aurons donné une légère idée de ce système philosophique si fameux dans l'antiquité.

Héraclite étoit d'Éphèse, & florissoit dans la soixante-neuvième Olympiade; sa naissance l'appeloit au trône ou à la première magistrature dans sa patrie: mais offensé des mœurs corrompues de ses concitoyens, & entraîné par le goût de la méditation, il céda volontairement son droit, & se retira dans des déserts pour y philosopher sans distraction. Ce fut là qu'il composa son traité *sur la Nature*, l'ouvrage le plus systématique & le plus profond qui eût encore paru; il vint le déposer dans le temple de Diane, & mourut peu après d'une maladie contractée par la mauvaise qualité des herbes & des racines dont il avoit été obligé de se nourrir dans sa solitude. L'obscurité qu'il avoit répandue sur cet écrit à dessein d'en dérober la connoissance au vulgaire, le fit long-temps négliger; enfin Euripide, qui, au mérite d'excellent Poëte tragique, joignoit l'étude de la philosophie, en ayant tiré un exemplaire, le communiqua à Socrate son maître & son ami. Socrate après l'avoir lû, dit que les choses qu'il avoit pu entendre lui paroissoient grandes & sublimes, qu'il en étoit probablement de même de celles qu'il n'avoit pas comprises; mais que cette étude exigeoit un habile plongeur. A peu près dans le même temps un Grammairien ayant procuré une édition de cet ouvrage, rétablit la réputation d'Héraclite, & lui acquit un grand nombre d'illustres sectateurs. Malgré tous leurs efforts pour éclaircir la doctrine de leur maître, son système se ressentit toujours de l'obscurité presque impénétrable que l'auteur y avoit répandue; essayons pourtant d'en donner une idée. Héraclite admettoit pour principe unique

le feu ou une matière éternelle extrêmement ſubtile, agitée d'un mouvement naturel & inné, avec des modifications différentes; les parties les moins agitées en s'uniſſant s'étoient épaiſſies (διὰ πύκνωσιν), & avoient formé l'eau, les parties de l'eau épaiſſies avoient formé la terre; mais comme le feu conſerve toujours ſa nature inſéparable du mouvement, la terre agitée ſe fond (χεῖται) & produit l'eau, l'eau agitée & fondue produit l'air, & l'air en s'échauffant redevient feu (διὰ μάνωσιν vel ἀραίωσιν). Héraclite figuroit ces changemens alternatifs par deux échelles, ὁδὸς κάτω & ὁδὸς ἄνω. Tout eſt changement dans la Nature; le repos n'eſt que l'expreſſion d'un mouvement moins apparent; la mort celle d'un changement de forme; ainſi la mort du feu eſt de devenir air, la mort de l'air de devenir eau, la mort de l'eau de devenir terre. La mort de l'enfance c'eſt la puberté, la mort de la puberté l'âge viril, la mort du jour c'eſt la nuit. L'Univers préſente l'image d'un vaſte torrent, où chaque goutte d'eau ſe preſſe, ſe confond & paſſe ſans que le torrent paroiſſe changer; il eſt cependant impoſſible d'entrer deux fois dans la même rivière. La diſcorde, comme l'ont chantée les Poëtes, eſt la mère de tous les êtres.

Puiſque le feu eſt le principe unique de toute la Nature, l'ame étant une ſubſtance, ne peut manquer d'être un feu, mais un feu modifié, c'eſt une *exhalaiſon* (ἀναθυμίασις). L'ame de l'Univers eſt l'exhalaiſon de tous les êtres qu'il renferme, & l'homme en faiſant néceſſairement partie, l'ame humaine eſt une portion de l'ame de l'Univers. Les exhalaiſons sèches & qui approchent le plus de la nature du feu, forment les ames les plus parfaites: les exhalaiſons humides forment les plus groſſières; ainſi les enfans, à cauſe de l'humidité de leur corps, ne jouiſſent point de la raiſon. L'yvreſſe, cauſée par des vapeurs humides, replonge l'ame dans l'état de l'enfance. Je ſerois fort porté à croire qu'Héraclite étant un Phyſicien, s'étoit plus appliqué à expliquer les phénomènes & les propriétés des corps que les opérations & les qualités de l'ame; mais comme dans ſon ſyſtème il n'admettoit qu'un principe unique, ſavoir le feu, & que ce principe eſt un corps, il ne pouvoit expliquer les

opérations de l'ame que par les loix de la mécanique & par l'action du feu. Dans ſes principes, la ſcience, la prudence & toutes les vertus n'étoient eſſentiellement que des modifications d'un feu plus épuré & agiſſant ſelon ſes loix, ſans rencontrer d'obſtacles. L'ignorance, la ſtupidité, les vices n'étoient que des modifications d'un feu épaiſſi, humide & gêné dans ſes mouvemens : cette conſéquence eſt néceſſaire, & elle eſt pleinement confirmée par les étymologies & les définitions de toutes les vertus & des vices que donne Socrate dans le Cratyle, tant qu'il expoſe les ſentimens des ſectateurs du philoſophe d'Éphèſe; mais comme il y a trop peu d'analogie entre les opérations de l'ame & celles des corps; cette partie du ſyſtème d'Héraclite ne pouvoit préſenter qu'une obſcurité inſurmontable, & faire naître des diſſentions entre ſes ſectateurs. Socrate nous en a conſervé une preuve ſur l'explication du mot δίκαιον, *juſte :*
« Ceux, dit-il, qui établiſſent le mouvement univerſel,
» admettent une certaine matière ſubtile qui pénètre toutes les
» parties de l'Univers, ſans trouver d'obſtacles, & qui leur
» imprime ſon mouvement : comme elle a la vertu de s'inſinuer
» par-tout, on l'a nommée à bon droit *pénétrante*, διαϊὸν, & pour
» l'Euphonie on a ajouté un κ. Juſqu'ici tous ſont d'accord ſur
» l'étymologie du mot δίκαιον; mais comme cette réponſe ne me
» ſatisfaiſoit point, on m'ajouta par forme d'explication, que le
» juſte n'étoit autre choſe que la cauſe univerſelle, τὸ αἴτιον, qui
» donnoit naiſſance aux êtres. Auſſi peu content de cette réponſe
» que de la précédente, & continuant de demander à quoi enfin
» ſe réduiſoit le *juſte* dans cette hypothèſe, je parus aller trop loin,
» & ſauter, comme l'on dit, par-deſſus les bancs; cependant on
» convint que ma queſtion étoit fondée, & que je méritois d'être
» éclairci, mais c'eſt dans cet endroit qu'ils ſe partagèrent en
» différentes opinions, ſans pouvoir s'accorder. L'un diſoit que
» ce juſte que je demandois étoit le Soleil, puiſque c'étoit lui
» qui pénétroit & échauffoit toutes les parties de l'Univers :
» bien content de cette réponſe, lorſque je fus la rapporter à
» un autre, il ſe moqua de moi, & me demanda ſi le juſte
» diſparoiſſoit ſur la terre lorſque le ſoleil étoit couché ; je lui

demandai donc ce qu'il croyoit lui-même que fût le juſte, il me « répondit que c'étoit le feu, ce qui me parut auſſi difficile à com- « prendre; un troiſième dit que ce n'étoit point le feu, mais la « chaleur qui eſt dans le feu; un autre enfin ſe moquant de tous les « précédens, ſe rapprochoit du ſyſtème d'Anaxagore, & ſoutenoit « que le juſte étoit l'*intelligence*, *νȣ̃ς*, qui, ſans ſe mêler avec la « matière, la pénétroit & lui communiquoit le mouvement & la « vie ». Toutes ces différences entre les ſectateurs d'Héraclite ne provenoient ſans doute que du peu de ſoin qu'il avoit pris de bien définir ſon principe actif, attribuant au feu des fonctions & des qualités qui ne pouvoient convenir à l'élément que nous connoiſſons ſous ce nom.

D'après cette courte expoſition du ſyſtème d'Héraclite, il ſera aiſé de juger que rien n'eſt plus oppoſé à la doctrine de Platon, qui traite de gigantomachie les argumens de ceux qui voudroient n'admettre que des corps & une matière diverſement modifiée; auſſi ceux qui ont voulu le ranger parmi les ſectateurs d'Héraclite, ſe ſont-ils reſtraints à ce qui regarde la phyſique proprement dite: il faut examiner cette queſtion. Platon avoit étudié ſous Cratyle *(c)*, ſectateur d'Héraclite, avant que de s'attacher à Socrate; c'eſt Ariſtote qui nous l'apprend; il avoit puiſé dans cette école ſes principes ſur l'inſtabilité des corps & le mouvement univerſel de la matière: cela paroît très-vraiſemblable; mais eſt-ce une raiſon ſuffiſante pour ranger Platon parmi les ſectateurs du philoſophe d'Éphèſe? A ce compte, il faudroit ranger dans la même claſſe preſque tous les Philoſophes, puiſqu'à l'exception des Éléatiques, qui nioient abſolument l'exiſtence du mouvement, tous les autres ont reconnu que les altérations qui s'opéroient ſucceſſivement dans les corps, étoient l'effet d'une fermentation continuelle & d'un mouvement non interrompu. Socrate ne cite jamais Héraclite que pour le combattre dans tous les dialogues qui nous reſtent de Platon, & ſi, dans le Cratyle, il fonde la plupart des étymologies qu'il rapporte ſur les principes du philoſophe

(c) Ἐκ νέȣ τε συγγενόμενον πρῶτον Κρατύλῳ καὶ ταῖς Ἡρακλείτοις δόξαις. Ariſt. Metaph. l. 1, c. 6.

d'Éphèſe, c'eſt qu'alors il s'eſt engagé à examiner les opinions de cette ſecte, & qu'il ſe charge pour un moment du rôle d'un partiſan d'Héraclite. Ce n'eſt point en ſon nom qu'il parle, mais conformément aux principes du perſonnage qu'il joue : lorſqu'il s'eſt acquitté de ſon rôle, & qu'il eſt, pour ainſi dire, redevenu Socrate, il montre l'inſuffiſance & la fauſſeté des raiſons qu'il a alléguées; il détruit tout ce qu'il vient d'établir, & finit par combattre ouvertement la doctrine d'Héraclite, en montrant qu'elle ne peut nous conduire à une ſcience certaine, & qu'elle n'eſt propre qu'à nous égarer. Eſt-ce donc là le langage d'un partiſan & d'un ſectateur? Citons encore quelque choſe de plus précis, s'il eſt poſſible. Socrate dit, dans le même dialogue, que certains Sages, à force de tourner autour des objets pour en découvrir la nature, ont contracté la même indiſpoſition qui arrive à ceux qui tournent avec trop de vîteſſe autour d'un même point : la tête, dit-il, leur a tourné, & en conſéquence ils ſe ſont imaginés que tout tournoit autour d'eux : loin de chercher en eux-mêmes la cauſe de cette diſpoſition, ils ont mieux aimé s'en prendre à la Nature, & aſſurer que tous les êtres étoient emportés par un mouvement rapide, que rien n'étoit ſtable, & que la Nature entière étoit pleine de trouble & d'altération. Il n'eſt pas difficile de découvrir qui ſont les Sages que Platon déſigne en cet endroit.

Puiſque Platon n'a eu deſſein, dans ce dialogue, ni de donner un traité ſur les étymologies, ni de faire valoir le ſyſtème d'Héraclite, quel a donc été ſon but? Je vais propoſer mes conjectures ſur ce dernier article. Il y avoit alors dans Athènes un grand nombre de Sophiſtes, qui faiſoient métier d'inſtruire la jeuneſſe, & de lui apprendre tout ce qui pouvoit ſervir au maniement des affaires publiques. Un des plus diſtingués étoit Prodicus de Céos; Socrate eſtimoit ſes talens pour la rhétorique, & il lui avoit recommandé pluſieurs jeunes gens qui avoient des diſpoſitions pour cette ſcience, & qui deſiroient de s'y perfectionner; mais Prodicus ne s'en tenoit pas à ſes leçons ſur l'éloquence; il y joignoit la grammaire, la métaphyſique, l'aſtronomie

l'astronomie & la physique, ou la science de la Nature. Aristophane l'associe à Socrate dans la comédie *des Nuées*, & il eut de commun, avec le philosophe Athénien, d'avoir été condamné, peu de temps après lui, à boire de la ciguë.

Prodicus fut le premier qui taxa publiquement ses leçons; il en donnoit à tout prix, depuis une drachme jusqu'à cinquante, suivant l'importance des matières qu'il y traitoit. La leçon d'une drachme étoit un traité de grammaire sur la propriété des mots, assez semblable à celui que nous avons dans notre langue sous le titre de synonymes françois. Socrate fait quelquefois allusion à cet ouvrage, & donne à l'auteur des louanges souvent ironiques, parce qu'un trop grand amour de la pureté du langage l'avoit fait tomber dans bien des minuties, & qu'il avoit osé, en plusieurs occasions, contredire l'usage, comme sur la signification du mot δεινὸς, qu'il soutenoit toujours devoir se prendre en mauvaise part. La leçon de cinquante drachmes, la plus précieuse de toutes, rouloit sur une matière fort approchante, mais beaucoup plus métaphysique, sur *la vérité intrinsèque des noms:* c'étoit, pour ainsi dire, la clef de tout le système philosophique de Prodicus; il ne la communiquoit qu'à des disciples choisis, & en état de la bien payer. Je crois donc que c'est cette leçon de cinquante drachmes que Platon a eu en vue en écrivant le dialogue que nous examinons, & que son unique but a été de renverser de fond en comble le système du Sophiste: voici les raisons sur lesquelles je me fonde. Quand Hermogène, au commencement du dialogue, invite Socrate à dire son avis sur la dispute qui s'est élevée entre Cratyle & lui, à l'occasion de la vérité intrinsèque des noms, Socrate commence par s'en excuser, alléguant pour raison qu'il n'a jamais entendu la leçon de Prodicus de cinquante drachmes, qui l'auroit pleinement instruit sur cette matière, mais seulement celle d'une drachme: Ἐι μὲν οὖν ἐγὼ ἤδη ἠκηκόειν παρὰ Προδίκου τὴν πεντηκοντάδραχμον ἐπίδειξιν, ἣν ἀκούσαντι ὑπάρχει περὶ τούτου πεπαιδεῦσθαι, ὡς φησιν ἐκεῖνος, οὐδὲν ἂν ἐκώλυσέ σε αὐτίκα μάλα εἰδέναι τὴν ἀλήθειαν περὶ ὀνομάτων ὀρθότητος· νῦν δὲ οὐκ ἀκήκοα, ἀλλὰ τὴν δραχμιαίαν. Dans la suite du dialogue

Socrate s'étant engagé à expoſer les raiſons de ceux qui ſoutenoient la vérité des noms, renvoie ſouvent Hermogène aux Sophiſtes pour un plus grand éclairciſſement; & lorſqu'il invite Cratyle à expoſer à ſon tour ſon ſentiment ſur cette matière, il lui marque un preſſant deſir de l'entendre, parce qu'il a été à portée de s'en inſtruire à fond dans le commerce des Sophiſtes. Par ces Sophiſtes, il eſt clair que Socrate déſigne Prodicus, puiſqu'il l'a déjà nommé comme celui qui ſe vantoit d'avoir approfondi cette matière, & qu'aucun autre Sophiſte ne s'étoit autant diſtingué ſur le même ſujet. En conſidérant le Cratyle ſous ce point de vue, il ſera aiſé de rendre raiſon de l'économie générale de ce dialogue. Comme le ſyſtème de Prodicus ſe faiſoit valoir par l'enchaînement de toutes ſes parties, & par un grand nombre d'exemples tirés du génie même de la langue, ſi Platon ſe fût contenté de lui oppoſer des raiſonnemens métaphyſiques, quelques convaincans qu'ils euſſent été, on l'auroit accuſé ou de n'avoir pas bien ſaiſi le ſyſtème de ſon adverſaire, ou d'avoir déguiſé une partie de ſes raiſons pour en triompher plus à ſon aiſe. Le grand nombre de probabilités ſur leſquelles ce ſyſtème étoit fondé, ſe prêtant toutes un mutuel ſecours, auroient rendu la queſtion problématique dans l'eſprit du commun des lecteurs, qui comptent les raiſons plutôt qu'ils ne les pèsent. Qu'a donc fait Platon, pour ne laiſſer au Sophiſte aucun moyen de lui échapper? il feint une diſpute ſur la même matière entre Hermogène & Cratyle; Socrate, qui intervient comme arbitre, commence par faire les fonctions d'avocat général, & ſous prétexte de chercher quelles peuvent être les raiſons de ceux qui établiſſent dans les noms une vérité inhérente & indépendante de toutes conventions, il expoſe ſi bien leur ſyſtème, il ramaſſe avec tant de ſoin toutes leurs preuves & il ſemble les faire valoir avec tant d'art, que Cratyle, nourri dans cette école, ne peut s'empêcher de témoigner que ce ſont-là les vrais ſentimens & la pure doctrine de ſes maîtres. Mais lorſqu'il croit triompher, & qu'il n'imagine pas qu'on puiſſe rien oppoſer de raiſonnable à ce qui vient d'être établi, Socrate examine

de nouveau les preuves qu'il vient d'apporter, en montre l'insuffisance, attaque le principe sur lequel elles étoient appuyées: enfin il finit par condamner cette méthode dangereuse, qui prétendoit substituer l'étude des noms à celle des choses. « C'est prendre un parti peu sage, dit Socrate, que de soumettre ses « lumières & sa raison à l'autorité de ceux qui les premiers ont « imposé les noms; que de s'imaginer acquérir une vraie science « en désespérant de pouvoir jamais rien connoître de certain, « parce qu'on suppose la Nature dans un flux perpétuel, &, pour « ainsi dire, dans l'état d'un homme malade de la dyssenterie. » *Οὐδὲ πάνυ νοῦν ἔχοντος ἀνθρώπου ἐπιτρέψαντα ὀνόμασιν αὑτὸν καὶ τὴν αὑτοῦ ψυχὴν θεραπεύειν, πεπιστευκότα ἐκείνοις, καὶ τοῖς θεμένοις αὐτὰ διϊσχυρίζεσθαι ὥς τι εἰδότα· καὶ αὑτοῦ γε καὶ τῶν ὄντων καταγινώσκειν, ὡς οὐδὲν ὑγιὲς οὐδενὸς, ἀλλὰ πάντα ὥσπερ κεράμια ῥεῖ καὶ ἀτεχνῶς ὥσπερ οἱ κατάρρῳ νοσοῦντες ἄνθρωποι οὕτως οἴεσθαι καὶ τὰ πράγματα διακεῖσθαι.*

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES
SUR LES RAPPORTS DES LANGUES ÉGYPTIENNE, PHÉNICIENNE & GRECQUE.

Par M. l'Abbé BARTHÉLEMY.

Assemblée publ. du 12 Avril 1763.

EN formant le projet de ce Mémoire, je me suis dit, plus d'une fois, que les Critiques avoient étrangement abusé de l'étude des langues Orientales; qu'on étoit aujourd'hui fort prévenu contre les systèmes fondés sur des étymologies & sur un savoir obscur; que dans ce genre de travail, les erreurs ne pouvoient être excusées, puisqu'on pardonnoit à peine les succès; qu'enfin, pour exécuter mon entreprise, il faudroit des ressources que je n'ai pas, un grand loisir, des connoissances profondes, ou du moins cet esprit de lumière qui fait valoir les connoissances, & qui peut les suppléer en partie. Je me suis fait ces objections, & j'ai continué mes recherches. On trouve dans la langue d'un peuple, l'histoire abrégée de ses opinions, & quelquefois dans celle des autres peuples, l'histoire de ses colonies & de son commerce. Il est donc essentiel de comparer les anciennes langues entre elles, & l'abus qu'on a fait de cette méthode ne doit pas en proscrire l'usage. D'ailleurs je ne prétends pas épuiser le sujet que je traite: je viens seulement exposer quelques vues générales & relatives à l'une des plus importantes découvertes qui se soit faite dans la Littérature.

M. de Guignes a découvert des mots de la langue cophte dans l'ancienne écriture des Chinois. Cette langue est-elle en effet la même que l'ancienne langue égyptienne? quels sont les travaux qu'on a faits pour l'éclaircir? Je réponds à ces questions dans le premier article de ce Mémoire.

M. de Guignes a fait sortir des mots phéniciens de l'ancienne écriture des Chinois. Les Phéniciens, maîtres de plusieurs

comptoirs ſur les bords de la mer Érythrée, s'étoient-ils rendus à la Chine de leur côté, ou à la ſuite des Égyptiens? Les langues de ces deux peuples avoient-elles bien des rapports entre elles? s'en étoit-il formé, pour l'uſage du commerce, une troiſième, qui tenoit de l'une & de l'autre, à peu près comme la langue franque tient de toutes celles qu'on parle aux environs de la Méditerranée? Enfin, pourquoi des mots phéniciens renfermés dans l'écriture chinoiſe? Je diſcuterai cette queſtion dans le ſecond article de ce Mémoire.

Il paroît, par tous les monumens de l'antiquité, que les Égyptiens avoient envoyé pluſieurs colonies en Grèce. Les Grecs ont-ils conſervé, dans leur langue, quelques traces de cette communication? C'eſt ce que j'examinerai dans le troiſième article.

ARTICLE I.

Sur la langue Cophte.

Les Cophtes qui ſont en Égypte, forment une nation peu nombreuſe, qui vit dans l'ignorance & dans l'obſcurité, que ſes erreurs ont ſéparée de l'égliſe Romaine, & qui ſemble avoir perdu, dans la ſervitude, juſqu'au ſouvenir de ſon origine. C'eſt-là tout ce qui reſte des anciens Égyptiens: outre l'arabe, qu'il a reçu de ſes maîtres, ce peuple eſt en poſſeſſion d'une langue à peine connue de quelques-uns de ſes Prêtres, & dans laquelle il conſerve ſes liturgies, & les traductions qu'il a de l'Écriture.

On n'avoit preſque aucune idée du cophte en Europe, lorſque le P. Kircher publia, dans le ſiècle dernier, deux ouvrages, dont l'un avoit pour titre, *Prodromus Coptus ſive Ægyptiacus;* & l'autre, *Lingua Ægyptiaca reſtituta.* On trouve, dans le premier, des élémens de la langue cophte rédigés d'après quelques auteurs Arabes; & dans le ſecond, les Grammaires de ces auteurs, & des lexiques cophtes compoſés également en arabe. Dans les réflexions dont il les accompagne, le P. Kircher répand cette érudition inutile & fatigante qui

caractérise ses productions, & qui peut-être a fait douter de son savoir. Il s'écarte par-tout de son but, qui étoit de ressusciter l'ancienne langue égyptienne. Rien de si défectueux que tout ce qu'il a publié pour en faciliter l'intelligence. Ses élémens contiennent à peine quelques règles générales. Les auteurs Arabes dont il a traduit les ouvrages sont superficiels, sans ordre & sans clarté; il falloit, pour les tourner à notre usage, les assujettir à notre méthode: mais le P. Kircher, qui vouloit absolument pénétrer dans les plus intimes secrets de la théologie égyptienne, crut avoir trouvé dans la langue cophte le fil qui devoit le conduire, & franchissant d'un seul pas la carrière qu'il s'étoit ouverte, il alla s'enfoncer & se perdre dans les ténèbres des hiéroglyphes.

Cependant ses efforts engagèrent les Savans à tourner quelquefois les yeux vers la langue cophte. Saumaise la cita souvent dans ses écrits, s'en servit avec quelque succès, pour justifier l'interprétation qu'Ératosthène avoit donnée des noms égyptiens des rois de Thèbes, & promit de l'éclaircir dans un commentaire qu'il n'a jamais achevé, & qui vraisemblablement n'auroit manqué ni de savoir ni d'étendue.

Comment. in Simp. p. 169. Not. in Achill. Tat. p. 621.

Elle fixa bientôt l'attention de plusieurs de nos Savans, & de ce nombre furent M. Piques, Docteur de Sorbonne, qui n'a presque rien mis au jour, & M. l'abbé Renaudot, qui traduisit d'abord les attestations de l'église Cophte, insérées dans la *Perpétuité de la foi,* & ensuite les liturgies de cette église. Ses travaux furent très-utiles pour la Religion, & beaucoup moins pour les Lettres, parce qu'il ne fit point imprimer les textes originaux de ses traductions: cependant nous lui avons l'obligation d'avoir montré, dans la préface de ses liturgies, que la langue cophte vient de l'ancienne langue égyptienne.

Vie de M. de la Croze, p. 289.

Page CXIII.

Le P. Bonjour paroissoit destiné à mettre cette vérité dans le plus haut degré d'évidence. C'étoit un Augustin de Toulouse, qui avoit de la critique & de l'érudition. Appelé à Rome par le cardinal Noris, il y publia quelques ouvrages, & entre autres des observations sur les manuscrits cophtes conservés

au Vatican. Il avoit fait de très-grands progrès dans la langue de ces manuſcrits; langue irrégulière, hériſſée de difficultés, & compoſée de pluſieurs dialectes dont il faut démêler le caractère. Le P. Bonjour étoit venu à bout de la ſoumettre à des règles; il en avoit compoſé une Grammaire, dont M. l'abbé Renaudot rendit un compte très-avantageux au Pape Clément XI, qui l'avoit chargé de l'examiner. Un voyage que fit l'auteur à la Chine, où il mourut en 1714, interrompit le cours de ſes études, & ne lui permit pas de publier ſa Grammaire, qui, grâces aux ſoins éclairés de M. le cardinal Spinelli, s'imprime actuellement à la Propagande.

In Monument. Cop. ſeu Ægypt. Biblioth. Vatic. brev. exerc. Rom. 1698.

Deux ans après la mort du P. Bonjour, David Wilkins mit au jour ſa verſion cophte du Nouveau Teſtament, & en 1732, celle qu'il avoit faite du Pentateuque; ce ſont les deux premiers livres imprimés dans cette langue, & Wilkins rendit un vrai ſervice à la Littérature en les publiant. Il vouloit l'enrichir encore d'une grammaire & d'un dictionnaire cophte; après avoir achevé ces deux ouvrages, il en avertit le public, demanda des ſecours pour les frais de l'impreſſion, & n'en obtint jamais. Il ne dût pas en être ſurpris; la langue cophte n'avoit pas aſſez de réputation pour en procurer à ceux qui l'auroient protégée: elle n'étoit connue que d'un très-petit nombre d'hommes de Lettres ſans crédit, ſans reſſources, qui n'avoient pas eux-mêmes une haute opinion des lumières de M. Wilkins. Tel étoit M. de la Croze, né en France, comme la plupart de ceux qui ſe ſont appliqués à la langue cophte; circonſtance que nous relevons ici, parce que les Savans des autres nations n'accuſent que trop ſouvent les nôtres de négliger les études ſévères. M. de la Croze, qui voyoit les langues orientales en homme de génie, s'attacha ſur-tout à l'égyptienne; il en démêla les principes, il en recueillit les mots épars dans les manuſcrits cophtes. Nous n'avons de lui, ſur cette matière, qu'un petit nombre de lettres écrites à des Savans; mais on y voit à chaque pas qu'il avoit ſaiſi l'eſprit de cette langue, & qu'il en avoit envisagé toutes les faces.

Theſ. la Croz. 1742.

En s'occupant du grand problème de la communication

des Égyptiens avec les Chinois, il eut un de ces momens flatteurs, où l'on croit tenir des vérités échappées au reste des hommes. Il écrivoit, en 1712, à M. Cuper, « à l'heure qu'il » est, j'en suis aux hiéroglyphes, & je cherche une clef universelle » de tous les caractères tant égyptiens que chinois: je n'oserois » vous dire ce que j'ai trouvé; j'ai, en vérité, fait des découvertes » dont je m'étonne moi-même; mais je n'en publierai rien que » mon système ne soit tout fait: c'est la chose du monde la » plus simple & la plus naturelle; le cophte en est la clef, &c. » Et plus bas, « c'est un paradoxe bien surprenant que cette » langue soit la clef des hiéroglyphes égyptiens, & même des » chinois; cela sent la vision, si vous voulez: cependant la chose » est vraie; pour la prouver, il ne me manque que du temps & des livres ».

Let. de M. Cuper, p. 290.

On croiroit, d'après ce témoignage, que M. de la Croze tenoit la chaîne que M. de Guignes a découverte depuis; on se tromperoit sans doute. D'après les conseils de M. Léibnitz, il avoit consacré quelque temps à l'étude de la langue chinoise; mais il s'en dégoûta bientôt, parce qu'il n'y vit que l'histoire de la Chine, plus facile, disoit-il, à reconnoître dans les ouvrages de Martini & de quantité d'autres auteurs. Voici la manière dont il s'exprime, dans une lettre écrite en 1718, c'est-à-dire six ans après la découverte annoncée à M. Cuper: *Hortante ill. Leibnitio ei linguæ operam qualemcumque dare cæperam, quam tamen paulo post abjeci, ut aliis rebus, sic enim censebam, utilioribus studerem. Quid enim docent libri sinenses, si eorum historiam excipias quam ex Martinio & aliunde discere sufficienter commodèque possumus.* Jamais M. de la Croze n'auroit porté ce jugement de la langue chinoise, s'il avoit pu y découvrir les débris des langues égyptienne & phénicienne. Quel étoit donc le fondement de ses espérances & de ses promesses? Je vais proposer une conjecture, parce qu'on en pourra peut-être faire usage dans la suite.

Thes. la Croz. p. 97, part. III.

Suivant les apparences, M. de la Croze avoit trouvé que plusieurs mots cophtes sont composés de deux racines, & en avoit conclu que les deux objets représentés par ces deux

racines,

racines, étant quelquefois réunis sur les monumens égyptiens, devoient y signifier la même chose que le mot dont il venoit de faire l'analyse. Une supposition rendra mon idée plus sensible: Eschyle s'est servi une fois du mot βαλλὴν pour désigner un roi; *Perf. 659.* je suppose qu'on l'avoit reçu des Égyptiens: or, suivant Horus Apollo, un œil sur un sceptre désignoit, parmi les Égyptiens, les principales qualités d'un roi, parce que l'œil étoit le symbole de la Providence, & le sceptre celui du pouvoir. Analysons en conséquence le mot βαλλὴν: *bal* signifioit un *œil* parmi les Égyptiens; si M. de la Croze avoit trouvé que le mot HN désignoit parmi eux le *sceptre* ou la *puissance*, comme je crois qu'il avoit cette signification, il en auroit conclu que l'usage & l'explication des hiéroglyphes avoient pu jeter plusieurs mots dans la langue, & que nous pouvons aujourd'hui remonter de l'analyse de ces mots à l'explication des hiéroglyphes. Cette méthode, plus compliquée, moins sûre & moins féconde que celle de M. de Guignes, auroit séduit M. de la Croze; & comme il étoit d'ailleurs persuadé que les hiéroglyphes des Égyptiens & ceux des Chinois se ressembloient en beaucoup de choses, il auroit, dans les premiers momens, avancé que le cophte étoit la clef des uns & des autres. Mais bientôt détrompé par une foule de mauvais succès, il auroit abandonné un travail si pénible: &, en effet, M. Cuper lui écrivoit en 1714, « c'est un grand malheur *Lett. de Cup. p. 145.* pour la république des Lettres que vous quittiez les Égyptiens, « leurs hiéroglyphes & leurs colonies, comme aussi la primauté, « pour parler ainsi de la langue de ce peuple ».

Après avoir renoncé aux espérances qui l'avoient séduit, M. de la Croze se replongea dans des travaux immenses; il termina son dictionnaire cophte, qui n'a jamais paru, & communiqua les principes de sa grammaire à M. Jablonski, dont les ouvrages ont justifié les soins d'un tel maître, & mérité l'estime de tous les Savans.

Pour achever le détail de tout ce qui s'est fait en Europe sur la langue cophte, je dois avertir que depuis environ vingt ans la Propagande a publié dans cette langue plusieurs

livres d'églife, la plupart accompagnés d'une verfion arabe.

Præf. des Litur. p. CXIII.
Proleg. ad diff. de Deo Rempha.
Thef. la Croz. t. I, p. 178.

Tous ceux qui fe font appliqués au cophte, n'ont pas héfité à le confondre avec l'égyptien. M. l'abbé Renaudot & M. Jablonski ont répondu aux objections qu'on pouvoit faire contre ce fentiment; & quoique leurs réponfes foient demeurées fans replique, on voit tous les jours des Savans qui regardent le cophte comme une efpèce d'idiome, formé de plufieurs langues différentes, & fur-tout de la langue grecque, introduite en égypte fous Pfammétichus, & enfuite par les fucceffeurs d'Alexandre. On ne fauroit trop obferver que des mots étrangers, mêlés dans une langue, n'en changent point le caractère; que la langue fyriaque n'a point été dénaturée pour avoir adopté quantité d'expreffions foit grecques, foit latines; que les monumens cophtes étant ou des traductions de l'Écriture, faites fur les Septante, ou des liturgies & d'autres livres de piété, il étoit naturel qu'il s'y gliffât des termes grecs que la religion avoit confacrés, ou que l'ignorance des traducteurs ne pouvoit fuppléer; que malgré tant de caufes d'altération, la langue égyptienne s'eft confervée fans mélange dans certains ouvrages, & fur-tout dans la traduction de quelques pfeaumes; que pour fe convaincre enfin du petit nombre de mots grecs inférés dans le cophte, il fuffit de rapprocher du texte grec des Septante, le premier endroit parallèle qu'on voudra choifir dans la verfion des Cophtes. On ne peut trop obferver encore que les mots égyptiens, confervés dans les anciens auteurs, fe trouvent aujourd'hui dans la langue cophte; qu'elle a, de plus, fa grammaire & fa fyntaxe particulière; que l'extrême difficulté de fa marche, eft une preuve de fon antiquité; que le témoignage unanime des Savans qui l'ont approfondie, eft préférable mille fois aux vagues affertions de ceux qui ont ofé la juger fans la connoître; & qu'enfin la découverte de M. de Guignes fuffit pour diffiper jufqu'à l'ombre du doute: car puifque les mots cophtes fe trouvent dans l'écriture chinoife, il faut bien que dans les plus anciens temps ils aient été en ufage parmi les Égyptiens.

Thef. la Croz. part. III, p. 73.

Nous avons donc entre nos mains la véritable langue des

Égyptiens, & tandis que le moindre monument de ce peuple célèbre occupe depuis deux ſiècles les Antiquaires, tandis que d'intrépides Grammairiens ont dépenſé beaucoup d'eſprit & de temps à développer les autres langues, on a preſque entièrement négligé celle où une Nation éclairée, ancienne & puiſſante, a dépoſé la plus grande partie de ſes idées; dépôt infiniment précieux, qui pourra groſſir à meſure qu'on découvrira de nouveaux ouvrages cophtes; que nous ne poſſéderons jamais en entier, puiſqu'il ne nous reſte aucun écrit original des Égyptiens; qui cependant peut répandre un grand jour ſur les antiquités de ce peuple, puiſque nous ſommes en état de juger des rapports de ſa langue avec celles des autres Nations.

Il ne s'agit pas ici d'expliquer la nature de cette langue; il faut ſeulement indiquer quelques ſingularités qui prouvent ſon ancienneté, & qui s'accordent avec les opérations de M. de Guignes.

Les racines de la langue égyptienne ſont communément d'une ſyllabe: celles de deux ou de trois ſyllabes ſont ſouvent des mots compoſés, qui peuvent ſe réſoudre dans leurs élémens monoſyllabiques; par exemple, le mot PIMI, qui ſignifie des *pleurs*, paroît venir de la racine IPI, c'eſt-à-dire *faire* ou *produire*, & de la racine MI, qui ſignifie de *l'eau;* par conſéquent *faire* ou *produire* de *l'eau*, c'étoit *pleurer*. C'eſt ainſi que les langues ſe forment & s'enrichiſſent dans l'enfance des hommes & des peuples; les idées ſimples ſe rapprochent pour rendre des idées compoſées, & les expreſſions nouvelles naiſſent des expreſſions déjà connues. Je vais citer un ſecond exemple, pour les noms propres. Ératoſthène a traduit celui de Maris, roi de Thèbes, par Ἡλιόδωρος; la traduction eſt exacte, ainſi que l'ont remarqué Saumaiſe, Renaudot & Jablonski; MA, en égyptien, ſignifie *don* & PH *ſoleil*. Les Grecs ont terminé ce nom en ις, au lieu de le terminer en H ou en I, comme ils ont dit Oſiris au lieu d'Oſiri. On voit, par ces exemples, l'utilité qu'on pourroit tirer de la décompoſition des mots égyptiens; ceux qui ſe livreront à ces analyſes, pourront facilement obſerver que les voyelles attachées aux

De ann. clim. p. 567.
Pref. des Litur.
Annot. in Eraſt. Catal. p. 745.

conſonnes, n'y ſont pas tellement adhérentes qu'elles ne puiſſent être remplacées par d'autres voyelles: ainſi le mot *aqua* ſe diſoit originairement, chez les Égyptiens, MH, MI ou MA; on diſoit χH ou χⲱ pour déſigner une région; ϢⲘⲞⲨⲚ (*ſchmun*) ou ϢⲘⲎⲚ (*ſchmen*) pour ſignifier le nombre *huit*. On ne doit pas perdre de vue cette remarque.

Theſ. la Croz. t. III, p. 163. Jablonski, Panth. part. I, p. 300.

Il en eſt une autre que je ne puis oublier: l'ancienne langue des Égyptiens eſt enſévelie dans l'ancienne écriture des Chinois. Je me ſers de cette expreſſion, parce que les mots égyptiens n'y ſont pas étendus & déployés, comme nous diſpoſons les nôtres; leurs élémens y ſont quelqueſois groupés, & d'autres fois tellement liés entre eux, qu'il faut bien des efforts & de la ſagacité pour les ſéparer; on peut s'en faire une aſſez juſte idée d'après les chiffres, où, parmi nous, les différentes lettres d'un nom ſe trouvent entrelaſſées. Il ſuit de-là que lorſque les Égyptiens eurent une communication avec les Chinois, l'écriture des premiers n'étoit compoſée que de monogrammes & de lettres, ſuſceptibles de différentes analyſes.

Parmi les gens inſtruits, la véritable leçon étoit fixée par l'uſage; parmi des gens moins éclairés, elle pouvoit être ſujette à des variations: citons un exemple. Qu'on expoſe à nos yeux les lettres du mot IANVS confondues dans un monogramme; les uns liront AVNIS, les autres ANIVS, d'autres NAVIS ou VANIS, d'autres enfin IANVS. Si tous les mots de l'écriture donnoient lieu à de pareilles incertitudes, il ſeroit preſque impoſſible qu'à la longue il n'en réſultât quelque variété dans la prononciation. Cela ſuppoſé, on devroit trouver dans la langue égyptienne des mots qui conſerveroient la même valeur, malgré les diverſes combinaiſons de leurs élémens; &, en effet, pour déſigner un ſerpent, les Égyptiens diſoient ϨⲞϤ (*hoph*) ou ϨϤⲰ (*hpho*); pour exprimer quelque choſe de mince & de ſubtil, ils diſoient tantôt ϢⲞⲘ (*ſchom*) & tantôt ϢⲘⲀ (*ſchma*). De pareilles tranſpoſitions ſont fréquentes dans la langue égyptienne, tous ceux qui l'ont connue en conviennent, &, dans pluſieurs occaſions, on ne peut les attribuer à l'euphonie, & aux autres cauſes qui en produiſent

Jablonski, Panth. part. III, p. 110.

de ſemblables dans les langues modernes. Je les rapporte à l'écriture monogrammatique, avec d'autant plus de raiſon que je les retrouve dans les mots des langues orientales empruntés de la langue égyptienne, ainſi qu'on va le voir.

ARTICLE II.

Des rapports de la langue Égyptienne avec la Phénicienne.

DEPUIS que les monumens ſe ſont multipliés, nous connoiſſons mieux la nature de la langue phénicienne, & nous ſavons qu'elle différoit peu de la ſyriaque. L'une & l'autre doivent être regardées comme des dialectes d'une langue générale, répandue autrefois dans l'Orient & en Afrique, & qui, ſuivant la diverſité des pays, a pris le nom de *phénicienne*, de *punique*, de *ſyriaque*, de *chaldéenne*, de *palmyrénienne*, d'*hebraïque*, d'*arabe* & d'*éthiopienne*. Elle s'eſt par-tout modifiée, mais elle a toujours conſervé à peu près le même génie & les mêmes racines. Avoit-elle aſſez d'affinité avec celle des Égyptiens, pour qu'on doive trouver une partie de ſes dépouilles dans l'écriture des Chinois? c'eſt une queſtion que je vais tâcher d'éclaircir.

La meilleure méthode qu'on puiſſe employer dans cet examen, c'eſt de placer la langue égyptienne auprès de quelqu'une des langues orientales dont je viens de parler, de la phénicienne par exemple, & de voir ce qu'elles ont de commun, tant par rapport aux mots que relativement à la grammaire. Je dois rendre juſtice auparavant à M.rs de la Croze & Jablonski; ils avoient déjà vu que la langue égyptienne & la langue hébraïque avoient des termes qui leur étoient communs: ils s'étoient, ſans doute, aperçus qu'on trouve de la conformité dans la grammaire de ces langues; mais comme ils n'ont rien publié ſur cet article, je dois le traiter avec quelque étendue.

Les langues ſyriaque, chaldéenne, &c. ne différant pas eſſentiellement de la phénicienne, il doit m'être permis d'en emprunter des exemples. Il doit m'être permis encore de prendre quelques libertés au ſujet de la prononciation des voyelles, parce qu'elle a ſouvent varié, & que dans un pareil

travail, il faut faire attention aux lettres radicales, plutôt qu'à la manière dont on les prononce aujourd'hui.

Parmi les Phéniciens & les peuples voisins, un *cerf* s'appeloit איל, אילא, &c. *(aïal, aïlo, &c.)* chez les Égyptiens, ΕΙΟΥΛ *(eïul)*.

La *mer*, chez les premiers, ים, ימא &c. *(ïam, ïamo, ïmo, &c.)* chez les seconds, ΙΟΜ *(ïom)*.

Un *fleuve*, chez les premiers, יאר *(ïeor* ou *ïaor)*; & chez les Égyptiens, ΙΑΡΟ *(ïaro)*.

Un *olivier*, chez les premiers, זית, זיתא *(zaïth, zaïtho* ou *zitho)*; en égyptien, ϪⲰⲒⲦ *(zoït)*.

Lèvres, chez les premiers, ספותא, &c. *(sephoto, &c.)* chez les seconds, ⲤⲪⲞⲦⲞΥ *(sphotu)*.

Un *bâton*, chez les premiers, שבטא, &c. *(schabto, &c.)* chez les seconds, ϢⲂⲰⲦ *(schbot)*.

Servir, chez les premiers, שמש *(schamesch* ou *schemesch)*; chez les Égyptiens, ϢⲈⲘϢⲒ *(schemschi)*.

Etre, exister, chez les uns & chez les autres, *oï*.

Souvent la différence ne vient que de la transposition des lettres. Pour désigner *la main droite*, les Phéniciens & les peuples voisins disoient *ïamin, iman*, &c. les Égyptiens, *inam*.

Brûler, chez les premiers, חרך *(harak)*; chez les seconds, ⲢⲰⲔϨ *(rokh)*, avec une aspiration à la fin qui répond au *heth*.

Crier, parmi les Phéniciens, שוע *(schuo* ou *scho)*; parmi les Égyptiens, ⲰϢ *(osch)*, où l'on voit qu'il suffit de retourner les lettres pour en composer, à sa volonté, un mot phénicien ou un mot égyptien *.

Ces exemples, que je pourrois multiplier aisément, sembleroient prouver que les monogrammes des Égyptiens furent

* Démétrius de Phalère *(de Eloc. §. 71)* dit que dans les temples des Égyptiens, on honoroit les Dieux en faisant entendre les sons des sept voyelles : de ce passage, on peut conclure, avec M. Gesner, que les Égyptiens connoissoient le nom de *Jehova*. M. Gesner & M. Michaëlis *(Comment. soc. Gotting. t. I, p. 245 & 267)* apportent plusieurs preuves en faveur de cette opinion, qui seroit très-favorable à celle que je soutiens dans ce Mémoire.

communiqués aux Phéniciens & aux peuples voiſins, comme aux Chinois: on en viendra peut-être un jour à cette conſéquence. Il faut, pour le préſent, établir des faits, & afin qu'on ne diſe pas que les mots communs aux deux langues ſont uniquement la preuve des liaiſons que les deux peuples avoient entre eux, je vais examiner en peu de mots les rapports qui ſe trouvent dans leurs grammaires.

J'en entrevois dans les articles, dans les nombres & dans les cas de leurs noms; mais je ne les vois pas aſſez clairement pour oſer les rapporter. Je paſſe aux pronoms perſonnels.

Moi ou *je*, en hébreu, אנכי *(anoki)*; en égyptien, *anok*.

Anthok, en égyptien, ſignifie *toi* au maſculin, & *antho*, *toi* au féminin; les Phéniciens, en retranchant le *kaph* du maſculin, ont écrit אנת, אנתה *(anthe* ou *antho)* pour l'un ou pour l'autre genre.

Le pronom *lui*, *elle* ſe rend, en phénicien & en égyptien, par des mots qui ont de l'analogie entre eux; mais j'aime mieux citer des exemples inconteſtables.

Anon, chez les Égyptiens, *nous*; chez les Phéniciens, אנן *(anan* ou *anon)*.

Antothen, *vos*, chez les Égyptiens; je trouve, chez les Orientaux, אתון, אנתון, אנתין *(athon, anthon, anthen)*.

Anthoü ou bien *noü*, *eux*, chez les Égyptiens; les Orientaux avoient הנהו, *illi (hanoü)*.

Si l'on eſt frappé de cette reſſemblance, on le ſera beaucoup plus de celle qu'offrent les pronoms poſſeſſifs.

Ces derniers pronoms, dans les langues orientales dont il s'agit, ne ſont pas des mots particuliers, comme dans nos langues; ils ſont formés par les dernières lettres des pronoms perſonnels, & s'attachent, ſous le nom d'affixes, aux noms ſubſtantifs: ainſi *ſepher* déſignant *un livre*, pour dire *mon livre*, on dit *ſephri*, parce qu'on ajoute un I, qui eſt le pronom affixe de la première perſonne au ſingulier; pour dire *notre livre*, on dit *ſephran*, parce qu'on ajoute un N, pronom affixe de la première perſonne du pluriel: c'eſt donc comme ſi l'on avoit dit, le *livre* de *moi*, de *toi*, de *nous*, &c. Les Égyptiens, qui ont

ſuivi la même méthode, ont preſque, pour toutes les perſonnes, les mêmes affixes que les peuples voiſins: chez eux un I déſigne la première perſonne, comme chez la plupart des Orientaux.

K, parmi les premiers, affixe de la ſeconde perſonne; de même parmi les ſeconds.

N, affixe de la première perſonne du pluriel chez les uns & chez les autres.

Buxt. gramm. Chald. p. 42.

Enfin l'affixe de la troiſième perſonne du pluriel eſt un *v*, chez les Égyptiens & chez les Phéniciens.

Ici ſe préſente à nous une ſingularité remarquable; les Phéniciens placent les affixes à la fin des noms appellatifs, & les Égyptiens au commencement. Prenons le mot שבטא ou ϣⲃⲱⲧ, qui eſt commun aux uns & aux autres, & qui ſignifie un *bâton;* pour dire *ton bâton,* un Phénicien auroit dit שבטך, quon a pu prononcer *ſchbotek;* & un Égyptien ⲉⲕϣⲃⲱⲧ (*ekſchbot*): pour dire *notre bâton,* le premier auroit pû dire שבטן (*ſchboten*), & le ſecond ⲉⲛϣⲃⲱⲧ (*enſchbot*). Ce ſont de part & d'autres les mêmes lettres, mais combinées différemment, comme dans les exemples que jai cités plus haut.

Je ſupprimerois ces détails s'ils étoient connus; je les ſupprimerois encore s'ils étoient moins eſſentiels à mon objet; mais je ne ſais pas de voie plus ſûre pour comparer les anciennes langues entre elles, & les exemples qu'elles me fourniſſent, ſont comme des titres généalogiques qui établiſſent leur affinité.

Ces lettres iſolées, qui tenoient lieu de pronoms poſſeſſifs parmi les Phéniciens & les Égyptiens, s'introduiſirent auſſi dans leurs verbes, & nous montrent aujourd'hui un nouveau rapport entre les langues de ces peuples.

Les Égyptiens, pour donner du mouvement au verbe, l'affectent de pluſieurs ſignes, dont les uns caractériſent les temps, & les autres les perſonnes. Les ſignes des temps ſont des augments, comme les Grecs en ont dans leur grammaire; les Égyptiens les placent de même, au commencement du verbe. Les ſignes des perſonnes ſont les pronoms poſſeſſifs dont

dont j'ai fait l'analyse, les Égyptiens les plaçoient d'abord après les signes des temps.

A, parmi eux, est l'augment ou le signe caractéristique du passé; NA, celui de l'imparfait; E, celui du participe ou présent; EE, celui du futur.

Ainsi le mot ⲥⲁϫⲓ (*sagi*) signifiant parmi eux *parler*; pour dire *j'ai parlé*, ils plaçoient d'abord un *a* augment pour le passé, ensuite un *i* affixe de la première personne, enfin le mot *sagi*; & faisant rouler dans toutes les personnes les affixes combinés avec les augments, ils disoient:

Aisagi	j'ai parlé.
Aksagi	tu as parlé.
Aphsagi	il a parlé.
Ansagi	nous avons parlé.
Atensagi	vous avez parlé.
Ausagi	ils ont parlé.

Chez les autres Orientaux, le verbe est aussi par lui-même dans un état de permanence, & ne se meut que par les signes des temps & des personnes. Il faudroit trop de petites discussions pour rapprocher les premiers de ceux des Égyptiens; mais il faut dire un mot des signes qui caractérisent les personnes.

Les Grammairiens ont reconnu que ces signes dérivent des pronoms personnels; suivant Buxtorf פקדת (*pakadtha*) *tu as visité*, au masculin, est formé de la racine פקד (*pakad*) *il a visité*, & de *tha*, dernière syllabe du pronom אתה (*atha*) *toi*; *pakadthem*, *vous avez visité*, de *pakad* & de *athem vos*, &c. *Thes. Gramm. lib. 1, cap. 12, p. 93.*

Les Orientaux ont donc opéré comme les Égyptiens, en joignant les pronoms personnels à leurs verbes; mais, pour rendre plus sensible un rapport si exact, prenons un verbe usité parmi les Phéniciens & parmi les Égyptiens, & conjuguons-le dans quelques-uns de ses temps, suivant les règles communes aux deux peuples.

שתם (*schatham* ou *schtham*) parmi les Orientaux signifioit *il a fermé*; ϣⲑⲁⲙ (*schtham*) signifioit la même chose parmi les Égyptiens.

שתמו (*ſchathmu* ou *ſchthamu*) chez les premiers, *ils ont fermé;* chez les ſeconds (*auſchtam*): l'*a* eſt caractériſtique du prétérit; reſte *uſchtam*, la même choſe que *ſchthamu.*

Schthamten, chez les premiers, *vous avez fermé; atenſchtham*, chez les Égyptiens.

Schthaman, chez les Orientaux, *nous avons fermé;* les Égyptiens, toujours en déplaçant l'affixe, *anſchtham.*

Pour dire *j'ai fermé*, les Hébreux diſoient *ſchethamti.* D'où vient cette dernière ſyllabe *ti!* on l'ignore: elle ſignifie, en cophte, *moi:* d'autres Orientaux l'ont employée de même, à la première perſonne du prétérit, mais ils en ont tranſpoſé les lettres; ils diſent *ſchethmith.*

Les mêmes rapports ſe trouvoient autrefois dans les modifications des autres temps; ils y ſont moins ſenſibles aujourd'hui, par les changemens ſucceſſifs qui arrivent dans toutes les langues. Quand j'ai voulu les démêler, j'ai été effrayé non des difficultés, mais de l'excès d'ennui que j'allois cauſer. De plus, il n'eſt pas queſtion d'aplanir la route, il ſuffit, pour le préſent, d'y faire quelques pas & d'arriver au but que je me ſuis propoſé; pour y parvenir plutôt, je ſupprime tout ce que je pourrois dire ſur la conformité de la ſyntaxe de la langue égyptienne avec celle des autres langues de l'Orient. Mais je ne crains pas d'avancer que cette conformité eſt très-grande, & j'en appelle à ceux qui prendront la peine de l'examiner.

Cependant, il faut l'avouer, l'égyptien diffère beaucoup plus des autres langues, qu'elles ne diffèrent entre elles; outre une très-grande quantité de mots, qui lui ſont particuliers, ſa marche eſt plus embarraſſée, & ſes traits ſemblent annoncer un âge plus avancé. Je dirois volontiers, de la plupart des langues orientales, *facies non omnibus una, non diverſa tamen, qualem decet eſſe ſororum:* je dirois de l'égyptienne, *talis erit mater, ſi modo mater erit.*

Ovid. Metam. l. II, v. 13. Id. Her. ep. XX, v. 218.

Je termine cet article par deux réflexions. 1.° J'ai dit qu'anciennement les mots étoient tracés, dans l'écriture courante, en forme de monogrammes; je me ſuis fondé ſur la découverte de M. de Guignes, & l'appliquant aux autres langues, j'ai cru

trouver des preuves de ces monogrammes dans le ſein des langues égyptienne & phénicienne. J'en ai conclu qu'apparemment, parmi les Nations étrangères ou dans les différens cantons de l'Égypte, on s'étoit habitué à lire différemment ces groupes de lettres, & qu'il en avoit réſulté des variétés dans la prononciation de certains mots. Si cette conſéquence eſt juſte, il faudra trouver la même ſingularité dans les autres dialectes de la langue des Orientaux : on l'y voit en effet; en hébreu שער ſignifie *porte*, en chaldéen c'eſt תרע ou שרע; en hébreu ברך ſignifie *genou*, en chaldéen c'eſt רכב; &c.

Ma deuxième obſervation a pour objet les difficultés qu'on éprouve quelquefois, en pourſuivant la reſſemblance des mots égyptiens avec les mots des autres langues orientales. Les premiers ſont écrits avec des lettres qui égarent des yeux accoutumés aux caractères orientaux : on penſe communément qu'elles viennent des lettres grecques; on pourroit dire, avec autant de raiſon, qu'elles dérivent des anciennes lettres égyptiennes. Quoi qu'il en ſoit, leur valeur étant encore peu connue, les ſons incertains qu'on leur attribue, joints à la mobilité des voyelles, qui ſe changent ſouvent les unes pour les autres, nous font perdre facilement les traces que nous cherchons. Ce n'eſt pas tout, dans les dialectes de l'Orient, non-ſeulement les voyelles, mais encore les conſonnes ſont ſujettes à des variations : ainſi le *zaïn* des Hébreux eſt ſouvent remplacé par le *daleth* des Chaldéens, le *tſade* par le *teth* ou par le *aïn*, le *ſchin* par le *thau*, &c. ainſi les Samaritains changent l'*aleph* des Hébreux en *aïn*, & l'*aïn* en *aleph;* le *heth* en *aïn*, le *vau* en *beth*, &c. La même choſe ſe trouve, ſans doute, dans la langue égyptienne, lorſqu'on la compare aux autres langues de l'Orient; & de-là on doit préſumer qu'il faudra un temps conſidérable, pour dépouiller la première de tous les mots qui lui ſont communs avec les autres.

Article III.

Rapports de la langue Égyptienne avec la langue Grecque.

Suivant le témoignage de tous les Anciens, & de l'aveu de tous les Modernes, les Grecs eurent autrefois les relations les plus intimes avec les Phéniciens & les Égyptiens. C'eſt des premiers, dit-on, qu'ils reçurent l'art de l'écriture; mais il eſt certain que les colonies des ſeconds s'établirent dans l'Attique & dans l'Argolide, qu'elles s'y mêlèrent avec les anciens habitans de ces cantons, & leur communiquèrent leurs connoiſſances & leurs arts. Il eſt impoſſible que, dans ce commerce d'eſprit & de beſoins, la langue égyptienne n'ait pas concouru à la formation de la langue grecque, ou du moins qu'il ne ſe ſoit pas gliſſé, de la première dans la ſeconde, une foule d'expreſſions, dont quelques-unes ſe ſeront conſervées ſans altération, ou avec des traits qui n'empêchent pas de les reconnoître. J'en ai recueilli un aſſez grand nombre; mais avant que de les rapporter, je dois établir une diſtinction entre les différens mots grecs dont la langue égyptienne eſt enrichie ou déſigurée.

Les uns ſont des mots radicaux de cette langue, & paſsèrent chez les Grecs dans les ſiècles les plus reculés: les autres ont paſſé chez les Égyptiens après Pſamméticus, & ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre. Les premiers ſont compoſés d'un petit nombre d'élémens, & portent le caractère qui convient aux racines des langues orientales: les ſeconds conſervent, dans la langue cophte, les prépoſitions & les terminaiſons qu'ils ont dans la langue grecque. Il ne s'agit ici que des premiers, & je commence par cette remarque générale:

Tous les mots égyptiens qui commencent par ⲟⲩ, qu'on prononce *υ*, changent en aſpirées les lettres tenues qui les précèdent; ainſi au lieu de dire ⲠⲞⲨⲀⲂ, ⲔⲞⲨⲀⲂ *(puab, kuab) ſanctus*, ils diſent ⲪⲞⲨⲀⲂ, ϪⲞⲨⲀⲂ *(phuab, chuab):* n'eſt-ce pas là l'origine de l'eſprit rude, dont les Grecs affectent

Theſ. la Croz. t. III, p. 173.

l'*upsilon* au commencement d'un mot. Venons à présent aux détails.

Ὄφις, en grec, signifie *un serpent;* les Égyptiens, pour exprimer le même animal, disoient ϩⲟϥ *(hoph):* de-là je conjecture que les deux dernières lettres du mot ὄφις sont une terminaison grecque, & qu'il pourroit bien en être de même des deux lettres ος, qui sont à la fin de plusieurs mots grecs. Bien-tôt ma conjecture se fortifie; je trouve que le mot *serment* se dit en grec ὅρκος, & en égyptien ωρκ.

Quelquefois les Grecs terminoient en ορ les noms en ος; parmi eux ἦτορ signifioit *le cœur:* retranchons la terminaison, nous aurons ϩⲎⲦ *(het);* c'est le nom que, suivant Horus Apollo & les monumens de leur langue, les Egyptiens donnoient au cœur.

Parmi les verbes grecs, empruntés des Égyptiens, je cite d'abord ὕω, *pleuvoir;* les Égyptiens disoient ϩⲱⲟⲩ *(hoü):* on ne voit ici d'autre différence que la transposition des lettres. Dans les mots suivans, nous trouverons quelquefois des transpositions semblables, & toujours des terminaisons ajoutées.

Je dépouille, se dit en grec συλάω, en égyptien ϢⲈⲖ; pour dire *je prends, je saisis,* les Égyptiens disoient ελ; c'est l'ancien verbe grec ἕλω, qui a conservé quelques-uns de ses temps dans le verbe αἱρέω.

Le mot πλάσσω, parmi les Grecs, signifie *formo, effingo.* Pour le retrouver chez les Égyptiens, il suffit de retrancher l'*oméga* de la fin, & de le lire à rebours, nous trouverons σαλπ, & l'on voit, dans la Genèse, le mot σολπ dans le même sens. *Chap. 2.*

Je trouve, dans la Genèse, κολπ signifiant *voler, furari;* c'est la même chose que κλοπέω, d'où l'on a fait ensuite κλέπτω. *Chap. 31; v. 26 & 30.*

Les verbes égyptiens, en passant chez les Grecs, ont donc reçu une terminaison particulière: quelle est la cause & la nature de cette terminaison? on doit y reconnoître le verbe ἔω, *sum:* c'est celui que le besoin ramène le plus souvent dans la conversation, dont les inflexions ont dû se former les premières, & qui étoit le plus propre à modifier les autres

verbes. E'ω, dont on a fait εἰμὶ, *ſum*, a perdu une partie de ſes temps; il en a conſervé une partie, qui ſe rapporte ſingulièrement aux terminaiſons des verbes circonflexes en ἔω: ainſi, pour dire *je vole*, on ſe ſera contenté d'ajouter, à la racine égyptienne κλοπ, le verbe ſubſtantif ἔω, & l'on aura fait κλοπέω: de même, au préſent du ſubjonctif, on aura dit κλοπῶ, κλοπῇς, κλοπῇ, κλοπῶμεν, κλοπῆτε, κλοπῶσι, parce que dans ce temps & dans ce mode le verbe ſubſtantif fait ὦ, ῇς, ῇ, ὦμεν, ἦτε, ὦσι.

Cette théorie me paroît conforme aux génies des langues lorſqu'elles commencent à ſe former: cependant elle eſt expoſée à deux difficultés; la première eſt tirée des verbes en άω & en όω, où l'on n'aperçoit pas le verbe ſubſtantif ἔω. Mais comment ſavoir s'ils ne le renfermoient pas autrefois, & ſi l'on ne diſoit pas τιμαέω Δηλοέω? comment ſavoir ſi le verbe ἔω n'eſt pas un terme égyptien, & ſi en conſéquence la lettre ε, qui dans les mots égyptiens ſouffre, ainſi que les autres voyelles, tant de variations, ne ſe changeoit pas ici en α & en ο? Dans cette incertitude, je demande qu'on ſuſpende ſon jugement, juſqu'à ce que quelque Grammairien courageux ait épuiſé les minutieuſes recherches qui m'occupent. Je répondrai avec plus d'aſſurance à la ſeconde difficulté. Si les verbes grecs, dira-t-on, ſont formés du verbe ſubſtantif & d'une racine tirée de l'égyptien, ou de toute autre langue, tous ces verbes ont donc été circonflexes dans l'origine. J'admets ſans peine cette conſéquence, & je la confirme par la réflexion ſuivante: Outre une très-grande quantité de verbes circonflexes qui ſubſiſtent encore dans la langue, il en eſt d'autres qui prennent une partie de leurs temps d'un verbe circonflexe, à préſent inuſité; d'autres qui ſont à la fois barytons & circonflexes, tels que ῥίπτω, γράφω, &c. il en eſt qui ſont barytons dans le ſimple & dans certains dialectes, & circonflexes dans les composés & dans d'autres dialectes; de manière que dans l'état actuel de la langue grecque, tout ſemble nous ramener au principe que j'ai établi, & que je vais à préſent appliquer au verbe ἵημι, *je vas*.

Il n'eſt uſité que dans un petit nombre de perſonnes; mais il ſe réſout par-tout, dans le verbe ſubſtantif, précédé du caractère permanent & radical I, qui ne ſignifioit rien parmi les Grecs, mais qui, parmi les Égyptiens, ſignifioit *aller* ou *venir*. Voyons comment il s'eſt uni avec le verbe ſubſtantif.

Ἴημι, *je vas;* de I, *aller,* en égyptien, & de ἦμι, uſité parmi les Éoliens, & que l'analogie nous autoriſe à confondre avec le verbe ἔω, *je ſuis:* c'eſt donc comme ſi on avoit dit *je ſuis aller,* ou *je ſuis allant.*

Ἴεμεν, *nous allons;* de I & de ἐμέν, qui, chez les Poëtes, ſignifie *nous ſommes.*

Ἴεσαν, *ils alloient;* de I & de ἔσαν, *ils étoient.*

Ἰέιη, *qu'il allât;* de I & de εἴη, *qu'il fût.*

Imp. Ἴεσο, ἰέςω; de I & de ἔσο, ἔςω, *ſoyez, qu'il ſoit.*

Pour le participe *allant,* on trouve ἰών & ἰείς; parce que pour dire *étant,* on a dit communément ὤν, & parmi les Éoliens εἴς.

Mon opinion eſt ſingulièrement confirmée par les découvertes de M. de Guignes: il a retrouvé, dans l'ancienne écriture chinoiſe, pluſieurs des mots que les Chinois avoient reçu des Égyptiens. L'hiéroglyphe qui, parmi les Chinois, déſigne un ſerpent, forme le mot *oph,* qui, comme nous l'avons vu, eſt égyptien d'origine, & dont les Grecs ont fait ὄφις: le caractère qui, en chinois, déſigne un tombeau, donne le mot *taph;* c'eſt le τάφος des Grecs: & ainſi de quantité d'autres que je laiſſe à M. de Guignes le ſoin de rapporter. Et l'on ne doit pas dire que ces mots ont, dans la ſuite des temps, paſſé des Grecs aux Chinois; car, dans cette ſuppoſition, pourquoi n'auroient-ils pas conſervé leur terminaiſon? pourquoi ne ſe ſeroient-ils pas introduits dans la langue parlée? pourquoi auroient-ils caché leurs traits dans les ſinuoſités d'un monogramme? Il faut donc remonter à un autre principe, & tendre une chaîne qui aboutiſſe de la Chine à l'Égypte, & qui de-là ſe replie dans la Phénicie, la Grèce, & peut-être plus loin encore.

Deux noms de divinités empruntés des Égyptiens par les

Grecs, augmenteront la ſuite des preuves que je raſſemble. Le mot cophte qui répond au mot Κύριος des Grecs, eſt preſque toujours repréſenté dans les manuſcrits par une abréviation, que le P. Kircher & Wilkins n'avoient pu expliquer; ſa vraie leçon, ſuivant M.rs de la Croze & Jablonski, eſt *Sios*, ou, ce qui eſt la même choſe, *Soïs*, qui, chez les Égyptiens ſignifioit *Dominus*. C'eſt le même mot préciſément qui, chez les Lacédémoniens, répondoit au mot Θεὸς: en effet, dans les inſcriptions découvertes en Laconie, nous voyons ΣΙΟΠΟΜΠΟΣ & ΣΕΟΠΟΜΠΟΣ pour ΘΕΟΠΟΜΠΟΣ; & les Anciens rapportent une formule de ſerment en uſage parmi les Doriens, & ſur-tout les Lacédémoniens, qui, en prenant à témoin les Dioſcures, diſoient νὴ τὼ Σιώ, au lieu de dire νὴ τὼ Θεώ: par conſéquent c'eſt du mot égyptien ΣΙΟΣ ou ΣΟΙΣ que ſont venus ΘΕΟΣ, ΖΕΥΣ, ΣΔΕΥΣ; DEVS.

Theſ. la Croz. part. I, p. 175, part. III, p. 73.

Fourm. Mém. de l'Acad. vol. XV, p. 395.

Ariſtoph. in Acharn. 905, in Pac. 213. Plut. Apophth. t. II, p. 189.

L'autre nom de divinité eſt celui d'Ἀθήνη, que les Grecs donnoient à Minerve, dont le culte avoit certainement paſſé des Égyptiens aux Grecs, & de l'un de ces deux peuples aux Étruſques. Les premiers l'appeloient, ſuivant Platon, Νηΐθ; que M. de la Croze fait venir, avec raiſon, de ⲚⲀⲎⲐ (*naeth* ou *naïth*) qui ſignifie *miſericors*: les ſeconds la nommèrent ΑΘΗΝ, &, ſuivant l'uſage, ajoutèrent à ce nom la terminaiſon en Η: les Étruſques lui donnent, ſur les monumens, le nom de TINA. Ainſi nous avons *naïth* ou *neïth* pour les Égyptiens, *athen* & peut-être *athin* pour les Grecs, *tina* pour les Étruſques; c'eſt, pour la même divinité, le même nom, compoſé des mêmes lettres, & différemment prononcé par ces trois peuples. Cet exemple, le plus frappant de tous, prouve encore mieux que les autres, l'exiſtence d'une écriture monogrammatique, expliquée de diverſes manières par les peuples qui l'adoptèrent.

In Tim. p. 21.

Theſ. la Croz. p. III, p. 155.

Paſſer. letter. Roncagl. racolt. di opuſc. tom. XXIII, pag. 509.

Cependant ſi cette idée écartoit l'attention de l'objet principal de ce Mémoire, je l'abandonnerois ſans peine, ainſi que celle qui concerne les verbes circonflexes des Grecs. L'une & l'autre ne ſont qu'acceſſoires à cet objet, qui étoit de prouver,

1.° Que

1.° Que la langue cophte eſt eſſentiellement la même que l'égyptienne.

2.° Que cette langue a les plus grands rapports avec la phénicienne.

3.° Que la langue grecque conſerve encore pluſieurs mots égyptiens d'origine.

Je n'ai point aperçu de conformité marquée entre la grammaire des Grecs & celle des Égyptiens; il faudroit, ſans doute, fouiller plus avant; il faudroit ſuivre, avec obſtination, les mouvemens imperceptibles de ces langues pendant une longue ſuite de ſiècles, & faire un volume immenſe; mais qui oſeroit l'entreprendre? qui oſeroit le lire? Quoi qu'il en ſoit, plus on réfléchit ſur la nature des langues, plus on eſt perſuadé que la plupart de celles que les Savans connoiſſent viennent d'une ſource commune; & cette ſource, préſentée ſous une autre image, eſt comme une grande machine dont les parties détachées ſont éparſes parmi différens peuples d'Aſie, d'Afrique & d'Europe; & comme, avec le temps, elles s'y ſont uſées, il ſera quelquefois impoſſible de les reconnoître & de les réunir à leur tout. Cependant ceux qui ſe condamneront à ces recherches, mériteront au moins de l'indulgence, & s'ils chancellent, ils ſeront en droit d'attendre des mains qui les retiennent, & non des bras qui les repouſſent.

MÉMOIRE
DANS LEQUEL ON EXAMINE
QUELS ÉTOIENT LES ÉPAROËTES.

Par M. Béjot.

Lû dans l'Assemblée publ. du 12 Nov. 1762.

Le sujet de ce Mémoire ne peut être mis au nombre de ceux dont la connoissance est familière: relégués dans un petit nombre de passages d'auteurs anciens, & défigurés à nos yeux par l'ignorance des copistes, les Éparoëtes sont restés jusqu'ici dans une assez profonde obscurité. Les modernes, si l'on en excepte les notes superficielles & fautives de quelques traducteurs & commentateurs, n'en ont rien dit. Parmi les anciens, Xénophon, Diodore de Sicile, Étienne de Byzance & Hésychius sont les seuls qui en aient fait mention; encore Étienne de Byzance, qui en parle d'après le premier de ces historiens, a-t-il défiguré totalement & le nom & la chose. Ce nom est aujourd'hui altéré dans Xénophon même, & tellement corrompu dans Diodore, qu'on ne peut l'y reconnoître qu'à la lueur du flambeau de la critique. J'aurai donc occasion, en faisant sortir les Éparoëtes du sein des ténèbres dans lesquelles ils ont été plongés jusqu'à présent, de relever l'erreur d'Étienne de Byzance, de corriger le texte de Xénophon, & de rétablir celui de Diodore, dans les endroits qui les concernent.

Ces considérations m'ont donné lieu de penser qu'un sujet de cette nature pouvoit n'être pas indigne de paroître aux yeux de cette Académie, & je me suis déterminé d'autant plus volontiers à le lui présenter, que j'ai cru par-là me conformer à ses vûes, puisqu'elle a toujours regardé l'explication & la restitution des auteurs anciens, comme un des principaux objets de ses recherches.

Mais attendu qu'une discussion de cette espèce ne peut manquer d'entraîner avec elle beaucoup d'aridité, qu'il me soit

permis de rapporter les détails historiques qui pourront contribuer à diminuer la sécheresse du sujet, & à répandre du jour sur les passages mêmes, lesquels se trouveront amenés par-là d'une manière plus claire & plus naturelle.

Xénophon rapporte, dans le VII.e livre de l'histoire Grecque, que les Éléens ayant repris la ville de Lasione, qui leur avoit autrefois appartenu, mais qui depuis étoit tombée sous la puissance des Arcadiens, ceux-ci prirent les armes, marchèrent contre eux, les défirent, & furent sur le point de se rendre maîtres d'Élis, leur capitale. La division régnoit alors dans cette ville; les uns vouloient y établir le gouvernement oligarchique, d'autres s'étoient déclarés pour le gouvernement démocratique: ceux-ci recherchèrent la protection des Arcadiens, traitèrent avec eux, &, fiers de cet appui, s'emparèrent de la citadelle. Mais elle ne resta pas long-temps entre leurs mains; ceux du parti contraire les attaquèrent avant l'arrivée du secours qui venoit d'Arcadie, les chassèrent, &, pour punition, condamnèrent quatre cents d'entre eux au bannissement, avec tous les chefs de cette faction. Les Arcadiens, non contens de les secourir, entrèrent une seconde fois sur les terres des Éléens, & s'approchèrent de la ville d'Élis: ils espéroient de s'en rendre maîtres par le moyen de la faction qui leur étoit attachée; mais les Achéens, alliés de cette ville, la défendirent avec tant de valeur, qu'ils furent contraints de lever le siége & de se retirer, sans avoir fait autre chose que du dégât dans la campagne.

P. 635, éd. de Francf. 1596.

Ibid.

Page 636.

Les Arcadiens, peu satisfaits de ces deux dernières expéditions, en tentèrent une autre, & furent se poster entre les villes d'Élis & de Cyllène. Les Éléens vinrent les attaquer en cet endroit, par le conseil & sous la conduite d'Andromachus; mais le succès ne répondit point à leur attente, ils furent défaits & perdirent beaucoup de monde. Andromachus leur général, qui avoit été le premier auteur de cette action, se tua de desespoir. Ceux qui échappèrent à la poursuite du vainqueur, se réfugièrent dans la ville d'Élis, où ils furent bientôt assiégés. Consternés par ce nouvel echec, & resserrés étroitement dans

Ibid.

leurs murs, les Éléens députèrent vers les Lacédémoniens leurs alliés, & les engagèrent à pénétrer en Arcadie, pour opérer une diversion en leur faveur. Conformément à ce projet, Archidamus, général des Lacédémoniens, entra sur les terres des Arcadiens à la tête de douze cohortes, & se rendit maître de la ville de Cromne, à la garde de laquelle il en laissa trois. Après cette expédition, il rentra dans Lacédémone. Les Arcadiens, à qui la prise de cette place tenoit extrêmement
Page 637.
au cœur, vinrent y mettre le siége; ils l'environnèrent d'une ligne de circonvallation pour la resserrer, & d'une ligne de contrevallation pour se précautionner contre les secours qu'ils appréhendoient de la part des Lacédémoniens. En effet, ceux-ci voulant empêcher, à quelque prix que ce fût, que cette ville ne revînt au pouvoir des Arcadiens, se mirent promptement en campagne, sous les ordres du même Archidamus. D'abord ils tentèrent de faire lever le siége, au moyen d'une puissante diversion; ils entrèrent en Arcadie, où ils firent les plus grands ravages: cette irruption n'ayant pas produit l'effet qu'ils attendoient, & le siége continuant toujours avec la même vivacité, ils s'approchèrent des ennemis dans le dessein d'attaquer leurs lignes, & d'opérer par la force ce qu'ils avoient inutilement tenté par la ruse. Lorsqu'ils furent à portée des retranchemens, Archidamus, leur général, ayant observé que la contrevallation passoit sur la crête d'une colline, jugea bien que s'il parvenoit une fois à se rendre maître de cette hauteur, les Arcadiens ne pourroient plus se maintenir dans leurs lignes, & seroient forcés, en les abandonnant, de renoncer à leur entreprise. Il fit donc avancer des troupes pour en former l'attaque. Dans ce moment les Peltastes, qui marchoient à la tête, ayant aperçu les *Éparites* en bataille hors des retranchemens, fondent sur eux avec beaucoup de résolution, secondés par un corps de cavalerie. Les Éparites, sans s'étonner, les attendent de pied ferme, soutiennent leurs efforts avec la plus grande bravoure, & les repoussent vivement. Loin de se rebuter par ce mauvais succès, les Lacédémoniens reviennent courageusement à la charge; mais cette seconde attaque leur réussit encore plus

mal: les Éparites ne ſe contentent pas de les repouſſer, ils marchent en avant, & tombent ſur eux avec une intrépidité merveilleuſe; le choc devient terrible. Alors Archidamus accourut au ſecours des ſiens avec du renfort; mais la nature du terrain ne lui permettant pas d'arriver autrement qu'en défilant, ſes troupes ne purent, dans la poſition où elles ſe trouvoient, ſoutenir l'effort des Arcadiens, qui étoient ſerrés & en bon ordre; elles furent enfoncées, lui-même fut bleſſé dangereuſement, & trente des principaux Officiers, du nombre deſquels étoit ſon beau-frère, reſtèrent ſur la place.

Il s'agit de ſavoir ce qu'étoient les *Éparites*, qui ſe diſtinguèrent avec tant d'éclat dans cette occaſion, & dont la valeur décida ſeule de la victoire. Leunclavius, de qui nous avons une traduction latine des œuvres de Xénophon, avec des remarques, dit, dans une note marginale, que c'étoit un peuple d'Arcadie, *gens Arcadica;* & pour appuyer cette obſervation, il cite Étienne de Byzance qui la lui a fournie. L'autorité de ce géographe ne peut manquer d'être d'un grand poids en pareille matière; auſſi, bien loin de rejeter ſon témoignage, on ne ſeroit pas même tenté de le regarder comme équivoque, s'il y avoit moyen de concilier ce ſentiment avec ce que Xénophon raconte des Éparites; mais le récit de cet hiſtorien, & les détails qu'il nous a laiſſés à ce ſujet, ne pouvant s'accorder en aucune manière avec ce que dit Étienne de Byzance, dès-lors le témoignage de ce géographe devient ſuſpect, & mérite d'être examiné avec la plus grande attention. Voici ſes termes, accompagnés d'une traduction littérale: Ἐπαρεῖται, ἔθνος Ἀρκαδίας· ἡ δὲ πόλις αὐτῶν Ἔπαρις ἔδει· οὐχ εὕρηται δέ. *Éparites, nation d'Arcadie: il falloit bien que leur ville fût Éparis; on ne l'a point trouvée.* La ſingularité de cet article eſt ſi frappante, qu'elle ne peut manquer de ſauter aux yeux de tout le monde. Le commencement reſpire un air de confiance qui eſt bien capable d'en impoſer, Ἐπαρεῖται, ἔθνος Ἀρκαδίας, *les Éparites ſont un peuple d'Arcadie.* Ce qui ſuit, au contraire, eſt conçu en termes vagues, qui décèlent l'embarras & l'incertitude de l'auteur. Ce n'eſt plus ce ton affirmatif qui annonce la

Page 637.

conviction, c'eſt le langage d'un homme qui héſite, & qui ne paroît pas bien ſûr de ce qu'il avance : ἡ δὲ πόλις αὐτῶν Ἔπαρις ἔδει, *il falloit bien que leur ville fût Éparis.* Cette conjecture haſardée eſt encore affoiblie, & réduite preſque à rien, par l'aveu plein de candeur que fait Étienne de Byzance, οὐχ εὑρηται δέ, *on ne l'a point trouvée.* Ce géographe convient de bonne foi qu'il n'a aucune preuve de l'exiſtence d'Éparis; il conclut ſeulement que cette ville a dû exiſter, parce qu'il a exiſté des Éparites. Tout ſe réduit donc à cette aſſertion, *les Éparites ſont une nation d'Arcadie.* Commençons par faire obſerver que ce prétendu peuple n'a point été connu des autres géographes anciens : Strabon, Pomponius Méla, Ptolémée, Pauſanias n'en font aucune mention. Ce ſilence unanime ſuffiroit ſeul, ſinon pour anéantir entièrement l'idée de ce peuple, du moins pour faire naître bien du doute ſur ſon exiſtence ; & l'on ſeroit porté naturellement à regarder ce qu'Étienne de Byzance dit des Éparites, comme une opinion vague, deſtituée d'un fondement ſolide, s'il n'avoit eu la précaution de l'appuyer du témoignage d'auteurs anciens & dignes de foi; mais il cite ſes garans, & ce qui paroîtra ſans doute bien extraordinaire, c'eſt qu'il met en tête Xénophon même, par le récit duquel nous prétendons faire voir que les Éparites n'étoient pas un peuple : Περὶ δὲ τοῦ ἔθνους Ξενοφῶν, καὶ Ἔφορος, καὶ Ἀνδροτίων φασίν· *Xénophon, Éphorus & Androtion parlent de ce peuple.* Les ouvrages d'Éphorus & d'Androtion n'étant point parvenus juſqu'à nous, & ce qu'ils diſoient des Éparites ne nous ayant point été tranſmis par d'autres, il eſt impoſſible de pouvoir s'aſſurer ſi ces deux hiſtoriens s'accordoient effectivement à les regarder comme une nation d'Arcadie; mais il y a tout lieu de préſumer qu'Étienne de Byzance n'avoit pas lû leurs ouvrages avec aſſez d'attention, & que tout occupé du deſir d'enrichir la géographie, il aura cru y voir un peuple qui n'exiſtoit cependant que dans ſon imagination. C'eſt au moins ce qui lui eſt arrivé par rapport à Xénophon : en voici les preuves ; & ſi je réuſſis à faire voir que cet hiſtorien n'a jamais regardé les Éparites comme

un peuple, je crois que l'on ne me refusera pas le droit de conclure qu'il faut porter le même jugement des deux autres, & que l'erreur d'Étienne de Byzance vient de ce qu'il ne les a pas mieux compris.

Remarquons d'abord qu'on ne trouve nulle part, dans Xénophon, ἐπαρίται; on y lit ἐπαρίτων, ἐπαρίτοις, ἐπαρίτους, ce qui suppose le nominatif ἐπάριτοι. Il faudroit donc faire cette correction dans le texte d'Étienne de Byzance, si le mot ἐπάριτοι n'avoit pas souffert d'altération; mais il a été corrompu dans Xénophon, comme je le prouverai plus bas. Au reste, je ne fais cette remarque qu'en passant, & je viens à mon objet principal, qui est de montrer que l'on ne peut pas conclure, du récit de Xénophon, que les Éparites aient été une nation d'Arcadie, ainsi que le prétend Étienne de Byzance.

Xénophon n'a fait mention des Éparites que dans le VII.e livre de l'histoire grecque; il en parle en quatre endroits, qui ne sont pas fort éloignés les uns des autres. Le premier est celui qui a été rapporté plus haut, où cet historien raconte qu'Archidamus, général des Lacédémoniens, étant venu pour faire lever le siége de Cromne, formé par les Arcadiens, voulut s'emparer d'une hauteur qui commandoit leurs lignes. On a vu comment les soldats qui marchoient à l'attaque de cette éminence, ayant aperçu les Éparites en bataille hors des retranchemens, allèrent fondre sur eux; avec quelle intrépidité ceux-ci les attendirent, les repoussèrent, &, les chargeant à leur tour, les mirent en fuite, & remportèrent une victoire complète. Remarque-t-on dans ces détails aucune circonstance qui puisse faire soupçonner que les Éparites fussent un peuple particulier d'Arcadie? n'y voit-on pas plutôt un corps de braves soldats, qui se distinguent d'une manière éclatante, en donnant toutes les marques de la plus grande valeur? Si ce passage ne paroît pas suffisant pour prouver, d'une manière décisive, que les Éparites étoient un corps de troupes chez les Arcadiens, & non un peuple d'Arcadie, le suivant va nous en fournir une preuve à laquelle il ne paroît pas qu'il y ait de replique.

Page 637.

Page 639. Xénophon raconte que les chefs des Arcadiens s'étant servis, pour entretenir les Éparites, de l'argent destiné à l'usage des temples, cette action déplut aux Mantinéens, qui firent un décret portant défense de toucher à ces deniers, qu'ils regardoient comme sacrés; & afin de montrer l'exemple, ils ramassèrent dans leur ville la somme qu'ils devoient fournir pour leur part à l'entretien des Éparites, & l'envoyèrent aux chefs des Arcadiens. Ceux-ci trouvant mieux leur compte à manier l'argent des temples, furent mécontens de la conduite des habitans de Mantinée; ils prétendirent qu'ils donnoient atteinte à la confédération des Arcadiens, & que leur démarche ne tendoit qu'à détruire l'union qui régnoit entre eux. Ils appelèrent donc les principaux en justice, & les citèrent devant le tribunal des Dix mille. Les Mantinéens ne se pressant pas de comparoître, furent condamnés par contumace, *& l'on envoya les Éparites pour se saisir des coupables;* καὶ τοὺς Ἐπαρίτους ἔπεμπον, ὡς ἄξοντας τοὺς κατακεκριμένους; mais ils fermèrent leurs portes, & refusèrent de les laisser entrer.

Cependant cette affaire faisoit grand bruit dans l'assemblée des Dix mille, où elle se traitoit avec une chaleur extrême: les sentimens étoient partagés; une grande partie des membres pensoient, comme les Mantinéens, qu'effectivement il n'étoit pas permis de toucher à un argent consacré à l'usage des temples. Ils disoient que c'étoit un crime capable d'attirer la colère des Dieux sur leurs descendans, qui en porteroient la peine. Après de grands débats de part & d'autre, cet avis prévalut enfin, & il fut arrêté que dorénavant on ne toucheroit point à l'argent des temples. Cette décision mécontenta extrêmement
Page 640. les Éparites; ils commencèrent aussitôt à quitter le service. *Ceux qui n'auroient pu rester parmi les Éparites sans paye, se retiroient; ceux, au contraire, qui le pouvoient, s'empressoient à l'envi d'entrer parmi eux, afin de n'être point dans leur dépendance, mais que les Éparites fussent plutôt dans la leur.* Ταχὺ δὴ οἱ μὲν οὐκ ἂν δυνάμενοι ἄνευ μισθοῦ τῶν Ἐπαρίτων εἶναι, διεχέοντο· οἱ δὲ δυνάμενοι, παρακελευσάμενοι αὐτοῖς, καθίσταντο εἰς τοὺς Ἐπαρίτους, ὅπως μὴ αὐτοὶ ἐπ' ἐκείνοις, ἀλλ'

ἐκεῖνοι ἐπὶ σφίσιν εἶεν. J'ai traduit preſque mot à mot, de peur qu'une traduction moins littérale ne me fît ſoupçonner d'avoir ajuſté le ſens de l'hiſtorien à mon opinion. Car ce paſſage paroît être déciſif, & l'expoſition ſeule ſuffit pour démontrer, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucun autre argument, que les Éparites étoient, chez les Arcadiens, un corps de troupes à la ſolde. En effet, quelle autre idée peut-on ſe former de gens de guerre que l'on nous repréſente d'abord comme entretenus avec l'argent conſacré aux temples des Dieux, & qui enſuite, lorſque cet entretien eſt changé, ſe mutinent, quittent le ſervice faute de paye; tandis que d'autres, qui peuvent s'en paſſer, s'empreſſent d'entrer à leur place? On ne peut douter maintenant, ce me ſemble, qu'Étienne de Byzance ne ſe ſoit trompé, & qu'il n'ait ou lû avec trop peu de ſoin, ou mal compris le texte de Xénophon, d'après lequel il prétend que les Éparites étoient une nation d'Arcadie.

Quoique les deux autres endroits où Xénophon parle des Éparites, ne contiennent rien qui puiſſe ſervir à nous les faire connoître plus particulièrement, on ne croit cependant pas devoir les paſſer ſous ſilence, de peur qu'en les ſupprimant, on ne donne lieu de penſer qu'ils renferment quelques détails favorables au ſentiment d'Étienne de Byzance. Nous avons vu que les chefs des Arcadiens, qui avoient eu la diſpoſition des deniers ſacrés, dont ils ſe ſervoient pour entretenir les Éparites, ne furent pas contens du décret rendu par l'aſſemblée des Dix mille, qui portoit qu'à l'avenir il ne ſeroit pas permis de toucher à cet argent. Ils jugeoient bien qu'on les obligeroit à rendre leurs comptes, & ils ne ſe ſentoient pas en état de le faire ſans être expoſés à perdre la vie. Ne voyant donc point d'autre moyen de ſortir d'embarras qu'en excitant des troubles, ils firent ſavoir aux Thébains que s'ils ne prenoient promptement les armes, il étoit à craindre que toute l'Arcadie ne quittât leur parti & n'embraſsât celui des Lacédémoniens. Auſſitôt les Thébains firent des préparatifs pour ſe mettre en campagne & contenir leurs alliés. Mais ceux qui vouloient ſincèrement le bien du Péloponèſe, perſuadèrent aux Arcadiens *Page 640.*

d'envoyer des députés aux Thébains, pour les prier de ne faire marcher des troupes en Arcadie que quand on leur demanderoit du ſecours. Ils ajoutoient que la guerre contre les Éléens ne leur paroiſſoit ni juſte, ni néceſſaire; qu'ils ne devoient point prétendre à l'intendance du temple de Jupiter Olympien, qui appartenoit de droit à ces peuples; & qu'en la leur rendant ils agiroient ſelon les règles de la juſtice, & feroient une choſe agréable à ce Dieu. Cette propoſition ne pouvoit manquer de plaire aux Éléens, auſſi la paix ſe conclut-elle bientôt entre eux & les Arcadiens dans la ville de Tégée; elle fut ratifiée avec ſermens, non-ſeulement de part & d'autre, mais encore par les habitans de Tégée, de même que par l'officier Thébain qui commandoit la garniſon de cette ville, composée de trois cents Béotiens. Les Arcadiens, attirés par les idées flatteuſes de la paix, ſe trouvoient alors en grand nombre à Tégée; ils s'y livroient à tous les tranſports de joie que leur cauſoit cet heureux évènement. Pendant ce temps *les Thébains, & les chefs des Arcadiens qui craignoient d'être forcés de rendre leurs comptes, ainſi que les Béotiens & ceux des Éparites qui tenoient le même parti, fermèrent les portes de la ville, & arrêtèrent les principaux d'entre les Arcadiens,* qui tout occupés des divertiſſemens occaſionnés par la paix, ne s'attendoient à rien moins qu'à cette trahiſon: Οἱ δὲ Θηβαῖοι, καὶ τῶν Ἀρχόντων οἱ φοβούμενοι τὰς εὐθύνας, σύν τε τοῖς Βοιωτοῖς καὶ τοῖς ὁμογνώμοσι τῶν Ἐπαρίτων, κλείσαντες τὰς πύλας τοῦ τῶν Τεγεατῶν τείχους, πέμποντες ἐπὶ τοὺς συσκηνοῦντας, συνελάμβανον τοὺς βελτίστους. C'eſt vraiſemblablement cet endroit qui a occaſionné l'erreur d'Étienne de Byzance, & il faut avouer qu'il eſt bien propre à ſéduire ceux qui, pour s'éviter la peine d'approfondir, ſe contentent du premier coup-d'œil. En effet, les Éparites ſe trouvant joints avec les Béotiens dans ce paſſage, qui d'ailleurs ne préſente aucune particularité propre à déſigner clairement ce qu'ils étoient, rien ne paroît d'abord plus naturel que de regarder chacun des deux comme un peuple; mais cette idée ſuperficielle s'évanouit promptement, lorſqu'on rapproche ce paſſage de celui que j'ai rapporté plus haut, & l'on demeure

convaincu que les Éparites, comme je l'ai déjà dit, étoient chez les Arcadiens un corps de soldats, qui, mécontens de n'être plus entretenus avec l'argent des temples, désertèrent pour la plupart, s'unirent aux chefs des Arcadiens, animés par les mêmes motifs, mais plus encore par la crainte de rendre leurs comptes, & engagèrent les Thébains à prendre les armes pour entrer en Arcadie. Alors on n'est plus étonné de les voir associés aux Béotiens, & l'on ne s'avise pas d'en conclure qu'ils sont un peuple comme eux. Il est donc vrai que ce passage, qui, considéré séparément, a pu séduire Étienne de Byzance, étoit plutôt propre à lui ouvrir les yeux, s'il eût pris la peine de le comparer avec le précédent, dont il n'est que la suite & la confirmation.

Voici le quatrième & dernier endroit où Xénophon parle des Éparites. Les principaux d'entre les Arcadiens ayant été arrêtés par trahison dans la ville de Tégée, comme on vient de le voir, l'officier Thébain qui commandoit la garnison, *Page 641.* & ceux qui s'étoient mis avec lui à la tête de cette entreprise, commencèrent à ressentir de l'inquiétude, & ce n'étoit pas sans fondement. Il n'y avoit, parmi les prisonniers, que très-peu de Mantinéens, parce que le voisinage de leur ville leur avoit donné le temps de s'y réfugier; cependant c'étoit principalement à eux qu'ils en vouloient, comme étant les premiers auteurs de la défense que le tribunal des Dix-mille avoit faite, de toucher à l'argent des temples. Les Mantinéens ayant appris ce qui s'étoit passé, avertirent les autres peuples d'Arcadie de se tenir sur leurs gardes, & de fortifier leurs villes à leur exemple; après quoi ils dépêchèrent à Tégée, pour redemander ceux des leurs que l'on y avoit arrêtés, disant qu'il n'étoit pas permis de mettre en prison, ou de condamner à mort, un Arcadien, quel qu'il fût, sans avoir auparavant instruit son procès: ils promettoient en outre, s'il se trouvoit parmi eux quelques coupables, de les représenter devant le tribunal des Dix-mille à la première sommation. L'officier Thébain se trouva fort embarrassé, ne sachant quel parti prendre dans cette conjoncture délicate. Il se détermina enfin à relâcher tous les prisonniers; ensuite

il convoqua les Arcadiens, & dit pour excuse, à ceux qui voulurent bien se trouver à l'assemblée, qu'il ne les avoit fait arrêter que parce qu'on l'avoit trompé par un faux bruit, en répandant la nouvelle que les Lacédémoniens étoient en armes sur la frontière, & que quelques Arcadiens avoient formé le complot de leur livrer la ville. Quoique les Arcadiens sentissent parfaitement que ce qu'il disoit n'étoit qu'un mensonge imaginé pour se tirer d'embarras, ils ne voulurent cependant pas le faire arrêter, mais ils envoyèrent à Thèbes pour demander qu'on le punît. Épaminondas, qui étoit alors à la tête du gouvernement, fit réponse que le crime de cet Officier n'étoit pas d'avoir fait arrêter les Arcadiens, mais de les avoir mis en liberté: « car, disoit-il, n'est-ce pas une trahison inouïe » que d'avoir conclu la paix sans notre aveu, dans le temps que » nous ne faisons la guerre que pour vos intérêts? sachez donc » que nous irons, les armes à la main, tirer vengeance de cette perfidie. » Cette réponse ayant été rapportée aux différens peuples d'Arcadie, il n'y en eut aucun qui ne vît clairement que l'intention des Thébains étoit de les affoiblir, afin de parvenir plus facilement à se rendre maîtres du Péloponèse. « Quel peut être, en effet, leur dessein, disoient-ils, en voulant » nous forcer à entrer en guerre? n'est-il pas visible qu'ils n'en » ont d'autre que de nous mettre dans le cas de nous détruire » mutuellement, afin que nous soyons tous dans la nécessité » d'avoir recours à eux & de rester dans leur dépendance? » Quelle autre raison peuvent-ils avoir de prendre les armes, » quand nous protestons que leurs secours nous est inutile? » n'est-ce pas une preuve que leur intention n'est point de nous faire du bien? » Ces réflexions les déterminèrent à implorer le secours des Athéniens. *Ils envoyèrent aussi aux Lacédémoniens des députés choisis parmi les Éparites, pour les engager à concourir à la défense du Péloponèse:* Ἔπεμψαν δὲ καὶ εἰς Λακεδαίμονα πρέσβεις ἀπὸ τῶν Ἐπαρίτων, παρακαλοῦντες Λακεδαιμονίους, εἰ βούλοιντο κοινῇ διακωλύειν, ἄν τινες ἴωσι καταδουλωσόμενοι τὴν Πελοπόννησον. Ce passage n'offre rien, non plus que les précédens, qui puisse donner lieu de penser que les Éparites

fussent une nation d'Arcadie; il nous les représente plutôt comme un corps respectable, parmi lequel on choisissoit quelquefois des députés pour les négociations les plus importantes, telles que celles dont je viens de parler; ce qui convient parfaitement à un corps militaire, distingué par sa valeur, dont les Officiers devoient jouir de la plus grande considération.

Tous les endroits où Xénophon parle des Éparites, concourent donc à prouver que c'étoit un corps de troupes chez les Arcadiens, & l'on ne conçoit pas comment Étienne de Byzance a pu citer le témoignage de cet historien, pour établir que c'étoit un peuple d'Arcadie. Mais ce qui paroîtra plus étonnant encore, c'est qu'aucun de ceux qui ont travaillé sur ce Géographe, ne se soit aperçu de son erreur. Les principaux sont Thomas de Pinédo, qui nous en a donné le premier une traduction latine, avec des observations; Lucas Holstenius, qui nous a laissé des notes & des corrections que Théodore Rickius fit imprimer après la mort d'Holstenius; & Abraham Berkelius, de qui nous en avons une nouvelle version latine, avec un commentaire. Holstenius n'a fait aucune remarque sur l'article Ἐπαρῖται. Pinédo se contente d'observer que les ouvrages d'Ephorus & d'Androtion ne sont point parvenus jusqu'à nous, & que Xénophon n'a point parlé des Ἐπαρῖται, mais des Ἐπάριτοι. Berkelius rapporte simplement le premier passage de cet historien qui concerne les Éparites, & dit que, selon Étienne de Byzance, il faudroit y faire une correction, en mettant Ἐπαρίτας au lieu de Ἐπαρίτους. « Nous serions plus sûrs, ajoute-t-il, de cette correction, si les ouvrages d'Androtion « & d'Ephorus étoient parvenus jusqu'à nous. » Ce mot a effectivement été altéré dans Xénophon, mais ce n'est point Étienne de Byzance qu'il faut consulter pour le rétablir: loin de pouvoir servir à cet usage, nous avons vu que faute d'entendre le récit de Xénophon, il nous a donné des Éparites une idée toute différente de celle qui se trouve dans cet historien. La correction dont ce mot a besoin nous sera fournie par Hésychius, qui servira non-seulement à le rétablir, mais encore à l'expliquer d'une manière si claire, si précise, & tellement conforme au

récit de Xénophon, qu'il ne pourra plus, ce me ſemble, reſter aucun doute ſur l'idée qu'on doit avoir des Éparites, ou plutôt des Éparoëtes, car c'eſt ainſi qu'il faudra les appeler d'après la correction. *Les Éparoëtes,* dit Héſychius, *ſont un corps de troupes Arcadiennes, très-braves, & qui ſervent de gardes publics chez les Arcadiens.* Ἐπαρόητοι, τάγμα Ἀρκαδικὸν, μαχιμώτατον, καὶ οἱ παρ' Ἀρκάσι δημόσιοι φύλακες. Cette explication s'accorde parfaitement avec le récit de Xénophon. En effet, cet hiſtorien rapporte, comme nous l'avons vu, que d'abord les Éparoëtes étoient entretenus, par les chefs des Arcadiens, avec l'argent des temples; mais qu'enſuite le conſeil des Dix-mille ayant fait défenſe d'y toucher, les Éparoëtes mécontens quittèrent pour la plupart le ſervice. Toutes ces particularités déſignent clairement un corps de troupes à la ſolde chez les Arcadiens, τάγμα Ἀρκαδικόν. Nous avons auſſi vu avec quelle bravoure ils repouſsèrent & défirent les Lacédémoniens, qui vouloient faire lever le ſiége de Cromne, preuve que c'étoit un corps diſtingué par ſa valeur, μαχιμώτατον. Quant à ce qu'Héſychius ajoute, qu'ils faiſoient l'office de gardes publics chez les Arcadiens, καὶ οἱ παρ' Ἀρκάσι δημόσιοι φύλακες, cette particularité ſert à nous faire comprendre pourquoi, comme le dit Xénophon, ils étoient entretenus avec les deniers ſacrés, & ce qui engagea les Mantinéens, qui deſapprouvoient cet emploi, à fournir leur part en argent, pour contribuer à leur entretien. Des gardes publics devoient naturellement être entretenus avec l'argent des temples, lorſqu'il étoit permis d'en faire uſage, &, en cas de défenſe, aux frais communs de la Nation. Cet accord, de Xénophon & d'Héſychius, ne doit donc rien laiſſer à deſirer par rapport à l'idée que nous devons nous former des Éparoëtes. Il prouve en même temps, d'une manière déciſive, que le mot Ἐπάριτοι, qui ſe trouve aujourd'hui dans le texte de Xénophon, n'eſt qu'une corruption du mot Ἐπαρόητοι, & rien n'eſt plus aiſé que de découvrir comment cette altération a pu s'y introduire. On voit d'abord que la différence qui ſe trouve entre ces deux mots eſt aſſez légère; mais s'il eſt vrai, comme l'ont prétendu bien des critiques qui

Au mot Ἐπαρόητοι.

ont encore aujourd'hui leurs partisans, que la prononciation de la lettre η fût autrefois la même que celle de la lettre ι, alors cette différence se réduit à si peu de chose, qu'elle devient presque insensible à l'oreille; la prononciation d'Ἐπαρόητοι se confond, pour ainsi dire, avec celle d'Ἐπάριτοι, & c'est-là vraisemblablement l'origine de l'altération de ce mot.

Dans la belle édition que M. Alberti, célèbre Professeur à Leyde, nous a donnée d'Hésychius, avec les observations des plus habiles critiques, on trouve trois notes sur l'article Ἐπαρόητοι; l'une de Sopingius, qui observe que les Éparoëtes d'Hésychius sont appelés *Éparites* dans Xénophon; *apud Xenophontem* Ἐπάριτοι *vocantur :* l'autre de M. de Valois, qui fait la même remarque; *Xenophon* Ἐπαρίτους *appellat:* la troisième de Vervejus, qui dit qu'Étienne de Byzance les nomme *Éparites,* peuples d'Arcadie, de la ville d'Éparis, d'après le témoignage de Xénophon; *sed Stephano dicuntur* Ἐπαρῖται, ἔθνος Ἀρκαδίας, *ab urbe* Ἔπαρι, *citatque Xenophontem.* Jai fait voir ce que l'on doit penser de cette opinion d'Étienne de Byzance, & par conséquent de la note de Vervejus. La remarque de M. de Valois & celle de Sopingius prouvent que ces deux Critiques pensoient que les Éparites de Xénophon étoient les mêmes que les Éparoëtes d'Hésychius, & qu'ils les regardoient conséquemment plutôt comme un corps de troupes, chez les Arcadiens, que comme une nation d'Arcadie; mais c'est en même temps une preuve qu'ils ne se sont pas aperçus de la faute qui s'est glissée dans le texte de Xénophon: car dire que Xénophon appelle Ἐπάριτοι ceux qu'Hésychius nomme Ἐπαρόητοι, c'est adopter tacitement la double leçon, c'est donner à entendre que les deux termes peuvent également subsister, & rendre inutile la correction que nous présente Hésychius.

S'il étoit vrai que la leçon qui est actuellement dans le texte de Xénophon fût bonne, & que l'on eût dit indifféremment Ἐπάριτοι ou Ἐπαρόητοι, pour exprimer ce corps de troupes chez les Arcadiens, Hésychius, qui est venu plus de huit cents ans après Xénophon, & qui, dans l'explication

qu'il nous a donnée de ce mot, se trouve si parfaitement d'accord avec les détails que nous a laissés cet historien, qu'on seroit tenté de croire que c'est de lui qu'il l'a empruntée; Hésychius, dis-je, n'auroit pas manqué de nous en avertir, & de faire mention des deux termes. Son ouvrage ne nous offrant rien de semblable, il semble qu'on est en droit d'en conclure que ce Grammairien avoit lû Ἐπαρόητοι dans le texte de Xénophon, & que le mot Ἐπάριτοι, qui le remplace aujourd'hui, n'est qu'une altération occasionnée par la ressemblance des termes, & qui provient de l'ignorance des copistes.

Je n'ai pas négligé de consulter les manuscrits, & de voir s'il ne s'en trouveroit pas quelqu'un qui confirmât la correction que fournit le passage d'Hésychius. La Bibliothèque du Roi n'en possède que cinq, qui contiennent l'histoire grecque de Xénophon; deux sont du XV.e siècle, & deux du XVI.e Ces quatre manuscrits ne présentent aucune variante par rapport au mot dont il s'agit; ils sont, sur ce point, parfaitement conformes aux imprimés. Le cinquième, qui remonte au XIV.e siècle, est imparfait; il y manque une partie du VII.e livre, & malheureusement tous les endroits qui concernent les Éparoëtes. Un manuscrit du XVI.e siècle, le seul que la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés possède de l'histoire grecque de Xénophon, se trouve dans le même cas. Au reste, il est assez rare de tirer quelque secours des manuscrits pour la correction des noms propres; l'ignorance des copistes les a presque toujours plus ou moins défigurés. Il faut convenir, en général, que la manière la plus sûre de restituer le texte des auteurs anciens, est de faire servir à cet usage leurs propres écrits, ou ceux des auteurs authentiques qui ont parlé des mêmes objets. C'est d'après ce principe que je propose de corriger Xénophon par Hésychius, & que je vais proposer de corriger deux endroits de Diodore de Sicile par le texte même de cet historien, & par celui de Xénophon. Cette restitution nous apprendra, par rapport aux Éparoëtes, une particularité dont Hésychius n'a pas fait mention, & qui cependant mérite d'être connue; c'est le nombre de soldats dont ce corps étoit composé.

Ces

Ces deux passages de Diodore se trouvent dans le xv.^e livre de sa Bibliothèque historique. Il rapporte que les Lacédémoniens *P. 375, édit. Hanov. 1604.* ayant fait entrer en Arcadie, sous la conduite de Polytrope, un corps de quinze cents hommes, parmi lesquels on comptoit mille de leurs citoyens bien armés, & cinq cents bannis, tant d'Argos que de la Béotie, ce Général s'avança jusqu'à Orchomène; & comme cette ville tenoit leur parti, il y laissa une garnison suffisante pour la mettre à l'abri de toute insulte. *Mais Lycomède de Mantinée, commandant en chef les Arcadiens, se mit à la tête de ceux que l'on appeloit* Ἐπίλεκτοι, *qui formoient un corps de cinq mille hommes, & s'avança vers Orchomène.* Λυκομήδης δὲ ὁ Μαντινεὺς, στρατηγὸς ὢν τῶν Ἀρκάδων, παραλαβὼν τοὺς καλουμένους Ἐπιλέκτους, ὄντας πεντακισχιλίους, ἧκεν ἐπὶ τὸν Ὀρχόμενον. Les Lacédémoniens allèrent à sa rencontre; on en vint aux mains, l'action fut vive, enfin la victoire se déclara pour les Arcadiens; l'armée Lacédémonienne fut obligée de se retirer avec perte de deux cents hommes, parmi lesquels se trouvoit le Général. Malgré cette victoire, les Arcadiens redoutant toujours l'ancienne puissance de Lacédémone, ne se crurent pas assez forts pour soutenir seuls contre elle une guerre de quelque durée; ils firent alliance avec les Argiens, les Éléens, les Thébains, les Locriens & les Phocéens: toutes leurs troupes réunies formoient une armée de cinquante mille hommes, qui s'avança vers le Péloponèse sous la conduite d'Épaminondas & de Pélopidas. Les Lacédémoniens épuisés par les défaites précédentes, sur-tout par la pèrte de la bataille de Leuctres, où avoit péri toute la fleur de leur jeunesse, ne savoient comment écarter l'orage dont ils étoient menacés. La nécessité les contraignit d'implorer l'assistance d'Athènes, cette ville rivale, qu'ils avoient si fort humiliée après le gain de la bataille d'*Aigos-potamos;* qu'ils avoient forcée à raser ses murs, avec défenses de les relever; qu'ils avoient menacée même de renverser de fond en comble, & de ne faire de tout son territoire qu'un vaste désert: mais, ce qui est digne de remarque, c'est qu'ils ne l'implorèrent pas en vain. Les Athéniens, naturellement doux & généreux, furent touchés

de l'extrémité à laquelle ſe trouvoient réduits les Lacédémoniens; ils oublièrent dans ce moment tous les outrages qu'ils en avoient reçus, & firent marcher à leur ſecours un corps de douze mille hommes, commandé par Iphicrate. Les Lacédémoniens, de leur côté, faiſoient les plus grands préparatifs pour ſe bien défendre. Sachant que l'ennemi approchoit de leurs frontières, ils allèrent courageuſement à ſa rencontre, malgré l'inégalité du nombre, dans la réſolution de lui diſputer l'entrée du pays. Épaminondas vit bien qu'il ſeroit difficile de forcer des gens ſi déterminés, en ne les attaquant que par un ſeul endroit; il partagea donc ſon armée en quatre corps, qui prirent des routes différentes: le premier, composé des Béotiens, ſuivit le chemin de Sellaſie; les Argiens, qui formoient le ſecond, s'avancèrent du côté de Tégée; le troiſième, qui comprenoit les Arcadiens, & qui étoit le plus nombreux, dirigea ſa marche vers le canton appelé *Scirite,* défendu par un Capitaine plein de valeur & de capacité, dont le nom étoit Iſcholas. Cet habile Officier conçut un deſſein héroïque, & digne d'être tranſmis à la poſtérité. Il étoit bien réſolu à défendre ſon poſte juſqu'au dernier ſoupir; mais il ne pouvoit ſe diſſimuler qu'il faudroit à la fin ſuccomber ſous le nombre des ennemis, & il ſavoit que dans l'état d'épuiſement où étoit ſa patrie, ce ſeroit lui rendre un ſervice eſſentiel que de conſerver de braves ſoldats, qui pouvoient la ſervir utilement. Son intelligence & ſa bravoure lui fournirent les moyens de remplir ces deux objets: il renvoya toute la jeuneſſe qui ſervoit dans ſon corps, & ne retint que les ſoldats les plus vieux, avec leſquels il défendit vaillamment le paſſage, & cauſa, par l'opiniâtreté de ſa réſiſtance, une perte conſidérable aux ennemis; après quoi ſe voyant enveloppé de toutes parts, il aima mieux périr les armes à la main que de parler de ſe rendre; il fut tué avec tous ceux qui l'accompagnoient, renouvelant, par cette action éclatante, l'exemple mémorable qu'avoit donné Léonidas au paſſage des Thermopyles. Les Éléens compoſoient la quatrième diviſion de l'armée d'Épaminondas; ils prirent leur route par les plaines, que les Lacédémoniens, faute de monde, n'étoient

pas en état de défendre, & ſe rendirent à Sellaſie, où étoit le point de réunion. La jonction des quatre corps s'étant faite en ce lieu, toute l'armée s'avança vers Lacédémone. Avant Page 377. que d'y arriver, il falloit traverſer le fleuve Eurotas; ce paſſage étoit difficile, à cauſe de la rapidité du courant & de la profondeur de l'eau, que la ſaiſon de l'hiver, où l'on étoit alors, avoit conſidérablement augmentées. Les Lacédémoniens ſaiſirent habilement cette occaſion; ils s'avancèrent en bon ordre vers l'endroit où les ennemis étoient occupés à paſſer le fleuve, & tombant ſur eux avec impétuoſité, ſans leur donner le temps de ſe reconnoître, ils en firent un grand carnage. La crainte d'être coupés les obligea de ſonger à la retraite; ils la firent à propos, & rentrèrent dans la ville après avoir donné des marques de la plus grande valeur. Épaminondas, maître du paſſage, marcha droit à Lacédémone: ſes ſoldats s'avancèrent juſqu'au pied des murs, & tentèrent l'eſcalade; mais les Lacédémoniens, profitant de l'avantage du terrain, renversèrent tous ceux qui s'efforçoient de gagner le haut des remparts. Le courage des aſſaillans, loin de ſe ralentir, n'en devint que plus vif; & comme leur nombre augmentoit à chaque inſtant, la ville fut plus d'une fois ſur le point d'être emportée d'aſſaut. Cependant une partie des plus braves ayant été tués, & le reſte ſe trouvant hors de combat par leurs bleſſures, Épaminondas fit ſonner la retraite. Pour en diminuer la honte, il mit toute ſon armée en bataille, & fit dire aux Lacédémoniens d'accepter le combat, ou de reconnoître leur infériorité. Ceux-ci, ſatisfaits d'avoir ſauvé leur ville contre toute eſpérance, méprisèrent cette bravade, & ſe contentèrent de répondre qu'ils ſe réſervoient pour une meilleure occaſion. Épaminondas ayant perdu l'eſpoir de prendre Lacédémone, ravagea tous les environs, & ramena ſon armée en Arcadie, chargée d'un riche butin. De leur côté, les Arcadiens cherchèrent à ſe dédommager du mauvais ſuccès de l'entrepriſe ſur Lacédémone; *ils élurent pour chef Lycomède, le mirent à la tête de ceux que l'on nommoit* Ἐπίλεκτοι, *qui étoient au nombre de cinq mille, & allèrent faire le ſiége de Pallène de Laconie.* Ils la prirent d'aſſaut, & firent paſſer au fil de l'épée

la garnison, composée de plus de trois cents Lacédémoniens. Ἀρκάδες δὲ Λυκομήδην στρατηγὸν προχειρισάμενοι, καὶ παραδόντες αὐτῷ τοὺς Ἐπιλέκτους ὀνομαζομένους, ὄντας πεντακισχιλίους, ἐστράτευσαν ἐπὶ Πελλήνην τῆς Λακωνικῆς. Il est évident que les deux passages que je viens de rapporter, où il est parlé de Lycomède & des soldats nommés Ἐπίλεκτοι, regardent le même Général & le même corps de troupes. Ce corps avoit un nom particulier; on ne peut en douter, après la précaution que prend Diodore de l'indiquer, en mettant καλουμένους dans le premier passage, παραλαβὼν τοὺς καλουμένους Ἐπιλέκτους, & ὀνομαζομένους dans le second, παραδόντες αὐτῷ τοὺς Ἐπιλέκτους ὀνομαζομένους. Or le mot Ἐπίλεκτοι n'est point un nom appellatif, & ne peut servir à caractériser un corps particulier; il signifie en général des soldats choisis, une troupe d'élite: Diodore lui-même ne lui donne point d'autre signification. Je pourrois le prouver par un grand nombre de passages tirés de cet historien; mais je pense qu'il suffira d'en rapporter trois, qui se trouvent dans le même livre XV. On n'y verra ni καλούμενοι, ni ὀνομαζόμενοι, ni aucun autre adjectif équivalent, joint au mot Ἐπίλεκτοι.

Diodore, en parlant de la fameuse bataille de Leuctres, Page 370. raconte comment Épaminondas sut, par son habileté, se procurer une victoire qu'il ne dut qu'à la supériorité de ses talens. Il choisit, dit-il, les plus braves de son armée, dont il fit un corps qu'il mit à l'aile qu'il commandoit en personne, avec laquelle il se proposoit d'enfoncer les Lacédémoniens. L'autre aile ne fut composée que de ses moindres troupes; elle eut ordre d'amuser seulement l'ennemi, & de ne se battre qu'en retraite. *C'est pourquoi ayant disposé sa phalange de biais, il résolut d'engager le combat avec l'aile où étoient placés ses soldats d'élite.* Διὸ καὶ λοξὴν ποιήσας τὴν φάλαγγα, τῷ τοὺς Ἐπιλέκτους ἔχοντι κέρατι ἔγνω κρίνειν τὴν μάχην. Lorsque les trompettes eurent donné le signal, les Lacédémoniens s'avancèrent en forme de croissant. L'aile des Thébains, qui n'étoit composée que des troupes les plus foibles, céda peu à peu, selon l'ordre qu'elle avoit reçu; l'autre, au contraire, doubla le pas, &

fondit avec impétuosité sur l'ennemi. D'abord le combat se maintint avec assez d'égalité de part & d'autre, & la victoire parut pendant quelque temps incertaine. A la fin les soldats d'Épaminondas l'emportèrent, autant par l'ordre dans lequel ils combattoient, que par leur bravoure. Les Lacédémoniens perdirent beaucoup de monde, & commencèrent à plier; *car ils ne pouvoient plus soutenir le poids de la valeur de ces troupes d'élite,* οὐ γὰρ ὑπέμενον ὑπενέγκαι τὸ βάρος τῆς τῶν Ἐπιλέκτων ἀνδραγαθίας. Le courage de Cléombrote, roi de Lacédémone, & celui des soldats qui combattoient sous ses yeux, suspendoient encore la victoire; mais comme il s'exposoit sans ménagement, & qu'il animoit les siens par son exemple encore plus que par ses paroles, il tomba mort des blessures dont il étoit couvert. Les Lacédémoniens firent des efforts incroyables pour empêcher que l'ennemi ne restât maître de son corps : le combat recommença en cet endroit avec une nouvelle fureur; mais se trouvant sans chef, & pressés vivement par les Thébains, dont le courage ne faisoit qu'augmenter, ils commencèrent à perdre du terrain. Cependant ils parvinrent, par des efforts extraordinaires, à conserver le corps de leur Général; mais toute leur bravoure ne put empêcher la victoire de se déclarer pour l'ennemi; *car les soldats choisis d'Épaminondas les pressant avec une nouvelle ardeur,* τῶν γὰρ Ἐπιλέκτων ὑπερβαλλομένων Page 371.
ταῖς ἀνδραγαθίαις, ils furent forcés, après avoir donné des preuves d'un courage sans égal, d'abandonner le champ de bataille & de songer à la retraite. D'abord elle se fit en assez bon ordre, mais n'y ayant personne, depuis la mort du Roi, pour donner les ordres convenables, la déroute devint générale: les Thébains firent un carnage affreux, & remportèrent une victoire complète.

Dans les trois passages que je viens de rapporter, le mot Ἐπίλεκτοι ne signifie, comme il est aisé de le voir, que des soldats d'élite en général, c'est-à-dire, ceux qu'Épaminondas choisit parmi les plus braves de son armée, & qu'il plaça du côté par lequel il comptoit faire son principal effort. Ce mot n'est accompagné d'aucun adjectif qui annonce une signification

particulière. On m'objectera peut-être que dans ces trois derniers passages, où le mot Ἐπίλεκτοι est seul, il s'agit des Thébains, au lieu que dans les deux autres, où il se trouve joint avec καλούμενοι, ὀνομαζόμενοι, il est question des Arcadiens, & que ce terme pouvoit être consacré chez ces derniers pour désigner un corps de troupes particulier, tandis qu'il ne signifioit chez les autres que des soldats d'élite en général. Pour que cette difficulté méritât de faire impression, il faudroit qu'il fût prouvé, ou par quelque passage précis & non équivoque de Diodore, ou par le témoignage formel de quelque auteur digne de foi, qu'effectivement il existoit chez les Arcadiens un corps de troupes qui s'appeloit Ἐπίλεκτοι; mais quelques recherches que j'aie faites à ce sujet, il ne m'a pas été possible de découvrir, & je ne crois pas qu'on découvre jamais rien qui autorise ce sentiment: au lieu qu'Hésychius nous apprend expressément qu'il y avoit, chez les Arcadiens, un corps de troupes particulier que l'on nommoit Ἐπαρόητοι; la même chose est prouvée par plusieurs passages de Xénophon, où j'ai fait voir que ce mot avoit dégénéré en celui d'Ἐπάριτοι. Il est donc plus que vraisemblable que dans les deux endroits où Diodore indique, par les adjectifs καλούμενοι, ονομαζόμενοι, qu'il parle d'un corps particulier chez les Arcadiens, cet historien avoit en vue les Éparoëtes, & qu'au lieu du mot Ἐπίλεκτοι il faut lire Ἐπαρόητοι.

Il paroît hors de doute que Diodore a dû faire mention de ce corps; en voici la preuve. Diodore avoit lû l'histoire d'Éphorus de Cumes; on ne peut en douter, puisqu'il la cite souvent, & qu'il nous apprend qu'elle finissoit au siége de
Page 468. Périnthe, fait par Philippe roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, la quatrième année de la CIX.[e] Olympiade; qu'elle comprenoit l'histoire des guerres des Grecs & des Barbares pendant l'espace de sept cents cinquante ans, à compter du retour des Héraclides; qu'elle étoit composée de trente livres, à la tête de chacun desquels se trouvoit un avant-propos; & qu'à l'endroit où elle se terminoit, Dyillus d'Athènes commençoit le second livre de la sienne, qui alloit jusqu'à la mort de Philippe. Or il

est certain qu'Éphorus avoit parlé des Éparoëtes, Étienne de Byzance le dit expressément; & quoique ce Géographe se soit trompé dans l'idée qu'il s'en étoit formée d'après Xénophon, Androtion & Éphorus, comme je crois l'avoir suffisamment prouvé par le récit de Xénophon même, son erreur à cet égard ne peut détruire le fait, & il n'est pas moins constant qu'Éphorus en avoit fait mention. Diodore devoit donc les connoître, au moins d'après cet historien : comment, en ce cas, n'en auroit-il point parlé dans les vingt livres qui nous restent de son histoire, où il a eu assez fréquemment occasion de traiter des guerres des Arcadiens? car l'on n'y trouve que ces deux endroits que l'on puisse raisonnablement leur rapporter.

Je ne suis pas, au reste, le seul qui ait pensé que Diodore doit avoir fait mention des Éparoëtes: on voit, par la note de M. de Valois sur l'article Ε'παρόηποι d'Hésychius, que cet habile Critique avoit eu la même idée; car il ne se contente pas de remarquer que Xénophon les appelle Éparites, *Xenophon* Ε'παρίτυς *appellat;* il ajoute, *& Diodorus Siculus, ni fallor.* Il est certain que le mot Ε'πάειτοι ne se trouve dans aucun endroit du texte de Diodore, tel que nous l'avons aujourd'hui; le fait étoit trop aisé à vérifier, pour que M. de Valois pût s'y méprendre : son doute ne pouvoit donc être fondé que sur ce qu'il croyoit avoir reconnu les Éparites dans Diodore, & je ne vois que les deux passages dont il s'agit, qui aient pu lui faire naître ce soupçon.

Voici encore une preuve que ces deux passages de Diodore regardent les Éparoëtes. Lycomède, général des Arcadiens, qui, à la tête de ce corps, bat, comme on l'a vu, les Lacédémoniens à Orchomène, & prend d'assaut la ville de Pallène, dont il fait passer la garnison au fil de l'épée, paroît être le même que celui dont parle Xénophon dans le VII.e livre de l'histoire grecque, assez près de l'endroit où il fait mention des Éparoëtes; car il dit, ainsi que Diodore, qu'il étoit Mantinéen, & il le représente comme un homme riche & puissant, qui jouissoit d'un grand crédit chez les Arcadiens: voici ses termes. « Les Thébains & les autres peuples qui *Page 618.*

» avoient quitté l'alliance des Lacédémoniens, vivoient entre eux
» dans la meilleure intelligence; ils exécutoient d'un commun
» accord tous leurs projets, & les Thébains étoient toujours à
» la tête. Mais Lycomède de Mantinée, homme distingué par
» sa naissance autant que par ses richesses, & qui d'ailleurs étoit
» d'un caractère extrêmement ambitieux, échauffa l'esprit des
» Arcadiens, en leur représentant qu'ils étoient les seuls naturels
» du Peloponèse, que les autres ne pouvoient être regardés que
» comme des étrangers qui étoient venus s'y habituer; que la
» nation des Arcadiens étoit la plus nombreuse, la plus robuste
» & la plus vaillante de toute la Grèce; il en apportoit pour
» preuve la préférence qu'on leur donnoit, quand on avoit besoin
» de troupes auxiliaires: à ces raisons il ajoutoit encore que sans
» eux jamais les Lacédémoniens n'auroient osé attaquer Athènes,
» ni les Thébains Lacédémone. C'est pourquoi, leur disoit-il,
» si vous êtes sages, cessez de vous attacher aux Thébains, à moins
» qu'ils ne consentent à partager le commandement avec vous;
» autrement, vous en serez traités comme vous l'avez été par
» les Lacédémoniens, qui seuls ont recueilli tout le fruit de leur
» union avec vous, sans que jamais il vous en soit revenu aucun
avantage. » Ces discours, qui flattoient les Arcadiens, leur rendoient Lycomède extrêmement cher, & le faisoient regarder comme le premier homme de la Nation. Xénophon parle encore du même Lycomède dans deux autres endroits de ce VII.[e] livre, & le représente toujours comme un homme qui avoit la plus grande autorité parmi les Arcadiens. On ne peut donc disconvenir que ce ne soit le même que Diodore dit avoir commandé le corps particulier des Arcadiens à la bataille d'Orchomène & au siége de Pallène, qu'il emporta d'assaut. Il est d'autant moins permis d'en douter, que dans le même livre, Xénophon parle aussi de l'expédition des Arcadiens contre ceux de Pallène, mais sans entrer dans aucun détail; de même qu'en racontant quelques actions des Éparoëtes, il a négligé de nous apprendre expressément ce qu'ils étoient, n'ayant dit que ce qu'il falloit pour le laisser entrevoir aux lecteurs attentifs, mais pas assez pour empêcher les autres de s'y

Pages 622 & 635.

Page 636.

s'y tromper, comme il eſt arrivé à Étienne de Byzance. Ceux qui connoiſſent l'hiſtoire grecque de Xénophon, n'en ſeront pas ſurpris; ils ſavent que dans un intervalle d'à peu près quarante-huit ans, depuis le retour d'Alcibiade dans l'Attique juſqu'à la bataille de Mantinée, elle contient beaucoup de faits dont l'ordre chronologique n'eſt pas toujours exact, & très-peu de détails. Continuateur de l'hiſtoire de Thucydide, qu'il a eu la gloire peu commune de publier, quoiqu'il fût en ſon pouvoir de la ſupprimer, ainſi que nous l'apprend Diogène Laërce, Xénophon paroît avoir eu en vue de ſe conformer au dernier livre, qui n'ayant pas reçu la dernière main, nous préſente plutôt des matériaux pour l'hiſtoire, qu'une hiſtoire en forme. Il eſt aſſez vraiſemblable qu'en raſſemblant ainſi les ſiens, Xénophon avoit deſſein de les employer enſuite avec plus d'ordre & d'étendue.

T. I, p. 114, édit. d'Amſterd. 1692, in-4.°

Quoi qu'il en ſoit, Lycomède de Mantinée, homme très-riche & très-puiſſant parmi les Arcadiens, ſelon Xénophon, paroiſſant ne pas différer de celui que Diodore dit avoir commandé, dans deux occaſions, le corps de troupes qui avoit un nom particulier chez cette nation, comme l'annoncent les adjectifs καλούμενοι, ὀνομαζόμενοι, il eſt naturel d'en conclure que ce corps eſt le même que celui dont a parlé Xénophon, & qui, ſelon le témoignage formel d'Héſychius, portoit le nom d'Éparoëtes; autrement, il faudroit ſuppoſer qu'il y auroit eu, chez les Arcadiens, deux corps de troupes déſignés chacun par un nom particulier, dont l'un s'appeloit Ἐπαρόντοι, & l'autre Ἐπίλεκτοι, ou que les Éparoëtes portoient indifféremment les deux noms; ce qui eſt contre la vraiſemblance, & dénué de toute autorité. Il paroît donc hors de doute que dans les deux paſſages de Diodore dont il s'agit, Ἐπαρόντους doit être mis à la place d'Ἐπιλέκτους; & cette reſtitution nous apprendra que le corps des Éparoëtes étoit compoſé de cinq mille hommes.

Au reſte, la correction que je propoſe n'a rien qui choque la vraiſemblance. Ceux à qui l'uſage des manuſcrits eſt familier, ſavent que parmi les erreurs des copiſtes, une des principales

eſt d'avoir défiguré la plupart des noms propres: à la place de ceux qu'ils n'entendoient pas, ils n'ont preſque jamais manqué de ſubſtituer d'autres mots qui leur étoient plus connus; il ſuffiſoit qu'ils offriſſent un ſens, & qu'il y eût entre eux quelque reſſemblance. Mais cela eſt arrivé ſur-tout lorſque ces termes ſe ſont trouvés placés par haſard près les uns des autres. Or toutes ces conditions ſont ici raſſemblées: le mot Ἐπίλεκτοι, qui a une ſignification générale, devoit être beaucoup plus connu des copiſtes que celui d'Ἐπαρόητοι, dont la ſignification eſt particulière & l'uſage peu commun: il ſe rencontre en pluſieurs endroits, aſſez près des deux paſſages où je prétends que ce dernier devoit ſe trouver; il préſente un ſens, la différence qu'on remarque entre eux n'eſt pas extrême: il étoit donc très-naturel que les copiſtes ſubſtituaſſent Ἐπίλεκτοι à Ἐπαρόητοι, & je ne doute pas qu'en introduiſant ce changement, ils n'aient cru faire des merveilles, & rendre très-clairs deux endroits de Diodore, qui ne leur paroiſſoient inintelligibles que parce que le terme qui cauſoit l'obſcurité n'étoit pas commun, Héſychius étant le ſeul Grammairien, que je ſache, qui nous l'ait fait connoître.

Si les obſervations précédentes étoient juſtes, il en réſulteroit qu'il faut ſubſtituer, dans le texte de Xénophon, Ἐπαρόητοι à Ἐπάριτοι; que les Éparoëtes, dont parle cet hiſtorien, ne ſont pas un peuple d'Arcadie, comme le prétend Étienne de Byzance, mais un corps de troupes chez les Arcadiens; que le mot Ἐπαρόητοι doit auſſi être mis à la place du mot Ἐπίλεκτοι, dans les deux paſſages de Diodore que j'ai rapportés; enfin que d'après cette reſtitution, le corps des Éparoëtes étoit compoſé de cinq mille hommes, particularité qui ne ſe trouve ni dans Xénophon, ni dans Héſychius, & qui étoit inconnue juſqu'à préſent.

Mais les Éparoëtes formoient-ils un corps de cavalerie, ou un corps d'infanterie? c'eſt encore une particularité qui n'a pas été connue juſqu'ici, & que Xénophon, Diodore de Sicile, ainſi qu'Héſychius, ont négligé de nous apprendre. Il paroît cependant qu'un lecteur attentif peut découvrir dans leurs

ouvrages de quoi ſe convaincre que c'étoit un corps d'infanterie. Faiſons d'abord obſerver que dans le temps de la plus grande puiſſance d'Athènes, de Lacédémone & de Thèbes, il y avoit peu de cavalerie, dans les armées grecques, à proportion de l'infanterie. En général, les Grecs paroiſſoient plutôt nés pour combattre de pied-ferme : cette diſpoſition étoit vraiſemblablement produite, ou du moins conſidérablement augmentée, par les exercices du corps, auxquels ils s'adonnoient dès leur jeuneſſe, & ſur-tout par celui de la lutte; les Theſſaliens & les Étoliens étoient les ſeuls peuples de la Grèce qui préféraſſent le ſervice de la cavalerie. Eſt-il donc vraiſemblable que les Arcadiens aient entretenu continuellement un corps de cavalerie, compoſé de cinq mille hommes, en paix comme en guerre?

L'expreſſion dont ſe ſert Héſychius, pour caractériſer les Éparoëtes, doit auſſi nous faire croire que c'étoit un corps d'infanterie, Ἐπαρόητοι, τάγμα Ἀρκαδικὸν. Je ſais que la ſignification du mot τάγμα eſt des plus équivoques; qu'il indique également une troupe quelconque, ſoit de cavalerie, ſoit d'infanterie, quelquefois même l'armée entière; mais je crois avoir remarqué que jamais il n'a cette dernière ſignification, que lorſqu'elle eſt ſuffiſamment annoncée par ce qui précède; que jamais il ne déſigne de la cavalerie, à moins que l'adjectif ἱππικὸν, ou l'équivalent, n'y ſoit joint; & que quand il ſe trouve iſolé, comme dans ce paſſage d'Héſychius, alors il indique toujours un corps d'infanterie, quel qu'il ſoit. Si cette obſervation étoit auſſi vraie que j'ai lieu de le croire, il n'en faudroit pas davantage pour décider que les Éparoëtes étoient un corps d'infanterie; mais comme elle pourroit n'être pas également certaine aux yeux de tout le monde, voici une autre preuve, qui paroîtra peut-être plus convaincante. Nous avons vu que lorſque les Lacédémoniens, conduits par Archidamus, vinrent pour forcer les lignes des Arcadiens & leur faire lever le ſiége de Cromne, les Peltaſtes, qui étoient à la tête des troupes commandées pour l'attaque, apercevant les Éparoëtes en bataille hors des retranchemens, allèrent fondre ſur eux. Nous ſavons que les Peltaſtes étoient un corps d'infanterie qui tenoit le

milieu entre les Hoplites, ou l'infanterie armée de pied en cap, & les Psiles, ou l'infanterie armée à la légère: leurs armes étoient une pique beaucoup moins longue que celle des Hoplites, & un bouclier léger appelé πέλτη, d'où venoit leur nom. Si les Éparoëtes eussent composé un corps de cavalerie, comment les Peltastes auroient-ils été, je ne dirai pas assez hardis, mais assez imprudens pour aller les attaquer? Il y a des exemples, il est vrai, qui prouvent que dans les cas de nécessité l'infanterie s'est défendue contre la cavalerie, quelquefois même avec succès; mais on n'en trouvera pas beaucoup qui fassent voir que la meilleure infanterie ait osé aller attaquer d'elle-même un corps de cavalerie aussi formidable que l'auroit été celui des Éparoëtes. A la vérité, Xénophon ajoute que ces Peltastes étoient soutenus par quelque cavalerie, mais il paroît qu'elle n'étoit là que pour leur donner le temps de se rallier en cas de besoin, & l'on ne voit pas qu'elle ait été d'aucune utilité dans cette occasion.

Ælien, p. 14, édition d'Elzév. 1613, in-4.°

La question seroit décidée, si l'on admettoit la restitution que je propose, dans les deux passages de Diodore de Sicile que j'ai rapportés plus haut, & si l'on convenoit avec moi qu'ils regardent les Éparoëtes. Le premier nous apprend, comme on l'a vu, que Lycomède de Mantinée, général des Arcadiens, s'étant mis à la tête de ceux que l'on appeloit Ἐπίλεκτοι, qui formoient un corps de cinq mille hommes, vint à Orchomène. Les Lacédémoniens ayant fait sortir leurs troupes de la ville, il y eut entre eux un combat très-vif, dans lequel le général des Lacédémoniens périt, avec deux cents hommes. On ne voit point qu'il y ait eu aucune troupe de cavalerie dans cette occasion, & il paroît que ce ne fut de part & d'autre qu'une affaire d'infanterie. Le second passage est encore plus décisif: nous y avons vu que les Arcadiens ayant élu Lycomède pour Général, & l'ayant mis à la tête de ceux que l'on appeloit Ἐπίλεκτοι, qui composoient un corps de cinq mille hommes, allèrent mettre le siége devant Pallène de Laconie; qu'ils prirent cette ville d'assaut, & firent passer au fil de l'épée la garnison Lacédémonienne, composée de plus de trois cents hommes;

qu'ils réduisirent les habitans en esclavage, & ravagèrent tout le pays, après quoi ils rentrèrent chez eux, avant l'arrivée du secours envoyé par les Lacédémoniens. Pourra-t-on jamais se persuader que les Arcadiens aient envoyé un corps de cavalerie pour assiéger une ville? ou seroit-il vraisemblable que l'ayant envoyé, cette cavalerie eût pris la ville d'assaut? Il ne faut pas avoir une grande connoissance de la tactique, pour sentir l'absurdité de cette opinion. Il paroît donc que l'on peut avancer, sans crainte de se tromper, que les Éparoëtes étoient un corps d'infanterie.

Il resteroit encore à parler de l'étymologie de ce mot; mais je suis obligé d'avouer qu'après toutes les recherches que j'ai faites pour la découvrir, il ne m'a pas été possible de trouver rien de positif à cet égard. S'il étoit permis, au défaut d'autorités & de preuves authentiques, de proposer des conjectures, je dirois que les Éparoëtes étant, comme nous l'avons vu, un corps de troupes distingué par la valeur; & les meilleurs soldats se prenant ordinairement parmi les gens de la campagne, qui, fortifiés par le travail, endurcis par la fatigue, accoutumés à mener une vie frugale & à souffrir les injures du temps, ont toutes les qualités nécessaires pour former en peu de temps d'excellens soldats; on pourroit croire qu'ils auroient pris de-là leur nom, & que le mot Ἐπαρόητοι seroit composé de ἐπὶ & de ἀρόω, labourer, ἀροτὴς, laboureur, d'où l'on aura fait Ἐπαρόητος. Mais, en fait d'étymologies, il faut éviter avec soin de se livrer trop facilement aux conjectures, source féconde des plus grandes absurdités.

RECHERCHES SUR LA FAMILLE DE GALLIEN.

Par M. DE BREQUIGNY.

Lû le 26 Juin 1761.

L'EMPIRE Romain ravagé dans toute l'étendue de ses frontières, ses provinces déchirées par les armées qui devoient les protéger, toutes ses parties démembrées par une foule de tyrans qui se les arrachoient, sa capitale enfin livrée à toutes les horreurs d'une peste de douze ans; voilà l'affreux tableau que nous offre le règne de Gallien.

Rien ne le peint mieux, selon moi, que l'étrange confusion qui se trouve dans l'histoire de ce Prince malheureux. Ce n'est que sous un règne où l'État entier se boulverse, que des historiens contemporains peuvent confondre la femme de leur Souverain avec sa concubine; ignorer si le frère de leur Empereur a été Empereur lui-même, s'il a été César, ou s'il est resté dans le rang de simple sujet.

Trebell. Poll. & les Écrivains qu'il cite.

Les monumens qui devroient nous tirer de ces incertitudes, servent encore à les redoubler. Plusieurs médailles nomment Auguste, pendant sa vie, l'un des fils de Gallien, & quantité d'autres le réduisent, après sa mort, au seul titre de César. La ressemblance des noms met le comble aux embarras où ces contradictions nous jettent. Le seul nom de Valérien sert souvent à désigner également le père, le frère & le fils aîné de Gallien.

Les écrivains modernes, errans au milieu de ces ténèbres, n'ont pu jusqu'ici répandre que des lueurs, presque toujours foibles & incertaines. Sans entrer dans le détail de leurs efforts, tâchons d'ajouter à leurs succès, & de tirer, soit des médailles expliquées par l'histoire, soit de l'histoire rectifiée par les médailles, des notions sur la famille de Gallien, plus distinctes & plus sûres que celles qu'on a eues jusqu'à présent.

1

ΙΟΥ ΚΟΡ CΑΛΩΝΙΝ
Æ
ΑΝΤΙΟΧ ΕΩΝ

2

ΙΟΥ ΚΟΙ CΑΛΩΝΙΝΑ
Æ
ΑΦΡΟΔΕΙ CΙΕΩΝ

3

ΠΟΛΙ ΚΟΡ CΑΛΩΝΙΝΑ
Æ
ΑΦΡΟΔΕ ΙCΙΕΩΝ

4

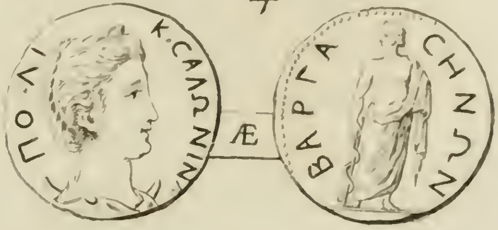
ΠΟ ΛΙ Κ CΑΛΩΝΙΝ
Æ
ΒΑΡΓΑ CΗΝΩΝ

5

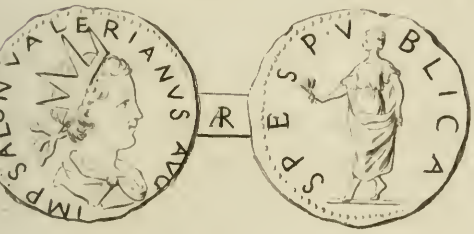
IMP SALON VALERIANVS AVG
Æ
SPES PVBLICA

6

ΠΛΙΚ ΚΟΡ ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟCΚΑΙC CΕΒ
Æ
L Є

7

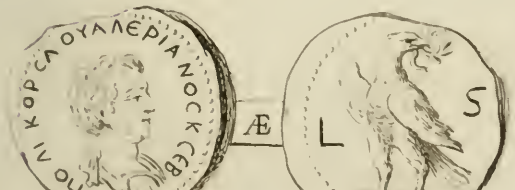
ΠΟ ΛΙ ΚΟΡ CΑ ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟC Κ CΕΒ
Æ
L S

8

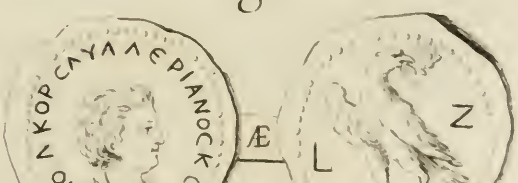
ΠΟ Λ ΚΟΡ CΑ ΥΑΛΕΡΙΑΝΟC Κ CΕΒ
Æ
L Ζ

Gallien eut une femme, une concubine, deux fils, deux filles & plusieurs frères. Sa femme se nommoit non pas seulement *Cornelia Salonina*, comme on l'a cru communément; mais *Publia Licinia Julia Cornelia Salonina.* Nous la voyons, avec les noms de *Julia Cornelia*, sur deux médailles d'Antioche de Carie & une d'Aphrodisée, qui se trouvent dans le riche cabinet de M. Pellerin[a]; & avec les noms de *Publia Licinia Cornelia* sur une médaille d'Aphrodisée, & sur une autre de Bargasa, toutes deux du même cabinet[b]. Aucune de ces cinq médailles n'a été publiée jusqu'ici. La plupart de ces noms, elle les avoit pris probablement lorsqu'elle avoit épousé Gallien. Quelques médailles grecques, connues depuis long-temps, lui donnent de plus le nom de Χρυσογόνη; ce qui a fait croire, avec assez de fondement, qu'elle étoit Grecque d'origine, & que, lorsqu'elle épousa Gallien, elle adopta les noms Romains que nous venons de rapporter. Béger regarde le nom de Χρυσογόνη comme un surnom, & suppose qu'il fait allusion au croissant qui termine souvent le buste de Salonine, ou au type de Diane, qui occupe les revers où cette Princesse porte le nom de Χρυσογόνη; mais cette explication a quelque chose de trop subtil. D'ailleurs, le nom de Χρυσογόνη est donné à Salonine avec toutes sortes de revers, & souvent sans que son buste soit terminé par un croissant; ainsi la conjecture de Béger ne peut se soutenir à aucuns égards.

[a] MÉD. I, II.

[b] MÉD. III & IV.

Beger, thes. Bandeburg. & apud Bandur. tom. I, p. 247, not. 1.

Gallien avoit épousé Salonine plusieurs années avant que de parvenir à l'Empire; car elle lui avoit donné un fils qui fut tué en 259, âgé d'environ quinze ans, comme je l'ai prouvé dans une dissertation *(a)* sur Postume. Ce fils étoit donc né vers l'an 244; Gallien avoit donc épousé Salonine au moins dix ans avant d'être Empereur, puisqu'il ne le fut qu'en 253.

M. de Tillemont, & après lui l'auteur de l'histoire des Empereurs, se trompent donc, quand ils supposent que Gallien parvint à l'empire à l'âge de dix-huit ou vingt ans; car il résulteroit de-là qu'il se seroit marié à huit ou dix. Mais nous

Tillem. t. VI, p. 517. Crévier, t. X, p. 322.

(a) Cette Dissertation est imprimée dans le XXX.e volume de ces Mémoires, *p. 338.*

ſavons d'ailleurs qu'il avoit trente-cinq ans lorſqu'il fut nommé Auguſte, puiſque, ſelon ſes médailles, il régna au moins quinze ans *(b)*, & que, ſelon les hiſtoriens, il en vécut au moins cinquante; ainſi il en avoit environ vingt-cinq quand il épouſa Salonine.

Victor. epiſt.

Elle n'avoit qu'un fils lorſque ſon mari fut aſſocié à l'Empire; car nous avons quantité de médailles frappées en l'honneur de la maternité de cette Princeſſe, & nous en trouvons ſur leſquelles elle n'eſt repréſentée qu'avec un ſeul enfant. Or il paroît que le nombre des enfans eſt d'ordinaire marqué ſur les médailles deſtinées à célébrer la fécondité des Impératrices; ainſi nous en trouvons quelquefois deux ſur les médailles de Salonine, quelquefois trois, & enfin juſqu'à quatre *(c)*. Nous ſavons, en effet, que Salonine eut un fils aîné, nommé *Publius-Cornelius-Licinius-Saloninus-Valerianus*, qui eſt celui dont nous venons de parler; un ſecond, nommé *Quintus-Julius-Saloninus-Gallienus*, & une fille nommée *Julia*. Cela réſulte ſoit des médailles, ſoit des inſcriptions que nous citerons dans la ſuite. Quant au quatrième enfant, c'étoit encore une fille, qui ſe nommoit *Galla*, comme nous le dirons bientôt.

Voyez-les dans Banduri, avec la legende ſecunditas aug.

Ibid.

Muſ. Farneſe, t. VIII, tab. IX, æreus maj. mod.

Il y avoit environ quinze ans que Salonine étoit femme de Gallien, lorſque la politique alla lui chercher une rivale à la cour d'un roi des Marcomans. Gallien, accablé de tous côtés par les incurſions des barbares, ou par les révoltes de ſes ſujets, fut forcé de faire la paix avec ce Prince, qui avoit pénétré fort avant dans l'Empire. Il ſeroit difficile de fixer avec préciſion la date du traité; ce fut probablement peu avant la captivité de Valérien. Par ce traité, il fut convenu que

(b) Nous en avons d'égyptiennes, datées de la ſeizième année de ſon règne; & de latines, de la ſeizième année de ſa puiſſance Tribunitienne.

(c) Il faut remarquer que les médailles de Salonine, où l'on voit trois ou quatre enfans, n'ont pas pour légende *fecunditas*, mais *pietas aug.* ce qui peut marquer quelque établiſſement fait par l'Impératrice en faveur des enfans. Mais puiſque nous trouvons en effet quatre enfans de cette Impératrice, rien n'empêche que l'on n'interprète cette légende de ſon amour pour ſes enfans.

Gallien

Gallien épouseroit Pipa ou Pipara, fille du roi barbare: elle étoit belle, & Gallien s'y attacha; mais il ne la regarda jamais que comme une femme du second ordre, &, de l'aveu des historiens, l'espèce de mariage qu'il contracta avec elle, pour accomplir le traité, ne passa jamais à Rome pour un mariage légitime *(d)*.

Uterque Victor & Trebell.

Après ce que nous venons de dire, il n'est plus possible de confondre ensemble Salonine & Pipara, comme l'ont fait Saumaise[a] & Casaubon[b], & même quelques antiquaires[c], sur la foi de Trebellius. Cet historien, à la vérité, les confond toutes deux lorsqu'il s'exprime ainsi: *Salonina ..... quam is perdite dilexerit, Piparam nomine, Barbaram regis filiam (e)*. Mais les deux Victor les distinguent, & ce seroit bien se méprendre que de vouloir, avec Saumaise, réformer leur texte sur celui de Trebellius, qui auroit plutôt besoin d'être rectifié lui-même.

[a] *Salmas. in Trebell. p. 296, col. 2.*
[b] *Casaub. in Trebell. p. 11, col. 2.*
[c] *Angellon. & alii plures.*
Salmas. ubi sup.

Il est constant que Pipara n'est point Salonine; car celle-ci étoit femme de Gallien long-temps avant qu'il fût Empereur, & Pipara ne la devint qu'après, puisque ce ne fut que comme Empereur qu'il s'obligea de l'épouser. Il est constant que Pipara ne fut point femme légitime de Gallien; car Salonine vécut aussi long-temps que son mari, & elle ne fut point répudiée. Elle vécut aussi long-temps que Gallien; car ce Prince régna quinze ans, & nous avons des médailles[d] de Salonine datées de chacune de ces quinze années. Elle ne fut point répudiée; car nous apprenons de Zonare[e] qu'elle étoit au camp, sous Milan, dans la même campagne où Gallien fut tué, & que, très-peu de jours avant l'assassinat de ce Prince, elle avoit couru risque d'être enlevée, dans la tente même de l'Empereur son époux. Au reste, je n'ignore pas que Tristan, Tillemont & quelques autres ont fort bien distingué Salonine de Pipara; mais je crois avoir ajouté à leurs preuves.

[d] *On les peut voir dans Banduri.*
[e] *Zon. t. I, pag. 633.*

Tristan, t. III. Comm. XXII.
Till. hist des Emper. t. III. Valer. note VI.

(d) Concubinæ quam per pactionem à patre, Marcomannorum rege, matrimonii specie susceperat Pipam nomine. Vict. epit.

(e) Il y a évidemment faute dans ce texte de Trebellius *(p. 184)*; je lirois volontiers (comme dans le manuscrit Pal. cité par Casaubon) *quamvis*, au lieu de *quam is*.

Je pense avoit suffisamment éclairci ce qui regarde cette Princesse: passons à ce qui concerne ses enfans.

II. L'aîné avoit beaucoup de noms différens; on en trouve la plus grande partie dans cette inscription, qui justifie en même temps qu'il étoit fils de Gallien & de Salonine: P. LICINIO. SALONIN. VALERIANO NOB. CAES. PRIN. IVVEN. VALERIANI. AVG. NEPOTI GALLIENI ET SALONINAE. AVG. FILIO MATER PIENTISSIMA. Une de ses médailles de bronze, citée par Mezzabarbe, & sur laquelle tous ses noms sont rassemblés *(f)*, prouve qu'il s'appeloit aussi *Cornelius*. Les modernes le désignent d'ordinaire sous le nom de Salonin; mais souvent, sur ses médailles & même à la tête des loix où son nom se trouve employé, il est appelé du seul nom de Valérien; ce qui expose quelquefois à le confondre avec son grand-père & son oncle, qui portoient aussi ce même nom. Mais ce qui embarrasse bien davantage, c'est la contradiction qui semble se trouver entre les monumens qui donnent à ce Prince le titre d'Auguste durant sa vie[a], & ceux qui ne lui donnent que le titre de César, même après sa mort. Le P. Banduri a trouvé cette contradiction si forte, qu'il l'a citée comme un exemple de celles qu'il n'est pas possible de concilier *(g)*; nous osons cependant l'entreprendre.

Grut. Inscr. p. 275.

[a] MÉD. V.

Les Historiens[b] nous apprennent que Salonin fut fait César aussitôt que son père fut associé à l'Empire, par conséquent en 253[c]. Vers l'an 257, Gallien le mena à l'armée du Rhin: bientôt Gallien fut appelé ailleurs par des affaires plus pressantes; il partit laissant son fils entre les mains de Sylvanus, & l'armée aux ordres de Postume[d], mais sous le commandement du jeune Prince. Postume mécontent de se trouver par-là subordonné en quelque sorte à Sylvanus, fit révolter l'armée. Salonin s'enferma dans Cologne, où il fut forcé & mis à mort.

[b] *Treb. p. 185. Zosim. p. 21. Zonar. tom. I, p. 631 & seq.*

[c] *J'ai établi ces dates dans ma Diss. sur Postume.*

[d] *V. ma Dissert. sur Postume.*

(f) Ils sont écrits dans cet ordre, *Publius - Licinius - Cornelius - Saloninus, Valerianus.*

(g) Ut de eo nulla vis ingenii certâ quâdam ratione explicare posse videatur. Band. t. 1, præf. Vid. quoque Papum, tom. 1, Annal. p. 274.

Le Père Banduri a cru que quelques Monétaires mal instruits ayant ſu que Salonin étoit reſté ſur le Rhin pour y commander, avoient ſuppoſé qu'il avoit été nommé Auguſte, & ſur cette ſuppoſition lui avoient donné ce titre ſur ſes médailles, conjecture peu recevable; car on ſait que les Monétaires n'étoient point les maîtres des types & des légendes des monnoies qu'ils fabriquoient; ils recevoient à cet égard les ordres d'un des premiers Officiers de l'Empire, qui étoit à la tête des finances *(h)*, & cet Officier ne pouvoit aſſurément ſe méprendre ſur le titre des Empereurs.

T. 1. Numiſ. præf.

Il ne falloit donc pas craindre d'aſſurer que Gallien avoit en effet nommé Auguſte, ſon fils Salonin, avant de quitter les Gaules, peut-être pour impoſer davantage, ſoit aux Germains, ſoit à ſes ſoldats & à Poſtume même; mais il falloit dire en même temps que cette nomination n'étoit pas ſuffiſante pour rendre authentique par tout l'Empire l'aſſociation de Salonin. Expliquons ceci plus au long.

Perſonne n'ignore que les provinces de l'Empire, depuis ſa naiſſance, étoient diviſées en deux claſſes, relativement à l'adminiſtration; les unes dépendoient directement du Sénat, & les autres de l'Empereur. Le Miniſtre ou Intendant des finances qui avoit les monnoies dans ſon département, pouvoit bien envoyer aux Monétaires des provinces gouvernées ſpécialement par l'Empereur, l'ordre de donner le titre d'Auguſte à la perſonne que l'Empereur en décoroit, ſans attendre que le Sénat en eût enregiſtré l'acte; mais dans les provinces qui dépendoient ſpécialement du Sénat, les Monétaires ne pouvoient qualifier du titre d'Auguſte celui à qui ce titre n'avoit point été déféré par le Sénat. Ce n'étoit qu'une ſimple formalité; mais le Sénat étoit

Dio Caſſ. lib. LIII, p. 576 & ſeq.

(h) Il changea pluſieurs fois de nom; du temps de Gallien il s'appeloit *Præfectus ærarii:* depuis, il porta le titre de *Comes ſacrarum largitionum.* Dans les lettres qui lui étoient adreſſées, pour le commettre à cet office, le Prince s'exprimoit ainſi: *Ut figura vultûs noſtri metallis uſualibus imprimatur; monetamque facis de noſtris temporibus futura ſæcula commonere.* Caſſiod. Variar. VI, 7. Voy. auſſi la Notice de l'Emp. & le Comment. de Pancir. *Gutherius, de Officiis domûs Aug.* dans le rec. de Sallengre, t. III. &c.

d'autant plus jaloux de ces formes, qu'elles lui retraçoient du moins l'ombre des droits qu'il n'avoit plus.

Gallien occupé en Pannonie contre Ingenuus, qui l'avoit forcé de quitter brusquement le Rhin, avoit sans doute différé jusqu'à son retour à Rome le soin de faire ratifier par le Sénat l'association de son fils, & avant qu'il pût y revenir, ce fils avoit péri comme je l'ai dit. Cette supposition si simple & si naturelle concilie avec la plus grande facilité la contradiction apparente des médailles, qui donnent à Salonin le titre d'Auguste, avec celles qui semblent prouver qu'il ne le porta jamais.

En effet, l'Égypte & la Gaule dépendoient directement de l'Empereur, & c'est sur les médailles frappées dans ces deux provinces que nous voyons Salonin porter le titre d'Auguste *(i)*.

Dio Caff. ubi suprà.

Nous avons beaucoup de médailles Égyptiennes de Salonin; toutes lui donnent le titre d'Auguste, trois sont datées de l'an 4, c'est-à-dire de la quatrième année du règne de Gallien, qui concourt avec l'an de J. C. 257; elles sont connues & rapportées par Banduri; nous en avons d'autres avec les dates de l'an 5, de l'an 6 & de l'an 7, qui n'ont point été publiées, mais qui se trouvent dans plusieurs cabinets. M. l'abbé Belley m'a communiqué les descriptions de ces diverses médailles; je les ai

Numism. t. I, p. 264.

(i) Nous ne dissimulerons pas que nous avons vu, dans le cabinet de M. Pellerin, deux médailles de grand bronze, toutes deux de la ville de Colybrasses en Pamphylie, qui donnent à Salonin le titre d'Auguste; car elles portent la tête de Salonin nue, & on lit autour, ΠΟΥ. ΛΙΚ. ΚΟΡ. ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟϹ. ΚΑΙ. ϹΕΒ. Or on convient que Publius-Licinius-Cornelius-Valerianus est Salonin. Il y en a d'ailleurs une de Sidé, aussi dans la Pamphylie, ci-devant dans le cabinet de Beauvau, aujourd'hui dans le cabinet du Roi, qui représente de même la tête de Salonin nue, avec la légende ΠΟ. ΛΙ. ΚΟΡ. ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟϹ. ΚΑΙ. ϹΕΒ. Mais la Pamphylie avoit été long-temps de la dépendance des Empereurs, & si Hadrien l'avoit cédée au Sénat pour la Bythinie, comme le dit Dion Cassius *(Excerpt. Vales. p. 714)*, peut-être ne doit-on entendre cette cession que de la partie occidentale, la Pamphylie étant divisée en deux portions; & ce qui semble autoriser la conjecture que la portion orientale étoit demeurée dans le département des Empereurs, c'est que la ville de Colybrasses, qui se trouvoit dans cette portion, est supposée, par Ptolémée, faire partie de la Cilicie montagneuse, qui effectivement dépendit toujours de l'Empereur.

vues toutes dans le cabinet de M. Pellerin[a], & M. le Beau m'en a confié une datée de l'an 7[b]; elle porte d'un côté la tête de Salonin, avec la légende ΠΟ LIK KOρ CA YALEPIANOC (*fic*) K CEB; c'eſt ainſi qu'il faut lire cette légende, un peu altérée ſur cette médaille, mais très-diſtincte ſur une médaille abſolument ſemblable du cabinet de M. Pellerin. Le type du revers eſt un aigle, les ailes à demi ouvertes, dont le bec tourné de droite à gauche porte une couronne, & qui tient la foudre dans ſes ſerres; dans le champ on lit L. Z. *anno ſeptimo*.

[a] MÉD. VI, VII.

[b] MÉD. VIII.

Il réſulte donc de ces dates, que Salonin étoit Auguſte l'an 4 du règne de Gallien; c'eſt en effet préciſément l'année où Gallien nomma ſon fils Auguſte, lorſqu'il le laiſſa ſur le Rhin en 257. La révolte de Poſtume arriva en 258. Le jeune Prince réfugié dans Cologne y tint juſqu'en 259, puiſque nous avons de ſes médailles datées de l'an VII, & il n'y a rien dans cette ſuppoſition qui ne s'accorde parfaitement avec l'hiſtoire.

Voy. ma Differt. ſur Poſtume.

J'explique les dates de ces médailles par les années du règne de Gallien; car on ne peut pas dire que ces dates doivent s'entendre des années du règne de Salonin, qu'on ne peut ſuppoſer avoir régné ſept ans. L'aſſociation de ce jeune Prince n'étant point confirmée par le Sénat, ne faiſoit point encore époque dans l'Empire, & par conſéquent les Monétaires d'Égypte ſe conformant pour la date de leurs médailles aux époques reçues, continuoient d'employer les années de Gallien ſur les médailles mêmes de Salonin. D'ailleurs il eſt certain que lorſque le père avoit aſſocié ſon fils, les années qui ſe marquoient ſur les médailles de l'un & de l'autre Empereur, étoient toujours celles du règne du père.

Il ne nous reſte que trois médailles latines de Salonin avec le titre d'Auguſte, l'une d'argent pur, l'autre de moyen bronze, & la troiſième de petit bronze; la première très-rare & juſqu'ici inconnue, eſt depuis quelque temps dans le cabinet de M. Pellerin[c], les deux autres ſont citées par Banduri.

[c] MÉD. V.

C'eſt l'opinion commune des Antiquaires, & M. le Baron

V. ses Remarq. sur le P. Jobert. de la Bastie l'a confirmée par diverses preuves, que les Empereurs avoient le droit de disposer de tout ce qui concernoit la fabrication des espèces d'or & d'argent, & que le Sénat étoit resté maître de la monnoie de bronze; il n'est donc pas surprenant que l'on trouve une médaille d'argent sur laquelle on donne à Salonin le titre d'Auguste, & dès-lors je suis dispensé d'examiner le lieu où elle a été fabriquée.

Il n'en est pas de même des médailles de bronze; elles se frappoient par l'ordre du Sénat, soit dans les provinces de son département, soit à Rome; mais la médaille de moyen bronze qui donne le titre d'Auguste à Salonin, n'a point été frappée dans un lieu qui dépendît du Sénat; elle est manifestement Gauloise & frappée à Trèves, comme nous l'apprennent ces lettres S. M. T. S. *(k)* Or il est très-naturel que dans les Gaules, province du département de l'Empereur, province dans laquelle Salonin avoit été créé Auguste, province que ce Prince ne quitta plus depuis qu'il eut pris ce titre jusqu'à sa mort, Salonin ait pris ce titre, même sur les médailles qu'il fit frapper. Je ne puis prononcer aussi positivement sur la médaille de petit T. 1, p. 265. bronze, parce que le Père Banduri qui l'a citée ne donne aucun caractère qui puisse en déterminer la fabrique; mais on se persuadera aisément qu'elle est aussi de fabrique gauloise, dès qu'on n'aura pas de raisons qui démontrent le contraire; & l'on sait que le petit bronze, comme l'a remarqué M. de la Bastie, fut presque toujours, depuis Trajan Dèce, frappé hors de Rome & sans l'intervention du Sénat.

Après la mort de Salonin, Gallien son père le fit mettre au rang des Dieux. C'étoit par un décret du Sénat que l'apothéose étoit décernée *(l)*, & le Sénat qui n'avoit point ratifié Juretus, in Prud. p. 105. l'association de Salonin, ne pouvoit dans le décret de son apothéose lui donner d'autre titre que celui de César. Il n'est donc point surprenant que sur les médailles frappées pour l'apothéose

(k) J'explique ces lettres selon l'usage : *Signata moneta Treveris secundâ*, ou *Sacra moneta Treveris signata*. Voyez la médaille dont il s'agit dans Banduri, t. 1, p. 263.

(l) Tertull. Apolog. cap. V. *Vetus erat decretum, ne Deus ab Imperatore consecraretur, nisi à Senatu probaretur.*

de Salonin, on ne lui donne jamais le titre d'Auguſte ſur quelque métal qu'elles ſoient frappées.

On m'objectera peut-être quelques médailles Grecques de Cumes & de Smyrne, villes dépendantes du Sénat; ces médailles donnent à Salonin le titre d'Αὐτοκράτωρ, A. ΠΟ. ΛΙΚ. ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟϹ. Mais ce nom d'Αὐτοκράτωρ répond au mot latin *Imperator,* comme celui de Σεβαςὸς au mot latin *Auguſtus.* Le titre d'Auguſte dépendoit uniquement du Sénat, mais la proclamation des Soldats conféroit ſeule le titre d'*Imperator.* Salonin pouvoit donc porter ſur les médailles des provinces mêmes dépendantes du Sénat le titre d'Αὐτοκράτωρ, quoiqu'il n'y pût porter celui de Σεβαςὸς, & c'eſt uniquement de ce dernier qu'il s'agit ici. Mon ſyſtème ſatisfait donc ſans le moindre effort à toutes les queſtions qu'on peut faire ſur le point que je diſcute *(m).* *Apud Bandur. in Gallieno.*

Pourquoi avons-nous tant de médailles latines qui donnent à Salonin le titre de Céſar, tandis que nous en avons ſi peu qui lui donnent le titre d'Auguſte? C'eſt que les lieux où elles ſont frappées, étoient du département du Sénat, qui n'avoit pas confirmé l'aſſociation de Salonin.

Pourquoi eſt-il nommé Auguſte ſur une monnoie d'argent? c'eſt que la monnoie de ce métal dépendoit de l'Empereur & non du Sénat.

Pourquoi porte-t-il ce titre ſur quelques médailles de bronze? c'eſt qu'elles ont été frappées dans les Gaules, province du département des Empereurs.

(m) On ne peut nier qu'il n'y ait toujours eu une extrême différence entre les titres d'Αὐτοκράτωρ & de Σεβαςὸς, d'*Imperator* & d'*Auguſtus.* Le premier, donné d'abord par les ſoldats, à l'occaſion des victoires, étoit depuis, le nom qui déſignoit la ſouveraine puiſſance; &, du temps de Gallien, les ſoldats s'étoient attribué le droit de le donner : il ne fut rendu au Sénat que ſous Tacite. Le titre d'Auguſte étoit, au contraire, un ſimple titre d'honneur & de dignité, & le Sénat s'étoit réſervé le droit de le confirmer. Comme le premier titre étoit originairement un titre militaire, il eſt naturel qu'il fût pris par ceux à qui les ſoldats le déféroient. Mais le titre de pure dignité devoit exiger des formes; & comme il avoit, dans ſon origine, été décerné par le Sénat, il manquoit quelque choſe à ce titre, lorſque le Sénat ne l'avoit point enregiſtré. Le ſavant Maſſoleni ne paroît pas s'éloigner de cette diſtinction.

Pourquoi, parmi les diverſes médailles Grecques qui nous reſtent de ce Prince, y en a-t-il quelques-unes qui lui donnent le titre d'Auguſte? c'eſt que celles-là ſe trouvoient probablement, au nombre des provinces cédées à l'Empereur.

Pourquoi cependant quelques-unes lui donnent-elles le titre d'Αὐτοκράτωρ? c'eſt qu'il n'exigeoit pas, comme celui d'Auguſte, la confirmation du Sénat.

Pourquoi parmi les médailles Égyptiennes de Salonin n'y en a-t-il pas une ſeule qui ne lui accorde le titre d'Auguſte? c'eſt qu'elles ſont toutes au moins de la quatrième année du règne de Gallien, & qu'alors Salonin étoit Auguſte par la nomination de ſon père, qui ſeule & ſans la confirmation du Sénat ſuffiſoit pour qu'on lui donnât ce titre en Égypte, province dépendante ſpécialement de l'Empereur.

Pourquoi enfin toutes les médailles où il eſt fait mention de l'apothéoſe de Salonin ne lui donnent-elles que le titre de Céſar? c'eſt que c'étoit ſous le ſeul titre de Céſar que le Sénat lui avoit décerné l'apothéoſe.

L'accord frappant de toutes ces choſes me paroît donner à mes conjectures, non pas ſeulement une forte vraiſemblance, mais un degré de probabilité qui tient de la certitude; elles ne ſont plus une ſimple hypothèſe imaginée uniquement pour réſoudre des difficultés, elles ſont des conſéquences preſque néceſſaires de la combinaiſon des divers rapports que je viens de rapprocher.

III. J'ai peu de choſes à dire ſur le ſecond fils de Gallien; *Vict. epit.* il fut fait Céſar en la place de Salonin, & n'avoit encore alors que ſix ans au plus, puiſque j'ai fait voir que Salonine n'avoit qu'un enfant avant que Gallien fût parvenu à l'Empire; il fut enveloppé dans le maſſacre qui fut fait à Rome des parens & des créatures de Gallien *(n)*; il ſe nommoit Q. Julius, & ſi nous en croyons deux médailles rapportées par Occo, nous y joindrons les noms de Saloninus Gallienus, que Trebellius lui donne auſſi, mais en le confondant avec ſon frère aîné.

(n) Occiſus non ſuâ, ſed patris cauſâ. Trebell. p. 183.

C'eſt

C'eſt en effet de ce ſecond fils de Gallien, & non de l'aîné, qu'il faut entendre ce que dit Trebellius, non-ſeulement lorſqu'il parle d'une ſtatue *(o)* de Gallien le jeune, mais auſſi lorſque, racontant *(p)* l'apothéoſe de Piſon, il cite pour Princes régnans Gallien, Valérien & Salonin; car lors de la mort de Piſon, Valérien le père étoit captif chez les Perſes, & Salonin, fils aîné de Gallien, ne vivoit plus: ainſi les Princes régnans étoient pour lors Gallien, fils de Valérien; Valérien, frère de Gallien, dont nous allons bientôt parler; & Q. Julius Saloninus, fils de Gallien.

Il ne pouvoit avoir que quatorze ans au plus lorſqu'il fut tué; il n'y a donc pas d'apparence qu'il ait laiſſé de poſtérité: cependant Trebellius atteſte qu'il y avoit de ſon temps à Rome des deſcendans de Gallien; c'étoient les deſcendans de ſes filles, que leur ſexe & peut-être leur âge avoient ſauvées de la fureur des meurtriers de leur famille; l'une d'elles s'appeloit *Julia.* Nous avons vu par deux médailles, juſqu'ici peu connues, que c'étoit un des noms de ſa mère; nous ne connoiſſons cette fille de Salonine que par une inſcription qui lui eſt commune avec ſon ſecond frère, qui ſe nommoit auſſi Julius. IMP. Q. JULIO FILIO GALLIENI AUG. ET SALONINÆ AUG. JULIÆ NOBILISS PUELLÆ FIL. GALLIENI AUG. ET SALON. AUG. &c.

Trebell. p. 183.

Apud Gruter. p. 275.

Julia eut une ſœur; il étoit aiſé de conclure d'une médaille rapportée par le Jéſuite Pedruſi dans le huitième tome du cabinet Farnèſe, où Salonine eſt repréſentée avec quatre enfans, que cette Princeſſe en avoit eu un de plus qu'on ne lui en compte d'ordinaire. Le Père Pedruſi paroît fort embarraſſé de ce quatrième enfant, dont il n'eſt fait, dit-il, aucune mention nulle part; mais il auroit pu voir dans les actes de S.[te] Lucine, publiés par Surius, & depuis plus correctement dans le recueil des Bollandiſtes ſous le 11 mai, que cet enfant étoit une fille;

Tabulâ IX.

P. 616 & ſeq.

(o) *Gallieno minori Salonino.* Trebell. ubi ſuprà.

(p) Je rapporterai plus bas le paſſage même. Il eſt à la *page 195* des Écrivains de l'hiſt. Aug.

qu'elle se nommoit Galla, & qu'elle fut mère de Plautine & grand-mère de S.te Lucine, si nous en croyons ces mêmes actes. J'observerai en passant que la chronologie exige que S.te Lucine soit regardée plutôt comme la sœur que comme la fille de Plautine; mais cela est étranger à mon sujet: il me suffit que ces actes fournissent non-seulement le nom du quatrième enfant de Gallien, dont l'existence étoit d'ailleurs prouvée par la médaille que je viens de citer, mais aussi la preuve que cette fille fut mariée & laissa postérité. Ainsi tout se concilie, & les actes de S.te Lucine, qui attribuent à Gallien & à Salonine une autre fille que Julia, & le récit de Trebellius, qui suppose à Gallien des descendans qui lui survécurent, & la médaille de Salonine qui la représente avec quatre enfans.

Les Historiens supposent plusieurs frères à Gallien; car Trebellius dit que Gallien fit des vers au mariage des fils de ses frères *(q)*: mais nous ne connoissons avec certitude d'autre frère de Gallien que Valérien, né d'une autre mère que lui & tué avec lui près de Milan, au rapport du même Trebellius.

Pages 175 & 181.

Cet Écrivain rapporte que l'on doutoit non-seulement si le titre d'Auguste, mais même si celui de César avoit été porté par ce frère de Gallien *(r)*; c'est ce qui me reste à examiner & par où je terminerai ces recherches.

Quoiqu'en dise cet Historien & les garants qu'il cite, on ne peut contester que Valérien *(s)*, frère de Gallien, n'ait été successivement César & Auguste; car nous avons plusieurs médailles qui l'attestent: comment donc les Écrivains contemporains en ont-ils pu douter, eux qui voyoient tous les jours son image avec ces titres, sur les monnoies qui avoient cours de leur temps? c'est qu'ils confondoient les monnoies de ce

(q) Il dit aussi, en parlant de Gallien, *tot principum fratri*, page 188.

(r) *Multi Augustum, multi Cæsarem, multi neutrum fuisse dicunt.* Trebell. p. 181.

(s) Il portoit, comme son neveu, les noms de *Publius Licinius Valerianus.* Une médaille de Valérien, en moyen bronze, que nous avons vue dans le cabinet de M. Pellerin, nous apprend qu'il portoit aussi le nom de Caïus; Γ. ΠΟ. ΛΙΚ. ΟΥΑΛΕΡΙΑΝΟC: ce qui n'avoit point encore été remarqué.

Valérien César avec celles de Valérien Salonin son neveu, & les monnoies de ce Valérien Auguste avec celles de Valérien son père.

La confusion alloit au point que bien des gens lisant sur un tombeau le nom de *Valerianus imperator*, s'imaginoient que c'étoit le tombeau de Valérien le père, dont le corps avoit été renvoyé de Perse, au lieu que c'étoit le tombeau de Valérien, frère de Gallien, comme Trebellius a soin d'en avertir: mais cela seul ne prouvoit-il pas que ce frère de Gallien n'étoit pas demeuré dans le rang de simple particulier? *Trebell. p. 175.*

On ne peut douter que le frère de Gallien n'ait été César & Auguste; l'on croit d'ordinaire qu'il fut César avant la captivité de son père, & l'on se fonde sur ce passage où Trebellius dit de ce Prince: *A patre absente Cesar est appellatus; à fratre, ut Celestinus dixit, Augustus;* peut-être faudroit-il lire: *Patre absente, Cesar est appellatus à fratre, & ut Celestinus dixit, Augustus.* Son père étant prisonnier chez les Perses, il fut fait César par son frère, & même Auguste, comme le dit Celestinus; mais qu'est-il besoin de justifier Trebellius, qui convient que sur tous ces évènemens il ne voit que des contradictions? Cherchons donc des preuves solides, ailleurs que dans les opinions qu'il rapporte. *Ibid.*

Il nous a conservé des témoignages plus croyables *(t)*; ce sont des lettres écrites à Sapor, par divers Princes de l'Orient, peu après la captivité de Valérien, pour engager le monarque Persan à ne pas abuser de sa victoire: dans l'une de ces lettres on lui représente qu'il doit ménager un prisonnier qui a un fils Empereur & un petit-fils César. Le fils Empereur étoit Gallien, le petit-fils César étoit le second fils de Gallien. Valérien, frère de Gallien, n'étoit donc point encore César avant la captivité de son père, c'est-à-dire avant l'an 260. *Ibid. p. 174.*

Il ne tarda pas à l'être *(u)*; il sembloit qu'on l'eût jusqu'alors

(t) Voyez Pagi, *Ann. tome I, p. 270.*

(u) Je m'écarte en cela de l'opinion du P. Pagi, qui soutient que Valérien n'étoit pas encore Auguste, ni même César, en 266. *Voy. Pagi, Ann. p. 280.*

écarté des dignités pour les réſerver toutes à la poſtérité de Gallien; mais Gallien demeuré ſeul Empereur, n'ayant pour tout ſecours qu'un Céſar de cinq ou ſix ans, qu'il venoit de ſubſtituer à ſon fils aîné, ſe trouvoit comme forcé de recourir à ſon frère pour l'aider à ſoutenir un trône ébranlé & aſſailli de toutes parts; il l'éleva donc d'abord au rang de Céſar, & bientôt après il l'aſſocia à l'Empire.

Nous allons voir dans un moment que ce fut au plus tard l'an 264 que cette aſſociation ſe fit; ainſi la date des médailles de Valérien Céſar doit ſe placer néceſſairement entre l'an 260, date de la captivité de Valérien le père, & l'an 264, date du titre d'Auguſte donné à Valérien ſon fils: & ſi l'on veut quelque choſe de plus précis, je dirai que les beſoins de l'État & la poſition des affaires, ſemblent n'avoir pas permis à Gallien de différer au-delà de cette même année 260, l'aſſociation de ſon frère.

Le jeune Valérien fut d'un foible ſecours à Gallien; il ne fit rien de mémorable, ſelon Trebellius, & ſes médailles ne ſont chargées que de légendes vagues & ſtériles; mais comme il avoit plus de vertus que de talens, il conſeilla lui-même à *Trebell. p. 180.* ſon frère de s'aſſocier Odenath, le ſeul homme qui pût protéger l'Orient contre les Perſes, tandis que Gallien étoit aſſez occupé à défendre l'Occident contre les Barbares ou les rébelles.

Ce fut en 264, puiſque ce fut ſous le ſixième Conſulat *Ibid. p. 179.* de Gallien; or il ſeroit extrêmement ſurprenant que Gallien ayant un frère Céſar, n'eût pas commencé par nommer d'abord Auguſte ce frère même, avant d'élever à cette dignité un Prince étranger.

Mais d'ailleurs un décret du Sénat rapporté par Trebel- *Ibid. p. 195.* lius *(x)*, prouve que dans le temps même dont nous parlons, le frère de Gallien étoit en effet Auguſte. Il s'agiſſoit de

(x) M. de Tillemont, *t. III, not. p. 513,* fait uſage de ce même argument, pour prouver que Valérien étoit Auguſte en 261; mais cet auteur éloigne trop la mort de Piſon. Il ajoute que Valérien, frère de Gallien, étoit Céſar dès l'an 258, & même dès l'an 255. Il ſe trompe; le Valérien, pour lors Céſar, étoit le fils aîné de Gallien, qui ne fut tué qu'en 260.

décerner les honneurs divins à Pison: le Sénateur qui ouvrit l'avis pour l'apothéose, ajouta: « *sauf l'approbation* des Princes Gallien, Valérien & Salonin. » *Gallienum & Valerianum & Saloninum Imperatores esse* (ou plutôt comme restitue Casaubon, *approbaturos esse) confido.* Pison avoit été tué au plus tôt à la fin de l'an 263, & la délibération sur son apothéose se passa par conséquent au plus tard dans le cours de l'année 264. Le Valérien dont il s'agissoit pour lors n'étoit donc pas Valérien le père, qui étoit prisonnier chez les Perses, & qui d'ailleurs eût été nommé avant son fils; c'étoit donc Valérien, frère de Gallien, & ce Valérien étoit, non pas seulement César, mais Auguste; car le troisième Prince nommé ici, étoit le second fils de Gallien, Quintus-Julius-Saloninus, plus ancien César que Valérien, & qui par conséquent auroit été nommé avant lui, si ce dernier n'avoit été aussi que César: il faut donc convenir qu'en 264 le frère de Gallien étoit Auguste.

Je pourrois maintenant tirer de tout ce que je viens de dire des explications simples & naturelles de diverses médailles *(y)* qui ont causé jusqu'ici des embarras & des doutes; & ces explications confirmeroient encore les divers points que je me suis proposé d'établir: mais je m'écarterois trop de mon objet principal, que je crois avoir suffisamment rempli dès que j'ai prouvé clairement.

1.° Que Gallien eut pour femme Salonine, & qu'elle porta les noms de *Publia-Licinia-Julia-Cornelia-Salonina:* ce qui ajoute à ceux que les Antiquaires lui ont connus jusqu'ici.

2.° Qu'elle fut femme de Gallien long-temps avant qu'il fût Empereur, & qu'elle est par conséquent fort différente de Pipara sa concubine, qu'il ne prit que bien des années après: ce qui réfute l'erreur de Trebellius, qui a entraîné plusieurs Savans modernes.

3.° Que Salonine lui donna quatre enfans, quoiqu'on ne lui en compte d'ordinaire que trois; & que l'aîné, créé César à cinq ou six ans, fut nommé Auguste à treize ou quatorze,

(y) Entre autres les deux médailles de Nicée en Bythinie, moyen bronze, dont parle Banduri, dans la préface de son 1.er tome.

mais ſans que ce dernier titre lui ait été confirmé par le Sénat : ce qui concilie les contradictions apparentes de ſes médailles.

4.° Que ce fils aîné vécut plus de deux ans depuis que ſon père lui eut donné ce titre, comme le prouvent inconteſtablement pluſieurs médailles égyptiennes que j'ai alléguées, & qui n'ont point été publiées juſqu'ici : ce qui détruit l'opinion commune, qui fait mourir Salonin dans la première année de la révolte de Poſtume.

5.° Que le ſecond fils de Gallien étant auſſi mort à treize ou quatorze ans, il y a apparence que ni l'un ni l'autre n'ont laiſſé de poſtérité; mais qu'ils avoient deux ſœurs, dont au moins une leur ſurvécut & eut des enſans: ce qui explique comment il ſe pouvoit trouver à Rome, du temps de Trebellius, des deſcendans de Gallien, & pourquoi l'on voit quatre enſans ſur une médaille de Salonine.

6.° Qu'enfin Gallien eut un frère qui, aux noms de Plublius-Licinius-Valerianus, joignoit celui de Caïus, ce que l'on avoit ignoré juſqu'ici, & que ce frère fut ſucceſſivement Céſar & Auguſte, après que ſon père eut été pris par les Perſes : ce qui peut ſervir non-ſeulement à fixer les doutes que Trebellius fait naître à ce ſujet, mais auſſi à démêler les médailles de ce Valérien d'avec celles de ſon père & de ſon neveu, qui portent le même nom.

HUITIÈME MÉMOIRE
SUR
LA LÉGION ROMAINE.

Du Manipule & de ses parties.

Par M. LE BEAU l'aîné.

LA cohorte se divisoit en trois manipules, le manipule en deux centuries, & la centurie en chambrées, chacune de dix hommes. *Cinc. alim. ap. Aulug. l. XVI, c. 4.*

Du Manipule.

Le manipule étoit la division immédiate de la cohorte. Varron dérive ce mot de *Manus: Manipulus*, dit-il, *cùm jungit plures manus, unde manipularis miles.* L'étymologie donnée par Ovide, indique mieux l'origine de ce corps de troupes. Ce Poëte parlant de l'ignorance où les premiers Romains étoient de l'Astronomie, s'égaie à son ordinaire; *ils ne connoissoient*, dit-il, *d'autres signes que leurs enseignes; c'étoit-là ce qui les guidoit dans la guerre, comme la petite Ourse guidoit les Phéniciens, & la grande Ourse les Grecs dans leur navigation. Une poignée de foin suspendue au bout d'une longue perche marchoit à leur tête; de-là le manipule a pris son nom*, ce mot signifiant chez les Romains une poignée de quelque chose que ce fût: *L. L. lib. V, p. 61.* *Fast. l. III.*

Non illi cœlo labentia signa tenebant,
Sed sua; quæ magnum perdere crimen erat:
Illa quidem fœno; sed erat reverentia fœno,
Quantam nunc Aquilas cernis habere tuas.
Pertica suspensos ducebat longa maniplos,
Unde maniplaris nomina miles habet.

Plutarque & l'auteur de l'origine des Romains donnent la raison de cette étymologie; ils racontent que Romulus voulant détruire la tyrannie d'Amulius, conduisit à la ville d'Albe *In Rom.*

les payſans qu'il avoit raſſemblés, & qu'il les partagea en diverſes bandes, de cent hommes chacune, qui portoient pour enſeigne une poignée de foin ou de broſſailles au bout d'une pique. Cette eſpèce d'enſeigne ne ſubſiſta plus ſans doute dès que Romulus eut formé ſa milice; mais la mémoire s'en conſerva toujours. Donat, ſur l'Eunuque de Térence, dit que lorſqu'on envoyoit à quelque expédition particulière des ſoldats Romains ou Latins détachés d'une ou de pluſieurs compagnies, ils ſe faiſoient une enſeigne d'une poignée d'herbe ou d'autre choſe ſemblable, dont ils formoient une couronne; & c'étoit apparemment pour rappeler cette origine du manipule que les enſeignes ſe terminoient dans leur partie ſupérieure tantôt par une couronne, tantôt par une main, comme on le voit ſur les médailles & dans les autres monumens antiques.

Pour évaluer le nombre des ſoldats du manipule dans les temps différens, il faut ſe rappeler deux choſes que j'ai déjà établies ſur l'autorité de Polybe; 1.° que dans les diverſes augmentations qu'a reçues la légion, le nombre des Triaires n'a jamais augmenté, & qu'ils ont été conſtamment ſix cents par légion & ſoixante par cohorte: 2.° que depuis le temps auquel les Haſtats ceſsèrent de tenir lieu de troupes legères pour être peſamment armés, les troupes legères qui leur furent ſubſtituées, quoiqu'elles fiſſent partie de la légion, ne furent point diviſées en manipules ni en centuries, & qu'il n'eſt pas probable qu'elles aient jamais excédé douze cents hommes par légion.

Cela poſé, il n'eſt pas difficile de déterminer le nombre des ſoldats du manipule proportionnellement aux diverſes augmentations de la légion. Depuis Romulus juſqu'à Servius la légion fut de trois mille hommes; la cohorte, qui en faiſoit la dixième partie, étoit donc de trois cents hommes: ſi on vouloit dater de ce temps-là l'invariabilité du nombre des Triaires, il en faudroit ôter ſoixante de la cohorte, reſteroient deux cents quarante hommes pour les deux manipules de Haſtats & de Princes, ce qui donneroit cent vingt hommes pour chaque manipule. Je dirai en parlant de la centurie ce que je penſe

à ce

à ce ſujet : il n'y a point ici de troupes legères à déduire ; les Haſtats diviſés en manipules en tenoient lieu.

Depuis Servius juſqu'à la bataille de Cannes, la légion fut tantôt de quatre mille, tantôt de quatre mille deux cents hommes. Sur la légion de quatre mille, il faut d'abord ôter ſix cents Triaires, reſte trois mille quatre cents hommes ; ôtant encore douze cents hommes pour les troupes legères, il ne reſteroit que deux mille deux cents hommes pour les deux autres corps, dont chacun ſe trouveroit ſeulement de onze cents hommes, & moindre par conſéquent que celui des troupes legères : or comme l'infanterie peſamment armée étoit d'une bien plus grande importance pour le ſuccès des batailles que les troupes legères, j'ai avancé, dans le cinquième Mémoire, que dans cet état de la légion il eſt vraiſemblable qu'il n'y avoit que mille hommes légèrement armés, & que les deux corps des Haſtats & des Princes formoient chacun douze cents hommes par légion, ce qui en donne encore cent vingt par manipule. Dans la légion de quatre mille deux cents hommes, & c'eſt celle de Polybe, le manipule de Haſtats & de Princes ſera encore de cent vingt hommes, en donnant douze cents hommes par légion aux troupes legères.

Depuis la bataille de Cannes juſqu'à Marius, la légion monta à cinq mille & à cinq mille deux cents hommes ; alors en ôtant toujours les ſix cents Triaires & les douze cents hommes de troupes legères par légion, il reſtera trois mille deux cents ou trois mille quatre cents hommes, ce qui, diviſé en dix cohortes, donne trois cents vingt ou trois cents quarante hommes par cohorte, & cent ſoixante ou cent ſoixante-dix hommes par manipule de Haſtats & de Princes.

Il réſulte de ce détail que le manipule de Triaires fut toujours de ſoixante hommes ; que celui de Haſtats & de Princes fut de cent vingt hommes depuis Romulus juſqu'à la bataille de Cannes, & que depuis cette bataille juſqu'à Marius il monta à cent ſoixante ou cent ſoixante-dix hommes.

Je ne pouſſe pas ce calcul au-delà de Marius, parce qu'il eſt probable qu'alors cette forme de manipule ceſſa d'être

en uſage; c'eſt ce qu'il faut prouver contre le ſentiment de Juſte-Lipſe, qui fait ſubſiſter les manipules juſqu'à Hadrien.

De Milit. Rom. l. II, dial. 2.

Schel. Proleg. in Hygin.

Avant Marius la légion en bataille avoit été rangée ſur trois lignes, chacune de dix manipules; ceux des Haſtats faiſoient la première ligne, ceux des Princes la ſeconde, la troiſième étoit formée de ceux des Triaires. Marius changea cette ordonnance, comme je l'ai dit ailleurs; il abolit cette diſtinction de Haſtats, de Princes, de Triaires, & rangea la légion par cohorte ſur deux lignes, chacune de cinq cohortes. L'ordre de la bataille s'obſerva auſſi dans le campement ſuivant l'uſage des Romains, qui campoient comme ils ſe rangeoient en bataille, afin de n'avoir point de changement à faire quand ils ſortoient pour marcher à l'ennemi; alors les manipules ne faiſant plus de diviſion marquée ni dans le campement ni dans la bataille, ce nom ne ſe conſerva plus que pour la diſtinction des Officiers & des ſoldats: ce point demande explication.

Dans le temps que les trois eſpèces de ſoldats ſubſiſtoient, chaque manipule étoit, ſelon Polybe, diviſé en deux centuries, l'une de la droite, l'autre de la gauche. Le Capitaine de la première centurie de chaque manipule, c'étoit celle de la droite, prenoit le titre de *Prior,* par diſtinction du Capitaine de la ſeconde, qui s'appeloit *Poſterior;* ce qui étoit, dit Polybe, ainſi établi afin que ſi l'un des deux étoit abſent ou hors de combat, il en reſtât un pour commander le manipule entier. Ainſi, par exemple, le premier Capitaine du manipule des Princes s'appeloit *Princeps prior* ou *Princeps prioris centuriæ,* & le Capitaine de la ſeconde centurie du même manipule s'appeloit *Princeps poſterior, Princeps poſterioris centuriæ ;* il en étoit de même des Haſtats. Tite-Live fait dire à Sp. Liguſtinus, l'an de Rome 582, *hic me Imperator dignum judicavit, cui primum Haſtatum prioris centuriæ aſſignaret ;* c'étoit la première centurie des Haſtats dans la première cohorte d'une légion, & enſuite *à M. Acilio mihi primus Princeps prioris centuriæ eſt aſſignatus ;* c'étoit la première centurie des Princes dans une première cohorte.

Lib. XLII, c. 34.

Quoique la cohorte de Marius ne ſe diviſât plus en

manipules, mais qu'elle ſe partageât immédiatement en ſix centuries, il laiſſa cependant ſubſiſter, pour les Officiers, les mêmes noms qu'ils avoient eus auparavant; &, par une eſpèce de fiction, on joignoit enſemble deux centuries, dont les deux Capitaines portoient le même nom, avec la diſtinction de *prior* & de *poſterior.* Ainſi le premier Capitaine de la cohorte s'appeloit, dans la première cohorte, *Primipilus,* dans les autres, *Triarius prior;* celui de la ſeconde centurie, *Triarius poſterior;* le troiſième, *Princeps prior;* le quatrième, *Princeps poſterior;* le cinquième, *Haſtatus prior;* le ſixième, *Haſtatus poſterior.* Ce n'étoit plus qu'un veſtige d'antiquité, qui ne ſubſiſtoit que dans le nom des Officiers, & qui ne ſervoit qu'à marquer leur grade dans la cohorte. Céſar, en décrivant le combat près de Dyrrachium, dit : *Omnibus primæ cohortis centurionibus interfectis præter Principem priorem.* On déſignoit auſſi les ſoldats de la même manière, & pour dire un ſoldat de la cinquième ou de la ſixième centurie, dans la première cohorte, on diſoit *miles primi haſtati;* pour déſigner un ſoldat du même ordre dans la ſeconde cohorte, on diſoit *miles ſecundi haſtati:* & l'analogie me fait croire que ſi l'on vouloit marquer avec préciſion la centurie, & déſigner préciſément la cinquième ou la ſixième, on diſoit, pour la cinquième, *haſtati prioris;* & pour la ſixième, *haſtati poſterioris:* ce qui dura ainſi juſqu'à Hadrien.

Mais, encore une fois, ce n'étoit plus qu'un nom, une trace de l'ancien uſage : la choſe même ne ſubſiſtoit plus. Nous ne trouvons plus, depuis Marius, le nom de manipule pris dans la ſignification propre qu'il avoit eue juſqu'alors. Il eſt vrai que Plutarque, dans la vie de Romulus, rapportant l'origine du manipule, ſemble dire qu'il y en avoit encore de ſon temps; mais ſi on fait attention à la manière dont il s'exprime, on verra qu'il dit ſeulement que de ſon temps les ſimples ſoldats étoient encore appelés *manipularii:* Μάνιπλα ταῦτα Λατῖνοι καλοῦσι· ἀπ' ἐκείνου δὲ καὶ νῦν ἐν τοῖς στρατεύμασι τούτους μανιπλαρίους ὀνομάζουσιν. En effet, après l'extinction des manipules, on continua d'appeler les ſimples ſoldats d'infanterie

L. IX, c. 3. *manipulares, manipularii, gregarii.* Isidore donne deux cents soldats au manipule; il suppose la légion de six mille hommes, telle qu'elle étoit quelquefois depuis Marius, & conserve la notion de l'ancien manipule, quoiqu'il ne fût plus alors en usage. Ceux qui connoissent Isidore, savent bien qu'on ne doit pas compter sur son exactitude.

Dans tous les auteurs anciens, qui nous représentent la milice dans l'état où elle étoit depuis Marius, je vois que le terme *manipulus* est employé de deux manières; tantôt pour signifier un petit nombre, mais indéterminé, une poignée de soldats, ce qui revient à la signification générale du mot *manipulus;* tantôt pour désigner la chambrée proprement dite, *contubernium.*

Bel. Gal. l. II. César, dans la bataille contre les Nerviens, voyant es soldats resserrés par les ennemis, leur ordonne d'écarter leurs files, pour pouvoir plus aisément faire usage de leurs épées: ce qu'il exprime en ces termes; *manipulos laxare jussit, quò faciliùs gladiis uti possent.* On voit qu'ici *manipulus* doit signifier une file, & que ce mot revient à peu près à la signification de *contubernium,* la file étant de huit hommes, & quelquefois de dix, ainsi que la chambrée.

Ann. l. I, c. 20, 30 & 34. Lorsque Tacite raconte la sédition des soldats de Pannonie & de Germanie, il se sert trois fois du terme de manipule, d'une manière d'où on ne peut conclure dans quel sens précis ce mot est employé. D'abord il parle de manipules qu'on avoit envoyés à Nauport, pour faire des chemins, des ponts & d'autres ouvrages; il leur donne des enseignes & des centurions: ensuite, quand Drusus a calmé la sédition de Pannonie, & que les soldats, revenus à l'obéissance, se prêtent eux-mêmes à la punition des coupables, Tacite dit, *quosdam ipsi manipuli, documentum fidei, tradidere:* & lorsque Germanicus, arrivé dans le camp de Germanie, & se voyant environné d'une troupe confuse de séditieux, veut les partager & les remettre en ordre, Tacite s'exprime en ces termes; *assistentem concionem, quia permixta videbatur, discedere in manipulos jubet.* Dans ces endroits, *manipulus* signifie-t-il le manipule proprement

dit, c'est-à-dire un corps de deux centuries? désigne-t-il un moindre nombre? ou même est-ce un mot qui signifie en général une division militaire, quelle qu'elle soit? Mais dans le même livre, quand il décrit la marche de Cécina & le désordre de l'armée Romaine, le mot *manipulus* n'est plus équivoque, il signifie évidemment la chambrée: *non tentoria manipulis*, dit-il; *les chambrées n'avoient point leurs tentes.* Il y avoit autant de tentes que de chambrées, puisqu'on appeloit de ce dernier nom l'assemblage des soldats qui logeoient sous la même tente. Le même Tacite appelle *manipule* les soixante soldats envoyés par Néron en Asie, pour assassiner Plautus; c'étoit un nombre moindre que la centurie. Le lendemain d'une émeute des soldats, les Officiers parcourent les tentes pour calmer les esprits, ce que l'historien exprime ainsi; *manipulatim allocuti sunt:* ici *manipuli*, ce sont les chambrées. Nonius explique, dans l'historien Sisenna, le mot *manipulatim* par *collectâ manu*, ce qui ne donne qu'une idée générale: c'est dans le même sens qu'il faut prendre *manipulatim dispositæ cohortes,* dans le panégyrique de Théodose. Ammien Marcellin entend par *manipulus*, la chambrée. Je trouve ce mot chez lui en trois endroits, où il est question de convoquer l'armée: il dit, dans le premier, *convocatis cohortibus & centuriis & manipulis omnibus.* L'expression est exacte: pour montrer que l'armée fut convoquée toute entière, il descend du plus grand corps, qui étoit la cohorte, à la centurie, & de celle-ci à la chambrée. Dans les deux autres endroits, il ne s'exprime pas aussi exactement, il déplace le manipule; *omnes centurias & manipulos & cohortes in concionem vocavit:* & ailleurs, *cùm centuriæ omnes & cohortes & manipuli convenissent.* Mais le lecteur n'est pas en droit d'exiger toujours des auteurs une précision si scrupuleuse.

Cap. 65.

Ann. lib. XIV, c. 58 & 59.

Ann. lib. I, c. 32.

Hist. lib. I, c. 82.

In Manipulatim.

Pacat. c. 35.

Lib. XVII, c. 13.

Lib. XXI, c. 13.

Lib. XXIII, c. 5.

Végèce, au treizième chapitre de son second livre, dit nettement que les Anciens divisèrent les centuries en chambrées, & que la chambrée, composée de dix soldats logés sous la même tente, se nommoit *manipulus,* parce qu'ils combattoient ensemble. Cette date, vague & générale, désigne chez lui

tous les temps qui l'ont précédé: il parle ici des temps postérieurs à Marius. Il ajoute tout de suite une contradiction: la turme, dans la cavalerie, dit-il, répond à la centurie ou au manipule dans l'infanterie. Ici il ne prend plus le *manipule* pour la chambrée, il donne à ce nom la signification qu'il avoit avant Marius. La turme des cavaliers étoit de trente hommes; elle répondoit à la centurie des fantassins; elle se divisoit en trois décuries, chacune de dix hommes; c'étoit la décurie qui répondoit à la chambrée, laquelle porte même aussi quelquefois le nom de décurie.

Dans les inscriptions, *manipulus* est toujours pris pour une division de la centurie, la chambrée:

Grut. CIX, 8. PRO. SALVTE. D. D. IMP. PII. FEL. AVG.
ET. MATRIS. AVG. N. ET. KASTROR.
AEDEM. GENIO. 7. CŒLI. ADIANTI.
MANIPVLI. EIVS.
SVA PECVNIA REFECERVNT.

Et, dans une autre inscription, un centurion rétablit un petit temple, VOLENTIBVS MANIPVLIS SVIS. Les simples soldats sont appelés, dans les monumens, MANIPVLARES, MANIPVLARII; & ceux de la même chambrée, proprement dits *contubernales*, sont aussi nommés COMMANIPVLARES, & même COMMANIPVLI.

Ibid. CXXVIII, 5.

Ibid. DXVII, 9.

D. M.
L. AELIO. MAXIMINO. MIL.
COH. V. PR. P. V. EX. 7. MON
NI. &c.
AVRELIVS. SEXTIANVS. COM
MANIPVLUS. ET. HERES. EIVS
CONTVBERNALI RARISSIMO
POSVIT.

Dans un marbre donné par Fabretti, on lit COMMANVCVLIS, par corruption, pour *commanipulis*. *Cap. IV, 91.*

Pour remettre ſous un ſeul point de vue tout ce que je viens d'expliquer, je penſe que le manipule, composé de deux centuries réunies dans le même corps, fut conſtamment en uſage & dans le campement & dans la marche & dans la bataille, depuis Servius juſqu'à Marius. Celui-ci détacha les centuries, de manière que l'idée du manipule ne ſe perdit pas tout-à-fait, mais elle devint confuſe: on ſe ſouvenoit encore que deux centuries avoient fait un manipule, & on appeloit encore, dans chaque cohorte, les commandans des deux premières centuries, *Triarius;* ceux de la troiſième & de la quatrième, *Princeps;* ceux de la cinquième & de la ſixième, *Haſtatus,* avec la diſtinction de *prior* & de *poſterior:* ce qui dura ainſi juſqu'à Hadrien, ſous lequel ces noms diſparurent tout-à-fait dans les cohortes, excepté dans la première, dans laquelle ſeule les premiers Officiers gardèrent ces dénominations, comme je l'ai expliqué ailleurs. La notion ancienne du mot *manipulus* s'étant perdue, il conſerva ſa ſignification générale pour déſigner un petit nombre, une poignée de ſoldats; & il en acquit en même temps une nouvelle, qui lui devint propre & particulière, ce fut celle qu'avoit toujours eu *contubernium,* la chambrée, dont il devint ſynonyme. Il faut même qu'il ſoit deſcendu juſqu'à ſignifier un ſeul ſoldat, puiſque dans les gloſes on trouve πελταςής expliqué par *manipulus.* *Au cinquième Mémoire.*

De la Centurie.

Le manipule ſe diviſoit en deux centuries, il y avoit donc ſix centuries par cohorte & ſoixante par légion. Denys d'Halicarnaſſe ſur l'année de Rome 273, parlant du Primipile, c'étoit le premier Capitaine de la légion, dit qu'il a le commandement ſur ſoixante centuries. Iſidore dit la même choſe; Végèce eſt le ſeul auteur qui ne mette dans la légion que cinquante-cinq centuries; il en donne dix à la première cohorte & cinq ſeulement à chacune des neuf autres. Saumaiſe croit que ce changement arriva quand la première cohorte monta de cinq & ſix cents hommes à mille; mais Hygin nous apprend que ſous Hadrien la première cohorte, déjà de mille hommes, *Cinc. Alim. Apud Aulug. l. XVI, c. 4. L. IX, p. 567. L. II, c. 8. In Caſtramet.*

contenoit dix centuries, & que les neuf autres en avoient encore chacune six, ce qui donnoit soixante-quatre centuries par légion: il faut donc dire que jusqu'à Hadrien la légion eut soixante centuries; que sous ce Prince l'augmentation de la première cohorte fit ajouter quatre centuries par légion, & que du temps de Végèce le nombre des centuries de la légion étoit réduit à cinquante-cinq.

Si l'on considère l'origine du mot, la centurie devoit contenir cent hommes; c'est en effet la notion qu'en donnent Festus & Varron: celui-ci dit, *centuria militem, qui sub uno centurione sunt, quorum centenarius justus numerus.* L'expression est exacte: *Justus numerus* veut dire *nombre complet*, c'est-à-dire qu'à proprement parler la centurie auroit dû être toujours de cent hommes; mais il en étoit souvent autrement: considérons-là dans les divers états par où elle a passé.

In Centuria. L. L. lib. IV.

Nous avons dit que le manipule subsista jusqu'au temps de Marius, & nous avons déterminé le nombre de soldats dont il étoit composé. La centurie étant la moitié du manipule, il est facile de fixer le nombre de soldats qu'elle contenoit jusqu'à ce temps-là.

Premièrement, pour le temps qui s'est passé depuis Romulus jusqu'à Servius, il y a deux partis à prendre, ou de dire que dès ce temps-là le nombre des Triaires fut fixé à six cents par légion, ou de dire que les trois mille hommes qui la composoient furent partagés en trois parties égales, chacune de mille hommes, & que cette différence du nombre des Triaires ne commença que sous Servius, où la légion monta à quatre mille hommes; dans le premier cas le manipule des Triaires auroit été dès le temps de Romulus de soixante hommes, celui des Hastats & des Princes de cent vingt hommes, & la centurie de soixante; dans le second cas le manipule de chaque espèce de soldats auroit été également de cent hommes, & la centurie n'auroit été pour lors que le manipule même sous une autre dénomination. Ce dernier sentiment me paroît le plus probable par deux raisons; la première, c'est que les auteurs qui nous donnent l'origine du manipule sous Romulus, disent précisément qu'il

qu'il étoit de cent ſoldats; la ſeconde, c'eſt l'étymologie du mot *centuria*, qui doit avoir été d'abord appliqué à une troupe de cent hommes. Je crois donc que ſous Romulus & juſqu'à Servius, le manipule & la centurie ne furent pas diſtingués; mais Servius ayant fait monter le manipule de Haſtats & de Princes à cent vingt hommes, le diviſa en deux parties, chacune de ſoixante hommes, qu'il appela *centuries*, pour ne point inventer un terme nouveau, quoique la notion propre du mot ne convînt plus à cette ſubdiviſion, ce qui ſubſiſta ainſi juſqu'à la bataille de Cannes. Depuis cette bataille juſqu'à Marius, le manipule fut de cent ſoixante ou cent ſoixante-dix hommes, & la centurie de quatre-vingt ou quatre-vingt-quatre hommes. Ici finit le manipule, & la cohorte diviſée immédiatement en ſix centuries étant tantôt de cinq cents, tantôt de ſix cents hommes; la centurie fut auſſi tantôt de quatre-vingt-deux, tantôt de cent hommes.

Il eſt vrai que quand le manipule étoit de cent ſoixante-dix hommes, la centurie devoit être de quatre-vingt-cinq; mais les Romains ayant beaucoup d'égard au nombre pair dans leurs diviſions militaires, je croirois plutôt que la centurie n'étoit alors que de quatre-vingt-quatre hommes, & que les ſoixante hommes qui ſe trouvoient de moins pour compléter la légion de cinq mille deux cents hommes, auront été négligés, ou que des deux centuries du manipule, la première avoit quatre-vingt-ſix hommes, & la ſeconde quatre-vingt-quatre: de même dans la cohorte de cinq cents hommes depuis Marius, à ne mettre que quatre-vingt-deux hommes par centurie, il s'en faudra huit pour compléter le nombre de cinq cents; mais je crois pour la même raiſon que ce nombre de huit aura été ajouté à la première centurie, ou qu'il aura été négligé, & que la légion étoit cenſée de cinq mille hommes, quoiqu'elle ne fût en effet que de quatre mille neuf cents vingt, à moins qu'on n'aime mieux dire que la centurie étoit de quatre-vingt-quatre ſoldats, & par conſéquent la cohorte de cinq cents quatre hommes, & la légion de cinq mille quarante, à parler exactement. Les Anciens ne nous donnent ſur ce point rien de précis.

C. 32. Quelques-uns ont conclu d'un paſſage de Tacite au premier livre de ſes Annales, que ſous Tibère la centurie étoit de ſoixante hommes. Les légions de Germanie s'étant mutinées, les ſoldats déchargèrent leur première fureur ſur leurs centurions. L'auteur s'exprime en ces termes : *Proſtratos verberibus mulcant, ſexageni ſingulos, ut numerum centurionum æquarent;* ce que quelques-uns expliquent ainſi : *Ils ſe mettent ſoixante enſemble ſur chaque centurion, afin qu'aucun centurion ne leur échappât,* & ces ſoixante ſoldats acharnés ſur chaque Capitaine étoient, diſent-ils, ceux de ſa centurie, d'où ils tirent la concluſion que je viens de dire; mais il auroit fallu qu'alors la cohorte n'eût été que de trois cents ſoixante hommes, & la légion de trois mille ſix cents hommes, ce qui n'eſt peut-être jamais arrivé depuis Servius. Sous Tibère la légion étoit de cinq & de ſix mille hommes; de plus, ſi on y regarde de près, cette façon de s'exprimer, *ut numerum centurionum æquarent,* ſeroit bien peu naturelle pour rendre le ſens qu'on y ſuppoſe : mais elle exprime très-bien que comme il y avoit ſoixante centurions dans chaque légion, les mutins, par un caprice de ſoldat, ſe mirent ſoixante ſur chacun, afin d'oppoſer à chaque Capitaine autant d'adverſaires qu'il y avoit de Capitaines dans la légion entière.

In Caſtramet. Hygin fait la centurie de ſon temps, c'eſt-à-dire ſous Hadrien, de quatre-vingts hommes pour les neuf dernières cohortes; il y avoit dans chacune de ces cohortes quatre cents quatre-vingts hommes diviſés en ſix centuries; mais dans la première cohorte, nommée *Milliaire,* & qui contenoit neuf cents ſoixante hommes, il y avoit dix centuries, chacune de quatre-vingt-ſeize hommes; ainſi la légion, qui étoit de cinq mille deux cents quatre-vingts hommes, renfermoit ſoixante-quatre centuries.

La légion dont Végèce explique les diviſions au ſixième chapitre de ſon deuxième livre, avoit auſſi dix centuries dans la première cohorte, mais elle n'en avoit que cinq dans les neuf autres, ce qui ne donnoit que cinquante-cinq centuries

VII.e Mémoire. par légion. J'ai expliqué ailleurs cette eſpèce de centurie; il ſuffit de dire ici qu'elle étoit de cent hommes, ſans compter les

dixainiers ou chefs de chambrée, ce qui donnoit encore dix hommes de plus par centurie : ce nombre de cent ſoldats par compagnie paroît avoir ſubſiſté depuis ce temps-là juſqu'à l'extinction totale de la légion. Dans la tactique de l'Empereur Léon, la centurie eſt encore de cent hommes. *P. 318.*

Dans les inſcriptions de Fabretti, on trouve une longue liſte de centuries, gravées ſous Caracalla, dont quelques-unes contiennent beaucoup plus de cent ſoldats; mais il faut obſerver que ce ne ſont pas des centuries légionnaires, mais des compagnies des gardes-de-nuit de la ville de Rome, *centuriæ vigilum*, qui n'avoient rien de commun avec les légions. *C. IV, p. 260.*

Chaque centurie avoit un dieu, un génie particulier; & comme on trouve dans les inſcriptions, *genio exercitus*, *genio cohortis*, on y trouve auſſi *genio centuriæ* : entre pluſieurs exemples qu'on peut voir dans Gruter & dans Reineſius, je ne citerai que celui-ci. *Grut. CIX, 3; XXIIII, 7.*

GENIO. CENT. *CIX, 1.*
A. SERGIUS. A. F.
SULPICIUS. MIL. LEG.
XI. CLAUD. PIÆ. FIDEL.
SACR.

Ce que c'étoit que Signum dans la diviſion des troupes.

Après avoir expliqué le manipule & la centurie, il eſt à propos d'examiner ce que c'étoit que les Romains appeloient *ſignum* & *ordo*, quand ces mots ſignifioient une diviſion, un corps de troupes.

Tite-Live, dans l'hiſtoire du ſiége de Syracuſe, dit que Marcellus fit porter les échelles par les ſoldats d'une compagnie, *ſigni unius milites ferre ſcalas juſſit* : & dans la guerre contre Philippe, il dit que Flamininus approcha de Thèbes avec une compagnie de ſoldats, *cum unius ſigni militibus.* Cette compagnie nommée *ſignum* étoit-elle un manipule ou une centurie ? La déciſion de cette queſtion dépend de ſavoir s'il n'y avoit qu'une enſeigne par manipule, ou ſi chacune des *L. XXV, c. 23.*

deux centuries avoit la sienne. Ici les Modernes se partagent, & Juste-Lipse avoue qu'il ne sait quel parti prendre.

De milit. Rom. l. II, dial. 8.

Sans avoir autant d'érudition que ces habiles critiques, mais avec l'avantage de venir après eux, & de profiter de leurs doutes & même de leurs erreurs, je crois pouvoir décider 1.° que tant que le manipule subsista, il n'y eut qu'une enseigne par manipule, ce qui en donnoit trois par cohorte. 2.° Que depuis Marius, les six centuries de la cohorte ayant formé six corps séparés, chaque centurie eut son enseigne. Voici les preuves de la première proposition, qui seule souffre difficulté; l'autre n'est contestée de personne.

Lib. VI.

Polybe, comme je l'ai prouvé dans le Mémoire précédent, donne indifféremment au manipule les trois noms de τάγμα, σπεῖρα, σημαία. Or ce dernier mot signifie une enseigne; c'est la même chose que *signum* en latin. *Signum* étoit donc alors le manipule, parce que le manipule n'avoit qu'une enseigne.

L. L. l. IV.

Varron définit ainsi le manipule; *manipulus, exercitûs minima manus, quæ unum sequitur signum:* rien n'est plus fort ni plus précis que ce témoignage. Le manipule, dont il parle ici, n'est assurément pas la chambrée de dix hommes: il est certain que la chambrée n'avoit pas son enseigne: ce ne peut donc être que le manipule tel qu'il subsistoit avant Marius. Après une telle autorité, je puis me passer d'une infinité d'inductions que me fourniroit Tite-Live; je n'en citerai qu'un seul passage, qui est décisif: dans une bataille de Marcellus contre Annibal, un Tribun se saisit de l'enseigne des Hastats de la première cohorte, & entraîne tout le manipule qui suivoit cette enseigne: *C. Decimius Flavius Tribunus militum, signo arrepto primi Hastati, manipulum ejus signi se sequi jussit.* Le grammairien Servius mettant dans la légion soixante centuries, ne lui donne que trente enseignes.

L. XXVII, c. 14.

Æneid. l. II.

Venons aux difficultés qui ont fait balancer Juste-Lipse, & qui ont déterminé la plupart des antiquaires à dire, malgré Varron, que de tout temps chaque centurie avoit son enseigne. Elles sont très-considérables; elles se tirent des deux auteurs les plus dignes de foi sur tout ce qui concerne la milice

romaine, Polybe & Tite-Live. Si nous n'y trouvons point de réponse, il faudra abandonner Varron lui-même.

Dans ce fragment précieux, où Polybe explique la manière dont se forme la légion, il s'exprime en ces termes: *Les Centurions, dans chaque manipule, choisissent eux-mêmes deux hommes des plus braves & des plus vigoureux pour porte-enseignes.* Οὗτοι δὲ καθ' ἑκάστην σπεῖραν ἐξέλεξαν αὐτοὶ δύο, τοὺς ἀκμαιοτάτους καὶ γενναιοτάτους ἄνδρας σημαιοφόρους. Voilà par manipule deux porte-enseignes, & par conséquent deux enseignes; mais la conséquence n'est pas nécessaire, comme l'a fort bien entrevu Juste-Lipse: quoiqu'il n'y eût qu'une enseigne, on pouvoit choisir deux soldats pour la porter, soit tour à tour, ces enseignes étant fort pesantes, soit l'un au défaut de l'autre, comme on nommoit deux Centurions par manipule, afin que l'un des deux, en cas de besoin, commandât le manipule entier, ainsi que le dit le même Polybe: & c'est cette explication qu'il faut suivre, si on veut que Polybe s'accorde avec lui-même: il a dit, immédiatement auparavant, que le manipule s'appeloit une *enseigne*, σημαία; dénomination qui deviendroit absurde, s'il y avoit eu deux enseignes par manipule.

Lib. VI.

Ibid.

Tite-Live, dans le VIII.e livre, à l'occasion de la guerre des Latins, explique l'ordre de bataille de la légion en ce temps-là; c'étoit l'année de Rome 413: il dit que chaque centurie avoit un porte-enseigne. C'est la même difficulté que la précédente; elle s'évanouit par la même réponse. Mais comme j'ai promis ailleurs de développer tout cet endroit, aussi embarrassé qu'il est important à notre objet, j'en donnerai l'explication dans ce Mémoire; cette discussion se trouvera à sa place, après que j'aurai expliqué toutes les différentes divisions de la légion.

Cap. 8.

L'objection tirée de Polybe & de Tite-Live ne détruit donc pas notre opinion, & il demeure prouvé qu'avant Marius *signum* signifioit un manipule, & après Marius une centurie.

Passons à la signification du mot *Ordo.* Ce terme est très-général dans la milice Romaine: par rapport à la division des Troupes, il signifie tantôt le manipule, tantôt la centurie, &

même la chambrée : quand il s'agit d'ordre de bataille, il s'emploie pour un *rang*, ce qui dans la tactique s'appeloit proprement *jugum ;* pour une file, en terme de tactique, *verſus :* dans le campement, il ſe prend pour deux rangs de tentes oppoſées avec le terrain qui les ſépare, ce qui ſe nommoit proprement *ſtriga*.

Il eſt pris pour manipule, lorſqu'il eſt conſtruit avec les mots *Haſtatus, Princeps, Triarius ;* ainſi *decimus ordo Haſtatus* veut dire *le manipule des Haſtats dans la dixième cohorte d'une légion : Mihi T. Quintius Flamininus decimum ordinem Haſtatum aſſi-* Lib. XLII, c. 34. *gnavit*, dit Sp. Liguſtinus dans Tite-Live; & quand il dit enſuite *mihi primus Princeps eſt aſſignatus*, il faut encore ſous-entendre *ordo*, c'eſt le manipule des Princes dans une première Lib. VI. cohorte. Le paſſage de Polybe, que j'ai déjà cité, eſt encore une preuve que de ſon temps le mot *ordo* ſignifioit le manipule; il dit que les Romains donnèrent trois noms au manipule: καὶ τὸ μὲν μέρος ἕκαστον ἐκάλεσαν καὶ τάγμα, καὶ σπεῖραν, καὶ σημαίαν. Qui ne voit qu'il a traduit ainſi les trois mots latins *ordinem, manipulum, ſignum !* Nous avons déjà prouvé que σπεῖρα & σημαία étoient *manipulus* & *ſignum ;* il n'eſt pas moins évident que τάγμα ou τάξις eſt le mot grec le plus propre pour rendre le terme *ordo ;* mais ce mot *ordo* ſignifioit auſſi centurie, & je ne vois pas qu'il puiſſe avoir un autre ſens L. VIII, c. 8. dans cet endroit où Tite-Live explique l'arrangement de la légion. *Quod antea Phalanges ſimiles Macedonicis, hoc poſtea manipulatim ſtructa acies cœpit eſſe : poſtremò in plures ordines inſtruebantur*, c'eſt-à-dire *les Romains ſe rangèrent d'abord en phalange ſans diviſion ni intervalles ; enſuite leur bataille fut diviſée en manipules ſéparés par un intervalle : enfin ils doublèrent ces diviſions & mirent une diſtance entre chaque centurie.* En effet l'auteur ajoute tout de ſuite *ordo ſexagenos milites habebat*, ce qui déſigne évidemment la centurie.

Auſſi le nom d'*ordinum ductor* étoit alors ſynonyme de *cen-* L. III, c. 44. *turio. Honeſtum ordinem ducebat*, dit Tite-Live en parlant du père de Virginie, c'eſt-à-dire qu'il étoit Capitaine d'une des pre- L. VII, c. 41. mières compagnies d'une légion. Dans un autre endroit les

ſoldats mutinés demandent que quiconque auroit été tribun ne pût enſuite être centurion, ce qui eſt exprimé en ces termes: *Nequis, ubi tribunus militum fuiſſet, poſtea ordinum ductor eſſet;* ils firent cette demande, ajoute l'auteur, par un mouvement de dépit contre P. Saloninus, Officier alors renommé, qui n'avoit pas voulu ſe prêter à leur révolte, & qui preſque toujours d'année en année étoit alternativement Tribun des ſoldats & premier Centurion d'une légion. *Qui alternis propè annis & Tribunus militum & primus Centurio erat;* il eſt clair qu'ici *ordinum ductor* eſt la même choſe que *Centurio:* il ne faudroit pour le prouver que le mot de ταξίαρχος, que Polybe donne pour ſynonyme de *Centurio*, τὺς δὲ ἡγεμόνας κεντυρίωνας, καὶ ταξιάρχους; la langue grecque ne peut fournir de compoſé qui rende plus préciſément *ordinum ductor:* or non-ſeulement Polybe, mais tous les auteurs Grecs qui ont traité l'hiſtoire Romaine, Denys d'Halicarnaſſe, Plutarque, Dion & les autres emploient ταξίαρχος pour déſigner le Centurion. *Lib. VI.*

Ce mot ταξίαρχος répondoit ſi juſte à celui d'*ordinum ductor*, que quand le dernier ſignifia chef de chambrée, le premier prit la même ſignification, & c'eſt de-là qu'on lit dans les gloſes ταξίαρχος, *ordinarius*, *manipularius*. Que le terme *ordo* en ſoit venu enfin à ſignifier une chambrée, dont le chef s'appeloit *ordinum ductor*, c'eſt une notion que je tire de Capitolin dans la vie de Maximin, qui de ſimple ſoldat s'éleva par degrés juſqu'à l'Empire, *hic diu ſub Antonino Caracalla ordines duxit, centuriatus & cæteras militares dignitates ſæpe tractavit:* ici *ordinum ductor* eſt diſtingué de *centurio* comme un grade inférieur d'un grade ſupérieur; & ſi la différence ne ſembloit pas aſſez ſenſible, elle eſt clairement énoncée par Symmaque, qui parlant du même Maximin paroît avoir voulu paraphraſer le paſſage de Capitolin: *Ordines duxit*, dit-il, *ac ſæpe famam factis extendens inter plures militiæ gradus centuriatus quoque ſtrenuitatis ſuæ pretium tulit;* de-là le chef de la chambrée s'appeloit alors *ordinarius*, comme nous venons de le voir dans les gloſes. Je crois que quand le mot *manipulus* commença à ſignifier la chambrée, il entraîna avec lui le mot *ordo* comme ſon ſynonyme. *Cap. 4.*

De la Chambrée.

La dernière division de la légion étoit ce qu'on appeloit *contubernium*, la chambrée ; c'étoit le nombre de soldats qui logeoient sous la même tente, *sub eâdem tabernâ:* on les nommoit pour cette raison *contubernales*. Lorsque le mot *manipulus* signifia la chambrée, on les appela *commanipulares*, *commanipulones*, *commanipulatio:* du temps d'Ammien Marcellin, ils s'appeloient *concorporales*.

L. XXI & XXVIII.

La chambrée étoit de dix hommes, aussi lui donnoit-on le nom de décurie, & à son chef celui de *decanus* ou *decurio;* du temps de Végèce, on le nommoit *caput contubernii: Erant decani*, dit-il, *decem militibus præpositi*, *qui nunc caput contubernii vocantur.* Spartien, à l'occasion de la rigueur avec laquelle Pescennius-Niger faisoit observer la discipline, dit qu'un soldat ayant volé un coq, il voulut faire couper la tête aux dix soldats de la chambrée qui en avoient mangé : *Ob unius gallinacei direptionem, decem commanipulones qui raptum ab uno comederant, securi percuti jussit.*

L. II, c. 8.

La centurie du temps d'Hygin étoit, comme nous l'avons dit, de quatre-vingts hommes; il donne huit pavillons à chacune, c'étoit dix soldats sous chaque pavillon; mais le terrain n'étoit mesuré que pour huit, parce qu'il n'y avoit jamais que huit soldats ensemble sous la tente, chaque chambrée fournissant deux soldats qui faisoient sans cesse sentinelle au dehors. Les chambrées des auxiliaires étoient plus nombreuses lorsque leurs centuries contenoient plus de cent soldats, parce qu'on ne leur donnoit jamais plus de dix pavillons par centurie; ainsi dans celle de cent onze hommes dont parle le même Hygin, les chambrées étoient de onze soldats. Quand la centurie ne se divisoit pas exactement en dixaines, comme quand elle étoit de quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-quatre hommes, je crois que l'excédant étoit ajouté à la première décurie.

In Castramet.

Josèphe dit que Vespasien étant en marche, envoya devant dix hommes de chaque centurie avec des mesures pour marquer le camp. Les centuries étoient alors de cent hommes; c'étoit donc par chaque décurie un homme chargé de marquer le terrain que devoit occuper la sienne.

Bel. Jud. l. III, c. 6.

Selon

Selon M. de Valois, *ſchola* ſe prend quelquefois pour *contubernium* dans les auteurs du bas Empire; c'eſt ainſi qu'il explique dans Ammien Marcellin *capita ſcholarum*; c'étoit ſelon lui les chefs de chambrée; il donne encore le même ſens à *caput ſcholæ* qui ſe trouve au code dans le titre *de erogatione militaris annonæ*; il entend de même ce mot dans cette phraſe de Végèce: *Nam quaſi in orbem quemdam per diverſas cohortes & diverſas ſcholas milites promoventur*, ce qui ne me paroît pas vrai-ſemblable. Quelle lenteur dans la promotion des ſoldats, s'il leur eût fallu paſſer de chambrée en chambrée depuis la dernière de chaque centurie juſqu'à la première, comme on les faiſoit rouler de cohorte en cohorte! C'eût été un mouvement perpétuel ou un avancement bien long & bien inſenſible. Je penſe que *ſchola* en terme de milice étoit alors une expreſſion générale, qui ſignifioit les diverſes diviſions des ſoldats qui formoient un corps, & avoient un conſeil & un lieu d'aſſemblée: comme on appeloit de ce nom les divers ordres de ceux qui ſervoient dans le palais des Princes, & qui avoient leurs préfets & leurs tribuns. *Schola* ſignifioit auſſi le lieu où s'aſſembloit un corps pour traiter des affaires communes, *ſchola quæſtorum*, *ſchola capulatorum*, dans le troiſième quartier de Rome: c'étoit le lieu où les Queſteurs & celui où les meſureurs de l'huile qu'on diſtribuoit au peuple, faiſoient leurs comptes.

Amm. Marcell. l. XXV, c. 10, not. Valeſ.

Leg. 16, §. 5.

L. II, c. 21.

L. 1, C. de Comi. & Trib. Schol.

L. 1, C. de privil. Schol.

L. 1, C. de annon. civic.

Publ. Victor.

Cette diviſion de la centurie en chambrées, ſubſiſta encore lorſque la milice légionnaire fut détruite; elles conſervèrent le nom de δεκαδαρχίαι, quoique le nombre des ſoldats variât ſelon l'occaſion. Dans la tactique de Léon, elles ſont de quatre, de cinq, de huit, de dix & de ſeize hommes, & cet Empereur remarque que la chambrée ou décurie de ſeize avoit été imaginée comme plus propre aux ſous-diviſions, parce que le nombre de ſeize ſe diviſe de moitié en moitié juſqu'à un. Les anciens Grecs avoient ſuivi la même obſervation pour un corps plus nombreux & plus important; c'étoit leur phalange de ſeize mille trois cents quatre-vingt-quatre hommes.

Cap. IV.

Toutes les diviſions de l'infanterie de la légion étant

expliquées, comme je l'ai fait dans ce Mémoire & dans les trois précédens, il est temps de mettre sous les yeux ce fameux passage de Tite-Live, qui s'est trouvé corrompu dans tous les manuscrits, & que Juste-Lipse a heureusement restitué. Je vais le rapporter avec les corrections de ce savant critique, & j'y joindrai quelques explications, où je prendrai la hardiesse de m'écarter quelquefois de son avis. Il faut se rappeler que dans le temps dont parle Tite-Live, c'étoit l'année de Rome 413, la légion étoit de quatre mille ou quatre mille deux cents hommes, comme je l'ai prouvé ailleurs.

L. VIII, c. 8.
De milit. Rom. l. II, dial. 3.
Au II.e Mém.

Ordo sexagenos milites, duos centuriones, vexillarium unum habebat. Il est clair qu'*ordo* signifie ici la centurie, qui étoit alors de soixante hommes, comme le manipule étoit de cent vingt; elle n'a assurément jamais eu qu'un centurion : ici il y en a deux. Juste-Lipse corrige *ordo sexagenos milites & duos, centurionem & vexillarium habebat.* J'admets cette correction; mais je l'entends autrement que Juste-Lipse : il prétend que chaque centurie avoit soixante-deux soldats & de plus un centurion & un porte-enseigne. Je crois que les mots *& duos* se rapportent à *centurionem & vexillarium*, qui suivent, & que Tite-Live dit que chaque centurie contenoit soixante soldats, sans compter encore deux hommes, le centurion & le porte-enseigne dont j'ai parlé dans ce Mémoire : par-là Tite-Live s'accordera avec Polybe, qui parlant de ce même temps ne met que soixante hommes dans chaque centurie.

Prima acies Hastati erant, manipuli quindecim distantes inter se modicum spatium. Juste-Lipse met *decem* au lieu de *quindecim ;* cette correction est indubitable; il est constant, comme je l'ai prouvé, qu'il n'y avoit dans chaque légion que dix manipules de Hastats, autant de Princes & autant de Triaires.

Manipulus leves vicenos milites, aliam turbam scutatorum habebat; leves autem qui Hastam tantùm gæsaque gererent vocabantur: hæc prima frons in acie florem juvenum pubescentium ad militiam habebat. Tout cet endroit est exact & n'a pas besoin de réforme; je l'ai expliqué dans le cinquième Mémoire, où

j'ai montré que quand les Haſtats prirent les armes peſantes, ils conſervèrent dans chaque manipule vingt ſoldats légers, comme un reſte de leur ancienne façon de combattre.

Robuſtior inde ætas, totidem manipulorum, quibus Principibus eſt nomen, hos ſequebantur, ſcutati omnes inſignibus maximè armis; hoc triginta manipulorum agmen antepilanos appellabant, quia ſub ſignis jam alii quindecim ordines locabantur. Ici Juſte-Lipſe ſubſtitue *viginti* à *triginta*, & *decem* à *quindecim*, pour la raiſon que j'ai déjà dite: au lieu de *ordines* il met *ordine, jam alii decem ordine locabantur;* il avertit même qu'il ſeroit peut-être mieux de retrancher tout-à-fait ce mot, & de dire *jam alii decem locabantur,* en ſous-entendant *manipuli*, qui eſt plus haut: mais comme je viens de montrer que le mot *ordo* étoit équivoque, qu'il ſignifioit quelquefois manipule, quelquefois centurie, je le laiſſerois ſubſiſter ici, auſſi-bien que dans les mots qui ſuivent immédiatement, *ex quibus ordo unuſquiſque tres partes habebat,* où Juſte-Lipſe eſt encore obligé de le retrancher. Il eſt vrai qu'au commencement de cette deſcription, il ſignifie évidemment la centurie; il y eſt déterminé par la phraſe même & par celle qui précède, où il eſt oppoſé à manipule. Mais rien n'empêche que pluſieurs lignes après il ne ſoit employé dans un autre ſens qu'il avoit encore: je dis plus; il s'agit ici des Triaires, & je crois que le terme *ordo,* qui ſignifioit tantôt manipule, tantôt centurie, par rapport aux Haſtats & aux Princes, étoit le terme propre qui déſignoit la diviſion des Triaires, & qu'il réuniſſoit, par rapport à eux, les deux notions de manipule & de centurie. Sur quoi il faut obſerver que le manipule des deux premières lignes étoit de cent vingt hommes, & la centurie de ſoixante. Les Triaires, qui n'étoient que ſix cents par légion, ſe diviſoient en dix bandes chacune de ſoixante hommes, comme les Haſtats & les Princes ſe partageoient en dix bandes chacune de cent vingt hommes. Cette compagnie de ſoixante Triaires répondoit donc au manipule des Haſtats & des Princes par le nombre des diviſions; & c'eſt en ce ſens qu'on l'appelle auſſi manipule, quand on dit qu'il y avoit trente manipules par légion: mais,

d'un autre côté, elle répondoit à la centurie des Hastats & des Princes par le nombre de soldats de chaque division, qui étoit de soixante hommes. On pouvoit donc appeler, sous différens rapports, la compagnie des soixante Triaires, manipule & centurie. Je crois qu'on ne lui donnoit ni l'un ni l'autre nom, mais celui d'*ordo*, qui réunissoit les deux idées: du moins je ne me souviens pas d'avoir vu dans aucun auteur exact, *manipulus Triariorum, centuria Triariorum;* c'est toujours *ordo* ou *vexillum Triariorum.* Je ne crois pas même que la compagnie de soixante Triaires se subdivisât, comme les autres manipules, en deux parties chacune de trente hommes; l'endroit même
L. XVI, c. 4. de Tite-Live que nous examinons en est la preuve: & quand Aulu-gelle, après Cincius Alimentus, dit qu'il y avoit soixante centuries par légion, ce n'est qu'une division idéale & analogique, pour mettre de la ressemblance entre les Triaires & les deux autres corps.

Poursuivons l'explication de Tite-Live. *Ex quibus ordo unusquisque tres partes habebat; earum unamquamque Primum pilum vocabant.* Juste-Lipse, comme je viens de le dire, retranche ici le mot *ordo,* en quoi je ne suis pas de son avis: il change *primum* en *primam,* cette correction est nécessaire: la leçon vulgaire signifieroit que chacune des dix compagnies des *Triaires* contenoit trois parties, & que chacune de ces parties s'appeloit *Primus pilus.* Il y auroit donc eu trente *Primus pilus* dans chaque légion, ce qui est absurde. Selon la leçon de Juste-Lipse, chaque compagnie de *Triaires* s'appeloit
V.e Mémoire. proprement *Pilus:* mais, comme je l'ai expliqué ailleurs, ce nom resta attaché, par l'usage seulement, à la première compagnie des *Triaires,* qui s'appela toujours *Primus pilus.*

Tribus ex vexillis constabat; vexillum centum octoginta sex homines erant. Ici Juste-Lipse ôte avec raison le mot *vexillum.* Tite-Live doit dire que chaque bande renfermoit cent quatre-vingt-six hommes, soixante-deux *Triaires,* soixante-deux *Roraires,* soixante-deux *Accenses,* en y comptant le Centurion & le Porte-enseigne de chaque partie; mais on ne peut raisonnablement lui faire dire que chacune des trois parties dont

chaque bande étoit composée contenoit cent quatre-vingt-six hommes, ce qui auroit donné à ce corps cinq mille cinq cents quatre-vingts hommes, c'est-à-dire beaucoup plus que n'en avoit alors la légion entière, qui n'étoit que de quatre mille ou quatre mille deux cents hommes.

Le reste de cet endroit n'a souffert aucune altération : nous en avons déjà fait usage, & nous en tirerons encore des lumières, quand il sera question de l'ordre de bataille. Mais il reste une correction à faire dans ce même chapitre. Tite-Live faisant le total du nombre des soldats de la légion, semble lui donner alors cinq mille hommes de pied : *Scribebantur autem quatuor ferè legiones quinis millibus peditum.* Ce nombre ne s'accorde ni avec ce qu'on sait par Polybe & par Tite-Live lui-même, de l'état de la légion en ce temps-là, ni avec le calcul qu'il vient de faire : il faut substituer *quaternis* à *quinis*, ou, si l'on veut faire parler Tite-Live avec précision, *quaternis millibus & ducenis peditum.* Si l'on y ajoute les Centurions & les Porte-enseignes, que l'auteur compte avec les soldats, ce sera cent quarante hommes de plus par légion.

Pour achever tout ce qui regarde les différens corps d'infanterie légionnaire, il me reste à expliquer ce que c'étoit que les *Vexillaires,* dont il est si souvent parlé dans Tacite. *Vexillum* signifie proprement un *voile,* une pièce d'étoffe; c'est, selon Festus, Priscien & Servius, le diminutif de *velum.* Cicéron, au contraire, prétend que *velum* s'est formé de *vexillum,* comme *ala* d'*axilla, mala* de *maxilla, talus* de *taxillus, palus* de *paxillus,* par une contraction, ou, comme il s'exprime bien mieux, *fugâ literæ vastioris.* Il mérite bien qu'on l'en croie, plutôt que les Grammairiens que je viens de citer. Les corps de troupes nommés *Vexilla, Vexillarii, Vexillationes* ont tiré leur nom de cette pièce d'étoffe qui leur servoit d'enseigne, & qui les distinguoit des autres troupes, dont l'enseigne, nommée simplement *signum,* n'étoit qu'une pique chargée de divers ornemens, mais sans étoffe. Cette pièce d'étoffe étoit quarrée, déployée, attachée par un de ses bords, dans toute sa largeur, à une traverse qui croisoit le haut d'une pique : les noms

Orat. c. 46.

Hist. lib. II, c. 85. des Empereurs y étoient peints ou brodés. Tacite dit que trois légions déchirèrent les vexilles qui portoient le nom de Vitellius, *laceratis vexillis nomen Vitellii præferentibus;* & Suétone parlant du même évènement, dit qu'elles écrivirent sur les vexilles le nom de Vespasien. Vesp. c. 6.

Ce vexille avoit été l'enseigne des anciens Triaires, des Roraires & des Accenses; & c'est pour cela que Tite-Live, dans le passage que j'ai expliqué, appelle *Vexillum* chaque compagnie de ces troupes. Quand les Triaires ne subsistèrent plus, ce vexille fut conservé, & servit à trois usages. 1.° C'étoit l'enseigne du Général; il l'avoit dans sa tente, & la faisoit planter au-dessus le jour d'une bataille, comme un signal. Les mutins, dans Tacite, forcent Germanicus de leur mettre entre les mains cette enseigne: *Nocte concubiâ vexillum in domo Germanici situm flagitare occipiunt.* 2.° C'étoit l'enseigne générale de la cohorte; nous le prouverons dans un autre Mémoire. 3.° Enfin c'étoit l'enseigne propre de ceux qu'on appeloit *Vexillarii.* Ann. l. I, c. 39.

Mais quelle étoit cette espèce de soldats? la question est assez difficile à résoudre. Saumaise ne sait à quoi s'en tenir, & change trois fois de sentiment sur ce point; ce sont chez lui tantôt les vétérans, tantôt les vélites, tantôt les auxiliaires: nous ne nous arrêterons pas à le réfuter, il se réfute lui-même. Turnebe & Juste-Lipse ont cru qu'on appeloit ainsi les soldats vétérans qui ayant déjà leur congé, étoient pourtant retenus à part sous un vexille, exempts de tout travail & de toute fonction militaire, excepté de combattre, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu leur récompense & qu'on les eût envoyés en colonie. La plupart des modernes rejettent cette explication pour adopter celle de Pichena dans ses notes sur Tacite; selon lui, on appeloit vexillaires les détachemens des légions & des cohortes séparés du corps d'où ils étoient tirés, & employés sous une enseigne particulière qu'on nommoit *vexille.* Je crois ces deux explications insuffisantes si on les sépare; il faut les joindre ensemble. Les vexillaires étoient des corps détachés conduits par une enseigne nommée *vexille;* or les soldats vétérans, tels que les décrivent

De re milit. Rom. c. 19, & not. in Probi c. 4 & Firmi c. 5.

Adversf. l. III, c. 3; & lib. V, c. 2.

De milit. Rom. l. I, dial. 8; & l. V, dial. 19.

Ad Ann. Tac. lib. I, cap. 17, p. 36.

Turnebe & Juste-Lipse, & les détachemens qu'on tiroit des légions pour un usage passager, étoient également de cette espèce. Je vais le prouver par plusieurs exemples, où nous verrons que les vexillaires sont tantôt des vétérans, tantôt qu'ils ne peuvent en être, mais que ce sont des détachemens de soldats quels qu'ils soient.

Premièrement, les vexillaires sont quelquefois des vétérans qui déjà congédiés attendent la récompense de leurs services. Tacite semble le dire dans ce passage, *veterani nuper missi sub vexillo hiemabant;* ce sont ceux qu'Hygin appelle *vexillaires;* il en met cinq cents par légion, mais sans faire corps ni être comptés avec elle; ils ont un emplacement à part & séparé de la légion dans laquelle ils ont servi; ils sont même toujours joints à une autre, soit, dit Schelius, de peur qu'étant exempts des factions militaires, ils ne donnent de la jalousie à leurs anciens camarades, soit qu'on crût plus expédient de les éloigner de leurs anciens corps, où ils avoient trop d'autorité. Je crois qu'on doit aussi entendre des vétérans d'une légion le mot *vexillarii legionis*, qui se lit dans quelques inscriptions.

Ann. l. 1, c. 39.
In Castramet.
In Hyg. p. 35.

L. FABIO. M. F. GAL. CILONI
SEPTIMIO. COS. PRAEF. URB.
LEG. AUGG. PROPR. PANNON.
SUPER. DUCI. VEXILL. LEG. &c.

Gruter. CDVII, 2.

Ce même Fabius Cilon est qualifié dans une autre inscription DUX VEXILL. PER ITALIAM EXERCITUS, ce qui signifie, je crois, Capitaine général des vétérans de l'armée d'Italie: les divers détachemens, qui n'avoient rien de commun, pouvoient-ils avoir un Capitaine général? Vopisque, dans la vie de Firmus, fait un conte assez froid d'un certain Burburus, qu'il qualifie *de numero vexillariorum notissimus potator*. Cette phrase doit énoncer une qualité permanente & non pas passagère, telle que celle d'un soldat de détachement.

Gruter. CDVII, 1.

Lorsque ces vétérans avoient servi quelque temps, on les envoyoit en colonie sous le même vexille. M. le Comte de

Lauraguais a une médaille de petit bronze qui porte d'un côté la tête d'Auguste, avec la légende AUGUSTUS DIVI F. au revers le vexille sur un autel, avec ces mots CAESAR-AUGUSTA M. PORCI. CN. FAD. dans le champ II VIR. C'est la colonie de Sarragosse, où Auguste envoya des soldats vétérans.

Passons à des exemples contraires, où le mot *vexillum* & *vexillarius* ne peut désigner des soldats vétérans, mais de simples détachemens de soldats de quelque nature qu'ils soient.

Hist. lib. II, c. 66. Dans Tacite, les soldats de la quatorzième légion prétendent n'avoir pas été vaincus à Bédriac, parce que, disent-ils, leurs vexillaires seuls y ont été battus, & que les principales forces de la légion ne se sont pas trouvées à l'action, *Bedriacensi acie, vexillariis tantùm pulsis, vires legionis non affuisse.* Si les vétérans eussent assisté à la bataille, ils ne pourroient pas dire que les principales forces de la légion n'y étoient pas. Ici *vexillarii* ne signifie donc qu'un détachement de cette légion. Les vétérans qui avoient leur congé étoient exempts de toute faction, excepté de combattre; ils campèrent toujours avec les légions, *Ann. lib. I, c. 38.* dont les soldats faisoient la garde pour eux. Or dans Tacite on voit des vexillaires séparés des légions & occupés à garder le pays des Chauces, *ac in Chaucis cæptavere seditionem præsidium agitantes vexillarii discordium legionum.* Ces légions étoient par rapport à eux au-delà du Rhin, près de Cologne. Mucien *Hist. lib. II, c. 83.* partant de Syrie avec des troupes légères, se fait suivre par une légion & par treize mille vexillaires: qui croira que dans une seule armée il y eût un aussi grand nombre de soldats qui eussent déjà leur congé? & supposé que la chose fût possible, quelle imprudence eût-ce été à Mucien de mener avec une seule légion une troupe si supérieure de vétérans, souvent mutins, toujours impatiens de recevoir leur récompense & d'être renvoyés pour se reposer de leurs fatigues; c'étoit donc des détachemens des légions qu'il laissoit à Vespasien. Mais voici un exemple encore plus frappant; les nouvelles milices *tirones,* qui sont directement opposées aux vétérans, sont placées par *Ann. lib. II, c. 78.* Tacite sous le vexille, *vexillum tironum in Syriam euntium intercipit,*

intercipit, dit-il en parlant de Pison, à moins qu'on ne dise qu'il faut distinguer les soldats nommés vexillaires, de ceux qui étoient sous le vexille, ce qui me semble sans aucun fondement. Corbulon joint à ses troupes, des détachemens de soldats levés en Illyrie & en Égypte, *vexilla delectorum ex Illyrico & Ægypto*. Tacite, dans la bataille près de Crémone, parle d'un détachement de soldats prétoriens, *Prætorianum vexillum*.

Ann. lib. XV, c. 26.
Hist. l. III, c. 21.

Tacite n'est pas le seul auteur où nous voyons des détachemens sous le vexille. On avoit laissé dans le camp, dit César, les légionnaires qui s'étoient trouvés malades; quelques jours après ceux qui avoient recouvré leurs forces, au nombre d'environ trois cents, furent envoyés ensemble sous le vexille, *erant in castris ex legionibus ægri relicti, ex quibus qui hoc spatio dierum convaluerant, circiter trecenti sub vexillo una mittuntur*; ce n'étoient pas là des soldats vétérans.

Bell. Gal. l. VI.

Les inscriptions nous montrent aussi des détachemens sous le titre de *vexillationes*; j'en citerai quelques-unes qui sont curieuses & singulières.

Grut. CCLVI, 8. Vid. not. Scalig.

IMP. CAESARI
T. AELIO. HADRI
ANO. ANTONINO
AUG. PIO. P. P.
VEXILLATIO
LEGI. XX. VAL. VIC. F.
PER. MIL. P. III.

Il s'agit ici de la muraille ou plutôt du retranchement qu'Antonin Pie fit élever dans la Grande-Bretagne au-delà de celui d'Adrien, & en deçà de celui que Sévère fit élever ensuite.

Cellar. Geogr. antiq. l. I, pag. 325 & 347.

Fabretti nous donne deux inscriptions trouvées dans le même pays, & qui désignent la même espèce de soldats & le même ouvrage. Les voici:

C. x, 619.

IMP. C. T. AELIO
HADRIANO. ANTO
NINO. AUG. P. P.
VEX. LEG. VI. VIC
P. F. OPUS. VALLI
P. ∞. ∞. ∞. ∞. C. XLI.

C. x, 620.

IMP. CAESAR. T. AELIO
HADRIANO. ANTONINO
AUG. PIO. P. P. VEXILLATO...
LEG. VI. VIC. R. I. F.
PER. M. I. III. DCLXVI.

Je lis dans cette dernière VEXILLATIO LEG. VI. VIC. P. F. F. PER. M. P. III. DCLXVI. c'eſt-à-dire *vexillatio legionis ſextæ victricis piæ felicis fecit per millia paſſuum tria & ſexcentos ſexaginta ſex.* Ici je doute que *vexillatio* ſignifie les vétérans de ces légions, puiſque les vétérans ſous le vexille étoient exempts de tout travail, & que ceux qui ſont ici déſignés par ce mot marquent exactement le nombre de pas qu'ils ont fait de ce retranchement. Ce ne peut donc être qu'un détachement de la légion vingtième & deux détachemens de la légion ſixième, qui eſt nommée deux fois pour une meſure d'ouvrage différente, ce qui prouve encore que ce ne ſont pas les vétérans de la même légion.

Entre les inſcriptions où ſe trouve le mot *vexillatio*, qu'on me permette d'en citer encore deux, à cauſe de leur ſingularité.

Gruter. CDXLI, 4.

L. NERATIO. C. F. VOL.
PROCULO.
XVIRO. STLITIBUS. IVDICAN.
TRIB. MILITUM. LEGION.
VIII GEMIN. FELIC. ET. LEG.

VIII. AUG. QUAEST. AEDIL.
PLEB. CEREAL PRAET. LEG.
LEG. XVI FLAVIAE FIDEL.
ITEM MISSO AB IMP.
ANTONINO. AUG. PIO. AD. DEDUCEN
DAS. VEXILLATIONES. IN. SYRIAM. OB
BELUM PARTHICUM. PRAEF. AERARI
MILITARIS.

C O S.

MVNICIPES SAEPINAT.

Ce ſont des détachemens que Nevatius conduiſoit en Syrie pour la guerre que Marc-Aurèle faiſoit aux Parthes.

Peut-être auſſi ces *vexillationes* ſont-elles de la cavalerie; c'eſt le ſens que Reineſius donne à *vexilla* dans une inſcription qu'il corrige ſur la précédente.

SEX. ATTIUS. SENECIO *Cl. VIII, 5.*
PRAEF. ALAE. P. FL. GAETULORUM.
TRIB. LEG. X. GEMINAE. EMIS
SUS A DIVO HADRIANO IN EXPE
DITIONE IVDAICA AD VEXILLA.

Reineſius croit qu'il manque une ligne à la fin, & qu'il faut lire AD VEXILLATIONES DEDUCENDAS, & il entend par ces mots des détachemens de cavalerie.

En effet, nous en voyons dans Tacite: *equitum vexilla* dans l'armée d'Othon; il paroît que du temps de Végèce *vexillationes* ne ſe diſoit plus que de la cavalerie: après avoir dit *ſive illi legionarii, ſive auxiliares, ſive equites fuerint*, quelques lignes enſuite il ſemble revenir à la même diviſion en ces

Hiſt. lib. II, c. 11.

L. III, c. 4.

termes, *in omnibus legionibus, ſive auxiliis, vel vexillationibus.* Dans la notice de l'Empire, *vexillationes* annonce toujours des troupes de cavalerie; c'eſt pour cela que dans les deux codes *vexillatio* eſt mis par-tout en oppoſition avec la légion, dont la cavalerie ne faiſoit plus partie depuis long-temps.

Cod. Juſt. l. VII, tit. 64, leg. 9; & l. X, tit. 54, leg. 3. Cod. Th. lib. V, tit. 4, leg. unic.

Concluons cette diſcuſſion, ſans doute ennuyeuſe; mais ces Mémoires ſur les diverſes parties de la légion, ſont de tous ceux qui appartiennent à mon objet, ceux qui demandent plus de préciſion, & qui portent plus de ſéchereſſe. Les vexillaires étoient tantôt les vétérans qui avoient déjà reçu leur congé, mais qui reſtoient à part ſous une enſeigne, ſans autre ſervice que de combattre, juſqu'à ce qu'on les eût renvoyés tout-à-fait en leur donnant un établiſſement ou une autre récompenſe; tantôt des détachemens d'infanterie & quelquefois de cavalerie, qui ſéparés de leurs enſeignes ordinaires marchoient ſous un vexille. Vers le temps de Théodoſe le jeune, on ne donna ce nom qu'à des corps de cavalerie, parce qu'apparemment le vexille ne fut plus qu'une enſeigne de cavaliers.

NEUVIÈME MÉMOIRE
SUR
LA LÉGION ROMAINE.

Des diverses parties de la Cavalerie légionnaire.

Par M. LE BEAU l'aîné.

APRÈS avoir expliqué dans les Mémoires précédens les divisions de l'infanterie légionnaire, il me reste, pour garder l'ordre que je me suis proposé, à traiter des diverses parties qui composoient le corps des trois cents cavaliers attachés à chaque légion. J'ai prouvé dans le quatrième Mémoire, que ce nombre fut fixe & constant depuis l'établissement de la légion sous Romulus, jusqu'à ce que la Cavalerie cessa d'en faire partie, c'est-à-dire jusque vers le temps de la conquête des Gaules; quoique dans ce long intervalle l'infanterie de chaque légion fût successivement montée de trois à cinq & même à six mille hommes.

On croit communément que le corps entier de la cavalerie d'une légion s'appeloit *ala*, & qu'elle se divisoit en dix compagnies appelées *turmes*, & chaque *turme* en trois brigades de dix hommes chacune. Ces divisions sont justes; mais je ne crois pas que la cavalerie propre d'une légion, c'est-à-dire ces trois cents cavaliers citoyens Romains, qui firent partie de la légion jusque vers le temps de César, ait jamais porté le nom d'*ala:* il faut examiner les diverses acceptions de ce mot dans l'usage militaire.

La plus ancienne explication que nous ayons du mot *ala* regardé comme un terme militaire, est celle de Cincius Alimentus dans Aulu-Gelle: *Alæ dictæ exercitûs, equitum ordines; quòd circum legiones dextrâ sinistrâque tanquam alæ in avium corporibus locantur.* Ce passage pourroit faire croire que la cavalerie d'une légion s'appeloit *ala;* l'armée consulaire étant de

Aul. l. XVI, c. 4.

deux légions, & dans l'ordre de bataille la cavalerie de ces deux légions fermant pour l'ordinaire la droite & la gauche de l'armée, on a cru que le mot *ala* désignoit en général le corps des cavaliers d'une légion; mais Cincius en cet endroit donne seulement la raison pourquoi le nom d'*ala* s'applique à la cavalerie; il n'entend pas par ce mot la cavalerie légionnaire en particulier, ce seroit plutôt celle des alliés, qui le plus souvent bordoit la droite & la gauche de la cavalerie des légions.

Je dis plus: jamais les auteurs Romains ne désignent par le nom d'*ala* la cavalerie légionnaire; ce mot s'applique toujours tantôt à la cavalerie des alliés, tantôt même à leur infanterie, & celle-ci prenoit ce nom par la même raison que Cincius apporte pour la cavalerie, c'est-à-dire parce que dans l'ordre de bataille l'infanterie alliée bordoit à droite & à gauche celle des Romains: apportons-en les preuves.

1.° *Ala*, quand ce mot est appliqué à la cavalerie, signifie toujours dans les auteurs qui parlent des temps antérieurs à César, la cavalerie des alliés par opposition à la cavalerie légionnaire. Dans la guerre contre les Boiens de la Gaule cisalpine, en 460, le Consul Cornelius fait charger les ennemis par la cavalerie des alliés, soutenue de la cavalerie légionnaire, ce que
Lib. XXXV, c. 5. Tite-Live exprime ainsi: *Consul. . . . C. Livium Salinatorem qui præerat alariis equitibus, quàm concitatissimos equos immittere jubet, & legionarios equites in subsidiis esse;* & dans le combat de Fulvius Flaccus contre les Celtibériens, en 573, les cavaliers légionnaires ayant percé l'armée ennemie, ceux
T. L. l. XL, c. 40. des alliés suivent leur exemple, *& alarii equites, postquam Romanorum equitum tam memorabile facinus videre, & ipsi virtute eorum accensi, &c.* Je me contente de ces deux passages entre une infinité d'autres où les cavaliers nommés *alarii* sont opposés aux cavaliers légionnaires.

2.° Voyons maintenant le mot *ala*, *alarii* appliqué à l'infanterie alliée, & opposé à *legio*, *legionarii*. *Legionis unius*
T. L. l. XXIII, c. 45. *atque alæ magno certamine vix toleratis pugnam,* dit Annibal à ses soldats repoussés devant Nole par Marcellus. *Prima legio &*

ſiniſtra ala in primo inſtructæ, dit ailleurs Tite-Live en parlant de l'ordre de bataille de Fulvius, en 541, où l'on voit que *ſiniſtra ala* ne peut ſignifier la cavalerie de la première légion; mais comme l'infanterie alliée qui faiſoit dans les armées à peu près le même nombre que les légionnaires, ſe diviſoit en deux parties qui ſe rangeoient toujours ſur les flancs des légions à droite & à gauche, on donnoit à ces deux parties le nom d'*ala dextra* & d'*ala ſiniſtra.* C'eſt ce que Tite-Live & Céſar appellent en cent endroits *alariæ cohortes*, qu'ils oppoſent à *cohortes legionariæ.* Dans la guerre des Samnites, en 460, le Conſul Carvilius qui attaquoit Cominium, averti d'un ſecours qui venoit aux ennemis, détache pour aller à la rencontre une légion, vingt cohortes d'alliés, & toute la cavalerie dont il n'avoit pas beſoin pour un aſſaut, *legatum cum legione primâ & viginti cohortibus alaribus equitatuque ire adverſus ſubſidium hoſtium juſſit.* Les cohortes nommées ici *alares*, qui ne ſont ni légionnaires ni de cavalerie, ne peuvent être que de l'infanterie des alliés; il n'y avoit point alors d'autres troupes dans les armées Romaines: d'ailleurs j'ai prouvé dans les Mémoires précédens que le mot *cohors* ne s'entendoit jamais que de l'infanterie, *crebras ſtationes diſponunt equitum & cohortium alariarum legionariaſque interjiciunt cohortes*, dit Céſar en parlant de Petreius & d'Afranius: voilà trois ſortes de troupes bien diſtinguées, des cavaliers, des fantaſſins alliés déſignés par *alariæ cohortes*, & des fantaſſins légionnaires. Dans la bataille de Céſar contre Arioviſte, les ſoldats légionnaires ſont diſtingués des ſoldats étrangers; Céſar n'emploie ces derniers que pour faire montre, & il les appelle *alarii* par oppoſition à *legionarii:* il eſt donc certain que juſqu'au temps de Céſar *ala* ne déſignoit que les troupes alliées, tant infanterie que cavalerie.

L. XXV, c. 21.

Tit. Liv. l. X, c. 43.

Bel. civ. l. I, c. 73.

Bel. Gal. l. I, c. 51.

J'ai expliqué fort au long dans le quatrième Mémoire comment la cavalerie ſe détacha de la légion, & j'ai prouvé que dès le temps de Céſar elle n'en faiſoit plus partie; alors le mot *ala*, qui appliqué à des cavaliers avoit ſervi juſqu'alors à diſtinguer ceux des alliés d'avec la cavalerie légionnaire, ſignifia une troupe de cavaliers en général. Virgile en parlant de la chaſſe de Didon,

Æn. lib. IV.

exprime par ce mot les cavaliers qui battent la forêt pour faire lever le gibier :

Dum trepidant alæ saltusque indagine cingunt:

& Servius sur ce passage rappelle assez mal à propos l'explication de Cincius Alimentus, *alæ equites,* dit-il, *ob hoc alæ dicti quia tegunt pedites alarum vice.* On continua de nommer ainsi, dans la guerre, des corps de cavalerie indépendans des légions, mais qu'on joignoit quelquefois aux légions & aux cohortes, & qui pour cette raison prenoient alors le nom de la cohorte ou de la légion, dont ils étoient un simple accessoire; le plus souvent ils en étoient séparés ; c'étoient pour la plupart des provinciaux & des étrangers; il étoit rare que des Chevaliers & même des Romains s'engageassent dans ces corps. On les appeloit *alarii equites,* pour les distinguer des Prétoriens, de ceux qu'on appeloit *singulaires,* & de ceux qui servoient dans les cohortes équestres, c'est-à-dire mêlées de cavalerie. Ces ailes de cavalerie subsistèrent jusqu'à la fin de l'Empire: telles sont les ailes dont il est parlé dans Végèce, dans l'itinéraire d'Antonin, dans la Notice, dans les inscriptions & dans les auteurs du bas Empire; elles portoient aussi le nom de *vexillationes* & de *cunei.*

Veg. lib. II, c. I.

Nous venons de voir que du temps de César le nom d'*ala* s'appliquoit encore à l'infanterie qui n'étoit pas légionnaire, c'est-à-dire aux fantassins étrangers; mais bientôt après ce nom ne se donna plus aux gens de pied. *Ala,* dans Tacite, ne se dit plus que de la cavalerie.

Hist. l. III, c. 2.

Je conclus de tout ce que je viens de dire, que le corps des trois cents cavaliers légionnaires n'a jamais eu le nom d'*ala;* il n'étoit désigné que par celui d'*equitatus legionis,* ou comme Tite-Live s'exprime souvent, *justus equitatus,* c'est-à-dire *la cavalerie complète d'une légion.*

Elle se divisoit en dix compagnies, qu'on nommoit *turmes:* voici, selon Varron, l'étymologie de ce mot. *Turma, terma est;* e *in* u *abiit, quod terdeni equites ex tribus tribubus Tatiensium, Ramnium, Lucerum fiebant; itaque primi singularum turmarum decuriones dicti, qui ab eo in singulis turmis sunt etiam*

nunc

nunc terni. Sans insister ici sur la justesse de cette étymologie, ce qui est un point peu important, je vois que selon Varron la turme étoit de trente cavaliers; que ces cavaliers étoient tirés des trois Tribus établies par Romulus : ce qui n'a pu subsister que jusqu'au temps de Servius; car ce Prince, comme je l'ai détaillé au troisième Mémoire, ayant divisé la cavalerie Romaine en dix-huit centuries, n'eut plus d'égard pour le choix des cavaliers aux trois Tribus de Romulus: aussi Varron donnant ici la racine primitive du mot *turma*, ne parle que de ce qui se faisoit dans l'origine de la cavalerie; il s'exprime par le passé *fiebant*. Les chefs de chaque turme se nommoient *décurions ;* & de-là, ajoute Varron, il y a encore à présent trois décurions dans chaque turme, c'est-à-dire que la turme de trente hommes se divisoit en trois dixaines ou décuries, chacune commandée par un chef, qui se nommoit *Décurion*, & que le décurion de la première dixaine commandoit toute la turme, & s'appeloit *Decurio turmæ.*

Puisqu'il y avoit trois cents cavaliers par légion, & que ces trois cents se divisoient en turmes de trente hommes, il y avoit donc dix turmes par légion, autant que de cohortes; & comme les cohortes se partageoient en trois manipules & les turmes en trois décuries, on voit entre la cavalerie & l'infanterie Romaine de ces temps-là une uniformité de divisions, qui plaît par la justesse des proportions, & qui devoit être très-commode au Général dans les opérations militaires, en déterminant la quantité de cavaliers correspondante à tel ou tel corps d'infanterie; ainsi la turme répondoit à la cohorte, & la décurie au manipule : ces dix turmes par légion sont exprimées dans les vers d'Ovide que j'ai déjà cités plusieurs fois, parce qu'ils nous donnent les divisions générales de l'infanterie & de la cavalerie, telles que les établit Romulus.

Inde Patres centum denos secrevit in orbes
Romulus, Hastatos instituitque decem :
Et totidem Princeps, totidem Pilanus habebat
Corpora, legitimo quique merebat equo.

Quand je dis que la turme répondoit à la cohorte, & la décurie au manipule, je ne veux parler que du nombre des divisions; mais je n'entends pas que chaque turme fût en particulier attachée à une cohorte, & que chaque manipule eût à sa suite une décurie. Ces corps de cavalerie étoient indépendans des cohortes & des manipules; ils n'en faisoient point partie; ils n'étoient attachés qu'à la légion: chaque cohorte, chaque manipule étoit purement d'infanterie.

Excerpt. l. VI. Polybe, après avoir exposé la division de l'infanterie légionnaire en dix parties, s'exprime en ces termes pour la cavalerie : *On divise aussi les cavaliers d'une légion en dix compagnies,* εἰς ἴλας δέκα; *de chaque compagnie on tire trois commandans de la tête,* τρεῖς ἰλάρχας; *ceux-ci choisissent eux-mêmes trois autres commandans de la queue,* τρεῖς οὐραγούς. *Le premier choisi commande toute la compagnie,* ὁ μὲν οὖν πρῶτος αἱρεθεὶς ἰλάρχης ἡγεῖται τῆς ἴλης; *les deux autres n'ont que le rang de décurions,* οἱ δὲ δύο δεκαδαρχῶν ἔχουσι τάξιν: *on les appelle tous trois* décurions, καλοῦνται δὲ πάντες Δεκουρίωνες; *en l'absence du premier, le second commande toute la troupe,* μὴ παρόντος δὲ τοῦ πρώτου, πάλιν ὁ δεύτερος ἰλάρχου λαμβάνει τάξιν.

Il est question de savoir si cette turme étoit de trente ou de trente-six maîtres, c'est-à-dire si les Commandans de la tête & ceux de la queue doivent être comptés à part, en sorte qu'il y eût dans chaque décurie dix simples cavaliers, & de plus deux commandans; ou si ces Commandans doivent être joints aux autres, en sorte que chaque décurie ne renfermât que huit simples cavaliers, & de plus les deux officiers appelés ἰλάρχης & οὐραγός. A prendre les termes de Polybe dans la rigueur grammaticale, il me semble qu'on doit dire que dans la turme il n'y avoit en tout que trente maîtres, y compris les Commandans, & que ceux-ci se tiroient du nombre des dix cavaliers de chaque décurie : Τοὺς ἱππεῖς εἰς ἴλας δέκα διεῖλον· ἐξ ἑκάστης δὲ τρεῖς προκρίνουσιν ἰλάρχας· οὗτοι δ' αὐτοὶ τρεῖς προσέλαβον οὐραγούς. Ces mots pris à la lettre semblent exprimer qu'avant l'élection des Commandans, ceux-ci faisoient partie de la décurie. Mais comme Polybe ne dit pas si avant

cette élection la décurie étoit de dix ou de douze hommes, je suis porté à croire que les Commandans ne doivent pas être comptés dans les dix hommes qui composoient la décurie, & qu'avec eux la turme étoit de trente-six hommes.

Ce qui me fait incliner pour ce sentiment, c'est, 1.° que dans la centurie, comme je l'ai montré dans le Mémoire précédent, le centurion ni même le porte-enseigne n'étoient pas comptés entre les soixante fantassins qui formoient la centurie; 2.° Hygin sépare les décurions d'avec la turme, & Végèce *Castramet.* fait la sienne de trente-deux hommes, c'est-à-dire qu'elle n'avoit *L. II, c. 14.* plus qu'un Commandant de la tête & un Commandant de la queue; 3.° dans le carrousel décrit au cinquième livre de l'Énéïde, où le Poëte paroît avoir voulu, selon sa coutume, représenter les usages des Romains dans ceux des Troyens leurs ancêtres, Virgile donne à chaque décurie douze cavaliers:

Tres equitum numero turmæ, ternique vagantur
Ductores; pueri bisseni quemque secuti.

Ces douze cavaliers me paroissent être l'image de la décurie de cavalerie en y comprenant les deux Commandans; il est vrai que le Poëte appelle ces décuries *turmæ*, mais outre les priviléges particuliers de la poësie, nous verrons bientôt que ce mot étoit devenu un terme général, qui signifioit une troupe quelconque de cavalerie.

J'observerai en passant que le mot ἴλη, dont se sert Polybe & plusieurs autres auteurs Grecs pour désigner la turme, est un de ces termes équivoques, que les Grecs avoient empruntés de leur milice, où il exprimoit toute autre chose. En général c'étoit une troupe, de quelque nombre qu'elle fût; εἴλη ou ἴλη ἡ ἐπὶ τοῦ τάγματος καὶ τοῦ πλήθους συστροφή, dit Suidas. C'est en ce sens qu'il est souvent employé, tant en prose qu'en vers,

Ὡς τῶν ἔθνεα πολλὰ νεῶν ἄπο καὶ κλισιάων
Ἠϊόνος προπάροιθε βαθείης ἐστιχόωντο
Ἰλαδὸν εἰς ἀγορήν.

au second livre de l'Iliade. Dans l'ordre militaire ce mot

signifioit en particulier une troupe de soixante-quatre cavaliers: aussi l'impropriété de ce terme ἴλη, appliqué à la turme, qui n'étoit que de trente cavaliers, en a fait varier la signification. Il s'emploie quelquefois pour tout ce que les Latins exprimoient par le mot *ala;* pour une troupe de cavalerie en général, pour la cavalerie des alliés, & même, dans Appien & ailleurs, pour un corps d'infanterie.

Lorsque la cavalerie eut cessé de faire partie de la légion, les corps de cavalerie ayant changé de face, comme je l'ai détaillé ailleurs, les mêmes divisions n'y subsistèrent plus. Les ailes de cavalerie ayant ordinairement plus de turmes que la légion n'avoit de cohortes, il n'y eut plus de rapport entre les unes & les autres. Hygin place dans son camp des ailes de cinq cents & d'autres de mille hommes; dans ses cohortes mêlées de cavalerie, celles qu'il appelle *milliaires* ont sept cents soixante hommes de pied, & deux cents quarante cavaliers divisés en dix turmes, chacune de vingt-quatre hommes: les cohortes qu'il appelle *quingénaires* sont de trois cents quatre-vingts fantassins & de cent vingt cavaliers; elles ont six turmes, chacune de vingt hommes. Ammien Marcellin nous donne des turmes de trois cents cinquante chevaux: *duarum turmarum equites circiter septinginti;* il met des tribuns à la tête de ces turmes; il applique même le nom de *turma* à un corps d'infanterie, comme celui de *cohors* à des corps de cavalerie. En un mot les mots *ala, turma, vexillatio* devinrent synonymes, & signifioient en général un corps de cavalerie réuni sous un étendard. Le mot de *turma* ne se trouve plus dans la Notice de l'empire, composée sous Théodose le jeune; les corps de cavalerie y sont désignés par les noms d'*ala, cuneus, vexillatio.*

IV.e Mémoire.

Lib. XVIII, c. 8.

L. XXI & XXV.

Si l'on descend plus bas, on trouve encore plus de variétés. Dans la Tactique de Léon, Μέρος, qu'il appelle aussi Τοῦρμα, est un corps tantôt de trois mille, tantôt de six mille hommes de pied: ailleurs l'ordre de bataille, qu'il nomme Θέμα, & qui est de quatre mille hommes, se divise en deux turmes, chacune de deux mille hommes. En un mot, la confusion qu'on

P. 41 & seq.

P. 318.

trouve alors dans les termes militaires, répond au désordre qui régnoit dans la milice de ces temps-là, fort différente de cette ancienne milice invincible, si nette & si exacte dans ses divisions; & l'embarras que ces écrivains donnent au lecteur pour les entendre, ne représente pas mal celui où se devoit trouver le Général, pour arranger des troupes mal partagées, mal armées, mal disciplinées.

J'ai expliqué jusqu'ici la nature, le nombre, les différentes divisions des troupes légionnaires; c'étoit le premier coup d'œil que présentoit la légion, & ç'a été l'objet de la première partie du traité que j'ai entrepris. Je vais passer à la seconde partie, où je considérerai ce qui concerne le soldat en particulier; je l'envisagerai dans toutes ses fonctions & ses situations différentes, depuis l'engagement jusqu'au moment où il sortoit du service par la vétérance.

DIXIÈME MÉMOIRE
SUR
LA LÉGION ROMAINE.

De la manière dont on levoit les Soldats pour composer la Légion.

Par M. LE BEAU l'aîné.

LES Nations qui ont aspiré à la gloire des armes, se sont souvent proposé pour modèle la milice Romaine. Tant de succès brillans soutenus pendant près de douze siècles, ont, à juste titre, fait reconnoître les Romains pour maîtres dans l'art de la guerre. On a étudié leur manière de diviser leurs troupes, de s'armer, de combattre; quelquefois même, comme si les noms dont ils faisoient usage renfermoient une vertu secrette & une sorte de caractère capable de déterminer & de fixer la victoire, on a donné le nom de légions à des corps qui en étoient d'ailleurs très-différens.

Il me semble que ceux qui ont voulu copier cette fameuse milice, l'ont considérée toute ensemble, au lieu de l'analyser par parties; ils ont regardé les armées Romaines toutes formées, sans faire assez d'attention à la manière dont elles se formoient; ils ont fait ce que feroient des enfans, qui voyant du haut d'une éminence combattre ou marcher une armée, en imiteroient ensuite l'ordre, les divisions, les mouvemens. Ce n'est pas là imiter, c'est contrefaire. Avant que d'emprunter les mêmes armes, il faut songer à donner aux bras la même vigueur, à l'esprit la même ardeur & le même intérêt, au cœur la même fermeté & le même ressort. L'ame des armées Romaines étoit celle de la République; la discipline de la ville étoit celle du camp. Citoyens dans le camp comme dans la ville, embrasés d'amour pour la Patrie, dont la gloire faisoit la portion la plus précieuse de leur patrimoine, aussi soumis aux loix de l'État

qu'aux ordres des Généraux, auſſi ſobres, auſſi laborieux, auſſi infatigables dans un champ étroit & ſtérile, qu'ils labouroient de leurs propres mains, que dans les expéditions militaires, les Romains paſſoient avec joie des travaux de l'agriculture à ceux de la guerre, laiſſant à leurs femmes & à leurs eſclaves le ſoin de leurs moiſſons, pour aller cueillir les fruits de la victoire.

Je parle des beaux ſiècles de la République. La corruption s'y étant peu à peu introduite avec la richeſſe, l'eſprit militaire s'y conſerva, & l'altération dans cette partie fut beaucoup plus lente & plus inſenſible que la décadence des mœurs. Les vertus civiles étoient mortes depuis long-temps, lorſque la vertu guerrière reſpiroit encore & ſe faiſoit ſentir par de généreux efforts.

Rome fut redevable de ſes ſuccès, bien moins à ſon habileté à former ſes bataillons, les Grecs la ſurpaſsèrent dans la ſcience de la tactique, qu'à l'attention qu'elle apportoit à former ſes ſoldats en particulier; elle ne les jetoit pas à l'aventure dans les légions pour y prendre l'eſprit du corps; ils y apportoient les qualités & les ſentimens qui ſont le germe des victoires; elle ſavoit les choiſir avec ſoin, les dreſſer au maniement des armes, les préparer dans les exercices à tous les évènemens des batailles, & les contenir par une ſevère diſcipline.

C'eſt ce que je me propoſe de développer dans cette ſeconde partie de mon ouvrage. Après avoir expoſé dans les Mémoires précédens les diviſions de la légion & la nature des différens corps dont elle étoit compoſée, dans les ſuivans je conſidérerai le ſoldat dans tous les états par leſquels il paſſoit juſqu'à ce qu'il parvînt à la vétérance.

Commençons par ſon entrée dans le ſervice. Pour traiter ce ſujet dans toute ſon étendue, il faut expliquer la forme des levées, les qualités requiſes dans le ſoldat, & le ſerment militaire, qui faiſoit l'eſſence de l'engagement. Ces trois points feront la matière d'autant de Mémoires. Je vais tâcher de montrer dans celui-ci quelle étoit la forme des levées, ſoit pour

mettre ſur pied de nouvelles légions, ſoit pour recruter celles qui étoient déjà établies. Conſidérons d'abord en quelles occaſions ſe faiſoient les levées.

Rome reſſerrée dans un petit territoire, lutta long-temps contre des voiſins belliqueux ; elle employa plus de temps à gagner cinq lieues de terrain à la ronde, qu'elle n'en mit enſuite à conquérir l'Europe, l'Aſie & l'Afrique. Dans ces commencemens, comme on combattoit preſque à la vue de ſes remparts, elle rappeloit ſes ſoldats aux approches de l'hiver. Les expéditions militaires n'étoient que des excurſions de quatre ou cinq mois au plus. Toujours en guerre, excepté ſous le règne de Numa, elle levoit tous les ans au printemps de nouvelles légions, & les licencioit en automne. Ses ennemis en faiſoient autant, & l'hiver ſe paſſoit de part & d'autre dans une eſpèce de trève tacite. Ce ne fut qu'en l'année 350 qu'on commença à laiſſer ſur pied les mêmes légions pendant pluſieurs années de ſuite. Veïes étoit une ville alors puiſſante, à quatre lieues de Rome: les Romains l'aſſiégeoient ; ils avoient déjà paſſé deux étés devant ſes murs; mais leur retraite pendant l'hiver rendoit tous leurs travaux inutiles; ils ſentirent qu'ils ne réuſſiroient que par des efforts non interrompus. On conſtruiſit des baraques où les ſoldats paſsèrent l'hiver; & ces légions, qu'on recrutoit tous les ans pour réparer les pertes qu'elles eſſuyoient, ne revinrent à Rome qu'au bout de huit ans, lorſque Veïes eut enfin cédé à la valeur & à l'habileté de Camille.

Tit. Liv. l. IV, c. 6; & lib. V, c. 2.

Tit. Liv. l. V, c. 23.

Dans la ſuite, quand le théatre de la guerre fut plus éloigné de Rome, & qu'on ſe vit obligé d'obſerver pendant l'hiver les mouvemens des ennemis, de les tenir en échec, de garder des places, de conſerver des conquêtes, les armées ne revenoient plus à la fin de la campagne. Cet uſage s'établit pendant la guerre contre les Samnites. On y voit ſouvent les Conſuls ſortant de charge remettre leur armée entre les mains de leurs ſucceſſeurs; c'étoit déjà une coutume conſtante dans la ſeconde guerre Punique. La première guerre de Macédoine contre Philippe, & la ſeconde contre Perſée, durèrent chacune quatre ans; chacune ſe fit avec les mêmes légions. On envoyoit tous les ans de nouvelles

T. L. l. VII, c. 38. Lib. IX, c. 21, 22, 23, 24. Lib. X, c. 25. L. XXXI, c. 8. L. XXXII, c. 1, 8, 28. L. XLII, c. 31. Lib. XLIII, c. 12. Lib. XLIV, c. 18. Polyb. ap. Valeſ.

nouvelles recrues pour remplacer les morts & les vétérans auxquels on donnoit le congé. Marius resta trois ans en Afrique, Lucullus sept ans en Asie à la tête des mêmes troupes : enfin quelques citoyens ayant acquis sur les autres une supériorité, qui, après un éclat de quelque durée, éteignit pour toujours la liberté publique, ils se rendirent maîtres des armées ; ils les attachèrent à leur personne : ce n'étoient plus les légions de Rome, c'étoient celles de César, de Pompée, d'Antoine. Auguste devenu maître absolu rendit ses légions perpétuelles : ses successeurs en ajoutèrent plusieurs, & ce fonds de milice une fois établi, il ne fut que rarement nécessaire de former de nouvelles légions ; il suffisoit de les entretenir par des recrues.

Il se présente ici deux points à examiner. Tous les citoyens portoient-ils les armes? & quel étoit l'ordre qu'on suivoit pour les leur faire prendre ? Je vais tâcher de satisfaire à ces deux questions par des conjectures qui me paroissent appuyées sur toute la suite de l'histoire.

Tous les Romains étoient soldats. Polybe nous apprend qu'il falloit même avoir au moins dix ans de service pour entrer dans les charges civiles. Cette loi, qui étoit encore en vigueur du temps de C. Gracchus, ne se maintint pas dans la suite. Outre une infinité d'exemples que nous fournit l'histoire, Salluste, dans son premier discours à César, se plaint de l'inégalité du service; il dit que de son temps les uns étoient forcés à servir trente ans, & que les autres ne servoient point du tout : mais lors même que la loi dont parle Polybe étoit observée, il est aisé de juger que tous ceux qui étoient en âge de porter les armes ne les portoient pas en même temps. Romulus en mourant laissa quarante-six mille hommes en âge d'aller à la guerre, & selon Fabius Pictor il s'en trouvoit quatre-vingts mille sous le règne de Servius; cependant jamais les rois ne mirent sur pied plus de quatre légions, qui ne faisoient avant Servius que douze mille hommes, & qui en firent seize mille depuis ce Prince; c'étoit aussi le nombre ordinaire sous les Consuls, lors même qu'ils avoient chacun une armée. Deux légions faisoient une armée consulaire : quels étoient donc ceux

L. VI, c. 19.

Plut. in C. Grac.

De rep. ordin.

Denys, l. II.

Tit. Liv. l. I, c. 44.

qui formoient ces légions? La dernière classe composée des citoyens sans bien, & qui ne pouvoit manquer d'être très-nombreuse, fut exclue du service jusqu'à Marius : dans les autres classes les Consuls choisissoient, selon le besoin, ceux qu'ils jugeoient les plus propres à contribuer à la gloire des armes Romaines. Ceux-là ne pouvoient refuser; mais il y en avoit qui ne servoient jamais, parce qu'ils n'étoient pas choisis.

Il semble cependant qu'en certaines occasions pressantes on enrôloit tous les citoyens en âge de porter les armes, *juniores*, c'est-à-dire depuis dix-sept ans jusqu'à quarante-six; c'est ce que Tite-Live appelle plusieurs fois *juniores omnes sacramento adigere*. Je crois que cette expression ne signifie pas qu'on donnât alors des armes à toute la jeunesse & qu'on la fît marcher toute entière; mais seulement que dans ces circonstances périlleuses on faisoit prêter le serment militaire à tous ceux qui étoient en âge de servir, afin de les employer dans le besoin, sans qu'on fût obligé de faire une nouvelle levée. Cette explication paroît résulter d'un passage de Tite-Live sur l'an de Rome 377 : Après avoir fait prêter serment à toute la jeunesse, on lève trois armées, qui ne contenoient que huit légions, ce qui ne faisoit alors que trente-deux mille hommes, nombre assurément fort inférieur à celui des citoyens qui avoient l'âge requis pour la guerre; la seule ville de Rome pouvoit dans ce temps-là, selon Tite-Live, fournir dix légions.

L. VI, c. 32.

L. VII & IX.

Mais quel ordre suivoit-on pour engager les citoyens dans le service? C'est la seconde question que je me suis proposée. Pour y répondre, il faut se souvenir de ce que j'ai dit dans les Mémoires précédens sur les quatre espèces de soldats dont l'infanterie Romaine fut composée jusqu'au temps de Marius : armés à la légère, Hastats, Princes, Triaires. Quand on levoit une légion nouvelle, on mettoit au nombre des Triaires ceux qui avoient déjà servi dans ce corps ou dans celui des Princes; on enrôloit parmi les Princes ceux qui avoient déjà fait ce service ou celui des Hastats : ceux-ci étant les plus jeunes, se formoient partie de ceux qui avoient déjà fait quelques campagnes

dans ce corps ou dans celui des légèrement armés, partie de ceux qui n'avoient pas encore servi. Il en étoit de même des troupes légères; elles étoient composées ou de nouveaux soldats, ou de ceux qui avoient déjà combattu entre les légèrement armés: il n'y avoit donc que les deux derniers corps où les nouvelles milices fussent admises. Après Marius, la distinction de ces diverses sortes de soldats étant abolie, & toute la légion étant composée de guerriers de même espèce, on conserva cependant une différence entre les nouvelles milices *tirones* & les troupes qui avoient déjà quelque expérience, & on avoit soin de les mêler dans les légions. L'historien Josèphe attribue la défaite de Josèphe, frère d'Hérode, à ce que les cinq cohortes Romaines qu'il conduisoit étoient de nouvelles levées, parmi lesquelles, dit-il, on n'avoit pas fait entrer de vieux soldats pour leur servir de maîtres: ce mélange devint indispensable lorsque les légions furent devenues perpétuelles. Les recrues qu'on levoit pour compléter ces légions étoient de nouveaux soldats qui se formoient par l'exemple des anciens auxquels on les joignoit; mais soit qu'on levât des légions entières, soit qu'il ne fût besoin que de recrues, comme l'âge du service commençoit à dix-sept ans, les levées tomboient d'année en année sur les générations successives, ce que Tite-Live exprime par ces termes, *aliâ atque aliâ subole juniorum.* Ceux qui n'ayant eu que seize ans l'année précédente n'avoient pu alors être admis au service, en devenoient capables l'année suivante, ayant atteint dix-sept ans.

Bell. Jud. l. 1, c. 17.

L. VI, c. 12.

Exposons maintenant la forme des levées, & distinguons trois temps différens, sous les Rois, sous les Consuls, sous les Empereurs. Selon l'institution de Romulus, une légion naissoit tout-à-coup & marchoit au premier ordre; tous les Romains étoient enrôlés dès l'âge de dix-sept ans, sans distinction de riches ni de pauvres. Chacun d'eux connoissoit le décurion, le centurion, le tribun auxquels il devoit obéir. Quand le roi jugeoit à propos de mettre une armée en campagne, dit Denys d'Halicarnasse, il donnoit l'ordre aux tribuns qu'il vouloit employer; les tribuns le signifioient aux centurions, ceux-ci

Denys, lib. II.

à leurs décurions, qui diſtribuoient des armes à leurs ſubalternes, & les mettoient en marche ; en ſorte qu'au premier ſignal du Prince, la partie commandée marchoit en bon état au rendez-vous.

Denys, l. IV. Ce bel ordre fut changé par Servius. Il diviſa le peuple en ſix claſſes ; la dernière, compoſée des plus pauvres, fut diſpenſée des travaux de la guerre; la cinquième ne fourniſſoit que les troupes légères, qui cependant après quelques années de ſervice pouvoient monter au rang des Haſtats. Les troupes peſamment armées ſe tiroient des quatre premières claſſes; les cavaliers ſe prenoient dans les dix-huit centuries, qui faiſoient la tête de la première claſſe : de plus ayant diviſé la ville en quatre parties, qu'il appela *Tribus,* ſavoir, la tribu Palatine, la Suburrane, la Colline & l'Eſquiline, il ordonna que chaque citoyen attacheroit ſa demeure à l'un de ces quartiers, ſans pouvoir le quitter pour aller habiter dans un autre, & que dans la levée des troupes, il ne s'enrôleroit que ſur le rôle de ſon quartier : chaque quartier avoit un chef, qui tenoit regiſtre du domicile de chaque habitant. Ce Prince trouva le moyen de ſavoir toujours au juſte le nombre de ceux qui avoient l'âge preſcrit pour le ſervice militaire : il falloit porter une pièce de monnoie dans le temple de Junon Lucine, pour tous ceux qui venoient au monde; dans celui de Libitine, pour tous ceux qui mouroient; & dans celui de la déeſſe *Juventas,* pour tous ceux qui prenoient la robe virile. Quant aux citoyens qui habitoient hors de la ville & dans la campagne de Rome, il établit un ordre pareil, qui ſervoit ſoit pour la levée des troupes, ſoit pour la répartition des impôts. Ayant partagé le territoire en un certain nombre de portions, les uns diſent vingt-ſix, les autres trente-une, il marqua dans chacune un rendez-vous, κρησφύγετον : à la tête de chaque rendez-vous étoit un chef inſtruit du nombre & des moyens des habitans de ſon canton; il les aſſembloit, & faiſoit les levées tant de deniers que de troupes : ce chef ſavoit le nombre des habitans, par les pièces de monnoie qu'ils apportoient tous les ans aux fêtes nommées *Paganalia :* ces pièces étoient différentes pour

les hommes, pour les femmes, pour les enfans. Les centurions étoient les plus braves, choisis dans chaque classe; chacun d'eux exerçoit sa centurie.

Denys d'Halycarnasse observe que selon cette division de classes, les plus riches alloient plus souvent à la guerre. Des cent quatre-vingt-treize centuries, qui faisoient tout le peuple Romain, la première classe, composée des plus riches, en contenoit seule quatre-vingt-dix-huit: en séparant les dix-huit centuries des cavaliers, il en restoit quatre-vingts pour l'infanterie. Des quatre-vingt-quinze centuries qui formoient les cinq autres classes, il falloit retrancher les deux dernières classes, qui faisoient ensemble trente-une centuries: la dernière classe ne servoit pas; la cinquième ne fournissoit que les armés à la légère. Restoit donc, pour la seconde, la troisième & la quatrième classe, soixante-quatre centuries, qui jointes aux quatre-vingts de la première, faisoient le nombre de cent quarante-quatre: ces cent quarante-quatre centuries étoient obligées de fournir chacune une égale quantité de soldats pesamment armés. Si on ajoute à cela que les centuries de la première classe étoient bien moins nombreuses que les autres, on verra qu'en effet le fardeau de la guerre tomboit plus souvent sur les plus riches: ce qui paroissoit raisonnable à Servius, dit le même auteur, parce que les riches ayant plus à perdre, il étoit juste qu'ils fissent de plus grands efforts pour la conservation de leurs biens, & qu'un plus grand intérêt devoit aussi leur inspirer plus d'ardeur & de courage.

Pour les guerres offensives, où les Romains pouvoient sans danger différer de se mettre en campagne, le roi Ancus avoit établi plusieurs formalités qui précédoient la levée des troupes. Les hérauts sacrés, nommés *Feciales,* se transportoient sur le territoire du peuple dont on avoit à se plaindre, pour demander satisfaction; ils y restoient trente-trois jours; s'ils ne l'obtenoient pas dans cet espace de temps, ils protestoient contre l'injustice & revenoient à Rome. Le Roi consultoit le Sénat, il assembloit le peuple; & quand la guerre étoit résolue, pendant qu'on levoit les troupes, un des hérauts alloit déclarer la guerre, en lançant une

Tit. Liv. lib. I, c. 32. Aul. Gel. lib. XVI, c. 4.

javeline ſur le territoire ennemi. Ces préliminaires n'étoient pas inutiles; ils augmentoient l'aſſurance du peuple, en lui répondant de la protection des Dieux, & en donnant à la priſe d'armes une apparence d'équité & de religion : auſſi la plupart s'obſervèrent encore du temps des Conſuls. Lors de la guerre de Pyrrhus, comme il auroit fallu faire paſſer la mer aux hérauts, pour aller lancer la javeline ſur le territoire ennemi, les Romains prirent un ſoldat du roi d'Épire, &, par une fiction ſuperſtitieuſe, lui ayant fait acheter un terrain dans le cirque de Flaminius, ils regardèrent ce terrain comme ennemi, & y pratiquèrent la cérémonie. Enfin lorſque les guerres furent plus éloignées, pour conſerver une trace de l'ancien uſage, ils dreſsèrent une colonne, qu'ils nommèrent *columna bellica,* devant le temple de Bellone; & le jour que le Général devoit ſortir de Rome, il lançoit par-deſſus cette colonne une javeline ſanglante, qu'il alloit prendre dans le temple de Mars. Cette coutume étoit, ſelon Xiphilin, encore en uſage du temps de Marc-Aurèle.

Serv. in IX.° Æneid. v. 52.

Feſt. in Bellona. *P. Victorin. regione 9°. Xiph. in* Marco.

Nous n'en ſavons pas davantage ſur les levées qui ſe faiſoient ſous les Rois. L'hiſtoire de la République nous donne plus de détail. Lorſqu'en vertu d'un ſénatus-conſulte, le peuple, aſſemblé par centuries, avoit ordonné d'entreprendre une guerre, les Conſuls & les Préteurs tiroient au ſort les provinces; le peuple, dans les comices par curies, leur décernoit le commandement des troupes; le Sénat, par un nouvel arrêt, régloit le nombre des légions qui ſeroient employées. Alors le Général ou recevoit de ſon prédéceſſeur l'ancienne armée, ou en mettoit ſur pied une nouvelle: dans ce dernier cas, on marquoit trente jours pour faire les préparatifs, & ces jours s'appeloient *juſti : Juſti dies dicebantur triginta, cùm exercitus eſſet imperatus, & vexillum in arce poſitum,* dit Feſtus. On arboroit un étendard rouge ſur le haut du Capitole, & c'eſt à quoi Virgile fait alluſion dans ces vers,

Feſtus, in Juſti. *Macr. ſat. l. I, c. 16.* *Virg. Æneid. l. VIII, v. 1; & ibi Serv.* *Denys, l. VIII.*

Ut belli ſignum Laurenti Turnus ab arce
Extulit.

Servius dit, ſur cet endroit, qu'on plantoit ſur la citadelle deux

étendards; l'un rouge, pour appeler les fantassins; l'autre couleur de mer pour les cavaliers, parce que Neptune étoit regardé comme le Dieu tutélaire de la cavalerie: on ne pouvoit marcher contre les ennemis qu'après que ces trente jours étoient expirés. Durant cet intervalle on faisoit les sacrifices, on consultoit les auspices; les Consuls indiquoient le jour de l'enrôlement par un édit qu'on affichoit dans la ville, προέγραψαν ἡμέραν, dit Denys d'Halycarnasse: c'est ce que Tite-Live appelle *edicere delectum.* On envoyoit des crieurs publics dans les campagnes, pour annoncer le jour auquel tous les Romains, en âge de porter les armes, devoient se rendre à Rome. Ce terme ne dépendoit pas uniquement de la volonté des Consuls: il y avoit des jours où il n'étoit pas permis de lever des troupes, ni même de combattre, si ce n'étoit en cas d'attaque: on les appeloit *religiosi.* Ce détail m'écarteroit de mon sujet; on le trouvera dans les Saturnales de Macrobe. Lorsque l'État se trouvoit en péril, on fermoit les tribunaux; ce qui se nommoit *justitium.*

Tit. Liv. l. V, c. 4.

Denys, l. VIII.

Denys, l. IV.

Festus, in Religiosi.

L. I, c. 16.

C'étoient les Consuls, le Dictateur ou, par son ordre, le Maître de cavalerie, qui présidoient à l'enrôlement des soldats; *Consules militiæ summum jus habento,* dit Cicéron dans ses loix. Quelquefois cependant les Préteurs qui recevoient des troupes, étoient chargés de lever des recrues pour les compléter. L'an 567, les Consuls étant occupés du soin d'étouffer une conjuration, firent faire la levée par le Préteur de la ville; & quatre ans après, dans une alarme soudaine, le Sénat chargea encore les Préteurs de cette commission. Les Consuls reçurent même un affront à ce sujet, la troisième année de la guerre contre Persée: c'étoit au Magistrat qui présidoit aux levées, de connoître de toutes les difficultés qui survenoient à l'occasion des enrôlemens; on accusa les Consuls d'user de trop d'indulgence, & d'accorder des dispenses à la faveur: le Sénat leur ôta pour cette fois le soin des levées, & le donna aux Préteurs.

Cic. de Invent. l. II, c. 93.

Idem, de Leg. l. III, c. 8.

T. L. l. XXII, c. 11; l. XXV, c. 3; l. XXXIX, c. 20; l. XLII, c. 32; l. XLIII, c. 14.

Passons à la forme même de la levée. Polybe va nous instruire de ce qui se pratiquoit de son temps, c'est-à-dire dans le siècle où l'art de la guerre se trouva élevé au plus

Lib. VI.

haut degré de perfection auquel il ſoit jamais arrivé chez les Romains. Nous allons voir avec quelle attention ils s'étudioient à lever de bons ſoldats, & à balancer leur mérite, afin que leurs légions euſſent entre elles toute l'égalité que pouvoit leur donner la prudence humaine. Je traduirai d'abord le paſſage, & j'y ajouterai enſuite les obſervations qui ſe trouvent répandues dans les autres auteurs de l'antiquité.

Polybe conſidère la levée des quatre légions, qu'on avoit coutume de mettre ſur pied tous les ans, & qui étoient commandées chacune par ſix Tribuns, ce qui en donnoit vingt-quatre pour les quatre légions. Voici comment il s'exprime: « Quand » les Romains ont nommé les Conſuls, ils établiſſent d'abord » les Tribuns; ils en choiſiſſent quatorze entre ceux qui ont » cinq années de ſervice, & dix entre ceux qui ont ſervi dix » ans. Le jour marqué pour le choix des ſoldats étant arrivé, » & toute la jeuneſſe s'étant rendue au Capitole, les plus jeunes » d'entre les Tribuns, c'eſt-à-dire ceux qui n'ont que cinq ans » de ſervice, ſe diviſent en quatre parts, autant qu'il y a de » légions à lever; les quatre qui ont été nommés les premiers, ſoit » par le peuple, ſoit par les Généraux, ſont deſtinés à la première » légion; les trois ſuivans à la ſeconde, les quatre d'enſuite à la » troiſième, enfin les trois derniers à la quatrième. Les dix autres » Tribuns, qui ont fait dix campagnes, ſont répartis de même, » deux pour la première légion, trois pour la ſeconde, deux » pour la troiſième, trois pour la quatrième: par ce moyen chaque légion aura ſix Tribuns. »

Arrêtons-nous un moment pour rendre raiſon de cette diviſion, qui paroît avoir quelque choſe de bizarre. 1.° Je crois, avec Juſte-Lipſe, que les quatorze Tribuns étoient tirés de la cavalerie, & les dix autres de l'infanterie; ce qui me le perſuade, c'eſt qu'il eſt très-vraiſemblable que les Romains vouloient donner pour chefs aux ſoldats des Officiers qui euſſent déjà acquis de l'expérience, en rempliſſant la moitié du temps preſcrit pour le ſervice; or le ſervice étoit de dix ans dans la cavalerie, & de vingt ans dans l'infanterie. 2.° Comme la cavalerie étoit compoſée des familles les plus riches & les plus diſtinguées,

De milit. Rom. l. 1, dial. 3.

diſtinguées, on étoit bien aiſe de lui donner quelque avantage: c'eſt pour cette raiſon qu'on en tiroit quatorze Tribuns, tandis qu'on n'en tiroit que dix de l'infanterie. 3.° On les partageoit & on les mêloit, comme nous venons de le dire, afin de conſerver entre les Tribuns des diverſes légions, toute l'égalité dont une pareille diviſion étoit ſuſceptible. Nous allons voir le même eſprit dans la diſtribution des ſoldats.

Polybe continue: « Après cette répartition, les Tribuns de chaque légion s'étant aſſis ſéparément, ils tirent au ſort les « tribus, & appellent celle dont le nom ſort de l'urne: ils « choiſiſſent dans celle-là quatre jeunes hommes, les plus égaux « qu'il eſt poſſible en âge & en force. Les ayant fait venir devant « eux, les Tribuns de la première légion en choiſiſſent un les « premiers; ceux de la ſeconde en prennent un à leur tour entre « les trois autres; ceux de la troiſième ont le choix des deux qui « reſtent; enfin le dernier demeure à ceux de la quatrième. Ils en « font enſuite avancer quatre autres; mais cette fois les Tribuns « de la ſeconde légion choiſiſſent les premiers, & le dernier « de ces quatre reſte à ceux de la première. A la troiſième « élection, les Tribuns de la troiſième légion ont l'avantage du « choix; à la quatrième, les Tribuns de la quatrième légion ſont « les premiers qui choiſiſſent; & par ce triage périodique, qui « recommence juſqu'à ce que le nombre des ſoldats ſoit rempli, « il arrive que les quatre légions ſe trouvent auſſi égales qu'elles « le peuvent être par rapport à la qualité des ſoldats. » Tel eſt le texte de Polybe. Je renvoie à un autre Mémoire tout ce qui regarde les Tribuns. Je vais conſidérer les autres articles.

La forme des levées n'étoit pas la même dans les premiers temps de la République. Il ne paroît pas que les Tribuns euſſent alors aucune part à la levée, ni qu'on tirât au ſort les tribus, ni qu'on fît entre les diverſes légions ce partage raiſonné dont parle Polybe. Ce n'eſt qu'en 582, & c'étoit le temps même où Polybe vivoit, que Tite-Live repréſente pour la première fois les Tribuns faiſant la levée, ſous l'ordre des Conſuls. Juſque-là on ne voit que les Conſuls, aſſis ſur leur chaiſe curule, dans la place publique; *poſitis ſellis delectum*

T. L. l. XLII, c. 33.

Tit. Liv. l. II, c. 28.

L. III, c. 11.

Denys, l. VIII. *habebant.* Ils faisoient l'appel des jeunes gens sur le registre qu'ils avoient entre les mains; *citare nominatim juniores:* ceux qui étoient appelés répondoient, & on les inscrivoit sur le rôle des soldats; d'où viennent ces expressions si communes, *ad nomen respondere, nomen dare, scribere militem.* Ce rôle donnoit le nom de tous les soldats & leurs années de service; c'est ce que les Grecs appellent *καταλόγους*: ce mot étoit propre du registre des légions, & dans tous les temps c'est par ce mot que les auteurs Grecs ont désigné les soldats légionnaires; quel-
In καταλόγους. quefois ils y ajoutent l'épithète de *μέγας*. Suidas cite un auteur qui distingue ainsi les légions d'avec les troupes étrangères; ὁ δὲ Τραιανὸς δύο στρατεύματα καὶ τοῦ μεγάλου καταλόγου καὶ τὰ ξενικά.
Lib. LII. Dion appelle un Centurion légionnaire, ἑκατοντάρχης ἐκ τοῦ
T. II, p. 2. καταλόγου. S.t Basile, dans ses Homélies sur les quarante Martyrs, nomme les légions στρατιωτικοὺς καταλόγους. Quand on cassoit un soldat, on effaçoit son nom de ce registre, &
Sat. 2, v. 12. cela s'appeloit *expungere militem.* Sur ce vers de Perse,

Pupillumve utinam, quem proximus heres
Impello, expungam:

l'ancien scholiaste dit, *tractum à militibus, qui expuncti dicuntur,*
Curcul. act. 4, sc. 4. *dum foras à militiâ mittuntur.* Plaute appelle un manipule réformé, *expunctus manipulus:*

Miles pulcrè centuriatus est expuncto in manipulo.

Outre ce rôle général, chaque Centurion tenoit celui de sa compagnie; ce rôle particulier se nommoit *matricula, album;*
Orig. lib. I, c. 23. &, dans les siècles postérieurs, *pittacium.* Isidore dit que le τ à la marge marquoit un soldat vivant, & le θ un soldat mort. On voit encore le θ employé à cet usage dans plusieurs inscriptions. Il ajoute que pour indiquer que le soldat n'avoit pas encore dix-sept ans, on mettoit un A à côté de son nom. Ces sortes de rôles subsistèrent jusque vers la fin de l'empire de Constantinople, & Nicétas en parle encore, dans la vie d'Isaac l'Ange.

Polybe ne dit pas quel traitement on faisoit à ceux qui

refusoient de s'enrôler; mais les autres auteurs, & sur-tout Tite-Live, nous en instruisent pleinement. Lorsque les Consuls appeloient un citoyen, il répondoit à son nom & se présentoit pour être inscrit; ne pas répondre, c'étoit refuser le service: c'est ce qui arriva fréquemment dans les temps de troubles, où le peuple, mutiné & animé par ses Tribuns, vouloit se venger de la tyrannie des Patriciens: alors on faisoit prendre le réfractaire par un licteur, &, comme la loi Porcia ne subsistoit pas encore, on le faisoit dépouiller & battre de verges. Mais il paroît que cette rigueur n'étoit pas dans les règles, & qu'elle ne fut employée que par des Consuls violens & irrités. L'an de Rome 343, on menace d'une amende ou d'une saisie de biens ceux qui refusent de répondre; il est vrai qu'on y ajoute encore la crainte de quelqu'autre traitement, qui n'est pas déterminé; *C. Valerio Consuli damnum aliamque coercitionem detrectantibus militiam inhibenti:* mais on voit par l'exécution, que ce traitement se réduisoit à les faire traîner devant le Consul, & enrôler par force; *cùm paucis collum torsisset.* L'an 391, Manlius, au sortir de sa dictature, est accusé d'avoir usé d'une rigueur excessive dans les levées; on lui reprochoit de ne s'être pas contenté de saisir les biens de ceux qui refusoient; mais de les avoir encore fait battre de verges & mettre en prison: *acerbitas in delectu non damno modò civium, sed etiam laceratione corporum lata, partim virgis cæsis, qui ad nomina non respondissent, partim in vincula ductis, invisa erat.* La punition la plus douce & la plus ordinaire ne s'étendoit donc que sur les biens.

T. L. l. II, c. 55.

T. L. l. IV, c. 53.

T. L. l. VII, c. 4.

Aulu-gelle nous donne, d'après Varron, la formule de la sentence qu'on prononçoit contre les citoyens qui refusoient le service; la voici: *M. Terentio quando citatus neque respondit neque excusatus est, ego ei unum ovem mulctam dico.* Sur quoi il fait deux remarques curieuses; la première, c'est que cette amende se payoit tous les jours, apparemment tant que duroit l'expédition militaire, & que dans la suite on exigea dix as au lieu de la brebis: la seconde, c'est qu'en cette occasion le mot *ovis* étoit du genre masculin, & que les anciens Romains,

L. II, c. I.

formaliſtes juſqu'au ſcrupule, n'auroient pas regardé la ſentence comme régulière, ſi le mot *ovis* y eût été employé au féminin; *ac niſi eo genere diceretur, negaverunt juſtam videri mulctam.*

Mais ceux qui refuſoient de s'enrôler, n'en furent pas toujours quittes pour cette amende: l'an 270 les Conſuls firent couper les arbres & ruiner les métairies de ceux qui poſſédoient des terres; pour ceux qui n'étoient que fermiers, on leur enleva leurs bœufs, leurs troupeaux, leurs bêtes de ſomme, & tous les inſtrumens qui ſervent à la culture & à la récolte.

Denys, l. VIII.

La punition devint enſuite encore plus rigoureuſe: du temps de la guerre de Pyrrhus, le Conſul Curius aſſembla le peuple au Capitole, & fit l'appel de la jeuneſſe; nul ne répondit: Curius jeta dans une urne les noms de toutes les tribus; celui de la tribu Pollia étant ſorti le premier, il fit jeter de la même manière & tirer de l'urne les noms des citoyens de cette tribu, & appela celui dont le nom ſe préſenta d'abord. Celui-ci gardant le ſilence, le Conſul ordonna de vendre ſes biens; & comme ce citoyen ſe plaignoit de l'injuſtice, & qu'il en appeloit aux Tribuns, Curius le fit vendre lui-même, en diſant que la République n'avoit pas beſoin d'un citoyen qui ne ſavoit pas obéir: les Tribuns n'osèrent prendre la défenſe de ce ſéditieux. Cet exemple ſévère fut ſuivi, & il paſſa en coutume de vendre pour eſclave celui qui, ſans excuſe légitime, refuſoit de s'enrôler dans une levée faite ſelon les règles. Ceux qui ſe cachoient, pour ſe ſouſtraire au ſervice, s'appeloient *tenebriones;* nous l'apprenons d'un paſſage de Varron, cité par Nonius, où cette même hiſtoire eſt indiquée: *M. Curius Conſul in capitolio cùm delectum haberet, nec citatus in tribu civis reſpondiſſet, vendidit tenebrionem.* Cet uſage ſubſiſtoit encore du temps de Cicéron: « Le peuple, dit-il, en faiſant vendre celui qui » refuſe de porter les armes, décide qu'il ne regarde pas comme » libre celui qui ne veut pas s'expoſer au péril pour défendre ſa liberté: » *jam populus cùm eum vendidit, qui miles factus non eſt, judicat non eſſe eum liberum, qui ut liber ſit, adire periculum noluit.*

T. L. epit. 14. Valer. Maxim. l. VI, c. 3.

In Nebulones.

Pro Cæcina, c. 99.

Dans les guerres importantes, c'étoit un crime de ne pas ſe préſenter de ſoi-même; la cinquième année de la ſeconde guerre punique, les Cenſeurs dépouillèrent de tous les priviléges de citoyens les jeunes gens qui n'avoient pas ſervi dans les quatre années précédentes, & qui ne pouvoient alléguer de diſpenſe ni d'excuſe légitime: il s'en trouva deux mille. Cinq ans après on étendit la même recherche & la même punition ſur ceux des centuries équeſtres, qui ayant eu dix-ſept ans au commencement de cette guerre, n'avoient pas encore ſervi dans la cavalerie. Pendant la guerre contre Perſée, la jeuneſſe faiſant difficulté de prendre les armes, les Cenſeurs ajoutèrent un nouveau ſerment à celui qu'il étoit d'uſage de faire prêter aux citoyens quand on faiſoit le cens; ils leur firent jurer que tant que dureroit la cenſure actuelle, ceux qui étoient au-deſſous de quarante-ſept ans, & qui n'étoient pas encore engagés au ſervice, ſe préſenteroient toutes les fois qu'on leveroit des troupes.

T. L. l. XXIV, c. 18. — *Id. l. XXVII, c. 11.* — *Id. l. XLIII, c. 14.*

Un Tribun pouvoit mettre à couvert celui que le Conſul vouloit condamner, & ce procédé retardoit ſouvent le ſuccès des levées; c'étoit ſur-tout en cette occaſion que les Tribuns du peuple déployoient tout leur pouvoir. Plus le beſoin étoit preſſant, plus le moyen étoit ſûr pour emporter de vive force les nouveaux droits auxquels leur ambition aſpiroit: ils s'oppoſoient à tout, ils protégeoient la déſobéiſſance. Quoique les Conſuls préſidaſſent à la levée, les Tribuns prétendoient avoir le droit de connoître des diſpenſes & des excuſes, & le Sénat fut pluſieurs fois obligé d'oppoſer à cette prétention des arrêts formels. Mais l'opiniâtreté de ces Magiſtrats populaires ne pouvoit réuſſir qu'autant qu'ils étoient tous d'accord; un ſeul Tribun rendoit nulle l'oppoſition de ſes collègues; & c'eſt la voie que les Patriciens ſuivirent dans les conteſtations qu'ils eurent avec les Tribuns; ils les combattoient les uns par les autres: la puiſſance tribunitienne étoit deſtructive d'elle-même, & la dernière oppoſition anéantiſſoit les précédentes.

Idem, lib. II, cap. 43, 44; lib. IV, c. 53; lib. XXXIV, c. 56; l. XLII, c. 32.

Sous les premiers Empereurs, on continua de punir le refus

Dio. lib. LVI. du ſervice : après la défaite de Varus, les jeunes gens qui étoient en âge d'aller à la guerre refuſant de s'enrôler, Auguſte les fit tirer au ſort, & prenant le cinquième de ceux qui n'avoient pas encore trente-cinq ans, & le dixième de ceux qui étoient au-deſſus, il confiſqua leurs biens & les nota d'infamie: comme cette ſévérité ne réuſſiſſoit pas encore, il en fit condamner pluſieurs à la mort. Il ſe trouvoit alors des citoyens aſſez lâches pour s'aller cacher dans les atteliers des eſclaves, & ſe confondre parmi eux; d'autres même, par un excès de poltronnerie, ſe coupoient le pouce, pour ſe rendre inhabiles au maniement des armes. Auguſte fit vendre les biens & la perſonne d'un chevalier Romain, qui avoit fait à ſes deux fils cette opération cruelle: Trajan, pour le même crime, en condamna un autre à la déportation. Cette manie ſubſiſtoit encore du temps d'Ammien Marcellin : *chez ces peuples,* dit-il en parlant des Gaulois, *on ne voit point, comme en Italie, des lâches qui ſe coupent le pouce, pour ſe ſouſtraire aux périls de la guerre.* Il ajoute qu'on donnoit le nom de *murcus* à ceux qui ſe mutiloient ainſi : ce mot ſignifioit *lâche;* c'étoit le primitif de *murcidus,* que Feſtus explique par *ignavus, ſtultus.* Plaute emploie *murcidus* en ce ſens: Arnobe & S.^t Auguſtin parlent de la déeſſe *Murcia,* comme de la divinité des poltrons.

Suet. in Tib. c. 8. — Idem, in Aug. c. 24. — Dig. l. XLIX, tit. 16, leg. 4, §. 12. — L. XV, c. 12. — Epidic. act. 3, sc. 1. — In Gent. l. IV. — De Civ. l. IV, c. 16.

On ſe relâcha dans la ſuite ſur la punition de ceux qui évitoient le ſervice, parce que la qualité de citoyen Romain étant devenue commune à tous les ſujets de l'empire, il ſe trouvoit aſſez de ſoldats volontaires pour fournir aux recrues des légions, qui étoient alors perpétuelles: *Qui ad delectum olim non reſpondebant, ut proditores libertatis in ſervitutem redigebantur. Sed mutato ſtatu militiæ receſſum à capitis pœnâ eſt, quia plerumque voluntario militi numeri ſupplentur,* dit le Digeſte.

Dig. l. XLIX, tit. 16, leg. 4, §. 10.

Cod. Juſt. l. XII, tit. 48. Du temps de Conſtantin & de ſes ſucceſſeurs, les fils des vétérans étoient exempts des charges civiles, mais ils étoient obligés d'embraſſer la profeſſion de leurs pères. La manie de ſe couper les doigts pour s'en affranchir ſe remit à la mode,

Constantin, pour toute punition, les déclara assujettis au service municipal : Valentinien renouvela cette loi ; mais ce Prince, naturellement dur & sévère jusqu'à la cruauté, en fit lui-même une autre beaucoup plus rigoureuse, il les condamna au feu. Théodose le grand se contenta de les déclarer incapables de parvenir aux dignités de la milice, sans les dispenser de ce qu'il y avoit de plus onéreux dans le service militaire. Pour n'être pas obligé de reprendre une seconde fois cette matière, je suis descendu jusqu'aux derniers temps de la légion.

Cod. Th. l. VII, tit. 22, leg. 1.

Ibid. tit. 13, leg. 4, 5, 10.

Revenons aux levées consulaires. C'étoit ordinairement au capitole, que le peuple se rendoit pour la levée ; ce lieu sembloit destiné, par préférence, aux opérations qui concernoient la guerre ; c'étoit-là que le Sénat s'assembloit pour en délibérer : mais on voit aussi des levées faites dans le *forum Romanum*, & dans le champ de Mars. Les Consuls voulant s'affranchir de l'opposition des Tribuns, faisoient porter leurs chaises curules dans le champ de Mars, parce que l'autorité tribunitienne ne s'étendoit pas hors des murs de Rome.

T. L. l. XXVI, c. 31.

Denys, l. VIII.

T. L. l. III, c. 69.

Quelquefois le zèle des citoyens prévenoit l'appel des Consuls, & non-seulement la jeunesse, mais même les soldats vétérans se présentoient à l'envi : on formoit de ceux-ci des cohortes séparées. Je trouve, dans l'histoire, un exemple qui fait voir que dans les guerres où l'on n'avoit besoin que d'un petit nombre de troupes, on ne les tiroit quelquefois que d'une partie des tribus ; l'an 335 les Tribuns militaires, qui tenoient alors la place des Consuls, tirent au sort dix tribus, & ne choisissent leurs soldats que dans cette partie du peuple. La guerre d'Espagne nous offre encore un trait plus extraordinaire : on accusa les Consuls de l'an 602 de partager les soldats selon leur caprice, & d'enrôler ceux qu'ils vouloient favoriser, dans les légions destinées aux expéditions les moins périlleuses ; le Sénat, touché de ces plaintes, ordonna que cette année les soldats seroient tirés au sort, pour former les diverses légions. Ce même fait est raconté diversement par Polybe : la terreur s'empara de la jeunesse Romaine ; elle refusoit de s'enrôler pour marcher contre les Celtibériens, & elle alléguoit des

T. L. l. III, cap. 57, 69 ; l. IV, c. 60.

Id. l. IV, c. 46.

App. bell. Hisp.

Excerpt. legat. 141.

prétextes que l'honnêteté empêchoit d'avérer *(a)*. Les Consuls, pour ôter toute apparence de faveur, firent ce qu'avoit autrefois fait Curius; au lieu de choisir les soldats, ils firent tirer au sort les jeunes gens; ceux sur qui le sort tomba, furent obligés de s'enrôler. Les Tribuns du peuple, irrités de ce que les Consuls n'avoient point d'égard à leur recommandation pour exempter leurs amis, portèrent la hardiesse jusqu'à faire arrêter les deux Consuls. Ce tumulte fut appaisé par la générosité du jeune Scipion Æmilien, qui protesta qu'il étoit prêt d'accepter le rang qu'on voudroit lui donner dans le service, fût-ce celui de simple soldat.

La superstition entroit dans les levées comme dans tout le reste; on observoit que le soldat choisi le premier eût un nom heureux : *in delectu Consules observant ut primus miles fiat bono nomine.* Festus, en parlant du lac Lucrin, dit que dans l'adjudication des fermes publiques, on commençoit par celle de la pêche du lac Lucrin, parce que ce mot, par son rapport à celui de *lucrum*, étoit de bon augure pour les adjudicataires: de même que dans les levées ou dans le cens, ajoute-t-il, on a soin de nommer en premier lieu ceux qui portent un nom de bon présage, comme *Valerius, Salvius, Statorius.* Dans la cérémonie des nôces, la mariée s'appeloit toujours *Caia Cæcilia*, & le marié *Talassius: Caia Cæcilia* étoit le nom qu'avoit pris Tanaquil, femme de Tarquin l'ancien; *quam summam asseverant lanificam fuisse,* dit Festus: Talassius, l'un des compagnons de Romulus, étoit un modèle de bonheur dans le mariage. Quand on installoit une Vestale, la novice s'appeloit toujours *Amata;* & Cicéron nous apprend que dans les sacrifices que faisoient les Généraux ou les Censeurs, pour purifier l'armée ou le peuple,

Cic. de Divin. l. I, c. 102.

Festus, in Caia.

Id. in Talassio.

T. L. l. I, c. 9.

Cic. in Divin. l. I, c. 102. Plin. l. XXVIII, cap. 5.

(a) Voici le passage de Polybe: Εἰς γὰρ τοῦτο προέβη τὰ τῆς ἀποδειλίας, ὥστε τοὺς νέους διακλίνειν τὰς καταγραφάς, καὶ τοιαύτας πορίζεσθαι προφάσεις, ἃς λέγειν μὲν αἰσχρὸν ἦν, ἐξετάζειν δὲ ἀπρεπές, ἐπιτίνειν δὲ ἀδύνατον· τέλος δὲ καὶ τῆς συγκλήτου καὶ τῶν ἀρχόντων ἐν ἀμηχανίᾳ ὄντων, τί τὸ πέρας ἔσται τῆς τῶν νέων ἀναισχυντίας (τούτῳ γὰρ ἠναγκάζοντο χρῆσθαι τῷ ῥήματι διὰ τὰ συμβαίνοντα) Πόπλιος Κορνήλιος Ἀφρικανός, &c. Il est difficile d'expliquer en quoi consistoit ce prétexte, & la recherche n'en seroit peut-être pas plus honnête pour nous, qu'elle ne parut l'être alors pour le Sénat Romain.

peuple, on choisissoit pour conduire les victimes des gens qui portassent des noms d'une signification avantageuse.

Il n'étoit pas permis au Général de lever plus de soldats que le Sénat n'avoit ordonné; Cicéron en fait un crime à Pison: comme il en fait un autre à Gabinius, d'avoir employé ses troupes ailleurs que dans la province pour laquelle le Sénat & le peuple les avoient destinées. *In Pis. c. 37, 50.*

L'exercice du commandement étoit interdit aux Généraux dans l'enceinte de la ville; cette loi étoit si scrupuleusement observée, qu'un Général qui rentroit à Rome avec son armée, perdoit dès l'instant même son autorité: le jour du triomphe étoit seul excepté, en conséquence d'un arrêt du Sénat. C'est pour cette raison que les légions étant levées, les Consuls, pour se mettre à leur tête, leur assignoient un rendez-vous hors de la ville; c'étoit tantôt aux portes de Rome, tantôt & plus souvent dans une ville voisine, située sur la route du pays où l'on alloit porter la guerre: quelquefois même le rendez-vous étoit fort éloigné. Tite-Live nous a conservé la formule dans laquelle M'Acilius Glabrio, prêt à partir pour la guerre contre Antiochus, assigna à ses soldats pour lieu de réunion la ville de Brindes: *Ut quos L. Quintius milites conscripsisset, & quos sociis nominique Latino imperasset, quos secum in provinciam ire oporteret, & tribuni militum legionis primæ & tertiæ, ut hi omnes Brundusium idibus martiis convenirent.* Ils partoient de Rome sans ordre, sans armes, sans enseignes, ne sachant encore que le nom de la légion dans laquelle ils étoient enrôlés. C'étoit dans le lieu marqué pour le rendez-vous qu'on formoit les différens corps, & qu'on assignoit à chacun son rang dans la légion, son manipule, sa centurie, ce qu'on appeloit *centuriare milites;* c'étoit-là qu'on leur donnoit les armes du corps dont ils alloient faire partie: c'étoit aussi en ce lieu que les Questeurs faisoient porter les enseignes, dont ils étoient dépositaires & qu'ils gardoient dans le trésor public. Celui qui manquoit de se trouver au rendez-vous le jour marqué, ce qu'on appeloit *miles infrequens,* subissoit un interrogatoire, & si ses raisons ne paroissoient pas légitimes, il étoit traité comme déserteur, ou

Aul. Gell. lib. XV, c. 27.

Lib. XXXVI, c. 3.
L. III, c. 20.
T. L. l. VII, c. 23.

Polyb. l. VI.

Cic. post. redit. ad Quirit. c. 13.
T. L. l. III, c. 69.

Aul. Gell. lib. XVI, c. 4.

comme un soldat qui se seroit absenté au-delà du terme de son congé; *perinde ac si emansisset vel deseruisset.*

Dig. l. XLIX, tit. 16, leg. 3, §. 7.

Le jour du départ des soldats, leurs femmes, leurs enfans, leurs parens les accompagnoient jusqu'aux portes de Rome. Quelques-uns prétendent qu'on attachoit aux portes de la ville des tablettes chargées de vœux, qu'on devoit accomplir à leur retour; une jeune épouse dans Properce, écrivant à son mari qui est parti pour la guerre, & lui faisant part de ses ennuis & de ses alarmes, lui dit,

Eleg. 3, l. IV.

Omnibus heu! portis pendent mea noxia vota:

je crois que ce mot doit plutôt s'entendre des portes des temples. Le Général alloit au temple de Mars, il y remuoit les boucliers sacrés, nommés *ancilia,* & la haste de la statue, en disant *Mars vigila;* après avoir fait des sacrifices & des vœux dans le capitole, il partoit revêtu de l'habit de général, *paludatus,* & alloit au rendez-vous se mettre à la tête des troupes. Là il purifioit son armée par un sacrifice nommé *lustration;* ce que Dion désigne par ces mots, καθάρσιον τὸ πρὸ τῶν ἀγώνων γινόμενον. Silius Italicus en fait mention dans ces vers:

Serv. in VIII & in IX.° Æn.

Lib. XLVII. Denys. l. IX. T. L. l. III, c. 22. Lib. XIV.

Sic tandem ereptam morbis grassantibus armat
Marcellus pubem, lustratis rite maniplis.

Après cette cérémonie, l'armée se mettoit en marche.

Tous ces procédés devoient prendre un temps assez considérable; mais, dans les occasions pressantes, la nécessité les abrégeoit; on s'en tenoit alors à l'essentiel. L'an de Rome 295 le consul Minutius étant enveloppé par les Eques, le dictateur Quintius ordonne à tous ceux qui sont en âge de servir, de se rendre avant la fin du jour au champ de Mars, avec des armes, des viandes cuites pour cinq jours, & chacun douze pieux pour planter des palissades: tout est prêt, & l'armée marche au commencement de la nuit. Douze ans après, on voit encore l'exemple d'une semblable diligence; en un même jour le Consul harangue le peuple, assemble le Sénat, enrôle les soldats; le lendemain, au point du jour,

T. L. l. III, c. 27.

Ibid. c. 69.

toute l'armée se réunit dans le champ de Mars, les Questeurs y portent les enseignes, elle marche à la quatrième heure du jour, & campe le soir à dix milles de Rome : deux jours après les ennemis sont battus & la guerre est terminée. C'est une campagne de quatre jours, y compris les deux termes, la levée des troupes & la victoire. On appeloit les soldats levés ainsi à la hâte, sans les formalités ordinaires, *subitarii milites, tumultuariæ legiones.* Dans ces rencontres on n'admettoit point d'excuses, ou l'on déclaroit qu'on ne les examineroit qu'après la guerre finie, & qu'alors on traiteroit comme déserteurs ceux dont les raisons ne seroient pas jugées valabes. *T. L. l. XXXII, c. 2 ; lib. XL, c. 26.*

Cette manière si précipitée de lever des troupes étoit, à mon avis, ce qui s'appeloit *conjuratio.* Servius &, d'après lui, Isidore, distinguent chez les Romains trois sortes de levées; *legitima militia* ou *sacramentum, conjuratio, evocatio.* La première étoit celle qu'on pratiquoit d'ordinaire, & que j'ai expliquée : voici ce que c'étoit que *conjuratio;* dans les alarmes soudaines, *in tumultu,* le Général montoit au capitole, & prenant en main deux drapeaux, l'un rouge, l'autre de couleur de mer, il s'écrioit, *qui veut sauver la République, me suive.* Ceux qui s'assembloient à cet ordre, faisoient tous ensemble le serment; d'où venoit le nom de *conjuratio.* Telle est la description que donne Servius. Dans ces occasions tout annonçoit le danger; dès que le Dictateur ou le Consul avoit, sous l'autorité du Sénat, déclaré que l'État étoit en péril, ce qui s'exprimoit par ces mots, *tumultum esse,* les Sénateurs & les Magistrats quittoient le laticlave, & prenoient le *sagum;* c'étoit l'habit militaire : on fermoit les tribunaux & les boutiques; les femmes se revêtoient d'habits de deuil, elles remplissoient les temples. Cicéron rassemble une partie de ces circonstances dans ces mots, *Tumultum decerni, justitium edici, saga sumi dico oportere.* Lucain ajoute la plupart des autres, dans la description qu'il fait de l'alarme qui se répandit à Rome à la nouvelle de l'approche de César : *Serv. in VIII. Æneid. vers. 1. Isid. orig. l. IX. Philipp. 5ª, c. 31.*

Ferale per urbem
Justitium : latuit plebeio tectus amictu *Pharf. l. II.*

Omnis honos : nullos comitata est purpura fasces.
Tunc questus tenuere suos, magnasque per urbem
Erravit sine voce dolor.

Et quelques vers après,

Cultus matrona priores
Deposuit, mœstæque tenent delubra catervæ.

r Æn. l. VIII, verf. 4. Virgile fait allusion à cette manière d'assembler des troupes, nommée *conjuratio :*

Simul omne tumultu
Conjurat trepido Latium.

Peut-être étoit-ce encore en des rencontres pareilles, qu'on pratiquoit un moyen prompt & facile d'avoir en très-peu de temps une légion composée de bons soldats; *vir virum legebat :* voici comme la chose s'exécutoit. Le peuple étant assemblé, les Tribuns n'enrôloient qu'un petit nombre de soldats, dix par exemple, dont la valeur leur étoit connue; chacun de ceux-ci prenoit entre ses concitoyens celui qu'il connoissoit pour le plus brave; ces derniers en choisissoient pareillement chacun un, & ainsi de suite jusqu'à ce que la légion fût formée. Elle ne pouvoit manquer de réunir de braves gens, parce qu'assurément un homme de cœur ne choisira pas un poltron pour partager avec lui le péril. Je ne vois, dans toute l'histoire Romaine, aucun exemple de cette sorte de levée. Tite-Live dit seulement, en deux endroits, que les Toscans & les Samnites voulant faire un dernier effort, levèrent une armée selon cette méthode; mais une expression reçue dans la langue latine, me porte à croire que les Romains l'ont aussi quelquefois mise en usage. Cicéron pour faire entendre que Clodius, résolu de tuer Milon, avoit choisi pour l'accompagner les gens les plus vigoureux, s'énonce ainsi; *tum neminem ducebat, nisi ut virum à viro lectum esse diceres.* Un passage encore plus décisif est celui de Tacite, où Galba, pour faire goûter aux soldats le choix qu'il a fait de Pison, leur dit, *adoptari à se Pisonem*

L. IX, c. 39. L. X, c. 38.

Pro Mil. c. 55.

Hist. l. I, c. 18.

more divi Augusti, & exemplo militari, quo vir virum legeret. Peut-être cependant ces façons de parler ne sont-elles pas fondées sur une forme particulière de levée, mais seulement sur une pratique usitée dans le cours d'une expédition : le Général ayant besoin d'un certain nombre de soldats pour une entreprise hasardeuse, pouvoit n'en nommer que quelques-uns, & leur permettre de choisir eux-mêmes des camarades capables de les seconder.

La troisième espèce de levée, *evocatio*, se pratiquoit, dit Servius, lorsqu'on envoyoit en divers lieux différentes personnes pour rassembler des soldats : *fiebat evocatio cùm ad diversa loca diversi propter cogendos mittebantur exercitus.* Je pense que ce terme, *evocatio,* avoit encore lieu lorsque, dans un besoin pressant, on rappeloit au service les vétérans qui avoient reçu leur congé : je me fonde sur ce que ces soldats s'appeloient *evocati,* comme je l'expliquerai dans un autre Mémoire. Je ne m'arrêterai ici que sur l'interprétation de Servius.

Dans les premiers temps, les levées ne se faisoient d'ordinaire que dans l'enceinte de la ville; les citoyens qui habitoient les campagnes ou les villes voisines, se rendoient à Rome au jour marqué: c'étoit encore la coutume l'an 575, puisqu'au sujet *T. L. l. XLI, c. 5.* de l'alarme qui se répandit après la prise du camp des Romains en Istrie, Tite-Live observe que, contre l'usage, on ordonna des levées non-seulement dans Rome, mais aussi dans toute l'Italie : *quod in tumultu fieri solet, delectus extra ordinem non in urbe tantùm, sed totâ Italiâ indicti.* Comme il arrivoit souvent que beaucoup de citoyens hors de Rome se déroboient au service, on envoyoit dans les campagnes & dans les villes des Commissaires, pour en faire la recherche & pour les enrôler, ce qu'on appeloit *dimittere conquisitores.* Dans la seconde guerre *T. L. l. XXV, c. 5.* Punique, la jeunesse étant épuisée, le Sénat fit nommer six Commissaires, qui, partagés en deux bandes, parcoururent l'Italie, les uns en deçà de cinquante milles de Rome, les autres au-delà, pour rechercher tous les jeunes gens de condition libre, & enrôler tous ceux qui paroîtroient assez vigoureux pour soutenir les fatigues de la guerre, quand même ils n'auroient

pas encore atteint l'âge preſcrit par les loix. Cette pratique devint très-fréquente depuis la guerre Sociale. Les Italiens étant devenus citoyens Romains, comme les légions ſe levoient dans toute l'Italie, & que tant de gens ne pouvoient venir à Rome de ſi loin en même temps, il eſt à croire que la forme des levées changea, & qu'on les alloit faire dans les municipes & les colonies. Rien n'eſt plus commun dans les auteurs des derniers temps, que d'y voir des Commiſſaires, & ſouvent des Lieutenans de Céſar & de Pompée, occupés à faire des levées de légions dans les diverſes provinces de l'Italie. Tel avoit toujours été l'uſage quand il n'étoit queſtion que de recrues: quelquefois même on permettoit au Général de lever, chemin faiſant, dans les villes & dans les campagnes, les ſoldats qu'il jugeroit à propos, de les armer & de les emmener avec lui. Virgile, qui ne perd pas de vue les coutumes Romaines aſſorties à ſon ſujet, repréſente les principaux commandans des Rutules qui ſont ces ſortes de levées:

Cic. pro Mil. c. 67. Cæſar. de bel. Gal. l. VI. Bel. civ. l. I.

T. L. l. XXIII, c. 32. Lib. XXXIV, c. 36.

Ductores primi Meſſapus & Uſens,
Contemptorque Deûm Mezentius undique cogunt
Auxilia, & latos vaſtant cultoribus agros.

Æneid. VIII.

Toute diſcipline étant enfin renverſée, les particuliers devinrent aſſez hardis pour lever des légions ſans ordre du Sénat. Pompée, âgé de vingt-trois ans, & n'étant pas même en âge de gérer aucune Magiſtrature, leva de ſon autorité privée, dans le Picenum, trois légions pour le ſervice de Sylla. Céſar, outre les légions qu'il avoit reçues de la République, en leva d'autres à ſes dépens; telle fut la fameuſe légion des Alaudes, toute compoſée de Gaulois d'au-delà des Alpes; il les habilla & les arma à la manière des Romains; il leur donna par la ſuite le droit de bourgeoiſie Romaine: c'eſt la première légion qui n'ait pas été formée de citoyens. Les guerres civiles achevèrent de détruire la plus grande partie des anciennes règles, & pendant ces temps malheureux, les légions ſe formoient au gré des tyrans de l'État, tantôt à leurs dépens, tantôt à ceux de la République, dont le tréſor étoit devenu leur proie.

Plut. in Pomp.

Suet. Cæſar. c. 24.

Avant que de finir ce qui regarde les levées consulaires, je dois dire un mot des moyens que les Romains employoient pour compléter les légions. 1.° Le Sénat ordonnoit des recrues. 2.° Tous les corps qu'on mettoit sur pied n'étoient pas des légions entières; il restoit souvent des cohortes séparées, qu'on employoit dans les lieux où il n'étoit pas besoin de troupes considérables, & qu'on incorporoit aux légions après une défaite ou une victoire sanglante; on les appeloit *cohortes extraordinariæ*. 3.° Les Généraux avoient toujours à la suite des légions un grand nombre de surnuméraires, qui se nommoient *adcensi, ascriptitii, adoptati, optiones*: ils se nommèrent *accrescentes* dans le siècle de Constantin & de ses successeurs. Ils étoient inscrits dans une matricule: il y en avoit qui n'étoient pas encore en âge de porter les armes. Nous avons une loi de Valentinien qui ordonne qu'ils seront nourris aux dépens de leurs parens, jusqu'à ce qu'ils soient propres aux fonctions de la guerre: ceux qui avoient l'âge, recevoient la ration des soldats. L'auteur anonyme *de rebus bellicis*, qui vivoit peu de temps après Végèce, conseille d'avoir dans chaque cohorte cent ou cinquante de ces surnuméraires, qu'on exercera au maniement des armes, & qui recevront une moindre paye que les soldats; ils serviront à remplir les places qui deviendront vacantes.

Non. ex Varr. in Optiones.

Cod. Th. l. VII, tit. 1, leg. 11.

La République avoit encore un quatrième moyen de compléter ses légions; de deux légions incomplètes on n'en faisoit qu'une, qui conservoit le nom de l'une des deux, avec l'addition du surnom de *gemina* ou *gemella*. César dit, *Pompeius legionem ex Siciliâ veteranam traduxerat, quam factam ex duobus geminam appellaverat.* Les inscriptions nous donnent un grand nombre de légions avec cette épithète. Curion, pour punir une légion qui avoit refusé le service, la cassa toute entière, & en distribua les soldats dans les autres légions pour les recruter. De plus, les Romains avoient coutume de se préparer une ressource en cas de malheur ou d'alarme; outre les légions nécessaires pour les guerres actuelles, ils en levoient souvent deux autres, qui restoient à Rome; on les nommoit *Urbanæ*: elles étoient destinées non-seulement à garder la ville, dont

Bel. civ. l. III.

Front. Stratag. l. IV, c. 1.

T. L. l. XXXI, c. 8. elles formoient la garnison, mais encore à courir aux endroits où l'on auroit besoin d'un nouveau secours; *quæ, si quò res posceret, mitterentur.*

Considérons maintenant la forme que prirent les levées sous les Empereurs: les Romains ayant étendu leurs conquêtes, confinoient à des Nations barbares, avec lesquelles il étoit impossible d'entretenir une paix assurée & durable: il fallut donc avoir en tout temps des armées sur pied. Auguste, par le conseil de Mécène, forma un corps de légions subsistant & perpétuel: il en plaça une partie sur les frontières, pour la défense de l'Empire; il les attacha à certaines provinces, leur donnant pour barrière des fleuves, des montagnes & des déserts. Il ne fut plus alors nécessaire de mettre sur pied de nouvelles légions, pour entreprendre une expédition, les Généraux employoient celles de la province où se faisoit la guerre, ou bien ils en rassembloient d'ailleurs. On n'avoit plus besoin que de recrues; Auguste défendit aux Gouverneurs d'en lever sans son ordre; il en fit un crime de lèze-majesté soumis aux peines de la loi Julia. Tibère voulant laisser aux Romains une ombre de liberté, consultoit le Sénat sur les troupes qu'il falloit assembler: Velléius Paterculus loue ce Prince de faire les recrues sans trouble & sans alarme; ce qui, dit-il, en avoit toujours causé. Sous Néron, Pédius Blæsus accusé, par ceux de Cyrène, de s'être laissé corrompre par l'argent & par la faveur, dans les levées de soldats, fut dégradé du Sénat: c'étoit une sorte de concussion punie par la loi Julia *repetundarum.* Vitellius, effrayé des succès de Vespasien, & trompé par le zèle apparent du peuple, lève des troupes dans Rome, & renouvelle l'ancienne coutume: il fait appeler les tribus, prend le serment de ceux qui se présentent; & comme ils accouroient en grand nombre, il partage entre les deux Consuls le soin de la levée.

Dio. l. LII. — Dio. l. LIII. — Dig. l. XLVIII, tit. 4, leg. 2. — Suet. in Tib. c. 30. — L. II, c. 130. — Tacit. Annal. l. XIV, c. 18. — Dig. l. XLVIII, tit. 11, leg. 6. — Tac. hist. l. III, c. 58.

Tous les habitans de l'Empire étant devenus citoyens par la loi de Caracalla, la coutume s'introduisit d'obliger les provinces de fournir un certain nombre de recrues; *supplementa legionibus scripta sunt, indictis per provincias tirociniis.* Depuis Constantin,

Amm. Marcel. l. XXI, c. 6.

Constantin, c'étoient les Maîtres de la milice & les Ducs des provinces qui choisissoient & approuvoient les soldats; Zénon leur ôta ce droit, & se le réserva à lui-même. Les particuliers étoient obligés de fournir un ou plusieurs soldats, à proportion de leurs richesses & de l'étendue de leurs terres, comme il se trouve expliqué fort au long au code Théodosien *de tironibus:* ce fut une des causes qui fit dégénérer la milice; tantôt on donnoit des soldats, tantôt de l'argent; il se faisoit sur ce point mille malversations. Végèce attribue à cette mauvaise coutume la décadence de l'Empire: *Tant de pertes*, dit-il, *que les ennemis nous ont fait essuyer par-tout, doivent s'imputer au relâchement qu'une longue paix a introduit dans les levées, & à la négligence ou à la lâcheté des Commissaires, qui remplissent indistinctement les milices, & font des soldats de misérables que les particuliers dédaignent pour valets.* On en vint jusqu'à donner des esclaves, malgré les loix de Gratien, de Valentinien & de Théodose. Après que les Goths eurent passé le Danube, l'an de J. C. 376, & qu'on leur eut permis de s'établir en grand nombre dans la Thrace, Valens persuadé qu'il ne manqueroit pas de troupes, sans avoir besoin d'en lever sur les Romains, ordonna que les villages qui étoient obligés d'en fournir en seroient exempts, mais qu'on payeroit quatre-vingts pièces d'or *(b)* au lieu d'un soldat; & par cette économie, aussi onéreuse à ses sujets que mal-entendue, il ruina tout à la fois & ses peuples & ses armées. Cette pratique pernicieuse continua sous ses successeurs; elle donna occasion à d'étranges vexations.

Cod. Just. l. XII, tit. 36, leg. 17.

L. VII, tit. 13.

L. I, c. 7, trad. de M. de Sigrais.

Cod. Th. l. VII, tit. 2 & 13.

Amm. Marcel. lib. XXXI & XIX.

Soc. lib. IV, c. 33.

Cod. Th. l. II, tit. 18; tit. 16, leg. 14.

Les Romains, entièrement abâtardis, craignoient la guerre, & tâchoient par toutes sortes de voies de s'y soustraire. Les Empereurs furent forcés de chercher un remède à cette poltronnerie, par des loix dont la rigueur est effrayante; le titre du code Théodosien, *de desertoribus & occultatoribus eorum,* ne présente que des peines terribles contre ceux qui donneront retraite aux soldats déserteurs. On comprenoit sous ce nom ceux qui cherchoient à se dérober à la milice. Les

L. VII, tit. 18, leg. 3.

(b) Godefroy, *ad leg. 7, cod. Th. de tironibus,* corrige trente-six au lieu de quatre-vingts, la somme auroit été exorbitante.

personnes distinguées sont punies par la confiscation de leurs biens; celles d'un rang inférieur sont condamnées aux mines; les esclaves au feu. Par les loix du 17 & du 18 avril 406,
Cod. Th. l. VII, tit. 13, leg. 16, 17.
Honorius, pour arrêter le déluge des barbares qui menaçoit l'Italie, excite toutes sortes de personnes, libres ou esclaves, à prendre les armes pour la défense de l'État; il promet aux gens libres dix pièces d'or par tête, dont trois seront payées sur le champ, & sept quand les troubles seront appaisés.
Novel. 41.
Valentinien III, par une loi donnée à Ravenne en 444, ordonne qu'à cause des grandes dépenses qu'il est obligé de faire, & des besoins extraordinaires de l'épargne, les personnes élevées en dignité fourniront une certaine somme pour la levée
Cod. Th. l. VII, tit. 13, leg. 7, 13, 20.
des nouveaux soldats; ceux qui portent le titre d'*illustres,* doivent fournir pour trois soldats, & les autres à proportion: un soldat étoit estimé tantôt vingt-cinq sous d'or, tantôt trente, tantôt trente-six, selon la volonté des Princes. On fournissoit aussi les chevaux, ou bien tantôt vingt, tantôt trente sous d'or
Pancirol. not. Imper. Orient. p. 97.
Cod. Th. l. II, tit. 18; l. VI, tit. 35.
Cod. Just. l. II, tit. 74, leg. 3.
pour chaque cheval. On peut voir dans le code quelles étoient les dignités ou les offices qui procuroient l'exemption de ces taxes; Honorius & Théodose le jeune n'exemptent pas même les terres de leur domaine particulier, de payer le contingent des taxes établies dans le canton pour fournir les recrues.

Il est à remarquer qu'il y avoit des provinces d'où l'on aimoit mieux tirer des soldats, & d'autres d'où l'on tiroit de
Cod. Th. leg. 9, de Tironibus.
l'argent au lieu de soldats: *ex opportunis regionibus supplementa numeris mansuetudo nostra decrevit agitari,* dit une loi de Théodose.
L. I, c. 2.
Végèce dit qu'il faut lever les miliciens dans certaines provinces par préférence, parce qu'une Nation est plus propre qu'une autre au métier de la guerre, & que le climat a beaucoup d'influence sur la force du corps & sur le courage. L'auteur anonyme de Géographie, dont Godefroy a donné l'édition, & qui vivoit sous Constance, attribue à la province de Thrace l'avantage de produire les hommes les plus grands & les plus courageux; & c'est pour cette raison, ajoute-t-il, qu'on en tire plus souvent des soldats.

L'obligation de fournir des miliciens fut d'abord personnelle;

elle devint enſuite, par une loi de Valens, une obligation réelle, c'eſt-à-dire attachée aux biens & non pas aux perſonnes. Cet Empereur fixa le prix des miliciens à trente-ſix ſous d'or, dont ſix devoient être employés pour l'habillement & l'équipement du milicien : cela poſé, ou l'on fourniſſoit le milicien, ou l'on donnoit trente-ſix ſous d'or. Si l'on fourniſſoit le milicien, ceux qui avoient aſſez de bien pour être taxés par an à une capitation de trente-ſix ſous d'or, donnoient tous les ans un milicien à leurs dépens; ceux qui n'en avoient que la moitié, ſe joignoient deux enſemble, & fourniſſoient alternativement le milicien, de deux années l'une. En un mot ils formoient des ſociétés compoſées d'autant de perſonnes qu'il en falloit pour compléter la taxe annuelle de trente-ſix ſous d'or, & donnoient le milicien à tour de rôle. Cette répartition avoit quelque reſſemblance avec celle qui avoit été en uſage chez les Athéniens, pour l'équipement des flottes de la République. S'il étoit queſtion de fournir de l'argent à la place d'un milicien, chaque membre de la ſociété payoit ſa quote-part des trente-ſix ſous d'or, à proportion de ſon revenu. *Cod. Th. de Tironibus, leg. 7.*

Les Officiers chargés de lever les miliciens mêmes s'appeloient *Turmarii;* ceux qui exigeoient de l'argent au lieu des ſoldats, ſe nommoient *Temonarii:* Godefroi dérive ce mot ἀπὸ τῆς τιμῆς, & il ajoute qu'on auroit dû les appeler *Timonarii,* qui auroit ſignifié la même choſe que τιμηταὶ, *æſtimatores, eſtimationis exactores.* On ſent aſſez que l'étymologie donnée par ce ſavant homme, ne vaut pas mieux que la plupart de celles de Varron & de Platon même. *Temonarius* ne peut venir que de *temo,* qui ne ſignifie que deux choſes; le timon d'une voiture ou d'une charrue, & une traverſe pour lier enſemble pluſieurs pièces de bois: Columelle l'a employé en ce dernier ſens. C'eſt un barbariſme familier aux Antiquaires, d'après M. Vaillant, qui en a introduit un bon nombre dans leur langage, d'employer ce mot pour ſignifier *un timon de vaiſſeau, un gouvernail.* Mais quel rapport ce mot pouvoit avoir avec la fonction de ceux qui exigeoient de l'argent au lieu de ſoldats, c'eſt ce que j'ignore : combien d'étymologies fondées *Cod. Th. l. VI, tit. 36.*

ſur des rapports ſouvent éloignés, quelquefois même bizarres, doivent ſe perdre par le temps!

Ce qui prouve que ce mot n'eſt point une faute pour *telonarii*, c'eſt que cette fonction, *temonaria functio*, s'appelle en cent endroits du code, *temonis neceſſitas*, *temonis onus*, *temonis injuria*. Il faudroit donc ſuppoſer qu'il y auroit faute dans tous ces endroits, & que la mépriſe des copiſtes auroit été conſtante & analogique. C'étoit une fonction onéreuſe, dont pluſieurs ſortes de perſonnes étoient exemptes, comme on peut le voir au code.

Cod. Juſt. tit. de excuſ. muner. leg. 12.

Ces collecteurs, *Temonarii*, avoient au-deſſus d'eux d'autres officiers nommés Prototypes, *qui Prototypiæ munus exercebant.* C'étoient ceux-ci qui fixoient le prix qu'on devoit donner pour un milicien, & que les Témonaires recueilloient. Ces Prototypes s'étoient rendus fort odieux par leurs concuſſions; quand une province obligée de fournir des miliciens, en manquoit, ils en alloient acheter en d'autres pays, & les revendoient à la province à un prix toujours exceſſif, parce qu'il dépendoit de leur caprice & de leur avarice. Valens les abolit en 370, & taxa, comme j'ai déjà dit, le prix de chaque milicien.

Théodoſe, pour réformer les abus qui ſe commettoient dans les levées, ordonna qu'on n'emploiroit à cette fonction que des hommes choiſis & au-deſſus de tout ſoupçon; que s'ils s'y comportoient mal, on les puniroit ſévèrement, auſſi-bien que les Magiſtrats qui ſeroient convaincus de colluſion avec eux, & qu'on ne feroit grâce à aucun des provinciaux mêmes, qui, ſoit par avarice, ſoit par une crainte prétendue, ſe ſeroient prêtés à un indigne trafic.

Cod. Th. de Tironibus, *leg. 9.*

Honorius réduiſit à vingt-cinq ſous d'or, qui faiſoient cinq livres d'argent, le prix des miliciens: il diſpenſa les Sénateurs d'en fournir, pourvu qu'ils payaſſent cette ſomme, ſans compter ce qu'ils devoient ajouter pour l'équipement & la nourriture. Godefroi croit que la raiſon qui avoit fait alors baiſſer le prix des miliciens, c'eſt qu'on pouvoit enrôler des eſclaves: cependant quatorze ans après, ce même Prince taxa à trente ſous d'or les miliciens qu'il demandoit à la province d'Afrique.

Cod. Th. de Tironibus, *leg. 13.*

Cod. tit. leg. 20.

Ces nouveaux miliciens n'étoient pas d'abord regardés comme ſoldats; ils portoient le nom de *tirones* avant que de recevoir celui de *milites,* & l'on trouve des cohortes entières qui n'ont point d'autre titre, *cohortes tironum:* on lit dans Gruter une inſcription d'Aquilée, qui paroît être du temps d'Auguſte; les ſoldats employés à la conſtruction d'un pont, y ſont nommés *tirones juventutis novæ Italicæ dilectûs poſterioris.* Végèce dit qu'avant que de les faire entrer dans une légion, on les exerçoit tous les jours pendant plus de quatre mois; mais, ſelon ſa façon d'écrire, on ne peut guère diſtinguer s'il expoſe en cet endroit la coutume pratiquée de ſon temps, ou ſi c'eſt un avis qu'il donne pour former les milices. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les milices n'étoient point inſcrites au rôle auſſitôt qu'elles étoient levées, & c'étoit l'inſcription du nom ſur le rôle militaire qui donnoit la qualité de ſoldat. Ulpien le dit clairement dans le Digeſte: *Ex eo tempore quis jure militari incipit poſſe teſtari, ex quo in numeros relatus eſt, antè non. Proinde qui nondum in numeris ſunt, licet etiam lecti tirones ſint, & publicis expenſis iter faciant, nondum milites ſunt. Debent enim in numeros referri.* On voit, par une lettre de Pline à Trajan, que ces miliciens, *tirones,* prêtoient le ſerment militaire, quoiqu'ils ne fuſſent pas encore enrôlés. On leur donnoit auſſi le nom de *juniores,* & cette dénomination avoit été en uſage dès le temps de la République. Tite-Live appelle ſouvent ainſi les nouveaux ſoldats.

CLIV, 2.

L. I, c. 8.
L. II, c. 5.

Dig. l. XXIX, tit. 1, leg. 42.

L. X, ep. 38.

Cod. Th. l. VII, tit. 13, leg. 1.

Il ne faut pas confondre ces nouvelles milices, *tirones,* avec les ſoldats ſurnuméraires, qui, comme nous l'avons déjà dit, s'appeloient alors *accreſcentes.* Ceux-ci étoient préférés pour le ſervice, & je croirois que *tirones* étoit le premier degré d'où l'on paſſoit dans celui des ſurnuméraires: ce qui me le perſuade, eſt une loi que fit Valens en 370; il ordonna que pour compléter les légions, on y fît d'abord entrer les ſurnuméraires, *accreſcentes;* que s'ils ne ſuffiſoient pas, on y incorporât les miliciens, qu'il appelle *juniores;* & que ſi ceux-ci ne ſe trouvoient pas encore en aſſez grand nombre, on fît de nouvelles levées.

Eod. Cod. & tit. leg. 6.

Isid. orig. l. IX, c. 3. Quand les miliciens avoient passé quelque temps dans cet apprentissage, & qu'on les trouvoit propres au métier de la guerre, avant que de les inscrire sur le rôle, on leur imprimoit des marques appelées *stigmates*. Ces marques avoient d'abord été deshonorantes; on n'en imprimoit que sur le front des esclaves fugitifs, & de certains criminels tels que les calomniateurs, & ceux que l'on condamnoit aux mines ou à périr dans les spectacles du cirque. Le médecin Aëtius, qui vivoit sous L. VIII, c. 12. Julien, est le premier qui parle de ces caractères appliqués aux soldats: Στίγματα καλοῦσι τὰ ἐπὶ προσώπου ἢ ἄλλου τινὸς μέρους τοῦ σώματος ἐπιγραφόμενα, οἷα τῶν στρατευομένων ἐν ταῖς χερσί. Il est fort vraisemblable que l'usage en étoit alors nouveau, & qu'il avoit commencé à la chute de la discipline, lorsqu'on recevoit toute sorte de gens dans la milice. Les désertions fréquentes firent sans doute imaginer ce moyen de reconnoître les soldats; c'est ce qu'on peut conclure d'une loi d'Arcadius & d'Honorius, sur les ouvriers employés à la fabrique des armes dans les atteliers publics; car ceux-ci Cod. Th. l. x, tit. 22, leg. 4. contractoient aussi un engagement irrévocable, & ils recevoient une marque: *Stigmata, hoc est nota publica, Fabricensium brachiis ad imitationem tironum infligatur, ut hoc modo saltem possint* Ad Corinth. 2. hom. 3. *latitantes agnosci.* S.t Jean-Chrisostôme l'énonce encore plus clairement dans ce passage: Καθάπερ γὰρ στρατιώταις σφραγὶς, οὕτω καὶ τοῖς πιστοῖς τὸ πνεῦμα ἐπιτίθεται, κἂν λειποτακτήσῃς, κατάδηλος γίνῃ πᾶσιν. Ces marques étoient ineffaçables; on les imprimoit sur les bras ou sur les mains: Végèce les appelle L. II, c. 5. *victura in cute puncta.* S.t Grégoire le Grand, pour dire qu'un soldat ne doit pas être reçu dans un monastère avant que d'avoir achevé son temps de service, s'exprime ainsi: *Ne quis manu signatus ante expletam militiam monasteriis reciperetur.*

Je n'ose assurer que ces marques, gravées sur le bras ou sur la main des soldats, s'imprimassent avec le feu; je n'en ai point trouvé de preuve évidente; mais je suis porté à le croire, parce que je ne vois point que les Romains employassent d'autre moyen pour imprimer sur la peau les marques qu'ils vouloient rendre ineffaçables. C'étoit avec un fer chaud qu'on

marquoit le front des esclaves; *signari oportet frontem calidâ forcipe*, disoit Nævius, dans une comédie. *Servus vinculorum pœnâ coercitus, inexpugnabilique literarum notâ per summam oris contumeliam inustus*, dit Valère Maxime. On ne peut douter que ce ne fût avec un fer chaud qu'on imprimoit le K sur le front des calomniateurs; l'expression de Cicéron le fait assez connoître, *literam illam ad caput affigent*. La douleur passagère que cette impression pouvoit causer, est d'une fort petite considération; les soldats Romains auroient-ils été plus délicats & plus sensibles que plusieurs superstitieux de nos jours, & que ces Jacobites d'Arménie, dont parle l'abbé Joachim, qui imprimoient sur leur front & sur leur poitrine, avec un fer rouge, la figure d'une croix? Cependant l'expression de Végèce, *victura in cute puncta*, peut aussi faire croire que ces marques ne consistoient que dans des piqûres qu'on faisoit sur la peau.

Pro Rosc. Amer. c. 57.

Ces caractères désignoient le nom de l'Empereur, qui se marquoit aussi sur les boucliers, sur les hastes, sur les enseignes. On le peut juger par les marques qu'on imprimoit, pour la même raison, sur les mains des gardes des aqueducs: *Aquarios singulis manibus eorum felici nomine pietatis nostræ impresso signari decrevimus, ut hujusmodi adnotatione manifesti sint omnibus*, dit Zénon dans le code. S.[t] Ambroise, dans l'oraison funèbre de Valentinien, le dit expressément des soldats; *nomine imperatoris signantur milites*. C'étoit une espèce de consécration aux Empereurs; comme ceux qui se consacroient à quelque divinité, s'imprimoient des stigmates. On voit, par les actes de S.[t] Maximilien, martyr à Tébeste en Numidie, sous Dioclétien, que la marque militaire étoit quelquefois gravée sur un morceau de plomb, que les soldats portoient au col: le Proconsul ordonne à ses Officiers de le marquer, *signetur;* sur quoi Maximilien s'écrie, *non accipio signaculum sæculi; & si signaveris, rumpo illud; quia nihil valet. Ego Christianus sum; non licet mihi plumbum collo portare post signum salutare Domini mei Jesu-Christi.* S'agit-il ici d'une seconde marque, indépendante de la première? ou l'impression sur la peau n'étoit-elle pas encore en usage pour les soldats sous Dioclétien? il est difficile de le décider. Le

Cod. Just. l. 11, tit. 46, leg. 10.

Prudent. Hymn. 14, Περιστεφ. vers. 1076.

Acta martyr. Sincer. p. 310.

reste de ces actes ne parle point de la marque imprimée sur la peau.

Après avoir marqué les miliciens, on les inscrivoit & on recevoit leur serment. Le nouveau soldat prenoit la queue de la centurie dans laquelle on l'enrôloit; il ne parvenoit à la tête que par degrés. On raconte de Marcien, depuis Empereur, comme une preuve de son mérite extraordinaire, & un présage de sa haute fortune, que lorsqu'on l'enrôla dans sa jeunesse, au lieu de lui assigner la dernière place, on lui donna d'abord le rang & le nom d'un soldat nommé *Auguste*, qui étoit mort depuis peu dans la même centurie.

Cod. Th. l. VII, tit. 13, leg. 19.

Evag. l. II, c. 1.

On voit, par cet exemple, que les soldats Romains prenoient un nom de guerre; cet usage est encore prouvé par les actes de S.t Tharaque, martyr; il répond, dans son interrogatoire, que son nom est *Tharaque*, & que quand il portoit les armes, on le nommoit *Victor*.

Acta Tharaci & Socior. apud Baron. an. 290.

Je finirai ce Mémoire par une réflexion sur la répugnance que les premiers Chrétiens témoignoient pour le service militaire. Nous venons de voir l'exemple de Maximilien, qui consent de mourir par le glaive plutôt que de porter les armes; Tharaque dit, dans ses actes, qu'il a quitté le service parce qu'il est Chrétien; Marcel, centenier de la légion Trajane, quitte l'épée à Tanger, en Mauritanie, au milieu d'une fête solennelle qu'on celébroit le jour de la naissance de l'Empereur, & souffre le martyre: Sulpice Sévère fait dire à S.t Martin, lorsqu'il renonce au service, *Christi ego miles sum; pugnare mihi non licet.* Les Chrétiens croyoient-ils donc alors, comme le soutiennent aujourd'hui les Anabatistes, que ce fût un crime de servir son Prince en portant les armes? jamais il n'eurent cette fausse pensée. Nous voyons des Chrétiens dans les armées, & même des légions entières de Chrétiens: les payens mêmes, selon Tertullien, reconnoissoient qu'ils n'avoient pas de meilleurs soldats. Mais, sous le règne des persécuteurs, le service militaire emportoit une participation à l'idolâtrie; les légions adoroient leurs Empereurs, dont l'image étoit attachée à leurs enseignes; elles leur faisoient des sacrifices aussi-bien qu'à leurs Dieux; elles

Acta martyr. Sincer. p. 312.

De vit. Marth. c. 3.

elles rendoient même à leurs aigles un culte religieux. Les Chrétiens, sous les Princes persécuteurs, étoient forcés de participer à ces cérémonies sacriléges; ils ne renonçoient alors au service, que parce qu'il sembloit être inséparable de l'idolâtrie : c'est ce que témoigne Marcel : *si talis est conditio militantium*, dit-il, *ut diis & imperatoribus sacra facere compellantur; ecce projicio vitem & cingulum, renuntio signis & militare recuso.*

Il est vrai que cette réponse ne lève pas la difficulté qui résulte des paroles de S.t Martin. Julien ne l'obligeoit pas à sacrifier. M. de Tillemont, dans ses notes sur la vie de S.t Martin, prouve fort bien que Sulpice Sevère se trompe quand il prétend que S.t Martin a servi sous les ordres de Julien César, & qu'il étoit âgé de vingt ans quand il quitta le service. S.t Martin, comme on peut le conclure de Sulpice Sevère lui-même, étoit né en 316 ou 317; il avoit donc au moins trente-huit ans lorsque Julien arriva dans la Gaule à la fin de 355. Tout le reste de l'histoire de S.t Martin prouve qu'il ne peut avoir porté les armes sous Julien. Lorsque ce Saint, âgé de vingt ans, renonça à la profession des armes, c'étoit le jeune Constantin qui commandoit dans la Gaule, & ce Prince étoit zélé pour le christianisme. Le passage de Sulpice Sevère est donc corrompu. M. de Tillemont ne va pas plus loin, & ne dit rien de la raison que S.t Martin donne de sa retraite selon le rapport de Sulpice Sevère. Je suis fâché que ce critique si sage & si éclairé n'ait pas discuté cet article : me permettra-t-on de suppléer à son silence? Si l'on ne peut pas rejeter absolument toute l'histoire que fait ici Sulpice Sevère, & si les paroles que l'Historien met dans la bouche de S.t Martin sont véritablement de lui, ne peut-on pas regarder ces paroles non comme une décision dogmatique, mais comme l'expression d'une ferveur extraordinaire?

Mais, dira-t-on, du temps de Constantin l'idolâtrie ne régnoit plus dans les armées; on pouvoit embrasser le métier des armes sans intéresser la religion; cependant le douzième canon du

concile de Nicée s'exprime en ces termes : *Ceux (c) qui ayant été appelés par la grâce, après avoir donné des témoignages de leur ardeur & de leur zèle, jusqu'à quitter le baudrier & les marques extérieures de la profession des armes, retournent à leur vomissement, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs, qui ont même acheté leur rétablissement dans la milice ; que ces personnes après avoir été trois ans dans le rang des auditeurs, demeurent pendant dix autres années dans celui des prosternés.* Telle est la sentence du Concile ; mais, comme le remarque M. Hermant, il ne s'agit point ici de ceux qui servoient alors dans les armées ; le premier concile d'Arles venoit même d'excommunier ceux qui pendant la paix de l'Église violoient le serment militaire. Ce canon ne regarde que le temps de la persécution ; il condamne à la pénitence publique ceux qui quelques années auparavant, du temps des Empereurs idolâtres, après avoir renoncé au métier de la guerre pour ne pas trahir la foi, étoient ensuite, par une lâche ambition, rentrés dans des emplois qu'ils ne pouvoient exercer sans sacrifier aux idoles.

Vie de S.t Ath. l. 11, c. 19.

(c) Οἱ προσκληθέντες ὑπὸ τῆς χάριτος, καὶ τὴν πρώτην ὁρμὴν ἐνδειξάμενοι, καὶ ἀποθέμενοι τὰς ζώνας, μετὰ δὲ ταῦτα ἐπὶ τὸν οἰκεῖον ἔμετον ἀναδραμόντες, ὡς τινὰς καὶ ἀργύρια προέσθαι.... οὗτοι δέκα ἔτη ὑποπιπτέτωσαν, μετὰ τὸν τῆς τριετοῦς ἀκροάσεως χρόνον.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

Sur les liaiſons & le commerce des Romains avec les Tartares & les Chinois.

Par M. DE GUIGNES.

NOUS ne ſommes point étonnés de voir les Gaulois établir des colonies au-delà des Alpes, les Romains ſe répandre dans les Gaules & dans la Germanie, parce que toutes ces contrées ſont voiſines; mais que des peuples qui habitent vers la Chine paſſent dans l'empire Romain, qu'ils s'y établiſſent; que les Romains d'un autre côté envoyent des Ambaſſadeurs dans les contrées voiſines de l'Irtiſch, & que bien loin par de-là le Volga, dans le centre du pays des Calmouks, on trouve encore à préſent des traces du commerce & du paſſage des Romains: des faits de cette eſpèce doivent toujours nous ſurprendre; ils ont beſoin d'être appuyés ſur des témoignages authentiques & capables d'en conſtater la vérité. Les hiſtoriens ne paroiſſent point nous apprendre que les peuples de la Tartarie aient eu des relations avec les Romains; nous ne ſuppoſons même pas que ces Tartares aient connu les pays ſoumis à la domination Romaine, encore moins qu'ils aient traverſé leurs immenſes déſerts pour venir habiter dans les terres des Romains. Lû le 19 Août 1763.

Quoique pluſieurs Écrivains originaux nous aient tranſmis les évènemens propres à former l'hiſtoire romaine, quoiqu'un plus grand nombre de Savans encore ſe ſoient attachés depuis à rapprocher tous ces détails, à les éclaircir & à en tirer toutes les conſéquences qui devoient naturellement en réſulter, nous n'avons pas encore ſur les liaiſons des Romains avec les peuples Orientaux, ni ſur les intérêts reſpectifs de ces nations, toutes les connoiſſances néceſſaires pour développer ces évènemens. Les Romains paroiſſent n'avoir point eu de

liaiſons avec les peuples qui ſont au-delà de la Perſe & de l'Arménie; ſi nous leur attribuons quelque connoiſſance imparfaite de ces nations Orientales, nous ne ſoupçonnons pas qu'ils aient pu contracter avec elles des alliances, tant il eſt vrai que nous ſommes encore bien éloignés d'avoir éclairci tout ce qui regarde l'hiſtoire grecque & romaine : malgré les travaux immenſes qui ont été faits, nous ne ſommes pas encore parvenus, j'oſe le dire, à la moitié de la carrière qu'il faudroit parcourir. Le champ eſt vaſte, difficile à défricher, & nous n'avons pas fait une découverte, qu'elle nous oblige à de nouvelles recherches ſur leſquelles nous ne comptions point: que ſeroit-ce ſi nous tentions de joindre à cette Littérature & de tirer du berceau celle des Orientaux? Le développement de tout ce qui pourroit en réſulter me conduiroit trop loin, & je m'arrête ici pour revenir à mon ſujet.

Dans les recherches que je me ſuis propoſé de faire ſur l'origine de quelques nations barbares qui ont inondé l'empire Romain, je me ſuis aperçu que la puiſſance romaine avoit influé bien loin au-delà des pays où les Empereurs ont fait la guerre; que ces Princes ont envoyé des Ambaſſadeurs juſque dans le milieu du Turkeſtan, à deſſein de contrebalancer la puiſſance formidable des Perſes & de ſuſciter à ceux-ci des ennemis du côté de l'Orient. Les Hiſtoriens m'ont fait connoître encore que le grand Khan de Tartarie, d'abord allié des Romains par l'intérêt qu'il avoit également d'occuper les Perſes du côté de l'Occident, devint dans la ſuite l'ennemi des Empereurs de Conſtantinople; qu'il envoya contre eux ſes armées, & qu'il s'empara de pluſieurs pays qui étoient ſitués ſur les frontières de la domination romaine; que par ces conquêtes les Turcs devenus voiſins des Romains, pénétrèrent & s'établirent enfin dans l'Empire. Entrons dans un plus grand détail.

L'empire des Parthes & enſuite celui des Perſes ont toujours été une puiſſance également redoutable aux nations Orientales, & aux Romains; ils ont formé une barrière qui a garanti une partie de l'Aſie occidentale des fréquentes

incursions des peuples Tartares, comme ils ont d'un autre côté empêché les Romains de pénétrer trop avant dans l'Orient.

Les historiens Chinois nous apprennent que les Romains ont fait long-temps d'inutiles efforts pour aller trafiquer par terre dans la haute Asie & dans la Chine. Les Parthes, jaloux de ce commerce, s'y sont toujours opposés & ont obligé les Romains de recevoir de leurs mains les marchandises qu'ils tiroient de l'Orient; car les Chinois étoient très-connus des Parthes, & n'étoient pas moins instruits des pays occupés par les Parthes & par les Perses; ils l'auroient été encore plus que nous ne pouvons le croire, si le récit que fait Moyse de Khoresne d'une colonie Chinoise en Arménie avoit quelque certitude. Mangou, dit cet historien, étoit frère d'Arbok, qui régnoit à la Chine dans le temps qu'Ardschir régnoit en Perse. Condamné à mort par l'Empereur son frère, il se réfugia avec ses amis en Perse. Arbok le fit aussitôt redemander à Ardschir, qui refusa de le livrer. Les Chinois se disposoient à envoyer des troupes contre la Perse; mais la mort d'Ardschir étant survenue, & Sapor lui ayant succédé, celui-ci fit passer Mangou dans l'Arménie, & instruisit les Chinois qu'il l'avoit exilé plus loin : c'est de-là, continue l'historien Arménien, que la nation des Mancouniens dans l'Arménie tire son origine.

Ven-hien-tung-Kao.

Mais sans nous arrêter pour le présent à ce récit que l'on ne peut constater par les annales Chinoises, & sur lequel on doit d'autant moins compter que Moyse de Khoresne est en général assez peu exact, il est constant que les Chinois avoient connoissance des Parthes; ils les nomment *Gansie*. Sematsien, le père de l'histoire Chinoise, qui vivoit vers l'an 97 avant J. C. en parle sous ce nom, & dit, après avoir donné sommairement la situation de leur pays, qu'il y a beaucoup de villes, grandes & petites, qu'il est fort étendu, qu'il confine à l'Oxus; que les habitans vont trafiquer dans les pays voisins sur des chariots ou sur des vaisseaux; qu'ils écrivent sur des peaux & en lignes horizontales. Un Chinois qui ne connoît

Su-Ki.

que l'écriture en lignes perpendiculaires, trouve ſingulière cette manière d'écrire, & la remarque. On ajoute que ces peuples ont des monnoies d'argent ſur un côté deſquelles on voit la figure du roi du pays & de l'autre celle d'un homme, & qu'à la mort du Prince on change ces monnoies. Sous le règne de *Chang-ti*, mort l'an 88 de J. C. les Parthes envoyèrent des Ambaſſadeurs à cet Empereur de la Chine; depuis ils ont toujours été connus des Chinois, avec leſquels ils faiſoient commerce; ils en étoient ſi jaloux, ſelon la remarque des Chinois, qu'ils ne voulurent jamais permettre que les Romains traverſaſſent leur pays pour ſe rendre à la Chine & y faire le même commerce des étoffes: c'eſt ce qui détermina Marc-Aurèle Antonin d'envoyer par l'Inde des Ambaſſadeurs à *Ouon-ti*, qui régnoit alors à la Chine. Ces Ambaſſadeurs arrivèrent l'an 166 de J. C. & offrirent à l'Empereur des dents d'éléphant, des cornes de rhinocéros & des pierres précieuſes, préſens que l'on regarda comme peu conſidérables, & que l'on ſoupçonna avoir été changés. Depuis ce temps les Romains commencèrent à être plus directement en commerce avec les Chinois, ſuivant la remarque des hiſtoriens de la Chine. Le P. Gaubil prétend que l'on fit alors une comparaiſon de l'Aſtronomie chinoiſe avec celle de ces étrangers, ou au moins que les Chinois connurent celle-ci. On voit par-là que les Romains ont dû connoître la Chine bien avant Marc-Aurèle, puiſqu'ils vouloient depuis long-temps y pénétrer par le pays des Parthes; en effet Pline parle de la ſoie tirée du pays des Seres par la voie du Nord. Ptolémée & d'autres parlent des *Sinæ* ou *Thinæ*, qui ſont les Chinois méridionaux connus par le commerce de la mer; j'en donnerai des preuves ailleurs.

Ven-hien tung-kao, heou-han-chu.

L. VI, c. 17.

Le commerce de l'Inde à la Chine s'étoit établi depuis que le général *Tchang-kiao*, avec des troupes Chinoiſes, avoit parcouru le Maouarennahar, le Khoraſan & les autres pays voiſins, c'eſt-à-dire depuis l'an 126 juſqu'à l'an 115 avant J. C. Ce Général avoit vu dans le Khoraſan des étoffes de l'Inde; il inſtruiſit l'Empereur *Vou-ti* de toutes ſes découvertes & indiqua

différens chemins pour aller de la Chine dans l'Inde. Le plus nord étoit par le pays d'Igour, mais il étoit dangereux à cause des Huns; un autre plus méridional étoit rempli de voleurs, & on préféra le troisième par la province de *Se-tchuen*.

D'un autre côté, l'an 94 de J. C. un autre Général Chinois nommé *Pan-tchao*, qui étoit à la tête d'une armée Chinoise entre les deux fleuves Gihon & Sihon, détacha un de ses Officiers avec des troupes pour aller attaquer les peuples qui étoient à l'ouest de la mer Caspienne. On épouvanta les Chinois en leur disant qu'avec un vent favorable ils traverseroient cette mer en trois mois, mais que s'il étoit contraire, il falloit trois ans, & que dans cette incertitude il étoit nécessaire de porter des provisions pour trois ans. L'Officier Chinois n'osant s'engager dans cette entreprise, revint trouver *Pan-tchao* son Général.

Par ces différentes courses les Chinois connurent les pays situés à l'ouest de la mer Caspienne, & les appelèrent *Ta-tsin*, c'est-à-dire, suivant leur propre traduction, *grand comme la Chine* ou *grande Chine*, parce que, disent-ils, ces peuples sont Chinois d'origine, ou parce que les habitans de ce pays, suivant un autre historien plus ancien, sont grands & bien faits, & qu'ils ressemblent aux Chinois.

Quoi qu'il en soit, le *Ta-tsin* comprend non-seulement l'Arménie, mais encore tous les autres pays plus à l'ouest, l'empire Romain en un mot, & il est aisé de le reconnoître dans la description que les Chinois en font; ils l'appellent *Heou-han-chu.* encore *Hai-si-koue*, le royaume de la mer d'occident; ils disent qu'il est très-étendu, qu'il renferme un grand nombre de villes & même plusieurs royaumes; que les habitans de ces vastes pays portent de beaux habits, qu'ils ont des chars couverts de blanc; que dans leurs armées ils ont des tambours, des drapeaux & des tentes: que la Capitale est très-grande *(c)* & ornée de magnifiques palais. Ce fut un roi de ce pays *An-toun* (Marc-Aurèle Antonin) qui l'an 166

(c) Cent li de tour.

envoya ſes Ambaſſadeurs à la Chine par l'Inde pour faire plus directement un commerce auquel les Parthes s'étoient toujours opposés.

Après la deſtruction des Parthes, les Perſes, qui leur avoient ſuccédé, étoient entrés dans les mêmes vues ſur le commerce des Romains avec la Chine ; ils s'y opposèrent également, & la voie de l'Inde étant trop longue, ce commerce ſouffrit toujours beaucoup de difficultés. L'an 284 de J. C. on vit encore paroître des Ambaſſadeurs romains à la Chine, & l'on continua de faire le commerce comme auparavant, c'eſt-à-dire plus communément par la voie de la Perſe. Les choſes reſtèrent dans cet état juſqu'au commencement du VI.e ſiècle. Coſmas Indopleuſtes qui vivoit alors & qui voyageoit dans l'Inde, nous apprend que la facilité de porter par terre les marchandiſes de la Chine en Perſe étoit la cauſe pour laquelle on trouvoit dans ce pays une ſi grande quantité de ſoierie; cependant on connoiſſoit très-bien la Chine ſans le ſecours des Perſans. Ce voyageur la nomme τζιν, *Tzin :* le pays d'où vient la ſoie, dit-il, eſt dans la partie la plus éloignée des Indes, à la main droite de ceux qui entrent dans la mer Indique, beaucoup au-delà du Golfe Perſique & de l'île que les Indiens appellent *Selediba* (Serendib ou Ceylan), & les Grecs *Taprobane.* On appelle ce pays *Tzin;* il eſt borné à droite par l'océan. De-là, continue-t-il, on tranſporte en peu de temps en Perſe la ſoie par terre, en la faiſant paſſer par les mains de différens peuples. Mais le chemin par mer eſt bien plus long. Du pays de Tzin juſqu'en Perſe, il y a cent cinquante ſtations; on paſſe par le pays d'*Ounia*, d'Inde & de Bactriane; on traverſe la Perſe en quatre-vingts ſtations. Depuis Ninive juſqu'à Seleucie on en compte treize: tel eſt le chemin que Coſmas indique pour aller de la Syrie en Chine.

Vers le même temps, & ceci prouve que les Romains étoient toujours occupés du deſſein d'enlever le commerce de la ſoie aux Perſes, deux Moines, ſachant l'embarras où étoit Juſtinien pour ôter aux Perſes ce commerce, ſe firent préſenter

Proc. de bello vand. l. II.

préſenter à lui & lui proposèrent un nouveau moyen. Il les renvoya à Serinda, d'où ils revenoient (Serendib) pour chercher les œufs des vers à ſoie, ce qu'ils exécutèrent; & de retour, ils firent éclore à Conſtantinople ces œufs. Alors on connut pour la première fois ce que c'étoit que la ſoie. On peut conſulter ſur ce ſujet le Mémoire de M. Mahudel. *Mém. Acad. T. V, p. 218.*

Cela n'empêcha pas les Romains de tenter de nouveaux moyens d'avoir de la ſoie; mais ils avoient en même temps un autre but, celui d'affoiblir la trop grande puiſſance des Perſes. L'an 545 de J. C. la nation des Turcs deſcendue des Huns avoit établi dans les monts Altai ou monts d'Or, vers la rivière Irtiſch, dans le milieu de la Tartarie, un puiſſant Empire. Les Khans Turcs avoient pouſſé leurs conquêtes juſque dans le Maouarennahar. Les guerres & les troubles occaſionnés par cette grande révolution avoient interrompu, même avec la Perſe, le commerce de la ſoie. Lorſque la paix fut rétablie, les Sogdiens, qui étoient les plus intéreſſés au rétabliſſement du commerce, engagèrent Diſabul, qui régnoit alors aux monts Altai, d'envoyer à Khoſrou-anouſchirouan un Ambaſſadeur. Maniak fut chargé d'aller en Perſe vers ce Prince & de conclure entre les Turcs & les Perſans un traité par lequel il fût permis aux Sogdiens de vendre la ſoie aux Perſes. Maniak en apportoit avec lui une grande quantité. Catulph, un chef des Euthalites, qui alors étoit à la Cour de Perſe, pour ſe venger d'un outrage qu'il avoit reçu chez les Turcs, s'oppoſa de toutes ſes forces à la concluſion de ce traité, & Khoſrou déféra d'autant plus volontiers à ſes conſeils, qu'il avoit ſur le Golfe Perſique des ports où abordoient les vaiſſeaux des Indes, par leſquels il pouvoit recevoir plus directement la ſoie; il différa donc de jour en jour de répondre à la ſollicitation de Catulph; il acheta toute la ſoie, qu'il fit brûler en préſence de l'Ambaſſadeur, pour lui faire voir le mépris qu'il en faiſoit. Le Khan des Turcs, Diſabul inſtruit de ce procédé, ne ſe rebuta point, & envoya une nouvelle ambaſſade vers Khoſrou, afin de lier amitié entre les deux Nations. Khoſrou & le conſeil de Perſe ne furent pas d'avis de

Menandre.

s'unir aux Turcs, que l'on regardoit comme une nation perfide & inconſtante. Pour leur ôter toute envie de faire de nouvelles ſollicitations, on fit mourir par le poiſon les Ambaſſadeurs Turcs, & l'on répandit le bruit que leur mort étoit cauſée par la trop grande ſéchereſſe du terrain de la Perſe, que les Turcs n'avoient pu ſoutenir, eux qui étoient accoutumés à vivre dans un pays froid & toujours couvert de nuages. Trois ou quatre Turcs qui avoient échappé portèrent la nouvelle de cette inſulte à Diſabul, & ce fut-là l'origine des guerres entre les Turcs & les Perſans. Khoſrou ſûr d'être bientôt attaqué par les Turcs, envoya des Ambaſſadeurs vers l'empereur de la Chine l'an 567. Les Chinois, voiſins des Turcs du côté de l'orient, étoient en état de les occuper & de les empêcher par-là de porter toutes leurs forces vers la Perſe.

Lu-tai-ki-ſu.

Les ſiècles poſtérieurs ont produit un évènement ſemblable, & qui a eu les mêmes ſuites. Genghizkhan, devenu maître de l'empire de Tartarie, voulut établir le commerce de la ſoie entre ſes États, le Khariſme & la Perſe. Le Prince qui régnoit alors dans ces provinces, peu jaloux de ce commerce, ne voulut point y conſentir, & fit mourir tous les marchands que Genghizkhan avoit envoyés. Il réſulta de-là une guerre qui cauſa la perte de l'empire du Khariſme, comme le traitement fait par Khoſrou aux Ambaſſadeurs Turcs devint le ſujet d'une guerre pendant laquelle ces peuples pénétrèrent dans la Perſe & ſoumirent quelques-unes de ſes provinces.

Les Turcs & les Perſans devinrent ennemis. Les premiers cherchèrent des alliés, tant pour obliger les Perſans à partager leurs forces, que pour ſe débarraſſer, par un commerce avantageux, des étoffes qu'ils étoient à portée de tirer de la Chine. Les Romains étoient puiſſans, & quoique le ſiége des deux empires fût très-éloigné, les frontières étoient limitrophes du côté des Palus-Méotides & du Volga. Si cette alliance étoit avantageuſe aux Turcs, qui trouvoient dans les Romains une puiſſance capable d'occuper les Perſans, elle ne l'étoit pas moins pour les Romains, qui recevoient directement par la

Tartarie, c'est-à-dire par le nord de la mer Caspienne, les marchandises de la Chine, dont ils faisoient, suivant Menandre, un grand usage, & qu'ils ne tiroient que difficilement par la Perse, toujours jalouse de faire seule ce commerce; mais ce qui devoit les intéresser le plus, c'est que les Perses avoient dans les Turcs un ennemi formidable, toujours disposé à pénétrer dans la Perse lorsque l'intérêt des Romains l'exigeroit.

Màniak, qui avoit échappé au poison que Khosrou avoit donné aux envoyés Turcs, persuada le grand Khan de Tartarie de s'adresser aux Romains. Le Khan y ayant consenti, Maniak partit, & arriva à Constantinople vers l'an 569, où il trouva sur le trône l'empereur Justin II, auquel il proposa le traité, & Justin, pour répondre aux intentions du grand Khan, chargea Zemarque de passer en Tartarie. Ce fut-là le premier traité que les Romains firent avec les Turcs. *Menandre.* *Théophanes de Byzance.* *Justini legatio.*

Zemarque partit vers la fin de la quatrième année de l'empire de Justin, & se rendit, avec tout son monde, dans le pays des Sogdaïtes ou des Sogdiens; ils y trouvèrent les Turcs, qui les reçurent & leur donnèrent des guides pour les conduire vers le grand Khan, qui demeuroit à une montagne appelée *Echtag*, c'est-à-dire *montagne d'or*, suivant l'interprétation même de l'auteur Grec. On ne peut méconnoître ici les monts *Altai* ou les monts d'or situés à l'orient de l'Irtisch, & où résidoit alors le grand Khan de Tartarie. *Justini legatio.*

En conséquence du traité que Zemarque conclut, le grand Khan prit la route de la Perse à la tête de son armée, & se fit accompagner par l'Ambassadeur. Les Romains de sa suite se rendirent dans le pays des Kangites, c'est celui que les Chinois nomment *Kang* ou *Kang-li*, situé vers les bords du Sihon. Les Turcs pénétrèrent jusqu'à Samarcande, & Zemarque alla rejoindre sa troupe. Il passa le fleuve *Attila* (l'Etel ou Volga), au couchant duquel il trouva des peuples appelés *Ouigours (d)*, qui l'informèrent que quatre mille Persans étoient en embuscade dans les environs. Zemarque s'étant détourné, vint s'embarquer sur le Phase, se rendit à Trebizonde, & de-là

(d) Dans la version latine, on lit *Unugari*.

par terre à Conſtantinople. Toute cette route, décrite par Menandre, nous fait connoître qu'il s'agit ici des Turcs établis aux monts Altai.

C'eſt à ces liaiſons que nous devons attribuer les monumens Romains que l'on retrouve encore dans les pays ſitués au-delà du Volga & vers l'Irtiſch. En 1721 *, les Ruſſes, qui avoient pénétré dans ces endroits, découvrirent, dans des tombeaux & des cavernes, une quantité d'inſtrumens deſtinés au culte & aux uſages particuliers des Calmouks, comme des haches, des couteaux, des bagues, des figures d'hommes ou d'animaux en or, en argent & en bronze; les figures humaines étoient des repréſentations de divinités Indiennes, ce qui ne doit point paroître extraordinaire, parce que la religion des Indes a pénétré juſque dans ces pays; mais il eſt ſingulier que parmi toutes ces figures on ait trouvé une lampe Romaine, qui a la forme d'une ſtatue équeſtre couronnée de laurier, tenant de ſa main droite un reſte de lance, & de la gauche un bâton de Commandant. Cette figure, qui eſt très-remarquable, uniquement par le pays où on l'a trouvée, a été jugée figure Romaine par M. Schumaker, Bibliothécaire du Czar; elle a été annoncée dans le Public pour telle dans les Mémoires du temps. J'ai entre les mains les deſſeins de pluſieurs de ces figures que M. le Comte de Caylus m'avoit fait le plaiſir de me communiquer autrefois, & particulièrement celui de la lampe dont il s'agit ici, & on ne peut douter, à la ſeule inſpection, que ce ne ſoit un monument Romain. Ce que je viens de rapporter du commerce des Romains & de leurs alliances avec les Turcs, nous fait connoître pour quelle raiſon on découvre dans des pays ſi éloignés un monument de cette eſpèce. Les pays de la domination Romaine, la Tartarie, la Perſe, & même les Indes & la Chine, étoient dans des correſpondances que nous avons toujours ignorées.

* Gazette de France du 15 Septembre.

Menandre.

La guerre que les Turcs venoient de faire aux Perſes n'avoit pas eu de ſuite; les deux Nations avoient fait la paix; mais Khoſrou-anouſchirouan, toujours inquiet de l'alliance des Romains avec les Turcs, prit le parti de faire réparer la fameuſe

ville de Derbend, qui étoit un des passages par lequel les Turcs faisoient des incursions dans l'Asie. Les murailles, qui sont faites de pierres d'une grandeur prodigieuse, s'étendent depuis la ville & courent vers le couchant à travers les montagnes. Les habitans qui les attribuent à Alexandre le Grand & à Khosrou-anouschirouan, prétendent qu'elles vont gagner la mer noire : telle est la digue que les Perses crurent devoir faire construire pour arrêter les irruptions fréquentes que les peuples du nord de la mer Caspienne pouvoient faire dans les provinces de Perse.

Les Romains entretinrent pendant quelque temps la paix avec les Turcs; mais il survint dans la suite des divisions entre les deux peuples, & Valentin, envoyé par Tibère Constantin vers l'an 580, fut très-mal reçu des Khans Turcs. Turxanth, un des chefs de cette nation, qui demeuroit dans les contrées les plus voisines des Romains, fit à cet Ambassadeur de sanglans reproches sur la conduite de l'Empereur à l'égard des Turcs. Valentin venoit lui annoncer que Tibère César étant monté sur le trône, ce Prince desiroit qu'il y eût entre les Turcs & les Romains une aussi bonne intelligence que par le passé, & que Turxanth, à la première occasion favorable, fît la guerre aux Perses. Turxanth parut indigné de ce discours, accusa les Romains de fourberie, leur reprocha de séduire les Nations, de les conduire au bord du précipice pour les y abandonner, il ajouta qu'il sauroit se venger de l'Empereur, qui lui faisoit parler de paix dans le temps qu'il étoit allié des Abares ou Ouarchonites, esclaves des Turcs; qu'il connoissoit le cours du Danapre, de l'Ister & de l'Ebre, qu'ainsi il ne lui étoit pas impossible d'aller attaquer les Romains. Après ce discours, & ne voulant pas violer le droit des gens, il obligea Valentin de se transporter vers *Tardou,* qui tenoit sa cour à la montagne *Ectel,* c'est-à-dire d'or, suivant l'auteur même que je cite, c'est le mont Altai vers l'Irtisch, où régnoit *Tardou,* que les Chinois appellent *Tateou.*

Justini legatio.

Au départ de Valentin pour l'intérieur de la Tartarie, Turxanth, qui l'avoit menacé d'attaquer le Bosphore, fit partir

en effet *Apokhan*, que les Grecs nomment *Apochanes*, vers cet endroit. Apokhan resta maître de la partie occidentale de l'empire des Turcs, qui s'étendoit jusqu'aux Palus-Méotides.

Tous les environs du Volga étoient alors habités par une infinité de Hordes Turques, par des Igours, par des Khosars, que les Chinois nomment *Kosa*, établis dans la Crimée, par les Madgiares ou Hongrois de la race de ces Khosars suivant Constantin Porphyrogénète; toutes ces Hordes, qui refluoient les unes sur les autres, s'avançoient toujours de plus en plus du côté de l'occident. Les Patzinaces & les Uzes vinrent ensuite: tous ces peuples faisoient la guerre aux Romains; mais l'empire Turc qui se démembroit en même temps s'affoiblit au point qu'il fut détruit; d'autres races Turques s'élevèrent sur les ruines de ces premiers. Les Chinois profitèrent de tous ces troubles & devinrent très-puissans en Tartarie, & l'on put aisément commercer avec eux; il n'y avoit à craindre que les brigandages de tous ces Turcs.

D'un autre côté, la Perse fut soumise aux Arabes, qui s'emparèrent de tout le commerce; ils alloient à la Chine en si grand nombre, qu'ils avoient un Cadhy à Canton. L'an 758, ces Arabes eurent la hardiesse d'assiéger cette ville, de piller & de brûler tous les magasins, & de s'en retourner sur leurs vaisseaux; mais l'an 798, le Khalif Haroun envoya des Ambassadeurs à l'empereur de la Chine, & le commerce fut rétabli avec les Arabes. On voit la preuve de ce commerce dans les relations de deux voyageurs Arabes, publiées par M. l'Abbé Renaudot *(d)*. Dans le même temps les Romains s'y

(d) Depuis la lecture de ce Mémoire, j'ai mis dans le Journal des Savans (Novembre 1764), une Lettre dans laquelle je fais voir que l'ouvrage de M. l'Abbé Renaudot, publié en 1718, & qui est intitulé *anciennes Relations des Indes & de la Chine de deux voyageurs Mahométans qui y allèrent dans le neuvième siècle, traduites d'Arabe, avec des remarques sur les principaux endroits de ces relations. Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, un volume* in-8.° *de 398 pages*, n'est pas un ouvrage supposé, comme on l'avoit cru. J'ai trouvé dans la Bibliothèque du Roi le manuscrit que jusqu'à présent on avoit vainement cherché; il est parmi les Arabes, sous le n.° 597, p. 161 du Catalogue, tome I.er des Manuscrits. M. l'Abbé Renaudot,

transportoient aussi par mer. Dans le VII.^e siècle il y avoit beaucoup de Chrétiens; quelques Empereurs envoyèrent même des ambassades aux Chinois, & tous ces peuples avoient entre eux des liaisons singulières, qui dûrent soutenir & faire continuer le commerce des étoffes. Il se soutint en effet jusqu'au temps où les Européens l'ont établi de nouveau, soit par la mer Rouge, soit par le cap de Bonne-espérance.

Nous trouvons dans les annales Chinoises des VII.^e & VIII.^e siècles, une route par mer depuis la Chine jusqu'à l'embouchure de l'Euphrate. Les vaisseaux partoient de *Kuang-tcheou*, aujourd'hui Canton, où les Arabes avoient un comptoir très-considérable : cette route est très-bien suivie jusqu'à l'île de Ceylan ; le temps que l'on emploie pour aller d'un lieu à l'autre est indiqué. Ceylan, dit-on, est situé au midi du *Tien-tco* méridional, c'est-à-dire de l'Inde; de-là en suivant la côte occidentale on passoit devant le pays de Molai ou de Malabar, ensuite vers le nord-ouest on côtoyoit dix petits royaumes, qui conduisoient aux frontières occidentales du pays des Brahmes, de-là en deux jours de navigation vers le nord-ouest au pays de *Ti-yu* ou *Div* dans le Guzarate, ensuite en dix jours de navigation on passoit la côte occidentale de l'Inde & cinq petits pays, & l'on parvenoit à celui de *Ti-yu (e)*, où coule le grand fleuve *Milan*, aussi appelé *Sin-teou*, c'est le Mehran connu encore sous le nom de *Sind* ou l'Indus, & *Ti-yu* est Diul : en vingt jours de navigation on se rendoit sur les bords d'un autre pays. Ses habitans avoient élevé en mer une grande colonne de pierre, sur laquelle on allumoit du feu pendant la nuit pour éclairer les vaisseaux; de-là en un jour on arrivoit à Siraf, & enfin à l'embouchure de l'Euphrate, d'où les marchandises étoient portées dans tous les pays soumis aux Arabes. *Tang-chou.*

Si nous jetons les yeux sur l'état des pays situés à l'occident

dans sa traduction, a omis le titre, qui est *Salselet et-taouarikh ou el belâd*, &c. J'ai comparé la traduction avec le texte, & j'ai trouvé qu'elle étoit exacte. Il est inutile de répéter ici ce que j'en ai dit plus en détail dans le Journal des Savans; on peut y avoir recours.

(e) Celui-ci est différent de celui qui précède.

de la Chine, nous verrons qu'il étoit impossible que ce commerce fût oublié ou même négligé. Les Chinois avoient des garnisons jusqu'à Kaschgar, & des démêlés avec les Khalifs & les autres Mahométans, maîtres des pays voisins, contre lesquels les peuples des environs de Kaschgar portoient des plaintes aux Chinois; il y eut quelques combats qui se donnèrent entre les Chinois & les Arabes: auparavant les Chinois avoient toujours eu dessein de rétablir sur le trône de la Perse la famille des Sassanides, avec laquelle ils avoient des alliances particulières, & le fils de Jezdejerd s'étoit sauvé à la Chine après la conquête de la Perse par les Arabes. Il y avoit un grand nombre de Chrétiens à la Chine & des Prêtres venus de l'empire Grec; les empereurs de Constantinople envoyoient des Ambassadeurs à celui de la Chine. Les Chinois avec des armées avoient pénétré dans le centre de l'Inde, à l'occident du Gange. Dans ce temps, l'an 642, régnoit dans une partie de l'Inde un Prince que les annales Chinoises appellent *Thomas Antiochus*, ce doit être quelque Grec ou quelque Syrien, dont nous ignorons l'origine; il résulte de-là que l'Inde, la Chine, la Perse, la Tartarie & même l'empire de Constantinople avoient les plus grandes liaisons; elles subsistèrent pendant les siècles suivans & jusqu'au temps de l'irruption de Genghiskhan, dont les successeurs devinrent maîtres de tous ces pays, ce qui facilita aux Européens le même commerce qui devint l'origine de celui que nous y avons établi depuis en nous bornant à la voie de la mer.

Tang-cheu.

Nous n'avions cependant pas négligé celui de terre du temps des Croisades & des Mogols. Les Génois établis à Caffa dans la Crimée s'en étoient chargés. Nous avons fait celui de la mer par Alexandrie; mais ayant été chassés de la Syrie, nous avons cherché de nouvelles routes, & l'on a découvert celle du cap de Bonne-espérance.

Ce que j'ai dit dans ce Mémoire nous conduit à prendre ces peuples, de chez lesquels on tiroit la soie, pour les Chinois; c'est le sentiment le plus ordinairement reçu, quoiqu'il ait été contesté, parce qu'on ignoroit que du temps de Marc Aurèle les

les Romains ſe fuſſent tranſportés juſque dans la capitale de l'empire de la Chine, qui étoit alors *lo-yang* dans la province de *Ho-nan*. Le nom de *Sin* ou *Tchin* donné aux Chinois eſt pris de la dynaſtie de *Tſin*, qui commença à régner vers l'an 240 avant J. C. La célébrité de cette dynaſtie & l'uſage où ſont les Chinois d'appeler leur pays du nom de la famille régnante, ont été cauſe que les étrangers ont continué de le nommer ainſi; c'eſt ſous cette famille que l'empire Chinois a commencé à ſe rendre formidable à ſes voiſins, & a été plus connu qu'il ne l'avoit été auparavant.

L'hiſtoire de toutes ces liaiſons & de ce commerce des Chinois, pour être bien développée, ſeroit ſuſceptible de pluſieurs Mémoires; mais j'ai cru devoir me borner à ces réflexions générales pour ne pas me diſtraire trop long-temps de mon travail ſur les rapports des Chinois & des Égyptiens. On voit par ce court expoſé que l'hiſtoire du commerce n'eſt pas encore épuiſée, & qu'on peut faire de nouvelles découvertes, ſi l'on veut ſe donner la peine d'examiner de nouveau les auteurs qui en ont parlé: la plupart des autres branches de la Littérature, même celles ſur leſquelles on a le plus travaillé, ſont également ſuſceptibles de nouvelles recherches & d'un nouvel examen.

MÉMOIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE SUR LES LOMBARDS.

Par M. GAILLARD.

Lû le 30 Juillet 1762.

CETTE Nation, plus célèbre que connue, qui parcourut de victoire en victoire *(a)* la Germanie presque entière, qui fonda en Italie une Monarchie bien plus durable que celle des Hérules *(b)* & des Goths, & sur les ruines de laquelle Charlemagne rétablit en partie ce puissant Empire d'Occident; la Nation des Lombards m'a paru mériter, soit par ses conquêtes & ses loix, soit par les révolutions qu'elle a ou causées ou éprouvées, soit par la gloire de plusieurs de ses Rois, d'être l'objet de quelques recherches. Mon dessein est de la suivre depuis son origine jusqu'à la destruction du royaume qu'elle avoit fondé, de marquer la succession de ses Chefs & de ses Rois, autant qu'elle peut être connue, & de décrire les principaux évènemens arrivés sous leur conduite ou sous leur règne. Je m'arrêterai peu sur les faits constans; je discuterai les faits incertains, en observant de fixer le point précis de chaque difficulté, sans prétendre toujours la résoudre. Content de saisir le nœud de certaines questions, je n'entreprendrai point de le trancher par des systèmes téméraires, qui peut-être ne feroient que m'éloigner de la vérité. On ne doit sans doute rien négliger pour la découvrir, mais c'est peut-être lui rendre tout ce qu'on lui doit & la servir utilement, que de fixer les bornes où finissent les connoissances

(a) Les Lombards défirent en Germanie les Vandales, les Assipites, les Bulgares, les Hérules, les Suèves, les Gépides.

(b) Le royaume des Hérules en Italie, fondé par Odoacre, ne dura que dix-sept ans, depuis 476 jusqu'en 493; celui des Goths ne dura qu'environ cinquante-huit ou cinquante-neuf ans, depuis l'an 493 jusque vers l'an 552.

& où l'ignorance ouvre à l'imagination le vaste champ des conjectures.

Je réduis à trois époques principales tout ce que j'ai à dire sur les Lombards, & chaque époque sera le sujet d'un Mémoire particulier.

Dans le premier, je suivrai, autant que je pourrai, leur route & leurs exploits dans la Germanie jusqu'au dernier séjour d'où ils sont partis pour aller s'établir en Italie: cette portion de leur histoire est la moins connue, & le savant Sigonius ne l'a pas même effleurée; elle n'étoit pas de son sujet.

Le second Mémoire les considérera dans les plus grands accroissemens de leur puissance, dans la promulgation de leurs loix, enfin dans leur état le plus florissant.

Le troisième exposera le principe & les progrès successifs de leur décadence.

La première des trois époques, qui est l'objet de ce Mémoire, n'est pas celle qui offre le moins de difficultés: il s'en présente d'abord une très-considérable sur le temps & le lieu de l'origine des Lombards.

Origine des Lombards.

S.[t] Prosper est le premier auteur qui les fasse sortir de la Scandinavie; il fixe à l'an 379, sous l'empire de Théodose, l'époque de cette émigration: *Langobardi ab extremis Germaniæ finibus, Oceanique littore, Scandiâque insulâ magnâ egressi, & novarum sedium avidi, Iboreâ & Ayone ducibus.* Cette autorité paroît d'abord très-forte, car la chronique de S.[t] Prosper finissant à l'an 455, il est naturel de penser qu'il mourut vers ce temps-là, & pour peu qu'il soit mort âgé, il auroit été à peu près contemporain de l'émigration dont il parle. Mais ce passage n'est vraisemblablement point de S.[t] Prosper, il ne se trouve pas dans tous les manuscrits de sa chronique, & il paroît avoir été ajouté après coup dans ceux où il se trouve; il n'est point dans l'édition que Duchesne a donnée de cette chronique, sur les manuscrits des Pères Sirmond &

Chifflet, ni dans l'édition publiée par le P. Labbe. D'ailleurs qui peut ſavoir certainement ce que la plupart des auteurs du moyen âge entendoient par la Scandinavie?

Frédégaire, qui dans ſon abrégé de Grégoire de Tours en fait auſſi ſortir les Lombards, la place entre l'Océan & le Danube, *quæ eſt inter Danubium & mare Oceanum:* il eſt évident que Frédégaire connoiſſoit mal le vrai lieu de l'origine des Lombards.

Fredeg. epitom. c. 65.

Paul Diacre, leur hiſtorien, ſi pourtant il mérite ce titre, les fait ſortir auſſi de la Scandinavie; mais il ne paroît pas non plus trop bien la connoître, il la décrit très-imparfaitement, d'après Pline & d'après le témoignage des voyageurs qui avoient parcouru cette preſqu'île. On ne peut cependant lui faire un crime de cette ignorance, qu'il partage avec tous les Anciens, & qui a duré long-temps encore après lui; il ſeroit inutile d'étaler ici toutes les bévues & toutes les contradictions où elle l'a fait tomber, & que Cluvier a relevées avec un peu d'aigreur : il faut même convenir qu'il n'y a dans tout cela rien d'abſolument concluant contre l'origine que S.t Proſper, Frédégaire, Paul Diacre, & après eux Aimoin & Sigébert de Gemblours donnent aux Lombards; car que ces auteurs aient mal connu & mal décrit la Scandinavie, il ne s'enſuit pas néceſſairement que les Lombards n'en ſoient pas ſortis. Mais voici ſur ce point une difficulté beaucoup plus conſidérable.

Tacite, à qui la Germanie étoit ſi bien connue, Velléius Paterculus & Strabon, qui écrivoient avant Tacite, nous montrent, dès le temps de Tibère & même d'Auguſte, les Lombards déjà établis vers les bords de l'Elbe *(c);* comment donc ne ſeroient-ils ſortis de la Scandinavie, & n'auroient-ils paru pour la première fois en Germanie que l'an 379, ſous l'empire de Théodoſe?

(c) Cluvier, *German. antiq. l. III, c. 26,* & Cellarius, *Geogr. antiq. l. II, c. 5,* donnent la même poſition aux Lombards, excepté que Cluvier fait commencer leur pays vers le midi, à l'embouchure de la Sala, au lieu que Cellarius le fait remonter juſqu'au-deſſus de la Sprée.

Cette difficulté *(d)* n'a point embarrassé Grotius; jaloux d'assurer à la Scandinavie, & même à la Suède, l'honneur d'avoir produit les Lombards, comme Albert Krantz veut l'assurer au Danemarck dans sa chronique des royaumes septentrionaux, il suppose que toute cette difficulté consiste dans une simple équivoque de nom; il observe que le nom de *Lombards* ne signifie qu'un peuple qui porte de longues barbes, & il soutient que les Lombards dont Strabon, Paterculus, Tacite, &c. ont parlé, n'avoient que ce nom de commun avec les Lombards qui ont régné en Italie; comme l'empereur Frédéric Barberousse & les célèbres pirates Horuc & Chérédin n'avoient que le surnom de commun entre eux & avec Domitius Ænobarbus, & les uns & les autres Lombards avec les Macropogones, peuple de la Sarmatie Asiatique dont parle Strabon.

Hug. Grot. in Prolegom. histor. Gothor. Vandal. & Langobard.
Alb. Krantz. in Prolog. chron. regnor. Aquilon.

Lib. XI.

Cette solution est très-commode, mais elle l'est trop peut-être. Toutes ces nations de la Germanie, selon Grotius lui-même, avoient reçu de leurs voisins ou de leurs ennemis des noms qui exprimoient leur caractère ou leurs usages; les noms de *Suèves* & de *Vandales* signifioient des peuples errans, le nom de *Gépides* signifioit paresseux, tardif; celui de *Lombards* indiquoit des peuples qui portoient ou de longues barbes ou de longues pertuisanes, &c. Ces noms pouvoient être donnés successivement ou dans le même temps à différentes Nations, qui s'annonçoient ou par le même caractère ou par les mêmes usages. Il faut donc, si on adopte l'opinion de Grotius, renoncer à savoir rien de suivi sur ces diverses nations Germaniques; car c'est en vain qu'on rassemblera, qu'on rapprochera sur chacune de ces Nations des fragmens épars d'auteurs, tant anciens que modernes, pour former un corps de connoissances

(d) Adrien de Valois, *Rerum Francicarum, lib. IX,* observe que Frédégaire place la Scandinavie dans la Germanie, entre l'Océan & le Danube, il paroît en conclure que c'étoit cette partie de la Germanie qu'on appeloit alors Scandinavie, ou plutôt il passe à côté de la difficulté sans paroître la voir. *Fredegarius Schatanaviam . . . in continente inter Oceanum ac Danubium ponit. Constat sanè principatu Cæsaris Augusti Langobardos in continenti Germaniâ circa flumen Albim sedes habuisse.*

ſuivi & lié, ſi la poſſibilité d'appliquer à différentes Nations la ſignification du nom de chacune, ôte à ce nom la vertu de diſtinguer la Nation qui le porte, & ſi un Savant peut à ſon gré, & ſelon le beſoin, ne voir qu'un peuple ou en voir pluſieurs ſous une ſeule & même dénomination.

A l'égard des Lombards en particulier, il faut remarquer que le portrait qu'ont fait Paterculus & Tacite de ceux de leur temps, reſſemble très-fort à ceux dont parle Paul Diacre. Paterculus les appelle, *Gens etiam Germanicâ feritate ferocior:* Tacite dit, *Langobardos paucitas nobilitat, quòd plurimis ac valentiſſimis Nationibus cincti, non per obſequium, ſed præliis & periclitando tuti ſunt.*

Vell. Patercul. hiſt. Rom. l. II. Tac. German. c. 40.

Certainement on reconnoît bien là cette Nation libre, fière, toujours terrible à ſes voiſins, que Paul Diacre nous repréſente écraſant ſur ſon paſſage les divers peuples de la Germanie, conquérant rapidement l'Italie, y fondant une grande monarchie, affermiſſant, étendant ſans ceſſe ſa puiſſance, réſiſtant long-temps aux François mêmes, & ne cédant enfin qu'au puiſſant génie de ce Charlemagne, auquel il fut donné de tout vaincre & de tout ſubjuguer.

On retrouve dans les Lombards de Paul Diacre, juſqu'à ce petit nombre que Tacite tourne à la gloire de cette Nation, qui n'en étoit pas moins formidable pour être peu nombreuſe.

Tels ſont donc les inconvéniens entre leſquels il faut choiſir: ſi malgré les traits de reſſemblance les plus marqués & malgré l'identité de nom, on veut reconnoître, avec Grotius, deux nations Lombardes d'origine différente, on conciliera les auteurs modernes avec les anciens hiſtoriens & géographes; mais on s'interdira tout moyen de diſtinguer les diverſes nations de l'ancienne Germanie, & d'avoir des connoiſſances ſuivies ſur chacune d'elles. Si on rejette l'hypothèſe de Grotius, il faut rejeter ce que les auteurs modernes diſent de l'origine des Lombards, & reconnoître qu'ils étoient établis entre l'Elbe & l'Oder long-temps avant l'époque où S.t Proſper les fait ſortir de la Scandinavie.

L'auteur moderne des antiquités de la nation & de la

monarchie Françoiſes, ajoute au ſyſtème de Grotius une hypothèſe ingénieuſe, il ſuppoſe que les ſeconds Lombards ne prirent le nom des premiers que parce qu'ils s'établirent en Germanie dans les mêmes cantons qu'avoient occupés les premiers, ſur les bords de l'Oder & de l'Elbe. Mais ce n'eſt-là qu'une conjecture & les conjectures expliquent tout & n'apprennent rien. D'ailleurs le mérite de celle-ci ne pourroit être que de concilier, ſur les Lombards, les auteurs modernes avec les anciens; mais elle ne produit point cet effet, car qu'on ſuive tant qu'on voudra la route des Lombards dans Paul Diacre, qui ſeul l'a tracée avec quelque ſoin, & relativement à l'origine qu'il leur donne, jamais on ne les verra établis dans le même pays qu'avoient habité les Lombards de Strabon, de Velléius & de Tacite.

Nom des Lombards.

Paul Diacre dit que le premier nom des Lombards, dont il écrit l'hiſtoire, étoit *Winili.* Les Savans conviennent aſſez que les mots *Winili, Vinuli, Winuli, Vanduli, Vandili, Vandalii, Vandali,* & même *Vindeli* & *Vindelici* ne ſont que le même mot différemment prononcé, ſelon la différence des dialectes. Cluvier & Grotius ſont même d'accord ſur ce point; ainſi les Lombards auroient été originairement de la nation des Wandales.

De-là naît encore une eſpèce de preuve que les Lombards étoient originaires de la Germanie proprement dite, & non pas de la Scandinavie. En effet, Pline rapporte à cinq nations principales la multitude des nations particulières qui habitoient la Germanie, & les Vandales ſont une de ces cinq nations principales; mais Grotius tire encore de la ſignification de ce nom de Wandale, *errant,* un moyen d'échapper à cette induction. Vainement, ſelon lui, recherchera-t-on quels étoient les peuples compris ſous ce nom de Vandales, il convenoit à toutes les nations du Nord & de la Germanie, il a pu s'appliquer à toutes: *Patere tam latè potuit, quàm ipſe vagandi, alienaque occupandi mos.*

Plin. Hiſt. Nat. l. IV, c. 14.

In Proleg. hiſt. Gotthor. Vandal. & Langobard.

Germ. c. 38 & 40. Il ne faut pas diſſimuler ici que, ſelon Tacite, les Lombards étoient une nation Suève, & que Pline rapporte les Suèves à une nation différente des Vandales, d'où naît une aſſez grande difficulté, de ſavoir avec certitude à quelle nation principale les Lombards appartenoient originairement; mais comme ces nations principales n'étoient que des ligues formées par des nations indépendantes, il eſt poſſible que les Lombards aient paſſé d'une ligue dans une autre.

Au reſte, Paul Diacre ne paroît pas croire que le nom de *Winili* ſoit le même que celui de *Vandali*, car les Vandales ſont préciſément le premier ennemi qu'il donne à combattre à ſes Winiles ou Lombards au ſortir de leur patrie; mais les incurſions perpétuelles des différens peuples, leur faiſoient ſouvent rencontrer pour ennemis des peuples d'une origine commune; ainſi il n'y a rien à conclure, de la guerre élevée entre les Winiles & les Vandales, contre l'identité de nom & d'origine.

Quant au ſurnom de Lombards, que les Winiles acquirent Lib. 1, c. 9. dans la ſuite, Paul Diacre s'exprime ainſi : *Certum eſt Langobardos ab intactæ ferro barbæ longitudine,... ita poſtmodùm appellatos. Nam juxta illorum linguam* lang, *longam,* baert, *barbam ſignificat.*

Il paroît qu'on peut s'en tenir à cette étymologie, adoptée par les plus ſavans critiques, tels que Cluvier & Grotius, ſans s'égarer dans la multitude des opinions bizarres des auteurs ſur un point ſi peu important.

Paſſons maintenant aux actions des Lombards.

HISTOIRE des LOMBARDS, ſelon les Auteurs anciens.

Comme il n'eſt point démontré qu'il faille diſtinguer deux nations Lombardes, & que celle dont les Anciens ont parlé ſoit différente de celle dont Paul Diacre a écrit l'hiſtoire, je crois devoir rapporter ſucceſſivement ce que les hiſtoriens de tous les temps ont dit du peuple ou des peuples qu'ils ont appelés Lombards.

C'eſt

C'eſt ſous l'empire d'Auguſte que les Lombards paroiſſent pour la première fois dans l'hiſtoire; Tibère les rencontra dans l'expédition qu'il fit en Germanie ſous cet Empereur, & que Paterculus, qui l'y ſuivit, décrit du ton de flatterie le plus emphatique. Soit qu'alors les Lombards habitaſſent en deçà de l'Elbe, ſoit que déjà fixés au-delà, ils l'euſſent ſeulement paſſé pour faire des courſes, ce fut en deçà que Tibère les trouva & les battit: Strabon même dit que ce fut après leur défaite qu'ils s'établirent entièrement ſur la rive ultérieure.

Environ huit ans avant J. C. l'an d'Auguſte 24. *Hiſtor. Rom. l. II, c. 106.*

Strab. l. VII.

Lorſque ſous l'empire de Tibère, Germanicus faiſoit la guerre dans ce pays, lorſqu'après lui Druſus, fils de Tibère, commandant en Illyrie, contenoit ou diviſoit les nations Germaniques, les Lombards prirent parti dans la grande querelle de Maroboduus, roi des Suèves & des Marcomans, & d'Arminius, chef des Chéruſques. Les Lombards étoient de nation Suève, ou, ſi l'on veut, ils étoient membres de la ligue des Suèves, & à ce titre ils avoient pour chef Maroboduus; mais le nom de Roi que prenoit Maroboduus étoit odieux à ces fières Nations, qui haïſſoient d'ailleurs en lui la protection des Romains, & les mœurs qu'il avoit priſes, dans ſa jeuneſſe, à la cour d'Auguſte: Arminius au contraire, combattant pour la liberté, avoit la faveur publique; les Lombards abandonnèrent pour lui Maroboduus, & s'unirent aux Chéruſques. Ils livrèrent enſemble à Maroboduus le combat le plus violent, où l'on vit déployer tous les efforts que peuvent inſpirer d'un côté le généreux amour de la liberté, de l'autre le deſir ambitieux de la domination; Maroboduus fut forcé à la retraite, & les déſertions affoiblirent inſenſiblement ſon armée à tel point, que ne pouvant plus réſiſter aux ennemis, dont il ſe vit environné par une ſuite d'intrigues & d'évènemens qui ne ſont pas de notre ſujet, il fut enfin réduit à mandier un aſyle en Italie.

Tacit. Annal. lib. II, cap. 45, 46.

Strab. l. VII.

Tacit. Annal. lib. II, cap. 62, 63.

Si les Lombards avoient concouru dans cette occaſion à détruire un roi, ils eurent, ſous l'empire de Claude, la gloire d'en rétablir un autre. Les Chéruſques s'étoient accoutumés à ce titre de Roi; ayant perdu, dans leurs guerres civiles, tous les Princes de leur maiſon royale, à l'exception d'un neveu

d'Arminius, qui étoit alors à Rome, & qui se nommoit Italus; ils demandèrent ce Prince pour roi à l'Empereur, qui le leur envoya. Italus fut d'abord reçu avec joie; mais bientôt l'amour de la liberté & l'esprit de faction soulevèrent ces peuples contre lui, il les vainquit dans un grand combat & les soumit: l'orgueil que lui inspira la prospérité l'ayant rendu plus insupportable encore à ses peuples, ils le chassèrent du trône & de leur pays; ce fut alors que les Lombards le rétablirent. Tacite ne fait qu'indiquer cet évènement, & ne rapporte aucun détail.

L'an de J.C. 47, de Claude 7.

Tacit. Ann. l. l. XI, c. 17.

De ce moment, l'antiquité est muette sur l'article des Lombards, & nous sommes réduits aux écrivains du moyen âge, qui nous les représentent sortant de la Scandinavie sous l'empire de Théodose. Un seul auteur nous les montre pourtant un moment sous l'empire de Marc Aurèle; il dit *(e)* que six mille, tant Lombards qu'Obiens, passèrent le Danube, & qu'ayant été repoussés par la cavalerie de Vindex & l'infanterie de Candide, ils envoyèrent demander la paix à Ælius Bassus, gouverneur de la Pannonie, par des Ambassadeurs, du nombre desquels étoit Ballomare, roi des Marcomans. Il ne dit point en quel temps arriva cet évènement, mais on sait que Vindex, Préfet du Prétoire sous Marc Aurèle, fut défait & tué dans un combat contre les Marcomans, sous l'empire du même Marc Aurèle; & ce roi des Marcomans envoyé en ambassade au gouverneur de Pannonie par les Lombards & les Obiens, prouve que ces peuples étoient de la ligue des Quades & des Marcomans, auxquels Marc Aurèle fit si long-temps la guerre & avec des succès si divers.

Réflexions sur cette partie de l'histoire des Lombards.

En joignant ce fragment à ce que les Anciens ont dit des Lombards, on voit cette Nation s'avancer toujours à pas lents du nord-ouest de la Germanie, vers l'Italie. Sous Auguste, on la trouve vers le nord, sur la rive gauche de l'Elbe; sous Tibère, & les Empereurs suivans, elle paroît établie entre l'Elbe & l'Oder; sous Marc Aurèle on la voit passer le Danube

(e) Petrus Legatus, dans les fragmens qui nous restent de son histoire des Ambassades.

& chercher des établissemens au-delà ; quand on la voit ensuite s'établir en Pannonie, sous l'empire de Justinien, & passer enfin en Italie, sous l'empire de Justin II, cette tendance graduelle & constante, vers des climats plus doux, ne paroît interrompue par aucune rétrogradation vers le nord. Cependant, pour identifier les Lombards, dont l'antiquité a parlé, avec ceux dont parle Paul Diacre, il faut supposer que dans l'intervalle de l'empire de Marc Aurèle à celui de Théodose, les Lombards auroient reflué non-seulement vers l'extrémité septentrionale de la Germanie, mais encore au-delà de la mer Baltique, jusque dans la Scandinavie.

Encore un coup, c'est une difficulté que je n'entreprends pas de résoudre; mais puisqu'enfin les auteurs du moyen âge, auxquels nous sommes désormais livrés, tirent les Lombards de la Scandinavie sous l'empire de Théodose, prêtons-nous à cette hypothèse, & remontons avec eux jusqu'à la Scandinavie, si nous voulons trouver la route que Paul Diacre fait tenir à ses Lombards, depuis leur sortie de la Scandinavie jusqu'à leur établissement dans la Pannonie.

Observons même en passant, que la qualité de moderne ne doit pas tant affoiblir qu'il le semble le témoignage de Paul Diacre; il est vrai qu'il n'écrivoit que dans le VIII.e siècle, & qu'il n'est mort qu'au commencement du IX.e, mais il avoit sous les yeux l'histoire des Lombards de Secundus de Trente, qu'il cite souvent, qui étoit Lombard lui-même, qui ayant vécu dans le VI.e siècle, & n'étant mort qu'en 615, pouvoit avoir vu l'expédition d'Alboin en Italie, & du temps duquel la mémoire des actions des Lombards en Germanie étoit encore assez récente.

V. Paul Diacr. lib. III, c. 28; lib. IV, c. 28 & 42.

HISTOIRE des LOMBARDS, selon les Auteurs modernes.

1.° SOUS LEURS CHEFS.

Selon Paul Diacre, les Winiles s'étant tellement multipliés que le canton de la Scandinavie qu'ils habitoient ne pouvoit

Lib. I, cap. 3.

plus les contenir, divisèrent leur nation entière en trois parties, dont celle qui seroit nommée par le sort (selon un usage familier aux nations trop nombreuses), devoit aller chercher une nouvelle demeure. Celle sur qui le sort tomba, prit pour chefs Ibor & Ayo, jeunes gens pleins d'ardeur & de courage, que Gambara leur mère, femme habile & d'un esprit fecond en ressources, aidoit de ses utiles conseils.

Saxo Gramm. histor. Danic. l. VIII.

Saxon le Grammairien, auteur du XII.^e siècle, rapporte qu'on avoit pris d'abord la résolution folle & dénaturée de massacrer tous les enfans & tous les vieillards, & de ne laisser vivre que ceux qui seroient en état de porter les armes ou de cultiver les terres; il ajoute que ce fut Gambara qui fit révoquer ce barbare décret, & qui enseigna aux Winiles comment on pourroit soulager la patrie sans outrager la nature, & par un moyen qui pouvoit tourner un jour à la gloire de la nation: ce moyen étoit l'émigration dont on a parlé.

Le premier pays dans lequel passèrent les Winiles ou les Lombards, & où ils s'arrêtèrent pendant quelques années *(f)*, est nommé par Paul Diacre *Scoringa*. Ce fut-là que les Vandales, tout orgueilleux des nombreuses victoires qu'ils avoient remportées sur leurs voisins, déclarèrent impérieusement aux Winiles qu'il falloit ou leur payer tribut, ou se préparer à la guerre. Ibor & Ayo, par le conseil de leur mère, répondirent qu'ils preféroient la guerre à l'esclavage. Leur conduite ne démentit point cette résolution, ils défirent les Vandales; mais bientôt la faim les chassant de la Scoringie, ils voulurent passer dans un pays appelé *Mauringa*: les Assipittes leur refusèrent le passage; les Lombards, trop inférieurs en force pour oser risquer le combat, parvinrent à cacher leur foiblesse par un stratagème très-peu fin, mais qui leur réussit. Ils publièrent qu'ils avoient parmi eux un grand nombre de Cynocéphales, c'est-à-dire de monstres, qui sur un corps humain portoient une tête de chien; que ces monstres s'élançoient sur leurs ennemis avec une fureur dont rien ne pouvoit garantir, & s'abreuvoient de leur sang. Pour appuyer cette idée & ajouter à la terreur, ils

Lib. I, c. 10, 11, 12.

(f) Per annos illic aliquot consederunt. P. D. l. 1, c. 7.

donnent une étendue prodigieuse à leur camp, ils allument par-tout de grands feux. Les crédules Aſſipittes s'effrayent, redoutent le combat, & proposent de remettre le sort de ce différend entre les mains de deux guerriers, dont chacun seroit nommé par sa nation. Les Aſſipittes choisiſſent le plus vaillant & le plus robuste d'entre eux; les Lombards sachant ce que l'amour de la liberté peut faire exécuter, nommèrent un esclave, qui s'offrit à eux de lui-même, ne demandant point d'autre prix. En effet il fut vainqueur, & obtint aux Lombards le paſſage contesté. Cet évènement fit donner la liberté à plusieurs autres esclaves, dont auſſi-bien les Lombards avoient besoin pour augmenter le nombre de leurs combattans.

De la Mauringie les Lombards paſsèrent dans la Gotlandie, ou Rugilandie, où on dit qu'ils s'arrêtèrent quelque temps *(g)*, car la chronologie de Paul Diacre n'a pas plus de précision que cela; ensuite ils poſſédèrent pendant quelques années *(h)*, des pays nommés *Anthabet, Bathaib* & *Vurgundaib*, que Paul Diacre croit être des noms de petits cantons ou de lieux peu considérables.

Réflexions sur cette partie de l'histoire des Lombards.

Ces évènemens & ces courses nous conduisent jusqu'à la mort d'Ibor & d'Ayo. Il faut maintenant revenir sur nos pas, pour découvrir, s'il est poſſible, quels sont les pays & les peuples qui viennent d'être nommés depuis la sortie de la Scandinavie.

Il est presque impoſſible d'acquérir aucune connoiſſance certaine à cet égard, car la plupart de ces noms ne se trouvent dans aucun des géographes ni des historiens antérieurs à Paul Diacre, de sorte que Paul Diacre lui-même est presque la seule autorité qu'on ait sur l'existence & la situation de ces pays & de ces peuples. Or Paul Diacre s'étant contenté de nommer chaque contrée sans la décrire, ni en marquer les limites, chacun les place à son gré, selon l'idée qu'il se fait de la marche des Lombards. Encore si on pouvoit partir d'un premier point fixe; mais on a déjà vu qu'il étoit au moins

(g) Ubi aliquanto tempore commorati dicuntur. P. D. l. 1, c. 13.

(h) Per annos aliquot.

très-douteux que Paul Diacre eût entendu par la Scandinavie ce que nous entendons aujourd'hui, & quand même il auroit eu une idée exacte de la Scandinavie, qui pourra nous dire si les Lombards, en quittant ce pays, débarquèrent dans la presqu'île du Danemarck, ou sur la côte Germanique de la mer Baltique?

Hist. Danic. l. VIII.

Saxon le Grammairien, qui cite pourtant Paul Diacre, nomme Blekingie, au lieu de Scoringie, le premier pays où passèrent les Lombards en quittant leur patrie; il distingue la Gothlandie & la Rugilandie; il en fait deux pays différens, quoique Paul Diacre ne nomme qu'un seul pays, que seulement on trouve tantôt nommé Gothlandie, tantôt Rugilandie, selon les différens manuscrits. Le même Saxon place la Mauringie entre la Blekingie & la Gothlandie, ce qui semble d'abord pouvoir donner quelques lumières sur la route des Lombards; car si la Scoringie de Paul Diacre est la Blekingie, comme on sait que la Blekingie est située au nord-est de la Schonen ou Scanie proprement dite, & qu'elle sépare cette province de la Gothie méridionale ou Smalande, la succession de ces provinces dans la marche des Lombards paroîtra naturelle. La situation de la Blekingie, telle qu'on la connoît encore aujourd'hui, se rapporte très-bien à celle que lui donne le même Saxon, dans un autre ouvrage, qui a pour titre: *De regnorum Aquilonarium situ & naturâ.* Il y représente la Blekingie au nord-est & la Hallandie au nord-ouest *(i)*, comme deux rameaux sortis vers le midi d'un même tronc, qui est la Scanie, & s'étendant l'un vers la Gothie, l'autre vers la Norwege, dont elles sont pourtant séparées par quelques intervalles. Ainsi la Scoringie seroit la Blekingie, la Mauringie seroit la Smalande, & la Golande, Gothlande ou Rugilandie seroit en effet la Gothlande proprement dite, ou Gothie septentrionale. Mais il y a un très-grand inconvénient dans cette explication de la marche des Lombards, c'est qu'elle leur fait précisément

(i) Hallandia ac Blekingia ab integritate Scaniæ, ceu rami duplices ex unius arboris stipite promeantes, Gothiæ Norvagiæque, longè declinationis spatiis, diversisque recessuum interstitiis adnectuntur.

tourner le dos à la Germanie. Au reste il est singulier que Saxon, qui fait suivre aux Lombards une route qu'on pouvoit très-bien faire par terre, ne parle que de navigation; *advecti, prœternavigantes, appulerunt, desertis navigiis solidum iter ingressi;* & que Paul Diacre, qui ne peut faire passer ses Lombards de la Scandinavie dans la Germanie sans navigation, semble ne parler que d'un voyage par terre : *Genitale solum excedere, exteraque arva sectari .... ad exquirendas quas possent incolere terras, sedesque statuere, valedicentes suis simul & patriœ, iter arripiunt..... Egressi de Scandinaviâ, in regionem, quœ appellatur Scoringa, venere ..... Ibor & Ayo Langobardos à Scandinaviâ eduxerunt.*

Lazius, dans le XII.[e] livre de son grand ouvrage *de Gentium migrationibus,* où il compte & distingue toutes les migrations des Lombards, semble promettre une explication satisfaisante de leur marche; il suit pas à pas Paul Diacre, mais sans discussion & sans examen, il compte scrupuleusement toutes les migrations indiquées par cet auteur; il fait sortir les Lombards de la Scanie, il leur fait passer la mer & les fait arriver directement en Germanie; la Scoringie & la Mauringie lui paroissent être la Prusse & la Livonie. Mais cet auteur a si peu de critique, qu'il ne s'aperçoit pas que la suite des rois Lombards donnée par Paul Diacre étant sans interruption & peu nombreuse, ne remonte par conséquent qu'à des temps peu reculés: il place sous ces rois tout ce que Páterculus & Tacite ont dit des Lombards, & ne paroît pas se douter qu'il y ait la moindre difficulté à enchâsser ainsi leur récit dans celui de Paul Diacre.

Wolfgang Lazius, historien de l'emp. Ferdin. I, & Médecin à Vienne en Autric.

Il paroît que ni Saxon le Grammairien, ni Lazius n'ont trouvé la vraie situation de la Scoringie & de la Mauringie, car l'anonyme de Ravenne, qui écrivoit vers le VII.[e] siècle, & qui par conséquent est antérieur à Paul Diacre, parle des *Maurungani,* ou habitans de la Mauringie, & les place dans la partie du Danemarck située en face de l'Elbe, *cujus ad frontem albes.*

Lib. I.

L'illustre Léibnitz observe que la Mauringie doit, d'après

De orig. Franc. c. XI.

le récit de Paul Diacre, avoir été ſituée ſur le bord de la mer Baltique, & que le nom même de Mauringie indique une contrée maritime, comme le pays des *Morins* & comme l'*Armorique*. Il conjecture que la Mauringie étoit à peu près la Poméranie d'aujourd'hui.

Eccard. in Annotat. ad Leibn. diſquiſit. de orig. Francor.

Le ſavant Eccard dérive au contraire le nom de Moringie du mot *mori*, qui ſignifie *marécages*, & il veut que le nom de Moringie ne puiſſe déſigner qu'une contrée marécageuſe; il la trouve dans le duché de Holſtein & dans le duché de Meckelbourg, & il obſerve que le nom de Poméranie ſignifie un pays voiſin de l'ancienne Moringie, & non pas un pays voiſin de la mer; qu'autrement il auroit fallu étendre ce nom de Poméranie à toute la côte de la mer Baltique.

Jornand. de reb. Getic. c. 4 & 5.

Tac. German. c. 43.

Ce ſentiment d'Eccard eſt certainement le plus conforme au récit de Paul Diacre & à l'autorité de l'anonyme de Ravenne. Celui-ci, comme on l'a dit, place la Mauringie dans la partie du Danemarck qui fait face à l'Elbe, ce qui repréſente très-bien les duchés de Holſtein, de Lavenbourg, &c. ainſi la Scoringie, le premier pays où abordèrent les Lombards, doit être le Jutland; la Mauringie doit comprendre les duchés de Holſtein, de Lavenbourg & de Meckelbourg, pays remplis de marais, d'étangs & de lacs; la Gothlandie ou Rugulandie eſt la côte de la mer Baltique, depuis les environs de l'Oder juſqu'à la Viſtule, c'eſt-à-dire la Poméranie; car Jornandès dit que les Goths étoient venus directement de la Scanie dans la Germanie ſur les bords de la mer Baltique, vers les bouches de l'Oder, & qu'ils avoient donné leur nom à ce pays, qui le conſervoit encore de ſon temps *(k)*; & l'île de Rugen rappelle encore le nom des Rugiens qui la poſſédoient, & que Tacite place en effet ſur les bords de l'Océan ſeptentrional ou mer Baltique, vers la contrée nommée aujourd'hui Poméranie.

La ſituation des diverſes provinces nommées par Paul Diacre étant ainſi déterminée, nous donne celle de ces Aſſipittes dont on ne trouve le nom dans aucun auteur ancien; ce fut ſur les confins de la Scoringie & de la Mauringie que les Lombards

(k) Jornandès écrivoit dans le VI.^e ſiècle, ſous l'empire de Juſtinien.

les

les rencontrèrent, c'est-à-dire entre le Jutland & le duché de Holstein, par conséquent vers le duché de Slefwick.

A l'égard des pays nommés *Anthabet, Bathaïb* & *Vurgundaïb*, Paul Diacre n'en parle pas d'un ton qui engage à beaucoup de recherches. Si *Anthabet* est le pays des Antes, peuple dont parle Procope & Jornandès, le premier les fait assez voisins du Danube pour qu'ils le traversassent souvent, & le second les place entre le Niester & le Danube, vers la mer Noire, position qui répondroit à celle de la Bessarabie. Mais comment de l'embouchure de la Vistule, & des bords de la mer Baltique, Paul Diacre les transporteroit-il ainsi tout-à-coup aux bords de la mer Noire? Eccard croit qu'*Anthabet* est la Pologne, que *Bathaïb* est le pays des Gépides, & *Wurgundaïb* le pays des Burgundions ou Bourguignons, voisin de celui des Gépides; il appuie son opinion, à l'égard de Bathaïb & de Wurgundaïb, sur des rapports étymologiques. Jornandès dit que les Goths faisant voile de la Scandinavie vers la Germanie, étoient distribués dans trois navires; que celui des trois qui arriva le dernier fut nommé le paresseux, *GEPANTA: nam linguâ eorum, pigra GEPANTA dicitur;* & que le nom de Gépides fut donné à cette partie des Goths qui étoit arrivée la dernière. Or *Bathaïb*, selon Eccard, vient de *beiten* ou *biden*, qui signifie *manere, residuum esse; pide, beite, bathe* ne sont que le même mot différemment prononcé, qui signifie *reste des Goths.* Bathaïb est donc le pays des Gépides, qui, dès le temps de Justinien, étoient établis en Pannonie près de Sirmium, & qui occupoient l'ancienne Dace. Les Bourguignons étoient voisins des Gépides.

P. Diac. c. 13.

Procop. de bell. Gothic. lib. III, c. 14.

Jornand. de reb. Getic. c. 5.

Ibid. c. 17.

Mais cette extension d'*Anthabet, Bathaïb* & *Wurgundaïb*, à des pays tels que la Pologne, la Hongrie & l'Esclavonie, s'accorde peu avec ce que dit Paul Diacre: *Quæ nos arbitrari possimus esse vocabula pagorum, seu quorumcunque locorum.*

Paul Diacre, c. 13.

2.° *Sous leurs Rois.*

Reprenons le fil de l'histoire des Lombards. Il paroît que jusque-là leur gouvernement avoit été semblable à celui de

tous les peuples Germains dont Tacite a parlé; mais les Lombards n'avoient point encore de rois long-temps après que les autres nations Germaniques eurent étouffé l'averſion originairement commune à tous les Germains pour ce titre de Roi. Les Lombards éliſoient leurs chefs; ils avoient élu Ibor & Ayo: *Ordinatis ſuper ſe Ibor & Ayone.* Ces chefs n'avoient vraiſemblablement qu'une autorité très-bornée, meſurée ſur leur mérite perſonnel, &, comme dit Tacite, *exemplo potiùs quàm imperio, ſi prompti, ſi conſpicui, ſi ante aciem agant, admiratione præſunt.* Après la mort d'Ibor & d'Ayo, les Lombards voulurent être gouvernés par des rois, comme les autres peuples.

Paul Diacre, l. 1, cap. 3.

Tacit. German. cap. 7.

Agelmond, fils d'Ayo, fut le premier de ces rois; il régna trente-trois ans. Lamiſſio lui ſuccéda. Paul Diacre nous donne de merveilleuſes hiſtoires à dévorer ſur ce Lamiſſio: ſa mère étoit une courtiſane, & Paul Diacre ne dit point du tout, comme l'ont ſuppoſé quelques modernes, qu'elle fût la concubine d'Agelmond. Quoi qu'il en ſoit, elle accouche à la fois de ſept enfans, & ſi vous doutez de ce prodige, Paul Diacre vous renvoie aux Anciens pour en voir des exemples (ce qu'il dit là-deſſus ſemble déſigner le troiſième chapitre du VII.^e livre de l'Hiſtoire Naturelle de Pline, *de prodigioſis partubus).* Cette femme, auſſi dénaturée que féconde, jette tous ces enfans dans l'eau, *in piſcinam projecit necandos.* Le haſard fait qu'Agelmond paſſe par l'endroit où ces enfans ſe noyoient; touché de ce ſpectacle, il s'arrête à le conſidérer; il plonge ſa pique dans l'eau pour remuer tous ces corps, un de ces enfans la ſaiſit fortement, & le Roi, en la retirant à lui, ſauva l'enfant. Le Roi prophétiſa que ce ſeroit un grand homme, il en fit prendre ſoin, & lui donna le nom de *Lamiſſio,* parce qu'il l'avoit ſauvé des eaux, qu'on appeloit dans ſa langue *lama.* Lamiſſio parvenu à l'adoleſcence ſe diſtingua par ſa valeur: les Lombards étoient errans ſous Agelmond leur roi, comme ils l'avoient été ſous leurs chefs; ils arrivèrent ſur les bords d'un fleuve, *ad quemdam fluvium,* où ils trouvèrent des Amazones (car où n'en place-t-on pas?) qui leur en diſputèrent le paſſage. On fit avec ces Amazones le même

Paul Diacre, l. 1, c. 14. Cap. 15.

1.^er Roi AGELMOND.
2.^e LAMISSIO.

traité qu'on avoit fait avec les Aſſipittes; un Lombard choiſi par ſa nation, devoit combattre une Amazone choiſie par la ſienne, & la liberté ou le refus du paſſage devoit dépendre du ſuccès du combat. Les Amazones nommèrent la plus forte & la plus vaillante d'entre elles; les Lombards nommèrent Lamiſſio: le combat ſe livra au milieu des flots, on combattoit en nageant; Lamiſſio tua l'Amazone & les Lombards paſsèrent. Il faut rendre juſtice à Paul Diacre, il obſerve que les Amazones étoient détruites long-temps avant l'époque dont il s'agit, & il a pour le moins des doutes ſur la vérité de cette dernière aventure.

Ce fleuve, que Paul Diacre ne nomme pas, ſembleroit être le Danube, car ce fut après que les Lombards l'eurent paſſé, qu'une ſécurité dangereuſe, fille d'une longue paix & toujours mère des calamités *(k)*, dit Paul Diacre, ayant endormi leur vigilance, ils furent ſurpris & taillés en pièces par les Bulgares leurs voiſins, qui tuèrent Agelmond & firent *Cap. 16.* ſa fille unique priſonnière. Lamiſſio fut élu en la place d'Agelmond, & ſon premier ſoin fut de le venger; mais les Lombards, encore effrayés de leur échec, s'enfuient à l'aſpect *Cap. 17.* des Bulgares: Lamiſſio les rallie, les harangue, leur peint vivement leur gloire paſſée, leur honte préſente *(l)*, leur Roi cruellement maſſacré, ſa fille, cette Princeſſe deſtinée autrefois à régner ſur eux, traînée dans une indigne captivité, eux-mêmes prêts à ſervir comme de vils eſclaves: « Si des hommes libres veulent ſervir, s'écrie-t-il, que les eſclaves deviennent libres; « tout ſerf qui me ſuivra les armes à la main, aura la liberté « pour récompenſe. » Ses promeſſes, ſes menaces, ſon éloquence, & plus encore ſon exemple, raniment le courage des Lombards, ils chargent les Bulgares avec furie, ils les renverſent, la victoire la plus complète venge pleinement leur défaite, un riche & immenſe butin les conſole de leurs pertes, & leur inſpire une nouvelle ardeur pour la guerre.

(k) Quæ ſemper detrimentorum mater eſt. P. D. l. 1, c. 16.

(l) Quàm miſerabiliter ejus natam, quam ſibi reginam optaverant, captivam abduxerint!

Cap. 18. Lamiſſio ſurvécut peu à ſa victoire; Léthu, qui lui ſuccéda,
3.e LÉTHU. régna près de quarante ans, & eut pour ſucceſſeur Hildehoc
4.e HILDEHOC. ſon fils: tout ce qu'on ſait de ces deux Rois, c'eſt qu'ils ont vécu & régné.

5.e GÉDEHOC. Sous Gédehoc, ſucceſſeur de Hildehoc, la géographie & la chronologie de Paul Diacre commencent à partir d'un point fixe; il nous montre les Lombards ſur les bords du Danube, & il nomme ce fleuve, ce qui paroît prouver que le fleuve qu'il n'a pas nommé, & dont les Amazones avoient diſputé le paſſage aux Lombards, n'étoit point le Danube. A l'égard de la chronologie, elle eſt fixée par l'époque de la guerre entre Féva ou Phéba, roi des Rugiens, & Odoacre, roi d'Italie: cette époque eſt l'an de J. C. 487, & le 12.e du règne d'Odoacre en Italie. Ce furent les Lombards qui recueillirent les fruits de cette guerre, dont l'iſſue fut la ruine entière des Rugiens; les
Cap. 19. Lombards allèrent occuper leur pays, & on ne conçoit pas bien pourquoi Odoacre s'étoit ainſi donné la peine de vaincre pour eux; ce ſont-là de ces faits équivoques & mal expliqués, comme preſque tous ceux que rapportent tous ces mauvais écrivains du moyen âge. Quoi qu'il en ſoit, ce pays des Rugiens n'étoit plus celui qu'ils avoient habité autrefois ſur les bords de la mer Baltique; celui-ci étoit ſur les bords du Danube, & ſéparé de la Norique par ce fleuve, par conſéquent il répondoit à une partie de l'Autriche & de la Moravie. Les Lombards y demeurèrent quelques années, *aliquantis annis*, dit Paul Diacre avec ſon indétermination ordinaire; ils paſsèrent de-là dans de grandes plaines, plus éloignées du Danube, où ils reſtèrent trois ans, au bout deſquels la guerre s'alluma entre eux & les Hérules.

Procop. de bell. Gothic. lib. II, c. 14. Ce fut, ſelon Procope, la troiſième année de l'empire d'Anaſtaſe, qu'on ſait être l'an 493 de J. C. ainſi ils avoient demeuré trois ans dans le pays des Rugiens, dont la deſtruction
Paul Diacre, l. I, c. 20. eſt de l'an 487; & dans ce court eſpace de 487 à 493 ils
6.e CLAFFO. avoient perdu deux Rois, Gédehoc & Claffo ſon fils: c'étoit
7.e TATO. Tato, fils de Claffo, qui étoit roi des Lombards lorſqu'ils firent la guerre aux Hérules.

Les Hérules n'avoient pas tous ſuivi Odoacre en Italie; ceux qui étoient reſtés en Germanie, habitoient vers les bords du Danube, où ils avoient des Rois particuliers; les Lombards étoient leurs voiſins, &, ſi l'on en croit Procope, leurs tributaires; circonſtance dont Paul Diacre ne dit pas un ſeul mot, & qui paroît s'accorder aſſez mal avec la conduite fière & indépendante dont les Lombards s'étoient conſtamment piqués. Quoi qu'il en ſoit, les auteurs varient ſur les cauſes de la guerre entre les Lombards & les Hérules; il y a même à cet égard une ſingularité aſſez remarquable.

Paul Diacre, né Lombard, zélé pour la gloire de ſa nation, & n'ayant entrepris ſon hiſtoire que par des vues de citoyen, donne un tort affreux aux Lombards, & fait naître cette guerre d'un crime atroce de la fille de leur Roi.

Au contraire Procope qui, étant né en Paleſtine & vivant à Conſtantinople, n'avoit aucun intérêt à prendre à la réputation des Lombards, & qui devoit voir d'un œil aſſez égal toutes ces Nations, traitées de barbares à la cour de Juſtinien, parle ſi avantageuſement de la modération des Lombards, & ſi fortement des torts des Hérules, ſur les faits qui occaſionnèrent la guerre, qu'on ſeroit tenté de croire que Paul Diacre, qui n'a écrit qu'environ deux cents cinquante ans après Procope, a calomnié gratuitement ſa nation, qu'il a pourtant voulu illuſtrer.

Procope dit que les Hérules, las de la paix, avides de trouble & de guerre, reprochoient ſans ceſſe à Raoul ou Rodolphe, leur Roi, ſa lâcheté avec une inſolence vraiment ſéditieuſe. Raoul, pour éviter ces reproches, ou pour lâcher ſur ſes voiſins ces bêtes farouches, qui s'élançoient ſur lui-même, marche ſans cauſe & ſans prétexte contre les Lombards, qui ne lui avoient fait aucune inſulte. Les Lombards envoient des Ambaſſadeurs pour lui demander la continuation de la paix, & lui offrir une augmentation de tribut; ils ſont renvoyés avec mépris: les Lombards ne ſe rebutent pas, ils envoient une ſeconde ambaſſade, qui ne réuſſit pas mieux que la première: ils en envoient une troiſième, non plus pour

Procop. de bell. Gothic. lib. II, c. 14.

demander la paix, mais pour proteſter de l'injuſtice de leurs agreſſeurs, & les menacer de la vengeance divine; enſuite ils ne ſongent plus qu'à ſe défendre.

Paul Diacre, l. I, c. 20.

Selon Paul Diacre, au contraire, les Lombards & les Hérules étant amis & alliés, Raoul avoit envoyé ſon propre frère en ambaſſade auprès de Taton, roi des Lombards. L'ambaſſade achevée, le prince Hérule retournoit dans ſa patrie, & paſſoit devant la maiſon de la fille du roi des Lombards, nommée Rumetrude: la magnificence de ſon cortége frappa la Princeſſe, qui l'envoya inviter à entrer chez elle. La ſimplicité des mœurs de ce temps paroît aſſez par la nature de cette invitation, *ut vini poculum dignaretur accipere.* Si la ſuite de l'Ambaſſadeur étoit impoſante, ſa figure l'étoit fort peu; la Princeſſe le lui fit ſentir de la manière la plus déſobligeante, & ne lui épargna ni raillerie, ni mépris: l'Ambaſſadeur indigné, repouſſa cette inſulte de manière à couvrir de confuſion la Princeſſe; celle-ci s'enflamme d'une colère barbare, dont elle cache les tranſports pour mieux préparer la vengeance qu'elle méditoit; elle appaiſe le Prince, lui parle avec douceur, le fait aſſeoir, paroît donner des ordres pour le faire ſervir, c'étoit pour le faire maſſacrer: elle convient avec ſes domeſtiques que quand elle dira à ſon échanſon de verſer, ils ſe jetteront tous enſemble ſur l'Ambaſſadeur, & le perceront par derrière: tout cela fut exécuté; au ſignal convenu l'Ambaſſadeur, percé de mille coups, tomba mort aux yeux de cette furie, qui ſe repaiſſoit de ce ſpectacle d'horreur. Un tel attentat ne recevoit point d'excuſe; le droit des gens, les droits ſacrés de l'humanité ne pouvoient être plus indignement violés; Raoul à cette nouvelle courut à la vengeance, & bientôt le combat s'engagea; car, comme toutes ces nations barbares ne connoiſſoient encore que la guerre de plaine, auſſitôt que la guerre commence entre elles, on voit une bataille.

Le récit de celle-ci n'eſt pas moins différent, dans Procope & dans Paul Diacre, que celui des cauſes de la rupture; mais cette différence ne roule que ſur les circonſtances, car l'iſſue du combat eſt la même chez les deux auteurs.

Procope, qui donne aux Hérules tous les torts de l'agreſſion, leur donne encore, dans la bataille, une confiance ſi aveugle en leur multitude, un mépris ſi ſuperbe de leurs ennemis, & une aſſurance ſi préſomptueuſe de la victoire, qu'ils ne s'aperçurent pas même d'un préſage très-funeſte, ſuivant les idées de ces barbares. Ce préſage conſiſtoit en ce que le ciel ſe couvrit des plus épais nuages au-deſſus des Lombards, tandis qu'il reſtoit clair & ſerein ſur la tête des Hérules. Ceux-ci furent taillés en pièces, & leur Roi tué dans la mêlée.

Dans Paul Diacre, le roi des Hérules, dont certainement la cauſe étoit juſte, mérita ſon malheur par ſa négligence, & par l'imprudence d'une menace faite mal-à-propos. Quand il eut rangé ſes troupes en bataille, au lieu de combattre à leur tête, il alla ſe mettre tranquillement à une table de jeu *(m)*, comptant trop ſur la juſtice de ſa cauſe & ſur la bravoure des Hérules, que tant de victoires avoient ſignalés en Germanie & en Italie, & dont la nudité au milieu des combats, atteſtoit le mépris qu'ils faiſoient des coups, en même temps qu'elle les rendoit plus agiles. Raoul ſe contenta de faire monter un homme ſur un arbre, pour être inſtruit par lui de tous les mouvemens des armées; mais il rendit cette précaution inutile, en menaçant cet homme de lui couper la tête, s'il annonçoit que les Hérules fuyoient. Le Roi de temps en temps demandoit des nouvelles du combat, le ſpectateur n'en donnoit jamais que de bonnes, juſqu'à ce qu'enfin il s'écria : *ô malheureuſe Hérulie, la colère céleſte te détruit aujourd'hui.* « Quoi ! demande le Roi tout troublé, eſt-ce que mes Hérules fuiroient ? » *ce n'eſt pas moi, c'eſt vous, Prince, qui l'avez dit (n).* Mais le Roi ne pouvoit plus exécuter ſa menace, déjà les Lombards vainqueurs avoient pénétré juſqu'à lui : il ſe reſſouvint trop tard de ſon courage, les généreux efforts qu'il fit pour arrêter les vainqueurs, ne ſervirent qu'à le faire maſſacrer. L'armée diſperſée des

(m) *Ipſe in caſtris reſidens, de ſpe victoriæ nihil ambigens, ad tabulam ludit.* c. 20.

(n) *Væ tibi, inquit, miſera Herolia, quæ cœleſtis Domini flecteris irâ. Ad hæc verba commotus Rex, ait, numquid fugiunt Heruli mei ? at ille, non, inquit, hoc ego, ſed tu Rex ipſe dixiſti.* c. 20.

Hérules fuyoit çà & là. Paul Diacre place ici une petite circonstance qu'il voudroit bien donner pour miraculeuse; il dit que les Hérules *(o)*, frappés d'aveuglement par le ciel, prirent un champ semé de lin pour un grand amas d'eau, & qu'on les voyoit étendre les bras comme pour nager; il y a grande apparence qu'ils écartoient avec les bras les tiges du lin pour mieux fuir, & qu'il n'y a point-là d'aveuglement envoyé du ciel.

Cette victoire des Lombards détruisit, selon Paul Diacre, le royaume des Hérules en Germanie, comme vers le même temps les succès de Théodoric, roi des Goths, détruisoient le royaume des mêmes Hérules en Italie: mais Procope fait subsister encore les Hérules & leurs rois après cette défaite; seulement il les représente divisés en différens pelotons, dispersés, errans de climat en climat, tantôt vers le midi, tantôt vers le nord, & ne formant plus, comme auparavant, un corps de nation puissant. La victoire & le pillage du camp ennemi procurèrent aux Lombards un immense butin; la guerre étoit pour eux une source de richesses & de gloire.

Vers l'an 493.

A ces triomphes au dehors, succédèrent des troubles intérieurs, d'où naissent quelques difficultés concernant la suite des rois Lombards, diversement rapportée par les différens auteurs.

Cap. 21.

Embarras & incertitude sur la succession des rois Lombards, depuis Taton jusqu'à Audoin. Paul Diacre compte Waltari pour le huitième Roi.

Paul Diacre dit que Taton, qui étoit le sixième roi des Lombards, fut tué par Wachon son neveu, fils de Zuchilon son frère; qu'Hildéchis, fils de Taton, voulant venger sa mort & disputer le trône à l'usurpateur, fut vaincu par Wachon, & se retira chez les Gépides, où il passa le reste de ses jours. Il ajoute que cet asyle, accordé par les Gépides à Hildéchis, fut la source de la haine qu'on vit éclater dans la suite entre eux & les Lombards.

Wachon s'affermit sur le trône qu'il avoit usurpé; Paul Diacre ne le met pourtant point au rang des rois Lombards, apparemment à cause de son usurpation; mais il compte pour

(o) *Herulorum verò exercitus dum hàc illacque diffugeret, tanta super eos cœlitus ira respexit, ut viridantia camporum lina cernentes, natatiles aquas esse putarent.* c. 20.

le

le huitième roi Waltari fils de Wachon, dans la perſonne duquel la tache de l'uſurpation lui paroît ſans doute effacée. Waltari régna ſept ans, & Audoin fut le neuvième roi des Lombards.

Paul Diacre cite pour garant de la liſte qu'il donne des rois Lombards depuis Taton, le préambule de l'édit de Rotharis, roi & légiſlateur des Lombards; mais la liſte que donne Rhotaris dans ce préambule eſt toute différente, ce qui ne doit pourtant point embarraſſer, ni faire croire que Paul Diacre ait eu la mal-adreſſe de citer une autorité qui lui fût directement contraire. Les différentes éditions qu'on nous a données de ce préambule des loix de Rotharis, d'après différens manuſcrits de la bibliothèque Ambroſienne (de Milan) ne diffèrent pas moins entre elles qu'elles diffèrent de Paul Diacre. Cet auteur lui-même paroît nous annoncer ces variantes des manuſcrits, en nous diſant qu'on trouvera dans *preſque* tous les exemplaires du préambule de Rotharis, la liſte des rois Lombards pareille à celle qu'il donne; ce n'eſt que dans preſque tous les exemplaires; *PENÈ in omnibus hoc codicibus, ſicut nos in hâc hiſtoriolâ inſeruimus, ſcriptum reperiet.* Il y en avoit donc de différens, & on ne peut penſer que Paul Diacre ſe ſoit trompé, ni qu'il ait voulu tromper, ſur un point de fait tel que celui de la conformité de ſa liſte avec les exemplaires du préambule de Rotharis qu'il avoit conſultés.

Mais une bien plus grande difficulté ſur l'exactitude de cette liſte, naît du récit de Procope, auteur d'autant plus fatal à l'autorité de Paul Diacre, quand il lui eſt contraire, qu'il étoit contemporain des faits qu'il décrit & des hommes dont il parle, & que ſa narration ſert ſouvent à éclaircir celle de Paul Diacre, & à fixer ſa chronologie.

Procope dit que Wachon, qu'il appelle Οὐάκης, avoit un neveu, ἀνέψιος, nommé Riſiulfe, que la loi appeloit au trône après lui, au préjudice du fils de Wachon; que Wachon voulant laiſſer le trône à ſon fils, perſécuta Riſiulfe, qui s'enfuit chez les Varnes: ceux-ci, gagnés par l'argent de Wachon, firent périr Riſiulfe. Ce malheureux Prince laiſſoit deux fils, dont

Procop. bell. Goth. lib. III. c. 35.

l'un mourut vers ce temps-là; l'autre, nommé Ildisgus, s'enfuit chez les Esclavons: la guerre s'étant ensuite allumée entre les Lombards & les Gépides, Ildisgus alla s'offrir à ceux-ci avec un secours considérable d'Esclavons, & même de Lombards qui l'avoient suivi. Les Gépides paroissoient se proposer de le rétablir sur le trône, mais la paix qui suivit bientôt, fit avorter ce dessein: Ildisgus retourna chez les Esclavons, il erra ensuite en différens pays, jusqu'à ce qu'enfin il trouva un établissement solide auprès de Justinien. Le trône des Lombards passa de Wachon à Waldale son fils, sous la tutelle d'Audoin, qui parvint bientôt lui-même au trône par la mort de Waldale.

On retrouve, dans ce récit de Procope, la plupart des noms employés par Paul Diacre: de même qu'on reconnoît Wachon dans Οὐάκης, on doit reconnoître Hildechis dans Ἰλδίσγος, & Waltari dans Οὐάλδαλος; mais les différences sont 1.° que, selon Paul Diacre, Hildechis étoit fils de ce Taton qui avoit été tué par Wachon; or, selon Procope, il ne pouvoit être que son petit-fils, puisque c'étoit Risiulfe qui étoit père d'Hildechis. 2.° Que Procope appelle ce Risiulfe neveu de Wachon; mais si Risiulfe étoit fils de Taton, il n'étoit pas neveu de Wachon. Selon Paul Diacre, qui ne nomme point en tout Risiulfe, il ne pouvoit être que cousin-germain de Wachon, puisque Wachon étoit neveu de Taton, & fils de Zuchilon son frère.

Quant à ce que dit Procope, que la loi appeloit Risiulfe au trône au préjudice du fils de Wachon, ce n'étoit pas parce que Risiulfe étoit neveu de Wachon, c'étoit parce qu'il étoit fils du Roi légitime, tué par Wachon, & ce mot-là même sert à prouver que Risiulfe, selon Procope, étoit fils de Taton.

Quoique ces différences, entre Procope & Paul Diacre, ne soient pas fort considérables, il en résulte toujours quelque embarras sur ce qui regarde la succession des rois Lombards, depuis Taton jusqu'à Audoin, & cet embarras est augmenté par les variantes qu'on trouve sur la liste de ces Rois, entre les différentes éditions du préambule des loix de Rotharis.

Au reste l'usurpateur Wachon méritoit, par ses talens,

d'être un Prince légitime; il accrut la gloire du nom Lombard, il vainquit & ſubjugua les Suèves, que Jornandès place dès ce temps dans le pays qu'on nomme encore aujourd'hui de leur nom, la Souabe. Sa réputation étoit déjà aſſez étendue pour que les rois François recherchaſſent ſon alliance; il en comptoit deux pour gendres: l'un étoit Théodebert, fils de Thierry & petit-fils de Clovis; il avoit épouſé Wiſgarde, que Grégoire de Tours appelle ſeulement *cujuſdam regis filiam:* l'autre étoit, ſelon Paul Diacre, Cuſwald, Chuſupald ou Supaldo, nom qui n'eſt pas connu parmi ceux de nos Rois; mais comme Grégoire de Tours dit que Théodébalde, fils de Théodébert, avoit épouſé Walderade, & que la princeſſe Lombarde qui, ſelon Paul Diacre, épouſa Cuſwald, eſt nommée Walderade, il paroît que ce Cuſwald n'eſt autre que Théodébalde; ainſi le père & le fils, Théodébert & Théodébalde, avoient épouſé les deux ſœurs, ce qui paroîtra moins étrange ſi on fait attention que Théodébalde n'étoit pas fils de Wiſgarde, mais de Deutérie, autre femme de Théodébert, & que par conſéquent Walderade n'étoit pas tante de Théodébalde.

Jornand. de reb. Getic. c. 55.

Greg. Tur. hiſt. lib. III, c. 20.

Lib. IV, c. 9.

Paul Diacre ajoute que Théodébalde ne la pouvant ſouffrir, la donna pour femme à un de ſes domeſtiques, nommé Garipald. Il y a là deux fautes: 1.° Garipal ou Garivald n'étoit point domeſtique de Théodébalde, mais Duc tributaire des Bajoares ou Bavarois. 2.° Ce ne fut pas Théodébalde qui lui donna pour femme Walderade; ce fut Clotaire, qui, après la mort de Théodébalde, s'étoit emparé de ſon royaume & de ſa veuve, mais qui, pour faire ceſſer les plaintes des Eccléſiaſtiques ſur ce mariage d'un grand-oncle avec la veuve de ſon petit-neveu, la donna en mariage à Garivald.

Greg. Turon. l. IV, c. 9.

Le temps qui s'écoule depuis la mort de Taton juſqu'à Audoin, eſt d'environ trente-trois ans, & s'étend de 493 à 526 ou 527. Ce fut cet Audoin qui, peu de temps après ſon avènement, mena les Lombards en Pannonie, d'où ils partirent, au bout de quarante-deux ans, pour aller fonder leur royaume en Italie.

P. D. l. II, c. 7. Sigeb. Gemblac. Chron.

9.^e AUDOIN.

Paul Diacre, en négligeant d'expliquer de quelle manière

Paul Diacre, l. I, c. 22.

les Lombards s'établirent dans la Pannonie, semble vouloir nous laisser penser que ce fut à titre de conquête, comme par-tout ailleurs; mais Procope déclare que ce fut par une concession de Justinien, concession intéressée, sans doute, car il paroît que la politique de cet Empereur, qui voyoit la barrière de l'empire toujours forcée par les barbares du côté du Danube, fut de la faire défendre par les barbares eux-mêmes, en les divisant d'intérêt, & en attachant quelques-uns d'entre eux aux intérêts de l'empire par des bienfaits; il donna donc aux Lombards une partie de la Norique, les places de la Pannonie, quelques autres pays & une grande somme d'argent, que les Lombards employèrent, suivant leur inclination & suivant l'intention de l'Empereur, à faire la guerre aux Gépides leurs voisins, qui, répandus dans l'Illyrie & dans la Dalmatie, portoient souvent la désolation jusqu'aux confins de l'Italie.

Procop. de bell. Gothic. lib. III, c. 33.

L'Empire, dans sa décadence, étoit encore l'arbitre des nations; les Lombards & les Gépides plaidèrent leur cause, par leurs Ambassadeurs, au tribunal de Justinien: l'Empereur prononça en faveur des Lombards, & leur fournit des secours.

Procop. lib. III, c. 34.

Paul Diacre ne parle que d'une guerre entre les Lombards & les Gépides sous Audoin, & il fait couver long-temps sous la cendre le feu de la haine mutuelle de ces deux peuples: selon Procope, il y eut deux guerres entre eux sous Audoin; l'une lorsque Hildechis ou Ildisgus se retira chez les Gépides, l'autre dans le temps marqué par Paul Diacre: quoi qu'il en soit, il n'y eut d'un peu décisive que celle-ci, sur laquelle je crois devoir suivre le récit de Paul Diacre, comme beaucoup plus net que celui de Procope, qui se sent du peu de rapport qu'ont les guerres des Lombards avec les guerres des Goths, principal objet de Procope.

Procop. bell. Gothic. lib. III, c. 33, 34, 35; & l. IV, c. 18.

La guerre s'étant allumée, la bataille ne tarde pas à s'engager; les Gépides & les Lombards combattoient avec une ardeur égale, la victoire avoit peine à se déclarer. Turismode ou Turismond, fils de Turisende, roi des Gépides, donnoit l'exemple de la valeur & de la constance; on le voyoit animer ses soldats, appuyer leurs efforts. Alboin, fils du roi des

Paul Diacre, l. I, c. 23.

Lombards, jeune héros qui devoit fonder le royaume des Lombards en Italie, & qui annonçoit dès-lors ses grandes destinées, aperçoit au fort de la mêlée ce rival digne de lui; il court à sa rencontre, l'attaque, le renverse & le tue: ce fut le signal de la victoire; les Gépides consternés prennent la fuite & sont taillés en pièces.

Le trait que je vais rapporter, fait connoître quelques usages de ces temps & de ces peuples, peint au naturel leurs mœurs, leur simplicité, le caractère de leur audace, leur respect pour l'hospitalité, & le mélange de grossièreté, de grandeur & de vertu qui distingue toutes ces nations Germaniques.

Les Lombards jugeant que la victoire éclatante remportée par le jeune Alboin, l'avoit rendu digne d'être admis à la table du Roi, demandèrent à Audoin cette récompense de la valeur de son fils: « Vous savez, leur répondit Audoin, que l'usage constant de la nation s'y oppose, & qu'aucun fils « de Roi ne peut être admis à la table de son père, s'il n'a été « armé par un Roi étranger *(p)*. »

A ce discours, Alboin comprit que ce seroit doubler l'honneur d'être armé par un Roi étranger, que de l'être par un Roi ennemi; il prend avec lui quarante jeunes hommes choisis & d'une valeur éprouvée, & va trouver le roi des Gépides. Turisende lui fait l'accueil le plus favorable *(q)*, l'admet à sa table, le fait asseoir à sa droite, à la place qu'occupoit autrefois Turismond son fils; sa vertu se fit cet effort, mais son cœur paternel ne put soutenir ce spectacle sans se troubler, de profonds soupirs trahirent sa douleur, des larmes coulèrent de ses yeux; il se tourna en gémissant vers Alboin: « La place où vous êtes, lui dit-il, me rappelle un souvenir bien cher, mais celui «

(p) C'étoit une espèce d'adoption par les armes, usitée chez presque toutes les nations guerrières, & dont Cassiodore, *Variar. lib. IV,* nous a laissé une formule, dans la lettre d'adoption du roi des Hérules par Théodoric. Voy. aussi Pierre Pithou, *Adversar. subsecivorum, lib. I, c. I.*

(q) Turisendus jam dudùm sessionem filii mente revolvens, natique funus ad animum reducens, præsentemque peremptorem ejus loco residere conspiciens, alta trahens suspiria, sese continere non potuit: sed tandem dolor in vocem prorupit. Amabilis, inquit, mihi locus iste est, sed persona, quæ in eo residet, satis ad videndum gravis. Cap 24.

» qui l'occupe m'en rappelle un bien amer; faut-il qu'où mes
» yeux satisfaits étoient accoutumés à voir mon fils, mes yeux
» éplorés soient condamnés à voir aujourd'hui son vainqueur
& son meurtrier? »

P. Diac. c. 24. A ces mots un autre fils qui restoit à Turisende, & qui avoit eu peine jusqu'alors à se contenir, Cunimond, s'élève contre les Lombards, les insulte, & mêlant aux injures une raillerie grossière, il les compare à des jumens noires aux pieds blancs, parce qu'ils portoient des chaussures blanches. Un Lombard de la suite d'Alboin répond fièrement: « Tu sais
» trop avec quelle vigueur savent ruer ces jumens aux pieds
» blancs *(r)*; va voir sur le champ de bataille les os de ton frère
» épars à l'aventure, comme ceux du plus vil bétail, au milieu
des prairies. » La querelle s'échauffe, les Gépides paroissent vouloir courir aux armes; les Lombards portent tous à la fois la main sur leurs épées: le Roi se lève, se jette entre les Gépides & les Lombards, arrête les uns, appaise les autres: « Je ne
» souffrirai point, dit-il, qu'on opprime ainsi des étrangers dans
» ma maison *(s)*; cette indigne victoire seroit exécrable devant
Dieu & devant les hommes. » Le respect qu'il inspire, calme tous les esprits, il redouble d'attentions & d'égards pour Alboin, il lui donne les armes de Turismond & le renvoie, avec une sûre escorte, à son père, à la table duquel Alboin vint s'asseoir en vainqueur, étonnant ses citoyens du récit de son audace & de la générosité de Turisende.

En 543. Paul Diacre, l. 1, c. 27. 10.^e ALBOIN. Alboin succéda à Audoin son père, & Cunimond à Turisende. Cunimond n'avoit pardonné à Alboin ni l'affront qu'il lui avoit fait, ni celui qu'il comptoit en avoir reçu; il ne respiroit que la vengeance. Alboin, joignant la politique à la force des armes, s'appuya contre son ennemi de l'alliance des Avares, peuples qui occupoient alors une partie de la Pannonie. Les Avares & les Lombards attaquèrent à la fois, chacun de leur

(r) Perge, ait, in campum Asfeld, ibique procul dubio poteris experiri, quàm validè istæ, quas equas nominas, prævaleant calcitrare, ubi sic tui dispersa sunt ossa germani, quemadmodùm vilis jumenti in mediis pratis. Cap. 24.

(s) Non esse victoriam Deo placitam dicens, cùm quis in domo propriâ hostem perimit. Cap. 24.

côté, le pays des Gépides. Cunimond, incertain de quel côté il porteroit ses armes, résolut d'attaquer d'abord les Lombards, parce que, dit Paul Diacre, s'il venoit à bout de les vaincre, les autres ne pourroient l'arrêter long-temps. Mais les Lombards épargnèrent aux Gépides tout combat avec les Avares, car ils remportèrent sur l'ennemi commun une victoire si complète, ils en firent un tel carnage, qu'à peine resta-t-il un seul Gépide pour porter aux siens la nouvelle de ce désastre. Alboin, dans ce combat, tua Cunimond de sa main, lui coupa la tête, & fit du crâne un vase à boire, selon un usage barbare de diverses nations Scythiques, Scandinaves & Germaniques.

Strab. l. VII. Plin. lib. VII, c. 11. Ammien Mar. l. XXVII. Florus, l. III, cap. 4. Pompon. Mel. lib. XII. Solin. Polyhist. c. 20.

On verra, dans le Mémoire suivant, ces dépouilles horribles d'un ennemi causer la mort d'Alboin; mais avant ce malheur, il lui reste une belle carrière de gloire & de travaux guerriers à remplir. Déjà sa réputation lui avoit obtenu l'honneur d'une illustre alliance, il avoit épousé Clodesinde ou Clothosinde, fille de Clotaire I^er^, roi de France; depuis son expédition contre les Gépides, il épousa Rosémonde, fille de Cunimond leur roi, femme singulière, que le mélange de quelques vertus avec beaucoup de vices a rendu célèbre, & qu'un sentiment naturel de piété filiale jeta dans un enchaînement bizarre de crimes & de malheurs.

Greg. Turon. l. IV, c. 41.

Les Gépides ne purent se relever du coup qu'Alboin leur avoit porté; dès-lors ils n'eurent plus de Rois, tout ce qui resta de cette nation, fut soumis aux Lombards ou opprimé par les Avares.

On ne s'accorde pas sur l'époque de la ruine des Gépides; un auteur Espagnol (Jean, abbé de Biclare, évêque de Gironne) qui écrivoit dans le VI.^e^ siècle, la place à la sixième année de l'empire de Justin II, qui tombe vers l'an 570 ou 571. Sa qualité de contemporain donne beaucoup de poids à son témoignage; mais comme cet évènement précède l'expédition des Lombards en Italie, & qu'il est presque universellement reconnu qu'ils y passèrent l'an 568 ou 569, on ne peut s'en rapporter à l'abbé de Biclare.

Sigébert de Gemblours, quoiqu'il n'ait écrit qu'à la fin du

XI.[e] siècle ou au commencement du XII[e], feroit plus croyable, lorsqu'il place cet évènement en 547.

Paul Diacre, l. 1, c. 27.

Cependant il faut faire attention à ce passage de Paul Diacre: *Cujus filiam, nomine Rosimundam, cum magnâ simul multitudine diversi sexûs & ætatis, duxit captivam. Quam, quia Clotsuinda obierat, in suam, ut post patuit, perniciem, duxit uxorem.*

Si cela signifie qu'Alboin épousa Rosemonde aussitôt après sa victoire, Clodésinde étoit donc morte alors; mais on a des preuves qu'elle a survécu Clotaire son père, car le P. Sirmond, dans ses anciens conciles de la Gaule, nous a conservé une lettre de Nicétius, évêque de Trèves, adressée à cette Reine, où il lui parle des rois de France ses frères, *Francorum reges germanos tuos*. Clotaire étoit donc mort; or Clotaire n'est mort qu'en 561, selon la chronique de Marius, auteur contemporain; la ruine des Gépides seroit donc postérieure à cette époque, & il faudroit la placer depuis 561 jusqu'en 568, époque de l'expédition d'Italie.

La puissance & les richesses des Lombards, accrues par la ruine des Gépides, les distinguèrent alors avantageusement de toutes les nations Germaniques: la gloire de leur Roi étoit célébrée par les Bardes de toutes les nations: leur ambition s'accroissant avec leurs succès, menaçoit déjà l'Empire; il falloit aux Lombards de plus grands établissemens & de plus grands ennemis; tout annonçoit de leur part la fondation prochaine d'un grand État. Le reste de leur histoire appartient à celle du royaume d'Italie, qui sera l'objet du second Mémoire.

Avant de finir celui-ci, je reviens un moment sur mes pas, pour considérer quelques usages & faire quelques observations que j'ai été forcé de renvoyer ici, pour ne pas trop interrompre le fil des évènemens & des discussions principales.

Observations particulières.

Formule de manumission.

Les actions, les victoires & les migrations des Lombards ont assez fait connoître le caractère altier, belliqueux & inconstant de

de cette nation; toujours errante, toujours avide de guerre & de butin, elle avoit bien plus besoin de soldats que d'esclaves: aussi la voit-on souvent donner la liberté à ceux-ci, pour augmenter le nombre de ses guerriers, & réparer les pertes que ses triomphes mêmes entraînoient; *ut bellatorum possint ampliare numerum.*

Paul Diacre, l. I, c. 13.

Ils avoient, dans le temps de leur séjour en Germanie, une formule d'affranchissement toute militaire, différente de celles dont on voit des exemples dans les loix que leurs Rois leur donnèrent en Italie. Celle dont il s'agit se faisoit par le don d'une flèche, accompagné de certains mots qui étoient censés donner de la vertu & de la solennité à cet acte: *Sanciunt more solito per sagittam, immurmurantes nihilominus, ob rei firmitatem, quædam patria verba.* Ce genre d'affranchissement faisoit non-seulement un homme libre, mais un guerrier.

Dynasties des rois Lombards en Germanie.

Paul Diacre paroît diviser en deux dynasties la suite des rois Lombards depuis Agelmond jusqu'à Audoin; il appelle la première, *prosapia Gungincorum,* & la seconde, *prosapia Lithingorum* ou *Adelingorum.* Ces noms ont leur signification dans la langue des Lombards; Grotius rend le premier par *Benevoli,* & Cluvier le second par *Nobiles.* Au reste, il y a quelque difficulté à fixer ces deux dynasties, parce que les filiations & les degrés de parenté ne sont pas toujours marqués.

Agelmond étoit de la race des Gunginques ou Guningues, & cette race paroît avoir fini en lui, car Lamission, qu'il sauva des eaux & qui fut son successeur, doit avoir été un homme sans naissance, un soldat de fortune; il étoit fils d'une courtisane qui paroît avoir été absolument inconnue à Agelmond, & qui apparemment avoit voulu se défaire de ses sept enfans parce qu'ils n'avoient point de père: ainsi Lamission doit être mis hors de rang. Léthu, qui lui succéda, peut avoir été la tige des Adelingues; Hildéhoc, son successeur, étoit son fils, mais Paul Diacre ne dit pas si Gédéhoc étoit fils de Hildéhoc, auquel il succéda: Glasson étoit fils de Gédéhoc, & Taton de Glasson. On a vu que l'usurpateur Wachon étoit de la même race, & que Waltari étoit son fils. C'est-là que Paul Diacre

dit: *hi omnes Lithingi fuerunt.* Si donc Gédéhoc étoit fils de Hildéhoc, la distinction des dynasties est très-claire; celle des Gunginques commence & finit dans la personne d'Agelmond, (Lamission est hors de rang) & celle des Lithingues ou Adelingues s'étend depuis Léthu ou Léchu jusqu'à Audoin. Mais de quelle race étoit Audoin? Paul Diacre ne le dit pas. Procope, en le donnant pour tuteur à Waltari, semble indiquer qu'il étoit de la même race.

Procop. de bell. Goth. lib. III, c. 35.

Dans deux éditions du préambule des loix de Rotharis, insérées au recueil de Muratori, & où les noms depuis Taton ne sont point les mêmes, on s'accorde à dire que Gédéhoc étoit fils de Hildéhoc; ainsi, depuis Léthu, la race des Adelingues auroit été suivie sans interruption; mais dans l'une de ces listes on ne dit point que Hildéhoc fut fils de Léthu. A l'égard d'Audoin, on le fait, dans une de ces listes, chef d'une troisième race, *de genere Gausis.*

Conversion des Lombards.

Paul Diacre, l. I, c. 8 & 9.

Lib. IV, c. 6 & 28.

Il est assez singulier que Paul Diacre n'ait pas fixé l'époque de la conversion des Lombards au Christianisme; il nous les représente, à leur arrivée en Germanie, adorant les Dieux du nord, Wodan ou Odin & Fréa sa femme. On pourroit induire, de quelques endroits du quatrième livre, qu'ils ne se firent Chrétiens que sous Agilulfe, qui régnoit à la fin du VI.^e siècle & au commencement du VII^e; Adaloald son fils, est le premier dont Paul Diacre rapporte le baptême. Cependant le Christianisme s'étoit introduit chez les Lombards long-temps auparavant; dès l'empire de Valens, presque toutes les nations barbares, dont ils étoient environnés, avoient reçu le Christianisme. On a vu d'ailleurs qu'Alboin avoit épousé une fille de Clotaire, qui vraisemblablement ne l'eût pas donnée à un payen; mais voici une preuve sans replique qu'Alboin étoit Chrétien, mais Arrien, comme l'étoient alors presque tous ces peuples barbares. Nicétius, évêque de Trèves, dans la lettre qu'il adressa, comme je l'ai dit, à Clodesinde, fille de Clotaire & femme d'Alboin, ne déplore, dans Alboin, que l'erreur Arrienne; & engageant la Reine à faire tous ses efforts pour le convertir, il prouve, par divers passages de

l'Écriture, l'égalité & la consubstantialité du Père & du Fils. Mais la conversion des rois Lombards au Christianisme, n'avoit pas entraîné encore celle de la Nation entière. D'ailleurs les Lombards, dans l'expédition d'Italie, étoient mêlés avec beaucoup d'autres peuples, dont quelques-uns étoient encore payens; voilà sans doute pourquoi il paroît, par le témoignage de Paul Diacre, que plusieurs bandes de ces vainqueurs pillèrent des églises, égorgèrent des Prêtres, & commirent beaucoup de violences en haine du Christianisme.

Au reste, Procope fait remonter bien plus haut que le règne d'Alboin le Christianisme des Lombards. Selon cet auteur ils étoient Chrétiens dès le règne de Taton, car on a vu que c'étoit ce Roi qui, en 493, avoit détruit les Hérules; or Procope, qui accuse les Hérules d'injustice & de violence dans cette guerre, dit qu'ils opprimoient tous leurs voisins, & qu'ils avoient même imposé un tribut aux Lombards, dès-lors Chrétiens. Ainsi les Lombards, c'est-à-dire le gros de la Nation, étoient Chrétiens dès la fin du V.^e^ siècle, & ils étoient encore Ariens vers la fin du VI.^e^ *(t)*. On ne peut rien savoir de plus précis sur l'époque de la conversion des Lombards.

Procop. de bell. Gothic. lib. II, c. 14.

(t) Agilulfe cédant aux instances de Theudelinde sa femme, fut le premier roi Lombard qui embrassa la foi Catholique. Rotharis, le troisième de ses successeurs, retourna à l'Arrianisme, mais il ne paroît pas que ses successeurs aient suivi son exemple.

MÉMOIRE SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELIGION ET DE L'EMPIRE DE MAHOMET (a).

Par M. DE BRÉQUIGNY.

ON regarde ordinairement Mahomet comme un homme né ſans appui & d'une origine obſcure, qui à force de fourberies réuſſit à s'ériger en Souverain contre tout droit & toute vraiſemblance; comme un impoſteur heureux, qui eut l'audace & l'adreſſe de ſubſtituer à la religion de ſon pays, une religion abſurde qu'il imagina, & qu'il chargea de fables mal aſſorties.

Telles ſont les idées que nous puiſons chez les Écrivains étrangers à ſa nation : l'on s'en forme de bien différentes, lorſqu'on a recours à des ſources plus ſûres; lorſqu'on s'inſtruit avec quelque ſoin de l'hiſtoire ancienne des Arabes dans leurs propres annales.

On y apprend que ſi Mahomet parvint au ſuprême pouvoir, ſa famille jouiſſoit, de temps immémorial, du premier rang dans ſon pays ; que s'il s'annonça comme envoyé de Dieu pour extirper l'idolâtrie, il ne fit que retracer un exemple ſouvent donné par ſes pères; que jamais il ne prétendit établir une religion nouvelle; qu'il ne ſe donna que pour réformateur des abus qui s'étoient gliſſés dans le culte primitif des Arabes: culte dont le dépôt avoit toujours été confié à ſes ancêtres, qui depuis près de vingt-cinq ſiècles réuniſſoient en leur perſonne le double pouvoir de chefs de la Religion & de l'État, comme il le réunit lui-même après eux.

Ce point de vue ſous lequel j'enviſage Mahomet, me paroît n'avoir point encore été ſaiſi, parce que Mahomet n'a été

(a) Son vrai nom eſt *Mohammed;* nous diſons, par corruption, *Mahomet.*

jusqu'ici considéré que dans des portraits peu ressemblans, & rarement peints de sang froid. C'est par les faits réels & attestés qu'il le faut peindre, & c'est l'objet que je me propose.

Un pareil sujet, traité dans toute son étendue, exigeroit des détails que je ne puis me permettre ici : j'écarterai les discussions, & je me contenterai de citer mes garants. Mais je ne pourrai me dispenser de remonter aux antiquités historiques des Arabes : j'y ferai remarquer, dans la famille de Mahomet, les exemples propres à exciter son fanatisme ; dans sa nation, les préjugés propres à l'accréditer.

Je tracerai ensuite la marche & les ressorts de ce fanatisme. On verra comment il s'embrasa par le choc des contradictions ; comment la politique le seconda ; comment l'ambition s'y lia, sans l'avoir produit & sans le détruire ; comment enfin de l'action concertée de ces trois puissans ressorts, résultèrent, après mille obstacles, ces succès éclatans, qui n'étonnent que parce qu'on les considère isolés & dépouillés de leurs circonstances.

Ce plan partage naturellement en deux parties le Mémoire que j'écris : dans la première, j'exposerai quelques recherches sur les antiquités historiques & religieuses des Arabes, relativement à Mahomet : dans la seconde, je donnerai une idée générale de la vie de Mahomet, relativement à l'établissement de sa secte & de son empire.

Je ne le considérerai point dans sa vie domestique ; elle fournit mille particularités curieuses, & la plupart mal connues ; ce pourroit être le sujet d'un Mémoire intéressant : mais elles sont étrangères à l'objet que je traite aujourd'hui ; & les bornes qui me sont prescrites, excluent tout ce qui n'y appartient pas essentiellement.

PREMIÈRE PARTIE.

Recherches sur les antiquités historiques & religieuses des Arabes, relativement à Mahomet.

MAHOMET descendoit en droite ligne d'Ismaël, de mâle en mâle, & d'aînés en aînés ; c'est une tradition consacrée chez

Abulfed. de vit. Mohamm. c. 2, p. 7.

les Arabes: ils nous ont transmis les noms qui entrent dans cette longue généalogie *(b)*; & quand nous la traiterions de fable, les fables adoptées par une nation, fondent, aussi-bien que les faits vrais, les droits des familles qui la composent. Mais on sait d'ailleurs avec quel soin les anciens peuples de l'Orient conservoient la mémoire de leurs filiations; leurs généalogies étoient leur histoire.

Genes. ch. 21, v. 19.

Pocock. specim. hist. Arab. pag. 97, & ibi Arab.

Selon eux Ismaël, chassé par Abraham avec Agar *(c)*, s'arrêta dans cet endroit de l'Arabie où l'on voit aujourd'hui la Mecque, & qui n'étoit alors qu'un vaste désert. Ce fut-là qu'Agar, pressée de la soif, découvrit miraculeusement ce puits dont il est mention dans l'Écriture. Il avoit probablement été creusé par les tribus fixées précédemment dans ce canton, & qui, selon les Écrivains orientaux, avoient été depuis peu totalement détruites.

Si l'on en croit leur tradition, jusqu'à la mort d'Agar Ismaël resta dans ce lieu; il s'avança ensuite vers les parties méridionales de l'Arabie, qu'il trouva peuplées par les descendans du patriarche Héber. Il s'y maria, & après y avoir demeuré long-temps, il en partit avec une famille nombreuse & de grands troupeaux, prenant sa route vers le prétendu puits d'Agar.

Nos livres saints attestent que dans ces contrées, & dans ces siècles, les pères voyageoient ainsi avec leurs familles, conduisant de pâturages en pâturages leurs troupeaux, qui fournissoient presque à tous leurs besoins. Ces familles devenues des peuples, ne laissoient pas de continuer ce genre de vie; & les déserts de l'Arabie même, nous offrent encore aujourd'hui des traces de ces usages.

(b) Cette généalogie se divise en deux parties; la première, depuis Ismaël jusqu'à Adnan, est incertaine, & l'on n'est d'accord ni sur le nombre des degrés, ni sur les noms des descendans. La seconde partie, depuis Adnan jusqu'à Mahomet, passe pour certaine chez les Musulmans, & contient vingt-un degrés, en comptant les deux extrêmes.

(c) Abraham les envoya tous deux dans la terre d'Hegjaz, &c. *Elmac. cité par Gagnier, tome 1, p. 27 de son introduction à la vie de Mahomet. Abulfed. hist. gén. ibid.*

C'étoit ainsi que la tribu des Gioramides, une de celles qui peuploient l'Arabie méridionale, en étoit sortie avant qu'Ismaël y eût passé; elle avoit remonté vers le nord, & s'étoit enfin fixée environ à quatre-vingt-dix lieues *(d)* du puits d'Agar: là elle avoit jeté les premiers fondemens de la ville d'Yatreb, à laquelle Mahomet fit par la suite prendre le nom de *Médine*, qu'elle porte encore. *Pocock. ubi sup. p. 78.*

Les peuples pasteurs occupent de grands terrains sans les remplir; durant l'absence d'Ismaël, les Gioramides avoient poussé leurs établissemens jusqu'au puits qu'il venoit chercher, & s'en étoit emparés. Dans des déserts arides, & pour des tribus qui n'avoient d'autres biens que leurs troupeaux, c'étoit un trésor inestimable qu'un puits; Ismaël réclama celui que Dieu même avoit indiqué à sa mère: le différend fut terminé par l'alliance des deux tribus; Ismaël épousa *(e)* la fille du chef des Gioramides, qui, en faveur de ce mariage, lui céda le puits & le territoire des environs.

Résolu de s'y fixer tout-à-fait, Ismaël y fonda un établissement solide; il construisit, au centre de sa nouvelle habitation, la célèbre *Caaba*, ou maison quarrée *(f)*; c'étoit un temple en l'honneur du Dieu d'Abraham. Ce temple fut à peine connu, que les Arabes y accoururent de toutes parts; ils se faisoient un devoir de venir adorer Dieu, dans le lieu même où il avoit donné si visiblement des marques de sa bonté, en préservant les jours d'Ismaël, devenu père d'une tribu puissante, alliée avec la plupart de celles qui peuploient l'Arabie. Le puits d'Agar fut lui-même un objet de vénération, que les siècles n'ont point affoiblie; c'est le fameux puits de *Zemzem (g)*,

(d) Selon le géographe de Nubie, il y a deux cents soixante-dix mille pas de la Mecque à Médine.

(e) Pocock. specim. p. 78. Giannabi, cité par Gagnier, t. 1, p. 28. Le chef des Gioramides étoit Modad I.er du nom. *Voyez mes Tables chronolog. tome XXIX de ces Mém. p. 12.* Sa fille s'appeloit Vaala, selon les auteurs cités par Pocock, *ubi sup.*

(f) Les Arabes supposent qu'Abraham, en conséquence d'un ordre de Dieu, vint lui-même aider Ismaël à bâtir la Caaba. *Alcor. surat. 2, v. 126, &c. Voy. aussi Abulfed. hist. gén. citée par Gagnier, ubi suprà, p. 29. D'Herbelot, au mot* Caaba.

(g) D'Herbel. au mot Zemzem. Ce mot signifie une source qui sort avec un murmure agréable, selon

qu'on visite encore aujourd'hui dans les pélerinages de la Mecque.

Autour du temple & du puits, se forma insensiblement une habitation considérable, tant par la multiplication de la famille d'Ismaël, que par le concours des étrangers que la célébrité de ce lieu y attiroit & y fixoit. Tels furent les commencemens de la Mecque. Les descendans d'Ismaël en furent les premiers Princes *(h)*, comme ils furent les premiers Prêtres du temple bâti par leur père.

Pocock. ibid. p. 45. Abulfed. ubi sup. D'Herb. au mot Hegjaz.

Ils jouirent paisiblement, durant trois générations, de l'autorité attachée à ce double titre; mais l'arrière-petit-fils d'Ismaël *(i)* n'ayant laissé que deux enfans en bas âge, le prince d'Yatreb *(k)*, chef de la tribu des Gioramides, s'empara de la Mecque & du temple, & réunit à son pouvoir *(l)* celui qu'Ismaël avoit possédé. Ce ne fut qu'au bout de trois siècles que les Ismaëlites, chassés de la Mecque, en chassèrent à leur tour les Gioramides, & reprirent le double pouvoir d'Ismaël, environ treize cents quatre-vingt-trois ans avant l'ère Chrétienne. Cette date, & les autres que j'emploirai dans la suite, résultent des tables chronologiques de l'ancienne histoire des Arabes, que j'ai dressées, & qui font partie d'un essai sur l'histoire de l'Yaman *(m)*.

Giann. cité par Gagnier, introd. à la vie de Mah. p. 31. Abulfed. vit. Mah. p. 13.

Le prince Gioramide *(n)*, forcé d'abandonner la Mecque, en étoit sorti en furieux; il avoit comblé le puits d'Agar, après y avoit jeté les principaux morceaux qui composoient le trésor du temple, & qui étoient l'ouvrage ou l'objet de la dévotion de

D'Herbel. aux mots Zemzem, Caaba *&* Hagjar al assouad. *Gagn. introd. à la vie de Mahom. page 78, & ibi Arabes.*

l'auteur du livre *Saïrat mogoltaï*, cité par Gagnier, *p. 78 de l'introd. à la vie de Mahom.* Ebn Haschem, *ibid.* atteste que le puits de Zemzem est le puits d'Agar.

(h) Voyez-en la suite dans Pocock, *Specim. hist. Arab.* dans Giannabi, cité par Gagnier; dans Gagnier même, *p. 30 & suiv.* & dans mes Tables chronologiques. *Abulfed. vit. Mohamm. cap. VI, p. 13.*

(i) Il se nommoit *Nabit.*

(k) Modad II du nom. *Voyez mes Tables chronologiques.*

(l) Abulféda, *vie de Mahomet, p. 13*, cite des preuves de ce pouvoir des Gioramides, usurpé sur les descendans d'Ismaël.

(m) Il est imprimé dans le tome XXIX.[e] de ces Mémoires, *pag. 2 & suiv.*

(n) Il se nommoit Amrou III. *Voyez les Tables ci-dessus citées.*

de ceux qui le visitoient; entre autres choses une pierre noire *(o)*, sur laquelle on prétendoit voir l'empreinte des pieds d'Abraham: elle fut déterrée depuis, & on la voit encore, dans le temple de la Mecque, avec la même vénération que dans ces temps reculés.

Retirés à Yatreb, les Gioramides en conservèrent la souveraineté pendant dix siècles; mais vers l'an 312 avant notre ère, une inondation furieuse, arrivée dans la partie méridionale de l'Arabie, força plusieurs Tribus de refluer vers le nord, pour y chercher des établissemens. Deux de ces Tribus s'emparèrent d'Yatreb; une autre s'établit à une journée de la Mecque, dans une vallée fertile, où elle fonda la ville de Baten-mor: nous verrons bientôt les suites fâcheuses de ce voisinage.

Abrah. Ecchell. chron. Orient. p. 256. Pocock. Specim. p. 43. Alcor. sur. 34. v. 16. D'Herb. aux mots Hegjaz *&* Baten-mor.

La Mecque étoit devenue le centre de la religion ancienne des Arabes, celle des Patriarches dont ils descendoient, celle d'Abraham, qu'Ismaël leur avoit apportée; mais cette religion s'altéroit insensiblement. L'idolâtrie faisoit depuis long-temps de grands progrès en Arabie; elle avoit séduit quantité de Tribus: née de l'astronomie, elle avoit eu son berceau chez les Arabes. Obligés, pour traverser leurs immenses déserts, de prendre les étoiles pour guides, ils s'étoient appliqués de bonne heure à la connoissance du ciel: les anciens Chaldéens furent les Arabes de l'Irack.

Abulfarag. de mor. Arab. p. 5. Pocock. Specim. p. 89. Hotting. hist. Orient. l. 1, cap. 7.

Ils supposèrent, dans ces astres, des Intelligences qui en régloient les mouvemens; & bientôt ils regardèrent ces Intelligences comme des êtres mitoyens, médiateurs entre Dieu & les hommes *(p)*. De-là le culte rendu aux astres; de-là les statues que l'on consacra sous leurs noms; de-là les talismans destinés à fixer leurs influences. Mon dessein n'est point de parcourir ici les diverses sources de l'idolâtrie; elle s'étoit accrûe en se répandant, & les Nations qui l'avoient reçue des Arabes, la leur avoient reportée grossie de mille monstrueuses erreurs.

(o) Les Arabes disoient que c'étoit la pierre sur laquelle Abraham se tenoit debout, lorsqu'avec Ismaël il faisoit bâtir la Caaba. *Voy. d'Herb. au mot* Hagjar al assouad.

(p) Voyez outre les autorités ci-dessus, sur l'Astrologie des anciens Arabes, Dom Martin, *Explic. de divers monum. singuliers, p. 434 & suiv.*

Les deſcendans d'Iſmaël, qui réuniſſoient toujours à leur titre de princes de la Mecque, celui de gardiens du temple, étoient regardés comme les dépoſitaires du culte primitif, & ſans ceſſe occupés à rappeler les Arabes à la pureté de ce culte. C'étoit une des principales fonctions de leur place, & un des premiers devoirs de leur politique, intéreſſée à maintenir un culte dont ils étoient les miniſtres *(q)*. L'hiſtoire fait ſouvent mention de leurs efforts, mais rarement de leurs ſuccès.

Gagnier, ubi ſup. p. 61 & ſeq. & ibi Arab.

Caab, prince de la Mecque vers l'an 372 de l'ère Chrétienne, redoubla de ſoins; il inſtitua dans chaque ſemaine une aſſemblée; où il faiſoit un diſcours ſur les fondemens du culte ancien; uſage que ſes ſucceſſeurs perpétuèrent, que Mahomet trouva ſubſiſtant, & qu'il adopta.

On prétend que Caab annonça la miſſion future d'un réformateur, qui ſeroit un de ſes deſcendans; ſoit que la tradition d'un libérateur eût été tranſmiſe aux Arabes par le fils d'Abraham, ſoit qu'elle y eût été apportée par les Juifs, dont il y avoit grand nombre en Arabie, où leurs malheurs les avoient ſouvent contraints de chercher des aſyles, ſoit qu'elle eût été puiſée dans les livres mal entendus des Chrétiens, qui avoient pénétré dans ces contrées *(r)*. On ajoute que Caab prédit auſſi les obſtacles que ce réformateur rencontreroit dans ſa propre famille. Caab en éprouvoit lui-même, & ils diminuoient le mérite de la prédiction; mais elle ne laiſſa pas, dans la ſuite, de tourner au profit de Mahomet.

Kélab, petit-fils de Caab, ſuccéda aux droits & aux fonctions de ſes ancêtres. Ses exhortations ne purent empêcher les progrès de l'idolâtrie; elle gagnoit de proche en proche; la Tribu établie dans la vallée de Baten-mor en étoit infectée,

(q) Voy. des détails ſur ce ſujet dans le *Spec. hiſt. Arab.* de Pocock, & dans l'*Introd. à la vie de Mahom. par Gagnier, p. 50 & ſuiv.* on y trouvera cités les auteurs Arabes qui les atteſtent.

(r) On cite de lui des vers arabes dans leſquels il diſoit, en parlant de ce prétendu réformateur: « O plût à Dieu que je fuſſe moi-même le « témoin oculaire du myſtère de ſa « vocation; mais hélas, ce ſera alors « que ſa propre Tribu, niant la « vérité qu'il lui annoncera, ſe ré- « voltera contre lui, & machinera ſa « perte par la trahiſon, &c. » *Gagn. Introd. p. 62. Voy. auſſi Prideaux, vie de Mah. p. 179 de la trad. franç.*

& le culte pur étoit concentré dans le ſeul temple de la Mecque. Kélab mourut vers l'an 450 *(ſ)* de l'ère Chrétienne, laiſſant deux fils encore enfans, dont l'aîné, nommé Koſa, devoit, ſelon l'ordre obſervé, remplir la place de ſon père: mais Amrou *(t)*, le chef de la tribu de Baten-mor, ſaiſit cette occaſion pour envahir la Mecque. Koſa dépouillé, fut forcé de s'enfuir, & Amrou remplit le temple d'idoles de toute eſpèce.

Le double pouvoir des deſcendans d'Iſmaël n'en demeura pas moins réuni entre les mains de l'uſurpateur idolâtre; parce que le temple, dont il devint le miniſtre, ne ceſſa pas d'être regardé par les Arabes comme le centre de leur religion: les cérémonies étoient les mêmes, & les idolâtres y trouvoient, outre les objets généraux du culte primitif, les objets particuliers de leurs ſuperſtitions.

Après la mort d'Amrou, Koſa, qu'il avoit chaſſé, trouva le moyen de ſurprendre la Mecque, & de recouvrer ce double pouvoir dont il étoit le légitime héritier *(u)*; mais il ne put rétablir la pureté du culte, & les idoles reſtèrent dans le temple. Elles y étoient encore lorſque Haſchem, ſon petit-fils, parvint à la principauté de la Mecque, dans le VI.[e] ſiècle de notre ère.

Il fut le biſaïeul de Mahomet, & l'un des plus grands Princes qui aient gouverné les Mecquois; il ſût rendre ſon petit État floriſſant, par des voies que ſes prédéceſſeurs n'avoient pas encore tentées. Il ne négligea pas la reſſource connue des pélerinages, & afin de mieux les accréditer il entretenoit, pour les pélerins, une table abondamment ſervie; mais il s'ouvrit une nouvelle ſource de richeſſes, par l'établiſſement des caravanes régulières, qui alloient faire le commerce tous les étés dans

Voy. ſur Haſchi Gagnier, ubi ſup. p. 70 & ſuiv.

Id. ib. d'après l'arabe Giann.

Id. ib. & Alc. ſurat. 106.

(ſ) Voyez les preuves de tout ceci dans mes Tables chronologiques.

(t) Pocock, ſur Abulfarage, *p. 99*, nomme Amrou, le Prince qui le premier introduiſit les idoles dans le temple de la Mecque; ce qui ne peut convenir qu'au chef de la tribu de Baten-mor. *Voyez mes Tables chronologiques, & joignez-y ce que dit Gagnier, page 65 & ſuiv. de ſon introd. à la vie de Mahomet.*

(u) Giann. cité par Gagn. p. 65, & Abulfed. cité par le même, p. 15 de l'introd. à la vie de Mahom. Les deux récits diffèrent beaucoup quant aux circonſtances, dans le détail deſquelles il m'eſt inutile d'entrer.

l'Arabie méridionale, & en Syrie tous les hivers. Ainſi la Mecque devint, par ſes ſoins, l'entrepôt de tout le commerce des Arabes, comme elle ſervoit de dépôt à leur religion. Il conduiſoit lui-même ſes caravanes en Syrie, & il y mourut à Gaza, en 547.

Que l'on n'attache pas à cette fonction de chef de caravanes, une idée qui dégrade la dignité de Prince de la Mecque; il ne s'agiſſoit pas ſimplement de négocier des marchandiſes, mais d'en eſcorter le tranſport, de les défendre contre les Arabes des déſerts, qui les attaquoient ſouvent. Conduire une caravane étoit, pour Haſchem, veiller ſur ſes finances, aſſurer la liberté de ſon commerce, repouſſer les ennemis dangereux qui le troubloient; c'étoit remplir les fonctions les plus nobles & les plus indiſpenſables d'un Souverain.

Pocock. Specim. p. 113. D'Herbel. au mot Hagjar al aſſouad.

Abdo'lmotalleb, fils unique de Haſchem, ſuccéda à ſon père, & s'occupa, comme lui, du ſoin d'augmenter la célébrité de ſon temple, & de protéger ſes caravanes. Il r'ouvrit le puits d'Agar, que les Gioramides avoient comblé *(x)*, & en retira cette pierre noire dont j'ai parlé, qui fut quelque temps après placée, par la main de Mahomet ſon petit-fils, dans l'endroit du temple où elle eſt encore.

Abulfed. vit. Mohamm. c. 1.

Engagé dans une guerre *(y)*, avec ſes voiſins, en 572, il ne put lui-même conduire cette année ſa caravane en Syrie; il en chargea Ado'llah ſon fils aîné, qui faiſant ſon retour par Yatreb, y tomba malade & y mourut. Il étoit à la fleur de ſon âge, & avoit épouſé depuis peu une de ſes parentes: elle venoit de lui donner un fils *(z)*; c'étoit Mahomet.

Élevé d'abord par ſa mère, Mahomet n'avoit que ſix ans

(x) On peut voir dans Gagnier, *Introd. à la vie de Mahom. p. 78 & ſuiv.* les fables que les Arabes débitent ſur la façon dont le puits de Zemzem fut r'ouvert.

(y) La fameuſe guerre de l'éléphant, guerre de religion, déclarée par le vice-roi de l'Yaman, ſoumis alors aux Éthiopiens Chrétiens, & dont le but étoit de détruire le temple de la Mecque. On en peut voir des détails dans un morceau d'Abulféda, cité par Gagnier, *Préf. de la vie de Mahomet, par Abulféda.*

(z) Abulféda obſerve que, ſelon quelques-uns, Mahomet n'étoit pas encore né quand ſon père mourut; ſelon d'autres, il étoit âgé de deux mois. *Vit. Mohamm. cap. 1.*

lorſqu'il la perdit. Abdo'lmotalleb ſon grand-père, qui prit alors ſoin de lui, mourut auſſi au bout de deux ans. Abutaleb, l'aîné des fils que laiſſoit Abdo'lmotalleb, & qui, en cette qualité, ſuccéda à la dignité de prince de la Mecque & de miniſtre du temple, ſe chargea d'élever le jeune Mahomet ſon neveu: il le mena avec lui à la tête des caravanes, & s'en fit accompagner dans diverſes guerres qu'il eut à ſoutenir. Ces occupations remplirent la vie de Mahomet juſqu'à l'âge de vingt ans; à vingt-cinq il épouſa une de ſes parentes, ſelon l'uſage de ſa nation: elle avoit quarante ans, mais elle étoit riche. Elle envoyoit en ſon propre nom des caravanes en Syrie: Mahomet, avant ſon mariage, s'étoit chargé de les conduire; c'eſt de-là qu'on a pris occaſion de le peindre ſous les traits d'un vil facteur. Mais nous avons vu combien le ſoin de conduire les caravanes étoit noble chez les Arabes: le commerce, chez eux, étoit une profeſſion très-honorable; d'ailleurs la fonction de chef de caravane, tenoit autant au militaire qu'au négoce.

Abulfed. vit. Mohamm. c. 4, p. 10.

Id. ibid. p. 10 & 11.

Id. c. 5, p. 12.

Id. ibid. Gagn. vie de Mahom. p. 126, ex ibi Arab. Pocock. in Abulfar. p. 170.

Malgré la vie agitée qu'avoit menée Mahomet, ſes penſées avoient toujours paru tournées principalement du côté de la religion; dès ſa plus tendre jeuneſſe il s'étoit diſtingué par ſon zèle contre l'idolâtrie: on le ſurnommoit *le fidèle*, & dès-lors on pouvoit entrevoir dans lui un réformateur. Le moine Neſtorien Sergius l'avoit aperçû lorſque Mahomet n'avoit encore que treize ans; il ne le connoiſſoit cependant que pour l'avoir vu à Boſra, où Mahomet, accompagnant ſon oncle à la tête d'une caravane, avoit logé dans le monaſtère que Sergius habitoit.

Abulfed. vit. Mohamm. c. 4, p. 11.

Ahmed ben Joſ. citat. à Gagner. in not. ad vit. Moh. per Abulfed. p. 10 & 11.

Depuis ſon mariage, ſon zèle redoubla, & il ſe livra à une vie myſtique & contemplative; il s'enfermoit pendant un mois, tous les ans, dans une caverne du mont Héra, à une lieue de la Mecque, pour y méditer ſur la religion. Sa charité, ſa frugalité, vertus en honneur dans l'Arabie, lui procuroient depuis long-temps une conſidération générale; ſa piété étoit tellement reconnue, que lorſqu'il fut queſtion de placer dans la muraille du temple la fameuſe pierre noire dont j'ai parlé,

Abulfed. vit. Mohamm. c. 7, p. 14.

Id. ibid. c. 6, p. 13.

cet honneur lui fut déféré. Ses retraites régulières achevèrent de lui attirer une sorte de vénération.

Cette façon de vivre étoit bien propre à allumer le fanatisme dans une imagination naturellement ardente; il le nourrit quinze ans entiers de pratiques pieuses & de méditations solitaires. A quarante ans il éleva enfin la voix, & s'annonça comme un Prophète, envoyé de Dieu pour rétablir dans sa pureté *(a)* la religion d'Abraham & d'Ismaël.

Abulfed. vit. Mohamm. c. 7, p. 14. Elmac. &c.

Étoit-ce fanatisme pur, ou l'ambition cachée sous ce masque? le germe de son fanatisme avoit percé dès ses premiers ans, & l'ambition auroit difficilement soutenu, sans se déceler par quelques efforts, quinze ans d'une vie cachée, concentrée dans les détails d'une dévotion obscure.

Du reste quand Mahomet, en sortant de sa retraite, annonça hautement que Dieu l'avoit choisi pour être le prophète de l'Arabie, tout sembloit porter les Arabes à le croire. Selon leurs préjugés, la mission des Prophètes ne se déclaroit qu'à quarante ans *(b)*, & Mahomet avoit cet âge: la prophétie, suivant eux, étoit la récompense d'une vie retirée, telle qu'avoit été parmi eux celle de Jéthro & de Balaam; & telle étoit aussi celle de Mahomet depuis quinze ans. Enfin l'on étoit, à la Mecque, dans l'attente d'un Prophète de la famille dont descendoit Mahomet; j'ai remarqué qu'un de ses aïeux l'avoit prédit; & Mahomet, après tout, en s'érigeant en prétendu réformateur des abus qui défiguroient la religion de son pays, ne faisoit que se charger, par zèle, d'un soin dont ses ancêtres, depuis un temps immémorial, s'étoient occupés par devoir.

Voy. d'Herbel. au mot Elam. *Lis. aussi les sur. de l'Alcoran, 3 & 39.*

Il ne présentoit d'autre but que de rétablir le culte ancien, qui consistoit à adorer un Dieu unique, spirituel, dispensateur de récompenses & de peines, & qui méritoit seul des prières

(a) Abraham, dit l'Alcoran, *n'étoit ni Juif, ni Chrétien; il étoit vrai croyant, & non de ceux qui associent au vrai Dieu de fausses divinités.* Alcor. sur. 3. vers. 66.

(b) C'étoit un proverbe chez les Arabes, qu'on n'est point prophète avant quarante ans. *Voy. Gagnier, sur le chap. 7 de la vie de Mahom. par Abulféda, p. 14.* C'est à quoi Mahomet lui-même fait allusion, dans son Alcoran, lorsqu'il dit qu'*il a passé l'âge.* Surat. 10, vers. 17.

& des hommages. Les cérémonies de ce culte se bornoient à peu près à visiter le temple de la Mecque, où l'on montroit divers objets propres à rappeler les traditions religieuses des Arabes; le prétendu puits d'Agar, miraculeusement découvert pour sauver les jours d'Ismaël, qu'on regardoit comme le père, le roi, le législateur de la nation; une pierre célèbre où l'on croyoit voir les traces des pieds d'Abraham, dont la mémoire fut toujours en vénération dans tout l'Orient. On y joignoit diverses pratiques que je ne détaillerai point ici, & qui avoient leurs allégories, consacrées de toute antiquité chez les Arabes *(c)*. Mahomet les adoptoit toutes.

Il ne proposoit que deux articles fondamentaux de sa croyance: qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu *(d)*, & qu'il en étoit l'envoyé. Il se prétendoit le successeur de nos Prophètes, sur lesquels il ne s'exprimoit qu'avec respect. Il affichoit ou prononçoit ses prétendues prophéties dans les places publiques, & les débitoit successivement, par chapitres détachés & sans les lier. Ce sont, comme l'on sait, ces parties rassemblées après sa mort *(e)*, & assez mal arrangées, qui forment le livre que l'on appelle *Alcoran (f)*. Qu'on ne s'imagine pas que l'Alcoran soit plein de toutes les extravagances dont on a par la suite chargé le Mahométisme; presque toutes ont leur source dans ce recueil de prétendues traditions qu'on nomme *Sonnah*, & qui est, chez les Mahométans, ce que le Thalmud est chez les Juifs. *Voy. d'Herbel. au mot* Sonnah.

On a dit que le moine Sergius avoit aidé Mahomet à

(c) Les cérémonies du pélerinage de la Mecque, sont décrites dans la seconde surate de l'Alcoran. Sur l'antiquité de ces cérémonies, on peut voir le passage d'Al Shahrestan, chez Pocock, *p. 311, specim. hist. Arab.*

(d) On connoît la formule de la profession de foi Mahométane: *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & Mahomet est son envoyé.*

(e) Il y en eut plusieurs compilations différentes, mais toutes remplies de confusion & de désordre, de l'aveu des Musulmans mêmes, qui n'osant nier l'authenticité invariable de l'Alcoran, conviennent cependant qu'il est susceptible d'un meilleur arrangement. On sait que la diversité de ces compilations fit naître, parmi les Mahométans, un schisme qui dure encore, & qui divise la croyance des Turcs de celle des Persans.

(f) Nous disons l'Alcoran; on sait qu'il faudroit dire *le Coran*, la *lecture*, ou le *livre* par excellence.

Voyez Alcor. surate 39.

composer l'Alcoran; si Mahomet eût consulté quelque Chrétien, il n'auroit pas confondu le Christianisme avec l'idolâtrie. Il n'eut jamais que les notions les plus grossières & les plus fausses de la religion des Juifs & de celle des Chrétiens; il les regardoit comme des altérations de la religion d'Abraham; & remontant au-dessus des époques de ces altérations prétendues, il s'en tenoit à la loi de nature & aux traditions des Patriarches. Il ne pouvoit séduire ni les Chrétiens, ni les Juifs, certains de la divinité des révélations qui fondent leur croyance; mais que pouvoient lui opposer les Arabes, qui ne reconnoissoient qu'Abraham pour garant de leur foi *(g)*! son projet de réforme avoit donc un fondement raisonné. Le fanatisme s'y joignit; Mahomet prit pour une mission particulière, le zèle dont il se sentoit rempli. J'ai fait voir l'origine de ce fanatisme, & combien Mahomet trouvoit de traits, dans l'histoire de sa propre famille, & de préjugés, dans sa nation, propres à l'accréditer : examinons maintenant, dans le reste de la vie de Mahomet, comment ce fanatisme se développa, les passions avec lesquelles il se combina, & les grands évènemens qu'il produisit.

SECONDE PARTIE.

Idée de la vie de Mahomet, relativement à l'établissement de sa Secte & de son Empire.

On fait sortir d'ordinaire les succès de Mahomet de l'ordre des choses vraisemblables; ce que j'ai dit suffiroit pour les y faire rentrer : si quelque chose doit surprendre dans la suite de sa vie, c'est la lenteur des progrès de sa réforme.

Je viens d'exposer sa doctrine: Abutaleb son oncle, & prince de la Mecque, chargé à ce titre de veiller à la pureté du culte, la soutint de toute sa puissance; mais le plus grand

Abulfed. vit. Mohamm. c. 8, p. 20 & 21.

(g) Les Arabes idolâtres n'accusoient point Mahomet de prêcher une nouvelle religion, mais de rappeler d'anciennes traditions, qu'ils traitoient de fables ; *Quid vobis aliud profert Mohammed nisi fabulas priorum!* Vid. Abulfed. vit. Mohamm. p. 60: & Alcor. sur. 8, v. 30; sur. 16; v. 24; sur. 33, v. 13.

nombre

nombre des Mecquois, attaché à ses idoles, se souleva contre Mahomet, & bientôt contre Abutaleb même. Après avoir lutté quatre ans, ils furent tous deux contraints de se réfugier dans un château hors de la ville. Un décret séditieux fut affiché dans le temple; les partisans de Mahomet se dispersèrent: ils n'étoient encore guère plus de cent.

Abulfed. vit. Mohamm. c. 8, p. 20 & 21; & c. 11, p. 26.

On lui demandoit des miracles; il répondoit que sa mission ne consistoit qu'à rappeler d'anciennes vérités, oubliées ou altérées, & dont l'évidence n'avoit pas besoin du secours des prodiges. Il ne prétendit jamais en faire; aussi les Musulmans instruits désavouent-ils tous ceux qu'on lui prête, & n'allèguent d'autre preuve miraculeuse en faveur de l'Alcoran, que la prétendue excellence de l'Alcoran même.

Voy. Prideaux, vie de Mahomet, pag. 36 & suiv. D'Herbelot, au mot Aïat.

D'Herbel. aux mots Lebid *&* Alcoran.

Après sept ans de persécutions, Abutaleb mourut, presque sans pouvoir; les Mecquois ne souffrirent pas que ses héritiers naturels lui succédassent; ils les regardoient tous comme protecteurs de l'ancien culte, & par conséquent favorables à Mahomet: ils choisirent donc, pour prince de la Mecque, un partisan déclaré de l'idolâtrie. C'étoit forcer Mahomet à s'exiler, ou à renoncer à tout projet de réforme; il aima mieux renoncer à sa patrie.

Elmac. histor. Saracen. pag. 4. Abulfed. c. 13, p. 28.

Il se nommoit *Abu-sofian.*

Ce n'étoit pas pour sa personne seulement qu'il lui falloit un asyle, il en vouloit un pour sa doctrine. Afin de mieux juger de ce qu'il pouvoit espérer ou craindre, jetons un coup-d'œil général sur l'état où se trouvoit pour lors l'Arabie entière.

Cette vaste contrée se divise communément en trois portions principales, qui, dans toutes les langues, paroissent avoir tiré leur nom de la nature de leur sol; au midi, l'*Arabie heureuse* (ou l'*Yaman*, nom arabe qui signifie *(h)* la même chose);

(h) Le mot arabe *ïaman* signifie *heureux*, selon les lexiques de Golius, de Maignan, de Méninski, &c. & quoique ce mot aït aussi d'autres acceptions, on a droit de le prendre ici dans le sens que j'indique; car puisque *hagjar*, qui, en arabe, signifie *pierre*, est traduit par le nom d'Arabie *pétrée*; & que *badiah*, qui signifie *désert*, est le nom arabe de l'Arabie *déserte*; il y a tout lieu de croire que l'Arabie *heureuse* est aussi la traduction de son nom arabe *ïaman*, puisqu'en effet ce mot s'entend quelquefois dans ce sens.

vers le nord, l'*Arabie déserte* & l'*Arabie pétrée.* Dans l'Yaman il s'étoit formé, dès les plus anciens temps, un puissant empire; épuisé par des guerres intestines, les Éthiopiens l'avoient soumis au commencement du VI.e siècle de notre ère, & depuis il avoit été conquis par les Perses *(i)*.

Sur les frontières de l'Arabie déserte, à l'orient, plusieurs tribus Arabes, sorties de l'Yaman, avoient anciennement fondé le royaume d'Irack, à la faveur de la révolution que les conquêtes & la mort d'Alexandre le grand avoient causée en Asie; les Perses venoient aussi de s'en emparer.

Vid. Schickardi, Tarik persic. Pocock. spec. p. 64, &c. & Bochart, in phaleg. l. IV, passim.

La partie de l'Arabie pétrée qui confinoit à la Syrie, avoit autrefois formé le royaume de Pétra, ainsi appelé du nom de sa capitale. Il y avoit long-temps que les Romains en étoient les maîtres; c'étoit la seule partie de l'Arabie qu'ils eussent pu s'asservir.

Vid. Reland, Palæst. p. 926 & seq. Joseph. Antiq. lib. XIV, c. 8, 9 & seq.

Sur la frontière commune des trois Arabies, étoit un petit pays qu'on nomma *Hégjaze*, nom arabe, qui dans notre langue signifie *séparation*, & qu'il tira peut-être de sa position, car il sembloit séparer les trois anciens royaumes d'Yaman, d'Irack & de Pétra. Protégée par sa stérilité & ses déserts, l'Hégjaze étoit la seule portion de l'Arabie qui ne fût pas soumise à des maîtres étrangers: elle étoit divisée en quantité d'habitations, la plupart d'origines différentes, & chaque habitation ne contenoit presque qu'une tribu; la coutume de prendre des femmes dans sa propre parenté, y avoit isolé, pour ainsi dire, les familles, qui par-là se suffisoient à elles seules. A mesure qu'elles multiplioient, leurs établissemens devenoient des villages, des villes, de petits États, dont le Prince représentoit toujours le père de la tribu. On distinguoit, entre les villes ainsi formées, celles de Tayef, d'Yatreb & de la Mecque.

Golii, lexic. Arab. au mot Hégjaze.

Bochart, phaleg. lib. IV, cap. 2. D'Herbelot, au mot Hégjaze.

Ces villes, quoiqu'indépendantes les unes des autres, avoient entre elles des relations de confédération. Quand il s'agissoit des affaires générales de l'Hégjaze, alors le prince de la Mecque étoit le chef: ainsi lorsque, vers l'an 330 de notre ère,

D'Herbel. au mot Schabouredhou'lactaf.

(i) Vid. Schickardi Tarik persic. Pocock. Specim. p. 64, &c. Voy. aussi mes Tables chronologiques de l'histoire de l'Yaman.

l'Hégjaze fut menacée d'une invasion par le roi de Perse, ce fut le prince de la Mecque qui, au nom de toutes les villes de l'Hégjaze, traita avec le monarque Persan.

La liberté dont on jouissoit dans ce canton de l'Arabie, y avoit attiré quantité de nouveaux hôtes, qui y avoient apporté leurs religions & leurs sectes; Catholiques persécutés, hérétiques exilés, Juifs chassés de leur patrie. Il y avoit peu de Chrétiens, mais les Juifs y étoient en grand nombre *(k)*; ils y avoient des forts & des villes; ils avoient gagné à leur religion des tribus entières d'Arabes: les Dieux de Syrie avoient séduit presque tout le reste.

Tel étoit l'état de l'Arabie en général, & de l'Hégjaze en particulier, lorsque Mahomet, près d'être accablé par ses ennemis à la Mecque, prit la résolution de se retirer ailleurs.

Il jeta les yeux sur Tayef, ville forte & bien peuplée, qui n'étoit éloignée de la Mecque que de vingt lieues *(l)*. Il y avoit des amis, dont il fut bien reçu; mais lorsqu'il voulut déclamer publiquement contre l'idolâtrie, le peuple s'émut & le chassa.

Elmac. p. 4. Abulfeda, vit. Moham. c. 15.

Il venoit de perdre sa première femme, qu'il avoit aimée uniquement; forcé de revenir à la Mecque, il y contracta successivement plusieurs mariages *(m)*, qui lui procurèrent quelque appui. Les loix des Arabes n'interdisoient point la pluralité des femmes *(n)*.

Abulfed. vit. Moham. c. 14, voyez aussi c. 5, p. 12.

Il semoit cependant toujours sa doctrine, sur-tout parmi cette foule d'étrangers que les pélerinages attiroient chaque année à la Mecque. Ces semences furent enfin recueillies par quelques habitans d'Yatreb, qui les portèrent dans leur ville, où elles

Elmac. p. 4. Abulfeda, vit. Mohamm. c. 17, 20.

(k) On en verra des preuves par la suite.

(l) A soixante milles de la Mecque, vers l'orient, selon le géographe de Nubie.

(m) On trouvera de grands détails sur les femmes de Mahomet dans les notes de Gagnier, sur le 68.e chapitre de la vie de Mahomet par Abulféda, *page 147 & suiv.*

(n) Il paroît que le nombre des femmes, que les Arabes pouvoient épouser, étoit indéterminé; Mahomet le fixa à trois ou quatre, mais en se réservant pour lui le privilége du nombre indéfini. *Voy. Gelaleddin, cité par Gagnier sur Abulféd. p. 150; & Alcor. sur. 4, vers. 3, sur. 33, vers. 47.*

germèrent. Ces nouveaux proſélytes lui proposèrent un aſyle: après ce qui lui étoit arrivé à Tayef, il ne voulut pas l'accepter ſans avoir pris quelques meſures; il députa à Yatreb un homme de confiance, qui en revint l'année ſuivante avec ſoixante-quinze proſélytes. Il eut avec eux une conférence durant la nuit, hors des murs de la Mecque; ils firent ſerment de le défendre, s'il vouloit venir parmi eux, & il leur promit de les ſuivre.

Abulfed. ubi ſup. cap. 21.

Depuis trois ans qu'Abutaleb étoit mort, on avoit ſouffert Mahomet à la Mecque, comme un homme dont on n'appréhendoit plus rien; mais quand le gouvernement fut informé de ſa conférence avec les ſoixante-quinze Yatrébites, il y eut ordre d'arrêter ſur le champ ces étrangers, & bientôt après, de ſe ſaiſir de Mahomet même & de le tuer. Les Yatrébites étoient partis ſur le champ, & Mahomet, inſtruit à temps du danger qu'il couroit, alla ſe cacher dans une caverne, où il demeura trois jours.

Abulfed. ibid. cap. 21 & 24. Giann. in notis Gagnier, in hæc capita. D'Herb. au mot Hégirah. *Voy. auſſi la vie de Mahom. par Gagnier, tome I, & les auteurs Arabes qu'il cite.*

La retraite de Mahomet à Yatreb, avoit droit d'inquiéter les Mecquois. On a vu qu'autrefois les Yatrébites avoient été maîtres de la Mecque durant trois ſiècles entiers; à d'anciennes prétentions réveillées, Mahomet en pouvoit joindre de nouvelles. Le Prince que les Mecquois s'étoient choiſi, étoit viſiblement uſurpateur; Mahomet étoit du ſang des Princes légitimes, & il en exerçoit la fonction diſtinctive, celle de rappeler la ſimplicité de l'ancien culte.

Ces réflexions ne pouvoient échapper à Mahomet, & en même temps qu'elles fondoient les inquiétudes de ſes ennemis, elles lui ouvroient un nouvel ordre de projets. Juſqu'ici le fanatiſme ſeul avoit paru diriger aveuglément ſes démarches, toutes dangereuſes, & ſouvent imprudentes; des paſſions réfléchies vont déſormais les régler; l'ambition va naître, & la politique va guider le fanatiſme.

Cependant on cherchoit par-tout Mahomet, & ſa tête étoit à prix. Pour donner moins de ſoupçon de ſa fuite, il étoit ſorti à pied, & au lieu de ſuivre le chemin d'Yatreb, au nord-eſt de la Mecque, il avoit pris vers le ſud-eſt; la caverne où il s'étoit caché n'étoit qu'à une lieue de cette ville. Il avoit

avec lui le père d'une de ſes femmes; des gens de confiance venoient le ſoir leur apporter à manger, & les inſtruire de ce qui ſe paſſoit : le troiſième jour on leur amena des chameaux, & ils gagnèrent enfin Yatreb, après bien des dangers, dont le récit me meneroit trop loin *(o)*; ce fut l'an 622 de notre ère. On ſait que cet évènement forma l'époque de l'ère Mahométane *(p)*.

Son arrivée fut une fête publique; il fut reçu comme un Prophète: les perſécutions qu'il avoit ſouffertes avoient attaché une ſorte d'intérêt à ſa perſonne, & à ſa miſſion prétendue un degré de probabilité de plus.

Vid. Abulfed. vit. Mohammed, c. 25. Giannabi, cité par Gagnier, dans ſa vie de Mahomet, t. II, l. III, ch. 1er.

Les Yatrébites étoient pour la plupart idolâtres, mais leur gouvernement toléroit tous les cultes; ils avoient un quartier qui n'étoit habité que par des Juifs *(q)*: Mahomet eut toute liberté de débiter ſa doctrine, & chaque jour en multiplioit les progrès. Bientôt Yatreb ne porta plus que le nom de *ville du Prophète*, en arabe *Medinat'l nabi*, d'où eſt venu le nom de *Médine*, qu'elle porte encore, & que je lui donnerai déſormais.

D'Herbel. au mot Medine.

Tant que Mahomet n'avoit été mû que par ſon zèle, il n'avoit encouragé ſes diſciples qu'à la patience, déclarant hautement qu'il n'étoit point autoriſé à ramener par la violence les hommes à la vérité; les perſécutions étoient l'aliment de ſon fanatiſme. Mais dès que l'ambition s'y mêla, il fallut changer de langage, & réformer un plan qui auroit trop rétréci ſes nouvelles vues : il déclara, de la part du ciel, qu'il étoit permis d'oppoſer la force à la force, & il arma ſes partiſans.

Voy. Alcor. ſurate . . .

Les Mecquois, irrités de ſa fuite, étoient venus faire des courſes ſur le territoire de Médine *(r)*; Mahomet dreſſa diverſes

(o) Tout cela eſt écrit dans un grand détail, & d'après les Arabes, par Gagnier, *Vie de Mahom. t. I, liv. II, ch. 16 & 17.*

(p) On peut voir ſur cette époque *Ulugbei, epoch. celebriores, p. 8,* & *Tabulas Gravii.* L'ère Mahométane commence au vendredi 16 juillet 622 de l'ère Chrétienne.

(q) Abulfed. cap. 17. On verra, par la ſuite de ce Mémoire, que les Juifs occupoient ſeuls tout un quartier de la ville d'Yatreb.

(r) Giannabi, cité par Gagnier, tome II, liv. III, ch. 2. Quoiqu'il ne diſe pas formellement que les Mecquois euſſent les premiers fait des courſes ſur le territoire de Médine, cela paroît cependant réſulter de l'ordre des faits.

embuſcades à leurs caravanes, & troubla leur commerce. Il y avoit des mois réputés ſacrés, pendant leſquels toute hoſtilité parmi les Arabes étoit ſuſpendue; c'étoit une loi de politique introduite par les princes de la Mecque, qui y avoient attaché le ſceau de la religion, afin de mieux aſſurer la liberté des pélerinages, dont ils tiroient des avantages conſidérables. Mahomet n'eut point d'égard à cette loi; il déclara, encore de la part du ciel, que la ceſſation des hoſtilités ne regardoit point ceux qui perſécutoient le ſerviteur de Dieu.

Voy. Gagnier, ibid. p. 14.

Alcor. ſur. 2, v. 217.

Ainſi commençoit-il à faire ſervir viſiblement à ſa vengeance, l'aveugle crédulité que ſon fanatiſme avoit inſpirée; reſſort ſimple & uniforme, l'unique qu'il employa, & qui lui réuſſit dans toutes les circonſtances de ſa vie. Ses prétendues révélations tantôt juſtifièrent ſes victoires, tantôt excusèrent ſes défaites, partagèrent le butin, réglèrent le ſort des priſonniers, appaisèrent même ſes querelles domeſtiques *(ſ)*, & imprimèrent toujours à ſes moindres volontés un caractère ſacré qui en aſſuroit l'exécution.

Tant qu'il ne s'agit que de prêcher l'unité de Dieu, & de déclamer contre l'idolâtrie, Mahomet put de bonne foi prendre ſes propres penſées pour des inſpirations du ciel; mais quand il ne fut plus queſtion que de ſes intérêts perſonnels, de ſes paſſions, de ſa vengeance, de ſon ambition, Mahomet ne pouvoit plus s'y méprendre: cependant comme tout cela étoit lié avec les progrès de ſa doctrine, l'impoſture ſe concilioit avec ſon fanatiſme, peu délicat ſur le choix des moyens. Combien de fois un zèle outré s'eſt-il cru permis d'employer le menſonge, pour accréditer la vérité!

Je ne ſuivrai point Mahomet dans toutes ſes expéditions contre les caravanes des Mecquois; le premier avantage de quelque importance, qu'il remporta ſur eux, fut la troiſième année depuis ſa retraite à Médine; il ne craignit pas, avec trois cents vingt hommes, d'attaquer leur caravane, compoſée de mille chameaux richement chargés, & eſcortée par le

Gian. ap. Gagn. vit. Moh. t. II, pag. 23 & ſeq. Abulfed. c. 17, p. 56 & ſeq. & ibi Arab. in not. Gagner. Elmac. hiſt. Sarac. p. 5.

(ſ) L'Alcoran fournit des preuves de tous ces faits.

prince de la Mecque, avec neuf cents cinquante hommes bien armés.

Au commencement de l'action, Mahomet s'étoit retiré dans une baraque qu'on lui avoit construite, & s'étoit mis en prière; il étoit brave, mais il croyoit ses prières plus utiles aux siens que son bras, preuve certaine que son fanatisme subsistoit toujours: *ô Dieu*, s'écrioit-il, *si tu souffres que cette troupe des tiens périsse, tu ne seras plus désormais adoré sur la terre.* Il attaquoit des idolâtres, auxquels il avoit en vain prêché l'unité de Dieu, vérité qu'il pensoit être oubliée de tous les hommes; son fanatisme lui persuadoit qu'il combattoit pour cette vérité, quoiqu'au fond il ne combattît que pour piller une caravane.

Abulfed. ubi sup. p. 58.

Cependant la victoire balançoit; il monta à cheval, & voulut se précipiter dans le plus fort de la mêlée; on le retint: il ramassa une poignée de poussière, qu'il jeta au visage des ennemis avec des imprécations. L'enthousiasme de ses gens redoubla; le prince de la Mecque fut mis en fuite, abandonnant soixante-dix morts, autant de prisonniers, & sa caravane qui fut pillée.

Le retour de Mahomet à Médine fut un triomphe; il y annonça sa victoire comme une preuve visible de la protection du ciel; le nombre de ses partisans augmenta: devenu plus fort, il osa davantage. J'ai dit qu'il y avoit à Médine beaucoup de Juifs, qui y habitoient dans un quartier particulier, & avec lesquels Mahomet avoit vécu jusqu'alors en bonne intelligence; une querelle survenue par hasard entre eux & ses partisans, lui fournit le prétexte d'entrer contre eux en guerre réglée; il les assiégea dans leur quartier, les força de se rendre à discrétion, & leur accordant par grâce la liberté de se retirer en Syrie, au nombre de sept cents, partagea aux siens leurs biens, qu'ils abandonnèrent.

Alcor. sur. 8, vers. 16, sur. 3, vers. 123, &c. Voy. aussi Gagn. vie de Mahom. p. 43 du t. II, & les Arabes qu'il cite.

Abulfed. vit. Moham. p. 61, cap. 18.

L'année suivante il enleva encore la caravane de la Mecque; ces pertes redoublées firent sentir aux Mecquois la nécessité d'attaquer vigoureusement un ennemi si dangereux; ils s'avancèrent en force jusqu'à deux lieues de Médine. Mahomet

Voy. Abulfed. ib. p. 61 & seq. Gagnier, vie de Mahom. t. II, p. 55 & suiv.

Abulfed. ubi sup. cap. 31 & 32,

pag. 64 & seq. Gagnier, ubi sup. liv. III, ch. 9, p. 70 & suiv. & ibi Giannabi. Elmac. p. 5.

vouloit les attendre dans la ville, mais les ſiens, pleins de confiance, l'entraînèrent au combat : ils n'étoient que neuf cents contre trois mille; ils ne laiſsèrent pas de percer les Mecquois à leur centre. Ceux-ci ſe rallièrent, & tombant ſur les gens de Mahomet, qui s'étoient débandés pour piller, ils les défirent ſans reſſource.

Giann. ubi sup.

Mahomet ſe battit en déſeſpéré; il fut bleſſé, renverſé par terre; on le crut mort : il ſe fit des efforts prodigieux autour de ſon corps; enfin les ſiens l'emportèrent dans un village voiſin; il vivoit encore. Les ennemis le cherchoient par tout; un d'eux paſſa près de lui ſans le connoître, & demanda où étoit Mahomet; accablé de fatigues & de bleſſures, mais ranimé par la rage & le danger, Mahomet arracha la lance d'un des ſiens, & l'enfonça avec tant de violence dans la gorge du Mecquois, qu'il le tua ſur le champ.

L'échec que Mahomet venoit d'eſſuyer étoit terrible, ſur-tout par les impreſſions fâcheuſes qu'il pouvoit exciter contre un homme qui donnoit ſes victoires pour preuves de ſa miſſion : c'étoit le moment de l'audace, & la témérité devenoit ſageſſe. Mahomet fit publier, dans Médine, ordre à tous ſes partiſans de le venir joindre; ils accoururent, & dès le lendemain il alla chercher l'ennemi. Cette hardieſſe étoit propre à diminuer l'idée de ſa défaite; mais dans le même temps il faiſoit négocier une trève d'un an, pendant laquelle on devoit traiter de paix. Les Mecquois, qui ne cherchoient que la ſûreté de leur commerce, conſentirent à la trève, & ſe retirèrent. Il ne s'agiſſoit plus que du ſcandale que ſa défaite avoit pu cauſer; il fit parler le ciel, qui prononça qu'elle étoit la punition des ſiens, pour avoir mal exécuté ſes ordres; & le ſcandale fut levé.

Alcor. sur. 3, v. 166.

Il fut plus heureux contre une tribu de Juifs, établis à une lieue de Médine, & dont il prétendit avoir ſujet de ſe plaindre; il les chaſſa de leur habitation, & la partagea à ſes partiſans. Mais il n'étoit pas en état de réſiſter aux Mecquois, qui, à la fin de la trève, voyant que Mahomet ne parloit point de paix,

(t) Les Juifs Nadhirites. *Voy. Abulfed. vit. Mohamm. cap. 35.*

s'avancèrent

s'avancèrent vers Médine avec une armée de dix mille hommes. Mahomet n'en avoit pu rassembler que trois mille, avec lesquels il se retrancha sous Médine: il se tint vingt jours dans ses lignes, sans que ses ennemis entreprissent de les forcer, & durant ce temps il eut tout le loisir de ruiner leurs projets.

Abulfed. ibid. c. 38. Gagnier, vie de Mahom. liv. IV, chap. 1. Elmac. pag. 6. Abulfar. p. 10.

Leur armée étoit composée de troupes fournies par plusieurs tribus différentes, qui s'étoient liguées avec eux. Mahomet sema parmi elles la mésintelligence, au point qu'elles furent contraintes de se retirer sans avoir rien fait. Il ne les poursuivit pas, mais après qu'elles se furent séparées, il attaqua les Juifs de la tribu de Koraïdha, peu éloignés de Médine, & qui avoient été du nombre des ligués: la malheureuse tribu, forcée de se rendre à discrétion, fut exterminée; sept cents hommes eurent la tête tranchée, les femmes & les enfans furent faits esclaves.

Abulfed. ibid. cap. 39, p. 77. Gagn. ubi suprà, cap. 2, p. 139 & suiv. Elmac. p. 6.

Mahomet se voyoit déjà un petit État; les possessions des Juifs exterminés ou chassés lui formoient un territoire; ceux qui embrassoient sa doctrine, devenoient en même temps ses sujets: un grand nombre de ces petites tribus indépendantes, semées par-tout dans l'Hégjaze, abjuroient successivement l'idolâtrie. Sa réforme avoit gagné presque tous les habitans de Médine, depuis cinq ans qu'il vivoit parmi eux: il en étoit devenu le souverain comme le prophète; il escortoit leurs caravanes; en 627 *(u)* il députa vers l'empereur Héraclius, probablement pour négocier avec lui un traité de commerce en Syrie.

Si nous en croyons Zonaras & quelques autres écrivains grecs, Mahomet eut lui-même une entrevue avec Héraclius, qui revenoit alors de son expédition de Perse, & cet Empereur

Vid. hist. Saracen. Curionis ex histor. Græc. conflatam.

(u) Abulfed. ubi sup. p. 94. Ahmed ben Joseph, cité par Gagn. vie de Mahom. tome II, p. 253. & in notis ad Abulfed. loc. cit. Giannabi, ibid. Les Mahométans donnent pour but, à la députation de Mahomet, de convertir Héraclius au Mahométisme. Il y a tout lieu de croire qu'il ne s'agissoit que d'un traité de commerce en Syrie, ou peut-être, comme je le dis ensuite, de lui céder la confiscation des États de quelques petits princes Arabes, qui avoient pris parti pour les Perses contre Héraclius.

lui accorda une certaine étendue de pays. Cette opinion peut avoir quelque fondement.

Abulfarag. de morib. Arab. p. 10. Giannabi, apud Gagn.

Saad al Yemenita, ap. Gagn. in not. ad Abulfed. pag. 125, not. B. *Abulfed. c. 57.*

L'ancien royaume de Pétra avoit été morcelé en quantité de portions, toutes régies par de petits Princes qui relevoient de l'Empereur; quelques-uns d'eux avoient depuis peu pris parti pour les Perses contre Héraclius: celui de Daumato'lgjandal pouvoit être de ce nombre. Daumato'lgjandal étoit une place de l'ancien royaume de Pétra, environ à quinze journées de Médine, & à cinq de Damas; ses habitans avoient souvent troublé le commerce des Médinois en Syrie: Mahomet avoit pillé cette ville, mais n'avoit osé la garder; il est assez probable qu'il en obtint la permission d'Héraclius. En effet, l'année suivante, Mahomet y envoya des missionnaires & des troupes; elle se soumit à Mahomet: les habitans, qui étoient idolâtres, embrassèrent sa loi; ceux qui étoient Chrétiens s'obligèrent à payer un tribut, & l'Empereur ne s'y opposa point.

Abulfed. c. 46. Arabes in notis Gagn. ad h. loc. D'Herb. au mot Kosrou parviz.

L'ambition & les vues de Mahomet croissoient avec ses succès; déjà ses projets embrassoient l'Arabie entière: il envoya prêcher sa réforme dans l'Yaman & dans l'Irack. La religion d'Ismaël étoit toujours chère aux Arabes; on leur présentoit cette religion rappelée à son ancienne simplicité, par un des descendans d'Ismaël même: tous les idolâtres de l'Yaman l'embrassèrent, & le Vice-roi lui-même, qui gouvernoit l'Yaman au nom des rois de Perse, reconnut Mahomet pour prophète & pour souverain. Les Arabes souffroient impatiemment la domination des Perses; & la mort du Roi, qui venoit d'être assassiné par son fils, facilita cette révolution subite, qui soumit à Mahomet, sans coup férir, la plus vaste & la plus puissante portion de l'Arabie.

Abulfed. ibid. Gagnier, vie de Mahomet.

Sa doctrine n'avoit pas causé une révolution pareille dans l'Irack; mais elle y faisoit tous les jours de grands progrès: elle gagnoit aussi, de proche en proche, vers la Syrie; le prince de Tadmor l'embrassa. Les Juifs & les Chrétiens, comme je l'ai remarqué, ne pouvoient être séduits par cette doctrine; ils respectoient la religion d'Abraham, mais ils avoient des révélations postérieures, que Mahomet, mal instruit

de leurs religions, ne connut jamais : ils rejetoient sa secte, mais forcés de reconnoître sa puissance, ils rachetoient par un tribut la liberté de leur foi. Ainsi le nombre des sujets de Mahomet ne se bornoit plus à celui des partisans de sa réforme; il étoit souverain, même indépendamment de son titre de prophète.

Vid. Gagnier, ubi sup. t. III, p. 156.

On pouvoit s'affranchir de ces tributs, en se soumettant à sa croyance ; &, selon l'usage trop ordinaire parmi les hommes, d'accommoder leurs idées à leurs intérêts, on se sentoit insensiblement porté pour une religion qui avoit le privilége d'exempter d'une taxe onéreuse : ce fut ce qui attira, par la suite, au Mahométisme tant de Juifs & tant de Chrétiens.

Les Juifs de Kaïbar s'étoient soumis à de plus dures conditions, en 629 : ils habitoient une contrée fertile, à quatre journées de Médine ; ils y avoient plusieurs villes, & quantité de forts : on les leur enleva tous dans une seule campagne, & on ne leur rendit que la moitié de leurs possessions. Les prétextes ne manquoient point à Mahomet pour entreprendre ces guerres ; mais il lui restoit à faire une conquête bien plus importante, c'étoit celle de la Mecque.

Abulfed. c. 45. Gagnier, vie de Mahom. t. II, p. 268 & suiv. Elmac. pag. 7. Abulfar. de mor. Arab. p. 10 & alii.

La réforme de Mahomet ne pouvoit jamais être solidement établie, tant qu'elle ne seroit pas reçue dans la Mecque, ville regardée de tout temps, par les Arabes, comme le centre de leur religion. Mahomet avoit plusieurs fois tenté de s'en rendre maître par surprise, & sous prétexte des pélerinages ; les Mecquois avoient senti le piége, & l'avoient évité : tantôt ils lui avoient refusé l'entrée de leur ville, tantôt ils la lui avoient permise, mais avec de si bonnes précautions, qu'il ne lui avoit pas été possible de rien entreprendre. Enfin il forma le projet de la réduire par la force, en y joignant cependant la ruse & l'intrigue.

Vid. Abulfed. vit. Mohammed. cap. 45 & 47.

Il étoit en paix depuis quelque temps avec les Mecquois ; il survint quelques petits différends, le prince de la Mecque vint à Médine pour les régler : ce fut-là que probablement se conclut entre lui & Mahomet un traité secret, dont nous

Abulfed. ibid. cap. 50 & 51, p. 102 & seq. Voyez aussi les Arabes cités par Gagnier, t. III, init. & Elmac. p. 8.

verrons bientôt l'exécution, & dont il eſt vraiſemblable qu'un nouveau mariage de Mahomet fut le ſceau; car, dans ce même temps, il épouſa la fille du prince de la Mecque.

Abulfed. ubi ſup. p. 102, c. 51, & alii aut. ſuprà citati.

Ce dernier reporta aux Mecquois des paroles de paix; mais Mahomet faiſoit des préparatifs de guerre. Il partit au mois de janvier 630, à la tête de dix mille hommes, & il n'étoit qu'à cinq ou ſix lieues de la Mecque, quand les Mecquois furent informés de ſa marche: le prince de la Mecque ſort de la ville, & s'avance vers le camp de Mahomet; il eſt introduit, & un inſtant après on l'arrête; on lui propoſe d'embraſſer la doctrine de Mahomet, il y conſent; on exige qu'il rende la Mecque, il y ſouſcrit.

Les Mecquois ne reconnoiſſent plus leur Prince, lorſqu'il leur propoſe de ſe rendre; ils ſortent en armes avec précipitation: l'armée de Mahomet les culbute, les pourſuit l'épée dans les reins, entre pêle-mêle avec eux dans la ville, & maſſacre tout ce qui ne ſe réfugie pas dans le temple & dans les maiſons.

Mahomet fit bientôt ceſſer le carnage, & ſe rendit au temple; il commanda ſur le champ d'abattre toutes les idoles dont il étoit plein, il en briſa lui-même pluſieurs: il prêcha le peuple, invectiva contre l'idolâtrie, & fit valoir, comme une preuve nouvelle de ſa miſſion, la protection que Dieu venoit d'accorder à ſes armes. Les Mecquois rangés autour de lui, interdits, conſternés à la vue de leurs idoles briſées, demandoient grâce: Mahomet la leur accorda, & ſe fit ſolennellement reconnoître pour le prophète & le ſouverain de la Mecque.

Alcor. ſur. 3, v. 97.

Dès-lors il ne ſongea plus qu'à faire rentrer cette ville & ſon temple dans tous leurs droits; il déclara, de la part du ciel, que la Mecque recouvroit dès cet inſtant ſon droit d'aſyle, & qu'il n'étoit plus permis d'y verſer le ſang humain. Il combla de biens le prince de la Mecque & ſes deux fils; nouvelle circonſtance qui confirme ma conjecture ſur l'accord de ce Prince & de Mahomet, probablement conclu à Médine dès l'année précédente.

Bientôt Mahomet donna l'ordre de briser les idoles *(x)* par-tout où s'étendoit son pouvoir : il n'employoit pas encore le fer pour soumettre les peuples à sa croyance ; mais il détruisoit les objets de leur culte, qu'il ne leur étoit pas permis de défendre. Il alla plus loin, & voulut que sa religion fût unique en Arabie ; il ordonna, de la part du ciel, de détruire les idolâtres comme les idoles, & il comprenoit, sous ce nom d'idolâtres, les Chrétiens & les Juifs *(y)*, comme je l'ai déjà remarqué. On confondit les temples d'idoles & les églises ; les uns & les autres furent renversés ; & le temple de la Mecque, où tout Arabe avoit jusqu'alors eu droit de venir rendre son hommage à la divinité, sous quelque forme qu'il le rendît, ne fut plus ouvert qu'aux seuls partisans de la secte de Mahomet.

Alcor. sur. 9, vers. 1. Abulfed. c. 58. & Gagn. not. ad hunc loc.

Cette loi s'observe encore avec tant de rigueur, que tout homme qui ne seroit pas Musulman, & qui oseroit entrer dans le temple de la Mecque, seroit mis à mort sur le champ.

Je n'écris point ici une vie de Mahomet, & je suis d'ailleurs forcé à une marche rapide ; de nouvelles conquêtes, que je ne détaillerai point, avoient précédé le règlement dont je viens de parler : Tayef, cette ville où Mahomet avoit cherché d'abord un asyle, & qui le lui avoit refusé, fut la dernière à se soumettre ; enfin elle suivit le sort du reste de l'Arabie, que Mahomet vit toute entière sous son pouvoir. Mais il ne jouit pas long-temps de ce nouveau degré de puissance, il mourut à Médine, le 21 mai 632, dans la soixante-troisième année de son âge, dix ans après sa fuite de la Mecque.

Abulfed. c. 56 & 57 fin. Elmac. p. 9.

Abulfed. c. 61 & 62. Abulfar. p. 13. D'Herb. au mot Mohammed. *Giannabi, cité par Gagnier, ubi sup. t. III, p. 242 & suiv. & alii.*

(x) Voy. sur la guerre des idoles, Abulféda, *cap. 53*, & Gagnier, *Vie de Mahomet, liv. VI, p. 58 & suiv.* où l'on trouvera les auteurs Arabes cités.

(y) *Alcor. sur. 9, v. 31.* « Les » Juifs disent *Esdras est le fils de* » *Dieu*, & les Chrétiens disent *le* » *Messie est fils de Dieu* ; ce sont » les paroles qu'ils ont en la bouche .... ils ont pris leurs Pontifes « & leurs Moines pour des Sei- « gneurs, outre Dieu & le Messie, « fils de Marie ; & cependant il ne « leur a été commandé sinon qu'ils « servissent un Dieu seul. » Gagnier traduit ainsi ce passage de l'Alcoran, qu'il cite en note, *Vie de Mahomet, tome III, p. 172 & 173. Voy. aussi Abulfed. p. 127 & 128. Elmac. p. 9. Giannabi, cité par Gagnier.*

Il ſentit avec tranquillité les approches de ſa mort *(z)*; dans ces inſtans où l'homme ſe montre tel qu'il eſt, parce qu'il ne lui reſte plus ni de forces, ni d'intérêt pour ſe cacher, Mahomet ne laiſſa voir ni regrets, ni inquiétudes: il oublia ſa grandeur; elle alloit finir: ſa religion l'occupa juſqu'au dernier ſouffle, parce que ſon fanatiſme dura toujours.

Abulfed. pag. 135, & al Bochari, in notis Gagn. ad h. loc.

Il demanda pardon à Dieu de ſes fautes, offrit de réparer publiquement les injuſtices qu'il pouvoit avoir commiſes, & recommanda ſur-tout, comme le moyen le plus ſûr pour préſerver d'altération le culte qu'il croyoit avoir purifié, de ne ſouffrir jamais en Arabie d'autre religion que la ſienne.

J'ai touché les différens moyens qui ſervirent ſucceſſivement à l'établir; la ſimple perſuaſion, la contagion de l'exemple, le preſtige des ſuccès, la ſéduction de l'intérêt, enfin la violence, lorſque Mahomet fut aſſez puiſſant pour oſer l'employer. J'ai fait remarquer la marche des paſſions diverſes qui mirent ces moyens en œuvre. On a vu le zèle héréditaire dans la famille de Mahomet, pour le rétabliſſement du culte ancien, ſe manifeſter en lui dès l'enfance, ſe fortifier, dans l'obſcurité de la retraite, durant quinze ans, & s'y changer en fanatiſme. On a vu ce fanatiſme ſe nourrir, durant douze ans, de perſécutions & de dangers; pendant dix autres années, marcher de pas égal à côté de la politique & de l'ambition, leur ſurvivre enfin en quelque ſorte, & ſe montrer encore tout entier, lorſque la certitude d'une mort prochaine eut fait diſparoître toutes les autres paſſions.

Le fanatiſme fut donc le caractère propre de Mahomet. Il eut de l'ambition ſans doute; elle germe aiſément ſur le fonds du fanatiſme, parce que ces deux puiſſantes affections exigent à peu près la même trempe d'ame. Mais quelque violente qu'elle ſoit devenue dans Mahomet, elle n'y fut jamais qu'une paſſion acceſſoire, produite par les circonſtances, & qui ſembla même long-temps avoir peine à ſe développer.

(z) Voy. les circonſtances de la mort de Mahomet, décrites fort au long, d'après les Arabes, par Gagnier. Voy. auſſi Abulféda, aux chapitres 61 & 62 de ſa vie de Mahomet, & les notes de Gagnier.

Mahomet ne vouloit être que le réformateur de la religion des Arabes; &, par un enchaînement d'évènemens qu'il n'avoit ni préparés, ni prévus, il devint en même temps leur ſouverain. Il ne créa point les moyens; la facilité de les ſaiſir le tenta, & ſon ambition naquit; ſa politique, peu ſcrupuleuſe, les admit tous: les préjugés de ſa nation en fournirent de favorables à ſon fanatiſme, l'état politique de l'Arabie en fournit de plus favorables encore à ſon ambition; il ſut mettre les uns & les autres à profit. Quand on les compare avec les obſtacles, on ceſſe, ce me ſemble, d'être étonné du ſuccès.

Cette idée que je viens de préſenter, de l'établiſſement de l'empire & de la religion de Mahomet, ſi elle n'étoit fondée que ſur de ſimples conjectures, ſeroit au moins vraiſemblable; mais, malgré l'étroit eſpace dans lequel j'ai été contraint de me reſſerrer, je me flatte de l'avoir appuyée ſuffiſamment ſur des faits, & je les ai tirés tous des auteurs de ſa nation les plus eſtimés & les mieux inſtruits.

DISSERTATION
SUR
LES ACCENS DE LA LANGUE GRECQUE.

Par M. l'Abbé ARNAUD.

Assemblée publique de la S.t Martin 1762.

IL n'eſt pas permis de douter que les premières langues n'aient été muſicales; avant d'avoir acquis l'habitude de lier des idées à des ſignes purement arbitraires, les hommes ne purent exprimer leurs affections & leurs beſoins qu'au moyen des geſtes, & d'une intonation marquée par des intervalles conſidérables tant dans la qualité des ſons, que dans la durée des temps. Ce caractère d'expreſſion dut s'affoiblir, & s'affoiblit en effet, lorſqu'au langage d'action ſuccéda le langage des ſons articulés. Plus les ſignes d'inſtitution ſe multiplièrent, moins il fut néceſſaire d'employer ces inflexions de voix violentes, ſans leſquelles il n'eût pas été poſſible que des hommes, dont l'eſprit n'étoit encore exercé que par un très-petit nombre d'idées, fuſſent jamais parvenus à ſe faire entendre.

Les Grecs furent le ſeul peuple qui, en étendant ſes connoiſſances par la culture de la philoſophie & des arts, non-ſeulement conſerva les caractères de la première manière dont s'exprimèrent les hommes, mais qui les fit ſervir à embellir & à perfectionner ſon langage. La danſe, le chant & le geſte y furent incorporés: par les mouvemens fixes & déterminés que les Grecs donnèrent aux ſyllabes, ils firent, en quelque ſorte, danſer les mots. Il y a plus, c'eſt à l'imitation des mots exprimés par les mouvemens du corps, dit Platon, que l'art de la danſe a dû ſon origine; témoignage qui ſuffiroit ſeul, ce me ſemble, pour faire ſentir combien il eſt ridicule de vouloir juger des mœurs & des uſages de l'antiquité par les nôtres. Ces mots devinrent chantans, au moyen des différentes intonations qui leur furent affectées, & les figures du

du diſcours reçurent la même dénomination que les attitudes du corps. J'obſerverai, à ce ſujet, que les termes dont les Grecs ſe ſont ſervis, pour expliquer l'artifice de leur élocution, emportent tous l'idée de mouvement & d'action : « La période, dit Démétrius de Phalère *(a)*, eſt ainſi appelée, parce qu'en effet, ſemblable à certaines routes, elle décrit une ligne circulaire. » Les anciens rhéteurs comparent la phraſe périodique, tantôt à la courſe d'un athlète, & tantôt aux mouvemens tortueux d'un fleuve qui ſerpente ; les uns la préſentent ſous l'image de ces animaux féroces, qui ſe replient ſur eux-mêmes pour s'élancer avec plus de force ; les autres, ſous celle d'un arc, d'où la flèche part avec d'autant plus de rapidité qu'on s'eſt plus efforcé de le tendre. En un mot, on donna des membres, des pieds, de la couleur, des paſſions, des mœurs & des geſtes au diſcours. La plupart de ces termes ont paſſé dans notre langue, il eſt vrai, mais y conſervent-ils la même valeur ? &, ſi la rhétorique ancienne ne nous les avoit fournis, aurions-nous rien trouvé dans la nôtre qui nous eût conduits à les imaginer ?

Σχήματα.

Non contens d'animer & de paſſionner leur langage, les Grecs, & particulièrement les Athéniens, s'appliquèrent ſur-tout à le rendre mélodieux. Nous jouirions aujourd'hui d'une infinité de connoiſſances utiles, ſi, pour donner plus de douceur & de réſonnance aux mots qu'il avoit empruntés de ſes voiſins, ce peuple, trop ſenſible à l'harmonie, ne les avoit altérés, au point d'en rendre l'origine & la première ſignification abſolument impénétrables.

Socrate, dans le Cratyle de Platon, ſe plaint amèrement de cet excès de délicateſſe : « Les poëtes, dit-il *(b)*, pour accommoder

(a) Ἔνθεν καὶ περίοδος ὠνομάσθη ἀπεικασθεῖσα ταῖς ὁδοῖς ταῖς κυκλοειδέσι καὶ περιοδευομέναις. Démétrius de Phalère, dans ſon Traité de l'élocution, part. XI.

(b) Ὦ μακάριε, οὐκ οἶσθ' ὅτι τὰ πρῶτα ὀνόματα τεθέντα, κατακέχωσται ἤδη ὑπὸ τῶν βουλομένων τραγῳδεῖν αὐτά, περιτιθέντων γράμματα καὶ ἐξαιρούντων, εὐστομίας ἕνεκα, καὶ πανταχῇ στρεφόντων, καὶ ὑπὸ καλλωπισμοῦ καὶ ὑπὸ χρόνου.... ὥστ' ἐπεμβάλλοντες πολλὰ ἐπὶ τὰ πρῶτα ὀνόματα, τελευτῶντες ποιοῦσι μηδ' ἂν ἕνα ἀνθρώπων συνεῖναι ὅ, τι ποτὲ βούλεται τὸ ὄνομα. Voy. le Cratyle de Platon, p. 284, édit. de Francfort.

» certains mots au théâtre, les ont tellement confondus & boule-
» versés, qu'ils ont fait disparoître jusqu'à la trace du sens que leurs premiers auteurs y avoient attaché. »

La philosophie eut beau se perfectionner & s'étendre; pour s'emparer de l'ame des Athéniens, il falloit nécessairement enchanter leurs oreilles: nous voyons Hérodote s'excuser, toutes les fois qu'il a un mot barbare à prononcer: Périclès & Timothée furent plus d'une fois interrompus au milieu de leurs harangues, par le murmure de l'assemblée, pour avoir porté quelque atteinte à la loi des accens. Ce peuple se seroit moins offensé d'un affront que d'une prononciation tant soit peu vicieuse.

Suidas rapporte que, sous les successeurs d'Alexandre, les Athéniens se trouvant dans un extrême besoin d'argent, un étranger opulent s'offrit à leur prêter une somme considérable; mais qu'ayant omis une seule lettre dans un des mots dont il se servit pour énoncer sa proposition *(c)*, il ne fit qu'exciter la risée & même l'indignation de l'assemblée, & que ses offres ne furent acceptées que lorsqu'il se fut énoncé plus correctement.

Mon but n'est ni d'approfondir, ni même d'exposer ici tous les moyens qui concourent à produire l'euphonie de la langue grecque; je me propose uniquement d'examiner la nature, le caractère, l'objet & l'effet de ses accens.

Il n'est point de langue qui n'ait ses accens, plus ou moins ressentis; il seroit aussi impossible de parler sur un ton de voix continûment le même, que de n'attacher à toutes ses expressions que le même sentiment ou la même idée. Mais dans les langues modernes, & particulièrement dans la nôtre, ces changemens de voix ne diffèrent que par des nuances à peine sensibles; d'ailleurs ils ne sont affectés à aucune syllabe en particulier; rien enfin n'y prescrit, dans les mots qui la composent, l'abaissement ou l'élévation d'une syllabe plutôt que d'une autre. Il n'en étoit pas de même dans le langage des Grecs; ce langage ne renfermoit point de mots qui, par eux-mêmes & indépendamment de toute signification, n'eussent leurs accens ou

(c) Ἐγὼ ὑμῖν ἀργύριον δανείω, au lieu de δανείσω.

leurs tons, ainſi que leurs temps propres. Mais quelle étoit la valeur préciſe de ces accens? étoient-ils auſſi rigoureuſement obſervés que les temps? leur énergie étoit-elle la même, dans la proſe & dans les vers, dans le diſcours ordinaire & dans la déclamation? enfin que devenoient-ils dans la muſique figurée & proprement dite?

Voilà les points que je me propoſe d'examiner. Cette matière, quoique ſouvent agitée, n'a pas laiſſé de m'offrir l'intérêt & tout le mérite de la nouveauté. Les Grammairiens & les Critiques, qui juſqu'à préſent ont traité de la prononciation & de la langue grecques, n'en ont guère fait connoître que la partie mécanique, & loin de nous éclairer ſur celle qui, par ſon importance & ſa ſingularité, ſembloit devoir fixer particulièrement leur attention, ils ne l'ont pas même enviſagée dans ſon véritable point de vue.

Le mot *accent* eſt au nombre de ceux que nous avons empruntés des Anciens, & qui ſont bien éloignés de renfermer aujourd'hui toute l'énergie qu'ils avoient autrefois: nous le devons aux Latins, qui le formèrent exactement ſur le mot grec προσῳδία. *La proſodie,* a dit Laſcaris, &, long-temps avant lui, Alexandre d'Aphrodiſée, *eſt le ton ſur lequel nous chantons;* Alexandre ajoute, *& ſur lequel nous diſcourons.* Cette addition n'étoit point néceſſaire; perſonne ne s'eſt jamais aviſé de douter que la proſodie ne s'étendît à tous les genres d'élocution, depuis la proſe la plus ſimple & la plus familière, juſqu'à la poëſie la plus ſublime. Il eſt même à remarquer que, de tous les mots qui concernent le chant en général, celui de *proſodie* eſt le ſeul qui n'ait jamais été confondu par ceux des anciens auteurs qui en ont fait uſage. Toutes les fois qu'il s'agit du chant muſical & proprement dit, on voit les Philoſophes, les Grammairiens & les Muſiciens mêmes, ſe ſervir indiſtinctement des mots μέλος, μελῳδία, ἁρμονία, ᾆσμα; mais, par celui de *proſodie,* ils ont tous uniquement & conſtamment déſigné le chant de la langue. Ariſtoxène, qui vivoit au temps d'Alexandre le grand, avant de parler du chant muſical & proprement dit, a ſoin de le diſtinguer du chant qui, dans

le discours ordinaire, résulte des accens ou de la prosodie des mots. Denys d'Halicarnasse, dans son excellent Traité sur l'arrangement des mots, regarde le chant que les accens portent dans le discours, comme la partie la plus essentielle de l'art de l'élocution.

Le propre des accens, je le répète, étoit de déterminer la voix à s'abaisser ou à s'élever sur les élémens dont les mots étoient composés: ainsi, comme dans la langue grecque il n'y avoit point de syllabe qui ne fût longue ou brève, il n'en étoit aussi aucune qui ne fût ou aiguë, c'est-à-dire élevée; ou grave, c'est-à-dire abaissée; ou qui ne tînt un milieu entre ces deux intervalles, ou enfin qui ne les parcourut tous deux à la fois. Il suffit, dans les langues modernes, que les inflexions par lesquelles nous animons le discours, soient propres aux idées, aux sentimens & aux passions que nous voulons exprimer. Dans la langue grecque, indépendamment de toute signification, chaque syllabe avoit ses tons, ainsi que ses temps fixes & déterminés. Aristote, à l'occasion des élémens du langage, dit qu'ils diffèrent par la rudesse & par la douceur, par la longueur & par la briéveté, & enfin par les tons aigu, grave & moyen qui leur sont affectés.

Il importe d'établir solidement ces notions, c'est le seul moyen de bien assigner tout l'intervalle qui sépare le langage des Grecs d'avec les langues modernes, & d'empêcher que, trompés par un mot commun à tous les idiomes formés des débris de la langue latine, nous ne cherchions des analogies & des ressemblances qui n'existèrent jamais.

Cependant, si le propre des accens étoit d'élever & d'abaisser les syllabes, d'une manière tellement sensible & déterminée qu'il en résultât un chant dans le discours, en quoi ce chant pouvoit-il différer du chant musical & proprement dit? Celui-ci, d'après la définition qu'en ont donnée tous les Musiciens eux-mêmes, est-il autre chose qu'une suite, un mélange de sons aigus & de sons graves?

Je réponds que dans les langues modernes, où les inflexions de la voix ont des vibrations si foibles & si momentanées,

que l'oreille ne ſauroit en déterminer, ni même en diſcerner la juſte valeur, cette définition peut paroître exacte; mais que chez les Anciens, & particulièrement chez les Grecs, elle eût été très-imparſaite.

En effet, Denys d'Halicarnaſſe, après avoir dit que l'art des diſcours oratoires ne diffère de la muſique proprement dite que par la *quantité,* & nullement par la *qualité,* ajoute que le chant du diſcours ſe meſure ordinairement par la diſtance d'une quinte; au lieu que le chant muſical & le chant inſtrumental parcourent des intervalles beaucoup plus étendus & plus variés. Juſqu'ici Denys d'Halicarnaſſe ne marque pas aſſez préciſément les limites qui ſéparent le chant muſical d'avec le chant proſodique; mais il en dit aſſez pour nous mettre en droit de conclure que ce dernier étoit un vrai chant; car, autrement, eût-il été poſſible à Denys d'Halicarnaſſe d'en apprécier les extrêmes & les intervalles? Du reſte Ariſtoxène aſſigne la différence qui ſe trouve entre le chant de la langue, & le chant muſical & proprement dit: « Le chant, pour devenir muſical, dit cet auteur *(d),* ne doit pas être ſeulement compoſé de ſons « & d'intervalles, rien de plus ordinaire que ce procédé; il faut « encore que ces intervalles & ces ſons ſoient arrangés & diſpoſés « d'une manière peu commune, & conformément aux règles « de l'art. » On me demandera, ſans doute, quelle ſera alors la différence que les muſiciens Grecs s'accordent à établir entre le ſon de voix continu, & la manière dont la voix ſe meut dans le chant?

Avant de répondre à cette difficulté, j'obſerverai qu'il s'agit ici d'un terme plus aiſé à comprendre qu'à expliquer; le mot *chant* eſt ſujet à tant de modifications, il s'applique à tant d'objets, qui tous diffèrent par des nuances très-délicates quoique très-ſenſibles à l'oreille, qu'on chercheroit inutilement une définition qui en embraſsât toute l'étendue. Il n'eſt pas

(d) Λέγεται γὰρ δὴ καὶ λογῶδές τι μέλος, τὸ συγκείμενον ἐκ τῶν προσῳδιῶν, τὸ ἐν τοῖς ὀνόμασι..... ἔπειτα οὐ μόνον ἐκ διαστημάτων τε καὶ φθόγγων συνεστάναι δεῖ τὸ ἡρμοσμένον μέλος, ἀλλὰ προσδεῖται συνθέσεώς τινος ποιᾶς. Ariſtox. Harmonicor. elementor. lib. I.

toujours néceſſaire, pour former un chant, que les tons acquièrent une certaine durée; il ſuffit, pour cela, qu'ils ſoient continuellement variés par des intervalles marqués & ſenſibles. Or tel étoit le caractère du langage des Grecs; & s'il n'eſt pas naturel de penſer que dans le diſcours familier, ils appuyaſſent aſſez long-temps ſur la ſyllabe pour en rendre le ſon exactement appréciable, il n'eſt pas permis de douter qu'il ne le devînt, pour peu qu'ils s'y arrêtaſſent. Le mouvement de la voix, dans la prononciation ordinaire des Grecs, n'étoit donc regardé comme continu, que relativement aux intervalles plus marqués & plus ſoutenus qui caractériſoient leur muſique. Je n'inſiſterai pas davantage ſur cette partie, elle ſe développera d'elle-même dans la ſuite de ma Diſſertation.

J'ai dit que dans la langue grecque, il n'y avoit point de mot qui par lui-même, & indépendamment de toute ſignification, n'eût ſes accens & ſes tons, ainſi que ſes temps propres; j'ajoute qu'on pourroit même ſe faire une idée de l'effet qui réſultoit des accens, lorſqu'ils étoient répandus dans le corps de la langue, par celui qu'y produiſoient les longues & les brèves, avant qu'on les arrangeât pour en former le langage propre de la poëſie. Il ne faudroit pas cependant conclure de-là qu'il en fût, à tous égards, de la règle des accens, comme de celle des temps.

Quoiqu'il y ait dans la langue grecque, comme l'a très-bien remarqué Denys d'Halicarnaſſe, des longues plus longues, & des brèves plus brèves les unes que les autres, ces différences ne pouvoient produire des variétés auſſi conſidérables que celles qui réſultoient des tons, des demi-tons, &c, s'il faut s'en rapporter au témoignage de preſque toute l'antiquité, des quarts de ton, que l'accent pouvoit parcourir dans l'intervalle qui lui étoit preſcrit. D'ailleurs, toutes les oreilles meſurent le temps d'une même manière; mais tous les ſons n'affectent pas de la même manière toutes les oreilles: le mouvement cadencé d'un inſtrument monotone, tel que le tambour, fera la même impreſſion ſur tous les peuples, quelque différence qu'il y ait dans leurs mœurs & dans leurs habitudes; mais il s'en faut beaucoup que les

mêmes inflexions de voix, & les mêmes arrangemens de ſons, produiſent ſur tous les hommes les mêmes effets. Ajoutons à cela qu'une même combinaiſon de pieds & de nombres eſt ſuſceptible d'une infinité de différentes combinaiſons de ſons, & l'on ſe convaincra aiſément qu'il n'étoit pas poſſible que la règle des accens pût devenir jamais auſſi certaine, auſſi préciſe que la règle des temps.

Ainſi, lorſque Denys d'Halicarnaſſe nous dit que la quinte étoit la meſure ordinaire du chant du diſcours, il ne faut pas en conclure que les accens élevaſſent ou abaiſſaſſent conſtamment la ſyllabe d'une quinte: cette marche eût produit une monotonie inſupportable; elle eût donné, au ſimple diſcours, des intonations plus fortes & plus reſſenties qu'au chant muſical & proprement dit: il ſeroit enfin arrivé qu'on eût été forcé de revêtir des mêmes tons les expreſſions d'une infinité de paſſions différentes. Denys d'Halicarnaſſe a voulu dire ſimplement que les tons, qui accompagnoient le langage, étoient communément tous compris dans l'eſpace d'une quinte, & que les accens s'étendoient à tous les degrés qui forment cet intervalle.

Chaque mot avoit ſes accens: la ſyllabe étoit élevée par l'accent aigu; par le grave, elle étoit abaiſſée: cette règle étoit fixe & invariable; tout le reſte, c'eſt-à-dire le degré d'élévation & d'abaiſſement de la voix, étoit libre & mobile; & c'étoit préciſément cette mobilité qui, non-ſeulement jetoit de l'agrément & de la variété dans la prononciation, mais qui ſervoit à marquer les limites & même les nuances des différens genres d'élocution.

« L'art de la prononciation, dit Ariſtote *(e)*, conſiſte à régler ſa voix ſur les différens ſentimens qu'on éprouve, & qu'on ſe « propoſe d'inſpirer: il faut ſavoir dans quelles occaſions on doit « la forcer, l'affoiblir, la tempérer; comment on doit employer « les tons aigus, graves & moyens, & de quels rhythmes on « doit ſe ſervir. » Ariſtote ne dit pas qu'il faut ſavoir *dans quelles*

(e) Πῶς αὐτῇ (φωνῇ) δεῖ χρῆσθαι πρὸς ἕκαστον πάθος, οἷον πότε μεγάλῃ, καὶ πότε μικρᾷ, καὶ πότε μέσῃ· καὶ πῶς τοῖς τόνοις..... καὶ ῥυθμοῖς τίσι πρὸς ἕκαστα. Ariſt. dans ſa Rhétorique, liv. III, chap. I.

occaſions on doit employer les accens, ni de *quels* accens on doit ſe ſervir, cela n'étoit pas arbitraire, mais *comment* on doit les employer.

Ce paſſage explique parfaitement, à mon ſens, & la partie fixe & la partie mobile des accens. Dans la néceſſité d'en faire uſage & de leur conſerver leur qualité de grave ou d'aigu, l'art du déclamateur conſiſtoit à choiſir, dans l'intervalle qui leur étoit preſcrit, les tons les plus propres à rendre la prononciation tout-à-la-fois harmonieuſe & pittoreſque. En un mot, ſi les accens avoient non-ſeulement déterminé les ſyllabes à s'élever & à s'abaiſſer, mais qu'encore ils euſſent aſſigné leur degré d'abaiſſement ou d'élévation, l'art de la prononciation auroit eu des principes certains & uniformes, & Ariſtote n'auroit jamais eu à ſe plaindre de voir les acteurs obtenir, dans cette partie, la préférence ſur les auteurs mêmes, tant au théâtre qu'au barreau; car il n'eſt pas douteux que la grande difficulté de cet art ne conſiſtât dans la manière d'employer les accens: les procédés de la partie rhythmique étoient trop conſtans & trop précis, pour qu'il fût poſſible de s'y méprendre.

Voy. la Rhétor. d'Ariſt. liv. III, chap. 1.er

Cette explication amène naturellement la réponſe à une troiſième queſtion; ſavoir, ſi l'énergie des accens étoit la même dans le ſimple diſcours & dans la déclamation, dans la proſe & dans les vers.

Quelque ſenſibles que fuſſent les intonations, dans la prononciation ordinaire des Grecs, c'eſt-à-dire lors même que le mouvement de la voix étoit continu, outre qu'alors on ne s'arrêtoit pas aſſez long-temps ſur les ſyllabes, pour que le ſon en devînt appréciable, ainſi que je l'ai déjà remarqué, le ſang-froid & la tranquillité de la converſation donnent lieu de croire que les tons, ſoit graves ſoit aigus, n'y différoient les uns des autres que par de très-petits eſpaces. Mais pour peu que la paſſion animât le langage, ſur-tout s'il falloit frapper l'oreille & remuer le cœur de la multitude, alors l'accent s'élevoit, les ſyllabes qu'il affectoit acquéroient une réſonnance plus forte, & les rapports devenoient d'autant plus ſenſibles, que les tons étoient eux-mêmes appréciables.

On

On peut juger par-là de l'énergie de l'accent dans le vers, où ces mêmes tons recevoient une nouvelle énergie de la mesure constante & réglée des pieds & des nombres dont le vers étoit composé.

Tout ce que je viens d'avancer, deviendra encore plus sensible dans le développement de la quatrième partie de ma Dissertation; mais, pour cet effet, il faut reprendre les choses de plus haut.

Nous aimons trop à croire que ce qui nous plaît & nous affecte, a dû plaire dans tous les temps, & affecter également tous les hommes; (de combien d'injustices & d'erreurs ce préjugé n'a-t-il pas été la source!) ainsi, parce que le contre-point, ou l'art de former un tout de différentes parties qui se font entendre à la fois, forme la portion la plus riche & la plus saillante de la musique moderne, le plus grand nombre de ceux qui ont traité de la musique ancienne, se sont principalement & presque uniquement appliqués à savoir si cet art avoit été connu des Anciens. On ne voyoit, on ne soupçonnoit même pas de quel prix pouvoit être une musique privée des richesses & des variétés du contre-point. Moi-mêem j'ai partagé long-temps cette façon de penser; & c'est bien moins la difficulté de la concilier avec la disposition & la mesure des intervalles harmoniques de la musique ancienne, qui me l'a fait abandonner, que les réflexions que j'ai faites sur la manière dont les Grecs envisagèrent les arts imitateurs, & particulièrement sur la précision extrême avec laquelle ils déterminèrent tout ce qui constituoit la vérité de l'imitation. En effet, les Grecs s'étant sur-tout attachés à connoître les rapports qui se trouvoient entre les sons & les passions, & étant enfin parvenus à assigner aux différentes affections de l'ame la sorte de mélodie qui leur étoit propre, comment eussent-ils fait usage d'un procédé qui consiste à offrir à la fois, non-seulement des sons & des intervalles différens, mais des figures entièrement opposées? n'eût-ce pas été anéantir le seul effet qu'ils cherchoient à produire? Le rapport harmonique des sons & des intervalles

ſimultanés, a ſans doute de grands avantages; mais c'eſt dans le goût que la Nature nous a donné pour les proportions, qu'il faut chercher l'origine du plaiſir qui en réſulte, bien plus que dans cette imitation préciſe & rigoureuſe, qui fut le principal objet de l'étude & des recherches des Grecs.

Ce peuple modela, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, l'harmonie du chant ſur l'harmonie du diſcours. On ſait que les Grecs étudièrent non-ſeulement les propriétés des ſyllabes, mais celles mêmes des élémens dont les mots étoient composés; & que par la manière dont ils combinèrent ces élémens, ils parvinrent à convertir, en quelque ſorte, les ſignes arbitraires en ſignes naturels, c'eſt-à-dire en véritables images. A ce moyen d'imitation, qui n'appartient qu'au langage, parce que la voix ſeule peut modifier ainſi les ſons, s'en joignoit un autre non moins énergique, je veux dire la meſure de temps fixe & certaine que les ſyllabes employoient à ſe mouvoir, d'où ſe formoit le rhythme, à qui ſeul il appartient d'animer & de paſſionner les ſons.

Il ne faut pas douter que les Grecs n'euſſent fait, ſur les accens, les mêmes obſervations, & que parmi les intonations différentes que produiſoient ces accens, on n'eût fait choix de celles qui parurent les plus propres à concourir, avec toutes les autres parties du langage, à flatter l'oreille & à peindre les objets qu'on ſe propoſoit d'imiter. Lorſque les inſtrumens s'unirent au chant du vers, ils ne firent que rendre ces intonations plus ſenſibles, & leur ôter ce qu'elles pouvoient avoir d'incertain & d'arbitraire: juſque-là la ſcience de la muſique n'étoit autre choſe que l'art d'employer les accens: auſſi les inſtrumens furent-ils d'abord ſimples & très-bornés. Bientôt, à la vérité, Amphion augmenta le nombre des cordes de la lyre, & imagina des modulations nouvelles; mais le caractère eſſentiel des accens n'en reçut aucune atteinte: Amphion put très-bien agrandir leur eſpace ordinaire, & preſcrire aux ſons, qui y étoient renfermés, des modifications juſqu'alors inconnues, ſans tranſgreſſer la loi par laquelle les mots étoient déterminés

à s'abaiſſer ou à s'élever ſur certaines ſyllabes plutôt que ſur d'autres. Il en faut dire autant d'Olympe, lorſqu'il enrichit le chant du genre enharmonique : ce procédé ſubſiſta vraiſemblablement tant que le vers hexamètre, le premier & le plus ancien des vers, fut l'organe de tous les genres de poëſie, c'eſt-à-dire juſqu'à la ſeconde Olympiade; avec cette différence, ſans doute, que dans les hymnes, les cantiques, les nomes & les pœans, où le ſon des inſtrumens étoit néceſſairement uni au chant des vers, les tons & les intervalles étoient plus conſtans & plus ſenſibles que dans l'épopée, où il entroit moins d'élévation & d'enthouſiaſme, & dont il eſt douteux que les inſtrumens aient toujours accompagné la récitation.

Archiloque oſa le premier donner au vers une nouvelle forme; il fut l'auteur de l'ïambe, qui depuis anima tant de genres de poëſie; & du pentamètre, qui, comme s'il n'eût pu ſe ſoutenir par ſes propres forces, ne marcha jamais ſans être accompagné du vers héroïque. Alcman fut encore plus hardi; au dactyle, au ſpondée & à l'ïambe, qui ſeuls avoient réglé juſqu'alors le mouvement du vers, il ajouta une infinité de pieds & de nombres nouveaux. La forme du vers *mélique* fut ſi prodigieuſement variée, qu'on y apercevoit à peine les traces de la règle. Servius compte plus de cent ſortes de vers différens chez les Latins: ſelon Epheſtion, le nombre en étoit encore plus conſidérable chez les Grecs. C'eſt en vain que, pour ſoumettre ces différens genres de poëſie à des claſſes déterminées, les Grammairiens leur ont donné des dénominations, priſes tant de la qualité que de la quantité des pieds dont ils étoient compoſés; les Grammairiens ont trouvé, preſque à chaque pas, des exceptions à faire: la meſure de ces vers n'étoit pas toujours exacte; on les trouve ſouvent avec une, & quelquefois avec deux ſyllabes de plus ou de moins. Or, toutes ces différences ne furent occaſionnées que par les inſtrumens, dont, en effet, il n'étoit pas poſſible qu'on eût fait long-temps uſage, ſans rencontrer des mouvemens nouveaux, ſur leſquels on régla ceux du vers : cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, que ceux des Poëtes qui chantèrent leurs vers

ſans accompagnement, comme Théognis, Phocylide, Solon, Xénophanès & Périandre, donnèrent conſtamment à leurs vers la juſte meſure qu'ils devoient avoir.

Tant que les inſtrumens furent réunis au chant du vers, toutes ces libertés mirent de la variété dans le rhythme, ſans altérer les procédés de l'accent, c'eſt-à-dire de la muſique. Mais, lorſque dans les jeux que les habitans de Delphes inſtituèrent, après la guerre de Criſſe, les Amphictyons joignirent au combat des *Citharèdes,* c'eſt-à-dire des Poëtes qui chantoient en s'accompagnant avec la cithare, celui des *Cithariſtes* & des flûteurs, ou de ceux qui, ſans chanter, jouoient ſimplement de la cithare ou de la flûte, les choſes changèrent entièrement de face; privés d'un moyen auſſi puiſſant que celui de la parole, mais, en même temps, affranchis des loix que leur preſcrivoient le rhythme & l'accent de la langue, ces muſiciens augmentèrent conſidérablement le nombre des cordes de la cithare & des ſons de la flûte; ils introduiſirent des mouvemens plus compoſés, des formes plus variées, de nouveaux intervalles, & des modulations juſqu'alors inuſitées. Phrynis & Laſus tranſportèrent les premiers toutes ces hardieſſes au chant; ils en furent même les auteurs, s'il faut s'en rapporter à Plutarque. Quoi-qu'il en ſoit, ils ne purent y être conduits que par l'uſage & l'exercice de la muſique inſtrumentale, infiniment plus libre que la vocale, ſur-tout dans la langue grecque, dont les mouvemens & les ſons étoient ſoumis à des loix ſi préciſes & ſi ſévères.

« Je condamne, dit Ariſtote *(f),* toute manière artificielle » d'exercer les inſtrumens & la muſique en général; j'appelle » artificielle, celle qui a lieu dans les jeux publics, où le muſicien, » loin de conſulter le véritable objet de ſon talent, ne cherche » qu'à flatter le goût impérieux & corrompu de la multitude qui l'écoute. »

On trouve, dans ce paſſage, la preuve de l'extrême ſimplicité

(f) Τῶν τε ὀργάνων ϗ τῆς ἐργασίας ἀποδοκιμάζομεν τὴν τεχνικὴν παιδείαν· τεχνικὴν δὲ τίθεμεν τὴν πρὸς τοὺς ἀγῶνας· ἐν ταύτῃ γὰρ ὁ πράττων, οὐ τῆς αὑτοῦ μεταχειρίζεται χάριν ἀρετῆς, ἀλλὰ τῆς τῶν ἀκουόντων ἡδονῆς, ϗ ταύτης φορτικῆς. Ariſtote, dans ſa Républ. liv. VIII, chap. 6.

de la musique ancienne; ainsi que l'époque & les raisons des changemens qu'elle subit.

Des-lors la musique devint un art à part; elle eut ses figures, ses couleurs, ses mouvemens; en un mot, son expression & son langage propres. Les chœurs, qui jusqu'alors avoient réglé le chant des citharistes & des flûteurs, y devinrent subordonnés; vainement les Philosophes s'élevèrent contre un changement qui leur fit craindre la ruine entière des anciennes mœurs; le peuple, qui ne sacrifia jamais les plaisirs sensibles à ceux de l'esprit & de la réflexion, reçut avidement toutes ces nouveautés, & s'obstina à en encourager les auteurs. Bientôt cette nouvelle musique passa des jeux sur la scène; là elle s'empara des principales parties du drame, & la compagne de la poësie en devint la souveraine. Denys d'Halicarnasse est exprès là-dessus: « Les paroles, dit-il *(g)*, doivent être subordonnées au chant, & non le chant aux paroles; » &, pour prouver ce qu'il avance, il cite quelques vers d'Euripide, où en effet la musique n'a aucun égard aux accens.

Mais non-seulement la musique, à force de se figurer, soumit les accens, elle subjugua encore le rhythme. « Dans la prose, continue le même auteur que je viens de citer *(h)*, les temps sont inviolablement observés; chaque mot y conserve la longueur & la brièveté naturelle des syllabes: la musique seule a le droit d'en altérer la valeur, parce qu'elle mesure les syllabes sur les temps, & non les temps sur les syllabes. »

J'observerai à ce sujet que, parmi le grand nombre d'auteurs qui ont traité du rhythme ancien, aucun ne nous en a fait

(g) *Τάς τε λέξεις τοῖς μέλεσιν ὑποτάττειν ἀξιοῖ (ὀργανική καὶ ᾠδική μοῦσα) καὶ οὐ τὰ μέλη ταῖς λέξεσιν.* Denys d'Halicarnasse, dans son Traité *de l'arrangement des mots.*

(h) *Τὸ δ' αὐτὸ γίνεται καὶ περὶ τοὺς ῥυθμούς· ἡ μὲν γὰρ πεζὴ λέξις οὐδενὸς οὔτε ὀνόματος οὔτε ῥήματος βιάζεται τοὺς χρόνους, οὐδὲ μετατίθησιν· ἀλλ' οἵας παρείληφε τῇ φύσει τὰς συλλαβάς, τάς τε μακρὰς καὶ τὰς βραχείας, τοιαύτας φυλάττει· ἡ δὲ ῥυθμικὴ καὶ μουσικὴ μεταβάλλουσιν αὐτὰς μειοῦσαι καὶ αὔξουσαι, ὥστε πολλάκις εἰς τἀναντία μεταχωρεῖν· οὐ γὰρ ταῖς συλλαβαῖς ἀπευθύνουσι τοὺς χρόνους, ἀλλὰ τοῖς χρόνοις τὰς συλλαβάς.* Le même, dans le même Traité.

connoître toutes les viciſſitudes. Tant que le rhythme fut ſubordonné à la poëſie, ſes mouvemens furent très-ſenſibles, très-appréciables, mais en même temps très-bornés. Ainſi, dans la meſure à deux temps égaux, par exemple, le poëte ne pouvoit employer que quatre brèves ou deux longues, ou une longue & deux brèves; il lui étoit impoſſible de porter plus loin les combinaiſons. Mais ceux des muſiciens qui ne cultivoient que la muſique inſtrumentale, ne dûrent pas tarder à s'apercevoir que le même eſpace de temps pouvoit renfermer une beaucoup plus grande quantité de ſons, & que de ce procédé réſultoit un effet extrêmement agréable à l'oreille.

Bientôt les mêmes libertés paſsèrent au chant; mais, comme ces ſons étoient trop intimement liés les uns aux autres, ou qu'ils ſe ſuccédoient avec trop de rapidité pour que la voix pût les articuler un à un, ils furent tous affectés à la même ſyllabe. Ces traits, connus dans la muſique moderne ſous le nom de *prolations*, firent donc partie de la muſique grecque, lorſqu'elle ſe fut éloignée de ſa première ſimplicité; & ſi l'on pouvoit former des doutes à ce ſujet, voici un paſſage de Démétrius de Phalère, bien propre, ce me ſemble, à les lever. Ce rhéteur, pour donner une idée ſenſible de l'effet que produit le concours des voyelles, les compare à celui qui réſulte de ces groupes de ſons, affectés à un ſeul & même élément: « Ce ſont, dit-il *(i)*, comme autant de petits chants ajoutés au chant même. »

Inſenſiblement la muſique grecque perdit entièrement ſon ancien caractère; elle ne mit point de bornes à ſon audace, & les traits, les agrémens & toutes les fantaiſies dont elle ſe revêtit, firent tant de plaiſir au peuple, que, pour conſerver au muſicien la liberté de les mettre en œuvre, on imagina une

(i) Ἐν ᾠδαῖς δὲ τὰ μελίσματα ἀπὸ τοῦ ἑνὸς γίνεται τοῦ αὐτοῦ μακροῦ γράμματος, οἷον ᾠδῶν ἐπεμβαλλομένων ᾠδαῖς· ὥστε ἡ τῶν ὁμοίων σύγκρουσις μικρὸν ἔσται τι ᾠδῆς μέρος, καὶ μέλισμα. Démétrius de Phalère, dans ſon Traité ſur l'élocution, part. LXXIV.

nouvelle ſorte de poëſie, triviale & vulgaire; je veux parler des vers appelés *proſaïques* ou *politiques:* ces vers, dont Voſſius a cherché l'origine dans la prononciation corrompue du vers héroïque ancien, ne furent inventés, comme je viens de le remarquer, que pour favoriſer les procédés de la muſique qui étoit alors en uſage, & qui, à force de prendre des libertés, avoit entièrement défiguré le caractère de la poëſie & de la langue grecque.

Expoſons, en peu de mots, les réſultats des différens points que je viens d'établir.

1.° Toute l'antiquité atteſte que les premiers poëtes furent muſiciens; mais ceux même de nos Savans qui ont le plus réfléchi ſur les arts de l'antiquité, ont-ils une idée bien nette & bien préciſe du genre de muſique qui étoit alors inſéparable de la poëſie? Dans le ſyſtème que je viens d'expoſer, toutes les difficultés, tous les embarras diſparoiſſent. En effet, n'y ayant point de ſyllabe, dans la langue grecque, qui n'eût ſes ſons ainſi que ſes temps propres, l'art de la poëſie & de la muſique conſiſtoit uniquement à preſcrire à ces temps & à ces ſons, inhérens au langage même, des proportions & des rapports agréables. Il en étoit de la mélopée, ou de l'art de la mélodie, comme de la rhythmopée, ou de l'art du rhythme. De même qu'au moyen du choix & de l'aſſemblage des ſyllabes longues & brèves, on avoit porté, dans la diction, plus de mouvement & de vie; ainſi, par le choix & le mélange des ſyllabes affectées de ſons aigus, graves & moyens, la parole avoit acquis encore plus de charmes, & un nouveau moyen d'imitation. Tant que ces temps & ces ſons erroient, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, dans le corps de la langue, ils pouvoient bien rendre l'élocution chantante & nombreuſe, mais ce n'étoit pas encore-là le nombre & le chant mêmes: ils ne ſe montroient l'un & l'autre que dans cette eſpèce de diction figurée, à laquelle on donna le nom de vers. On conçoit dès-lors, ſans peine, quelle étoit cette ſorte de chant, & comment la muſique devoit être, & étoit réellement inſéparable de la poëſie.

2.° Ariſtote, après avoir mis la muſique au nombre des qualités de la tragédie, ce qui ne permet pas de douter, quoiqu'en diſe M. Dacier, que le chant ne s'étendît à tout le corps du drame, ajoute que, dans certaines parties, c'étoit le vers qui régnoit, & dans d'autres, le nombre & l'harmonie. Nous liſons, dans le même auteur, que *les poëtes épiques, tragiques, comiques & dithyrambiques faiſoient leur imitation avec le nombre, le vers & l'harmonie, ſoit enſemble, ſoit ſéparément*, comme ſi le nombre & le chant euſſent tantôt accompagné le vers, & tantôt l'euſſent abandonné. Toutes ces contradictions, que les efforts des commentateurs n'ont fait que rendre plus embarraſſantes, diſparoiſſent dans mon hypothèſe. Il eſt évident, par tout ce que j'ai dit du caractère de la langue grecque, que les vers ne pouvoient pas plus ſubſiſter ſans le chant, ou ſans l'ordre des tons, que ſans le rhythme, ou ſans l'ordre des mouvemens. Lors donc, qu'au ſujet des différens moyens dont la poëſie ſe ſervoit pour faire ſon imitation, Ariſtote ſemble donner à entendre qu'elle y parvenoit quelquefois, au moyen du vers tout ſeul, privé des ornemens & des richeſſes de la muſique, ce n'eſt pas qu'il ait prétendu exclure du vers toute eſpèce de mélodie; mais il ne regardoit point comme chant celui que le vers recevoit néceſſairement de l'accent: &, en effet, il ne devoit point le regarder comme tel, relativement à la muſique artificielle & figurée qu'on employoit dans les hymnes, les dithyrambes & les chœurs de la tragédie, où le vers prenoit un caractère beaucoup plus élevé, & entièrement lyrique.

3.° J'expoſe clairement l'origine des changemens que ſubit la muſique des Grecs: cette muſique dut être d'autant plus ſimple & plus facile, dans les commencemens, que les tons & les mouvemens étoient preſcrits par la langue même; mais, lorſqu'il fut permis d'exercer les inſtrumens ſans y mêler le chant de la voix, la voix ne tarda pas à s'approprier les formes & les modulations nouvelles qui naquirent de cet exercice. On peut remarquer que chez tous les peuples qui ont cultivé les arts, toujours la muſique

musique vocale fut subjuguée par l'instrumentale; je n'en exposerai point ici les raisons, je les ai suffisamment indiquées dans le corps de ma Dissertation: je me contenterai de faire observer que la langue grecque, étant enchaînée par les loix les plus précises & les plus rigoureuses, ne dut admettre que très-lentement & très-difficilement les richesses de la musique instrumentale; & que, conséquemment, ces richesses & ces libertés ne purent s'introduire dans cette langue, sans porter le coup le plus funeste à son caractère; observation qui seule doit justifier la véhémence avec laquelle les philosophes de la Grèce s'élevèrent contre toutes les sortes d'innovations en musique.

4.° Dans l'impossibilité d'assigner, avec précision, l'effet que produisoient les accens, j'en donne au moins une idée infiniment plus nette & plus sensible qu'on ne l'a fait encore, en offrant la sorte d'analogie qu'ils avoient avec les temps dont la valeur nous est aujourd'hui beaucoup mieux connue que celle des accens. Ainsi, comme de l'assemblage des longues & des brèves se formoient les pieds & les nombres, & que de la collection des nombres résultoit le rhythme; de même, de l'arrangement des syllabes affectées de sons, ou aigus ou graves, se formoient les modes; & de la collection des modes, résultoit l'harmonie. Je prouverai un jour que cette manière toute neuve de définir l'harmonie & les modes, répand la lumière sur le système entier de la Musique ancienne.

Enfin, si l'on veut descendre à toutes les conséquences qui naissent de mon système, on comprendra sans peine comment les Anciens, s'étant sur-tout attachés à connoître l'énergie des sons, des modes, des rhythmes, & en ayant tellement fixé les propriétés, qu'il n'étoit jamais permis de les confondre, ni de les faire servir à toute autre expression que celle qui leur étoit prescrite, la Musique devint nécessairement une langue de convention; ce qui suffit pour expliquer en grande partie, d'une manière simple & naturelle, les effets prodigieux de la Musique ancienne.

Les ſavans hommes qui juſqu'à préſent ont eſſayé d'approfondir & de révéler les myſtères de la muſique des Grecs, auroient fait des efforts plus heureux, s'ils avoient moins conſulté les muſiciens de cette Nation, que ſes poëtes & ſes philoſophes. C'eſt dans le caractère même de la langue des Grecs, qu'il falloit chercher les caractères de leur chant: « Les accens, dit Martianus Capella, ſont l'élément & le germe de la Muſique. »

DISCOURS SUR PINDARE ET SUR LA POËSIE LYRIQUE.

Par M. DE CHABANON.

DEUX célèbres Académiciens ont donné à la Compagnie la traduction de quelques morceaux de Pindare; je me propose de continuer leur travail, & de faire connoître ce Poëte, si ce n'est par une traduction complète (ce qui peut-être ne peut se tenter avec succès dans notre langue), du moins en traduisant les Odes les plus brillantes, & en recueillant de celles qui le sont moins, quelques beautés qui les distinguent; ces fragmens utiles à mes vues, me conduiront au but que je me propose : avant de le faire connoître, disons quelques mots sur Pindare. Assemblée publiq. d'après Pâques 1761.

De tous les écrivains de l'antiquité, Pindare est un des plus estimés, & l'un des moins connus; ses ouvrages fatigans à lire dans le texte, & qu'aucune traduction n'a fait passer avec agrément dans notre langue, ont été peu lûs & peu sentis; ce n'est pour ainsi dire, que sur la foi d'Horace qu'on les loue; encore n'est-il point rare de trouver des Savans incrédules au témoignage du poëte latin, & qui appellent des éloges que le poëte grec en a reçus. Cette différence de sentimens n'est jamais étonnante lorsqu'il s'agit d'un écrivain de temps fort reculés; elle l'est moins encore, lorsqu'il s'agit d'un poëte enthousiaste, parce qu'il est nombre d'esprits froids qui jugent tout d'un coup d'œil tranquille, & qui ne voient dans les écarts du génie, que des abus de la raison; de-là, les critiques de Pindare faites par quelques modernes du siècle dernier. Leur jugement doit d'autant moins nous surprendre, que plusieurs d'eux ne lisoient ce poëte que dans des traductions qui lui ôtant les beautés du style, & lui coupant les nerfs de

l'expreſſion, ne faiſoient pour ainſi dire, qu'expoſer dans une nudité sèche & aride, des ſujets devenus pour nous peu intéreſſans. Le mérite du Poëte en général, conſiſte moins dans la ſingularité des choſes qu'il dit, que dans la forme heureuſe dont il ſait les revêtir : cette forme & cet extérieur poëtique ſont uniquement ce qui nous reſte à conſidérer dans Pindare. Ses poëmes d'ailleurs, ſont conſacrés à chanter des vainqueurs, aujourd'hui peu célèbres, & à retracer, ce ſemble, dans l'eſprit des Grecs, le ſouvenir inſtructif de leurs dieux, autant que la mémoire flatteuſe & intéreſſante de leurs héros. Ce peu de mots dits ſur Pindare, fait connoître le riſque qu'il y auroit à le traduire, dans l'eſpérance de donner un ouvrage d'agrément, & fait pour le goût du ſiècle ; auſſi n'eſt-ce pas ſous ce point de vue que j'ai conſidéré cet Écrivain : je l'enviſage uniquement comme un poëte, maître en ſon art, & fait pour en donner des leçons. C'eſt aux Poëtes, principalement, que je m'adreſſe, & je leur dis avec Quintilien, *Pindarus novem lyricorum princeps.* Ce prince des lyriques m'a ſemblé trop peu connu dans notre Nation ; perſuadé des avantages qu'on peut tirer de ſa lecture pour la pratique de l'art, j'ai voulu les indiquer, & engager les Artiſtes à y recourir. Ce ſeroit juſtifier mes vues, que de faire obſerver l'imitation de Pindare dans les meilleurs poëtes lyriques de toutes les nations; mais ces objets de comparaiſon trouveront mieux leur place dans les notes dont j'accompagnerai la traduction des Odes. Ici, examinons Pindare tel qu'il eſt, reconnoiſſons ſes beautés ; avouons ſes défauts ; & pour juger plus ſainement de ce poëte, raiſonnons auparavant ſur le genre lyrique, celui que Pindare a traité.

La poëſie, chez les Grecs, a été diviſée en pluſieurs genres, que des limites fixes & invariables diſtinguoient entre eux : nul de ces genres, peut-être, n'a porté un caractère de diſtinction plus marqué que le genre lyrique. Ce caractère eſt ſenſible, ſur-tout dans les drames, toutes les fois que le poëte quitte le ton de la parole, pour s'élever à celui du chant : dès-lors le ſtyle change ainſi que la forme du vers;

l'harmonie prend un autre rhythme & une cadence différente: ce n'eſt plus cette diction coulante, ſemblable à un fluide tranquille, dont les parties mobiles & fugitives ſe dérobent les unes ſous les autres; ce ſont des mots qui prennent plus de corps & de conſiſtance, ils ſemblent porter ſur une baſe ſolide; leur marche eſt ferme & ſoutenue; les expreſſions ſe relèvent; les métaphores ſe redoublent; les images ſe ſuccèdent, & tout annonce enfin le caractère lyrique qu'on ſent mieux qu'on ne l'exprime. Ces attributs du genre lyrique, ſi univerſellement reconnus, lui furent-ils donnés au haſard, ou plutôt le même diſcernement qui aſſignoit à la tragédie le vers iambe, comme plus propre au dialogue, ne fit-il pas auſſi le choix éclairé des ornemens convenables à la poëſie du chant? Pour le dire en peu de mots, ce qui caractériſe eſſentiellement cette poëſie, c'eſt qu'il y règne plus de hardieſſe, de déſordre & d'harmonie que dans toute autre; mais ces propriétés, ſi l'on y prend garde, tiennent à celles de la muſique.

La Muſique eſt un art qui produit des ſenſations; ſes ſons combinés n'apportent point à l'eſprit des idées nettes & préciſes; ils jettent du trouble dans l'ame: la muſique n'inſtruit ni ne perſuade; elle remue & tranſporte. Pour établir donc l'analogie entre elle & la poëſie, & pour rendre plus intime l'union de ces deux arts, la poëſie de chant a dû être une poëſie d'harmonie, de trouble & d'enthouſiaſme. Rendons ceci plus ſenſible par un exemple: prenons un homme dans l'ivreſſe du chant, ou parcourant, ſi l'on veut, ſur ſa lyre des ſons dont l'enchaînement agit puiſſamment ſur ſon ame. Premièrement, dans ſon déſordre, s'il doit énoncer quelques idées, ce ne ſeront point des raiſonnemens; ſon eſprit agité ne peut ni les concevoir ni les ſuivre: il apercevra, ou plutôt ſe figurera quelques objets & les peindra: de-là l'uſage fréquent des images, dans le genre lyrique. Secondement, ces objets ſeront grands ou terribles; ils ſeront du moins éloignés du commun, parce que l'ame qui les conçoit, eſt elle-même hors de la ſituation commune; & que dans cet état, ſelon l'expreſſion d'Horace, elle craint d'approcher le limon de la terre; de-là le choix des ſujets, grands &

relevés, que les Anciens ont aſſignés à la poëſie lyrique *(a)*. Troiſièmement, de la magnificence des idées, réſultera la pompe des paroles : *Rem verba ſequuntur.* Quatrièmement enfin, les objets ou les images pourront ſe ſuccéder, ſans qu'il y ait entr'elles une liaiſon rigoureuſe, ſoit parce que la chaleur de l'eſprit précipite le cours des idées, ſoit parce que les divers écarts de la muſique les feront naître avec moins de ſuite; ſoit enfin, parce que l'imagination (qui ſeule agit en ce moment) peut comme l'œil, ſe promener ſur des objets diſparates, différente en cela de l'eſprit qui combine les idées & les enchaîne. Ces raiſons, qu'on les admette toutes ou en partie, expliquent & juſtifient le déſordre de l'Ode. Mais dans la ſuite rapide des mouvemens dont notre enthouſiaſte, Poëte & Muſicien, eſt agité; ſi l'un de ſes regards vient à tomber ſur lui-même, il ne peut que s'applaudir de l'état où il ſe trouve; & cette ſatisfaction qu'il a de lui-même, eſt faite pour ajouter à ſon enthouſiaſme : de-là le faſte & l'orgueil remarquables dans tous les poëtes lyriques, depuis Pindare juſqu'à Rouſſeau. M. Racine, dans un Mémoire donné à la Compagnie, définit l'enthouſiaſme poëtique, l'effet de quelque paſſion dont l'écrivain s'eſt pénétré; en ſuivant ce ſyſtème ingénieux, je nommerois l'orgueil la paſſion des poëtes lyriques : les autres poëtes ont, le plus ſouvent, les paſſions des perſonnages qu'ils repréſentent. Dans le court tableau que je viens de tracer, nous avons vu la poëſie lyrique à ſon berceau pour ainſi dire; nous l'avons vue apporter en naiſſant le germe des beautés qui lui ſont demeurées propres. Si le genre de ces beautés trouve parmi nous des détracteurs, c'eſt peut-être, parce qu'on le dépouille de l'acceſſoire fait pour contribuer à l'illuſion qu'il doit produire; & parce que les poëſies qu'on nomme lyriques ne ſe chantent plus.

(a) Hic canit errantem lunam ſoliſque labores.

Voyez les chants de Démodocus, dans l'Odyſſée : les chœurs chantans des Tragiques; quelques-uns même d'Ariſtophane, tels que le chœur des Nuées. Platon, dans le dialogue intitulé *Iou*, appelle les bons poëtes lyriques, *des Corybantes qui danſent avec l'eſprit égaré.* Voyez tout ce paſſage énergique de Platon, ſur les Poëtes lyriques & ſur les Muſiciens.

Les poëſies de Pindare, outre qu'elles retentiſſoient dans des ſolennités où la Grece couronnoit des vainqueurs, étoient ſoutenues du charme de la muſique, pour laquelle elles étoient ſpécialement composées : les paroles & le chant formoient alors un tout dont nous ne voyons plus qu'une partie qui, affoiblie par cette déſunion, réclame ce qui lui manque. Nos ſens & notre eſprit ſont deux ſources de nos plaiſirs ; il faut donner à l'une ce qu'on refuſe à l'autre. La poëſie du chant, faite particulièrement pour les ſens, peut fournir moins à l'eſprit de quoi ſe repaître ; mais ſi l'on ſépare le chant de la poëſie, on affoiblit le charme de moitié ; & il n'en reſte plus aſſez pour ſatisfaire les ſens, & pour étouffer les murmures de l'eſprit : de-là cette critique des Odes qu'on fait communément, qu'elles contiennent plus de mots que de choſes. Pour éviter ce reproche & pour y répondre, il peut être utile de diſtinguer les poëſies lyriques qui ſe chantent de celles qui ſe liſent; les unes peuvent être le champ de l'enthouſiaſme & du déſordre ; & ceux qui les traitent auront à s'inſtruire dans la lecture de Pindare. Ils puiſeront dans Eſchyle cette poëſie tonnante qu'un chœur d'Euménides doit proférer : cette partie eſt abſolument négligée dans nos Opéras, & pour l'obſerver en paſſant, ces ornemens qui leur conviennent repoſent inconnus & cachés ſous les ruines & dans la poudre du théâtre Grec.

Quant aux poëſies lyriques qui ſe liſent, il eſt avantageux, ſans doute, d'en choiſir les ſujets, d'y parler à la raiſon, & d'y expoſer des vérités lumineuſes, quoiqu'on pût obſerver dans Rouſſeau quelques Odes privées de cet avantage, & qui plaiſent par les ſeules beautés de l'harmonie. Quoi qu'il en ſoit, puiſque de telles poëſies doivent conſerver quelque ombre du genre lyrique d'où elles ſont émanées, recourons encore à Pindare pour les ornemens qui leur conviennent ; que mille beautés qui traînent & qui languiſſent, pour ainſi dire, placées ſur des ſujets dénués d'intérêt pour nous, reprennent la vie employées ſur des ſujets nouveaux & plus heureux. Imitons de Pindare la manière & les détails, que le fonds ſoit riche &

ſoit à nous; & apprenons ainſi de nos maîtres à les ſurpaſſer; s'il ſe peut. Mais, ces richeſſes des anciens, & de Pindare ſur-tout, c'eſt l'imitation ſeule qui peut leur conſerver leur prix ou l'augmenter encore. Il eſt un art d'imiter, & il conſiſte moins à traduire qu'à pénétrer la ſubſtance intime des ouvrages, & à la reproduire modifiée, ſuivant le génie de la langue qu'on parle, & celui des hommes auxquels on s'adreſſe. Tous les grands Poëtes ont eu d'heureux imitateurs. Combien eſt-il de poëtes qu'on puiſſe regarder comme vraiment traduits? Perrault (pour rabaiſſer Pindare, ſans doute) nous rend ainſi la première ſtrophe des Olympiques. « L'eau eſt très-» bonne à la vérité, & l'or qui brille comme le feu durant la » nuit, éclate merveilleuſement entre les richeſſes: mais mon » eſprit, ſi tu deſires chanter des combats, ne contemple point » d'autre aſtre plus lumineux que le ſoleil pendant le jour dans » le vague de l'air; car nous ne ſaurions chanter des combats plus illuſtres que les jeux olympiques: » cette ſtrophe, ainſi traduite, eſt plate & ridicule. Dans la traduction que Deſpréaux en a faite, nous la trouvons plus noble & plus élégante; mais elle cache encore des beautés que l'imitation nous y fait découvrir. Imitons ce morceau; n'en prenons que la ſubſtance & l'eſprit; nous verrons le génie de Pindare dominant, comme d'une région élevée, la mer, la terre & les cieux; & dans une contemplation profonde autant que ſublime, s'écriant tout-à-coup, « je vois l'or germer dans les flancs de la terre, » il préſide aux métaux & brille au milieu d'eux, comme la » flamme dans les ténèbres: parmi les élémens, l'océan attire » mes regards; il court, il s'élance & embraſſe le monde. Le » Soleil ſe lève, & vainqueur des aſtres, unique flambeau du » monde; il plane dans les déſerts des cieux. O mon génie, » veux-tu chanter des combats, les Jeux olympiques ne t'offrent pas un ſujet moins brillant! » Conçoit-on rien de plus grand que ce début, où le génie de l'auteur prend place au centre du monde, & de-là promène ſes regards pour arrêter ſes chants ſur un objet digne d'eux. J'obſerve dans ce paſſage, 1.° la ſucceſſion rapide des objets les plus magnifiques, qui

qui passent, tour-à-tour, devant les yeux du poëte ; c'est précisément ce que j'ai fait observer, plus haut, dans la marche naturelle des idées d'un homme livré à l'enthousiasme de la musique. Secondement, je remarque combien ce début donne de grandeur & d'importance au sujet que Pindare va traiter. Troisièmement enfin, j'insiste sur la richesse des détails que renferme cette strophe : ce sont, si j'ose le dire, comme des parties sulfureuses & condensées qui composent la substance poëtique : j'ai proposé cet exemple, non-seulement pour donner une esquisse des beautés de Pindare, pour faire connoître le parti qu'on en peut tirer; mais pour apprendre aussi, combien il est aisé de jeter le voile sur ces beautés, lorsqu'on se fait un jeu de les déguiser & de les obscurcir.

En louant Pindare, je n'ai point prétendu dissimuler ses défauts; mon devoir seroit plutôt de les indiquer. Je reviens donc sur les critiques qu'on fait communément de ce poëte, & j'examine celles qui peuvent être fondées. L'uniformité des sujets, défaut sur lequel on n'est point en droit de le reprendre, a produit, sans doute, la manière uniforme dont il les a traités; & sur ce point, on a plus lieu de l'attaquer. Je me contenterai de dire à ce sujet, qu'il étoit comme d'institution de parcourir, dans ces poëmes, le merveilleux de la mythologie, & de reproduire aux yeux de la Grèce, les dieux & les héros, objets de son respect & de son culte. Deux mots de Corinne *(b)* à Pindare, que Plutarque nous a transmis, donnent au moins quelque vraisemblance à cette conjecture. Venons aux écarts de notre poëte, trait distinctif de son génie, par lequel, tout-à-la-fois, ses admirateurs le louent, & ses détracteurs le censurent. Jamais ses écarts, quels qu'ils soient, ne lui font perdre entièrement de vue son sujet : les louanges du héros

(*b*) Corinne, dit Plutarque, instruisoit à l'art des vers Pindare, jeune encore : elle lui recommandoit de semer dans ses poësies les traits de la fable, faite pour être la substance & l'aliment des poëmes. Pindare, docile aux avis de sa maîtresse, composa quelques vers que Plutarque rapporte, & où les noms des dieux & des héros sont prodigués ; *doucement*, dit à cela Corinne, *semons nos grains avec la main, ne renversons pas le sac qui les renferme.*

qu'il célèbre ſont au commencement & à la fin de chaque Ode comme deux points fixes qui indiquent le lieu d'où il part & celui où il arrive : mais s'il décrit cette route, c'eſt par un circuit majeſtueux que l'on pourroit comparer, avec vérité, au contour que décrit le ſoleil, pour arriver aux deux points de l'horizon. Pour mieux juger de cette marche, obſervons-là dans quelque moderne ; Rouſſeau nous en fournit un exemple dans l'Ode qu'il adreſſe au Comte du Luc, l'une de ſes plus belles. Le but du Poëte dans cette Ode, eſt de ſouhaiter à ſon Héros le don de la ſanté, & de le conſoler de la privation de cet avantage : ſuivons la marche de ſes idées juſqu'à celle-là. Douze ſtrophes entières ſont conſacrées d'abord à nous peindre, ſous différentes figures, l'inſpiration de Phebus & l'influence » du génie ; c'eſt à force de travaux qu'on la mérite ; & les » prodiges qu'elle opère ſont infinis. Par elle, dit Rouſſeau, » l'eſprit d'un Prophète ſût s'affranchir de ſes liens ; par elle » Orphée pénétra dans l'empire des ombres... Ah ! ſi ce Dieu » ſublime échauffant mon génie, reſſuſcitoit pour moi de l'antique » harmonie, les magiques accords.... J'irois, j'irois pour vous » ô mon illuſtre aſyle, ô mon fidèle eſpoir, implorer aux enfers » ces trois fières déeſſes, que jamais juſqu'ici, nos vœux ni nos promeſſes, n'ont ſu l'art d'émouvoir ! »

Tel eſt le plan raccourci du commencement de cette Ode, plan qu'on a toujours admiré, & dont perſonne n'a fait honneur à Pindare, quoiqu'il lui appartienne, comme on en peut juger en rapprochant la copie du modèle. Pindare, dans la troiſième de ſes Odes pythiques, veut chanter la victoire remportée par les Courſiers d'Hieron ; mais il veut en même temps, compâtir aux maux dont ce Prince étoit affligé. » Chiron, dit-il, fils de Saturne, habita les antres du mont » Pélion : de lui Eſculape apprit cet art divin qui triomphe des douleurs & qui bannit les maux. » Là, commence l'hiſtoire d'Eſculape, celle de ſa naiſſance miraculeuſe & des prodiges qu'il a opérés juſqu'à ce prodige ſuprême, qui bleſſant les droits du Ciel, a fait tomber la foudre dont il eſt mort conſumé. Ah ! reprend alors le Poëte, « ſi ce mortel fameux reſpiroit

encore, j'irois, secondé de la douceur de mes hymnes, « obtenir de lui la délivrance de vos maux ; & conduit aux bords « fortunés d'Aréthuse, j'y porterois pour vous, & les doux « fruits de la santé, & les couronnes de la gloire. » On voit que Pindare & Rousseau prennent un détour à-peu-près semblable, pour arriver au même but : je ne pense pas que cette progression d'idées ait besoin d'être justifiée, elle est faite pour l'éloge & non pour l'apologie. Mais, il est d'autres écarts à relever dans le poëte Grec, ce sont ceux auxquels il s'abandonne toutes les fois que dans le cours d'une narration, il aperçoit quelque circonstance heureuse qui semble excéder les limites de son sujet ; aussitôt son génie est à l'écart pour la saisir ; mais si cette nouvelle branche du sujet se montre à lui comme une veine avantageuse à fouiller, il se hâte de l'épuiser ; & dès-lors, son imagination s'enflamme, ses idées rapides se précipitent & s'entassent les unes sur les autres : il est (pour nous servir de ses propres figures) comme un loup acharné sur sa proie, & qui la poursuit dans les sentiers les plus détournés, il se fatigue, s'excède & arrive enfin à perte d'haleine à un terme d'où il n'aperçoit qu'à peine la route qu'il tenoit d'abord. Ce procédé de l'imagination, est si sensiblement exprimé dans Pindare, que souvent après un de ces écarts, le Poëte, comme hors de lui, ne sait plus qu'appeler sa muse pour retrouver le sentier qu'il doit tenir. Justifier cette marche, seroit une entreprise hardie : si les esprits méthodiques en accusent le désordre, ceux qui le sont moins, prisent les beautés qu'elle amène & la chaleur qu'elle produit. Je me contenterai d'observer, qu'Horace, dont nous respectons le goût & les lumières, a donné lui-même dans des excès de ce genre. Les essais de l'Aiglon naissant, & les fureurs du Lion à qui le Poëte compare Drusus, ont une *redondance* toute pindaresque ; & lorsque Horace engage Mécène à négliger le soin de l'avenir, « employons sagement le présent, lui dit-il, le reste est comme un fleuve qui, tantôt contenu dans ses rives, « va d'un cours paisible se joindre aux mers de l'Étrurie, & « tantôt roule ses flots avec bruit (au milieu des cris dont «

» retentiſſent les montagnes & les forêts voiſines, alors qu'une
» inondation cruelle ſoulève les fleuves tranquilles), & entraîne
» avec lui les roches à demi rongées, les ſouches déracinées,
les maiſons & les troupeaux. »

Ce trait eſt un écart Pindarique, on y reconnoît un de ces élans de l'ame, que le Poëte ſemble n'avoir pas prévu. Rien de ſi tranquille d'abord, il ne fait qu'indiquer le rapport du fleuve & du temps, qui tous deux ont un cours conſtant, mais inégal ; auſſitôt l'image d'un débordement ſaiſit ſon imagination qui, enflammée ſur cet objet, ſe hâte par des traits rapides d'enfanter le tableau dont elle eſt remplie. Si le déſordre des idées eſt plus grand dans Pindare que dans Horace, l'union de la muſique & des vers *(c)* a pu dans le premier juſtifier autrefois cet excès : en effet, dans le charme des ſons, on ſent plutôt le caractère particulier de chaque idée qu'on ne peut combiner leur rapport mutuel. Enfin, (pour donner quelque ſatisfaction à nos adverſaires) ſi Pindare eſt réellement outré, & ſi le génie françois doit reſter en-deçà des limites établies par les Grecs (ce qui n'eſt encore pour moi qu'un paradoxe), il n'en eſt pas moins vrai, du moins, que les écarts de Pindare fourmillent de beautés que la ſageſſe de notre génie peut employer convenablement à notre goût ; des éruptions de ce Volcan, ſont ſortis les métaux précieux que nos mains n'ont plus qu'à mettre en œuvre. Paſſons à une accuſation nouvelle & plus grave, intentée contre Pindare ; celle-ci eſt fondée ſur l'extrême hardieſſe des images & des métaphores qu'il emploie, hardieſſe qui révolte, dit-on, & dont l'excès dégénère en licence. Ce point mérite une diſcuſſion de quelque étendue, parce qu'il tient à des convenances poëtiques, & à des procédés de notre eſprit, ſur leſquels tout lecteur, peut-être, n'a pas réfléchi.

Le langage figuré eſt celui de l'ame émue, & la paſſion parle communément aux ſens. La règle que le bon ſens preſcrit aux images, eſt qu'elles rendent diſtinctement leurs

(c) Quos cum cantu ſpoliaveris, nuda remanebit oratio. Cicer.

objets, & de plus, que ces objets ſoient intéreſſans. La perfection des images conſiſte, ſans doute, dans l'étroite obſervation de cette règle, qui n'eſt pourtant pas tellement eſſentielle, qu'en la violant, l'image ne puiſſe plaire encore. L'eſprit ſaiſit ſouvent un point de convenance imperceptible entre deux objets, & quoique différens d'ailleurs, l'un remplace l'autre & lui ſert d'emblème. Secondement, dans le trouble de l'imagination, les objets paſſent ſi rapidement, qu'on les entrevoit plutôt qu'on ne les ſaiſit. Troiſièmement enfin, dans le langage harmonieux, & par conſéquent dans la poëſie ſurtout, les mots font quelquefois illuſion à l'eſprit, ou ſi l'on veut, ils ſéjournent agréablement dans l'oreille comme quelques ſons tirés d'un inſtrument, dont l'organe s'affecte, & auxquels l'eſprit ne prend preſque aucune part. Si ces obſervations paroiſſent haſardées, du moins en les avançant je proteſte contre tout amour du paradoxe: je ſoumets, au jugement des lecteurs, quelques vues dont la juſteſſe me ſemble aſſez prouvée par les exemples qui vont ſuivre. On dit familièrement en poëſie, *le ſein de Flore émaillé des plus belles couleurs;* Flore étant ainſi perſonifiée, cette image a peine à ſe concevoir: de même l'auteur du Télémaque a dit d'après Homère, *l'aurore aux doigts de roſes.* Qu'entendons-nous par ces mots? Eſt-ce une main pleine de roſes? les mots françois ne diſent point cela: peignent-ils des doigts couleur de roſe? l'image eſt contraire aux idées que nous avons de la beauté: j'aimerois à penſer que ces mots paſſent, dans nous, comme des ſons harmonieux qui n'offrent point à l'eſprit des formes nettes & diſtinctes, mais qui, pour ainſi dire, font paſſer devant lui une vapeur douce, légère & d'une teinte analogue à l'objet dont il s'occupe: c'eſt ainſi que dans l'image indiquée, le coloris de la roſe, placé comme au haſard, eſt toujours l'attribut convenable d'une divinité jeune & riante; ce coloris eſt ſemblable à celui dont elle peint les cieux; nouveau rapport que l'imagination ſaiſit confuſément, & ſur lequel elle unit ces objets l'un à l'autre. Reſpectons cet emploi des idées, il eſt un des premiers charmes de la poëſie. La ceinture de

Vénus est une fiction d'Homère, toute belle & toute riante; où son génie désarmé se repose dans le sein des grâces des coups qu'il porte ailleurs, semblable, si j'ose le dire, à Jupiter enfant qui se joue parmi les nymphes, en attendant qu'il règne dans les cieux, & fasse trembler la terre. Mais cette ceinture merveilleuse, quelle est-elle ? le desir y habite, l'amour y repose; le doux entretien & la séduction y résident. Quel œil peut saisir cette image & unir ces objets; si cet exemple est mal choisi, s'il semble insuffisant; tout lecteur attentif en pourra trouver mille autres qui feront preuve de ce que j'avance. De ces observations, quelles conséquences ai-je voulu tirer? deux que voici, que nous devons être circonspects à censurer dans un poëte audacieux, tel que Pindare, les figures qui ont peine à prendre un corps & à devenir sensibles : secondement, qu'il suffit d'un mot pour faire adopter ou rejeter une métaphore : considération utile à ceux qui lisent les anciens, & plus encore à ceux qui les imitent ou les traduisent. Un Poëte italien a dit de Pindare,

Per l'Olimpico corso
Reggeva i nobil versi;
E in fronte ai vincitori
Rallegrava i sudori
Di bella polve aspersi.

Cette métaphore traduite littéralement, nous déplaira peut-être. « Il conduisoit ses vers dans le stade olympique, & sur » le front des vainqueurs il réjouissoit les sueurs arrosées de poussière. » Énonçons-la différemment, « Pindare enfantoit » ces vers divins qui, franchissant le stade olympique, alloient » réjouir le front des vainqueurs, de sueurs arrosé, & couvert d'une noble poussière. » Ici, ce sont les vers qui franchissent, ce n'est plus le Poëte qui les conduit; ce ne sont plus les sueurs qu'on réjouit, c'est le front qu'elles couvrent : mais au lieu de dire, de ces vers, qu'ils franchissent le stade, disons qu'ils y marchent : l'image, en restant presque la même, nous

deviendra moins agréable. La différence des ſons y peut être pour quelque choſe, de plus le terme franchir en indiquant une action plus vive, communique à l'eſprit un mouvement plus rapide qui lui laiſſe moins de calme, pour conſidérer l'image dans celle de ſes parties qui ont moins de réalité. On voit combien ces opérations de l'eſprit ſont ſubtiles, & combien il faut peu, pour défigurer ou embellir une métaphore. Il ne me reſte plus qu'à terminer ces réflexions, où j'ai taché de rendre à Pindare les honneurs qui lui ſont dûs, & que ma traduction, quelque ſoin que j'y donne, n'eſt que trop aſſurée de lui faire perdre.

SEPTIÈME OLYMPIQUE DE PINDARE,

A Diagoras Rhodien, vainqueur au Pugilat.

Par M. DE CHABANON.

Séance publique de la Saint-Martin 1761.

« TEL que dans un brillant hymènée *(1)*, un père, de sa main libérale, saisissant une coupe éclatante (l'ornement du » festin & le plus riche de ses Trésors), la présente au jeune » époux qu'il adopte, bouillonnante des esprits de la vigne, & » fait envier à ses amis, témoins des splendeurs de cette alliance, » l'honneur de la couche où son choix l'appelle; tel offrant aux » vainqueurs le nectar, présent des Muses, doux fruit de mon » génie, je réjouis les Athlètes couronnés aux champs de Delphes » & d'Olympie.

» Heureux celui qui marche au bruit des acclamations publi- « ques *(2)*; mais notre muse jette tour-à-tour, sur l'un & sur » l'autre, ces regards vivifians qu'accompagnent les sons variés » de la flute, & les doux accens de la lyre. Dans le charme » de ces concerts, j'ai suivi Diagoras; je chante la fille de » Cythérée, l'épouse du soleil, Rhodes *(3)*, cette île guerrière; je » chante Diagoras mortel célèbre; je chante Damagète son père: » celui-ci chéri de Thémis, l'autre vainqueur au Pugilat, » couronné sur les rives de l'Alphée & sur les bords de Castalie; » tous deux concitoyens des Grecs qui peuplent les trois villes » que Rhodes enferme dans son sein, & qui confinent aux » vastes champs de l'Asie.

» Par Tlépolème *(4)*, vont commencer mes louanges, » communes aux deux héros, ainsi qu'aux Rhodiens, cette » nation puissante dont l'origine maternelle se glorifie des noms » d'Amintor & d'Astidamie, & qui, descendue d'Hercule, » compte Jupiter au nombre de ses pères. L'homme ne voit » qu'illusions *(5)*, les erreurs l'environnent & flottent autour de lui;

lui; il ignore ce qui lui eſt avantageux pour le moment & pour « l'avenir. Jadis, enflammé de courroux, le fondateur de Rhodes, « Tlépolème dans les murs de Tyrinthe, fit expirer ſous les coups « de ſon ſceptre, le frère illégitime d'Alcmène, Licymnius qui « ſortoit des palais de Midée : les troubles de l'eſprit égarent le « Sage même. Tlépolème recourt à la Divinité, il l'interroge. «

Du fond d'un ſanctuaire *(6)*, d'où s'exhalent les plus douces « odeurs, le dieu qui fait briller l'or de ſes blonds cheveux, « commande aux héros de conduire une flotte, des rivages « d'Argos à cette plage maritime, où jadis le ſouverain des « dieux, ſemant l'or comme les frimats, le fit tomber en pluie « ſur la terre & en couvrit une ville : ce fut à l'inſtant, où « le chef des Cyclopes, de ſa hache d'airain, entr'ouvroit le « cerveau de Jupiter, d'où Minerve s'élançant tout-à-coup, « fit entendre un cri épouvantable; la terre trembla, le ciel « frémit. Avant ce jour le fils d'Hypérion *(7)*, le dieu qui « donne la lumière, avoit commandé aux Rhodiens ſes enfans « chéris, de veiller ſur ce prodige, afin que les premiers autels « de la déeſſe, élevés par leurs mains, & ſes premiers ſacrifices « par eux inſtitués leur méritaſſent les faveurs de cette fille « guerrière, & celle de ſon père tout-puiſſant. «

Prométhée, en faiſant l'homme *(8)*, a mis en lui la vertu « & les plaiſirs; mais que le nuage de l'oubli fonde ſur lui « tout-à-coup; il s'égare & perd le ſentier qu'il devoit tenir. « Les Rhodiens en montant vers la citadelle, pour y conſacrer « un bois à Minerve, oublièrent d'y porter les ſemences de « la flamme, & le feu manqua dans leurs ſacrifices. Cependant « le nuage d'or amaſſé ſur leur tête, fit couler ſur eux en « abondance, les tréſors de ſon ſein; Minerve aux yeux céleſtes « forma leurs mains induſtrieuſes, & leur accorda, dans tous « les arts, la prééminence ſur tous les hommes. Dans les chemins « remplis de leurs ouvrages, on crut voir les animaux marcher « & ſe mouvoir; leur gloire fut profonde; la lumière des arts « ajoute à la ſageſſe *(9)*, & la rend plus vraie & plus ſolide. «

Si l'on en croit d'antiques traditions *(10)*, lorſque Jupiter « & les dieux firent entr'eux le partage du monde, Rhodes «

» ne ſe montroit point à la ſurface des mers; leurs abîmes » immenſes la recéloient encore. Phébus abſent, fut oublié par » les dieux, & ce chaſte immortel reſta ſans partage. Jupiter » voulut, que de nouveau, on tirât les ſorts: *Non,* dit Phébus, » *du fond des mers, ſous les flots écumeux, je vois naître &* » *s'accroître une terre que ſa fécondité doit rendre chère aux* » *humains, & favorable aux troupeaux.* Auſſitôt, il ſomme » Lachéſis, couverte de ſes voiles dorés, d'étendre ſes mains, » de ſe lier par le ſerment redoutable des dieux, & d'affirmer » avec le fils de Saturne, que la terre qui va ſe montrer aux » rayons du jour, ſera un don aſſigné à la tête glorieuſe du » ſoleil.

» Ces mots s'accompliſſent & tombent dans le ſein de la » vérité; la mer enfante une île qui devient le partage du Dieu » générateur de la lumière, & dont le bras régit les courſiers » qui reſpirent la flamme. C'eſt dans cette île, que la nymphe » Rhodé, s'uniſſant à ce Dieu, conçut de lui ſept enfans que » la ſageſſe de leurs penſées a diſtingués parmi les hommes: » de l'un d'eux naquirent Camirus, Yaliſus (l'aîné des trois), » & Lindus qui partagèrent entr'eux Rhodes leur héritage, & » tranſmirent chacun leur nom à la ville qu'ils habitèrent. Dans » cette île même, le conducteur des Tyrinthiens, Tlépolème » rachète par des hommages flateurs ſes infortunes paſſées.

» Honoré à l'égal des dieux, la chair des victimes engraiſſe » ſes autels, & des jeux ſe célèbrent en ſon nom: deux fois » dans ces jeux, Diagoras s'eſt couronné de fleurs: quatre fois » à Corinthe la fortune l'a diſtingué; il a vaincu près de Némée » & dans Athènes: l'airain dans Argos, dans l'Arcadie & dans » Thèbes, les prix que l'on diſpenſe, ont paſſé dans ſes mains » victorieuſes; la Bœotie, Ægine & Pellène l'ont vu triomphant, » & le marbre qui dépoſe des triomphes remportés dans Mégare, » ne parle que des ſiens.

» Père des dieux, toi qui règnes ſur le front du mont » Atabyre *(11),* accorde tes honneurs à cet hymne & au » Vainqueur olympique, dont la valeur s'eſt ſignalée au Pugilat; » imprime-lui un caractère qui le faſſe révérer des Étrangers

& des ſiens; car il marche dans le ſentier de l'inſulte & « de l'envie, doué des lumières que ſes Ancêtres vertueux lui « ont tranſmiſes *(12)*. Dérobe à l'obſcurité la race illuſtre de « Callianax & des Ératides : cette tribu participe aux triomphes « du Vainqueur; Rhodes toute entière eſt dans les fêtes . . . « Mortels! tout change, & de l'inconſtance des vents, un ſeul « inſtant décide. »

REMARQUES

Sur la ſeptième Olympique.

DANS un petit argument qui eſt à la tête de cette Ode, on rapporte, d'après un ancien auteur nommé Gorgon, que cette ode avoit été gravée en lettres d'or dans le temple de Minerve Sélène, Σεληναίας Ἀθηνᾶς. Un des Scholiaſtes dit la même choſe, mais au lieu de σεληναίας il met ληναίας, & cette leçon nous met ſur la voie: il y avoit dans la ville de Lindus, à Rhodes, un temple célèbre, conſacré à Minerve[a]. Diodore[b] donne à cette divinité le nom de Λινδία Ἀθηνα. C'eſt dans ce temple qu'étoit vraiſemblablement gravée l'ode de Pindare; & au lieu de Ληναίας, nous lirons, dans le ſcholiaſte, Λινδίας; & l'on peut en conclure que Diagoras étoit de Lindus.

[a] *Herodot. l. II, cap. 182.*
[b] *Diod. lib. V, p. 227.*

(1) Tel que dans un brillant hyménée, &c.] Dans le grec τις, *quelqu'un,* eſt le nominatif de la phraſe; j'ai ſuivi le ſcholiaſte, qui ſubſtitue à ce mot celui de *père,* ſuffiſamment indiqué par le ſens, & qui rend la phraſe plus harmonieuſe. Le grec porte *d'une main riche,* j'ai mis *d'une main libérale.* Je n'ai pu rendre avec nobleſſe οἴκοθεν οἴκαδε, qui exprime la tranſlation de la coupe d'une maiſon dans une autre : je n'ai garde de m'arrêter à relever tout ce qu'il y a de riant dans la comparaiſon entière; j'obſerverai ſeulement qu'elle n'eſt point de celles où les Anciens ſe ſont plu à détailler toutes les parties d'un tableau, quoiqu'elles ne convinſſent pas toutes avec l'objet de comparaiſon : ici la parité eſt ſuivie; les ſolennités de l'hymen ſe comparent avec celles du triomphe; l'époux reçoit le don de la coupe, le vainqueur celui des vers : l'effet de la louange eſt tel que celui du nectar, elle enivre, elle égaye, ἱλάσκομαι. Obſervons, de plus, quelques hardieſſes poëtiques; ſaiſir *d'une main riche* une coupe qui *bouillonne* de *la roſée* de la vigne : cette expreſſion ſe trouve dans l'*Ion* d'Euripide; *nous remplimes nos coupes de roſée,* ἐπίμπλαμεν δρόσου κρατῆρας.

(2) Heureux celui qui marche au bruit des acclamations publiques, &c.] Rien de si noble que l'image qui suit; la Muse promène ses yeux, dont l'éclat donne la vie; les accords de l'harmonie naissent sous ces regards, comme les parfums sous ceux du soleil.

(3) Rhodes, fille de Cythérée.] Elle est ainsi nommée à cause de ses agrémens, & parce que la nymphe Rhodé étoit fille de Vénus & de Neptune. Si le poëte appelle aussi Rhodes *épouse du Soleil*, la suite nous apprendra les raisons de cette dénomination.

(4) Par Tlépolème, &c.] Il y a ἐθελήσω πῖσιν; ce mot retombe sur tous ceux que le poëte s'est proposé d'abord de célébrer; or c'est Rhodes, c'est Diagoras & son père: si πῖσιν ne regardoit que ces deux-ci, comme quelques-uns le pensent, le poëte ne diroit pas qu'il rendra ses éloges communs à la race puissante d'Hercule; cette race, dont il parle, est la colonie des Rhodiens, fondée par Tlépolème fils d'Hercule. Pindare fait naître Tlépolème d'Astydamie, Homère lui donne Astyoché pour mère.

(5) L'homme ne voit qu'illusions, &c.] La manière de Pindare est de placer entre deux maximes les récits qu'il fait; cette marche contribue beaucoup à lui donner cette diction sévère que Denys d'Halicarnasse fait observer en lui; elle met aussi une sorte de désordre dans l'ouvrage, en interrompant la suite immédiate des idées. Cette phrase, *l'homme ne voit qu'illusions*, n'est point dans le texte; je l'ai suppléée, comme une liaison pour le sens & pour l'harmonie. Observons toujours le langage poëtique, qui par-tout fait image: *Les erreurs, comme des fantômes, passent devant les yeux de l'homme, & lui font illusion; l'homme ignore ce qui lui est avantageux, &c.* L'histoire de Tlépolème offrira la preuve de cette vérité, & ce n'est qu'à la fin du récit suivant que l'application de la maxime se fait sentir. Ces relations éloignées, des sentences que Pindare met en avant, font la plus grande difficulté de ses ouvrages; l'attention & l'habitude la surmontent. Tlépolème, meurtrier de Licymnius, fut envoyé par Apollon dans l'île de Rhodes; il y devint chef d'une colonie, & lorsqu'il mourut devant Troie, son corps, rendu aux Rhodiens, obtint d'eux les honneurs divins; il eut des autels, & des jeux se célébrèrent en son nom. Qui l'eut cru, que le meurtre de Licymnius dût être, pour Tlépolème, la source de tant d'avantages? *Nescia mens hominum fati sortisque futuræ.* Que l'homme sait peu ce qui doit faire son bonheur présent & futur. Voilà le sens de Pindare, qui n'est que suspendu tant que l'histoire de Tlépolème n'est point achevée: la maxime que le poëte met en avant est une pierre d'attente, qui se trouvera bientôt réunie au reste de l'ouvrage, &

qui sera un tout avec lui. Le désordre de Pindare n'est donc pas tel que ses idées soient absolument sans liaison; en paroissant les semer çà & là, il mesure l'intervalle qui les sépare, & se réserve un fil pour les rejoindre : *dolos tecti ambagesque resolvit cæca regens filo vestigia.*

(6) Du fond d'un sanctuaire, &c.] Étudions Pindare dans ce morceau, son génie s'y fait connoître, il s'y déploie tout entier. Pindare rassemble toutes les circonstances que son sujet peut lui fournir, c'est une foule de prodiges qui étonne l'imagination : une pluie d'or, les coups de hache de Vulcain, la naissance & l'essor de Minerve, le cri qu'elle jette, l'effroi du monde, tout concourt à l'effet du tableau, & tandis que l'esprit reçoit ces images, l'oreille est livrée à l'harmonie forte & résonnante que le poëte lui fait entendre : cette harmonie imprime plus avant ces images, & en grave l'empreinte. Πατέρος Αθαναία κορύφαν κατ' ἄκραν ἀνορούσαισ' ἀλάλαξεν ὑπερμάκει βοᾷ. Tous ces A forment une continuité de sons pleins & vigoureux, qui convient aux choses dont l'esprit s'occupe. Au reste, le cri de Minerve est imité d'Homère, qui lui en fait jeter un semblable lorsqu'elle marche derrière Achille. *Iliad. l. XVIII.* Il y a, dans *le bouclier d'Hercule,* poëme d'Hésiode, un récit de prodiges que l'on peut comparer à celui de Pindare; Mars & Cycnus sont prêts à s'attaquer, ils s'élancent hors de leur char, ils jettent un cri qui remplit les villes d'alentour, ils s'approchent, ils se joignent; Jupiter tonne à coups redoublés, il fait pleuvoir le sang, & ce prodige est pour son fils le signal du combat. Écoutons Ronsard, sur un sujet à peu près semblable; dans son vieux langage, il conserve encore quelque énergie. Ronsard parle des Titans & des Dieux, qui fondent les uns sur les autres :

Comme les camps, s'entreheurtèrent,
A l'aborder de divers lieux
Les poudres sous leurs pieds montèrent
Par tourbillons jusques aux cieux.
Un cri se fait, Olympe[a] *en tonne,*
Othrie en bruit, la mer tressaut,
Tout le ciel en mugit là-haut,
Et là-bas l'enfer s'en étonne.

[a] Montagne de Thessalie.

(7) Avant ce jour le fils d'Hypérion, &c.] Le mot τότε, qui est dans le grec, signifie ordinairement *alors;* mais le mot μέλλον, qui suit dans Pindare, force de donner un autre sens au premier. Le

fils d'Hypérion, pour dire le Soleil; Pindare met très-souvent les qualités à la place du nom. Rousseau l'a fort imité en cela:

> *Nymphe*[a], *dont le fils*[b] *amoureux,*
> *Du sombre*[c] *époux de Proserpine*
> *Sut fléchir le cœur rigoureux.*

[a] Calliope.
[b] Orphée.
[c] Pluton.

Et ailleurs: *le volage amant de Clytie; le fougueux époux d'Orithye.*

(8) Prométhée qui fit l'homme, &c.] Dans cette phrase Prométhée semble personnifier la prévoyance; c'est comme si le poëte eût dit: *une sage prévoyance donne à l'homme la vertu & les plaisirs.* J'ai préféré l'autre façon de traduire, parce qu'elle conserve mieux le caractère de Pindare, & parce que προμαθέος αἰδώς ne peut pas signifier précisément la prévoyance. Nous retrouvons encore ici la manière de Pindare; chaque récit est précédé d'une sentence: l'application de celle-ci, *Prométhée en faisant l'homme,* est rejetée à quelques vers plus bas. Voici le sens: « Les Rhodiens en montant » vers la citadelle, pour offrir à Minerve le premier sacrifice qu'on » fit en son honneur, oublièrent de porter du feu, & par cet oubli » leurs sacrifices furent incomplets. Voilà les effets de ce nuage de » l'oubli, qui nous aveugle dans les momens les plus intéressans, & qui égare l'homme, *susceptible de plaisir,* & *capable de vertu.* » Ces mots ne sont pas mis au hasard; le sacrifice des Rhodiens étoit un acte de *vertu* & de *plaisir.* La négligence de ce peuple est relevée comme une circonstance importante; aussi le fut-elle, puisqu'elle les priva de la protection spéciale de Minerve, qui fut accordée aux Athéniens, plus soigneux & plus vigilans, ainsi que le remarque le scholiaste. Cependant le zèle des Rhodiens fut récompensé; Minerve favorisa leurs travaux. Le sacrifice des Rhodiens est rapporté par Diodore de Sicile[d]. A l'égard de la pluie d'or, Strabon[e] rapporte des vers d'Homère, où ce poëte dit que Jupiter accorda de grandes richesses aux habitans de Rhodes: Strabon ajoute que, suivant quelques-uns, c'est le fondement de la fable dont il est parlé dans Pindare, où l'or tombe en pluie sur la ville de Rhodes.

[d] Diod. de Sic. l. V, p. 226.
[e] Strab. l. XIV, p. 655.

(9) La lumière des arts ajoute à la sagesse, &c.] Δαέντι δὲ καὶ σοφία μείζων ἄδολος τελέθει. Les scholiastes expliquent ainsi cette phrase: *L'instruction, jointe à un naturel heureux, porte la science au degré le plus éminent.* Les lecteurs choisiront entre ces deux interprétations.

(10) Si l'on en croit d'antiques traditions, &c.] Pindare raconte ici l'apparition soudaine de l'île de Rhodes, & il accompagne ce prodige de toutes les circonstances fabuleuses faites pour servir d'ornement à la poësie, & pour réjouir l'esprit superstitieux des

Grecs. On peut se rappeler le mot de Corinne à Pindare, que j'ai cité dans mon discours sur la poësie lyrique : « Corinne, dit Plutarque, apprenoit à Pindare que la poësie consiste essentiellement « dans les fables. » Socrate dit la même chose dans Platon, lorsque Cébès lui demande pourquoi il a mis en vers les fables d'Ésope : Socrate répond, « parce que je savois que le poëte véritablement poëte parle de fables, & non de raisonnemens, & qu'étant peu « versé dans les fables, je me suis servi de celles d'Ésope. » L'examen réfléchi de ce sentiment des Anciens, que la poësie consiste dans les fables, pourroit être le sujet d'un Mémoire, où l'on rechercheroit les motifs de cette assertion : cette recherche conduiroit à s'assurer de l'idée que les Anciens s'étoient faite d'un art aimable, qu'ils cultivoient avec succès. Longin, dans son Traité, fourniroit pour cela des secours. La comparaison du système des Anciens sur la poësie, avec le nôtre, prêteroit à quelques discussions curieuses. La différence de l'un & de l'autre système n'a-t-elle pas influé sur l'une & l'autre poësie? sommes-nous poëtes comme l'étoient les Anciens? le merveilleux tient-il à la poësie, & l'embellit-il? doit-on penser, avec Fontenelle & quelques autres, qu'il n'y jette nul agrément? Ces diverses opinions, soumises à la revue d'une critique exacte & impartiale, rentreroient dans le projet de dissertation que j'indique, & que j'espère traiter bientôt. Revenons à la naissance merveilleuse de l'île de Rhodes. Je vais rapprocher de ce passage un trait de Lucien, qui concerne cette île même, & qui fait connoître l'attachement que les Grecs avoient pour leurs anciennes traditions. Un des interlocuteurs, introduits par Lucien, raconte un voyage qu'il a fait : « Nous nous arrêtames, dit-il, dans chacune des villes de la Lycie, écoutans avec plaisir ce qu'on nous en disoit, jusqu'à « ce qu'arrivés à Rhodes (île du Soleil, ἡλιάδος Ῥόδου) nous jugeames « à propos de suspendre notre navigation...... En parcourant les « portiques du temple de Bacchus, j'en considérois les peintures, « qui réjouissoient ma vue, & me rappeloient le souvenir des fables « héroïques. » Si du temps de Lucien, Rhodes étoit encore l'île du Soleil, si les Grecs s'occupoient avec plaisir des traits merveilleux dont ce pays conservoit le souvenir, quel effet ces traits n'ont-ils pas dû produire lorsque la mémoire en étoit plus récente, & lorsque Pindare la renouveloit, par des poësies d'enthousiasme adressées à une nation enorgueillie d'un triomphe aux jeux Olympiques, triomphe dont elle partageoit la gloire. Ces considérations justifient la façon dont Pindare a traité ses sujets. Examinons l'ordre de ses idées, si désunies en apparence. Pindare s'est proposé, au commencement, de célébrer Tlépolème, Rhodes, Diagoras & Damagète : il suit ce-

De glor. Athen.

Phædon.

Lib. Amor.

plan; de l'hiſtoire de Tlépolème, il paſſe à celle du pays où ce héros eſt honoré, & nous le verrons enſuite, par une tranſition des plus naturelles, retomber ſur l'éloge du vainqueur auquel l'ode eſt adreſſée. Ne laiſſons pas échapper quelques expreſſions hardies, & qui caractériſent notre poëte. *Apollon parloit encore, lorſque Rhodes ſortit du ſein des mers;* voilà ce que Pindare veut exprimer; il dit: *les paroles du dieu tombent dans le ſein de la vérité.* Il nomme le Soleil, *le dieu générateur de la lumière, & dont la main régit les courſiers qui reſpirent la flamme.* On voit une imitation de ces vers dans ceux de l'Adone, que je vais citer.

E i focoſi deſtrier ſbuffando l'ardore
L'altere jube ſi ſcotean ſu'l dorſo
E ſdegnoſi d'indugio il pavimento
Ferian co' calci, e co' nitriti il vento.

C'eſt encore la même image dans le poëte Théophyle,

Ses courſiers s'échappant de l'onde,
De flamme & de clarté couverts,
La bouche & les nazeaux ouverts,
Souffloient * *la lumière du monde.*

(11) Père des dieux, toi qui règnes ſur le mont Atabyre.] Atabyris eſt la plus haute montagne de l'île de Rhodes; on y voit le temple de Jupiter Atabyrien [a]. Apollodore dit [b] que ce fut Athéménès, petit-fils de Minos, qui, obligé de quitter l'île de Crète, vint à Rhodes, & y éleva un autel à Jupiter.

[a] *Strab. l. XIV. Plin. Hiſt. Nat. lib. V.*
[b] *Apoll. l. III, c. 2.*

(12) Μὴ κρύπτε κοινὸν, *&c.]* Ces vers ſont aſſez difficiles à entendre, & je ne ſais ſi l'on ne peut pas en faire le reproche à Pindare, qui, en reſſerrant trop ſes idées, a négligé les tranſitions néceſſaires pour les préparer & pour les lier enſemble. Les ſcholiaſtes ont lû comme s'il y avoit un point après εὐθυπορεῖ, &, ſelon eux, le poëte s'adreſſe à ſon génie, & lui dit: « Inſtruit de tout ce que Diagoras doit » aux ſages leçons de ſes ancêtres, dévoile-nous ſon origine depuis Callianax. » Mais cette apoſtrophe de Pindare, à ſon génie, eſt gratuitement ſuppoſée, rien ne l'indique; il paroît plus naturel de laiſſer ſubſiſter celle que le poëte, quelques vers plus haut, adreſſe à Jupiter, & de conſerver la ponctuation qu'on trouve dans le texte. En faiſant rapporter σοφὰ δαεὶς à Diagoras inſtruit par la ſageſſe de ſes aïeux, toute la ſuite devient plus difficile encore; pour l'éclaircir, j'ai

* Théophile a mis: *Ronfloient la lumière du monde.*

j'ai ſuppléé, dans ma traduction, quelques tranſitions que le texte ne me fourniſſoit pas. Les tours poëtiques ſont auſſi fréquens dans cette ſtrophe que dans les autres : être, par ſon mérite, expoſé à la jalouſie, c'eſt, dans le ſtyle de Pindare, marcher dans le ſentier de l'envie..... Tout rit autour du vainqueur, *Rhodes eſt dans les fêtes..... mortels tout change, & de l'inconſtance des vents un ſeul inſtant décide.* C'eſt par ce paſſage rapide & bruſqué, pour ainſi dire, que le poëte termine l'ode. De même Rouſſeau, dans l'ode à Malherbe, ſe repoſe ſur cette belle allégorie :

Cieux, gardez vos eaux fécondes
Pour le myrthe aimé des Dieux,
Ne prodiguez plus vos ondes
A cet if contagieux :
Et vous, enfans des nuages,
Vents, miniſtres des orages,
Venez, fiers tyrans du nord,
De vos brûlantes froidures
Sécher ces feuilles impures
Dont l'ombre donne la mort.

Pindare eût parlé de même en françois.

PREMIÈRE ODE PYTHIQUE DE PINDARE.

Par M. DE CHABANON.

AVANT-PROPOS.

Aſſemblée publiq. d'après Pâques 1762.

DANS cette Ode, ainſi que dans toutes celles de Pindare, on retrouve la marche de cet Auteur; marche libre, étendue, peu réglée, où il ſe porte rapidement à mille objets dont la liaiſon échappe, & dont la nouveauté ſurprend; ce qui ne laiſſe entrevoir, dans une lecture rapide, qu'une ſuite de tours & d'expreſſions poëtiques, rapprochés ſans deſſein, ou plutôt ſemés avec déſordre: il ſemble que le Poëte n'ait fait que jeter des couleurs brillantes ſur la toile, au lieu de les faire entrer dans la compoſition d'objets régulièrement deſſinés. Pour ſauver ce reproche à Pindare, ceux qui l'ont traduit ont pris ſoin quelquefois de faire un argument ou ſommaire de chaque Ode; ils y traçoient avec préciſion la marche de l'auteur; & en fixant les points d'où il part & où il arrive, ils décrivoient encore tous les écarts intermédiaires: je ne ſais ſi cette méthode, propre à jeter de la clarté ſur l'ouvrage, ne peut pas en diminuer l'agrément, en faiſant prévoir, de ſens-froid, tout ce que le Poëte doit dire, & l'ordre même dans lequel il doit le dire: peut-être ſuffiroit-il de raſſembler dans un avant-propos tel que celui-ci, toutes les notions préliminaires utiles à l'intelligence de l'Ode, & de prévenir le lecteur ſur les objets les plus étrangers, qu'on doit lui mettre devant les yeux; alors la ſingularité de ces objets l'étonneroit moins, & il jouiroit encore, avec une ſorte de ſurpriſe, de l'art non prévu que l'Écrivain emploie pour les lier entr'eux: je vais eſſayer cette manière.

La première des Odes pythiques s'adreſſe à Hiéron roi de

Siracuſe : le père & le fils de ce prince ſe nommoient tous deux Dinomène, il ſuffit de ſe le rappeler pour ne point confondre, malgré la reſſemblance du nom, les traits qui regardent l'un ou l'autre. Hiéron déjà vieux, comme on le voit par un paſſage de cette Ode, étoit, outre cela, tourmenté habituellement d'un mal ſur lequel Pindare le plaint dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages ; cette infirmité ſembloit devoir l'éloigner des combats ; Hiéron cependant, tout infirme qu'il étoit, ſe fit porter au champ de bataille, & ſa préſence détermina le ſuccès. Pindare en rappelant cette circonſtance la compare adroitement à celle où Philoctète affoibli par ſa bleſſure, parut au camp des Grecs, & y fut la cauſe des évènemens qui perdirent Troye. Hiéron devenu roi de Siracuſe par la mort de Gélon ſon frère, qu'il avoit aidé à conquérir le trône, rebâtit la ville de Catane, ſituée près du fleuve Amène, il la nomma *Etna* du nom de la montagne dont elle eſt voiſine. Obſervons en paſſant que, ſi Pindare décrit quelques faits mythologiques qui aient rapport aux champs de la Sicile, il ne fait en cela que développer les embelliſſemens propres de ſon ſujet, puiſque cette île eſt le lieu où ſon héros règne & s'eſt diſtingué. Le ſouvenir des évènemens que la préſence des lieux rappelle, eſt ſouvent l'unique liaiſon qu'Ovide emploie dans ſes Métamorphoſes, pour paſſer d'une fable à l'autre : enfin, ſi Corneille alliant dans un drame, la fable & l'hiſtoire, a pu rappeler que l'Égypte, aſyle de Pompée contre Céſar, en ſervit aux Dieux contre les Titans, à plus forte raiſon un Poëte lyrique, en louant ſon héros, peut-il rapprocher de ſes actions glorieuſes & véritables, les évènemens fabuleux que fournit le pays qu'il habite.

Hiéron ayant fondé la ville d'*Etna*, en nomma ſouverain Dinomène ſon fils ; il la peupla d'habitans de Géla, de Mégare & de Siracuſe peuples Doriens d'origine, auxquels il laiſſa en conſéquence la liberté, & l'uſage des loix Doriennes ; ces loix étoient celles de Sparte ; le Poëte ſe rappelle la gloire de cette ville, & il ſouhaite que celle d'Etna puiſſe un jour l'égaler. Pindare termine cet écart en décrivant la tranſmigration des

peuples de la Laconie ; ils sont partis de la montagne du Pinde, & arrivés dans Amycles ville du Péloponèse : ils ont passé par la Doride, l'Œta & le Parnasse ; & de-là, ils se sont rendus à Lacédémone avec les Héraclides. Entre les hauts faits d'Hiéron, Pindare n'a eu garde d'omettre son triomphe sur les Toscans & sur les Carthaginois, lorsque ces peuples réunis menacèrent Cumes & la liberté des Grecs : cette victoire est rapportée par Diodore ; notre Poëte la compare aux victoires de Salamine & de Platée, éloge le plus grand qu'il pût lui donner, & auquel il n'ajoute plus que quelques réflexions par lesquelles il termine l'Ode. L'écart sur les Doriens & sur leurs loix est fort court, il tient naturellement à l'éloge d'Hiéron fondateur d'une ville où il a établi ces loix & ces peuples. L'écart sur Philoctète est de même peu étendu & forme une comparaison flatteuse pour le héros de Pindare. Le Poëte, avant que d'arriver à ces traits historiques, déploie le merveilleux de la fable & de la poësie, & c'est ainsi (pour me servir de ses propres figures), qu'il décore le Péristile auguste de l'édifice qu'il élève.

Liv. XI.

PREMIÈRE PYTHIQUE,

A Hiéron, roi de Syracuse & d'Etna, vainqueur à la course des chars.

« Trésor d'Apollon & des Muses, soutien de leur art ;
» lyre dorée, toi qui règles la marche par qui s'ouvrent nos fêtes ;
» toi à qui le concert des voix obéit, lorsqu'ébranlée une fois,
» tu fais retentir le prélude des hymnes qui conduisent le chœur,
» tu éteins les traits de la foudre que des feux éternels embrasent ;
» le souverain des oiseaux, l'aigle s'assoupit sur le sceptre de
» Jupiter ; son aile rapide des deux côtés s'abaisse ; un nuage
» sombre répandu sur son bec recourbé, est le sceau dont tu
» fermes doucement sa paupière ; dominé par tes sons il dort,
» & son dos humide se soulève : Mars impétueux quitte les
» armes, & se laisse réjouir par tes chants, tes traits que dirige

l'art des Muſes & du fils de Latone, charment l'intelligence « des Dieux. «

Tout ce que Jupiter n'a point aimé *(1)* ſur la terre & « dans l'immenſité des mers, redoute le chant des Piérides : tel « eſt cet ennemi des dieux, Typhon aux cent têtes, couché « au fond du Tartare; la Cilicie l'a nourri dans un antre fameux; « aujourd'hui les rivages de Cumes & la Sicile oppreſſent ſa « poitrine hériſſée; l'Etna l'écraſe; le blanc Etna, colonne du « ciel, éternel nourricier des neiges & des frimats, dont l'abîme « vomit des ſources ſacrées d'un feu inacceſſible : ces fleuves « brûlans ne ſemblent dans l'éclat du jour, que des torrens de « fumée rougis par la flamme. Dans l'obſcurité, c'eſt la flamme « elle-même, toute étincelante, qui roule des rochers qu'elle fait « tomber avec fracas ſur la profonde étendue des mers. Typhon, « ce reptile énorme, pouſſe ces ſources embraſées. O prodige dont « la vue & le récit étonnent ! il eſt attaché au pied & au ſommet « ombragé de l'Etna ; le roc ſur lequel il eſt étendu pénètre ſon « dos & le déchire. «

Jupiter puiſſai-je te plaire *(2)*, toi qui règnes ſur cette « montagne, front ſourcilleux de la féconde Sicile; une ville « voiſine de l'Etna, & qui en porte le nom, vient d'être « illuſtrée par le mortel glorieux qui l'a fondée : le Hérault l'a « proclamée dans le ſtade Pythique, en annonçant la victoire « d'Hiéron à la courſe des chars. «

Le Nautonnier ſe réjouit, lorſque prêt de ſe mettre en mer, « un vent propice le ſeconde; il en conçoit l'augure du plus « heureux retour; de même par les premiers ſuccès de la ville « d'Etna, je prévois ce qu'elle doit être, illuſtre par ſes courſiers, « par ſes couronnes, & célébrée dans les feſtins où l'harmonie « préſide. Roi de Lycie & de Délos, Phébus, toi qui chéris « le Parnaſſe & la fontaine Caſtalie, accomplis ce préſage, & « rends cette ville fertile en grands hommes; car les vertus nous « viennent des Dieux : ſage, fort ou éloquent, on naît ce que « l'on doit être. «

Prêt à louer Hiéron, le trait revêtu d'airain que ma main « agite, n'ira point ſe perdre hors de la lice; lancé au loin, il «

» va passer tous ceux de mes rivaux : ainsi, puisse le temps » accorder toujours à mon héros, les richesses & le bonheur, » & lui porter l'oubli de ses maux. Puisse le temps rappeler » sans cesse les combats qu'il a soutenus avec une ame inébran- » lable lorsque favorisé des dieux, Gélon & lui obtinrent la » plus brillante couronne de la Grèce, prix splendide de l'opu- » lence *(3)*; tel que Philoctète, Hiéron combat aujourd'hui; » un héros qui l'aime l'a flatté, en lui montrant le destin de » la guerre attaché à sa présence. Les demi-dieux de la Grèce » ramenèrent, dit-on, de Lemnos, le fils de Pœan tourmenté » par sa blessure : quoiqu'il marchât d'un pas affoibli, Troie » tomba devant lui, & les travaux des Grecs cessèrent : tel » étoit l'ordre du destin. Puisse de même un Dieu secourable » assister désormais Hiéron, & le conduire au but de ses souhaits.

» Muse obéis : en chantant les Coursiers vainqueurs, fais » entendre le nom de Dinomène, le triomphe d'Hiéron son » père n'est point étranger pour lui : conçois pour ce souverain » d'Etna, un hymne qui lui soit agréable : Hiéron fonda pour » lui cette ville ; il y établit la liberté, présent du ciel, & la » balance d'Hillus pour règle des loix. Les descendans de » Pamphile & des Héraclides, Doriens d'origine, habitans des » vallons de Taïgète, veulent conserver la législation d'Ægimius : » ces Peuples fortunés, partis du Pinde, sont venus habiter » Amycles, illustres voisins des Tindarides, dont la gloire a » fleuri par les armes. Achève, Jupiter, accorde à jamais un » sort pareil aux rois & aux citoyens d'Etna *(4)* située près du » fleuve Amène : qu'ils justifient leur renommée ; que par ton » secours leur chef, en sa vieillesse, instruisant & gouvernant » son fils, fasse régner sur ce peuple la concorde & la paix. » Fils de Saturne, reçois mes vœux ; que les armées bruyantes » du Phénicien & du Tirrhénien restent paisibles dans leurs » villes, en considérant l'affront que leur flotte a essuyé devant » Cumes, & les maux qu'ils ont soufferts, domptés par le » maître des Syracusains & par ses vaisseaux agiles. Il précipita » dans la mer leur brillante jeunesse, & déroba la Grèce à une » servitude onéreuse. Dans Salamine je chanterois Athènes *(5)*,

& la payerois de ſes travaux ; dans Sparte je vanterois ce « combat donné près de Cithéron, qui vit tomber le Mède « armé de ſes traits. Sur les bords féconds de l'Hymère, j'adreſſe « mon hymne aux enfans de Dinomène, leur vertu le mérite, « leurs ennemis ont ſuccombé. «

Parler à propos *(6)*, employer peu de mots, & dire « beaucoup, c'eſt ſe rendre moins ſujet à la cenſure ; l'eſprit « vif & agiſſant s'émouſſe par la ſatiété; & la louange d'autrui « oppreſſe en ſecret celui qui l'écoute. Quoi qu'il en ſoit, « Hiéron fais de grandes choſes, il vaut mieux exciter l'envie « que la pitié; gouverne avec ſageſſe le timon de l'État, & que « ta langue, travaillée ſur l'enclume de la vérité, en ſoit l'inſ- « trument fidèle. «

Une faute légère acquiert de l'importance, ſi c'eſt toi qui « la commets ; toi, de qui tant d'évènemens dépendent, & « dont tant de témoins éclairent les vices ou les vertus; ſi tu « veux jouir toujours d'un renom qui te flatte, conſerve les « nobles mouvemens de ton ame; ſois libéral & magnifique, le « vaiſſeau eſt ſous tes ordres ; Pilote déploie tes voiles, & réſiſte « à l'appas de l'or caché ſous des apparences honnêtes. La voix « des Orateurs & des Poëtes conſtitue ce renom qui ſuit la « mort, & qui ſeul dépoſe de la vie de ceux qui ne ſont plus. « La vertu généreuſe de Crœſus ne périt point ; Phalaris, ce « monſtre, qui embraſa le taureau d'airain, porte le poids d'une « odieuſe renommée; & jamais la lyre ne fait entendre ſon nom « dans les entretiens des jeunes enfans raſſemblés. Le premier « des biens c'eſt la vertu, la gloire eſt le ſecond, les réunir, « c'eſt porter la plus ſuperbe couronne. »

REMARQUES

Sur la première Ode pythique de Pindare.

LE début de cette Ode me paroît de la plus grande beauté; des fêtes ſolennelles de la Grèce, auxquelles la lyre préſidoit, Pindare ſe tranſporte dans les cieux, & il y peint, des traits les plus vifs, les effets que l'harmonie y produit; dans les Dieux, elle charme une intelligence ſublime; dans l'aigle, chargé de la foudre & miniſtre

des vengeances, elle endort un inſtinct féroce; le ſommeil qu'elle lui communique eſt un ſommeil forcé, qui ſemble faire violence à cet oiſeau ſuperbe : *Dominé par les ſons, il dort, & ſon dos humide ſe ſoulève.* Ο' δ' κνώσσων ὑγρὸν νῶτον αἰωρεῖ τεαῖς ἐπάλξι καταρχόμενος. L'épithète d'*humide* convient à l'aigle, habitant des nuages; elle convient auſſi à l'état de contrainte où la lyre l'a réduit. Horace nous dépeint différemment les effets de l'harmonie :

Quid mirum! ubi illis carminibus ſtupens
Demittit atras bellua centiceps
Aures, & intorti capillis
Eumenidum recreantur angues.

Guidi, poëte lyrique Italien, dit, en parlant de Pindare : « A peine
» les bois voiſins avoient entendu ſes accens, Pan ſentoit, auprès
» de ſes narines recourbées, s'éteindre le feu de la colère; farouches
» ou timides, tous les animaux ſe raſſembloient en troupe ſur les
» bords de *Dircé :* aucun d'eux ne pouvoit nuire; leur farouche
» inſtinct ſubjugué, étoit ſous l'empire des ſons : *era in poter dell' aureo ſuono.* » L'imitation eſt ſenſible dans ce morceau.

(1) Tout ce que Jupiter n'a point aimé ſur la terre, &c. redoute le chant des Piérides.] Ce paſſage ſert au poëte de tranſition pour parler de Typhon, enſuite de l'Etna qui l'écraſe, & enfin de la ville du même nom, qu'Hiéron a fondée : on voit que tout cela ſe tient. Quant à la peinture de l'Etna, & des tourmens de Typhon, je ne ſais s'il en peut être une plus forte & plus animée : « La Sicile oppreſſe ſa
» poitrine hériſſée, l'Etna l'écraſe, le blanc Etna, colonne du ciel, éternel nourricier des neiges & des frimats. » Κίων δ' οὐρανία συνέχει, νιφόεσσ' Αἴτνα, πάνετες χιόνος ὀξείας τιθήνα. Et quelques vers après : Πέτρας φοίνισσα κυλινδομένα φλὸξ ἐς βαθεῖαν φέρει πόντου πλάκα σὺν πατάγῳ. L'harmonie figurative eſt très-ſenſible dans ces vers; on y trouve un fracas de mots, & des chutes rapides & inégales, qui conviennent à l'objet que le poëte veut peindre : cet avantage, ainſi que tant d'autres, eſt abſolument perdu dans ma traduction : « C'eſt la flamme, toute
» étincellante, qui roule des rochers, qu'elle fait tomber, avec fracas, ſur la profonde étendue des mers. » Virgile & Claudien nous ont décrit l'Etna & ſes flammes; comparons ces morceaux l'un avec l'autre. D'abord on trouve, au premier livre des Géorgiques, ces vers, imités de Pindare :

Quoties Cyclopum effervere in agros
Vidimus undantem ruptis fornacibus Ætnam,
Flammarumque globos, liquefactaque volvere ſaxa!

« Combien

« Combien de fois avons-nous vu l'Etna, entr'ouvrant ſes abimes, ſe répandre, en bouillonnant, dans les champs des Cyclopes, & rouler, parmi des tourbillons de feu, des rochers fondus dans la flamme. » Au troiſième livre de l'Énéïde c'eſt la même deſcription, mais plus étendue :

. . . . *Horrificis juxtà tonat Ætna ruinis.*

« Près de-là l'Etna tonne, & ſemble tomber en ruine. »

Fama eſt, Enceladi ſemuſtum fulmine corpus
Urgeri mole hac, ingentemque inſuper Ætnam
Impoſitam, ruptis flammam expirare caminis;
Et feſſum quoties mutat latus, intremere omnem
Murmure Trinacriam, & cœlum ſubtexere fumo.

Je ne ſais ſi le grec n'eſt pas plus fort, ceux qui liſent Pindare peuvent en juger. M. Racine a cité, dans ſon Mémoire ſur la verſification, le même morceau de Virgile, & il en fait obſervet l'harmonie figurative; on peut voir ce qu'il dit à ce ſujet. On ne ſera peut-être pas fâché de ſe rappeler ici le trait de Claudien ſur l'Etna; M. Racine le juge inférieur à celui de Virgile, il a malgré cela des beautés :

In medio ſcopulis ſe porrigit Ætna peruſtis,
Ætna gigantæos nunquam tacitura triumphos.
Enceladi buſtum, qui ſaucia terga revinctus
Spirat inexhauſtum flagranti pectore ſulphur,
Et quoties detrectat onus cervice rebelli
In dextrum lævumque latus, tunc inſula fundo
Vertitur, & dubiæ nutant cum mœnibus urbes.

« Là l'Etna préſente ſes flancs calcinés, l'Etna, monument éternel de la défaite des Titans, bûcher d'Encelade, qui, enchaîné par le dos, exhale, du fond de ſa poitrine brûlante, des torrens inépuiſables de ſoufre & de fumée; lorſque ſa tête rébelle ſecoue le fardeau qui l'accable, l'île s'ébranle juſqu'en ſes fondemens, les murs tremblent & les villes chancellent. »

(2) Jupiter puiſſai-je te plaire, toi qui règnes ſur cette montagne, front ſourcilleux de la féconde Sicile.] Dans la ſeconde Olympique, Pindare, en parlant des ancêtres de Théron, les appelle *l'œil de la Sicile*, ici il appelle l'Etna *le front de cette île*, εὐκάρποιο γαίας μέτωπον; cette métaphore quoique hardie, l'eſt moins que la première: on

dit communément, en langage poëtique, *le front d'une montagne*, pour en exprimer la partie la plus élevée; c'eſt dans ce ſens que Pindare appelle l'Etna *le front de la Sicile.* J'ai cru devoir conſerver cette figure, parce qu'il s'agit moins, dans une traduction, de ſe conformer aux tours & aux idées reçues parmi nous, qu'il ne s'agit de faire connoître les tours & l'eſprit de l'auteur qu'on traduit; combien ne retrancheroit-on pas de Pindare, ſi l'on ſe refuſoit à toutes ſes hardieſſes. J'obſerverai quelque choſe encore ſur cette tranſition, *Jupiter puiſſai-je te plaire.*

Cette exclamation ſuit conſécutivement la peinture effrayante de l'Etna; il ſemble que ce ſoit un mouvement de frayeur qui ſaiſit le poëte, à la vue des tourmens de Typhon, cet ennemi des Dieux : *ô Jupiter puiſſai-je te plaire*, s'écrie auſſitôt le poëte, comme frappé de terreur. De plus, Pindare a dit précédemment, *tout ce que Jupiter n'a point aimé redoute le chant des Piérides,* il reprend ici, *puiſſai-je te plaire, ô Jupiter, moi le nourriſſon des Muſes, & qui loin de redouter leurs chants, dois m'emparer de leurs faveurs; moi qui dois apprendre d'elles à louer Hiéron.* Ces liaiſons échappent d'abord, mais elles n'en exiſtent pas moins.

(3) Lorſque, favoriſés des Dieux, Gélon & lui obtinrent la plus brillante couronne de la Grèce, prix ſplendide de l'opulence.] La phraſe eſt embarraſſante dans le grec; après avoir parlé d'Hiéron ſeulement, παρέμεινε ἐν πολέμοισι, le nominatif devient tout de ſuite un pluriel, ſans qu'on ſache à qui le rapporter. Α'νίχ' ἑυρίσκοντο τιμὰν οἵαν ὔτις ἑλλάνων δρέπει πλούτου στεφάνωμ' ἀγέρωχον; il faut rendre τιμὰν par *royauté*, pour fixer le ſens. Ce qui ſuit eſt plus difficile encore; Hiéron combat comme Philoctète autrefois, σὺν δ' ἀνάγκᾳ μιν φίλον καί τις ἐὼν μεγαλάνωρ ἔσανεν: on ſeroit tenté d'abord de changer la ponctuation de ce paſſage, & de lire, Ἱέρων τὰν Φιλοκτήταο δίκαν ἐφέπων ἐστρατεύθη σὺν δὲ ἀνάγκᾳ, *militavit cum impedimento cum dolore;* mais le δὲ, qui ſe trouve entre σὺν & ἀνάγκᾳ, force à rejeter ce ſens: de plus, le paſſage eſt ponctué différemment, & σὺν ἀνάγκᾳ eſt lié avec ce qui ſuit, μιν φίλον καί τις ἐὼν μεγαλάνωρ ἔσανεν; ainſi c'eſt un ami d'Hiéron qui l'a flatté, σὺν ἀνάγκᾳ, *cum neceſſitate*, en lui perſuadant que le ſort des combats dépendoit de lui, comme autrefois de Philoctète.

(4) Achève, Jupiter, accorde à jamais un ſort pareil aux rois & aux citoyens d'Etna, qu'ils juſtifient leur renommée.] Διακρίνειν ἔτυμον λόγον ἀνθρώπων. Je ne ſais s'il eſt poſſible d'expliquer cette phraſe d'une manière ſatisfaiſante, en conſervant le mot διακρίνειν, dont la ſignification, quelque violence qu'on puiſſe y faire, n'eſt point telle que le ſens l'exige.

(5) Dans Salamine je chanterois Athènes.] Ce tour eſt très-vif & très-ſerré, & le poëte y compare, d'une manière adroite, la victoire remportée par Hiéron ſur les Carthaginois, aux deux ſuccès importans qui ont aſſuré la liberté de la Grèce, contre les entrepriſes des Perſes.

Il faut remarquer que dans le grec le verbe n'eſt point au ſubjonctif, & qu'on ne trouve point dans la phraſe les prépoſitions qui changent l'indicatif en ſubjonctif.

(6) Quiconque parle à propos, &c.] Les trois dernières ſtrophes de cette ode ſont pleines de choſes exprimées avec force & préciſion; le mot, preſque par-tout, y fait image: *la ſatiété émouſſe l'eſprit,* κόρος ἀμβλύνει; peut-être falloit-il rendre ce dernier mot par celui d'*appeſantir,* afin qu'il contraſtât avec l'épithète que le poëte donne à l'eſprit, qu'il nomme *agiſſant, rapide,* ταχείας ἀπάδις*. *La louange d'autrui oppreſſe en ſecret le cœur de celui qui l'écoute,* κρύφιον θυμὸν βαρύνει. On trouve enſuite deux métaphores, dont l'une ſe prête naturellement au génie de notre langue, & l'autre y ſemble oppoſée: en traduiſant preſque mot à mot νώμα δικαίῳ πηδαλίῳ στρατόν, on a cette phraſe, uſitée parmi nous, *tiens d'une main équitable le timon de l'État;* mais s'il faut rendre exactement ἀψευδεῖ πρὸς ἄκμονι χάλκευε γλῶσσαν, notre langue paroît s'y refuſer: j'ai approché du texte le plus que j'ai pu en mettant, *que ta langue, travaillée ſur l'enclume de la vérité, en ſoit l'inſtrument fidèle:* je ne doute pas qu'on ne pût mieux dire, même en étant plus littéral.

* Remarquons en paſſant le mot ἀπάδις, qu'on ne trouve point ailleurs.

Car, quoique l'on penſe qu'il eſt des figures que l'on ne peut rendre en françois, je ſuis perſuadé qu'il en eſt peu qu'avec des ſoins on ne puiſſe nous faire recevoir, & cela ne dépend quelquefois que de la plus légère attention: par exemple, dans la première des deux métaphores que je viens de citer, nous ne dirions pas, comme le poëte grec, *conduis le peuple avec un timon équitable;* mais en tranſportant ce ſentiment d'équité du timon à la main qui le tient, la figure & la phraſe nous deviennent propres. De même, dans la ſeconde métaphore, le don de la vérité eſt attaché à l'enclume, ἀψευδεῖ ἄκμονι; nous aimerions mieux qu'il fût appliqué à la langue: nous avons pourtant pluſieurs exemples de ſentimens donnés à des choſes inanimées; un poëte a dit:

Se font des mois entiers, ſur un lit effronté,
Traiter d'une viſible & parfaite ſanté.

Un autre appelle les diſputes de l'école,

Le bruit des bancs opiniâtres.

Quoi qu'il en ſoit, avec des ſoins & de la circonſpection, on peut haſarder beaucoup ſous les auſpices de l'auteur qu'on traduit; cet auteur en eſt d'autant mieux connu, & peut-être notre poëſie peut-elle y gagner quelques-unes de ces licences heureuſes, auxquelles un grand exemple conduit. Parmi tous les traducteurs de Pindare, & tous les Savans qui raiſonnent ſur cet écrivain, j'entends citer ſans ceſſe, avec une ſorte de déſeſpoir, le début de la quatrième Olympique; il plaît, mais on n'oſe le rendre : Ελατὴρ ὑπέρτατε βροντᾶς ἀκαμαντόποδος Ζεῦ; *toi qui lances la foudre aux pieds infatigables;* ne pourroit-on pas le traduire ainſi : *Grand Dieu, qui chaſſes devant toi la foudre aux pieds infatigables... Jupiter... &c.* cette métaphore n'a rien, ce me ſemble, que nous ne puiſſions adopter; l'expreſſion de *chaſſer devant ſoi,* nous la rend moins ſingulière : celle de *lancer,* que l'on y ſubſtitue ordinairement, nous peint la foudre comme quelque choſe d'inanimé, & cette idée une fois conçue, il paroît étonnant qu'on donne à la foudre des pieds infatigables. Du reſte l'expreſſion *chaſſer devant ſoi,* convient au verbe ἐλαύνειν, puiſqu'on dit fréquemment ἐλαύνειν ἵππους. Je n'étendrai pas davantage mes réflexions.

SECONDE ODE PYTHIQUE DE PINDARE.

Par M. DE CHABANON.

AVANT-PROPOS.

L'EMPLOI de traducteur offre des épines, des difficultés (peut-être insurmontables) & qui ne sont bien senties que par celui qui s'est exercé à traduire. Dans un ouvrage solide, & fait pour l'instruction, le traducteur peut se rassurer par l'importance des choses dont il traite; il aura du moins le mérite de les avoir fait connoître, & le fonds sera pour lui, si la forme est contre. Un ouvrage de pur agrément ne laisse point au traducteur cette ressource consolante; ce qu'il dit est sans poids, & manque de tout mérite dès qu'il n'a pas celui de plaire; ses écrits doivent amuser; or ce but n'est pas celui qu'on atteint le plus aisément.

Assemblée publique de la S.t Martin 1762.

Si l'auteur qu'on traduit jouit de la plus grande célébrité, c'est une nouvelle charge pour celui qui le fait parler; il porte tout le poids de la réputation que son modèle s'est acquise; il se rend, pour ainsi dire, caution de sa gloire, & tout ce que les siècles ont publié à l'honneur du premier, doit se trouver justifié par ce que l'autre écrit.

En traduisant Pindare, j'ai tous ces risques à courir; la crainte & l'embarras où ils me jettent me contraignent sans cesse, dans la suite de mes travaux, à changer de méthode & de système, à me replier en cent façons différentes, pour en trouver une qui donne quelque prix à ma traduction.

Le point de la perfection seroit d'être traducteur exact, & de plaire; ce but est hors de ma portée, j'ai vainement essayé d'y tendre: mon style (en vers sur-tout) se ressentoit de la contrainte où j'étois pour suivre pas à pas mon modèle;

oſois-je m'en écarter, il me ſembloit que je devenois un peu moins froid & moins aride.

Je me ſuis attaché à ce dernier avantage; je l'ai préféré à celui d'une fidélité préciſe & littérale, perſuadé que le plus grand tort qu'un écrivain puiſſe avoir, c'eſt d'ennuyer.

La ſeconde Ode pythique, l'une des premières que j'aie eu l'honneur de préſenter à l'Académie, ſe trouve être la dernière dans l'ordre de mes travaux, parce que je l'ai ſoumiſe à un nouvel examen, & à une revue plus exacte.

Le récit qu'elle contient, quoique fait d'après le texte, me ſembloit y languir quelquefois; j'ai oſé l'abréger, pour rendre la narration plus conciſe. D'ailleurs la méthode de Pindare eſt de voiler ſes tranſitions, & de les rendre peu apparentes: j'ai tâché de les rendre plus ſenſibles, & d'attacher de plus près, l'une à l'autre, les différentes parties de l'ode.

Tels ſont les nouveaux priviléges que je me ſuis attribués; ſi c'eſt une licence, j'eſſairai de la juſtifier, en expoſant les raiſons qui m'ont déterminé à la prendre, & les meſures que j'ai gardées en la prenant.

Les odes de Pindare ne peuvent pas être pour nous ce qu'elles ont été pour les Grecs; indépendamment des beautés de la langue, moins ſenties par nous, tel évènement fut pour ce peuple un point de croyance & de religion, qui n'eſt plus pour nous qu'une fable inſipide & ſouvent rebattue. Falloit-il d'autres raiſons pour m'autoriſer à couper un récit où les Grecs ont pu ſe complaire, & ſur lequel nous craindrions de nous appeſantir? mais ce récit peut avoir quelque rapport avec le ſujet principal de l'ode; c'eſt ce que j'ai obſervé. Enfin, d'après Pindare & ſes commentateurs, j'ai tâché de ſaiſir l'intention du poëte dans tout le morceau: j'ai inſiſté ſur les tranſitions qui indiquent la marche des penſées & le plan de l'ouvrage, & conſervant ce plan dans toute ſa pureté, j'y ai fait entrer les plus riches détails de l'ode, & n'ai retranché que ceux qui m'ont ſemblé ou moins eſſentiels ou moins brillans. Indiquons ici d'avance l'intention de Pindare dans la ſeconde pythique.

Cette ode s'adreſſe à Hiéron, roi de Syracuſe, vainqueur

aux jeux de Delphes : cette victoire est l'occasion de l'ode plus qu'elle n'en est le sujet. Pindare félicite d'abord son héros sur l'avantage qu'il a remporté dans les jeux, & sur la paix qu'il a procurée aux Locriens; mais bientôt après il se rejette sur Bacchylide, son émule en poësie, & son concurrent à la cour d'Hiéron: Pindare ne nomme point Bacchylide, mais il le désigne par les traits du calomniateur & de l'envieux; la haine qu'il lui porte, l'ombrage qu'il a conçu de sa faveur auprès du Prince, sont les traits caractéristiques de l'ode, ils en sont le sujet principal & presque unique. Tout le récit d'Ixion, devenu le plus grand des ingrats parce qu'il avoit été le plus favorisé des hommes, n'est encore, selon moi, qu'une insinuation maligne contre Bacchylide, élevé à la plus grande faveur. Voilà le sens & l'esprit que tous les Scholiastes ont prêté à la seconde pythique; ce sens m'a paru le véritable, & j'ai tâché de le faire apercevoir sensiblement dans ma traduction en vers: je l'accompagnerai d'une autre en prose, & d'autant plus servile que l'autre est plus libre & plus indépendante. Puisse ce double travail me sauver le reproche de traducteur infidèle, & d'écrivain insipide!

SECONDE ODE PYTHIQUE,

Adressée à HIÉRON, *roi de Syracuse, vainqueur à la course des chars.*

« O vaste Syracuse, temple du dieu de la guerre, heureuse de nourrir dans ton sein des coursiers belliqueux & des héros, « j'accours vers toi du sein de la fertile Thèbes, portant cette « hymne, qui publie la gloire des chars volant sur la poussière. « Hiéron, vainqueur dans ces jeux, a paré des plus belles « couronnes *Ortygie*, siége de *Diane Alphéienne (1);* Diane, qui « l'instruisit à dompter par ses mains les coursiers instrumens de « sa victoire. Cette vierge, qui se plaît à lancer des traits, « Mercure, qui préside aux jeux, sont venus l'un & l'autre « couvrir son front d'un éclat radieux, lorsqu'attachant ses coursiers «

» au char que le frein dirige, il invoquoit le dieu qui étend au » loin l'empire du trident.

» D'autres que moi ont adressé aux souverains des hymnes, » récompense de leur vertu; les chants des habitans de Cypre » retentissent encore du nom de *Cinyre*, chéri de Phébus aux » blonds cheveux, pontife & favori de *Cythérée;* la reconnoissance » a suivi ses bienfaits, c'est elle qui lui paye ce tribut : de même, » ô fils de Dinomène, les vierges Locriennes échappant par ton » secours aux malheurs de la guerre *(2)*, font entendre tes » louanges au-devant des palais qu'elles habitent.

» Ixion, lié sur la roue & sans cesse emporté par elle, remplit » l'ordre des Dieux, & nous dit qu'il faut payer d'un retour » équitable le bienfaiteur qui nous oblige. Il le reconnoît enfin » ce devoir qu'il viola, lorsque admis à couler des jours heureux, » dans le sein des Dieux qui le chérissoient, il ne put soutenir » l'excès de sa félicité; son cœur troublé, furieux, s'enflamme » pour Junon, Junon réservée pour la couche délicieuse de » Jupiter: il fut poussé par l'insolence à ce comble du crime, mais » bientôt, en recevant le prix, il souffrit des maux extrêmes. » Le ciel punissoit en lui deux attentats, il avoit le premier » rougi la terre du sang d'un allié *(3)*, & la ruse eut part à ce » forfait; enfin il osé tenter l'épouse de Jupiter, dans l'asyle » profond & sacré où ce dieu repose.

» Il faut savoir en tout se mesurer & s'apprécier soi-même: » ces desirs illégitimes une fois satisfaits, précipitèrent Ixion dans » l'abyme; aveugle qu'il étoit, il saisit une douce erreur, il s'unit » à la nue devenue semblable à la fille céleste du temps : Jupiter » lui offroit cette illusion, & l'engageoit dans cette infortune » brillante; ce dieu forgea les rayons de la roue & la chaîne » destinée à cet ingrat ambitieux. Ixion enfin, tombé dans ces » liens inévitables, reçut l'emploi d'instruire l'Univers par son » exemple & par ses cris.

» Cependant la nue (mère unique de son espèce) produisit » un mortel, unique aussi dans la sienne, enfant orgueilleux, » qu'elle nourrit & nomma Centaure, & qui, privé d'honneur » auprès des hommes & des dieux, fut dans les vallées du Pélion,

Pélion, s'unir aux coursiers de la Thessalie. De cette union « est née la troupe monstrueuse des Centaures, semblables en « partie à leur père, & en partie à l'animal qui les a engendrés. «

Il est un Dieu qui conduit tout selon ses volontés; ce Dieu, « qui atteint l'aigle dans l'air & qui passe le dauphin sous les « flots, brise l'orgueil d'un mortel superbe, & donne *(4)* une « gloire impérissable à ceux qui ne l'ont point imité.... C'est « assez, évitons de médire, n'imprimons point de morsures « cuisantes; Archiloque (je le sais, quoique né loin de lui) « nourri dans la haine, & fécond en paroles amères, est tombé « dans l'indigence: c'est un destin préférable d'être riche & sage « à la fois. «

Ton esprit généreux peut me procurer ce sort, Hiéron, « toi qui règnes sur tant de villes & sur un peuple nombreux; « s'il est quelqu'un qui avance que jamais dans la Grèce un « mortel t'ait surpassé en richesses & en honneur, son esprit lâche « & stupide lutte contre la vérité. «

Je monterai donc sur cette flotte, qui exhale les parfums, « & j'y publierai ta vertu. La jeunesse se plaît dans les combats; « à cet âge tu t'acquérois une immortelle gloire, combattant « tantôt parmi les bataillons, & tantôt au milieu des coursiers: « aujourd'hui ta sagesse (fruit d'un âge plus avancé) m'autorise « à achever ton éloge en le rendant universel. «

SALUT. Au-delà des mers blanchies d'écume, je t'envoie « cette hymne, comme on envoie de Phénicie des effets dont « on attend le prix; reçois favorablement ce chant de *Castor (5)*, « modulé sur les cordes éoliennes, & marié aux grâces de la « lyre frappée sept fois. Hiéron! persiste à être ce que tu es *(6)*, « sauve-toi des ridicules de l'imitation; le singe, beau pour des « enfans, n'est qu'un animal ridicule; mais Rhadamante s'est vu « grand & heureux, parce qu'il tenoit du sort les qualités d'un « esprit irréprochable, parce qu'intérieurement il ne s'est jamais « réjoui de ces mensonges brillans, tels que la calomnie sait en « assaisonner ses discours. Les calomniateurs, nés avec l'instinct « des renards, sont un mal inévitable & nuisible à deux personnes « à la fois; mais quel fruit leur revient-il de leur malice? Je suis «

» comme un liége placé ſur la ſuperficie des mers, & que le flot
» n'atteint point, le reſte du filet, entraîné par ſa maſſe, va ſe
» perdre au ſein des eaux. Le fourbe eſt ſans crédit auprès des
» hommes vertueux; mais il embarraſſe par des doutes l'aveugle
» multitude, qu'il flatte & qu'il careſſe. Loin de moi ces baſſeſſes;
» j'aimerai celui qui m'aime, je haïrai mon ennemi, & le pour-
» ſuivant comme un loup, je le rechercherai çà & là dans les
» ſentiers détournés.

» Dans chaque gouvernement, ſoit celui des Grands, ſoit
» celui du peuple, ou d'un maître, l'homme droit eſt utile;
» n'allons point contre la volonté des Dieux, qui ſouvent
» élèvent cet homme rare, mais qui ſouvent auſſi comblent de
» gloire ceux qui en diffèrent le plus. Les avantages dont jouit
» l'envieux ne peuvent encore appaiſer ſon envie; il eſt entraîné
» par un poids plus peſant; il s'eſt fait une bleſſure irrémédiable
» au fond du cœur, avant que d'obtenir les biens qu'il deſiroit.
» Cédons, portons légèrement le joug qui nous eſt impoſé; on
» ſe perd à regimber contre l'éguillon. Puiſſai-je vivre avec les
bons, & leur être toujours agréable. »

REMARQUES

Sur la ſeconde Ode pythique de Pindare.

J'ai négligé, dans cette traduction, toutes les grâces du ſtyle, afin de rendre plus ſervilement le texte, dont j'ai adopté, le plus que j'ai pu, & les expreſſions & les conſtructions mêmes: je ne crains point qu'il y ait des lecteurs mal intentionnés qui, d'après cette eſquiſſe informe, ſe faſſent une idée déſavantageuſe de Pindare; ce ſeroit juger d'une beauté ſur ſon ſquelette. On admire, avec raiſon, l'ouvrage parfait & fini des Géorgiques de Virgile; l'écrivain qui en rendroit littéralement les mots & les tours, ne produiroit, dans notre langue, qu'un tout bizarre, inſipide & monſtrueux.

La traduction qu'on vient de lire de l'ode de Pindare, ne doit être regardée que comme une de ces verſions littérales, dont on accompagne un texte obſcur & difficile: faire naître, de cette traduction même, les vers les plus ſonores & les plus harmonieux, c'eût été l'unique façon de faire rendre au poëte grec les honneurs

qu'il mérite; mais si mon foible talent n'a pu atteindre jusque-là, j'espère que du moins, dans ma traduction, on retrouvera cette substance poëtique qui, travaillée par des mains plus habiles que les miennes, eût produit des beautés que je conçois, mais que je n'ai pu rendre.

(1) Ortygie, siége de Diane Alphéienne.] Ortygie étoit une presqu'île de la Sicile, où Hiéron faisoit élever des coursiers, qu'il destinoit à paroître dans les jeux: Ortygie est nommée *siége de Diane Alphéienne,* parce que cette divinité y avoit une statue voisine de la fontaine d'Aréthuse, ou parce qu'on lui avoit élevé un temple dans ce lieu, où Alphée avoit cessé de poursuivre la Nymphe dont il étoit épris.

(2) De même, ô fils de Dinomène, les vierges Locriennes échappant par ton secours aux malheurs de la guerre.] Anaxilas, roi de Messène & de Rhège, avoit attaqué les Locriens épizéphiriens: Hiéron le menaça de faire le siége de Rhège, s'il ne renonçoit à son entreprise; la menace eut un plein effet, & les Locriens restèrent en paix.

(3) Il avoit le premier rougi la terre du sang d'un allié.] Tout le monde sait qu'Ixion convia Déionée son beau-père, à un repas, & qu'il le fit tomber dans une fosse préparée à dessein, où il fut consumé par les flammes.

(4) Τὺ δ' σάφα νιν ἔχεις ἐλευθέρα φρενὶ πεπαρεῖν.*]* Quelques Scholiastes prennent ce mot πεπαρεῖν pour le second aoriste de πείρω, en mettant poëtiquement πεπαρεῖν pour παρεῖν; mais je ne vois pas que le verbe πείρω ait signifié nulle part *je donne, je fournis,* & c'est pourtant-là le verbe nécessaire à la phrase, sans aucun doute. J'aimerois mieux suivre l'opinion de *Schmid,* qui tire πεπαρεῖν de πεπαίρω, verbe selon lui peu usité, & qu'on trouve dans fort peu de lexiques.

(5) Reçois favorablement ce chant de Castor.] Καστόρειον μέλος étoit une espèce de chant inventé par Castor, sur lequel les Lacédémoniens régloient leur marche lorsqu'ils alloient au combat. Pollux le définit ainsi: Μέλος Καστόρειον τὸ λακωνικὸν ἐν μάχαις ὑπὸ τὸν ἐμβατήριον ῥυθμόν. Plutarque, dans la vie de Lycurgue, appelle les paroles qu'on chantoit sur cet air, ἐμβατήριος παιάν. Un des Scholiastes rapporte ce chant de Castor à une autre chanson guerrière, envoyée précédemment à Hiéron par Pindare; j'aimerois autant le faire rapporter à cette ode même, mariée aux sons de la lyre frappée sept fois, ἑπτακτύπου. Les Scholiastes interprètent ce mot par lyre à sept cordes; ces sept coups, indiqués spécialement, ne désigneroient-ils pas

Liv. IV, ch. 10.

plutôt le rhythme de la chanson! je trouve dans l'*Her. fur.* d'Euripide, παρ᾽ χέλυος ἐπλάτυνε.

(6) Persiste à être ce que tu es, &c.] Rien de si difficile que ce passage; je vais le rapporter tout entier: Γενοί᾽ οἷος ἐσσὶ μαθών· καλός τοι πίθων παρὰ παισὶν αἰεὶ καλὸς· ὁ δὲ Ῥαδάμανθυς εὖ πέπραγεν, &c. c'est-à-dire, mot à mot, *sis qualis es sciens: pulcher simius apud pueros, semper pulcher. Rhadamantus autem beatus fuit quia, &c.* Il est visible que le trait du singe est une phrase proverbiale, & que, par une ellipse considérable, Pindare laisse à suppléer ces mots: *Ne fais point comme le singe, qui se modèle sur les autres, & qui, quoiqu'il plaise aux enfans, n'est digne de plaire qu'à eux seulement.* D'autres expliquent ainsi: *N'écoutez point vos flatteurs, ils sont tels que des enfans qui trouvent un singe beau, ils applaudissent à ce qu'il y a de plus difforme.* Le sens du mot μαθών est peu déterminé, *sis qualis es sciens;* les uns disent, *sachant ce que je vous ai appris*, μαθών: Pindare, en effet, a loué Hiéron de beaucoup de vertus: d'autres disent, *en vous étudiant vous-mêmes*, μαθών: d'autres enfin, *ce que vous êtes est le fruit de votre expérience.* C'est au lecteur à choisir entre ces diverses interprétations, qui toutes me semblent conjecturales.

Je ne relève point les tours poëtiques & les beautés de cette ode; si je n'ai pu parvenir à les rendre sensibles dans mes vers, j'y réussirois moins encore par quelques citations détachées.

SECONDE ODE PYTHIQUE,

Adressée à HIÉRON, roi de Syracuse, vainqueur à la course des chars.

SOUVERAINE des champs où naquit Proserpine,
Toi que baigne l'Alphée, & que l'Etna domine,
Syracuse réjouis-toi;
De guirlandes de fleurs, embellis tes portiques,
Ce jour a mis le comble aux honneurs de ton Roi;
Son front victorieux ceint les lauriers Pythiques:
Diane l'a servi dans ses heureux travaux,
Le cirque retentit du nom de ce héros.
O toi, belle Aréthuse, ornement de ces rives,
Roule plus lentement tes ondes fugitives;

Les fêtes qu'à ton Prince on destine en ce jour,
Vont te rendre plus cher cet aimable séjour.

HIÉRON! la vertu n'est pas sans récompense,
Sur le cœur des humains la clémence a des droits;
Cyniras, aux mortels qu'il tint sous sa puissance,
Fit adorer son joug & respecter ses loix.
De ses ans glorieux la course est terminée;
Mais lors même qu'il dort dans la nuit des tombeaux
Chypre, par des concerts & des honneurs nouveaux,
Se plaît à réjouir sa cendre fortunée.

Ainsi, noble Hiéron, dans ces vastes États,
Où tu viens d'enchaîner le démon des combats,
Les vierges, que l'effroi tint si long-temps captives,
Le front paré de fleurs, sortent de leurs palais:
On les voit folâtrer sur l'émail de ces rives
Où ta main triomphante a ramené la paix,
Et par des chants légers, par des danses naïves,
Célébrer à l'envi ta gloire & tes bienfaits.

Orgueilleux Ixion! toi que l'enfer dévoue
Au plus terrible châtiment,
Tu gémis, enchaîné sur la fatale roue
Qui t'agite éternellement.
Entendez-vous ses cris, ses plaintes lamentables,
Montés jusques à nous de la nuit du trépas!
Mortels, c'est la leçon dont les Dieux équitables
Épouvantent les cœurs ingrats.

Ixion eut des Dieux la faveur la plus belle,
Il put les contempler dans leur vive clarté;
Le nectar qui nourrit leur essence immortelle

Fit couler dans son sein la douce volupté.
Heureux s'il eût su faire un usage modeste
Du rang où la fortune élevoit ses desirs;
Mais dans l'heureuse paix de ses divins loisirs
Il conçut pour Junon une flamme funeste,
Et voulut attenter sur la couche céleste
Que le maître des Dieux réserve à ses plaisirs.

O crime épouvantable! ô fatale tendresse!
Pour tromper ses desirs, la main de Jupiter
Sut préparer avec adresse
Un fantôme conçu dans l'air,
Vive image de la Déesse.
Ixion abusé par une douce erreur,
Poursuit cette ombre vaine, idole de son cœur....

Le dieu du Ténare
Déjà se prépare
A punir ses coupables feux;
Les mains vengeresses
Des noires Déesses
Élèvent l'instrument affreux.
La roue est étalée,
Et sa masse ébranlée
A fait crier tous ses ressorts;
Sous une triple chaîne
Ixion à la gêne
Sent expirer ses vains efforts;
Son cri funeste
Dans l'ombre atteste
Son attentat & ses remords.

O Dieu! dont la bonté ſe plaît à nous inſtruire,
De ces évènemens tu lias le tiſſu:
Avant l'ordre des temps ton eſprit a conçu
Ce que le temps lui-même à nos yeux doit produire:
L'aigle qui ſe déploie aux vaſtes champs de l'air
N'oſe égaler ſon vol à ton vol plus rapide;
Tu paſſes le dauphin, quand, plus prompt que l'éclair,
Il diviſe, en fuyant, l'onde vague & fluide.
Souffrirois-tu, grand Dieu! qu'un mortel inſolent
Dans des fers odieux tînt l'innocence eſclave!
Fais plier ce roſeau, qui s'élève & nous brave,
Et ſoutiens la vertu, qui ſe cache en tremblant.

Que dis-je! .... la prudence arrête ma colère,
Et prévient de mon cœur l'aveugle emportement;
Archiloque autrefois a payé chèrement
Le plaiſir d'exercer une cenſure amère.
Hiéron, défens-toi des mortels envieux,
Fais rentrer dans la nuit la calomnie obſcure:
Que le trône des Rois, comme celui des Dieux,
Ne ſoit jamais ſouillé de ſon haleine impure;
Grand Prince, ton exemple eſt devenu ta loi,
Reſte toujours le même & ſois ſemblable à toi.

Des calomniateurs le trait inévitable
Bleſſe du même coup deux mortels à la fois;
Le ciel, qui les forma, fit leur ame ſemblable
A l'inſtinct des renards, triſtes fléaux des bois.
Mais que peut contre moi leur inutile rage!
Du filet étendu ſur la liquide plage
La maſſe s'engloutit & tombe ſous les eaux,

Je ſuis le liége qui ſurnage,
Et que n'a point couvert l'humidité des flots.

Tout ce qui des humains fait la commune joie
N'appaiſe point un cœur par l'envie agité :
Cerbère dévorant, il engloutit ſa proie
Sans calmer le beſoin dont il eſt tourmenté :
L'ulcère envenimé, dont la douleur le ronge,
Au ſein du bonheur même & s'enflamme & s'aigrit,
Il jouit peu des biens où ſon ame ſe plonge,
Les miens ſont un tourment dont rien ne le guérit.

J'ai vu pourtant, j'ai vu de ces hommes perfides
A la faveur des Rois aiſément parvenus ;
Dans le cours étonnant de leurs ſuccès rapides,
J'ai reſpecté des Dieux les deſſeins inconnus.
Cédons au joug qui nous enchaîne
Tels qu'un bœuf attelé qui décrit un ſillon,
S'il regimbe ſous l'aiguillon
Il ſent accroître encore ſa peine.
Veuille le ciel m'aſſocier
Aux cœurs amis de la juſtice,
Et, près d'eux, me faire oublier
Les noirs complots de la malice.

TROISIÈME

TROISIÈME ODE PYTHIQUE DE PINDARE.

Par M. DE CHABANON.

AVANT-PROPOS.

ON trouve dans cette Ode, moins que dans beaucoup d'autres de Pindare, le désordre, les écarts, les figures hardies, les peintures fortes & animées, & enfin tout le prestige de la fureur poëtique, familier à cet auteur & qui caractérise ses écrits. Ici il semble moins livré à l'inspiration, &, plutôt facile qu'impétueux, il satisfait plus qu'il n'étonne. S'il est dangereux d'imiter ce poëte dans ses licences les plus hardies, il ne l'est pas moins, pour un traducteur sur-tout, de redescendre avec lui à un style plus modéré. La magie de l'enthousiasme élève & soutient celui qui traduit; il est au-dessous de son modèle, mais il plane encore: dans un style plus humble, rien ne l'échauffe ni ne l'anime, & réduit à mesurer froidement son vol sur celui qui le guide, s'il manque le niveau, il touche la terre. Mais quelle difficulté n'y a-t-il pas à garder ce juste & sage milieu, à transporter dans une traduction l'élégante simplicité du texte, sur-tout quand l'ouvrage, vide d'intérêt, n'offre au cœur rien qui le remue, ni à l'esprit rien qui l'éclaire. Tel est, relativement à nous, le vice fondamental de toutes les odes de Pindare; on le sait assez, mais le traducteur de ce poëte ne sauroit trop le répéter, pour se concilier l'indulgence dont il a besoin. Ce vice devient plus sensible, quand le coloris poëtique est moins brillant; sous une surface moins riche, la stérilité du fonds se fait remarquer davantage: c'est ce que j'ai éprouvé pour l'ode que l'on va lire, & ce qui m'auroit entièrement découragé, si l'envie de remplir selon mes forces, une tâche commencée, ne m'eût soutenu contre les difficultés de l'entreprise. Ces difficultés ont été

Assemblée publique de la S.t Martin 1763.

d'autant plus grandes, que j'ai tenté cette fois ce que d'abord j'avois jugé impoſſible, de traduire en ſtrophes égales & régulières. La ſtrophe & l'anti-ſtrophe, dans Pindare, ſont de treize vers chacune; l'épode eſt de quinze vers: les unes & les autres, dans ma traduction, ſont réduites uniformément au nombre de douze vers. En faiſant mes ſtrophes plus longues, j'aurois craint que l'oreille n'y ſaiſît moins facilement l'enſemble de la période poëtique, & qu'elle n'en détaillât les membres avec plus de peine. D'ailleurs n'ayant rien trouvé dans l'ode que je traduiſois, qui exigeât la force caractériſtique de tels ou tels vers, j'ai reſſerré tous les miens dans la même meſure, perſuadé qu'en poëſie, toutes choſes égales d'ailleurs, une licence de moins, eſt un agrément de plus. Mais comme la ſévérité des loix que je me ſuis impoſées, ne m'a pas permis de rendre toujours le texte préciſément tel qu'il eſt, ſans y ajouter ni en retrancher, je le rétablis dans une traduction en proſe, où j'ai préféré l'exactitude littérale à la richeſſe des expreſſions & à l'abondance de l'harmonie.

Il me reſte à parler du ſujet de l'ode que je vais lire; elle s'adreſſe à Hiéron, roi de Syracuſe: le poëte y félicite ce Prince ſur la victoire que ſon courſier a remportée aux jeux de Delphes, & il le conſole, en même temps, ſur une maladie dont il étoit affligé. Rouſſeau, dans ſon ode au comte du Luc, a traité un ſujet à peu près ſemblable, & il y a imité la marche du poëte grec; marche ſinueuſe & détournée, mais pourtant ſimple & régulière, ainſi que je l'ai fait obſerver ailleurs, & comme on le verra bientôt. Du reſte les faits mythologiques, rapportés dans cette ode, ſont à la fois & trop connus & trop clairement énoncés, pour qu'il faille les faire preſſentir au lecteur.

TROISIÈME ODE PYTHIQUE,

A HIÉRON, roi de Syracuſe, vainqueur à la courſe des chevaux.

« SI ma bouche oſoit devenir l'interprète des ſentimens
« communs, je ſouhaiterois que Chiron, fils puiſſant de Saturne

& de Philyre, Centaure ſauvage, mais ami des humains, vécût encore & régnât dans les vallées du Pélion, tel qu'autrefois il y élevoit l'enfance d'Eſculape; Eſculape, ce héros habile à calmer nos douleurs & à diſſiper nos maux.

Coronis, fille de Phlégias *(1)*, n'avoit point encore invoqué Lucine, pour mettre au jour Eſculape, lorſqu'atteinte au fond de ſon palais par les traits dorés de Diane, qui ſervoit la vengeance de ſon frère, elle deſcendit aux enfers (on ne provoque * point impunément le courroux des enfans de Jupiter). Coronis, que l'amour avoit unie au blond Phébus, fut portée par un égarement du cœur, à mépriſer ce Dieu, & trompant les regards de ſon père, elle s'engagea dans de nouveaux nœuds.

Son ſein portoit le fruit de l'amour d'un Dieu, elle ne put attendre le moment qui devoit la conduire au banquet nuptial, parmi les chants modeſtes de l'hymen, tels qu'aux approches du ſoir les vierges compagnes de la jeune épouſe, aiment à les faire entendre: elle deſira ce qu'elle n'avoit pas *(2)*; erreur trop commune aux mortels; ſouvent leur démence enviſage de loin des plaiſirs qui leur ſont étrangers, & mépriſe ceux qui leur ſont propres *(3)*, attachant ainſi à des avantages chimériques un eſpoir qui ne peut être accompli.

Telle Coronis, par un coupable égarement, reçut dans ſon lit un héros étranger que l'Arcadie avoit vu naître; Apollon, qui voit tout, éclaira ce crime: dans ſon temple de Delphes où les victimes lui ſont offertes, ſon intelligence le lui découvrit; il en crut ce témoin irréprochable, à qui rien ne ſe cache, que le menſonge n'égare jamais, & que ne peuvent tromper les actions ni les penſées des hommes ni des dieux.

Inſtruit de la perfidie de ſon amante, & du bonheur d'Iſchys fils d'Élatus, il envoya ſa ſœur enflammée de couroux, dans les murs de Lacérie; là, près des bords eſcarpés du marais de

* Χαλεπόν τοι ἐρισθενέος Κρονίωνος παισὶν ἐριζέμεναι. Iliad. lib. XXI.

» Bébiade, habitoit Coronis : un funeste génie l'avoit poussée » au crime. Ses concitoyens partagèrent ses châtimens; la peste » se répandit, tout périt à la fois; l'incendie, né d'une foible » étincelle, s'élançant au sommet des montagnes, embrasa de » vastes forêts *(4)*.

» Cependant lorsque les parens de la jeune Nymphe l'eurent » portée sur le bûcher, lorsque la flamme impétueuse s'étendit » rapidement de tout côté, Apollon dit : *Je ne souffrirai point* » *qu'enveloppé dans les malheurs de sa mère, le fruit de mon amour* » *subisse une mort déplorable.* Il dit, & d'un seul pas s'élançant *(5)* » vers son fils, il le retira des flancs de Coronis; il le porta au » Centaure, qui habitoit les plaines de Magnésie, afin que cet » enfant apprît de lui à guérir les maux infinis dont les hommes » sont affligés.

» Esculape accueillit & soulagea tous les malheureux qui » s'offrirent à lui; ceux qui portoient les ulcères que la corruption » du sang avoit fait naître; ceux dont l'acier poli, ou la pierre » lancée, avoient blessé les membres; ceux qui avoient souffert » de la rigueur des hivers ou des étés : des chants harmonieux, » des breuvages adoucis, l'onction d'un baume répandu, ou la » violence de l'incision leur faisoient recouvrer la santé *(6)*.

» Mais, ô soif de l'or! écueil de la sagesse même! ce pernicieux » attrait engagea Esculape à rappeler Hippolyte du tombeau *(7)*: » Jupiter l'en punit; il lança la foudre, les perça tous deux & » leur ravit le jour. Mortels, connoissons-nous, & ne demandons » aux Dieux que ce qui est conforme à nos destins.

» Mon ame ne t'égale point aux immortels! & mesure tes » desseins à tes forces : ô si le sage Chiron habitoit encore ses » antres *(8)*, si la douceur de mes hymnes avoit pour lui quelques » charmes, j'obtiendrois qu'il s'offrît pour le salut du héros, ou » qu'il me procurât le ministère du dieu fils de Latone & de » Jupiter. Ensuite, monté sur un vaisseau, je fendrois la mer » d'Ionie, voguant vers l'Aréthuse & vers cet habitant d'Etna, » qui règne dans Syracuse, Monarque doux à ses sujets, favorable

aux vertus, & admiré des étrangers qu'il accueille en père. «
O s'il me voyoit paroître, ayant franchi pour lui les mers, «
& lui apportant, par un double tribut, le don précieux de «
la santé & cette hymne pythique, nouvel honneur ajouté «
aux couronnes que *Phérénice,* son coursier, a remportées dans «
Cirrhe, je brillerois devant lui d'un éclat plus perçant que «
celui des astres! «

Du moins j'adresserai mes prières à Cybèle *(9)*, respectable «
déesse, que les vierges Thébaines rassemblées dans la nuit, «
invoquent avec Pan, près du lieu que j'habite. Pour toi, «
Hiéron, qui sais pénétrer les vérités les plus sublimes, tu connois «
cette maxime ancienne: *Pour un bien que les Dieux nous font* «
goûter ils nous font souffrir deux maux (10); supporter le malheur «
avec décence, n'est pas le propre d'un esprit foible; le sage «
déguise ses revers, & ne laisse voir que les côtés avantageux de «
sa fortune (11). «

La prospérité marche sur tes pas; le destin suprême contemple «
& distingue les rois entre tous les hommes: mais Cadmus «
& Pélée, estimés si heureux, n'ont point coulé des jours sans «
trouble *(12)*. Thèbes aux sept portes, & la docte montagne, «
retentirent du concert des Muses parées des plus riches habits, «
lorsqu'ils épousèrent, l'un, la jeune Harmonie, l'autre, la fille «
célèbre du sage Nérée. «

Tous deux ont reçu les Dieux à leur table, & ont vu les «
souverains, enfans de Saturne, siéger auprès d'eux sur des trônes «
d'or; tous deux en ont obtenu des présens: mais cette faveur «
du ciel, qui succédoit à des calamités, ne put corrompre leur «
cœur. Que dis-je! bientôt après, Cadmus se vit enlever, par un «
destin rigoureux, trois filles, son plus cher espoir (Thione «
reçut Jupiter dans sa couche). «

Et le fils de Pélée, unique fruit des amours de Thétis, «
périssant dans la guerre, sous l'atteinte des traits, excita les tristes «
gémissemens des Grecs rassemblés autour de son bûcher. Se «
contenter du sort que le ciel nous donne, c'est suivre le sentier «

» de la vérité : du reste, le souffle des vents change sans cesse ;
» un bonheur trop grand & dont l'excès accable, n'est pas de
» longue durée.

» Je m'élève ou m'abaisse selon ma fortune *(13)* ; j'honore
» du cœur le génie qui m'accompagne, & lui défère selon mon
» pouvoir : que si un Dieu propice répand sur moi les douces
» richesses, j'espère obtenir un jour une gloire durable. Nestor
» & Sarpédon, roi de Lycie, doivent l'honneur d'être connus
» aux vers harmonieux que les poëtes ont enfantés : les chants
» célèbres donnent aux vertus le prix de l'immortalité ; mais
ce prix glorieux, peu de mortels savent le dispenser. »

REMARQUES

Sur la troisième Ode pythique de Pindare.

(1) Coronis, fille de Phlégias.] Le grec ajoute εὐίππου. Phlégias, roi d'Orchomène en Béotie, fut un des plus fameux guerriers de son temps. Ovide raconte la mort de Coronis & la naissance d'Esculape, à peu de chose près comme Pindare ; dans le poëte Latin, Coronis meurt des mains d'Apollon ; ici, c'est des traits de Diane. Ovide ne dit rien de la peste qui se répandit dans la ville de Lacérie.

Pausan. in Corint.
Ovid. Metamor. lib. II.

(2) Elle desira ce qu'elle n'avoit pas.] C'est ainsi que j'ai traduit ἤρατο τῶν ἀπεόντων, qui signifie, plus précisément encore, *elle aima les absens ;* ce qui a rapport à l'amour de Coronis pour Ischys, étranger de la ville d'Arcadie : mais la réflexion qui suit, *erreur commune à bien des hommes,* est si générale, qu'elle m'a porté à exprimer la faute de Coronis de façon qu'elle pût se généraliser plus aisément ; & je ne crois point en cela avoir altéré le sens que je restitue ici dans sa pureté.

(3) Souvent leur démence envisage de loin un bonheur qui leur est étranger, & néglige celui qui leur est propre.] C'est le vers d'Horace,

Transvolat in medio posita & fugientia captat.

D'un bout à l'autre de cette Ode, on peut observer la singularité des tours poëtiques, toujours différens de la prose, & les expressions faisant presque par-tout image. *Les hommes,* dit le poëte, *méprisent les biens indigènes, pour ainsi dire,* ἐπιχώρια ; *ils fixent de l'œil ceux*

qui ſont loin, παπταίνει, *pourſuivant des choſes vaines avec un eſpoir qui ne peut s'accomplir.* Et plus bas, *la volonté de Coronis, aux beaux voiles, eut ce tort;* ἔσχε τοιαύταν αὐάταν καλλιπέπλου λῆμα Κορωνίδος. Quel langage, diront les détracteurs de la poëſie, que ſignifie cette épithète! qu'ajoute-t-elle au ſens! ſoit; mais je doute que de tels raiſonnemens forment parmi nous des poëtes.

(4) La peſte ſe répandit, & le feu né d'une ſeule étincelle, conſuma une vaſte forêt.] Ce paſſage, du propre au figuré, eſt d'autant plus hardi, que Pindare ſous-entend la formule de comparaiſon qui doit enchaîner ces deux membres de phraſe. Je ne ſais ſi le françois ſe permettroit cette réticence; Rouſſeau a du moins approché de cette hardieſſe, en diſant:

Homère, ouvrant ſes rameaux,
S'élève comme un vieux chêne.

On voit, dans ce paſſage, qu'il ſuppoſe des rameaux à Homère avant que de l'avoir déſigné ſous l'emblême de l'arbre.

Quidlibet audendi ſemper fuit æqua poteſtas.

(5) Il dit, & d'un ſeul pas s'élançant.] Βάματι δ' ἐν πρώτῳ. Ce trait eſt imité d'Homère, qui fait faire quatre pas à Neptune pour franchir un vaſte intervalle. L'action de la flamme, qui, dans Pindare, ſe diviſe devant Apollon, tient auſſi du mouvement de la mer, qui, dans le poëte épique, ſe réjouit de porter ſon maître: Γηθοσύνῃ δὲ θάλασσα διΐστατο. *Iliad. lib. XIII.*

(6) Des chants harmonieux leur faiſoient recouvrer la ſanté.] Μαλακαῖς ἐπαοιδαῖς. On penſe communément que ces mots déſignent un effet de magie, un enchantement; mais un Médecin habile, que j'ai conſulté ſur ce paſſage, & qui eſt également verſé & dans la langue des Grecs, & dans les traitemens qu'ils employoient auprès des malades, m'aſſure que la muſique étoit un des remèdes dont ils faiſoient uſage, pour les douleurs du corps &, à plus forte raiſon, pour les vapeurs mélancoliques: il trouve rapporté dans Gallien, *de ſanitate tuendâ,* qu'Eſculape employoit l'harmonie ſeule dans les maladies ardentes, qui tiennent aux paſſions de l'ame: c'eſt à cette pratique, dit-il, que Pindare fait alluſion. Peut-être ſera-t-on plus ſurpris d'apprendre, par le témoignage de Cælius Aurelianus, & par celui de Soranus, que la ſciatique ſe guériſſoit par le ſon de la flûte: on approchoit cet inſtrument de la partie malade; cette partie frémiſſoit & palpitoit tant que la flûte rendoit des ſons, & cette palpitation adouciſſoit la douleur. Cette méthode de guérir s'appeloit *decantare loca dolentia.*

(7) Ce pernicieux attrait engagea Esculape à rappeler Hippolyte du tombeau.] Pindare ne nomme point le héros qu'Esculape a ressuscité; Lucien veut que ce soit Tyndare, d'autres disent Capanée, d'autres Glaucus; j'ai choisi Hippolyte, parce qu'Ovide a raconté le trait sous son nom.

Luc. de Saltat. Metamorph. lib. XV.

(8) Si Chiron habitoit encore son antre.] J'ai observé ailleurs combien ce retour est heureux, & comme il ramène naturellement le poëte à parler des maux d'Hiéron, & ensuite de sa victoire.

(9) Du moins j'adresserai mes prières à Cybèle.] Voici une note du Scholiaste à ce sujet : « Aristodémus, dit-il, raconte » qu'Olympicus, joueur de flûte, disciple de Pindare, étant sur » la montagne où ils faisoient leurs exercices, entendit un bruit » considérable, & qu'il vit une flamme s'élever; & que Pindare avoit » cru apercevoir une statue de la mère des Dieux qui marchoit, ce » qui l'avoit engagé à placer une image de cette Déesse près la porte » de sa maison; lieu où depuis on lui éleva un temple, & où les jeunes filles Thébaines venoient célébrer la nuit ses mystères. »

(10) Pour un bien que les Dieux nous font goûter, ils nous font souffrir deux maux.] Cette idée tient à celle des deux tonneaux d'Homère; mais ce poëte n'indique que le mélange du bien & du mal, Pindare avance que le mal prévaut ici-bas sur le bien.

(11) Le Sage ne montre que les côtés avantageux de sa fortune.] Τὰ καλὰ τρέψαντες ἔξω, dit le grec, qui emploie la métaphore d'un vêtement dont on cache les côtés tachés & défectueux, tournant en dehors ceux qui sont plus honnêtes.

(12) Cadmus & Pélée, estimés si heureux parmi les hommes, n'ont point coulé des jours sans trouble.] Sophocle a dit : « Jupiter n'a » point donné aux mortels de vivre toujours heureux; le bien & le » mal fuient & reviennent sans cesse, entraînés par leur mouvement circulaire, semblable au tour que décrit l'Ourse céleste. » Ces vers de Rousseau semblent imités de-là :

Soph. Trach. Chœur.

Ainsi que le cours des années
Se forme des jours & des nuits,
Le cercle de nos destinées
Est marqué de joie & d'ennuis.

Arcas, dans l'Iphigénie de Racine, console Agamemnon comme Pindare console Hiéron; il lui parle de sa puissance:

Mais

Mais parmi tant d'honneurs, le ſort, qui toujours change,
Ne vous a point promis un bonheur ſans mélange.

(13) Ὄλβος οὐκ ἐς μακρὸν ἀνδρῶν ἔρχεται ὅς πολὺς εὖτ' ἂν ἐπιβρίσαις ἕπηται σμικρὸς ἐν σμικροῖς μέγας ἐν μεγάλοις ἔσσομαι.] Je n'ai pu me réſoudre à admettre la ponctuation ordinaire de ce paſſage, ni le ſens qui en réſulte; le voici: *Le bonheur des hommes ne dure pas; ſi le mien eſt porté à l'excès, je ſerai petit avec les petits, & grand avec les grands.* J'aimerois mieux lire, *Le bonheur des hommes ne dure pas, ſur-tout quand il eſt porté à l'excès; quel que ſoit mon ſort, je ſaurai y accommoder mes ſentimens.* Au reſte, il me ſuffit d'avoir indiqué l'autre ſens, pour les lecteurs qui voudront le ſuivre. J'obſerve, en paſſant, l'énergie de l'expreſſion, *un bonheur porté à l'excès, & qui, attaché ſur nos pas, nous preſſe & nous fatigue par ſon poids.* Voici un paſſage de Cicéron, tiré de ſon livre *de la Vieilleſſe*, qui correſpond à celui de Pindare: *Quod eſt, eo decet uti, & quidquid agas agere pro viribus.* Χρὴ πρὸς Μακάρων τυγχάνοντ' εὖ πασχέμεν. Je borne-là mes réflexions.

TROISIÈME ODE PYTHIQUE,

A HIÉRON, roi de Syracuſe, vainqueur à la courſe des chevaux.

DIGNE objet des chants de ma lyre!
Fils de Saturne & de Philyre!
Chiron! ſecourable aux humains,
Que ne peut ma voix ſouveraine,
Soumettant la mort qui t'enchaîne,
Te rendre à tes premiers deſtins.
Tel qu'autrefois, dans les lieux ſombres,
Où Pélion étend ſes ombres,
On te vit, par de longs travaux,
D'Eſculape inſtruire l'enfance,
Et lui tranſmettre la ſcience
Qui ſoulage & guérit nos maux.

Enfant du Dieu de la lumière,
Au sein de Coronis sa mère
Esculape étoit renfermé,
Lorsque cette amante infidèle
Trahit, par une ardeur nouvelle,
Le Dieu qu'elle avoit enflammé.
Diane punit cet outrage;
D'une beauté foible & volage
Elle finit le triste sort,
Et de sa flamme malheureuse,
Couvrit la trame dangereuse
De l'ombre épaisse de la mort.

O crime! ô sort! ô destinée!
Coronis! le Dieu d'hyménée,
Favorisant tes heureux jours,
T'offroit, dans ses nœuds pleins de charmes,
Ces plaisirs purs & sans alarmes
Dont rien n'empoisonne le cours.
O jour! ô moment d'allégresse!
Les compagnes de ta jeunesse,
En foule environnant tes pas,
Alloient, autour de tes portiques,
Célébrer par des chants pudiques,
Le triomphe de tes appas.

Amante, en effet, trop coupable,
Quel aveuglement déplorable
Te ravit ces chastes douceurs!
Et pourquoi courir à ta perte,
Quand la main des Dieux s'est ouverte

Pour te combler de ſes faveurs.
Erreur, aux humains trop commune,
De fuir les biens que la fortune
Offre ſans peine à leur deſir,
Pour ſuivre la vaine chimère
D'un bonheur que le ſort contraire
Ne leur permet pas de ſaiſir.

Telle la fille de Phlégie,*
D'un amour, funeſte à ſa vie,
Suivit le penchant indiſcret;
Heureuſe, ſi ſon inconſtance
Eût pu tromper la vigilance
Du Dieu puiſſant qui l'adoroit.
Mais, caché dans l'ombre d'un temple,
Du fond des autels il contemple
Les enfers, la terre & les cieux;
Et les plus ſecrètes penſées,
Pour lui fidellement tracées,
Brillent ſans nuage à ſes yeux.

* Coronis.

Soudain aux murs de Lacérie,
Diane exerçant ſa furie,
Frappe l'ingrate Coronis:
Mais, plus avide & plus cruelle,
La peſte, qui marche avec elle,
Déſole un immenſe pays.
Ainſi l'étincelle légère
D'un feu que le vent accélère,
Portée au loin dans un moment,
Pétille au ſommet des montagnes,

Et produit des vastes campagnes
Le redoutable embrasement.

Phébus, sur le bûcher funeste,
Vit déposer le triste reste
De la beauté chère à son cœur;
Mais sa tendresse paternelle
Ne put voir périr avec elle
Le fruit de leur commune ardeur:
Plus prompt que l'éclair, il s'élance,
La flamme s'ouvre, en sa présence
Les feux brûlans sont amortis;
Et déjà la Parque immortelle
File la trame, encor nouvelle,
Des jours destinés à son fils.

Du Centaure, disciple habile,
Esculape, en son art utile,
S'instruisit dès ses jeunes ans;
Et sa science consolante
A la nature défaillante
Offrit divers soulagemens.
Par la vertu des doux topiques,
Des breuvages, des chants magiques,
Il sut enchanter les douleurs:
Il guérit l'atteinte perfide
Que porte le fer homicide,
Et l'effet des poisons vengeurs.

Mais, se confiant à lui-même,
Il osa, par son art suprême,

Lutter contre les loix du ſort :
Deſcendu ſur la rive ſombre,
Je le vois arracher une ombre
Des mains ſanglantes de la mort.
Pluton frémit, l'enfer s'étonne,
Le ciel s'émeut, Jupiter tonne,
Eſculàpe tombe écraſé ;
Et la mort, qu'outrageoit ſon crime,
Mène en triomphe ſa victime
Aux yeux de l'enfer appaiſé.

O Chiron ! ô divin Centaure !
Que n'eſt-tu parmi nous encore,
Prêt à ſoulager nos beſoins !
Admis dans ton antre ſauvage,
Que ne puis-je t'offrir l'hommage
D'un art que cultivent mes ſoins.
J'irois, guidé par l'eſpérance,
T'expoſer la longue ſouffrance
D'un Prince cher à ſes ſujets ;
Et ſur les plaines d'Amphitrite,
Conduit vers les lieux qu'il habite,
Le rendre à leurs communs ſouhaits.

Champ fortuné de l'Aréthuſe,
Tu devrois aux ſons de ma muſe
Les jours d'un Roi ſi glorieux.
Peuples que régit ſa ſageſſe,
Votre voix publieroit l'adreſſe
De ſes courſiers victorieux :
Chargé de ce double meſſage,

J'apparoîtrois sur ce rivage
Comme l'étoile du matin,
Qui, dissipant la nuit obscure,
Offre aux yeux le brillant augure
D'un jour plus pur & plus serein.

Du moins à la divine Rhée,
Dans les murs de Thèbe adorée,
J'adresserai mes vœux touchans.
O toi! monarque déplorable,
Oppose un cœur inaltérable
A la rigueur de tes tourmens.
Un bien que le ciel nous dispense,
Toujours s'achette & se compense
Par l'épreuve de plusieurs maux;
Et ce décret irrévocable,
Contre le malheur qui l'accable
Affermit l'ame du héros.

Prince chéri, monarque auguste,
Le sort te semble-t-il injuste
S'il te poursuit quelques momens!
Mais de Cadmus & de Pélée
La fortune, souvent troublée,
A reçu divers changemens.
Époux de la jeune Harmonie,
L'un vit la céleste Aonie
Fêter son hymen glorieux;
L'autre, gendre du vieux Nérée,
S'assit à la table sacrée
Entre les plus puissans des Dieux.

Toutefois ces Grands de la terre
Ont, ainſi que l'humble vulgaire,
Connu la peine & les ennuis.
Cadmus voit, en moins d'une année,
De ſa famille infortunée
Les derniers rejetons détruits;
Et dans les campagnes du Xante
La guerre, de ſang dégoutante,
Aiguiſe les traits de Pâris,
Ces traits qui livrent à la Parque
Le demi-dieu, né d'un monarque
Et des chaſtes flancs de Thétis.

Vivre content de ſon partage,
Eſt la loi conſtante du Sage:
Tout paſſe avec rapidité;
Et des vents l'inconſtante haleine,
Tour-à-tour diſſipe & ramène
Le trouble & la ſérénité.
L'excès du bonheur nous accable,
Et ce preſtige peu durable
Périt comme un ſonge impoſteur:
La fortune eſt douce ou cruelle;
Je marche de front avec elle,
Et mes deſtins règlent mon cœur.

Qu'un Roi puiſſant me favoriſe:
La gloire à mes talens acquiſe
De l'oubli garantit mon nom.
La voix des Poëtes célèbres
A tiré du ſein des tenèbres,

Le vieux Neſtor & Sarpédon.
C'eſt de ce témoignage illuſtre
Que la vertu tient tout ſon luſtre ;
Mais peu de mortels inſpirés
Peuvent jouir de l'avantage
De ſauver, du commun naufrage,
Les héros qu'ils ont célébrés.

DESCRIPTION DU GOLFE D'AMBRACIE, Où s'est donnée la bataille d'ACTIUM.

Par M. D'ANVILLE.

ENTRE les lieux illustrés par de grands évènemens, & sur lesquels par cette raison on veut porter un œil de curiosité, le rivage d'*Actium*, où deux concurrens, avec toutes les forces de l'orient & de l'occident, se disputèrent l'Empire du Monde Romain, mérite autant qu'aucun autre objet qu'on cherche à le connoître. On ne peut rapporter qu'à la bataille d'*Actium* l'expression dont Pline se sert en faisant mention du golfe d'Ambracie; *maximè nobilitatus Ambracius sinus.* Pomponius Méla ne voit rien de plus distingué, *nihil sinu Ambracio nobilius,* dans la partie de la Grèce qui renferme ce golfe. Les villes qui l'environnent concourent à lui procurer cette distinction: *Faciunt urbes quæ assident, Actium, Argia Amphilochis, Ambracia Æacidarum regia, Pyrrhique.* Il m'a paru en appliquant à la connoissance du local actuel ce que l'on recueille de l'antiquité sur le golfe d'Ambracie, qu'on ne sauroit être satisfait de la manière dont ce golfe est représenté dans les cartes de la Grèce que les plus accrédités des Géographes ont publiées. Un ouvrage qui seroit à desirer sur l'ancienne Grèce en tout ce qu'elle renferme, ne permettroit peut-être pas d'entrer dans le plus grand détail sur toutes les circonstances d'un objet particulier, & j'ai cru devoir faire de celui-ci la matière d'un Mémoire.

Lû le 17 Févr. 1761.

Lib. IV, cap. 1.

Lib. II, cap. 3.

Nous devons aux Vénitiens une connoissance positive du golfe, qui prend aujourd'hui le nom de la ville d'Arta. Coronelli en a publié une carte particulière, dont aucun Géographe, pas même celui que je cite, n'avoit fait usage dans des cartes de la Grèce avant quelques essais que je n'ai pu refuser à

M. Rollin, pour son histoire ancienne & romaine. On verra même dans ce qui suit, qu'on ne pouvoit faire usage de cette carte sans précaution à quelques égards.

On sait en général, que le golfe dont il s'agit pénètre dans les terres, par une ouverture fort étroite, entre l'ancienne Épire & l'Acarnanie: *Angustis faucibus*, dit Méla, *& quæ minus mille passibus pateant grande pelagus admittit.* En voulant savoir quelle est l'étendue de ce que Méla appelle ainsi *grande pelagus*, on se trouve engagé dans une discussion sur cet article. Polybe, auteur de grand poids, donne au golfe d'Ambracie environ 300 stades de longueur, à la prendre depuis la mer, ἀπὸ τοῦ πελάγους παρατείνει περὶ τριακόσια στάδια, & 100 de largeur. Il est aussi question de 300 stades dans Strabon, en parlant du même golfe: mais, c'est en les appliquant à la circonférence, ὁ δὲ κύκλος, non à la longueur de ce golfe. En conséquence cette longueur ne devroit guère excéder 100 stades; & une pareille réduction paroîtroit même appuyée du témoignage de l'auteur du Périple sous le nom de Scylax de Caryande, qui parlant du golfe d'*Anactorium*, ville située selon Thucydide, à l'embouchure du golfe d'Ambracie, borne l'étendue de ce golfe à un peu moins de 120 stades, μυχὸν σταδίων ρκ'. Si dans l'incertitude où jette une pareille diversité, on consulte une mesure de treize cents pas Vénitiens, qui sert d'échelle à la carte mise au jour par Coronelli, on trouve environ 12000 pas depuis l'entrée du golfe sous la forteresse de Prévésa, jusque dans le plus grand enfoncement près d'une ancienne place, à laquelle le nom d'*Ambracia* est appliqué. Le milie Vénitien, selon l'évaluation qui lui est propre à raison du pied de Venise, & tel qu'il est défini sur ma carte d'Italie, revient à 978 toises. Ainsi, le calcul de 12 milles est de 11736 toises; & vu que le stade Olympique, & le plus ordinaire dans l'usage, s'évalue à 94 toises & demie, il en résulte 125 stades. En s'arrêtant à cette détermination, on croiroit devoir déférer à ce qui paroît contraire au témoignage de Polybe.

Ubi suprà.

Lib. IV.

Mais, le nombre des pas Vénitiens sur la carte de Coronelli m'est très-suspect. En faisant l'analyse d'une carte des côtes de

Rogun
ARTA
Milles Vénitiens, de 978 Toises.
5
10
Comarus Portus
Porto Fanari
Charadra
Aretone
Ambracus
Vixo Castro
AMBRACIA
NICOPOLIS
Prevesa vecchia
Porto Vaci
Caravo Staffi
Porto Masoma
Lagaru
Vuvo Potamo
Saline
Palio Castro
Prevesa
la Ponta
Limni
C. Lascari
Actium
Promontorium
Capo Mortari
Vuvala
Anactorium
Mortari
ACTIUM
Azio
Vonizza
Limnæa
Porto Scala
Nuto
Vuvo
Forte Castri
Olpæ
Caravoxera
Porto di Demata
Limni di Vulcaria
Sta. Maura
LA CARNIA
Aleugra
Porto Cordovisa
Am bracia
ARGOS AMPHILOCHICUM
FILOKIA
S. Georgio
PERATIA
Amaxichi
LEUCAS
Traspano
Catuna
LEVCADIA
Palærus
Porto Figo
Stades Grecs, de 94 ½ Toises.
10
20
40
60
80
100
Milles Romains, de 756 Toises.
5
10

la Grèce, qui a paru en 1757, j'ai fait voir que l'échelle d'une carte particulière de l'île de Corfou publiée par Coronelli, étoit bien peu convenable, en donnant pour 20 milles une longueur d'eſpace, qui n'en vaut étroitement, & en rigueur géométrique, que 9 à 10. C'eſt le contraire de cet excès dans l'échelle de la carte du golfe d'Arta. La verge de cette échelle y eſt diviſée en deux parties égales, & au lieu de 650 pas marqués pour la première partie, & 1300 pour les deux, ſi l'on ſubſtitue 1300 à 650, & 2600 à 1300, la longueur du golfe au lieu de 125 ſtades s'étendra à 250. Mais, je vais plus loin, en remarquant de la bizarrerie dans des nombres inuſités en meſure d'échelle, comme 650 & 1300, non conformes à une méthode plus ordinaire, ſavoir d'y employer 750 & 1500: & je ſoupçonne fort que c'eſt plutôt ſur ce pied-là qu'il convient de doubler l'échelle que porte la carte publiée par Coronelli. C'eſt le moyen de ſe trouver à peu près au pair de l'indication de Polybe, que quelques détours dans les replis du golfe pouvoient porter au-delà d'une meſure parfaitement directe.

On trouve une confirmation du compte de Polybe dans celui de XXXIX milles que donne Pline en parlant du golfe d'Ambracie, puiſqu'à raiſon de 8 ſtades pour chaque mille, il en réſulte au moins 300 ſtades. La largeur que Polybe indique de 100 ſtades, eſt en milles marquée XII dans les manuſcrits de Pline, ſelon le P. Hardouin, au lieu de XV dans les éditions; & la convenance ſe montre à peu près égale ſur la largeur du golfe, comme ſur la longueur. Je vois une autre raiſon de néceſſité d'admettre les 300 ſtades de Polybe dans la longueur du golfe: c'eſt la diſtance qui ſépare d'Ambracie la poſition d'Argos d'Amphiloquie, diſtance que Polybe nous apprend valoir 180 ſtades. On eſt d'autant plus aſſuré de cette indication, que Tite-Live parlant d'après Polybe, comme on ſait qu'il le fait dans le détail des guerres des Romains dans la Grèce, ſubſtitue au compte de 180 ſtades un nombre de XXII milles, leſquels ſe compareront ſtrictement à 176 ſtades. Comment la longueur du golfe ſeroit-elle reſſerrée dans un

Lib. IV, cap. 1.

In Exc. legat. cap. 28.

espace d'environ 125 stades, lorsque d'une position par le travers du milieu de cette longueur, à une autre position placée à l'extrémité, l'intervalle est plus considérable?

Il étoit indispensable d'accompagner ce Mémoire d'une carte, qui mît sous les yeux les circonstances du local par lesquelles on peut reconnoître & fixer les objets que fournit l'antiquité. Or, de quelle conséquence n'étoit-il pas en dressant cette carte, de savoir ce qu'il convenoit d'attribuer d'espace à ce qu'elle représente? Il ne s'agissoit pas moins que de s'assurer, s'il falloit réduire le golfe d'Ambracie au quart de son contenu en surface, ou l'agrandir au point de quadrupler ce qui auroit résulté de cette réduction. En prenant de la carte publiée par Coronelli la configuration du golfe, j'ai dû corriger l'échelle de cette carte. J'ai cru même devoir différer de l'orientement qui seroit donné par le carré qui la renferme. Quelques considérations m'ont déterminé à lui faire souffrir une déclinaison de tramontane ou du nord, vers maestre ou nord-ouest; & sans être assez instruit à cet égard pour insister sur quelques degrés de la variation, je me suis conformé à celle de 9 degrés que marque une grande carte du golfe de la Valone dans la même contrée d'Albanie. Un ingénieur nommé Alberghetti, sous les ordres d'un général Vénitien de la maison de Cornaro, paroît avoir procédé géométriquement en levant cette carte; & la date qu'elle porte de 1690, n'est peut-être pas fort éloignée du temps auquel la carte du golfe d'Arta aura été dressée, comme également utile au service de la seigneurie de Venise, qui à l'entrée du golfe précisément posède la forteresse de Prévésa, & peu loin de-là celle de Sainte-Maure. Selon des indications que j'ai de la variation aux environs de Sainte-Maure, & postérieures de plus de 40 ans, cette variation est d'environ 12 degrés.

En figurant le golfe d'Ambracie dans les cartes de la Grèce, d'une manière peu conforme au local, la position des lieux aux environs a été déplacée. *Actium* y paroît dans une situation également voisine de la grande mer, comme du golfe. Dans l'histoire romaine des PP. Catrou & Rouillé, un plan particulier

pour représenter le combat naval d'*Actium*, range les deux flottes en pleine mer Ionienne. Il eût été à propos d'être informé de la disposition des lieux, qui est telle, qu'avant que d'arriver à l'endroit où le golfe se resserre entre le promontoire *Actium* sur la droite, & celui au dedans duquel a existé l'ancienne *Nicopolis* sur la gauche, il faut avoir franchi une première entrée, qui est immédiate à la grande mer. Cette entrée, qui selon la carte particulière du golfe, paroît avoir moins de largeur que le détroit qui lui succède près d'*Actium*, n'en est par cette circonstance que plus convenable aux cinq stades, qui selon Polybe font le goulet du golfe d'Ambracie, & que Scylax réduit même à quatre, en désignant le golfe sous le nom d'*Anactorium*. Ainsi, la position d'*Actium* comme adjacente à la grande mer, est une fausse position. L'espace ultérieur à l'égard de l'entrée du golfe, & qui sépare de la mer la vraie position d'*Actium*, est à peu près égal au tiers de l'étendue du golfe dans toute sa longueur, ce qui n'est pas de peu de conséquence sur l'emplacement de cette position. Le lieu qu'occupoit *Actium* est d'autant moins incertain, qu'il conserve le nom d'*Azio*. On y voit les fondemens d'une grande forteresse; & le temple d'Apollon, qui étoit élevé sur le promontoire voisin, a été remplacé par une église dédiée à la Pan-agia, ou à la S.te Vierge.

Nous trouvons donc un avant-golfe, pour ainsi dire, qui précède la position d'*Actium*, & son promontoire : & sans cette circonstance, je tiens que ce que dit Strabon d'un golfe, qui succède à un port nommé *Comarus*, avant que d'entrer dans le golfe d'Ambracie, ne peut avoir lieu, ou ne se comprend pas. Il y a sur le *Comarus* des indices qui le font reconnoître distinctement. Son enfoncement formoit avec le golfe d'Ambracie près de *Nicopolis*, un isthme de 60 stades, selon Strabon; & Dion-Cassius rapporte, qu'Octavien en prenant un poste avantageux dans le lieu où après sa victoire il construisit *Nicopolis*, se fortifia dans ce poste par des retranchemens jusqu'au port de la mer du dehors, λιμένα τ̀ ἔξω, par distinction du golfe, & ce port il le nomme *Comarus*. On le reconnoît

Lib. VII.

Lib. L.

ſans pouvoir s'y méprendre, ſous le nom de Fanari qu'il porte aujourd'hui; & ſelon une ancienne carte du golfe d'Arta, faite à Veniſe à l'occaſion d'une expédition de Barberouſſe, ce port eſt commandé par un château nommé Rignaſſa, dont Dominique Niger fait mention. Or, pour trouver entre ce port & le golfe d'Ambracie un golfe, qui par ſon étendue ſoit plus conſidérable que le *Comarus*, & immédiat au golfe d'Ambracie, ainſi que Strabon s'en explique; il faut de toute néceſſité, que le baſſin qui précède le promontoire *Actium* repréſente le golfe dont parle Strabon: & quand on lit dans le même auteur, que le temple d'Apollon ſur la hauteur du promontoire *Actium*, eſt à la bouche du golfe, il n'y aura de préciſion qu'autant qu'on l'entendra de la partie intérieure du golfe, excluſivement à celle qui la devance. Mais, ſi cette bouche eſt moins reſſerrée que la première entrée, ſelon la repréſentation actuelle du local, Strabon pourroit y avoir tranſporté ce qui convient mieux à cette première entrée, en diſant que cette ouverture n'a guère plus de 4 ſtades de largeur.

Par le récit que les hiſtoriens, Dion, Plutarque *in Antonio*, font du combat naval d'*Actium*, on reconnoît que c'eſt dans ce baſſin contenu entre les deux détroits du golfe, mais qui s'élargit au point d'occuper un eſpace de cinq à ſix milles, ou d'environ deux lieues, que ce combat s'eſt donné. Antoine ayant aſſis ſon camp ſur le rivage méridional du golfe près d'*Actium*, s'étoit auſſi établi & fortifié ſur la pointe de terre fort alongée du rivage ſeptentrional, & qui regarde le promontoire *Actium*. Ainſi, par ce poſte comme par ſa flotte, mouillée ſous *Actium* & devant le détroit, Antoine étoit abſolument maître de ce détroit, & fermoit l'entrée de la partie intérieure du golfe, où les forces navales d'Octavien, qui n'étoit arrivé dans le golfe qu'après Antoine, n'ont point pénétré. Comment concevroit-on ce qui eſt rapporté dans l'hiſtoire, qu'Agrippa fut détaché de la flotte d'Octavien avec une eſcadre, & s'empara de pluſieurs places maritimes ſituées hors du golfe, ſavoir de Leucas, de Patras, de Corinthe, ſi Agrippa fût parti de l'intérieur de ce golfe, dont il eût été au pouvoir d'Antoine de l'empêcher de ſortir?

Octavien partoit immédiatement d'un port de la côte d'Épire, nommé *Glykys-limen,* lorſqu'il vint donner fond, & ranger ſa flotte dans le golſe : & ayant mis à terre, il choiſit pour l'aſſiette de ſon camp un terrain élevé, d'où la grande mer d'un côté, de l'autre l'intérieur du golſe, & ce qui dans l'intervalle de ces objets renferme les mouillages devant *Nicopolis,* paroiſſoient ſous les yeux. C'eſt ce qu'on lit préciſément dans Dion-Caſſius, qui par l'objet intermédiaire de cette découverte déſigne évidemment le premier baſſin, où les deux flottes combattirent. On ſait que l'emplacement de *Nicopolis,* conſtruite par Octavien pour ſervir de monument à ſa victoire, étoit celui du camp que l'avantage du lieu lui avoit fait prendre; & Strabon nous indique douze ſtades de diſtance entre *Nicopolis* & le golfe qui ſuit le port *Comarus,* & qui précède, ſelon lui, le détroit du golfe d'Ambracie près d'*Actium.* Antoine ayant ſa flotte en ligne au-devant du détroit, Octavien quitte la rade de *Nicopolis,* pour s'étendre en face de la flotte de ſon ennemi. Ses vaiſſeaux manœuvrant mieux que ceux d'Antoine, qui par cette raiſon tenoit les ſiens près des rivages, Octavien par un mouvement en arrière ſait attirer dans un plus grand eſpace de mer la flotte qu'il vouloit combattre, ce qui a pu faire croire que ce plus grand eſpace étoit celui de la pleine mer, faute d'être mieux inſtruit par la connoiſſance du local. Les galères de Cléopatre, & le bâtiment que montoit Antoine, ne ſortent de l'action, qu'en traverſant à la voile les flottes qui combattoient, non par des voies larges, qu'une grande mer auroit laiſſées libres. J'ai cru devoir entrer dans ce détail, pour ne laiſſer aucune ombre de difficulté ſur ce ſujet.

Lib. 11.

Le vainqueur d'Antoine eut bientôt fait de la ville qu'il fondoit ſous le nom de *Nicopolis,* celle qui devoit être dominante dans ce canton de la Grèce, en y tranſportant ce que les guerres, dont le pays avoit été déſolé, laiſſoient d'habitans dans les villes d'alentour, & particulièrement les reſtes d'*Ambracie,* & d'une autre ville nommée *Anactorium* à l'entrée du golfe. La prérogative d'être ville libre, & plus encore celle de prendre place dans le conſeil des Amphictyons, cet ancien & reſpectable

tribunal de la Grèce, décorèrent *Nicopolis*. Elle a le prénom d'*Actia* dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans la Table Théodosienne. Cependant, le laps de plusieurs siècles l'avoit presque détruite, *in ruinas lachrymabiles penè tota conciderat*, dit Mamertin dans le panégyrique de Julien, lorsque cet empereur la fit réparer. Elle avoit conservé le rang de métropole dans la province de l'ancienne Épire jusque vers la fin du neuvième siècle, lorsque son siége fut transféré à *Naupacte*. Les vestiges de cette place portent aujourd'hui le nom de *Prévésa vecchia*, comme il est assez commun de voir qu'un lieu ancien & déserté soit désigné de cette manière par le nom d'un lieu subsistant dans le voisinage. *Prévésa* est une forteresse sur une pointe qui resserre l'entrée du golfe d'Arta sur la gauche. Le docte Paulmier n'étoit pas bien informé en disant, que l'un & l'autre côté du détroit sont défendus par des châteaux, appelés Dardanelles. Il est vrai que ce nom paroît dans de vieilles cartes: mais, il n'existe point de forteresse à l'opposite de la Prévésa, & sur le côté droit de l'entrée du golfe; & je ne sache pas que le nom de Dardanelles, que l'ancienne ville de *Dardanus* a fait donner aux châteaux qui défendent l'entrée de la Propontide, ait été transporté ailleurs qu'à ceux qui sur le détroit du golfe Corinthiaque occupent la pointe des promontoires *Rhium* & *Anti-rhium*.

Græc. ant. p. 197.

Il faut maintenant faire le tour du golfe, pour reconnoître les places dont il est parlé dans l'antiquité comme étant voisines de ce golfe, & qui contribuoient à le rendre célèbre, selon Méla. Avant que de passer à Ambracie, il se présente un lieu dont parle Polybe, sous le nom de *Charadra*, & sur la marche de Philippe, roi de Macédoine, en partant d'Ambracie pour traverser le détroit du golfe près d'*Actium*. La dénomination désigne proprement un torrent; on retrouve en effet ce torrent sous le nom de Rogun, & ce nom lui est commun avec un lieu situé sur ses bords, à l'écart dans les terres.

Lib. IV.

Ambracia étoit à peu de distance du golfe, en remontant le fleuve *Arachthus*, & Strabon s'explique sur la distance en disant ὀλίγων σταδίων. Scylax, & après lui Dicæarque, ont écrit,

Lib. VII.

écrit, qu'Ambracie eſt à 80 ſtades de la mer, ce qui ne paroît pas devoir s'entendre du golfe, vu la manière dont s'explique Strabon; & d'un autre côté, la poſition qui convient à Ambracie vers le milieu de la longueur de ce golfe, eſt trop écartée de la mer, pour que l'intervalle ne ſoit que de 80 ſtades. On voit dans Polybe, qu'Ambracie étoit reſſerrée, pour ainſi dire, par le voiſinage d'une fortereſſe enveloppée de marais, & nous retrouverons en effet cette fortereſſe dans une lagune couchée le long des bords du golfe. Or, ſi on ſuppoſe Ambracie dans un éloignement de 80 ſtades à l'égard du golfe, étoit-elle fort reſſerrée par le voiſinage de cette place?

Le fleuve *Arachthus,* qui dans Polybe, & dans Tite-Live, eſt auſſi nommé *Aréthon,* conſerve ce nom dans celui d'*Aretone,* prononcé à l'Italienne: & de la manière dont la ſituation d'Ambracie eſt décrite par Tite-Live, en parlant du ſiége que *L. XXXVIII.* le conſul M. Fulvius mit devant cette place, on voit qu'appuyée d'un côté à une hauteur eſcarpée, c'étoit au couchant que le fleuve avoit ſon cours, & qu'Ambracie étoit conſéquemment ſur la gauche en deſcendant. La ville actuellement exiſtante, & plus conſidérable qu'aucun autre lieu dans les environs du golfe, ſous le nom d'*Arta,* ou comme on lit dans Chalcondyle *Lib. V.* Ἄρθη, eſt au contraire ſur la rive droite, ſelon une carte Vénitienne que j'ai citée plus haut. Je ne doute pas que cette ville ne doive ſon nom au fleuve *Aréthon;* & ſi l'on peut croire, que c'eſt par un déplacement que Ptolémée, & Sophianus d'après lui, tranſportent dans l'Étolie une ville qu'aucun autre n'y connoît ſous le nom d'*Arachthus,* ne peut-on pas la ramener vers le fleuve dont le nom eſt *Arachthus* dans Strabon, & *Lib. XLIII.* pareillement dans un endroit de Tite-Live, en décrivant une *L. XXXVIII.* marche du roi Perſée? C'eſt ailleurs dans ſon texte une faute, de faire couler ce fleuve *ex Acarnania,* puiſque deſcendant du nord, & d'une contrée qu'occupoient les Athamanes, il eſt reçu dans le golfe ſur ſa rive ſeptentrionale oppoſée à celle de l'Acarnanie. Cette mépriſe a déjà été remarquée par Paulmier, *P. 319.* & Cellarius en rapportant le paſſage de Tite-Live, a cru *T. I, p. 1091.* devoir y employer le nom d'*Athamania,* nonobſtant les éditions.

L'ignorance des gens de mer a fait admettre dans les cartes le nom de *Larta*, sans distinction d'avec l'article, que les Italiens ont fait entrer dans la dénomination moderne de *Golfo dell' Arta.*

A quelque distance de l'Arétone, plus avant dans le golfe, la carte nous fait connoître l'entrée d'une rivière, appelée *Vuvo potamo*, & ce que j'y vois d'intéressant pour la connoissance de l'antiquité, veut que je m'y arrête. La contrée des Molosses aux environs d'Ambracie, étant traversée par deux rivières,
Lib. IV. selon le rapport de Pline, & l'*Arachthus* étant cité comme l'une de ces rivières, l'autre doit être celle que nous découvrons actuellement. Quoique son nom se lise *Aphas* dans Pline,
P. 334. l'opinion de Paulmier, que ce nom plus correctement est *Avas*, me paroît d'autant plus plausible, qu'il est ainsi conforme au nom qui distinguoit une nation, les *Paravæi*, dont il est mention dans
Lib. II. Thucydide, & dont Alexandre quittant l'Illyrie pour marcher
Lib. I. contre Thèbes, selon le récit d'Arrien, rencontre sur sa route la contrée montueuse, qui succède aux sommets du mont *Stymphé*, immédiatement avant que d'arriver à une ville de Thessalie, *Pellené* ou *Pellinæum*, qui devoit être vers le haut du Pénée. Ces circonstances paroîtront convenables à l'idée qu'on peut se former du local dans cet intérieur de la Grèce, par rapport au canton du pays, d'où il est à présumer que coule la rivière qui nous est ici indiquée sous le nom de *Vuvo*; & ce nom n'est peut-être pas sans analogie avec celui d'*Avas*.

J'ai parlé ci-dessus en citant Polybe, d'une forteresse voisine d'Ambracie. Son nom est *Ambracus*, & l'historien décrit sa situation dans des lacs, comme je l'ai rapporté, ἐν λίμναις, où l'on ne pouvoit arriver que par une chaussée construite pour y conduire. Or, il en subsiste des vestiges sous le nom de *Vixo-castro*; & le marais qui faisoit autrefois la force de cette place, a causé sa ruine en la submergeant. Le docte Paulmier ne croit pas qu'il faille chercher *Ambracus* dans le voisinage
P. 314. de la mer; *quando*, dit-il, *in ejus descriptione non fit nec maris, nec littoris, nec sinûs mentio.* C'est que les circonstances du local qu'on vient d'exposer, étoient inconnues à Paulmier.

On ne ſauroit terminer ce qui concerne Ambracie, ſans s'expliquer ſur une poſition placée près de cette ville ſous le nom de *Tolgus*, dans une carte de Grèce en deux feuilles. Cette poſition n'a dû ſon exiſtence qu'à une traduction infidèle de Strabon, dans laquelle Tolgus fils de Cypsèle, & fondateur d'Ambracie, eſt donné pour la ville même, quoique l'expreſſion du texte grec ne ſoit point équivoque, en diſant qu'Ambracie eſt l'ouvrage, *opus*, *ſtructura*, de Tolgus, fils de Cypsèle, Τόλγου τοῦ Κυψέλου κτίσμα. La verſion dont je parle eſt celle qu'on attribue à Guarin de Vérone, & à Grégoire Tifernate ou de *Citta di Caſtello*, imprimée en 1472, & réimprimée en deux petits volumes à Amſterdam en 1652. Je me ſuis vu dans l'obligation de relever cette bévue, pour n'être point accuſé par ceux qui ne connoiſſent peut-être la Grèce que par la carte dont j'ai parlé, d'avoir omis une ville du nom de *Tolgus* dans ce Mémoire comme dans la carte particulière du golfe d'Ambracie, dont il eſt accompagné. Je vois avec ſurpriſe dans l'*Oriens Chriſtianus*, article *Nicopolis*, qu'en citant Strabon il eſt queſtion d'une ville de *Tolgua :* mais on ſait que cet ouvrage n'eſt point ſorti tout entier des mains du ſavant auteur qui l'avoit entrepris. Le nom du fondateur d'Ambracie, qui eſt Tolgus dans Strabon, ſe lit Gorgus dans Scymnus de Chios; & il n'entre point dans mon objet de parler hiſtoriquement de la fondation d'Ambracie, dont Paulmier a traité avec toute l'érudition dont il étoit rempli.

Tom. II, col. 133, 134.

Lib. II, cap. 7.

Selon la carte de Grèce que je viens de citer, une poſition ſous le nom d'*Elatria*, tient la place de celle de Larta dans la carte moderne de la Grèce du même auteur. Seroit-ce par quelque idée ou opinion d'affinité entre les dénominations, quoique celle d'Arta n'y ait point de rapport? Il eſt mention d'*Elatia*, ou d'*Elatria*, comme d'une ville de la contrée des *Caſſopæi*, dans Démoſthène, & dans Strabon. Cette contrée paroît terminée au Glykys-limen, en ſuivant la côte de Theſprotie, ſelon qu'en parle Strabon; & quoique prolongée juſqu'au golfe d'*Anactorium* dans Scylax, une ville qu'elle renfermoit ne paroît pas devoir être tranſportée juſqu'à la

poſition d'Arta près d'Ambracie, dont le golfe ne ſe confond pas avec celui qui ſe diſtingue dans Scylax par le nom d'*Anactorium.* D'ailleurs, la poſition actuelle d'Arta appartient à l'ancien pays des Moloſſes, qui eſt fort diſtingué de celui des Caſſopéens. Ainſi, on ne doit point trouver à redire, que cette poſition d'*Elatria* ne paroiſſe point dans la deſcription actuelle du golfe d'Ambracie. Paulmier ſait mauvais gré à Sanſon, & à un autre Géographe, d'avoir oſé dans leurs cartes
P. 290. aſſigner une place à une poſition qui eſt inconnue: *ego*, dit-il, *non ero tam audax, & malo dubitare, & ignorantiam fateri, quam lectori falſas poſitiones inſinuare.* En convenant du mérite de ce principe, il faut plaindre en même temps la condition de ceux qui s'appliquant à dreſſer des cartes, ſont obligés en quelque façon de les rendre plus complètes qu'il n'eſt poſſible de le faire en rigueur; & l'expérience m'a appris que cette condition eſt plus remplie de difficultés qu'il n'y en a à écrire ſur l'ancienne Géographie ſans ſe propoſer de la repréſenter dans des cartes.

Paſſons à *Argos Amphilochicum.* Nous avons vu plus haut l'indication de ſa diſtance à l'égard d'Ambracie, de 180 ſtades dans Polybe, de XXII milles dans Tite-Live, ce qui revient au même à une fraction de mille près. Thucydide nous apprend, que cette ville étoit maritime, Ἀργείας ἐπιθαλασσίας. Ainſi, c'eſt à tort, que dans la carte dreſſée ſur Ptolémée, dans celle de Sophianus, & autres cartes modernes, *Argos* de l'Amphiloquie eſt écartée du golfe, en tirant vers la chaîne du mont *Pindus.* Scylax l'adjuge à l'Acarnanie, qui occupoit le rivage méridional du golfe. Dicæarque diſtingue la nation des Amphiloques d'avec les Acarnaniens; & Strabon le veut de même en regardant les Amphiloques comme Épirotes. Il eſt remarquable, qu'un canton qui de l'extrémité du golfe tourne vers le couchant, conſerve le nom de *Filokia.* On y voit les débris d'une ancienne place, à laquelle l'ignorance actuelle & profonde des gens du pays a tranſporté le nom d'*Ambracia,* dont le déplacement eſt trop évident, pour cauſer le moindre embarras ſur les poſitions reſpectives de l'ancienne Ambracie & d'Argos d'Amphiloquie,

L'anéantiſſement de la véritable Ambracie, & l'oubli de ſa poſition, ont pu faire croire, qu'une place ſituée préciſément dans le plus grand enfoncement du golfe qui avoit porté le nom d'Ambracie, devoit être Ambracie.

A 25 ſtades d'*Argos*, ſelon Thucydide, en tirant vers Ambracie, il exiſtoit une place ſous le nom d'*Olpæ*, qui fut aſſiégée par les Ambraciotes, & par un général Spartiate. Il en eſt auſſi mention dans Étienne de Byzance, mais d'après Thucydide uniquement. Or, je vois à une diſtance qui ſe rapporte aſſez bien à l'emplacement d'*Argos*, un lieu ſous le nom actuel de *Forte-caſtri*, dénomination plutôt générale que particulière, mais dans une poſition qui paroît correſpondante à *Olpæ*.

En rangeant la côte méridionale du golfe d'orient en occident, pour revenir ſur ce bord vers ſon entrée, on rencontre avant que d'arriver au promontoire *Actium*, un port & un lieu de quelque conſidération, ſous le nom de *Vonizza*, dont la poſition paroît plus convenable qu'aucune autre qui s'offre ſur le local, pour repréſenter le port & le lieu habité dans l'antiquité ſous le nom de *Limnæa*. Thucydide fait mention de ce lieu, ſur la route d'un corps de Spartiates entre *Leucas* & la ville de *Stratus*, la principale de l'Acarnanie, & voiſine du fleuve *Achelous*, dont le cours ſéparoit l'Acarnanie d'avec l'Étolie. Que *Limnæa* fût un port, c'eſt ce qu'on voit dans Polybe, qui y fait aborder Philippe, roi de Macédoine, parti de *Leucas* avec ſa flotte, & après avoir mis à terre, prenant la route de *Stratus*. On ſait que l'ancienne preſqu'île de *Leucas* eſt ce qu'on appelle aujourd'hui l'île de Sainte-Maure. Le nom de *Limnæa* ſe trouve encore employé dans Thucydide, ſur la route que tient le Spartiate Eurylochus, en partant de l'Étolie pour ſe joindre aux Ambraciotes, qui aſſiégeoient cette place d'*Olpæ* dont il eſt parlé ci-deſſus. Mais, il y a dans le détail des lieux dénommés ſur cette marche, quelques difficultés, dont la diſcuſſion m'écarteroit de ce qui ſe renferme dans l'objet du préſent Mémoire.

Lib. II. *Lib. V.* *Lib. III.*

A Vonizza ſuccède d'aſſez près le promontoire *Actium*, dont le nom aujourd'hui eſt *capo Mortari*. On voit quelques

écueils dans le voisinage. Les jeux en l'honneur d'Apollon Actiaque, & dont l'établissement étoit antérieur au combat naval d'*Actium*, n'en devinrent que plus célèbres après ce fameux combat. J'ai peine à entrer dans l'opinion de Paulmier, en ce qu'il rapporte au temple d'Apollon à *Actium* celui que désigne Virgile dans ces vers:

Leucatæ nimbosa cacumina montis,
Et formidatus nautis aperitur Apollo.

Le *cacumen Leucatæ* ne sauroit être que l'angle de la terre de *Leucas*, qui s'avance au large vers Lebèche, ou sud ouest, & dont le nom actuel de *Ducato* n'est qu'une altération de celui de Leucade, comme beaucoup d'autres de la part des gens de mer. Thucydide, Strabon, font mention du temple d'Apollon en Leucade. On trouve *Leucadius Apollo* dans un vers de Properce. Plutarque *in Pompeio*, cite en même temps, mais distinctement, & comme également respectés, les temples élevés à Apollon sur la terre d'*Actium* & sur celle de *Leucas*. Il est d'ailleurs naturel, que le promontoire de Leucade dominant sur la pleine mer, ait paru plus à craindre aux navigateurs, *formidatus nautis*, que celui que renferme le golfe d'Ambracie; & l'expression de Virgile, *aperitur*, s'entend mieux de l'un que de l'autre.

Lib. III, El. II.

A quelques milles du promontoire *Actium*, sur le rivage qui tend vers l'entrée du golfe, est l'emplacement du lieu auquel le nom d'*Azio* est demeuré. Strabon semble désigner ce lieu. Car, n'entendant par le golfe d'Ambracie que la partie intérieure du golfe, & le promontoire *Actium* faisant la bouche de ce golfe, comme il le dit précisément; il ajoute, qu'*Actium* a un port extérieur, λιμένα ἐκτός. On ne trouve, absolument parlant, mention d'*Actium* en qualité de ville, que depuis le grand évènement du combat. Pline, où on lit *colonia Augusti Actium*, est le plus ancien auteur qu'on puisse citer à cet égard; & au temps de la guerre du Péloponnèse, *Actium* & son temple étoient renfermés dans le district d'*Anactorium*, Ἀνακτορίας γῆς, selon Thucydide.

La poſition d'*Anactorium* eſt la dernière que nous ayons à trouver ſur le golfe. Dans les cartes de l'ancienne Grèce, cette poſition placée plus en avant dans le golfe que celle d'*Actium*, me paroît ſouffrir difficulté. Selon Thucydide, en pluſieurs endroits, *Anactorium* eſt ſitué à l'embouchure du golfe: mais, il faut convenir que cet hiſtorien n'eſt pas bien décidé ſur ce qu'il déſigne par le ϛόμα τȣ̃ κόλπȣ, puiſqu'on peut alléguer un paſſage où le temple d'Apollon ſur le promontoire *Actium* eſt dit ſitué à l'embouchure du golfe. Or, l'entrée où étoit *Anactorium* ſeroit-elle la même que celle d'*Actium*, en confondant *Anactorium* avec *Actium!* Pline fait mention de *civitas Anactoria* ſéparément de la colonie d'Auguſte à *Actium*. Comment d'ailleurs l'identité d'*Anactorium*, & d'une ville d'*Actium* qui a dû ſon exiſtence à Auguſte, ſe concilieroit-elle avec ce que dit Pauſanias, que les Anactoriens, ainſi que les Ambraciotes, furent tranſportés à *Nicopolis* par Auguſte? Je remarque dans le Périple de Scylax, que le golfe dont il eſt parlé ſous le nom d'*Anactorium*, précède en venant de la grande mer, & eſt diſtingué du rivage des Ambraciotes, diſtinction d'autant plus marquée, que l'auteur de ce Périple donnant environ 120 ſtades d'étendue à ce golfe, il compte au-delà 120 ſtades, pour la courſe le long du rivage qui ſuccède dans l'ordre qu'il ſuit. Il en réſulte que la poſition d'*Anactorium* ne paroît pas convenable dans la partie intérieure du golfe. Strabon indique 40 ſtades de diſtance entre le temple d'Apollon à *Actium* & *Anactorium*. Si cette diſtance n'eſt pas ſuffiſante pour conduire préciſément juſqu'à la première entrée du golfe, c'eſt une de ces circonſtances dans les auteurs de l'antiquité, ſur leſquelles on reconnoît qu'il ne faut pas uſer de trop de rigueur.

Eliac. I.

Lib. I.

On ſeroit tenté à la ſortie du golfe de pouſſer plus loin. L'île ou la preſqu'île de *Leucas* offre des circonſtances, ſur leſquelles ce qui intéreſſe également l'antiquité demande des éclairciſſemens qui n'ont point été donnés. Mais, je ne me permettrai point de paſſer dans ce Mémoire les limites du ſujet que je me ſuis propoſé d'y traiter. Je dirai ſeulement, que

la partie de Leucade, ou de l'île de Sainte-Maure, qui se trouve comprise dans le carré de la carte jointe au Mémoire, ne diffère de ce qui est figuré dans la carte du golfe publiée par Coronelli, que pour être plus sévèrement tracée, & d'après d'autres morceaux particuliers. Remarquons au-reste, que c'est à la connoissance positive du local que nous devons la lumière que reçoit ici l'ancienne Géographie. Les recherches de pure érudition fournissent des objets, sans les fixer ni les peindre. Il seroit donc à desirer que de pareilles descriptions s'étendissent aux endroits de la Grèce les plus piquans pour la curiosité. Que ne puis-je, par exemple, servir comme sur *Actium* & l'*Ambracius sinus,* cette curiosité, sur un autre golfe opposé dans le même continent, resserré d'un côté par les Thermopyles, de l'autre par le promontoire de l'Eubée prolongé vers le nord & le couchant. On peut se rappeler ce qu'une exacte représentation des rivages de l'Hellespont, ou du détroit des Dardanelles, a répandu de jour sur cet objet, & y a mis de précision dans un Mémoire, qui de même que celui-ci, appartient à l'Académie.

Pour le Mémoire sur l'Isle de Cypre.
Mem.e de l'Acad. R.le des Belles-Lettres, To XXXII, p. 529.

ypre.
p.529.

S
Capasiæ Insulæ
Isole di Chiros
Veneris Acrææ Templum
Clides Insulæ
Clidi
Dinaretum Prom.
C. de S.t André
Denarés I.
Carpasia
Riso Carpasso
Olympus M.
Achæorum Acta
Carpasia
Aphrodisium
Salamis postea Costanza
Constantia
Fl. Pedio
Arsinoë
Mancosta
vulgo Famagouste
Elæa Acra
Ammochostos Prom.
Leucolla Portus
Lucola
Pedalium Promontorium
Capo de la Griega
Stadia Græca
50 100 200 300 400
Milliaria Romana
5 10 20 30 40 50

RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES SUR L'ISLE DE CYPRE.

Par M. D'ANVILLE.

C'EST une eſpèce de phénomène en Géographie, qu'une carte levée par des opérations trigonométriques dans un pays Turc. Le fond de celle dont j'accompagne ce Mémoire eſt la réduction d'une copie que j'ai faite d'après l'original manuſcrit, qui m'a été communiqué par M. Zannoni, Vénitien. C'eſt l'ouvrage d'un Grec, qui n'eſt point connu perſonnellement; & j'ai cru devoir conſerver dans la réduction la trace des triangles que porte l'original, & dont ce morceau de Géographie tire une recommandation particulière. Lû le 28 Mai 1762.

Ce que l'on eſtimoit avoir de mieux antérieurement ſur l'île de Cypre, eſt une carte que Mercator, Blaeu, Nicolas Sanſon, Coronelli, ont répétée. J'en ai retrouvé l'original d'une gravure Vénitienne; & la compoſition de cette carte eſt vraiſemblablement du temps de la domination des Vénitiens en Cypre, qu'ils ont tenue depuis l'an 1489 juſqu'en 1571. Entre pluſieurs autres que j'avois recueillies, il y en a une d'un travail différent & évidemment plus imparfait, qui a été publiée à Veniſe en 1566. La configuration du contour de l'île dans les Portulans de la Méditerranée, eſt très-défectueuſe, & ſur cet article en particulier la carte nouvelle & manuſcrite paroît beaucoup mieux travaillée qu'aucune autre.

Mais, ce que l'examen de cette carte m'a fait deſirer en premier lieu, c'eſt d'en connoître l'échelle, qui dans l'original ne porte point la dénomination de quelque meſure itinéraire, ni aucune définition. On y voit une ligne ou verge d'échelle, dont la diviſion en parties égales eſt numérotée 2, 4, 6, 8, &c. Pour peu qu'on ait de notion de l'étendue que peut avoir l'île de Cypre, ces parties d'échelle paroiſſent trop grandes pour

ne repréſenter que des milles; & d'un autre côté, on n'eſt point informé poſitivement qu'on ait compté par lieues comme par milles en Cypre, ſous la domination des princes françois de la maiſon de Luſignan depuis l'an 1193. Le Dominicain Étienne de Luſignan, qui a écrit une hiſtoire de Cypre & de ſa maiſon dans le ſeizième ſiècle, emploie l'une & l'autre meſure dans l'indication des diſtances, en faiſant répondre trois milles à une lieue. Par l'application des diſtances aux eſpaces correſpondans, il m'a paru en général que les milles, quoiqu'il les appelle milles d'Italie, deviennent fort courts, comme ils le paroiſſent aſſez généralement dans la navigation de la Méditerranée, de manière que l'eſpace d'un degré peut en renfermer environ 90.

Ce qu'il eſt d'uſage en Turquie d'appeler *Agash*, revient communément à trois milles, quoiqu'en prenant plus d'étendue dans quelques contrées, l'Agash puiſſe être eſtimée de quatre milles, mais l'une & l'autre évaluation ſelon l'emploi du mille chez les Grecs ſous le bas Empire. Je ne répéterai point ici la diſcuſſion que j'ai faite du mille Grec dans un ouvrage imprimé en 1741. Photius définit ce mille à 7 ſtades & demi; Héſychius le réduit même à 7, & beaucoup d'évaluations d'eſpaces m'ont fait connoître, que tel eſt en effet l'emploi le plus commun de ce mille; de ſorte que le degré renfermant à peu près 604 ſtades, renferme conſéquemment 87 milles moins une fraction. On ſait que la longueur du mille Romain comprenant 8 ſtades, il ſuffit preſque de 75 milles pour remplir l'eſpace du degré.

P. 79 & ſuiv.

En cherchant un moyen d'évaluation qui fut propre à l'échelle de la carte manuſcrite de Cypre, je n'ai rien connu de mieux que de conſulter quelques diſtances données par l'antiquité. La Table Théodoſienne, où l'on voit des routes tracées dans l'intérieur de Cypre, indique 47 milles entre *Salamis* & *Cerynia*, en deux diſtances particulières, XXIIII & XXIII. La poſition intermédiaire, dont le nom ſe lit *Citari* dans la Table, & qui eſt indubitablement celle dont le nom plus correct eſt *Chytrus*, exiſte actuellement ſous une dénomination

ſort analogue, *Citria* ou *Citrea.* Or, les deux diſtances étant portées ſur la verge d'échelle de la carte, en paſſant par la poſition convenable à *Chytrus,* qui met un coude dans l'intervalle de *Salamis* à *Cerynia,* je trouve huit meſures des diviſions de cette échelle, numérotées 2, 4, 6, &c. comme je l'ai dit ci-deſſus. Les 47 milles Romains renfermant 376 ſtades, c'eſt 47 ſtades pour chaque partie de cette diviſion d'échelle.

La Table fournit l'indication d'un eſpace plus grand entre *Salamis* & *Solæ*, par les poſitions intermédiaires de *Trimithûs* & de *Tamaſus,* dont on trouvera la place dans le détail que doit embraſſer ce Mémoire. On voit de ſuite dans la Table, XVIII, XXIIII, XXIX. Total, 71, dont il réſulte 568 ſtades. Or, les mêmes intervalles ſur la verge d'échelle de la carte de Cypre, reviennent à 13 des parties de cette échelle. Donc, 44 ſtades, ou à peu près, pour chaque partie. La Table conduit encore de *Trimithûs* à *Citium* XXIIII, de-là à *Amathûs* XXIIII, enſuite à *Curium* XVI. Total, 64, qui répondent à 512 ſtades. Or, en partant de la poſition convenable à *Trimithûs,* & touchant à celles de *Citium* & d'*Amathûs*, pour arriver à *Curium,* je remplis onze des parties de l'échelle de la carte, ce qui fait trouver 46 ſtades en chacune de ces parties.

En faiſant une récapitulation de ces différens eſpaces, pour tirer une meſure commune de leur totalité, la Table fournit en pluſieurs diſtances 182 milles Romains, dont la multiplication par 8 ſtades pour un mille, fait compter 1456 ſtades. A ce nombre de ſtades répondent 32 parties de l'échelle de la carte de Cypre. Donc, chaque partie eſt de 45 ſtades & demi. Tenons-nous-en à 45 ſans fraction, parce que les moyens de combinaiſon ne comportent pas une plus grande préciſion. Il doit être aſſez ſatisfaiſant de pouvoir compter ſur une eſtime, qui ne doit pas être éloignée d'une définition en toute rigueur.

Par cette évaluation, nous pouvons ſans flotter incertains entre diverſes meſures itinéraires, démêler celle qui convient ſpécialement à l'échelle de la carte de Cypre. Chaque diviſion de cette échelle, numérotée 2, 4, 6, 8, &c. indique

l'espace redoublé de la mesure itinéraire. Et puisque cet espace s'évalue à 45 stades, donc chacune des deux unités qu'il renferme est de 22 stades & demi. Or, de cette quantité de stades il sort trois mille Grecs de 7 stades & demi chacun, selon la définition positive qu'en a donnée Photius; & cette convenance, qui n'est point procurée par des moyens étudiés, est bien propre à justifier notre évaluation. Et parce que la définition de Photius donne plus au mille que celle d'Hésychius, qui s'en tient à 7 stades, il s'ensuit que l'étendue de l'île de Cypre ne doit point souffrir d'une évaluation qui est plutôt forte que foible.

On trouve dans Strabon quelques indications de distance, qui n'auroient point été propres à déterminer l'échelle de la carte de Cypre. Il compte 700 stades par mer en droite ligne du promontoire *Crommyon* aux *Clides*, petites îles à la pointe orientale de Cypre. L'échelle de la carte y fait entrer environ 19 de ses parties, qui contiennent 855 stades. Selon Strabon, la distance des *Clides* au promontoire *Pedalium* est de 680 stades. Notre échelle ne fait compter guère plus de 13 de ses parties, ou environ 600 stades. Ainsi, Strabon donne trop à cet espace, en ne donnant pas assez au précédent. Artémidore dans l'épitome d'Agathémer, marque la longueur de l'île de 1300 stades; & Pline en citant Artémidore, donne le même espace en comptant CLXII milles D. Je trouve, en employant l'échelle de la carte de Cypre, que depuis les *Clides* jusqu'au promontoire *Acamas*, le plus occidental de l'île, & en rasant le sommet des terres le plus en saillie dans la mer, il y a environ 28 des parties de cette échelle. Leur évaluation à 45 stades, fera compter strictement 1260 stades, & on ne remarque pas toujours autant de convenance dans l'application qu'on peut faire au local des indications d'espace ou de distance que fournissent les Géographes de l'antiquité, & qu'Artémidore fournit en particulier. Quand Strabon dit que des *Clides* à l'*Acamas* la distance est de 1400 stades, on l'admettra bien comme mesure itinéraire, selon qu'il s'en explique, ὁδῷ, non comme mesure directe.

Lib. XIV.

Lib. I, cap. 5.

Lib. V, cap. 31.

Mais, la curiosité que j'ai eue d'examiner la longueur que Ptolémée donne à l'île de Cypre, me l'a fait évaluer à deux degrés & environ deux tiers de sa graduation de latitude. Et vu que l'espace d'un degré ne représente que 500 stades dans la géographie de Ptolémée, comme il en convient dans ses Prolégomènes, en adoptant l'hypothèse de Marin de Tyr; deux degrés & environ deux tiers de la graduation Ptolémaïque, conviennent assez précisément aux 1300 stades d'Artémidore. Que Ptolémée au reste ait été plus instruit, & qu'on le trouve plus correct sur l'île de Cypre, que sur d'autres contrées, c'est ce dont on ne sera point surpris. Je remarque même que la partie méridionale de l'île est en général assez convenablement en latitude dans Ptolémée.

L'original de la carte Vénitienne dont j'ai parlé au commencement de ce Mémoire, ne porte ni échelle, ni graduation. Mercator, en publiant cette carte, y a donné une graduation, selon laquelle la longueur de l'île vaut plus de trois fois l'espace d'un degré de latitude. Dans la copie de Blaeu & de Nicolas Sanson, cette longueur est réduite à ce que valent deux degrés & environ deux tiers; & par cette conformité avec Ptolémée, on peut juger que c'est d'après sa graduation que cette réduction a été faite. Moullart-Sanson, qui a publié une carte de Cypre ancienne, prolonge cette île à tel point, qu'entre le promontoire *Acamas* & les *Clides*, on mesure trois degrés & demi de la graduation de latitude appliquée à cette carte. Étienne de Lusignan comptant 73 lieues, ou 220 milles dans la longueur de Cypre, a pu donner lieu d'exagérer en cette longueur, si l'on a pris les milles sur le pied d'environ 60 au degré, & employé le nombre complet à l'ouverture du compas. En général, les cartes marines de la Méditerranée, depuis le *Specchio del Mare*, sont d'accord à ne donner que peu au-delà de 40 lieues marines, ou de 120 milles de 60 au degré, à la longueur de Cypre. Si l'on veut savoir ce que détermine sur ce point la nouvelle carte de Cypre, par la définition de l'échelle qu'elle porte, je mesure sur une ligne tirée du cap de S.t Épiphane, ou du *Fol. 8, recto.*

promontoire *Acamas*, au cap nommé aujourd'hui Saint-André près des *Clides*, 28 des parties de cette échelle, moins environ un cinquième de partie. Chaque partie étant évaluée à 45 ſtades, il en réſulte environ 1250 ſtades. Et de ce que l'eſpace d'un degré renferme à peu-près 604 ſtades, il s'enſuit que la longueur de Cypre ne ſurpaſſe guère l'eſpace de deux degrés que de 40 ſtades, ou d'environ 4 milles de 60 au degré.

Après avoir ſuppléé au manque de définition dans l'échelle que porte la carte de Cypre, je ne ferai point difficulté d'avertir, que l'orientement n'y paroît point déterminé en rigueur par une bouſſole ou roſe de compas, propre à marquer des rhumbs de vent. En faiſant une copie fidelle de l'original, je me ſuis aſſujetti au carré de la feuille qui le renferme. Dans la ſuppoſition que les côtés ſont des faces qui répondent aux vents cardinaux, la partie de l'île tournée vers tramontane, & qui fait la longueur de cette terre, court en général de ponant à levant, à quelques degrés près, qui tiennent de grec-levant vers l'extrémité orientale. Selon la carte Vénitienne dont j'ai parlé, ce giſement eſt tellement incliné par rapport aux côtés qui la renferment, que du cap de Saint-Épiphane à celui de Saint-André, l'aire de vent court de ponant-garbin, ou oueſt-ſud-oueſt, à grec-levant, ou eſt-nord-eſt. Dans la copie de Mercator, cette côte ſe voit redreſſée, & à peu de choſe près ponant & levant: & il eſt conſtant que cette poſition a l'avantage de mieux convenir à quelques inſtructions tirées des navigateurs. L'île de Cypre forme un triangle, dont les côtés ſont inégaux, & le plus alongé eſt celui dont on vient de parler. Le moins étendu eſt celui qui du cap de Saint-Épiphane court au cap appelé communément *delle Gatte*, & il regarde en général le garbino ou lebèche. Du cap *delle Gatte* en tendant au cap de Saint-André, pour fermer le triangle par ſon troiſième côté, qui a moins de longueur que le premier, & plus que le ſecond, la courſe paroîtroit dirigée entre le rhumb du vent grec & celui de grec-levant.

J'ai haſardé de mettre une graduation de latitude ſur la

copie que j'ai faite, me fondant sur la hauteur de 34 degrés environ 55 minutes, observée par M. de Chazelle aux Salines, à quelques milles plus sud que l'Arneca. On m'a parlé d'une pareille détermination de la hauteur de Famagouste; mais elle ne m'est point donnée. Je présume sans affecter la plus grande précision sur cet article, que du cap méridional de l'île au cap septentrional nommé *Cormachiti*, Cypre est renfermée entre 34 degrés environ 36 minutes, & 35 degrés environ 31 minutes. L'extrémité vers le cap de Saint-André peut s'élever à quelques minutes de plus.

Deux objets différens ont pu m'engager dans un examen fort circonstancié de la nouvelle carte de Cypre: l'état actuel des lieux, & une recherche particulière de ceux dont il est mention dans l'antiquité. Quant à l'état actuel, je ne dissimulerai point qu'au premier coup-d'œil, la carte dont je parle s'est montrée bien moins riche dans le détail des positions que la carte antérieure & Vénitienne. Et j'ai présumé qu'on s'étoit moins occupé de ce détail en dressant la nouvelle carte, que de la détermination des points principaux du local par les opérations qui y ont été employées. Je dirai plus, c'est que par méprise dans l'application d'un nom, ou autrement, quelques lieux particuliers m'ont paru hors de place, à en juger par ce qu'en dit Étienne de Lusignan, & par la conformité de son rapport avec la carte Vénitienne. Mais je conviendrai volontiers, que sans m'intéresser beaucoup au véritable emplacement de quelques lieux obscurs d'aujourd'hui, ma principale étude s'est tournée vers ceux de l'antiquité, pour les placer dans une carte spéciale, & mieux figurée qu'aucune autre précédente de l'île de Cypre.

Dans la recherche des lieux dont les monumens de l'antiquité font quelque mention, je circulerai d'abord le long des rivages de cette terre isolée, pour entrer ensuite dans l'intérieur. Je partirai du promontoire *Acamas*, pour ranger d'occident en orient le rivage septentrional, & tournant ensuite par le sud jusqu'au couchant, je reviendrai à ce point de partance, en terminant une espèce de cabotage dans tout le contour de

Cypre. Comme les objets qu'il eſt poſſible de découvrir dans cette recherche des lieux anciens, ſemblent la plupart attachés à la côte, ou en être voiſins, ceux dont on a quelque moyen de s'aſſurer plus avant dans l'île, ſe trouveront en petit nombre.

Le promontoire *Acamas* étant le premier qui ſe préſentât en arrivant en Cypre, aux Grecs, dont les colonies depuis la guerre de Troie, ont prévalu ſur des colons naturels, Syriens ou Phéniciens, a fait donner à cette île le nom d'*Acamantis,* entre pluſieurs autres que les écrivains de l'antiquité lui attribuent. Ce promontoire porte aujourd'hui le nom de Saint-Épiphane, qui a occupé le ſiége de Salamine ou Conſtantie, la métropole de l'île. L'uſage vulgaire a corrompu ce nom en celui de Piſano. C'eſt une terre élevée; & le ſommet d'une montagne qui domine ſur les environs, ayant fait un objet de remarque dans l'enchaînement des triangles, auxquels la nouvelle carte ſe trouve aſſujettie, c'eſt une circonſtance eſſentielle en ce qu'elle détermine un point qui fait une des extrémités de Cypre. Cette montagne eſt évidemment celle d'*Acamantis,* dont il eſt mention dans Héſychius. Étienne de Luſignan veut qu'il y ait eu une ville d'Acchame, qu'il rapporte au lieu dont le nom actuel eſt Cruſoco, au rivage du golfe qui s'ouvre ſur le flanc du promontoire. Mais, je ne vois point que les monumens de l'antiquité faſſent mention de cette ville d'Acchame. C'eſt près de Cruſoco qu'eſt la *Fontana amoroſa,* qui a été je crois célébrée par l'Arioſte, & qui eſt marquée dans quelques cartes marines, où la poſition de Cruſoco ne paroît point. En entrant dans le golfe, une petite île peu loin de la terre du cap, & qui ſe nomme *Vecchio marino,* doit être l'île *Stiria,* que Pline indique, quand après avoir parlé des *Clides,* à l'une des pointes que forme l'île de Cypre, il ajoute, *rurſuſque ab altero capite (id eſt Acamante) Stiria.* Le P. Hardouin voudroit rapporter à cette île les Στυρέες, dont Hérodote fait mention *in Urania.* Mais, il paroît étrange, qu'un écueil inhabité, & fort éloigné de la Grèce, ait fourni deux vaiſſeaux dans la guerre contre Xerxès, aux combats d'*Artemiſium* & de Salamine. Il y avoit une ville de *Styra* près de Caryſte, en l'île d'Eubée, vers ſon extrémité

Fol. 29, recto.

Lib. V, cap. 31. Plin. in-fol. t. I, p. 285.

extrémité méridionale, & dont on retrouve aujourd'hui le nom dans celui d'*Asturi.*

On lit dans Strabon, qu'en navigant au-delà de l'*Acamas* vers l'orient, on trouve la ville d'*Arsinoë,* & un bois consacré à Jupiter. Cypre ayant été soumise à plusieurs des rois Lagides, avoit plusieurs villes du nom d'*Arsinoë,* commun à plus d'une Princesse de cette race. La ville d'*Arsinoë* dont il s'agit ici en particulier, est placée dans Ptolémée convenablement au témoignage de Strabon ; & en examinant le local, un lieu que je vois dans la carte sur le côté oriental du golfe, & nommé Poli Crisophou, convient à *Arsinoë.* Si l'on peut croire que ce nom de Crisophou, qui est répété dans la carte à un autre lieu situé à quelque distance en avant dans l'île, se rapporte à des veines de mines d'or, qu'Étienne de Lusignan dit être dans ce canton en parlant de Crusoco, & voulant même que le nom de Crusoco en soit dérivé, il conviendroit d'écrire Chrysophou, & Chrysoco. Entre plusieurs *Arsinoë* de l'île de Cypre, celle qu'Hiéroclès dans sa notice, & Constantin Porphyrogénète *in Thematibus,* nomment entre *Paphos* & *Solæ,* seroit par cet ordre de positions (que je remarque être convenable en plusieurs autres) l'*Arsinoë* dont nous parlons. Quant au Διὸς ἄλσος de Strabon, la carte nous montre positivement au-delà de Poli, le *Bosco di Giove.*

Lib. XIV.

Fol. 29. verso.

A la position d'*Arsinoë* doit succéder un promontoire que marque Ptolémée sous le nom de *Callinusa.* C'est la pointe de terre qui termine du côté du levant l'anse profonde que forme la saillie en mer du promontoire *Acamas* du côté du couchant. Celui de *Callinusa* est nommé *Eleni* dans la carte Vénitienne, *capo de Alessandreta* dans une autre carte dont j'ai parlé comme ayant été publiée à Venise en 1566. Cette carte, & celle qui est dans l'*Isolario* de Porcacchi, indiquent la position d'un lieu voisin de ce cap, & dont ce cap emprunte le nom d'*Alessandreta.* Je ne trouve point cette position dans la carte que j'appelle Vénitienne, ni même dans la carte manuscrite, où le nombre des positions de lieu n'est pas aussi grand qu'il pourroit être, comme je l'ai remarqué. Étienne de Lusignan

Fol. 29. recto.

fixe le lieu dont il s'agit près du golfe de Crusoco, & faisant face au couchant, comme en effet la carte de 1566 le fait voir. Sanson, en voulant suppléer à l'omission d'*Alessandreta* dans la carte Vénitienne, a transporté cette position hors de sa place, en la faisant voisine du lieu où nous devons trouver l'ancienne ville de *Solæ*. Coronelli, ainsi que Sanson, se méprend sur le promontoire voisin d'*Alessandreta*, en le confondant avec celui qui est appelé *Limniti* dans la carte Vénitienne, & auquel succède une plage, distinguée par le nom de *Pantaia*, ou selon sa forme primitive, *Pentalia*, que porte un lieu voisin de la mer & de la position de *Solæ*. Quoiqu'une ville du nom d'*Alexandria* dans l'île de Cypre, ne paroisse ni dans Strabon, ni dans Pline, ni dans Ptolémée, toutefois entre les dix-huit villes qu'Eustathe & Étienne de Byzance comptent sous ce nom, la neuvième est celle de Cypre, & toute obscure qu'elle peut avoir été, nous voyons qu'il en subsiste des vestiges. Mais, en reconnoissant cette Alexandrie, nous ne conviendrons point du passage d'Alexandre dans l'île de Cypre, dont parle Étienne de Lusignan, & qui n'est appuyé d'aucun témoignage de l'antiquité. Strabon fait mention d'un prince de *Solæ* en faveur auprès d'Alexandre, & que la reconnoissance peut avoir engagé à fonder une ville du nom d'un pareil protecteur.

Fol. 101, verso.

Le promontoire *Callinusa* est un point du local que Ptolémée connoît entre une ville nommée *Solæ* & celle d'*Arsinoë*. Strabon passe d'*Arsinoë* & du *Lucus Jovis* à *Soli*, ou comme il convient d'écrire d'après Scylax & Plutarque, & comme il est écrit dans Pline, *Solæ*. Cette ville étoit considérable, & la capitale d'un des neuf royaumes qui s'étoient formés en Cypre. Le lieu qu'elle occupoit conserve le nom de *Solea* ou *Solia*. L'embouchure d'une rivière dont parle Strabon, & qui dans la carte manuscrite paroît formée de la jonction de deux rivières différentes, recevoit des navires à *Solæ*, selon le rapport d'Étienne de Lusignan, & j'ai trouvé le nom de *Solo-potamie* comme propre au canton traversé par les rivières dont je viens de parler. On apprend de Strabon, que le législateur des Athéniens, Solon, étant en Cypre auprès du

Fol. 28, verso.

prince d'une ville nommée *Æpæa*, située en lieu âpre & stérile, conseilla à ce prince de changer cette situation, en descendant dans la plaine agréable & fertile qui étoit au pied, & que l'effet de ce conseil fut de communiquer le nom de Solon à la nouvelle ville, en la nommant *Soli* ou *Solæ*. Ce qu'ajoute Strabon, qu'au-dessus de cette ville, & en entrant dans les terres, il y a une autre ville nommée *Limenia*, convient à un lieu que je vois sous le nom de *Limna*, entre les deux rivières qui tombent à *Solæ*. Dans les actes de S.[t] Auxibe, le premier des évêques de *Solæ* qui ait porté ce nom, il est mention du *pagus Limne*, comme étant à quatre milles de *Solæ*. Galien parle des mines de cuivre, qui sont à 30 stades de *Solæ*, & on sait que Cypre étoit réputée fournir ce métal en abondance, & lui avoir même donné le nom qui le distingue entre les métaux. *Lib. IX.*

Du fond de l'anse de Pantaye dont j'ai parlé, & sur laquelle est l'emplacement de *Solæ*, s'élève un promontoire fort prolongé en mer vers le nord directement. C'est le Κρομμύων ἄκρα *(Ceparum promontorium)* de Strabon comme de Ptolémée, Casaubon ayant lû ainsi dans les manuscrits, quoiqu'on lise Κρομμύου dans l'imprimé de son édition de Strabon. Le nom actuel est *Cormachiti*, qui est en même temps celui d'un lieu particulier situé sur le flanc du promontoire qui regarde le couchant. Étienne de Lusignan veut que ce lieu ait été une ville ancienne sous le nom de Cormie; & elle n'échappe point à nos recherches, si c'est une des treize villes que Constantin Porphyrogénète nomme en Cypre, savoir Κερμία, dont le nom se lit Κερβεία dans l'édition de Meursius, Κιρβοία dans la notice d'Hiéroclès. Dans les Bollandistes, au 11 juillet, les actes de S.[t] Barnabé font mention sous le nom de *Cromyaciates* du lieu où aborda ce saint Apôtre dans un second voyage fait en Cypre. Le cap Cormachite opposé au promontoire Anemur du continent, & n'en étant éloigné que de 350 stades selon Strabon, de 50 milles selon Pline, resserre plus qu'en aucun autre endroit le *Fretum Ciliciæ*, appelé *Aulon Cilicius* dans la Table Théodosienne, comme dans Pline & dans Ptolémée,

Fol. 28, recto.

Themat. lib. I.

& par lequel Cypre eſt ſéparée de cette partie du continent. On remarquera que la pointe de terre du Cormachiti eſt précíſément un des lieux que les triangles déterminent dans la carte.

En quittant ce promontoire pour courir au Levant, on trouve *Lapethus* ou *Lapithus,* qui étoit une de ces principautés qualifiées du titre de royaume dans l'ancienne Cypre. Le lieu qui en tient la place eſt nommé *Lapitho* dans la nouvelle carte. Je ſuis ſurpris de ne le point trouver dans aucune des éditions de la carte Vénitienne, qui ſe diſtingue par une abondance de poſitions, & d'autant plus ſurpris, *Fol. 28, recto.* qu'Étienne de Luſignan, dont un des ayeux avoit poſſédé ce lieu, en parle comme renfermant plus de peuple que les villes les plus diſtinguées de l'île après Nicoſie, & contenant quinze mille familles. Ptolémée marque près de *Lapethus* une rivière de même nom, que l'on juge être peu conſidérable par le peu d'eſpace de ſon cours. On trouve dans la table Théodoſienne la trace d'une route de *Solæ* à *Lapethus* & *Cerynia;* mais le nombre XXXIII, placé entre *Solæ* & *Lapethus,* eſt exceſſif pour un eſpace où la carte ne paroît admettre en droite ligne qu'environ 16 milles. Il le ſeroit moins à l'égard de *Cerynia,* en obſervant même que la table ne donne point de diſtance particulière de *Lapethus* à *Cerynia:* & ſi l'on ſuppoſe que de *Solæ* la route pouvoit circuler dans la traverſe de la terre du Cormachiti, pour toucher à la poſition du lieu de ce nom, je remarque que la meſure itinéraire de *Solæ* à *Cerynia* pourroit avoir égalé l'indication que donne la table.

Cerina ou Cerines, qui eſt, ce ſemble, regardée comme une ville en Cypre, n'eſt qu'un château ou une forteresse, ſelon Étienne de Luſignan. Il n'en eſt point de mention qui ſoit claire & ſans difficulté dans Strabon, ſi la conjecture de Caſaubon ſur le Νεώεια du texte eſt à rejeter, comme le *Tome II, page 268.* penſe Cellarius. L'*Agidus* ou *Nagidus,* dont parle Strabon comme d'un lieu qui n'exiſtoit plus, doit être difficile à trouver par cette circonſtance. Si l'on s'en rapporte à Étienne *Fol. 27, verſo.* de Luſignan, c'eſt un lieu maritime près de Céraunie, nommé

le *Temple*, dont je trouve la poſition entre Cerines & Lapetho dans la carte de 1566. Ptolémée nous fait chercher une poſition ſous le nom de *Macaria*, en nous avançant au-delà de *Cerynia*, & ce nom de *Macaria* ou d'*heureuſe*, eſt un de ceux qu'on a donnés à l'île de Cypre. La nouvelle carte indique des ruines ou des veſtiges de quelque lieu ancien, ſur une pointe de terre en ſuivant la côte au levant de Cérina; & dans une carte qui porte les armes de l'ordre des Hoſpitaliers, carte d'un travail groſſier, à la vérité, mais où les poſitions diſtinguées par des chiffres ſe ſuccèdent dans leur ordre, on trouve un cap du nom de *Macari*, au levant d'une poſition figurée de manière à déſigner Cerines. L'*Aphrodiſium* en poſition immédiate à *Macaria* dans Ptolémée, & dont Strabon fait mention, eſt poſitivement déſigné par des ruines, avec le nom d'*Aphrodiſium*, dans la nouvelle carte. Ce que rapporte Strabon, que l'île étant reſſerrée en cet endroit, le trajet de la côte ſeptentrionale près d'*Aphrodiſium*, à la côte méridionale près de Salamine, ſe réduit à 70 ſtades, ne ſuffiroit pas dans cet eſpace ſuivant la carte. Mais je remarque, que n'y voyant en cet intervalle aucun objet particulier qui ſoit fixé en rigueur par les triangles tracés ſur cette carte, il ſeroit permis de ſe rapprocher de Strabon, en creuſant un peu plus l'île ſur ſon rivage ſeptentrional, comme je m'accuſe ingénument de l'avoir fait dans la configuration de Cypre qui accompagne ce Mémoire.

L'*Achæorum acta (vel littus)* que Strabon & Ptolémée indiquent après l'*Aphrodiſium*, & qui devoit ce nom à ce que Teucer, fondateur de Salamine, avoit pris terre en cet endroit, ne conſerve point d'indice particulier ſur cette côte. De-là juſqu'à la pointe orientale de Cypre, *Carpaſia*, ou, ſelon Pline & Hiéroclès *Carpaſium*, paroît la ſeule poſition à reconnoître; mais elle demande quelque diſcuſſion. Nous la voyons dans Ptolémée ſur la côte ſeptentrionale de l'île, entre *Achæorum acta* & *Clides*. Ce que dit Strabon, que *Carpaſia* dans ſa poſition eſt oppoſée au *Sarpedon*, qui eſt un promontoire de la Cilicie, fixe en effet *Carpaſia* ſur cette

côte. Mais ce qu'il ajoute, que de *Carpasia* en traversant un isthme de 30 stades, on vient aux îles Carpasies & à la mer du midi, souffre des difficultés. La plus grande n'est pas que ce rétrécissement de terre jusqu'au point de n'avoir que 30 stades, ne paroisse point exprimé dans les cartes; c'est de ne point voir exister des îles sur la côte méridionale, lorsqu'elles existent au contraire sur la côte septentrionale. La nouvelle carte nous en fait connoître trois, sous le nom de *Chiros*, à une desquelles tendent précisément plusieurs rayons dans la chaîne des triangles qui ont servi à la construction de cette carte. D'un autre côté, si l'on trouve une position de *Carpasia* sur la même carte, c'est à la bande du sud, non à celle du nord. Il en est de même dans la carte publiée à Venise en 1566, & dans celle de l'*Isolario* de Porcacchi. Je trouve *Carpasso* du même côté dans deux autres cartes, dont l'une est citée précédemment au sujet de *Macaria*. On voit dans l'histoire d'Etienne de Lusignan, que Carpasso a été une seigneurie considérable en Cypre; & on pourroit croire que le même nom auroit été transporté d'un lieu à un autre dans l'étendue de cette seigneurie. En même temps que je vois Carpasie à la bande du sud, je vois à la bande du nord dans la carte Vénitienne, une position sous le nom de *Riso Carpaco*, ou plus correctement *Riso-Carpasso*, comme je trouve qu'il est mention de ce lieu dans Étienne de Lusignan, en parlant d'une ancienne ville d'Élée, qu'il croit avoir existée au même endroit. Or, si nous trouvons deux positions de Carpasie, il est constant que celle du nord répond à l'emplacement que donne Ptolémée dans l'intervalle d'*Achæorum acta* & de *Clides*, & qu'elle justifie Strabon sur ce qu'il dit que *Carpasia* regarde le promontoire *Sarpedon* de la Cilicie. Mais les îles Carpasies étant rangées du même côté, la manière dont Strabon les fait entrer dans sa description de Cypre, dont on auroit lieu d'inférer qu'elles sont du côté contraire, n'a point de conformité avec le local. Il faut dire encore, que les îles dont il s'agit sont très-déplacées dans la quatrième carte d'Asie du Ptolémée de Bertius, où elles se voient tout près du promontoire *Acamas*. Je ne quitterai point *Carpasia* sans faire mention d'une

Fol. 27, recto.

ville d'*Urania*, dont parle Diodore de Sicile, en disant que Démétrius Poliorcete, après avoir débarqué en Cypre sur le rivage voisin de Carpasie, se rendit maître de deux villes voisines, *Urania* & *Carpasia*, d'où il prit la route de Salamine. Ortelius *(verbo Urania)* dit avoir lû en marge *Erania*. Le voisinage de Carpasie, joint au nom d'*Urania*, ou de céleste, pourroit faire conjecturer que la ville ainsi nommée étoit élevée sur le mont appelé *Olympus*. Ce mont, qui suit la position de *Carpasia*, selon le rapport de Strabon, couvre le promontoire par lequel est terminée la côte septentrionale de Cypre, & dont la cime portoit un temple consacré à Vénus, surnommée *Acræa*, à cause de cette situation. Nous verrons ailleurs dans Strabon un autre mont Olympe bien plus considérable, qui occupe le centre de l'île, & que Ptolémée a également connu. *Lib. XX, c. 48.*

Le promontoire dont je viens de parler, paroît sous deux noms différens dans Ptolémée: Οὐρὰ βοὸς, ou *cauda bovis*, en est un, qu'Ortélius *(verbo Boosura)* confond mal-à-propos avec le lieu dont il est mention dans Strabon sous ce nom de *Boosura*, mais situé bien loin de-là, comme on verra par la suite. Selon le manuscrit Palatin, & dans la version Latine de Ptolémée, qui est regardée comme un texte, le nom du promontoire est *Clides*. Ce nom Κλεῖδες (ou *Claves*), qui chez les Grecs d'aujourd'hui est *Clidi*, appartient proprement à deux petites îles, que Strabon a connues au-devant de ce promontoire, & qu'on voit dans la nouvelle carte. Elle en marque au midi des deux premières une troisième, qui s'y distingue par des rayons tirés de plusieurs stations, & qui en font le sommet d'un triangle par lequel l'extrémité orientale de Cypre est déterminée positivement. Le nom que nous indique la carte comme propre à cette île en particulier, savoir *Denares* est remarquable par sa conformité à celui de *Dinaretum*, que l'on trouve dans Pline comme étant un des termes de la longueur de Cypre, *inter duo promontoria, Dinaretum & Acamanta*. Aujourd'hui le cap dont il s'agit est assez connu sous le nom de Saint-André. Tzetzés cite un ancien auteur qui rapportoit le nom de Κεραςία, qu'on avoit donné avec plusieurs autres à *Lib. V, cap. 31.*

l'île de Cypre, non pas à ce qu'elle eut, selon un autre auteur, des habitans ayant des cornes, mais différentes pointes qu'elle avance dans la mer; & si l'on considère cette île comme ayant deux cornes, nous avons vu la première dans l'*Acamas*, & nous venons de voir la seconde dans le *Dinaretum*. Le Métaphraste écrivant la vie de Saint Épiphane, qui a gouverné l'église de Salamine, cite un lieu maritime sous le nom de *Dianeuterium*, que l'on seroit tenté de prendre pour le *Dinaretum*, par quelque ressemblance de dénomination, si la distance marquée de 100 stades à l'égard de la ville de *Constantia*, qui est Salamine, pouvoit convenir à une terre qui en est éloignée de plus de 400 stades.

Après avoir ainsi parcouru toute la côte septentrionale de Cypre, ce que nous avons à remarquer d'abord en rangeant la côte méridionale, c'est une fausse position des *Clides* dans la carte de Ptolémée, en ce qu'elles paroissent à quelque distance du cap vers le sud. De-là jusqu'à Salamine, il n'y a d'autre lieu à rechercher qu'une pointe de terre, désignée par la dénomination d'*Élœa acra* dans Ptolémée. Étienne de Lusignan parle d'une ancienne ville du nom d'Élée, mais qu'il établit, comme on l'a vu ci-dessus, dans une place que revendique l'ancienne Carpasie. En jetant les yeux sur les différentes cartes de Cypre, je n'y vois de pointe avancée en mer qui soit assez remarquable, que celle qui est figurée fort aiguë dans la nouvelle carte en approchant de Salamine, & sur laquelle cette carte indique des ruines ou d'anciens vestiges, de même que nous avons remarqué précédemment que de pareils vestiges y répondent aux positions de *Macaria* & d'*Aphrodisium*.

Selon le témoignage de Méla, *Salamis* & *Paphos* étoient les villes de Cypre les plus célèbres. Scylax parle d'un port fermé & propre à l'hivernement des navires, qu'avoit Salamine. Cette ville ayant été ruinée par un tremblement de terre, qui avoit fait entrer la mer dans une partie de l'emplacement qu'elle occupoit, elle fut rétablie dans le quatrième siècle sous le nom de *Constantia*, ce que Jean Malala dans sa chronique rapporte à

Constance

Constance Chlore. Mais le commandement de ce Prince ne s'étant point étendu dans les provinces de l'Orient, il est plus vraisemblable que cela regarde Constance, qui après la mort de son père Constantin fut maître de tout l'Orient. Le P. le Quien a remarqué que dans les souscriptions du concile de Nicée on trouve *Gelasius Salaminiensis*, ce qui témoigne que le nom de *Salamis* n'avoit point encore fait place à celui de *Constantia*, qui n'auroit point été négligé sous un empereur fils du prince par qui cette ville auroit été réédifiée. Je vois que le nouveau nom a fait oublier l'ancien. Dans la carte publiée à Venise en 1566, on trouve *Porto Costanzo;* & dans un plan de Famagouste & du siége qu'en firent les Turcs en 1571, une lagune à quelque distance de cette place est appelée *lago overo palude di Constanza.* Les Sarasins ayant attaqué l'île de Cypre dès le khalifat d'Abu-bekr, si l'on en croit Constantin Porphyrogénète, & la partageant avec l'empereur Grec sous Justinien II, vers la fin du septième siècle, ce Prince prit le parti d'enlever tous les habitans de son obéissance dans l'île, & ceux de Constantie en particulier, pour les transporter ailleurs. Cette émigration est l'époque de la destruction totale de l'ancienne Salamine, dont cette ville ne s'est point relevée depuis. Le docteur Édouard Pococke dans son voyage, a donné un plan des vestiges qui subsistent au nord de l'embouchure d'une rivière, qui est le fleuve *Pedæus* ou *Pediæus,* dont Ptolémée a eu connoissance. Cette rivière conserve le nom de *Pedia* ou *Pedio,* après s'être formée de plusieurs rivières particulières, qui sortent de l'intérieur de l'île, & d'une chaîne de montagnes qui règne au nord de Nicosie.

Oriens Christ. tom. II, 1039, 1040.

Themat. lib. I.

Strabon en parcourant la côte dans l'ordre que nous suivons, fait succéder à *Salamis* une de ces villes qui ont porté en Cypre le nom d'*Arsinoë;* & on ne voit point d'autre position convenable que celle de Famagouste, dont en aucun temps la situation n'a dû être négligée. Ce nom actuel de Famagouste, qui n'a cette forme que par un usage corrompu, a fait croire que le nom d'Auguste y étoit renfermé, & qu'après la victoire remportée sur Antoine & Cléopatre, ce lieu avoit été appelé

Fama Augusti. Les Grecs établis en Cypre disent *Amogoste,* selon le témoignage d'Étienne de Lusignan. On reconnoît dans l'usage vulgaire de quelques noms de lieu en plusieurs contrées du Levant, que la préposition Grecque *de loco ad locum* est entrée dans la forme actuelle de ces noms, & en fait partie: mais, d'où vient que le nom d'Amogoste est précédé d'un F dans Famagouste, c'est ce dont je ne rendrai point raison, quoique je voie la même chose dans le nom de Famastre, selon que celui de l'ancienne *Amastris,* aujourd'hui Amasreh sur la Mer Noire, est écrit dans quelques cartes. On reconnoît dans le nom d'Amogoste le terme Grec Ἀμμόχωςος, qui désigne un endroit sablonneux. Ce nom appartient proprement à une pointe basse, qui ferme du côté du midi l'anse sur le rivage de laquelle est située Famagouste; & je remarque que c'est à la nouvelle carte que nous devons la connoissance de cette circonstance du local, qui n'est exprimée nulle part ailleurs. Dans le manuscrit Palatin de Ptolémée, on a substitué le nom de Πηδάλιον ἄκρον à celui d'Ἀμμόχωςον, en confondant avec l'*Ammochostos* un promontoire, dont Strabon fait mention, & auquel nous ne sommes point encore arrivés. Chez les Turcs le nom vulgaire de Famagouste est *Mancousa.* Selon M. Assemani, les Syriens écrivent *Magusa.* Les historiens Arabes, en parlant des affaires de Cypre, où les Khalifes ont porté leurs armes, & qui a payé tribut aux Mamelus d'Égypte, ont écrit *Mancosta.* Deux îles basses, qui s'étendent en longueur depuis la pointe d'Ammochoste jusqu'à l'entrée du port de Famagouste, nous représentent les îles dont parle Pline sous le nom de *Salaminiæ:* car, le local n'en fait point connoître d'autres dans le voisinage de Salamine; & on voit les objets confondus dans une note du P. Hardouin sur les *Salaminiæ* de Pline: *contra Salamin,* dit-il, *sive Famagustam, & Carpasium sitæ, unde & Καρπασίαι νῆσοι appellatæ à Strabone & à Ptolemæo.* Nous sommes fort à portée de juger, si les Carpasies peuvent avoir quelque chose de commun avec les îles Salaminiennes.

Fol. 23, verso.

Bibl. Orient. to. II.

Plin. in-fol. to. I, p. 285.

Au port d'*Arsinoë* succède un autre port selon Strabon, nommé *Leucolla,* & il demeuroit inconnu par toute autre

carte que par la nouvelle. Dans cette carte, un enfoncement de mer qui ſuit l'Ammochoſte à quelque diſtance, & qui eſt recouvert par un cap fort avancé en mer, eſt appelé *Porto Armidia o Lucola.* Le premier de ces deux noms eſt propre à un lieu que la carte indique au fond de l'anſe de ce port. A la pointe du cap dont je viens de parler, aboutiſſent pluſieurs rayons, qui y forment le ſommet d'un angle dans la carte, où ſon nom eſt *Capo Græco.* Dans d'autres cartes, & même plus généralement, on trouve *Capo de la Grega,* ou *Griega.* Étienne de Luſignan écrit en françois *le Chef de la Grée;* & dans une carte que j'eſtime du quatorzième ſiècle au plus tard, tirée du cabinet de Paul Pétau, avec pluſieurs autres qui ſont inſérées dans la collection de *Geſta Dei per Francos,* le nom de ce cap eſt *Grea* d'une manière conforme à celle qu'emploie Étienne de Luſignan. C'eſt-là le *Pedalium promontorium;* & on lit dans Strabon, immédiatement à la ſuite de *Leucolla,* εἶτ' ἄκρα Πηδάλιον. Il ajoute, que ce promontoire eſt dominé par une hauteur eſcarpée en forme de table, & conſacrée à Vénus. Étienne de Luſignan place ſur le Pédalie une ancienne ville ſous le nom d'*Eſtreme,* réduite aujourd'hui à un petit lieu. Mais, nous ne voyons point de ville de ce nom dans l'antiquité; & ſi je remarque qu'il y a un lieu nommé *Èxtrema* dans la carte publiée à Veniſe en 1566, c'eſt au cap de Saint-André, non à celui de la Grée.

Fol. 23, verſo.

Ibid.

Ptolémée nous fournit une poſition de ville, qui dans l'ordre que nous ſuivons doit ſuccéder au *Pedalium,* comme elle le précède dans un ordre contraire que ſuit Ptolémée. Le nom de cette ville, qui eſt *Throni,* lui eſt commun dans Ptolémée avec un promontoire adjacent. Strabon fait mention de *Throni,* mais d'une manière vague, & après s'être porté juſqu'au promontoire *Curias,* le plus méridional de Cypre, en revenant ſur ſes pas, & marquant entre ce cap & *Throni* une diſtance de 700 ſtades, qui n'eſt pas admiſſible pour être exceſſivement trop forte. Car, par ce retour vers la partie orientale de l'île, une pareille diſtance ne s'arrêtant pas au *Pedalium,* porteroit juſqu'à Salamine & au-delà. Étienne de Luſignan ſe trompe,

Ibid.

en citant Pline au ſujet de *Throni.* Mais, la poſition qu'il lui donne à 12 milles des Salines, 18 de Chiti, & ſur le flanc du promontoire de la Grée, ou du *Pedalium*, paroît très-convenable. Sur ce rivage une pointe de terre qui borne au levant la grande anſe que forme la mer devant l'Arneca & les Salines, ſe nomme aujourd'hui Pila, & ce nom lui eſt commun avec un petit lieu voiſin, que l'on eſtime dans le pays être l'emplacement de *Throni*, au rapport d'Étienne de Luſignan, & je remarque que la diſtance qu'il indique à l'égard de Chiti & des Salines, y conduit en effet.

Strabon paſſant du promontoire *Pedalium* à *Citium*, ſe montre très-conforme au local, en diſant que la navigation eſt ſinueuſe, κολπώδης, dans cet intervalle. Car, le plus grand enfoncement de mer que l'on voie ſur les rivages de Cypre, eſt celui que repréſente la nouvelle carte entre le cap de la Grée & le cap de Chiti. Il ne faut point chercher la place de *Citium* ailleurs qu'au lieu dont le nom actuel eſt Chiti: & quoique ce lieu ſoit éloigné de la mer de quelques milles, ce que dit Strabon que *Citium* avoit un port, ne ſuppoſe pas en rigueur que la ville fût préciſément ſur la côte. Athènes, Corinthe, Mégare, dans leur emplacement étoient à quelque diſtance de leurs ports. Un promontoire ſous le nom de *Dades*, que Ptolémée place entre *Citium* & *Throni*, répond à un cap plus avancé dans l'eſt que la poſition de *Chiti*, & qui en tire aujourd'hui la dénomination de *capo Chiti.* La diſtance de 200 ſtades que l'on trouve dans Diodore de Sicile entre Salamine & *Citium*, n'eſt point convenable, puiſqu'à partir de Salamine, les 200 ſtades ne paſſent point le *Pedalium*, ou cap de la Grée. Le docteur Richard Pococke, en donnant le plan de l'enceinte peu ſpacieuſe d'un ancien lieu, joignant le bourg dont le nom eſt l'Arneca, prend cet emplacement pour celui de *Citium*, & ce dérangement de poſition lui fait tranſporter le promontoire *Dades* au cap Pila, & reculer *Throni* au cap Grega, ſelon ſa carte de l'île de Cypre, où le promontoire *Pedalium* ne paroît point, & ne pouvoit paroître. Si l'identité évidente de dénomination entre *Citium* & Chiti, comme on écrit aujourd'hui

en prononçant Kiti, de même qu'en Grec Κίτιον, ne paroît pas suffisante pour reconnoître la correspondance de position, on peut y joindre le témoignage d'Étienne de Lusignan, sans être obligé d'attribuer avec lui la fondation de cette ville à Cétim, fils de Japhet. En n'adoptant point l'opinion du voyageur Anglois, sur la position de *Citium*, je suis néanmoins très-disposé à croire, qu'en effet il a existé un lieu de quelque considération vers l'endroit où il amène *Citium*. Je vois sur la nouvelle carte la trace d'un aquéduc, qui du haut d'une rivière qui va passer près de Chiti, tend à l'Arneca directement, & cette circonstance ne paroît pas convenir à quelque siècle peu reculé du temps présent. Mais, de savoir quelle étoit autrefois cette position, c'est ce qui peut bien échapper à notre connoissance. On trouve dans Pline entre *Citium* & *Salamis*, une ville sous le nom de *Corineum*, dont on pourroit adopter la position, si l'on étoit assuré que Pline suit l'ordre des lieux, & il y manque manifestement en nommant *Amathûs* entre *Salamis* & *Lapethos*. Par les souscriptions du concile de Calcédoine, on voit en Cypre une ville épiscopale sous le nom de *Theodosiana*, qui ne paroît point dans la notice d'Hiéroclès, & qui peut avoir été substitué à quelque nom primitif ou antérieur. Les villes qui se trouvent dénommées dans ces souscriptions, *Tamassus*, *Amathûs*, *Arsinoë*, *Solæ*, *Lapethus*, *Chytrus*, *Carpasia*, ne sauroient ainsi se confondre avec *Theodosiana*: mais, ces villes ne remplissent pas le nombre de celles qui ont eu des évêques en Cypre, & je ne me flatte pas de quelques succès dans cette recherche. On remarquera peut-être que je fais paroître un article dans le nom de l'Arneca, contre l'usage ordinaire: c'est que ce nom dans les anciennes cartes est Arnaco ou Arneca, & qu'il y a bien des exemples de l'usage d'incorporer un article avec la dénomination propre. Les Salines, qui sont l'objet le plus remarquable en ce canton de l'île de Cypre, sont à quelques milles de l'Arneca, & entre l'Arneca & Chiti.

Fol. 22, recto.

La rivière dont j'ai parlé ci-dessus comme ayant son cours près de Chiti pour se rendre à la mer, paroît dans Ptolémée

ſous le nom de *Tetius.* Car dans ſa deſcription rangeant la côte du couchant au levant, cette rivière précède immédiatement, & de très-près, la poſition de *Citium.* Quant au nom actuel de cette rivière, je n'en ſuis inſtruit que par la carte qui porte les armes des Chevaliers hoſpitaliers, nonobſtant la groſſièreté du travail employé à cette carte. Les lieux y étant diſtingués par des chiffres, j'en trouve un placé entre les ſalines & Limiſo, qui dans l'explication de ces chiffres eſt rivière de *Teſio,* & il y a trop de rapport entre ce nom & celui de *Tetius* pour s'y méprendre. La manière dont cette rivière ſe diviſe en pluſieurs bras près de la mer, eſt remarquable dans la nouvelle carte: c'eſt l'expreſſion d'une connoiſſance du local bien plus particulière que tout ce qu'on avoit antérieurement.

Strabon nous conduit de *Citium* à *Amathûs.* Ptolémée ne connoît dans cet intervalle que le fleuve *Tetius ;* mais Strabon fait mention d'une ville nommée *Palæa,* & découvre le ſommet du mont *Olympus,* ſemblable à une mamelle. Je remarque dans la carte Vénitienne, en approchant de la poſition qu'occupoit Amathunte, & à quelques milles de la mer, un lieu dont le nom de *Palio-cliſo* retrace celui de *Palæa.* Cet emplacement pour une poſition dont parle Strabon en parcourant la côte, me paroît plus convenable, eu égard à cette circonſtance, que celui que prend Étienne de Luſignan dans un lieu nommé Pelandre, que la diſtance de Limiſo, qu'il indique de 24 milles, 42 de Nicoſie, recule trop avant dans les terres, en ſorte que Palée auroit été une ville de l'intérieur de l'île, engagée dans les montagnes, comme cet auteur s'en explique poſitivement. Quant au mont Olympe, quoiqu'à remonter juſqu'à ſa croupe la plus élevée, on puiſſe pénétrer juſqu'au milieu de la terre de Cypre, cependant les Navigateurs diſtinguent cette montagne plus que tout autre objet par le travers de la côte en ce parage: c'eſt pour cela que dans les cartes marines le dos de cette montagne ſous le nom de Sainte-Croix qu'elle porte aujourd'hui, eſt figuré comme s'il étoit voiſin de la mer, entre Limiſo & le cap de Chiti. Étienne de Luſignan dit préciſément, que la montagne de Sainte-Croix répond au promontoire

Fol. 33, verſo.

Fol. 6, verſo.

Mosot ou Masoto, & ce promontoire suit le cap de Chiti, en tirant vers Limiso. On voit par cet exposé des circonstances du local, ce qui fait parler Strabon du mont Olympe dans l'endroit précisément où il en parle.

Mais, nous n'en sommes point encore au point de parler d'Amathunte, ayant à reconnoître une ville dont le nom primitif de *Marium* avoit été changé, au rapport d'Étienne de Byzance, en celui d'*Arsinoë.* Pline parle de *Marium* comme ayant existé, *fuit*, plutôt que comme existant. En effet, on voit dans Diodore de Sicile que cette ville fut détruite par Ptolémée Soter, qui en transporta les habitans à Paphos. Je suis fort de l'avis de M. Wesseling, dans ses notes sur Hiéroclès, que quand on lit dans le même Historien, que Cimon, Général des Athéniens, prit *Citium* & *Malum*, il convient de lire *Marium.* Car après avoir passé par *Citium*, nous allons trouver *Marium* dans le même canton de l'île, & le nom de *Malum* ne se rencontre en aucun autre endroit que je sache. Étienne de Lusignan parle de *Marium* sous le nom de Marie (ou plutôt *Mariou*), & le lieu qui conserve ce nom est situé sur une colline, à trois milles de la mer, & dans le voisinage d'un torrent appellé *Basili-potamo.*

L. XIX, c. 89.

Itiner. p. 707.

Lib. XII, c. 5.

Fol. 21, recto.

Personne n'ignore, qu'Amathunte ne cédoit qu'à Paphos pour la célébrité comme pour l'antiquité du culte que Cypre rendoit à Vénus. On convient en même temps que les vestiges de cette ville portent aujourd'hui le nom de *Limiso vecchio*, ou de *Limmeson antica.* L'opinion de Tacite, qu'elle tiroit le nom d'*Amathûs* de celui de son fondateur, fils d'Aërias, qui avoit élevé le temple de Vénus à Paphos, pourroit être plus équivoque que celle qui attribueroit ce nom à une fontaine chaude dont parle Étienne de Lusignan. Car on en trouveroit la raison dans un langage oriental; & je remarque à ce sujet qu'*Amathûs* n'étoit point du nombre des villes Grecques de l'île de Cypre. Scylax nous apprend que ses habitans étoient αὐτόχθονες ou indigènes. Les cartes en reculant les vestiges de cette ville à quelque distance de la mer, ne sont point d'accord avec ce que dit Étienne de Lusignan, qu'elle étoit au bord de la mer. Isaac

Annal. III, cap. 62.

Fol. 20, verso.

Comnène, duc de Cypre, & neveu de l'empereur Manuel, y faiſant ſa réſidence, Richard, roi d'Angleterre, qui le chaſſa de l'île, détruiſit Amathe ou Amathunte en 1190.

La ville qui ſuccède ſous le nom de Linmeſon ou de Limiſſe-la-neuve, eſt appelée *Neapolis* dans une légende de Saint-Barnabé, & dans le titre des écrits d'un Évêque de cette ville, qui vivoit dans le ſixième ſiècle. Ce qui pourroit néanmoins faire douter que ce nom de *Neapolis* fût propre auſſi anciennement à la ville dont il s'agit, c'eſt de ne le point trouver dans la Notice eccléſiaſtique d'Hiéroclès, & dans les *Themata* de Conſtantin Porphyrogénète: & cela donneroit lieu de ſoupçonner que par une comparaiſon avec l'ancien emplacement d'*Amathûs,* appelé *Linmeſon antica,* on auroit imaginé une diſtinction par le nom de ville nouvelle. Ainſi je n'ai point vu de ſûreté à inſcrire ce nom de *Neapolis* entre ceux qui appartiennent inconteſtablement à l'antiquité dans l'île de Cypre.

Suivant la nouvelle carte, la poſition de Linmeſon eſt engagée dans l'anſe que borne au midi la courbure de la péninſule, qui forme le promontoire nommé aujourd'hui *Gavata,* & vulgairement *Capo delle Gatte:* au lieu que dans les cartes précédentes, Limiſſo paroît dévancer l'entrée de cette anſe. Je remarque encore que le fleuve *Lycus,* dont l'embouchure dans l'ordre que ſuit Ptolémée, contraire à celui que nous ſuivons, précède le promontoire *Curias,* qui eſt indubitablement le Gavata, devroit lui ſuccéder; & la manière dont cette rivière paroît ſe rendre à la mer, par deux bras ſéparés embraſſant le col de la péninſule dans les anciennes cartes, n'eſt pas la même dans la nouvelle. On y voit un point déterminé en particulier ſur la terre même de la péninſule, par la rencontre de pluſieurs rayons aboutiſſans à la poſition d'un lieu nommé Acro-tiri. Si l'on en croit Étienne de Luſignan, ce coin de terre preſque iſolé renfermoit une ville du nom de *Curi,* dont il reſteroit quelques veſtiges près d'Acro-tiri. Mais on ne voit point dans l'antiquité de ville diſtincte de celle de *Curium,* dont nous allons parler; & tout ce qu'on pourroit ſe permettre par conjecture, *Fol. 18, verſo.*

ſeroit

seroit d'appliquer à *Acro-tiri* la mention d'un lieu du nom d'*Acra* en Cypre dans Étienne de Byzance.

Je ne vois point de difficulté à convenir que le lieu qui a pris le nom de *Piscopia,* & qui succède au promontoire *Curias,* est l'ancien *Curium.* Dans la description de Strabon, conforme à notre route sur le rivage de Cypre, *Curium* suit le promontoire *Curias;* & selon Ptolémée, cette ville seroit même séparée du promontoire par l'embouchure du Lycus. Un des petits royaumes qui partageoient l'île, étoit celui de *Curium.* Dans ce canton, Apollon avoit un autel, dont parle Strabon, que l'on ne touchoit point sans courir le risque d'être précipité dans la mer du haut d'un promontoire, & la nouvelle carte marque un bois à quelque distance de la mer, au nord de la position qu'elle donne à Linmeson, & au couchant du fleuve *Lycus,* sous le nom d'*Apollinis lucus.* Un promontoire qu'indique Ptolémée, avant la position de *Curium* dans l'ordre qu'il suit, & qu'il nomme *Phrurium,* ne peut se retrouver que dans celui qu'on nomme aujourd'hui *capo Bianco.* Strabon, après avoir parlé du promontoire funeste à ceux qui violoient l'autel d'Apollon, & avant que d'arriver à Paphos, fait mention de *Treta* & de *Boosura,* inconnus d'ailleurs dans l'antiquité, *obscura nomina,* dit Cellarius; mais que l'on retrouve néanmoins; l'un est Bisur dans la nouvelle carte, Pisuri dans les anciennes, & l'autre Tera, dont parle Étienne de Lusignan, & dont les anciennes cartes donnent la position. On voudroit seulement, en conséquence des positions actuelles de Bisur & de Tera, que Strabon eût nommé *Boosura* avant *Treta.*

Parlons maintenant de Paphos. On sait qu'il y en avoit deux, *Palæ-paphos* & *Nea-paphos.* L'ancienne est la première à rencontrer sur notre route, à dix stades de la mer, au rapport de Strabon. Il indique 60 stades de distance entre la nouvelle Paphos & l'ancienne, & cette distance paroît conduire à un lieu nommé aujourd'hui Couclia, situé entre deux rivières, un peu à l'écart du rivage, où l'on prétendoit que Vénus sortant de l'écume de la mer, avoit abordé en Cypre portée sur une conque marine. La principale des deux villes de Paphos, ou la

nouvelle, n'a point perdu ſon nom, ſi ce n'eſt que les Turcs, qui changent volontiers le *P* en *B*, ont amené l'uſage de dire *Baſo* ou *Baſa*, au lieu de *Paſo*; & il eſt ordinaire aux Grecs modernes de ſupprimer le *ſigma* final du grec littéral. Un peu en deçà de Paphos, à quelque diſtance du rivage, Strabon place un bois ſacré Ἱερόκηπία, & j'en reconnois l'emplacement dans un lieu dont le nom eſt écrit *Gieroſibou* ſur la nouvelle carte.
Lib. V, cap. 31. Selon Pline, *Hierocepia* eſt une île au-devant de *Nea-paphos*, ce qui ne peut ſe rapporter qu'à l'un ou à l'autre des deux écueils
Lib. 1, cap. 11. qui couvrent le port de Paſo. Quoique Meurſius ait cru trouver dans quelques vers de Virgile que l'île de Cypre avoit une ville du nom de *Cythera*, & quoiqu'Étienne de Luſignan donne une place à cette ville dans le voiſinage de Paphos; je ſuis de
To. II, p. 281. l'opinion de Cellarius, que l'antiquité ne connoît point cette ville, & que c'eſt ne pas prendre le ſens d'un vers d'Héſiode dans ſa Théogonie, que d'adopter la note d'un ſcholiaſte de cet ancien poëte. Il y auroit un autre lieu à reconnoître dans ce canton, une *Arſinoë* dont parle Strabon dans l'intervalle de la
Fol. 17, verſo. vieille Paphos à la nouvelle. Étienne de Luſignan en rapporte la poſition à celle qu'on connoît aujourd'hui ſous le nom d'Afdimo, comme on prononce en écrivant Avdimo. Je trouve même le nom d'*Arſinoë* préciſément ſur la nouvelle carte, aſſez avant dans les terres au-deſſus d'Avdimo. Mais cet emplacement ne conviendroit point à une poſition que Strabon cite comme maritime. Avdimo, où la mer paroît former un petit golfe, ſeroit plus convenable s'il n'y avoit un autre défaut de convenance, qui eſt qu'en ſuivant immédiatement la poſition de l'ancienne ville de *Curium*, l'*Arſinoë* dont il s'agit ſeroit bien peu à portée de l'une ou de l'autre Paphos. Ainſi je n'ai point cru devoir haſarder une poſition pour cette *Arſinoë* dans la carte jointe à ce Mémoire.

Pour ne rien omettre dans le contour de Cypre, avant de ſe retrouver à l'*Acamas*, d'où nous ſommes partis, il faut parler de deux promontoires, *Zephyrium* & *Drepanum*. Selon Strabon, ἄκρα Ζεφυρία ſuit la vieille Paphos, en tendant vers la nouvelle. Dans Ptolémée, le même promontoire placé entre la

vieille Paphos & le promontoire *Phrurium* auroit dû paroître dans notre route avant que d'arriver à cette Paphos. Le *Drepanum*, que Ptolémée range entre la nouvelle Paphos & l'ancienne, seroit ainsi le *Zephyrium* de Strabon. Mais j'ai lieu de croire que l'un & l'autre de ces promontoires sont ainsi déplacés. La nouvelle carte me fait connoître le cap portant le nom de *Trapano*, & terminé en pointe aiguë & recourbée convenablement à cette dénomination, entre Paphos & le cap de Saint-Épiphane, ou l'*Acamas*. La carte publiée à Venise en 1566, place également le Trapano dans le même intervalle. Donc il n'y a pas moyen de douter que le *Drepanum* ne convient point entre les deux Paphos, comme il est placé dans Ptolémée. Ne voyant même aucune pointe de terre remarquable dans un assez court espace de rivage entre la nouvelle Paphos & l'ancienne, il semble que le *Zephyrium* de Strabon ne peut s'y soutenir; & ce nom de *Zephyrium* me paroîtroit convenir & devoir s'appliquer à une assez longue pointe, qui du côté tourné au couchant, ou vent zéphyrien, borne le port de Paso, en le séparant d'une anse qui dans les cartes marines est distinguée par le nom de Carmasal.

Ayant ainsi terminé le circuit de la terre de Cypre, il nous reste à rechercher quelques positions de lieu dans son intérieur, qu'on ne peut pas se flatter de trouver en grand nombre. J'ai même eu occasion d'en citer plusieurs dans l'analyse qui a paru propre à déterminer la mesure d'échelle de la nouvelle carte, en y faisant servir des distances indiquées par la Table Théodosienne. On trouve, comme je l'ai dit, *Chytrus* en position intermédiaire de *Salamis* & de *Cerynia* ; & entre les petits États qu'on appelle des Royaumes dans l'ancienne Cypre, *Chytrus* en étoit un. Le nom actuel du même lieu est *Chitrea* ou *Citrea*, comme le marquent les cartes, ou bien *Paleo-chitro*, que je trouve dans la carte qui porte la date de 1566. C'est une faute dans Étienne de Lusignan, que de lire Centrie au lieu de Chitrie; & dans l'*Oriens Christianus* de dire qu'Étienne rapporte cette position à une ville de *Cythera*, qu'il prétend avoir existée dans le voisinage de Paphos. Il dit précisément

Fol. 33, recto.

Tome II, col. 1067, 1068.

que Centrie (*lisez* Chitrie) située au pied d'une montagne en face du nord, abonde en fontaines, qui fournissoient un aqueduc conduit à Salamine, & dont en effet la carte Vénitienne représente des vestiges.

On s'est trompé en appliquant à Nicosie le nom de *Trimetus*, selon les copies que Mercator, Blaeu & Coronelli ont données de la carte Vénitienne. La position de *Trimithûs* peut être conclue de plusieurs distances particulières. Il y en a une à l'égard de *Salamis*, une autre à partir de *Citium*. Étienne de Lusignan indique un lieu sous le nom de Trimitughe, qui rappelle l'ancienne dénomination. Mais ce lieu placé, comme il le dit, à 18 milles au couchant de Nicosie, ne convient point aux distances respectives de *Salamis* & de *Citium*, XVIII d'un côté, XXIIII de l'autre, selon la Table Théodosienne. Elle ne convient pas mieux à un intervalle de 53 milles, XXIIII & XXIX, entre *Trimithûs* & *Solæ*, en passant par *Tamasus*. Et si Étienne de Lusignan paroît avoir l'avantage de citer un petit lieu actuel sous un nom ayant rapport à celui de *Trimithûs*, on peut s'en prévaloir également par la connoissance d'un autre lieu du même nom, au Syroc ou sud-est de Nicosie. C'est l'original de la carte Vénitienne qui me l'indique. J'y trouve *Trimitusa* à une position de lieu, qui n'est point oubliée dans les copies de cette carte, mais dont le nom étant omis dans la copie de Mercator, ne paroît dans aucune des copies postérieures. Il est remarquable, qu'en ouvrant le compas sur la carte qui accompagne ce Mémoire, la position qui est donnée de *Trimithûs* se rapporte aux distances qui y tendent de trois points différens, *Salamis*, *Citium*, & *Solæ*. Cette position fait justement le centre d'une grande plaine, appelée *Messarea*, abondante en grains, & qui du pied du mont Olympe, ou de Sainte-Croix, s'étend jusqu'à la mer vers Famagouste & l'Arneca.

Fol. 30, recto.

On est prévenu que *Tamasus*, ou *Tamassus*, ou *Tamaseus* (car on trouve ces différentes leçons du même nom) est en position intermédiaire de *Trimithûs* & de *Solæ*. Un moyen de la reconnoître sur les lieux se tireroit des minières, qui

fournissoient beaucoup de cuivre près de cette ville. Étienne de Lusignan prétend que le lieu se nomme Tamasse. Mais les cartes ne l'indiquent point sous ce nom, & je me persuade qu'un lieu ancien, qui a pris vulgairement le nom de Piscopio, comme il est arrivé à l'ancien *Curium*, est très-convenable par sa position, & par ce nom même, à *Tamasus*, siége épiscopal en ce canton, & que les légendes font même remonter jusqu'à l'apostolat de S.t Barnabé. On croit que cette ville, & celle de *Trimithûs*, furent détruites dans l'invasion de Cypre par Richard, roi d'Angleterre, l'an 1190. Fol. 30, verso.

Nous allons parler de celle des villes actuelles de Cypre, qui a pris le premier rang sous les rois de la maison de Lusignan, & connue sous le nom vulgaire de Nicosie, qui apporte une grande altération à la dénomination dont il sort. Dans la notice d'Hiéroclès, on lit Λευκωσία. Chez les Grecs des temps postérieurs à l'antiquité, l'usage a donné à l'*u* voyelle, à la suite d'une autre voyelle, la prononciation de l'*f*, & j'en produirai un exemple tiré d'Étienne de Lusignan, & qui concerne les Cypriots en particulier. Parlant des différentes conditions dans ce peuple, il dit qu'on appelle Élefières (*Eleutheros*) ceux qui ont acquis leur liberté, & par un autre terme, qu'il faut attribuer aux Croisades, *Franco-mates*. De-là vient que dans la Géographie Arabe de l'Édrisi, on trouve entre les villes de *Kubrous* (ou de Cypre) le nom de celle dont il s'agit, écrit *Leskosia*, que les traducteurs Maronites ont mal-à-propos rendu en marge par celui d'*Episcopia*. Il faut dire que cette même ville a porté un autre nom, qui est *Ledra*, au génitif pluriel *Ledrorum*: & dans le temps qu'elle portoit ce nom, elle étoit aussi appelée Λευτεῶν, comme on lit dans S.t Jérôme, *Triphyllius Cypri Ledrensis, sive* Λευτεῶνος *episcopus*. Le titre de cet évêque, qui vivoit sous Constance, est ἐπίσκοπος Λευκωσίας, dans des actes que cite M. Wesseling, dans une note sur la notice d'Hiéroclès. Ainsi, l'identité de *Ledra* & de *Leucosia* ne souffre point de difficulté; & je croirois qu'il conviendroit de lire dans S.t Jérôme, Λευκεῶν ou Λευκῶν, plutôt que Λευτεῶν. Fol. 70, recto. Script. Eccles. cap. 92.

Voilà ce que des recherches ſur le détail des anciens lieux de l'île de Cypre, m'ont fait voir de plus poſitif, en ne mêlant point des poſitions incertaines avec celles qu'on peut ſe flatter de bien reconnoître. J'ai été néanmoins tenté de donner une place ſur la carte à *Idalium,* dont la célébrité eſt aſſez familière. Pline en parle comme d'un lieu qui n'exiſtoit plus, ainſi que pluſieurs autres, *fuere.* Servius, commentateur de Virgile, le qualifie d'*oppidum breve,* dans le *nemus Idalium;* & voilà des circonſtances qui ont été propres à faire oublier ce lieu-là. Meurſius veut confondre *Idalium* avec le promontoire *Pedalium,* accuſant ce nom de n'être pas conforme à celui qu'emploient les poëtes en célébrant Idalie. Mais, pourquoi ſuppoſer que le nom qui ſe lit Πηδάλιον dans Strabon, & dans le manuſcrit Palatin de Ptolémée, *Pedalium* dans le texte latin, doit être *Idalium!* Étienne de Luſignan croir voir *Idalium* dans un lieu nommé *Dalin,* diſtingué par ſa ſituation, qui eſt ornée de jardins, abondante en eaux & en fruits. Cette poſition au midi de Nicoſie, comme le dit Luſignan, ſe trouvant dans la carte Vénitienne, c'eſt celle que je donne à *Idalium* dans la carte jointe à ce Mémoire.

Fol. 33, verſo.

On remarquera peut-être l'uſage que j'ai fait du nom de Cypre, ſans adopter celui que la prononciation Italienne a introduit, comme ſi il convenoit de rendre cette prononciation par notre orthographe, en altérant celle de la dénomination propre & locale. Luſignan en écrivant en françois, a conſervé cette dénomination dans ſa pureté. Elle ſubſiſte, ſelon qu'elle doit ſtrictement ſe prononcer dans la lettre initiale, ſous les Turcs, qui diſent *Kibris,* les Arabes *Kuprous.* En diſcutant l'antiquité dans le ſein de l'Académie, me ſerois-je permis d'écrire le nom de Cypre autrement que comme il peut exiſter ſans être corrompu?

Pour le Mémoire sur l'Expédition d'Heraclius.
Mem.es de l'Acad. R.le des Belles-Lettres, T.° XXXII, p. 559.

RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES

Concernant l'expédition de l'Empereur HÉRACLIUS en Perſe.

Par M. D'ANVILLE.

CE que la Géographie répand de clarté ſur les faits hiſtoriques, ne doit point ſe renfermer dans les temps les plus mémorables de l'antiquité Grecque & Romaine. Si les hiſtoriens du bas Empire ſont moins lûs que ceux des temps dont je viens de parler, ce n'eſt pas une raiſon pour que des lieux conſidérables, & qui tiennent à de grands évènemens, demeurent enſévelis dans l'obſcurité. La Géographie a été extrêmement enrichie & perfectionnée dans les contrées de l'Orient, depuis l'établiſſement du Mahométiſme; & ce détail de connoiſſances locales & particulières, qui a pris grande part aux études que j'ai faites, fournit des indications, qu'on deſireroit en vain ſans un pareil ſecours. Lû le 19 Nov. 1762.

L'Empire Grec étoit dans une ſituation déplorable, lorſque Héraclius fut élevé à la dignité impériale. Les Avares établis ſur le Danube, faiſoient de fréquentes incurſions juſque ſous les murs de la capitale, qui ſoutint un ſiége de leur part. D'un autre côté, Choſroès, ſecond du nom, ou Koſreu-Parviz, ſelon les hiſtoriens Orientaux, avoit pris les armes, ſous prétexte de venger ſur Phocas le meurtre de l'empereur Maurice, & dévaſtoit la Syrie, & l'Aſie mineure juſqu'au Boſphore. Héraclius, après avoir lutté pluſieurs années contre ces diſgraces, entreprit de porter la guerre dans l'Empire des Perſes. Cette guerre dura ſix ans, & fut terminée au commencement de l'an 628, par un traité, que Siroès, fils de Coſroès, & meurtrier de ſon père, fit avec l'empereur Grec. Ce qu'on peut ſavoir des expéditions d'Héraclius dans la guerre de Perſe, ſe trouve dans Nicéphore, dans Théophane, dans Cédrénus, & dans

l'*Historia miscella*, & à peu près dans les mêmes termes. Il en est aussi parlé dans le *Chronicon Paschale* ou *Alexandrinum*, qui finit précisément avec cette guerre. Nous serions peut-être instruits plus en détail, si l'ouvrage de George Pisidès, qui avoit écrit une histoire particulière du règne d'Héraclius, & qu'un Jésuite nommé le P. Maltret, avoit entrepris de traduire, étoit rendu public.

L'objet que je me propose dans ce Mémoire, est de faire la découverte de quelques positions principales & plus intéressantes dans le récit des campagnes de la guerre de Perse, positions qui jusqu'à présent n'ont point été connues, ni rapportées au local actuel, pour former une notion vraiment géographique. Héraclius sortant de l'Arménie, pour s'avancer dans les provinces ultérieures de la Perse, Chosroès à son approche abandonne une ville dont le nom est *Gazacum* & *Ganzacum*, dans Théophane & dans Cédrénus, *Ganzaca* dans la Chronique Paschale. Cette ville paroît avoir tenu le premier rang sur cette frontière. Elle avoit un palais rempli de richesses, que les historiens Byzantins comparent aux trésors de l'ancien roi de Lydie. Un Pyrée, ou temple du Feu, accompagnoit cette demeure royale. Il faut chercher cette ville dans la province
L. XI, p. 523. de Médie, qui avoit porté le nom d'Atropatène, où Strabon place sous le nom de *Gaza* la ville qui servoit de résidence aux rois de l'Atropatène pendant l'été. Cellarius, que l'on consulte volontiers dans le besoin de connoître des positions
To. II, p. 777. de l'ancienne Géographie, avoue ne pouvoir déterminer celle-ci entre plusieurs autres, *definire non possumus.* Étienne de Byzance connoît dans la Médie une grande ville, πόλις μεγίστη,
Lib. VI, c. 13. nommée *Gazaca.* Dans Pline, on voit une ville qui appartient à l'Atropatène, au-delà de l'Araxe, à l'égard de l'Arménie, sous le nom de *Gazæ.* Il la fixe en position intermédiaire d'Artaxates & d'Ecbatanes : *oppidum ejus (nempe Atropatenes) Gazæ, ab Artaxatis CCCCL. M. passuum, totidem ab Ecbatanis Medorum, quorum pars sunt Atropateni.* Il faut convenir, que cette circonstance est un moyen qui peut servir à la recherche de cette position : mais en même temps, le compte de 450 milles,

milles, que je remarquerai avoir quelque convenance à l'intervalle entier qui ſépare les poſitions d'Artaxates & d'Ecbatanes, eſt par cette raiſon exceſſif dans chacun des eſpaces de *Gazæ* ou *Gaza* à l'égard d'Artaxates d'un côté, & d'Ecbatanes de l'autre. Par des obſervations de la hauteur du Pôle à Érivan, qui m'ont été communiquées manuſcrites par le P. Étienne Souciet, & dont il réſulte 40 degrés & environ 10 minutes, on peut juger de la hauteur qui convient à l'ancienne capitale de l'Arménie, *Artaxata*, dont les veſtiges exiſtent ſur les bords de l'Araxe, à environ un quart de degré plus au ſud qu'Érivan. La hauteur d'Hamedan, dont la poſition ſe rapporte inconteſtablement à Ecbatanes, eſt de 35 degrés 10 minutes, ſelon les meilleures Tables Aſtronomiques des Orientaux, ou celles de Naſir-uddin & du Sultan Ulug-beg. Ainſi, 5 degrés, moins environ un quart, de différence de latitude entre Ecbatanes & Artaxates, mais dont l'eſpace reçoit aſſez d'accroiſſement par une divergence de longitude qu'on peut eſtimer de trois à quatre degrés, pour que l'intervalle en droite ligne revienne à la meſure de 5 degrés & environ un tiers de la graduation de latitude. Cet eſpace, qui ne répondra qu'à environ 400 milles Romains, pourroit admettre en meſure itinéraire, comme il eſt vraiſemblable de l'entendre dans Pline, le nombre qu'il indique de 450 milles.

Mais, pour ne reſter dans aucune incertitude ſur la poſition de la ville dont il s'agit, il ſuffit d'être inſtruit que celle qui eſt fort connue aujourd'hui ſous le nom de Tauris, & dont le nom plus correct eſt Tebriz, a conſervé chez les Arméniens le nom de *Gandzak*, & que dans la langue Arménienne *Gandz* ſignifie un tréſor, comme on ſait que *Gaza* l'a ſignifié dans l'Orient. L'Itinéraire Arménien, dont j'ai parlé dans un Mémoire ſur la meſure itinéraire Arménienne, ajoute au nom de *Gandzak* le ſurnom de *Shahiſtan*, qui peut déſigner une habitation royale. Chardin a bien dit dans ſon voyage, que les Arméniens appellent Tauris *Chahaſtan*: mais cette dénomination vague, ſans la connoiſſance du nom particulier de *Gandzak*, n'auroit pas paru ſuffiſante pour

déterminer la poſition préciſe de *Gaza* ou *Gazaca*. Entre les variantes de ce nom, on peut remarquer que dans la chronique Paſchale, qui donne le texte d'une lettre écrite par Héraclius lui-même, du camp qu'il occupoit près de cette ville, le nom eſt *Canzaca*, dont l'orthographe prend plus de conformité au nom conſervé chez les Arméniens, qu'aucune autre. Ce que Strabon rapporte de la ſituation de *Gaza* dans l'Atropatène, qu'elle eſt en plaine, ἐν πεδίῳ, n'eſt point contraire à celle de Tebriz, quoique cette ville ait quelques montagnes dans ſon voiſinage, & ce qui s'étend en plaine vers le couchant & le midi, eſt extrêmement agréable, ſi l'on en croit Kiatib Tchelebi, Géographe Turc. Il faut convenir que le P. Hardouin rencontre juſte dans une note ſur Pline, en prenant Tauris pour Gaza. Ce qui a pu déterminer ſon opinion ſur ce point, eſt un détail qu'il nous laiſſe ignorer; & quand on le voit prendre Caſbin pour Ecbatanes dans une autre note, on a tout lieu de juger du peu de certitude de ſes connoiſſances ſur ces poſitions. C'eſt par une mépriſe que les 450 milles dont parle Pline au ſujet de la poſition de Gaza, ſont confondus dans une pareille note du P. Hardouin, avec une indication de 2400 ſtades qu'on trouve dans Strabon, & que Strabon donne pour la diſtance qui ſépare de l'Araxe une ville, dont Antoine forma le ſiége dans ſon expédition contre les Parthes. Quoique Chardin ait connu le nom de Chahaſtan, & qu'il ait écrit, qu'un roi d'Arménie, nommé Choſroés, changea ce nom en celui de Tauris, il ne pouvoit reconnoître dans cette ville la *Gaza* de l'ancienne Atropatène, puiſqu'il adopte l'opinion de ceux qui ont imaginé que Tauris étoit Ecbatanes; & il eſt permis de dire, que le principal mérite de ce Voyageur ne conſiſte pas dans une grande habileté en Géographie.

Édit. in-fol. tome I, p. 312.

Ibid.

Ibid.

Une première opinion que j'ai eue ſur l'antiquité de Tebriz, étoit d'y rapporter une ville de la Médie, dont le nom ſe lit *Gabris* dans Ptolémée, parce que le peu de différence qu'il y a entre le *gamma* majuſcule & le *tau* de l'alphabet Grec, a bien pu donner lieu à la mépriſe ſur la lettre initiale du nom de

Gabris. Je crois n'avoir pas été ſeul de cette opinion, & je ne ſais ſi je dois m'en départir. Ce ne ſeroit pas la ſeule ville, dans ces contrées ſpécialement, qui eût été diſtinguée par deux noms différens. La célèbre *Ragés* ou *Ragæa* de Médie, qui conſerve ce nom dans celui de *Raï*, a porté en même temps le nom d'*Arſacia*. Une ville qu'aſſiégea Antoine, nommée *Praaſpa* dans Dion, & dont le nom ſe lit *Phraata* dans Plutarque, eſt nommée *Vera* dans Strabon, qui paroît avoir écrit d'après une relation particulière qu'il cite comme étant d'un officier qui ſervoit Antoine dans cette expédition. *Ganzak ſhahiſtan* ſemble le titre honorifique d'une ville, plutôt qu'un nom propre indépendamment de ce titre. Ce ſeroit ne pas connoître le peu de fond qu'il y a à faire ſur ce que les Orientaux ont écrit depuis le Mahométiſme, en parlant de l'état primordial des villes de l'Orient, que d'objecter que Tebriz doit ſa fondation à Zubeïdeh, femme du Khalife Haroun Arreſchid. Hamdalla qui parle de cette fondation, auroit dû dire que Zubeïdeh répara cette ville, qui pouvoit avoir été fort endommagée, comme on ſait qu'elle l'a été pluſieurs fois par des tremblemens de terre, ou par les guerres, & on lit dans les hiſtoriens Byzantins, qu'Héraclius détruiſit le palais & le pyrée qui décoroient *Gazaca*. Chardin ne fait pas preuve de connoiſſance dans l'hiſtoire, en ce qu'il débite ſur Tauris, lorſqu'il prend Hulakou-Khan, qui détruiſit le Khalifat, pour un Général de Haroun Arreſchid, qui vivoit quatre à cinq cents ans auparavant. Tebriz fut la réſidence d'Hulakou-Khan, chef de la Dynaſtie des Mogols de l'Iran: & Gazan-Khan, ſon arrière-petit-fils, avoit à Tebriz un lieu de plaiſance, qui fut appelé Sham-Gazan, en comparant les agrémens de ce lieu au Goutah-Demeſc, ou Verger de Damas. Car on a appliqué à Damas le nom de Sham, qui eſt plus généralement celui de la Syrie, & les habitans de Damas ſont appelés Alshamiin. Vzun-haſſan, qui fut le plus puiſſant prince de la Dynaſtie des Turcomans Ac-coïonlus, ou du mouton blanc, réſidoit de même à Tebriz; & Shah-Tahmaſp, fils d'Iſmaël Sophi, ne quitta Tebriz pour faire ſon ſéjour à Caſbin, que

parce que le grand Soliman avoit porté ſes conquêtes juſqu'à cette capitale.

Après avoir reconnu d'une manière à ne ſouffrir aucun doute la poſition de Gazaca, portons notre vue ſur quelque autre objet en ſuivant la marche d'Héraclius. De Gazaca il arrive à une autre ville, qui eſt nommée *Thebarmai* par les Byzantins, & qu'il rencontre avant que de s'engager dans les défilés des montagnes de la Médie, en pourſuivant Choſroés. Cette ville avoit un Pyrée, qui fut alors conſumé par les flammes ainſi que la ville. Et quand on a quelque connoiſſance du local, une ville célèbre par ſon Pyrée, & préciſément entre Tebriz & les montagnes, qui répondent à celles que l'on connoît dans l'antiquité ſous le nom de *Zagros*, eſt *Ormia*. Le culte du feu étoit tellement particulier à cette contrée, qu'elle en a tiré le nom d'*Ader-bigian*, qu'on ſait être composé du mot Perſan *Ader*, qui ſignifie le feu, & qui écrit par un *zal*, qu'un point par-deſſus diſtingue du *dal*, ſe prononce *Adſer.* Je remarque dans des extraits d'Abulféda, qu'Iacouti, qui y eſt cité, donne au même pays en parlant d'Ormia préciſément, le nom d'*Adrib-Kan*, dans lequel on retrouve le nom du Satrape Atropates, qui étoit devenu propre à l'Atropatène. Le feu du Pyrée d'Ormia devoit être d'autant plus révéré, qu'on pouvoit le croire allumé par Zerdusht ou Zoroaſtre, dont on croyoit qu'Ormia étoit la patrie, ſelon le Mehlebi, que cite Abulféda. Cette ville eſt peu loin d'un grand lac, qui en prend communément le nom. Il eſt nommé *Tela* dans Abulféda, & je penſe que ce nom eſt emprunté d'une fortereſſe élevée ſur une colline iſolée dans ce lac, parce que le nom de *Tel* déſigne préciſément un lieu élevé, & des lieux fortifiés en pareille ſituation; & la fortereſſe de *Tela* dans le lac d'Ormia, avoit été conſtruite par Hulakou, pour y mettre les dépouilles de l'Iran en ſûreté. Je reconnois ce lac ſous le nom de *Capotan*, dans le petit Traité de Géographie que Moyſe de Khorène a mis à la ſuite de ſon hiſtoire, & cette dénomination eſt remarquable par analogie avec celle de Σπαῦτα dans Strabon, qui parle de ce lac en

décrivant l'Atropatène. Il rapporte, qu'il produit un ſel, qui donne des démangeaiſons & des douleurs. Un Voyageur François, nommé Jâque Gaſſot, à la ſuite de M. d'Aramont, Ambaſſadeur de France, qui ſe rendit auprès de Soliman dans ſon expédition contre Shah-Tahmaſp en 1548, témoigne, pour l'avoir vu, que le ſel au fond de ce lac eſt comme de gros pois, ou comme des dragées. Ortelius cite une lettre de Gyllius, dans laquelle ce lac eſt nommé Spota, & décrit comme ayant une croûte de ſel ſur la ſurface. Gyllius dément le rapport de Strabon ſur l'effet de ce ſel, en diſant s'être avancé dans le lac pluſieurs centaines de pas ſans éprouver cet effet: mais peut-être cet eſſai ne ſuffiſoit-il pas. On trouve dans Ptolémée un lac ſous le nom de *Marcianes*, ou plutôt *Matianes*, pour rendre ce nom conforme à celui d'une contrée particulière de la Médie, qui eſt *Matiana* dans Strabon, *Mantiena* d'après Hérodote, *Matiana* dans Iſidore de Charax. Ptolémée, qui renferme ce lac dans la Médie, le fait bien voir différent d'un autre lac appartenant à l'Arménie, ſous le nom d'*Arſiſſa*, & qui eſt le lac d'Argish ou de Vañ. J'ai trouvé dans la Géographie Turque une carte particulière du lac d'Ormia & des environs, dont j'ai fait uſage dans la première partie de ma carte d'Aſie. La communication que l'on voit dans quelques cartes entre le lac de Vañ & celui d'Ormia, ne s'accorde point du tout avec la carte Turque, qui me paroît avoir été faite ſur les lieux dans les expéditions des Ottomans, auxquelles les révolutions arrivées à la chute du trône des Sophis ont donné lieu.

Theſ. Geogr. verbo ſpauta.

La campagne de la guerre de Perſe, où il eſt mention des villes que nous venons de reconnoître, fut terminée par la fuite de Choſroés; & c'eſt une autre campagne, la dernière de cette guerre, qui doit fournir matière à de nouvelles recherches. Dans cette campagne, Héraclius paſſe ſucceſſivement le grand Zab & le petit Zab, & une troiſième rivière, dont le nom eſt *Torna.* Ptolémée conduit au rivage Aſſyrien du Tigre trois rivières, *Lycus*, *Caprus* & *Gorgus.* C'eſt ſans fondement que Bochart, dans le Phaleg, accuſe Ptolémée de

Lib. IV, c. 19.

faire deux rivières d'une seule & même rivière, sous deux noms différens, *Caprus* & *Gorgus*. C'est faute au docte Bochart de ne connoître que deux rivières où il y en a trois, comme on verra par ce qui doit suivre. Il veut que le *Physcus* qu'on trouve dans Xénophon, le *Bumadus* ou *Bumellus* d'Arrien & de Quint-curce, un *Absitris* dans Pline, l'*Adiavas* d'Ammien-Marcellin, soient la même rivière que *Caprus* dans Strabon. On peut bien convenir, que les rivières dont l'expédition d'Héraclius nous donne lieu de parler, portent plusieurs noms dans la mention qu'en font les monumens de l'antiquité : mais il faut savoir en faire l'application dans le détail. Celui qui est nommé *Zabatus* dans Xénophon, est constamment le même que *Lycus* dans Strabon, dans Ptolémée, dans Arrien. Les Grecs, dont la domination s'est étendue sur ces contrées de l'Orient, ont remplacé par des termes de leur langue, tels que *Lycus*, *Caprus*, *Gorgus*, des noms qui étoient propres aux nationaux de ces contrées. C'est mal-à-propos que Pline distingue une rivière sous le nom de *Zerbis*, d'avec le *Lycus*. *Zerbis* ou *Zabus*, *Zabas* ou *Zabatus*, sont la même rivière, dont le nom est *Zarb*, au lieu de *Zab*, dans plusieurs voyageurs, Thévenot, Tavernier & autres, & l'on y voit une conformité avec le nom de *Zerbis* employé dans Pline. Ce que Pline dit de particulier sur la rivière qu'il connoît sous ce nom de *Zerbis*, qu'elle coule *per Alonos*, me paroît se rapporter au district d'une ville située un peu au-dessus du confluent du grand Zab dans le Tigre, & dont le nom est *Gueilon* ou *Ghilon*. Ainsi, le *Zerbis* par une distinction d'avec le *Lycus*, ne doit point se confondre avec le *Caprus*, selon la conjecture hasardée dans une note par le P. Hardouin. Le *Bumadus* ou *Bumellus*, dont l'histoire fait mention, parce qu'Alexandre eut à le traverser au-delà du Tigre, & en deçà du *Lycus*, pour combattre Darius à Gaugamela, est connu actuellement pour se rendre dans le grand Zab, près d'un lieu nommé Hazir, d'où vient que cette rivière est nommée *Hazir-sou* dans la Géographie Turque. Tavernier, qui a passé la même rivière dans l'intervalle du Tigre au Zarb, l'appelle

Lib. VI, c. 26.

Édit. in-fol. tome I, p. 331.

Bohrus; & elle ne doit point être confondue avec le *minor Zabus,* qui ſe rend dans le Tigre ſéparément & au-deſſous du grand. Et ce petit Zab, qui eſt indubitablement le *Caprus* de Strabon & de Ptolémée, eſt communément appelé aujourd'hui, & d'un nom tiré de la langue Turque, *Altun-ſou,* ou rivière d'or.

Mais, il nous reſte une troiſième rivière dans le récit que nous font les hiſtoriens Byzantins d'une campagne d'Héraclius, & le nom de cette rivière dans ces hiſtoriens eſt *Torna.* Ortelius dans ſon Tréſor géographique citant l'*Hiſtoria miſcella,* ſe borne à demander, ſi *Torna* eſt le *Tornadotus* de Pline. C'eſt ce qui me paroît indubitable: mais je dois en donner la raiſon. Pline fait mention de *Tornadotus* au ſujet d'une ville qu'il nomme *Antiochia,* ſituée *inter duo flumina, Tigrin & Tornadotum.* Or, le Tigre reçoit plus bas que le petit Zab, & du même côté, avant que d'arriver à Bagdad, une rivière dont le nom, qui eſt *Odorneh,* ſe rapporte évidemment à celui de *Torna,* autrement *Tornadotus,* dont il eſt aſſez indifférent de connoître la terminaiſon ajoutée au nom de *Torna.* Comme il ſemble qu'il ſoit commun aux rivières de cette contrée d'être mentionnées ſous différens noms, je trouve celle-ci ſous le nom de *Phyſcus* dans Xénophon, en remontant le Tigre, après que les dix milles eurent paſſé ce fleuve, & en tendant vers le *Zabatus.* Et ce qui ne permet pas d'héſiter dans cet intervalle entre le *Tornadotus,* ou Odorneh, & le *Caprus,* ou petit Zab, c'eſt la diſtance de 50 paraſanges que Xénophon compte en dix jours de marche, depuis le *Phyſcus* juſqu'au *Zabatus.* Car, l'Édriſi parlant de pluſieurs villes aſſiſes ſur les rives du Tigre, ne fait compter que 48 milles entre les embouchures du grand & du petit Zab, ce qui ne peut égaler qu'environ 16 paraſanges dans la marche de Xénophon. On eſt en droit d'accuſer cet hiſtorien d'avoir traverſé le petit Zab, ſans en avertir; & une ville ſous le nom de *Cœnæ,* dont il fait mention ſur la rive oppoſée du Tigre, & à 16 paraſanges préciſément du *Zabatus,* & qui conſerve ſelon les notions actuelles le nom de *Senn,* eſt ſituée vis-à-vis de l'embouchure du petit Zab, comme on l'apprend de l'Édriſi.

Lib. VII, cap. 27.

Climatis IV, parte VI.

Il ſemble que l'attention que Xénophon a portée ſur la poſition de *Cænæ*, lui ait fait oublier le petit Zab. Au paſſage du *Phyſcus*, il parle d'une ville ſituée au levant du Tigre ſous le nom d'*Opis*, dont il eſt mention en pluſieurs endroits de Strabon, & juſqu'où Alexandre voulut remonter le Tigre, comme on l'apprend d'Arrien; & il y a toute apparence que c'eſt la même, qui ſous la dénomination Macédonienne d'*Antiochia*, eſt placée dans Pline *inter flumina Tigrin & Tornadotum*, puiſque *Tornadotus* & *Phyſcus* ſont la même rivière. Perſonne ne doit ignorer, que beaucoup de villes dans l'Orient ont pris ſous la domination des princes Macédoniens des noms différens de ceux qui leur étoient propres antérieurement dans les mêmes contrées. Le *Tornadotus* peut porter dans Ptolémée le nom de *Gorgus*, d'un terme Grec, propre à exprimer de la rapidité dans le cours d'une rivière.

Lib. VI.

L'utilité de cette diſcuſſion ſur les rivières que l'expédition d'Héraclius nous fait rencontrer, ne ſe borne pas, comme on peut le remarquer, au ſeul objet de faire connoître le local concernant cette expédition; l'ancienne Géographie en tire un avantage plus général. Héraclius ayant traverſé le petit Zab, trouve une maiſon royale appelée les maiſons d'*Ieſdem*. Je penſe que ce terme en Perſan ſe rapporte à des divinités: mais, ce palais du roi de Perſe, & pluſieurs autres dont les hiſtoriens Byzantins font mention ſur la marche d'Héraclius, juſqu'à la réſidence que Choſroés faiſoit dans un lieu nommé *Daſtagerd*, & dont le nom ſe lit *Daſtagerchoſar* dans le *Chronicon Paſchale*, nous ſont inconnus. Le monarque Perſan, qui depuis vingt-quatre ans, à ce que raconte l'hiſtoire, préféroit le ſéjour de *Daſtagerd* à celui de Ctéſiphon, avoit raſſemblé en ce lieu tout ce que peuvent les richeſſes d'un grand roi pour ſatisfaire le luxe Aſiatique, comme on peut lire dans Théophane & dans Cédrénus. Une rivière profonde, & peu guéable, couvroit cette poſition. Mais, la retraite précipitée de Choſroés vers Ctéſiphon, livra Daſtagerd à l'empereur Grec ſans réſiſtance; & pour uſer de repréſailles ſur les dévaſtations & calamités que les provinces de l'Empire Grec avoient ſouffertes de la part

part du roi de Perse, Héraclius détruisit les palais de Dastagerd, & consuma par le feu tout ce qui pouvoit en faire les délices.

Il semble qu'on ne sauroit laisser ignorer en Géographie une position comme celle de Dastagerd. Pour trouver cette position, il est à propos de remarquer, qu'Héraclius en étant parti, arriva en trois marches à douze milles d'une rivière, que les Byzantins nomment *Arba,* & près de laquelle l'armée Persane s'étoit rassemblée pour couvrir les approches de Ctésiphon, à douze milles en avant de cette ville. Or, nous sommes actuellement instruits d'une manière positive, qu'à quelque distance au-dessus de l'emplacement de Ctésiphon, dont j'ai parlé dans un Mémoire sur Babylone, le Tigre reçoit une rivière considérable, qu'on nomme Diïala; & que peu avant que d'entrer dans le Tigre, la Diïala est grossie du côté du levant par une autre rivière nommée Afit-ab. C'est nécessairement de l'une ou de l'autre de ces rivières, sans beaucoup varier de position entre elles, qu'Héraclius n'étoit éloigné que de douze milles après trois marches depuis Dastagerd. Ces circonstances, par lesquelles on peut juger du lieu où s'étoit avancé l'empereur Grec au-delà de Dastagerd, porteront en rétrogradant vers l'emplacement d'un lieu que couvre la Diïala, en conformité de ce qui est rapporté ci-dessus en parlant de Dastagerd : & le nom de ce lieu, qui est *Dascara,* selon l'usage d'aujourd'hui, n'est pas sans analogie à la dénomination dont il sort. Et parce que la tradition & les vestiges des édifices qui l'ont décoré, & dont il est parlé dans Abulféda, lui conservent une distinction dans la contrée, on ajoute à son nom le surnom d'*el Melik,* ou de Royal.

Je crois qu'on peut faire remonter l'illustration du lieu dont il s'agit, au-delà du temps où il est mention de Dastagerd dans l'histoire du bas Empire. Dascara-el Melik est précisément sur une route qui conduisoit dans les provinces ultérieures de l'Empire des Parthes; comme elle conduit encore vers Hamedan, quand au départ de Bagdad, on remonte le long du Tigre jusqu'à un lieu nommé Yenghigé. Cette route est décrite dans Isidore de Charax, *in Stathmis Parthicis,* &

j'ai eu occaſion d'en parler dans un Mémoire ſur un ancien monument de la Médie. Le premier lieu ſur cette route, en partant de l'ancienne Séleucie, eſt une ville nommée *Artemita*, dont la diſtance de Séleucie eſt marquée de 15 ſchœnes. Strabon qui parle d'*Artemita* comme d'une ville célèbre, ἀξιόλογος, donne l'indication de cette diſtance ſur le pied de 500 ſtades, dont il peut réſulter 60 & quelques milles. On trouve dans la Table Théodoſienne LXXI entre *Cteſiphon* & *Artemita*. Après avoir tiré ces indications de divers monumens anciens, je remarque dans la Géographie Arabe de l'Édriſi, qu'elle donne un compte de 48 milles entre Bagdad & Daſcara, par une voie qui tend directement vers le nord, & qu'elle indique d'un autre côté, & en s'éloignant de Bagdad vers le midi, 15 milles juſqu'à Modaïn, & on ſait que Modaïn repréſente les deux villes de Séleucie & de Ctéſiphon. Or, les 63 milles qui en réſultent, répondront aux 500 ſtades de compte rond dans Strabon, à raiſon de 8 ſtades pour un mille; & il s'enſuit, que l'emplacement de Daſcara tombe dans la diſtance qui convient à *Artemita*. On apprend d'Iſidore de Charax, que cette ville étoit ſur une rivière, dont le nom ſe lit *Silla*, & on ne verra point d'autre rivière qui puiſſe la repréſenter, que celle de Diïala, qui paſſe à Daſcara. *Artemita* étoit une ville Grecque, ſelon le même auteur, & la dénomination peut en effet dériver d'un terme Grec, ἀρτεμὴς ou ἀρτεμία, comme pour déſigner une ſituation ſalubre & avantageuſe. Mais, indépendamment de ce nom, qui étoit étranger dans une contrée orientale, cette ville, ainſi que beaucoup d'autres des mêmes contrées, avoit un nom national. Ce nom eſt écrit *Chalaſar* dans Iſidore, & on ne ſauroit trop compter que de pareils noms, s'ils ne ſont point répétés ailleurs, ſoient bien correcls. Dans le Mémoire ſur le monument de la Médie, Étienne de Byzance m'a ſervi à réformer un de ces noms peu correctement écrit dans Iſidore. Si le nom de *Daſtagerchoſar*, comme il ſe lit dans la lettre de l'empereur Héraclius, n'eſt pas préciſément le même que *Chalaſar*, ne peut-on pas croire que celui qui étoit en uſage ſous les Parthes du temps d'Iſidore,

Climatis IV, parte VI.

aura été remplacé par un autre ſous un roi de Perſe, dont le ſéjour avoit fait d'une ancienne poſition un nouveau lieu.

Il m'eſt d'autant moins permis de former quelque doute ſur l'identité de poſition entre *Artemita* & *Daſtagerda*, que la combinaiſon des circonſtances locales dans le travail propre à dreſſer la carte de cette contrée, me le perſuade d'une manière qui ſemble réſervée à un pareil travail : & la découverte d'*Artemita* ajoute à l'intérêt qu'on pouvoit prendre à connoître *Daſtagerda*. Héraclius, qui paroît avoir été arrêté par l'armée Perſane qui couvroit Ctéſiphon, revint ſur ſes pas. Cette marche rétrograde le conduiſit à une ville dont le nom eſt écrit Σιάζουρος dans les hiſtoriens Byzantins, & qui n'eſt pas auſſi difficile à reconnoître que les précédentes pouvoient l'être. Son nom s'écrit *Shahr* ou *Sheher-zour*, ce qui ſignifie la ville de Zour. Si l'on en croit quelques traditions orientales, ce nom viendroit de Zour, fils de Dohâk, le cinquième des ſucceſſeurs de Kaïumertz, fondateur de la dynaſtie des Pishdadiens, la plus ancienne des dynaſties Perſanes. Hamdalla retarde la fondation de cette ville juſqu'à Kobad, fils de Firouz, roi de la dernière dynaſtie, dans le ſixième ſiècle de l'ère Chrétienne. La ſituation de Shehrzour, dans une plaine qu'environnent les hautes montagnes du Kurdiſtan, me fait croire, que c'eſt du terme *Zour*, qui peut ſignifier une vallée dans l'idiome du pays, comme il le ſignifie dans la langue Arménienne, que cette ville emprunte ſon nom ; & dans les Tables de Naſir-uddin & d'Ulug-beg, elle eſt rangée dans la contrée d'*al Gebal*, ou des montagnes. C'eſt le chef-lieu d'un Gouvernement particulier; & par une diſtinction ſingulière, le nom de Sherzoul, le même que Sherzour, entre dans les titres du Sultan des Oſmanlus. Mais aujourd'hui le Pacha qui commande dans ce Gouvernement, a transféré ſa réſidence à Kerkouk, petite ville appuyée à des collines, & ayant un château qui lui ſert de défenſe. Dans le voiſinage de cette ville, il ſort des rochers de l'huile de naphte, qui eſt reçue dans un eſpèce de puits, & je trouve dans une relation manuſcrite d'un voyage fait au

Levant par le P. Emmanuel de Saint-Albert, Visiteur des missions de l'ordre des Carmes, que *quand on remue la terre dans les environs, il en sort des bluettes.* On lit dans la Géographie Turque, qu'en creusant la terre sur un tertre de ce canton appelé *Korkour-baba, il en sort du feu qui fait flamme,* & que des vases posés dans des trous qu'on y creuse, éprouvent assez de chaleur pour qu'on y voie bouillir l'eau dont on les a remplis: on éteint la chaleur de ces trous en les comblant de terre. Je rapporte ce phénomène, parce que la Géographie doit en tirer avantage dans cette contrée de l'Orient, où l'expédition d'Héraclius nous a transportés. Strabon parlant des environs d'Arbelles, & du fleuve *Caprus,* (ou du petit Zab, qui coule dans la plaine à une petite journée de Kerkouk) place dans ce canton une ville nommée *Demetrias,* & près de-là des sources de Naphte, τῦ Νάφτα πηγὴ, & des feux, καὶ τὰ πυρᾶ. Or, qui peut méconnoître ce qu'on lit ainsi dans Strabon, quand on est instruit des circonstances locales, & d'une singularité remarquable, que j'ai rapportées ci-dessus? N'acquerrons-nous pas la connoissance d'une ville de l'antiquité jusqu'à présent inconnue, & qui tenoit la place de Kerkouk? Je dis plus, le nom de *Demetrias,* qu'elle ne pouvoit tenir que des Grecs ou Macédoniens, qui ont dominé dans l'Orient, n'est pas le seul qui lui convienne; & dans un cas pareil à beaucoup d'autres villes en cette partie de l'Asie, elle avoit son nom national. Celui de *Korkour,* qui se conserve dans le voisinage, comme j'en ai fait mention, est sans aucune altération le même que *Corcura,* que l'on trouve dans Ptolémée, entre les villes que renferme l'Assyrie, qui est le Kurdistan. Et je ne puis mieux terminer ce Mémoire pour mettre en évidence, qu'il faut des connoissances actuelles, & d'un très-grand détail dans la Géographie, pour y distinguer des objets que les temps antérieurs offrent à notre curiosité.

Lib. XVI, p. 738.

TABULA PTOLEMAICA
SCYTHIA INTRA IMAUM
SCYTHIA EXTRA IMAUM
SERICA
SOGDIANA
BACTRIANA
PAROPAMISUS
SACÆ
INDIA INTRA GANGEM
INDIA EXTRA GANGEM
SINÆ
Abii Scythæ
Hippophagi
Sizyges
Annibi
Annibi Montes
Rhabbanæi
Damnæ
Damna
Auxacitis
Auxacia
Œchardes
Œchardes Fl.
Piadæ
Piada
Œchardæ
Asmiræa Regio
Asmiræa
Asmiræi Montes
Throana
Throani
Issedon Scythica
ISSEDONES magna Gens
Issedon Serica
Ithaguri
Massagetæ
Jaxartes Fl.
Oxus Fl.
Bactra
Maracanda
Turris Lapidea
Statio
CASIA REGIO
Casii Montes
Aspacara
Drosache
Batæ
Bautes Fl.
Daxata
Sera Metropolis
Chatæ Scythæ
Achassa Regio
Ottorocorræ
Ottorocorra
Solana
Chaurana
Chauranæi Scythæ
Imaus Mons
Imaus Mons
Emodi Montes
Pour le Mémoire sur la SÉRIQUE des Anciens.
GETE
GEYGUR
COBI
COBI
CHINE
SHEN-SI
OU SHA-MO
TANGUT
Irtisz
I. Korzana ou Saïsan
Altay Alin Topa
Tashkunt
Samarkand
Hasicar ou Kashgar
Hotom ou Kotan
Turfan
Hami ou Kami
Lop Nor
Hara shar
Aesou
Kan tcheou
Nin-hia
Hoho Nor
Hoan-ho
PE-KIN
Si-gan
Muraille de la Chine
Kara Karin

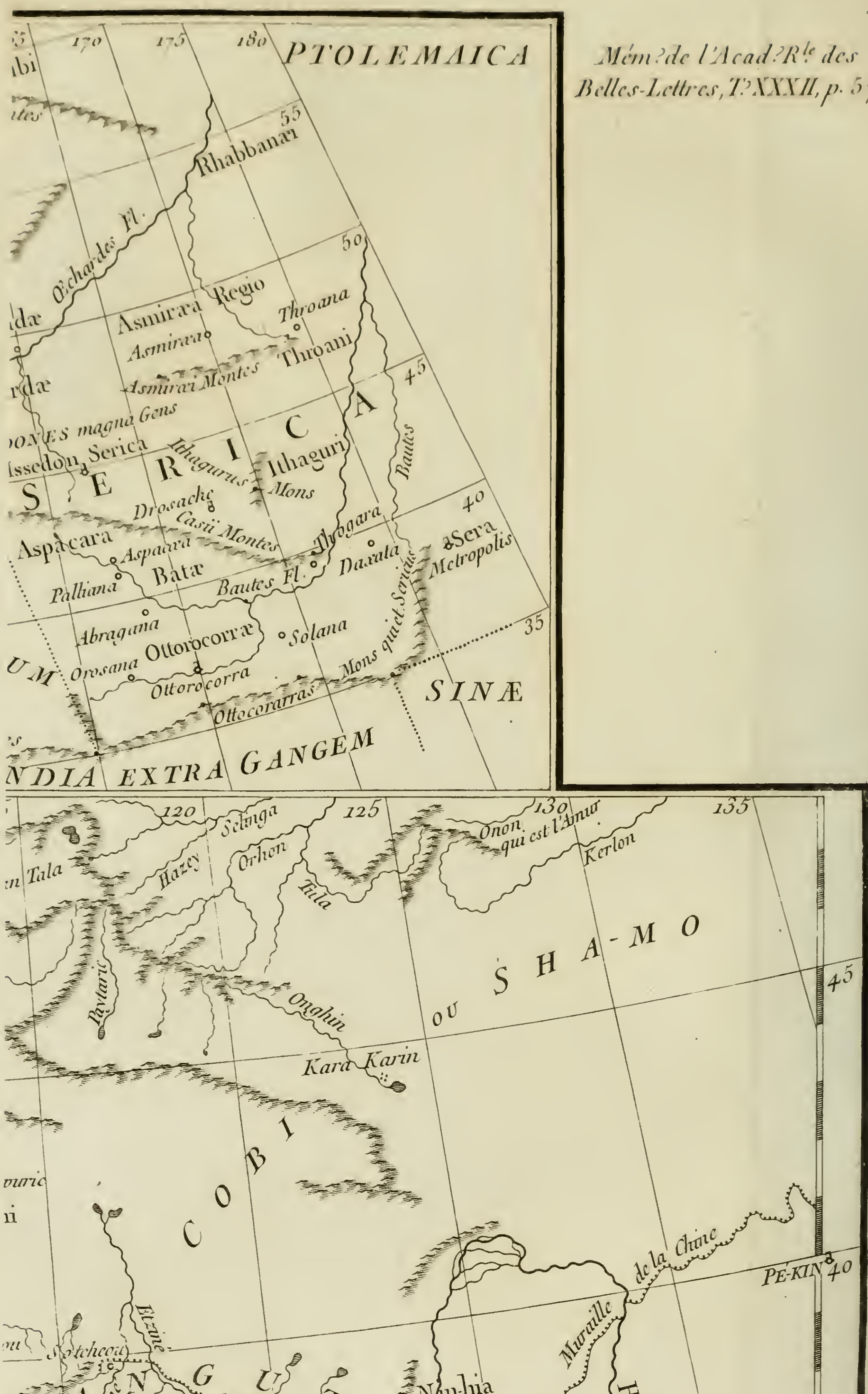
PTOLEMAICA
Rhabbanæi
Œchardes Fl.
Asmiræa Regio
Asmiræa
Throana
Throani
Asmiræi Montes
magna Gens
Issedon Serica
S E R I C A
Ithagurus Mons
Ithaguri
Bautes
Drosache
Casii Montes
Aspacara
Aspacara
Throgara
Daxata
Sera Metropolis
Palliana
Batæ
Bautes Fl.
Abragana
Ottorocorræ
Solana
Orosana
Ottorocorra
Mons quiet. Semanthus
Ottocorarras
SINÆ
INDIA EXTRA GANGEM
Tala
Selinga
Orhon
Onon qui est l'Amur
Kerlon
Tula
Paytaric
Onghin
Kara Karin
SHA-MO ou
COBI
Muraille de la Chine
PE-KIN
Etzine
Sotcheou
TANGUT
Kan tcheou
Nin-hia
Olan
Puca
Si-nin
Hoho Nor
Hara Moren
Hoan-ho
CHINE
SHEN-SI
Si-gan

RECHERCHES
GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
SUR
LA SÉRIQUE DES ANCIENS.

Par M. d'Anville.

Entre les Géographes de l'antiquité, Strabon ne donne aucune connoissance de la Sérique, quoiqu'en décrivant l'Inde, il fasse mention des *Serés,* parlant de leur longue vie, prolongée jusqu'à deux siècles. Méla place les *Serés* entre les Indiens & les Scythes, nations qui tiennent de plus près, selon lui, à l'orient du Monde: *Primos hominum accepimus ab oriente, Indos, Seres & Scythas. Seres media ferme Eoæ partis incolunt, Indi & Scythæ ultima.* Horace connoissoit ainsi les *Serés*, en disant, *subjectos orientis oris Seras & Indos.* On lit dans Pline; *primi sunt hominum, qui noscantur, Seres.* Mais, c'est à Ptolémée seul entre les anciens qu'on doit la description circonstanciée d'une contrée sous le nom de ἡ Σηρικὴ: & quand on a reconnu l'emplacement qui lui convient, & comparé les circonstances de sa description avec celles du local actuel, on remarque, avec quelque surprise, qu'entre toutes les régions que comprend la Géographie de Ptolémée, la Sérique n'est pas celle qu'il a le moins bien traitée, quoiqu'à l'extrémité la plus reculée des limites de cette Géographie.

Lû le 7 Juill. 1761.
Lib. XV.
Lib. I, cap. 2.
Carm. lib. I, od. 12.
Lib. VI, c. 17.
Lib. VI, c. 15. & 16.

Dans les différentes cartes que des Géographes accrédités ont données du Monde connu des Anciens, la Sérique prend différentes positions. On lui attribue les provinces septentrionales de la Chine, que traverse le Hoan-ho ou fleuve jaune, jusqu'à la mer, en réservant les provinces méridionales aux environs du Kian, à ce que l'on a cru pouvoir nommer *Sinarum regio.* Nicolas & Guillaume Sanson, qui étendent cette dénomination aux quinze provinces actuelles de la Chine,

reculent la Sérique dans la Tartarie orientale. Une ville principale sous le nom de *Sera metropolis* dans Ptolémée, qui paroît prendre la position de Pe-kin dans le premier de ces emplacemens de la Sérique, est portée jusqu'à près de 50 degrés de latitude dans le second, quoique la hauteur que donne Ptolémée soit entre 39 & 40.

J'ai placé la Sérique dans un espace de longitude qui lui est commun avec l'Inde au-delà du Gange, sans aller plus loin, en composant une carte de l'ancien Monde pour l'histoire ancienne de M. Rollin, dès l'an 1740, ce qui se trouve à peu-près conforme à Ptolémée. Les Géographes en fixant, comme il convient, les lieux de proche en proche, & bien convaincus, comme ils doivent l'être, que les espaces dans Ptolémée, doivent en général être plutôt resserrés qu'étendus, ne se permettront point d'aller au-delà de ce qui est convenable. M. de Guignes, qui a tiré de l'Histoire Chinoise des lumières propres à éclairer sur la Sérique, est dans l'opinion que « le nom de Sérique ne doit pas appartenir à la seule » Chine septentrionale, comme quelques-uns l'ont prétendu (ce » sont ses termes), mais qu'il faut encore y joindre les conquêtes des Chinois vers l'occident. » On verra par la suite de ce Mémoire, qu'à l'exception d'un petit coin de terre à l'extrémité de la province de Sheñ-si, vers le nord-ouest, la Chine ne fournit rien à la Sérique, telle qu'on la doit uniquement à Ptolémée : & c'est sans fondement qu'Isaac Vossius, un des plus grands admirateurs que la nation Chinoise ait trouvé parmi nous, veut que le nom des *Seres* convienne particulièrement à cette nation.

Afin que la discussion dans laquelle j'entrerai sur des lieux principaux soit plus intelligible, & qu'une comparaison de l'ancien & du moderne devienne sensible au coup-d'œil, j'accompagne ce Mémoire d'une carte partagée en deux bandes. Dans la bande supérieure, la Géographie de Ptolémée est figurée littéralement selon ses positions : la bande inférieure représente la Géographie actuelle, selon la connoissance plus positive du local. Ne me bornant pas étroitement à la Sérique, j'embrasse

le pays limitrophe, auquel le nom de Scythie au-delà de l'Imaus est donné dans Ptolémée. Je sors même de ces limites, pour que quelques points écartés dont il peut être mention dans ce Mémoire, soient également sous les yeux.

En représentant la Scythie au-delà de l'Imaus & la Sérique, en conséquence des points donnés par les Tables de Ptolémée, je crois être dispensé de transcrire deux chapitres de ces Tables, le 15 & le 16 du livre VI; & qui dans le nombre des cartes qu'on croit avoir été dressées primitivement par Agathodæmon Alexandrin, d'après les positions de Ptolémée son compatriote, font l'objet de la huitième des cartes concernant l'Asie. On voit par la contiguité de ces deux régions, par leur continuité en même hauteur, & par ce qui leur appartient même en commun dans plusieurs circonstances locales, qu'on ne peut en quelque manière les séparer. Plusieurs chaînes de montagnes & le cours de deux rivières s'y distinguent principalement. Des positions de villes s'y font remarquer; & si l'on observe que la Scythie antérieure ou en-deçà de l'Imaus en est dépourvue dans Ptolémée, c'est qu'en effet la contrée qui répond à l'ancienne Sérique a cet avantage sur de grands espaces limitrophes, compris également dans ce qu'on connoît aujourd'hui sous le nom général de Tartarie.

Le mont *Imaus* se prolonge vers le nord dans Ptolémée, immédiatement après la contrée des *Sacæ*, contrée qu'il fait succéder à la Sogdiane. Or le nom de *Sacæ*, Σάκαι, se retrouve précisément dans celui de *Sakita*, & Sakita est un canton confinant à ceux de Vash & Gil, qui sont au nord du Gihon ou de l'Oxus, par conséquent dans l'ancienne Sogdiane. On est instruit de la situation de ces différens cantons par la Géographie Arabe de l'Édrisi, & la carte jointe à ce Mémoire y est conforme. Il faut convenir en général qu'en comparant la représentation actuelle des lieux avec ce qu'on peut figurer d'après Ptolémée, c'est uniquement à quelques points principaux & dominans qu'on doit avoir égard. Il est naturel de croire que les nations qui ont perfectionné la Géographie depuis le siècle de Ptolémée, mettent plus de précision dans

le détail des mêmes objets, & sont propres à rectifier Ptolémée sur le défaut de conformité dans ces objets. Cette observation peut avoir lieu, nonobstant ce que j'ai dit au commencement de ce Mémoire, que la Sérique n'étoit pas le morceau de Ptolémée qui parût le plus imparfait.

Il passe du pays des *Sacæ* dans la Scythie au-delà du mont Imaus, en plaçant au passage de l'Imaus un lieu de station pour les marchands qui vont faire le commerce chez les *Serés :* c'est ainsi qu'il s'explique sur ce lieu. Ammien-Marcellin, qui tire de Ptolémée les descriptions géographiques qu'il insère dans son histoire, paroît mettre sur cette route des marchands, un lieu sous le nom de *Lithinos pyrgos : præter* Lib. XXIII. *(montium) radices*, dit-il, *& vicum quem Lithinon pyrgon appellant, iter longissimum patet mercatoribus pervium ad Seras subinde commeantibus.* Mais en cela il paroît confondre la station dont il s'agit avec la tour de pierre que Ptolémée place chez les *Sacæ.* Et si Ammien est très-recommandable comme historien, c'est un compilateur sans connoissance en matière géographique. Que l'on en juge par ce qui suit la description de la Sérique : *Ariani vivunt post Seras, boreæ ob-* Tome II, p. 889. *noxii flatibus.* Cellarius a remarqué cette absurdité ; & j'en découvre la cause, qui est que dans Ptolémée le chapitre qui traite de l'Arie suit immédiatement le chapitre de la Sérique, & qu'Ammien n'a pas pris garde que par les positions de Ptolémée, cette province d'Arie est à 50 degrés de longitude en-deçà de la Sérique, & en même temps moins boréale.

A la station des marchands sur le chemin de la Sérique est contiguë une contrée, nommée *Casia :* les termes de Ptolémée y sont formels : ὑπ' αὐτὴν παρὰ τὸ εἰρημένον ὁρμητήριον, ἡ Κάσια χώρα. On reconnoît distinctement ici le pays de Kashgar. J'y ai placé le nom de *Casia* dans une carte dressée en 1740 ; & M. de Guignes dans son histoire des Huns, voit également cette contrée de *Casia* dans Kashgar. Selon les cartes dont on est redevable aux missionnaires Jésuites de la Chine, le nom s'écrit *Hasi-car*, & l'aspiration dans cette orthographe

tient

tient lieu d'un *K*, par une prononciation Tartare, tirée du fond de la gorge. Entre plusieurs cartes manuscrites dressées à Pé-kin par le P. de Mailla, pour accompagner une grande histoire Chinoise de sa composition, dont une histoire particulière des Mantcheou a été extraite & publiée en 1754, il y a une de ces cartes, où selon les notes qu'elle m'a donné lieu de faire, l'espace de pays qui répond à Kashgar est appelé *Kiu-tsé.* Je lis *Kicou tcé* dans des Mémoires manuscrits, dont je dois tirer des connoissances qui intéressent le sujet que je traite. M. de Guignes parle du même pays sous le nom de *So-lé.* On peut dire que ces dénominations purement Chinoises sont désespérantes pour la curiosité. Dans le cas où les monumens Chinois emploient des dénominations propres aux pays mêmes, on n'a du moins d'autre difficulté que celle de l'altération produite par la prononciation Chinoise, qui change plusieurs lettres; & quand on est instruit de l'effet de cette prononciation, la dénomination nationale & propre, qui perce au travers, est connue. Je remarque à propos de Kashgar, qu'en partant de deux points différens, l'un tenant au Sakita, dont j'ai parlé, & l'autre étant une ville ou une forteresse nommée Aatas, frontière du pays de Fergana situé vers le haut du Sihon ou Iaxarte, l'Édrisi conduit entre l'orient & le midi de cette ville, comme il le marque, à une position sous le nom de Tobbat, qui pourroit convenir à Kashgar. Quoique ce Géographe connoisse ailleurs Tobbat pour une contrée, il peut en avoir appliqué le nom à une ville en particulier, qui se présente la première dans cette contrée; & le nom de Tibet, le même que Tobbat, se trouve répandu assez vaguement dans ces régions de la Tartarie, sans être toujours resserré à ce qui tient à l'Inde de plus près. Je n'ai autre chose à ajouter sur Kashgar, si ce n'est qu'il semble que les Orientaux ont reconnu cette ville dans la position où la contrée de *Casia* paroît dans Ptolémée. Car, l'indication de la latitude de Kashgar à 44 degrés dans les Tables de Nasir-uddiñ & d'Oloug-beg, est en grand rapport à cette position, vu la proximité que met Ptolémée entre *Casia* & la station des marchands, qu'il place à la hauteur de 43.

Tome I, part. II, par. XXI.

Ce que j'obſerve eſt d'autant plus vraiſemblable, que Ptolémée eſt cité quelquefois entre les Aſtronomes dont quelques Tables des Orientaux empruntent leurs poſitions. Il eſt pourtant à remarquer, que ſelon les inſtructions actuelles ſur ce pays, la ville de Kashgar doit être plus méridionale, & baiſſer vers le parallèle de 40 degrés: & il ne faut pas croire que toutes les poſitions données par les Tables orientales, ſoient autant de déterminations Aſtronomiques par obſervation.

A la ſuite de la contrée de *Caſia*, il ſe préſente une grande rivière, qui ſous le nom d'*Œchardes* paroît même traverſer cette contrée dans la carte de Ptolémée. La direction générale du cours de cette rivière vers l'orient d'été, paroîtra plus conforme aux notions géographiques modernes, que le lieu de ſon origine, marqué par Ptolémée au-deſſus de *Caſia* vers le nord. Mais, ſi Ptolémée dans la manière de faire courir l'*Œchardes*, & de lui donner quelques branches affluentes, n'eſt pas rigoureuſement en conformité avec ce que repréſente la Géographie dans le degré de perfection qu'elle a acquis, comment le trouver extraordinaire, lorſqu'en jetant les yeux ſur notre Gaule, ou ſur quelque autre province Romaine, on peut reconnoître des erreurs plus frappantes ſur ce qui regarde ſpécialement le cours des rivières & leurs ſources? L'*Œchardes* dans Ptolémée ſe montre en général avec trop de rapport aux rivières qui deſcendent d'Yerghien d'un côté, de Harashar, & autres lieux plus ſeptentrionaux que Kashgar de l'autre, pour qu'on puiſſe le méconnoître. Tranſporter le nom d'*Œchardes*, comme il l'eſt dans une carte du Monde ancien, & dans l'Aſie ancienne de Guillaume Sanſon, au fleuve Amur, ou Sahalien-Ula, dont la ſource eſt à 600 lieues de Kashgar, & qui n'a été connu que ſous le règne de Pierre en Ruſſie, & de Can-hi en Chine, eſt un déplacement manifeſte & exceſſif, que celui de la Sérique entraînoit après lui. Ptolémée n'ayant pas connu le terme du cours de l'*Œchardes*, ce que nous ſavons de plus que lui, c'eſt qu'il finit dans un lac, nommé Lop, ſur le bord d'un grand déſert de ſable.

Une autre rivière plus reculée, & vers les limites de la

Sérique de Ptolémée, sous le nom de *Bautes* ou *Bautisus*, est remarquable par la circonstance que courant vers le nord, elle est jointe par une branche latérale de rivière, qui suit la même direction, & c'est ce que l'on retrouve actuellement dans la rivière dont le nom est Etziné. Car, dirigeant son cours du sud au nord, on la voit composée de deux branches distinctes, qui sont l'une comme l'autre nommées Etziné. Pour ce qui est de quelques autres branches, que Ptolémée joint également au *Bautes*, comme si elles venoient du couchant, je crois y voir des rivières qui coulent vers Sha-tcheou, ou la ville des Sables, quoique ces rivières loin de courir du côté de l'Etziné, s'en écartent. Il est si peu naturel de trouver la Géographie sans défaut dans Ptolémée, qu'il doit suffire que les rivières, que nous connoissons actuellement bien mieux qu'il ne les a connues, soient de fait en même lieu que ces branches du *Bautes* dans Ptolémée. C'est tout ce qu'on peut attendre d'une comparaison rigoureuse de ce que donne Ptolémée avec ce que présente le local d'une manière plus positive. Et nous pouvons dire finalement du *Bautes* comme de l'*Œchardes*, que Ptolémée laissant son cours indéterminé, n'étoit point informé qu'il finit par s'épancher dans des lagunes, à l'entrée du désert que les Tartares appellent Cobi, & les Chinois Sha-mo.

La connoissance du *Bautes* de Ptolémée nous fait toucher à la position qu'il indique sous le nom de *Sera metropolis*. La ville qui de nos jours la représente, tient à la branche orientale de l'Etziné vers sa source, comme on voit dans Ptolémée que *Sera* est très-voisine du point d'où il fait partir la branche ultérieure du *Bautes*. Et je ne crois pas qu'il soit possible d'y méconnoître Kan-tcheou-fou, la première ville considérable qui se présente à l'entrée de la province Chinoise de Sheñ-si, selon les limites actuelles de cette province. Je dis, selon les limites actuelles, parce que Kan-tcheou dominoit autrefois sur une contrée particulière, qui est bien connue des Orientaux sous le nom de Tangut : & à présent même que cette ville paroît unie au Sheñ-si, un Vice-roi particulier,

indépendant de celui qui réside à Si-gañ-fou, capitale du Sheñ-si, est établi à Kan-tcheou, & gouverne son district.
Lib. 1, cap. 49. Marc-Pol fait mention de Kan-tcheou quand il parle de Campition, dont le nom n'est pas tellement altéré sous la plume de ce Voyageur du treizième siècle, qu'on ne voie quelque rapport à la dénomination correcte & vraiment Chinoise. *Campition*, dit Marc-Pol, *est une ville grande & célèbre, elle commande au pays de Tanguth.* On prétend que la nation des Hioumnou, qui a dominé dans la Tartarie, étoit en possession de la partie occidentale du Sheñ-si, dès le temps de la dynastie des Shañ, que l'on fait remonter jusqu'à plus de dix-sept cents ans avant l'ère Chrétienne. Une autre nation, les Yué-tchi, avoit aussi occupé le Tangut, avant que cette nation, ayant été pressée par les Hioumnou, se fut retirée vers l'occident, où la carte du P. de Mailla place les Yué-tchi à l'ouest de Kiu-tsé ou de Kashgar. Vou-ti, empereur de la dynastie des Hañ, & qui commença à régner cent quarante ans avant l'ère Chrétienne, fut le premier des monarques Chinois qui entreprit de faire des conquêtes dans les pays occidentaux à l'égard de la Chine, & il fit perdre du terrain aux Hioumnou. Mais, nonobstant ces conquêtes, l'histoire fait mention dans les premiers siècles qui suivent l'ère Chrétienne, de princes Hioumnou établis dans la partie du nord-ouest de la Chine, avec le titre de Tcheñ-yu, dont on a voulu dériver le nom de Tangut, en disant Tañ-yu, au lieu de Tcheñ-yu, comme je crois qu'a fait le P. Martini. Ce qui est évident, c'est que le Tangut étoit une contrée distincte du Sheñ-si de temps immémorial; & sa capitale Kan-tcheou a long-temps soutenu cette dignité, servant de résidence à des Khans de la nation des Hoeï-hé dans le dixième & l'onzième siècle. L'Astronomie & la Physique étoient cultivées dans cette ville, selon Fadlallah, auteur Persan, qui par ordre de Gazan-Khan, souverain des provinces d'Iran vers la fin du treizième siècle, avoit joint à une histoire des Mogols, une description particulière des contrées & des villes mentionnées dans cette histoire. Sous Zinghiz-Khan, aux armes duquel rien ne résista

à la fin du douzième siècle, & au commencement du treizième, & sous les princes Mogols ses successeurs, la distinction d'un pays portant le nom de Tangut étoit subsistante, comme le fait connoître Marc-Pol, que l'on fait avoir demeuré à la cour de Koblaï, petit-fils de Zinghiz.

Ce que je viens d'exposer, pourroit suffire à faire connoître que Kan-tcheou tient la place de *Sera metropolis*. Mais, on peut ajouter que la position de *Sera* dans Ptolémée prend une convenance remarquable avec celle de Kan-tcheou, par son rapport en hauteur ou en latitude. Le défaut qui règne généralement parlant sur ce point dans la multitude de positions que donnent les Tables de Ptolémée, est assez manifeste, & la convenance que je remarque ici ne paroît pas l'effet d'un heureux hasard. Je suis persuadé qu'il en est de *Sera* à cet égard, comme d'une autre position que fournit également Ptolémée, & reculée de même dans la haute Asie. Cette position est *Maracanda*, Samarkand, ville principale de l'ancienne Sogdiane, βασίλεια τῆς Σογδιανῆς χώρας, selon les termes d'Arrien, en parlant du passage d'Alexandre par cette ville, que l'on fait être située dans une belle vallée, qui conserve le nom de *Sogd.* Cependant, on trouve *Maracanda* entre les villes de la Bactriane dans Ptolémée, rabaissée même vers le Paropamise, & plus sud que *Bactra*, qui est Balk. Il marque sa latitude par 39 degrés & un quart, tandis qu'il fait couler l'Oxus entre 44 & 45; quoique par le travers de Samarkand, ce fleuve qui sépare la Sogdiane d'avec la Bactriane, soit plus méridional que Samarkand de plusieurs degrés. Or, d'où vient un déplacement si marqué de *Maracanda* à l'égard de la Sogdiane, & du cours de l'Oxus, de la part de Ptolémée? C'est que la Sogdiane toute entière est hors de sa latitude, & poussée trop au nord, par l'usage qu'il a pu faire des distances itinéraires qui l'y ont conduit, en les employant sur une fausse estimation, & qui prenoit trop d'espace, comme on le reconnoît suffisamment par bien d'autres endroits. Pour que la position particulière de *Maracanda* ne suivît pas celle de la Sogdiane en général, qui devoit la renfermer, il faut que Ptolémée ait été

arrêté par quelque détermination ſpéciale, & d'un caractère poſitif. Et en effet, l'indication à 39 degrés & un quart, ne diffère que d'une fraction de degré de la latitude préciſe de Samarkand, qui eſt 39 degrés 37 minutes, ſelon les obſervations du Sultan Oloug-beg, que ſon goût pour l'Aſtronomie a rendu célèbre, & dont Samarkand étoit le ſiége royal. On doit conclure de-là, que ce qui pouvoit être preſcrit à Ptolémée, ou lui être pareillement dicté par l'Aſtronomie, l'a fixé ſur *Maracanda*, & fixé d'une manière d'autant plus abſolue, que pour s'y aſſujettir il en tranſportoit la poſition dans une contrée étrangère à cette ville. Un écart de 20 & quelques minutes, entre l'indication de Ptolémée & une détermination plus rigoureuſe, telle qu'on devoit l'attendre d'un ſiècle moins reculé, & plus ſévère dans l'obſervation, ne peut infirmer ce qui réſulte de cette diſcuſſion ſur la poſition de *Maracanda*.

Pour en venir actuellement à Kan-tcheou, ſa latitude ſur laquelle les travaux géographiques des Jéſuites en Chine ne nous laiſſent dans aucune incertitude, eſt au parallèle de 39 degrés. Celle de *Sera metropolis* étant marquée par Ptolémée à 38 & demi & un douzième, c'eſt-à-dire 38, 35, elle ne diffère ainſi d'une poſition en rigueur que de 20 & quelques minutes. C'eſt un même *deficit* que ce qu'on a vu dans la poſition de *Maracanda*, avec la conformité d'être un peu au-deſſous du vrai, & de pouvoir conſéquemment procéder d'une même cauſe. Un défaut aſſez léger de préciſion dans la meſure de l'ombre ſolſtitiale, donnée à midi par un ſtyle ou par un gnomon, ou dans l'évaluation de la durée du plus long jour, ſelon les méthodes familières aux anciens, pouvoit ſouſtraire comme ajouter une fraction de degré dans la latitude. N'a-t-on pas reconnu dans ces derniers temps, que la hauteur d'Alexandrie ſelon Ptolémée, quoiqu'il ait compoſé ſes ouvrages à Alexandrie, eſt au-deſſous de la hauteur vraie d'environ 11 minutes? Doit-on s'étonner, quoiqu'il paroiſſe aſſez de juſteſſe dans la poſition de *Sera metropolis*, pour ne la pas juger arbitraire dans Ptolémée, que cependant il y manque en rigueur 20 & quelques minutes? Je me ſuis vu

engagé de répéter ici ſur *Maracanda*, ce que j'avois déjà obſervé dans un ouvrage qui concerne l'Inde. Car l'Inde, de même que la Sérique, m'a fait découvrir une poſition, ſur laquelle Ptolémée paroît précisément aſſujetti à une hauteur convenable au local, ce que l'application des Brahmenes Indiens à l'Aſtronomie dès l'antiquité rend auſſi vraiſemblable, que de la part des Aſtronomes Chinois, ſur une poſition que ces Aſtronomes étoient à portée de connoître. Ainſi, ce n'eſt pas une circonſtance qu'on doive trouver trop extraordinaire dans la poſition de *Sera metropolis*.

Cette poſition fixée ainſi d'une manière qui ne ſouffre point de doute, eſt le terme de la carrière que j'ai à parcourir dans ce Mémoire, comme on a vu que la contrée de *Caſia* en eſt l'entrée. Il s'agit maintenant d'examiner entre quelques objets intermédiaires, ceux qu'il eſt poſſible de bien diſtinguer. La principale contrée dans cet intervalle eſt l'*Eygur*. M. de Guignes en donne une deſcription, comme de quelques autres cantons de pays, dans la ſeconde partie du premier tome de ſon hiſtoire des Huns. Je trouve un détail hiſtorique & ſuivi concernant l'Eygur, dans des Mémoires manuſcrits, compoſés en Chine par un ſavant Miſſionnaire, le P. Visdelou, mort Évêque de Claudiopolis. Ces Mémoires, qui en pluſieurs morceaux fourniſſent une ſuite continue d'hiſtoire *Sinico-Tartare*, à remonter au-delà de l'ère Chrétienne, juſqu'à nos jours, ſont entre mes mains depuis plus de vingt-cinq ans. J'en tirerai ce qui peut convenir ici à des recherches ſur la Sérique des Anciens: & lorſque je me trouverai en conformité d'opinion avec M. de Guignes ſur quelque poſition particulière, j'aurai attention de le remarquer. *Art. VIII.*

Ce pays fut enlevé aux Hioumnou par l'empereur Hañ-Vou-ti, quatre-vingt-neuf ans avant l'ère Chrétienne, & les Chinois lui donnèrent alors le nom de *Tché-ſſé.* Sous le ſecond empereur de la dynaſtie des Tan, qui étendit fort au loin ſa domination au couchant de la Chine dans le ſeptième ſiècle, l'Eygur fut appelé *Si-tcheou*, ou province occidentale. Les Chinois l'appellent actuellement *Ho-tcheou*, ou province de

ſeu, parce qu'y pleuvant rarement, l'air y eſt ſec & embraſé. Le nom propre d'*Eygur* ne ſe trouve guère employé par les Chinois que depuis la dynaſtie Mogole des Yueñ, & les conquêtes de Zinghiz-khan; & ſelon les inflexions de la prononciation Chinoiſe, ce nom eſt *Oei-hou-lh.* Mais, on peut regarder cette dénomination comme ſeule propre & primordiale, parce qu'on la reconnoît dans Ptolémée ſous le nom d'une nation renfermée dans la Sérique, qui eſt *Ithaguri.* Il y a des rapports de dénomination bien moins marqués, dont on convient ſans difficulté.

L'Eygur compoſoit anciennement deux royaumes, l'un antérieur, *Tcien-koué* en Chinois, l'autre poſtérieur, *Heou-koué*, eu égard à la poſition de ces royaumes par rapport à la Chine. Une chaîne de montagnes, qui s'étend en général d'orient en occident, en faiſoit la ſéparation. Le ſultan du pays de Karas'm, Abulgaſi Bahadur khan, qui dans le ſiècle précédent a écrit une hiſtoire généalogique des princes de la race Mogole, dont il étoit lui-même, diviſe pareillement les anciens *Uigurs*, ou Eygurs, en deux cantons, *Un-Uigur*, & *Tokos-Uigur;* diſtinction qui ſelon lui ſignifie en langage Turc, que le canton des premiers étoit coupé par dix rivières, & celui des ſeconds par neuf. L'auteur Tartare ajoute, que les deux cantons d'Uigurs s'étant depuis unis en un ſeul corps de peuple, n'eurent plus qu'un ſeul & même prince, ſous le titre d'Idi-kut. Et en effet, vers le milieu du cinquième ſiècle, & ſous la nation appelée Geougeñ, dont la puiſſance en Tartarie avoit ſuccédé à celle des Hioumnou, l'Eygur fut réuni ſous un ſeul prince: & ſi le prince d'Eygur, qui dans le commencement du treizième ſiècle ſe ſoumit à Zinghiz-khan, eſt nommé Idoukou par les hiſtoriens, c'eſt moins par ſon nom propre, que par un terme de dignité. M. de Claudiopolis a trouvé dans une hiſtoire Chinoiſe des Mongous ou Mogols, que ce nom propre étoit Baltchouarte. Il rapporte d'après cette hiſtoire, que les premiers peuples Eyguréens habitoient entre deux rivières, Tou-hou-la & Sié-lin-ko. Ces deux rivières, Toula & Selinga, étant fort connues, cette demeure monteroit à la hauteur de près de 50

Prem. part. chap. 7.

50 degrés, & ſeroit en même temps plus orientale d'environ 12 degrés que l'Eygur qu'on a ſeul connu depuis, & qui ſubſiſte.

La capitale de l'Eygur antérieur, qui paroît avoir été le principal, étoit nommée par les Chinois *Kiao-ho-tchin,* ce qui ſignifie la ville du confluent, parce que deux rivières, après avoir embraſſé cette ville de deux côtés, ſe joignoient enſemble ſous ſes murs. C'eſt la raiſon qui eſt donnée poſitivement de cette dénomination de *Kiao-ho-tchin.* On veut que la ville qui a porté ce nom ſoit la même que celle qui eſt aujourd'hui déſignée par le nom de *Turfañ,* & on allègue ſur cela le témoignage des auteurs Chinois. Mais, ce témoignage ne ſignifie peut-être autre choſe, ſinon que *Turfañ* tient aujourd'hui le même rang dans l'Eygur, que *Kiao-ho-tchin* tenoit autrefois. J'ai déjà formé quelque difficulté ſur ce ſujet dans un Mémoire donné à l'Académie ſur le *Li,* meſure itinéraire des Chinois. Ce qu'il y a de poſitif, c'eſt que la ſituation actuelle de *Turfañ* ne répond aucunement à la circonſtance qu'exige le nom de *Kiao-ho-tchin.* Les cartes que nous devons aux miſſionnaires Jéſuites de la Chine, aſſez circonſtanciées dans les environs de *Turfañ* pour y marquer de foibles ruiſſeaux, qui périſſent à peu de diſtance de leur ſource, n'en mettent point à *Turfañ,* & je crois cette raiſon péremptoire. Je ſoupçonne fort que *la grande ville de Lop,* ainſi s'exprime Marc-Pol, eſt l'ancienne capitale de l'Eygur. Le nom de Lop eſt conſervé à un lac, ſur le bord d'un vaſte déſert, & dans ce lac ſe rend une rivière, que forment deux rivières, qui ſe joignent à quelque diſtance au-deſſus du lac. Or, ſeroit-il permis, ſans ſe livrer trop légèrement à la conjecture, de reconnoître dans le confluent de ces rivières une ſituation convenable & qui ſe rapporte à celle de *Kiao-ho-tchin!* Il paroît à l'inſpection du local, qu'il ne nous laiſſe pas d'autre endroit à choiſir. Les rivières dont je parle ſont aſſez conſidérables pour faire l'avantage de l'emplacement d'une ville principale. C'eſt préciſément l'*Œchardes,* qui dans Ptolémée eſt figuré avec pluſieurs branches. *Liv. I, ch. 44.*

Dans le Mémoire ſur le Li Chinois, j'ai fait une évaluation

de ce que l'on comptoit de distance sous la dynastie des Hañ, jusqu'à la capitale de l'Eygur antérieur, en partant de Si-gañ, aujourd'hui simple capitale de province, & alors ville impériale, ou *Kin-ssé*. Je trouve dans les écrits de M. de Claudiopolis, que selon les Tables chinoises du P. Ricci, la capitale de l'Eygur étoit de 22 degrés plus occidentale que Pé-kin. Cette différence de longitude, selon la connoissance précise qu'on a actuellement du local, ne conduit que jusqu'à la ville de Hami, dont je parlerai dans la suite, & qui dans son canton particulier se distingue de l'Eygur antérieur, plus reculé vers le couchant que Hami.

L'Édrisi décrit une route, qui de Tobbat, dont j'ai remarqué que la position convient à Kashgar, conduit à la ville capitale d'un pays, dont le nom se lit *Bagharghar* dans la version des Maronites, *Tagargar* dans celle des Élémens d'Astronomie d'Alfergani par le docte Golius, *Tagazgaz* dans Masoudi, & dans des extraits que j'ai d'Abulféda. Les lettres initiales *ba* & *ta* sont figurées de même dans le caractère oriental, & ne se distinguent que par des points placés différemment. Le nom de la ville se lit aussi diversement, *Tantabee* dans l'Édrisi, *Tenkabash* dans les Tables de Nasir-uddiñ & d'Oloug-beg, entre les villes d'*al Tore,* ou du Turkestan. Selon l'Édrisi, il y a 14 journées de Tobbat à une ville que l'on peut bien ne pas connoître aujourd'hui sous le nom de Bachuan, & 12 de cette ville à Tantabée. Or, la distance que donne la Géographie actuelle entre Kashgar & la ville de Lop, ou Kiao-ho-tchin, suffit & au-delà à 26 jours de marche comme celles des caravanes. Ce que dit l'Édrisi de la situation de Tantabée, sur un grand fleuve, ayant son cours vers l'orient, convient particulièrement à la ville de Lop. Il est avantageux de trouver un nom, qui peut avoir été proprement celui de cette ville, puisque la dénomination de Kiao-ho-tchin est réservée aux Chinois; & quant à celle de Lop, dont se sert Marc-Pol, elle paroît empruntée d'un lac & d'un grand désert, qui étoient fort connus dans le voisinage.

Clim. III, part. 2, On peut observer que l'Édrisi ayant écrit sa Géographie

vers le milieu du douzième ſiècle, & pendant que Roger I régnoit en Sicile, comme un endroit remarquable dans cet ouvrage le fait connoître, la ville dont il parle, capitale d'une contrée particulière, ayant douze portes de fer, ſelon ſa relation, ne peut être que la réſidence des Idekou, qui régnoient alors dans l'Eygur, & y régnoient ſouverainement. Car, la domination de Zinghiz-Khan ſur ce pays, par la ſoumiſſion d'un Prince qui régnoit de ſon temps, n'a eu lieu qu'au commencement du ſiècle ſuivant. Les connoiſſances du Géographe Arabe ne s'étendoient point au-delà, puiſqu'en bornant le pays de Tagargar au couchant par la terre de Tobbat, il imagine que Tagargar atteint d'un autre côté le rivage de la mer orientale. C'eſt un autre défaut dans ſa Géographie, d'y voir la contrée de Tagargar abaiſſée dans le troiſième climat, dont la zone eſt bornée à 33 degrés deux tiers, ſelon la diviſion des climats par Alfergani; & les contrées du Mawer-ennahr, dont la latitude eſt bien connue, participent à ce défaut dans l'Édriſi. Ce déplacement de Tagargar paroît corrigé dans les Tables de Naſir-uddiñ & d'Oloug-beg, la poſition de Tenkabash y étant aſſignée au cinquième climat, qui s'étend depuis la hauteur de 39 degrés juſqu'à 43 & demi. Or, c'eſt dans cet eſpace de latitude que ſe renferme la poſition de Tenkabash, comme on en fait ici la découverte, quoique cette poſition ſoit plus voiſine de l'extrémité de ce climat que de ſon commencement. Dans les notes de M. l'abbé Renaudot ſur les relations de deux Mahométans, la conjecture qu'il forme ſur le Tagazgaz, en eſtimant que c'eſt le pays des Laos, eſt en défaut d'environ 20 degrés de différence en latitude.

Il faut maintenant franchir la chaîne de montagnes, qui ſépare l'Eygur antérieur de l'Eygur poſtérieur, pour paſſer de la capitale du premier à la capitale du ſecond. Les Mémoires de M. de Claudiopolis m'indiquent 800 li de diſtance, que l'on comptoit du temps de la dynaſtie des Hañ, entre ces deux capitales. En traitant du Li Chinois dans un Mémoire particulier, j'ai fait remarquer la grande diſtinction qu'il convient de faire dans la longueur du Li en des temps

différens; jusque-là qu'il faut dans des siècles reculés, comme est le temps des Hañ, qui remonte au-delà de l'ère Chrétienne, employer plus de 400 li dans l'espace d'un degré, au lieu d'environ 193, selon la mesure actuellement établie. M. de Claudiopolis, tout profond qu'il étoit dans les connoissances qu'un long séjour en Chine peut faire acquérir, n'a point démêlé cette diversité de mesure. Les 800 li entre les capitales de l'Eygur lui paroissent 80 lieues, parce qu'il compare une lieue à 10 li, en comptant 250 li dans un degré. Mais, dans le cas où le même espace du degré demande au moins 400 li, les 800 li ne répondent pas bien complettement à deux degrés, ni à 50 de nos lieues communes. Et par une suite de cette évaluation rigoureuse, si quelque position actuelle peut tenir lieu de la capitale du second Eygur, c'est vraisemblablement celle que les cartes bien circonstanciées d'aujourd'hui nous représentent dans une vallée au pied des montagnes, d'où coulent plusieurs ruisseaux, qui arrosent cette vallée, & le nom que lui donnent ces cartes est Oramtchi.

C'est dans cette contrée de l'Eygur postérieur qu'il faut chercher l'*Yulduz*, dont il est mention dans l'histoire de Timur, écrite en Persan par Sheref-uddiñ, & traduite par M. Pétis de la Croix. En s'avançant dans le pays de *Gété*, & *Gété* est cette partie de la Tartarie qui renferme l'Eygur, comme je l'ai fait voir dans un Mémoire sur la nation des Gètes, Timur après avoir passé par Conghez, que les cartes actuelles font connoître comme un détroit dans les montagnes d'où sort la rivière d'Ili, indique Yulduz pour rendez-vous général aux différens détachemens de son armée. *Yulduz* en langage Turc signifie étoile, & par cette dénomination on a désigné un lieu délicieux, arrosé de fontaines, & distingué par la bonté de ses pâturages. Il y a deux quartiers d'Yulduz, *Oloug* & *Ketchik*, le grand & le petit. On reconnoît le nom d'Yulduz dans celui d'*Yolotou*, selon la forme qu'il doit prendre étant prononcé à la manière Chinoise. Nos cartes marquent précisément un lieu de ce nom au pied des montagnes de l'Eygur,

vers le nord, & j'y diſtingue le *Ketchik Yulduz*, duquel Timur ſe replie vers le grand, ayant terminé ſon expédition. Ainſi, l'*Oloug Yulduz* ne peut mieux convenir qu'à l'emplacement avantageux, que nous avons remarqué dans celui de la capitale de l'Eygur poſtérieur. Il faut que le grand Yulduz ſoit placé comme l'étoit cette capitale, au nord de la chaîne de montagnes qui diviſe l'Eygur. Car, Timur faiſant partir du grand Yulduz un de ſes fils, celui-ci n'arrive à un lieu nommé Couzan, & à Kashgar, qu'après avoir paſſé le Der-bend, ou le détroit fermé d'une porte dans les montagnes. En liſant la traduction de l'hiſtorien Perſan, il ne faut pas s'en rapporter à une note, qui dit qu'Yulduz eſt Cialis, dont je dois parler dans la ſuite. Les notes géographiques placées au bas des pages dans cette traduction ſont fort incertaines, & l'erreur y eſt ſouvent évidente, comme de dire de la rivière Ab-eïlé, dont il eſt mention dans le récit de la même expédition, qu'elle ſe décharge dans le Sihon. Car, *Ab - Eïlé* n'eſt autre choſe que la rivière d'Eïli ou d'Ili, ſelon la manière Perſane d'employer le terme *Ab* ou *Abi*, qui ſignifie *eau*, pour déſigner les rivières, comme les Turcs y emploient le terme *ſou* ou *ſoui*, qui ſelon leur uſage ſuit le nom propre d'une rivière, au lieu de le précéder, mais dont la ſignification littérale eſt la même. On eſt actuellement bien informé, que la rivière d'Ili ſe perd dans un lac, & fort loin du Sihon. *Tome II, p. 55.*

Je trouve dans les Mémoires de M. de Claudiopolis, qu'un député Chinois, envoyé dans l'Eygur par un empereur de la dynaſtie des Tay-min, en 1414, trouva le pays dans un état de déſolation. Ce ſavant Miſſionnaire ajoute, que ce pays ſe ſentit apparemment de la chute de l'empire des Mogols. Or, il eſt à remarquer, que Chuñ-ti, le dernier de la dynaſtie des Yueñ, ou des empereurs de la race de Zinghiz-khan en Chine, abandonnant l'empire à Hon-vou, fondateur de la dynaſtie diſtinguée par le nom de Tay-min, ou de *grande lumière*, étoit ſorti de la Chine dès l'an 1370: & vu que l'expéditon de Timur, en portant la guerre & la dévaſtation dans le pays de Gété, dont l'Eygur fait partie, eſt de l'an 1389, il y a

bien plus d'apparence que le mauvais état de ce pays au commencement du quinzième ſiècle, eſt l'ouvrage d'un conquérant tel que Timur. On peut croire que ce pays s'eſt rétabli depuis ce temps-là.

Dans un aſſez long détail hiſtorique & ſuivi, que les Mémoires de M. de Claudiopolis contiennent ſur l'Eygur, un morceau utile à la Géographie doit trouver place ici. La nation qui ſous le nom de Hoei-hé a été très-puiſſante en Tartarie, occupoit l'Eygur & les contrées voiſines, ſous un prince qui prit le titre d'Arzlan-khan, ou de Khan des Lions, l'an 981. L'empereur de la Chine, qui étoit alors le fondateur de la dynaſtie des Soun, lui envoya l'année ſuivante un député, qui n'ayant point trouvé Arzlan-khan dans ſa capitale de l'Eygur, ſe tranſporta à Pe-tin, où le roi Lion alloit paſſer les chaleurs de l'été. La relation que le député de retour en Chine l'an 984, fit de ſon voyage, porte, qu'après ſix jours de marche depuis la capitale de l'Eygur, il arriva au pied des monts d'Or, qui fourniſſent à cette contrée ſes principales richeſſes; qu'il marcha deux jours dans ces montagnes; qu'enſuite, & après cinq autres journées, il traverſa une montagne, où le froid eſt rigoureux, & qui ſe nomme le petit mont neigeux: qu'enfin, & à une journée de cette montagne, on trouve Pe-tin, dans une plaine, qui s'étendant de trois côtés à pluſieurs dixaines de lieues, eſt remplie de haras très-nombreux. On apprend encore par cette relation, qu'au nord de Pe-tin il y a un volcan, qui fume ou jette du feu continuellement, & duquel on tire du ſel ammoniac. Cette circonſtance fait croire à M. de Claudiopolis, qu'il ne faut point diſtinguer cette montagne de celle dont il eſt mention dans les Géographes orientaux ſous le nom de Botom, & qui fournit également ce que les Arabes appellent *al Nushader,* ou du ſel ammoniac. Mais, comme cette montagne de Botom s'élève au levant de Samarkand, & au midi de la contrée de Fergana, dans le Mawer-ennahr, elle eſt ainſi dans un bien grand éloignement de celle dont il peut être ici queſtion. Il eſt bon d'ajouter, pour multiplier les indices capables de faire diſtinguer la montagne voiſine de Pe-tin,

s'il ſe trouve quelqu'un à portée de cette découverte, que vers le bas de cette montagne il y a des ouvertures, d'où ſort une boue noire, qui ſe change en pierre ſablonneuſe, dont on ſe ſert pour préparer les cuirs.

Il faut être prévenu que *Pe-tin* eſt une dénomination purement Chinoiſe, déſignant en général une réſidence royale du nord; & elle peut avoir été la même pour des lieux différens, ſelon que leur ſituation aura plus ou moins convenu à différens princes, dans les grandes révolutions qui ont agité les Puiſſances auxquelles la Tartarie a été ſoumiſe ſucceſſivement. Mais, le *Pe-tin* dont il s'agit avoit un nom particulier, qui dans la relation Chinoiſe étant écrit *Y-lo-lou,* pouvoit être proprement *Irolou* ou *Irlou.* Il y avoit dans cette ville beaucoup de maiſons à pluſieurs étages. Les habitans, dit encore la relation, étoient blancs, graves & ſérieux, naturellement adroits à travailler l'or, l'argent & le fer, & à tailler une pierre très-dure, nommée Yu, qui eſt une eſpèce de Jaſpe, fort eſtimée des Chinois, au rapport du P. Martini. Il ne ſeroit peut-être pas impoſſible de retrouver quelques veſtiges de cette ville. En ſuivant la trace du voyage ſur la carte, les monts d'Or, *Altaï Aliñ,* ou *Altun-Tag,* en Tartare ſuivant différens idiomes, *Kiñ-chañ* en Chinois, paroiſſent régner vers les ſources de l'Irtiſz, qui y prend ſa ſource. Les ſommets de cette montagne, qui a pluſieurs branches, s'appellent en terme général *Topa.* Les Turcs diſent *Tepeh;* & on peut remarquer que le mot *Top,* dans pluſieurs langues du nord de l'Europe, ſoit qu'il ait préciſément cette forme, ou qu'il ſe prononce *Tzop,* ou *Zopf,* par une permutation uſitée entre quelques lettres, déſigne en général le ſommet de toute eſpèce de choſe. Quand je conſidère le local, ſelon ce qu'on a juſqu'à préſent de connoiſſance, je crois pouvoir conjecturer, que le *Pe-tin*, ſur lequel les circonſtances de la relation Chinoiſe font naître de la curioſité, pouvoit être ſitué à la hauteur d'environ 49 degrés, juſqu'où la traverſée de pluſieurs chaînes de montagnes conduit, & vers 110 degrés du compte de la longitude. Les Ruſſes ont découvert dans la Step ou le déſert, à quelque diſtance de l'Irtiſz ſur la droite en remontant, une

ville abandonnée, ſous le nom d'Ablain-kit : mais, je crois cette poſition trop divergente de l'Eygur vers le couchant.

Quoique ſelon les poſitions des Tables de Ptolémée, il y en ait qui paroiſſent avancées juſqu'à la hauteur de 60 degrés, les connoiſſances de Ptolémée n'ont point été juſqu'aux lieux dont on vient de parler. On ne trouve point dans Ptolémée ce qui pourroit déſigner les ſources de l'Irtiſz, qui ſont entre 46 & 47 degrés, ſelon nos connoiſſances actuelles. Les montagnes, qui ſous le nom d'*Annibi* courent obliquement entre 56 & 60 degrés dans Ptolémée, dont le vice dominant eſt de pouſſer les lieux en avant & fort au loin, en exagérant les eſpaces, répondront ſi l'on veut, aux monts d'Or, ou Altaï Aliñ. Et je ne vois rien en effet, qui convienne mieux au terme boréal de la Géographie de Ptolémée dans la Sérique.

Mais, ce que je crois devoir reconnoître maintenant, ce ſont deux villes qui portent le nom d'*Iſſedon* dans Ptolémée. Ce nom leur eſt moins propre qu'à une nation, que Ptolémée en la plaçant dans la Sérique, dit être conſidérable, & ſelon l'expreſſion d'Ammien, *omnium ſplendidiſſima* entre les nations de cette contrée. Les *Iſſedones*, ou *Eſſedones*, comme on lit ailleurs que dans Ptolémée, n'étant point bornés à la Sérique, on les voit répandus dans pluſieurs parties de la Scythie. Des
Lib. II, cap. 1. *Eſſedones* dans Méla, ſont voiſins des Palus Méotides. Pline
Lib. IV, c. 12. les joint aux Sauromates, *ſupra Mæotin.* Il parle d'une autre
Lib. VI, cap. 7. branche d'*Eſſedones*, qui étoit contiguë à la Colchide. Enfin,
Cap. 17. à la ſuite des *Sacæ*, *Maſſagetæ*, *Dahæ*, Pline nomme des *Eſſedones*; & ceux-ci ſont indubitablement les *Iſſedones* que
Clio. 201. cite Hérodote, comme voiſins des Maſſagètes, auxquels Cyrus fit la guerre. Si les premiers *Eſſedones* dans Méla & dans Pline, ſont extrêmement ſéparés de ceux de la Sérique, en étant reculés juſqu'au couchant de la mer Caſpienne, les ſeconds qu'on voit aſſociés à des nations que l'on fait avoir habité à l'orient de cette mer, établiſſent une ſorte de liaiſon avec ceux de la Sérique. Un peuple diſtingué par le même nom, s'étoit même répandu dans l'Inde, où Élien place des *Iſſedones*.

Je ne ſuis point étonné de voir le même nom de peuple répété

répété en divers cantons de la Scythie : c'est qu'il paroît tiré d'un usage commun aux nations Scythiques. Personne n'ignore, que ces nations errantes habitent dans des maisons traînées sur des chariots; *quorum plaustra vagas ritè trahunt domos*, dit Horace. De-là leur est venu le nom d'*Hamaxobii*, emprunté de la langue Grecque. Mais, cette dénomination dans une langue étrangère aux Scythes, devoit exister dans le langage Scythique; & je crois la découvrir dans le nom d'*Essedones*. Nous trouvons en plusieurs contrées du nord de l'Europe, qu'*Essedum* ou *Esseda* est un chariot. César a remarqué l'usage de ce terme dans la Grande-Bretagne, & Jornandès le répète d'après lui. Strabon n'en borne pas l'usage aux Bretons insulaires, & témoigne qu'il étoit également établi dans la Gaule. Virgile a fait mention des *Gallica esseda*, comme Properce des *Britannica*. Il paroît naturel, qu'un terme approprié à quelque chose qui distingue une infinité de nations d'avec d'autres, soit aussi répandu dans l'hémisphère, que ces nations y occupent d'espace. N'avons-nous pas remarqué ci-dessus, en trouvant le terme de *Topa* employé dans le fond de la Tartarie, que ce terme existe également, & avec la même signification au propre, chez plusieurs nations septentrionales de notre Europe? Enfin, ce qui forme une sorte de conviction, sur ce que la dénomination d'*Essedones* peut dériver d'*Essedum*, c'est que la nation qui dans les historiens Chinois est nommée *Kao-tché*, ce qui signifie les hauts chariots, est connue particulièrement pour avoir occupé l'Eygur. M. de Claudiopolis en fait mention plus d'une fois; & on trouvera des Kao-tché en plusieurs endroits de l'ouvrage de M. de Guignes, & notamment en parlant des Hoei-hé, auxquels l'Eygur a été soumis.

Comment. IV.
Rer. Get. cap. 2.
Lib. IV.
In Georg.
Tome II, p. 2.

La signification du nom d'*Essedones* fait voir, que celui d'*Issedon* est moins propre à une ville qu'à une nation, comme je l'ai remarqué précédemment; & il en résulte que Ptolémée emprunte ce nom de la nation, plutôt que la nation ne le doit à une ville principale. On ne dira pas, je pense, que les *Essedones* voisins des Palus Mœotides, tirent leur nom d'une ville reculée dans la Sérique. Or, cette ville principale chez

les *Essedones* de la Sérique, ne sauroit être que la capitale de l'Eygur, selon qu'on est instruit par les monumens historiques, qu'elle existoit dans les siècles voisins de l'ère Chrétienne, avant & après : & on voit que Ptolémée, qui a vécu sous les Antonins dans le second siècle, est conforme à l'état des choses de son temps. Si l'on trouve qu'il place *Issedon* à une plus grande hauteur, c'est que dans une position oblique, comme elle doit l'être, à l'égard de *Sera*, l'éloignement y est trop grand. Mais, dans une carte dressée de nos jours, placer l'*Issedon Serica* dans un lieu que l'on croyoit convenir à la position moderne de Caracorom, & à une hauteur de plus de 48 degrés, c'est n'être pas informé, que Kara-Kariñ n'a été une ville de remarque que sous les Mogols dans le treizième siècle : c'est même reculer Caracorom au-delà de ce qui convient à la hauteur de Kara-Kariñ, savoir moins de 45 degrés.

Une autre ville d'*Issedon*, qui hors des limites de la Sérique, est comprise dans la Scythie au-delà de l'Imaus, porte par cette raison le surnom de *Scythica*. Si sa position peut être connue par celle de quelque ville existante, qui paroisse plus en état que toute autre de la représenter, je m'arrête à celle qui selon les notions récentes & positives, est nommée *Hara-shar*. Ce nom pourroit signifier ville noire en langue Turque. Dans une carte du P. de Mailla, que j'ai déjà eu occasion de citer, le canton où cette ville domine est appelé en Chinois *Yu-tieñ*, entre l'Eygur & le *Kiu-tsé*, dont le nom se trouve appliqué aux contrées de Kashgar & d'Yerkieñ. Je crois que cette ville est la même que Cialis dans la route que l'on a de Benoît Goés, par la raison que Cialis s'y rencontre entre Cucia (qui est Cousha, Couzan dans l'histoire de Timur) & Turfan. Je suis dans la même opinion que M. de Guignes, que Cealac, comme il écrit, ou Cailac, comme je lis dans Rubruquis, n'est pas une autre ville que Cialis. On est assez accoutumé à voir les noms propres des lieux peu correctement employés dans les vieilles relations que l'on consulte sur ces contrées ; & on pourroit hasarder

Tome I, part. II, p. XXVIII.

par conjecture, que le nom dont il s'agit étant écrit *Sciahlic*, auroit en langage Persan une signification analogue à celle de *Hara-shar* en langage Turc. Rubruquis, qui dit avoir séjourné à Cailac, en parle comme d'une grande ville, & de grand commerce par l'abord des marchands.

Je remarque, qu'une autre ville au couchant de Hara-shar, & plus septentrionale de quelques degrés que Kashgar, peut tenir par ces circonstances la place de celle que marque Ptolémée sous le nom d'*Auxacia*. Car, *Auxacia* paroît au couchant d'*Issedon Scythica*, & en même temps plus élevée vers le nord que *Casia regio*. M. de Guignes a cru également, qu'*Auzacia* pouvoit être *Ac-sou*. Je n'alléguerai point une apparence trop équivoque d'analogie dans la dénomination : *Ac-sou* en Turc signifie eau blanche. M. de Guignes pense qu'Ac-sou est la même ville qu'Equius dans le voyage de Rubruquis, & je ne m'éloigne pas de ce sentiment: *Equius*, par quelque dérangement de lettres peut bien être la même chose qu'*Aq-soui*. Mais en ce cas, il faut reconnoître qu'il y a une transposition dans les circonstances du voyage. Car, ce qu'on lit dans Rubruquis, qu'après avoir passé Equius, & en tendant vers Cailac, il a rencontré un grand lac comme une mer, auquel il attribue une étendue qui paroît exagérée sur le pied de quinze journées de tour, ne convient point au-delà d'Ac-sou, mais convient en deçà. Car, on y reconnoît le lac qui reçoit la rivière d'Ili: on y reconnoît également le passage dont parle Rubruquis, entre des montagnes qui donnent naissance à plusieurs rivières, dont se forme celle que je viens de nommer. Les monts *Auxacii* dont l'*Issedon Scythica* paroît couverte dans Ptolémée, existent dans cette chaîne de montagnes, qui depuis le travers d'Ac-sou s'étend au nord de Hara-shar, & pénètre au-delà dans l'ancienne Sérique. Une position que donne Ptolémée dans le quartier de ces montagnes sous le nom de *Damna*, sera si l'on veut, celle que l'on connoît actuellement sous le nom de Manas.

Tome I, part. II, p. XL.

P. XXXVI.

Chap. 25.

Les montagnes qui par leur continuité nous font quitter la Scythie au-delà de l'Imaus, pour rentrer dans la Sérique,

s'étendent jusqu'au nord de Hami, ville qui domine sur un canton distingué de l'Eygur antérieur, dont il est limitrophe. J'ai trouvé la position de Hami sous le nom d'*Yu*, dans la carte du P. de Mailla: & ce nom étoit celui que les Chinois donnoient à cette ville sous la dynastie des Hañ, dès avant l'ère Chrétienne. Mais, les dénominations que les Chinois ont affecté d'imposer aux lieux & aux contrées, & de changer même en différens temps, n'ont point prévalu sur celles qui étoient propres aux peuples de ces contrées. Ce qu'on écrit *Hami* avec aspiration, se prononce *Kami*, ou à peu près, en sortant de la gorge, de même que le mot Turc *Kara*, qui signifie noir, est écrit *Hara*, de même qu'on écrit *Hotun*, qui chez les Mantcheou désigne une ville, pour prononcer *Kotun*, & *Hiamen* pour *Kiamen*, qui est un relais, une poste, quoique les Russes en usant du même terme, disent *Yam* sans aspiration. C'est en conséquence de la prononciation dont je parle, que le nom de Hami dans Marc-Pol est *Camul* ou *Camil*. Les conquêtes des Hañ sur les Hioumnou avoient soumis cette ville aux Chinois, & elle a été sujette depuis ce temps-là aux vicissitudes de domination entre la Chine & les puissances de la Tartarie.

On ne peut méconnoître Hami & son canton, dans une ville & une contrée particulière que l'on voit dans Ptolémée sous le nom d'*Asmiræa*. J'ai cru devoir appliquer à la position de Hami celle d'*Asmiræa*, en dressant pour l'histoire ancienne de M. Rollin en 1740, une carte du Monde connu des Anciens. M. de Guignes a pensé de même sur ce point: & quand le nom de Hami est écrit Kamil ou Kamul, je remarque que la finale selon cette manière d'écrire, peut tenir lieu de l'*r* dans le nom d'Asmir, suivant l'usage des Chinois de remplacer cette lettre, qu'ils ne prononcent pas. Les Géographes qui ont fait la contrée d'*Asmiræa* plus orientale que le méridien de Pé-kin, & qui l'ont élevée jusqu'à la hauteur de 48 ou de 50 degrés, ont couru bien au loin de Hami, qui est par 43 de latitude, & dans une position plus occidentale que Pé-kin de 22 degrés. Si dans Ptolémée, les montagnes qui couvrent

Tome I, part. II, p. XII.

Hami paroiſſent au midi d'*Aſmiræa*, plutôt qu'au nord, c'eſt une de ces circonſtances particulières du local, ſur leſquelles on ne peut exiger de ſa part, & en cette partie reculée du Monde moins qu'ailleurs, la plus rigoureuſe préciſion. N'eſt-ce pas beaucoup pour Ptolémée d'avoir ſu, qu'il y a des montagnes dans les environs de Hami? Il n'y a pas long-temps que nous en ſommes bien informés. Pour découvrir une autre poſition dans Ptolémée, j'en vois d'aſſez avantageuſes dans le voiſinage de Hami, pour y placer une ville qu'il indique comme adhérente aux monts Aſmiréens, ſous le nom de *Throana*, qui eſt auſſi celui d'un peuple particulier. On croit même voir dans le nom d'une montagne au levant de Hami, qui eſt *Toren-puric*, quelque rapport à la dénomination que donne Ptolémée.

Une autre chaîne de montagnes au midi d'*Aſmiræa* & d'*Iſſedon Serica* dans Ptolémée, ſous le nom de *Caſii montes*, ne doit point être confondue avec le Kashgar, ou *Caſia regio*, parce qu'on connoît à quelque diſtance au midi du lac de Lop, une contrée particulière qui conſerve purement le nom de *Cas*, au pied des montagnes qui la couvrent au couchant. Cette contrée eſt nommée *Yeñ-tchi* dans la carte du P. de Mailla; & il faut que l'Yeñ-tchi ait été limitrophe de l'Eygur. Car, je vois dans les Mémoires de M. de Claudiopolis, que ſous l'empereur Tan-tay-tçoun, l'Eygur reſtitue à l'Yeñ-tchi des places uſurpées ſur ſa frontière. Il faut auſſi que ce pays ſoit moins éloigné de la Chine que l'Eygur. Car, la diſtance de Si-gañ dans le Sheñ-ſi, à la capitale de l'Eygur antérieur, étant marquée de 8100 li du temps de la dynaſtie des Hañ; celle de la capitale de l'Yeñ-tchi n'eſt marquée que de 7300 ſous la même dynaſtie. Un lac environnoit la capitale du pays, & nous connoiſſons actuellement ce lac ſous le nom de *Caſ-nor*, lac de Cas. Je remarque même, que ſans une convenance étudiée, & à l'ouverture du compas ſur la carte, la diſtance entre ce lac & la poſition de Tenkabash comme capitale de l'Eygur, répond à 800 li, c'eſt-à-dire à l'intervalle de la capitale de l'Yeñ-tchi à celle de l'Eygur, ſelon que l'Itinéraire des Hañ donne préciſément lieu de le conclure. Si l'on cherche dans

Ptolémée quelque position de ville qui puisse se rapporter à celle de l'Yeñ-tchi, je n'en vois point de plus convenable que *Drosache*, près des monts *Casii*.

Je n'entrerai dans aucun autre détail sur les lieux que présente la Géographie de Ptolémée dans la Sérique. Il paroît suffisant d'être parvenu à fixer les circonstances principales de cette Géographie, relativement à la Géographie actuelle, & même à des convenances historiques. Je suis fort porté à demeurer en réserve à l'égard des lieux qu'on ne distingue pas avec la même évidence. Une ville sous le nom d'*Ottorocorra*, qui est aussi celui d'une nation, & qui se communique à des montagnes voisines, dont la Sérique est bornée vers le midi, mériteroit d'être connue. Pour répondre à sa position dans Ptolémée, il la faudroit plus reculée vers le midi que n'est *Sha-tcheou*. La ville que nous connoissons sous ce nom, fait quelque figure dans l'histoire, & ce nom purement Chinois, & qui signifie ville des sables, nous dérobe un nom qui pouvoit être propre à quelque idiome du pays. Pline, & après lui Solin, & Martianus Capella, font mention entre les *Seres* d'une nation sous le nom d'*Attacori*, dont ils comparent le climat à celui des Hyperboréens. Mais, quand on trouve dans Pline, qu'à la suite des *Attacori*, *ab Attacoris*, sont les *Tochari*, on se voit étrangement dépaïsé, ceux-ci étant connus pour avoir habité la Bactriane, où ils ont donné le nom de Tokaristan à une contrée, distante de la Sérique de plusieurs centaines de lieues. Ce qu'on lit de détail géographique dans Pline, me paroît inexpliquable relativement au local actuel : & une conjecture du P. Hardouin, que le nom de *Cambari* donné dans Pline à une rivière, peut se rapporter à la ville de Cambalu, doit mettre en garde contre ces apparences de rapport dans les dénominations. Car, il n'est pas douteux que le nom de Cambalu ne soit une altération de celui de Khan-balig, qui signifie la résidence du Khan, & le titre de Khan est fort postérieur à Pline, n'étant établi chez les princes Tartares que depuis les premières années du cinquième siècle.

Lib. VI, c. 17.

Plin. in-fol. tom. I, p. 316, not. 9.

Les monts qui prennent le nom d'*Ottorocorra* dans Ptolémée,

ſont placés comme une ſuite des monts *Emodi*, qui ſéparent ſelon lui la Scythie & la Sérique d'avec l'Inde au-delà du Gange, rangeant ces régions de la haute Aſie dans le même eſpace de longitude. Mais, en élevant l'Inde juſqu'à 35 degrés de latitude, l'Inde couvre ainſi tout l'eſpace du pays, auquel le nom de Tibet s'applique particulièrement aujourd'hui. Ce pays ſemble en effet participer de l'Inde comme des contrées de la Tartarie, quand les Orientaux emploient la dénomination de Turk-Hend, composée de celle des deux régions limitrophes, l'Inde & le Turkeſtan. Du reſte, en confrontant Ptolémée ſur l'Inde au-delà du Gange avec les connoiſſances qu'on a acquiſes ſur le Tibet, Ptolémée y perd toute apparence de conformité. Si on le trouve paſſablement inſtruit ſur la Sérique, c'eſt que la Sérique a toujours ſervi de paſſage & d'entrepôt, pour le commerce que les pays moins reculés dans la haute Aſie ont entretenu avec un pays ultérieur, qui eſt la Chine. Le Tibet hériſſé de montagnes, que l'on dit être très-difficiles à franchir, eſt demeuré inconnu; & il le ſeroit même encore, ſans la curioſité de l'empereur Can-hi, qui de nos jours en a fait parcourir toute l'étendue juſqu'aux ſources du Gange, par des Tartares, auxquels on avoit donné quelques leçons de Mathématique. Une grande carte dreſſée en conſéquence, eſt manuſcrite entre mes mains en papier Chinois.

Je reviens à la Sérique. L'antiquité débite des choſes extraordinaires ſur le compte des *Seres*, & qu'on auroit peine à retrouver dans un état actuel. On parle de deux cents ans de vie, d'une juſtice que rien n'eſt capable d'altérer, d'un éloignement total pour la guerre. Quant à l'indifférence qu'on attribue aux *Seres* pour le commerce & pour les arts, on peut y trouver quelque rapport dans les nations errantes de la Tartarie. Mais, ce qui diſtingue particulièrement les *Seres*, c'eſt *Serica materies*, dont on a fait uſage avant qu'elle fut bien connue. Les Anciens ont été long-temps à croire, que la ſoie étoit une eſpèce de lainage blanc, ſur des feuilles d'arbre, & qu'on en détachoit, pour les carder, en répandant de l'eau ſur ces feuilles, comme on ſait que Pline s'en explique: *Seres*, *Lib. VI, c. 17.*

lanicio silvarum nobiles, perfusam aquâ depectentes frondium Georg. II. *canitiem*; & selon ce vers de Virgile:

Velleraque ut foliis depectant tenuia Seres.

L'erreur de cette opinion pouvoit néanmoins ne consister qu'en l'appliquant à la soie proprement dite. Je lis dans une description particulière de l'Eygur, insérée par M. de Claudiopolis dans ses Mémoires, que ce pays produit une espèce d'arbrisseau, qui porte un fruit semblable au cocon du ver à soie, & dont on tire un fil très-blanc & très-fin, qui se nomme *Thié-lié*. Le plus ancien auteur qui ait fait mention du ver à Eliac. II. soie est Pausanias, qui vivoit sous Antonin Pie, quoiqu'il ne soit pas fort exact dans la description de cet insecte. Le nom de Σὴρ qu'il lui donne, a fait celui de *Seres*, selon Hésychius & Suidas; & il paroît toutefois étonnant, que ce peuple ait été connu sous la dénomination de *Seres*, avant qu'on trouve quelque notion du petit animal dont ces critiques veulent dériver cette dénomination. Le ver ainsi appelé *Ser*, étoit regardé comme Indien, quand on a commencé à le connoître, parce qu'il avoit été transporté dans l'Inde, & que le travail de la soie s'étoit établi dans ce pays moins reculé que la Sérique. Il est constant que c'est de l'Inde que la soie est venue dans l'occident. L'empereur Justinien voulant priver une puissance ennemie de l'avantage que le commerce de la soie procuroit à la Perse sur les sujets de l'Empire Grec, se fit apporter d'une ville de l'Inde, nommée *Serinda*, des vers à soie. Procope & Théophane de Byzance, auteurs contemporains, nous instruisent de ce fait. Ce n'est pas la première mention qu'on trouve du nom de Sérinde. On lit dans Ammien-Lib. XXII. Marcellin, en parlant de Julien: *nationibus Indicis certatim cum donis optimates mittentibus ab usque Indis & Serindis*. Ortelius, dans son Trésor Géographique, *verbo Serinda*, ne dit autre chose sinon, *an iidem cum Seribus!* A cette interrogation on pourroit en quelque manière répondre, oui, & non. La dénomination de *Ser-Indi* peut avoir été composée du nom de *Seres* & de celui d'*Indi*; & celui des *Seres* en particulier ne

ne paroît pas étranger dans l'Inde. Selon la description que l'historien Persan Sheref-uddiñ, fait de la ville de Dehli, comme de la principale de l'Indostan, & qui fut saccagée par Timur, un quartier de cette ville, distingué par une enceinte particulière, se nommoit *Seïri.* La capitale du pays de Kashmir dans le nord de l'Inde, se nomme *Seri* ou *Siri-nagar,* c'est-à-dire ville de *Seri.* Mais, nous connoissons précisément une ville de *Serind,* ou plutôt *Ser-hend,* selon l'idiome du pays même. Cette ville existe sur le grand chemin royal, qui conduit de Dehli à Lahaûer, & on peut l'estimer par 30 degrés & quelques minutes de latitude, en conséquence des positions qui la renferment. Il est à remarquer, que l'expédition de Timur dans l'Inde fait trouver des Gètes nommément, au milieu de l'Indostan; & selon le récit d'une expédition antérieure de Timur, qui est celle qu'il fit au pays de Geté, & dont j'ai eu occasion de parler précédemment, ce pays de Geté paroît celui des anciens *Seres,* puisqu'il s'étend sur l'Eygur, comme je l'ai observé en traitant de l'Eygur en particulier. Or, c'est une correspondance assez marquée entre des *Seres* établis dans l'Inde, & les *Seres* de l'ancienne Sérique. On peut se rappeler encore que la Sérique ayant été habitée par les *Issedones,* il y avoit des *Issedones* dans l'Inde, au rapport d'Elien. Paul Orose place nommément des *Seres* dans l'Inde, entre l'Indus & l'Hydaspe; & selon Isidore, ils tiroient leur nom d'une ville nommée *Seré.* *Lib. III, c. 24.*

Je vois dans l'antiquité, qu'il est fait une mention particulière des *Seres,* qui ne doit avoir aucun rapport à la Sérique, quoiqu'il semble qu'on ait confondu ces *Seres* avec ceux de la Sérique. Et si je crois devoir en parler ici, c'est parce qu'il convient d'en faire remarquer la distinction. Ces *Seres* étoient en commerce avec un peuple de la Taprobane, qui du haut des montagnes de sa contrée découvroit celle qu'occupoient les *Seres: cernunt,* comme on lit dans Solin, *latus Sericum de montium suorum jugis.* Ce que Solin exprime ainsi par *latus Sericum,* Pline l'entendoit bien de la Sérique, en disant, *ultra Emodos montes Seras ab ipsis (Taprobanitis) aspici.* Et le P. Hardouin n'a point vu de difficulté à faire entreprendre *Cap. 53.* *Lib. VI, c. 22.* *Plin. in-fol. p. 323.*

le voyage de la Sérique aux habitans de la Taprobane, *commeantibus ultra montes Emodos Taprobanitis, ab iis Seras aſpici.* Il plaiſante ſur le compte de Solin, *inſigni oculorum acie neceſſe eſt*, dit-il, pour découvrir d'auſſi loin que de la Taprobane, une région reculée au-delà des ſources du Gange & des monts *Emodi.* Mais, une liaiſon de commerce, & la contiguité de contrée entre un peuple de la Taprobane & une nation du nom de *Seres*, paroît plus que vraiſemblable, quand on a remarqué dans Pauſanias, qu'il parle de la Taprobane ſous le nom de *Seria*, île de la Mer Érythrée, nom que cette île conſerve chez les Géographes Orientaux dans celui de *Seren-div*, où le terme Indien *div*, qui diſtingue une île, eſt ajouté au nom propre de *Seren*, dont celui de Céilan, que l'uſage a introduit, n'eſt qu'une altération. Qu'on puiſſe faire diſtinction d'un peuple d'avec un autre ſans ſortir de la Taprobane, c'eſt ce qu'autoriſe ce qui a ſubſiſté dans cette île, dont la partie ſeptentrionale, & la plus voiſine du continent de l'Inde, eſt occupée par un peuple de Malabares, peuple différent de la nation purement inſulaire des Singulas ou Chingulais. Dans un ouvrage que j'ai écrit ſur l'Inde, on peut voir que la deſcription qu'on doit à Pline, du local d'un canton de la Taprobane, où réſidoit un roi qui envoya une ambaſſade à l'empereur Claude, ne peut ſe rapporter qu'à la partie de cette île la plus avancée vers le nord: & la narration de Pline fait aſſez entendre, que les habitans de la Taprobane dont il parle comme étant liés par un commerce avec les *Seres*, ſont particulièrement ceux dont l'ambaſſade inſtruiſit les Romains ſur ce ſujet. De-là il réſulte, que les *Seres* diſtingués des Taprobanites dans Pline, ſont les habitans naturels de l'île *Seria*, ou de *Seren-div*, que l'on fait être un autre peuple que le peuple Malabare établi dans le nord de Céilan. Il ne reſte donc rien de commun, qu'une reſſemblance de dénomination, entre les *Seres* de la Taprobane & les *Seres* de la Sérique. Voudroit-on qu'un peuple du même nom de *Seres*, qu'Héliodore place chez les Blemmyes de l'Éthiopie au-deſſus de l'Égypte, & Lucain vers le haut du cours du Nil, eût quelque rapport aux *Seres*,

P. 355.

Eliac. II.

Ubi ſuprà. *P. 114.*

Æthiop. lib. IX.

que l'on a vu être plus reculés dans le fond de l'Orient que l'ancien pays des Scythes?

C'est par-là que je crois devoir terminer ce Mémoire, qui nous ayant conduit à *Sera metropolis,* nous a fait atteindre les limites du Monde connu dans l'antiquité. On verra peut-être avec quelque étonnement, qu'une position, qui en conséquence des notions actuelles, ne passe guère 118 degrés de longitude du premier méridien, en partant de la plus occidentale des Canaries, comme Ptolémée part des îles Fortunées, cette position réponde à celle qui dans Ptolémée est reculée à 177. Mais, un pareil écart d'avec Ptolémée sur la position de *Sera,* tout grand qu'il paroît, est assez justifié par analogie, quand on voit la bouche du Gange, que Ptolémée appelle la Grande, poussée jusqu'à près de 146 degrés de longitude; tandis que par les observations astronomiques faites à Shandernagor, la longitude de cette embouchure, si elle passe 105 degrés, c'est d'une fraction de degré. L'excès qui se manifeste dans Ptolémée, étant d'un tiers dans l'un de ces espaces, c'est comme de dix à quatorze qu'il se rencontre dans l'autre; & il n'y auroit qu'une cohérence infiniment parfaite de régions dans la Géographie de Ptolémée, qui pût donner la réduction proportionnelle en toute rigueur. Si par un excès de délicatesse, les défauts de cette Géographie pouvoient répandre quelque doute sur les rapports que nous avons remarqués dans ce qui concerne la Sérique, ou ne pas laisser voir ces rapports plus distinctement qu'on ne les aperçoit; il suffiroit pour faire disparoître cette difficulté, de jeter les yeux sur d'autres morceaux de Ptolémée. Je suis assuré, qu'en considérant la manière dont l'Inde est figurée dans Ptolémée, on y verra de tels défauts de conformité vis-à-vis du local, que ceux de la Sérique en paroîtront bien moins considérables. Et vu que les imperfections de Ptolémée sur l'Inde ne souffrent point de doute sur son objet, pourquoi douteroit-on davantage sur ce qui regarde la Sérique?

LIMITES DU MONDE CONNU DES ANCIENS AU-DELÀ DU GANGE.

Par M. D'ANVILLE.

Lû le 17 Mai 1763.

J'AI publié en l'année 1763, une Carte, qui porte pour titre *Orbis Veteribus notus.* Les limites dans lesquelles j'ai dû me renfermer en composant cette carte, n'étant pas, à beaucoup près, aussi reculées, sur-tout vers l'extrémité de la haute Asie, que dans toutes les cartes précédentes du même sujet, je rendrai compte à l'Académie des raisons qui ont déterminé des positions locales, fort différentes de celles que je crois avoir été jetées trop au loin jusqu'à présent. Dans un Mémoire communiqué à la Compagnie, au mois de juillet 1761, & qui traite de l'ancienne Sérique, il a paru que cette contrée, qu'on avoit poussée jusque dans la Tartarie orientale, & à laquelle on avoit aussi attribué toute la partie septentrionale de la Chine, ne tient presque rien de la Chine, & est presque en son entier en deçà de la Chine à notre égard. L'emploi qu'on a fait de quelques îles indiquées par Ptolémée, ayant même pris une extension bien plus excessive, cette extension envahit (si l'on peut s'exprimer ainsi) environ quarante degrés de longitude au-delà de ce qui paroît convenable: & cette quantité de longitude sur le parallèle qui traverse la Chine par le milieu, fournit à peu près 800 lieues françoises, espace comparable à ce que la Mer Méditerranée occupe de longueur.

Ptolémée est le seul des Géographes de l'Antiquité que nous ayons à étudier sur ce dont il doit être question dans ce Mémoire, comme c'est lui uniquement qui a donné matière à des recherches sur un détail de positions dans le Mémoire dont la Sérique a été le sujet. Si l'on trouve qu'il soit fait quelque mention de la nation des *Seres* indépendamment de

Pour le Mémoire sur les Limites du Monde connu des Anciens au dela du Gange.

Mém. de l'Acad. Rle des Belles-Lettres.

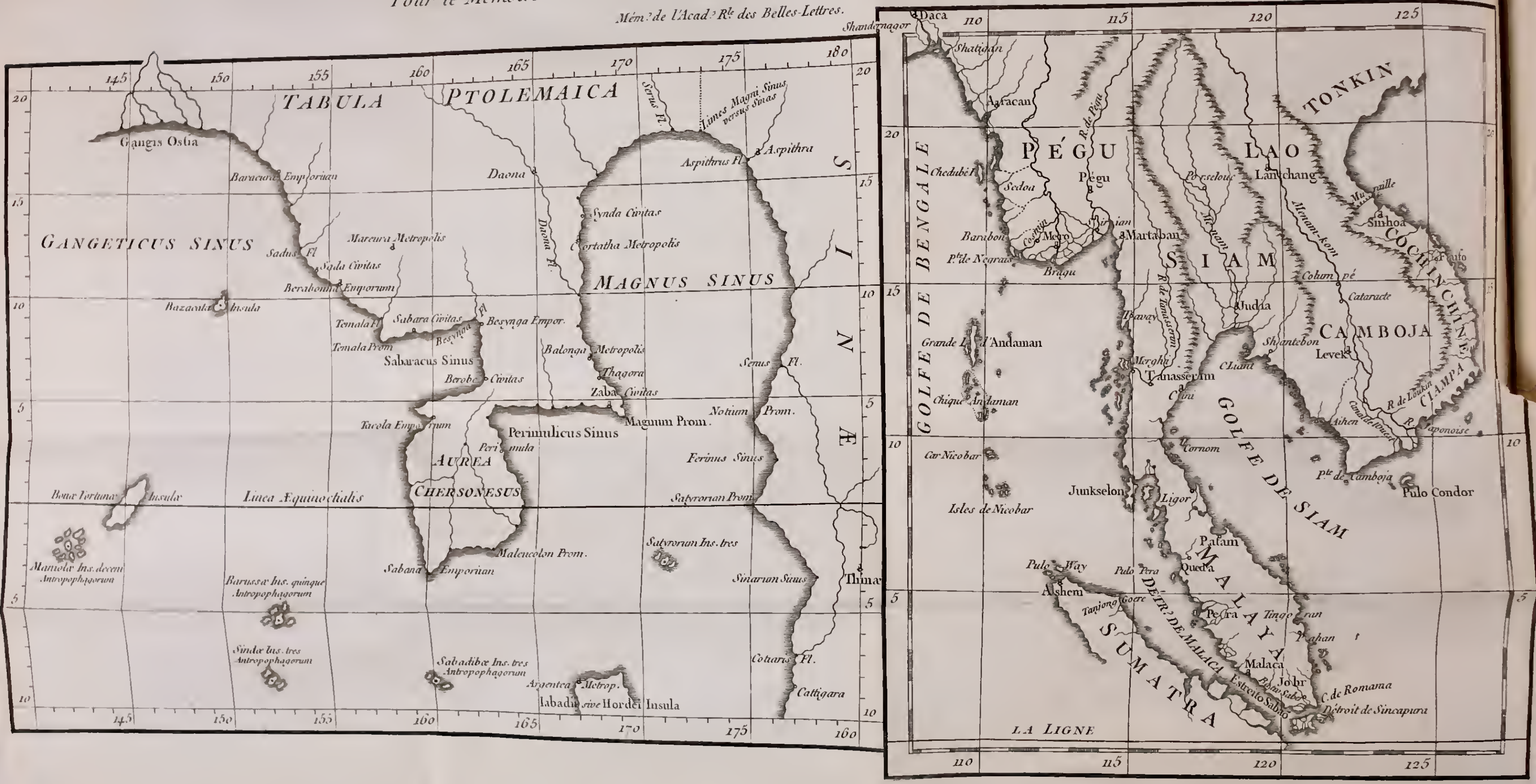

ens au dela du Gange. To.? XXXII, p. 605.

la deſcription que Ptolémée nous donne de la Sérique; la région des *Sinæ*, le nom même de cette nation, dans la dernière des contrées que nous aurons à parcourir, ne paroiſſent point ailleurs dans tout ce qui nous reſte d'anciens monumens. Pour peindre aux yeux les objets, qui doivent ſe préſenter ſucceſſivement dans une eſpèce de cabotage que nous avons à faire, j'accompagne cet écrit d'une carte en deux parties; l'une aſſujettie aux lieux donnés par Ptolémée, l'autre conforme au local, ſelon les connoiſſances qui ont acquis à la Géographie un degré de perfection qu'on ne doit pas attendre de l'Antiquité, ſur-tout dans des contrées reculées, qui pour elle étoient le bout du Monde.

La matière ſur laquelle je vais écrire n'eſt pas tout-à-fait neuve pour moi. La même diſpoſition dans les régions, le même emplacement de quelques lieux en particulier, ſe peut voir dans une des cartes que j'ai dreſſées pour l'hiſtoire ancienne de M. Rollin il y a plus de vingt ans. En donnant même ſur une grande carte de l'Inde des Éclairciſſemens, qui ont été imprimés *in-4.°* au Louvre en 1753, j'ai pris occaſion de m'expliquer ſur la comparaiſon qu'on pouvoit faire de Ptolémée au local actuel en ces parages. Mais, les exemplaires de cet ouvrage ſur l'Inde, dont le nombre n'étoit que de 400, ont manqué depuis pluſieurs années, & ce que j'y ai inſéré par occaſion, comme je viens de le dire, peut être traité plus amplement. Je ſouhaite d'ailleurs, que le Public, qui doit plus d'attention aux Mémoires de l'Académie qu'à un ouvrage particulier, trouve dans ces Mémoires le fondement d'une opinion, qui diffère conſidérablement de ce qui a précédé en Géographie ſur le terme & l'extrémité du Monde connu des Anciens.

Je prends donc Ptolémée à la plus orientale des cinq embouchures qu'il donne au Gange: & il eſt à propos de remarquer juſqu'où il en a reculé la longitude, ſavoir entre 148 & 149 degrés, quoiqu'en conſéquence des obſervations d'un habile Aſtronome, qui a vécu dans le Bengale, cet écart de longitude ne ſoit que d'environ 108 degrés, à compter

du méridien de la plus occidentale des Canaries, comme Ptolémée a compté des îles Fortunées. Je crois pouvoir me dispenser de répéter ici le détail que j'ai donné dans l'ouvrage qui concerne l'Inde, de la détermination Astronomique du point de Shandernagor sur le Gange, par le P. Boudier. Mais, après la remarque que je viens de faire, pourroit-on être surpris de voir Ptolémée dans sa Géographie arriver au méridien de 180 degrés, terminant l'hémisphère, quoique dans la réalité, & par une réduction proportionnelle, en parcourant l'espace de terre correspondant, on se trouvât arrêté à 130 degrés de longitude?

Page 65.

Il y a des positions dans Ptolémée qui se reconnoissent distinctement par le nom qu'elles ont conservé. On peut citer de cette manière *Sada*, & *Berabonna*, qui sur la côte qui suit le Gange existent sous les noms de *Sedoa*, & de *Barabou*. D'autres lieux se distingueront par la circonstance de leur situation. Ainsi, la pointe de terre qui succède à ces positions, ne peut se rapporter qu'à *Negraïs*, quoique le nom de *Temala* dans Ptolémée ne soit pas le même. Mais, les positions de Ptolémée faisant courir la côte vers l'est depuis *Temala*, le rapport de ce point à Negraïs ne souffre point d'incertitude. De même, lorsque Ptolémée après avoir rangé ainsi la côte, jusqu'à l'entrée d'une rivière sous le nom de *Besynga* (ou *Begynga*, selon la version latine) tourne subitement vers le sud, on voit bien que c'est la rivière de *Pégu* qu'il a connue sous ce nom de *Besynga*. Une position intermédiaire de *Temala* à *Besynga*, que Ptolémée nomme *Sabara*, peut convenir à l'entrée de la bouche principale de la grande rivière d'Aûa, & dont le nom est *Bragu*. Celui de *Sabaracus*, que *Sabara* communique dans Ptolémée au golfe formé par la divergence des côtes, seroit remplacé aujourd'hui par le nom de Sirian, ou celui de Martaban. Une ville que Ptolémée qualifie de métropole, en remontant de *Sabara* dans les terres, & qu'il connoît sous le nom de *Mareura*, paroîtra exister sous le nom de *Mero*, au-dessus de Bragu. Il faudroit que la Géographie de Ptolémée fût plus parfaite qu'elle ne l'est, pour que tous les lieux qui

y ſont placés ſe fiſſent connoître également bien. La ville qui ſuit *Beſynga* au ſud en longeant la côte, ſous le nom de *Berobe*, pourroit être priſe pour Merghi, & *Tacola* dans le fond d'une anſe repréſenteroit Junkſelon.

Cette hauteur eſt celle de l'entrée de la preſqu'île Malaïenne, de même que de ce qui paroît figuré ſous le nom de Cherſonèſe d'Or dans Ptolémée. Mais, ſa Géographie ne doit pas être ſans défaut; & pour n'en être point trop étonné à l'égard de l'Inde au-delà du Gange, il pourroit ſuffire de conſidérer dans Ptolémée la configuration de la partie antérieure de l'Inde. La terre preſqu'iſolée, qui renferme le nom d'*Aurea Cherſoneſus* dans la carte dreſſée d'après Ptolémée, y paroît reſſerrée vers ſon entrée par deux golfes: d'un côté, par le *Sabaracus*, dont il a été parlé; de l'autre par un golfe appelé *Perimulicus*. On croiroit au premier coup-d'œil, & ſans un examen propre à déterminer des poſitions ultérieures, que cette avance de terre ainſi figurée tient lieu complètement de ce que nous connoiſſons comme preſqu'île Malaïenne. Mais, on verra, par une recherche ſuivie des poſitions mentionnées dans Ptolémée, qu'il faut s'avancer au-delà pour rencontrer véritablement la pointe qui fait l'extrémité de la preſqu'île, & c'eſt ce qu'il convient actuellement de mettre en évidence.

Le *Sinus Perimulicus* eſt terminé par une pointe de terre, que ſur le nom qu'elle porte de *Magnum promontorium*, on doit juger plus remarquable qu'aucune autre en ces parages. Un peu en deçà de ce promontoire, Ptolémée fixe une poſition ſous le nom de *Zaba*, qui eſt du nombre des lieux principaux qu'il diſtingue par une indication plus ou moins juſte de la longueur du jour ſolſtitial en ces lieux. On voit même au chapitre XIV de ſes Prolégomènes, que *Zaba* étoit une échelle principale dans la navigation, en partant de la Cherſonèſe d'Or pour une échelle plus éloignée. D'où il faut inférer, que cette poſition de *Zaba* eſt moins haſardée que pluſieurs autres ne peuvent l'être dans la Géographie de Ptolémée. Or, je retrouve ce lieu de *Zaba* vers l'extrémité de

la preſqu'île Malaïenne, à quelque diſtance en remontant de la barre de la rivière de Johr. Dans le recueil des Mémoires de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, le nom de cette ville, où le roi de Johr fait ſa réſidence, eſt *Batu-Saber,* & c'eſt ſous ce nom qu'on en trouvera la poſition dans la feuille inférieure de ma ſeconde partie de l'Aſie, ne paroiſſant point ailleurs, que je ſache. Ce coin de terre eſt ſi bien convenable à *Zaba,* que dans une ancienne carte, qui paroît avoir été dreſſée ſur les premières connoiſſances que les navigations des Portugais ont procurées aux nations de l'Europe, l'extrémité du détroit de Malaca, vers celui de Sincapura, où la rivière de Johr ſe rend par pluſieurs embouchures, eſt appelé *Streto* (ou *Eſtreito*) *Sabaon.*

Tome II, p. 654.

Il faut ajouter à cette découverte, qu'une autre poſition ſous le nom de *Thagora,* qui ſuit immédiatement le *Magnum promontorium,* comme celle de *Zaba* le précède, ſe fait connoître encore par le nom de *Tingoran,* quand après avoir doublé la pointe de la preſqu'île Malaïenne, nommée aujourd'hui *Romania,* on remonte vers le nord, en ſuivant la côte orientale de la preſqu'île. La mer forme en ce lieu un port au fond d'un petit golfe. Dans l'ouvrage que j'écrivois ſur l'Inde en 1753, je remarquois bien l'identité de poſition de *Thagora* avec *Tingoran,* mais ſans faire mention de la poſition de *Zaba.* J'avouerai que c'étoit faute alors d'avoir fait à celle-ci l'attention qu'elle méritoit: & on peut dire que ces poſitions, par une convenance réciproque, ſe confirment mutuellement, & ne laiſſent aucun doute ſur le rapport qui en réſulte entre la notion géographique ancienne & la notion actuelle. Si pour ſe refuſer à l'évidence, on trouvoit trop étrange, que dans Ptolémée le *Magnum promontorium* ne ſoit pas (comme il conviendroit) la terre de la Cherſonèſe d'Or la plus reculée vers le ſud; je dirai qu'il eſt bien plus étrange encore, qu'en une contrée de l'Inde plus à portée d'être connue, le *Comaria promontorium,* c'eſt-à-dire le cap Comorin, paroiſſe plus élevé en latitude ou moins méridional dans Ptolémée, que des poſitions qui montent vers le

le nord du Coromandel, à ſept ou huit degrés d'élévation au-deſſus du cap Comorin. En réſulteroit-il que le *Comaria* n'eſt pas Comorin? Tout ce qu'on peut recueillir de l'antiquité dans les environs du *Comaria*, comme ſur la Taprobane, eſt traité fort en détail dans l'ouvrage que j'ai compoſé ſur l'Inde.

On demandera, quel peut donc être le golfe que donne Ptolémée ſous le nom de *Perimulicus!* Il ſuffit de répondre, que puiſque dans l'ordre ſucceſſif des lieux, le *Perimulicus* précède le *Magnum promontorium*, ou le cap de Romania, il ne peut conſéquemment s'entendre que du détroit de Malaca. Car, ſi dans Ptolémée il paroît golfe, c'eſt par un vice de configuration, qu'il n'eſt point extraordinaire de rencontrer dans une Géographie telle que celle de Ptolémée. Je m'en rapporte à ceux qui l'auront étudiée, ſans y apporter même trop de ſévérité. Une ville du nom de *Perimula*, placée dans Ptolémée ſur le *Perimulicus*, pourroit ſe retrouver dans celle qui exiſte ſur le détroit plus au nord que Malaca, ſous le nom de *Pera* ou *Perac*, ſelon qu'il eſt écrit dans différentes cartes, & qui lui eſt commun avec la petite île de *Pulo Pera*, ſituée à la hauteur de l'entrée du détroit. Je remarque dans la ſituation de *Pera*, qui eſt un de ces petits royaumes qui partagent pluſieurs contrées de l'Inde, que divers bras de rivière, ſortant d'un canal commun, coupent ce territoire, en ſe rendant à la mer par pluſieurs embouchures. En jetant les yeux ſur la carte Ptolémaïque, on pourra remarquer auſſi qu'elle repréſente quelque choſe de ſemblable, quoiqu'avec un grand défaut de proportion. Mais, il ne conviendroit pas de vouloir trouver dans cette carte une plus parfaite conformité avec le local, & en exiger la préciſion qui donne à la Géographie actuelle la ſupériorité qu'elle a ſur celle de l'antiquité. Sachons gré à Ptolémée d'avoir connu le nom Malaïen dans celui de *Maleu-colon*, appliqué à un promontoire de la Cherſonèſe d'Or.

La connoiſſance indubitable que nous avons acquiſe du *Magnum Promontorium*, par celle des deux poſitions, *Zaba*

& *Thagora,* qui le renferment étroitement, est de la plus grande conséquence dans l'application qu'on peut faire de la Géographie de Ptolémée aux lieux qui y répondent. Il en doit résulter manifestement, que le Μέγας κόλπος, ou grand golfe, qui succède au grand promontoire dans Ptolémée, ne sauroit être que le golfe de Sian ou de Siam, contre l'opinion des Géographes, qui ont couru jusqu'aux rivages du Ton-Kin, à plus de 400 lieues du promontoire, pour y placer le nom de *Magnus sinus.* Je ne m'arrêterai point à rechercher quels peuvent être en détail tous & chacun des lieux placés dans Ptolémée sur le bord du golfe. Je ne m'occupe que de quelques lieux principaux, & propres à déterminer la contrée où l'on se trouve transporté. Patani, Ligor, Cini, paroissent aujourd'hui les lieux plus remarquables sur la côte occidentale du golfe de Siam. Ptolémée y amène une grande rivière, sous le nom de *Daona,* après l'avoir fait passer par une ville nommée pareillement *Daona.* C'est une circonstance particulière qui se trouve peu convenable au rivage qui tend vers Siam: mais, sans sortir de la même contrée, on la reconnoît vers la côte adossée au golfe, & en même hauteur du côté de Merghi, où se rend la grande rivière de *Tanasserim,* qui descend de la ville de même nom; & on peut remarquer de l'analogie entre le nom de *Tana-serim,* ou peuplade de *Tana* en langage Indien, & celui de *Daona.*

Au fond du grand golfe, Ptolémée nous montre une rivière entre les principales, sous le nom de *Serus.* On sait que les Siamois l'appellent *Menam,* ce qui n'est point un nom propre & particulier, mais un terme appellatif, pour désigner un fleuve, comme est celui de *Ganga* dans l'Inde, ou celui de *Send,* qui s'applique spécialement à l'*Indus.* Je pourrois néanmoins remarquer, qu'au nom propre de *Serus* paroîtroit répondre le nom de *Siri,* que je trouve dans une ancienne carte de l'Inde, comme celui d'un lieu particulier vers l'entrée du Menam ou de la rivière de Siam dans la mer. Mais, ce qui mérite le plus de considération, c'est qu'immédiatement à la suite du *Serus* dans Ptolémée, un

point qu'il aſſigne au terme du plus grand enſoncement du *Magnus ſinus*, eſt en même temps ce qui termine l'Inde au-delà du Gange, ſuivie, ſans rien d'intermédiaire, par le pays des *Sinæ*. Peu au-delà de ces limites eſt l'entrée d'une rivière, & une ville, dont le nom en commun eſt *Aſpithra*. Le docte Golius, dans ſes notes ſur l'Aſtronomie d'Alfergani, conjecture avec grande vraiſemblance, que c'eſt de cette *Aſpithra* mentionnée dans Ptolémée, qu'il eſt queſtion dans Alfergani, où le nom ſe lit *Aſphetira*, par quelque différence d'orthographe, familière & convenable aux Orientaux. L'auteur commenté par Golius, cite *Aſphetira* comme un port appartenant aux Sines, de même qu'*Aſpithra* leur appartient dans Ptolémée, & ce lieu vient à la ſuite de la ville royale des Sines. En partant de l'extrémité de l'Orient, il commence par ces poſitions l'énumération de celles que contient le premier climat: & il eſt à remarquer que ce premier climat, renfermé entre l'équateur & la hauteur de 20 degrés & demi, n'entame point le continent appelé communément la Chine, auquel la ville royale des Sines, que cite l'Aſtronome oriental, ne ſauroit appartenir. Par une configuration exacte, & ſelon les connoiſſances actuelles qu'on a du golfe de Siam, on le voit reſſerré à quelque diſtance de ſon plus grand enfoncement, par une pointe de terre nommée cap Liant; & la mer creuſant enſuite le rivage, reçoit une rivière, ſur laquelle des cartes particulières marquent un lieu ſous un nom qui n'eſt pas le même qu'*Aſpithra*, mais en ſituation qui peut y répondre, par un rapport immédiat de poſition avec celles qui précèdent.

Page 77.

Deux promontoires terminent le *Magnus ſinus* dans Ptolémée; le premier nommé Νοτιον, ou Auſtral, auquel ſuccède une anſe peu profonde, ou un petit golfe particulier, nommé Θηριώδης, ou *Ferinus*, dont la pointe eſt le ſecond promontoire, diſtingué par le nom de Σατύρων, ou des Satyres. Si l'on jette enſuite les yeux ſur le local, par lequel il faut être gouverné, on verra que le plus reculé des promontoires qui ferment le *Magnus ſinus*, ou le golfe de Siam, du côté oriental,

ne peut être que la pointe de Camboja. Il n'eſt point étonnant de voir ce promontoire jeté ſous la ligne dans Ptolémée. C'eſt une ſuite de l'opinion où il étoit, comme il s'en explique formellement, que cette côte prolongée vers le midi, & tournant enſuite vers le couchant, alloit rejoindre la côte orientale de l'Afrique, au midi de l'Azanie. Cette opinion, contraire à celle qui eſtimoit que le continent de l'Aſie étoit enveloppé de l'Océan, depuis l'orient juſqu'au ſeptentrion, a ſubſiſté long-temps après Ptolémée. La géographie Arabe de l'Édriſi, écrite dans le douzième ſiècle, y eſt conforme; & il s'enſuivroit que la grande Mer Érythrée, ou la Mer des Indes, ne ſeroit qu'un vaſte baſſin: mais, des ſiècles plus éclairés nous ont mieux inſtruits.

Au-devant du promontoire des Satyres, Ptolémée fait mention d'îles qui portent le même nom. On les voit même dans ſa carte moins avancées dans l'eſt que le promontoire, ce qu'on peut attribuer à la manière dont le continent eſt prolongé vers le ſud, au lieu de tourner à l'eſt & au nord. Mais, le véritable giſement des côtes nous portera aux îles de *Pulo Condor,* ſituées à quelques vingt lieues du rivage de Camboja le plus voiſin. On en compte trois, la grande, la moyenne & la petite; & Ptolémée nous marque trois îles des Satyres ſous un même point de graduation. Ce qu'on lit dans ſes Prolégomènes ſur une route de navigation de la Cherſonèſe d'Or à un port des Sines nommé *Cattigara,* le conduiſoit à connoître immanquablement les îles dont il eſt queſtion, qui ſont un point général de reconnoiſſance pour les navigateurs de ces mers, ſoit que leur deſtination les mène à la Cochinchine & au Ton-kin, ſoit qu'ils doivent prendre au large du Pracel, pour ſe rendre en quelque port de la Chine. Dans une des relations de deux Mahométans, qu'a publiées l'abbé Renaudot, je reconnois Pulo Condor dans ce qui eſt écrit *Sender-foulat,* dont il eſt parlé comme d'une île où l'on fait de l'eau, avant que de s'engager dans la mer de *Sĩngi,* qui eſt celle de la Cochinchine. Remarquons même, que le *Pulo* du langage Malaïen, eſt un des membres du nom de *Sender-foulat,*

par la permutation du P en F, dont l'Orient fourniroit bien des exemples. Des singes d'une stature presque égale à celle des hommes, & qui peuplent les forêts de Pulo-Condor, ont bien pu faire donner à ces îles le nom qu'on leur trouve dans Ptolémée. Et il est très-vraisemblable d'y rapporter ce qu'on lit dans l'Édrisi d'une île voisine du pays de Siñ, savoir, que la nation qui l'occupe a des queues, sans en excepter le roi qui la commande. Ptolémée avoit dit en parlant des îles Σατύρων, qu'on attribuoit au peuple de ces îles une queue, de la manière dont on représente les Satyres.

Nous voyons, par une suite de positions, qui se succèdent immédiatement les unes aux autres, sans faire des sauts ou écarts destitués de raisons ou de probabilités, que les îles des Satyres indiquées par Ptolémée nous arrêtent à Pulo Condor. Nicolas & Guillaume Sanson ont franchi un bien plus grand espace, en courant jusqu'aux îles qui sont voisines de la côte méridionale de la Corée. On s'est même porté ailleurs jusqu'au Japon, en s'écartant des bouches du Gange de 40 degrés de longitude, bien que Ptolémée, avec tout l'excès qu'on lui connoît dans l'emploi des espaces en longitude, ne fasse compter que 21 à 22 degrés entre la bouche orientale du Gange, d'où nous sommes partis, & le point des îles dont il s'agit. Ptolémée n'ayant point connu ce que nous appelons aujourd'hui la Chine, comme on verra par la suite de ce Mémoire, comment auroit-il connu le Japon, & de quelle manière nous l'indiqueroit-il, en rassemblant sous un même point de longitude & de latitude, trois des îles qui composent le Japon? Selon une des relations publiées par l'Abbé Renaudot, des Arabes, dont le commerce sous l'empire des Khalifes s'étoit fort étendu dans les mers de l'Orient, avoient pénétré au Japon, qu'ils appeloient *Sila*, vers l'an 230 de l'Hégire, ou le milieu du neuvième siècle de l'ère Chrétienne. Les Chinois, qui auroient pu en donner des nouvelles beaucoup plus tôt, n'avoient point instruit les peuples occidentaux de l'existence & de la situation de ce pays. Marc-Pol ayant vécu à la cour de Koblaï-khan, petit-fils de Zinghiz, & dont l'entreprise en 1281 sur le pays que les

Chinois appellent *Ge-pen*, ou le Soleil levant, eut un mauvais ſuccès, eſt le premier qui ait fait mention du Japon, qu'il appelle *Zipangri*, changeant la lettre initiale comme le pouvoit faire un Vénitien : & parce que les Portugais, ſelon leur orthographe, ont écrit *Japaõ*, qui doit ſe prononcer *Japan*, ou à peu près, l'uſage d'écrire & de prononcer Japon a prévalu.

Mais, il faut revenir au pays des Sines indiqué par la Géographie de Ptolémée. Ceux qui ont cru retrouver ce nom de Sines dans celui des Chinois, n'avoient pas regardé les choſes d'aſſez près. Quoique l'ouvrage très-utile de Cellarius ſur l'ancienne Géographie, ne ſoit pas aſſez éclairé par la lumière qu'une connoiſſance poſitive & circonſtanciée du local actuel répand ſur les objets, & quelque ſuccinct, & dénué d'application au pays correſpondant, que ſoit l'article qu'on y trouve ſur la région des Sines: toutefois Cellarius témoigne l'opinion où il eſt, que les *Sinæ, ultimi Ptolemæo in Oriente*, ne doivent point être pris pour les Chinois que nous connoiſſons; *nequaquam cum Chinenſibus ſive Tzinenſibus noſtris confundendi.* Les Géographes qui ſe ſont particulièrement appliqués à dreſſer des cartes, auroient moins dû s'y méprendre que Cellarius, dont l'habileté en ce genre de travail ne ſe manifeſte pas par les cartes qu'il dit avoir dreſſées lui-même pour ſon ouvrage.

Tome II, p. 875.

Les Chinois ne ſe connoiſſent point eux-mêmes ſous ce nom que nous leur donnons. Ils empruntent volontiers pour déſigner leur nation le nom de quelques dynaſties, dont la mémoire leur eſt précieuſe, comme celle des *Hañ*, qui commença 206 ans avant l'ère Chrétienne, ou celle des *Tan*, qui ſe mit en poſſeſſion du trône l'an 620 de la même ère. Ils ſe donnent donc quelquefois le nom de *Tan-ngiñ*, c'eſt-à-dire gens des Tan, & plus fréquemment celui de *Hañ-ngiñ.* C'eſt ce que m'apprennent les Mémoires manuſcrits d'un ſavant miſſionnaire, le P. Viſdelou, mort évêque de Claudiopolis. Dans l'opinion où ſont les Chinois, que la contrée qu'ils occupent eſt la plus avantageuſement ſituée ſur la Terre, ils la nomment *Tchon - Koué*, ou le Royaume du Milieu. Mais, entre pluſieurs royaumes ou principautés, qui ont

partagé en différens temps ce grand pays, qui n'a pas toujours été, contre les idées qu'on en a communément priſes, un Empire tout-à-fait ſemblable à ce qu'il eſt, la province de Sheñ-ſi, à l'extrémité de la Chine vers le nord-oueſt, contenoit un royaume, formé ſept à huit cents ans avant l'ère Chrétienne, ſous le nom de *Tſiñ*; & ce nom de *Tſiñ* pouvoit s'être conſervé chez les étrangers des pays occidentaux, auxquels l'intérêt du commerce faiſoit traverſer l'ancienne Sérique. J'ai fait voir ailleurs, que *Sera metropolis* eſt Kan-tcheou, dans cette province de Sheñ-ſi: & ſi l'on veut que le nom de *Sinæ* dans Ptolémée, s'étendant par une extrémité reculée vers le nord juſque dans le voiſinage de *Sera*, ſoit appuyé ſur quelque fondement, on n'en trouvera point d'autre que l'ancienne exiſtence du royaume de *Tſiñ*. Mais, il n'en faudroit pas conclure, que ce nom ſe fût répandu ſur toute la vaſte étendue de pays que nous nommons Chine, quoiqu'on pût alléguer que trois princes de la race des rois de *Tſiñ* ont occupé le trône impérial pendant quarante & quelques années, depuis l'an 248 avant l'ère Chrétienne. La tyrannie que leur imputent les Chinois, les ayant rendu un objet de l'horreur publique, la nation a été bien éloignée de ſe parer de leur nom, comme de celui des Hañ ou des Tan. C'eſt ainſi préciſément que s'en explique dans ſes Mémoires le ſavant miſſionnaire que je cite; & l'opinion des Chinois ſur un pareil ſujet pouvoit-elle être incertaine pour quelqu'un, qui indépendamment d'une étude profonde de la Littérature Chinoiſe, avoit été bien des années en commerce avec les lettrés de la nation? Si l'on trouve dans des livres hiſtoriques de la Chine, que des contrées occidentales & reculées ſont appelées *Ta-tſiñ*, ou grand Tſiñ, ce ne peut être que relativement à la contrée particulière de *Tſiñ*, tournée vers le même côté du Monde à l'égard de ce que nous appelons la Chine, & d'où préciſément étoient partis quelques Généraux Chinois, pour pénétrer dans ces contrées occidentales. Ce n'étoit pas par comparaiſon avec la Chine même, & l'orgueil chinois, qui eſt aſſez connu, n'a point permis d'appliquer l'épithète

de grandeur à une contrée qu'on auroit mise en opposition avec la Chine.

Il est indubitable, que le pays des Sines dans Ptolémée succède immédiatement à l'Inde au-delà du Gange, limitée vers l'enfoncement du *Magnus sinus*, ou golfe de Siam. Nous avons vu que la ville impériale des Sines est renfermée par l'Astronome Alfergani dans le premier climat, qui ne s'élève point au-dessus de 20 degrés & demi. Quoiqu'on voie dans l'histoire Chinoise, qu'en divers temps les empereurs de la Chine ont prétendu dominer en quelque manière sur des contrées hors des limites de leur Empire, les Chinois n'ont point en conséquence communiqué à ces contrées un nom qu'ils ne connoissoient point pour le leur propre. Ce que nous appelons *Cochinchine*, pays contenu comme il convient dans la zone du premier climat, & faisant partie d'un grand espace de terre borné par la mer de trois côtés, depuis le fond du golfe de Siam jusqu'au Ton-kin, & qui peut avoir 500 lieues de côte; ce pays, dis-je, conserve, malgré quelque altération dans notre usage, le nom des Sines. La véritable dénomination, qui est connue des Chinois, est *Kao-tcii-tsin̄.* Dans l'histoire de la dynastie des Iûen̄ ou Mongus, donnée par le P. Gaubil, le nom de ce pays est *Tchen̄-tchen̄,* & ce nom se communiquoit aussi à la ville capitale, que nous verrons être appelée *Sinia Sinarum,* par un pareil doublement d'un même nom, dans la version de l'Édrisi par les Maronites. Les Arabes ont trouvé le nom de *Sin̄* dans le pays où Ptolémée nous montre la nation des Sines. Le nom de *Sin̄gi,* que les Indiens comme les Arabes donnent à la mer qui baigne le rivage du même pays, paroît un dérivé du nom de ce pays, qui est *Sin̄.* Ce nom de *Sin̄* a suivi l'extension que la navigation & le commerce ont pris par succession de temps au-delà des vraies limites de l'ancien pays de *Sin̄.* Les Portugais arrivant dans ces parages, ont usé d'un nom établi antérieurement par les navigateurs; & Isaac Vossius leur reproche d'être les auteurs de l'usage du nom que nous donnons aux Chinois, ce qu'on peut regarder pour constant, sans toutefois déférer à l'opinion qu'il avoit, que le

Pag. 182 & 190.

le nom des *Seres* auroit dû prendre la place de celui des *Sinæ*.

L'ancien pays de Siñ, dans l'étendue que les royaumes de Lao & de Camboja occupent actuellement, eſt traverſé par un grand fleuve, dont le cours entier de ſix à ſept cents lieues ne pouvoit être connu de Ptolémée, puiſque c'eſt ſeulement de nos jours, & ſous le règne de Can-hi en Chine, qu'on eſt inſtruit qu'il traverſe deux cents lieues de pays dans le Tibet, avant que d'entrer dans la province Chinoiſe d'Yuñ-nañ, de laquelle il ſort pour entrer dans Lao-tchua. Il y a des ſaiſons où ce fleuve roule ſes eaux en ſi grande quantité, qu'ún vaſte eſpace de pays le long de ſes bords en eſt inondé. C'eſt ce qui a pu donner lieu dans les anciennes cartes de l'Inde, d'y figurer au-deſſous de la ville capitale de Camboja un lac, duquel ſortent différentes branches pour ſe rendre dans la mer. Ce qu'on a connu depuis plus poſitivement & plus en détail, c'eſt que le fleuve ſe diviſe à environ cent lieues de la mer en divers bras, s'écoulant ainſi par pluſieurs embouchures, dont les unes ſortent du bras appelé canal de l'oueſt, les autres d'un bras plus conſidérable, qu'on appelle rivière Japonoiſe. On voit dans le pays des Sines de Ptolémée deux rivières, nommées *Senus* & *Cotiaris*, avec une liaiſon entre elles à une grande diſtance de leurs embouchures. Mais, un écart d'environ 14 degrés en latitude entre les embouchures de ces rivières, comme on le trouve dans Ptolémée, eſt hors de vraiſemblance, de même qu'il eſt conſtant que le giſement du nord au ſud qu'il donne à la côte qui les reçoit, ne convient point au local. Je ne ſerois point éloigné de croire, qu'une aſſez groſſe embouchure de rivière, marquée dans les meilleures cartes récentes en deçà de la pointe de Camboja, pourroit être une émanation du grand fleuve dont j'ai parlé. Les fleuves de ces contrées de l'Aſie rencontrent à la ſortie des terres hautes & montueuſes dont ils ſortent, un grand eſpace de terre fort baſſe, coupée d'une infinité de canaux qui s'en détachent avant que de rencontrer la mer. Je ſuis inſtruit par une grande

carte manuſcrite de la rivière d'Aûa, qu'en remontant dans cette rivière, on ne trouve le pays plus élevé, plus ferme & moins noyé, comme je l'ai marqué dans ma grande carte de l'Inde, qu'après avoir traverſé un eſpace d'environ cent lieues depuis la mer. C'eſt en faveur de Ptolémée que je rapporte ces circonſtances, parce que dans le cas où la branche de rivière qu'il nomme *Senus* eût un écoulement dans le golfe de Siam, l'écart de cette embouchure à l'égard de celle de l'autre rivière appelée *Cotiaris,* paroîtroit moins extraordinaire dans Ptolémée. Mais, comment le *Senus* pourroit-il être une rivière de la Chine, celle de Quanton, ou-bien le Kian, ſuivant les Géographes qui ont donné des cartes du Monde connu des Anciens, s'il y a des raiſons pour croire qu'il peut être reçu dans le golfe de Siam?

Nous voyons dans Ptolémée, aux environs du cours du *Cotiaris,* la poſition d'une ville, qu'il qualifie de métropole des Sines, ſous le nom de *Thinæ,* qui dans la verſion latine ſe lit *Sinæ.* Cette ſituation convient à une ville, dont il eſt mention dans les Géographes Arabes ſous le nom de *Loukin;* & j'ai découvert où pouvoit être ſituée la ville de *Loukin,* lorſque ſur les cartes les plus circonſtanciées que je connoiſſe de cette contrée, j'ai remarqué qu'à quelques vingt lieues de la mer, en remontant le principal canal de la rivière de Camboja, appelé rivière Japonoiſe, on trouvoit ſur la droite une ouverture de rivière appelée rivière de *Loukin.* Cette circonſtance eſt tout-à-fait convenable à ce que rapporte Abulféda, qu'il paſſe une grande rivière près de *Loukin,* & il eſt parlé de *Loukin* dans les Géographes orientaux comme d'un lieu très-fréquenté pour le commerce. Mais, il ne faut pas omettre de dire, qu'il paroît de la variation ſur la poſition de *Thinæ* dans l'Antiquité. Le nom de *Thinæ* étoit connu fort long-temps avant Ptolémée, puiſqu'Ératoſthène, cité par Strabon, en faiſoit mention. Dans l'hypothèſe d'Ératoſthène ſur les principales poſitions du Monde connu, le parallèle qu'il ſuppoſoit diviſer la terre en deux parties, méridionale & ſeptentrionale, paſſant par le détroit des Colonnes, par Rhodes, & enſuite le long de la chaîne du

Lib. 11, in ineunte.

mont Taurus jusque dans l'Inde, étoit finalement le parallèle de *Thinæ*, ce qui éléveroit cette position jusque vers la hauteur de 36 degrés. Mais, en convenant qu'après la conquête d'une partie de l'Inde par Alexandre, & l'établissement de quelques princes Macédoniens dans la haute Asie, le nom de *Thinæ* a pu passer jusqu'à Ératosthène, bibliothécaire d'Alexandrie sous Évergète, cette notion vague ne l'a point instruit de la situation de cette ville; & Ptolémée établi à Alexandrie, & à qui les ouvrages d'Ératosthène devoient être connus, étoit bien éloigné de reconnoître cette position pour convenable, lorsqu'il plaçoit *Thinæ* à trois degrés de latitude australe. Ce que l'on trouve dans le Périple de la Mer Érythrée, d'une ville de *Thina*, comme étant reculée dans les terres, sous la petite Ourse, dans une contrée qui répond aux pays situés sur le Pont-Euxin & la mer Caspienne, d'où le chemin qui conduit à *Barygaza*, (ou Baroche près de Surate) passe par *Bactra* (qui est Balk) paroîtra tellement en disparate avec la *Thinæ* du pays des Sines, qu'il faudra l'entendre d'un autre lieu, qu'un éloignement immense en sépare, & qu'il n'est point de notre sujet de rechercher.

Je remarque que l'emplacement de Loukin ne conviendroit point à *Thinæ*, en qualité de capitale des Sines; & selon l'Édrisi, Loukin seroit une ville de l'Inde plutôt que du pays de Siñ, dont ce Géographe resserre davantage le nom, de même que ce que nous appelons Cochinchine n'est qu'une partie de l'ancien pays de Siñ. Il faut reconnoître pour vraie capitale des Sines cette *Sinia Sinarum*, que j'ai déjà eu occasion de citer, placée par l'Édrisi dans la dixième ou plus éloignée des parties du premier climat, après qu'il a rangé Loukin dans la partie antérieure du même climat, comme il est vrai que la position de Loukin en procédant d'occident en orient, précède l'entrée de la Cochinchine. Quand l'Astronome Alfergani place la même ville royale des Sines au commencement du premier climat, en prenant dans l'énumération des lieux principaux de chacun des climats l'ordre contraire à celui de l'Édrisi, ou d'orient en occident, il est d'accord avec ce Géographe sur la région qui renferme cette ville. J'ai fait observer dans

un article précédent de ce Mémoire, que la dénomination de *Tcheñ-tcheñ*, qui se communiquoit du pays à la capitale de la Cochinchine, comme il est marqué dans l'histoire de la dynastie des Mongous par le P. Gaubil, étoit analogue à la répétition d'un même nom dans celui de *Sinia Sinarum*. Or, nous retrouvons cette ville sous le nom de *Siñ-hoa*, vers le nord de la Cochinchine, & peu en deçà d'un rempart ou d'une muraille, qui sépare actuellement le royaume de Cochinchine d'avec le royaume de Gañ-nañ ou Ton-kin. Et ce n'est peut-être point trop hasarder, de trouver dans le nom de *Thoañ-hoa*, que porte le district de *Siñ-hoa*, un rapport à la dénomination de *Thinæ*, comme elle se lit dans les auteurs de l'antiquité. Il faut ajouter, que *Siñ-hoa* étoit la plus florissante des villes de cette contrée, avant que l'entrée d'une rivière qui y conduisoit eût été bouchée par les sables. Ce que j'ai avancé dans un ouvrage composé sur l'Inde, en rapportant à *Siñ-hoa* ce que Marc-Pol dit d'un port & d'un lieu très-fréquenté sous le nom de *Zaithen*, dont il est aussi mention dans Abulféda, pourroit souffrir quelque difficulté, en ce que le port de Tsiueñ-tcheou dans la province de Fo-kieñ, paroît avoir été le lieu du plus grand abord des navires étrangers sous le règne de Koblaï, qui est le temps du séjour que Marc-Pol faisoit en Chine. Mais, cette circonstance particulière n'intéresse point essentiellement l'identité de position de *Siñ-hoa* avec la capitale des Sines. Si l'on trouve dans Ptolémée un port nommé *Cattigara*, à la suite de l'entrée du *Cotiaris*, la Géographie de l'Édrisi indiquera un port du pays de Siñ, placé au-delà de Loukin, & antérieurement à la ville de Siñ, & dont le nom se lit *Caïtagora*.

Climatis I, part. IX.

Les Géographes qui se sont accordés à prendre la position de Nañ-kin pour la capitale des Sines, ont été induits en erreur, non-seulement par la fausse application faite aux Chinois du nom de Sines, mais encore par la dignité dont jouissoit au commencement du dernier siècle la ville de Nañ-kin, dégradée depuis par les Mantcheou qui règnent en Chine, du rang de *Kin*, ou de ville impériale, & qui a pris le nom de Kian-nin-fou. Il est souvent nécessaire que des points de Géographie soient

conciliés avec les circonſtances hiſtoriques. La ville qui ſous la dynaſtie des Tay-min, qui a précédé les Mantcheou, s'appeloit Nañ-kin, ou la cour du midi, n'eſt ſortie du rang des villes ordinaires, pour monter à celui de ſiége de l'Empire, qu'au commencement du quatrième ſiècle, lorſqu'un prince de la nation Scythique des Hioun-nou, enleva à l'empereur Chinois de la dynaſtie de Tçiñ (différente du Tſiñ dont il a été parlé) Lo-yan & Si-gañ, qui étoient les villes impériales. Si-gañ, dans la province de Sheñ-ſi, jouît long-temps de cette prérogative, & dès les premiers temps de la monarchie: & Lo-yan, dans la province de Ho-nañ, & nommée actuellement Ho-nañ-fou, partageoit la même dignité, ſous le titre de Ton-kin, ou de cour orientale, à remonter ſept cents ſoixante-dix ans avant l'ère Chrétienne. Or, Ptolémée ayant vécu ſous Adrien & Antonin-Pie, a dévancé d'environ deux ſiècles l'élévation de Nañ-kin au rang de ville impériale. Et les villes qui de ſon temps jouiſſoient de ce rang, étant éloignées de la mer la plus prochaine, l'une de plus de cent vingt lieues, l'autre de plus de cent quatre-vingts, aucune des deux ne ſauroit être la métropole des Sines de Ptolémée, qui ne marque point cette ville dans un grand éloignement de la mer.

Que réſulte-t-il cependant d'une diſcuſſion ſuivie, & autant approfondie qu'il eſt poſſible, des objets que préſente le Géographe de l'antiquité, qui a vu plus en détail, & plus loin qu'aucun autre? C'eſt de croire, qu'une juſte correſpondance, par des rapports marqués, entre ce qu'il indique & le local actuel, nous fait arriver au véritable terme de ſes connoiſſances. Ce terme, qui eſt également celui de l'*Orbis Veteribus notus,* dans la partie où ce Monde prend le plus d'extenſion vers l'orient, ſe rencontre dans l'emplacement de ce que nous appelons la Cochinchine, dont les rivages ſont bornés à 127 degrés de longitude. J'ai obſervé au commencement de ce Mémoire, qu'à raiſon de ce que Ptolémée avoit reculé le Gange juſqu'à près de 149 degrés de longitude, au lieu de 108, ce qu'il reculoit au-delà juſqu'à 180 degrés pouvoit être réduit à 130. Or, les rapports particuliers concernant les lieux & poſitions

dont l'enchaînement conduit au terme qui nous arrête, sont dans une entière indépendance de cette estime proportionnelle dans la longitude Ptolémaïque; & toutefois on pourroit se tenir pour satisfait de ne différer que de quelques degrés en pareille hypothèse. Mais, si par trop de sévérité, on insistoit sur un défaut de quelques degrés, je ferai observer, que Ptolémée employant 20 degrés & demi entre le point du Gange & le grand Promontoire, dans un espace que la Géographie actuelle resserre à environ 13, la réduction qui par une estime précédente & trop générale n'étoit que comme cinq est à sept, & qui sur vingt degrés & demi n'en soustrairoit qu'environ six, en soustrait sept & demi dans la partie qui suit le Gange. Si par-dessus cela on veut considérer, que le fond du grand Golfe à la suite du grand Promontoire, & que la Géographie positive fait rentrer dans la longitude du Promontoire, dépasse au contraire cette longitude de plusieurs degrés dans Ptolémée; on verra bien que ce n'est pas un défaut dans l'emplacement de la Cochinchine, pour répondre au pays des Sines, de ne pas atteindre en rigueur le terme d'une estime vague de 130 degrés.

Il me reste à parler des îles que l'on trouve dans Ptolémée, & dont les Géographes ont rempli les mers de l'Orient, avec le même excès que celui de transporter au Japon ce qui ne convenoit qu'aux petites îles de Pulo-Condor. Avant que d'entrer dans aucun détail, il est à propos de remarquer, que l'indication de ces îles est dûe à Ptolémée uniquement; & que dans le cas de n'avoir rien d'autre part à lui opposer, l'application qu'on peut se permettre d'en faire, doit avoir autant de rapport qu'il est possible d'en ménager, avec cette indication, & qu'elle doit en dépendre. Il suffira d'un coup-d'œil sur la carte Ptolémaïque, sans prendre la peine de combiner les points de graduation que donnent les Tables correspondantes à cette carte, pour reconnoître en général, que ces îles se renferment dans ce que nous appelons le Golfe de Bengale, & que la plus reculée n'excède point la longitude du *Magnum promontorium*. En s'égarant sur la reconnoissance de ce promontoire, pour

l'avoir reculé juſqu'à la pointe de Camboja, au lieu de s'arrêter au cap Romania de la preſqu'île Malaïenne; ſur quelle autorité a-t-on pu courir beaucoup au-delà, pour prendre, non-ſeulement Sumatra en ſon entier, mais encore Java, Borneo, les Moluques, les Philippines? Car, on ne trouvera que du plus ou du moins ſur cet article dans les différentes cartes du Monde connu des Anciens, qui ont été miſes ſous les yeux du Public, & auxquelles le Public croit pouvoir donner ſa confiance.

Entre les îles que nous préſente Ptolémée, la première, ſous le nom de *Bazacata*, oppoſée à la côte qui court du Gange vers le promontoire *Temala*, ou cap Negraïs, ne peut s'appliquer qu'à celle qui ſe nomme *Chedubé.* En vain en chercheroit-on une autre en ce parage, qui fût moins voiſine du continent, pour que Ptolémée parût un peu plus conforme au local. Il fait habiter cette île par des hommes qui vont nus, & nous ſommes informés que Chédubé eſt occupée par un peuple ſauvage de la nation des *Mogos, gente traidora,* comme en parle Pimentel, Coſmographe Portugais. La poſition d'une ſeconde île que Ptolémée donne plus loin vers le ſud, ſous le nom d'Ἀγαθοῦ δαίμονος, ou de Bonne-fortune, ne peut regarder que la grande *Andaman.* Il n'y a que le nom que porte cette île dans Ptolémée, qui pourroit être une raiſon de répugnance à l'égard d'une terre dont les habitans ſont Antropophages. Un navigateur qui auroit eu le bonheur d'échapper à leur cruauté, pourroit être l'auteur de la dénomination. Mais, ſi Ptolémée a oublié de déſigner ainſi les Andamans, c'eſt ce qu'il n'oublie pas à l'égard du peuple des îles qui ſuivent, *Maniolæ, Baruſſæ, Sindæ,* & *Sabadibæ.* Les *Maniolæ* ſont de petites îles, au nombre de dix, ſelon Ptolémée, quoique ſous un même point de graduation, & qui ſuivent immédiatement & de près l'île précédente, ce que le local nous repréſente poſitivement dans ce qu'on appelle *Chique Andaman,* ou petites îles d'Andaman. Il faut que le nom de la ville de Manille, dans l'île de Luçon, la principale des Philippines, en ait impoſé, pour faire paſſer juſque-là dans une carte les *Maniolæ,*

ſans avoir égard à ce qu'un emplacement plutôt en deçà du Gange en longitude qu'au-delà dans Ptolémée, devoit être fort étranger aux Philippines, qui s'en écartent de près de 30 degrés. Quelque critique croiroit bien voir auſſi quelque analogie entre le nom de *Maniolæ*, & celui des petites Andamans. En convenant que l'analogie dans les dénominations de lieu eſt un moyen d'en connoître la correſpondance, il faut en même temps avoir pour principe, que ce moyen doit être ſubordonné à une convenance de poſition, ne pouvant avoir lieu qu'autant qu'il ne choque point cette convenance: ſans quoi on trouvera dans la multitude des dénominations qui pourront avoir quelque rapport entre elles, de quoi confondre les choſes & s'égarer, en quelque partie que ce ſoit des objets que préſente la Géographie.

Les *Baruſſæ* & *Sindæ*, qui ſuivent les *Maniolæ*, paroîtront à la ſuite de Chique Andaman, ne pouvoir être que les îles de *Nicobar*, diviſées entre elles par des canaux de mer plus ou moins larges. Dans les Géographes orientaux, il eſt mention de ces îles: leur nom ſe lit *Negbalous* & *Legbalous;* & par la permutation aſſez uſitée entre les liquides *l* & *r*, comme le nom de Ceilan eſt également Selendib & Serendib, des critiques retrouveroient le nom des *Barouſſes* dans celui de *Neg-balous*. Selon Nicolas & Guillaume Sanſon, ces îles, qu'ils voyoient dans Ptolémée en même longitude que la côte, qui à partir du Gange tend au *Temala*, ou cap Negraïs, comme en effet les Nicobar s'y rencontrent, deviennent les Moluques, reculées de plus de 600 lieues de cette longitude; & trois petites îles du nom de *Sabadibæ*, que Ptolémée connoît au-delà des *Baruſſæ*, en tendant vers l'Ἰαβαδίου νῆσος, prennent la place des Philippines. Il eſt aiſé dans le nom de *Saba-dibæ*, de diſtinguer le terme Indien *dib* ou *div*, de même qu'il eſt entré dans le nom de Selin-dib, qu'on fait être le nom de Ceilan: & je remarque que ce terme Indien ſe trouve remplacé par un terme particulier à la langue Malaye, & propre également à déſigner ce qui eſt île, dans le nom de *Pulo-Way*, que portent trois petites îles, nombre conforme à celui des *Sabadibæ*, & qui ſont

ſont fort connues vis-à-vis d'Ashem, à la pointe ſeptentrionale de Sumatra. Pour n'être pas embarraſſé en voyant plus d'intervalle dans Ptolémée entre les *Sabadibæ* & l'île *Jabadii*, qu'il n'y en a entre les Pulo-Way & Sumatra; il ſuffira de réfléchir que la Géographie dans Ptolémée ne doit pas avoir la perfection que la nôtre n'a pu acquérir dans ces parages que depuis quelques ſiècles, & même par degrés, à en juger par les premières cartes dreſſées ſur les nouvelles découvertes, & fort imparfaites par comparaiſon aux plus récentes. Il y a un bien plus grand inconvénient à imaginer, qu'un ſeul point de graduation, tant en longitude qu'en latitude, donné par Ptolémée pour les *Sabadibæ*, tient lieu d'un eſpace de ſix à ſept cents lieues, qu'occupent enſemble Sumatra, Borneo, Celebés, ſelon l'uſage qu'on a fait des trois *Sabadibæ* dans une carte de l'*Orbis Veteribus notus*. C'eſt apparemment par alluſion de la dénomination Grecque Ἰαβαδίου νῆσος à un nom purement Aſiatique & barbare, que cette île eſt *Java* dans la même carte, tandis que la même île eſt le Japon dans M.rs Sanſon. Le nom d'Ἰαβαδίου νῆσος a été traduit *Hordei inſula* dans la verſion Latine de Ptolémée, verſion qui n'eſt pas récente, & qui ſe ſoutient comme un texte particulier vis-à-vis du texte Grec. L'alluſion au nom de Java pourroit mettre de l'équivoque dans l'uſage qu'on en voudroit faire quant au local. Car, en remontant du temps préſent à des ſiècles antérieurs, il eſt mention en Géographie de deux différentes îles de Java, la grande & la petite, comme on peut voir dans Marc-Pol, qui avoit parcouru l'une de ces îles. Il eſt aſſez difficile de pouvoir les déſigner diſtinctement, ſi ce n'eſt que l'île actuellement déſignée ſeule ſous le nom de Java, ſera plutôt la petite qu'elle ne ſera la grande, vis-à-vis de Borneo ou de Sumatra, ſur leſquelles il convient de jeter les yeux. Mais, ce qui fera toujours un obſtacle dirimant à tranſporter à la moderne Java l'ancienne île *Jabadii*, c'eſt qu'il faudroit auparavant trouver dans Ptolémée ce qui n'y paroît en aucune manière, je veux dire un emplacement qui eût quelque convenance à celui que demande & qu'occupe Sumatra, & que l'on fait être totalement antérieur à Java, dans une étendue

de trois à quatre cents lieues. Croira-t-on que Ptolémée portoit sa vue au-delà de Sumatra, en passant par-dessus cette grande terre, sans en avoir connoissance? Il ne donne que la tête de l'île *Jabadii:* mais, il ne se borne pas à un seul point de graduation dans cette indication, par une distinction formelle d'avec les îles précédentes, comme incomparablement plus petites. Cette tête ou ce front d'île, que le nord de Sumatra présentoit à Ptolémée à la suite des îles que nous avons reconnues, se distingue par deux points différens, l'un dans la position d'*Argentea,* capitale de l'île, l'autre dans un lieu plus oriental de quelques degrés, qui peut répondre à *Tanjong-Goere,* ou pointe du Diamant dans Sumatra. La position de la capitale rangée vers le couchant, est aisée à reconnoître dans celle d'Ashem, qu'on fait être une échelle très-fréquentée pour le commerce en ces mers. Si la richesse en or dont est Sumatra, paroissoit indiquer que le nom d'une ville principale en cette île devoit être *Aurea,* plutôt qu'*Argentea,* Ptolémée léveroit lui-même cette difficulté, en disant précisément que l'île *Jabadii* est très-abondante en or.

Voilà ce que l'obligation où j'ai cru être de justifier une nouvelle carte du Monde connu des Anciens, sur ce qu'on y remarquera s'écarter considérablement des cartes précédentes, m'a engagé d'écrire, & de confier aux Mémoires de l'Académie, par le moyen desquels une discussion, qui doit paroître de quelque importance pour l'ancienne Géographie, passera dans le Public.

LE PÉRIPLE DE L'EUXIN,

Tel qu'on peut préſumer que Salluſte l'avoit décrit, vers la fin du III.ᵉ livre de ſon Hiſtoire : rétabli ſur les fragmens qui nous en reſtent, à l'aide des anciens Écrivains que Salluſte a pu conſulter, & de ceux qui ont eu ſon ouvrage entre les mains.

Par M. le Préſident DE BROSSES.

Lû le 8 Janv. 1762.

Les ouvrages de Salluſte, tant ceux qui nous reſtent, que ſa grande Hiſtoire, dont nous n'avons plus que des fragmens, offrent des preuves fréquentes du goût particulier que ce fameux hiſtorien avoit pour la Géographie, ſur laquelle il étoit fort exact. On voit qu'en écrivant ces divers morceaux d'hiſtoire, il n'a pas craint de s'engager dans de longues & fréquentes digreſſions, lorſqu'il trouvoit occaſion d'inſtruire ſes lecteurs de la ſituation des régions barbares; de l'origine, des émigrations & des mœurs de pluſieurs peuples ſauvages, dont on n'avoit eu juſqu'alors que fort peu de connoiſſance à Rome. Telles ſont les deſcriptions qu'il nous a données de l'intérieur de l'Afrique, de ſes habitans naturels & des peuplades étrangères; des antiquités de Sardaigne & de l'île de Crète, des mœurs de la nation Eſpagnole, des îles Canaries, du mouvement des eaux de la mer dans le détroit de Sicile, & de ſes cauſes phyſiques; & ſur-tout la longue deſcription dont il s'agit ici, de tout le circuit du Pont-Euxin.

Il n'y a pas de doute que la digreſſion qu'il avoit inſérée dans ſon récit hiſtorique, contenant la deſcription ſuivie des côtes de la mer Noire, n'y ſoit venue à l'occaſion de la guerre de Mithridate; de la conquête que les Romains firent ſur lui de toutes les provinces ſituées le long des rives méridionales de l'Euxin, de la retraite de ce Prince chez les peuples habitans à l'orient & au nord de cette mer, ainſi que des ſecours qu'il

en tira. Il eſt ſingulier que parmi un aſſez grand nombre de fragmens qui nous reſtent de cette curieuſe digreſſion géographique, le numéro du livre de Salluſte qui la contient ne ſe trouve mentionné qu'à la citation d'un ſeul de ces fragmens: c'eſt dans l'endroit où Salluſte parle du voyage de Jaſon en Colchide. Mais les manuſcrits de Priſcien varient tellement à cet égard, que les uns citent en cet endroit le ſecond, les autres le troiſième, les autres le quatrième livre de Salluſte. Ceci eſt un exemple, entre cent autres, du peu de fonds qu'on peut faire ſur les numéros des livres de Salluſte cités par les anciens Grammairiens. Ceux qui ont, avant moi, recueilli une partie de ces fragmens, ont juſqu'à préſent adopté le ſecond livre, pour y placer le *Périple* de l'Euxin. Dans le doute, on ne pouvoit plus mal choiſir. Si Salluſte a commencé dès le ſecond livre de ſon hiſtoire le récit de la guerre de Mithridate (ce qui eſt aſſez douteux), ce ne peut être que vers la fin de ce livre, où peut-être il racontoit les faits préliminaires relatifs à cette expédition: mais aſſurément il ne s'eſt engagé dans cette longue deſcription de l'Euxin, & des peuples ſauvages qui l'environnent, que lorſque la ſuite de ſon récit a demandé qu'il les fit connoître; c'eſt-à-dire lorſque Mithridate, ſucceſſivement chaſſé de l'Aſie, de la Bithynie & du royaume de Pont, par les victoires de Lucullus, fut contraint de s'enfuir en Colchide, & d'aller chercher du ſecours chez les peuples barbares du mont Caucaſe. Ce Prince poſſédoit, comme on ſait, le royaume du Boſphore Cimmérien, à l'embouchure du lac Méotide, ſéparé de ſon royaume paternel de Pont par toute la largeur de l'Euxin. Il avoit auſſi conquis, juſqu'au Phaſe, la Colchide limitrophe de ſes anciens États, à l'orient de la même mer. Mais il n'avoit pu de ce côté joindre ſes conquêtes au royaume de Boſphore, ni ſoumettre pluſieurs petits peuples ſauvages de la nation des Scythes, tels que les Hénioques, les Zygéens, les Achéens, &c. Quand Lucullus eut ruiné ſes flottes, lui eut enlevé le royaume de Pont & une partie de ſes villes maritimes, ce Prince prit le parti de ſe retirer dans ſes États du Boſphore, & d'aller chez les barbares lever une nouvelle

armée. Mais ne pouvant s'y rendre par mer, faute de vaiſſeaux, il fut obligé de faire le tour par terre, en ſuivant la côte & les contrées habitées par ces petits peuples ſauvages. Strabon rapporte, & ſans doute d'après Salluſte, que n'ayant oſé paſſer par terre dans le pays des Zygéens, à cauſe de la difficulté des chemins, & de l'extrême férocité de la nation, il ſuivit le rivage, avec une fatigue prodigieuſe, partie à pied, partie en bateau, & arriva chez les Achéens, qui le reçurent bien, d'où il ſe rendit dans ſes États du Boſphore, après avoir fait quatre mille ſtades par terre depuis la rivière du Phaſe. Une telle marche, faite preſque ſans ſuite ni ſecours par ce Prince célèbre, à travers tant de montagnes impraticables & de nations inconnues, avoit, à ce qu'il ſemble, engagé Salluſte à la décrire, comme faiſant partie des évènemens dont il donnoit l'hiſtoire; & l'avoit en même temps déterminé à ſuivre ſon goût naturel pour la Géographie, en faiſant connoître aux Romains cette mer intérieure, juſqu'alors peu connue d'eux. Ils ne connoiſſoient pas mieux les peuples & les contrées qui l'environnoient, dont une partie venoit d'être nouvellement conquiſe par les armes Romaines; ainſi je ne doute guère que ce ne fût en cet endroit de ſon hiſtoire qu'il avoit inſéré cette digreſſion. Or, dans l'ordre des faits, ceci ne peut ſe préſenter que vers le commencement du quatrième livre de ſon hiſtoire, ou au plus tôt ſur la fin du troiſième.

Il nous reſte un certain nombre de fragmens de cette deſcription, tous aſſez courts; mais capables néanmoins de guider, & de ſervir de liaiſon pour la rétablir en ſon entier. On voit clairement qu'après avoir en général parlé de cette mer, de ſon étendue, de ſa poſition, de ſa nature particulière, il commençoit la deſcription des terres voiſines, à main droite en entrant du Boſphore de Thrace dans l'Euxin, par les côtes de Bithynie, en faiſant le tour du rivage, ſans oublier le circuit du marais Méotide, & rentrant par le côté de la Thrace dans ce même Boſphore, pour revenir dans la Propontide.

Cette partie géographique de l'hiſtoire de Salluſte a reçu, des anciens écrivains, les plus grands éloges. Ils y louent la

force & les grâces du style, l'exactitude des recherches, la fidélité du récit, la vivacité des peintures. Ils conviennent que, sur cette matière, l'autorité de Salluste a coutume de servir de préjugé. « La belle description de cet excellent écrivain semble, » dit Aviénus Festus, mettre les lieux même qu'il décrit sous les yeux du lecteur. » Elle a été souvent consultée & même copiée par les écrivains postérieurs, tels que Strabon, Méla, Pline, Arrien, Denys le Géographe & son commentateur Eustathe, Ammien Marcellin, Priscien, Aviénus Festus, &c. Quelques-uns de ceux-ci ont même, d'après Salluste, entrepris la même tâche. Aviénus Festus nous apprend qu'il avoit inséré, presqu'entière, la description de notre auteur dans son poëme des côtes maritimes: par malheur cet endroit du poëme est aussi perdu; cependant les livres anciens fournissent, en beaucoup d'endroits, d'assez grandes facilités de rétablir ce curieux morceau. On peut assurer, sans grande crainte de se tromper, qu'il en reste, dans les livres que nous avons, des fragmens considérables, où le nom de l'auteur ne se trouve pas joint. On n'a pas de peine à reconnoître quelquefois ses tours de phrases & ses expressions dans les écrivains postérieurs, qui le copient sans le citer. Lui-même paroît s'être beaucoup aidé de la lecture de plusieurs anciens historiens Grecs, qui subsistoient de son temps, tels qu'Hellanicus, Hécatée, Straton & Damastès. Il semble avoir eu en vue d'imiter Hérodote, qui a traité fort au long de la Scythie Cimmérienne & Sarmatique, dans son quatrième livre; & même aussi Polybe, dont nous avons un long discours sur l'histoire physique de la mer Noire.

La façon dont Salluste traite de pareils sujets nous est connue, par la description de l'Afrique, que nous avons dans l'histoire de Numidie. Il y recherche les bornes des pays, la situation des côtes, la nature & les productions du terroir, le caractère & les mœurs des habitans; quels sont les peuples naturels du pays, les plus anciennes colonies étrangères & les plus récentes, & ce qu'il a résulté de leur mélange, tant pour les mœurs que pour le langage; l'origine du nom des nations, la forme de leurs établissemens, la fondation des principales villes, la

ſuite des lieux d'un bout de la côte à l'autre ; ſous quels ſouverains & ſous quel genre de gouvernement chaque contrée ſe trouvoit, au temps où les Romains y portèrent leurs armes. Cet hiſtorien ayant ſon ſtyle & ſa manière propre, dont il ne s'écarte gûère en pareil cas, il y a grande apparence (& les fragmens même nous l'indiquent) qu'il s'étoit attaché aux mêmes points dans ſa deſcription du Pont-Euxin ; mais en leur donnant ici beaucoup plus d'étendue. Ainſi, pour rétablir celle-ci, à l'aide des fragmens qui me ſervent de fil & de guide, je prends celle-là pour modèle, autant qu'elle peut m'en ſervir étant beaucoup plus courte; & je m'arrête ſur-tout aux objets auxquels mon auteur paroît avoir donné la préférence, autant néanmoins que je trouve à m'appuyer de l'autorité, ſoit des hiſtoriens antérieurs à Salluſte & qu'il a pu ſuivre, ſoit des écrivains poſtérieurs, qui avoient ſon ouvrage même entre les mains. J'ajouterai encore, à l'égard de ceux qui ont écrit avant lui, que je prends à tâche dans ce morceau, ainſi que dans divers autres endroits de la même hiſtoire, d'inſérer, outre les fragmens de Salluſte, pluſieurs autres fragmens qui nous reſtent d'hiſtoriens très-anciens, aujourd'hui perdus, mais qui ſubſiſtoient alors, & que je ſuppoſe qu'il a pu voir & conſulter. Cette occaſion m'a paru favorable pour raſſembler ces petits lambeaux diſperſés. Je préſume, à la vérité, que Salluſte n'étoit pas dans l'uſage de citer par leurs noms les hiſtoriens antérieurs à lui auſſi ſouvent qu'il le fait ici, dans le diſcours que je lui prête. Mais en même temps que je remplis l'obligation où je ſuis de nommer les garants des faits que j'allègue, je conſerve la vraiſemblance, en ne lui faiſant citer que des auteurs plus anciens que lui, & qu'il a dû connoître en effet.

J'ai long-temps travaillé à rétablir en ſon entier ce célèbre ouvrage de Salluſte, ſur les fragmens qui nous en reſtent, & que j'ai recueillis au nombre d'environ ſept cents. Il contenoit, en cinq livres, l'hiſtoire civile & militaire de la république Romaine, depuis les troubles de Marius & de Sylla, juſqu'à l'époque du grand pouvoir confié à Pompée dans l'Orient.

L'Académie a vu le plan total de l'ouvrage, ainſi que la forme que je lui ai donnée. Pluſieurs morceaux de cette hiſtoire ont été lûs dans ſes ſéances; elle a daigné les approuver, & m'exhorter à la finir ſur le même plan. Le long Mémoire que je donne ici en devoit naturellement faire partie; mais en voyant combien il eſt étendu, on ſentira aiſément qu'il n'étoit guère convenable d'inſérer dans l'hiſtoire une ſi longue digreſſion, & qu'il eſt plus à propos de la donner à part. Toute longue qu'elle eſt, je ſuis perſuadé que celle de Salluſte contenoit plus de faits & de choſes; mais en moins de mots. Les reſtes d'un bâtiment détruit occupent beaucoup plus de terrain que ne faiſoit le total, lorſqu'il étoit ſur pied. Quelque ſoin qu'on ſe donne à rajuſter les morceaux d'une pièce briſée, à les remettre en place, à ſuppléer les intervalles par de nouvelles liaiſons, on ne vient pas à bout de la reſtreindre à ſon premier volume. Je l'aurois inutilement tenté dans le plan auquel je m'attache de n'omettre aucun des fragmens parvenus juſqu'à nous, même les plus courts; car, à mon gré, le travail de rétablir cette hiſtoire auroit été imparfait, diſons auſſi qu'il auroit été plus facile, ſi l'on n'eût fait qu'employer les morceaux un peu conſidérables, en abandonnant tout le reſte: rien n'eſt à négliger, & tout peut être regardé comme précieux, venant d'un écrivain ſi célèbre. Cette loi, que je me ſuis faite dans le reſte de l'ouvrage, je l'obſerve de même ici: j'ai voulu marcher exactement ſur les traces de mon original, en les ſuivant pas à pas. Je vois, par exemple, deux fragmens où il parle d'une ville, d'un peuple, ou d'une contrée du rivage de l'Euxin; puis d'une autre, aſſez diſtante de celle-là. Il ne reſte rien du texte ſur les régions intermédiaires; mais je n'en ſuis pas moins aſſuré qu'elles étoient décrites. Le texte me montre ailleurs que mon auteur ne franchiſſoit pas ainſi les intervalles. Il a donc fallu une longue liaiſon pour rejoindre deux fragmens de cette eſpèce; & auſſi dans d'autres endroits, où le fragment ne contient qu'une légère circonſtance d'une deſcription détaillée en ſon entier, comme lorſqu'il dit, *tel eſt*

le

le circuit & la situation du marais Méotide : conclusion qui marque assez qu'il venoit d'en donner tous les détails. Ma tâche étoit de le faire après lui; peut-être en ai-je quelquefois dit plus qu'il n'avoit fait; à coup sûr j'en dis moins encore que je n'en omets, & avec regret dans une matière si curieuse & si peu connue. J'ajouterai que trouvant l'occasion de joindre à mon texte quelques autres fragmens d'anciens auteurs, égarés çà & là, & relatifs aux mêmes objets, ils m'ont, en certains endroits, engagé à des excursions propres à les amener, & que mon original n'avoit peut-être pas faites.

Le style de Salluste est fort serré: cet historien, le premier de l'antiquité, portoit l'art de la précision jusque dans ses descriptions géographiques. Un si grand talent n'est donné qu'à lui. J'ai fait mes efforts, dans le corps de l'histoire, pour me rapprocher de sa manière d'écrire; mais en voulant le faire ici, j'ai senti que je tombois dans la sécheresse. Ainsi, quoique Salluste y soit introduit comme parlant lui-même (c'est la méthode que j'ai préférée dans le corps de l'ouvrage), le style de ces Mémoires a moins de ressemblance au style de Salluste, qu'à celui de Strabon. J'ai tâché seulement de donner le ton de l'antique à ce morceau de Géographie ancienne, &, puisque j'osois me présenter moi-même sous un nom si fameux, d'offrir un tableau qui rassemblât les principaux traits de ce qu'on savoit & de ce qu'on pensoit sur l'histoire naturelle & morale de ces climats éloignés, au temps où les Romains en firent la conquête: & comme Salluste, dans sa description de l'Afrique, s'étoit, dit-il, attaché sur-tout à faire connoître certaines opinions moins répandues dans le vulgaire; à son exemple, je rapporte ici des choses qu'on ne trouve pas dans le commun des écrivains, & quelquefois assez piquantes par leur singularité. En un mot, si ce n'est pas Salluste, c'est du moins ce qui peut tenir lieu de ce qu'il avoit écrit sur cette matière.

PREMIÈRE PARTIE.

La Mer.

« LE Pont-Euxin eſt une mer éloignée, que peu de gens » parmi nous ſont à portée de voir ; là commence le golfe » immenſe de nos mers intérieures, étendu, d'orient en » occident, entre tous les pays de la domination Romaine, » depuis le pied du mont Caucaſe juſqu'au détroit de Gades: » elle en fait elle-même une partie conſidérable, circonſcrite » dans ſes propres bornes, & plus merveilleuſe qu'aucune autre » par les ſingularités de ſa forme, de ſa poſition & de ſa nature: » elle n'eſt pas moins curieuſe à connoître par le nombre, la » diverſité & les mœurs particulières des peuples qui entourent » ſon rivage. Les conquêtes de Lucullus & de Pompée viennent » de mettre au pouvoir de la République une grande partie des » provinces ſituées ſur ſes bords, où l'on trouve, même dans les » régions barbares, pluſieurs villes renommées, tant par l'étendue » de leur commerce, que par la nobleſſe de leur origine grecque. » L'occaſion de parler de quelques-unes de ces villes ſe préſentera » ſouvent dans cette hiſtoire, &, puiſque la ſuite des évène- » mens, & la marche extraordinaire de Mithridate en ces climats » ſauvages, m'a naturellement conduit en des contrées juſqu'à » préſent ſi peu connues, il eſt, ce me ſemble, convenable de les » décrire ici, d'une manière qui en donne une notion ſuffiſante. » En effet, le devoir d'un hiſtorien, qui veut ſe rendre à la fois » utile & agréable à ſa patrie, ne conſiſte pas ſeulement à » tranſmettre à la poſtérité le récit des campagnes militaires & » la gloire des conquêtes; mais encore à faire connoître au peuple » victorieux les nations nouvellement ſoumiſes à ſon empire, » leur origine, leurs forces & leurs mœurs; la fondation & les » antiquités des villes célèbres; l'étendue, les bornes, les frontières » de chaque région différente, les ſingularités dignes de remarque » qu'on y rencontre; la nature & les productions du climat, ainſi » que les reſſources qu'on en peut tirer. Indépendamment de la » ſatisfaction qu'une curioſité bien placée trouve en ces ſortes

Herodot. l. IV.

« d'objets, les vraies maximes de notre gouvernement demandent « que l'histoire des pays soit jointe à celle des hommes & des faits. « Il ne suffit pas d'acquérir de nouvelles provinces à l'extrémité de « l'Univers, si l'on ignore, au centre de l'État, quel genre d'utilité « Rome peut tirer du nouvel accroissement de sa puissance. Je « n'hésiterai donc pas à m'étendre assez au long sur cette matière « intéressante; & sans crainte d'être taxé de m'écarter ici de mon « sujet, par une description qu'il semble au contraire demander, « je rapporterai non-seulement les choses qu'en ont dites les « écrivains du pays même, mais aussi plusieurs autres, quelquefois « assez différentes de l'opinion commune, & dont j'ai pris soin « de m'instruire avec autant d'exactitude qu'il m'a été possible « de faire. «

Vid. Sallust. in Jugurt. 17.

« La mer dont je veux parler, n'a de communication avec « les autres mers que par un étroit canal, qui sépare le continent « d'Europe de celui d'Asie. Ce détroit, la seule issue par où « l'immense amas des eaux se dégorge dans la Propontide, est « long de cent vingt stades, & n'en a qu'environ sept dans sa « commune largeur. Il s'ouvre dans un recoin de l'Euxin, entre « la pointe appelée *Hiéron*, à cause du sacrifice que les Argo- « nautes, à leur retour, y offrirent aux douze grands Dieux, & « le promontoire d'Europe, où est le temple de Sérapis en « Thrace. Il se courbe dans sa longueur sur divers angles, & vient « aboutir entre Byzance & Chalcédoine, en forme d'entonnoir « un peu plus grand que son ouverture. On le nomme *Bosphore* « ou *trajet du bœuf*, parce que cet animal le peut aisément traverser « à la nage, & que, selon les anciennes fables, la fille d'Inachus, « lorsque Junon, dans sa jalousie, l'eut métamorphosée en vache, « s'enfuit par ce passage de la Grèce en Ionie. En effet, au lieu « le plus resserré du canal, vers le promontoire Hermée, où est « le temple de Mercure, il y a si peu de distance d'un bord à « l'autre, que le chant des oiseaux & les cris des animaux s'y « font entendre, & que les hommes même peuvent se parler « du rivage d'Asie à celui d'Europe. Ce fut en cet endroit, « large de cinq cents pas, que Darius, roi de Perse, fit jeter « un pont pour passer son armée, lorsqu'il alloit faire la guerre «

Plin. lib. IV, n.° 24.

Polyb. l. IV.

Amm. Marcell. XXII, 8.

Plin. Polyb.

» aux Scythes. L'eau de l'Euxin coule dans ce canal d'un cours
» preſqu'uniforme, depuis ſon ouverture juſqu'en ce lieu, où ſe
» trouvant reſſerré par les continens qui ſe rapprochent, elle
» acquiert pendant quelques ſtades une extrême rapidité juſqu'à
Salluſt. fragm. 207, ap. Serv. Æn. II, 312. » une baie un peu inférieure, où les détroits de l'embouchure
» de l'Euxin commencent à ſe rélargir; alors l'onde ne trouvant
Iſidor. XIII, 16. » plus dans la côte d'angles aigus qui la forcent, rallentit ſon cours
Polyb. » pour tomber ſans violence dans la Propontide, dont la vague
» & la maſſe d'eau contribuent encore à la contenir.

» La ſurface de cette mer, la ſeule que l'on connoiſſe ainſi
» renfermée de toutes parts au milieu des terres, eſt pareille à celle
» d'une immenſe plaine, entre un cercle de montagnes, preſque
» par-tout plus étendue que la vue ne peut porter de toutes parts
Amm. Marc. » du centre à la circonférence. Sans la crainte d'abuſer des termes,
» on pourroit dire que c'eſt une île d'eau dans le milieu du
» continent. Les rapports varient aſſez conſidérablement ſur ſes
Hecat. & Eratoſth. ap. Amm. Marc. » dimenſions; Hécatée de Milet & Ératoſthène, qui ont autrefois
» recherché cette matière avec exactitude, lui donnent vingt-trois
» mille ſtades de circuit, pour ceux qui navigeroient ſans ſuivre
» les contours des caps; d'autres lui en donnent davantage: mais
» Varron, le plus ſavant homme de notre temps, en met
» beaucoup moins, & mentionne les meſures parties par parties;
Plin. lib. IV, n.° 24. » on peut voir ſon rapport détaillé, ainſi que ceux d'Artémidore
» & d'Agrippa. Hérodote eſtime ſa longueur à onze mille cent
» ſtades, & ſa plus grande largeur à trois mille deux cents; ce
» qu'il évalue à près de neuf journées de navigation depuis le
» Boſphore à l'embouchure du Phaſe, & à deux jours & demi
» depuis la Scythie juſqu'à Thémyſcyre, ſur le Thermodon; ſans
» comprendre dans ces meſures le lac Méotide, qui ſe décharge
Herodot. IV, 85. » dans l'Euxin, & qu'il dit n'être guère moins grand. Mais ſoit
» qu'il ait été mal informé, ſoit que depuis ſon ſiècle il s'y ſoit
» fait quelque grand changement, ce qui n'eſt guère probable
» en ſi peu de temps, il eſt certain qu'il n'y a nulle comparaiſon
» de l'étendue du lac Méotide à celle de l'Euxin.

» Vers l'ouverture du Boſphore, les côtes s'écartent extrê-
» mement de côté & d'autre, faiſant une large place aux eaux

de ce vaste abyme, & courant par de longs détours se recourber « en circuit, mais sans sinuosité notable dans la partie méridionale, « si ce n'est à l'endroit où le rivage de Paphlagonie s'avance dans « la mer, entre l'Ourse & le Soleil levant, pour former le « promontoire Carambis, le plus avancé de cette côte de la mer; « comme dans la côte opposée, celui qui s'approche le plus des « promontoires de la Paphlagonie est un rocher de la Chersonèse « Taurique, que les Grecs ont nommé en leur langue *Criou-metopon*, c'est-à-dire *front de Bélier (a)*, par la ressemblance « que les navigateurs lui trouvent avec la tête de cet animal. « Ces deux caps, les principaux de cette mer, se trouvent placés « vis-à-vis & à trois journées de navigation l'un de l'autre, au « milieu des deux grandes côtes du septentrion & du midi, divisant « en quelque façon l'Euxin en deux mers; l'une occidentale, « étendue depuis Byzance, à l'embouchure du Borysthène, de « deux mille huit cents stades de longueur sur deux mille de « large; l'autre orientale & plus oblongue: car les côtes s'alongent « & se recourbent en se serrant vers Dioscuriade, tellement qu'en « cet endroit elle n'a guère plus de six cents stades de traversée « sur deux mille cent de l'autre sens. La tête de bélier s'avance « si loin vers le midi, faisant sa pointe vis-à-vis d'Amastris en « Paphlagonie, & du cap de Carambis, que les navigateurs qui « passent entre deux, peuvent en même temps voir les deux « promontoires. On a remarqué que les bandes de grues, lorsqu'elles veulent traverser cette mer, ont soin de se rassembler « sur l'un des promontoires, pour tirer droit à l'autre par l'endroit « de la mer le plus étroit. «

Strab. lib. II, p. 125. Mela, I, 19.

Sallust. fragm. 417, ap. Non. XII, 24.

Dion. Periég. de situ orbis, 139.

Strab. lib. II, p. 125.

Strab. l. VII, p. 309.

Plin. X, 23, Solin. 20.

Cette longue saillie du *Criou-metopon* forme ce que les « Géographes appellent *la pointe* ou *le pli de l'arc;* car pour « suivre l'usage où ils sont de comparer le contour des terres « & des mers à quelqu'autre figure connue *(b)*, nous dirons, «

(a) Aujourd'hui cap *Caroſci*, en Krimée, nommé par les Turcs *Karadje burnu*.

(b) C'est ainsi qu'ils donnent à la Sardaigne, la ressemblance de la plante du pied d'un homme; à la Mésopotamie, celle d'un vaisseau; à la presqu'île d'Achille, celle d'un glaive; au Péloponèse, celle d'une feuille de platane; à la mer Caspienne, celle d'un caillou. Grand nombre d'anciens écrivains parlent de cette

Salluft. fragm. 234, ap. Serv. Æn. III, 533.
Plin. Strab. Mela, Ammian. Dionyſ. Perieg. &c.

» après eux, que le contour de l'Euxin a la forme d'un arc à » la Scythe, c'eſt-à-dire, comme l'explique Agathon ancien » poëte tragique, celle d'un *ſigma* grec *(c)*, dont les deux branches » ſeroient un peu recourbées en dedans; l'arc des Scythes étant » ainſi fait, à la différence des autres arcs, dont les deux bouts » où tient la corde ſont recourbés en dehors. Ainſi il faut ſe » repréſenter l'Euxin comme un arc bandé, dont la corde, formée » par la côte méridionale depuis le Boſphore juſqu'à la Colchide, » fait ſon angle au fond du golfe d'Amiſe. Le reſte des côtes figure » le bois de l'arc courbé en deux endroits, à droite & à gauche » de la pointe rentrante que les arcs ont à leur ſommet. La tête » de bélier fait ce pli rentrant, ayant à l'orient & à l'occident » deux courbures, l'une plus élevée & plus ronde, l'autre plus » baſſe & moins contournée; c'eſt-à-dire qu'à la ſommité de l'arc, » de chaque côté de la pointe rentrante, il y a deux golfes; celui » d'Europe, vers le Boryſthène, entre dans les terres beaucoup » plus avant que l'autre. C'eſt vers la jonction de ces deux » courbures que le grand lac ſeptentrional, qu'on appelle *marais* » *Méotide* & *mère de la mer,* ſe dégorge en abondance dans » l'Euxin par le Boſphore Cimmérien. Quant aux courbures » intérieures des deux bouts de l'arc Scythique, il faut ſuppoſer » l'une vers la ville de Trapezunte, & l'autre vers Salmydeſſe, » ou au promontoire Hiéron du Boſphore de Thrace.

Strab. lib. II, p. 125.

Herodot. ibid. Dion. Per.

Mela, ibid.

» Toute cette mer, ainſi renfermée dans un vaſte cercle de » montagnes preſque par-tout fort élevées, ſi ce n'eſt aux environs » de l'embouchure de l'Iſter, & du côté du midi où les côtes

forme de l'Euxin, en arc à la Scythe, d'après Sallufte, qu'ils ont preſque tous copié.

(c) Il faut entendre le *ſigma* majuſcule ainſi figuré Σ, non comme on le figure autrement C, comme il ſemble qu'Ammien Marcellin l'ait mal-à-propos entendu, en diſant, *effigiem lunæ decreſcentis oſtendunt;* d'ailleurs il a raiſon d'expliquer que le bout des branches doit être recourbé en dedans, *circum ductis utrimque introrſus pandis & patulis cornubus :* ainſi il faut ſe figurer le *ſigma* de cette ſorte Σ. Quoique le caractère C, pour figurer le *ſigma,* ſoit très-ancien dans l'écriture grecque, le P. Hardouin juge, ſur le paſſage du poëte Agathon, dans ſa pièce de *Telephe,* que le caractère Σ, aujourd'hui en uſage, eſt encore plus ancien, d'autant mieux, ajoute-t-il, qu'il approche davantage de la figure du *ſchin* Chananéen, dont il eſt dérivé. *Vid. Hard. in Plin. IV, 24; & Voſſ. in Mela.*

s'abaiſſent inſenſiblement vers le rivage en pente plus douce, « eſt ſujette à être chargée de nuages. Les vapeurs qui s'en « élèvent ſans ceſſe, retenues entre les montagnes, s'épaiſſiſſent « dans l'air, & couvrent l'Euxin de brouillards; ſa ſurface eſt « preſque toujours embrumée, à moins qu'elle ne ſoit battue « des vents : alors les vagues y ſont mauvaiſes, courtes, variées, « inégales dans leur fluctuation, à cauſe de la fréquence & de la « proximité tant des côtes que des courans; dangereuſes ſur-tout « lorſqu'il y ſouffle un vent de nord, dont l'effet eſt de preſſer « les ondes l'une ſur l'autre, tandis que le choc du rivage en « renvoie d'autres en ſens contraire. Leur rencontre élève des « lames rapides & ſerrées, ſi dangereuſes au troiſième flot, où « la contrariété des mouvemens eſt la plus vive, qu'il n'y a « point de barque qui, lorſqu'il faut aborder à la côte, puiſſe « en ſoutenir le choc bizarre ſans être renverſée, à moins que le « bâtiment ne ſoit fort petit, & conduit par un rameur habitué « à la manière de fendre avec l'aviron cette troiſième lame, pour « y ouvrir paſſage à la barque. Quoique le fond de l'Euxin ſoit « limoneux en pleine mer, & chargé en divers endroits de bancs « de graviers, ſes côtes ſont ſans vaſe ni ſable; les ancrages y « ſont rares, & l'eau n'étant pas profonde, les flots ſont par-tout « agités & violens *(d)*. «

Amm. Marcell.

Salluſt. fragm. 170, ap. Serv. Æn. I, 120.

Salluſt. fragm. 171, ibid.

Mela, I, 19.

(d) Tournefort n'a pas trouvé que cette deſcription, faite par les Anciens, fût bien juſte : « La mer » Noire, dit-il *Lett. XVI*, n'a quaſi » rien de noir que le nom ; les vents » n'y ſoufflent pas avec plus de » furie, & les orages n'y ſont guère » plus fréquens que ſur les autres » mers. Il faut pardonner ces exa- » gérations aux Poëtes anciens, & » ſur-tout aux chagrins d'Ovide. En » effet, le ſable de la mer Noire eſt » de même couleur que celui de la » mer Blanche, & ſes eaux en ſont » auſſi claires. En un mot, ſi les » côtes de cette mer, qui paſſe pour » dangereuſe, paroiſſent ſombres de » loin, ce ſont les bois qui les cou- vrent, ou le grand éloignement, « qui les font paroître comme noi- « râtres. Le ciel y fut ſi beau & ſi « ſerein pendant tout notre voyage, « que nous ne pumes nous empêcher « de donner une eſpèce de démenti à « Valérius Flaccus. Ce poëte aſſure « que le ciel de la mer Noire eſt « toujours embrouillé, & qu'on n'y « voit jamais de temps bien formé. « Pour moi, je ne diſconviens pas « que cette mer ne ſoit ſujette à de « grandes tempêtes, & je n'aurois « pas de bonnes raiſons pour le nier, « car je ne l'ai vue que pendant la « plus belle ſaiſon de l'année. Mais « on a beau dire que les vagues de « la mer Noire ſont courtes, & par «

Salluſt. fragm. 234, ap. Serv. Æn. III, 533.
Fragm. 312, ap. Serv. Æneid. XII, 143.
Fragm. 324, ap. Serv. in art. Donati, cap. de nomin. diviſ.
Fragm. 468, ap. Diomed. cap. de nomin.
Fragm. 581, ap. Priſcian. c. de comparat. l. III.
Fragm. 641, ap. eund. l. XV, cap. de adverb.
Arrian. in Peripl.
Valer. Flacc. Argon. l. IV.
Herodot. apud Macrob.
Macr. Saturn. IV, 12.

» Son eau eſt blanchâtre, étant fort mêlée d'eau de rivière
» qui lui donne cette couleur; auſſi eſt-elle bien moins amère
» & moins ſalée que celle des autres mers. Tous les peuples qui
» habitent ſur ſon rivage y mènent abreuver leurs beſtiaux;
» on prétend même que cette eau, chargé d'un léger degré de
» ſalure, leur eſt plus ſaine & meilleure que l'eau douce. Par la
» même raiſon, les grands froids la gèlent aſſez aiſément; & le
» lac Méotide encore plus vîte, comme Hérodote l'a remarqué,
» ce qui vient de ce que ce lac, dans ſa petite étendue, eſt en
» grande partie formé des groſſes rivières qui s'y déchargent,
» & qui venant des pays froids, charient dans leur cours juſqu'à
» l'Euxin une quantité de grands glaçons. Dans l'Euxin même,
» la quantité d'eau fluviale eſt conſidérable, en proportion de la
» véritable eau maritime & ſalée; quaſi toute la ſuperficie de
» cette mer n'eſt que d'eau douce, qui ſurnage ſur l'autre comme
» plus légère. C'eſt cette eau fluviale qui gèle, & non l'eau amère,
» qui ne gèle pas facilement, même dans les mers expoſées,
» comme l'eſt celle-ci, aux vents violens du ſeptentrion.

» C'eſt une choſe digne d'être obſervée, que cette mer reçoit
» elle ſeule plus de grands fleuves que tout le reſte de nos mers
» intérieures enſemble. L'Iſter y porte toutes les eaux du continent
» occidental, depuis la racine des Alpes juſqu'à la Mœſie; le
» Tanaïs, le Boryſthène & le Danaſter y amènent, de différens
» côtés, toutes celles des vaſtes régions Hyperboréennes, toujours
» couvertes de neiges; ſans parler de l'Hypanis, du Phaſe, de
» l'Halys, du Sangar, & d'une multitude innombrable d'autres
» moindres rivières, qui s'y rendent de l'orient & du midi.
» Cette énorme quantité d'eau, qui tombe ſans ceſſe dans ce
» prodigieux baſſin, n'a pour ſe vider que l'unique iſſue du
» Boſphore, moindre qu'un ſeul des grands fleuves que je viens
» de nommer. Cependant on ne s'aperçoit pas que cette mer
» groſſiſſe, ce qui peut faire juger de la prodigieuſe évaporation

Vid. Voyag. de Tournefort, Lett. XXV.

» conſéquent violentes, il eſt certain » qu'elles ſont plus étendues & moins » coupées que celles de la mer Blan- » che, laquelle eſt partagée par une » infinité de canaux qui ſont entre les îles. Ce qu'il y a de plus fâ- « cheux pour ceux qui navigent ſur « la mer Noire, c'eſt qu'elle a peu « de bons ports, & que la plupart « de ſes rades ſont découvertes. »

qu'elle

qu'elle éprouve dans sa large surface, par l'action de l'air & « du soleil. Le philosophe Straton a cru qu'autrefois elle n'avoit « point de déchargeoir, mais que la violence des eaux fluviales « qui s'y dégorgent s'étoit ouvert un passage *(e)* près de Byzance, « pour aller se jeter dans les bas-fonds de la Propontide & de « l'Hellespont; conjecture assez relative, non-seulement à ce que « les anciennes traditions nous rapportent d'un déluge, qui « autrefois a submergé une partie des terres de la Grèce, mais « encore à la forme actuelle de ce grand nombre d'îles de la mer « Égée, que l'on voit n'être plus aujourd'hui que les sommets « isolés d'une quantité de montagnes inondées *(f)*. Il semble « que ce Philosophe n'ait regardé l'Euxin que comme une vallée « immense, que les rivières ont remplie jusqu'au niveau de la «

Strat. ap. Strab. lib. I.

(e) Une partie des Anciens paroît avoir été dans cette opinion, que l'Euxin étoit une nouvelle mer, formée par quelque révolution considérable. Mais au lieu que Straton conjecturoit que les eaux des fleuves s'étoient ouvert un passage par le Bosphore, pour se jeter dans la mer Égée, Pline semble croire au contraire, que la mer Méditerranée avoit forcé ce passage pour inonder les grandes vallées du mont Caucase. Voici comme il s'exprime, dans son style beaucoup trop poëtique*: « La jalousie particulière de » la Nature contre le continent, & » sa complaisance sans bornes pour » l'avidité de la mer, l'ont laissé se » jeter entre l'Europe & l'Asie, & » y former le Pont-Euxin. Comme » si ce n'étoit pas assez que l'Océan » eût environné le monde habitable, » & en eût absorbé une partie, les » eaux insatiables, après avoir dévoré le territoire de l'Hellespont » & de la Propontide, n'ont pas » été contentes qu'elles n'eussent » envahi le large espace de l'Euxin, » pour s'emparer du lac Méotide. » Mais les fréquens & longs détroits » qu'on trouve en ces contrées, montrent assez que ce n'est que « malgré lui que le continent a « donné passage à la mer : il rapproche autant qu'il peut ses parties « séparées, comme pour faire voir « qu'il veut rester uni malgré cette « division. » Il n'est pas besoin d'avertir qu'aucune de ces conjectures n'est vraisemblable, & que puisque les eaux des grandes rivières ont coulé de tout temps, de tout temps aussi le creux où elles tombent a été plein d'eau, & tel à peu près qu'il est aujourd'hui. Du moins, pour donner quelque probabilité à de telles suppositions, auroit-il fallu ajouter que tous les fleuves, depuis la Scythie jusqu'à l'Archipel, venoient, avant cet évènement, se réunir en un seul lit, qui se déchargeoit dans la mer Méditerranée.

* *Plin. lib. VI, cap. I.*

(f) Dans l'opinion où Pline paroît être, les îles de l'Archipel seroient au contraire les sommets d'autant de montagnes autrefois sous l'eau, que la mer auroit laissé à découvert, en se jetant dans les vallées du mont Caucase. Mais de telles conjectures méritent peu qu'on s'y arrête.

» plus basse sortie des montagnes, par où l'eau s'échappe à présent.
» Il est certain que puisqu'il y a dans le bassin une continuelle
» affluence d'eau, elle doit aussi continuellement couler par le
» Bosphore; mais outre cette cause évidente, les pluies & les
» vents précipitant sans cesse les sables des montagnes dans le lit
» des grands fleuves, qui les portent dans le creux, ces sables
» en élèvent le fond, & par conséquent le niveau de l'eau, qui
» se trouve toujours plus à portée de couler par le déchargeoir.
Strab. lib. I. » L'Euxin est la moins profonde de toutes les mers; il est même
» constant que son bassin se comble un peu tous les jours, &
» peut-être à l'avenir sera-t-il tout-à-fait comblé, si le cours
» habituel des choses n'est dérangé par aucune révolution: car
» enfin, quelque vaste que soit le bassin, quelque petite que
» soit la quantité de limon que les fleuves y déposent à la fois, il
» faudra bien que le gouffre soit à la fin rempli, puisque le temps
» est infini & que le bassin ne l'est pas. Mais cette quantité,
» loin d'être petite, est fort considérable, & les choses sont déjà
» même assez avancées *(g)*. Il s'en faut peu que le bassin du lac
» Méotide ne soit plein; presque par-tout sa profondeur n'est que
» de cinq à sept brasses, & les grands bâtimens n'y peuvent
» naviger sans un pilote qui connoisse les fonds: cependant tous
» les anciens écrivains sont d'accord qu'il ne faisoit autrefois
» qu'une même mer avec l'Euxin. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un
» lac d'eau douce, séparé des eaux salées, depuis que les terres,
» entraînées au large, ont formé des digues qui ont circonscrit
Polyb. lib. IV. » cette partie de la cuve en un bassin particulier; en quoi
» véritablement elles ont été aidées par les grandes branches
» de montagnes qui s'avancent de ce côté-là. La même chose

(g) « Les causes que je rapporte » ici, dit Polybe, sont fondées sur » des preuves physiques, & sur la » nature même de la chose, indé- » pendamment du récit des navi- » gateurs. J'insiste exprès là-dessus; » je m'y arrête pour ne pas faire » comme la plupart des historiens, » qui ne s'arrêtent point assez sur » les effets physiques, que les bons esprits veulent connoître. Ce ne « seroit pas les satisfaire aujourd'hui, « que de ne leur alléguer, en pareil « cas, que l'autorité des poëtes & « des fables anciennes. On veut des « raisons plus concluantes, que ne « le sont des témoignages peu dignes « d'être reçus, & qu'on a jusqu'à « présent employés, sur des choses « qu'il ne faut pas ignorer. »

arrive dans l'Euxin, dont le fond eſt extrêmement limoneux, plein de ſyrtes, de baſſes eaux, de courans & de tournans, occaſionnés par la rencontre des grands cours d'eau qui y tombent, en différens ſens, aſſez près les uns des autres. Mais la vaſte étendue de ſa coupe rend le fait moins remarquable pour le commun des hommes; cependant il ſuffit d'une médiocre attention pour s'en apercevoir : on en verra la preuve dans ce que je rapporterai de la barre du Danube, & des bancs de ſable de la côte occidentale, où la mer commence à ſe changer en lac, vers Salmydeſſe. D'ailleurs, il ne faudroit qu'obſerver quels effets produit à la longue le cours d'un petit torrent; comment il creuſe de profondes ravines à travers des rochers fort durs, dont il va dépoſer les débris, ſur ſon paſſage, dans les lieux bas, & en élève ainſi la ſurface. Ici les effets ſe remarquent aiſément, parce qu'ils ſont prompts & les lieux petits; mais ils montrent que par une néceſſité phyſique, la même choſe doit s'opérer dans des gouffres énormes, où il eſt difficile de s'en aſſurer qu'au bout d'une longue ſuite de ſiècles. Ceci, ſans doute, arrive par-tout; par-tout les intempéries de l'air détruiſent les ſommets des montagnes, jettent la terre, le ſable, la pierre, le bois & les cailloux dans la plaine, & dans le lit des courans, qui les portent à la mer. Mais les effets qui réſultent de ce déplacement, peu ſenſibles dans de plus grandes mers, le ſeront beaucoup à la longue dans celle-ci, qui eſt une mer ronde & fermée. Les Naturaliſtes allèguent encore un autre indice de ce changement à venir; les eaux Méotides ſont plus douces que celles de l'Euxin, la mer du Pont-Euxin eſt elle-même plus douce que les autres mers, & le décroiſſement d'amertume eſt en même proportion que la grandeur des deux mers relativement entre elles. Tout ceci donne lieu à Straton, à Polybe & à quelques autres célèbres écrivains Grecs de conclure, d'après les obſervations des navigateurs, qu'à la longue l'Euxin s'adoucira comme le Méotis, à force d'eau fluviale qui y ſurvient ſans ceſſe, & qui entraînant à ſa ſortie une partie des eaux maritimes auxquelles elle ſe mêle, gagne toujours en proportion ſur la quantité, plus grande

Amm. Marc.

Polyb. ibid. Strab. lib. I.

Salluſt. fragm. 70, ap. Macrob. Satur. VII, 12.

Fragm. 175, ap. Serv. Æn. I, 232.

Fragm. 566, ap. Pomp. Meſſalin. in art. I.um Donati.

Fragm. 568, apud Cledon. de part. oration.

» aujourd'hui, de celles-ci: qu'il deviendra une véritable eſpèce
» de lac, peut-être même à la ſuite des ſiècles un bas-fond,
» comme le Méotis; & que les temps néceſſaires pour produire
» de tels effets ſeront entre eux comme la différence des baſſins,
» eu égard néanmoins au nombre, à la grandeur & à la rapidité
» des rivières qui ſe déchargent dans l'un & dans l'autre.

Strat. & Polyb. ibid.

» Le Méotis, l'Euxin & la Propontide nourriſſent une
» extrême abondance de poiſſon: il y groſſit plus vîte qu'ailleurs.
» Ceux des autres mers y vont en foule dans le temps du frai,
» attirés par la douceur de l'eau & par la commodité des retraites
» que leur offrent les rochers caverneux, où ils ſont à couvert
» de la voracité des monſtres marins. On n'en trouve que peu
» ou point du tout dans l'Euxin; il ne contient même guère
» d'autres gros poiſſons, que des thons en quantité, quelques
» veaux marins & des dauphins, encore ceux-ci y ſont-ils de
» petite taille; les cétacées d'une grande eſpèce ne s'y plairoient
» pas. Le poiſſon qui eſt aller frayer dans ces mers, paſſe l'hiver
» dans l'Euxin & dans le lac Méotide, où il s'engraiſſe beaucoup
» ſous la glace: le froid l'engourdit & le rend extrêmement
» pareſſeux; mais lorſque les glaces ſont fondues, il ſe remet
» en mouvement au retour de la belle ſaiſon, temps auquel il
» ſort de l'Euxin une prodigieuſe quantité de poiſſons, qui vont
» chercher les rayons du ſoleil dans les mers plus méridionales:
» ils paſſent en colonnes par le Boſphore de Thrace, en ſuivant
» la côte d'Europe plutôt que celle d'Aſie, à cauſe des briſans
» ſous l'eau qu'ils rencontreroient de ce côté, tant à leur entrée
» qu'à leur retour. La pêche eſt très-abondante à Byzance, où
» il ſe fait un grand commerce de ſalaiſons.

Avien. Feſt. in ora maritim. — Plin. lib. IX. Ariſt. hiſt. Animal. VI, 17. — Amm. Marcel. XXII, 8. — Iſidor. XIII, 16. — Vet. Scholiaſt. Juven. IV, 39. — Salluſt. fragm. 344. ap. Schol. Juven. IV, 42. — Fragm. 238, ap. Serv. Æn. IV, 132. — Ariſtot. hiſt. Animal. VI, 17. — Tacit. Annal. l. XII. — Strab. lib. III.

» On a dit que dans les premiers temps, cette mer n'étoit
» pas navigable, tant par l'extrême rigueur du froid, qu'à cauſe
» de la férocité des peuples habitans ſur ſes bords, qui égorgeoient
» les étrangers & buvoient dans leurs crânes. Il eſt du moins
» certain qu'étant alors regardée comme un ſecond Océan, ſéparé
» de notre mer intérieure (ce qui lui fit donner le ſurnom de
» *Pontus*, comme ſi l'on eût voulu, par une telle expreſſion,
» déſigner *la mer par excellence*), ceux qui ſe haſardoient d'y

« naviger n'étoient pas regardés comme moins hardis, ni comme « moins aventurés, que ceux qui osoient faire voile au-delà « des colonnes d'Hercule. De plus, elle étoit infestée par les « Tyrrhéniens, espèce de pirates vagabonds, d'origine Asiatique, « selon Myrtil de Lesbos : en effet, ceux-ci défendirent l'entrée « de l'Euxin contre les Argonautes, par un sanglant combat « qu'ils leur livrèrent dans la Propontide, comme le raconte « Posis, au III.[e] livre de l'Amazonide. On prétend que toutes « ces raisons portèrent les Grecs à donner à cette mer le nom « d'*Axenos,* c'est-à-dire *incommerçable;* au lieu qu'après que les « Ioniens y eurent fondé un grand nombre de colonies, ils la « nommèrent au contraire *Euxenos.* Cette origine du nom de « l'Euxin est une fable Grecque, ainsi que ce que l'on dit « qu'Hercule l'avoit ainsi nommée lorsqu'il la traversa par ordre « d'Euristhée, pour aller sur le Thermodon enlever le baudrier « de l'amazone Hyppolite. Les Orientaux, naturels du pays, « ont de tout temps appelé *Ascanienne* une certaine contrée de « Bithynie & de Phrygie, ainsi que la rivière & le lac qui « l'arrose. Par la même raison, ils appeloient la mer voisine « *Asken,* nom que les Grecs, par une légère altération *(h),* ont «

Strab. lib. I, p. 21.

Myrtil. apud Dion. Halic.

Posis, ap. Athen. Deipn. VII, 12. Strab. lib. VII. Diodor. Mela, Plin. &c.

Diodor. IV, 51.

(h) Le mot *Euxin* paroît n'être qu'une légère transposition du nom oriental *Askenes,* qui est, à ce qu'il semble, l'ancien & le véritable nom de la mer Noire, ainsi que de l'*Ascanie* des Bithyniens, située sur cette mer, du lac & du fleuve *Ascanius,* qui s'y jettent. On trouve ce nom, *Genes. X, 3,* dans le dénombrement géographique de tous les peuples & pays connus pour lors en Chanaan, à l'endroit où il est fait mention des peuples Cimmériens, & ce sont ceux qui habitoient aux environs de la mer Noire. Quel meilleur guide pourroit-on suivre, lorsque les noms se trouvent à peu près pareils, & que la position des lieux y convient! *Les fils de Gomer,* est-il dit, *sont Askenes, Riphat, &c.* Il s'agit ici de la division du monde septentrional, ou de la partie de Japhet. Gomer est le père des Cimmériens, que l'auteur sacré divise en *Riphéens,* ou Hyperboréens des monts Riphées, en *Ascaniens* de Bithynie (d'où la mer voisine a tiré son nom), &c. Ce sont, en effet, les deux peuples qui demeurent à l'un & à l'autre bord de cette mer. Ceux de la région méridionale, dont il s'agit ici, adoroient le dieu *Askenos,* dont on voit la figure sur quelques médailles de Sardes. Il est représenté debout, sur une Lune en croissant, coiffé d'un bonnet à la Phrygienne, recourbé en devant, avec l'inscription grecque ΜΗΝ ΑΣΚΕΝΟΣ. Cette divinité paroît être la même que le *Deus lunus* des Orientaux. *Voy. Spanheim.*

» changé en ceux d'*Axenos* & d'*Euxenos*. Une divinité des » Lydiens, qui, de la manière dont on la repréſente, paroît » être un des aſtres, eſt ainſi appelée parmi eux; & ce nom » d'*Aſcan* eſt auſſi celui que portoit le fils du chef de la colonie » Troyenne que Rome reconnoît pour ſon fondateur. Il eſt tout » naturel que le nom donné à cette mer, en la langue originale » du pays, ait été adopté par les Grecs, lorſque les Argonautes » y commencèrent leur courſe mémorable, par la contrée qu'on » déſigne plus particulièrement ſous le nom d'*Aſcanie*.

» Ce n'eſt que par cette expédition, antérieure à celle de » Troie d'un petit nombre de générations, qu'ils ont pris quelque » connoiſſance circonſtanciée des rivages & de l'étendue de » l'Euxin. Les Grecs, autrefois vagabonds & ſauvages, vivoient » dans les forêts & dans les montagnes, à la manière des autres » peuples barbares; juſqu'à l'expédition des Argonautes, ils n'ont » eu que peu d'uſage du commerce maritime, & ils n'en avoient » aucun des grandes navigations. Si les Thraces & les Macé- » doniens en avoient fait pluſieurs dans l'Euxin avant le temps » dont je parle, elles étoient probablement inconnues aux Grecs » proprement dits, dont le nom ne s'étendoit pas juſqu'à la » Macédoine; car Jaſon fut le premier qui, parmi eux, oſa ſe » frayer une route nouvelle à travers les mers, lorſqu'il alla violer » l'hoſpitalité qu'on lui avoit donnée dans la maiſon du roi Æëta. » Le goût de cette entrepriſe lui fut inſpiré par l'établiſſement » que Phryxus, fils d'Athamas, avoit fait en Colchide: ce prince » Thébain, forcé de confier ſa vie ſur un petit bâtiment à la » merci des flots, pour la dérober au fureurs d'Ino ſa marâtre, » avoit été pouſſé ſur ce rivage étranger, où le Roi barbare » l'avoit accueilli, & lui avoit donné Chalciope ſa fille en » mariage. Soit que le bruit de cet heureux ſuccès, & des » richeſſes acquiſes par Phryxus en cette terre éloignée, riche » en or, en beſtiaux, en toiſons & en fourrures précieuſes, » excitât l'émulation des Grecs; ſoit que les enfans du Thébain » imploraſſent le ſecours de leur patrie, pour ſe tirer d'un pays » où leur nouvelle puiſſance devenoit ſuſpecte aux barbares & » à leur aïeul même, Jaſon raſſembla, près de Magnéſie, pour

Salluſt. fragm. 595, ap. Priſc. lib. VI, cap. de nominat.

Pindar. Pyth. IV.

Diodor. l. IV.

Homer. Odyſſ. XII.

ce voyage l'élite des héros de la Grèce. On fabriqua au promontoire de Pagaze, dans le golfe Pélaſgique, un vaiſſeau long, à vingt-cinq ou trente rameurs de chaque côté, ſur le modèle de celui que Danaüs avoit amené d'Orient en Grèce, & qu'on appeloit *argo;* car c'eſt le nom que les Orientaux, beaucoup plus habiles en navigations que les Grecs, donnoient à leurs bâtimens longs. Juſqu'alors les Grecs n'avoient eu que de petits vaiſſeaux ronds pour la marchandiſe; Jaſon fut, au rapport de Philoſtephanus, le premier qui navigea ſur une galère longue. D'autres diſent que le navire fut nommé *argo,* à cauſe de la légèreté que lui donnoit ſa forme (ἀργὸς, *velox, celer)* ou à cauſe qu'il étoit monté par des Argiens; c'eſt l'opinion d'Ennius. Un Bœotien natif de Tipha, un peu plus entendu que les autres en l'art de la marine, en fut le pilote, & toute la troupe des aventuriers s'embarqua pour ce périlleux voyage, à l'endroit qui en a depuis, dit Hellanicus, toujours retenu le nom d'*Aphetes,* c'eſt-à-dire *le lieu du départ.* Chacun de ces héros ſauvages mit la main à la rame, ſelon l'uſage d'un ſiècle où les entrepriſes étoient conduites plutôt par la force que par l'habileté, & où un bras vigoureux étoit priſé au moins autant qu'une bonne tête. Cette circonſtance, atteſtée par les anciens auteurs, donne lieu de croire que la troupe des navigateurs n'étoit compoſée que d'environ ſoixante perſonnes, & qu'ils n'avoient d'autre bâtiment que le ſeul navire *argo;* quoiqu'il ſoit d'ailleurs aſſez difficile d'imaginer comment ils ont pu s'écarter en tant de climats inconnus, & y laiſſer des monumens de leurs traces qui ſubſiſtent encore, ſi, comme le diſent d'autres narrateurs, ils n'ont eu pluſieurs navires, & une troupe nombreuſe de Minyens, dont l'ancienne hiſtoire n'a nommé que les chefs.

Vet. Scholiaſt. Apollon. l. 1.
Apollodor. l. 1. Theocr. in Hyla. Tzetz. German. in Arat. Phænom.
Bochart. Chan. II, 2.
Philoſteph. ap. Plin. VII, 56.
Vet. Scholiaſt. Euripid. in Med. Serv. in Virgil. Eclog. IV.
Fragm. Ennii, in Medea.
Pauſan. Bœotic. 32.
Hellanic. ap. Steph. Byz.
Vid. Salluſt. præf. Catil.

Telles furent la cauſe & le début d'une entrepriſe qui fit connoître aux Grecs la mer & les côtes de l'Euxin. Les fruits utiles & glorieux qu'ils ont ſu tirer de cette découverte, ſeront aujourd'hui un puiſſant aiguillon pour le peuple Romain; nous pouvons, avec beaucoup plus de facilité, tirer de nos nouvelles conquêtes des avantages encore plus conſidérables, puiſqu'il

» n'y a nulle proportion entre les forces actuelles de notre État, » & celles qu'ils y pouvoient employer. Les Grecs, & nos » ancêtres à leur exemple, sont par degrés venus à bout de faire » de grandes choses avec de petits moyens; c'est en ceci qu'ils » me paroissent véritablement illustres, & que les siècles reculés » portent à bon droit le nom d'héroïques. Tout étoit merveilleux » dans cette petite expédition des Argonautes, parce que tout » y étoit pour eux inconnu, inusité & effrayant.

» La nouveauté du projet, la constante intrépidité de l'exé- » cution, ses dangers, qui n'avoient pas besoin des fables ni » des exagérations dont au retour on en chargea le récit; les » établissemens qu'on y fit alors, les colonies qui marchèrent » peu après sur les mêmes traces, tout contribuoit à donner » à cette course un air de célébrité qui, d'un évènement assez » commun, si ce n'étoit les circonstances du temps & du lieu, » en a fait une des plus mémorables époques de l'antiquité. » Orphée, l'un des navigateurs, en écrivit l'histoire en vers, » selon l'usage de son temps; du moins l'ouvrage, s'il n'est de » lui *(i)*, remonte chez les Grecs à une date fort ancienne, » moindre cependant que n'est le poëme d'Épiménide le Crétois, » sur le même sujet. Plusieurs historiens ont parlé de cette expé- » dition, &, de nos jours, le savant Varron n'a pas jugé qu'il » fût indigne de sa plume de rassembler & d'éclaircir tout ce » qu'on avoit anciennement écrit sur une si curieuse navigation. » Si le narré des Anciens se trouve chargé de faits supposés, » de merveilles impossibles, & même de grossières erreurs géographiques,

Diog. Laërt. I, 111.

Varr. ap. Prob. in Virg. Georg.

(i) Il y a tout lieu de croire que les poëmes grecs attribués à Orphée, ont été anciennement supposés sous son nom par Onomacrite, au temps de Pisistrate. De ce nombre est le poëme de l'expédition des Argonautes, qui contient beaucoup de choses curieuses, accompagnées d'un grand nombre de fables, moindre cependant qu'on n'en trouve dans les poëmes, fort postérieurs, d'Apollonius de Rhodes & de Valérius Flaccus. Plus on est allé en avant, plus on a enchéri sur le premier récit, en y joignant de nouveaux épisodes, avec un plus grand nombre de fables imitées d'ailleurs, que chaque auteur a regardées comme autant d'ornemens qu'il ajoutoit à son poëme. Celui d'Apollonius, composé sous le règne de Ptolémée Évergète, doit avoir été fort connu à Rome dans le temps de Salluste.

géographiques, les circonstances fabuleuses dont on s'est avisé « d'embellir ce voyage, ne doit pas faire rejeter ce qu'il eut de « réel & d'effectif. On en trouve tant de preuves dans les contrées « que je vais décrire, que je n'ai pu m'empêcher de dire un mot « d'avance d'une expédition dont les monumens vont plus d'une « fois se retrouver sur la route. «

Vid. Strab. l. 1, p. 4.

Une des meilleures marques de la vérité du fait, est l'ardeur « que les cités Grecques, soit de l'Europe, soit de l'Ionie, « montrèrent à suivre l'exemple des Argonautes, aussitôt que « Jason eut fait l'ouverture du commerce, en nettoyant cette mer « des corsaires qui l'infestoient, en exterminant quelques brigands « de la côte qui s'opposoient au passage des vaisseaux; dès-lors « elles se mirent à fréquenter l'Euxin, & y vinrent ensuite fonder « un très-grand nombre de villes. Non-seulement la côte méri- « dionale en est pleine, mais l'on trouve aussi quelques-uns « de leurs établissemens répandus au milieu des petites nations « barbares du nord. A l'exception de quelques colonies Athé- « niennes, presque toutes ces villes doivent leur fondation aux « colonies venues de la ville de Milet en Ionie; & même « celles-ci peuvent rapporter leur première origine à la ville « d'Athènes, d'où les Milésiens eux-mêmes avoient été amenés « par Nilée, fils du roi Codrus, qui se dévoua pour sa patrie « lors de la guerre des Doriens. «

Plutarc. in Thes.

Amm. Marc. XXII, 8.

Mais après avoir donné une idée générale de la forme & « des propriétés du Pont-Euxin, entrons en quelque détail sur « le pays dont il baigne les côtes, sur les contrées du midi, sur « leurs principales villes Grecques & leur commerce, pour venir « ensuite en faisant le circuit total, à donner quelque connoissance « de plusieurs petits peuples sauvages qui habitent la partie « septentrionale vers le lac Méotide, & qui ne laissent pas que « d'être assez différens entre eux de mœurs & de langage. »

Nota. *On donnera les deux autres parties de ce Mémoire dans les Volumes suivans.*

MÉMOIRE SUR LA POSITION, L'ORIGINE ET LES ANCIENS MONUMENS D'une ville de la Gaule Narbonnoiſe, appelée GLANUM LIVII.

Par M. MÉNARD.

Lû le 14 Mai 1762.

ENTRE les différentes villes de la Gaule que les Romains ont habitées & décorées de ſomptueux édifices, il en eſt beaucoup qui ne ſont point aſſez connues, ſoit parce qu'on a négligé les reſtes qui peuvent encore y ſubſiſter des bâtimens conſtruits par ces peuples, ſoit parce que ces villes étant totalement déchues de leur état primitif, par le trouble des révolutions, ſemblent ne plus rien préſenter d'intéreſſant. C'eſt par l'étude de leurs monumens qu'on peut en découvrir l'origine, & diſſiper l'obſcurité que les temps y ont répandue. Telle eſt, parmi ces villes ainſi négligées mais dignes de notre attention par leur ancienneté, & par la beauté des édifices Romains dont elles furent ornées, celle de *Glanum Livii,* ſituée dans le pays des Salyens, anciens peuples de la partie des Gaules qui porta d'abord le nom de *province Romaine,* & enſuite celui de *Gaule Narbonnoiſe,* depuis le partage que fit Auguſte, l'an de Rome 727. Les lumières que répandent ces monumens ſur l'origine de la ville, m'ont engagé à m'occuper de ce travail, ſi conforme d'ailleurs à nos études, & ſi propre à perfectionner l'hiſtoire & l'ancienne géographie de notre Gaule. Je me propoſe donc, dans ce Mémoire, trois points eſſentiels; le premier, de fixer la poſition géographique de cette ancienne ville; le ſecond, d'établir ſon origine & l'époque de ſa fondation; & le troiſième, d'expliquer tout ce qu'elle conſerve encore de monumens antiques.

Quelques-uns, trompés par la reſſemblance des noms, ont voulu placer cet ancien lieu à *Glannativa*, Glandève; d'autres le voyant marqué, dans Pomponius Méla, parmi les villes de la côte maritime, ſe ſont perſuadés que ce devoit être Toulon.

I. Poſition de *Glanum Livii.*

Les premiers ne conſidèrent pas que *Glannativa* étoit une ville des Alpes maritimes, bien différente de *Glanum*, que Ptolémée place dans le pays des Salyens. Les derniers rapprochent mal-à-propos des lieux que Méla n'a réunis que dans l'ordre de l'écriture, & qui étoient bien éloignés les uns des autres: *Deinde forum Julii*, dit-il, *& tunc poſt Athenopolis, & Olbia, & Glanon, & Cythariſtes, &c.*

Ptolem. lib. II, cap. 10.

Pompon. Mela, de ſitu orb. l. II, cap. 5.

Poldo Albenas conjecture qu'on pourroit lire, dans Pline, *Glandanum* au lieu de *Glanum*, & croit, par une conſéquence auſſi mauvaiſe que ſa leçon, que ce peut être Gap en Dauphiné.

Alben. diſc. hiſt. de la cité de Niſmes, p. 203.

M. de Valois le place, mais ſans aucune ſorte de fondement, à un petit lieu de Provence appelé Lanſac, ſitué près du Rhône, entre Arles & Taraſcon.

Valeſ. Notic. Galliar. in voc. Glanum.

Enfin l'opinion la plus générale fixe la poſition de cette ancienne ville, en l'endroit même où ſe trouve aujourd'hui celle de Saint-Remi. Il n'eſt aucun géographe, aucun hiſtorien moderne qui ne poſe pour certaine l'identité de ces deux villes; cependant l'exactitude qui doit régner dans l'étude & les recherches de l'ancienne géographie, demandoit qu'on examinât la choſe avec plus de ſoin.

Ce n'eſt point dans l'emplacement qu'occupe la ville de Saint-Remi qu'il faut fixer cette poſition; on ne trouve là ni les moindres veſtiges d'édifices Romains, ni les plus légères indications d'un lieu ancien. Cette ville eſt toute moderne, pour ainſi dire, & ne ſauroit remonter à l'antiquité qu'on lui donne; la ſeule dénomination qu'elle porte le prouve d'une manière invincible; on ſait que S.t Remi vivoit à la fin du v.e ſiècle, & qu'il mourut en 533: ce n'eſt donc qu'après cette dernière époque, & tout au plus vers le milieu du VI.e ſiècle, qu'on doit fixer la fondation de la ville qui porte le nom de ce ſaint Prélat.

Allons plus loin; il paroît qu'elle avoit même auparavant une autre dénomination, bien différente de celle de *Glanum*. Elle est nommée *Fretta* dans un roman manuscrit, en ancien Provençal, qui contient la relation du siége de cette ville par les Sarasins, vers l'an 730; c'est du moins à la ville de Saint-Remi qu'on rapporte ce que dit de *Fretta* l'auteur du roman. Je sais que cet ouvrage, dont l'original est entre les mains d'un particulier de Provence, ne mérite pas beaucoup de foi, & qu'un de nos écrivains le regarde comme rempli d'autant de faussetés que de mots; mais s'il est suspect & fabuleux, ce n'est que pour les circonstances & les épisodes, & non point pour le fond de l'évènement. Or il en résultera d'un côté, que la ville de Saint-Remi ne porta cette dénomination que vers le milieu du VIII.e siècle; & de l'autre, qu'elle n'a jamais eu celle de *Glanum*, puisque dans les temps antérieurs, & les plus voisins de sa fondation primitive, elle n'étoit connue que sous le nom de *Fretta*.

Le P. le Long, Biblіot. histor. de la France, n.° 15260, bis.

Quoi qu'il en soit, on peut présumer, si l'on veut, qu'elle fut bâtie des débris de celle de *Glanum Livii*, ou qu'elle en forma dans la suite ses accroissemens, si déjà cette dernière n'étoit pas alors détruite; le voisinage de l'une & de l'autre sert à fortifier la conjecture: mais il reste toujours entre leurs positions une différence notable, qui ne permet pas de les confondre.

En effet, c'est à mille toises de Saint-Remi, ce qui fait à peu près une demi-lieue, en tirant vers le sud-sud-est, qu'il faut placer le *Glanum Livii*. Ce lieu fut bâti par les Romains, partie sur le penchant d'un côteau, & partie dans la plaine qui est au bas. Des vestiges d'une haute antiquité démontrent cette position avec la plus grande évidence; tels sont des murs & des débris de bâtimens Romains, des médailles, des urnes, des instrumens de sacrifice, & autres antiques de tout genre, qu'on a découverts en fouillant sous terre, dans toute l'étendue de cet emplacement: à quoi il faut ajouter les restes précieux de deux superbes édifices, dont je vais bientôt donner la description & expliquer l'usage, lesquels se trouvent bâtis au pied du même côteau, & sous les murs du *Glanum Livii*.

Toutes ces preuves sont encore fortifiées par la conformité de position qui se trouve entre cet emplacement & celui de *Glanum*, marqué sur la table Théodosienne ou de Peutinger : ce monument géographique met à XII. M. P. la distance de *Glanum* à *Cabellio*, Cavaillon, ce qui est exactement le même intervalle qu'on y trouve aujourd'hui. En effet, cet espace, ainsi que l'observe M. d'Anville, n'est que d'environ neuf mille toises, ce qui répond à peu près à douze milles romains, qu'on doit évaluer neuf mille soixante-douze toises. Il en est de même de la distance d'*Ernaginum*, marquée sur la table Théodosienne à VIII. M. P. ce qui est entièrement conforme aux distances actuelles entre ce dernier lieu & celui de *Glanum*.

M. d'Anville, Not. de la Gaule, p. 357.

Je sais que l'itinéraire d'Antonin augmente de quatre milles l'une & l'autre de ces deux distances; qu'il met *Glanum* à XVI. M. P. de *Cabellio*, & à XII. M. P. d'*Ernaginum* : mais je crois, comme M. d'Anville, que la table Théodosienne doit être ici préférée; & je le crois avec d'autant plus de raison, que l'emplacement véritable de l'ancien *Glanum*, tel que je viens de le fixer, se trouve avancé de mille toises vers le midi, ce qui doit diminuer les distances plutôt que de les augmenter.

Au reste, je suppose ici l'ancien lieu d'*Ernaginum* placé en l'endroit où est aujourd'hui celui de Saint-Gabriel, soit à cause d'une ancienne inscription rapportée par Scaliger, dans ses notes sur Ausone, laquelle fut trouvée en ce lieu-là, & où il est fait mention des *Ernaginenses ;* soit à cause de la position du lieu moderne, qui se trouve précisément sur la route d'Arles, entre cette ville & celle de Saint-Remi. Aussi n'ai-je garde de reconnoître *Ernaginum*, comme font quelques-uns, ni dans Orgon, ni dans le lieu de Vernegues, qui sont tous deux, suivant la remarque de l'historien de Provence, Honoré Bouche, dans une distance d'Arles bien plus grande que celle de la Table, & qui d'ailleurs ne sont pas sur le chemin ancien qui conduisoit de Cavaillon à Arles, en passant par *Glanum*.

Scalig. Auson. Lection. lib. I, cap. 30.

Bouche, Chorograp. de Prov. liv. III, chap. 3, p. 136.

II. Son origine & sa fondation.

Telle est la position certaine de cette ancienne ville. Examinons maintenant à qui l'on doit en rapporter la fondation, & sous quelle époque on peut la fixer. Cette ville porte

Mela, de situ orb. l. II, c. 5. Ptolem. lib. II, cap. 10. Plin. Hist. Nat. lib. III, cap. 4.

ſimplement le nom de *Glanum*, dans Pomponius Méla; elle eſt appelée Γλάνον par Ptolémée; l'itinéraire d'Antonin lui donne une ſemblable dénomination, ſi ce n'eſt qu'au lieu d'un *G* on lit *C*, *Clanum*. Pline, qui fait auſſi mention de cette ancienne ville, parmi celles de la Gaule Narbonnoiſe qui jouiſſoient du droit Latin, l'appelle *Glanum Livii*, & c'eſt le premier des Anciens qui lui ait donné ce ſurnom : on peut croire que ce n'eſt pas ſans fondement que cet écrivain le lui donne; c'eſt un point toutefois que perſonne n'a encore examiné, & qui me paroît pourtant préſenter des lumières ſur l'origine de cette ancienne ville, qu'on ne devoit pas ſi univerſellement négliger.

Obſervons d'abord que la première des deux dénominations à laquelle ſe ſont bornés, à l'exception de Pline, tous les autres Géographes de l'antiquité, doit être quelque mot générique ou appellatif, qui, dans le langage primitif de la province Romaine, a pu indiquer une *ville* ou une *bourgade*, & qui fut depuis latiniſé par les Romains, comme ils en latinisèrent une infinité d'autres, dérivés de même de la langue Celtique. Nous trouvons pluſieurs villes qui ont pris le même terme dans le commencement de leur dénomination, & qui ont toutes une ancienneté fort reculée: telle eſt celle de *Glanoventa*, bâtie par les Romains dans la Grande-Bretagne, que l'itinéraire d'Antonin place à XVIII. M. P. de Galava, & qu'on croit être aujourd'hui le lieu de Gebrin, dont il eſt fait mention dans Béda : telle eſt *Glannibanta*, ville de la même île de Bretagne, mentionnée dans la notice de l'Empire, & que Camden croit être Bainbrig : telle eſt auſſi *Glandelacum*, ancienne ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, avec titre d'évêché floriſſant dès l'an 559, & qui n'eſt plus aujourd'hui qu'un village. Au reſte, que l'éloignement des contrées, & la différence des peuples, ne répandent aucun doute ſur le parallèle de ces origines : on ſait qu'il y a une très-grande affinité entre l'ancienne langue du pays de Galles & celle des Celtes; il s'en retrouve, de l'une à l'autre, des traces ſi marquées, que leur conformité doit fournir une raiſon de plus pour le ſoutien de ma conjecture.

Gal. Itiner. p. 116.

Notit. Imper. ſect. 63.

Rapprochons, si l'on veut, de plus près le parallèle: telle est encore, dans l'Espagne Tarragonoise, l'ancienne ville de *Glandomirum*, appelée Γλανδομῆρον par Ptolémée: telle est, dans notre Gaule Narbonnoise, le *Glannativa* de la notice des provinces, qui, quoique ville postérieure aux empereurs Romains, a dû prendre son nom dans l'idiome Celtique ou Gaulois; c'est aujourd'hui Glandève. Telle est enfin une ancienne abbaye située en Anjou, sur la Loire, entre Angers & Saumur, appelée dans les actes latins *Glanna* ou *Glannafolium*, Glanfeuil, & aujourd'hui connue sous le nom de Saint-Maur-sur-Loire.

Ptolem. lib. II, cap. 6.

On voit par cette multiplicité de lieux anciens, marqués au commencement de leur nom sous une même dénomination, que ce n'est pas sans analogie ou rapport à quelque indication commune qu'ils ont été ainsi nommés; c'étoit sans doute, comme je l'ai déjà dit, une sorte de mot appellatif qui désignoit une *ville*, un *lieu habité*, ou un amas de *maisons*. Peut-être encore désignoit-on par-là une *colline* ou un *côteau*; c'est ainsi que dans divers idiomes anciens, on a joint au nom propre des lieux certaines dénominations appellatives, qui en indiquent l'assiette particulière: du nombre de ces mots appellatifs sont ceux de *magh*, qui signifie une *plaine* en Irlandois; de *dunum*, dont on se servoit en langue Celtique pour désigner des villes bâties sur des *montagnes* ou des *collines*; de *lait*, qui dans la même langue signifioit un lieu *humide* & *marécageux*; & de *ledw* ou *ledou*, que la même langue encore employoit pour marquer un terroir *gras* & *fertile*. Or, comme la ville dont je recherche l'origine paroît avoir été bâtie sur le penchant d'une colline, on peut, avec fondement, présumer que la signification du mot *Glanum* étoit analogue à quelque endroit *élevé*, à quelque *éminence* ou *côteau*.

Edward Lhuid. an iris-english dictionary.

Davies, diction. Cambro-Britan.

Ibid.

De ces observations il résulte que le surnom de *Livius*, mis au génitif à la suite de ce mot appellatif, désigne la *colline* de *Livius*, c'est-à-dire qu'il nous indique que c'étoit à quelqu'un de ce nom que se rapportoit l'origine de la ville bâtie sur cette *éminence*; & voici quel est le Romain que cela peut regarder; ce sera

M. Livius L. F. Drusus Libo, qui aura fondé l'ancien *Glanum.* Ce Romain distingué avoit été Consul, avec L. Calpurnius Piso Césoninus, l'an de Rome 739; le surnom de Livius lui venoit par adoption, & celui de Libo, attaché à la famille Scribonia, marquoit qu'il étoit de cette famille par sa naissance. C'est peu de temps après son consulat, & pendant qu'il aura vraisemblablement, en qualité de Proconsul, gouverné la province Romaine, qu'il a dû fonder cette ville & lui imposer son nom. Il règne ici un concours de circonstances si conformes à l'histoire du temps, qu'après les avoir déduites, on sera peut-être disposé à convenir de l'apparence de vérité qui règne dans l'opinion que je propose.

Il faut d'abord se rappeler que la province Narbonnoise, depuis la conquête des Gaules, fut peuplée d'un grand nombre de villes, sur-tout de colonies Romaines, & que celles d'Arles & de Narbonne y avoient, entre autres, été envoyées par Jules César l'an de Rome 708, sous la conduite de Claude-Tibère-Néron, père de l'empereur Tibère. Depuis cette époque, Auguste, toujours occupé de l'affermissement de la domination Romaine dans les Gaules, y envoya Agrippa l'an 735, pour régler les affaires & rassurer le calme de cette partie de l'empire: il y vint lui-même trois ans après, & durant l'espace de deux années qu'il y demeura, il dissipa les Sicambres & les Germains qui en ravageoient quelques provinces; il arrêta les pillages & les concussions qu'y exerçoit Licinius son affranchi; & il fonda diverses colonies, ou renouvela celles que Jules César y avoit déjà fondées.

Suet. in Tiber. cap. 4.

Dio. Cass. Hist. lib. LIV.

Ces importantes occupations d'Auguste, dans les Gaules, finirent l'an 740: c'étoit précisément alors que M. Livius Drusus sortoit du consulat, & entroit dans les fonctions de Proconsul. On peut croire que ce Consulaire ne manqua pas de suivre les vues d'Auguste, & qu'il continua dans les Gaules la fondation ou le renouvellement de diverses colonies: ce fut donc alors qu'il dut jeter les fondemens de la ville dont nous cherchons l'origine, & qu'il dut en même temps y établir une colonie. Pline, qui la met au rang des villes Latines de cette

Plin. Hist. Nat. lib. III, cap. 4.

cette province, ne lui donne point place parmi les colonies; mais il y a quantité de villes, que nous ſavons avec certitude avoir été colonies du temps même de cet écrivain, qu'il ne qualifie pourtant que de villes Latines; telles ſont celles d'Aix, de Niſmes, de Riez, & autres.

Quoi qu'il en ſoit, M. Livius donna ſon nom à la ville de *Glanum*, comme avoient fait la plupart des autres Proconſuls ou Gouverneurs de la même province, à celles qu'ils y fondèrent avant lui, ou du moins aux lieux dans leſquels ils établirent des marchés, & qui dans la ſuite devinrent des villes conſidérables, caractériſées par les noms des Proconſuls qui les y avoient établis; tels que Domitius, au *Forum Domitii;* Claude-Tibère-Néron, au *Forum Neronis;* Voconius, au *Forum Voconii.*

Qu'on ne s'imagine pas toutefois que ces noms du fondateur, n'aient reſté qu'à des lieux de marché; ne voyons-nous pas encore, dans la même province, *Aquæ Sextiæ,* Aix, porter la dénomination de C. Sextius Calvinus, ſon fondateur; *Lucus Auguſti,* le Luc, l'une des deux villes capitales que Pline donne aux Vocontiens, conſerver auſſi le nom d'Auguſte, à qui elle étoit redevable de ſa fondation; villes, toutes deux, d'une claſſe qu'on n'a jamais miſe au rang des lieux de marché, & caractériſées par un nom appellatif bien différent de celui de *Forum!* Ceci ſe prouveroit encore par les noms donnés à celles d'*Auguſta Tricaſtinorum,* Saint-Paul-trois-châteaux; d'*Apta Julia,* Apt; que ſais-je, encore à une infinité d'autres que je pourrois rapporter, ſi ce point demandoit une plus grande démonſtration.

Au reſte, le proconſul M. Livius Druſus donna, par l'établiſſement de la colonie de *Glanum*, ou, ſi l'on veut, par la fondation de cette ville, un renfort conſidérable à celle d'Arles, qui n'en étoit éloignée que de douze milles; il augmenta par-là les moyens de conſerver la tranquillité publique dans toute la contrée des Salyens, des Cavares & des Vocontiens, dans le pays deſquels ſe trouvoient Arles & *Glanum Livii.*

III. Ses anciens monumens.

Après avoir ainſi fixé la poſition & l'origine de cette ancienne ville, il me reſte à examiner les débris exiſtans des

édifices dont les Romains l'ont autrefois embellie: le temps nous a conſervé ceux de deux monumens, qui méritent notre attention; l'un eſt un arc de triomphe, & l'autre eſt communément qualifié de mauſolée.

Nous avons, dans quelques écrivains, des repréſentations de l'arc de triomphe, du moins de ce qui nous en eſt reſté, car il s'en faut bien que l'édifice ſoit entier; le P. de Montfaucon en a donné une ſeule planche, d'après le deſſein qui ſe trouve dans un manuſcrit de M. Peireſc, aujourd'hui dans la Bibliothèque du Roi, fait en 1610, qui eſt le temps où ce ſavant Magiſtrat écrivoit: on en voit une eſquiſſe auſſi dans l'hiſtoire de Provence, d'Honoré Bouche, & dans les recherches d'antiquités de Spon. Ce monument, conſtruit de gros quartiers de pierre de taille, ne conſiſte plus qu'en une grande arcade; dans les vouſſoirs de cette arcade, il y a de chaque côté une Victoire ailée, ſculptée en bas-relief, qui tient une palme à la main; l'archivolte ou bandeau de l'arc eſt chargé de fleurs, de bouquets & de guirlandes en deſſein courant: de chaque côté de cette arcade ſont placées deux colonnes cannelées, dont le chapiteau manque, parce que toute la partie ſupérieure eſt tombée; on peut cependant juger, par leur diamètre & par leurs baſes, qu'elles étoient d'ordre Corinthien. Dans l'entre-deux de ces colonnes, on voit des deux côtés deux figures d'hommes de plein relief, placées non point dans des niches, mais à fleur de mur, & poſées ſur des pierres ſaillantes en forme de conſoles, & ſans ornemens. Des deux ſtatues du côté droit, la première, dont il manque la tête, eſt vêtue d'une ſorte de robe ou tunique qui lui couvre les pieds; & la ſeconde, qui touche l'arcade, n'a qu'un *ſagum* ou ſurtout qui lui vient aux genoux. Des ſtatues du côté gauche, celle qui eſt la plus éloignée de l'arcade n'a point de tête; l'autre en a une couverte d'une eſpèce de bonnet rond, d'où il ſort quelque peu de cheveux: celles-ci ſont toutes deux vêtues d'une longue robe, comme l'eſt celle du côté oppoſé: ce bonnet eſt aſſez ſemblable à celui des Parthes, repréſentés ſur l'arc de Septime-Sévère à Rome, qui ont une barbe, des cheveux, & une longue robe avec un

Le P. de Montfaucon, Supplém. de l'antiq. expliq. tome IV, ch. 4, p. 78.

Bibliot. du Roi, mſ. n.° 9932.

Bouche, Corogr. de Prov. l. III, c. 3, p. 136.

Spon, Recherch. curieuſ. d'antiq. frontiſp. & dans l'explic. n.° 11.

manteau par-dessus. Au reste, on ne peut pas trop juger de l'attitude & de la position des bras de toutes ces figures, parce qu'elles sont extrêmement frustes & dégradées dans cette partie supérieure.

Tel est le monument que j'entreprends d'expliquer. Je ne m'arrête pas à en déterminer le genre & la destination: ce point ne me paroît pas souffrir la moindre difficulté; on ne peut douter que ce ne soit un véritable arc de triomphe, puisque le milieu est fait en porte ronde, & le dessus terminé par une corniche, qui est la forme ordinaire pratiquée dans ces sortes d'édifices. Il s'agit seulement de savoir en l'honneur de qui il aura été érigé; je ne sache personne qui ait encore tenté de l'éclaircir; Bouche parle bien à la vérité, dans son avertissement, de quelque ouvrage fait sur les antiquités de Saint-Remi, par un auteur nommé Rivarol; mais ce traité ne m'est point tombé entre les mains, & je n'ai pu le trouver nulle part: d'un autre côté je vois, dans des remarques publiées sur l'arc de Carpentras, que l'auteur a dit vaguement & en deux mots, que celui de Saint-Remi appartenoit, comme l'autre, à Auguste; opinion qui demandoit d'être discutée. D'ailleurs on ne voit rien dans ce monument, ni parmi les figures dont il est orné, qui puisse appuyer cette idée; il ne se présente rien non plus qui serve à la favoriser dans celui de Carpentras, ainsi que je l'ai fait voir dans un autre Mémoire où j'ai traité de ce dernier.

Mercure de Fr. Mars 1730, p. 463.

Quoi qu'il en soit, ce sera par l'époque de la fondation de *Glanum Livii*, que nous pourrons parvenir à déterminer ce point intéressant: on a vu que c'est à M. Livius Drusus, consul de Rome en 739, qu'il faut renvoyer l'époque de cette fondation; par conséquent, c'est après ce point que notre monument aura été construit: je dis plus, de cette conséquence il résulte encore que cet arc triomphal doit se rapporter à quelque évènement ou à quelque triomphe, non point de M. Livius lui-même, parce que nous ne connoissons de lui aucune sorte de triomphe, mais de quelqu'un de l'alliance de cet homme consulaire. Or il me paroît vraisemblable que ceci doit regarder Nero-Claudius-Drusus, l'un des plus vaillans

capitaines que Rome ait produits sous le règne d'Auguste, & qui mérita si bien l'honneur qu'on lui rendit dans cette partie méridionale de la Gaule.

On sait que Drusus naquit sous le consulat d'Appius Claudius Pulcher & de C. Norbanus Flaccus, l'an de Rome 716, trente-huit ans avant J. C. il étoit fils de Tibère-Néron, & frère de l'empereur Tibère; sa mère Livie fut cédée par son père à Auguste, qui la lui demanda pour l'épouser, quoique grosse, & elle accoucha de Drusus trois mois après être entrée dans la maison d'Auguste.

Suet. in Tiber. cap. 3.

Il fut envoyé par Auguste dans les Gaules, aussitôt après la mort d'Agrippa, arrivée dans la Campanie l'an de Rome 742. Il y fit la recherche des biens des Gaulois, pour le payement du cens personnel, d'abord avec une sévérité qui excita les murmures des peuples; mais, en homme de tête & de génie, il sut bientôt les appaiser: dans cette vue, il donna une fête solennelle à Lyon, à laquelle il convoqua soixante des principaux peuples des Gaules; fête qui avoit pour objet la dédicace d'un autel magnifique qu'il érigea en l'honneur d'Auguste, le 1.er d'août de la même année 742.

Dio. Cass. hist. lib. LIV.

Suet. in Claud. cap. 2.

Strab. Geogr. lib. IV.

Quelques mois après Drusus se signala contre les Germains, qui, après avoir passé le Rhin, se disposoient à entrer dans les Gaules; il alla les attaquer, les obligea de repasser le fleuve, & étant entré dans le pays des Sicambres, il ravagea leurs bourgs & leurs campagnes. Au printemps de l'année suivante, il repassa le Rhin, & remporta sur les peuples des mêmes contrées de nouvelles victoires, qui lui valurent, à son retour à Rome, l'ovation & les ornemens du grand triomphe.

Suet. in Claud. cap. 1.

Ibid.

En 745, qui étoit la vingt-troisième année du règne d'Auguste, & la neuvième avant J. C. Drusus fut fait Consul avec T. Quintius Crispinus; mais son consulat n'étoit pas encore fini, que de nouveaux troubles excités dans la Germanie le rappelèrent en ce pays-là, & il y eut les mêmes succès; de sorte qu'après avoir dressé un trophée sur le bord de l'Elbe, il se mit en état de retourner à Rome. Mais à peine étoit-il parvenu jusque vers le Rhin, que son cheval s'étant renversé, il se

Dio. Cass. hist. lib. LV.

Sigon. in Fast. p. 333.

Liv. epitom. 140.

rompit la jambe, & mourut de cette fracture sur les bords de la Lippe, le 11 de juillet de la même année 745, n'étant encore que dans la trentième année de son âge. Les regrets de l'armée ne purent s'exprimer; elle lui rendit des honneurs particuliers, selon le témoignage de Suétone, & lui érigea un cénotaphe, autour duquel les soldats devoient faire des courses tous les ans à certain jour, & les villes des Gaules des prières publiques en son honneur par des députés: *Cæterùm exercitus honorarium ei tumulum excitavit; circa quem deinceps stato die quotannis miles decurreret; Galliarumque civitates publicè supplicarent.*

Bucher. de cyclo Victor. & aliis cycl. Pasch. l. 1, cap. 1, §. 8.

Suet. in Claud. cap. 1.

Tacite nous apprend que les peuples du pays ayant, dans la suite, abattu l'autel qu'on lui avoit érigé, Germanicus son fils le rebâtit, & fit des courses autour en son honneur, avec toutes ses légions: *Veterem aram Druso sitam disjecerant. Restituit aram, honorique patris princeps ipse cum legionibus decucurrit.* Observons que le mot d'*ara* doit se prendre ici pour la partie du cénotaphe qui contenoit l'inscription; c'est ainsi que les auteurs anciens qualifient cette portion des monumens funéraires; aussi voyons-nous que la course que fit Germanicus, répondoit à celle que Suétone nous dit avoir été établie par les soldats autour du cénotaphe, & n'étoit qu'un renouvellement de la fondation. Je fais cette remarque, parce que je suis étonné de voir le savant Nieupoort faire usage de cet endroit de Tacite, ainsi que de celui de Suétone, pour prouver que les autels érigés à des hommes illustres sur leurs tombeaux, étoient une sorte d'honneurs divins qu'on leur rendoit après leur mort: *In provinciis etiam magistratibus Romanis,* dit-il, *aliisque viris illustribus fana & aræ erectæ sunt: & sic postea Druso aras statutas & ad ejus tumulum à Galliæ civitatibus supplicatum fuisse legimus.*

Tacit. Annal. lib. II, c. 7.

Virgil. Æneid. l. III & V.

Nieup. de ritib. Roman. sect. 4, cap. 1, §. 27, p. 295.

Le corps de Drusus ayant été porté à Rome, ses urnes où l'on recueillit ses cendres furent placées dans le tombeau des Césars; & Auguste prononça lui-même son oraison funèbre dans le cirque. Enfin le Sénat lui fit ériger un arc de triomphe de marbre, & de superbes trophées, sur la grande voie Appienne, & décerna à toute sa postérité le surnom de *Germanicus,* qu'il

avoit si bien mérité; surnom qui fut depuis soutenu avec distinction, par un des trois enfans qu'il laissa de sa femme Antonia, fille de M. Antoine; je parle du célèbre Germanicus, dont je viens de dire un mot: le second de ces enfans fut Liville, & le troisième, Claude, qui fut Empereur après Caligula.

Tel fut le Romain à qui doit se rapporter notre monument; il avoit été l'amour & les délices des provinces: depuis la célèbre fête de la dédicace de l'autel d'Auguste à Lyon, tous les peuples de la Gaule, & ceux de la province Narbonnoise en particulier, lui étoient sincèrement dévoués. On voit, au reste, que je suppose ici pour certaine la participation des Gaulois de la Narbonnoise à cette fête: je sais cependant que quelques Savans les rejettent de ce nombre, d'après M. de Marca, qui cherchant à déterminer quels étoient les soixante peuples des Gaules dont parle Strabon en général, veut que ce soit ceux des trois provinces conquises par Jules César, c'est-à-dire la Lyonnoise, l'Aquitaine & la Belgique, & en exclud les peuples de la Narbonnoise. Mais il y a de si fortes raisons pour y comprendre ces derniers peuples, & déjà si savamment déduites par d'habiles critiques, qu'il seroit inutile d'en renouveler ici la discussion.

Marc. de Primat. p. 215. Strab. Geogr. lib. IV.

Hist. génér. de Languedoc, t. I, not. 19, p. 612.

A ces motifs d'une vénération générale pour la mémoire de Claudius Drusus, il s'en joignit de plus particuliers & de plus propres aux peuples de *Glanum Livii*, qui étoient les liens d'alliance par lesquels cet homme célèbre se trouvoit uni avec M. Livius Libo, le fondateur de leur ville. On a vu, d'un côté, que le premier étoit fils de Livie; & de l'autre, que le second étoit entré dans la famille Livia par adoption: une si forte raison rendoit chère aux habitans de *Glanum* la gloire de cet illustre allié de leur fondateur; les sentimens de leur reconnoissance se trouvoient aussi pleinement satisfaits, en la faisant éclater envers le vainqueur des Germains, que s'ils l'eussent toute rapportée au fondateur de leur ville.

Ce fut donc en l'honneur de Claudius Drusus qu'ils érigèrent, dans leur ville, l'arc de triomphe dont il s'agit ici; & ce fut

à l'occaſion de toutes les victoires qu'il avoit remportées en diverſes campagnes, ſur les différens peuples qui habitoient la Germanie. Ils étoient autoriſés à lui rendre ces honneurs ſolennels par l'exemple de Rome, qui lui en avoit rendu de ſemblables avec la plus grande magnificence; & ceci s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit plus haut, d'après le témoignage de Suétone, que les villes des Gaules furent compriſes dans l'obligation que l'armée s'impoſa de lui rendre des honneurs publics après ſa mort. Ils faiſoient en même temps leur cour, non-ſeulement à toute la famille *Livia* & à celle de Druſus, les plus diſtinguées peut-être qui fuſſent alors dans l'Empire, mais à Auguſte même, qui avoit toujours eu pour Druſus une amitié & une eſtime particulières. En effet, ce Prince n'en donna-t-il pas une preuve bien ſolennelle, lorſque parmi les éloges qu'il fit de lui dans ſon oraiſon funèbre, ainſi que l'atteſte expreſſément Suétone, il s'écria: « Je prie les Dieux d'accorder aux Céſars une vie auſſi illuſtre que celle de Druſus, & de « me donner une mort auſſi glorieuſe que la ſienne. » *Ut ſimiles ei Cæſares ſuos facerent; ſibique tam honeſtum quandoque exitum darent, quem illi dediſſent.* *Suet. in Claud. cap. 1.*

Au ſurplus, le goût & l'ordonnance qui règnent dans toute l'architecture du monument triomphal, conviennent exactement au temps où je fixe ſa conſécration; tout y reſſent l'élégance du ſiècle d'Auguſte: l'ordre corinthien, qu'on y voit employé, eſt traité avec une extrême délicateſſe; il ne faut, pour s'en convaincre, que conſidérer la beauté des pilaſtres qui décorent ce monument; ils ſont chargés de feuillages admirablement bien travaillés, & je ne vois pas qu'il ſoit permis de les attribuer à un autre temps qu'à celui d'Auguſte.

Ce n'eſt pas tout, les ſtatues dont cet arc eſt enrichi confirment l'époque de ſa dédicace, & caractériſent le genre de victoire qui l'a occaſionné. Les quatre figures d'hommes qu'elles repréſentent ſont vêtues du *ſagum,* qui étoit l'habillement ordinaire des Germains; habillement qu'ils attachoient avec une agraffe, comme le rapporte formellement Tacite: *Tegumen omnibus ſagum, fibulâ, aut, ſi deſit, ſpinâ conſertum.* Le même écrivain *Tacit. de morib. German.*

nous dit que les Germains portoient, du moins les plus riches, une longue robe, & qu'ils se couvroient aussi de peaux de bêtes: *Locupletissimi veste distinguuntur, non fluctuante sicut Sarmatæ & Parthi, sed strictâ & singulos artus exprimente; gerunt & ferarum pelles.* On voit ici quelques-unes de nos figures vêtues également d'une longue robe, & par-dessus un manteau qui pouvoit être quelque peau de bête: c'étoient donc-là les statues des Germains vaincus & captifs; symboles des fréquentes victoires que Drusus avoit remportées sur ces peuples.

Passons maintenant au second monument, qu'on qualifie de mausolée. Celui-ci ne le cède point à l'arc triomphal, soit pour la beauté de l'architecture, soit pour l'élégance de ses ornemens. Plusieurs auteurs en ont donné le dessein; de ce nombre sont Honoré Bouche, Spon, le P. de Montfaucon & M. Moreau de Mautour; mais tous ces desseins sont fort imparfaits, & même fautifs. L'édifice, entièrement bâti de grosses pierres de taille, a huit toises trois pieds de hauteur; il porte sur une base carrée; la face occidentale de cette base est chargée d'un bas-relief dont les figures sont assez dégradées, mais où l'on entrevoit encore l'image d'une bataille. L'historien Bouche suppose, & dans le dessein & dans son récit, que c'est l'action d'un cheval effarouché, duquel on voit tomber une femme que quelques personnes relèvent de terre, avec d'autres figures à l'entour qui lèvent les mains en haut, comme en signe d'étonnement & de douleur; mais c'est-là plutôt une idée & une imagination de l'écrivain, qu'une description exacte, parce que le mauvais état où se trouve maintenant toute cette sculpture, empêche d'en découvrir & démêler le détail: disons plutôt qu'on n'y entrevoit que des groupes vagues & peu distincts, de figures relatives à quelque combat. Les trois autres faces sont de même, chargées d'actions de batailles, mais tout aussi dégradées que les précédentes.

Bouche, Chorog. de Prov. liv. III, c. 3, p. 136.
Spon, Recherch. curieus. d'antiq. frontisp. & dans l'explicat. n.° 1.
Le P. de Montfaucon, Antiquit. expliq. tome V, part. I, p. 132.
Mém. de l'Acad. des Inscript. t. VII, p. 271.

Au-dessus de la base ou piédestal carré, est une espèce de portique ouvert de quatre côtés par un pareil nombre d'arcades, dont les angles sont ornés de pilastres cannelés, d'ordre corinthien, où règnent divers ornemens courans. Sur l'architrave

de

de l'arcade occidentale de ce portique, qui eſt celle qui répond à plomb au tableau de la baſe, chargé du bas-relief que je viens de décrire, eſt une inſcription en très-beaux caractères, gravés dans la pierre, qui ne tient qu'une ligne; elle eſt ainſi conçue, conformément à l'exacte leçon qu'en en a donnée M. l'abbé Barthélemy, dans le récit de ſon voyage d'Italie:

Mém. de l'Acad. des Inſcript. tome XXVIII, p. 579.

SEX. L. M. IVLIEI. C. F. PARENTIBVS. SVEIS

La friſe, qui vient enſuite, eſt ornée de figures en bas-reliefs, qui repréſentent des tritons & des chevaux marins.

Enfin cette partie, qui forme le portique, eſt terminée par un dôme dont le deſſus fait en coupe renverſée, couvre tout l'édifice; cette eſpèce de coupole eſt ſupportée par dix colonnes iſolées, toutes cannelées & d'ordre corinthien: au milieu de ce dôme, & en dedans, ſont deux grandes ſtatues debout, vêtues à la Romaine.

Tous ceux qui ont eu occaſion de parler de ce monument, ou de l'expliquer, le qualifient de mauſolée; c'eſt un ſentiment général & unanime: Spon & le P. de Montfaucon l'appellent de même. De plus, ceux-ci non-ſeulement n'en ont pas rapporté l'inſcription, mais ils la ſuppoſent mal-à-propos immédiatement placée au-deſſus du bas-relief de la baſe carrée; ce qui eſt contraire à la vérité, puiſqu'elle ſe trouve, comme je l'ai dit plus haut, gravée ſur l'architrave de l'arcade occidentale du portique.

On ne convient pas également ſur ce qui regarde les perſonnes pour leſquelles le monument a été érigé; il y a ſur ce point une diverſité d'opinions ſingulière, on en compte juſqu'à douze; ce qui ne provient toutefois que des différentes manières dont on a lû ou interprété les lettres de l'inſcription. La principale erreur, & la plus générale, eſt celle de mettre un AE au mot IVLIEI, & de faire de ce mot deux mots ſéparés, l'un en toutes lettres, IVLIAE, génitif ou datif féminin, & l'autre I, en abrégé. Les explications qu'on a données d'après cette mauvaiſe leçon, & que Bouche a pris ſoin de nous conſerver, ſont preſque toutes contraires aux

Bouche, Chorog. de Prov. liv. III, chap. 3, p. 136 & ſuiv.

vrais uſages de l'antiquité, à la raiſon, au bon ſens, à la vraiſemblance même.

Plus récemment encore, M. de Mautour n'a pas mieux rencontré, dans le Mémoire qu'il lut ſur ce ſujet à l'Académie; cet écrivain ajoutant la lettre abrégée C. au commencement de l'inſcription, liſoit ainſi: *Caïus Sextius Lucius, maritus Juliæ incomparabilis, curavit fieri parentibus ſuis.* En conſéquence, il portoit bien loin l'objet & le motif du monument; il le ſuppoſoit conſtruit par un C. Sextius, mari de Julie, en l'honneur de ſes ancêtres, & en mémoire des batailles qu'ils avoient gagnées en Provence: ſur quoi il faiſoit, d'un côté, ce C. Sextius de la famille de C. Sextius Calvinus, fondateur de la ville d'Aix, celui qui vainquit les Salyens l'an de Rome 630; & d'un autre côté, il ſuppoſoit cette Julie de la famille *Julia*, & alliée à Julie tante paternelle de Jules Céſar, & femme de Marius, vainqueur des Teutons l'an de Rome 651.

Mém. de l'Acad. des Inſcript. t. VII, p. 261.

Ce n'eſt rien encore que toutes ces interprétations frivoles; où n'ont pas porté la conjecture, ceux qui rapportant à ce monument ce qui ne pourroit convenir qu'à l'arc triomphal, ſans trop examiner le ſens de l'inſcription, ni la convenance des temps & des circonſtances hiſtoriques, non pas même celle des lieux où ſe ſont paſſés les évènemens, ont voulu donner une explication vague & générale de l'édifice? Les uns l'ont regardé comme un corps de trophées érigés en l'honneur de Marius, après ſa victoire ſur les Cimbres & les Teutons; les autres, tel que Poldo Albenas, rapportent & le mauſolée & l'arc triomphal à Cn. Domitius Ænobarbus, en l'honneur de ſa victoire ſur les Gaulois; d'autres enfin croient reconnoître ici les trophées des victoires remportées ſur les Vandales, par les alliés des Romains.

Alben. diſcours hiſtor. de la cité de Niſmes, page 225.

Allons à des idées plus juſtes, & ce ſeront les termes même de l'inſcription qui nous en fourniront les moyens; ces termes remontent à une latinité très-ancienne; on y voit, en deux endroits, la terminaiſon du pluriel chargée d'un *e*, comme on le trouve pratiqué non-ſeulement dans les plus anciens auteurs, mais encore dans les monumens du VII.[e] ſiècle

de la fondation de Rome qui précéda celui de l'ère Chrétienne. M. l'abbé Barthélemy rapporte qu'il a vu à Gènes une inſcription de l'an 640 ou environ de Rome, qui commence par ces mots, L. M. MINVCIEIS. Q. F. RVFEIS; monument dont il s'autoriſe en même temps pour juſtifier, ſuivant la véritable explication qu'il donne aux lettres abrégées de l'inſcription, le pluriel JVLIEI mis au lieu de JVLII; & pour juſtifier auſſi que les trois prénoms qu'on y voit joints à un nom de famille pluriel, déſignent que ce nom ſe rapporte à chaque prénom.

Mém. de l'Acad. des Inſcript. tome XXVIII, p. 579.

De ces premières lumières, quoique grammaticales, il réſulte un rapport certain & une identité marquée entre l'époque de la conſtruction du monument, & celles de la fondation de *Glanum Livii* & de la dédicace de l'arc triomphal, qui toutes deux ſe rapportent au règne d'Auguſte, ainſi que je l'ai établi plus haut.

De-là nous pouvons encore inférer que cet édifice ayant été conſtruit preſque en même temps que l'arc triomphal, & placé tout auprès, doit avoir auſſi quelque connexion avec ce dernier bâtiment. En effet, l'architecture en eſt la même, & paroît ſortir de la main des mêmes ouvriers; les ornemens principaux qui le décorent, ſont tous relatifs à des batailles & à des victoires: il n'eſt pas juſqu'aux moindres décorations, telles que celles des tritons & des chevaux marins, repréſentés ſur la friſe, qui ne ſoient également des ſymboles, ainſi que l'a obſervé Spon, ordinairement employés par les Anciens pour célébrer des victoires.

Spon, Recherch. d'antiq. explicat. du frontiſp. n.° 1.

Il faut par conſéquent conclure de cette uniformité remarquable, que le monument a été conſacré en l'honneur de quelque capitaine Romain, de la famille *Julia,* nommé C. Julius, qui s'étoit ſignalé dans les expéditions de Druſus. Comme il avoit ſans doute eu beaucoup de part aux victoires de ce Général, on crut pouvoir placer ſon monument auprès du ſien: ce furent les trois enfans de ce guerrier, dont le premier avoit le prénom de *Sextus,* le ſecond celui de *Lucius,* & le troiſième celui de *Marcus,* qui le lui conſacrèrent; & leur piété les porta de plus à joindre leur mère dans ces

hommages publics. Ainſi il faut lire *Sextus, Lucius, Marcus, Julici, Caii filii, parentibus ſueis;* & ſous-entendre le verbe *poſuere.*

Mais ne nous perſuadons pas que ce ſoit ici un mauſolée deſtiné à renfermer le corps ou les cendres de leurs parens. Ce n'eſt proprement qu'un cénotaphe, un tombeau vide, dreſſé à leur mémoire; & les deux ſtatues placées au-deſſus, l'image & la figure de l'un & de l'autre. Une raiſon puiſſante ſert à le démontrer; c'eſt que le monument ſe trouve bâti dans l'enceinte même, ou tout au moins ſous les murs de *Glanum Livii;* place qu'on ne lui auroit pas donnée, ſi c'eût été là un tombeau réel. On connoît, dans l'antiquité, la loi rigoureuſe qui défendoit d'enterrer ni de brûler les morts dans l'enceinte des villes : *intra urbem mortuum ne ſepelito, neve urito.*

Il n'eſt pas étonnant, au reſte, que les enfans d'une famille purement Romaine, & vraiſemblablement établis eux-mêmes à Rome, aient érigé ſi loin un cénotaphe à leurs parens; la conſtruction de l'arc triomphal en cette contrée des Gaules, les détermina à leur rendre cet honneur, par la raiſon d'identité d'exploits & de victoires qui ſe trouvoit entre Druſus & leur père. Il étoit naturel, en effet, & très-raiſonnable d'aſſocier dans ces hommages deux capitaines que la valeur & la victoire avoient unis enſemble. Ce qui doit encore fortifier cette idée d'aſſociation des honneurs de C. Julius à ceux de Claude Druſus, eſt l'alliance & l'affinité que les adoptions avoient produites entre les familles *Julia* & *Livia.*

Il peut ſe faire cependant que les trois enfans de C. Julius fuſſent habitués à *Glanum Livii,* au temps de la conſtruction de l'arc de triomphe; on ſait que les colonies ont ſouvent vu des citoyens Romains ſe plaire à venir habiter dans les provinces, dont ils préféroient le ſéjour à celui de Rome: peut-être encore quelque dignité, quelque préfecture dans cette partie des Gaules, les avoit-elle obligés d'y fixer leur réſidence.

Ce n'eſt pas tout, réuniſſons ici toutes les lumières que la

conjecture nous fournit sur ce point intéressant; on peut croire encore, & ce me semble avec plus de fondement, que ce C. Julius avoit lui-même fixé son établissement & sa demeure à *Glanum Livii*, & qu'il étoit du nombre de ces cliens ou de ces affranchis qui, sans être issus de famille Romaine, portoient le prénom & le nom de quelque citoyen distingué de Rome; ceux-là parce qu'ils avoient obtenu, par le crédit de ce citoyen, le droit de bourgeoisie Romaine, & ceux-ci parce qu'ils en étoient les affranchis : de manière que ce prénom & ce nom passoient aussi à leurs descendans. C'étoient-là les deux principales voies, ainsi que j'ai eu occasion ailleurs d'en exposer l'usage plus au long, par lesquelles, indépendamment de l'adoption, les noms de famille de Rome, appelés *nomina gentilitia*, passoient à ceux qui n'étoient pas issus de ces familles. On voyoit une infinité de ces cliens & de ces affranchis s'établir dans les provinces, où, soutenus par la faveur de leurs patrons & de leurs maîtres, ils acquéroient de grands biens & tenoient un rang distingué.

Hist. de Nism. tome I, not. 15, p. 61 & suiv.

Considérons de plus que la beauté de notre monument, la délicatesse & l'élégance de sa sculpture, les symboles militaires dont il est décoré, ne peuvent le faire attribuer qu'à quelque capitaine d'un mérite rare, d'une haute valeur, d'un état fort supérieur à celui d'une personne privée, tel, en un mot, que pouvoit être celui dont il est ici question, qui tenoit à la famille *Julia*, l'une des premières & des plus illustrées de Rome.

Enfin je ne dois pas oublier, & c'est par-là que je terminerai ce Mémoire, de faire ici mention d'une très-belle statue de pierre, trouvée autrefois dans le même emplacement de *Glanum Livii.* Spon nous en a donné un dessein assez imparfait, parmi ceux dont il a orné le frontispice de ses *Recherches d'antiquité* : cette statue représente une femme debout, vêtue d'une tunique ou vêtement de dessous, qui paroît retenu par une espèce de ceinture; par-dessus est une longue robe qui lui vient jusqu'aux talons, & qui est sculptée avec la plus grande délicatesse; elle a le bras droit tout nu, le gauche est enveloppé dans la draperie : de chaque main elle tient un corps qu'on ne peut trop bien

Spon, Recherch. d'antiq. frontisp. & dans l'explic. n.° 2.

décrire, à en juger par le dessein de Spon, mais qui doit être, savoir, celui de la main droite, deux épis de blé avec une fleur de pavot; & celui de la gauche, une patère ou un panier avec des fruits: les draperies de cette figure sont admirablement bien traitées, & présentent une élégante simplicité: elle n'a aucune sorte de pendant aux oreilles: sa coiffure, qui paroît bien conservée, a quelque rapport avec celle de diverses figures Étrusques très-anciennes, dont M. le comte de Caylus nous a donné les desseins; c'est-à-dire qu'il paroît une partie des cheveux au-dessus & dans la circonférence du front, & l'autre partie est liée par-derrière, & comme enveloppée dans une espèce de coiffe ou de turban: elle a les pieds nus, & l'on entrevoit, aux mouvemens de la draperie, que les jambes l'étoient aussi. La statue porte sur un beau piédestal, & paroît dans l'action d'une personne qui veut marcher.

Rec. d'antiquit. t. IV, p. 123, pl. LXI, n.° 1; & p. 229, pl. LXXII, n.° 11.

Reconnoissons ici, sans rien donner à la conjecture, l'image de cette espèce de divinité connue sous le nom de foi publique, *fides publica,* qu'on voit représentée sur les médailles de divers Empereurs: telles sont deux médailles de Domitien, l'une frappée sous le douzième consulat de ce Prince[a], & l'autre sous le seizième[b]: telle est encore celle de Caracalla[c]: telle est enfin un gravure antique, en cornaline, rapportée dans le *Dactyliotheca* de Gorlæus[d]. Sur tous ces monumens on voit une figure de femme debout, vêtue, comme celle de notre statue, de cette sorte de robe longue appelée *stola,* dont s'habilloient les femmes à Rome, avec une draperie simple & élégante, coiffée aussi à peu près de même, & tenant également de la main droite les épis de blé & la fleur de pavot, & de la gauche la corbeille de fruits. Les médailles portent de plus ces mots, *fidei publicæ* ou *fides publica,* qui caractérisent le genre de la divinité. On voit, dans toutes ces figures allégoriques d'épis de blé & de fruits, l'emblème & le symbole de l'abondance que procure, parmi les peuples, l'assurance publique d'une promesse qui concerne leurs intérêts.

[a] *Anton. August. dialog. p. 16, tab. 17.*
[b] *Occo, imper. Rom. numism. in Domitian. p. 183.*
[c] *Ibid. in Marc. Aurel. Anton. Caracall. pag. 369.*
[d] *Gorl. Dactyl. t. I, p. 2, n.° 5.*

MEDAILLES DE ROIS PARTHES.

1.

2.

3.

4.

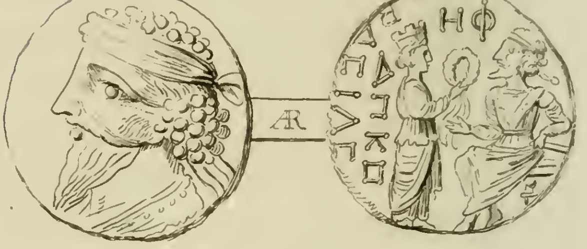

5.

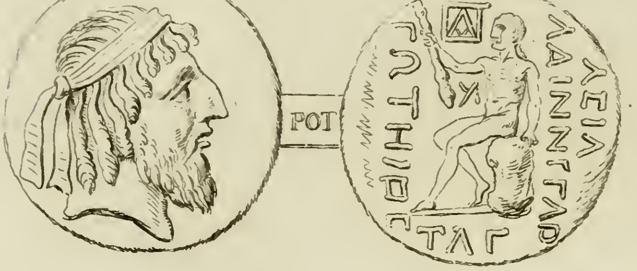

6.

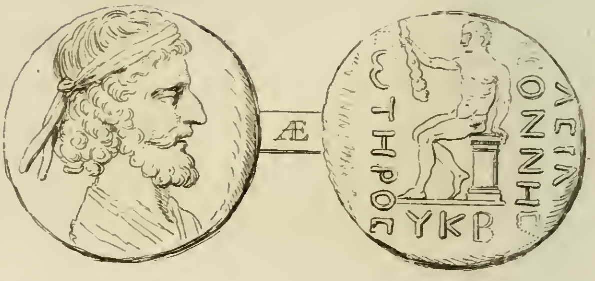

REMARQUES SUR QUELQUES MÉDAILLES PUBLIÉES PAR DIFFÉRENS AUTEURS.

Par M. l'Abbé BARTHÉLEMY.

Lû le 26 Mai 1761.

DANS un Mémoire que je lûs en 1750, j'examinai plusieurs médailles dont les légendes se trouvoient défigurées dans les ouvrages des antiquaires. Je tâchai d'en donner la véritable leçon, & j'accompagnai ces corrections de quelques légères remarques. Je vais faire le même travail sur les médailles des rois Parthes.

Rien n'est si difficile que de distribuer ces monumens dans l'ordre qui leur convient, ils n'offrent pour l'ordinaire que le nom d'Arsacès, commun à la plupart des princes de cette dynastie; les types sont presque par-tout les mêmes: les titres de puissance ou de flatterie qui les accompagnent, ne fournissent pas des caractères distinctifs, & semblent prodigués au hasard, sur des médailles qui appartiennent à différens princes.

Si les époques qu'on y voit formoient une chaîne continue ou légèrement interrompue en quelques endroits, on pourroit les concilier avec la durée des différens règnes, & fixer le rang des médailles qui représentent la même tête; mais ces époques sont en petit nombre, & l'usage qu'on en a fait jusqu'à présent augmente encore la difficulté. On a cru devoir les rapporter à la défection des Parthes sous le règne des premiers rois de Syrie, & l'on s'est partagé sur le temps précis de cet évènement. Usserius[a] & Pétau[b] l'ont fixé à l'an 504 de Rome, 250 avant J. C. L'abbé de Longuerue suivi par Vaillant[c], à l'an 498 de Rome, 256 avant J. C.

Ces opinions & d'autres qui n'en diffèrent guère, furent

[a] *Usser. Annal. ann. 250 ante ær. Christ.*

[b] *Pet. de Doctr. temp. ann. Per. Jul. 4464.*

[c] *Annal. Arsac. p. 2. Vaill. Arsacid. imp. p. 4.*

attaquées en 1754 dans une dissertation que publia le P. Corsini sur un médaillon unique que possédoit alors M. le baron Stosch, & que j'ai depuis acquis pour le Cabinet du Roi. Il représente d'un côté la tête d'un prince, ornée d'un diadème; au revers on voit à l'exergue cette époque ΤΛΓ 333, & autour de la figure d'Hercule assise sur un rocher, une légende qui, avec les titres de Roi & de Sauveur, contient un nom dont la lecture est incertaine. Suivant le P. Frœlich, c'est ΑΔΙΝΝΙΓΑΟ; suivant le P. Corsini, c'est le nom de Minnisar, qui du temps de Trajan régnoit dans un canton de l'Arménie. Il en est parlé dans Dion, & le fait que rapporte cet historien feroit remonter l'ère qu'on suivoit dans les États de Minnisar, à l'an 525 de Rome; mais comme cette ère ne peut pas être celle de l'Arménie, il falloit, suivant le P. Corsini, que Minnisar eût adopté l'ère des Parthes, qui par conséquent ne doit pas être de l'an 498 ni de l'an 504, mais de l'an 525 de Rome, 229 avant J. C.

Cors. de num. Minnis. Liburn. 1754, in 4.°

Dion. lib. LXVIII, p. 1137, edit. Reim.

Le P. Corsini établit cette opinion sur des preuves fortement attaquées par le P. Frœlich[a] dans un ouvrage particulier, & fortement défendues dans un second ouvrage du P. Corsini[b].

Dans cette dispute où le savoir se trouve réuni à la décence des expressions, on n'a pas fait mention du sentiment du P. Hardouin[c] renouvelé & développé par M. Fréret dans un de ses Mémoires[d], sans doute parce que les opinions du P. Hardouin, en fait de médailles, commencent à perdre le droit d'être réfutées, & que le Mémoire de M. Fréret, alors récemment imprimé, n'étoit connu ni en Italie ni en Allemagne *(a)*. M. Fréret après avoir examiné les sentimens des antiquaires sur les époques des médailles des rois Parthes, propose de faire concourir cette ère avec celle des Astronomes Chaldéens, qu'il fixe au 24 octobre 311 avant J. C. il cite

[a] *Dubia de Minnis. num. Vienn. 1754, in-4.°*
[b] *Dissert. in qua dubia adv. Minnis. reg. num. &c. Rom. 1757, in-4.°*
[c] *Hard. num. ant. illustr. pag. 131. Chronol. vet. rest. p. 576.*
[d] *Mémoires de l'Acad. t. XIX, p. 110.*

(a) Il y a néanmoins une légère différence entre le sentiment du P. Hardouin & celui de M. Fréret; le premier confondoit l'ère consignée sur les médailles des Parthes avec celle des Séleucides, qui commence à l'automne de l'an 312; & le second, avec l'ère des astronomes Chaldéens, qui commence un an plus tard, c'est-à-dire à l'automne de l'an 311 avant J. C. l'opinion de M. Fréret paroît mieux fondée.

plusieurs

plusieurs médailles qui viennent à l'appui de ce système, & donne des solutions pour celles qui semblent le détruire.

Ce sont en effet les médailles seules qui peuvent nous éclairer dans le choix de l'opinion qu'il faut embrasser, & sur-tout les médailles qui, avec des époques clairement exprimées, présentent le nom de Vologesès. Plusieurs Princes de ce nom ont régné sur les Parthes. Le premier, selon M. l'abbé de Longuerue[a], monta sur le trône vers l'an 50 de J. C. & mourut avant l'année 88 de la même ère. Le deuxième commença son règne sous celui d'Hadrien, vers l'an 134[b], & M. l'abbé de Longuerue le fait vivre jusque sous l'empire de Commode. Vologesès III lui succéda, & mourut vers l'an 219 sous l'empire de Caracalla[c]. Vaillant[d] attribue au premier une médaille où l'on voit ces deux lettres TH, c'est-à-dire 308: il ne rapporte au deuxième qu'une médaille qui est sans époque, & il réserve pour le troisième les médailles qui offrent les années 451 & 460 de l'ère usitée sur ces monumens.

Depuis cet antiquaire, on a découvert d'autres médailles avec le nom de Vologesès, & des époques qui jointes à celles qui étoient déjà connues, donnent cette espèce de suite, 448, 451, 454, 460, 461, 464, 465; dans le système de M. l'abbé de Longuerue, ces époques nous ramèneroient au règne de Septime-Sévère. Or, dit M. Fréret[e], ce n'est point Vologesès qui régnoit alors sur les Parthes; c'étoit Artaban, suivant Hérodien[f]. M. l'abbé de Longuerue[g] avoit prévu cette difficulté & avoit tâché de la résoudre en opposant au témoignage d'Hérodien celui de Dion[h], qui en effet semble dire qu'un Vologesès régnoit chez les Parthes, lors de l'expédition de Septime-Sevère.

Quoi qu'il en soit, les époques précédentes pourront se concilier avec l'histoire, soit qu'à l'exemple de M. l'abbé de Longuerue on fixe le commencement de l'ère des Parthes à l'an 498 de Rome, soit que d'après Usserius & Pétau on ne le place qu'à l'an 504 de la même ère. Mais si, avec le P. Corsini, on vouloit le reculer jusqu'à l'an 525 de Rome;

[a] *Annal. Arsac. p. 36 & 39.*

[b] *Ibid. p. 46 & 50.*

[c] *Ibid. p. 51.*

[d] *Arsacid. imper. pp. 293, 345, 364.*

[e] *Page 113.*

[f] *Herod. lib. III.*

[g] *Annal. Arsac. p. 51.*

[h] *Dio. fragm. ex Xiphil. lib. LXXV, pag. 1263, edit. Reimar.*

alors les dernières époques, celles par exemple de 460, 461, 464 & 465, se rapporteroient aux années de Rome 985, 986, 989, 990 de J. C. 232, 233, 236 & 237, c'est-à-dire quelques années après la destruction de l'empire des Parthes; & pour sauver cette contradiction, il faudroit recourir avec le P. Corsini à des suppositions qui laisseroient bien des incertitudes dans l'esprit.

Cors. Dissert. in qua dubia adv. Minnis. num. &c. Rom. 1757, p. 53.

Il est clair d'après cet exposé, qu'on ne sauroit rechercher avec trop de soin les médailles qui portent le nom de Vologesès, & sur-tout celles dont les époques passeroient bien au-delà des limites fixées par les époques connues jusqu'à présent. Telle est une médaille d'un Vologesès, que j'ai vue dans le cabinet du cardinal Carpegna, conservé au Vatican : elle représente d'un côté la tête du Prince ornée d'une tiare, derrière laquelle est un B; au revers, la victoire debout présente une couronne au Prince assis; on voit tout autour ces lettres ΑΓΑ, qui font partie du mot ΒΟΛΑΓΑΣΟΥ, & dans le champ ces autres lettres ΔΚΦ (524).

Dans le système de l'abbé de Longuerue, cette médaille se rapporteroit à l'an 268 ou 269 de J. C. la première ou deuxième année du règne de Claude II, plus de quarante ans après la destruction de l'empire des Parthes. Dans le système d'Usserius & de Pétau, elle auroit été frappée six ans plus tard, encore au commencement de la cinquième année d'Aurélien: enfin dans celui du P. Corsini, elle descendroit à l'an 296 de J. C. la douzième année de Dioclétien. Mais dans celui de M. Fréret, elle se rapporteroit à l'an 213 ou 214 de J. C. environ treize ans avant la destruction de l'empire des Parthes.

A la faveur d'un monument si authentique, je ferai commencer avec M. Fréret l'ère des médailles Parthes au même point que l'ère de Babylone, c'est-à-dire à l'an 311 avant l'ère chrétienne, & par-là se trouveront entièrement écartées les trois opinions précédentes.

Pour confirmer celle que je préfère, il faut répondre aux difficultés que pourroient faire naître quelques médailles citées

par Vaillant. La première qui nous offre le nom de Vologesès, & que cet antiquaire[a] attribue à Vologesès I.er, présente pour époque l'année 308, qui dans le système de M. Fréret répondroit à la troisième ou quatrième année avant l'ère vulgaire: or dans ce temps-là Phraates régnoit sur les Parthes, & le premier des Vologesès connus n'a régné que long-temps après.

[a] *Vaill. imper. Arsac. p. 293.*

Pour écarter l'autorité de cette médaille, M. Fréret[b] a conjecturé qu'on pourroit l'attribuer à quelque Prince qui avoit pris le nom de Vologesès & qui s'étoit révolté contre Phraatès. A cette réponse on pourroit ajouter des doutes sur la leçon de la médaille. Vaillant qui n'avoit pas vu ce monument, ne dit pas dans quel cabinet il se trouvoit; il ne le connoissoit que par la collection de Morel, & quoique ce dernier antiquaire fût très-versé dans la connoissance des médailles, il a pu d'autant plus aisément se tromper sur le nom du Prince ou sur la nature des lettres numérales, que nous avons dans les meilleurs recueils d'antiquités, des exemples sans nombre de pareilles erreurs; & pour ne pas en chercher bien loin, en voici un qui peut servir à résoudre la seconde difficulté qui se présente contre le sentiment de M. Fréret.

[b] *Mémoires de l'Acad. t. XIX, p. 113.*

Vaillant[c] a publié une médaille d'argent du cabinet du Roi, sur laquelle il a lû cette légende, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ..... & cette époque, ΑϘΥ, 491. Comme cette année, dans son système, est postérieure à la mort d'Artaban, dernier roi des Parthes, il a supposé que la médaille est d'Artaxerxès, qui rétablit l'empire des Perses. Le P. Frœlich est du même sentiment[d]: le P. Corsini[e], obligé de la rapporter à un temps postérieur encore au règne d'Artaxerxès, l'attribue à un roi d'Arménie: dans le système de M. Fréret, l'année 491 répondroit à l'année 180 ou 181 de J. C. Mais, dira-t-on, le trône des Parthes étoit rempli par un Prince nommé Vologesès, & la médaille, selon Vaillant, offre le nom d'Arsacès. Je réponds que le nom du Prince à qui l'on doit attribuer ce monument, est presque entièrement effacé, qu'il n'en reste plus que les deux lettres ΛΑ, qui font certainement partie du mot ΒΟΛΑΓΑΣΟΥ *(voyez la planche n.° 3)*; autorisé par cette

[c] *Page 391.*

[d] *Dubia de Minnis. numm. Vienn. 1754. p. 75.*

[e] *Differt. in qua dubia adv. Minnis. regis numm. prop. dil. Rom. 1757. p. 62.*

leçon, & par d'autres caractères distinctifs, j'attribue la médaille au Vologesès qui vivoit du temps de Commode & de Septime Sévère, & ce monument devient une preuve de plus pour le sentiment de M. Fréret. A ce Vologesès, que l'abbé de Longuerue & Vaillant nomment Vologesès II, ils donnent pour successeur un autre Prince qu'ils nomment Vologesès III; mais ils conviennent eux-mêmes qu'on ignore le temps de la mort du premier, & de l'avènement du second au trône. Il faut placer entre eux un Prince dont il nous reste une médaille avec l'époque 508, mitoyenne entre l'époque 491, qui paroît sur la médaille précédente, & l'époque 524, qu'on voit sur la médaille du Vatican.

Vaill. imper. Arsac. p. 394.

Ces éclaircissemens étoient nécessaires pour mieux comprendre la nature des corrections que je vais proposer. Vaillant attribue aux trois premiers rois Parthes des médaillons d'argent, qu'on a reconnus depuis convenir à des Princes qui ont régné dans un temps postérieur; les titres y sont accumulés à la suite du nom du Prince, & cette raison seule suffisoit pour ne pas les rapporter aux premiers siècles de la monarchie. Il en est une autre que Vaillant & les autres antiquaires n'ont pas connue; c'est que ces monumens ont des époques à l'exergue, & comme elles y précèdent les noms des mois Macédoniens, que les Parthes traçoient quelquefois sur leurs médailles, on les a regardées comme des prépositions. Ainsi, sur une médaille de M. Foucault qui a passé au cabinet du Roi, & que Vaillant attribue au second des Arsacides, on lit d'abord, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ; Vaillant lit ensuite, ΑΠ. ΕΥΠΕΡΒΕΡΕΤ, c'est-à-dire *ab Hyperberethæo :* il suppose donc que le nom du mois est précédé d'une préposition, & qu'il commence par un *epsilon*, ce qui est contre l'usage & contre la véritable leçon de la médaille. En effet, avant le nom du mois il y avoit trois lettres, dont la première est détruite, mais qui pouvoit être un *alpha*; la seconde est un *pi*, la troisième un *sigma*, qu'on a pris pour un *epsilon*, parce que ces deux lettres ont quelquefois une forme à peu près

Arsacid. Imper. p. 6 & 16.

Arsac. Imp. p. 16.

ſemblable ſur les médailles. Le Ϲ ſignifie deux cents, le Π quatre-vingts, & quelle que ſoit la lettre numérale, dont on aperçoit encore de foibles veſtiges, on aura l'époque 280 & quelques années; &, dans le ſyſtème que nous ſuivons, la médaille aura été frappée par Phraates IV, qui vivoit ſous Auguſte.

Vaillant attribue au premier des Arſacès, un médaillon qui contient les mêmes titres d'honneur que le précédent, mais dont l'exergue, ſuivant cet antiquaire, offre ces mots, ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ: ce qui l'a trompé, c'eſt que ſur cette médaille l'*omicron* étant carré, ainſi que le *ſigma*, il eſt aiſé de confondre ces deux lettres; mais au lieu de ces trois lettres, ΑΠΟ, il faut lire ΑΠϹ, c'eſt-à-dire 281. C'eſt encore une médaille de Phraates IV. *Arſac. Imp. p. 8.*

Vaillant attribue encore au premier des Arſacès un médaillon de ſon cabinet, qui eſt aujourd'hui au cabinet du Roi. Il lit à l'exergue Υ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ, & prenant l'*upſilon* pour un *alpha* renverſé, il lit Α, c'eſt-à-dire, ΑΠΟ ΜΗΝΟΣ ΓΟΡΠΙΑΙΟΥ, *à menſe Gorpiæo;* mais cette partie de la légende que Vaillant a rendue par Υ ΜΗΝΟΣ, préſente des lettres qui ſont trop mal formées pour juſtifier la leçon de cet antiquaire, & qui exprimoient plutôt quelque titre d'honneur, & peut-être celui de ΔΙΚΑΙΟΥ. On voit dans le champ de la médaille les traces de trois lettres qui ſans doute déſignoient une époque.

Suivant le ſyſtème que je crois devoir embraſſer, toutes les médailles des rois Parthes avec des époques ſe rangent d'elles-mêmes dans l'ordre qui leur convient. On en jugera aiſément par la notice que je vais en donner, & qui contient non-ſeulement les époques que je connoiſſois lors de la lecture de mon Mémoire, mais encore celles qu'on a découvertes depuis: ces dernières ſeront diſtinguées par des guillemets. Les unes & les autres ſont tracées ſur des médaillons; car juſqu'à préſent on n'en a point trouvé ſur les médailles d'un plus petit volume; du moins ſur celles dont l'inſcription eſt grecque, & qui offrent le nom d'un roi Parthe. J'obſerve de plus, que

tous ces médaillons ſont en argent, & que leur titre va toujours en s'altérant, au point que ſur la fin de la monarchie, ils ne ſont plus que d'une eſpèce de potin ou de cuivre blanchi.

Époques tracées ſur les Médailles des rois Parthes.

231. *Reg. veter. num. Vien. p. 57.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ. ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. ΥΠΕΡ. *in areâ* ΑΛΣ. 231. Le P. Frœlich qui a rapporté cette médaille, rend les lettres numérales par 235, quoiqu'elles ne déſignent que l'année 231: cette époque tombe à l'an 673 ou 674 de Rome: le royaume des Parthes étoit alors dans la plus grande confuſion, & le nom d'*Arſacès* exprimé ſur la médaille, étant un nom générique, ne ſuffit pas pour caractériſer parmi les différens Princes qui ſe diſputoient le trône, celui à qui nous devons ce monument.

281. *Imper. Arſac. p. 8.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ, &c. le même nom & les mêmes titres que ſur la médaille précédente: à l'exergue, avec le nom du mois Gorpiœus, on voit cette époque ΑΠΣ 281, qui tombe à l'année de Rome 723 ou 724. Phraates IV régnoit alors, & c'eſt à ce Prince que j'attribue la médaille: elle eſt rapportée par Vaillant, qui au lieu de l'époque ΑΠΣ, a lu ΑΠ□. Ma leçon eſt juſtifiée par une médaille du cabinet du Roi, où l'on voit à l'exergue une époque qui précède le nom du mois *hyperberetæus*, & dont une des lettres a diſparu; les deux qui reſtent ſont un *Pi* & un *Sigma*, qui donnent 280 *(voyez la planche n.° 1)*.

286. *Reg. veter. num. p. 57.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚ. . . ΕΥΕΡΓΕΤ, &c. ϛΠΣ 286: cette époque tombe à l'an de Rome 728 ou 729, & ſous le règne du même Phraates IV. Dans le deſſein que le P. Frœlich nous a donné de cette médaille, on voit au-deſſus des deux figures du revers trois lettres qui paroiſſent donner une ſeconde époque; mais le P. Frœlich convient lui-même que ces lettres ſont mal formées & très-douteuſes: ſelon les apparences, elles déſignoient toute autre choſe qu'une époque.

308. *Arſac. Imper. p. 293.* Médaillon de Vologesès, rapporté par Vaillant. J'ai parlé plus haut de l'époque ΗΤ 308, que Morel a trouvée ou qu'il a cru trouver ſur ce monument.

311. Médaillon du cabinet du Roi, avec le nom d'Arſacès &

les titres de ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Dans le champ, on voit cette époque ΑΙΤ 311, qui tombe à l'an de Rome 753 ou 754; c'est encore une médaille de Phraates IV *(voyez la planche n.° 2)*.

« Vologesès, médaillon du cabinet de M. Pellerin, avec 433.
la date ΓΛΥ 433, qui tombe à l'an de Rome 875 ou 876 «
de J. C. 122 ou 123. Selon l'abbé de Longuerue & Vail- «
lant, Chosroès régnoit alors sur les Parthes; mais M. Pellerin « *Trois. Suppl. p. 12.*
a montré que la durée du règne de ce Prince étoit très-in- «
certaine: en conséquence nous dirons, à l'exemple de ce savant «
antiquaire, ou que Chosroès étoit mort avant l'année 122, «
ou que durant sa vie Vologesès avoit pris le titre de Roi. »

Médaillon de Vologesès avec l'époque ΗΜΥ 448: l'an de Rome 890 ou 891, de J. C. 137 ou 138, le Prince qui régnoit alors se nommoit Vologesès. *Voyez les annales de l'abbé de Longuerue, qui a rapporté la médaille.* 448. *Annal. Arsac. p. 47.*

Médaillon de Vologesès, époque ΑΝΥ 451, l'an de Rome 893 ou 894, de J. C. 140 ou 141. Vaillant rapporte cette médaille d'après Patin. 451.

« Médaillon de Vologesès, époque ΓΝΥ 453, l'an de 453.
Rome 895 ou 896, de J. C. 142 ou 143, du cabinet «
de M. Pellerin. *Voyez son 3.^e Supplément, pl. 1, n.° 4.* »

Médaillon de Vologesès, époque ΔΝΥ 454, l'an de Rome 896 ou 897, de J. C. 143 ou 144, du cab. Theupolo, *page 1222.* 454.

« Médaillon de Vologesès, ΞΥ 460, l'an de Rome 902 460.
ou 903, de J. C. 149 ou 150, du cabinet de M. Pellerin. «
Voyez son 3.^e Supplément, pl. 1, n.° 5. M. Pellerin qui sans «
avoir eu connoissance de mon Mémoire, avoit été conduit «
au même résultat que je donne ici sur les époques consignées «
sur les médailles des rois Parthes, a de plus observé que la «
tête du Vologesès représenté sur les médailles précédentes, «
diffère totalement de celle que nous offrent les médailles sui- «
vantes: il attribue avec raison les premières à Vologesès II, «
& les dernières à Vologesès III. »

Médaillon de Vologesès, ΑΞΥ 461, l'an de Rome 903 461.

ou 904, de J. C. 150 ou 151; du Cabinet du Roi « & de celui de M. Pellerin, 3.e *Supplément, pl. 1, n.o 6.* »

464. Médaillon de Vologesès, ΔΞΥ 464, l'an de Rome 906 ou 907, de J. C. 153 ou 154; du cabinet du Roi « & de celui de M. Pellerin, *3.e Supplément, pl. 1, n.o 7.* »

465. Médaillon de Vologesès, ΕΞΥ 465, l'an de Rome 907 ou 908, de J. C. 154 ou 155, rapporté par Maſſon *(Teſ. Brit. tom. 1, p. 148).* « Il eſt auſſi au cabinet de M. Pellerin, *3.e Supplément, pl. 1, n.o 8.* »

466. « Médaillon de Vologesès, ϛΞΥ 466, l'an de Rome 908
» ou 909, de J. C. 155 ou 156; du cabinet de M. d'Ennery. »

469. « Médaillon de Vologesès, ΘΞΥ 469, l'an de Rome 911 ou 912, de J. C. 158 ou 159; du même cabinet. »

491. Médaillon de Vologesès, du cabinet du Roi; époque ΑϘΥ 491, l'an de Rome 933 ou 934, de J. C. 180 ou 181.
Arſac. Imp. p. 391. C'eſt la médaille que Vaillant attribue à Artaxerxès, & ſur laquelle il avoit lû ΑΡϹΑΚΟΥ *(voyez la pl. n.o 3);* mais les deux lettres ΛΑ qui reſtent du nom de ce Prince, montrent clairement que la médaille avoit été frappée pour un Vologesès, le même ſuivant les apparences, que le Prince repréſenté ſur les médailles précédentes.

504. « Médaillon du cabinet de M. d'Ennery. Il ne reſte de
» la légende que les deux premières lettres du mot ΒΑϹΙΛΕΩϹ
» & quelques lettres du mot ΕΠΙΦΑΝΟΥϹ; époque ΔΦ 504,
» qui tombe à l'an de Rome 946 ou 947, de J. C. 193
» ou 194. Le nom du Prince eſt effacé, mais la tête reſſemble fort à celle de la médaille ſuivante. »

508. Médaillon du cabinet du Roi attribué par Vaillant à Sapor, & ſur lequel il a lû ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΠΚΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ ΗΦ. On ne voit diſtinctement ſur la médaille que l'époque ΗΦ; une partie du mot ΒΑϹΙΛΕΩϹ ou ΒΑϹΙΛΕΩΝ & quelques lettres du nom du Prince *(voy. la pl. n.o 4).* Sur une médaille, avec la même époque, décrite dans le cabinet de Theupolo *(page 1222),* on lit ΑΡΣΑΚ. Si cette dernière médaille eſt fidèlement copiée, il faudra lire comme Vaillant ΑΡϹΑΠΚΟΥ

ΑΡΣΑΠΚΟΥ sur celle du Roi, & alors au Vologesès mentionné sur les médailles précédentes, nous ferons succéder un Arsacès, ou nous supposerons que cet Arsacès s'étant révolté contre Vologesès, avoit régné dans un canton de l'empire des Parthes. Quoi qu'il en soit, l'époque 508 de la médaille du Roi tombe à l'an de Rome 950 ou 951, de J. C. 197 ou 198.

« Médaillon où avec le nom de Pacorus & différens 510.
titres, on trouve l'époque ΦΙ 510, qui tombe à l'année de «
Rome 952 ou 953, de J. C. 199 ou 200. Cette médaille «
est du cabinet de M. Pellerin: je ne puis rien faire de mieux «
que de renvoyer à ce que ce savant antiquaire en a dit lui- «
même *dans le premier volume de ses Mélanges, p. 147, &* «
dans son 3.e Supplément, page 21. »

Médaillon du cabinet de Vienne, publié par le P. Frœlich; 520.
il représente d'un côté la tête d'un roi Parthe, derrière laquelle *Reg. veter. numism. p. 65.*
est un B. Les lettres du revers sont presqu'entièrement détruites; l'époque seule est visible ΚΦ 520, qui tombe à l'an de Rome 962 ou 963, de J. C. 209 ou 210: cette médaille pourroit être attribuée au même Prince qui a fait frapper la suivante.

Ce médaillon est conservé au Vatican: d'un côté la tête 524.
de Vologesès, derrière laquelle on voit la lettre B; au revers la Victoire présentant une couronne au Prince assis. Il ne reste du nom de ce Prince que ces lettres ΑΓΑ, qui sont certainement partie du nom de Vologesès: on voit dans le champ cette époque ΔΚΦ 524, qui tombe à l'an de Rome 966 ou 967, de J. C. 213 ou 214.

Ce Vologesès est peut-être le même qui régnoit sous l'empire de Commode, & dans ce cas les médailles d'Arsapcès « & de Pacorus » ci-dessus mentionnées, auront été frappées pour des Princes qui régnoient dans des cantons particuliers, ou qui s'étoient emparés pour très-peu de temps du trône des Parthes. Si au contraire ces deux Princes avoient régné suivant l'ordre naturel de la succession, il faudroit admettre un

quatrième Vologesès, lequel auroit régné vers le commencement de l'empire de Caracalla.

Si à ces différentes médailles, on joint celle de Gotarzès que j'ai rapportée d'Italie, & qui présente le nom & la tête de ce Prince; si l'on y joint une autre médaille du cabinet de M. Pellerin, où l'on voit le nom de Sanatruc, on trouvera des facilités inconnues jusqu'à présent, pour donner aux médailles des rois Parthes le meilleur arrangement possible. Il faut désormais abandonner la route que Vaillant a suivie; son histoire des Arsacides est à cet égard pleine d'erreurs grossières, mais gardons-nous de lui en faire un crime: c'est un ouvrage qui n'a paru qu'après sa mort, auquel il n'avoit pas mis la dernière main, & qu'il n'auroit pu, faute de monumens, porter à un certain point de perfection.

Parmi les médailles des rois Parthes, qui nous présentent des époques; je n'ai point cru devoir placer deux médailles, devenues célèbres parmi les antiquaires, & toutes deux gravées dans la planche que je joins ici. *(Voyez la planche, n.° 5 & 6)*; la première est un médaillon, qu'on a dit être d'argent ou de cuivre, parce qu'en effet, il est d'un très-bas alloi; il avoit passé du cabinet d'un antiquaire, nommé Palazzo, dans celui du feu Baron de Stosch, & après la mort de ce dernier, je l'ai acquis pour le cabinet du Roi. Le P. Corsini, qui le publia le premier, en 1754, lut ainsi la légende du revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΝΝΙΣΑΡΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ ΤΛΓ (333); en conséquence, il attribua la médaille à ce Minnisar, qui du temps de Trajan régnoit sur une partie de l'Arménie, & rapportant à l'ère des Parthes l'époque tracée sur la médaille; il crut devoir fixer le commencement de cette ère à l'an 229 avant J. C. Le P. Frœlich, publia bientôt après un dessein plus exact de cette médaille, & fit voir qu'au lieu du mot ΜΙΝΝΙΣΑΡΟΥ, il falloit lire sur la médaille ΑΔΙΝΝΙΓΑΟ, ou quelque chose de semblable, & qu'ainsi le trait d'histoire, rapporté par Dion au sujet de Minnisar ne pouvoit éclaircir ce monument.

Cors. de num. Minnis. in-4.° Frœl. dubia de Minnis. num.

Dubia de Minnis. numm. Vienn. 1754, in-4.°

La médaille, gravée sous le n.° 6, n'a pas produit de

moindres incertitudes ; Vaillant, qui la publia de son cabinet, rendit ainsi la légende qu'elle contient : BACIΛEωC BACIΛEωN MONNHCOY CωTHPOC EΠIΦANOYC . YKB (422). M. Maffei la publia de nouveau dans ses lettres sur les antiquités des Gaules, & la lut de cette manière : BACIΛEΩC MONNHCOY CΩTHPOC EYEPΓETOY YKE (425) ; ces leçons différentes ont fait croire qu'on connoissoit deux médailles de Monesès. C'est cependant la même, qui, après avoir passé successivement du cabinet de M. Vaillant, dans celui de M. de Boze & de M. le maréchal d'Étrées, est conservée aujourd'hui dans le cabinet du Roi ; le dessein que j'en donne ici fera voir que la plupart des mots de la légende ont été considérablement alterés : que l'époque paroît être plutôt YKB 422, que YKE 425 ; que la première lettre du nom du Prince est à demi-détruite, & que ce nom paroît avoir été terminé sur la médaille par un A. Il faut conclure de-là que cette médaille étant mal conservée ne sauroit servir de fondement ou de soutien aux différentes opinions proposées sur l'ère des Parthes, & qu'elle peut tout au plus donner lieu à la conjecture suivante ; en supposant que la première lettre du nom tracé sur la médaille fût un M, & la dernière un A ; on auroit MONNHCA, & l'on pourroit attribuer la médaille à ce Manisar, dont parle Dion, & auquel le P. Corsini attribuoit la médaille précédente ; ce sentiment seroit confirmé par l'époque, du moins en la rapportant à l'ère des Chaldéens, dont plusieurs peuples de l'Orient ont fait usage ; en effet, l'année 422 tomberoit à l'an de Rome 864 ou 865, de J. C. 111 ou 112, & c'est vers ce temps-là que Manisar régnoit dans un canton de la Mésopotamie ou de l'Arménie.

Arsac. Imper. p. 339.

Page 106.

La médaille d'Adinnigao & celle de Monnesar paroissent par la conformité de leurs types & de leur fabrique avoir été frappées dans un même pays ; elles diffèrent, par les mêmes raisons, des médailles des rois Parthes. Il y avoit dans l'Arménie, dans la Mésopotamie & dans tout l'empire des Parthes plusieurs dynasties particulières, dont les Souverains avoient

des monnoies frappées à leur coin; c'est sans doute à l'une de ces dynasties qu'il faut rapporter les deux médailles qui sont l'objet de cet article.

Frœl. ad num. reg. veter. accessi. nov. Vien. in-4.° p. 73.

Je n'ajoute plus qu'une remarque : le P. Frœlich avoit publié une médaille d'un roi Arsacide, conservée dans un cabinet de Vénise; on lit dans sa gravure ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ.... ΥΕΡΓΕΤΟΥ ΠΑΤΟΥΣΗ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΚΑΙ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Le nom d'Arsace est détruit, & dans l'explication le P. Frœlich, au lieu de ΠΑΤΟΥΣΗ, a lû ΠΑΤΟΡΟΣ, c'est-à-dire, ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ ou ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ. Le P. Corsini conjecture au contraire que le mot ΠΑΤΟΥΣΗ est la fin du mot ΠΑΡΘΑΜΑΣΠΑΤΟΥ, dont le commencement a disparu de la médaille; c'est suivant lui, le nom de Parthamaspatès que Trajan fit roi des Parthes. J'ai acquis la médaille à Vénise; on y lit bien clairement ΠΑΤΟΡΟΣ, & la leçon du P. Frœlich est incontestable.

Corf. de Gotarz. num. p. 19.

DISSERTATION
SUR
L'ÈRE DE CÉSARÉE DU LIBAN,
Et sur les honneurs divins rendus à Alexandre le Grand.

Treizième supplément aux Dissertations du Cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens.

Par M. l'Abbé BELLEY.

LES peuples des provinces, les Rois & les Princes alliés de l'empire Romain, donnèrent à différentes villes le nom de Césarée, en l'honneur des Empereurs; les plus célèbres de ces villes dans l'Orient, étoient Césarée de Cappadoce, l'ancienne *Mazaca*, autrefois la capitale du royaume de Cappadoce & le siége de ses Rois; Césarée de Palestine qu'Hérode le Grand fit construire avec le *port Sébaste*, en l'honneur d'Auguste; & *Cesarée-Sébaste* bâtie près du mont Panium, par le tétrarque Philippe en l'honneur du même Prince. On a découvert sur les médailles le nom d'une *Césarée* Lû le 21 Août 1761.

du Liban, ΚΑΙϹΑΡΕΙΑϹ ΛΙΒΑΝΟΥ, avec des dates de différentes années ; Haym, est le premier qui ait publié des médailles de cette ville de Césarée, dont les Géographes ne font aucune mention. Il a très-bien conjecturé que c'étoit la ville d'Arca en Phénicie; les dates gravées sur ces médailles étoient comptées de l'ère des Séleucides.

Tesor. Britan. t. I, p. 250, & t. II, p. 219.

Mais depuis que Haym a publié son *Tesoro Britannico*, il s'est découvert neuf autres médailles de la même ville, une dans le cabinet de Tiépolo, trois dans le cabinet de M. de Surbeck, qui ont passé dans celui de M. le président de Cotte, & cinq dans le cabinet de M. Pellerin. Toutes ces médailles ont été frappées sous le règne d'Antonin Pie, avec la tête de cet Empereur, ou avec celle de Marc-Aurèle César; Haym a lû les dates des années ϚΝΥ 456, ΗΝΥ 458 ; on lit sur les autres médailles les dates ΑΞΥ 461, ΒΞΥ 462 & ΖΞΥ 467. Plusieurs de ces médailles ont pour type du revers une tête de femme, couronnée de tours ; les autres représentent une figure militaire qui tient une espèce de guidon, & de la gauche un arc. J'en ai placé le dessein à la tête de ce Mémoire.

T. I, p. 251.

Haym a donné son opinion comme probable, *quello che può esser probabile ;* mais on peut prouver qu'elle est vraie & certaine. On lit dans la vie de l'empereur Sévère Alexandre, que ce Prince fut nommé Alexandre, parce qu'il étoit né dans le Temple consacré à Alexandre le Grand dans la ville d'Arca ; son père & sa mère s'y étant rendus à l'occasion de la solennité de la fête d'Alexandre. Lampride, peu après, appelle cette ville *Arca Cæsarea ;* & Aurèle Victor en parlant de Sévère Alexandre, dit, qu'il étoit né à Arca qui avoit deux noms, *Arca* & *Cæsarea: Aurelio Alexandro, Syriâ orto* (urbe) *cui duplex, Cæsarea* & *Arca, nomen est ;* d'ailleurs, il est certain que cette ville étoit située près du Liban, *ad Libanum*, au pied de cette montagne, *ad radices Libani ;* d'où il est naturel de conclure que *Césarée du Liban* des médailles est la même ville appelée par les Auteurs *Arca Cæsarea.*

Lamprid. in Alexandr. Sev. p. 115. D.

P. 118. B.

Gest. Tancred. c. 105. Will. Tyr. lib. VII, c. 14.

Plusieurs des médailles de cette ville, qui ont été inconnues à Haym, & qui n'ont point été publiées, représentent à leur revers une figure militaire, que je crois être celle d'Alexandre le Grand, honorée par les habitans d'*Arca Cæsarca.* Alors il est bien évident que la *Césarée du Liban* des médailles n'est pas différente de *Arca Cæsarea,* si le type des médailles représente la figure d'Alexandre placée dans le temple que les habitans de la ville avoient élevé en son honneur. Nous allons voir que cette statue représentée étoit celle d'Alexandre. Je me propose, 1.° de rappeler les honneurs divins qu'Alexandre ambitionna pendant sa vie, & qui lui furent déférés après sa mort par différens peuples de l'Orient & de l'Occident ; j'examinerai en particulier la statue qui lui fut érigée dans le temple de Césarée du Liban. 2.° Je dirai un mot des dates d'années, gravées sur ses médailles. 3.° Je donnerai le précis de ce qu'on trouve dans les Auteurs, sur l'histoire de cette ville. Ce Mémoire pourra encore être un supplément aux dissertations du cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens; ce savant Antiquaire n'avoit connu aucune médaille de la ville de Césarée du Liban ; ces médailles ont été également inconnues à Vaillant.

I. Enflé par ses victoires, Alexandre oublia bien-tôt qu'il étoit homme; deux batailles gagnées, l'Asie mineure, la Syrie & l'Égypte conquises, tant de succès corrompirent les vertus & les grandes qualités de ce Prince: se croyant élevé au-dessus de la nature & de la condition humaine, il forma la folle & extravagante entreprise de traverser les sables de la Libye, d'exposer son armée à périr, pour aller au temple de Jupiter Hammon s'y faire nommer le fils de ce Dieu, & acheter à grands frais un vain titre qui ne servit qu'à le rendre méprisable. Ses autres conquêtes qui lui assujettirent tout l'empire des Perses, l'aveuglèrent encore davantage & le précipitèrent dans toutes sortes de vices. Plein de mépris pour les coutumes de son pays, il quitta l'habillement, les mœurs & la manière de vivre des rois de Macédoine; il prit l'habillement Persan,

Q. Curt. l. IV, c. 7.

Id. l. VI, c. 6.

& affecta en tout le faste des rois de Perse, jusqu'à exiger que les Macédoniens, vainqueurs de tant de nations, se prosternassent à ses pieds. Enfin avant son expédition dans les Indes, Alexandre tenta d'exécuter le dessein qu'il avoit formé depuis long-temps, de se faire rendre les honneurs divins, *quonam modo cœlestes honores usurparet, cœpit agitare*; il vouloit que non-seulement on l'appelât, mais qu'on le crût fils de Jupiter, *Jovis filium non dici tantùm se, sed etiam credi volebat*; & que les Macédoniens se prosternassent en terre pour l'adorer, à la manière des Perses. Une si folle prétention ne manqua pas d'être appuyée par la flatterie, peste ordinaire des cours, & plus à craindre pour les Princes que les armes de leurs ennemis. Les Macédoniens ne prirent point de part à cette pernicieuse adulation; on sait quelle fut la fin tragique du grave & austère Callisthène. Alexandre reconnut à la fin qu'il étoit un homme & non un dieu. Lorsqu'il fut prêt d'expirer, Perdiccas lui ayant demandé quand il vouloit qu'on lui rendît les honneurs divins, *lors*, dit-il, *que vous serez heureux*. Ce Prince, qui prévoyoit les troubles & les guerres qui devoient suivre sa mort, refusa les honneurs divins, & les différa à un temps éloigné & incertain.

Q. Curt. l. VIII, c. 5. — Ibid. c. 8. — Id. l. X, c. 5. — Ibid.

Ibid. c. 10. Alexandre avoit ordonné que son corps fût porté au temple de Jupiter Hammon; après qu'il eut été embaumé à la manière des Égyptiens & des Chaldéens, Ptolémée le fit transporter à Memphis & quelques années après à Alexandrie, où il lui fit élever un tombeau magnifique *(a)*.

Quoiqu'Alexandre eût terni l'éclat de ses belles qualités & de ses victoires par des vices infames & par des actions cruelles, la gloire de ses exploits & l'étendue de ses conquêtes avoient frappé d'étonnement & d'admiration l'Univers; on l'égala à

(a) Ce mausolée étoit renfermé dans le palais des Rois; le corps d'Alexandre fut mis dans un cercueil d'or *(Strab. lib. XVII, p. 794*, B). Auguste, après la prise d'Alexandrie, répandit des fleurs sur ce tombeau; &, par vénération pour ce héros, il lui offrit une couronne d'or. *Sueton. in Augusto, c. 18.*

Bacchus,

Bacchus, à Hercule & aux plus fameux héros de l'antiquité; les peuples, les nations même les plus éloignées de la Grèce, voulurent avoir les ſtatues de cet illuſtre conquérant, & voir ſon image repréſentée dans des tableaux, ſur des boucliers & ſur des pierres précieuſes. Jules-Céſar ayant vu la ſtatue d'Alexandre dans le temple d'Hercule près de Gadès, pouſſa des ſoupirs & verſa des larmes, en comparant le peu d'actions éclatantes qu'il avoit faites à ſon âge, avec les exploits du vainqueur de l'Aſie, mort jeune. Pompée affectoit de reſſembler à ce Prince. Auguſte avoit tant de vénération pour lui, qu'il pardonna aux habitans d'Alexandrie, en conſidération de leur fondateur, & pendant pluſieurs années il ſe ſervit d'un cachet qui repréſentoit le héros, *imagine magni Alexandri (uſus eſt)*. Pluſieurs autres empereurs Romains, Caracalla ſur-tout, ὁ φιλαλεξανδρότατος Ἀντωνῖνος, Sévère Alexandre, eurent un grand reſpect pour ſa mémoire: perſonne ne porta ce zèle ſi loin que la famille des Macriens, dont étoit le tyran Quiétus; les hommes de cette famille portoient toujours le portrait d'Alexandre en or ou en argent, les femmes en ornoient leurs coiffures, elles le portoient en bracelet, monté en bague, & brodé ſur leurs robes: Cornélius Macer, de la même famille, donnant un feſtin dans un temple d'Hercule, préſenta à boire au Pontife & à toute l'aſſemblée dans une coupe d'un métal précieux, *pateram electrinam,* ſur laquelle on avoit gravé la tête d'Alexandre & l'hiſtoire de ſes principaux exploits. La ſuperſtition avoit attaché une vertu ou une puiſſance preſque divine aux images de ce héros *(b)*.

Dio. Caſſ. lib. XXXVII, p. 53. E.

Plutar. in Pomp.

Suet. in Aug. pag. 105, edit. Patin.

Dio. Caſſ. lib. LXXVII, p. 874.

Herodian. l. IV.

Trebell. Pollio, in Quieto.

En effet, on le compara à Hercule, & particulièrement à Bacchus, qui avoit étendu ſes conquêtes juſque dans l'Inde; on lui déféra tous les honneurs héroïques: les villes d'Ionie lui conſacrèrent un bois, ἄλσος, près de Clazomènes, & y célébroient en ſon honneur des jeux ſacrés, qu'on appeloit les jeux Alexandrins, Ἀγὼν ... Ἀλεξάνδρεια: les villes de Macédoine firent célébrer ces jeux ſur le modèle des jeux Olympiques,

Strab. l. XII, p. 644. C.

(b) Dicuntur juvari in omni actu ſuo, qui Alexandrum expreſſum vel auro geſtitant vel argento.

ΟΛΥΜΠΙΑ ΑΛΕΞΑΝΔΡΙΑ ΚΟΙΝΟΝ ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ; & sur une médaille de Bérée, ΚΟΙΝ. ΜΑΚЄ. Β. ΝЄΩ. ΒЄΡΑΙΩΝ. On lui rendit les mêmes honneurs dans la Thrace, à Byzance & à Odessus; la communauté des peuples de la Thrace fit célébrer à Philippopoli les jeux Alexandrins, sur le modèle des jeux Pythiques de la Grèce, ΚΟΙΝΟΝ ΘΡΑΚΩΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΙΑ ΠΥΘΙΑ ΕΝ ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙ.

Æ. 2. Pellkr. *Vaill. num. Gr. p. 330, 333.* *Vaill. ibid. p. 344.*

Quelques peuples déférèrent les honneurs divins à Alexandre; Démades, suivant Élien, vouloit que les Athéniens l'adorassent comme un dieu, même de son vivant: selon le témoignage de S.[t] Jean-Chrysostôme, le sénat de Rome lui rendit les honneurs divins, & ce culte a subsisté au temps du Christianisme; il est prouvé, par les monumens & par différens auteurs, qu'il étoit représenté avec des cornes de bélier, & qu'il fut honoré comme fils de Jupiter Hammon. Alexandre fut adoré dans l'Inde sous le nom de Jupiter Olympien, Διῒ Ὀλυμπίῳ, titre que Jupiter n'avoit accordé qu'à Hercule & à Bacchus, entre tous les dieux qui étoient nés d'une mère mortelle. Enfin nous avons déjà observé que les habitans d'Arca en Phénicie, lui consacrèrent un temple, *templo dicato apud Arcenam urbem Alexandro magno*, & que tous les ans on y célébroit une fête solennelle en son honneur.

Ælian. Var. hist. l. V, c. 12. *Hom. 26, ad II. Corinth. c. 12.* *Philostr. vit. Apollon. l. III, c. 15.* *Diodor. l. IV.* *Lamprid. p. 115. D.*

Il est probable que la figure militaire représentée sur les médailles de cette ville, au revers des têtes d'Antonin Pie & de Marc-Aurèle, a été dessinée d'après la statue d'Alexandre érigée dans le temple qui lui étoit consacré: il est démontré, par une foule d'exemples, que les villes de l'Orient faisoient graver sur les monumens les statues, les têtes ou les symboles de leurs principales divinités. Si l'on examine en détail le dessein gravé sur les médailles d'Arca, on trouve qu'il représente un jeune héros vêtu de l'habit militaire, portant le *pallium* ou manteau royal sur les épaules & les brodequins aux jambes, tenant de la main droite un *vexille*, & de la gauche un arc; tous ces différens attributs ne peuvent convenir qu'au conquérant de l'Orient & de la Perse. On sait que l'arc étoit l'arme distinctive & le symbole de la Perse; les anciens rois de Perse faisoient

graver ſur leurs monnoies la figure d'un archer *(c)*; Darius prenant la fuite, après la bataille d'Iſſus, quitta ſon arc, ſon bouclier & ſon manteau royal, qui furent auſſi-tôt remis au roi de Macédoine. Les habitans d'Arca, en conſacrant un temple à ce Prince, ne pouvoient donner de ce héros une image plus noble & plus vraie, qu'en le repréſentant ſous la figure d'un jeune Roi qui, dans ſon expédition d'Orient, avoit enlevé à Darius ſon arc & l'empire de la Perſe: mais les habitans de cette ville, qui avoit pris le nom de Céſarée pour flatter le gouvernement Romain, repréſentèrent Alexandre revêtu de l'habit militaire des Empereurs, la tête nue, portant de la main droite le vexille; mais, pour attribut diſtinctif, il tenoit de la main gauche l'arc, qui étoit l'arme propre des rois de Perſe. Si l'on prétend que l'arc, dont la figure d'Alexandre eſt armée, eſt relatif à Hercule, dont on croyoit que les anciens rois de Macédoine deſcendoient par Caranus, l'un des Héraclides, j'avoue que cette explication peut être confirmée par le type de pluſieurs médailles d'Alexandre, qui repréſentent un arc & un carquois, & que de ſavans Antiquaires rapportent à Hercule, père des Héraclides fondateurs du royaume de Macédoine; mais je penſe que la première explication eſt plus honorable à la perſonne d'Alexandre, & plus appropriée au type de notre médaille, qui repréſente Alexandre avec l'habillement militaire, tenant d'une main le vexille, ſymbole de ſon expédition d'Orient, & de l'autre l'arc, le prix de ſes victoires.

Arrian. exped. Alexand. l. II, c. 12.

Spanh. de Præſt. & Uſu numiſm. Diſſert. VII, t. I, p. 386.

Que l'on admette l'une ou l'autre de ces explications, il en réſulte que la ville de Céſarée du Liban, qui a fait frapper la médaille que j'explique, honoroit Alexandre d'un culte particulier; & comme il eſt conſtant, par l'hiſtoire, que la ville d'Arca, ſituée au pied du Liban, avoit conſacré un temple à

(c) Τοῦ δὲ Περσικοῦ νομίσματος χάραγμα τοξότην ἔχοντος. *Plutarch. in Ageſilao.* Le darique d'or peſoit deux dragmes Attiques *(Pollux, lib. IV, c. 24)*, ou un ſtatère d'or *(Idem, lib. IX, c. 6)*. M. Pellerin a dans ſon cabinet un darique d'or, ſur lequel eſt repréſenté un *archer*, τοξότης, à genoux; cette monnoie pèſe deux gros treize grains de Paris, & vaudroit de notre monnoie environ vingt-quatre livres, en eſtimant l'once d'or quatre-vingt-huit livres.

ce héros, il est évident que la ville de Césarée du Liban étoit la ville d'Arca en Phénicie, qui avoit deux noms, *cui duplex, Cæsarea & Arca, nomen est.*

Aurel. Victor.

II. Quoique la Phénicie n'ait été soumise aux rois Séleucides de Syrie que sous le règne d'Antiochus le grand, plusieurs villes de ce pays comme Arca, Orthosias, Sidon, Tripoli & Tyr, admirent l'ère des Séleucides pour mériter la faveur du gouvernement & de leurs nouveaux maîtres; toute la Phénicie, après la mort d'Alexandre, avoit été assujettie aux rois Ptolémées d'Égypte.

L'époque primitive de l'ère des Séleucides, qui étoit d'usage dans la Syrie & dans la Phénicie, étoit fixée à l'automne de l'an 442 de Rome, 312 avant l'ère Chrétienne; il est facile d'expliquer les dates qui sont gravées sur les médailles d'Arca ou de Césarée du Liban. Ces médailles, du moins celles que nous connoissons jusqu'à présent, ont toutes été frappées sous le règne d'Antonin Pie, en l'honneur de cet empereur ou avec la tête de Marc-Aurèle César son fils adoptif.

L'année 456, ϚNΥ, de l'ère des Séleucides, commença à l'automne de l'an 897 de Rome, 144 de J. C. septième d'Antonin Pie.

L'année 458, HNΥ, commença à l'automne de l'an 899 de Rome, 146 de J. C.

Les années 461, AΞΥ; 462, BΞΥ, & 467, ZΞΥ, commencèrent à l'automne des années 902, 903 & 908 de Rome, 149, 150 & 155 de J. C. cette dernière année étoit la dix-huitième du règne d'Antonin Pie; ce Prince mourut le 7 de Mars de l'an 161 de J. C.

III. La ville d'Arca, qu'on appela ensuite *Arcæ*, étoit située dans la Phénicie entre les villes d'Antaradus & de Tripoli, à trente-deux milles (onze lieues) de la première de ces villes, & à seize milles Romains (cinq lieues) de la seconde. J'ai déjà observé qu'elle étoit au pied du mont Liban, *ad radices Libani*, dans un territoire fertile & dans une situation agréable, sur une petite rivière, à environ une lieue & demie

Ptolem. lib. V, c. 15. Stephan.
Itin. Hierosf. ed. Wessel. p. 582.
Will. Tyr. lib. XII, c. 14.

de la côte de la mer *(d)*. Arca étoit d'une grande antiquité; quelques auteurs ont cru qu'elle avoit été fondée par Arac *(e)*, l'un des enfans de Chanaan. *Gen. X, v. 17.*

Cette ville n'a pas été fort célèbre dans la suite de l'histoire; nous avons vu qu'elle fut nommée Césarée en l'honneur des empereurs Romains, & qu'à cause de sa situation elle fut appelée Césarée du Liban, ΚΑΙϹΑΡΕΙΑ ΛΙΒΑΝΟΥ pour la distinguer des autres villes de même nom. Cellarius a cru qu'elle avoit été nommée Césarée en l'honneur de Sévère Alexandre qui y étoit né, *quod Cæsareæ nomen....ab Augusto alumno haud dubiè accepit;* il est démontré par les médailles frappées sous le règne d'Antonin Pie, que cette ville étoit alors appelée Césarée, près d'un siècle avant la naissance de Sévère Alexandre; elle a bien pu être décorée de ce nom dès le règne d'Auguste. M. Pellerin a découvert, & prouve dans un de ses savans ouvrages, qu'*Arca* fut colonie romaine sous le nom de CAESAREA LIBANI. *Cellar. t. II, p. 458.*

Arca, Césarée du Liban, étoit un siége épiscopal sous la métropole de Tyr; quelques Auteurs, les actes des Conciles font mention de ses Évêques: on en verra la suite connue, dans l'*Oriens Christianus* du P. le Quien *(f)*. *Notit. Hierocl. Wessel. p. 716. Notit. App. Will. Tyr. pag. 1044. T. II, p. 823.*

Nous apprenons par l'histoire, que cette ville au temps de la première croisade, dépendoit du calife d'Égypte, & qu'elle étoit du gouvernement de Tripoli; qu'étant située sur une hauteur, & très-forte, elle fut assiégée pendant deux mois par les Croisés sous la conduite de Godefroi de Bouillon, qui ne purent la prendre: cependant le gouverneur de Tripoli craignant d'être assiégé dans sa ville, donna aux chefs de la croisade une grosse somme d'argent, quinze mille pièces d'or, & de riches présens en chevaux, mulets, habits de soie & vases précieux, & une grande quantité de vivres pour l'armée, qui continua *Will. Tyr. lib. VII, p. 14 & 21.*

(d) Quatuor aut quinque à mari distans milliaribus, Will. Tyr. lib. VII, cap. 14; *unâ parasangâ,* Abulfed.

(e) Arachæus qui Archas condidit oppidum contra Tripolim in radicibus Libani situm. Isidor. Origin. l. IX, c. 2, p. 1036. Will. Tyr. ibid.

(f) Il nomme sept de ces Évêques, dont le dernier vivoit sous l'empereur Anastase, vers l'an 500 de J. C.

Bohadin. vit. Salad. ex verſ. Schult. p. 38. ſa route vers Jéruſalem. Cette ville fut ſoumiſe aux Francs l'an 1106; mais elle fut aſſiégée & repriſe par les troupes du ſultan Noureddin l'an 567 de l'hégire, 1171 de J. C.

T. II, p. 257. Elle éprouva un violent tremblement de terre avec pluſieurs autres villes de la Syrie & de la Phénicie, ſelon Abulfarage, l'an 552 de l'hégire, 1157 de J. C.

Will. Tyr. lib. VII, c. 14 & 21. Abulfeda, Tab. Syriæ. Geogr. Turc. Traduct. mſ. de la Bibl. du Roi, p. 1672. Shaw, t. II, p. 8. Pluſieurs villes de Syrie, de Phénicie & de Paleſtine avoient deux noms; le nom ancien que leur donnoient les naturels du pays, & le nom moderne qui leur étoit donné par les Grecs ou par les Romains. La plupart de ces villes ont conſervé ou repris le premier de ces noms, le ſecond a ceſſé d'être en uſage. La ville d'Arca, qui ſous la domination Romaine avoit pris le nom de *Céſarée du Liban*, eſt appelée par Guillaume de Tyr *Archis*, & par Abulféda *Arka*, & dans la géographie Turque *Areſch.* C'eſt une petite ville qui ſubſiſte encore avec ſon château ſitué ſur le ſommet d'une montagne; on y voit les reſtes de ſon ancienne ſplendeur, des colonnes, des entablemens, & un aqueduc dont la grande arche devoit avoir au moins cent pieds de diamètre: elle dépend du Pachalik ou gouvernement de Tripoli.

DISSERTATION
SUR
LES ÈRES DE LA VILLE DE LEUCAS, EN CÉLÉSYRIE.

Quatorzième supplément aux Dissertations du Cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens.

Par M. l'Abbé BELLEY.

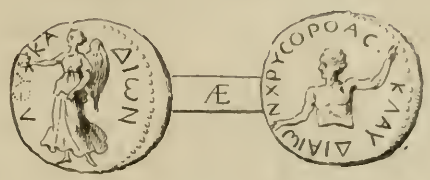

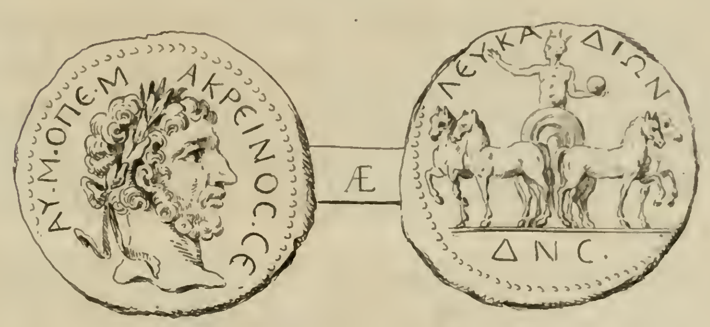

LE cardinal Noris & Vaillant ont observé sur les médailles de la ville de Leucas, des dates de deux ères différentes, dont ils ont fixé l'une à l'année de la bataille d'Actium, l'autre à la huitième année du règne de l'empereur Claude. Je me propose d'examiner dans ce Mémoire les médailles de cette ville, & de montrer contre l'opinion des deux antiquaires, que la plus ancienne de ces deux ères de Leucas commençoit six ans avant l'année de la bataille d'Actium. Lû le 25 Fév. 1763.

Pour discuter avec ordre cette question chronologique, 1.° j'examinerai la position de la ville, & je prouverai qu'elle étoit située dans un canton de la Célésyrie, & qu'un évènement de l'an 718 de Rome avoit donné aux habitans de cette ville l'occasion d'établir une nouvelle ère. 2.° Je donnerai l'explication des médailles & un précis de l'ancienne histoire de la ville.

Strab. l. XVI, p. 756. A.

I. La Célésyrie, proprement dite, étoit la partie de la Syrie comprise dans les vallées du mont Liban & de l'Anti-liban, dont le terrain étoit presque par-tout bas & enfoncé entre les montagnes, d'où le pays fut appelé la *Syrie creuse*, κοίλη Συρία. Quelques auteurs ont donné plus d'étendue à la Célésyrie; mais cette question s'écarte de mon sujet. Pline est le seul auteur de l'antiquité qui ait parlé de la ville de Leucas; il la place dans la Célésyrie, à l'orient d'Épiphanée, mais sans en déterminer la position. *Cœle habet...... Epiphaneenses. Ad orientem Laodicenos, qui ad Libanum cognominantur, Leucadios, Larissæos, præter tetrarchias in regna descriptas barbaris nominibus XVII.* Ce qui augmente la difficulté du texte, c'est que la ville de Larissa de Syrie étoit au couchant & assez éloignée de la ville d'Épiphanée. Les Savans qui ont étudié l'ancienne géographie, n'ont pu déterminer la position de Leucas; Cellarius même ne l'a pas tenté, il n'a point parlé de cette ville.

Plin. lib. V, c. 23. Ptolem. l. V, c. 3.

Plin. lib. V, c. 23, p. 267, edit. 1723.

Æ. 3. Peller.

Une médaille du cabinet de M. Pellerin supplée à l'obscurité de Pline & au silence de tous les autres auteurs. Cette médaille précieuse, frappée par les habitans de Leucas, ΚΛΑΥΔΙΕΩΝ ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ, présente d'un côté une victoire, & de l'autre l'image d'un fleuve, sous la figure d'un homme à mi-corps qui semble nager, avec le nom ΧΡΥϹΟΡΟΑϹ. Ce type prouve que la ville étoit située sur le fleuve Chrysorrhoas (a) de la Célésyrie, qui arrose la ville de Damas, ὁ περὶ

Δαμασκὸν

(a) Les Anciens ont donné le nom de *Chrysorrhoas* à différentes rivières, qui rouloient des parcelles d'or dans leurs eaux : on ignore si la rivière de Damas avoit cette propriété; peut-être fut-elle ainsi nommée, à cause de l'abondance & de la fertilité qu'elle répand sur

les

Δαμασκὸν καλούμενος Χρυσοῤῥόας, ſelon Ptolémée; il eſt repréſenté de même ſur une médaille d'Arétas roi de Damas. Le Chryſorrhoas, dit Strabon, en ſortant de la ville & du territoire de Damas, diſparoît preſqu'entièrement, étant partagé en divers canaux; il fertiliſe tout le pays qui eſt un des plus agréables de l'Orient *(b)*, *Damaſcum*, ſelon Pline, *ex epoto riguis amne Chryſorrhoâ fertilem*, Étienne de Byzance l'appelle *Bardinès*, Δαμασκὸς παρὰ τ Βαρδίνην ποταμὸν; c'eſt le nom qu'il porte encore aujourd'hui, *Berda* ou *Barradi*. Cette rivière n'a pas plus de ſoixante pieds de large, mais elle eſt profonde: à deux milles au-deſſus de Damas, elle ſe partage en trois bras; le plus grand paſſe dans la ville & fournit des eaux aux fontaines publiques & particulières, aux réſervoirs & aux jardins; les deux autres bras ſe répandent dans la plaine, remplie de villages & d'un nombre infini de jardins. Tous ces bras vont ſe décharger dans le lac de Damas, à quatre lieues de la ville. L'Écriture ſainte célèbre la bonté des eaux des rivières de Damas, *Abana* & *Pharphar (c)*; on n'en trouve plus les noms: ces rivières n'étoient probablement que les bras du Berda; celui qui paſſe dans la ville va en ſerpentant, & coule dans un lit qui paroît naturel; les autres bras qui coulent dans la plaine, ont ſouvent changé de cours, ſuivant la volonté ou les beſoins des habitans.

Lib. V, c. 15, p. 138.
Frœl. ann. Syr. p. 115.
Strab. l. XVI, p. 755. B.
Plin. lib. V, c. 18.
Maund. voyage d'Alep, p. 204.
Géogr. Turc, trad. manuſc. de la Bibl. du Roi, p. 1633.
IV. Reg. V, 12.
Maundrell, p. 207.

Le Berda, le *Chryſorrhoas* des Grecs, a ſes ſources dans l'Antiliban, du côté d'Héliopolis ou Baalbek, au-deſſus d'un lieu appelé *Zebdanideh*, éloigné de Damas d'environ neuf à

Géogr. Turc, p. 1548.

les terres: dans ce ſens le Nil étoit appelé *véritablement* ἀληθῶς, Chryſorrhoas, *Athenæ, lib. V, cap. 9;* τὸν Χρυσοῤῥόαν ὄντως, *Greg. Naz. epitaph. Athanaſ.*

(b) Les Orientaux l'appellent le *Gouthah*, & le citent comme un des quatre lieux les plus délicieux de l'Aſie, qu'ils nomment *Feradis*, c'eſt-à-dire Paradis, pour la beauté & pour la fertilité de leur terroir. *D'Herb. Bibl. Orient. Geogr. Turc.*

(c) Ces deux rivières ſont repréſentées ſur un grand bronze d'Herennius Étruſcus, frappé à Damas, conſervé au cabinet de M. Pellerin. Benjamin de Tudèle, *Itinér. p. 55*, appeloit encore, au XII.^e ſiècle, ces deux rivières *Amana* & *Parpar*: ſelon cet auteur, l'*Amana* paſſe dans la ville de Damas; le *Parpar* coule dans la campagne, & arroſe les jardins & les vergers.

dix heures de chemin; il coule dans une vallée fertile, où l'on trouve un grand nombre de jardins, des bourgs & des villages; à quatre heures & demie de chemin de Damas il passe au village de *Sinie*, bâti près des ruines de l'ancienne Abila, où l'on voit des colonnes, restes d'édifices magnifiques: ce lieu est encore appelé *Abil:* les Itinéraires marquent la distance de Damas à Abila de dix-huit milles, qui feroient environ six lieues communes de France.

Maundrell, p. 226.

Itiner. Anton. Wessel. p. 198. Tab. Peuting.

Il résulte de cette comparaison de l'ancienne Géographie avec la moderne, que la ville de *Leucas,* située sur le *Chrysorrhoas,* étoit dans la même vallée & probablement la même ville qu'Abila; ce qui confirme ma conjecture c'est que Pline, qui parle de Leucas, ne dit rien de la ville d'Abila *(d)*, qui étoit célèbre de son temps, & avoit été la capitale de la tétrarchie de Lysanias; & que, d'un autre côté, Ptolémée, qui nomme en détail les villes de la Célésyrie, & en particulier cette ville d'Abila, ne parle point de Leucas, qui étoit alors illustre & frappoit des monnoies en l'honneur des Empereurs. Cette omission apparente, dans les deux auteurs, n'est pas réelle; la ville d'Abila, comme plusieurs autres villes de Syrie, aura eu deux noms; Ptolémée l'aura nommée *Abila*, de son nom ancien & Syrien; Pline l'aura appelée *Leucas,* du nom qui lui avoit été donné par les Grecs. Je ne citerai qu'un exemple semblable: la ville d'Arca en Phénicie avoit pareillement deux noms; Ptolémée ne lui donne que son nom ancien *Arca*, pendant que cette ville prenoit sur ses monnoies le nom de *Césarée* du Liban, ΚΑΙϹΑΡЄΙΑ ΛΙΒΑΝΟΥ. La conjecture que je propose peut servir à corriger le texte d'Étienne de Byzance, ΒΑΛΑΝΕΆΙ, πόλις Φοινίκης, ἡ νῦν Λευκάς, *Balanée, ville de Phénicie, qu'on appelle maintenant Leucas.* Le géographe ou ses copistes se sont trompés, Balanée étoit une ville de Syrie, située au septentrion du fleuve Éleuthérus, qui, selon Strabon,

(d) Pline, *lib V, cap. 18*, parle d'Abila comme étant une tétrarchie & un canton: *Tetrarchiæ, regionum instar singulæ & in regna contribuuntur,* Trachonitis, Paneas *in quâ Cæsarea, Abila, &c.* Le savant Réland, *Palæst. Ill. lib. III,* pense que cette Abila, dont Pline parle, est plutôt l'Abila de la Batanée, voisine de Gadara.

Pline & Ptolémée, ſéparoit la Syrie de la Phénicie; & je crois qu'au lieu de ΒΑΛΑΝΕΑΙ, on doit lire ΑΒΙΛΑ, πόλις Φοινίκης, ἡ νῦν Λευκάς. En effet Abila, ſelon Étienne de Byzance, étoit une ville de Phénicie, & il eſt très-probable que Leucas, par ſa ſituation ſur le *Chryſorrhoas*, étoit Abila; l'ancienne géographie n'a pas connu, ſur cette rivière, d'autres villes qu'Abila & Damas.

On peut encore prouver que la ville de Leucas en Céléſyrie, & Abila, ſont une ſeule & même ville, par la diſpoſition du local & par les noms des lieux. On lit, dans le 1.er livre des Rois, « lorſque les Philiſtins renvoyèrent l'arche ſur un chariot, ils la conduiſirent près de Bethſamès, où elle s'arrêta dans le champ de Joſué Bethſamite; il y avoit une grande roche ou pierre, אֶבֶן גְּדוֹלָה, ſur laquelle on offrit un holocauſte. » Le texte ſacré en parlant de la même roche, ſur laquelle l'arche avoit été dépoſée, l'appelle *la grande roche*, אָבֵל הַגְּדוֹלָה, *ſur laquelle ils placèrent l'arche du Seigneur;* d'où il paroît réſulter que le mot d'*abel* & d'*eben* ſignifie une roche. La ville d'Abila étoit ſituée dans un lieu rempli de rochers; on appelle encore ſes ruines *Abil*. Maundrell, voyageur exact, en paſſant dans la vallée de Barrady, qui eſt le fleuve Chryſorrhoas des Anciens, après avoir parlé d'un vieux monument que les habitans appellent le tombeau d'Abel; « nous entrames, dit-il, dans un chemin étroit, entre deux rochers eſcarpés, au pied deſquels court la rivière de Barrady; nous vimes, de l'autre côté de la rivière, pluſieurs grands piliers qui étoient des reſtes du frontiſpice d'un bâtiment magnifique, par où l'on voit que l'ancienne Abila étoit ſituée au milieu des rochers ». La ville de Leucas de Grèce étoit pareillement ſituée près d'une grande roche, qui lui avoit donné le nom; πέτρα ἐπὶ Λευκὴ, ὡς ἐντεῦθεν τοὔνομα λαβεῖν; dit Strabon: cette roche eſt connue par le fameux ſault, τὸ ἅλμα, de Leucade. Il eſt certain d'ailleurs que les Macédoniens établis en Syrie, donnèrent à pluſieurs villes de Syrie les noms des villes de Macédoine, lorſqu'ils remarquoient quelque reſſemblance entre les villes d'un pays avec celles de l'autre. Il eſt donc tout naturel de

C. VI, verſ. 14.

Maund. voyage d'Alep, p. 226 de la trad. franç.

L. X, p. 452.

penser que les Macédoniens auront donné à la ville d'Abila le nom de Leucas, à cause de la ressemblance du local.

Quoi qu'il en soit, il suffit, pour le sujet que j'examine, d'avoir prouvé que la ville de *Leucas,* étoit située sur la rivière de *Chrysorrhoas.* Les médailles de cette ville nous apprennent que les habitans établirent deux ères sous la domination Romaine, & qu'ils employèrent tantôt l'une, tantôt l'autre dans le compte des années.

Nor. de Epoch. Syro-Mac. Diss. III, p. 340, edit. Lipf.

Le cardinal Noris, dans son grand ouvrage des *époques Syro-macédoniennes,* a publié deux médailles de Leucas de Célésyrie, l'une de Gordien-Pie, avec la date ΔOC 274, & l'autre de Trajan avec la date EN, 55; il a jugé d'après le calcul que cette ville employoit deux ères différentes, que la date 274 sous le règne de Gordien-Pie, étoit prise d'une ère, qui commençoit à l'an 723 de Rome, époque de la bataille d'Actium; que la date 55 de la médaille de Trajan, qui portoit le titre de *Dacicus,* étoit d'une autre ère, qui n'a pu commencer avant l'an 801 de Rome, 48 de J. C.

Vaill. numism. Græc. p. 278, edit. 1700.

M. Vaillant a suivi exactement l'opinion du cardinal Noris.

J'adopte le sentiment des deux antiquaires sur la seconde ère de Leucas; M. Pellerin a dans son cabinet une médaille de la même ville, avec la date HP, 108, qui est relative à cette ère; mais l'opinion de ces savans Antiquaires sur la première ère de cette ville ne peut se concilier avec les dates marquées sur d'autres médailles de Leucas; ils ont fixé le commencement de cette ère à l'an 723 de Rome. On voit au cabinet de M. Pellerin une médaille de Gordien-Pie, portant la date HOC, 278; laquelle ajoutée à 723 feroit la date de l'an 1000 de Rome, 247 de J. C. Il est constant que Gordien-Pie mourut dans l'année 244 de J. C. l'époque de l'ère de Leucas a donc indubitablement commencé quelques années avant l'an 723 de Rome.

Æ. 3. Peller. *Æ. 2. Peller.*

Æ. 1. Pell. & Tiep. p. 1004.

Une autre médaille de la même ville, frappée en l'honneur de Macrin, avec la date ΔNC, 254, démontre que l'ère de Leucas a pour époque l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'an 717 de Rome; Macrin fut tué au mois

de Juin de l'an 218 de J. C. dans une année Syrienne qui avoit commencé à l'automne de l'an 970 de Rome; il eſt évident par le calcul qu'en ôtant de cette ſomme, celle de deux cents cinquante-trois ans complets, il reſte 717 qui ſera le commencement de la première année Syrienne de l'ère de Leucas; cette ère n'a pu commencer à l'automne de l'an 718 de Rome; l'an 254 date de la médaille, auroit commencé à l'automne de l'an 971 de Rome, 218 de J. C. ce qu'on ne peut admettre; Macrin, dont la tête paroît ſur la médaille, mourut au mois de Juin de la même année 218 de J. C. d'ailleurs la même ère n'a pu commencer avant l'automne de l'an 717 de Rome. Le cardinal Noris & M. Vaillant ont publié une médaille de Gordien-Pie, frappée à Leucas, avec la date ΔOC, 274; or, ſi l'on ajoute 274 à 717, on aura l'an 990 de Rome, 237 de J. C. à l'automne, commencement d'une année Syrienne, dans laquelle Gordien-Pie fut déclaré Auguſte, au mois de Juillet 238 de J. C. après la mort de Pupien & de Balbin.

Le commencement de l'ère de Leucas, eſt donc invariablement fixé à l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'an 717 de Rome, 37 avant l'ère Chrétienne. On a montré ci-deſſus que la ville de Leucas étoit probablement la ville, ſurnommée de Lyſanias d'Abila, & qu'elle étoit ſituée ſur la rivière de Chryſorrhoas; il eſt queſtion de trouver dans l'hiſtoire & dans le cours d'une année Syrienne, depuis l'automne 717 de Rome juſqu'à l'automne de l'année ſuivante 718, un évènement intéreſſant pour ce canton de la Céléſyrie, qui ait donné occaſion d'y établir une ère.

La partie de la Céléſyrie, voiſine de l'Arabie étoit occupée depuis pluſieurs années par divers Princes ou Dynaſtes, à peu près indépendans des rois de Syrie, & enſuite des Romains. L'un des plus puiſſans étoit Ptolémée, fils de Mennée, maître d'Héliopolis & de Chalcis du Liban; il poſſédoit encore la plaine de Marſyas & les montagnes d'Iturée; ce Prince mourut l'an 714 de Rome, Lyſanias ſon fils lui ſuccéda dans ſes États, qui comprenoient la ville de Leucas ou d'Abila; ſon

Strab. l. XVI, p. 753. C.

Joſeph. Antiq. l. XIV, c. 23.

règne ne fut que de quatre ans; Marc-Antoine pendant son expédition d'Arménie, ordonna l'an 718 qu'on le fit mourir, sur la délation de Cléopatre, qui accusa Lysanias de favoriser les Parthes, ennemis des Romains. A la mort de ce Prince, la ville de Leucas ou d'Abila regarda cet évènement comme l'époque de sa liberté, & établit la même année une ère qu'elle employa sur les monumens pendant plusieurs siècles; c'est ainsi que la ville d'Amisus dans le Pont, ayant chassé le tyran Straton, établit l'an 721 de Rome, une ère en mémoire du recouvrement de sa liberté.

Joseph. l. XV, c. 4.

Vaill.

L'ère de la ville de Leucas étant déterminée à l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'an 717 de Rome, il est facile d'expliquer les dates qui sont gravées sur ses médailles.

On a observé ci-dessus que les habitans de Leucas employèrent sur leurs médailles les dates de deux ères différentes. La plus ancienne ère, celle de l'an 717 de Rome, se trouve marquée sur cinq médailles de la ville, l'une sous Caracalla, avec la date ANC, 251, frappée dans l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'an 967 de Rome, 214 de J. C. trois ans avant la mort de Caracalla. La seconde date ΔNC, 254, est sur une médaille de Macrin, de l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'année 970 de Rome, 217 de J. C. la dernière du règne de Macrin; on trouve la troisième date ΔOC, 274, sur une médaille de Gordien-Pie, de l'année Syrienne, qui commença à l'automne de l'année 990 de Rome, 237 de J. C. la première du règne de Gordien; deux autres médailles de ce Prince, donnent les dates ЄOC, 275 & HOC, 278, frappées dans les années Syriennes, qui commencèrent l'une à l'automne de l'an 991 de Rome, 238 de J. C. & l'autre à l'automne de l'an 994 de Rome, 241 de J. C. Les dates de l'ère de Leucas, fixée à l'an 717 de Rome, s'accordent parfaitement avec les années de règne des Empereurs.

Æ. 2. Surbck, nunc de Cotte.

Æ. I. Peller. & Tiepol.

Æ. 2. Noris & Vaillant.

Æ. 2. Peller.

La seconde ère de Leucas fut établie sous le règne de l'empereur Claude, & probablement dans l'année Syrienne,

qui commença à l'automne de l'an 801 de Rome, 48 de J. C. Le cardinal Noris & M. Vaillant ont publié une médaille *Noris, p. 341. Vaill. numism. Gr. p. 28.* de Leucas, frappée sous le règne de Trajan, avec la date ΕΝ, 55, dans l'année qui commença à l'automne de l'an de Rome 855, 102 de J. C. M. Pellerin a dans son cabinet une médaille de la même ville, qui donne la date L. HP, 108, relative à cette ère, frappée dans l'année Syrienne qui commença à l'automne de l'an 908 de Rome, 155 de J. C. sous le règne d'Antonin-Pie.

II. Pline étant le seul auteur ancien qui ait dit un mot de la ville de Leucas de Célésyrie, ce que nous connoissons de cette ville est pris des médailles: son nom Leucas lui a été donné par les Grecs successeurs d'Alexandre, qui, comme je l'ai déjà dit, donnèrent à différentes villes de Syrie les noms des villes de Macédoine; Pella, Dium, Bérhoea, Larissa, &c. Les Syriens conservèrent à la plupart de ces villes les noms anciens qui subsistent encore aujourd'hui; Étienne de Byzance observe que de son temps les Syriens donnoient à Larissa de Syrie le nom de *Sizar;* Λάρισσα.... Συρίας, ἣν Σύροι Σίζαρα καλοῦσιν: nous voyons, dans Abulféda & dans le géographe Turc, que cette ville est encore appelée *Schizar.* La ville de Leucas, comme je le pense, avoit un nom Syrien, Abila; les Macédoniens lui auront donné le nom de Leucas, parce qu'ils auront cru que sa position, près des rochers escarpés, avoit quelque ressemblance avec la Leucas de Grèce.

L'empereur Claude accorda des grâces singulières à la ville de Leucas de Célésyrie: du moins il est certain, par les médailles, que la ville prit par reconnoissance le nom de cet Empereur, ΚΛΑΥΔΙΕωΝ, ou ΚΛΑΥΔΑΙωΝ ΤωΝ ΚΑΙ ΛΕΥΚΑΔΙωΝ, *Méd. de Domit. de Trajan.* & qu'à cette occasion elle établit une nouvelle ère: le cardinal Noris a jugé que cette ère commença l'an 801 de Rome, 48 de J. C. En effet, je trouve que l'Empereur avoit détaché la ville d'Abila de la province de Syrie, pour la donner au roi Agrippa le grand, & qu'après la mort de ce Prince, arrivée l'an 44, cette ville fut encore réunie à la Syrie jusqu'à l'année 53. Pendant cet intervalle la ville de Leucas ou d'Abila reçut

des grâces de l'Empereur, & établit une nouvelle ère, dont la première année commença à l'automne de l'an 801 de Rome. Quatre ans après, la douzième année du règne de Claude étant révolue, & par conféquent après le 25 de janvier de l'an 806 de Rome, 53 de J. C. ce Prince ôta le royaume de Chalcis au jeune Agrippa, fils d'Agrippa le grand, & lui donna la tétrarchie qu'avoit eue Philippe, la Batanée, la Trachonite & Abila, qui avoit été de la tétrarchie de Lyfanias. Ce Prince conferva fes poffeffions jufqu'à l'an 100 de J. C. où il mourut; alors la ville de Leucas ou d'Abila fut réunie à l'empire Romain, & n'en fut plus féparée.

Jofeph. Antiq. l. XX, c. 3.

La ville de Leucas prit part aux réjouiffances publiques de l'empire Romain, pour les victoires remportées par Trajan fur Décébale, roi des Daces; elle fit graver fur fes monnoies la pompe triomphale de ce Prince.

Æ. 3.

Sous le règne d'Antonin-Pie, cette ville, par une baffe flatterie trop ordinaire dans ces temps-là, rendit des honneurs divins à Fauftine, fille de cet Empereur; elle la fit repréfenter avec le nom & les attributs de Junon. Cet ufage n'étoit pas nouveau dans les villes Grecques; nous voyons que dès le règne d'Augufte elles donnèrent le nom de Junon à Livie, ΛΙΒΙΑΝ ΗΡΑΝ, & celui de Vénus à Julie fille d'Augufte, ΙΟΥΛΙΑΝ ΑΦΡΟΔΙΤΗΝ, &, dans la fuite, à Drufille fœur de Caligula, ΔΡΟΥΣ. ΑΦΡΟΔΙΤΗΣ : il feroit facile d'ajouter plufieurs exemples femblables.

Æ. 3. Peller. — *Æ. 3.* — *Æ. Maffei, Ant. Gall.*

Nous voyons fur les médailles de Leucas, que cette ville adoroit, comme principales divinités, le Soleil & Hercule. Le Soleil, la grande divinité des Syriens, avoit un temple magnifique à Héliopolis, ville voifine que les Syriens appellent encore Baalbeck; ce dieu eft repréfenté, fur les médailles de Leucas, portant la tiare en tête & monté fur un char à quatre chevaux. Hercule, adoré principalement à Tyr fous le nom de Μέλκαρτος, avoit des temples dans plufieurs villes de la Célé fyrie: la ville de Leucas a repréfenté fur fes médailles Hercule appuyé fur fa maffue, fe repofant de fes travaux. Enfin cette ville avoit élevé à fon génie tutélaire un temple à

Méd. de Carac. & de Macrin. — *Strab. l. XVI, p. 757.* — *Selden, de Diis Syris, p. 109.* — *Méd. de Gord. Pie, Æ. 2. Pell.*

à quatre colonnes, dans lequel étoit placée une tête de femme couronnée de tours, au milieu de deux ſtatues. *Méd. de Gord. Pie, Æ. 2. Vaillant.*

Je finis ce Mémoire en obſervant qu'il ſeroit bien ſingulier que la ville de Leucas de Céléſyrie, dont nous connoiſſons des médailles depuis le règne de Domitien juſqu'à celui de Gordien-Pie, ne ſe trouvât ni dans les anciens Géographes, ni dans les Notices des provinces & des villes, & qu'elle eût été omiſe par Ptolémée, qui a nommé un grand nombre de villes de la Céléſyrie. J'ai obſervé qu'elle a été plus connue des Anciens ſous le nom d'Abila, & que Pline, ſi l'on peut excepter Étienne de Byzance, eſt le ſeul qui l'ait appelée *Leucas;* & nous devons à la médaille du cabinet de M. Pellerin la connoiſſance de la vraie poſition de cette ville. Ses autres médailles nous apprennent qu'elle établit une ère dans l'année même où elle fut délivrée de la domination d'une dynaſtie de Princes, établie dans ce pays depuis pluſieurs années.

Au reſte, cette ville conſerva ſon ancien nom d'Abila; elle fut compriſe dans la province de Phénicie du Liban, ſéparée de la Phénicie ſous le règne de Théodoſe le grand: elle fut un ſiége épiſcopal ſous la métropole de Damas; on peut voir, dans l'*Oriens Chriſtianus*, la ſuite de ſes Évêques connus *(e)*. Dans des temps poſtérieurs, la ville d'Abila a été ruinée; on voit ſes ruines près d'un village nommé *Sinie*, ſur la rivière de Barrady, à cinq heures de chemin de Damas: elles portent encore le nom d'*Abil*, d'où les habitans du pays, groſſiers & ignorans, ont cru que l'un de ces anciens monumens étoit le tombeau d'Abel. On trouve près de-là pluſieurs grandes colonnes, qui ſont des reſtes du frontiſpice d'un édifice magnifique. *Malala, t. II; Notit. Hierocl. Weſſel. p. 717. Oriens Chriſt. t. II, p. 843. Maund. voyage d'Alep, trad. fr. p. 226.*

On a vu dans ce Mémoire, 1.° que la ville de *Leucas* de Syrie, dont la poſition étoit inconnue, étoit ſituée ſur le fleuve *Chryſorrhoas*, & que c'étoit probablement la ville appelée par les Syriens *Abila*, ſituée ſur le même fleuve. 2.° Que la plus ancienne des deux ères de la ville de Leucas

(e) Le P. le Quien ne nomme que trois Évêques, dont le dernier vivoit vers l'an 518 de J. C.

n'a pas été établie l'an 723 de Rome, mais dans l'année Syrienne qui commença à l'automne de l'an 717 de Rome; la révolution qui arriva préciſément cette année dans l'Abilène, à la mort de Lyſanias, concourt avec l'établiſſement de l'ère de Leucas : ces deux circonſtances réunies montrent que Leucas & Abila étoient une ſeule & même ville ſous deux noms, l'un grec & l'autre ſyrien. L'étude des médailles fournit toujours de nouvelles lumières pour la Géographie, la Chronologie & l'Hiſtoire.

DISSERTATION
SUR
L'ÈRE D'ANAZARBE.

Quinzième supplément aux Dissertations du Cardinal Noris, sur les époques des Syro-Macédoniens.

Par M. l'Abbé Belley.

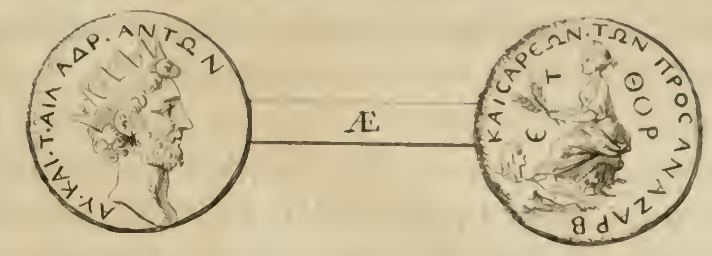

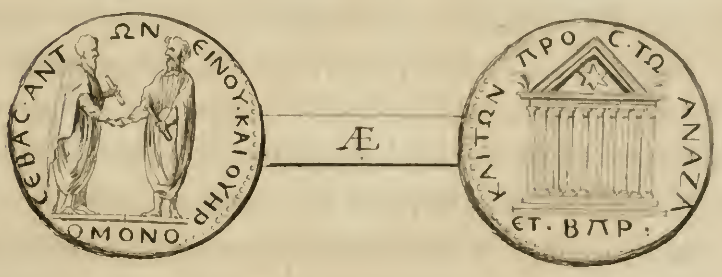

Entre les différentes branches de la Littérature, la Chronologie a tiré de l'étude des médailles les plus grands avantages; on en peut voir les exemples & le détail dans le grand ouvrage du baron de Spanheim, *de Usu & Præstantiâ numismatum*, dans les Dissertations du cardinal Noris, *de Epochis Syro-Macedonum*, dans plusieurs autres ouvrages, & en particulier dans les Mémoires de cette Académie. La précision que donnent les médailles est souvent si grande, qu'elle marque l'ordre des temps & des évènemens avec une certitude invariable; telle est l'ère d'Anazarbe, ville illustre de la province

Lû le 7 Juin 1763.

de Cilicie. Les antiquaires ont varié sur l'époque primitive de cette ère; le P. Hardouin, dans la première édition de son ouvrage intitulé *Nummi antiqui illustrati*, qui est de l'année 1684, fixe l'ère de cette ville à l'an 741 de Rome, 13.e avant J. C. le cardinal Noris[a] l'a déterminée à l'an 734; cette détermination a été suivie par Spanheim[b], Vaillant[c], Haym[d] & par le P. Frœlich[e]; le P. Hardouin[f] lui-même est revenu à cette opinion, dans la nouvelle édition des *Nummi illustrati*, & dans sa chronologie de l'ancien Testament[g]: en sorte que l'opinion des plus célèbres antiquaires paroît se réunir à fixer l'ère d'Anazarbe à l'an 734 de Rome, 20.e avant J. C.

Num. illustrat. p. 4.

[a] *De Epoch. Diss. IV, p. 370.*
[b] *Spanh. orbis Rom. p. 411, 421.*
[c] *Vaill. num. Gr. p. 250.*
[d] *Haym, t. II, p. 275, 281.*
[e] *Frœl. Q. Tint. p. 326, 342.*
[f] *Select. oper. I, p. 15.*
[g] *Chron. vet. Test. p. 617.*

Le R. P. Dom Albert Mazzoléni, savant abbé Bénédictin, dans le second volume de ses *Animadversiones* sur les médaillons du cabinet de Pisani, publiées en 1741, a prouvé que cette ère a commencé non en 734, mais en 735 de Rome.

Comme les dates marquées sur les médailles d'Anazarbe peuvent servir à éclaircir & fixer plusieurs points intéressans de l'histoire, il est important de déterminer avec précision & certitude l'ère ou l'époque primitive d'où ces dates étoient comptées. 1.° J'examinerai avant tout la vraie position de cette ville illustre, l'origine de son nom & son ancienneté. 2.° Je rechercherai les motifs & le temps précis de l'établissement de l'ère qu'elle suivit dans le compte des années, & dans les dates gravées sur ses monumens; on en fera l'application à plusieurs faits des règnes des empereurs Romains. 3.° Je donnerai le précis de l'histoire de cette ville, &, par occasion, je parlerai de ses titres, de ses prétentions, des fêtes qu'elle fit célébrer & de quelques autres évènemens: ces détails seront tirés principalement des médailles de la ville.

I. Les auteurs & les anciens géographes ont placé la ville d'Anazarbe dans l'intérieur de la Cilicie, *Ciliciæ finis*, dit Pline, *intùs autem dicendi Anazarbeni, qui nunc Cæsarea.* Elle étoit située sur une montagne au nord du fleuve Pyramus, qui a son cours au pied de cette montagne: cette situation est prouvée par les médailles; on lit sur une médaille de Lucius Vérus, ΠΥΡΑΜΟϹ ΤΩ ΑΝΑΖΑΡΒΩ: une autre médaille

Plin. l. V, c. 22, edit. Hard. in-fol. t. I, p. 270.

Hard. Sel. Op. p. 16.

d'Antonin-Pie, du cabinet de M. Pellerin, repréſente une femme couronnée de tours, ſymbole de la ville, qui eſt aſſiſe ſur une montagne, tenant de la main droite une branche d'arbre, & de la gauche des épis de blé; on voit aux pieds de la femme l'image d'un homme couché, qui ſemble nager & repréſente le fleuve. Le Pyrame eſt une groſſe rivière qui a un long cours, & eſt fort large dans la plaine de Cilicie; ſuivant Xénophon elle avoit ſix cents pieds grecs de largeur, environ quatre-vingt-quatorze toiſes de Paris, dans l'endroit où Cyrus le jeune la traverſa avec ſon armée. Le Pyrame a ſes ſources dans l'ancienne Cataonie, où il commence à devenir navigable; de-là il traverſe le mont Taurus, dans un lit très-ſerré entre des rochers, avec un fracas qui ſe fait entendre de loin comme le bruit du tonnerre; à la ſortie de la montagne il entre dans la plaine de Cilicie, paſſe au pied de la montagne d'Anazarbe, qu'il laiſſe ſur la droite *(a)*, de-là ſe rend à Mopſueſte, paſſe au-deſſous de Mallos, enſuite près d'Égès, & va ſe décharger dans la méditerranée à Mégarſus. Le cours de cette rivière, dans la Cataonie, eſt du nord-eſt au ſud-oueſt; dans la Cilicie il ſuit la même direction juſqu'à Mopſueſte, qu'on appelle aujourd'hui *Meſſiſe*, d'où il prend ſon cours vers le ſud-eſt juſqu'à ſon embouchure dans la mer. Cette rivière, que les Arabes appellent *Dgihon*, eſt plus forte & plus large que le *Sarus*, autre rivière de la même province qui paſſe à Adana, & eſt connue ſous le nom de *Sihon*.

Xenoph. Exped. lib. 1.

Strab. l. XII, p. 536.

Le pays qu'arroſe le Pyrame eſt extrêmement fertile; le territoire d'Anazarbe, ſelon Abulféda, produit des grains & des fruits en abondance; on y trouve de belles prairies: les habitans de la ville ont ſouvent fait graver ſur leurs monnoies les ſymboles de cette fécondité, une corne d'abondance, des épis de blé, des branches chargées de fruits, &c. La ville de Mopſueſte, ſituée ſur la même rivière, avoit les mêmes avantages; *Mamiſtra* (Mopſueſte) dit Guillaume de Tyr, *& opimo agro, & glebâ ubere & amœnitate præcipuè commendabilis.*

Geſta Dei, p. 678.

(a) Suivant Abulféda, *Aïn-zarba* eſt au nord du Dgihon; cette rivière a ſon cours entre cette ville & la ville de *Tel-Hamdoun.*

Cell. II, 258. L'hiſtoire a célébré la fertilité des *champs Aléiens*, Ἀλήϊον πεδίον, près de Mallos & du Pyrame, par leſquels Philotas eut ordre de conduire la cavalerie d'Alexandre.

Le nom de la ville d'Anazarbe eſt, ſuivant les médailles & dans les auteurs, ἈΝΑΖΑΡΒΟϹ; ſuivant Étienne de Byzance elle avoit pris ſon nom de la montagne voiſine, Ἀναζαρβὰ πόλις Κιλικίας, κέκληται ἀπὸ τοῦ παρακειμένου ὄρους, où elle a été appelée, ajoute-t-il, du nom d'*Anazarbus* ſon fondateur, ἢ ἀπὸ Ἀναζάρβου τοῦ κτίσαντος. Ammien-Marcellin adopte cette opinion; &, ſelon Suidas, cet Anazarbus vivoit ſous le règne de Nerva; il rétablit, par ordre de ce Prince, la ville d'Anazarbe, qui avoit été renverſée par un tremblement de terre: mais la ville d'Anazarbe étoit plus ancienne que le règne de Nerva, puiſque Pline, qui écrivoit ſous le règne de Titus, parle de cette ville, qui étoit appelée de ſon temps Céſarée, *Anazarbeni, qui nunc Cæſarea;* nous verrons, dans l'article ſuivant, qu'elle prit le nom de Céſarée ſous le règne & en l'honneur de l'empereur Auguſte.

Amm. l. XIII, c. 8.

La ville d'Anazarbe étoit ſituée dans la Cilicie, du côté du mont Taurus, à XL milles romains de la ville de Mopſueſte & à XX milles d'Épiphanée de Cilicie, &, ſuivant le géographe Turc, à vingt-quatre milles arabiques de la ville de Sis, qui étoit la capitale & la réſidence des derniers rois d'Arménie; elle eſt maintenant ruinée. Enfin la ville d'Anazarbe étoit éloignée de la ville d'Égès ou de la côte de la mer de cinq cents ſtades, qui étant comptés à huit pour un mille romain, font ſoixante-deux milles ou environ vingt lieues communes de France. Vaillant, trompé par Suidas, a cru qu'Anazarbe étoit l'ancien château de Quinda, qui étoit une place forte, ἔρυμα, dans laquelle les Macédoniens avoient dépoſé leurs tréſors γαζοφυλάκειον; Euménès les enleva lorſqu'il prit les armes contre le roi Antigonus: mais, ſuivant Strabon, le château de Quinda étoit ſitué dans les montagnes, au-deſſus de la ville d'Anchialé, ὑπέρκειται δὲ τὰ Κύινδα τῆς Ἀγχιάλης, à plus de vingt lieues au couchant d'Anazarbe.

Tab. Peuting. ſegm. 7.

Act. S. Thalilæi, cap. 1, ap. Bolland.

Vaill. num. Gr. p. 250.

Strab. l. XIV, p. 672.

II. Les antiquaires les plus célèbres, comme je l'ai obſervé,

ont fixé l'ère d'Anazarbe à l'automne de l'an 734 de Rome, ſur le motif qu'Auguſte ayant fait cette année un voyage en Orient, accorda des grâces & des priviléges à la ville d'Anazarbe & à d'autres villes de la Cilicie. En effet, ce Prince, qui avoit paſſé à Samos l'hiver de 733 à 734, partit au printemps ſuivant pour ſe rendre en Orient; il fit alors divers règlemens pour les provinces, & en particulier pour la Cilicie; il donna au jeune Tarcondimote les États que ſon père Tarcondimote avoit poſſédés dans cette province, à l'exception des parties maritimes de la Cilicie *trachée* ou montagneuſe, qu'il donna, avec l'Arménie mineure, à Archélaüs, roi de Cappadoce. Auguſte, après avoir ſéjourné quelque temps en Syrie, revint paſſer l'hiver de 734 à 735 à Samos, d'où il retourna à Rome. Le cardinal Noris fixe à l'année du voyage de ce Prince en Aſie, en 734, l'époque primitive de l'ère d'Anazarbe; Auguſte ayant donné aux villes de Cilicie divers règlemens, & ayant accordé à la ville d'Anazarbe en particulier des grâces & des priviléges, ſes citoyens établirent la même année une ère nouvelle.

Quoique cette époque paroiſſe déterminée par les faits & par les circonſtances du voyage, & quoiqu'elle ait été adoptée par preſque tous les antiquaires, elle eſt contredite & combattue par les médailles même de la ville; dans le nombre, j'en choiſis deux qui fixent l'époque primitive de l'ère de cette ville à l'automne de l'an 735 de Rome, & pour le démontrer, je prouve évidemment que cette époque ne peut être placée avant l'an 735, même en 734; ni après l'an 735, même en l'an 736, & conſéquemment qu'elle eſt invariablement déterminée à ladite année 735.

1.° L'ère d'Anazarbe n'a pu commencer l'an 734 de Rome, le P. Frœlich a publié une médaille de l'ère de cette ville, frappée l'an 267 de ladite ère, la première année du règne de Trajan-Dèce, ANAZAPBOΥ ЄNΔOΞOΥ MHTPOΠOλεως ЄTȣς IЄPOΥ NЄOΥ ΠPΩτȣ, ZΞC. Le type du revers repréſente cinq urnes ou vaſes avec des palmes, ſymboles des jeux ſacrés & ſolennels qui furent célébrés à Anazarbe, pour

Frœlich, Quat. Tint. p. 342.

l'avènement de ce Prince à l'empire. Je renvoie au Mémoire sur l'année sacrée, inséré dans le recueil de l'Académie, pour avoir le détail de la célébration des jeux de l'*année sacrée* en l'honneur des Empereurs.

Mém. t. XIX, p. 447, 468.

Si la première année de l'ère d'Anazarbe avoit commencé à l'automne de l'an 734 de Rome, 20.e avant J. C. l'année 267 de la même ère, 1.re de Trajan-Dèce, marquée sur la médaille, auroit commencé à l'automne de l'an 1000 de Rome, 217 de J. C. & auroit fini à l'automne de l'année suivante 1001. Mais, suivant tous les monumens, les deux Philippes, père & fils, régnoient encore l'an 1002 de Rome, 249 de J. C. il est prouvé, par les médailles frappées l'an 319 de l'ère de Sinope, que ces deux Princes vivoient encore vers l'automne de 249. Ce fait est confirmé indubitablement par les médailles égyptiennes, qui marquent L. Z. l'année 7.e du règne de Philippe, & qui conséquemment ont été frappées après le mois d'août de ladite année 249. Trajan-Dèce avoit été proclamé Empereur par les légions de Mœsie & de Pannonie, suivant les Chronologistes, vers le mois de juin de la même année 249; il fut d'abord reconnu par quelques provinces de l'Asie, qui se révoltèrent contre l'empereur Philippe, & par la province de Cilicie en particulier, puisque la ville d'Anazarbe célébra l'avènement de Trajan-Dèce à l'empire, par la représentation des jeux & des spectacles publics, avant l'automne de la même année. Le Canon astronomique, continué par Théon, fait commencer le règne de ce Prince avec l'année égyptienne vague 997 de l'ère de Nabonassar, 573 de l'ère de Philippe, 279 de l'ère des Augustes en Égypte, laquelle année vague commença le 22 juin 1002 de Rome, 249 de J. C. en attribuant, suivant l'usage égyptien, les derniers mois du règne de Philippe au règne suivant. L'autorité de l'empereur Philippe étoit donc encore reconnue dans la province d'Égypte après le mois d'août, & même à Sinope, & apparemment dans la province de Pont, vers l'automne de la même année: on a une loi de l'empereur Philippe du 15 octobre 249. L'armée de cet Empereur ayant été défaite par Trajan-Dèce, Philippe fut

Mém. Acad. tome XXVI, p. 467.

Tillem. Emp. t. III, p. 652.

Mém. Acad. t. XIX, p. 468.

Dodw. App. ad Diss. Cypr. p. 92.

tué

tué à Vérone; quelques jours après le jeune Philippe fut massacré à Rome, dans le camp des Prétoriens, vers la fin du mois d'octobre de la même année 249. *Tillem. Emp. t. III, p. 312.*

Il résulte de tous ces faits que l'ère d'Anazarbe n'a pu commencer à l'automne de l'an 734 de Rome, puisqu'en partant de cette époque l'année 267 de cette ère, dans laquelle Trajan-Dèce parvint à l'empire, auroit commencé à l'automne de l'an 1000 de Rome, deux ans avant la mort de Philippe; aussi le P. Frœlich, qui a publié la médaille, avoue-t-il ou qu'il faut retarder d'un an l'ère d'Anazarbe, ou reconnoître que le règne de Dèce a commencé un an plus tôt qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, *de quo*, dit-il, *chronologi viderint.* Il est donc démontré, par les monumens & par l'histoire, que l'ère d'Anazarbe n'a pu commencer avant l'an 735 de Rome, ni même en l'an 734. *Page 344.*

2.° La même ère n'a pu commencer après l'an 735 de Rome, ni même en l'an 736 : M. Pellerin conserve dans son cabinet une médaille d'Antonin-Pie, frappée à Anazarbe, ЄΤΟΥϹ ΘΟΡ, l'an 179 de l'ère de la ville *(b)*; si la première année de cette ère avoit commencé à l'automne de l'an 736 de Rome, la 179.e de cette ère auroit commencé à l'automne de l'an 914 de Rome, 161 de J. C. mais l'empereur Antonin-Pie, dont la tête est gravée sur la médaille, mourut le 7 de mars de la même année 161 de J. C. ainsi l'année 179 d'Anazarbe, si on la comptoit de l'an 736 de Rome, auroit commencé sept ou huit mois après la mort de cet Empereur. L'ère d'Anazarbe n'a donc pu commencer après l'an 735 de Rome, même en 736; on a vu ci-dessus que cette ère n'a pu commencer avant l'an 735, ni même en 734; il est donc démontré que l'époque primitive de l'ère d'Anazarbe est invariablement fixée à l'automne de l'an 735 de Rome, 19.e avant J. C.

Je dis qu'elle est fixée à l'automne, parce que la Cilicie, la Syrie & quelques autres provinces de l'Asie commençoient leur année civile à l'automne; ces provinces, depuis les conquêtes

(b) Je donne le dessein de cette médaille, qui n'a point été publiée.

d'Alexandre, adoptèrent la forme de l'année Macédonienne, & les Grecs de ces provinces employèrent même les noms des mois Macédoniens; le fait est prouvé, à l'égard de la Cilicie, par une ancienne inscription qui fait mention du 12 du mois *panemus*, à l'occasion de la ville d'Adana. Ce mois étoit le neuvième de l'année Macédonienne, à compter de *dius*, premier mois; mais depuis que cette année, auparavant lunaire, eut été rendue fixe, le mois *hyperberetæus* fut établi le premier mois de l'année, & conséquemment le mois *panemus* étoit le dixième.

Gruter, page MLII, 6.

Noris, Diss. I, c. 2.

Id. ibid. c. 3.

L'empereur Auguste, pendant son séjour en Asie, en l'année 734 de Rome, avoit donné divers règlemens aux provinces, & à la Cilicie en particulier; il en avoit renvoyé l'exécution au sénat de Rome, καὶ τοῦτο καὶ τῇ βουλῇ ἐπέστειλεν. Je présume que le règlement pour la ville d'Anazarbe étoit de ce nombre, & qu'en reconnoissance des grâces & des bienfaits de l'Empereur, la ville avoit sollicité & obtenu la permission de prendre le nom de *Césarée*. Il faut bien remarquer que les villes de l'Orient ne pouvoient prendre des surnoms honorifiques, comme le nom de *Sébaste*, d'*Augusta*, de *Césarée*, &c. qu'après avoir été autorisées par un arrêt du Sénat, τὰς ἐπωνυμίας ταῖς πόλεσιν ἡ Γερουσία ἐν μέρει τιμῆς ἔνεμε; c'est ce que Dion Cassius observe à l'occasion de la ville de Paphos en Cypre, qui obtint la permission de prendre le nom d'*Augusta*, Παφίοις.... καὶ τὴν πόλιν Αὔγουσταν καλεῖν κατὰ Δόγμα ἐπέτρεψε. L'empereur Auguste n'étant retourné à Rome que vers le printemps de l'an 735, l'arrêt du Sénat qui confirmoit les grâces & les priviléges accordés à la ville d'Anazarbe, ne fut apparemment expédié qu'alors; & le sénat d'Anazarbe, pour célébrer & conserver la mémoire de ce bienfait, ordonna par un décret qu'à commencer de l'automne de la même année 735, la ville établiroit une ère nouvelle; elle fut effectivement établie, comme on l'a démontré ci-dessus.

Dio. Cass. lib. LIV, pag. 526, C.

Lib. LIV, p. 537, D.

C'est donc de cette époque que la ville d'Anazarbe, comme plusieurs autres villes de l'empire, prit le nom de *Césarée* en l'honneur d'Auguste; elle conserva ce nom pendant près de

deux ſiècles; Pline diſoit de ſon temps, *Anazarbeni qui nunc Cæſarea;* Ptolémée, qui écrivoit ſous Hadrien & Antonin-Pie, donne à la ville d'Anazarbe le nom de Καισάρεια πρὸς Ἀναζάρβῳ. Les médailles confirment la même choſe: on lit ſur une médaille de Trajan, citée par le P. Hardouin, KAICAPεων ΠΡος ANAZAPβῳ, ΓΑΡ. l'an 133 de l'ère de la ville; & ſur une médaille du cabinet de M. Pellerin, dont on a déjà parlé, on lit KAICAPЄΩN TΩN ΠPOC TΩ ANAZAPBΩ: une belle médaille du même cabinet, dont on donne ici le deſſein, préſente les empereurs Marc-Aurèle & Vérus debout, en regard, ſe donnant la main droite & tenant de la gauche un rouleau; on lit l'inſcription CЄBACτων ANTΩNЄINOY KAI OYHPου OMONOIA, *concorde des empereurs Antonin & Vérus;* le revers repréſente un temple à dix colonnes, qui a au fronton une étoile ou un ſoleil à dix rayons, avec cette légende, KAIσάρεων TΩN ΠPOC TΩ ANAZAPβῳ Єτους ϚΠΡ: cette médaille fut frappée l'an 186 de l'ère de la ville, 920 de Rome, 167 de J. C. Il eſt donc prouvé, & par l'hiſtoire & par les monumens, que la ville d'Anazarbe porta le nom de Céſarée pendant un grand nombre d'années, quoique le baron de Spanheim ſemble le nier. La ville reprit vers ce temps-là, dès la fin du règne de Vérus, ſon ancien nom d'Anazarbe, qu'elle a conſervé preſque toujours dans la ſuite des ſiècles juſqu'à préſent.

Ptol. l. V, c. 8, p. 129.
Not. in Plin.
Æ. III.
Æ. II.
Æ. II.
Spanh. orbis Rom. p. 411.

Il étoit important, pour la ſuite de l'hiſtoire des Empereurs, de fixer l'époque préciſe de l'ère d'Anazarbe; on lit ſur les médailles de cette ville environ vingt dates différentes, ſous preſque tous les règnes depuis Trajan juſqu'à Gallien; le détail en ſeroit long & aſſez inutile, il ſuffit d'obſerver en général que toutes ces dates, comptées de l'automne de l'an 735 de Rome, s'accordent parfaitement avec les années du règne des Empereurs; je n'en citerai que quelques exemples plus remarquables. On ſait qu'Élagabale épouſa ſucceſſivement pluſieurs femmes, il eſt difficile d'arranger, d'après les hiſtoriens, la ſuite de ces mariages; une médaille du cabinet de M. Pellerin, frappée en l'honneur de Julia Paula l'an HAC, 238 de l'ère

d'Anazarbe, prouve que cette Princeſſe étoit Impératrice l'an 972 de Rome, 220 de J. C. 3.[e] du règne d'Élagabale; nous avons vu que ſuivant la date ZΞC, 267 de la même ère, Trajan-Dèce parvint à l'empire dans le cours de l'année qui avoit commencé à l'automne de l'an 1001 de Rome, 248 de J. C. La date de l'an ΘΞC, 269 de la même ère, ſur une autre médaille, montre que cet Empereur régnoit encore dans l'année qui avoit commencé à l'automne de l'an 1003 de Rome, & qu'il mourut l'année ſuivante, puiſqu'une médaille d'Anazarbe, frappée en l'honneur de Trébonius Gallus, donne la date OC, 270, qui commença à l'automne de l'an 1004, 251 de J. C. Des médailles de Valérien père & de Gallien donnent la date de l'an BOC, 272, qui prouve que ces Princes régnoient à l'automne de l'an 1006 de Rome, 253 de J. C. en effet, ils avoient été proclamés Empereurs au mois de juillet précédent. Il faut paſſer au précis de l'hiſtoire de la ville.

Tiépolo.

Haym. Teſor. Britan. II, pag. 275.

Vaill. Haym.

III. La Cilicie dépendoit des rois Séleucides; mais Tigrane, roi d'Arménie, ayant détrôné ces Princes, la Cilicie, du moins la partie qu'on appeloit *Campeſtris*, obéit au roi d'Arménie juſqu'à l'an 688 de Rome, dans laquelle Tigrane fut vaincu par Pompée. Cette partie reſta ſoumiſe aux Romains; Jules Céſar confirma le titre de métropole à la ville de Tarſe, l'empereur Auguſte lui conféra de nouvelles grâces, & elle jouit du titre & des prééminences de métropole juſqu'au v.[e] ſiècle de J. C. les villes d'Anazarbe, d'Égès, de Mallus & autres lui étoient ſoumiſes. La ville d'Anazarbe, décorée du titre de Céſarée, étoit illuſtre; elle éprouva les plus grands malheurs, elle fut renverſée par un tremblement de terre, & l'empereur Nerva la fit bientôt rétablir: cette ville reſta dans un état floriſſant pendant pluſieurs ſiècles, un autre tremblement de terre la ruina ſous le règne de Juſtin [a] ou de Juſtinien [b], elle ſe releva encore du milieu de ſes ruines par la munificence des Princes; l'avantage de ſa ſituation, la fertilité de ſon territoire furent cauſe qu'elle fut bientôt rétablie. Anazarbe riche, peuplée & dans une ſituation avantageuſe, par une rivalité ordinaire alors entre les grandes villes d'une même

[a] *Cedren. p. 299.*
[b] *Procop. hiſt. Arc. c. 28.*

province, ambitionna le titre de métropole; elle le prit, suivant Vaillant, sous le règne d'Élagabale, mais elle l'avoit obtenu auparavant: sur une médaille frappée en l'honneur de Caracalla, l'an BAC, 232 de l'ère de la ville, 966 de Rome, 214 de J. C. 4.e du règne de ce Prince, elle prend le titre de ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩC, *métropole*, qu'elle conserva sous les Empereurs suivans; mais ce titre étoit simplement honorifique, sans donner aucune juridiction dans la province; il donnoit la préséance, après Tarse, dans les assemblées générales: pareils honneurs furent accordés aux villes de Nicée en Bithynie, de Laodicée en Syrie & de Sidon en Phénicie. La ville d'Anazarbe ne se contenta pas du titre de métropole, elle y ajouta l'épithète d'*illustre*, ΕΝΔΟΞΟΥ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩC, qu'elle fit graver sur plusieurs de ses monnoies; elle conservoit encore ce titre sous le règne de Dioclétien: on lit dans les actes des Martyrs, publiés par Dom Ruinart, que Taraque, Andronic & Probus furent mis à mort, pour la religion Chrétienne, l'an 304 de J. C. ἐν Ἀναζάρβῳ τῇ ἐνδόξῳ Μητροπόλει, *à Anazarbe illustre métropole.* On peut voir, dans le recueil de l'Académie, plusieurs autres exemples de l'ambition des villes d'Orient, dans la recherche des titres honorifiques.

Spanh. de Præst. & Usu, tom. I, p. 596.

Pag. 266.

T. XXVIII, Mém. p. 563 & suiv.

La ville d'Anazarbe étoit composée de trois ordres; du peuple, Οʿ ΔΗΜΟC, du commun conseil, Ηʿ ΒΟΥΛΗ, & du Sénat ou conseil des vieillards, Ηʿ ΓΕΡΟΥCΙΑ: ces trois ordres délibéroient quelquefois en commun, & cette assemblée générale des trois ordres se nommoit ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟΝ, *délibération commune.* Le baron de Spanheim a rapporté une médaille d'Anazarbe avec l'inscription ΑΝΑΖΑΡΒΟΥ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩC ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟΝ, & il pense que le κοινοβούλιον étoit l'assemblée générale de la province de Cilicie, *commune concilium Cilicum.* Mais dans le Mémoire sur la ville de Tarse, je prouve que le ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟΝ ΕΛΕΥΘΕΡΑC ΤΑΡCΟΥ désigne la délibération commune des trois ordres de la ville de Tarse; & cela paroît constant par plusieurs médailles de la ville, & par un passage formel de Dion Chrysostôme, qui dit, en parlant de cette délibération

Spanh. orbis Rom. p. 292.

Dion Chryſ. orat. XXXIV, p. 418. des trois ordres, *nous délibérons en commun*, κοινῇ βουλευόμεθα. L'inſcription ſur la médaille d'Anazarbe doit ſignifier, comme celle de Tarſe, qu'elle tâchoit d'imiter & de copier en tout, *la délibération commune des trois ordres de la ville*, & non pas *le commun conſeil de la province.*

Dio Chryſoſt. La ville de Tarſe, ancienne métropole, avoit eu des différens dès le règne de Trajan avec les villes d'Égès & de Mallus; pour défendre ſon ancienne primauté elle fit graver ſur ſes médailles, dès le règne de L. Vérus, les lettres initiales A. M. K. c'eſt-à-dire Πρώτης Μητροπόλεως Κιλικίας, *première métropole de Cilicie*, qui eſt le véritable ſens de cette énigme numiſmatique, ſur laquelle les antiquaires ont tant diſſerté, & que j'examinerai dans un Mémoire particulier. La ville d'Anazarbe ne voulant rien céder à ſon ancienne métropole, fit auſſi graver ſur ſes monnoies, dès le temps de Caracalla & ſous les règnes ſuivans, les mêmes lettres initiales, & prétendit auſſi être la première métropole de Cilicie.

Cependant elle n'avoit ni autorité ni juridiction dans la province; ce ne fut que vers le commencement du v.^e ſiècle, ſous le règne d'Arcadius ou même ſous celui de Théodoſe le jeune, que la Cilicie fut partagée en deux provinces; Tarſe reſta métropole de la première Cilicie, Anazarbe fut créée métropole de la ſeconde Cilicie, qui contenoit neuf villes: Anazarbe obtint alors l'autorité & la juridiction de métropole, τὸ δίκαιον μητροπόλεως; ſes Évêques eurent le rang & la juridiction de métropolitains dans l'étendue de la province.

Nor. de Epoch. p. 373. Malala, t. II, p. 69. Weſſel. p. 704. Malala, ibid.

Cette ville illuſtre avoit obtenu du gouvernement Romain le privilége honorable & utile d'être ville *autonome*, dès le temps de l'empereur Commode; on lit ſur une médaille de ce Prince, ΑΝΑΖΑΡΒΟϹ ΑΥΤΟΝΟΜΟϹ, *Anazarbe autonome.* Le privilége des villes autonomes, ſous la domination Romaine, donnoit à ces villes le droit de choiſir leurs Magiſtrats, & de ſe gouverner ſuivant leurs propres loix; elles ne dépendoient du Gouverneur de la province que pour les affaires majeures, qui intéreſſoient l'État, *ea quæ Imperii ſunt*, comme la ſûreté & la tranquillité publique, les dépenſes extraordinaires pour

Lege XXVI, D. de municip.

l'ornement & l'embelliſſement des villes, la conſtruction des édifices publics, des temples, des aqueducs, des théâtres, &c. Le Sénat de la ville régloit les affaires de juſtice & de police, adminiſtroit les deniers publics & les affaires ordinaires.

Les villes opulentes de l'Aſie, ſous la domination Romaine, célébroient des fêtes, donnoient des jeux & des ſpectacles ſolennels en l'honneur des Dieux & des Empereurs; les auteurs & les monumens font ſouvent mention de ces ſpectacles, pour leſquels les peuples avoient un goût qui alloit juſqu'à la paſſion. La ville d'Anazarbe, l'une des plus riches de la province, fit célébrer les jeux Pythiques, déſignés par une couronne de laurier avec le nom de ΙΕΡΟϹ, *ſacré*, ſur une médaille de Commode: du temps de l'empereur Maximin elle célébra les jeux *Auguſtaux*, ϹΕΒΑϹΜΙΑ; ce nom, renfermé dans une couronne de chêne, prouve que ces jeux étoient célébrés en l'honneur d'Auguſte, bienfaiteur de la ville. Elle faiſoit apparemment célébrer ces fêtes & donnoit des ſpectacles dans des temps réglés, pour perpétuer ſa reconnoiſſance à l'égard d'Auguſte; nous trouvons du moins qu'elle conſerva long-temps la mémoire de ce Prince, en faiſant graver ſur ſes monnoies un Capricorne avec un globe, ſymbole de l'horoſcope d'Auguſte, qui, ſuivant les auteurs, étoit né l'an 691 de Rome, ſous le *Suet. in Aug.* ſigne du Capricorne. Nous avons vu que cette ville célébra des jeux ſolennels à l'avènement de Trajan-Dèce à l'empire, l'an 249 de J. C. elle fit la même dépenſe la première année de Trébonien-Galle & de Voluſien, l'an 251, & elle donna auſſi des ſpectacles l'an 253, la première année du règne de Valérien père & de Gallien.

Les jeux communs à toute la province de Cilicie étoient les plus ſolennels; ils étoient célébrés ſucceſſivement dans les grandes villes, à des jours marqués: le *Ciliciarque* y préſidoit; ſa dignité étoit une eſpèce de ſacerdoce honorable à la vérité, mais onéreux, puiſque ce Pontife étoit ſouvent obligé de faire une partie de la dépenſe; il offroit les ſacrifices qui précédoient les jeux; il donnoit l'ordre pour la ſuite & la variété des ſpectacles, ſoit au théâtre, ſoit à l'amphithéâtre. L'Aſiarque

dans la province d'Asie, dont on a souvent parlé dans nos Mémoires, avoit à peu près les mêmes honneurs & les mêmes fonctions: l'histoire fait mention du Lyciarque en Lycie, du Syriarque en Syrie, du Galatarque en Galatie, du Bithyniarque en Bithynie. Les actes des Martyrs, dont j'ai parlé ci-dessus, nous apprennent que l'an 304 de J. C. on célébra ces jeux publics à Anazarbe, que *Terentianus* étoit Ciliciarque, Τερεντιανὸν Κιλικάρχην, & que l'amphithéâtre étoit situé à un mille de la ville.

Voy. Noris, de Epoch. Diss. IV; & Spanheim, de Præst. &c. t. II.

La Cilicie ne composa qu'un seul & même gouvernement jusqu'au commencement du v.e siècle; nous avons déjà vu qu'elle fut partagée en deux provinces: la première Cilicie, dont Tarse fut la capitale, continua d'être gouvernée par un Proconsul; Anazarbe devint la capitale de la seconde Cilicie, dont le gouverneur avoit le titre de ΗΓΕΜΩΝ, ou de *Præses*. Ces deux provinces étoient du département du comte d'Orient, elles restèrent sous la puissance des empereurs Grecs de Constantinople; après l'empire d'Héraclius, on partagea les provinces d'Asie en *thèmes* ou départemens militaires; les deux Cilicies furent comprises dans le *thème* de Séleucie, dont la capitale étoit Séleucie sur le Calycadnus. Constantin Porphyrogénète place dans le territoire de la seconde Cilicie une ville de *Césarée*, sur le fleuve Pyrame; la ville d'Anazarbe auroit-elle repris pour quelque temps le nom de Césarée. Les arabes Mahométans ayant conquis toute la Syrie, pénétrèrent dans la Cilicie; le célèbre Haron Reschid, sous le règne de Mahadi son père, soumit la Cilicie, passa le mont Taurus, fit des incursions dans l'Asie mineure jusqu'au détroit de Constantinople, l'an 164 de l'hégire, 780 ou 781 de J. C. l'impératrice Irène fit un traité avec ce Prince, & promit de payer un tribut de soixante-dix mille pièces d'or. Haron étant devenu Caliphe, posséda toute la Cilicie, fit de nouvelles courses dans l'Asie, qu'il brûla & ravagea jusqu'aux portes d'Héraclée, l'an 187 de l'hégire, 802, 803 de J. C. trois ans après il prit & pilla l'île de Cypre. Ses successeurs immédiats continuèrent de posséder la Cilicie; le caliphe Almamon, le plus

Elmacin, hist. Saracen.

Elmac. ibid.

plus savant des Abbassides, mourut à Badandun, château situé dans la montagne au-dessus de Tarse, l'an 218 de l'hégire, 833 de J. C. Les Grecs, suivant Abulféda, reconquirent la Cilicie, & en particulier la ville d'Anazarbe, l'an 351 de l'hégire, 962 de J. C. Environ cent ans après, une branche des Turcs Selgiucides fit une grande invasion dans l'Asie mineure, & la soumirent presque entière depuis la Syrie jusqu'au détroit de Constantinople, & établirent le siége de leur domination à *Iconium:* cette dynastie subsista près de trois cents ans; le dernier sultan fut Caicobad, tué l'an 700 de l'hégire, 1301 de J. C. par Gazan-khan empereur des Tartares. *D'Herbelot.* Les Selgiucides en entrant dans l'Asie amenèrent, suivant Abulféda, une nation Turque appelée les Turcomans, qui s'établirent particulièrement en Cilicie & occupèrent les montagnes du Taurus, & s'étendirent jusque dans l'ancienne Lycie: du temps d'Abulféda, c'est-à-dire au commencement du XIV.^e siècle, cette nation s'étoit extraordinairement multipliée; elle avoit établi des manufactures de tapis dont il se faisoit un grand commerce. Les Turcomans subsistent encore en grand nombre dans la Cilicie; ils n'habitent les villes & les villages que pendant l'hiver, & dans l'été ils se retirent avec leurs troupeaux dans les montagnes.

La puissance des Selgiucides s'étant affoiblie, leur État fut presque entièrement démembré l'an 1294 de J. C. les Émirs formèrent dix à onze Principautés différentes. Caraman, prince de race Turque ou Turcomane, s'empara de tout le pays, depuis Philadelphie jusqu'à la Cilicie; l'État des Caramans subsista environ deux siècles; le dernier Sultan fut Hassan-Beg, défait par le Sultan Mahomet II & par Bajazet II son fils; Hassan mourut l'an 881 de l'hégire, 1482 de J. C. Dès le temps de la domination des Selgiucides, les rois Chrétiens de la petite Arménie s'étoient emparés d'une partie de la Cilicie, & en particulier des villes de Tarse & d'Adana; ils avoient leur siége dans la ville de Sis, au nord-est & à une journée d'Anazarbe, probablement ils étoient aussi les maîtres de cette dernière ville. Les Sultans Othomans après l'extinction

De Guign. hist. des Huns, vol. III, 2.e partie, p. 76.

Herbel. p. 255.

des Caramans ont possédé jusqu'aujourd'hui la Cilicie; la ville d'Anazarbe dépend du Pachalik ou gouvernement d'Adana.

Pendant toutes ces révolutions, la ville d'Anazarbe resta attachée à la religion Chrétienne; elle dépendoit du Patriarchat d'Antioche. On peut voir dans l'*Oriens Christianus* la suite connue de ses Évêques & de ses Métropolitains *(c)*. Au XII.[e] siècle son Métropolitain avoit pour suffragans les Évêques de neuf villes de la province, la neuvième étoit *Sisia*, Sis, ville nouvelle qui fut ajoutée aux huit anciennes comprises dans la notice d'Hiéroclès. Cette ville devint le siége du Patriarche des Arméniens; nous avons déjà observé qu'elle est en ruine. La ville d'Anazarbe est encore, selon Assemani, le siége d'un évêque Jacobite ou de la secte d'Eutychès.

Or. Chr. t. II, p. 886.

Gesta Dei, p. 1044.

Bibl. Or. t. II.

Cette ville a été encore considérable dans les derniers temps; du temps d'Abulféda elle étoit peuplée; elle avoit un château fort élevé au haut de la montagne sur laquelle la ville est située. Dans le siècle dernier, auquel écrivoit l'auteur de la géographie Turque, la ville d'Anazarbe étoit rangée au nombre des villes & des lieux les plus considérables du gouvernement d'Adana.

Si cette ville a éprouvé diverses révolutions dans la suite des siècles, elle a aussi souvent changé de nom; nous avons vu que son nom primitif a été ΑΝΑΖΑΡΒΟΣ du nom de la montagne sur laquelle elle étoit située. Sous le règne d'Auguste elle prit le nom de *Césarée*, qu'elle conserva pendant près de deux siècles, & reprit son ancien nom, qu'elle quitta encore pendant quelque temps, pour prendre celui de *Justinopolis*[a] ou de *Justinianopolis*[b] en l'honneur des empereurs Justin & Justinien, qui avoient fait rétablir cette ville ruinée par un horrible tremblement de terre. Les Grecs du moyen âge[c] altérèrent par la transposition de deux lettres le nom ANAZAPBOC en ANABAPZOC. Guillaume de Tyr[d] la nomme *Anavarza*; les écrivains Arabes, comme l'Édrisi[e], l'appellent *Aïn-Zarba*, c'est-à-dire la fontaine de Zarba, dénomination

[a] *Evagr.*
[b] *Concil. Constantinop. an. 553.*
[c] *Zonar, Nicéph. Phot. Philostorg.*
[d] *Gesta Dei, p. 676.*
[e] *Geog. Nub. p. 196.*

(c) Le P. le Quien a retrouvé les noms de douze de ces Évêques, dont le dernier vivoit au XII.[e] siècle, sous l'empereur Michel Paléologue.

fondée sur l'opinion de quelques Auteurs qui ont prétendu que cette ville avoit été bâtie ou rétablie par un Sénateur nommé *Zarba.* Abulféda lui donne le nom d'Aïn-Zarba & de Navarza ; elle est appelée par les Syriens *Anazarba* & *Indarba ;* enfin le géographe Turc la nomme *Aïn - Zerbeh* ou *Aïn - Oüazr.*

Je ne dois pas omettre que cette ville illustre dans les anciens temps, a produit quelques hommes célèbres ; elle fut la patrie de Dioscoride, Médecin; du poëte Oppien, & d'un Asclepiade, qui composa un ouvrage sur les rivières.

Entre les différens points discutés dans ce Mémoire, le plus intéressant est la détermination de l'époque primitive de l'ère de cette ville, à l'automne de l'an 735 de Rome dix-neuvième avant J. C. qui sert à fixer plusieurs faits des règnes des empereurs Romains. On peut rappeler à la même époque l'ère de Sebaste en Cilicie, que quelques Antiquaires ont placée à l'an 736 de Rome; cette ville fut ainsi nommée en l'honneur d'Auguste, qui pendant son voyage d'Asie, en 734, avoit donné à Archélaüs, roi de Cappadoce, la Cilicie *trachée* ou montagneuse avec l'île d'*Eleusa,* située sur la côte près de la ville de Corycus. Archélaüs y fit bâtir une ville qui remplissoit presque toute l'île, & la nomma *Sébaste,* où il fit souvent son séjour. Les preuves que j'ai rapportées pour fixer l'ère d'Anazarbe à l'automne de l'an 735 de Rome, doivent servir pour déterminer à la même époque l'ère de Sébaste.

On connoît en Cilicie une autre ville appelée *Antioche,* sur le Sarus; les Auteurs & les Géographes n'en ont presque point parlé. Étienne de Byzance la place sur le Pyrame ; mais quelques médailles qui nous restent de cette ville, prouvent qu'elle étoit située sur le Sarus, qui a son cours au couchant du Pyrame: on lit ANTIOXЄΩN ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΣΑΡΩΙ sur une médaille autonome[a] nouvellement publiée, du cabinet de M. Pellerin. Vaillant[b] en avoit publié une autre frappée en l'honneur de Marc-Aurèle César. ANTIOXεια IEPα KAI ACYΛος Προς CAPON ; la date

[a] *Recueil de Médailles, tome II, pl. LXXII.*

[b] *Num. Græc. p. 49, 255.*

ΡΟΒ de l'an 172 peut auſſi ſe rapporter à l'automne de l'an 735 de Rome *(d)*. Auguſte, pendant ſon voyage de l'an 734, ayant accordé à pluſieurs villes de Cilicie des grâces & des priviléges. Cette ville d'Antioche eſt décorée des titres d'ΙЄΡΑ & d'ΑϹΥΛΟϹ, *ſacrée* & *inviolable ;* ces titres ayant été ſouvent expliqués dans les Mémoires de l'Académie & dans d'autres ouvrages, on ne croit pas devoir s'y arrêter. La poſition de cette ville eſt incertaine, ſon nom eſt ſans doute caché ſous celui de quelque ville ſituée ſur le Sarus, & ne peut être que la ville d'Adana : je diſcuterai ce point dans un Mémoire particulier.

(d) Cette année 172 de l'ère d'Antioche, ſur le Sarus, auroit commencé à l'automne de l'an 906 de Rome, de J. C. 153.

BAS RELIEFF CONSERVÉ A CARPENTRAS
A
A
D
I
C
E
F
G
H
B
L
K
L
M
M
N

INSCRIPTION GRAVÉE AU DESSOUS DU BAS RELIEF DE CARPENTRAS.

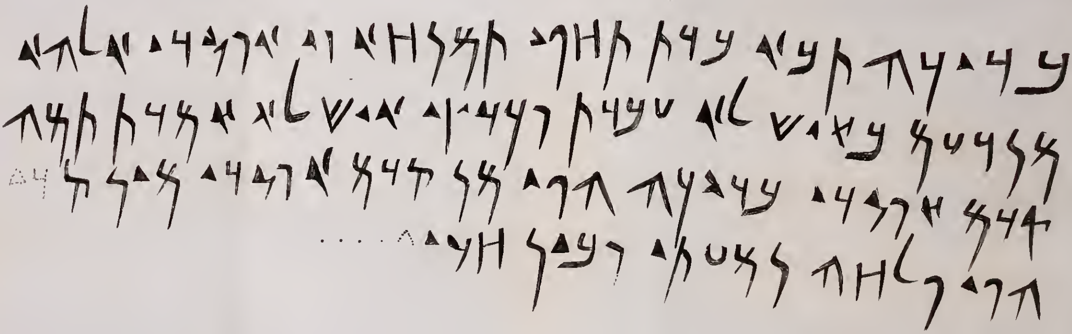

P L Charpentier Sculp

U BAS RELIEF

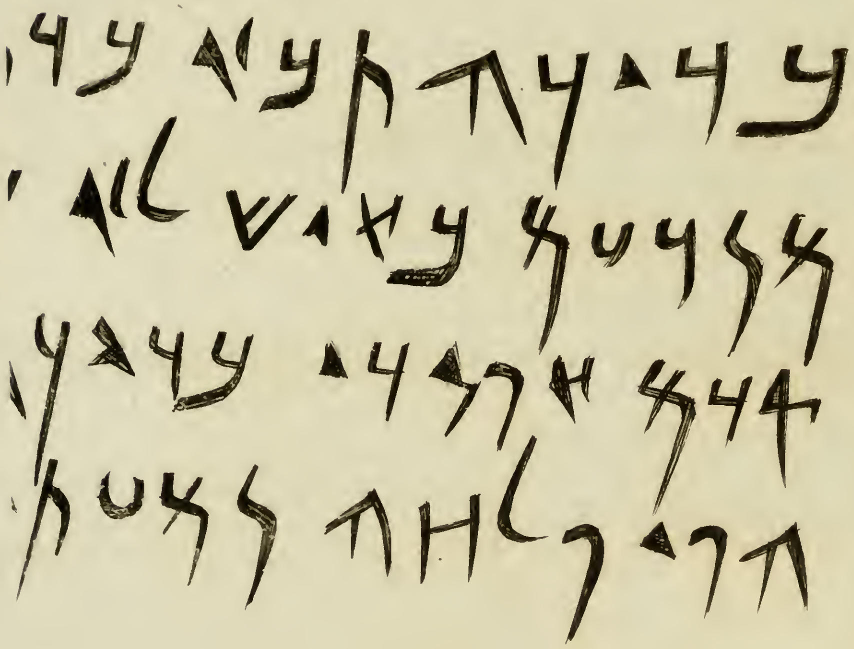

P.L. Charpentier Sculp

La même Inscription en caracteres Hebreux

N.° 1

בריכה תבא ברת תחוי תמנחא זי אוסרי אלהא
מן רעם באיש לא עבדת וכסי זי איש לא אמרת תמה
קדם אוסרי בריכה הוי מן קדם אוסרי מין קרי
הוי ולהה נמעתי ובין חסי . . . . . *vel* קרי

Alphabet

Pour l'Inscription de Carpentras

N.° 2

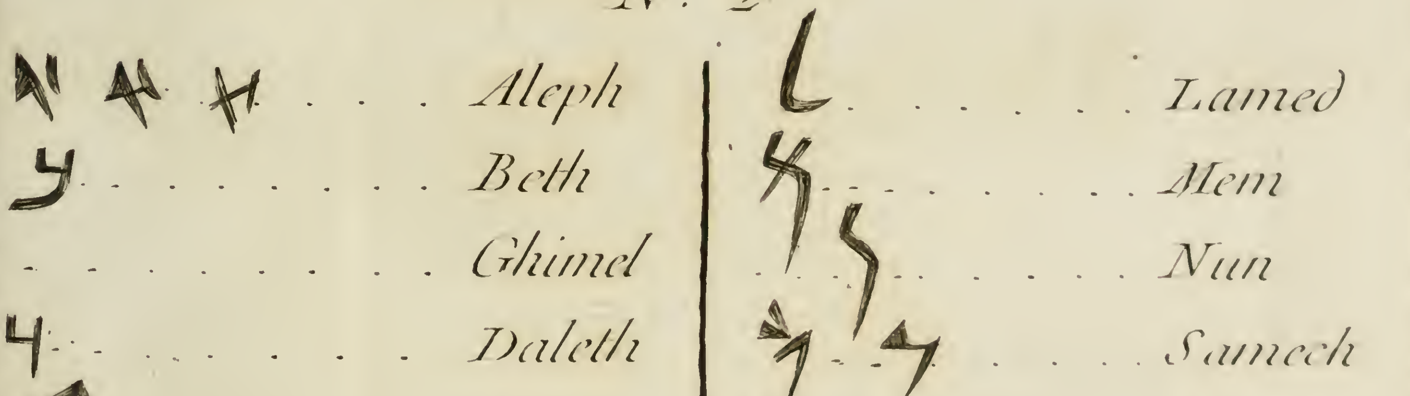

P. L. Charpentier Sc.

EXPLICATION D'UN BAS-RELIEF ÉGYPTIEN,

Et de l'inſcription Phénicienne qui l'accompagne.

Par M. l'Abbé Barthélemy.

CE bas-relief exécuté ſur une pierre dont la longueur eſt d'environ un pied ſix pouces, & la largeur d'un pied huit lignes, poſſédé d'abord par M. Rigord de Marſeille, enſuite par M. de Mazaugues, Préſident au Parlement d'Aix, eſt aujourd'hui conſervé dans la bibliothèque de M. l'évêque de Carpentras. Lû à l'aſſemblée publique du 13 Nov. 1761.

En 1704, M. Rigord en publia un deſſein, où manque cette partie ſupérieure qui dans ma copie eſt ſéparée par une ligne du reſte du bas-relief, ſoit qu'il s'en fût égaré un fragment, qu'on auroit retrouvé depuis, ſoit plutôt que cette partie ait été refaite dans ces derniers temps, comme je tâcherai de le prouver à la fin de ce Mémoire: quoi qu'il en ſoit, le deſſein de M. Rigord produiſit bientôt une copie plus informe, que le P. de Montfaucon inſéra dans ſon ouvrage de l'antiquité expliquée. Celle que je publie eſt d'après un moule en plâtre, qu'on avoit envoyé à M. le Comte de Caylus, & qui m'a tenu lieu de l'original. *Mém. de Trév. Juin 1704.* *Antiq. expliq. ſuppl. tome II, p. 207.*

Le ſujet n'en étoit pas connu; il ne pouvoit l'être que par l'inſcription qui l'accompagne, & qu'on n'avoit pas encore entrepris d'expliquer; on héſitoit même ſur la nature des lettres qu'elle offre à nos yeux. M. Rigord les déclara Puniques ou Phéniciennes, & prétendit qu'elles étoient en uſage parmi les Égyptiens. Le P. de Montfaucon les regarda comme Égyptiennes, parce qu'elles étoient au-deſſous d'un bas-relief Égyptien[a]: j'avois autrefois adopté cette opinion[b].

[a] *Montf. ibid. p. 208.*

[b] *Rec. d'antiq. de M. le comte de Caylus, tome I, p. 74.*

On étoit alors bien loin d'en pouvoir déterminer la valeur; les unes n'avoient jamais paru sur les monumens que l'on consultoit le plus; les autres, malgré les efforts des Savans, restoient dans l'obscurité. L'inscription de Carpentras, dont on ignoroit les formules & la marche, n'étoit pas comme celles de Malte, où l'objet est du moins fixé par des inscriptions grecques correspondantes; ceux qui la publièrent les premiers ne devoient donc pas former le projet d'en donner l'explication, & l'infidélité de leurs copies devoit en détourner les autres.

Un grand nombre de monumens & de longs travaux m'ont mis en état de vaincre une partie de ces difficultés; qu'on ne me reproche pas ce que j'avance ici. Pour en effacer bien vîte l'impression, j'ajoute qu'il ne m'a pas été possible d'interpréter les derniers mots de l'inscription, quoiqu'ils soient presque tous connus.

Cette inscription est assez bien conservée, à l'exception de quelques lettres dont on aperçoit néanmoins les vestiges, & du dernier mot dont on voit encore le commencement; elle présente quelques lettres dont la valeur ignorée jusqu'à présent ne pouvoit être fixée que par des combinaisons dont je supprime le détail.

Analyse de l'Inscription.

Le premier mot est composé d'un *beth*, d'un *resch*, d'un *ïod*, d'un *caph* & d'un *he*, ce qui fait ברִיכה, *benedicta;* cette terminaison prouve que le monument est pour une femme ou pour une fille; il faut observer que le *caph* ne diffère du *resch* que par le prolongement de l'un de ses traits.

Dans le second mot on voit un *thau*, un *beth* & un *aleph;* on peut lire *thaba* ou *thabo* ou *thébé*, &c. c'est le nom de cette personne; je le prononcerai *Thébé.*

Le troisième mot, composé d'un *beth*, d'un *resch* & d'un *thau*, signifie *filia.*

Le quatrième est formé par un *thau*, un *hheth*, un *vau* & un *ïod;* c'est le nom du père de Thébé; on peut le rendre par *Thehhui.*

Le cinquième se lit avec facilité, parce que toutes les lettres

en ſont connues; ce ſont un *thau*, un *mem*, un *nun*, un *hheth* & un *aleph;* je ne le trouve nulle part, mais ſa racine doit ſervir à le faire connoître: מנחה ſignifie en hébreu *préſent, offrande;* c'eſt le nom que les Juifs donnoient autrefois aux offrandes qu'ils faiſoient ſoir & matin, & qu'ils donnent aux prières qui remplacent ces offrandes. De מנחה les Phéniciens ont fait, ſuivant les apparences, תמנחא, qui dans leur langue devoit être un nom de dignité, & déſigner la perſonne chargée de pareilles offrandes.

Ce mot eſt ſuivi d'un *zaïn* & d'un *ïod,* ce qui fait זי, article du génitif dans la langue phénicienne.

La première lettre du mot ſuivant eſt un *aleph* & la ſeconde un *vau*, la troiſième eſt à déterminer, la quatrième eſt un *reſch* & la cinquième un *ïod;* l'inſpection du bas-relief ne doit laiſſer aucun doute ſur la leçon de ce mot. La figure d'Oſiris eſt repréſentée ſur le monument, ſon nom eſt tracé dans l'inſcription, il commence par un *aleph* & un *vau;* de-là on comprend pourquoi les prêtres Égyptiens prononçoient Uſiris, & non pas Oſiris: en effet, c'eſt ainſi que parmi d'autres peuples de l'Orient les mots אור & אורים ſe prononçoient *ur* & *urim.* Le mot que j'examine finit par les deux lettres *reſch* & *ïod;* le nom d'Oſiris a dû ſe terminer de la même manière, puiſque, ſuivant Plutarque & Diodore de Sicile, ce nom étoit compoſé de *os* & de *iri*, qui, dit-on, ſignifioit *multioculum.* Leurs témoignages, en nous donnant la vraie terminaiſon du nom d'Oſiris, ne nous font pas connoître tous les élémens qui le compoſent, & l'on a prétendu avec raiſon que l'étymologie rapportée par ces auteurs étoit incertaine, puiſque Plutarque lui-même avance, dans un autre endroit, que le nom d'Oſiris devoit ſe rendre par *fort* ou *bienfaiſant:* M. Jablonski, à qui nous devons ces remarques, fait dériver le nom d'Oſiris du mot *iri,* c'eſt-à-dire *qui efficit,* & du mot *voeiſch*, c'eſt-à-dire *tempus;* mais le mot que j'analyſe ne ſauroit contenir toutes les lettres néceſſaires pour autoriſer cette nouvelle étymologie. J'ai dit qu'il reſtoit dans le milieu un caractère dont il falloit fixer la valeur; il eſt compoſé d'une ligne droite, preſque perpendiculaire,

Hellan. apud Plut. de Iſid. & Oſir. p. 364.

Plut. de Iſid. & Oſir. p. 355. Diod. Sic. l. 1, p. 10, ed. Weſſ.

Plut. ibid. p. 368.

Jabl. Panth. Ægypt. lib. II, c. 1, p. 151.

qu'un petit trait ſemble joindre à un *ïod;* je le prendrois pour un *zaïn* & un *ïod,* ſi le premier de ces élémens étoit de nature à ſe lier avec le ſecond; mais comme on n'a point encore d'exemple d'une pareille union, je donne à la lettre dont il s'agit la valeur du *ſamech:* je lis donc אוסרי, *uſiri.*

Le mot ſuivant eſt composé d'un *aleph,* d'un *lamed,* d'un *he* & d'un *aleph,* qui donnent le mot אלהא, c'eſt-à-dire *dieu.*

Ainſi la première ligne de l'inſcription, traduite littéralement, ſignifiera: *Bénie ſoit Thébé, fille de Thehhui, chargée des offrandes pour le dieu Oſiris.*

Je lis les cinq premiers mots de la ſeconde ligne de la manière ſuivante, מן רעם באיש לא עבדת, c'eſt-à-dire *qui n'a point murmuré contre ſon mari;* רעם ſignifie en chaldéen *murmurer,* ou *ſe plaindre,* & il a dû ſignifier auſſi *murmures, plaintes.*

La phraſe ſuivante préſente ces mots, וכסי זי איש לא אמרת; je penſe qu'on peut les traduire ainſi, *qui n'a jamais révélé les ſecrets de ſon mari.* Le premier mot peut cauſer quelque difficulté; pour juſtifier le ſens que je lui attribue, il devroit naturellement préſenter ces lettres רזי, *arcana;* mais comme il commence par un *caph,* ſuivi de la lettre incertaine qu'on voit au milieu du nom d'Oſiris, & que j'ai priſe pour un *ſamech,* & qu'il paroît terminé par un *ïod* légèrement tracé ſur le monument; je penſe qu'on doit lire כסי, qui, dérivé de la racine כסה, ſignifie au pluriel *oculta, abſcondita.*

J'ai traduit le mot איש par *maritus,* mais comme il n'eſt pas terminé ici par l'affixe qui ſert de pronom, & qu'il déſigne encore *quilibet, unuſquiſque,* un *homme quelconque,* on peut rendre auſſi la phraſe précédente de cette manière, *qui ne s'eſt jamais plainte de perſonne, & qui n'a révélé les défauts ſecrets de perſonne.*

Le dernier mot de la ſeconde ligne & les deux premiers de la troiſième doivent ſe lire ainſi, תמה קדם אוסרי, *elle fut parfaite devant Oſiris,* ou-bien *elle fut pure & ſans taches aux yeux d'Oſiris.* Je ne m'arrête point à fixer la valeur de chaque lettre en particulier, elle eſt ſuffiſamment conſtatée par mon explication.

On

On lit enſuite בריכה הוי מן קדם אוסרי, *benedicta fuit ab Oſiride; elle fut bénie par Oſiris.*

Juſqu'ici tout ſe ſuit naturellement dans l'inſcription; il reſte ſept à huit mots, dont les uns ſont connus, mais dont les autres ou ſont à demi détruits ou ſont très-difficiles à expliquer: on verra dans la *planche III* la manière dont j'ai cru devoir les lire, & dans une note que je joins ici quelques conjectures auxquelles je ne ſuis nullement attaché *(a)*.

Je m'en tiens donc uniquement à l'explication des premières lignes, dont je vais recueillir la traduction.

Bénie ſoit Thébé, fille de Thehhuï, chargée des offrandes pour le dieu Oſiris; qui n'a point murmuré contre ſon mari, & qui n'a point révélé les ſecrets de ſon mari (ou bien *qui ne s'eſt jamais plainte de perſonne, & qui n'a révélé les défauts ſecrets de perſonne*); *elle fut pure & ſans taches aux yeux d'Oſiris; elle fut bénie par Oſiris, &c.*

D'après cette interprétation, on conçoit que le monument de Carpentras devoit orner le tombeau de Thébé, & l'on prend une idée générale du bas-relief qu'il repréſente.

(a) Le premier mot qui ſe préſente eſt compoſé d'un *mem*, d'un *ïod* & d'un *nun;* il peut ſignifier *ſpecies:* le ſecond commence par un *koph*, ſuivi de deux lettres dont il ne reſte que de légères traces, & qui paroiſſent être un *daleth* ou *reſch* & un *ïod.* Le premier mot de la ligne ſuivante contient un *he*, un *vau* & un *ïod*, & peut ſe rendre par *fuit.* Des trois mots qui compoſent cette phraſe, le premier & le dernier ſont connus; le ſecond, à cauſe de l'altération de ſes élémens, eſt ſuſceptible de différentes explications, que je crois devoir ſupprimer. Les deux mots ſuivans doivent former encore un ſens complet; le premier eſt compoſé d'un *vau*, d'un *lamed*, d'un *hheth* & d'un *he;* on peut le rendre par *& viror ejus & viriditas ejus.* Dans un endroit du Deutéronome *(cap. 34, v. 7)* où la mort de Moyſe eſt rapportée, il eſt dit que *dans un âge très-avancé ſa fraîcheur s'étoit conſervée,* ולא נס לחה, *neque fugit viror ejus:* l'expreſſion du texte ſacré eſt la même que celle de l'inſcription. Le mot ſuivant, compoſé d'un *nun*, d'un *mem*, d'un *aïn*, d'un *thau* & d'un *ïod*, ne ſe trouve nulle part; en le partageant en deux & en donnant au mot עתי la ſignification de *nunc*, on pourroit traduire *& viror ejus dormitat nunc, & ſa fraîcheur eſt à préſent aſſoupie;* figure que nous déſapprouverions ſans doute, mais qui ne paroît pas contraire au goût des Orientaux. Le mot compoſé d'un *vau*, d'un *beth*, d'un *ïod* & d'un *nun* ſignifie *& inter;* il précède un mot dont on ne voit que les premières lettres, & que je n'entreprends pas de reſtituer.

Explication du bas-relief.

Ce bas-relief renferme deux sujets qui ont entr'eux le plus intime rapport, & qui sont séparés par un listel l'un de l'autre; dans la partie supérieure on voit à côté d'une espèce de buffet une femme debout *(B)*, présentant quelque chose au dieu Osiris *(C)*, qui est assis à droite du buffet, & derrière lequel est une autre femme debout *(D)*, telle est la composition générale de ce premier tableau: examinons-en les détails. La femme placée à côté du buffet est Thébé; elle est vêtue d'une longue tunique & paroît occupée d'une offrande ou d'une cérémonie dont parle Diodore de Sicile: « lorsque les Égyptiens, dit-il, approchent de leurs dieux, ils » tiennent dans leurs mains une plante qui s'appelle *agrosti*, » & c'est avec ce symbole que paroissent quelques figures Égyptiennes dans deux peintures d'Herculanum, qui représentent des cérémonies religieuses; il servoit à rappeler au peuple ces temps reculés où les premiers habitans de l'Égypte se nourrissoient de plantes sauvages qui croissoient dans les marais.

Lib. I, p. 40, edit. Vechel.

Le Pitt. ant. d'Hercol. t. II, p. 315 & 321.

A l'opposite de Thébé est Osiris *(C)*, qu'on reconnoît facilement à ses attributs; mais rien ne caractérise une figure placée derrière lui. Je pense que c'est la déesse Isis, parce que les Égyptiens ayant successivement regardé Osiris & Isis comme le Soleil & la Lune [a], comme deux époux qui avoient régné en Égypte, comme la matière & l'amour qui la vivifie [b], rien n'étoit plus naturel que de les associer sur les monumens; aussi les voit-on souvent représentés ensemble, & parmi une foule d'exemples faciles à citer, je vais décrire un bas-relief dont Paul Lucas a rapporté le dessein, & qui se trouve avoir le plus grand rapport avec celui que j'explique. Un homme y paroît en suppliant; il a déposé sur un autel une gerbe en l'honneur d'Osiris, qui est assis, & derrière lequel Isis est représentée debout. Il est vrai que les mains de la déesse chargées de ses attributs ne sont point appuyées sur Osiris; si l'on est frappé de cette légère différence, j'ajouterai qu'on voit Osiris & Isis adossés sur un bronze du cabinet du Roi, & représentés l'un & l'autre

[a] *Diod. Sic. lib. I, p. 10.*

[b] *Plut. de Isid. & Osirid. p. 374, &c.*

Trois. Voyage, t. II, p. 130.

dans un groupe de bazalte du même cabinet: enfin si l'on m'objecte que sur le monument de Carpentras la figure d'Isis n'a point de caractère distinctif, je répondrai que sa position étoit le moins équivoque de ses attributs; j'ajouterai même qu'elle avoit peut-être autrefois sur sa tête quelque symbole propre à la faire reconnoître; car j'ai déjà insinué que la partie du monument marquée *A A* dans ma copie paroît être un ouvrage moderne.

Isis placée auprès d'Osiris partage en quelque façon avec lui l'hommage que Thébé adresse à ce Dieu plutôt d'elle-même qu'en vertu d'un ministère public; car je ne pense pas qu'elle eût été revêtue du sacerdoce, malgré la qualité que lui donne l'inscription & la place qu'elle occupe dans le bas-relief.

Ici se présente une question dont le simple énoncé peut causer quelque surprise. Hérodote dit formellement que les Égyptiens n'avoient point de Prêtresses, & nous osons en douter, nous qui vivons plus de deux mille ans après cet Historien, & qui sommes infiniment moins instruits que lui de la religion & des usages des Égyptiens. Le doute est fondé sur plusieurs monumens, où des femmes se présentent avec les mêmes attributs que les Prêtres; il est fondé sur l'autorité d'Hérodote lui-même, qui avoit ouï dire à Thèbes « qu'anciennement deux Prêtresses de cette ville dévouées au culte de Jupiter, avoient été enlevées par des Phéniciens, & que l'une d'entre elles conduite dans la Thesprotide y avoit établi l'oracle de Dodone »; ἔφασαν οἱ ἱρέες τοῦ Θηβαιέος Διὸς δύο γυναῖκας ἱρηΐας ἐκ Θηβέων ἐξαχθῆναι ὑπὸ φοινίκων: il est fondé sur un passage de Strabon, où il est dit « qu'à Thèbes on consacre à Jupiter une fille distinguée par sa naissance & sa beauté, qu'il lui est permis de se prostituer jusqu'au moment où elle doit contracter un engagement légitime »; τῷ δὲ Διΐ, ὃν μάλιστα τιμῶσιν, εὐειδεστάτη καὶ γένους λαμπροτάτου παρθένος ἱερᾶται, &c. On voit, par ces témoignages réunis, que la discipline n'avoit pas changé en Égypte, & que dans tous les temps des femmes avoient été attachées aux temples; mais y présidoient-elles, comme dans quelques cantons de la Grèce?

Herod. lib. II, cap. 35.

Id. ibid. c. 54.

Strab. l. XVII, p. 816.

non ſans doute, & la pureté du ſacerdoce parmi les Égyptiens, ne ſauroit ſe concilier avec l'étrange prérogative qu'on accordoit à la prêtreſſe de Thèbes, ſi toutefois on peut lui donner ce nom. Telle eſt donc, ſi je ne me trompe, l'idée que les hiſtoriens & les monumens nous donnent de la hiérarchie égyptienne; les Prêtres avoient ſeuls le dépôt des choſes ſaintes; ils préſidoient aux ſacrifices, aux prières publiques & aux cérémonies religieuſes. Des femmes ou des filles s'attachoient aux temples des Dieux par une conſécration ou une affiliation particulière; elles rempliſſoient dans les temples des fonctions ſubalternes, avoient une place diſtinguée dans les pompes ſolennelles, & avoient ſoin de veiller ſur les offrandes qu'on apportoit au pied des autels. C'eſt cette dernière fonction qui eſt mentionnée dans l'inſcription du monument que j'explique; c'eſt celle dont Thébé paroît s'acquitter dans le bas-relief.

Les offrandes y ſont placées ſur une eſpèce de buffet formé par une table à quatre pieds, de bois d'aſſemblage & en trois tablettes; ſur la plus elevée *E* ſe trouvent cinq autels mobiles & portatifs, dont l'un a les angles de ſon plateau terminés en pointe; c'eſt ce qu'on appeloit les cornes de l'autel; on le retrouve, ainſi que les autres, figuré de la même manière ſur les médailles & ſur d'autres monumens qui en fixent l'uſage. Je préſume qu'à certains jours on les rangeoit autour de la ſtatue d'Oſiris, & qu'après y avoir dépoſé les offrandes, on les laiſſoit pendant quelque temps ſous les yeux de la divinité. Dans un bas-relief deſſiné par Paul Lucas, paroît un autel ſemblable à ceux de notre monument: quelques Égyptiens ont mis une oie ſur cet autel; proſternés devant la divinité qu'ils adorent, ils la ſupplient d'agréer l'hommage de leur piété.

Voyages de Paul Lucas en 1714, t. II, p. 289.

Le monument de Carpentras eſt d'un mauvais travail. L'Artiſte a groſſièrement repréſenté ce qu'on a placé ſur les autels, ce ſont, ſuivant les apparences, les aromates & les parfums dont les temples étoient abondamment fournis, car trois fois par jour, le matin, à midi & le ſoir on brûloit des

matières odoriférantes en l'honneur du Soleil ou d'Osiris; le matin c'étoit de la résine, à midi de la myrrhe, & le soir du kyphi. On désignoit par ce mot un mélange de miel, de vin, de myrrhe, de bitume, de jonc od[illegible]iférant, de genièvre, &c. On paîtrissoit le tout, & l'on [illegible]t une pâte qui, jetée dans le feu, parfumoit le te[illegible]i paroît ici au-dessus des autels.

Plut. de Isid. & Osir. p. 372.

Id. p. 383.

Dans le rang au-dessous *F*, on voit trois corps ronds qui dans l'original ont une certaine épaisseur, & que je prends ou pour ces pains au lait dont, suivant Diodore, on nourrissoit les animaux sacrés[a], ou pour ces gâteaux dont on faisoit des offrandes aux dieux[b]; sur la même tablette sont posés un vase & une espèce de gobelet remplis d'une matière rougeâtre, qui n'est peut-être qu'une autre sorte de parfum.

[a] Diod. lib. I, p. 74, 76.

[b] Plut. de Isid. p. 362.

La même matière paroît dans un vase posé sur la troisième tablette *G*, entre une oie qui vient d'être immolée & le corps d'un animal dont on a ôté la tête & la peau. Le premier de ces animaux, suivant Hérodote, étoit du nombre de ceux que les Égyptiens pouvoient sacrifier, & on le voit sur l'autel dans le bas-relief que j'ai cité d'après Paul Lucas.

Herod. lib. II, cap. 45.

Je prends l'autre pour un chevreuil, parce que j'en vois un dans la table Isiaque, auquel un Prêtre coupe la tête, & parce qu'en certains endroits de l'Égypte on étoit dans l'usage d'offrir cet animal en sacrifice; suivant Hérodote, les Égyptiens après avoir séparé la tête de la victime, la chargeoient de mille imprécations, détournoient sur cet objet odieux les maux qui les menaçoient & la jetoient dans le fleuve, ou la vendoient aux Grecs établis en Égypte; il paroît que cette loi ne regardoit que les quadrupèdes, & c'est ce qui fait que dans notre bas-relief une des victimes paroît avec la tête, tandis que l'autre en est privée.

Æl. hist. Anim. lib. X, c. 23.

Herod. lib. II, cap. 39.

Sur la table *H* sont un vase rempli, à ce que je pense, de la même pâte qui surmonte les autels; un oiseau qui paroît être en vie, & trois espèces de burettes destinées peut-être aux libations de vin qu'on faisoit par-tout sur la victime, &

Herod. ibid.

Diod. lib. I, p. 19.

peut-être aux libations de lait qu'en certains endroits on faisoit sur le tombeau d'Osiris.

Herod. lib. II, cap. 37.

Une partie des offrandes qu'on faisoit aux dieux servoit à l'entretien des Prêtres, qui par-là se trouvoient déchargés du soin de leur subsistance; on leur apportoit tous les jours, dit Hérodote, du vin, des oies & des pièces de bœuf préparées. Ce passage indique plusieurs des objets représentés sur le buffet.

Suppl. de l'Ant. t. II, p. 140.

Je passe à présent au second tableau du bas-relief. Si l'on avoit demandé au P. de Montfaucon ce qu'il représente, il auroit répondu que c'est *Osiris mort, étendu sur un lion*, ce sont les termes dont il se sert pour expliquer un sujet semblable; son opinion est une erreur, & se trouve détruite par plusieurs monumens rapprochés des textes des anciens qu'ils éclaircissent.

Herod. lib. II, c. 86. Diod. l. I, pag. 81.

Œdip. Ægypt. tome III, pag. 512.

a Rec. d'antiq. t. V, pl. VIII.

b Antiq. Midl. pl. XXIII.

On se rappelle aisément tout ce que faisoient les Égyptiens pour embaumer les corps. Parmi les Ministres chargés de ce soin, l'un traçoit une ligne sur le cadavre, un second appliquoit le tranchant d'une pierre d'Éthiopie sur cette ligne & faisoit l'ouverture; d'autres ôtoient les entrailles & les remplaçoient par des matières propres à conserver le corps; on l'enveloppoit ensuite de bandelettes de toile, on le renfermoit dans une caisse de bois de sycomore; on peignoit souvent & sur la toile & sur le bois les détails de cette opération: sur une mumie rapportée par le P. Kircher, on voit un corps posé sur une table & deux hommes occupés à l'ouvrir. Sur une toile qui, du cabinet de M. le comte de Caylus, a passé dans celui du Roi [a], & sur une autre semblable publiée par M. Midleton [b], le corps est étendu sur un banc fait en forme de lion; à côté paroît un homme debout, la tête couverte d'un masque, & de sa droite élevée tenant un vase qu'il offre aux dieux avant que d'en verser la liqueur. Sur un cercueil conservé chez les Augustins de la place des Victoires, le corps est déjà renfermé dans sa caisse, & celui qui vient d'opérer, la tête couverte de la dépouille d'un animal, élève la main vers les cieux, dont il implore

la faveur. Dans le bas-relief de Carpentras, un banc qui a la forme d'un lion ſoutient le corps de Thébé renfermé dans une caiſſe, un maſque y retraçoit imparfaitement les traits de ſon viſage: deux embaumeurs tâchent d'ajuſter le couvercle de la caiſſe *LL;* ils ſont cachés l'un ſous le maſque d'un épervier, l'autre ſous celui d'un chien.

Un pareil déguiſement tenoit ſans doute à la religion. J'avois raſſemblé pluſieurs conjectures pour en découvrir l'origine; mais après les avoir miſes en œuvre, je me ſuis aperçu qu'un ſouffle détruiroit cet édifice; je me contenterai d'obſerver que ſuivant Horus Appollo le chien étoit le ſymbole de ceux qui parmi les Égyptiens avoient le ſoin des funérailles; le témoignage de cet auteur confirme l'uſage conſacré par le monument, & le monument indique l'origine du ſymbole.

Je ne dirai rien des deux figures *MM* qui ſont à genoux aux deux côtés de ce tableau; elles paroiſſent en différentes attitudes dans des ſujets ſemblables, & n'en ſont pas mieux connues.

Au-deſſus du banc ou de la table, on voit quatre canopes *N,* c'eſt-à-dire quatre vaſes dont les couvercles ſont terminés en têtes d'oiſeaux; ils contenoient les matières de l'embaumement, & nous en avons de pareils dans nos cabinets.

Je crois n'avoir rien oublié d'eſſentiel dans l'explication que j'ai donnée du bas-relief: il me reſte à parler de ſon exécution.

Les objets qu'il offre à nos yeux ont très-peu de ſaillie & ne ſont chargés d'aucun détail. Le travail en eſt ſi groſſier & ſi peu recherché, qu'il ne paroît proprement qu'une ébauche, mais peut-être ſe montroit-il autrefois avec plus d'avantages; car en examinant le monument de près & avec attention, on s'aperçoit bientôt qu'il étoit enrichi de couleurs qui ſont preſqu'éteintes aujourd'hui, mais qui pouvoient lui donner autrefois une ſorte d'éclat. On les retrouvera retracées dans la copie que je joins à ce Mémoire telles qu'elles ont été découvertes ſur l'original par M. Calvet, Médecin d'Avignon

& Correspondant de cette Académie. Je dois de plus à son goût & à ses lumières les doutes que je vais proposer sur l'antiquité de la partie du bas-relief marquée *AA* dans ma gravure.

1.° Cette partie manque dans la copie que M. Rigord donna du monument en 1704: le bas-relief n'étoit donc pas entier alors.

2.° Le temps a répandu sur la partie que je regarde comme antique un vernis que l'art ne peut imiter, & qui ne paroît pas sur le fragment *AA;* d'un autre côté on distingue sur le fragment une couleur rougeâtre qui n'existe pas dans le reste de la pierre.

3.° Il y a dans la partie *AA* des traits qui décèlent un travail moderne; par exemple, dans les figures d'Osiris & d'Isis, les oreilles ne sont pas dans le caractère Égyptien; elles sont relevées, & devroient être aplaties comme celle de la figure qui représente Thébé: de plus la coiffure d'Osiris, quoique copiée d'après un monument Égyptien, est traitée mollement & semble annoncer le copiste.

Ces raisons & d'autres qu'on pourroit y joindre nous font présumer que la pierre n'étoit pas entière quand elle tomba entre les mains de M. Rigord, & que cet Antiquaire la fit mettre dans l'état où elle est à présent: la restitution étoit assez aisée; en jetant un coup d'œil sur le monument dans le temps même que nous le supposons mutilé, il étoit impossible de ne pas reconnoître Osiris dans la position & dans les attributs de la figure assise: l'espèce de fléau qu'il tient de la main droite paroissoit encore dans la partie antique; ce qu'il tient de la main gauche est ce sceptre recourbé que l'on voit si souvent sur les statues & les bronzes qui représentent cette divinité: la partie supérieure du sceptre a disparu, mais on en aperçoit encore l'extrémité au-dessous du cou de la figure à l'endroit marqué *l.*

Du reste, soit qu'on regarde comme antique, soit qu'on prenne pour moderne le fragment *AA*, tous ceux qui sont familiarisés avec les monumens Égyptiens, conviendront sans peine

peine que les deux figures placées à droite du buffet repréſentent Oſiris & Iſis. Je me flatte qu'après avoir lû mon Mémoire, ils conviendront auſſi que la première partie du bas-relief nous offre Thébé occupée des fonctions de ſon miniſtère, que la ſeconde la repréſente dans le cercueil, & que toutes deux ont un rapport direct avec l'inſcription qui les accompagne.

Mais cette inſcription eſt en Phénicien, & le bas-relief eſt Égyptien: la langue Phénicienne étoit-elle en uſage en Égypte? les rites Égyptiens avoient-ils paſſé dans les pays habités par les Phéniciens? ici je n'ai plus que des doutes à propoſer. Je les haſarde parce qu'ils peuvent être utiles.

Voici des raiſons pour prouver que nous devons ce bas-relief à des Phéniciens; 1.° l'inſcription eſt dans leur langue, & les lettres reſſemblent pour la plupart à celles que nous voyons ſur les médailles frappées par des Phéniciens, ſoit en Chypre, ſoit dans les pays voiſins; 2.° Oſiris paroît avec ſes attributs ſur les médailles que ce peuple frappoit dans l'île de Malte; 3.° on ne trouve point en Egypte de pierres ſépulcrales ornées d'inſcriptions & de bas-reliefs, tandis qu'il eſt prouvé, par les marbres de Chypre & de Malte, que cet uſage étoit connu des Phéniciens.

On peut oppoſer à ces raiſons, 1.° que le culte d'une divinité, en paſſant chez une autre nation, s'altère & annonce toujours quelque mélange de rites dans les monumens qui le repréſentent; mais dans le bas-relief de Carpentras tout eſt purement égyptien; tout reſſemble aux peintures tracées ſur les mumies égyptiennes: 2.° que les Phéniciens peuvent avoir reçu le culte d'Oſiris, mais qu'il eſt fort douteux qu'ils euſſent adopté anciennement l'uſage d'embaumer les corps, ou qu'ils l'euſſent conſervé dans le temps qu'on a fait ce bas-relief, dont l'époque concourt avec celle de pluſieurs tombeaux Phéniciens où l'on n'a trouvé que des ſquelettes: 3.° en adoptant le culte d'une nation, on n'affecte pas d'en emprunter l'habillement & juſqu'à la coiffure; celle de Thébé eſt la vraie coiffure des femmes Égyptiennes.

Toutes ces réflexions méritent peut-être qu'on ſuſpende ſon jugement ſur la nature du monument que j'ai tâché d'éclaircir; faut-il ſuppoſer qu'il vient d'un canton de l'Égypte où la langue Phénicienne étoit en uſage? vient-il de quelque île dont les habitans, Phéniciens d'origine, auroient conſacré au dieu Oſiris un temple toujours deſſervi par des miniſtres Égyptiens? c'eſt ce que je ne puis décider.

MÉMOIRE SUR QUELQUES ANCIENS MONUMENS DU COMTÉ VÉNAISSIN.

Par M. MÉNARD.

LES monumens de l'antiquité ſont, pour ainſi dire, ſans nombre dans la Gaule; cette partie du monde Romain a fait les délices d'un peuple qui n'ambitionnoit que la gloire & l'immortalité, qui prenoit, pour y parvenir, toutes les routes que pouvoit imaginer l'eſprit le plus vaſte, & qui regardoit celle des monumens publics comme la plus propre à ſatisfaire ſes vues ambitieuſes. Ce ſont ces vues nobles & élevées qui ont orné la Gaule d'une infinité d'édifices ſomptueux, dont les reſtes & les fragmens annoncent encore qu'ils pouvoient le diſputer, par leur magnificence, à ceux d'Athènes & de Rome: la plupart de ſes villes en étoient enrichies, & ſur-tout celles qui avoient une certaine étendue de territoire ſous leur domination. Je remarque, entre autres, que la plupart des villes de ce genre, ſituées dans toute cette partie de la Gaule méridionale, autrefois occupée par les Cavares, les Méminiens & les Vocontiens, qui ſe trouve aujourd'hui enclavée dans les limites du comté Vénaiſſin, furent particulièrement décorées de ces ſortes d'embelliſſemens. Lû le 18 Août 1761.

Il faut mettre dans ce nombre celle de Carpentras, capitale des Méminiens, & celle de Cavaillon, que Strabon appelle Καϐαλλίων, & Pline *Cabellio,* qui faiſoit partie du pays des Cavares: elles furent toutes deux, comme les autres villes de leur rang & de leur ordre, ornées de riches édifices & de divers ouvrages de l'architecture la plus noble & la plus finie; mais la ſucceſſion des temps, & peut-être les dévaſtations inſéparables des guerres inteſtines élevées dans les Gaules, ont fait

ſentir à ces deux villes tous les maux qu'elles traînent à leur ſuite, & ont cauſé la ruine de preſque tous les bâtimens que les Romains y avoient conſtruits : elles avoient chacune, entre autres, un arc de triomphe, mais qui n'a pas été tout-à-fait détruit ; ce qui en reſte ſuffit pour nous faire juger de ce qu'ils devoient être dans leur premier état. Les plus petits lieux de la même contrée avoient auſſi des monumens qui ſont dignes de notre curioſité.

Quelques précieux toutefois que puiſſent être ces débris de l'antiquité, il ne paroît pas qu'ils aient été trop connus juſqu'ici ; le premier écrivain qui ait parlé de celui de Carpentras, & encore ne l'a-t-il fait que ſuperficiellement & comme en paſſant, c'eſt le ſavant évêque de Vaiſon, Joſeph-Marie Suarez, dans une courte deſcription latine du comté Vénaiſſin, qu'il fit imprimer à Lyon en 1657. Après lui, & de nos jours, Dom Montfaucon en a inſéré un plan, mais fort imparfait, dans ſon *Antiquité expliquée*, ſans y joindre ni diſcours, ni explication. On en a depuis dit quelque choſe dans les Journaux, mais d'une manière ſi peu ſolide & ſi peu ſatisfaiſante, que le deſir de le mieux connoître n'en devient que plus vif. Quant au monument de Cavaillon, je ne ſache perſonne qui ait entrepris de l'expliquer ; Dom Montfaucon l'a ſimplement indiqué, & s'eſt contenté d'en donner un deſſein, ſans nous en apprendre ni l'époque, ni la deſtination. Il reſte enfin des débris d'un temple, à Vénaſque, qui préſentent encore des beautés remarquables ; ce monument cependant a été bien moins connu que les deux autres, car je ne vois pas qu'on l'ait jamais publié. Eſſayons, dans ce Mémoire, de ſuppléer à tant de négligences, & donnons un examen ſuivi & détaillé de ces divers monumens : je commence par celui de Carpentras.

Antiq. expliq. t. IV, l. VI, c. 8.

Cet ancien édifice, placé ſur l'endroit le plus élevé de la ville, ſe trouve aujourd'hui enchâſſé dans la partie du bâtiment de l'évêché qui en forme la cuiſine & les offices. Ce fut le cardinal Bichi, évêque de Carpentras, qui, plus occupé de ſa propre gloire & des négociations qu'il conduiſit avec beaucoup de ſuccès à la cour de France & à celle de Rome, que de

l'étude des bâtimens anciens & de leur conſervation, laiſſa perdre & envelopper ce beau monument dans la maçonnerie du palais épiſcopal, qu'il fit conſtruire vers l'an 1640: cependant, avec quelque attention, on en découvre les principaux morceaux & preſque toute l'ordonnance.

Remarquons d'abord que le corps entier du monument formoit un carré-long, de vingt-cinq pieds de longueur ſur quatorze pieds trois pouces de largeur, & d'environ ſix toiſes deux pieds de hauteur; tout bâti de gros quartiers de pierre de taille du pays. Il y a dans chacun de ſes angles une grande colonne cannelée & rudentée, élevée ſur un piédeſtal dont il ne paroît que la partie ſupérieure, le reſte ſe trouvant enterré ſous le pavé moderne; les cimaiſes en ſont preſque mutilées. Le piédeſtal de ces colonnes, ainſi que leur entablement, ſont en *reſſaut*, terme qu'on fait en Architecture indiquer un corps qui avance plus qu'un autre, ou qui n'eſt pas d'alignement.

Les quatre faces de l'édifice étoient percées par des arcades, dont les jambages ſont cannelés & rudentés comme les colonnes, avec des baſes ſemblables. De ces quatre faces, il y en a trois qui ſont embarraſſées dans la conſtruction du bâtiment moderne, ſavoir celles du nord, du midi & du levant; on n'y voit de bien entier & dégagé de la maçonnerie que la ſeule face occidentale; celle-ci eſt ornée entre les colonnes d'un grand trophée en bas-relief, élevé & attaché ſur le haut d'un tronc d'arbre, d'où pendent de chaque côté dans la partie ſupérieure deux boucliers chargés de quelques ornemens, l'un hexagone, qui eſt le plus apparent, & l'autre ovale, qui ne paroît qu'à demi hors de celui-là: de plus, il ſort de chaque côté, dans la partie inférieure, un faiſceau de javelots ou de dards, qui ſont liés avec une attache, dont les bouts ſortent de deſſous les boucliers de forme ronde. On voit outre cela au milieu une cotte d'armes, dans laquelle paſſe le haut du tronc d'arbre, liée d'une ceinture à plaques; une eſpèce de manteau retrouſſé de part & d'autre vient ſe nouer ſur le devant de cette cotte

d'armes. Le tout eſt terminé dans le faîte de l'arbre par une ſorte de caſque rond, d'où ſortent de longs cheveux. Au-deſſous des trouſſeaux de javelots & de chaque côté du tronc d'arbre, eſt auſſi ſculptée en bas-relief une figure d'homme debout, qui paroît avoir les mains liées derrière le dos, dont le corps eſt couvert d'une draperie en forme de manteau, qui deſcend plus bas que le genou, & qui eſt attaché & noué ſur les épaules; ces deux figures ſont placées en regard: au ſurplus quelque fruſtes & dégradées qu'elles ſoient l'une & l'autre, on y entrevoit qu'elles ont la barbe courte, & que celle de la droite a des cheveux longs qui voltigent de part & d'autre, avec une eſpèce de bandeau autour de la tête; celle de la gauche ne paroît avoir que le bandeau, dont les bouts ſont pendans ſous le nœud derrière la tête. On ne peut dire de quelle ſorte de chauſſure étoient couvertes les jambes de ces deux figures, parce que la dégradation de la pierre a preſque effacé cette partie; ce qu'on aperçoit ſeulement de ſingulier à côté & aux pieds de la figure qui eſt à droite, c'eſt une eſpèce de queue d'animal, qui ne ſe diſtingue pourtant qu'avec quelque peine, parce qu'on a plus particulièrement mutilé cette partie inférieure du trophée, par l'ouverture d'une porte qui donne dans la cuiſine de l'Évêché.

Tel eſt le détail de toutes les figures & des ornemens qui paroiſſent ſur ce qui nous reſte de viſible & d'apparent de l'arc triomphal de Carpentras; il faut maintenant examiner les explications qu'on a données de ce monument. Il parut en 1724 des remarques en forme de lettre, datée de Carpentras même, dont l'objet principal étoit de relever quelques mépriſes qui s'étoient gliſſées touchant ce pays-là dans le Dictionnaire de Trévoux. L'auteur ayant eu occaſion d'y parler de l'arc de triomphe de Carpentras, en fixe la conſtruction au temps de la république Romaine, & prétend que Domitius Ænobarbus le fit ériger pour éterniſer la victoire qu'il avoit remportée près de la Sorgue; & cela ſur le fondement d'un paſſage de Florus, ainſi conçu:

Mém. de Trév. Avril 1724, p. 688 & ſuiv.

Domitius Ænobarbus & Fabius Maximus ipsis quibus dimicaverant locis, saxeas erexere turres, & desuper exornata armis hostilibus trophæa fixere ; d'où l'auteur des remarques conclud, après avoir fait la description de l'édifice, « qu'il ne faut que lire l'histoire (Florus), & voir le monument, « pour connoître que celui-ci est l'objet réel de la peinture de « l'autre: mais, pourquoi, continue-t-il, en prévenant une ob- « jection qu'on a droit de lui faire, pourquoi ériger le trophée « à Carpentras, qui est à deux lieues & demie de la Sorgue? « c'est, à mon avis, répond-il, que Carpentras étoit dès-lors « une des villes les plus considérables du pays, & qu'à ce « titre il méritoit d'être le dépositaire de la gloire du général « Romain. »

Florus, l. III, cap. II.

On ne sauroit appliquer ici l'autorité de Florus, qui doit se rapporter à un lieu bien différent de Carpentras. Discutons ce point essentiel; il devient intéressant pour l'ancienne géographie du pays. Nous voyons, par le témoignage même de l'auteur qu'on réclame ici, que les deux généraux Romains Domitius Ænobarbus & Fabius Maximus firent construire des tours de pierre, & placèrent au-dessus des trophées ornés des armes des ennemis qu'ils avoient vaincus, & qu'ils érigèrent ce monument dans l'endroit même où ils les avoient défaits, *ipsis quibus dimicaverant locis,* ce qui étoit tout naturel & entièrement conforme à l'usage pratiqué par les anciens: nous voyons outre cela dans l'épitome du livre LXI de Tite-live, que la ville près de laquelle le proconsul Domitius combattit si heureusement contre ces peuples, qui étoient les Allobroges, portoit le nom de *Vindalium. Domitius proconsul, contra Allobroges ad oppidum Vindalium multùm feliciter pugnavit.* Par ces deux passages combinés, nous apprenons d'une manière bien positive en quel endroit se donna le combat, & par conséquent en quel endroit fut érigé le trophée.

Un autre écrivain plus ancien que Florus nous fournit aussi de nouvelles lumières sur ce point. Strabon dit, en parlant des petites rivières qui se jettent dans le Rhône, savoir celles de l'Isère & de la Durance, qu'il y en a une

Strab. Geogr. lib. IV.

troisième appelée Σϰλγας, c'est la Sorgue, laquelle se mêle aux eaux du Rhône, près de la ville de Ὀυνδαλον, que Casaubon, d'après Scaliger, corrige par Ὀυίνδαλον dans son Commentaire sur cet ancien Géographe : c'est le lieu, dit Strabon, où M. Domitius Ænobarbus défit dans une grande bataille des milliers de Barbares: & ensuite, après avoir fait mention de la victoire remportée par Maximus Æmilianus sur les Gaulois, au confluent de l'Isère & du Rhône, il ajoute que ce fut un peu plus bas, à l'embouchure de la Sorgue, que ces peuples combattirent contre Domitius.

Rien n'est si clair que le témoignage de ces deux Écrivains de l'antiquité, pour détruire l'opinion qui place à Carpentras le combat & le trophée de Domitius. On sait que le confluent de la Sorgue & du Rhône n'est point là, mais dans un éloignement de plus de deux lieues & demie; il nous reste donc à établir la position de *Vindalium*, ce qui nous donnera conséquemment celle du trophée mentionné par Florus.

Observons d'abord que la Sorgue, appelée Σϰλγας par Strabon, porte le nom de *Vindelicus fluvius* dans Florus, & que ce dernier Écrivain place sur les bords de cette rivière le lieu où Domitius fut vainqueur des Gaulois, ce qui est la même chose que ce que dit de la ville de *Vindalium* l'épitome du livre LXI de Tite-Live, que j'ai cité plus haut, près de laquelle on place le champ de bataille; ainsi c'est nécessairement à l'embouchure de la Sorgue & près de *Vindalium* que cette position doit être fixée: position qui ne sauroit convenir à celle de Carpentras.

L'auteur du sentiment que je combats, & qui a connu les autorités que je viens de déduire, convient que la bataille où Domitius fut vainqueur, se donna près de *Vindalium*; mais abandonnant en même-temps ce qui résulte de ces autorités pour la position du trophée, dont l'identité & le rapport avec le lieu de la bataille ne peuvent être plus évidens, il place, comme je l'ai dit, l'arc de triomphe à Carpentras; d'un autre côté, il place l'ancien *Vindalium* à Bedarrides,

Bedarrides, ce qui ne ſauroit ſe ſoutenir; Bedarrides eſt un bourg du comté Vénaiſſin, qui véritablement ſe trouve ſitué à deux lieues au nord d'Avignon, & à pareille diſtance à peu près au couchant d'été de Carpentras, mais dans un éloignement de demi-lieue de l'embouchure de la Sorgue, ce qui en prouve évidemment la différence.

D'autres, tel que le P. Monet, Jéſuite, ſe trompent encore ſur la poſition de cet ancien lieu, qu'ils placent à Caderouſſe, ce qui n'a nulle vraiſemblance; ce dernier lieu eſt tout moderne, & n'eſt point bâti, comme l'ancien *Vindalium,* à l'embouchure de la Sorgue, dont il eſt éloigné de plus de deux lieues. *Monet, Gall. antiq.*

M. d'Anville croit qu'il faut placer à Védène, lieu ſitué près d'un des bras de la Sorgue, le *Vindalium* dont il eſt ici queſtion, ſoit à cauſe de l'analogie du nom du lieu moderne, qui lui paroît tenir de celui de cet ancien lieu, ſoit à cauſe qu'il n'eſt diſtant que d'environ une lieue de la jonction de la Sorgue avec le Rhône, & que l'indication d'un vaſte champ de bataille peut fort bien en faire rouler la poſition dans l'eſpace de pluſieurs milles. Mais ce Savant me permettra de lui oppoſer les autorités de Strabon, de Florus & de l'épitome de Tite-Live, qui nous indiquent trop expreſſément la poſition de *Vindalium* à l'embouchure même de la Sorgue, pour nous en écarter; je ne crois pas, de plus, que l'analogie des deux noms ſoit aſſez marquée pour affoiblir la preuve qui réſulte de ces autorités. *Notice de la Gaule, au mot* Vindalium, *p. 706.*

Diſons donc, & ce me ſemble avec plus de certitude & de fondement, d'après Scaliger dans ſes leçons Auſoniennes, qui a été ſuivi par M. de Valois dans ſa notice des Gaules, diſons que *Vindalium* ſe trouvoit anciennement en l'endroit qu'on appelle aujourd'hui le *port de la Traille*, qui eſt ſitué tout près du pont de Sorgue, bourg du diocèſe d'Avignon, placé à une lieue & demie au nord de cette ville, & à trois lieues au couchant d'été de Carpentras. C'eſt véritablement en cet endroit où la Sorgue, après avoir pris ſa ſource à la fontaine de Vaucluſe, & reçu dans ſon cours l'Auſou, l'Ouvèze & quelques autres petites rivières, ſe jette dans le Rhône; on trouve de plus, dans cet endroit, des débris d'antiquités *Scalig. Auſon. lection. ad lib. I, p. 147.* *Valeſ. notit. Gall. p. 538.*

Romaines, qui démontrent la position d'un ancien lieu, ce qui ne se rencontre en aucun des autres endroits où l'on veut placer celui-ci.

Au surplus, s'il n'existe pas des vestiges du trophée de Domitius au port de la Traille, c'est une raison de plus qui nous oblige à le supposer construit en cet endroit; car enfin il ne faut pas s'en faire une idée comme d'un édifice somptueux & bâti avec la solidité qui se pratiqua dans les siècles postérieurs; jusqu'au temps de ce Général, ce n'étoit jamais qu'un pieu ou un tronc d'arbre élevé sur terre & chargé des dépouilles de l'ennemi, qu'on dressoit sur le champ même où la bataille s'étoit donnée; Domitius fut le premier qui s'écarta de cet usage, & qui, pour donner plus d'éclat à son trophée, osa le construire de pierre, *cùm hic mos*, dit Florus, *inusitatus fuerit nostris;* mais ce fut avec une certaine simplicité, *saxeas turres;* ce qui ne suppose pas une grande magnificence, ni conséquemment une grande durée: il eût même été fort imprudent à ce Général d'enfreindre cet usage d'une manière trop éclatante & par un monument trop somptueux; la politique, le ménagement des esprits, toujours nécessaire dans une république altière, ses propres intérêts exigeoient de lui de la circonspection & de la retenue. Je ne sais point d'ailleurs si l'on ne seroit pas fondé à regarder le *saxeas turres* comme une expression qui indique des tas & des monceaux de pierre informes & sans architecture, plutôt que des édifices réguliers; ainsi il n'est pas étonnant que l'arc de *Vindalium* ait facilement péri par la succession des temps.

Enfin indépendamment de la distance notable qui est entre Carpentras & l'embouchure de la Sorgue, & qui renverse l'opinion que je réfute, il se présente une autre difficulté qui n'est pas moins insurmontable; je la prends de ce que je viens de dire sur la simplicité des anciens monumens triomphaux: on ne la retrouve point dans celui de Carpentras, il est trop orné & trop bien travaillé pour appartenir aux temps de Domitius.

Un auteur anonyme, qui a publié des remarques en 1730

ſur l'arc de triomphe d'Orange, donne une époque beaucoup plus récente à notre monument; il l'attribue à l'empereur Auguſte, par les mêmes raiſons ſur leſquelles il ſe fonde pour rapporter celui d'Orange à ce Prince. Après avoir réfuté les deux opinions, dont l'une attribue ce dernier monument à Domitius Ænobarbus ou à Fabius Maximus, & l'autre à Caïus Marius, il propoſe la ſienne & l'établit principalement ſur l'autorité de Suétone: il fait obſerver que cet ancien écrivain, dans la vie d'Auguſte, rapporte que ce Prince fit conſtruire quantité de monumens à Rome & dans les provinces de l'empire; qu'il exhorta ſouvent les principaux citoyens d'en faire conſtruire auſſi pour l'embelliſſement de la ville; qu'en conſéquence, & à leur exemple, les Proconſuls dans les provinces & les villes particulières en firent auſſi bâtir de leur côté, afin de ſe mieux conformer au goût de l'Empereur & de ſe concilier ſa bienveillance. De cette autorité il conclut que non-ſeulement l'arc de triomphe d'Orange, mais encore celui de Carpentras, ainſi que l'ancien monument triomphal qui ſe voit près de Saint-Remi en Provence, doivent être rapportés à Auguſte: il fortifie ſon opinion de ce que tous ces édifices ſont ſitués ſi près les uns des autres, & d'une ſi bonne ſculpture, qu'ils paroiſſent avoir tous également été conſtruits dans le même temps, qui fut celui de cet Empereur, ſous lequel les arts étoient ſi perfectionnés.

Merc. de Fr. Mars 1730, p. 463 & ſuiv.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs dans un Mémoire particulier ſur l'arc de triomphe d'Orange, qui ſe trouve dans nos Recueils, pour détruire l'opinion qui attribue ce monument à Auguſte, & réfuter les raiſons ſur leſquelles s'eſt appuyé M. de la Baſtie, en embraſſant la même opinion & la ſoutenant auſſi avec beaucoup plus d'étendue dans deux de ſes lettres au Préſident de Valbonnais: il me ſuffit pour l'objet préſent, d'obſerver ici, 1.° qu'on ne voit rien dans l'arc de Carpentras qui caractériſe en aucune manière les victoires & le triomphe d'Auguſte; 2.° que la ſculpture y eſt bien différente & beaucoup moins bien traitée qu'elle ne l'étoit ſous l'empire de ce Prince; 3.° eſt-il raiſonnable

Mém. de l'Acad. des Inſcript. tome XXVI, p. 335 & ſuiv.

Mémoires de Trévoux, Juillet & Août 1730, pag. 1214 & 1372.

de penſer que ces différentes villes d'un même canton aient toutes en même temps érigé un même genre de monument à un même Prince? on ne voit pas d'exemple d'un pareil concours.

Établiſſons maintenant l'opinion que j'ai à propoſer ſur l'arc de Carpentras. Comme l'inſcription qui a dû accompagner ce monument nous manque, il eſt néceſſaire d'y rechercher toutes les marques caractériſtiques qui peuvent ſuppléer à ce défaut de lumières, & nous conduire à la connoiſſance de l'époque de ſa conſtruction & du Prince auquel il ſe rapporte. Je crois donc qu'il faut d'abord s'attacher à un grand moyen que la ſculpture nous fournit ſur ce point; je parle de l'ordre qu'on y a ſuivi dans les ornemens de ſes colonnes. Un habile Architecte de nos jours fait avec raiſon beaucoup de cas de ce moyen. « Comme la mémoire des grands perſonnages, dit-il, ſubſiſte par les monumens, on a » depuis recherché avec ſoin de marquer par des ornemens pour » qui ces bâtimens avoient été conſtruits, & on ne s'eſt pas » contenté de leurs images; mais les Architectes ſe ſont étu- » diés à faire paroître dans les moindres parties de l'édifice » des ſymboles qui fuſſent les caractères de leur diſtinction: » c'eſt par les reſtes de la ſculpture antique, continue-t-il, que » nous jugeons de la conſécration des temples & des arcs de » triomphe, & après les inſcriptions, c'eſt le plus aſſuré moyen d'avoir une entière connoiſſance de l'antiquité. » Ce que cet écrivain dit de l'avantage & des éclairciſſemens que répandent les ornemens ſymboliques ſur la connoiſſance des Dieux & des Héros auxquels ſe rapportent les anciens édifices, nous pouvons le dire auſſi du genre d'ordre en général employé dans la ſculpture de ces monumens. Il s'agit donc de déterminer l'ordre d'architecture qui décore l'arc triomphal de Carpentras; par-là nous parviendrons à fixer par qui & en quelle occaſion il a été conſtruit.

Daviler, not. ſur Vignole, cours d'architect. t. I, page 98.

Ce n'eſt pas là cependant une recherche fort aiſée, attendu que les chapiteaux des colonnes dont il étoit orné, non plus que leur entablement, ne ſubſiſtent plus, ou du moins

ſe trouvent enchâſſés & perdus dans la maçonnerie moderne. Sur quoi je rapporterai qu'un Architecte de Lyon, M. de la Monce, qui fit en 1728 des deſſeins de cet édifice, reſta fort incertain ſur la qualité de l'ordre qu'on y avoit pratiqué; de manière qu'il en dreſſa deux projets raiſonnés, l'un ſelon l'ordre corinthien, & l'autre ſelon l'ordre compoſite: mais dans l'un & dans l'autre il place & rétablit des chapiteaux qui ne paroiſſent plus, & les donne relatifs à leur ordre. On n'a pas laiſſé de faire depuis, d'après ſes idées, deux gravures en taille-douce de ce monument, dans leſquelles on s'eſt aveuglément aſſervi à ſes deux deſſeins.

Sans admettre en aucune façon toutes ces extenſions qu'imagine & ſuppoſe ici M. de la Monce, licences qui ne ſont jamais permiſes dans les monumens de l'antiquité, je dis que ſon idée pour l'ordre corinthien pèche en un point eſſentiel, qui eſt qu'il place ſur l'entablement ou la grande corniche un fronton, au lieu d'un attique, ce qui n'avoit lieu chez les anciens que dans les bâtimens d'habitation, les palais ou les temples, & cela pour en maſquer le faîtage & la couverture, dont il étoit plus beau & plus élégant d'ôter la vue, ce qui n'étoit pas néceſſaire aux arcs de triomphe, qui ne forment que des corps maſſifs.

Il eſt bien plus raiſonnable de ſoutenir que l'ordre des colonnes du monument de Carpentras eſt entièrement compoſite: voici ce qui me le perſuade; 1.° il n'y a point d'aſtragale au piédeſtal, ce qui effectivement ne s'emploie jamais dans cet ordre, & ſe pratique dans tous les autres; 2.° il y a une baguette de plus au-deſſus du tore ſupérieur de la baſe, ſorte d'ornement propre & particulier à cet ordre, & qu'on n'employoit pas dans les autres; 3.° il y a ici un plinthe de plus au bas de la baſe des colonnes, ce qui ne doit jamais ſe trouver à aucun des autres ordres, où il n'y en a jamais qu'un; 4.° la hauteur de ces colonnes eſt entièrement dans les règles de l'ordre compoſite, c'eſt-à-dire qu'elles ont celle de l'ordre corinthien, qui eſt de dix diamètres. Toutes ces marques ſpécifiques que nous voyons exiſtantes dans le monument, nous aſſurent de celles qui ne paroiſſent pas; je veux

dire que ses colonnes avoient incontestablement dans les chapiteaux qui ne sont plus sous nos yeux, les ornemens caractéristiques de l'ordre composite, ornemens qui, selon les règles constantes de l'architecture, ont toujours fixé & déterminé la vraie qualité des ordres: au surplus, on sait que le chapiteau de celui-ci est formé partie du chapiteau corinthien & partie de l'ionique; qu'il emprunte les feuillages du premier & l'eschine & les volutes du second.

Après avoir ainsi déterminé l'ordre de cet arc triomphal, & fait voir que nous devons le rapporter au composite, il faut maintenant examiner à quel temps on fixe la naissance de cette sorte d'ordre, ce qui nous dirigera & nous servira de lumière pour en connoître l'époque. Il est constant dans l'histoire des Arts, & personne ne le révoque en doute, que l'ordre composite doit son origine aux Romains, qui l'inventèrent pour se distinguer des autres nations dans les ornemens de leurs édifices, ce qui fait que Scamozzi lui donne très-justement le nom d'ordre Romain. On veut communément que ces peuples l'aient inventé aussitôt après la paix donnée à l'Univers par l'empereur Auguste; mais je crois que ce sentiment n'est pas exactement vrai, & qu'il faut distinguer deux époques sur cet objet, l'une de l'origine primitive de cet ordre qui doit remonter plus haut, & l'autre de l'usage & de la pratique qu'on en fit dans l'architecture, laquelle peut se rapporter au siècle d'Auguste.

Vignole, cours d'architecture, p. 72.

En effet, il paroît incontestable que déjà sous le règne de Jules-César on connoissoit cette sorte d'ordre, ou du moins qu'on employoit dans le chapiteau ce mélange & cette diversité d'ornemens, qui en font un ordre particulier, & qui lui ont fait donner le nom de *composé;* car enfin c'est de cet ordre qu'il faut entendre ce que dit Vitruve de certains chapiteaux particuliers qu'on mettoit de son temps sur les colonnes corinthiennes. *Ita his symmetriis corinthia capitula suas habebunt exactiones; sunt autem quæ iisdem columnis imponuntur capitulorum genera, variis vocabulis nominata, quorum nec proprietates symmetriarum, nec columnarum genus aliud*

Vitruv. de architectur. lib. IV, cap. 1, in fin.

nominare possimus, sed ipsorum vocabula traducta & commutata ex corinthiis & pulvinatis & doricis videmus, quorum symmetriæ sunt in novarum sculpturarum translatæ subtilitatem. Or en quel temps vivoit cet écrivain? son âge est très-connu & se prouve par ses propres écrits; nous savons qu'il étoit déjà vieux lorsqu'il dédia ses dix livres d'architecture à l'empereur Auguste. *Mihi autem, Imperator, staturam non tribuit natura, faciem deformavit ætas, valetudo detraxit vires;* je dis à l'empereur Auguste, quoique Vitruve ait mis vaguement dans toutes les préfaces de ses livres, *Imperator Cæsar,* parce qu'il n'est pas douteux que c'est à ce Prince qu'il les adresse. Tant de circonstances le prouvent que ce seroit se refuser volontairement à l'évidence du fait que de le révoquer en doute; ne dit-il pas, en parlant à l'Empereur, qu'il avoit autrefois reçu chez lui C. Julius, fils de Massinissa, qui servoit alors dans l'armée que commandoit César son père. *C. Julius, Massinissæ filius, cujus erant totius oppidi agrorum possessiones, cum patre Cæsare militavit. Is hospitio meo est usus: in quotidiano convictu necesse fuerat de philologia disputare.* Ne savons-nous pas de plus, par son propre témoignage, qu'il s'étoit appliqué à l'étude de l'architecture dès le règne du père de l'Empereur, c'est-à-dire dès le règne de Jules César, & que cette profession lui avoit donné du relief sous ce Prince. *Ideo quòd primùm parenti tuo de eo fueram notus & ejus virtutis studiosus: cùm autem concilium cælestium in sedibus immortalitatis eum dedicavisset & imperium parentis in tuam potestatem transtulisset, idem studium mecum in ejus memoria permanens in te contulit favorem.*

Vitruv. de architectur. lib. II, in præfat.

Ibid. lib. VIII, cap. 4.

Ibid. lib. I, in præfat.

Il demeure donc établi, par tout ce que je viens de dire, que la naissance & l'origine primitive de l'ordre composite remontent jusqu'au temps de Jules César; mais il faut en même temps observer que ce ne fut qu'après son règne, & sous celui d'Auguste, que l'usage commença de s'en étendre dans l'empire. Cet ordre ne prit une forme régulière parmi les Architectes que foiblement & peu à peu, de sorte que le premier bâtiment public où nous le trouvons employé avec

tous les ornemens ſpécifiques de cet ordre, & dans toutes les règles qui lui ſont devenues propres & particulières, eſt le fameux arc de Titus, dont la conſtruction eſt poſtérieure de pluſieurs années : auſſi un de nos plus grands maîtres d'architecture, Vignole, qui s'eſt ſi bien diſtingué dans ſa profeſſion, dit-il « que l'arc de triomphe de Titus, eſt un genre de bâtiment » auſſi nouveau que l'ordre dont les Romains en décorèrent les façades, qui étoit le compoſite. »

Ce ſuperbe monument, où furent ſculptées avec la plus grande élégance toutes les figures qui pouvoient caractériſer la ruine des Juifs & la deſtruction de leur temple, ce ſuperbe monument, dis-je, conſtruit en mémoire de la priſe de Jéruſalem par Titus, & de la réduction de la Judée, ne fut point érigé dans le temps même de cet évènement, ce qui répondroit à l'an de J. C. 71, ni même pendant la vie de Veſpaſien, qui après avoir commencé ce fameux ſiége, en avoit laiſſé la conduite à Titus ſon fils, non plus que ſous le règne de celui-ci; mais après la mort de l'un & de l'autre, comme le prouve démonſtrativement l'inſcription de l'édifice, dans laquelle ces deux Princes ſont qualifiés *divi*, c'eſt-à-dire qu'ils avoient alors été mis au rang des dieux, ce qui ne ſe faiſoit, comme chacun ſait, que par les cérémonies & la conſécration de l'apothéoſe. Ceci doit donc faire rapporter la conſtruction de l'arc de Titus ou au règne de Domitien ſon ſucceſſeur immédiat, ou à celui de Trajan; le premier fit l'apothéoſe & les funérailles de Titus, & le ſecond éleva divers édifices en ſon honneur : on ſait que Domitien commença de régner l'an de J. C. 82, juſqu'en 96, & que le règne de Trajan commença en 98, & finit l'an 117.

Donat. Rom. vet. & nov. l. III, cap. 4, p. 170 & ſeq.

Ibid. p. 175.

C'eſt par conſéquent après cette époque qu'il faut chercher à fixer celle de l'arc triomphal de Carpentras; or ce ſera dans quelqu'un des premiers règnes des Empereurs qui ſuccédèrent à Titus, que nous pourrons découvrir l'évènement qui en fut l'occaſion & le motif. Il n'eſt aucun de tous ces règnes qui nous en préſente de plus naturel & de plus convenable que celui de Septime-Sévère; ſur quoi il faut d'abord obſerver que ce Prince ſe concilia dans tous les temps de ſa vie l'attachement

&

& l'amitié des Gaulois, mais plus particulièrement encore des peuples de la Lyonnoiſe, dont il avoit été Gouverneur. Auſſi les Gaules furent-elles les premières à ſe déclarer en ſa faveur, lorſqu'après la mort d'Helvius Pertinax, l'empire lui fut diſputé par Didius Julianus & par Peſcennius Niger: d'une autre part Claudius Albinus, gouverneur de l'île de Bretagne, fut un troiſième concurrent, que Sévère tâcha d'amuſer en l'honorant de la dignité de Céſar, parce qu'il s'en défioit, & qui en effet ne laiſſa pas, après avoir paſſé dans les Gaules, pendant que Sévère étoit en Orient occupé à faire la guerre à Peſcennius Niger, de ſe faire reconnoître par une partie conſidérable de ces provinces; mais Septime-Sévère n'eut pas plutôt défait Peſcennius Niger, qu'il quitta l'Illyrie, s'avança en deçà des Alpes, & vint chercher Albinus pour le combattre.

Spartian. in Sever.

Les deux armées ſe rencontrèrent le 19 de février de l'an 197, près de Lyon, dans une plaine que Spartien appelle *Tinurtium*, mais qu'on doit lire *Tivurtium* ou *Trivurtium*, ce qui ſe rapporte à cette plaine de trois ou quatre lieues qui s'étend depuis Trévoux juſqu'à Lyon; là elles ſe diſputèrent long-temps la victoire; le combat fut ſanglant, mais enfin le ſort des armes ſe déclara pour Sévère: l'armée d'Albinus fut entièrement défaite & les vaincus pourſuivis juſqu'à Lyon, où Albinus s'étant réfugié dans une maiſon ſur le bord du Rhône, s'y tua lui-même. Sévère lui fit couper la tête, qu'il envoya à Rome, & l'on jeta le reſte du corps dans le Rhône.

Tillem. hiſt. des Emp. t. III, note 16, p. 456.
Le P. Chifflet, hiſt. de Tournus, chap. II, p. 6 & 10.

C'eſt à cette ſignalée victoire, qui aſſura l'empire à Septime-Sévère, que doit ſe rapporter l'arc de triomphe de Carpentras; les peuples de cette colonie voulurent, en une occaſion ſi importante, donner à ce Prince des marques publiques de leur zèle & de leur fidélité; ils s'étoient maintenus durant ces troubles excités pour ainſi dire ſous leurs murs, dans une conſtante obéiſſance à Septime-Sévère, & en cela ils avoient ſuivi le vœu général de la Gaule Narbonnoiſe, qui n'entra point dans les factions & les cabales d'Albinus.

Nous ſavons, en effet, que dans le même temps, & ſans

doute à la même occasion, les soldats de la garnison de Narbonne érigèrent une statue en l'honneur de Julia Domna, femme de Septime-Sévère, au bas de laquelle ils mirent une inscription qui s'est conservée jusqu'à nous, & où ils donnent à cette Princesse le titre de mère de César Marc-Aurèle-Antonin, son fils aîné, qui portoit le nom de Bassien, & qui étant ensuite parvenu à l'empire, a été connu sous celui de Caracalla: ce jeune Prince venoit alors d'être déclaré César par Sévère, qui lui conféra ce titre, selon le témoignage de Spartien, pendant qu'il étoit en marche pour venir combattre Albinus, & qui en même temps lui imposa les noms de Marc-Aurèle-Antonin, que lui donne l'inscription; ce qui fixe d'une manière incontestable la date de ce monument de Narbonne, qui a dû être érigé après le mois de janvier de l'an 197; & c'est le temps même de la défaite d'Albinus.

Hist. génér. de Languedoc, t. I, preuv. page 7, inscript. 31.

Ibid. note 22, page 615.

Ce n'est pas tout; la province Narbonnoise entière, toujours fidèle & toujours attachée à Septime-Sévère, ne laissa passer aucune occasion importante sans lui en donner des témoignages publics; c'est encore un monument du même genre qui nous en fournit la preuve; il est, de même, conservé à Narbonne. Après avoir appaisé les Gaules, & détruit la faction & les partisans d'Albinus, cet Empereur passa en Orient, où il porta la guerre contre les Parthes, qu'il vainquit; ce qui lui fit décerner le triomphe, avec le titre de *Parthicus maximus;* ce fut l'an de J. C. 198, auquel temps il donna la puissance du Tribunat, avec le titre d'Auguste, au même Marc-Aurèle son fils aîné. Dans cette occasion, il se tint à Narbonne une assemblée générale de la province, où l'on célébra un taurobole en l'honneur de Cybèle, mère des Dieux; on sait combien ces sacrifices étoient somptueux, & accompagnés des plus grandes solennités: celui-ci fut fait pour la santé des deux Augustes Septime-Sévère & Marc-Aurèle-Antonin. L'inscription qui fait foi de cette fête s'exprime ainsi: *Pro salute dominorum impp. L. Septimi Severi Aug. &c.* & *M. Aureli Ant. Aug.* On y apprend encore que ce fut le premier flamine

Dio. Cass. hist. lib. LXXV. Amm. Marcell. hist. l. XXIV. Herodian. l. III. Goltz. Thes. rei antiq. p. 85.

Hist. génér. de Languedoc, t. I, preuv. page 7, inscript. 32.

augustal de la province, nommé C. Batonius, qui fit le sacrifice: *Taurobolium provinciæ Narbonensis factum per C. Batonium primum flaminem Augg.*

La colonie de Carpentras, non moins dévouée à Septime-Sévère que le reste de la Narbonnoise, ne manqua pas de célébrer à son tour, par des trophées & des honneurs publics, non-seulement la défaite d'Albinus, mais encore celle des Parthes; elle réunit ainsi dans un même monument les deux plus glorieuses actions du règne de ce Prince; actions dont l'époque étoit presque la même, puisqu'il n'y avoit qu'une année d'intervalle de l'une à l'autre: Rome d'ailleurs en avoit donné l'exemple, par le célèbre arc triomphal que le Sénat & le peuple Romain consacrèrent alors à Sévère.

Au surplus les figures sculptées sur l'arc de Carpentras, nous présentent des indices puissans de la dédicace de cet édifice; les deux captifs qui paroissent au pied du trophée, les mains liées derrière le dos, ont des cheveux flottans qui dénotent les peuples que Sévère avoit réduits ou retirés du parti d'Albinus; ce sont, à n'en pouvoir douter, les images & les symboles des Gaulois de la Lyonnoise, comprise dans cette partie de la Gaule Celtique qui porta le nom de *Gallia comata,* à cause de la chevelure de ses habitans: l'un de ces captifs, placé sur la droite du trophée, ne porte point de barbe; & l'autre, placé sur la gauche, en a une, mais fort courte; tel étoit encore l'usage de ces anciens peuples, attesté par César & par Strabon; les uns la rasoient & les autres la coupoient en partie. De plus, on les voit tous deux vêtus de cette sorte de surtout & habit de guerre appelé *sagum*, le saie, qui, selon le témoignage exprès de Varron & de Diodore de Sicile, étoit propre aux Gaulois; il s'attachoit avec une boucle & descendoit jusqu'aux cuisses.

Je ne dis rien du tronc d'arbre, chargé d'armes & de boucliers, qui est au milieu de la façade occidentale; il n'y a rien là de caractéristique pour notre objet: on sait que ce n'est-là que l'image & la peinture fidèle de la manière de triompher dans les premiers temps, qui consistoit, pour le vainqueur,

à faire son entrée à Rome portant sur ses épaules un arbre chargé des dépouilles de l'ennemi; ce qui ressembloit parfaitement à un homme armé, ainsi que le pratiqua d'abord Romulus, & ensuite les premiers vainqueurs qui triomphèrent après lui.

Plutarch. in Romul.

Passons à l'arc de triomphe de Cavaillon ; cette ancienne ville des Cavares, peuple puissant de la Gaule Narbonnoise, avoit été, dans les temps primitifs, soumise aux Marseillois, suivant Artémidore d'Éphèse cité par Étienne de Byzance; elle devint ensuite colonie Romaine, comme l'atteste Ptolémée, & fut aussi du nombre des villes Latines; elle est, dans Pline, qualifiée de ce dernier titre. L'habitation & le séjour des Romains la rendirent une des villes les plus ornées du pays; on y trouve tous les jours, en creusant sous terre, quantité de médailles, d'inscriptions grecques & latines, & de fragmens d'architecture qui annoncent ce qu'elle a dû être du temps de ces peuples.

Cependant de tous les monumens d'antiquité qui se trouvent à Cavaillon, il n'en est point de plus digne de notre attention que les fragmens d'un arc de triomphe qui se voient dans le jardin du Prevôt de la cathédrale; ce qui nous reste de ce monument forme une grande & seule arcade, avec un pilastre de chaque côté qui est chargé de feuillages en dessein courant, & dont le chapiteau est orné de feuilles d'acanthe, affectées, comme on fait, à l'ordre corinthien; mais qui se trouve plus court d'un module que les chapiteaux de cet ordre, ce qui doit faire juger que c'est ici un pilastre attique : on voit au-dessus des archivoltes ou cintres de l'arc une Victoire ailée, dans chaque angle, tenant une palme de la main droite & une couronne de la gauche. La partie inférieure de ce monument, à prendre depuis la corniche de l'archivolte, est toute cachée sous terre, de sorte qu'on ne peut point en juger. Je n'ai garde, au reste, de comprendre dans cette description une architrave & une frise d'entablement, ornés de compartimens où sont sculptés divers desseins de fleurs ou de feuillages, comme on les voit dans une gravure qu'on a faite de ce monument;

ce morceau eſt purement poſtiche, mal aſſorti, & n'a jamais appartenu à cet édifice, dont la ſculpture eſt très-différente & bien autrement travaillée; auſſi le célèbre Mignard l'a-t-il entièrement retranché, dans le deſſein qu'il fit autrefois de cette antiquité, & d'après lequel a été faite l'eſtampe qu'en a donnée Dom Montſaucon. *D. Montfauc. Antiquit. expliq. t. IV, l. VI, c. 8.*

Quant au Prince à qui peut appartenir cet arc triomphal, nous n'avons pas dans celui-ci les mêmes indices que dans le précédent ; les figures caractériſtiques, les ſymboles nous manquent; l'ordre même d'architecture ne nous fournit aucune lumière: je crois néanmoins que c'eſt à l'empereur Conſtantin qu'on peut le rapporter, & voici à quelle occaſion les peuples de Cavaillon l'auront conſtruit. Un des plus glorieux évènemens du règne de Conſtantin eſt, ſans doute, celui de ſa converſion à la religion Chrétienne, de la défaite du tyran Maxence, & du triomphe de J. C. dans Rome: on ſait que ce Prince, après l'apparition de la Croix, qui arriva certainement dans les Gaules, quoiqu'on n'en ſache pas poſitivement le lieu, l'an de J. C. 311, réſolut de marcher ſous cet étendard contre Maxence, qui réſidoit à Rome, & de délivrer l'empire d'un tyran ſi odieux; qu'ayant en conſéquence paſſé les Alpes avec la plus grande célérité, il força la ville de Suſe, ſituée au pied de ces montagnes du côté de l'Italie, défit les armées de Maxence à Turin & à Vérone, ſe rendit maître de toutes les villes d'entre le Pô & les Alpes, & de toute l'Italie juſqu'à Rome; & qu'enfin, auprès de cette dernière ville, il remporta une pleine victoire ſur les troupes & l'armée de Maxence, qui fut obligé de fuir & de paſſer un pont de bateaux qu'il avoit fait faire ſur le Tibre près de Pontemole; le pont s'étant rompu, le tyran ſe noya le 28 d'octobre de l'an 312. Le Sénat ne manqua pas d'ériger à ce ſujet un ſuperbe arc de triomphe en l'honneur de Conſtantin, avec une inſcription où il eſt appelé le *libérateur de Rome* & l'*auteur du repos public*, & où il eſt dit que c'étoit par l'inſpiration divine & avec un extrême courage, *inſtinctu divinitatis, mentis magnitudine*, qu'en un ſeul combat il avoit délivré Rome du tyran & de ſa faction.

Euſeb. de vit. Conſtant. l. IV, c. 21, p. 535. Chron. Alex. p. 654. Sozomen. hiſt. Eccleſ. l. I, c. 5, p. 406.

Tillem. hiſt. des Emp. t. IV, note ſur Conſtant. 31 & 32, p. 633, & ſuiv.

Ce monument, qui ſubſiſte encore, ne fut dédié que trois ans après, qui étoit la dixième année du règne de Conſtantin, c'eſt-à-dire au mois de juillet de l'an 315.

Tillem. hiſt. des Emp. t. IV, note 37, p. 636 & ſuiv.

Ce fut à l'imitation de Rome, & pour perpétuer dans cette partie du pays des Cavares le ſouvenir d'une ſi importante victoire, qui aſſuroit le repos & la tranquillité de l'empire, que la colonie de Cavaillon fit ériger l'arc triomphal dont il s'agit ici. Outre cette raiſon générale, il y a d'autres circonſtances particulières qui appuient & autoriſent ma conjecture; je les prends du ſéjour & de la préſence de Conſtantin, en ce temps-là, dans ces régions méridionales des Gaules; l'hiſtoire nous apprend que ce Prince, à qui l'Eſpagne, la Bretagne & notamment les Gaules, que Conſtance-Chlore ſon père avoit gouvernées, étoient demeurées en partage, ſéjournoit ſouvent à Arles, bien que ſa principale réſidence fût fixée à Trèves; qu'il avoit un palais à Arles, avec une partie de ſes troupes; qu'il y fit aſſembler un concile contre les Donatiſtes; que Fauſte, ſa femme, y accoucha d'un Prince en 316; qu'il y étoit lui-même le 13 d'août de cette année-là; que ſa réſidence, & les grands embelliſſemens dont il l'orna, firent donner à cette ville le nom de *Conſtantina.* En effet, Arles eſt appelée de ce nom dans une loi de Gratien adreſſée, en 379, à Heſpère fils d'Auſonne, qui, conjointement avec ſon père, exerçoit alors la préfécture, non point d'Italie, comme le croient Godefroi & M. de Tillemont, mais des Gaules, ainſi que l'ont fort bien établi deux de nos hiſtoriens modernes, d'après le témoignage d'Auſonne lui-même.

Cod. Theod. in Chronol. tom. I, p. 12 & ſeq.

Ib. t. V, leg. 15, de naviculariis.

Gothofred. ibid. in not. p. 14.
Tillem. hiſtoire des Emp. t. V, note ſur Gratien, p. 712 & ſuiv.
Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, aux notes, page 633.
Auſon. Grat. pro Conſul. pag. 701 & 703.

De cette réſidence particulière de Conſtantin dans la partie de la Gaule Narbonnoiſe qui avoiſinoit de ſi près les Cavares, je crois que ſans trop donner à la conjecture, on peut préſumer que ces peuples cherchant à célébrer la gloire d'un Prince ſi digne des hommages publics, s'empreſsèrent à fixer, par un monument durable, la mémoire de la défaite du tyran Maxence, & lui érigèrent à cette occaſion, dans la ville principale de leur diſtrict, l'arc de triomphe dont on voit encore les reſtes; leur propre intérêt, d'ailleurs le deſir de ſe concilier la bienveillance d'un

Prince qu'ils étoient si fort à portée de cultiver, & dont ils pouvoient chaque jour espérer de nouvelles grâces & de nouveaux bienfaits; tout, en un mot, les obligeoit à saisir cette occasion si glorieuse pour lui donner des marques publiques de leur vénération. Si le temps avoit épargné ce monument, ou que les habitans du pays eussent eu plus d'attention à le conserver, je ne doute pas que nous n'y trouvassions quelques signes symboliques de l'importante défaite qui en fut l'objet, & vraisemblablement aussi une inscription qui nous en auroit appris la dédicace; il est du moins certain que la place des figures & des lettres s'y trouvoit toute entière, & que nous en voyons assez, par les fragmens de l'arcade qui subsiste & par toute l'ordonnance & la liaison de cette partie avec les autres, pour juger que l'édifice avoit quatre façades régulières, qu'on ne manqua pas d'accompagner de tous les ornemens caractéristiques qui pouvoient servir à en expliquer le motif, comme c'en étoit constamment l'usage.

Le temple de Vénasque, dont il me reste à parler, n'est pas moins digne d'attention; mais avant que de le faire connoître par une description exacte, disons un mot du lieu où il a été bâti. Vénasque, situé à deux lieues au midi de Carpentras, est placé sur la cime d'un rocher escarpé de toutes parts, excepté du côté méridional par où l'on y arrive; ce lieu est entouré de murailles, & ne contient que neuf cents habitans; au pied du rocher coule une petite rivière qui prend sa source aux Amergues, montagne de Provence, & se jette dans un bras de la Sorgue à une lieue au couchant de Pernes, laquelle, & ceci est à remarquer, n'a de dénomination qu'aux approches de Vénasque, où elle commence d'être appelée *la Nesque*, &, dans les actes latins du moyen âge, *Nasca,* du nom de ce lieu. La cime du rocher fait proprement le sol & tout l'emplacement de Vénasque, de manière que ses rues n'ont d'autre pavé que le rocher même; au milieu de la place est une belle fontaine très-abondante, qui fournit toute l'eau nécessaire aux usages des habitans: il ne paroît pas que ce lieu, qui existoit du temps des Romains, ait jamais occupé plus de terrain, ni

que les maisons se soient étendues dans la plaine, comme quelques-uns le prétendent dans le pays: on peut juger, par la seule inspection du lieu, que cette plaine n'en étoit pas susceptible; elle se trouve entre-coupée par la rivière, par des vallons & par des rochers.

C'est dans l'enceinte de Vénasque qu'étoit construit l'ancien temple dont il est ici question; il se trouve maintenant derrière l'église paroissiale du lieu. Le plan de cet édifice formoit un carré de six toises trois pieds de longueur, sur deux toises trois pieds de largeur, dans lequel étoient quatre demi-cercles rangés en forme de croix. L'espace qui étoit au milieu de ces quatre enfoncemens circulaires, fut sans doute destiné à placer la statue de la divinité à laquelle appartenoit le temple, comme sur une sorte d'autel, entouré de degrés, qui en faisoient comme un tribunal, à l'imitation de ces temples ronds dont Vitruve nous a donné l'ordonnance & la symmétrie, au milieu desquels il place un autel & des degrés à l'entour. Sur l'angle & à la jonction de chacun de ces demi-cercles étoient placées deux colonnes de marbre gris, d'ordre corinthien avec la base attique, de quinze pouces de diamètre; ces huit colonnes soutenoient quatre arcs doubleaux qui portoient une espèce de dôme, de forme octogone, ouvert par le haut: chaque demi-cercle étoit décoré dans le fond de six colonnes du même marbre que les autres, mais plus petites, car elles n'avoient qu'un pied de diamètre; celles-ci soutenoient de petits cintres qui portoient d'une colonne à l'autre. Sur la gauche de l'entrée du temple étoient deux tuyaux de pierre, pratiqués à travers le mur & à cinq pieds de hauteur du rez de chaussée, qui servoient à introduire l'eau dans l'intérieur de l'édifice.

Tel étoit ce monument: il n'en reste aujourd'hui que les fondations & quelques pans de muraille, avec plusieurs colonnes dont il y en a qui paroissent avoir essuyé des atteintes du feu, ce qui désigneroit quelque incendie que le temple auroit souffert. Quoique le dôme ouvert, qui éclairoit tout l'édifice par le haut, soit abattu, on peut le donner pour certain, parce que ce n'est que depuis peu d'années qu'il a péri, & qu'il s'est

s'eſt trouvé des habitans de ce lieu aſſez âgés pour en avoir vu les reſtes. Parmi les débris des colonnes dont l'intérieur & les différentes parties du temple étoient décorées, on en trouve qui font juger que de ces colonnes il y en avoit quelques-unes de granite, & d'autres d'un marbre noir veiné. Au reſte, on voyoit autrefois à l'entrée de cet édifice un veſtibule oblong, de conſtruction moderne, ce qui doit donner lieu de croire que les habitans de Vénaſque, qui les premiers embraſsèrent le Chriſtianiſme, le changèrent en une égliſe.

La deſtination de cet antique monument n'eſt point équivoque & ne ſouffre aucune difficulté; c'étoit certainement un temple conſtruit en l'honneur de quelque divinité du paganiſme: quelle étoit cette divinité? c'eſt maintenant ce qu'il faut éclaircir. L'opinion commune dans le pays eſt que ce temple a été dédié à la déeſſe Diane; mais ce ſont-là de ces préjugés vulgaires qui naiſſent & ſe perpétuent ſans examen, ſans réflexion, & dont on ne peut faire aucun cas, parce qu'ils ne portent ſur aucun fondement.

Il me paroît bien plus plauſible de penſer que ce temple fut dédié à Vénus; voici ſur quoi j'appuie ma conjecture: d'abord ſi l'on pouvoit faire quelque fond ſur l'uſage des étymologies, j'en trouverois une première preuve dans la dénomination du lieu. Le mot Vénaſque n'eſt qu'un compoſé de celui de Vénus; ce furent les Gaulois, anciens habitans du pays, qui depuis leur réunion & leur mélange avec les Romains, joignant le nom de cette divinité à la terminaiſon *acus* ou *acum*, ont dû faire celui de *Veneracus*, pour déſigner que c'étoit le lieu de Vénus, à raiſon du temple qu'on y avoit bâti en ſon honneur. Dans la ſuite, & par une corruption de langage dont les ſiècles du moyen âge nous fourniſſent de ſi fréquens exemples, on a dit *Venaſcus* ou *Venaſca*, & inſenſiblement, vers le v.e ſiècle, *Vendaſca* ou *Vendauſca*, dont les habitans furent déſignés par le mot *Vendaſcenſes*, d'où s'eſt enfin formé le nom moderne de Vénaſque; ce qui s'eſt fait par une ſimple ſyncope, en retranchant une ſeule ſyllabe au milieu du mot *Venaſcus*, ou en y ajoutant la lettre *d*, *Vendaſca* ou *Vendaſcus*, au lieu de

Longuerue, deſcription de la France, part. I, page 378.

Venerascus: c'est ainsi que par une syncope toute semblable, on a appelé *port Vendre* l'ancien *portus Veneris* dont parle Pomponius Méla, le *port de Vénus*, situé *in sinu salso*, près de l'ancienne ville d'*Illiberris*, aujourd'hui Elne dans le Roussillon. Il seroit inutile, je pense, de prouver ici que le mot *acus* ou *acum* a signifié, parmi nos premiers François, *un lieu habité*, même une simple *maison de campagne*, & que ce mot ajouté à celui du maître ou propriétaire du lieu, est ensuite devenu le nom de la ville formée par la succession des temps en ce lieu-là même. Nous avons une infinité de noms de villes, dont les terminaisons semblables fournissent une preuve certaine de cet usage; telles sont, entre autres, les villes de *Cameracum*, Cambrai; de *Vitriacum*, Vitri, & autres: cette terminaison fut, pour nos Gaulois, ce qu'étoit le πόλις parmi les Grecs, le *magus* parmi certains peuples de la Gaule, & le *castrum* parmi les Latins.

Pompon. Mela, de situ orb. l. II, cap. 5.

Sidon. Apollin. l. II, epist. 2 & 14. & lib. V, epist. 12.

Fauchet, antiq. Gaul. & Franç. t. II, l. I, c. 8.

On m'opposera sans doute, car je ne dissimule rien, que le nom de Vénasque peut bien être dérivé de la petite rivière de Nesque, qui coule au pied de la colline où ce village est bâti, comme c'en étoit l'usage chez les Anciens, qui donnoient quelquefois le nom des rivières aux villes qui en étoient arrosées. A cela je réponds, d'un côté, que le mot *Nasca* ou Nesque est très-différent de celui de Vénasque, dont il ne prend que la terminaison; & d'un autre, que c'est bien plutôt la rivière qui a pris ici le nom du lieu, que le lieu celui de la rivière; car on ne disconviendra pas que l'antiquité ne fournisse également des exemples de l'une & de l'autre dérivation des noms de villes & de rivières: ceci est d'autant plus croyable pour la Nesque, que cette rivière ne commence à prendre ce nom, ainsi que je l'ai observé plus haut, qu'aux approches de Vénasque, tandis qu'elle n'a point de dénomination dans le reste de son cours, & cela parce que c'est de Vénasque qu'elle l'a prise.

Mais c'est trop s'arrêter sur des moyens que je conviendrois volontiers être trop dénués de solidité; passons à des preuves plus sérieuses sur la dédicace de notre monument à Vénus. La position de ce temple, construit sur une haute colline, m'en fournit d'abord une première preuve; position qui paroît avoir

été recherchée & pratiquée pour les temples de cette déesse. Nous en avons un exemple sensible dans l'antiquité, c'est Vitruve qui nous l'apprend; cet auteur faisant la description de la manière dont Mausole, roi de Carie, avoit distribué les bâtimens & les rues de la ville d'Halicarnasse, qu'il fonda pour y fixer sa demeure, & dont l'assiette, avantageuse pour le commerce, étoit courbée en forme de théâtre; cet auteur, dis-je, rapporte « que Mausole, après avoir destiné le bas, qui approchoit du port, à une place publique, fait ouvrir sur le milieu de la pente une longue & large rue, & bâti le temple de Mars au haut du château, placé vers le centre de la ville, avoit construit le temple de Vénus & de Mercure sur la pointe droite de la colline, près de la fontaine de Salmacis. » N'est-ce pas ici une image de la position de Vénasque, où le temple de Vénus se trouvoit construit sur le haut de la colline, & remarquons encore, par une similitude singulière, tout proche aussi d'une fontaine?

Vitruv. de Archit. l. II, cap. 8.

Enfin je trouve dans l'ordre d'architecture qu'on a suivi pour le temple de Vénasque, une dernière preuve de sa consécration à la déesse Vénus; nous savons que par un usage constant, observé dans les ornemens des anciens temples, l'ordre corinthien étoit affecté à ceux de Vénus, ainsi qu'aux temples de Flore, de Proserpine & des Nymphes des eaux; comme le toscan l'étoit aux grottes & chapelles des divinités champêtres; le dorique aux temples de Minerve, de Mars & d'Hercule; & l'ionique à ceux de Junon, de Diane & de Bacchus. Or nous voyons que toutes les colonnes qui décoroient le temple de Vénasque étoient d'ordre corinthien, qui étoit l'ordre consacré à Vénus, ce qui fortifie tout ce que j'ai dit pour nous obliger d'en attribuer la dédicace à cette divinité; & sert en même temps à détruire l'opinion qui la rapporte à Diane, à laquelle on vient de voir qu'étoit particulièrement affecté l'ordre ionique.

Mém. de l'Acad. des Inscript. t. I, p. 202.

DE LA GRAVURE DES ANCIENS.

Par M. le Comte de Caylus.

Lû le 8 Juin 1762.

DEPUIS que j'ai eu l'honneur d'être admis dans l'Académie, ma principale occupation a été de réunir les lumières que les Anciens nous ont laiſſées ſur les procédés les plus eſſentiels des Arts que nous appelons *libéraux*. L'architecture, la peinture, la ſculpture ont fait ſucceſſivement l'objet de mes recherches; il me reſte à examiner ce qu'étoit la gravure chez les Anciens, ou plutôt le travail qu'ils entendoient par les mots *cælatura* ou *ſcalptura*.

Ce genre d'ouvrage remonte à la plus haute antiquité, & doit avoir paru au moins dans le même temps que la ſculpture; on pourroit également avancer qu'il doit l'avoir précédée: en effet, la ſculpture a été conſtamment exécutée, en premier lieu, ſur de la terre molle ou ſur des matières obéiſſantes à la main; on ſent dès-lors que l'on a tracé, ſur une matière de cette eſpèce, des traits & des contours ſimplement exprimés en creux, avec plus de facilité qu'on n'en a trouvé dans l'imitation en relief de la moindre partie de la Nature, quelqu'informe que l'on doive ſuppoſer cette première imitation. Auſſi les Égyptiens, qui ont enſeigné ou donné les premiers exemples de tous les arts aux nations de l'Europe, & principalement à la Grèce, nous préſentent ſur leurs monumens un grand nombre de gravures en creux, faites ou pour repréſenter les colliers, les braſſelets & les autres ornemens dont ils paroient leurs perſonnages conſidérables, ou pour recevoir les incruſtations d'or & d'argent dont ils ont enrichi leurs monumens; d'ailleurs ils ont ſouvent employé ce même moyen pour exprimer leurs hiéroglyphes: ce procédé de gravure, ou d'incruſtation, étoit toujours le même dans ſon principe, car on ne peut incruſter qu'après avoir gravé. Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de détailler la différence qui ſe trouve entre la manière de travailler

des Anciens, & l'idée que le mot de gravure présente assez généralement aujourd'hui ; on la fait rapporter, parmi nous, principalement aux planches que l'on grave dans le dessein de les imprimer : cette extension de l'art n'est connue que depuis environ trois siècles, & personne n'ignore l'histoire de cette découverte; on ne peut attribuer l'ignorance des Anciens, à l'égard de cette pratique, qu'à cet aveuglement ou plutôt à ce défaut de lumière qui arrête les hommes quand ils sont au moment de toucher les objets, sans qu'il soit possible de concevoir la raison qui les retient. En effet, les Anciens avoient les toiles, les étoffes, en un mot toutes les matières propres à donner & à recevoir l'impression de leur gravure; je veux qu'ils n'eussent pas eu les presses dans les commencemens, ils n'auroient pas été long-temps sans les trouver; mais ils pouvoient débuter par le frottement de la dent de loup & par mille autres moyens de pression, & pratiquer la répétition dont leurs cachets présentoient sans cesse des exemples à leurs yeux. Cette réflexion est humiliante, cependant elle nous regarde également; car il est à présumer que nous touchons à des procédés qui nous paroissent impraticables, & dont la simplicité nous feroit rougir si nous étions en état de la prévoir; il faut se consoler, tel est l'ordre du monde; je reviens à mon objet.

Il ne faut point, à l'égard de la définition de cette partie de l'art, s'écarter du terme générique de *graver,* qui veut dire emporter d'un corps solide les parties qui s'opposent au dessein qu'on a conçu d'y former en creux ou même en relief une figure, un caractère, un trait, un ornement, &c. Quant aux instrumens que les Anciens ont employés, on en pourroit retrouver une partie par l'examen des productions; l'invention est toujours prête à secourir le besoin; aussi nous voyons que chaque artiste compose souvent d'une façon différente l'outil dont il se sert pour un procédé très-connu ; à plus forte raison les outils étoient-ils variés dans une pratique aussi étendue que la gravure des Anciens, & dont les objets étoient différens; cependant on peut dire en général, & sans craindre de se

tromper, que les anciennes nations faisoient usage, pour ce travail, d'instrumens trempés & coupans, en un mot supérieurs en force à la matière travaillée, pour y graver ce qu'ils vouloient exprimer. Enfin, pour comparer plus clairement encore, & pour donner une idée plus nette de leurs opérations, je dirai qu'ils faisoient sur les autres matières ce qu'ils ont pratiqué sur le marbre pour les inscriptions, mais avec des moyens & des instrumens convenables à l'espèce de la matière & de leur objet dans le travail; conséquemment il est nécessaire d'observer que la gravure des Anciens admettoit le ciselet, le marteau, les emporte-pièces & les outils plats & tranchans qui servoient à régaler ou à rechampir le champ, lorsqu'ils vouloient exécuter en relief les lettres ou les autres ouvrages, dans le nombre desquels je pourrois faire entrer le travail nécessaire pour produire les médailles, qui ne sont elles-mêmes qu'une émanation de la gravure, ou plutôt une partie de cet art, & dont le relief étoit toujours préparé par un creux.

Je ne parlerai ni des agates, ni des autres matières travaillées au touret; cette opération, connue des Égyptiens, également employée aux ouvrages en creux & en relief, souvent accompagnée de lettres, est une image des plus fortes & des plus simples qu'il me fût possible de donner de la recherche des Anciens sur la gravure : elle est trop bien décrite dans l'ouvrage de M. Mariette, pour en parler plus long-temps; je me contente d'y renvoyer le lecteur, & de dire que les ouvrages en ce genre, exécutés sur les agates, les coquilles, le corail, l'ivoire, le verre, ainsi que sur tous les métaux, prouvent évidemment le goût des Anciens pour la gravure, leurs connoissances dans l'exécution, & la variété des instrumens dont ils faisoient usage.

Pierres gravées du Cabinet du Roi.

On ne peut, ce me semble, avoir aucun doute sur la gravure des Anciens; elle me paroît suffisamment établie. Je vais donc passer au détail de quelques faits, qui sont le principal objet de ce Mémoire; j'aurai soin d'y joindre, comme je l'ai fait à l'égard des peintres & des sculpteurs, le nom des graveurs qui ont travaillé sur les métaux, & dont Pline

& Pauſanias ont enrichi leurs recherches. Je conviens que ce détail étoit plus utile pour la peinture & la ſculpture, puiſqu'en effet les auteurs parlent plus ſouvent de ces grands Arts; cependant le nom des graveurs n'eſt point ici une vaine curioſité: loin d'être indifférente, elle prouve la conſidération que cette eſpèce de ſculpture avoit méritée dans la Grèce, & l'eſtime que l'on avoit pour ceux qui en faiſoient leur profeſſion, ſoit qu'ils fuſſent auteurs des compoſitions citées dans les hiſtoriens que j'ai nommés, ou qu'ils euſſent ſimplement ſuivi les deſſeins des grands maîtres, ou bien enfin qu'ils ſe fuſſent contentés de réparer, de graver & de ciſeler les ouvrages dont ceux-ci avoient fait les modèles: quoi qu'il en ſoit, la célébrité qu'ils ont obtenue dans la Grèce autoriſe les recherches que l'on peut faire à leur égard.

Je vais donner quelques preuves de leurs différentes manières d'opérer; elles ſeront établies non-ſeulement ſur les paſſages des auteurs, mais ſur les conſéquences ou les néceſſités de l'art.

L'examen de Pline fait connoître la manière confuſe dont les auteurs anciens ont exprimé le travail de la gravure; il eſt conſtant qu'ils l'ont confondu ou qu'ils ne l'ont point ſéparé dans le détail qu'ils ont donné de pluſieurs parties dépendantes eſſentiellement de la ſculpture, & cependant différentes en elles-mêmes; j'attribuerois cette façon douteuſe de s'énoncer à la maladie de parler & de décider ſur les arts ſans les avoir étudiés; elle règne depuis trop long-temps dans l'eſprit des auteurs, il ne faut point eſpérer de les en corriger ni pour le préſent ni pour l'avenir; notre unique ſoin conſiſte à retrouver la lumière dans ce que les Anciens nous ont laiſſé, & à nous mettre en état de nous moins tromper ſur les objets que nous pouvons admettre. Il n'y en a point qui ne concourt à l'intelligence des auteurs; les figures & les comparaiſons qu'ils ont ſouvent employées pour faire ſentir une idée, ſoit en critique ſoit en éloge, préſentent quelquefois une reſſource pour faire retrouver non-ſeulement l'opinion que l'on avoit ſur un art, mais le degré auquel il

étoit parvenu; il eſt vrai que cette reſſource ne peut être employée & qu'elle n'a d'utilité qu'autant que les connoiſſances d'un pays ſont obſcures, que l'on n'eſt point inſtruit de ſon hiſtoire, & qu'on ne peut avoir d'autre moyen de s'éclaircir; mais dans quelque circonſtance que l'on étudie, il eſt néceſſaire de conſidérer la différence du caractère des auteurs; cette différence en apporte néceſſairement dans la manière dont ils ont vu & traité les Arts, & lorſqu'elle eſt bien connue, elle peut ſervir à une plus parfaite intelligence: je vais en donner un exemple.

Pauſanias raconte ce que les prêtres & les gens du pays lui ont appris; il croit tout; fidèle narrateur, il emplit & charge ſes tablettes, mais il le fait avec ordre.

Pline, au milieu de l'abondance des mémoires qu'il avoit raſſemblés, s'eſt quelquefois payé, pour ainſi dire, de la peine de les rédiger, en laiſſant faire uſage à ſon imagination des droits que la Nature lui avoit donnés; charmant & de bonne compagnie, il ne s'eſt point laiſſé appeſantir par l'ordre; il dit ce qu'il veut, & ce qu'il veut trouve toujours ſa place & ſa liaiſon. Je ſuivrai dans mes citations l'ordre de ſes explications, & cet ordre donnera une idée de l'eſpèce de déſordre qu'on pourroit lui reprocher.

Je commencerai avec lui par des comparaiſons tirées de la gravure & répandues dans ſes premiers livres: indépendamment de leurs liaiſons avec les uſages des Anciens, & qui méritent quelque curioſité, on ne doit rien négliger de ce qui peut ſervir à connoître plus particulièrement un homme auquel on a de ſi grandes obligations.

Lib. II. c. 4. En parlant de l'étymologie du mot *cœlum*, il dit: *Cœlum quidem haud dubie cœlati argumento diximus, ut interpretatur M. Varro.*

« Il eſt indubitable que le nom du ciel, *cœlum*, tire ſon étymologie du mot *cœlare.* »

Quoique ſoutenue par l'autorité d'un homme auſſi recommandable dans l'antiquité que l'étoit Varron, la raiſon des étoiles & de l'ornement, ou plutôt du travail qu'elles faiſoient voir

voir dans le ciel, ne peut fonder la véritable étymologie d'un mot dont l'expression étoit nécessaire, & par conséquent trouvée avant que la gravure fut connue. Pline indique du moins par rapport à l'art une image des métaux placés sur un fond de couleur opposée.

Tel est en effet le travail que nous nommons damasquiné, & qui participe de la gravure, puisqu'il consiste dans une incrustation ajoutée & placée dans les traits précédemment formés en creux. Il n'est pas difficile de se persuader que les Romains aient pratiqué ce genre d'ouvrage, les bronzes Égyptiens en donnant beaucoup de preuves antérieures.

Pline ne donne pas une haute idée de la Physique de son temps, car il est certain qu'il en savoit autant qu'un autre; cependant il explique par le feu la raison des figures monstrueuses d'hommes & d'animaux qu'il croyoit placées aux extrémités de la terre, *animalium hominumque effigies monstriferas, circa extremitates ejus gigni minimè mirum, artifici ad formanda corpora effigiesque cælandas mobilitate ignea.* *L. VI, c. 30.*

« Il n'est pas étonnant qu'on voie naître aux extrémités de l'Éthiopie des figures monstrueuses d'hommes & d'animaux, « l'activité du feu étant propre à former les diverses configu- « rations. »

Dans la place où se trouvent ces mots *effigies cælandas,* ils ne peuvent se rapporter qu'à la sculpture.

L'auteur critique la débauche du vin, & dit *vasa adulteriis cælata.* *L. XIV, c. 5.*

Cette façon de parler figurée peut être très-agréable en latin, mais la traduction ne pourroit que lui faire du tort.

Homerus in armis à deo cælatam dixit, selon ce que nous assure Pline en parlant de la terre d'un champ, telle qu'Homère la représente gravée par Vulcain sur les armes d'Achille. *L. XVII, c. 5.*

Ce passage confirme ce dont j'ai toujours été persuadé sur le genre d'ornement supposé à ces belles armes ; elles étoient gravées, à prendre ce mot dans le sens propre, conséquemment à la légèreté qui leur étoit nécessaire & à la façon dont elles pouvoient être examinées de près.

L. XIX, c. 4. *Superque pistrinarum operibus & cælaturis vivere.*

« Ne recevoir des boulangers que ce qu'ils ont travaillé & gravé avec art. »

C'est une plaisanterie au sujet des figures que l'on gravoit sur le pain des gens riches, pour mettre une différence entre celui qu'ils mangeoient & celui des pauvres: nous apprenons, par ce passage, le détail d'un faste & d'une ostentation des Romains; l'opération n'en étoit point chère, puisqu'elle ne consistoit que dans la dépense d'un moule; d'ailleurs l'exécution n'en étoit pas difficile.

L. XXXIII, c. 1. En se récriant contre le luxe, il nous donne une idée de la décoration apparemment fort commune que l'on voyoit sur les coupes & sur les vases à boire: *Accessit ars picturæ ad aurum & argentum, quæ cælando cariora fecimus...*

« L'art de la peinture s'est réuni pour augmenter le prix de l'or & de l'argent par la gravure & la ciselure. »

J'avoue que je ne comprends point ce que fait ici la peinture, qu'il introduit sur cette scène; elle n'a rien à démêler avec aucune branche de la sculpture, à moins qu'il ne s'agisse d'émaux de réserve, ou de couleurs que l'on place quelquefois sur les métaux & que l'on fixe par le moyen du feu; nous en trouvons tous les jours des exemples, grossiers à la vérité, sur les bronzes dont les soldats Romains décoroient quelques parties de leurs armes.

Presque à la suite du même passage, il charge la même idée que l'on a vue plus haut, s'exprimant à la vérité d'une façon différente, en ajoutant *in poculis libidines cælare juvit.*

J'ajouterai à ce que j'ai dit également plus haut, sur le tort que ces sortes de traductions feroient à l'auteur, qu'il s'en trouve quelques-unes qui non-seulement perdroient, mais pourroient être désagréables; cette façon de parler, élégante si l'on veut dans le latin, ou du moins supportable, pourroit être de ce nombre.

L. XXXIII, c. XI. Pline nous apprend que les coches ou les carrosses étoient garnis d'argent: *at nos carrucas in argento cælare invenimus.*

Ces voitures qui servoient dans la ville, & dont nous

n'avons pas beaucoup d'exemples pour les particuliers, en comparaiſon des chars deſtinés aux courſes & au culte, ces voitures, dis-je, méritent quelque réflexion; j'ai même rapporté, dans le IV.^e volume des Antiquités *(a)*, une petite plaque d'argent fort légère, & dont le travail eſtampé peut être entendu par *cælare*, dans le nombre des acceptions que les anciens auteurs donnent à ce mot.

Ce n'eſt pas la ſeule critique du luxe que Pline nous ait conſervée, il continue en ces termes: *noſtraque ætate Poppæa conjux Neronis principis delicatioribus jumentis ſuis ſoleas ex auro quoque induere.*

« Et de notre temps Poppée, femme de Néron, imagina de communiquer ſon luxe à ſes mules, & de les faire ſerrer « d'or. »

Ce paſſage n'a aucun rapport avec les recherches dont il eſt queſtion, mais je n'ai pu me refuſer d'en faire mention, à cauſe du luxe dans le détail duquel je vais entrer avec Pline & de la preuve qu'il donne de la ferrure des chevaux.

Lucius vero Craſſus orator duos ſcyphos Mentoris artificis manu cælatos ſeſtertiis C. *L. XXXIII, c. XI.*

« L'orateur L. Craſſus paya cent mille ſeſterces deux coupes gravées ou ciſelées de la main de Mentor. »

Nous verrons dans un moment la grande réputation dont jouiſſoit cet artiſte; mais quelle qu'elle fût, Craſſus payoit très-cher deux vaſes à boire, puiſqu'il en donnoit au moins dix mille francs de notre monnoie.

Lucius Scipio tranſtulit in triumpho argenti cælati pondo MCCCCL. *Ibidem.*

« L. Scipion fit porter dans ſon triomphe deux mille neuf cents marcs de vaſes d'argent gravé ou ciſelé, » ce que nous appellerions de la vaiſſelle ou de l'argent travaillé.

Malgré ces preuves du luxe des Romains, celle qui ſuit

(a) Voyez l'explic. p. 280, de la planche LXXXV, n.° V. Je ne dis pas affirmativement que cette plaque ait été employée à une voiture particulière, mais que celles dont elles étoient ornées devoient lui reſſembler par le travail & par la légèreté.

eſt peut-être encore plus forte, & Pline étoit bien éloigné de l'approuver.

L. XXXIII, c. XII. *Cum capuli militum, ebore etiam faſtidito, cælentur argento, vagina catellis, baltei laminis crepitent!*

« Les poignées des épées des ſoldats ſont damaſquinées & » gravées en argent, l'ivoire n'eſt plus aſſez intéreſſant pour » eux, ils en ſont dégoûtés; les petites chaînes qui ſoutiennent » le fourreau & les lames dont le baudrier ou le porte-épée eſt orné, ſont à leurs oreilles un bruit agréable. »

La quantité de parures ou de monumens de ce même genre, qui ſubſiſtent & qui ſont à la vérité de bronze, prouve qu'au moins la gravure de ces derniers ouvrages répondoit plus à l'idée que nous avons de ce mot ou de ce travail; les paſſages précédens ne me paroiſſent pas tous ſi poſitifs ni ſi décidés pour la gravure dans le ſens propre.

Ibidem. *Mirum in auro cælando inclaruiſſe neminem, argento multos, maximè tamen laudatus eſt Mentor, de quo ſuprà diximus.*

« Il eſt ſurprenant qu'on ne cite comme fameux aucun » graveur ſur l'or, & que l'on faſſe l'éloge d'un grand nombre » qui ont travaillé l'argent; mais le plus renommé de ceux-ci eſt Mentor, dont nous avons déjà parlé. »

On travailloit plus ſur une matière que ſur l'autre, voilà tout ce que Pline veut dire; car il connoiſſoit trop les Arts pour ignorer que le talent n'eſt point dépendant de la matière.

Quatuor paria vaſorum *ab eo omnino facta ſunt, ac jam nullum extare dicitur, Epheſii Dianæ templi, aut Capitolini incendiis.*

« Il ne ſortit de ſes mains (Mentor) que quatre couples de » vaſes; on dit qu'il n'en ſubſiſte aucun; ils ont péri dans l'in- » cendie du temple de Diane à Éphèſe & dans celui du Capitole. »

Ces ouvrages devoient être bien recommandables pour être cités & regrettés dans de pareils malheurs; ce qui confirme leur mérite.

Varro & æreum ſignum ejus habuiſſe ſcripſit. « Varron a écrit » qu'il avoit auſſi une petite figure de bronze de la main de ce même Mentor. »

Pline fait ensuite une énumération ou plutôt donne une liste de plusieurs graveurs.

Proximi ab eo Mentore in admiratione Acragas, Boethus & Mys fuere.

« Acragas, Boethus & Mys ont été les plus admirés après ce Mentor. »

Extant hodie omnium opera in insula Rhodiorum, Boethi apud Lindiam Minervam, Acragantis in templo Liberi patris in ipsa Rhodo, bacchæ centaurique cælati in scyphis.

« On conserve encore dans l'île de Rhodes des ouvrages de tous ces Artistes, de Boethus dans le temple de Minerve « à Linde, d'Acragas dans celui de Bacchus à Rhodes; ce sont « des bacchantes & des centaures gravés sur des coupes. »

Je sais que l'on envoyoit souvent des coupes en offrande dans les temples des dieux; mais ne pourroit-on pas croire que quelques-uns de ces morceaux étoient destinés à l'usage du culte?

Myos in eadem æde & Silenus & Cupidines, Acragantis & venatus in scyphis magnâ famâ. Post hos celebratus est Calamis & Antipater, quique satyrum in phiala gravatum somno collocavisse veriùs, quàm cælasse dictus est, Stratonicus.

« Dans le même temple, on voit un Silène & des Cupidons de Mys; les chasses gravées par Acragas sont aussi fort « estimées. Après ceux-là Calamis & Antipater ont eu une « grande réputation, ainsi que Stratonicus, qui représenta avec « tant de vérité sur un vase un satyre endormi, que l'on « disoit que l'Artiste l'y avoit placé en personne plutôt que « gravé. »

Mox Cyzicenus Tauriscus, item Ariston & Eunicus Mitylenæi laudantur, & Hecatæus: & circa magni Pompeii ætatem, Praxiteles, Posidonius Ephesius, Ladus Stratiates, qui prælia armatosque cælavit: Zopyrus qui Areopagitas & judicium Orestis in duobus scyphis HS. XII. æstimatis: fuit dein Pytheas cujus binæ unciæ X venierunt. Ulysses & Diomedes erant in phialæ emblemate Palladium surripientes.

« Ensuite parut Tauriscus de Cyzique; on parle aussi «

» d'Ariston & d'Eunicus; on fait l'éloge d'Hécatée, de Praxi-
» tèle *(b)*, de Posidonius d'Éphèse, de Lædus de Stratia, qui
» a gravé des soldats & des batailles, ainsi que de Zopirus,
» qui a représenté les Aréopagites & le jugement d'Oreste sur
» deux coupes estimées douze mille sesterces; tous ceux-là
» vivoient environ dans le même temps que le grand Pompée.
» Enfin Pithéas succéda à ceux-là; une coupe qu'il avoit
» gravée, & qui pesoit deux onces, fut vendue dix mille
» sesterces; le sujet représentoit Ulysse & Diomède enlevant
le Palladium. »

Nous avons encore ces deux sujets de la main des Grecs & sur des pierres gravées au touret en creux ou en relief; celui du jugement d'Oreste est le moins commun, mais l'enlèvement du Palladium est un des plus répétés: indépendamment d'une douzaine que j'en ai vus avec des différences dans la composition, on peut voir dans mes recueils ce même sujet traité sans aucune différence en creux & en relief, le premier par Dioscoride & le second par Solon, deux excellens graveurs Grecs, qu'Auguste avoit attirés à Rome.

Fecit idem Pytheas & cocos magiriscia appellatos, parvulis potoriis, sed è quibus ne exempla quidem liceret exprimere tam opportuna injuriæ subtilitas erat. Habuit & Teucer famam.

« Ce même Artiste représenta aussi un travail de cuisine,
» dont les figures étoient enchâssées sur de petites coupes; ces
» figures étoient si délicates, qu'on n'osoit les tirer de leurs
» niches ni les toucher pour les mouler (cette particularité
» prouve que la plus grande partie de cet ouvrage étoit au
moins de bas-relief). Teucer eut aussi de la réputation. »

Pline termine cette longue liste, qui prouve l'extrême considération que l'on avoit dans la Grèce pour la gravure en tous les genres, en disant:

(b) Ce Praxitèle étoit orfèvre, Cicéron en parle, la date seule de Pompée prouve qu'on ne peut le confondre avec le fameux sculpteur du même nom; il est donc à présumer que malgré le rapport de quelques-uns de ces noms, le plus grand nombre de ces artistes étoit véritablement consacré à un genre d'ouvrage inférieur à la grande sculpture.

Subitoque ars hæc ita exolevit ut sola jam vetustate censeatur; usque adeò attritis cælaturis, ne figura discerni possit, autoritas constet.

Un ouvrage qui vieillit si promptement, qui s'efface, sur lequel par le simple frottement on ne distingue plus rien & qui noircit, convient parfaitement à la simple gravure sur l'argent.

Malgré les exemples & les passages précédens, on voit que la gravure étoit également pratiquée par les sculpteurs qui travailloient le plus en grand; en effet, il dit de Zénodore, qui avoit exécuté le colosse de Mercure en Auvergne & celui de Néron à Rome, *scientiâ fingendi cælandique nulli veterum postponeretur.* *L. XXXIV, c. 7.*

« On ne pouvoit lui préférer aucun des Anciens dans l'art de modeler & de graver. »

Ce même statuaire copia *duo pocula Calamidis manu cælata,* deux vases travaillés par Calamis, & s'attacha à rendre ses copies parfaitement semblables aux originaux; *æmulatus est, ut vix ulla differentia esset artis.*

Le passage suivant rassemble plusieurs peintres qui étoient en même temps graveurs & ciseleurs.

Præterea sunt æqualitate celebrati artifices; sed nullis operum suorum præcipui. *Ibid. c. 8.*

« Il y a encore des artistes également célèbres, mais qui ne sont distingués au-dessus des autres par aucun de leurs ouvrages « en particulier; » tels sont

Ariston qui & argentum cælare solitus est: Calliades, Ctesias, Cantharus Sicyonius, Dionysodorus Critiæ discipulus, Deliades, Euphorion, Eunicus & Hecatæus argenti cælatores: Lesbocles, Prodorus, Pythodicus, Polygnotus; iidem pictores nobilissimi. Item ex cælatoribus Stratonicus, Scymnus qui fuit Critiæ discipulus.

Il fait encore mention ailleurs du même Stratonicus & de Scopas: *Stratonicus,* dit-il, *gravoit des philosophes.* *Ibidem.*

Je ne crois pas nécessaire d'avertir que ce Scopas, graveur, n'est point le sculpteur qui avoit travaillé au tombeau de Mausole; mais je crois pouvoir dire que les philosophes indiqués comme de petits ouvrages, & faits par des graveurs ou des ciseleurs,

étoient ou des bustes d'une très-médiocre proportion, où des bas-reliefs dont les Romains faisoient un fort grand usage, qu'ils mettoient en parade dans leurs appartemens, ou qu'ils portoient à leur cou en médaillons ovales, comme on le dit des portraits d'Épicure, qui ont été si répétés à Rome pour le même usage, dicté sans doute par l'affectation.

L'auteur cite encore un grand nombre de graveurs sans aucune particularité; leurs noms ne produiroient qu'une liste ennuyeuse, je me contente de renvoyer le lecteur au texte.

L. XXXV, c. 12. Pline a bien raison de rapporter les paroles de Varron: *Laudat & Pasitelem qui plasticen matrem statuariæ sculpturæque & cælaturæ esse dixit.*

Cet éloge de la plastique est de la plus grande vérité; sans la plastique ou le modèle, ces arts n'auroient aucune valeur; elle leur donne leur base & leur appui, elle constate leur mérite: on ne peut donc parler plus juste que Varron, d'autant qu'il ajoute, comme la preuve des grands talens de Pasitèle, *& cùm est in omnibus his summus, nihil unquam fecit antequam finxit.*

« Quoiqu'il excellât en tous ces Arts, il n'a jamais exécuté d'ouvrages sans en avoir fait le modèle. »

Ce passage prouve clairement que le mot *fingere* ne signifie & ne peut signifier que modéler; c'est donc avec raison que l'on peut reprocher au P. Hardouin d'avoir dit dans une de ses notes sur le XXXV.e livre que *fingere* est graver en cuivre, & *cælare* en argent. (C. 1.)

A la suite de l'éloge de la plastique & de l'énumération des ouvrages de terre cuite, Pline dit: *Fastigia quidem templorum etiam in urbe crebra & municipiis, mirâ cælaturâ, & arte ævique firmitate, sanctiora auro, certè innocentiora.* (L. XXXV, c. 12.)

« On voit dans les Municipes & même fréquemment à » Rome sur le fronton des temples des figures de terre cuite » parfaitement travaillées, recommandables par l'art & l'ancienneté; elles sont plus estimables que si elles étoient en » or; elles ont encore sur ce métal le mérite de n'être pas le produit du crime & de la violence. »

Il

Il eſt bon de remarquer que Pline donne ici, ſans en pouvoir douter, le nom de *cælatura* à des bas-reliefs ſaillans & tels qu'ils devoient être pour être apparens & diſcernés dans le fronton des temples & dans les façades des bâtimens publics.

Pline cite les ornemens de la ſtatue de Minerve à Athènes, faite par Phidias, & qui avoit vingt-ſix coudées de proportion; dès-lors l'ouvrage du ſocle, & principalement ceux du bouclier, devoient être de relief; ſans cette précaution on ne les auroit point aperçus, d'autant que ces ſujets étoient chargés de beaucoup de figures, puiſqu'il les décrit ainſi. L. XXXVI, c. 5.

Sed ſcuto ejus in quo Amazonum prælium cælavit intumeſcente ambitu parmæ; ejuſdem concava parte Deorum & Gigantium dimicationem, in ſoleis verò Lapitharum & Centaurorum: adeò momenta omnia capacia artis illi fuere. In baſe autem quod cælatum eſt, Pandoras geneſin appellavit, ibi dei ſunt XX numero naſcentes, victoriâ præcipuè mirabili. Periti mirantur & ſerpentem ac ſub ipſa cuſpide æream ſphingem.

« Du côté de la convexité du bouclier de Minerve, il repréſenta en ciſelure la bataille des Amazones, & dans la « partie concave la guerre des Dieux & des Géans; ſur la « chauſſure de la Déeſſe le combat des Lapithes & des « Centaures: toutes les parties de cette ſtatue lui parurent « propres à recevoir des ornemens de ſon art; il repréſenta « ſur la baſe les naiſſances de Pandore; ce fut ainſi qu'il « nomma lui-même ce bas-relief, où l'on voit naître vingt « Divinités. La victoire ſur-tout eſt admirable. Les connoiſſeurs « admirent auſſi le ſerpent & le ſphinx de bronze qui eſt au « bas de la haſte de Minerve. »

Quand la raiſon de la grande diſtance du point de vue ne procureroit pas avec évidence la néceſſité du bas-relief, il me ſemble que le détail de ce ſerpent & de ce ſphinx en feroient naître l'idée; d'ailleurs l'on ne peut rien aſſurer de poſitif ſur la gravure ou plutôt ſur les ouvrages cités ſous le nom de *cælatura*.

La manière dont Pline emploie le mot de *cælare* en Ibid.

parlant des ouvrages du tombeau de Mausole, confirme cette réflexion : les quatre plus grands sculpteurs de la Grèce auroient-ils gravé des sujets qu'on n'auroit pu distinguer sur un bâtiment de marbre, pour lequel on ne vouloit rien épargner & qui dominoit sur toute une ville? On ne peut donc décider, d'après la façon de parler des Anciens, que par les raisons de l'art & les convenances de la situation décrite.

L. XXXVI, c. 5. D'un autre côté, la distinction de Pline au sujet d'un nommé *Tauriscus* mérite considération; car en citant les ouvrages de plusieurs sculpteurs dont il rapporte les noms, il *Ibid.* dit : *Hermerotes Taurisci, non cælatoris illius Cyziceni* (dont il parle dans le livre XXXIII.[e] c. 12), *sed Tralliani.*

Ibid. On peut recevoir la même impression de ce qu'il dit de Calamis, *Calamidis Apollinem illius cælatoris.*

Cependant l'aventure de Prasitèle, qui copioit un lion d'après nature à Rome, dans le lieu où l'on gardoit les animaux d'Afrique destinés pour les jeux *(c)*, & qui courut le risque d'être dévoré, prouve un homme qui modèle, qui dessine, qui étudie, & dont il paroît que le travail ne peut être nommé *cælare.*

Ibid. c. 14. Pline nous présente un autre sujet de réflexion; les trente-six colonnes du temple d'Éphèse, *cælatæ,* dans le nombre des cent vingt-sept dont il étoit orné, & dont une étoit travaillée de la main de Scopas, donnent à des hommes de ce mérite une opération bien inférieure à leurs talens ; plus le temple de Diane a été magnifique, principalement dans cette circonstance, plus les colonnes, ornées convenablement aux règles de la bonne architecture, ne devoient présenter que des cannelures ou des feuillages.

Pour achever tous les genres de gravure, je dirai que Pline, *Ibid. c. 26.* en parlant du verre, assure qu'on le grave comme l'argent, j'en ai même plusieurs morceaux, & c'est une gravure proprement dite : d'ailleurs en disant *aliud argenti modo cælatur,* il compare

(c) Cùm in navalibus, ubi feræ Africanæ erant, per caveam intuens leonem cælaret, &c. Lib. XXXVI, c. 5.

une opération qui nous est connue, & fait connoître sur une autre matière une de celles qu'il a décrite avec trop de généralité dans d'autres circonstances.

Cet auteur prétend que l'on cache les fautes ou les glaces du cristal de roche par les ornemens de la gravure: *hoc artifices cælaturâ occultant.* L. XXXVII, c. 2.

Cette opération se pratique encore aujourd'hui, & dans le même objet; on ne voit même que les cristaux glaceux qui soient ornés de gravure, & cette gravure est proprement dite, comme la précédente.

Il dit la même chose de l'avantage de la gravure pour cacher les fautes de l'ambre & d'autres matières précieuses, & ce qu'il ajoute à ce sujet est d'une exacte vérité; *in cælatis ars & ingenia:* en effet, il y a une raison de goût qui conduit à placer l'ornement que l'on veut introduire, proportionnément à l'étendue du morceau, pour ne cacher ses beautés naturelles que le moins qu'il est possible. Ibid. c. 3.

Enfin Pline ne néglige rien; non-seulement il parle de toutes les opérations de la gravure, & des matières différentes sur lesquelles on gravoit, mais souvent, en homme éclairé sur les plus petits détails, il cite l'avantage & les difficultés de ces mêmes matières par rapport à cette partie des arts; en conséquence, il dit que la girasole est difficile à graver, *asteria... difficilis ad cælandum.* Ibid. c. 9.

Je passe à l'examen de Pausanias, que je suivrai également dans son ordre de marche, pour mettre le lecteur en état de vérifier plus commodément le grand nombre de citations que j'ai cru devoir rapporter.

Le combat des Centaures & des Lapithes, & plusieurs autres histoires étoient représentées sur le bouclier de Minerve. Traduction de l'abbé Gédouin, Attique, p. 89.

On ne peut douter du talent & du mérite de *Mys*, le graveur de ces morceaux si l'on en croit Pausanias; en premier lieu, il a été choisi pour travailler à une figure si recommandable & si capitale pour les Athéniens; en second lieu, il a dû mériter l'estime & l'agrément de Parrhasius, le plus vain de tous les peintres de la Grèce, & que Pausanias dit être

auteur de ces compoſitions. Cependant nous avons vu que Pline regarde ce même *Mys* comme inférieur à trois autres graveurs dont il rapporte les noms; il eſt vrai qu'ils pouvoient ne pas vivre dans le même temps, & que cet auteur peut n'avoir comparé que leurs ouvrages: mais les détails de Pauſanias ſur le bouclier, & ſur leſquels Pline garde le ſilence, pourroient être ſuſpects; cependant il eſt poſſible de les concilier. Cette ſuperbe ſtatue étoit de Phidias, les deux auteurs en conviennent, elle étoit d'or & d'ivoire; de plus, le bouclier étoit de cuivre, ainſi que quelques acceſſoires & quelques ornemens du ſocle. Ces faits prouvent que la ſtatue a été fondue ſéparément, & que la gravure de ce bouclier, que j'ai eu peine à concevoir en examinant le paſſage de Pline, deviendroit plus vraiſemblable ſi l'on en veut croire Pauſanias; & je croirois en ce cas que Phidias, peu ſenſible à ces bagatelles de gravures ou de bas-reliefs légers, en a laiſſé ſans peine les deſſeins à faire à Parrhaſius, & que Mys les a exécutés ſur un bouclier dont Phidias avoit donné la forme & les proportions. Voilà ce qu'on peut dire pour profiter des particularités dont Pauſanias nous inſtruit, particularités qui dépendoient peut-être encore de l'empreſſement des Athéniens, pour jouir de la repréſentation de leur déeſſe. Le même auteur nous dit que cette ſtatue de Minerve ſe voyoit de *Sunium*, diſtant de cinq lieues d'Athènes; cette circonſtance ajoute encore une raiſon à celle de la proportion coloſſale, qui m'a déjà fait dire que ces ornemens ne pouvoient être ſimplement gravés, mais traités de relief, pour être en rapport avec la figure lorſque l'œil en embraſſoit les détails.

Attique, p. 87. *Le moment auquel Théſée lève le rocher pour prendre les armes de ſon père*, eſt un ſujet que Pauſanias cite comme étant gravé ſur du bronze dans la citadelle d'Athènes: ce morceau, dont la diſtance & le point de vue ne ſont ni déterminés ni obligés, pouvoit être ſimplement gravé, aucune raiſon n'empêche de le croire.

Ibid. p. 84. *La lampe d'or qui brûle devant Minerve eſt un ouvrage de Callimaque.* Il eſt vraiſemblable que cette lampe étoit gravée, ciſelée, & même ornée de reliefs; la place qu'elle occupoit

& sa destination assurent qu'elle étoit riche & magnifique, & que le goût répondoit à la matière; je le crois encore, par le soin avec lequel Pausanias nomme son auteur; il n'est pas vraisemblable qu'il eût obtenu d'aussi grandes distinctions que celles d'être choisi pour ce travail, & d'être nommé pour les seules beautés du trait & de la forme d'une lampe. Pausanias, en avouant que Callimaque n'étoit pas de la force des plus grands artistes, lui donne cependant un des plus grands éloges, *celui de tout faire d'après nature.*

La décoration ou plutôt les accompagnemens de cette lampe étoient d'ailleurs extraordinaires, car Pausanias dit positivement, *cette lampe est surmontée par une grande palme, qui monte jusqu'à la voûte, pour diriger la fumée.*

Cette raison me paroît contraire à l'objet que lui donne l'auteur; la fumée conduite & dirigée par un corps divisé en petites parties, telles que la branche d'un palmier, est plus aisément fixée & noircit avec plus de facilité, tandis que le grand air d'un temple ne pouvoit que dissiper cette même fumée, ou du moins ne la rendre sensible qu'après un très-long espace de temps.

De quelque manière que cet ouvrage ait été traité, il sera toujours véritable que cette palme étoit dépendante de la sculpture, & qu'elle nous donne une idée sur la décoration des temples Grecs, que les bas-reliefs & le récit des autres auteurs nous avoient laissé ignorer.

Le combat des Athéniens contre les Amazones étoit aussi gravé sur le même bouclier de Minerve. Pline en a fait mention, & Pausanias cite encore ce sujet pour être représenté sur le piédestal de la statue de Jupiter Olympien; ce dernier ouvrage rapporté sans aucune sorte de distinction & de la même manière que le premier, me persuade qu'ils étoient l'un & l'autre du même genre, c'est-à-dire de bas-relief. *Attique, p. 52.*

Pline s'explique même d'une façon à persuader qu'il étoit chargé de ces deux sujets sur le dehors & sur le dedans;

quelque peine qu'on ait à se persuader l'existence d'une décoration aussi inutile, pour ne pas dire aussi déraisonnable que celle de l'intérieur, on ne peut la mettre en doute.

Lacon. p. 292. *On voyoit dans le temple de cuivre bâti à Lacédémone.*

La singularité, la dépense & la difficulté de cette bâtisse sont également surprenantes; cependant on doit, ce me semble, être encore plus étonné du silence que les auteurs, & principalement Pausanias, ont gardé sur un monument de cette espèce.

On voyoit, dis-je, *dans ce temple le plus grand nombre des travaux d'Hercule gravés sur l'airain, ainsi que quelques autres aventures de ce héros & les exploits des Tyndarides, principalement l'enlèvement des filles de Leucippe. Vulcain étoit représenté d'un côté dégageant sa mère de ses chaînes, & de l'autre on avoit gravé Persée prêt à partir pour aller en Lybie combattre Méduse; les Muses arment ce héros, elles ajustent son casque, elles attachent ses talonnières. On a représenté aussi tout ce qui regarde la naissance de Minerve; mais ce qui surpasse tous les autres ouvrages à mon gré*, dit Pausanias, *ou plutôt qui les efface tous, c'est un Neptune avec une Amphitrite.*

La Grèce a témoigné pour les ouvrages de gravure la même admiration que pour les plus célèbres morceaux de sculpture & de peinture, & ces sentimens méritent, ce me semble, quelque réflexion.

Ibid. p. 295. *On voit à Amycle dix trépieds placés autour de la statue d'Énétus de Sparte, qui réussit également dans cinq espèces de combats; il est représenté sur le haut d'une colonne. Vénus est gravée en relief sur le premier trépied, Diane sur le second: ces deux morceaux & leurs bas-reliefs sont exécutés par Gytiadès.*

Ces paroles de l'auteur nous font voir que les mots de gravure & de bas-relief sont employés comme synonymes; il est vrai, comme je l'ai dit plus haut, que l'on peut graver de réserve ou de relief: les camées en donnent l'exemple.

Le troisième trépied représente Proserpine; il est de la main de Callon de l'île d'Égine: Aristandre de Paros & Polyclète

d'Argos en ont fait aussi chacun un; on voit une femme sur celui d'Aristandre; elle tient une lyre, c'est Sparte elle-même. Vénus est représentée sur celui de Polyclète: Amyclée invite cette Déesse à venir chez lui, &c.

Une antiquité curieuse, selon Pausanias, *est le trône d'Amyclée,* dont toutes les parties & tous les ornemens *étoient de la main de Bathyclès.* Lacon. p. 296.

Je n'entrerai point dans le détail des figures sans nombre dont ce monument magnifique étoit orné; les sujets gravés dont il étoit enrichi sont même en si grande quantité, qu'il faudroit copier deux pages de l'auteur pour les rapporter. Il suffit de dire qu'il y avoit sur ce riche monument des compositions exécutées dans tous les genres de travail dépendans plus ou moins de la sculpture; j'ajouterai seulement que si l'on s'en rapporte à la description de Pausanias & aux éloges qu'il donne à ce *Bathyclès,* on peut mettre cet Artiste dans le rang des plus grands sculpteurs, & le considérer d'autant plus qu'il travailloit dans tous les genres.

Le temple de Jupiter à Olympie fournissoit aussi beaucoup d'exemples de gravures, principalement sur les portes. Les Romains ont suivi l'exemple magnifique que les Grecs leur ont donné de fermer leurs temples avec des pentures de bronze. Élide, p. 432.

Ces portes d'Olympie gravées ou ciselées *représentoient la chasse du sanglier d'Érymanthe & les exploits d'Hercule contre Diomèdes, roi de Thrace & contre Geryon dans l'île d'Érythrée. Ce même héros se dispose dans plusieurs autres endroits à soulager Atlas, à nettoyer les étables d'Augée & les champs des Éléens. Sur les portes de derrière Hercule combat une Amazone & lui arrache son bouclier; tout ce que l'on raconte de la biche & du taureau de Gnosse, de l'hydre de Lerne, des oiseaux du fleuve Stymphale & du lion de la forêt de Némée est gravé sur ces portes.*

Je ne parlerai point de la magnificence des matières, de l'assemblage des pierreries ni de tous les travaux dont le trône de Jupiter étoit orné; mais je dirai que le *manteau*

dont la figure de ce dieu étoit parée étoit d'or, couvert d'animaux gravés & de différentes fleurs, principalement de lys: j'insisterai d'autant plus sur cette dernière circonstance qu'elle me paroît indiquer plus que toute autre une gravure proprement dite.

Élide, p. 451. Le grand coffre de bois consacré à Olympie *dans le temple de Junon pour avoir sauvé la vie à Cypsélus,* est le monument le plus chargé d'ouvrages, à proportion de sa grandeur, de tous ceux que Pausanias a décrits; il mériteroit une étude particulière si l'on considéroit la singularité des fables & des faits de l'histoire Grecque dont il présentoit les sujets; mais ce détail trop long seroit d'autant plus hors de place, qu'il ne pourroit éclaircir l'objet mécanique de ces réflexions. Pausanias même ne nomme aucun des graveurs dont on y voyoit les ouvrages.

Ibid. p. 30. *Les victoires de Chionis Lacédémonien sont gravées sur une colonne dressée à Olympie auprès du temple des Furies; on* Arcad. p. 198. *voit un petit tertre couvert d'une espèce de tombe, sur laquelle est gravée la figure d'un doigt; ils appellent ce tertre dans le pays la sépulture du doigt, & disent qu'Oreste devenu furieux se coupa avec les dents un des doigts de la main dans cet endroit;* il est constant que ce doigt pouvoit être difficilement gravé en creux, & qu'il n'auroit point été aperçu.

Ibid. p. 225. *On voit dans la place publique de Tégée une figure du dieu Mars gravée sur une colonne; ils nomment cette figure le Gynæcothœne,* c'est-à-dire le seul dieu qui put être le convive des femmes de Tégée, qui avoient mis les Lacédémoniens en fuite.

Je doute que dans aucune place publique de la Grèce on ait vu une figure aussi importante traitée en creux. Il est vrai que les Egyptiens en ont donné l'exemple & qu'ils ont traité leurs bas-reliefs dans cette manière; mais en général ils étoient exécutés sur une matière plus capable de résistance que le marbre, & la proportion qu'ils employoient ordinairement pour ces sortes d'ouvrages n'étoit point assez forte pour être distinguée dans une place publique, sur-tout

la

la figure étant seule comme celle dont il s'agit paroît l'avoir été. Je crois donc que ce Mars étoit traité en bas-relief sur cette colonne.

La colonne sur laquelle on voyoit le combat d'*Échemus avec Hyllus*, & que l'on remarquoit dans Tégée, pouvoit être également un bas-relief très-peu saillant : l'idée d'une colonne conduit préférablement à ce travail. Arcad. p. 237.

Homère dit, selon Pausanias, *que Vulcain avoit gravé sur le bouclier d'Achille un jeune Musicien qui chantoit la mort de Linus sur sa lyre.* Baiic. p. 289.

Il est constant que ce grand Poëte paroît avoir toujours parlé dans la description de ce bouclier d'une manière à faire concevoir la gravure telle que nous la définissons.

Le tableau que les habitans d'Ornée dans le territoire d'Argos, envoyèrent à Delphes, étoit gravé sur le cuivre, & représentoit le sacrifice qu'ils avoient indiscrètement promis d'envoyer tous les jours à Delphes. Phocide; p. 355.

Je ne vois qu'un défaut de magnificence qui pût causer quelque doute sur ce dernier exemple; en effet, le présent d'une ville de la Grèce, assez puissante pour faire une guerre, & qui par reconnoissance, en même temps qu'elle veut se racheter de l'indiscrétion d'un vœu, envoie une offrande à Delphes, devoit, ce me semble, présenter un objet plus considérable qu'un tableau gravé sur du bronze.

Il résulte de ces observations, que les Anciens ne s'étant point assujétis à des définitions précises sur ces parties inférieures de l'art, on ne peut juger de ce qu'ils ont écrit sur cette matière avec la certitude & la précision que l'on aime à trouver ou du moins à espérer dans les objets de son étude; & comme il est toujours avantageux de savoir à quoi l'on peut s'attendre sur une matière, j'ai cru devoir présenter un grand nombre de passages pour convaincre de l'embarras que ces détails peuvent causer; ils m'ont paru devoir répandre une sorte d'agrémens par la variété des matières, & j'en ai profité

en faveur de ceux qui ſe trouveront dans la néceſſité de traiter ou d'examiner ces ſujets.

Le ſeul moyen de ſuppléer aux doutes que les Anciens nous ont laiſſés à cet égard, ne peut ſe trouver que dans la réflexion éclairée par les arts & combinée avec les circonſtances de la deſcription. Ce moyen ne donnera pas toujours la vérité exacte; mais il pourra conduire plus ſûrement à prendre un parti conſéquent, & ſervira du moins à dire des choſes raiſonnables ſur une partie traitée par les Anciens avec la plus grande obſcurité.

RÉFLEXIONS
SUR
L'ÉVALUATION DE NOS MONNOIES ET DE NOS MESURES.

Par M. BONAMY.

DANS le Mémoire ſur la formule *Gratiâ Dei*, que j'ai lû à l'Académie, j'ai fait voir combien il eſt eſſentiel d'étudier les différentes ſignifications que des mots aujourd'hui en uſage, ont eu dans les ſiècles qui nous ont précédés. Faute d'y faire attention, il eſt arrivé que des Auteurs ont jugé de ce qui s'eſt paſſé dans ces ſiècles, par ce qui ſe pratique aujourd'hui. C'eſt un principe, qui a ſon application dans toutes les Sciences, ſans en excepter la Théologie. Mais pour me renſermer dans des diſcuſſions qui ſoient analogues à l'objet de nos études, je ne m'arrêterai qu'à ce qui regarde les noms donnés à nos monnoies & à nos meſures actuelles, & j'eſpère faire voir que pour n'avoir pas diſtingué les temps, on a quelquefois donné ſur les uſages anciens, des idées toutes différentes de celles que nous devons en avoir.

Tous ceux qui ne ſe ſeront point mis au fait de la valeur des monnoies, & du contenu des meſures, & qui ne s'en rapporteront qu'aux noms qu'on leur donne maintenant, ſans faire attention que les Auteurs anciens, en ſe ſervant des mêmes dénominations, ont entendu des choſes différentes, ſe tromperont & ſeront obligés de conclure que le prix des vivres & des marchandiſes, ainſi que le ſalaire des ouvriers étoient totalement différens de ce qu'ils ſont aujourd'hui. On s'expoſe par-là à prendre des idées fauſſes du commerce, des forces & des richeſſes d'un État.

Mais pour entendre cette matière, il faut remonter à l'origine de la fabrication des monnoies dans les Gaules. Les Romains devenus les maîtres de cette riche contrée y établirent

des fabriques de monnoies, comme dans les autres provinces de leur empire; il y en avoit à Trèves, à Lyon & à Arles; & quand les François s'emparèrent des Gaules, ils imitèrent les Romains dans la fabrication des monnoies & employèrent leurs machines. On se servoit dans le commerce, sous les Empereurs, de sous, de demi-sous, de tiers de sous & de deniers. Ces monnoies étoient en usage dès le temps de Constantin, & elles continuèrent sous la première race de nos rois; de sorte que M. le Blanc, qui avoit fait la comparaison des monnoies Romaines & des monnoies Françoises, avoit trouvé que les unes & les autres étoient d'un poids égal, mais ces sous étoient d'or & valoient quarante deniers d'argent fin, qui étoient, de même que les sous, une monnoie réelle.

Traité des Monnoies, édition de Hollande, page 111.

M. le Blanc ne doute point que les François n'aient aussi fabriqué des espèces qui valoient moins que le denier d'argent pour acheter les menues denrées & pour faciliter le détail du commerce, & cette monnoie étoit de billon ou de cuivre.

Ibid. p. 41.

Outre le sou d'or qui valoit quarante deniers, il y avoit un sou d'argent qui valoit douze deniers aussi d'argent, & ce sou d'argent étoit particulier aux François.

Ibid.

L'on voit par une célèbre ordonnance de Charles le Chauve, donnée au Parlement de Pistes, de l'an 864, au sujet d'une nouvelle fabrique de deniers, que la proportion douzième étoit alors établie entre l'or & l'argent; en sorte qu'une livre d'or très-pur ou de vingt-quatre karats étoit payée par douze livres d'argent fin, *in omni regno nostro non ampliùs vendatur libra auri purissimè cocti nisi duodecim libris argenti de novis & meris denariis.*

Baluz. Capitul. t. II, p. 178 & 179.

La même ordonnance nomme dix lieux où devoit se faire cette fabrique, savoir *le Palais du roi*, *Quentovic*, port de mer à l'embouchure de la Canche, qui ne subsiste plus, *Rouen*, *Reims*, *Sens*, *Paris*, *Orléans*, *Châlons*-sur-Saône, *Mesle* en Poitou, capitale d'un canton appelé *Pagus Metullensis*, & *Narbonne*. On ordonne aux Comtes de ces différentes villes, d'envoyer à Senlis le 1.er juillet, leur Vicomte avec un Monétaire & deux hommes solvables qui eussent des biens dans leur ressort; ils devoient apporter avec eux un

poids pour peser l'argent qu'on leur donneroit, afin de le convertir en monnoie. On donna aux Monétaires cinquante livres pesant d'argent du trésor du Roi, c'étoit cinq livres pour chacune des monnoies des lieux que j'ai nommés, & il leur fut enjoint de rapporter le samedi d'avant le carême suivant, en deniers monnoyés une quantité d'argent pareille à celle qu'ils avoient reçue en masse. *Quatenus ibi accipiant (illæ personæ) per manus suas de camerâ nostrâ ad opus unius cujusque Monetarii de mero argento cum pensâ libras quinque, ut habeat unde initium Monetandi possit incipere, & pensam argenti quam ex camerâ nostrâ acceperit. . . . . Sabbatho ante initium quadragesimæ in Monetatis denariis in præfato loco (Silvanectis) & cum ipsâ pensâ cum quâ argentum acceperat unusquisque Monetarius, in camerâ nostrâ reddat.*

Il est bien certain, par le texte de l'ordonnance, que les cinquante livres d'argent pesant ne furent pas tirées des coffres de Charles le Chauve, pour être répandues dans le commerce, comme un auteur célèbre l'a cru, ce qui auroit été une foible ressource; mais qu'elles furent partagées entre dix Monétaires pour en rapporter le poids en deniers nouvellement monnoyés. Ces deniers, comme l'a remarqué M. le Blanc, étoient pareils à ceux qu'on nomme à présent *deniers de boîte*, qui servent de preuve de la quantité du travail qui a été fait dans les monnoies & de la qualité de l'ouvrage. *Abrégé de l'hist. de Fr. dern. édit. t. I, p. 81.*

Jusqu'au règne de Philippe I.er on ne s'étoit servi que de la livre romaine de douze onces, dans la fabrication des monnoies. Sous les règnes de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, on tailloit soixante-douze sous d'or dans une livre d'or, & l'on tailloit vingt sous d'argent dans une livre d'argent; de sorte que lorsqu'il est fait mention d'une livre d'or ou d'argent, il faut entendre dans les actes de ce temps-là une livre réelle d'or ou d'argent de douze onces. Ce ne fut que sous le règne de Philippe I.er qu'on cessa de se servir de la livre de douze onces, & qu'on employa pour peser l'or & l'argent le poids de marc, composé de huit onces, comme on l'a toujours fait dans la suite. Ainsi les noms de *Traité des Monnoies, p. 42.*

livres, de ſous & de deniers ne furent plus que des dénominations d'une monnoie imaginaire; mais cette monnoie imaginaire devoit ſon origine à une choſe réelle, puiſque du temps de Charlemagne une livre d'argent équivaloit à vingt ſous auſſi d'argent, & que ces ſous valoient douze deniers d'argent; en ſorte qu'en payant vingt de ces ſous on donnoit le poids d'une livre d'argent de douze onces; mais depuis l'emploi du marc les ſous diminuèrent beaucoup de leur poids, & par ſucceſſion de temps il eſt arrivé qu'un ſou d'argent qui, du temps de Philippe Auguſte, valoit environ vingt-quatre ſous de notre monnoie courante, ne vaut plus aujourd'hui qu'une vile pièce de cuivre ou quatre liards.

Ce changement auſſi étrange qu'il étoit injuſte, eſt néanmoins arrivé; auſſi a-t-il cauſé quelquefois des révoltes & des ſoulèvemens. Il ſemble que ſi quelque choſe devoit être immuable, ce devoit être la monnoie, puiſqu'elle eſt la meſure de tout ce qui entre en commerce parmi les hommes. *Préface, p. xvij.* Quelle confuſion, dit M. le Blanc à ce ſujet, n'y auroit-il pas dans un État où l'on changeroit fréquemment les poids & les meſures? ſur quel pied & avec quelle aſſurance pourroit-on traiter les uns avec les autres, & quels peuples voudroient négocier avec des gens qui vivroient dans ce déſordre?

On peut ſe rappeler à cette occaſion ce qui eſt arrivé pendant le ſyſtème de Law, lorſque la monnoie augmenta tout d'un coup du double, de ſorte qu'une perſonne à qui l'on avoit prêté un écu de ſix francs, pouvoit s'acquitter de ſa dette avec un écu de trois livres.

Ce changement des monnoies a encore influé ſur les fortunes des communautés, & des particuliers poſſeſſeurs des terres; car les propriétaires ſuppoſant que les monnoies ſeroient toujours les mêmes & ne varieroient pas, non plus que les meſures & les poids, donnèrent une partie de ces terres à cens, les uns en argent & les autres en denrées. Qu'en eſt-il arrivé? les premiers, par ſucceſſion de temps, ont trouvé leurs revenus diminués & preſque réduits à rien, tandis que les autres ont eu la même quantité de biens qu'ils avoient, lorſqu'ils

ont ſtipulé la quantité de redevances que devoient leur payer les roturiers à qui ils avoient donné leurs terres. Suppoſons, par exemple, qu'un ſeigneur eût donné à un roturier une certaine portion de terres, ſous le règne de Philippe-Auguſte, à quarante ſous pariſis de redevance chaque année, & que le même ſeigneur eût donné à un autre roturier une égale portion, à condition de lui en rendre quatre ſetiers de blé en nature; la terre, qui en 1207 rapportoit un marc d'argent, qui valoit alors quarante ſous pariſis ou cinquante ſous tournois, ne rapporteroit aujourd'hui que la vingtième partie de ce marc, qui maintenant vaut cinquante livres; au lieu que la meſure du blé n'ayant point changé, les quatre ſetiers de blé du temps de Philippe-Auguſte ont maintenant la même valeur réelle qu'ils avoient alors, & par conſéquent le revenu n'eſt point diminué.

Je ſuis obligé d'avertir ici qu'en évaluant comme je fais, & comme je le ferai encore dans la ſuite, le prix actuel de notre marc d'argent monnoyé à cinquante livres, cette évaluation n'eſt pas tout-à-fait exacte, il s'en faut quatre ſous, car on taille dans un marc huit écus de ſix livres & trois pièces de douze ſous, ce qui ne fait que quarante-neuf livres ſeize ſous.

Le changement des monnoies ne s'eſt pas fait tout-à-coup, mais par degrés; on peut voir dans le *Traité des monnoies* de le Blanc, comment ce changement eſt arrivé : il ſuffira de remarquer que les monnoies ont été beaucoup plus affoiblies depuis le règne de Charles VII qu'elles ne l'avoient été depuis S.t Louis juſqu'à Charles VII; car quoiqu'il y ait eu de grands affoibliſſemens ſous les premiers ſucceſſeurs de S.t Louis, & en particulier ſous Philippe-le-Bel, cependant on revenoit de temps en temps à la forte monnoie, les peuples ne ceſſant de demander qu'on remît les choſes au même état où elles étoient ſous le règne de S.t Louis, pendant lequel la juſtice étoit religieuſement obſervée dans toutes les parties de l'État. *Page* xxvi.

La ſubſtitution du poids de marc à celui de la livre Romaine, dans laquelle on tailloit vingt ſous d'argent, donna lieu à la fabrique d'un grand nombre de monnoies d'or & d'argent, qui eurent chacune leur nom, mais je n'en ferai

pas ici l'énumération, ces noms n'étant plus d'usage aujourd'hui; il ne nous en reste que deux, celui de francs & celui d'écus qui peuvent causer de l'embarras dans les évaluations, parce que le premier se confond avec une livre, & que l'autre est la même chose que trois livres: cependant il faut faire attention que jusqu'en 1641, lorsqu'il est fait mention d'écus dans les actes, il faut toujours entendre par ce terme un écu d'or. Comme ces écus avoient presque toujours valu soixante sous, c'est de cette évaluation que nous entendons encore aujourd'hui trois livres par le mot d'écus; la valeur numéraire est restée, quoique la valeur intrinseque ne soit plus la même. Du temps d'Henri IV, on comptoit encore neuf mille livres pour trois mille écus, c'est ce que l'on voit par une lettre de ce Prince à M. de Rosny, à qui il ordonne de faire payer cette somme au cardinal de Sourdis pour son emmeublement & les frais de son voyage à Rome, où il alloit résider. Ces trois mille écus ou neuf mille livres vaudroient aujourd'hui environ vingt-quatre mille livres, le marc d'argent étant en 1604 à vingt livres cinq sous quatre deniers.

Mém. de Sully, in-fol. tome II, p. 426.

Quant au mot *franc,* qui signifie à présent la même chose que le mot *livre*, cela est venu de ce qu'originairement le franc a valu vingt sous; mais dans la suite la valeur du franc ayant varié, cette monnoie réelle n'a plus été qu'une monnoie numéraire & fictice pour exprimer vingt sous; ainsi les noms de sous, de deniers, d'écus & de francs qui dans l'origine étoient des monnoies réelles, ne sont plus maintenant que des monnoies de compte.

Pour la livre qui, du temps de Charlemagne, étoit une livre pesant d'argent de douze onces, elle n'a jamais été une monnoie; on conçoit bien qu'on ne pouvoit fabriquer une monnoie de ce poids: comme dans l'antiquité il n'y avoit point de monnoie réelle qu'on appelât *talent* & *sesterce*, quoiqu'on comptât par talens & par sesterces; ces dénominations ne signifioient qu'une monnoie numéraire.

Les changemens fréquens des monnoies devoient considérablement déranger le commerce; aussi sous le règne de

Philippe

Philippe le Bel, où cette mutation fut très-souvent mise en usage, les marchands étrangers cessèrent de fréquenter les foires de Champagne, parce que le Roi ne voulut point qu'ils contractassent en monnoies d'or, auxquelles il n'avoit pas touché, mais à livres & à sous selon l'ancienne coutume, c'est-à-dire en monnoie d'argent, dont il changeoit continuellement la valeur: cependant sur les plaintes des Marchands de France, il permit, mais seulement pendant la durée de ces foires, de contracter en telle monnoie d'or & d'argent qu'on voudroit. *Le Blanc, pag. XIX & XX.*

La Cour des Monnoies, dans des remontrances présentées à Henri III, pendant la tenue des États généraux de Blois en 1577, nous apprend la raison de ces changemens fréquens des monnoies, sous les règnes de Philippe le Bel & de quelques-uns de ses successeurs; c'est qu'alors nos Rois ne levant ni tailles ni subsides sans le consentement des États, ils étoient obligés, dans leurs besoins, d'avoir recours à l'affoiblissement de leur monnoie d'argent, afin de doubler & de tripler par-là la valeur numéraire de leurs revenus; mais, comme disent ces mêmes remontrances au Roi, « nous ne sommes plus en ces termes, car les Rois depuis Louis XI ne se sont plus aidés « de leurs monnoies en leurs nécessités, ayant un pré, comme « disoit ce même Roi, qu'ils tondent quand bon leur semble. » *Ibid. p. 279.*

Le but principal de la Cour des Monnoies étoit d'engager le Roi à interdire en tous contrats, promesses & obligations, le compte à sous & à livres fait sur une monnoie muable & qui diminuoit de bonté à mesure que les espèces d'or & d'argent surhaussoient, & à ordonner que dorénavant on ne pourroit plus contracter qu'à écus d'or, qui avoient presque toujours été dans le même degré de bonté depuis leur première fabrication. Henri III, frappé des raisons de la Cour des Monnoies, donna son édit du mois de septembre 1577, enregistré au Parlement au mois de novembre, pour faciliter cette nouvelle manière de compter; mais cet édit n'eut pas tout le succès qu'on s'en étoit promis, à cause du malheur des temps, & dans la suite on revint à l'ancien compte par sous & par livres.

Il étoit encore aussi naturel que juste qu'on permît de

contracter par marc, qui est un poids invariable, & il y a en effet une infinité d'exemples de pareils contrats; on les avoit mis en usage dès qu'on avoit commencé à ne plus donner aux monnoies leur valeur réelle; mais comme cela privoit les Princes du profit qu'ils espéroient du surhaussement des monnoies, ils défendirent de contracter de cette manière.

Sous des Princes plus scrupuleux, & qui sentoient quelle injustice il y avoit à exiger le double ou le triple de ce qu'on avoit donné à un débiteur, on spécifioit dans les contrats le poids & la loi des espèces dont il étoit fait mention, & l'on exprimoit combien il y avoit de ces espèces au marc.

Histor. Eccl. Reomanensis, p. 332, in-4.°

On trouve dans des lettres de Gautier, évêque d'Autun, qu'en 1197, Jean de Garart engagea au monastère du Moustier-Saint-Jean la terre de Soanci & ses appartenances, pour trois cents vingt livres de la monnoie de Provins; mais comme le monastère ne vouloit rien perdre en cas de rachat, il exigea que si la monnoie dans laquelle on avoit contracté venoit à diminuer, on donneroit un marc d'argent pour cinquante sous: *quòd si ipsa moneta quocumque modo viluerit, pro singulis quinquaginta solidis una marca argenti reddetur.* Par ce moyen les créanciers ne risquoient rien, car quand la monnoie diminuoit de bonté ils étoient toujours assurés, par cette précaution, d'avoir la quantité d'argent qu'ils avoient stipulée, ce qui étoit conforme à la nature du contrat & à l'équité naturelle. Aussi, comme le remarque M. le Blanc, lorsque nos Rois renforçoient leurs monnoies, ce qu'ils faisoient quelquefois de telle manière qu'un sou de cette forte monnoie en valoit trois de la foible, ils ordonnoient que les dettes qui avoient été contractées pendant le temps de la foible monnoie, seroient payées sur le pied de cette foible monnoie qui couroit lors du contrat, par rapport à la forte monnoie qui avoit cours au temps du payement; car si l'on avoit payé livre pour livre, ou sou pour sou, le sou de la forte monnoie en valant trois de la foible, le débiteur auroit payé deux fois plus d'argent qu'il n'en avoit reçu, quoiqu'il n'eût rendu que le même nombre de livres & de sous; par la même raison ceux qui avoient prêté pendant la forte monnoie,

Page xxx.

auroient reçu deux fois moins, si on les eût payés pendant que la foible monnoie avoit cours.

Mais cette attention, si conforme à la justice, d'avoir égard à la valeur réelle de l'or & de l'argent qu'on donnoit, s'est évanouie par succession de temps; on n'a plus considéré que les dénominations des monnoies, sans s'embarrasser si elles répondoient à la valeur réelle du temps du contrat; en sorte qu'une redevance de vingt sous sur une maison, qui du temps de Philippe-Auguste auroit répondu à vingt pièces de vingt-quatre sous de notre monnoie actuelle, se paye aujourd'hui avec vingt de nos gros sous de cuivre.

Je ne suis entré dans le détail de ces variations des monnoies, que pour faire voir que l'on ne doit point s'arrêter aux dénominations de livres, sous, deniers, écus & francs, si l'on veut avoir une idée précise du prix des denrées, & de la valeur réelle des sommes spécifiées par ces monnoies. Toutes les fois donc que les historiens nous parlent de monnoie sous le nom de livres ou d'autres dénominations, il faut examiner ce que valoient la livre, les sous, deniers, écus & francs au temps dont on parle; & pour cela il est nécessaire d'avoir une règle fixe pour comparer les sommes d'or & d'argent dont les auteurs & les actes anciens font mention, & cette règle est le marc depuis le règne de Philippe I^er^, car pour ce qui est de la première & de la seconde race de nos Rois, il n'y a point de difficulté, la livre, les sous & les deniers étant des noms qui expriment une valeur réelle, il n'est seulement question que de comparer cette livre de douze onces avec le prix que vaut un marc & demi d'or ou d'argent dans le temps qu'on est obligé d'évaluer les anciennes monnoies sur la monnoie courante : car il est essentiel de ne pas s'en rapporter aux évaluations d'auteurs qui ont vécu dans un temps où le prix du marc étoit différent de ce qu'il est aujourd'hui.

« C'est un grand embarras pour un lecteur, dit un auteur fameux, d'être obligé de réformer à chaque page les comptes « qui se trouvent dans l'*Histoire ancienne* d'un célèbre professeur « de l'Université de Paris (M. Rollin) & de tant d'autres auteurs; «

Abrégé de l'hist. Universelle, dep. Charlem. jusqu'à Charles-qu. par M. de Voltaire, t. I, p. 92.

» quand ils veulent évaluer en monnoie de France les talens,
» les mines, les ſeſterces, ils ſe ſervent toujours de l'évaluation
» que quelques Savans ont faite avant la mort du grand Colbert,
ſans faire attention à la différence du prix du marc. » Ce que M. de Voltaire dit de l'évaluation des monnoies anciennes, peut avoir auſſi ſon application aux nôtres.

Quoique M. le Blanc ne ſoit pas éloigné de notre temps, on eſt cependant obligé aujourd'hui d'évaluer autrement qu'il ne fait les monnoies dont il parle, parce que le prix du marc eſt maintenant différent de ce qu'il étoit de ſon temps: lorſqu'il cite, par exemple, le pariſis d'or, monnoie fabriquée au commencement du règne de Philippe de Valois, & de trente-deux au marc, il dit que cette monnoie, qui du temps de ce Prince valoit vingt ſous pariſis, vaudroit quatorze livres aujourd'hui, c'eſt-à-dire en 1689, le marc d'or étant cette année-là à quatre cents quarante-ſept livres. L'évaluation de le Blanc eſt bonne pour ſon temps, mais maintenant que le marc d'or vaut ſix cents ſoixante-dix-neuf livres, il faut dire que ces pariſis de Philippe de Valois vaudroient aujourd'hui vingt-une livres quatre ſous, ſi l'on veut ſavoir ce que ces pariſis vaudroient de notre monnoie actuelle.

Il en eſt de même de l'évaluation qu'il a faite des richeſſes que Philippe-Auguſte laiſſa par ſon teſtament, & qui montoient à huit cents quatre-vingt-treize mille marcs & demi d'argent comptant, ſans les joyaux & les pierreries qu'il avoit laiſſés à Saint-Denys. Le Blanc évalue ces marcs à vingt-ſix millions deux cents neuf mille cinq cents ſoixante-quatre livres, parce que le marc d'argent au temps où le Blanc compoſoit ſon Traité des monnoies, n'étoit qu'à vingt-neuf livres ſix ſous onze deniers. Si quelqu'un s'aviſoit aujourd'hui de citer cette évaluation, il eſt certain qu'il diminueroit l'idée que nous devons avoir des richeſſes de Philippe Auguſte, eu égard au prix actuel de nos monnoies, car le marc valant à préſent cinquante livres, les marcs énoncés dans le teſtament de ce Prince vaudroient quarante-quatre millions ſix cents cinquante mille livres; ainſi c'eſt une différence en

ſus de dix-huit millions quatre cents quarante mille quatre cents trente-ſix livres: c'eſt donc à la valeur actuelle du marc qu'il en faut toujours revenir lorſqu'on veut avoir une idée préciſe de ce que l'on trouve dans les actes & les hiſtoriens, ſur les revenus de nos Rois, ſur la dot qu'ils donnoient à leurs filles, ſur le prix des denrées, ſur les ſalaires des ouvriers, ſur les échanges & les ventes des terres & maiſons; car ces auteurs comptant par livres pariſis ou tournois, ſous, deniers, francs, écus, florins, royaux, aignels & autres noms des monnoies qui avoient cours de leur temps, & dont ils ne ſpécifient ni la valeur ni le nombre qu'il y avoit de ces monnoies au marc, on ne comprend pas toujours ce qu'ils veulent dire. Je vais faire ſentir ceci par quelques exemples.

M. le Préſident Hénault dit « que Louis XI avoit augmenté les tailles de trois millions, & levé pendant vingt « ans quatre millions ſept cents mille livres, ce qui pouvoit « faire environ vingt-trois millions d'aujourd'hui, au lieu que « Charles VII n'avoit jamais levé que dix-huit cents mille « francs. » Si le ſavant auteur avoit évalué les francs comme il évalue les millions de livres, on auroit pu juger de la juſte proportion qu'il y avoit entre les ſommes que levoit Charles VII & celles que Louis XI ſon fils leva après lui. Ces francs n'étoient point d'argent, ils ne furent fabriqués que ſous le règne de Henri III, mais ils étoient d'or fin, de ſoixante-trois au marc; c'étoit une monnoie qui avoit commencé après le retour du roi Jean de ſa priſon d'Angleterre, & qui eut cours ſous ſes ſucceſſeurs. Comme il y avoit ſoixante-trois de ces francs au marc, les dix-huit cents mille francs de Charles VII répondent à vingt-huit mille cinq cents ſoixante-onze marcs d'or; & le marc d'or fin étant aujourd'hui à ſept cents quarante livres neuf ſous un denier, ces marcs vaudroient environ vingt-un millions cent quarante-deux mille cinq cents quarante livres *(a)*. Quant aux

T. I, p. 389.

(a) En calculant ici le marc d'or fin ſur le prix qu'il a préſentement, je fais monter les 28571 marcs de Charles VII plus haut que ſi je les évaluois ſur l'or de nos louis, qui ne ſont qu'à 22 karats de loi, &

quatre millions sept cents mille livres que Louis XI leva pendant vingt ans, ils valent maintenant, selon ma supputation, vingt-six millions cent onze mille cent livres, ce qui fait une augmentation de quatre millions neuf cents soixante-huit mille cinq cents soixante livres sur celle de Charles VII.

Du Tillet, p. 151, 152. S.t Louis, en mariant ses trois filles, Blanche à Ferdinand Infant de Castille, Isabelle à Thibaud roi de Navarre, comte de Champagne, & Agnès à Robert duc de Bourgogne, leur donna à chacune en mariage dix mille livres tournois, c'est-à-dire trois mille sept cents trois marcs d'argent, chaque marc valoit sous le règne de ce Prince cinquante-quatre sous tournois, & par conséquent ces dix mille livres tournois vaudroient aujourd'hui, notre marc étant à cinquante livres, cent quatre-vingt-cinq mille cent cinquante livres.

Duchesne, t. V, p. 75. Rigord dit que la reine Isabelle de Hainaut ayant été enterrée à Notre-Dame de Paris, Philippe-Auguste son mari fonda à cette occasion dans cette église deux Prêtres, & leur assigna quinze livres de revenu annuel, *assignato unicuique eorum annuo reditu quindecim librarum*. Ces livres étoient des livres parisis, quoique l'auteur ne les spécifie pas, ainsi elles valoient trois cents sous parisis ou trois cents soixante-quinze sous tournois, & le marc d'argent valant alors quarante sous parisis ou cinquante sous tournois, ces quinze livres de rente vaudroient trois cents soixante-quinze livres de notre monnoie, & cette somme pouvoit suffire alors pour vivre & s'entretenir à Paris, dans un temps sur-tout où il n'y avoit point d'impôt sur les denrées qui servent à la nourriture.

Félib. preuv. de l'hist. de Paris, t. I, p. 88. Quant au prix des rentes & des terres, il paroît que sous le règne de ce Prince, il étoit à peu près le même qu'aujourd'hui. Un nommé Roger de la Chambre *(de Camerâ)* & Jeanne sa femme, avoient en 1214 vingt sous de rente *(annui census)* sur une partie du four d'enfer à Paris;

dont le marc ne vaut actuellement qu'environ 679 livres, c'est-à-dire 678 livres 15 sous; si la monnoie d'or du temps de Charles VII avoit donc été au même titre qu'elle est aujourd'hui, les dix-huit cents mille francs de ce Prince n'auroient valu que 19 millions 395 mille 509 liv. de notre monnoie actuelle.

ils en donnèrent la cinquième partie, c'est-à-dire quatre sous en aumône à l'église de Saint-Symphorien-de-la-Charte; & pour les seize sous restans, ils les vendirent à la même église pour la somme de douze livres parisis: *totum autem residuum prædicti censûs vendiderunt eidem Ecclesiæ prædictæ pro duodecim libris parisiensibus similiter possidendum.* Comme ces douze livres parisis valoient alors six marcs d'argent, puisque le marc valoit quarante sous parisis, elles seroient aujourd'hui deux cents quarante livres parisis ou trois cents livres tournois, ainsi cette rente fut vendue au denier *(b)* quinze.

En 1211, Guy de Berron, Chevalier, & Henri son frère, vendirent à l'abbaye de Châlis six arpens de terre assis à Villeron, village du diocèse de Paris, pour quarante-deux livres parisis, le marc valant alors quarante sous, ces quarante-deux livres font vingt-un marcs, c'est-à-dire mille cinquante livres; par conséquent chaque arpent valoit alors cent soixante-quinze livres de notre monnoie actuelle: mais c'est sur-tout au prix des denrées que l'on doit faire attention, parce qu'il nous indique la quantité d'or & d'argent qu'il y a dans un État. Je citerai encore ici M. de Voltaire, qui a fait quelques remarques intéressantes sur l'évaluation de nos monnoies, dans son abrégé de l'histoire universelle; c'est dans l'endroit où il veut prouver qu'il y avoit en France au temps de Charlemagne à peu près la même quantité d'argent qu'il y en a à présent. « On n'en peut juger, dit-il, que par le prix des denrées, & je le trouve presque le même; vingt-quatre livres de pain blanc valoient un denier d'argent par les Capitulaires de Charlemagne; ce denier étoit la quarantième partie d'un sou d'or, qui valoit environ quinze francs de notre monnoie; ainsi la livre de pain revenoit à près de cinq liards, ce qui ne s'éloigne pas du prix ordinaire dans les bonnes années. »

Cartulaire mſ. de Châlis.

Page 96.

Ce que Rigord, historien de Philippe-Auguste, rapporte

(b) François I.[er] donna, au mois d'octobre 1522, un édit portant création de 16666 livres 13 sous 4 deniers de rente, au denier Douze, au principal de 200000 livres. *Pièces justif. de l'hist. de Paris, par Félibien, t. 1, p. 578.*

d'une grande disette qu'il y eut à Paris en 1195, est propre à confirmer ce que dit M. de Voltaire & à faire voir que dans les années communes le prix du blé a été dans tous les temps à peu près le même. Rigord dit donc, qu'en 1195, le setier de blé se vendoit seize sous à Paris; le muid par conséquent, qui contient douze setiers, valoit neuf livres douze sous: or le marc d'argent valant cette année-là quarante sous, ces neuf livres douze sous reviendroient à environ deux cents quarante livres parisis ou trois cents livres tournois de notre monnoie actuelle. Il n'y a qu'à comparer ce prix avec celui que se vend aujourd'hui le muid de blé, en supposant que le blé eût renchéri de moitié pendant la disette dont parle Rigord, le prix du muid auroit valu dans un meilleur temps cent cinquante livres tournois; nous l'avons vu pendant plusieurs années n'être pas plus cher à Paris, c'est-à-dire à douze livres le setier, & c'est à peu près là son prix ordinaire dans les bonnes années.

Preuv. de l'hist. de Saint-Denys, p. LXX.

Voici encore un trait qu'on trouve dans des lettres de Charles le Chauve, de l'an 862, où il est fait mention d'une autre espèce de denrée. La terre de Sergé au Maine, nommée en latin *Simpliciacum,* étoit obligée de fournir à l'abbaye de Saint-Denys, cent oies ou bien une livre d'argent: *Solvendæ sunt illis (S. Dionysii Monachis) aut anseres centum, aut pro eis de argento libra una.* La livre d'argent pesant un marc quatre onces, elle vaudroit aujourd'hui (en supposant le marc à cinquante livres) la somme de soixante-quinze livres, & par conséquent chaque oie vaudroit quinze sous.

Je crois ne pouvoir mieux faire connoître ce que coûtoit la main-d'œuvre des ouvriers dans les siècles qui nous ont précédé, qu'en rapportant ce que l'on trouve du prix qu'avoient coûté l'enceinte de Philippe-Auguste du côté de l'Université & celle qui fut commencée sous le règne du roi Jean, en 1353, du côté de la ville. Voici le devis de la dépense de la première enceinte qui se trouve dans un registre de Philippe-

Reg. manusf. du Trés. des Chart. coté 34 bis.

Auguste: *Taschia murorum Parisiensium. Circuitus villæ ex parte parvi Pontis habet XII.^c tesias & LX & pro una quaque tesia*

tesia C solidos; cum tornellis de spissitudine veteris muri ex parte magni Pontis, & tribus pedibus altitudinis grossi muri, & desuper clipeum & Kernellum; & sex portæ; & una quæque porta debet constare VI.^{xx} *lib. summa VII.*^{m} *& XX lib.*

Cette somme totale est exacte; les douze cents soixante toises à cinq livres chacune, font la somme de six mille trois cents livres, & les six portes à cent vingt livres chacune, revenoient à sept cents vingt livres, ce qui fait en tout sept mille vingt livres que devoit coûter cette enceinte; c'est trois mille cinq cents dix marcs d'argent, qui, multipliés par cinquante livres, prix du marc d'aujourd'hui, font cent soixante-quinze mille cinq cents livres: si cette somme paroît peu considérable pour une entreprise aussi vaste, il faut remarquer, 1.° que cette muraille n'avoit que quatre pieds d'épaisseur; 2.° que les vivres étant alors à bon marché à Paris, les ouvriers gagnoient moins.

Pour ce qui est de l'enceinte du roi Jean, qui fut finie en 1360, elle coûta bien davantage, aussi étoit-elle plus étendue que celle de Philippe-Auguste, puisqu'elle commençoit sur le bord de la rivière au bout du jardin de l'Arsenal, & suivoit à peu près le même alignement qu'elle a aujourd'hui jusqu'à la porte Saint-Denys, d'où elle venoit gagner la rue des Fossés-montmartre, traversoit le jardin du palais Royal & le Carrousel pour aboutir sur le bord de la rivière près du premier guichet du Louvre. Malgré cette étendue elle ne coûta que cent trente mille seize livres deux sous neuf deniers parisis, ou cent soixante-deux mille cinq cents vingt livres tournois, le marc étant alors à sept livres, cette somme équivaut à vingt-trois mille deux cents dix-sept marcs & demi, qui, multipliés par cinquante livres, feroient aujourd'hui onze cents soixante mille huit cents cinquante livres. Les maçons & les pionniers gagnoient quatre ou cinq sous par jour; les cinq sous vaudroient environ quarante-quatre sous de notre monnoie, & ainsi des autres ouvriers à proportion. Ceux qui voudront un plus long détail, le trouveront dans Sauval, dont je n'ai fait qu'évaluer les sommes, qu'il avoit tirées des registres de la Chambre des Comptes.

Sauval, tome I, p. 40.

J'ai dit en commençant ces réflexions, que les noms des mesures pouvoient aussi induire en erreur, non pas que les mesures aient changé comme les monnoies, mais parce que les mêmes noms signifient quelquefois des quantités différentes de celles que nous entendons par ces mêmes noms.

Hist. de l'abbaye de Saint-Germ. p. 25 & 26.

Hilduin, abbé de Saint-Germain-des-Prés, craignant que son abbaye ne tombât dans la décadence par l'avarice de ses successeurs, qui pourroient prendre tout le revenu pour eux sans rien laisser à leurs Religieux, crut qu'il étoit de son devoir de faire en sorte qu'ils ne tombassent point dans l'indigence, & en conséquence il fit un partage des biens de son abbaye, & leur en assigna une partie considérable. C'est dans les lettres de Louis le Débonnaire & de son fils Lothaire, confirmatives du partage d'Hilduin, qu'on lit le détail de ce que cet Abbé laissa pour la nourriture des cent vingt Religieux qui étoient alors à Saint-Germain-des-prés. On y voit, entre autres choses, qu'il leur donne quatorze cents quarante muids de blé de pur froment pour leur nourriture & cent quatre-vingts pour recevoir les hôtes, & deux mille muids de vin; je laisse le reste du détail : *Ut dentur eis annis singulis de tritico puro modii mille quadringenti & quadraginta, & in susceptione hospitum centum octoginta, quod sunt simul modii mille sexcenti vigenti. De vino modii duo millia.*

Preuv. de l'hist. de Saint-Germ. p. XIV.

Le mot de muids, *modii*, a fait illusion à Dom Gervaise, ancien abbé de la Trappe, il a cru qu'il signifioit ce que nous entendons aujourd'hui par muids de blé & muids de vin, & en a pris occasion, dans sa vie de l'abbé Suger, d'exercer sa satyre contre les moines de Saint-Germain. Ceux de l'abbaye de Saint-Denys, avec lesquels l'abbé Louis avoit aussi fait un semblable partage en 862, n'ont pas été plus à l'abri des invectives de Dom Gervaise, car on leur accorde deux mille muids de blé pour leur nourriture, & deux mille cinq cents muids de vin pour la boisson annuelle de cent cinquante Religieux. Le moyen de ne point taxer au moins de dissipation & de prodigalité des Moines qui font une si énorme consommation : cependant Charles le Chauve, dans ses lettres, loue

Preuv. de l'hist de Saint-Denys, page 69.

la ferveur & la piété des Moines, qui lui demandent la confirmation du partage de l'abbé Louis; il croit que c'est une œuvre méritoire, qui contribuera à la prospérité de son règne; enfin rien ne lui paroît plus raisonnable & plus nécessaire que d'admettre la requête des Moines: *Nos verò petitionibus illorum quia necessariæ & rationabiles erant, aurevi accommodantes, veluti postulaverant, fieri adjudicavimus.*

Sans vouloir entrer ici dans une longue discussion sur le contenu de ces mesures, je remarquerai, d'après des statuts d'Adalard, abbé de Corbie en 822, que le muid de vin dont il est question contenoit seize setiers; cet Abbé ordonne qu'on en distribue quatre chaque jour à douze personnes, en sorte que chacun ait deux coups: *De potu autem quotidie detur modius dimidius, id est, sextaria octo, de quibus dividuntur sextaria quatuor inter duodecim... ita ut unusquisque accipiat calices duos.* Suivant ce passage d'Adalard, le *modius vini* reviendroit à bonne mesure à vingt-quatre pintes de Paris; car on voit quatre setiers ou le quart du *modius* partagé entre douze personnes, de sorte que chacune a deux coups pour sa part. Que l'on suppose donc un demi-setier mesure de Paris pour chaque coup, ce qui doit paroître assez raisonnable; les quatre setiers contiendront vingt-quatre demi-setiers ou six pintes, & si les quatre setiers ou le quart du *modius* répondent à six pintes de Paris, les seize setiers ou le *modius* entier comprendront tout au plus vingt-quatre pintes. Je dis tout au plus, car il ne s'agit pas de faire connoître ici avec précision ce que contenoit le *modius vini* dont parlent les lettres de Charles le Chauve, mais seulement de prouver contre Dom Gervaise que l'on ne doit pas entendre par ce terme ce que nous entendons par le mot *muid de vin.* En effet, peut-être faudroit-il encore réduire ces mesures, si le setier d'Adalard étoit semblable à celui du mont Cassin; car des gloses manuscrites de ce Monastère citées dans le glossaire de du Cange, disent que le setier ne pèse que deux livres & huit onces, *sextarium vini habet duas libras & octo uncias.* Or ce setier de vin équivaut à une pinte de Paris, qui est de trente-deux onces.

Præf. in sæcul. IV, Benedictin. p. 258, in-4.°

Au mot Sextarium.

En ſuppoſant donc qu'il ne faille que ſeize de ces ſetiers pour faire le *modius*, cette meſure ne comprendroit que ſeize pintes de Paris, & alors les quatre pintes partagées à douze perſonnes ne pourroient faire pour chacune que deux coups très-convenables à la ſobriété religieuſe.

Un ancien auteur, au reſte, nous apprend que la meſure du muid varioit ſuivant les différens pays, & à la volonté des Princes & des Juges. *Aliis placuit ſexdecim ſextariis modium impleri, aliis viginti & duobus, aliis verò viginti quatuor, ſed has menſuras ad votum principum vel judicum eſſe deprehendimus.* Dans la règle de S.[t] Crodegand, évêque de Metz, ſous le règne de Pepin, on accorde à chaque Clerc pour ſa boiſſon journalière cinq livres de vin, c'eſt près de deux pintes de Paris; je ne ſais ſi les Clercs étoient obligés de boire leur portion, mais apparemment qu'on appréhendoit qu'elle ne fût trop forte pour quelques-uns, puiſqu'on leur recommande de ne point s'enyvrer, *caveant ebrietatem.*

Autores rei agrar. p. 324, edit. Amſteld. in-4.° 1674.

Spicileg. in-fol. tom. I, p. 567, cap. VIII.

Quant au muid de blé, Dom Bouillart a fait voir par l'autorité d'Iſidore de Seville, qui n'étoit pas fort éloigné du temps de Louis le Débonnaire, que le muid dont ſe ſervoient les Eccléſiaſtiques ne peſoit que quarante-quatre livres ou deux ſetiers de vingt-deux livres chacun, ce qui revient à peu près à notre demi-minot ou à un boiſſeau & demi; de ſorte que quatre-vingt-ſeize muids de cette ancienne meſure n'en feroient qu'un de celle d'aujourd'hui. L'on voit par-là que ſi Dom Gervaiſe avoit fait ces réflexions, il auroit modéré ſes traits ſatyriques contre les Moines de Saint-Germain & de Saint-Denys; mais cette diſcuſſion, déjà trop longue, ne mérite pas que je m'y arrête davantage. Elle me ſervira cependant à relever une légère mépriſe qui ſe trouve dans l'excellent abrégé de M. le Préſident Henault. J'eſpère qu'il me pardonnera cette liberté; ſon abrégé après tout n'eſt point fait pour diſcuter de menus détails qui auroient défiguré un ouvrage auſſi intéreſſant qu'il eſt inſtructif. Les grands évènemens qui ont donné le branle aux changemens arrivés dans notre Monarchie, les portraits & les actions des hommes

Hiſt. de Saint-Germain, p. 25 & 26.

célèbres qu'elle a produits, enfin les traits qui caractérisent notre gouvernement & nos mœurs ont été les principaux objets qu'il a eus en vue, & qu'il a su exposer d'une manière si satisfaisante. Ainsi on auroit tort d'exiger de lui qu'il fût entré dans un examen approfondi des deux points qui sont l'objet de mes réflexions, l'évaluation des monnoies & des mesures.

Voici ce qui m'a paru mériter quelque attention dans l'abrégé de M. le Président Henault. Ce savant auteur, à la fin du règne de Louis le Débonnaire, mort en 840, veut faire juger du prix de l'or & de l'argent d'alors, & pour cela « il suffira, dit-il, de rapporter deux faits. Au concile de Toulouse tenu en 846 (c'est 844) la contribution que chaque Curé étoit tenu de fournir à son Évêque, savoir un minot de froment, un minot d'orge, une mesure de vin & un agneau, étoit évaluée deux sous, que l'Évêque pouvoit recevoir au lieu de ces quatre choses. Le second fait, c'est que Charles le Chauve fit un édit à Poissy (il faut dire Pistes) en 864 dans une assemblée du peuple...... pour une nouvelle fabrication de monnoies; & comme par cet édit l'ancienne monnoie étoit décriée, il ordonna qu'il fût tiré cinquante livres d'argent de ses coffres pour être répandues dans le commerce: j'ai cru ces faits, continue M. le Président Henault, d'autant plus dignes de remarque que nous avons vu deux siècles auparavant régner la plus grande magnificence à la cour de Dagobert, & que loin d'avoir diminué, il sembleroit que l'or & l'argent auroient dû être plus communs en France depuis le règne de Charlemagne, qui, en étendant sa puissance, avoit sans doute étendu le commerce de ses sujets. » *T. I, p. 80.*

Cette dernière réflexion de M. le Président Henault est très-juste, & je crois que M. de Voltaire a eu raison d'avancer qu'il y avoit sous le règne de Charlemagne autant d'argent à peu près en France, en Italie & vers le Rhin qu'il y en a aujourd'hui. *Hist. Univers. dep. Charlemag. jusq. Charles-qu. t. I, p. 96.*

Comment donc a-t-il pu arriver que la France ait été

réduite ſous le petit-fils de Charlemagne à la pauvreté que les deux faits allégués ſemblent ſuppoſer; car enfin on ne peut nier qu'un État ne ſoit bien miſérable, lorſqu'on croit pouvoir ranimer ſon commerce en y répandant cinquante livres d'argent, c'eſt-à-dire trois mille ſept cents cinquante livres de notre monnoie actuelle.

Je pourrois renvoyer aux Mémoires que j'ai lus à l'Académie ſur les ravages des Normands pendant le règne de Charles le Chauve; je crois y avoir prouvé, par les ſommes d'or & d'argent qu'on leva alors dans le royaume, quelle devoit être la quantité prodigieuſe qu'il y en avoit malgré les dévaſtations de ces Barbares.

Quant aux cinquante livres d'argent qu'on dit avoir été répandues dans le commerce, il ſuffit de lire l'édit de Piſtes, dans les capitulaires de Charles le Chauve, & les réflexions de M. le Blanc ſur cet édit, pour voir qu'il n'y eſt pas queſtion de commerce, mais ſeulement qu'il eſt ordonné, comme je l'ai déjà dit, de diſtribuer cinquante livres à dix Maîtres de différentes monnoies, à chacun cinq livres, pour en rapporter en deniers d'argent monnoyés la même ſomme, afin que l'on vît ſi ces eſpèces nouvellement fabriquées étoient du poids & de la bonté ou de l'aloi ſpecifiés par l'édit. Il faut de plus remarquer que le Roi veut que ces nouvelles monnoies ſoient travaillées ſur le fin, ce qui n'indique point une diſette d'eſpèces & de matière. Voyons maintenant ſi l'autre fait eſt plus propre à nous faire voir la pauvreté du Royaume, eu égard à la richeſſe des règnes précédens; mais auparavant il faut rapporter l'article ſecond du concile de Toulouſe de 844, qui eſt auſſi imprimé dans les Capitulaires: *Ut unum modium frumenti, & unum modium hordei, atque unum modium vini, cum menſurâ quæ publica & probata ac generalis ſeu legitima per civitatem & pagum, atque vicinitatem habetur, Epiſcopi à Preſbyteris accipiant, & Friſchingam ſex valentem denarios, & non amplius exigant. Et ſi hæc non accipiunt, accipiant, ſi volunt, pro his omnibus duos ſolidos in denariis, &c.*

Baluz. Capitul. t. II, p. 177.

Baluz. Capitul. t. II, p. 21.

Il faut remarquer d'abord que les règlemens de ce Concile ne regardent que les Évêques & les Curés de la Septimanie ou du Languedoc; ainsi c'est dans cette province que les quatre choses qui sont énoncées dans l'article du concile se vendoient deux sous. Je ne sais pas pourquoi M. le Président Henault a traduit les termes *modius frumenti*, *modius hordei* par minot, & *modius vini* par une mesure de vin en général, sans spécifier quelle elle étoit. Quant au mot *frischinga* qu'il a rendu par agneau, le P. Sirmond croit que c'est un cochon plus grand qu'un cochon de lait, *porcellis major*. Quoi qu'il en soit, je ne vois point d'autre raison qui ait pu obliger M. le Président Henault de conclure la pauvreté du royaume d'après ce passage, sinon qu'il a pris sans doute trop à la lettre la dénomination des mesures & des monnoies, & qu'il n'a pas cru devoir entrer dans un aussi mince détail que celui qui m'occupe ici, mais qui auroit fort ennuyé dans les savans résultats de ses immenses lectures. En effet, en prenant les termes à la lettre, si un muid ou un minot de froment & d'orge, si un muid de vin & un petit porc ne valoient que deux de nos sous d'aujourd'hui, il faut nécessairement en conclure que l'argent étoit extrêmement rare alors en Languedoc, puisque les vivres y étoient à si bon marché; mais l'on a vu ci-devant que le muid de blé ne pesoit que quarante-quatre livres, & que le muid de vin ne contenoit que seize pintes de Paris. Il ne s'agit maintenant que de savoir ce que valoient de notre monnoie actuelle les deux sous. La livre d'argent, du temps de Charles le Chauve, étant de vingt sous pesant d'argent, les deux sous en sont la dixième partie; ainsi comme cette livre vaudroit aujourd'hui soixante-quinze livres en supposant toujours notre marc de huit onces à cinquante livres, la dixième partie est sept livres dix sous, par conséquent le sou vaudroit trois livres quinze sous: or en divisant en quatre les sept livres dix sous pour chacune des quatre espèces de denrées spécifiées dans l'article du concile de Toulouse, chacune vaudra une livre dix-sept sous six deniers, c'est donc environ quarante

Not. ad Capitul. t. II, p. 730.

ſous pour un muid de vin contenant ſeize pintes de Paris, dont chacune ſera à deux ſous ſix deniers. Je crois qu'il y a encore bien des villages du Languedoc, & beaucoup d'autres lieux qui ne ſont pas ſi éloignés de Paris, où le vin n'eſt pas plus cher qu'il l'étoit dans le neuvième ſiècle. Or comme de ce que les denrées ſont à ſi bas prix dans certaines provinces, on ne conclut pas que l'argent ſoit rare dans le royaume; il ne faut pas non plus juger de la diſette de l'or & de l'argent ſous le règne de Charles le Chauve par ce qu'ordonne le concile de Toulouſe de l'année 844.

Dans tout ce que j'ai dit, je n'ai eu en vue que de faire voir l'attention que l'on doit apporter dans les évaluations à la ſignification des noms des monnoies & des meſures, relativement au prix & à la valeur de nos monnoies & de nos meſures actuelles; c'eſt le moyen de ſe mettre en état de comparer la richeſſe ou la pauvreté des temps qui nous ont précédés avec ceux où nous vivons. Par-là on découvrira s'il eſt vrai qu'il y ait dans l'Europe plus d'or & d'argent depuis la découverte de l'Amérique qu'il n'y en avoit auparavant, c'eſt ce qu'on verra en particulier en comparant le prix ancien des denrées avec celui qu'on les vend aujourd'hui; mais dans cette comparaiſon il faut bien diſtinguer les denrées chargées d'impôts d'avec celles ſur leſquelles on n'en a pas mis; ainſi l'on ne doit pas comparer le prix ancien des denrées avec celui qu'elles ont maintenant à Paris, où, à l'exception du blé, le prix des autres a doublé & triplé à cauſe des entrées & des impôts. On trouvera plus de proportion entre les prix anciens & les modernes, ſi l'on compare les premiers avec celui que les denrées ſont vendues aujourd'hui dans les provinces.

Fin du Tome trente-deuxième.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

a39003 009721035b

AS
162 Acad.des inscr
.P3A532 et belles
1768 lettres,Paris

Mémoires de
littérature, 32